
3 1761 04469 6680

LA FRANCE

GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE

AVIS AU LECTEUR

Cette édition contient, à la fin de ce volume, deux fascicules supplémentaires consacrés à l'Alsace et à la Lorraine libérées.

On n'y trouvera aucun renseignement sur l'état actuel des régions dévastées du Nord et de l'Est. La description qui en est faite correspond à leur état en 1914.

Pour tous renseignements sur la guerre et les modifications qu'elle a amenées dans les départements envahis du Nord et de l'Est, consulter notre ouvrage « La France héroïque et ses Alliés ».

LES ÉDITEURS

P. JOUSSET

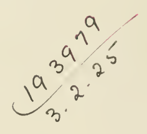
LA FRANCE

GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE

TOME SECOND



19 Planches hors texte. — 29 Cartes
et Plans en noir et en couleurs.
1071 Reproductions photographiques.



PARIS. — LIBRAIRIE LAROUSSE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'Allemagne contemporaine illustrée. In-4°, 588 gravures, 22 cartes et plans en noir et en couleurs. *(Collection in-4° Larousse.)* Broché, 18 francs; relié, 23 francs.

L'Espagne et le Portugal illustrés. In-4°, 772 gravures, 19 planches, 21 cartes et plans en noir et en couleurs. *(Collection in-4° Larousse.)* Broché, 22 francs; relié, 28 francs.

L'Italie illustrée. In-4°, 784 gravures, 12 planches, 23 cartes et plans en noir et en couleurs. *(Collection in-4° Larousse.)* Broché, 22 francs; relié, 28 francs.




CL. ND

ARRIVÉE A MARSEILLE : LE PHARE, LA JOLIETTE, LA CATHÉDRALE.



LA FRANCE

LITTORAL de la MÉDITERRANÉE

II. — Du Rhône à la frontière italienne.

AU LARGE DE MARSEILLE

Le grand territoire de plages incertaines et de plaines basses parsemées d'étangs qui s'étale entre le golfe d'Aiguesmortes et celui de Fos, d'Arles à la mer, est une création du *Rhône*. De ses deux bras, saignés de multiples dérivations, il enclôt ce vaste domaine. Mais son œuvre créatrice est inachevée. L'homme s'en est emparé trop tôt pour en jouir. Au lieu de diriger la fougue du fleuve, de le laisser étendre ses eaux de crue comme autrefois, accroître ainsi l'épaisseur du sol en formation, l'enrichir et le rendre propre à la culture par la dilution des sels en excès dont l'ont saturé les retours offensifs de la mer, on a traité le *Rhône* en ennemi ; son cours principal a été rejeté à l'est, emprisonné entre des digues. Le fleuve ligoté se venge : pour un delta plantureux qui devrait être aussi prodigue que celui du Nil, nous avons une *Camargue*, en partie dévorée par les efflorescences salines et, malgré ses *mas* entourés de champs en culture, de vastes espaces déserts, des landes chétives constellées de mares croupissantes. Et les 17 millions de mètres cubes de limon que le *grand Rhône* entraîne annuellement s'en vont ainsi à la mer tout à fait inutiles, bons seulement à encombrer le débouché du fleuve. De part et d'autre les fonds s'élèvent, des *theys* (îlots) émergent, se soudent, allongent en mer le musoir du fleuve et, de plus en plus, barrent ses approches à la navigation. Déjà même le golfe de *Fos* est atteint par cet apport incessant de matériaux de comblement : des sondages récents ont relevé 10 mètres de fond où on en trouvait 20, il y a moins d'un siècle : les trois cinquièmes de la baie sont menacés par le glissement sournois des limons rhodaniens. Si l'on n'arrive à rejeter le *grand Rhône* à l'ouest, de façon à colmater la grande cuvette centrale du Vaccarès et réparer les brèches faites par la mer aux rivages, le comblement inutile et désastreux du golfe de Fos paraît inévitable pour un avenir plus ou moins éloigné : l'étang de Berre, le canal d'Arles à Port-de-Bouc seront alors sans issue.

On espérait, par des travaux d'endiguement, donner au courant du *Rhône* une force assez grande, créer une chasse assez puissante pour balayer au large les matières solides en suspension dans ses eaux. Après avoir fléchi sous cette poussée inattendue, le seuil sous-marin qui barre l'entrée du fleuve s'est relevé ; la barre, un moment rompue, s'est reconstituée et ferme impitoyablement le passage aux navires. Alors fut pratiquée, sur le flanc gauche du Rhône, en amont, la saignée du *canal Saint-Louis* qui permet de tourner l'obstacle en pénétrant latéralement dans le fleuve par le golfe de Fos. Ce chenal d'accès, un canal de Suez en miniature, se développe en droite ligne, sur près de 4 kilomètres. Un port intérieur le lie au fleuve ; un autre, prolongé entre deux digues, plonge à l'intérieur même de la baie de Fos.

Dans le même golfe débouchait le canal des *Fosses Mariennes*, ouvert par des légions de Marius à travers le chapelet de lagunes échelonnées depuis Arles jusqu'au grau du *Galéjon*. Après avoir servi au ravitaillement des troupes romaines, le canal contribua efficacement au drainage des terres basses qui le convoyaient sur ses deux rives. Presque tous les anciens marais en bordure de la plaine



Phot. de M. Giletta

NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE.

caillouteuse de la *Crau* sont ainsi disparus ou en voie de disparaître, tandis que, sur l'autre bord, la terrasse dite *Plan du Bourg*, qui suit la rive du Rhône, est complètement émergée, excepté aux approches du littoral. L'ancien canal de Marius est aujourd'hui remplacé par le *canal d'Arles à Port-de-Bouc*. Le canal de Marius suffisait aux transports de son temps. Après l'écrasement des Teutons à la journée de *Pourrières*, le vainqueur céda son œuvre aux Marseillais, en reconnaissance du concours précieux qu'ils lui avaient prêté. Alors les Grecs de Marseille créèrent, au débouché du canal, un port, source de gros revenus, à cause des péages qu'ils exigeaient des passants. L'ancien port marseillais des *Fosses Mariennes* a disparu comme le canal, mais le nom reste, et de nombreux débris, amphores, poteries, monnaies, gros blocs taillés, fondations ensevelies, permettent d'en retrouver l'emplacement, à peu de distance de la ville actuelle de *Fos*. En traversant l'étang du *Galéjon*, pour prendre, à la traverse, jusqu'à *Fos*, et ellleurer, en le contournant, le fond du golfe jusqu'à Port-de-Bouc, le *canal d'Arles* enferme, à l'intérieur des terres, d'anciennes lagunes vives condamnées à disparaître. Déjà les cuvettes de *Rassuen* et de *Citis* sont converties en salines, le niveau de l'étang de *Lavalduc* et celui de l'*Engrenier* sont réduits par l'évaporation, à quelques mètres au-dessous du niveau moyen de la mer : leurs eaux, saturées de sel, fournissent un aliment aux industries chimiques. Lui-même, bien qu'en communication souterraine avec la mer, l'étang de l'*Estoumaou* (non l'Estomac) ne laisse pas de s'amoindrir; c'est le *Stoma-Limné* de Strabon (στόμα, bouche, λίμνη, étang), ancien déversoir, maintenant emprisonné.

Tout autre est le grand lac salé de **Berre**, dont la vasque irrégulière est bordée de collines presque ininterrompues, détachées du soulèvement côtier de l'Estaque. Ces montagnes sont faites de calcaire stérile ou voilées d'un maquis d'arbustes nains d'où se détachent, sur les pentes, des oliviers de petite taille. A l'ouest s'élève le massif de *Saint-Mitre* (131 mètres d'altitude maxima), entre le bassin du lac, les étangs et la plaine basse de la Crau : non loin de là débouchent dans le lac, au voisinage du bourg d'Istres, le *canal des Alpines* et le *canal de Craponne*, sillons de drainage des terres basses voisines. Un petit canal creusé dans le roc ouvre une issue à l'étang riverain de l'*Olivier*.

Au nord, le relief monte à 126 mètres au-dessus du cul-de-sac de Saint-Chamas, aux fonds encombrés d'herbes. A l'est, les alluvions de la *Touloubre*, de la *Durançolle* et de l'*Arc* ont créé des terre-pleins où se montrent, parmi les champs, des olivettes et des vergers d'amandiers. La côte, ourlée de salines, se recourbe en éperon au-devant de *Berre*, et déjà projette une barre plate et un seuil au-dessus duquel il n'y a pas 2 mètres d'eau : un jour ce fond, désigné spécialement sous le nom de bassin ou étang de *Vaïne*, sera séparé du grand lac de *Berre*. Le fait déjà s'est produit au sud-est. Dans l'intervalle des bourrelets montagneux de Vitrolles et de l'Estaque, l'étang de *Bolmon*, qui échancre les rivages de *Marignane* et de *Saint-Victoret*, sur une longueur de 6 kilomètres et une largeur de 2, est séparé de la grande nappe salée par le lido sablonneux du *Jaï*.

Le lac amer de **Berre** couvre plus de 15550 hectares: son pourtour mesure environ 72 kilomètres pour une longueur extrême de 22 kilomètres et une largeur de 6 à 14 kilomètres. Cette belle nappe bleue, abritée des tempêtes, emprunte à l'éclat de la lumière et à la variété de ses rives un charme tout particulier. Les fonds donnent un mouillage excellent : toute notre flotte marchande y trouverait, en cas de guerre, un refuge excellent, hors la vue et les entreprises de l'ennemi; 17 kilomètres de côte, entre Martigues et Saint-Chamas, s'offrent aux chantiers, cales, ateliers, entrepôts de la marine de commerce. Or, à peine trouve-t-on sur ces bords quelques établissements industriels pour utiliser les produits de la pêche et des marais salants; rares sont les barques de pêcheurs, et plus encore les



Cl. ND.

AU LARGE DE MARSEILLE : LE PORT DE L'ESTAQUE.



Cl. ND.

MARSEILLE : ENTRÉE DU VIEUX PORT.

bateaux de cabotage ; jamais les navires de commerce ne visitent cet admirable golfe. On n'y voit point de port digne de ce nom.

L'étang de *Berre* communique avec la mer par l'étroite et peu profonde lagune de *Caronte; Martigues*, « la Venise provençale » (on compte en France une demi-douzaine de Venises), commande le débouché intérieur du lac; *Port-de-Bouc* l'autre extrémité. Une île partage la coulée des eaux lacustres au passage de *Martigues;* mais un chenal, creusé à 6 mètres de profondeur (théoriquement du moins), ouvre la voie aux bâtiments jusqu'au môle de Ferrières, à l'intérieur du lac. Une prolonge du *canal d'Arles à Port-de-Bouc* traverse jusqu'à Martigues le couloir stagnant de *Caronte*, en frôlant la rive septentrionale sur une longueur de 5450 mètres. Son point d'attache, *Port-de-Bouc*, prend jour en même temps sur Arles par le canal et sur le golfe de *Fos* par une rupture naturelle des falaises côtières. Il suffirait d'approfondir cette passe, de creuser à 10 mètres le port de *Bouc*, en donnant le même fond au chenal de *Martigues*, pour vivifier cette immense rade intérieure de *Berre*, que la nature a si magnifiquement préparée, mais dont notre incurie fait un étang désert et à peu près inutile.

Entre le cap Couronne et le cap Croisette, l'arène mouvante du **golfe de Marseille** se développe dans une enceinte de haut relief que dessinent, sur le bleu du ciel et de la mer, la chaîne côtière de l'*Estaque*, les monts de l'*Étoile*, avec le *Pilon du Roi* (710 mètres), *Notre-Dame-des-Anges* (525 mètres), la chaîne de la *Sainte-Baume*, celle de *Saint-Cyr* (646 mètres), le mont de *Carpiagne* et le promontoire de *Marseilleveyre* (434 mètres). A l'intérieur de ce vaste amphithéâtre, constitué par des roches crétacées ou jurassiques, une masse tertiaire plus tendre, accrue par les dépôts du Jarret et de l'Huveaune, a préparé, au cœur du bassin maritime, la calanque intérieure qui fut le berceau de *Marseille*. Là convergent toutes les avenues du golfe. D'un écueil de rocher, le sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Garde surgit de la dépression du vieux port, sur l'horizon de la mer. Là se noue l'éperon qui projette, au delà de la pointe et des îlots d'Endoume, l'archipel de *Pomègues* et *Ratonneau* en retour du château d'*If*, détaché sur le front. Ce brise-lames, dressé par la nature contre les flots du large, défend les approches de *Marseille* et en trace la route aux navires venus de l'Orient. Par lui le golfe se trouve partagé en deux conques distinctes : l'une au nord, la *rade de Marseille* proprement dite; l'autre au sud, la baie d'*Endoume*.

Au nord, la côte s'affirme dès le *cap Couronne* et surtout avec les falaises rougeâtres du *cap Méjean* (153 mètres). Avec la chaîne de l'*Estaque*, redressée en falaise, la ligne du rivage est nettement définie. De petits ports échancrent la côte : *Carry, Gignac, Niolon, Vesse, Figuerolle*, escale de l'*Estaque*. Passé l'anse de la Madrague, une longue digue égrène les bassins de la *Joliette*.

Au sud du Pharo s'incurvent l'*anse des Catalans* et le mouillage d'*Endoume*, et, au delà du *Roucas Blanc*, la belle plage du *Prado* ou de Montredon, dans l'embrasure du débouché de l'Huveaune. Un archipel d'îlots et d'écueils hérisse les approches du cap *Croisette*, dans un cercle de roches traîtresses. L'archipel compte en tout une quinzaine de rochers, à peu près inhabités, nus et déserts, domaine des oiseaux de mer qui viennent y cacher leurs nids et s'y réfugier pendant les tempêtes. Des fragments romains ont été retrouvés dans l'île Maire.

A 10 kilomètres environ du cap Croisette, le phare du **Planier** s'élève d'un îlot bas et plat. Ses trois éclairs blancs, striés d'un éclat rouge, percent la nuit la plus noire. Par temps clair, sous l'étincelant soleil de Provence, *Planier* est le premier anneau de cette chaîne tendue par vingt écueils échelonnés jusqu'à Marseille, sur le miroitement des eaux. *Planier* ne souffre pas de



Cl ND.

MARTIGUES : LE CANAL SAINT-SÉBASTIEN.



Cl. ND.

EMBARQUEMENT AU CHATEAU D'IF.

isolement farouche des phares atlantiques : la nostalgie ne tue pas ses hôtes. Près de la tour ronde et blanche du phare, haute de 59 mètres, sont des habitations. Car les gardiens de *Planier* ont ce privilège : femmes et enfants les accompagnent dans leur exil volontaire. Il est vrai, les logements sont étroits; mais, à l'intérieur des bâtiments, règne une cour à l'abri de laquelle les gardiens ont édifié des pigeonniers et des poulaillers : c'est le *forum* de la colonie. Tous les dix jours, un petit navire côtier fait la relève du phare, le ravitaille en légumes, eau douce et pain frais. « On ne se languit pas trop en *Planier*. »

DU CAP CROISETTE AU CAP SICIÉ

Il y a flagrante opposition entre la côte du golfe du Lion (ou de Lyon) et celle de Provence : l'une concave, faite de plages sablonneuses et d'alluvions instables qui fléchissent et disparaissent au moindre étal du flot; l'autre, toute en saillie, haute et droite, cuirassée de falaises, bastionnée d'écueils, faisant tête contre les assauts de la mer. A l'ouest, une rive incertaine et tremblante, ourlée de lagunes traînardes; à l'est, la roche vive, tantôt de calcaire compact (de Marseille à Toulon), tantôt de granite ou de brèche volcanique, avec les Maures et l'Esterel, qui surplombent la côte, depuis Hyères jusqu'au-dessus de Cannes, dans les parages d'Antibes.

Aussi, quelle variété de sites! Ce ne sont que pointes hardies, promontoires abrupts projetés en belvédères au-dessus des vagues jaillissantes; calanques tranquilles et profondes entre de hautes parois grisâtres; ports de pêche doucement étalés au bord de plages dorées; archipels d'îlots qui flottent à portée de la rive; dans les retraits plus amples, des rades animées, des cités laborieuses, des édens de repos et de plaisir, des villas piquées au flanc des collines moutonnantes ou blotties sous les bosquets fleuris; dans les jardins, la flore des tropiques, épanouie à côté de celle des pays tempérés : l'éventail du palmier qui frémit à la brise du large au-dessus des champs d'orangers; ici, d'une roche empourprée, le gracieux pavillon du pin parasol qui s'élance; partout, sur les pentes, l'olivier provençal, l'arbre immortel, et, sur ce vivant amphithéâtre, la grandiose toile de fond des Alpes neigeuses, tendue entre l'azur inaltérable du ciel et la coupe étincelante de la mer. Les Romains peuplèrent de leurs villas cette région bénie; ils y trouvaient la lumière vive, l'air vivifiant, le climat tempéré par le voisinage de la mer, l'exubérante nature de Baies, aux portes de Naples.

Depuis qu'on l'a délivrée de l'obsédante terreur des Barbaresques qui la tinrent de longs siècles à leur merci, la *Côte d'Azur* est redevenue le rendez-vous du monde.

L'âpre et hautaine muraille déchiquetée qui commande la mer au détour du cap *Croisette* s'échancre à peine de quelques couloirs sinueux : calanques de *Sormiou*, de *Morgiou*, de *Port-Miou*, vrais fjords scandinaves dont les gouffres prennent sous les lueurs qui glissent le long des parois de leur prison des reflets d'améthyste, d'émeraude, de turquoise : l'eau dort ici à côté de la mer qui gronde; plus d'une barque en détresse y a trouvé le salut. Le port de *Cassis*, autrefois enveloppé de forêts, fut une oasis dans l'isolement farouche de cette côte inhospitalière. Pour échapper aux Sarrasins, les habitants de *Cassis* durent, au moyen âge, abandonner le rivage et se réfugier sur la hauteur voisine, à l'abri des murailles et du château érigés par les seigneurs des Baux. Depuis, la ville a regagné la rive; mais la crique où tirent escale les navires phocéens peu à peu s'était comblée de la terre, du sable et du gravier entraînés des pentes dénudées. On retrouve assez loin du port actuel, à l'intérieur même de la ville, des débris de provenance romaine, des assises ayant fait partie du quai antique où sont encore scellés les anneaux d'amarre. Longtemps *Cassis* fut le rendez-vous des barques provençales, catalanes et génoises, qui venaient pêcher les polypes coralligènes, très abondants dans les eaux du golfe : la dépréciation du corail a fait tomber cette industrie; mais les belles pierres de taille de *Cassis* font encore l'objet d'un fructueux trafic, après dix-huit siècles d'exploitation. Trop isolé, le port de *Cassis* décline, faute d'aliment.

Plus heureux est son voisin, le port de *La Ciotat*. Simple faubourg maritime de la ville, aujourd'hui village de *Ceyreste*, situé à quelques kilomètres de la côte, ce ne fut longtemps, après l'occupation et la dévastation de la place par les Normands et les Sarrasins, qu'une agglomération de pêcheurs. Au XIIIe siècle, sous la suzeraineté de la puissante abbaye de Saint-Victor de Marseille, *La Ciotat* comptait jusqu'à 3000 habitants. L'établissement moderne des grands chantiers de construction des *Messageries maritimes* en a fait une ville populeuse. La pêche est très active. Si l'on voulait lier par une digue l'île *Verte* au *Bec de l'Aigle*, recourbé sur l'entrée de la rade, les plus gros navires pourraient mouiller par des fonds de 20 mètres dans ce bassin tranquille, désormais à l'abri de la houle.

Dans l'enfoncement oriental de la baie, sous l'éperon du cap *Saint-Louis*, la plage des *Lèques* a conservé, ensevelis sous un linceul de sables mouvants, les rudiments d'une ancienne ville qui fut considérable, à en juger par l'importance du peu qui reste. Elle s'appelait *Tauroentum* : le port s'ouvrait au pied des Baumelles, tandis que les maisons étaient groupées à flanc de coteau sous la protection d'une acropole. Dans ces eaux, la flotte de César, commandée par Junius Brutus, anéantit dans un combat sanglant à l'abordage, dont le récit nous a été conservé par Lucain, la flotte de *Tauroentum*, alliée à celle de Marseille, sous les ordres de Nasidius, combattant pour la cause de Pompée. Des fouilles, commencées par le savant

Cl. C. B.

LE PORT DE CASSIS.

abbé Barthelemy en 1755, reprises en 1781 par M. Marin, et renouvelées par M. l'abbé Magloire Giraud, ont ramené au jour ce qui subsiste des principaux monuments de la ville antique : acropole, *agora* (place publique), théâtre, thermes, magasins. Les grandes jarres exhumées n'ont pas moins de 1m,25 de diamètre ; pour les médailles, fragments d'œuvres d'art, assises taillées, débris de toute sorte, on ne les compte plus. Malheureusement ce ne sont là que des débris ; il ne reste des monuments que des substructions. Sur la plage déserte et ensablée, l'ancienne colonie phocéenne n'est plus qu'un souvenir.

Avec les baies de la *Moutte*, de *Bandol*, de *Sanary* (Saint-Nazaire), la côte se découpe de plus en plus jusqu'à l'archipel des *Embiez*, détaché en avant-garde sur le front du cap Sicié.

Bandol est une réduction de La Ciotat : un fortin perché sur son écueil flanqué d'une île rappelle le Bec de l'Aigle et l'île Verte. Mais *Bandol* souffre du voisinage de Toulon : l'exportation des vins de la côte et de la plantureuse contrée du Bausset ne fournit qu'un maigre aliment à son commerce. *Saint-Nazaire*, aussi heureusement situé que Bandol, sur une baie complètement abritée du large par la saillie du cap Sicié et de l'archipel des *Embiez*, n'a pu davantage échapper à l'accaparement du voisinage, surtout depuis que le chemin de fer de Marseille à Toulon draine toute l'activité qui faisait vivre ces petits ports. Par bonheur, la mer est poissonneuse et les pêcheurs ne sont pas rares.



Phot. de M. Maurice.

LA CIOTAT.

La rade du *Brusq*, si complètement abritée par l'archipel des Embiez, comptait parmi les plus sûrs mouillages offerts à la flotte romaine le long des côtes de Provence. C'était l'*Æmines portus*, grève d'un abord facile, avec quelques hangars pour les marchandises, des habitations peut-être, mais en petit nombre ; car les cités antiques, pour échapper aux surprises de la mer, se groupaient d'ordinaire sur quelque éminence voisine, dans une ceinture de remparts.

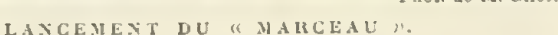
La péninsule de *Six-Fours* semble une véritable place forte naturelle pointée sur le large par l'éperon du cap *Sicié*. Un chemin pavé de dalles par les Romains conduit au sommet. Mais, avant les légionnaires, les Grecs y avaient construit des fortins, Ἕξ Φρουρία, d'où vient probablement le nom de *Six-Fours* : on devrait dire *Six-Forts*. Le moyen âge éleva sur cette hauteur une tour de guet, d'où un fanal, pendant la nuit, la fumée d'un feu de *paille*, pendant le jour, annonçaient la présence au large de navires suspects et prévenaient les attaques des pirates. On se réunissait en toute hâte : les Maures du Fraxinet, entre autres, débarqués sur la plage du Brusq, y furent un jour durement reçus et aussitôt rejetés à la mer.

Il ne reste rien de l'ancienne citadelle grecque, romaine, provençale, sur le morne de *Six-Fours* ; mais le génie militaire a construit, sur cette admirable position stratégique, un fort dont les feux balayent le tour de la presqu'île, du Brusq à Toulon. Dans la crypte de la vieille église de *Six-Fours*, on retrouverait l'exemplaire parfait de ce que furent les sanctuaires chrétiens de la primitive Église : double souterrain rayonnant d'une abside où le siège de l'évêque, un banc circulaire, la cuve baptismale, les parois des couloirs, tout est taillé dans le roc vif. Une église romane, puis une gothique ont successivement enveloppé cette vénérable catacombe.

Dans le cortège d'îlots qui forme l'archipel des *Embiez*, le *grand Rouveau* porte un phare dont les feux croisent ceux du Planier et éclairent l'accès de la rade de Toulon. A la pointe du cap dentelé en scie, cap *Sicié*, par lequel la presqu'île de *Six-Fours* plonge à pic sur la mer, s'élève, au-dessus du vert sombre d'une épaisse futaie de pins, le sanctuaire Notre-Dame-de-la-Garde ou de la *Bonne-Mère*, providence des marins.



Phot. de M. Giletta.



LANCEMENT DU « MARCEAU ».



Phot. de M. Giletta.

LE CUIRASSÉ « VALMY ».

TOULON — HYÈRES

TOULON

Du cap *Sicié* au cap *Bénat*, promontoire occidental de la chaîne des Maures, la côte multiplie comme à plaisir les saillies rocheuses, les écueils, les déchirures et les retraites abritées : aucun cadre ne fut mieux préparé pour l'établissement et la défense de notre premier port de guerre. Deux rades, une *grande* et une *petite*, appuyées sur le bastion avancé du *Cépet*, que le mince pédoncule des *Sablettes* rattache à la péninsule de Six-Fours, conduisent au *port* proprement dit et à la *ville* de **Toulon**. Il y a 13 kilomètres du cap *Sicié* à la pointe de *Carqueiranne*, et de celle-ci au cap *Cépet*, l'ouverture de la *grande rade* dépasse 5 kilomètres. Cette pointe rougeâtre de *Carqueiranne* soutient, à plus de 60 mètres au-dessus du flot, une plate-forme que domine le gros morne vert sombre de la Colle-Noire (302 mètres). A la suite s'enguirlandent, d'est en ouest, plusieurs abris : baie de la *Garonne*, au fond d'herbes et de sable limoneux ; petite *anse Méjan*, dessinée par la pointe abrupte, mais peu saillante de Sainte-Marguerite, et le cap *Brun;* rade des Vignettes en bordure du Mourillon, entre le cap Brun et la petite jetée enracinée à la Grosse Tour qui commande la *petite Rade*. Cette digue s'approche à 500 mètres d'une jetée opposée, celle de la *Vieille*, soudée au front de Saint-Mandrier, dans la presqu'île de Cepet. Malgré l'étroitesse du passage, on voudrait, pour diminuer les risques de le voir forcé par une attaque résolue, le défendre au moyen d'une double digue d'avant-garde tendue entre le cap Cépet et le cap Brun, en arrière d'un brise-lames. Si ce projet se réalisait, la *petite Rade* de *Toulon* pourrait être considérée comme inabordable.

Une fois doublée la digue à double front qui la commande aujourd'hui, on entre dans la *petite Rade :* à gauche, l'enfoncement du *Lazaret;* sur l'autre flanc du promontoire de Tamaris, la grande baie peu profonde de la *Seyne* que coupe un chenal de 6 à 7 mètres de profondeur; enfin, dans la partie est, la *petite Rade* proprement dite, que des dragages incessants maintiennent à 10 mètres de fond, jusqu'à moins de 300 mètres du bord; c'est le bassin d'amarrage des grands navires.

Le *port* est au fond et comprend quatre *darses :* la darse Vieille à l'est, la darse Neuve, la darse de Castigneau, celle de Missiessy à l'ouest; enfin, dans le coin oriental de la rade, le port marchand ou *port de la Rode*. La darse Vieille couvre une superficie de 35 000 mètres carrés, accostée par plus de 500 mètres de quais. Une passe de 50 mètres en ouvre l'entrée : elle s'appelle la *Chaîne Vieille*, parce qu'on la barrait autrefois d'une chaîne. Outre le port de *Rode*, qui lui appartient en propre, la marine marchande occupe encore les deux tiers de la darse Vieille et peut mouiller en bordure, à l'extérieur. Les trois autres bassins appartiennent exclusivement à la marine de guerre. L'*Arsenal* les étreint de ses immenses constructions. Là se pressent, autour des bassins de carénage et des cales couvertes affectées à la construction des plus gros vaisseaux, les forges avec leur marteau-pilon colossal et les engins compliqués qu'exigent l'équipement et l'armement d'un navire de guerre. *Castigneau* détient la grosse chaudronnerie, l'atelier de torpilles, la fonderie, la grande boulangerie de la marine qui, avec ses vingt fours, peut fournir quotidiennement 600 000 rations. De beaux bassins de radoub, le parc aux ancres, l'artillerie de marine, le colombier militaire sont groupés autour du bassin de *Missiessy*, de création récente, qu'une passe ouvre sur la petite rade et le *canal des Subsistances* dans la darse de Castigneau. Trois bassins de radoub dans la darse Neuve, l'arsenal hors les murs, du *Mourillon*, avec des forges, une scierie à vapeur, cinq cales couvertes, de grandes fosses pour la macération du bois de construction : tel est en aperçu l'outillage de notre grand port de guerre. Mais il faut pénétrer dans cette remuante cité de l'Arsenal qu'animent des milliers d'ouvriers : les statues de Mars et de Bellone en défendent la porte monumentale. Vous verrez, en passant, la *salle d'armes*, étincelante de trophées, le *Musée naval*, ses galères en miniature, ses engins modèles, les réductions du *Suffren*, du *Duquesne*, des noms glorieux qui sonnent la victoire.

Toulon est le fief de la marine. Partout, dans les rues, le long des quais, la vareuse du matelot, la casquette de l'officier, se mêlent à une foule vivante, expansive, toute méridionale, qui ferait dans *Toulon* une autre Cannebière, si la place ne manquait. Depuis l'élargissement de l'enceinte par Napoléon III, une ville neuve, régulièrement découpée de belles rues, avec de grands et riches immeubles, s'est bâtie à côté de la vieille cité toulonnaise. Au *boulevard*



Phot. de M. Giletta.

UN TORPILLEUR.


CANNES
ANTIBES
GOLFE DE LA NAPOULE
Golfe Jouan
ILES DE LÉRINS
NICE
MONACO
Villefranche
Beaulieu
MER MÉDITERRANÉE
TOULON
Grande Rade
Hyères
CHAINE DES MAURES
LES MAURETTES
GOLFE DE GIENS
RADE D'HYÈRES
I. DE PORQUEROLLES
Presqu'île de Giens
Echelle commune aux trois cartons 1 : 160.000



Phot. de M. Gilette.

LE CAP BRUN, SUR LA GRANDE RADE DE TOULON.

de Strasbourg, trait d'union des deux villes, s'attachent, au centre, la *place de la Liberté*, ornée de palmiers, l'avenue Vauban, et, dans le rayonnement de la place de Strasbourg, le Jardin botanique, le Jardin de la ville et son Musée-Bibliothèque. A l'autre flanc, l'avenue *Colbert* et le théâtre monumental; enfin, au seuil de l'*Arsenal*, la *place d'Armes*, encadrée d'admirables platanes. Dans le labyrinthe de la vieille ville, les places Victor-Hugo, Puget, Raspail, Louis-Blanc, Gambetta mettent un peu d'air et de lumière : toutes les rues, ou presque toutes, la rue Hoche, celle d'Alger, bordées de beaux magasins, convergent, ainsi que le cours La Fayette, vers le *port*, car là est la vie, surtout au *quai de Cronstadt* où les cafés bruyants, la foule des promeneurs et des partants, les marins qui rejoignent leur bord, les touristes qui s'embarquent, les camelots qui crient, les bateliers empressés, et les bateaux qui sifflent, prennent, sous la lumière crue du Midi, une intensité de vie extraordinaire. De monuments, il n'en est guère, à part l'*Hôtel de ville* appuyé sur les cariatides de Puget, et l'ancienne cathédrale *Sainte-Marie-Majeure*, vénérable édifice du XIe siècle, tant de fois remanié, rebâti, déformé, que le premier édifice est depuis longtemps méconnaissable.

Toulon compte 104 582 habitants. Ce n'était, au temps des Romains et des Grecs (des Phéniciens peut-être), qu'une escale connue surtout pour l'abondance dans ses eaux d'un certain coquillage, le *murex*, dont la sécrétion particulière servait à la production de la pourpre, cette teinture rare et précieuse dont se paraient les chefs de peuples et les chefs d'armée. Aussi les Romains appelaient-ils Toulon : *Telo-Martius*, parce que la pourpre était la couleur de Mars, dieu de la guerre. Cependant, sans être recherché des anciens navigateurs qui n'avaient guère besoin des bassins profonds nécessaires aux mastodontes de la marine moderne, mais accostaient de préférence aux grèves de sables, commodes pour l'atterrissage de leurs petits navires, *Toulon* dut être, au début de notre ère, une cité déjà constituée, puisqu'il y eut de bonne heure (fin du IIIe siècle) un siège épiscopal. Du Ve siècle au milieu du XIIIe, les actes des Conciles nous ont conservé les noms de ses évêques. Les invasions barbares, mais surtout l'établissement des Maures en Provence et leurs incursions continuelles soumirent la ville à de terribles épreuves. Les vicomtes de Marseille, les seigneurs-abbés de Saint-Victor aidèrent la petite cité à réparer ses malheurs; Charles d'Anjou, les comtes de Provence, la reine Jeanne surtout lui accordèrent des franchises. Saint Louis visita *Toulon* avant de s'embarquer pour la première croisade et fit élever plusieurs tours pour sa défense. Mais la menace des Maures tenait la place en de perpétuelles alarmes; du haut du *Faron*, la vigie promenait son regard inquiet sur l'horizon pour signaler les navires suspects et prévenir l'arrivée des pirates. *Toulon* était prédestiné pour la guerre. Louis XII accrut ses défenses et commença la *Grosse Tour*, que termina François Ier. Henri IV lui donna une nouvelle enceinte bastionnée, appuyée de deux forts détachés : Saint-Antoine et Sainte-Catherine, la munit de bonne artillerie, et jeta les assises des deux môles du port. *Richelieu* voulait faire de *Toulon* le Brest de la Méditerranée. Le vrai créateur de notre grand port militaire fut Louis XIV, aidé de *Colbert* et de *Vauban*. Extension de l'enceinte bastionnée, érection de nombreuses batteries et de deux forts, dont l'un, celui de l'Éguillette, devait être considéré par Bonaparte comme la clef de la place; enfin organisation de l'Arsenal : tout se fit comme par enchantement. *Toulon* put se croire intangible : de là Vivonne et Duquesne couraient sus aux Hollandais (1672) et se promenaient en vainqueurs dans la Méditerranée; Tourville y rentrait triomphant (1693), après la défaite de la flotte anglo-hollandaise dans la baie de *Lagos*. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, la place tint vaillamment contre la flotte anglaise et les armées du duc de Savoie, Victor-Amédée, et du prince Eugène qui l'assiégeaient : le patriotisme des habitants, la vigueur du comte de Grignan, gouverneur de Provence, et l'héroïque dévouement de l'évêque Bonnin de Chalucet forcèrent l'ennemi à se retirer (1707).

A l'exemple de Marseille, de Lyon et des grandes villes du Midi, *Toulon* se souleva contre la tyrannie sanglante de la Convention (14 juillet 1793). On sait ce qu'il advint de Lyon. Le général *Carteaux*, après la prise de Marseille, fut dirigé sur *Toulon*. Toutes les familles provençales, entraînées dans le mouvement contre-révolutionnaire, y avaient cherché un refuge. Sous la terreur de la répression inexorable dont on les menaçait, les Toulonnais crurent trouver leur salut en prêtant l'oreille aux promesses fallacieuses de l'amiral anglais *Hood* qui cinglait dans ces parages, en même temps qu'une escadre espagnole aux ordres de l'amiral *Langara*. L'amiral *Trogoff*, commandant de la défense,



Phot. de M. Bougault.

TOULON : CARIATIDES DE PUGET.



Phot. de M. Bougault.

TOULON : TAMARIS, LA CÔTE.

ouvrit la rade et les forts de *Toulon* aux alliés (28 août 1793). Peu après, Carteaux prenait son quartier général à *Ollioules* et préludait aux opérations du siège; il pensait enlever la place d'assaut. Or, parmi les représentants qui suivaient les généraux à la guerre, mouches du coche ou espions à l'occasion, entre Fréron, Barras, Gasparin, se trouvait un Corse, Saliceti. Comme *Bonaparte*, alors simple capitaine d'artillerie, se rendait d'Avignon à Nice pour rallier sa compagnie et passait par *Toulon*, son compatriote le retint (16 septembre) pour remplacer le commandant d'artillerie Dommartin qui venait d'être assez grièvement blessé. Élevé sur place au grade de chef de bataillon, *Bonaparte* devint l'âme du siège. Il voulait enlever le fort avancé de l'Éguillette : du coup la ville tomberait, car les Anglais, pris entre deux feux, devraient, sous peine d'être flambés, évacuer immédiatement le port. Deux batteries sont établies sur les hauteurs de la Seyne. On attaque (22 septembre) : peine perdue. L'ennemi veillait; devinant Bonaparte, il fortifie sa position, élève une redoute à la place occupée depuis par le fort Caire ou fort Napoléon. Les Anglais l'appelaient fort *Mulgrave*, ou, plus fièrement, le croyant imprenable, le *petit Gibraltar*.

Un coup de main ne pouvait suffire contre *Toulon*; il fallut entreprendre un siège en règle. Alors l'artillerie est convoyée de toutes parts; le général La Poype, collègue de Carteaux, qui, sans le prévenir, avait dirigé contre le Faron et le cap Brun deux attaques infructueuses, est envoyé à Lyon pour amener des renforts. *Doppet*, qui venait de prendre cette ville, est investi du commandement en chef à la place de Carteaux, mais presque aussitôt le cède à *Dugommier* (16 novembre). *Bonaparte*, de son côté se multiplie, réorganise l'artillerie, s'impose par son zèle, sa fougue raisonnée, sa clairvoyance qui déroute les prévisions des chefs eux-mêmes et des commissaires. Le voilà devenu l'homme indispensable. Un conseil de guerre se réunit le 25 novembre; l'attaque est résolue comme l'avait demandée le commandant de l'artillerie. Des hauteurs voisines de la Seyne, ses batteries foudroient le fort Mulgrave. La plus exposée d'entre elles, la plus terrible aussi, celle de la Convention, est emportée d'un élan furieux par une sortie du général anglais *O'Hara*. Mais voici Dugommier, Bonaparte, les généraux Garnier et Mouret; la batterie est reprise, l'Anglais prisonnier (30 novembre).

Cependant le *petit Gibraltar* tient toujours. Enfin, après un nouveau conseil de guerre (11 décembre), la canonnade recommence contre le fort Mulgrave, et dans la nuit du 16 au 17, le capitaine Muiron, à la tête d'un bataillon de chasseurs, enlève la redoute d'assaut, avec le vaillant concours de *Dugommier* et de *Bonaparte*. En même temps le général *La Poype* escalade le Faron par le Pas de la Masque et y plante une batterie. Il ne restait aux Anglais qu'à déguerpir, s'ils ne voulaient être anéantis. Le 17, l'amiral anglais, sans prévenir son collègue espagnol commanda la retraite, non sans mettre le feu à l'arsenal, aux chantiers et aux vaisseaux ancrés dans le port ; vingt mille réfugiés, accourus sur les quais, supplient qu'on les arrache à une mort certaine; pas une chaloupe anglaise ne vient à leur secours. Il fallut que l'amiral Langara, ému de tant d'infortune, prit l'initiative de sauver autant de malheureux qu'il put, ce que voyant, l'amiral *Hood*, cédant aux imprécations de ses propres victimes, essaya, mais trop tard, d'en sauver quelques-unes, aux lueurs sinistres de l'incendie qui dévorait nos vaisseaux. Sur cinquante-six navires à l'ancre, dix-huit durent leur salut aux forçats, qui purent circonscrire l'incendie.

La vengeance de la Convention fut cruelle : « Les fusillades sont à l'ordre du jour, » écrivait *Fréron* (26 décembre). On décréta que *Toulon* serait rasé et, que son emplacement s'appellerait *Port-de-la-Montagne;* 10 000 ouvriers maçons furent requis pour cette démolition. Mais le monstrueux décret ne put être exécuté. C'est à *Toulon* que *Bonaparte*, en 1798, organisa son expédition d'Égypte; de là que partit en 1830 l'expédition d'Alger. Louis-Philippe accrut les fortifications de la place, spécialement du côté du Faron; Napoléon III élargit le périmètre de l'enceinte et des forts ; enfin de récents travaux ont couvert les hauteurs, hérissé les saillies littorales de batteries, de redoutes, de forts plongeants.



Phot. de M. Bougault.

TOULON : LE QUAI DU PORT

Un véritable boulevard de feu enveloppe la double rade et les approches de la place, sur environ 56 kilomètres. Dans le rayonnement de la presqu'île du cap Cépet : *fort Saint-Elme* et batterie annexe, *batterie haute du Lazaret*, batteries de la *Piastre*, du *Creux-Saint-Georges*, de la *Carraque*,

fort de la *Croix-des-Signaux* et batteries annexes, batteries du *cap Cépet*, du *Gros-Bau* de Peyras. A la rive opposée, le long de la grande rade, fort de la *Colle-Noire*, qui domine le fortin de *Tamaris* et la batterie de *Carqueiranne*; forts *Sainte-Marguerite*, du *Cap Brun* avec batteries hautes et basses, fort *Lamalgue* à l'est du Mourillon et batterie de la *Coupe-Lamalgue*. Sur la *petite rade*, fort *Napoléon* et batterie annexe, sur la hauteur, batterie de l'*Éguillette*, en avant-garde; fort *Malbousquet*, aujourd'hui sans valeur. Le pivot de la défense est, en arrière, la montagne-citadelle du *Faron*, dont les feux plongent sur la ville: redoute du *fort Faron*, relié par la batterie de la *Crémaillère* au *fort de la Croix-Faron*, placé au dessus, à 530 mètres d'altitude et bordé d'escarpements à pic de plus de 100 mètres; batteries du *Pas-de-la-Masque* et de la *tour Beaumont*, caserne *retranchée* du Faron; à l'ouest, le retranchement du *Pas-Leydet*, la *tour d'Hubac*, le fort *Saint-Antoine*; enfin, au sud et par 80 mètres d'altitude, le fort d'*Artigues* et le fort *Sainte-Catherine*, à 500 mètres seulement de l'enceinte.

Afin d'échapper à la longue portée des grosses pièces de marine et éloigner l'attaque, on a couvert de feux tous les monts voisins: fort du *Coudon* (702 mètres), avec l'ouvrage du *Bau-Pointu* et deux batteries annexes; au nord-ouest, les ouvrages du *Mont-Caume*, sur un étroit plateau situé à 795 mètres d'altitude. A 6 kilomètres ouest-nord-ouest du mont Caume et 9 kilomètres de Toulon, les ouvrages du *Gros-Cerveau* commandent les gorges d'Ollioules, la voie ferrée de Marseille-Toulon et lient leurs feux à ceux de la presqu'île du cap Sicié que défend le fort des *Six-Fours*, admirable position stratégique qui tient sous ses canons la baie de Sanary, les caps Sicié et Cépet, la grande rade de Toulon et la Seyne.

Toulon est une ville de guerre: les voyageurs ne font qu'y passer, à tort peut-être, car c'est le point de départ de belles excursions vers: *Tamaris* et la plage des *Sablettes*; la *Seyne* et ses puissantes installations métallurgiques; la vallée de *Dardennes* et son vieux pont; la source de la *Foux*; *Ollioules* et ses gorges pittoresques; *Évenos* et son vieux château juché sur un piton volcanique; les grès de *Sainte-Anne*, découpés comme une ruche colossale; le ravin sauvage du *Destéou*; la jolie vallée du *Beausset*, le belvédère de *Six-Fours*. Vers l'est: esplanade du bois de *Sainte-Marguerite*, *Carqueiranne* et sa plage, vestiges gallo-romains de *Pomponiana*, *Hyères* au milieu de jardins embaumés; le *Faron* et le *Coudon*, soulevés au dessus de la ville, et, tout là-bas, en remontant la coulée fleurie que rafraîchit le *Gapeau*, les ruines romantiques de la vieille *Chartreuse de Montrieux* (XIIe siècle), au milieu de sources vives et dans le recueillement des grands bois; enfin, les dolomies de *Valbelle*, aux formes titanesques, qui couvrent près de 30 hectares. Voilà ce que l'on devrait voir dans le rayonnement de *Toulon*.



Phot. de M. Maurice.

CUIRASSÉ RUSSE, A TOULON.

Phot. de M. Giletta.

HYÈRES : VUE PRISE DU CHEMIN DE L'ERMITAGE.

HYÈRES

La presqu'île de *Cépet*, qui garde les approches de la grande rade de Toulon, et la presqu'île de *Giens*, recourbée sur le golfe de ce nom, sont sœurs par la nature granitique de leurs roches et par leur liaison récente à la terre. Entre ces deux musoirs opposés, la grande Rade toulonnaise et le golfe de Giens ne forment qu'une même nappe, accidentée seulement en son milieu par la proéminence de *Carqueiranne*.

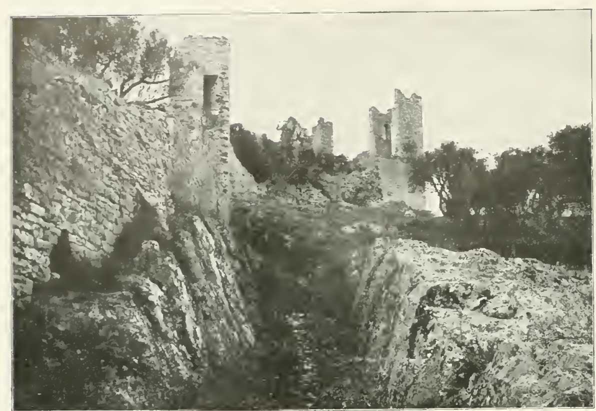
Avant que n'eût été liée à la rive l'ancienne île de *Giens*, aucun obstacle ne séparait ce golfe de la rade d'**Hyères**, et par là celle-ci se trouvait le complément naturel de la rade de Toulon. Un isthme a surgi entre les deux par le lent travail de la mer, qui, à force d'ébranler les promontoires saillants, en a démantelé les assises, arraché les blocs, brisé les pierres et roulé les miettes en longues flèches de sable. Ainsi la *presqu'île de Cépet*, par la plage des Sablettes, et sa sœur, la *presqu'île de Giens*, par une double traînée sablonneuse, ont été tirées de leur isolement.

Pour *Giens*, la soudure est loin d'être complète et ne se fera jamais si l'on maintient en communication avec la mer, par un *grau* de sortie, l'étang intérieur des *Pesquiers* et les salines à demi noyées qui l'accompa-



Phot. de M. Giletta.

HYÈRES : RUE PARADIS.



Phot. de M. Giletta.

HYÈRES : RUINES DU VIEUX CHATEAU.

gnent du côté de la terre. Des deux flèches sablonneuses qui l'encadrent, l'une à l'ouest, très basse, n'a pas, en certains points, plus de 20 mètres de large; l'autre, à l'est, se profile, plus ferme, jusqu'au surgissement de l'ancienne île. La largeur moyenne de l'isthme est de 200 mètres; maintes barques y sont venues faire naufrage; les souvenirs de pillages qui s'attachent à cette langue de sable l'ont fait nommer *terre d'Acapte* (de rapine). Quelques vallons de la presqu'île de *Giens* offrent des sites ravissants : sa longue échine mesure 7 kilomètres sur 1 de large en moyenne.

Entre les *îles d'Hyères*, épaves du massif des Maures flottant sur les eaux, les presqu'îles de *Giens* et de *Cépet*, les hauts reliefs de *Carqueiranne* et de *Fenouillet*, il y a une étroite parenté de fortune et d'origine. Carqueiranne, *Fenouillet* (203 mètres), point culminant des *Maurettes*, furent aussi des îles, avant que ne fussent comblés les intervalles de séparation par les alluvions du *Gapeau*. Ce torrent, descendu de la Sainte-Baume, débouchait à l'ouest, au sortir d'un étroit défilé, par la plaine basse et pierreuse d'une sorte de *Crau* intérieure, dont le nom subsiste pour témoigner de l'état précédent. Toutes les eaux dévalées du Coudon, du Fenouillet, de Carqueiranne se donnaient rendez-vous dans cette coupe naturelle qui se perd au-dessous du village de la Garde, dans le bassin de la grande rade de Toulon : l'*Eygoutier*, qui draine cette dépression, devait être un ancien bras du Gapeau; il sourd presque au rebord du torrent, à son débouché des montagnes, et prolonge sa direction première. Pour le *Gapeau*, à force de rouler sables et cailloux, il s'est lui-même barré la route du sud et a pris la direction de l'est, que nous lui voyons suivre aujourd'hui. Ses alluvions s'étalent maintenant aux bords de la rade d'Hyères : elles y ont développé une plage circulaire, dite *plage du Ceinturon*, entre les cuvettes de Vieux-Salins, de Salins-Neuf et en bordure de l'étang des Pesquiers, sur le front marécageux où vient se perdre le ruisseau du Roubaud.

A 4 kilomètres de la mer, la ville d'**Hyères** groupe les tuiles brunes de son vieux quartier et les toits clairs de la ville nouvelle aux flancs du tertre où se greffent les remparts de son château démantelé. Un mur de séparation divisait l'ancienne ville en deux groupes fortifiés. L'union se fit plus tard; la grande avenue Alphonse-Denis, ouverte sur le front des deux villes, les a réunies. A droite, au seuil du logis de l'ancien maire *Denis*, aujourd'hui Musée ouvert sur les délicieuses frondaisons du Jardin public, la place de la Rade conduit à l'esplanade plantée de la place de la République, où parade l'effigie de Charles d'Anjou, non loin de l'église *Saint-Louis*, vénérable édifice du XIIe siècle, entièrement réparé au cours du siècle dernier (chapelle du XVe siècle, vitraux de Maréchal). La *place Massillon* groupe, au cœur du quartier commerçant, le marché, la poissonnerie, dont les colonnes de fonte voisinent avec l'Hôtel de ville, logé dans une ancienne chapelle des Templiers, de curieuse architecture romane. On montre, rue Rabaton, l'humble demeure où naquit l'un des plus illustres enfants d'Hyères, le doux et pathétique *Massillon*.

Puis ce sont des rues tortueuses et montantes vers l'esplanade Saint-Paul, ouverte au grand soleil. Un escalier conduit, sous l'arête d'une poterne qui flanque sa poivrière en encorbellement, à l'église *Saint-Paul*, édifice irrégulier dont les parties les plus anciennes viennent du XIIe siècle. Enfin, troisième étape, l'on grimpe par des rues en escalier, des échelles de pavés pointus, entre des pignons d'un autre âge jusqu'au *Chastel d'Hyères*, citadelle éventrée qu'accaparent les vignobles et les jardins d'une propriété privée. Saint Louis s'y reposa, au retour de la croisade d'Égypte (juillet 1254); Charles d'Anjou en fut l'hôte; plus tard, le roi René, dont la bonté survit dans le souvenir des habitants. En ce nid d'aigle, d'où la vue plane sur l'admirable panorama de la mer éblouissante et des îles, François Ier décida la construction d'une forteresse à Porquerolles, contre les Barbaresques, et créa le *Marquisat des Iles d'or*. Il n'eût tenu qu'à lui de voir



Cl. C. B.

LE GAPEAU AUX ENVIRONS D'HYÈRES.



Phot. de M. Giletta.

PLAGE DE CARQUEIRANNE.



Phot. de M. Giletta.

HYÈRES : AVENUE VICTORIA.

…hevaliers de Rhodes, ces pionniers de la chrétienté, transporter… leur quartier général et poursuivre, contre les pirates qui infes…ent la Méditerranée, la lutte qu'ils menaient glorieusement depuis …s siècles contre l'Islam, aux avant-postes de l'Orient. Fut-ce im…évoyance, dédain peut-être, appréhensions obscures? On laissa …s chevaliers s'établir à Malte et la côte de Provence continua d'être …festée par les corsaires d'Afrique.

Henri IV commença la démolition du château d'*Hyères;* Louis XIV …acheva. La ville conserva, au nord, des remparts des XIIe et XIIIe siè…es, flanqués d'une dizaine de tours presque intactes. La séduction …'exerce le climat d'*Hyères*, l'incroyable fécondité de son terroir, …at de la lumière, le pittoresque des sites qui l'enveloppent y …tirent une nombreuse clientèle : des palais-hôtels, des villas, sur…ssent de tous côtés pour les recevoir. Deux quartiers neufs pro…ngent l'avenue Alphonse-Denis : vers l'ouest, par l'avenue des …s d'or; au nord-est, le long et sinueux boulevard d'Orient. Ne …ittez pas *Hyères* sans aller visiter ses jardins, où s'épanouissent …l'envi, entre les haies de rosiers du Bengale, la flore et les végé…ux des tropiques; le cocotier du Brésil, le goyavier des Antilles …mûrissent leurs fruits à côté de l'olive, de la figue, du raisin. …oranger couvrait 100 hectares de ses 200 000 pieds, avant que …s gelées hivernales de 1754-1755-1757 n'en eussent consommé …ruine. C'est qu'en effet, malgré la constante douceur de son …imat, et pour bien abritée qu'elle soit, la campagne d'*Hyères* …échappe pas complètement aux subites incursions du mistral …r la coulée du Gapeau. Le palmier a remplacé l'oranger : il …'épanouit ici avec une vigueur incroyable; le boulevard hyérois …s *Palmiers* fait penser aux fu…euses poussées de Bordighera. A …té du palmier, l'eucalyptus, aux …res senteurs qui purifient l'air des …asmes exhalés par les lagunes …et unes, monte en fusée rapide …entre les tamaris, les grenadiers, …s myrthes et le cactus aux ra…ettes pointues (21 340 habitants).

La campagne d'*Hyères* est l'Eldo…do du maraîcher; les plates-…ndes de légumes le disputent aux …amps de fleurs et de plantes aro…atiques. Les pépinières d'*Hyères*, …n Jardin d'acclimatation sont jus…ment célèbres : on goûtera moins …s abords de la plage, encore mal …sainie, et les grandes étendues …loussantes de Vieux-Salins et de …lins-Neufs, qui produisent en an…e moyenne 10 000 tonnes de sel.

La **rade d'Hyères**, complément …aturel de celle de Toulon, sert aux …ercices de la flotte, pour laquelle …nt été aménagées les approches de …eux-Salins. De la presqu'île de …ens (ouest), au cap Bénat (est), entre la côte du Var et le cercle des îles d'*Hyères*, s'étend une magnifique vasque liquide ayant la forme d'une ellipse dont le grand axe mesure près de 18 kilomètres. C'est un mouillage très sûr, en partie abrité du nord, contre les vents de terre, par les contreforts de la chaîne des Maures, et par les îles, au sud, contre les rafales du large : les fonds vaseux d'herbes offrent partout une excellente tenue pour une épaisseur de 10 à 30 mètres d'eau. De bons abris, en eau profonde et tranquille, s'incrustent entre les découpures de la côte orientale et les îlots riverains. Les pointes de la Galère, de la Tripe et du cap Blanc hérissent l'extrême saillie méridionale des Maures, avec le cap *Bénat*, dont le haut sémaphore annonce l'entrée du grand bassin d'*Hyères*.

Au sud, la clôture de la rade est faite par les fragments symétriques des **îles d'Hyères.** Ici s'échelonnent, reliées par l'intermédiaire du Grand-Ribaud à la presqu'île de Giens, les grandes îles de *Porquerolles*, la principale; *Port-Cros*, la plus haute, et son satellite, l'île de *Bagueau;* enfin, l'île du *Levant*, la plus allongée.

Ce sont les *Stœchades* des anciens. Du moins, Pline, qui commandait la flotte de Misène et connaissait son métier, les désigne ainsi. Il y en a trois, dit-il : la première ou *Protê* (πρώτη) [Porquerolles], la seconde ou *Mésé* (μέση), c'est-à-dire au milieu (Port-Cros); enfin, la troisième, qui est celle du Levant, *Hypœa*, ou inférieure (ὑπό, sous). Mais, d'autre part, les îles de Marseille (*Iturium, Phœnice, Phila, Pomègues, Ratonneau, If*) sont aussi désignées par les géographes et les historiens anciens sous le nom de Stœchades. Sans doute faut-il entendre par là les *petites Stœchades*, tandis qu'aux îles d'*Hyères* appartient essentiellement ce nom. *Stœchades*, en effet, veut dire rangées. Ainsi, les Grecs désignaient d'après leur apparence : les Cyclades, parce qu'elles étaient disposées en cercle (κύκλος); les Sporades,



Phot. de M. Giletta.

MANŒUVRE DE DÉBARQUEMENT.



Cl. C. B.

PRESQU'ILE DE GIENS ET SALINS D'HYÈRES.

essaimées comme une poussière (σπόρος, semence). De même nous disons : la *Micronésie* (petites îles) ; la *Polynésie* (nombreuses îles). Ces émergences rocheuses, qui rangent de près les dentelures de la côte provençale, comptaient toutes, aux yeux des anciens, pour des *Stœchades ;* mais plusieurs groupes et, en premier lieu, celui des *îles d'Hyères*, retenaient ce nom.

Les îles d'*Hyères* forment une chaîne de 31 kilomètres; mais elle n'est pas infranchissable. Des passes ouvrent entre les îles et les écueils l'accès de la rade intérieure : *petite Passe*, ou passe de l'ouest, entre l'île du Grand-Ribaud et le petit Langoustier, avant-garde de Porquerolles (en arrière des écueils balisés de la Jeune-Garde) ; *grande Passe*, ou passe du sud, entre Porquerolles et les îles jumelles de Bagneau et Port-Cros (près de 9 kilomètres de large) ; *passe de Bagneau*, entre cette île et Port-Cros, qui débouche sur une excellente rade abritée ; *passe des Grottes*, entre Port-Cros et l'île du Levant; enfin grande *passe de l'Est*, qui étale une magnifique avenue d'eau, véritable bras de mer, entre Port-Cros et le cap Bénat.

Les navires trouvent, en cas d'alerte, un refuge à l'extrémité de la presqu'île de Giens, dans la rade du *Pradeau*, entre le promontoire de la Tour-Fondue et le cap de l'Estérel, et, sur le revers, dans l'hémicycle intérieur que protège la pointe de la *Badine*. La rade de *Port-Cros* constitue encore un excellent abri, le meilleur peut-être qui soit, de Toulon à Saint-Tropez, car l'île s'incline au nord et tourne ses escarpements du côté du large. Il en est de même pour ses voisines insulaires. *Porquerolles* culmine à 146 mètres d'altitude; longueur : 7 kilomètres 1/2 sur plus de 2 kilomètres de largeur. *Bagneau* ne monte qu'à 51 mètres : elle a moins de 2 kilomètres du nord au sud. *Port-Cros*, très massive, longue de 4 kilomètres 1/2, large de 2 kilomètres, érige sa dorsale méridionale à 207 mètres au-dessus du flot; elle projette au sud en brise-lames l'îlot de la *Gabinière*. L'île du *Levant* (altitude 129 mètres), longue de 8 kilomètres, large de 1200 mètres, en moyenne, détache aussi vers l'est un écueil d'avant-garde, l'*Esquillade*, et se hérisse de pointes : Maupertuis, le Titan, l'Areste, au sud ; au nord, cap de *Calerousse*, pointe et escale d'*Avis* (ancien pénitencier).

Pour une superficie totale de 2600 hectares, dont 1254 à *Porquerolles*, l'archipel n'a pas un millier d'habitants. Comment ces îles à peu près désertes ont-elles mérité d'être appelées « les Iles d'or »? L'appellation est récente, de la Renaissance tout au plus. Peut-être les champs d'orangers qui peuplaient la côte d'Hyères évoquèrent-ils à l'imagination des poètes les fameux jardins d'Armide aux fruits d'or des îles Fortunées? Ces îles sont boisées de pins et de chênes. A *Porquerolles*, la plus visitée, les porcs sauvages ou sangliers sont remplacés par des lapins. Il faut suivre le rebord intérieur de l'île avec les sentiers qui longent le rivage, par Alicastre, jusqu'au belvédère du cap des Mèdes, pénétrer sous le couvert des pins d'Alep, au milieu des lauriers et des cistes sauvages, agreste maquis qu'embaument la lavande et l'arbousier, et qu'égayent les bouquets de bruyères roses et les ajoncs piqués de gouttes d'or. Dans cette solitude, des moines de Lérins vécurent plusieurs siècles.

Port-Cros, propriété particulière, cultive les primeurs : artichauts, pommes de terre, salades, grâce à des sources nombreuses et abondantes qui ne tarissent pas.

L'île du *Levant*, propriété de l'État, n'a d'autres habitants que les gardiens du phare et du sémaphore; elle est riche en minéraux : grenats, tourmalines, etc.



Cl. C. B.

PORQUEROLLES : POINTE DES MÈDES.

LES MAURES ET L'ESTÉREL

LES MAURES

La chaîne et la côte des **Maures** s'étend... de la plaine d'*Hyères*, ...ation du Gapeau, à celle de *Fréjus*, formée par les alluvions de l'Ar...ns. Au sud, la mer; au nord, la vallée de l'Argens et de l'Aille, son ...uent, complétée par le cours opposé du Réal-Martin, tributaire du



Phot. de M. Giletta.

PÊCHEURS SUR LA GRÈVE.

...peau, lui forment une circonvallation continue, nouée au pied de ...tre-Dame-des-Anges, sommet culminant du massif (779 mètres). ...st un domaine absolument distinct par la nature des roches pri...tives qui le composent et par son relief qui émerge des terrasses ...lcaires moulées au flanc des grandes Alpes de Provence. L'îlot ...imitif du Var, comme les géologues appellent le massif des *Maures*, ...mprend à l'est une grande masse de roches *cristallines :* gneiss ...ectés de filons granulitiques, micaschistes entremêlés de cou...es comprenant des grenats, de la staurotide... Sur cette assise ...pose, à l'ouest, une traînée de phyllades sédimentaires, dont la ...ure se profile de la Sauvette au cap Bénat et partage, au sud, ...rt-Cros en deux parties inégales, de sorte que les deux tiers ...cette île, avec celle du Levant tout entière, se rattachent à la for...ation cristalline et le reste de l'archipel aux phyllades. Il y a donc ...alogie complète de formation entre les îles d'Hyères et le massif ...s *Maures*. Si l'on admet, avec M. G. Fabre, qu'à l'aurore de l'âge ...tiaire, alors que surgissait la chaîne des Pyré...es, une puissante masse de roches cristallines, ...partie effondrée, existait entre la Provence ...la Sardaigne, la Corse et les Maures avec leurs ...tellites insulaires en seraient les débris visibles. ...granite entre pour une part considérable dans ...squelette des *Maures;* l'espace qu'il occupe à ...st, des abords de Grimaud à la vallée de l'Argens, ...rme une zone de 20 kilomètres sur 3; çà et là se ...anifestent des îlots porphyriques, des basaltes ...calisés aux environs de Saint-Tropez et de Co...lin, des serpentines près de Cavalaire, dans la ...llée de la Verne et la région de la Garde-Freinet; ...fin, un affleurement de terrain houiller tra...rse la crête, du Plan de la Tour à la vallée ...Collobrier. De nombreux filons métallifères ...issèment à travers les schistes du massif: fer ...giste avec grenats aux environs de Collobrières, ...lène et blende (minerai de plomb et de zinc) en ...usieurs gîtes exploités. Si le massif des *Maures* avait été troublé et comme tordu, à l'époque ...cène, par les grands mouvements orogéniques ...i comprimèrent l'ossature de la région proven...le, le **relief** engendré par ses assises primitives ...gulièrement disposées offrirait un développe...ent peu compliqué. Mais, dans l'effort de la ...mpression venue du sud, quatre longues rides ...illantes, séparées par trois dépressions, se sont ...perposées, et, comme une vague pousse l'autre, ...evauchent d'ouest en est le massif tout entier.

Ce sont comme autant de gradins montant vers la ligne de faîte qui constitue la dorsale des *Maures*, au-dessus de l'Argens, au front des terrasses de soutènement des grandes Alpes, les pré-Alpes calcaires.

Au premier plan, les *îles d'Hyères* constituent le premier degré du relief, en partie seulement émergé. Le second degré s'enguirlande au littoral, entre le cap Bénat et le cap de Saint-Tropez, sur une longueur de 40 kilomètres, avec les hauteurs du *Dom de Bormes* (452 mètres), des *Pradels* (524 mètres), de *Premier* (399 mètres) et de *Pallas*



Phot. de M. Giletta.

UN EUCALYPTUS.

325 mètres). A la ride soulevée entre le rivage et la crête faîtière appartiennent: le *Castellas* (342 mètres) au sud-est de Pierrefeu, l'*Obbède* (469 mètres), le *Boucicaut* (640 mètres), la *Verne* (629 mètres), la *Pertuade* (440 mètres). Enfin la dorsale de faîte se révèle par la montagne de *Notre-Dame-des-Anges* (779 mètres), le *pic de la Sauvette* d'altitude égale, la *Valpayette* (667 mètres) et les *Roches-Blanches* (638 mètres); à l'ouest et au sud du *Fraxinet* (548 mètres) qui domine la Garde-Freinet, la *Colle-Dure* à l'est (538 mètres), le *Pey-Gros* (528 mètres) au seuil du col de Gratteloup, le *Saint-Martin* (521 mètres); enfin les crêtes de *Roquebrune* (371 mètres), qui plongent en gradins sur le cours inférieur



Cl. C. B.

LES ILES D'OR, VUES DE GIENS.



Phot. de M. Giletta.

PINS PARASOLS.

de l'Argens. Ainsi le relief monte du sud au nord et s'abaisse de l'ouest à l'est. Les rides montagneuses qui, vues des hautes terrasses subalpines, semblent des moutonnements sans importance, ne sont que les humbles restes, les racines usées de montagnes qui, à l'époque de leur surgissement, devaient atteindre 2000 mètres et peut-être davantage. Les *Maures*, comme la péninsule d'Armorique et comme l'Ardenne, n'ont conservé que les substructions d'anciens édifices ébranlés par l'évolution de l'écorce terrestre, décousus et, finalement, arasés par les agents atmosphériques.

Mais, pour être devenues plus humaines, ces montagnes n'en ont pas moins conservé une beauté particulière qu'elles doivent à leur nature et au ciel qui les échauffe et les éclaire. La **forêt**, dans les *Maures*, règne en souveraine : elle couvre les sommets dont elle emprunte les contours gracieux, ne laissant à la culture que les plaines, les vallées et les coteaux proches des villages. Partout ailleurs, au-dessus des roches grises ou roses, pailletées de mica, qui étincellent au soleil et dont les miettes dispersées sur les sentiers de la montagne semblent de la poudre d'or ou d'argent semée sous les pieds, un sombre [illegible] de verdure moutonne sur l'horizon, du vert sombre des pins, qui couvrent en bataillon serré les deux tiers du sol, au vert plus lumineux des chênes-lièges, à [illegible] du châtaignier. Celui-ci recherche les pentes humides du versant nord, les vallons [illegible] des [illegible] de [illegible]; le chêne-liège, plus frileux, se plaît davantage aux versants que chauffe le soleil du Midi; c'est la richesse des *Maures*, il occupe le quart de la superficie forestière, environ 2000 hectares, et son domaine [illegible] [illegible] ses produits [illegible] précieux, si l'on met [illegible] aux développements [illegible] revenu. Vers dix ans



Phot. de M. Giletta

AGAVES.

lorsque le chêne-liège atteint 0m, de circonférence, à un mètre de terre, on soulève sa première écorce par sections réduites, afin qu'il n'a point trop à souffrir de la privation de son épiderme; cette opération s'appelle le *démasclage*. Après un laps de temps, variable suivant la nature du terrain, en moyenne au bout de dix ans, l'écorce nouvelle est enlevée et livrée à l'industrie. On en fait des bouchons : Collobrières et la Garde-Freinet s'y emploient très activement, mais de nombreux villages exercent la même industrie, soit avec les produits indigènes, soit pour les lièges importés de Corse et d'Algérie. L'exportation atteint une valeur de plusieurs millions. Les résidus eux-mêmes, réduits en poudre et soumis à une forte pression, servent à fabriquer des tapis de pied. Ou encore, agglutinés avec un mélange de sable, forment des briques utilisées par la marine.

Les forêts de pins, exploitées d'autre part, fournissent un important appoint aux boisements des galeries de mines, alimentent des scieries, menuiseries, etc. Le *pin d'Alep* décèle la région des phyllades, qu'il aime; le *pin maritime*, celle des schistes cristallins; le sol et l'arbre sont solidaires, on les reconnaît l'un par l'autre. Quant aux *pins parasols*, ils arborent leur panache, de préférence, le long du littoral. Cette accumulation de résineux dans la haute région des *Maures* offre aux incendies une amorce toujours prête, sous un ciel de feu : des centaines d'hectares sont parfois dévorés en quelques heures, malgré la surveillance incessante des brigades mobiles de forestiers toujours au guet, jour et nuit. L'État possède deux forêts dans la région des *Maures* : celle de *Notre-Dame-des-Anges* (244 hectares) et celle du *Dom-de-Bormes* (1946 hectares) aux agrestes sous-bois. Quelle exubérance, avec le printemps! L'arbousier, la bruyère blanche, un grand ciste aux effluves pénétrants, le cytise épineux, se mêlent en d'inextricables maquis; dans les clairières, l'orchidée et l'asphodèle piquent leurs vives couleurs; la *Lavandula stœchas*, que viennent butiner les abeilles, exhale son étrange parfum; sous les hautes ramures, à la lisière des massifs, de grandes fougères épanouissent leur palmes vertes aux t[illegible] clairs; enfin, le long de c[illegible] mins pailletés de mica, ou s[illegible] pendus aux aspérités, l'aga[illegible] le figuier de Barbarie se mu[illegible] plient comme à plaisir. A c[illegible] végétation toute spontan[illegible] ajoutez l'oranger, le grenad[illegible] le citronnier, les mimosas [illegible] arborent leurs plumets o[illegible] rants, les lauriers-roses géa[illegible] l'eucalyptus, le palmier qui [illegible] rit ses fruits dans les co[illegible] abrités; cette région des *Mau*[illegible] au creux des vallons défen[illegible] contre l'âpre bise du nord, [illegible] bords des criques de sable [illegible] que le soleil échauffe et la b[illegible] rafraîchit, dut paraître à [illegible] hôtes africains le paradis de [illegible] patrie retrouvée : même c[illegible] mêmes eaux, même terre p[illegible] digne. On l'appelle justem[illegible] « une Provence dans une [illegible] tre ». Ce qui, en effet, carac[illegible] rise la *Provence* : ces colli[illegible] calcaires, arides et chauves à [illegible] tons crus, à l'éclat aveugla[illegible]

qui s'élèvent en gradins comme d'immenses escaliers, avec leurs oliviers et leurs vignobles, de Vintimille à Toulon et de Cannes à Menton, cessent à l'approche des Maures. Ici rien de semblable, plus de murs en pierres sèches; rien n'agite l'harmonie du paysage; rien ne heurte le regard, de la base au sommet des montagnes, car, si les reliefs sont puissants, les angles s'arrondissent, et, bien que le coloris général soit très chaud, l'exubérante végétation forestière atténue le trop vif éclat de la lumière provençale : tout est agreste, primitif, et la nature seule est l'auteur de cet ouvrage admirable.

Front de mer. — Le massif des Maures oppose un front convexe à la lame du flot. Aussi, comme il arrive pour sa sœur armoricaine, la côte est-elle ourlée de dentelures sans nombre, de promontoires aigus, entre lesquels s'évasent de grands bassins, des anses modestes, des criques dormantes, frangées de bois abruptes ou de conques de sable fin. Trois baies principales échancrent les remparts des *Maures* : *Bormes*, *Cavalaire*, *Saint-Tropez*, les deux premières face au large, l'autre en retrait, seuil ouvert au cœur même du massif. C'étaient trois stations maritimes de la côte romaine : *Alconis* (Bormes), *Heraclea Caccabaria* (Cavalaire), le *sinus Sambracitanus* (golfe de Saint-Tropez). Des fragments de poteries, des substructions informes, voilà ce que l'on trouve à la place de l'antique Alconis, envasée par les alluvions de deux modestes ruisseaux.

Le Lavandou, sa jolie plage, ouvrent le littoral sur l'étendue de la mer, conque de turquoise sertie dans l'émeraude des bois qui couronnent la péninsule du cap Benat et l'horizon de **Bormes**, à la fois nouvelle ville percée de larges rues et vieille cité aux ruelles montantes, tortueuses, barrées de poternes contre les pirates, qui s'est éloignée de la mer, presque au seuil de la forêt. De là monte, à travers bois, par le détour de la Môle, le chemin de la *Chartreuse de la Verne*, silencieuse et poétique retraite où, du XII[e] siècle à la Révolution, vécurent les religieux de saint Bruno. Les bâtiments que le vandalisme des hommes n'a pas ruinés servent à une exploitation agricole; le reste se défend mal sous les enveloppements du lierre, des lianes sauvages, des plantes aromatiques, vrai manteau avant-coureur de la forêt où chênes verts, chênes-lièges, châtaigniers, vétérans contemporains de l'abbaye, les uns robustes encore, se montrent prodigues, les autres pliant sous le faix des ans, décapités, croulants, ajoutent à la mélancolie de la Chartreuse délabrée.


Phot. de M. Giletta.

SOUS-BOIS D'OLIVIERS.

Cavalaire est la retraite rêvée, dans un site idéal; la coupe de son petit golfe s'arrondit dans un hémicycle de hautes collines. « De superbes pins parasols ombragent la plage de sable fin où vient mourir doucement une mer que le vent du sud peut seul agiter. Jamais le terrible mistral n'a secoué les fruits d'or qui surchargent les orangers. Aussi le palmier, l'aloès, le laurier-rose, le figuier croissent-ils avec une étonnante vigueur; les bois touffus qui emplissent les vallons poussent librement dans un magnifique désordre de forêt vierge. » (G. Barroil.)

Cavalaire fut, à l'égal de Bormes, une station fréquentée dès la plus haute antiquité : dans cette baie ouverte en courbe gracieuse


Phot. de M. Giletta.

ALLÉE DE PALMIERS.


Phot. de M. Giletta.

AVENUE D'EUCALYPTUS.

du cap Lardier à la pointe de Cavalaire, les galères romaines trouvaient un refuge. Il ne reste rien de l'établissement antique, hormis des fragments variés de poteries, de tuyaux de plomb et l'amorce d'une jetée dont l'arc formait le port.

Le **golfe de Saint-Tropez** (golfe de Sambracie), vaste nappe de 4 kilomètres, enfoncé de 8 kilomètres à peu près dans les terres, offrirait aux navires un mouillage excellent, s'il n'était ouvert à la houle du large et au souffle du mistral. Plusieurs fois dévastée par les Sarrasins, rebâtie après leur expulsion définitive, mo rfondue encore dans la lutte du duc d'Anjou contre les Duras, repeuplée par une colonie génoise (1470) venue à l'instigation du bon roi René, la ville fit tête héroïquement contre des galères espagnoles qui manœuvraient pour s'en emparer (15 juin 1637). Chaque année, des fêtes bruyantes commémorent cet exploit, et le patron de la ville, *saint Tropez*, est associé à cette manifestation populaire. S'il aime le bruit, ses fidèles ne l'en privent guère. Ce ne sont, à la grande procession organisée en son honneur, que feux de salve, décharges de tromblons, coups isolés vers le ciel ou contre terre, cependant que des fanfares variées déchirent de leurs cuivres le bruit assourdissant de la fusillade et déploient leurs bannières sur l'ondoiement des panaches et des costumes du « capitaine de ville » et de son brillant état-major (3704 habitants).

Il y a deux villes dans *Saint-Tropez* : la neuve, qui gagne vers l'ouest, autour de la darse, avec de belles percées et un quai-promenade; l'autre, aux rues montantes vers la citadelle, quartier des pêcheurs et des marins, qui possède plus d'un coin pittoresque aimé des peintres et des artistes. La darse, profonde de 4 à 5 mètres, ne reçoit guère que des caboteurs; une jetée de 300 mètres, éclairée d'un phare, garde le port contre le large. Il y a ici un poste de [illegible] d'hydrographie. La promenade ombreuse des *Lices* conduit, sous le couvert des platanes, à la route de *Cogolin*, [illegible] bâtie au confluent de la Môle et de la [illegible], dont [illegible] Vendômet, *G*[illegible] se dresse comme une vigie [illegible], du haut d'un tertre de 200 mètres : ses ruelles, son [illegible] rappellent un temps d'alarmes et de sanglantes surprises. C'est [illegible] *Ramatuelle*, adossé au point culminant de la péninsule qui bastionne les approches de Saint-Tropez, l'un des villages les plus caractéristiques de la région d[e] *Maures*. Au pied même des montagnes où les Sarrasins avaient étab[li] leur repaire, un étrange village rappelle leur ruine : c'est un avalanche de toits accrochés au monticule isolé que couronnent l[es] pans de mur et le donjon démantelé du château de *Grimaud*. *Gib*[e]*lin Grimaldi*, le vaillant G[é]nois qui mit son épée [au] service de Guillaume I[er] [de] Provence, contre les m[é]créants, reçut ce fief po[ur] prix de sa bravoure, et [le] golfe de *Saint-Tropez*, d[é]signé par les anciens sous [le] nom de baie de *Sambrac*[ie], prit le nom de l'un de s[es] libérateurs : ce fut le gol[fe] de *Grimaud*.



Phot. de M. Giletta.

PIN DE BERTHAUD.



Phot. de M. Giletta

PORT ET VILLE DE SAINT TROPEZ.

Les **Sarrasins** venaie[nt] d'Afrique : la côte provenç[ale] offrait à leurs légers esqu[ifs] des retraites sûres d'où ils po[u]vaient guetter une proie [et] fondre à l'improviste sur l[es] villages ou les passants. [La] Méditerranée était leur trib[u]taire : de Gibraltar à la c[ôte] d'Asie, les corsaires l'éc[u]maient impunément, comme leurs lointains ancêtres, les *Saraceni* (Sarr[a]sins ou *Arabes Scénites*, race d'Ismaël, vouée au désert, exploitaient l[es] grands chemins de l'Orient, rançonnaient les caravanes de l'Inde qui, r[e]montant la région du Tigre et de l'Euphrate, se dirigeaient, à partir [de] Babylone, les unes à travers la Palestine et la Phénicie, les autres au su[d-]ouest, par Petra, vers le Nil, Alexandrie, Thèbes et Memphis. C'était po[ur] les exploitants de la route une source de notables profits. Aussi les *Arab*[es] *Scénites*, maîtres par la terreur de vastes territoires pratiqués par le com[]merce, nomades et pasteurs, guerriers d'instinct, n'ayant rien à perdre [et] d'autant plus âpres au pillage, en perpétuel déplacement grâce à leurs ch[a]meaux et à leurs chevaux agiles, avaient-ils perdu, en cette vie d'ave[n]tures et de dérèglement sans frein, les traditions que leurs frères de rac[e] les Israélites, fils d'Abraham et de Sarah, non d'Agar, la servante mè[re] d'Ismaël, avaient religieusement conservées. Profondément corrompus, l[es] *Arabes* s'adonnaient aux extravagantes pratiques du fétichisme et [du] sabéisme (culte du feu), leurs idoles étant aussi nombreuses que varié[es]. Dans cette décadence, prologue certain d'une prochaine dissolution, u[n] homme au génie hardi, puissant par la séduction de sa parole et les pr[o]messes conquérantes des masses populaires, osa se mettre en travers d[es] préjugés et des abus qui allaient perdre sa race, proclama un seul Die[u], un ciel pour tous, la fortune et les joies de la vie pour les plus déshérité[s].



Phot. de M. Gi...

CHATEAU DE GRIMAUD.

étaient légion . en peu de temps **Mahomet** vit une armée autour de lui. C'était désormais le *prophète* intangible. On connaît sa fortune extraordinaire, après la fuite à Médine. Il n'osait se déclarer ni pour les Juifs ni pour les Chrétiens, bien que sa doctrine ne fût qu'un mélange emprunté, par morceaux, à l'Ancien et au Nouveau Testament : Jérusalem, dans sa pensée, pouvait être la capitale de la nouvelle religion. N'ayant pas heurté l'obstacle, il n'avait pas de haine contre lui. Ses disciples interprétèrent autrement sa doctrine. Ils se répandirent en déluge sur l'Orient ; bientôt l'Asie fut à eux : leurs khalifes résidaient à *Damas* et ..., rayonnaient sur l'Euphrate et sur le Nil. L'Afrique conquise, quand le dernier des *Ommiades* s'enfuit pour échapper au massacre de sa famille, la voie était ouverte : il passe du Maroc en Espagne, et fonde le *khalifat de Cordoue*.

Voilà l'Europe sous la main du Croissant. La péninsule asservie, les conquérants franchissent les Pyrénées, pillent et massacrent le Midi ; tout tremble à leur approche : le cœur même de la Gaule chrétienne va cesser de battre. Alors *Charles Martel* anéantit l'invasion (732), disperse les escadrons d'Abd er-Rahman, et, poursuivant les fuyards l'épée dans les reins, leur reprend Narbonne et les autres villes de la côte languedocienne qu'ils avaient razziées et assujetties jusqu'au Rhône. L'Europe respire ; mais l'Islam ne se tenait point pour battu ; il voulait la Méditerranée en fief. Désespérant de gagner le sud de la Gaule par la traverse des Pyrénées, les *Sarrasins* revinrent par la route de mer, en prenant leur élan de la côte d'Afrique. Des escadrilles de corsaires sillonnaient la vaste étendue bleue, confisquaient les navires, fondaient à l'improviste sur les villages du littoral, les incendiaient, traînant en esclavage tout ce qui n'avait pas été passé au fil du glaive. Ces incursions sauvages rendaient la côte intenable ; partout des vigies surveillaient l'horizon pour donner le signal d'alarme. Alors les pirates s'établirent à demeure près de l'objet de leur convoitise. L'un de ces brigands, poussé par la houle dans le golfe de *Saint-Tropez*, considéra ce pays montueux, couvert d'épaisses forêts, d'où l'on pouvait fondre sur tous les points du territoire, sans craindre la tempête ni les coups.

Les *Sarrasins* élevèrent au *Fraxinet* (la Garde-Freinet), cœur du Massif, leur citadelle : on lui attribuait la robustesse du hêtre (*fraxinetum*), dont les grandes futaies couvraient le voisinage. Isolée de tous côtés par des gorges profondes, de sombres taillis, des maquis épineux, la retraite des bandits était jugée inaccessible. Bientôt d'autres forts isolés, des tours de guet se dressèrent sur les faîtes qui commandent le pays. Du haut de ces *fraxinets*, les pirates veillaient, signalaient à la principale forteresse les occasions favorables de pillages fructueux. L'investissement de la malheureuse Provence paraissait accompli sans retour : villes, villages, monastères, et passants, chacun fut razzié à son tour. Cela durait depuis un siècle. Tant de maux, et surtout le danger toujours présent de l'invasion campée sur le sol, émurent les plus indifférents, car les *Sarrasins*, maîtres de l'Afrique, de la Catalogne, de la Sicile, de la Corse, de la Sardaigne, des Baléares, des Balkans, semblaient près de réaliser le rêve de leurs khalifes : faire de la Méditerranée un lac musulman. Une croisade fut prêchée (962) contre eux par *saint Mayeul*, abbé de Cluny, que secondait un précurseur de Pierre l'Ermite, Bobon, ou *Barons*, depuis honoré par l'Église comme un saint. Sous les ordres de Guillaume Ier, comte de Provence, il déploya,



Phot. de M. ...



Mon. hist.

RUINES D'AQUEDUC ROMAIN DANS LA CAMPAGNE DE FRÉJUS.

aux côtés du Génois Grimaldi, un grand courage. Lorsque l'assaut fut donné au Fraxinet. La lutte fut terrible, car, pour les pirates, la perte de leur citadelle était le gage d'une expulsion prochaine. Nous n'avons malheureusement sur cette action que les récits épiques un peu aventurés des chroniques. Il importe seulement que le coup frappé par *Guillaume de Provence* fut décisif : chassés de toutes leurs positions l'une après l'autre, les *Sarrasins* durent reprendre le chemin de l'Afrique, mais non pas tous, car, le vainqueur ne s'étant pas montré trop dur, beaucoup d'entre eux continuèrent d'habiter les villages de la côte, ou leurs descendants, mêlés à la population indigène, ont perpétué jusqu'à nous les traits caractéristiques de la grande famille arabe. Les *Barbaresques* ne laissèrent pas, malgré leur défaite, d'inquiéter longtemps encore les côtes provençales : mais ce n'était plus un brigandage sur place. Les *chevaliers de Malte*, qui luttèrent contre eux pendant trois siècles, enfin la glorieuse campagne d'Égypte et surtout la prise d'Alger, en ont pour toujours délivré la Méditerranée.







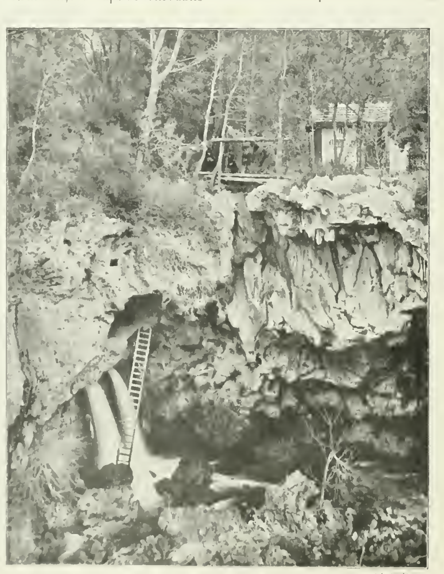
PORTE DORÉE (D'ORÉE) ET ARC D'AQUEDUC, A FRÉJUS.

Cl. ND.

Au pied des ruines assez insignifiantes de l'ancienne citadelle sarrasine qui couronne une hauteur escarpée de [illegible] mètres, la petite ville de la *Garde-Freinet* s'emploie à l'inoffensive industrie du liège, fabrique des bouchons, récolte les châtaignes. Assis dans une plaine fertile au confluent de l'Argens et de la Nartuby, le *Muy*, marché de cocons fort achalandé où les Syriens viennent se pourvoir, n'a pas à redouter, comme la Garde-Freinet, postée à plus de 400 mètres d'altitude, sur l'une des crêtes du massif, les coups de vent subits qui balayent les hauteurs et glacent leurs hivers. Il est rare qu'en janvier le sommet de Notre-Dame-des-Anges, point culminant des Maures, ne reçoive pas un tapis de neige : en haut l'on gèle, en bas l'on goûte une douce tiédeur, le long des plages échauffées du soleil.

Cours d'eau. — Le Massif des *Maures* se détache en relief comme une forteresse naturelle, séparée du grand amphithéâtre des Alpes par la douve de l'*Argens* : aucune réciprocité d'une rive à l'autre; ici les roches primitives, là les terrassements calcaires moulés en contreforts des cimes neigeuses. L'**Argens** tient de l'une et de l'autre région, d'où il tire ses affluents, une abondance d'eau et une variété d'aspects qui lui donnent un grand charme. Il puise au versant oriental de la montagne de *Sainte-Victoire* (1011 mètres), non loin des sources de l'Arc, et du mont Olympe (893 mètres). Au revers du pli où l'*Argens* vient au jour, le village de Pourrières, dans la vallée de l'Arc, rappelle l'écrasement des Ambro-Teutons par Marius. Ils suivaient la route opposée des deux rivières, véritable chemin de ronde qui, de Fréjus, enveloppe avec l'*Argens* le massif des Maures et, par la plaine d'Aix avec l'Arc, relie, en contournant l'amphithéâtre montagneux de Marseille, la dépression du lac de Berre et le Delta du Rhône. C'était, à l'écart de la côte escarpée et semée d'obstacles, le chemin le plus direct et le plus commode pour passer de l'intérieur de la Gaule en Italie. Par là défilèrent les légions, en suivant la voie Aurélienne.

L'*Argens* naît à 270 mètres d'altitude d'une *foux* abondante, jaillie de la roche fissurée; une autre puissante fontaine, la rivière de *Meyronne*, accroît, à 1 500 mètres en aval le volume de ses eaux. Puis les torrents dévalent : à droite, le *Cauron* venu de la Sainte-Baume; le *Caramy* et l'*Issole* réunis, qui confluent à Carcès en face de la *Cassole* entre l'*Eau-Salée* de Barjols et la *Bresque* de Salernes. Au-dessus de *Vidauban*, la vallée se contracte dans la gorge de Saint-Michel; après un bond furieux l'eau s'engouffre sous deux ponts naturels, arcades subsistantes d'une ancienne voûte effondrée par le milieu, sur une longueur de 50 mètres. C'est là ce qu'on appelle la *perte de l'Argens*. Un chemin taillé dans le roc descend en aval jusqu'au torrent et conduit à deux grottes, dans l'une desquelles, la plus petite, jaillit une source; l'autre, agrandie de main d'homme, forme la chapelle de *Saint-Michel-sous-Terre*. Plus loin, la gracieuse rivière se dilate dans une ample et fertile vallée. Au-dessous de Vidauban, l'*Argens* capte l'*Aille*, son principal affluent des Maures, dans un sinueux défilé, puis, dans la plaine du Muy, la *Nartuby* de Draguignan, l'*Endre*, passe au pied des rochers de Roquebrune, laisse Fréjus à gauche, après avoir capté le *Reyran* de l'Estérel, enfin gagne la mer à l'ouest de Saint-Raphaël, après un cours de 116 kilomètres 1/2.



VIDAUBAN : PERTE DE L'ARGENS.

Cl. C. B.

Ses alluvions ont comblé l'ancien port de *Fréjus;* bien qu'il reçoive de la craie des sources abondantes, l'*Argens* ne porte pas de bateaux; on y flotte seulement, au-dessous du confluent de la Bresque, des bois de pin à destination des ports du Midi, Toulouse et Marseille. Les sites pittoresques, les roches colorées qu'arrosent ses eaux claires, prennent, sous la chaude lumière de Provence, une beauté singulière. La voie Aurélienne qui empruntait cette dépression y vit, après le meurtre de César, les légions de Lépide, cantonnées au voisinage de Vidauban, fraterniser avec celles d'Antoine, arrivé à Fréjus; l'entente des deux chefs fut le prélude du triumvirat d'où l'Empire romain devait naître, sur les ruines de la République.

Fréjus, arsenal de la marine romaine à la porte des Gaules, fut une création de César. Marseille jusqu'alors fidèle à l'alliance de

...me à la meilleure ouvrière de sa fortune ... les Alpes, s'étant fourvoyée, dans la querelle du proconsul et de Pompée, en prenant parti pour ce dernier, *César* ne le lui pardonna pas. Il fallut ... la conquête une base plus rapprochée de l'Italie pour le ravitaillement de ses troupes. Rien ne se prêtait mieux à la réalisation de ce dessein que la situation de *Fréjus*, au point précis où la voie Aurélienne, ce grand chemin d'Italie en Gaule, quittait le littoral pour pénétrer dans l'intérieur, contourner, par la vallée de l'*Argens*, le massif des *Maures* et atteindre, en suivant la dépression de l'*Arc*, les grandes villes du Rhône, Arles, Orange, Nîmes. Les Oxybiens, peuplade ligure qui occupait la côte, virent venir une avant-garde de vétérans de la 10ᵉ légion, qui s'assura de la position : la nouvelle colonie prit le nom du fondateur et celui des premiers arrivants : *Forum Julii, Decumanorum*; de Forum Julii, l'usage a fait *Fréjuls*, puis *Fréjus*. On bâtit sur le versant méridional d'une éminence effleurée par le *Reyran*, torrent de l'Estérel, qui mêle ses alluvions écrues aux eaux blanches de l'*Argens* : une lagune s'étendait au front des terrains de transport amassés par les deux rivières.

Le *port* de César paraît n'avoir été qu'une anse naturelle ouverte dans la sinuosité du rivage, à l'est de la ville : son fondateur mourut avant d'avoir pu l'aménager et le défendre contre les limons envahisseurs de l'*Argens*, poussés de l'ouest à la rive de l'étang. L'œuvre fut accomplie par *Agrippa*, ministre et favori d'Auguste. Rome gardait ses rivages de la mer Adriatique et de la mer Tyrrhénienne par deux flottes permanentes dont le centre de ravitaillement était, pour l'une, Ravenne; pour l'autre, Misène. *Fréjus* devint le point d'appui et l'arsenal d'une troisième flotte chargée de surveiller les côtes de la Provence et de la Narbonnaise, de convoyer les troupes, les vivres et les approvisionnements de guerre. Le nouvel Arsenal, dédié à Auguste, prit le nom de *Navale Augusti, Colonia Octavanorum*, parce que la 8ᵉ légion (*Octava*) était venue renforcer la première colonie.

Le soldat romain ne devait jamais rester oisif : c'était une règle capitale de la discipline des légions. Aussi Rome dut-elle à cet utile concours, plus encore qu'à celui des mercenaires ou des vaincus, la meilleure part des grands édifices qu'elle élevait pour assurer ses conquêtes et donner à ses fils éloignés l'illusion de la mère patrie. Temples, théâtre, amphithéâtre, forum, remparts surtout : rien ne fut oublié à *Fréjus*. L'enceinte pouvait avoir ...00 mètres de développement, avec des murs épais de 3 mètres, hauts de 8, que flanquaient des tours à deux étages, de 12 à 15 mètres. La grande *rue Aurélienne* traversait la ville en son entier; entrée par la *porte Romaine* à l'est, elle en sortait à l'ouest par la *porte des Gaules*. La place ouvrait sur les terrains bas de l'Argens par la *porta Argentea*, et sur le port par la *porte d'Orée* (non la porte Dorée) : n'était-ce pas l'*orée*, la sortie de la ville sur le rivage, *ora* ? Aux angles avancés des remparts, et du côté du large, deux forts d'avant-garde, l'un à l'ouest, la *citadelle* (aujourd'hui butte Saint-Antoine), l'autre à l'est (aujourd'hui désigné sous le nom de *plate-forme*), protégeaient immédiatement le *port*. Agrippa dut creuser celui-ci par d'énergiques dragages pratiqués dans la lagune, le défendre par une jetée contre les envahissements de l'*Argens*. Par bonheur, les navires de ce temps, bien que ceux de transport fussent parfois lourdement chargés, ne montraient pas trop d'exigences. Auguste put envoyer dans le port de *Fréjus* les galères d'Antoine, trophée de sa victoire d'Actium.

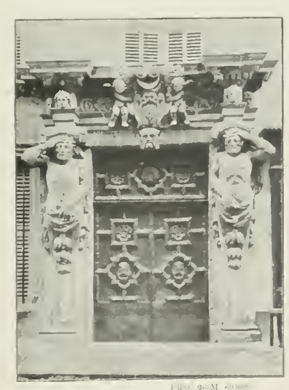


CORNICHE DE L'ESTÉREL.

Cependant l'*Argens* continuait son œuvre : au bout de deux siècles il tournait la jetée d'Agrippa. On essaya, par une dérivation de ses eaux, de provoquer une chasse capable de balayer ses propres alluvions, en les empêchant de se déposer dans le bassin tranquille du port; l'inefficacité du remède contraignit d'entretenir un *chenal* artificiel à travers la lagune et d'allonger la passe en même temps que la digue, à mesure que l'*Argens* menaçait de déborder l'obstacle. Les invasions, on le pense, les Sarrasins en particulier, qui incendièrent la ville et firent de l'amphithéâtre leur citadelle, ne favorisèrent pas la continuité des travaux pour l'entretien du chenal. Pourtant, même après que Charles-Quint eut laissé piller les églises et les monastères de *Fréjus* par ses mercenaires allemands, le *port* de *Fréjus*, au temps de Henri II, avait assez d'importance encore pour que ce roi y ait établi un siège d'amirauté (1555). L'*Argens*, malgré tout, restait le maître : il a comblé les bassins, créé entre la ville et la mer une plaine de 2 kilomètres où luit le filet d'eau d'un petit canal entre des champs cultivés. L'ancienne lagune, isolée, transformée en marécage, s'est enfin comblée, et les trains de Marseille à Gênes roulent sur l'étendue solidifiée qui fut le port de *Fréjus*, arsenal d'Auguste.

Il reste des anciennes constructions romaines des masses imposantes, plutôt que belles : rien ne rappelle ici le magnifique amphithéâtre d'Arles, les richesses de Nîmes et l'arc triomphal d'Orange. Nous n'avons plus de *Fréjus* que les squelettes de ses édifices, épais conglomérat de petits matériaux qui, ce semble, les rendait indestructibles : parements, frises, statues ont à peu près disparu, si tant est qu'il en fut, car *Fréjus* était une place de guerre, un arsenal plutôt qu'une ville de commerce ou de plaisir.

Au pied de la butte Saint-Antoine (l'une des deux acropoles, flanquée de trois tours, s'enracine la jetée du port, à l'extrémité de laquelle un soubassement circulaire porte une pyramide hexagonale, sorte d'*amer* haut de 10ᵐ,50 ou de balise propre à diriger les navires dans l'avant-port, mais non le phare lui-même, bien qu'on ait qualifié de Lanterne ce singulier édifice. Le phare, d'une bien autre importance, jaillissait à l'origine de la jetée, du côté de la citadelle. Comme



FRÉJUS. PORTE ANTIQUE.



Cl. C. L.

PORTE DE LA CATHÉDRALE.



Phot. de M. Galetta.

ESTÉREL : L'AUBERGE DES ADRETS.

celles d'Ostie ou d'Alexandrie, le modèle par excellence de ces édifices, la tour avait plusieurs étages en retrait les uns sur les autres et, dans chacun d'eux, des salles pour les employés et les matières nécessaires à l'entretien du fanal. Les vestiges qui subsistent autoriseraient cette reconstitution : mais la tour, qui tenait encore, il y a un demi-siècle, jusqu'à 25 mètres de haut, s'est écroulée. La porte Dorée d'Orée, de sortie, qui donnait sur les quais, était particulièrement ornée. Ses assises de grès rouge et de porphyre semblent n'avoir été que l'ouverture d'un grand portique orné d'arcades qui précédait un grand édifice peuplé de statues : des marbres, des chapiteaux, des fragments divers ont été retrouvés en ce lieu. Mais la porte a été tant de fois réparée, presque rebâtie, que seul l'arc d'en haut subsiste dans sa première courbe. La porte des Gaules, dans la demi-lune de ses deux tours, touche l'ancien rempart, qui a conservé son chemin de ronde. Il ne reste de la porte de Rome qu'un jambage. On croit retrouver dans les salles voûtées, sur sol incliné, les magasins d'approvisionnement ouverts aux navires, dans le soubassement de la seconde citadelle élevée à l'angle oriental des remparts. Au milieu des jardins et des terrains vagues, le peu qui a survécu du Forum, du Théâtre, se reconnaît à peine. Les Thermes ne valent guère mieux, [illegible] qu'ils sont dans une [illegible]. Mais on a [illegible] de la ruine [illegible] de l'*Amphithéâtre*. Les gradins et les arcades, les galeries voûtées tiennent encore en partie : 10 à 12000 spectateurs y pouvaient trouver place; ce qui donne à la *Fréjus* romaine une population de 35000 âmes. L[illegible] est la partie maîtresse des ruines [illegible] puisait, à 30 kilomètres, les eaux fraîches de la Siagnole et, par monts et par vaux, tantôt chevauchant à l'air libre sur de hautes arcades, tantôt en souterrain, débouchait au niveau du rempart, d'où un chemin de ronde distribuait la provende aux différentes parties de la ville. Sur la ligne d'eau rompue, des groupes d'arcades s'élèvent encore : les plus belles sont à 4 kilomètres; d'autres, plus proches, ont été revêtues par le lierre et les plantes parasites d'un pittoresque manteau.

Lorsque, après l'expulsion des Sarrasins, l'évêque de *Fréjus* releva, sous l'égide du comte de Provence, les murs de sa ville épiscopale plusieurs fois incendiée et presque détruite, la défense en fut concentrée sur une aire moins vaste, et le christianisme dota la cité nouvelle de monuments nouveaux. Les ruines faites par les Barbares furent mises à contribution. Il n'est pas difficile de reconnaître dans les deux tours de la cathédrale, vrais donjons reliés aux murs de l'ancien évêché, des débris romains. Un collatéral du XI[e] siècle et une nef du XII[e] siècle composent la *cathédrale*. On admirera les célèbres vantaux de la porte principale et les stalles de la Renaissance, le baptistère octogonal aux absides appuyées de huit colonnes antiques, le cloître du XIII[e] siècle, aux arcs romans portés sur des colonnettes de marbre accouplées. *Fréjus* est un musée où revivent tous les âges. Les Romains en avaient peuplé de leurs villas les environs : des restes variés ont été mis à jour jusqu'à Saint-Raphaël. Ceux qui rêvent de rendre à *Fréjus* son ancien prestige voudraient rétablir ses communications directes avec la mer par un grand canal amorcé au seuil même de la ville et conduit à travers la plaine (4022 habitants). Mais la flotte pour laquelle avait été créé le port de *Fréjus* et les nécessités stratégiques qui furent sa raison d'être, comment les remplacer?

Phot. de M. Galetta.

LA SAINTE-BAUME DE L'ESTÉREL.

L'ESTÉREL

Bien que frères d'origine et inclinés tous les deux vers la dépression centrale de la plaine de *Fréjus* qui les sépare, au débouché de l'Argens, les deux massifs des *Maures* et de l'**Estérel** se distinguent par une grande différence de formes et de couleur. Un entassement de mamelons ondulés d'aspect monotone, que le coucher du soleil enveloppe de cette délicieuse teinte d'améthyste qui les a fait surnommer les « Alpes bleues » : telles apparaissent les montagnes des *Maures* vues de la plage d'Hyères. Mais, pénétrez dans leurs vallées ombreuses, de puissantes masses bizarrement découpées se révèlent aux yeux surpris : ces murailles roses ou violacées injectées de veines de quartz, et pour ainsi dire saupoudrées d'une poussière de mica, resplendissent au soleil comme une mosaïque incrustée de diamants. Dans les sentiers écartés, la marche soulève un poudroiement d'or et d'argent qui fit croire que ces montagnes recélaient des mines de métaux précieux. Mais cet éclat de la pierre disparaît au loin sous le manteau vert sombre qu'une



Cl. C. P.

CÔTE DE L'ESTÉREL : ROCHERS DU TRAYAS

...ssante végétation de pins, de chênes et de châtaigniers a suspendu à tous les reliefs de la montagne.

L'*Estérel* remplace l'ondoiement harmonieux des pentes par des arêtes aigues, des lignes heurtées, des promontoires de porphyre qui, sous l'éclatant soleil du sud, semblent flamboyer dans le ciel bleu comme de la gueule embrasée d'un four. Ce heurt des formes, cette vivacité des couleurs éclatent aux yeux avec une intensité extraordinaire du haut du mont *Vinaigre* (616 mètres), point culminant du système. De ce sommet déchiqueté, l'on domine un monde de contrastes violents. Le bleu profond de la mer, où tranche vivement le porphyre d'un rouge sanglant, l'immensité neigeuse des Alpes, les forêts toujours vertes et creusées de profonds ravins, les escarpements farouches et les flèches élancées de la montagne, le croissant harmonieux du golfe de la Napoule, tout cela, baigné d'une lumière ardente, forme un tableau surprenant de vigueur qui étonne et charme à la fois. (G. Bartoli, *Annale du Club Alpin français*, 1885, tome XII.)

L'**Estérel** se soulève entre la dépression de l'*Argens* et celle de la *Siagne*, la plaine de Fréjus et celle de Laval ou de la Napoule; au nord, l'Endre, affluent de gauche de l'Argens, le sépare des tassements calcaires qui forment le soubassement des Alpes; au midi, la mer gronde contre les écueils de porphyre, la falaise découpée d'angles saillants et résistants comme une fortification inaccessible, les arêtes de flamme dénudées et sauvages, les écueils polis sur lesquels la lame déferle, inlassable, depuis des centaines de siècles, sans avoir pu les entamer d'une façon appréciable. C'est essentiellement une côte fixe que celle de l'*Estérel*. « Le relief, les dentelures et les anfractuosités du rivage, les fjords et les cavernes rocheuses dans lesquelles la mer s'engouffre, ont à peine varié et sont aujourd'hui ce qu'ils étaient à l'origine même des temps historiques et même, on peut le dire, aux premiers jours de notre époque géologique contemporaine. » (Lenthéric.)

D'ouest en est, l'axe du massif mesure 15 kilomètres et, du nord au sud, 20 kilomètres; la superficie totale équivalant à 30 000 hectares environ. D'origine éruptive pour la plupart, les roches de l'*Estérel* offrent plusieurs variétés de porphyres, feuilletées et injectées de globules de quartz alternant avec des intrusions gréseuses. Des *schistes rouges* se montrent non loin des Adrets; on exploite à Auriasque un gîte de *houille*; à Bozon, des *schistes bitumineux* qui offrent des empreintes végétales, mais sur toutes choses, le fameux *porphyre* au ton bleuâtre d'où se détachent des cristaux blancs de feldspath, que les Romains tiraient des carrières de la côte, entre Agay et Saint-Raphael.

Le relief du massif s'accuse à l'est dans le rayonnement du mont *Vinaigre* (616 mètres), avec les sommets des *Cuvières* (560 mètres), du *Marsaou* (552 mètres), du *Pelet* (534 mètres), triangle montagneux enlacé à l'est par le cours torrentiel de l'*Argentier* et drainé à l'ouest par un éventail de ruisseaux que réunit le *Grenouiller*, affluent de la petite rivière d'Agay, la *Cabre*, au-dessus du val Perthus. Les eaux du massif occidental vont au *Reyran*, affluent de l'Argens, par le ravin de la Mourre, au pied de hauteurs qui n'atteignent pas 300 mètres, et directement à la mer avec la *Louve* de Valescure et la *Garonne* de Saint-Raphaël.

L'intérieur de ce pays montagneux et sauvage, hérissé de pointes, coupé de ravins, enveloppé d'impénétrables fourrés mêlés à d'épaisses forêts de chênes et de pins, dut offrir aux populations primitives et, depuis, aux pillards ou corsaires de la région, d'inexpugnables retraites. D'anciens postes fortifiés s'y rencontrent, entre autres celui d'Auriasque, juché à 288 mètres au-dessus de la route actuelle de Fréjus à Cannes qui contourne le massif par le nord, en remontant la vallée de la Mourre, pour se replier à l'est, au dévalé





Phot. de M. Gilcita.

BASYLIRIUM LONGIFOLIUM.



Cl. C. B.

ROCHERS DE LA NAPOULE.

de l'Argentier. Un autre oppidum dominait le haut ravin de la Cabre. Les Romains en tenaient l'issue par le poste de *Rousseinaou*, point de convergence de plusieurs filets torrentiels, chemins naturels de la montagne ouverts sur la vallée d'*Agay*. Ce poste intérieur protégeait contre les surprises d'en haut la grande voie Aurélienne. Mais celle-ci, au lieu de pénétrer le massif, comme elle le fait plus loin pour les Maures, suivait prudemment la côte, où s'échelonnaient les stations, à portée des carrières de porphyre. Le pays, en effet, n'était pas sûr : ces montagnes âpres et désertes inspiraient la terreur. Trop de faits justifiaient ces appréhensions, il n'y a pas si longtemps encore. Saussure, qui parcourait l'Estérel en 1787, exprime à la fois la joie que lui causait sa flore insoupçonnée et l'inquiétude dont il ne pouvait se défendre en ce pays sauvage. « Le chemin, dit-il, entièrement à découvert, est dominé par des pointes saillantes sur lesquelles les voleurs placent des sentinelles. Ils laissent avancer les voyageurs ou, embusqués dans les bois, ils fondent sur eux et les dépouillent, tandis que les sentinelles veillent à ce que la maréchaussée ne vienne pas les surprendre. Dans ce cas, un coup de sifflet ou un autre signal convenu les avertit et ils s'enfuient dans la foret. Il est absolument impossible de les y atteindre; non seulement c'est un taillis tres épais, mais le fond de ce taillis est rempli de gros blocs de pierre; il n'y a la ni chemins ni sentiers et, à moins de connaître l'intérieur du lieu comme les voleurs eux-mêmes, on ne peut y pénétrer qu'avec une lenteur et une difficulté extrêmes. La foret se prolonge jusqu'à la mer, et tout cet espace inculte est le refuge des forçats évadés des galères de Toulon, pépinière de tous les brigands du pays. »



Cl. C. B.

VIEUX PONT DANS LA VALLÉE DE LA SIAGNE.

Que dirait aujourd'hui le savant génevois? Le massif, sillonné de routes, est partout d'une pénétration facile. Ce grand chemin de ronde qui l'enveloppe avec la route nationale de Fréjus à Toulon commença d'assainir le pays : le poste de l'*Estérel*, créé pour cet effet, laisse maintenant aux gendarmes d'heureux loisirs, et la fameuse auberge des *Adrets*, de sombre mémoire, n'est plus qu'une jolie halte à l'ombre de gros ormes feuillus (312 mètres d'altitude).

La côte de l'Estérel est une merveille; le **cap Roux**, son incomparable joyau. « Moins élevé que le mont Vinaigre, puisqu'il n'atteint qu'à 453 mètres, ce promontoire, aperçu avant tout autre par les navires cinglant du large, cet étincelant *cap Roux*, ainsi nommé du voile d'or fauve que le soleil au déclin jette sur ses épaules de porphyre, s'élance des flots, monte et, par-dessus les côtes de Provence, plane d'un vol sans rival. Aux premiers plans, de tous côtés, des aiguilles porphyroïdes jaillissent, et ces îlots rougeâtres, ces écueils rasant la mer, qui, à plus de 1 200 pieds sous le regard, font écumer une vague sans cesse agitée, que sont-ils eux-mêmes, sinon les sommets de montagnes plus hautes que l'*Estérel*, dont les racines sanglantes plongent aux profondeurs de la Méditerranée? » (Stéphen Liégeard.) Des cavernes se creusent aux flancs du cap et dans les soulèvements volcaniques du voisinage : l'une d'entre elles, la *Sainte-Baume*, garde le souvenir de *saint Honorat*.

Du haut du cap Roux, le regard se promène, des montagnes de Nice à celles de Toulon. Rien n'arrête la vue : à l'ouest, entre le brise-lames de la *Tour du Dramont* et le promontoire d'*Agay* (170 mètres), que prolongent les îles des Vieilles, s'ouvre une profonde échancrure, l'une des mieux abritées de Provence, où trouveraient un



Phot. de M. Giletta.

BAIE DE THÉOULE, AU VOISINAGE DE CANNES.

refuge les plus gros navires, par 25 mètres de fond. Au bord de la baie, où, comme de grands oiseaux de mer, chassés par la tempête, les tartanes vont se réfugier et attendre l'apaisement du flot, si dangereux en ces parages hérissés de pointes et d'écueils, *Agay* se repose, à l'embouchure de son ruisseau, dans une petite clairière créée par ses apports et dominée par des escarpements de 300 mètres qui la défendent des rafales : c'est la porte du ravin où le torrent du *Malinfernet* roule et saute en grondant au milieu des blocs, entre des parois aux bizarres silhouettes d'où jaillissent à l'aventure des pins échevelés. De la *Boulerie*, le long de la route enguirlandée aux sinuosités du rivage, ce ne sont que villas, plages et caps pittoresques : à la pointe d'un bastion proéminent, deux écueils formidables semblables à deux monstres accroupis, Lion de terre et Lion de Mer, ouvrent la baie de *Saint-Raphael*. De plus en plus la route s'anime, devient une longue avenue plantée de palmiers, le boulevard Félix-Martin, un nom qui, avec celui d'Alphonse Karr, rappelle les enthousiastes auxquels ce joli coin de terre doit en partie sa fortune. Il n'y a pas d'hyperbole, dit-on, pour Saint-Raphael : « C'est Rome au fond du golfe de Naples, » excepté quand se déchaine le mistral. La nouvelle ville, d'ailleurs, est un damier de rues et de maisons neuves, rangées autour du port. Quand le touriste aura vu, au cours Jean-Bart, le monument commémoratif élevé au souvenir de Bonaparte, la nouvelle église byzantine de Notre-Dame-des-Victoires et, dans l'ancienne cité, bâtie à la rive de la Garonne provençale, sa vieille église du XIIe siècle, flanquée d'une tour plus ancienne, il gagnera *Valescure* (*Vallis curans*, vallée qui guérit), à laquelle son heureuse situation et ses environs pittoresques valent une colonie de convalescents, de médecins et d'hivernants.

Trois points suffiraient à faire de la côte orientale de l'*Estérel* l'une des plus belles corniches du monde : le cirque de Saint-Barthelemy au cap Roux, le sommet de la pointe de l'Esquillon, et Théoule supérieur, ou pointe de l'Aiguille. La Galère, sœur de l'Aiguille, s'effile au-dessus d'excavations creusées à sa base : la mer s'y engouffre avec fracas. On pénètre en barque dans la grotte de Gardanne (fameux contrebandier qui s'y était réfugié). Les meilleurs points de pénétration dans l'intérieur du massif sont, de part et d'autre du cap Roux : *Agay* et le *Trayas*, admirablement situé au pied du pic d'Aurèle, sur deux petites anses azurées, ouvertes dans le porphyre. *Théoule*, en face de Cannes et des îles de Lérins, groupe ses maisons et son vieux château à l'ombre des escarpements noués au bastion avancé des pointes de l'Aiguille et de la Galère. Quand, au sortir des tranchées, des viaducs, des tunnels ouverts à travers les parois déchirées de l'*Estérel*, la voie débouche tout d'un coup au-dessus des ruines du petit château de la Napoule, dans une baie remplie de lumière et rayonnante de fleurs, c'est pour les yeux une féerie à nulle autre pareille. « La campagne apparait comme une immense serre en plein épanouissement. Sur les coteaux, des groupes de pins parasols; dans la plaine, de longs alignements de cyprès; le long des ruisseaux, de véritables bois de lauriers-roses serrés comme des oseraies; partout des champs d'orangers et de citronniers et, de distance en distance, les plantes caractéristiques de la zone tropicale : palmiers, cactus, aloès, projetant dans le ciel leurs tiges élégantes. Ce n'est plus la Provence, c'est mieux que l'Italie : on se croirait en Orient. » (LENTHÉRIC.)

Une voie continue, enroulée sans interruption à la double corniche des *Maures* et de l'*Estérel*, des palmiers d'Hyères à ceux de Cannes et de Nice à Menton, se développe à travers les sites les plus inattendus; la fantasmagorie des couleurs et l'enchantement d'une végétation prodigieuse dans un bain d'air limpide, sur l'horizon bleu de la mer et du ciel : conçoit-on une route comparable au monde ?



Phot. de M. Giletta.

CANNES : BATEAUX A LA RIVE.



Phot. de M. Giletta.

CANNES, VUE PRISE DU MONT CHEVALIER.

CANNES ET NICE

CANNES ET SES ENVIRONS

Entre l'appareil littoral de *Cannes* et celui d'*Hyères*, qui encadrent sur chaque flanc le bastion primitif de l'Estérel et celui des Maures, se révèle une singulière symétrie. A l'est, la *presqu'île d'Antibes;* à l'ouest, celle de *Giens*, forment un double bassin à l'abri des écueils qui surgissent, ici avec les *îles d'Hyères*, là-bas avec les *îles de Lérins*. Deux golfes particuliers se dessinent au retrait de chaque baie, sous l'éperon d'un promontoire central : d'un côté, le *golfe Juan* (ou Jouan) et celui de *Cannes* (ou de la Napoule) aux ailes du cap de la *Croisette;* d'autre part, le *golfe de Bormes* et celui d'*Hyères*, sur les deux flancs du cap *Bénat*. Si *Cannes* occupait le fond oriental du golfe Juan comme *Hyères*, à l'autre bout, l'enfoncement occidental de sa rade, l'analogie s'accentuerait par ce fait que l'ancienne cité de *Pomponiana*, enracinée au revers de la presqu'île de Giens, répond d'une façon évidente à l'ancienne cité grecque d'*Antibes*, extérieure au promontoire de ce nom. Antibes regarde Nice, à l'abri du cap *Ferrat;* Pomponia regarde Toulon, au détour du cap *Sicié*. Ainsi aux deux extrémités des Maures et de l'Estérel, *Toulon*, métropole de guerre, *Nice*, fleur de la côte d'Azur, se correspondent et regardent comme les deux pôles essentiels de la vie du littoral.

Il n'est pas jusqu'à la distribution des cours d'eau qui ne complète cette harmonieuse ordonnance : au *Gapeau* de la rade d'Hyères correspond la *Siagne* du golfe de Cannes. Entre eux, et dans l'intervalle des Maures et de l'Estérel, la longue découpure de l'*Argens* ouvre les chemins de l'intérieur. *Gapeau* et *Siagne*, par leurs alluvions, achèvent de combler d'anciennes lagunes littorales et, de concert avec le flot, déploient au fond du golfe qui les reçoit une plage de sable, au contour gracieux.

Il est probable que la *Siagne* confluait autrefois dans un fjord profond ouvert entre les croupes orientales de l'Estérel et les terrasses calcaires de Grasse, contreforts des grandes Alpes : la pointe de l'Aiguille et le cap de la Croisette forment le double musoir avancé de cette baie intérieure. Du jour où, par la malfaisance et l'incurie des hommes, le déboisement des hauteurs livra carrière à ses emportements, la *Siagne*, devenue torrentielle, envahit ses rives, charria, broya les débris de la montagne, combla les fonds et, d'une grève à l'autre, poussa, comme le Gapeau, comme l'Argens et le Rhône, son embouchure au pied même du promontoire le plus proche qui en marquait l'entrée. Sur une longueur de 3 à 4 kilomètres, la *Siagne* serpente au milieu de ses propres alluvions. Un delta s'est formé ; des deux branches ouvertes, celle qui circonvient la base de l'Estérel ne sera bientôt plus qu'un souvenir : l'ancienne lagune s'est colmatée. Mais cette plaine basse, dite *plaine de Laval*, qui s'étend de la Napoule à la première inclinaison de la Croix-des-Gardes, aux avant-postes de *Cannes*, est une création peu ancienne de la rivière elle-même.



Phot. de M. Giletta.

JARDINS A CANNES



Phot. de M. Giletta.

ANNES : LE PORT ET LE MONT CHEVALIER.

La voie Aurélienne tournait par le nord cette plaine basse, submergée à la moindre crue, et passait au pied du mamelon d'Arluc, en poste des Ligures Oxybiens, d'où le consul Quintus Opimius reprit, à la demande de Marseille, l'an 155 avant J.-C., la campagne qui devait éloigner ces peuples de la côte et acheminer les mains vers la Gaule. Marseille y gagna la domination du littoral. a place de l'ancien temple païen qui couronnait l'éminence d'Arluc, sanctuaire consacré à *saint Cassien*, populaire en Provence, attira pèlerins. Un même échange substitua le culte de saint Pierre Peyre à celui de Mercure, au sommet de la montagne qui doe la Napoule et son vieux château. Les Romains possédaient seuil de l'Estérel, dominant le confluent de la Siagne, des magas d'approvisionnement dont les substructions importantes ont révélées par les fouilles exécutées lors de la construction du emin de fer. D'autres ruines antiques se montrent au bord de la r : peut-être y avait-il là un quai d'embarquement pour le ravitailnent des places de la côte, Fréjus en particulier.

Cannes, l'*Egitna* des anciens, fut à l'origine une bourgade des *Ligures ybiens*, groupés aux flancs du mont Chevallier, où s'attache encore la ille cité. Un camp retranché servit de refuge à la tribu vaincue, sur la uteur que couronne la petite ville de Mous. Par la défaite des indigènes Oxybiens, *Egitna* maritime passa au pouvoir de Marle, prit la livrée de ses maîtres, et s'appela *llum Massilinum* : on y a retrouvé des chmes à l'effigie des monnaies massaliotes. us savons d'ailleurs, par de nombreux doments épigraphiques et d'autres témoins écusables, que cette côte favorisée à l'égal s plus célèbres : Sorrente, Baies, etc., exerça ır les privilégiés du nom et de la fortune un ssi vif attrait qu'aujourd'hui : de somptuses villas peuplaient le littoral. Tout fut ianti par l'invasion barbare : après les Goths, s Lombards, les Sarrasins ne laissèrent que s ruines, et *Cannes*, réduite à n'être plus 'une pauvre agglomération de pêcheurs, véta durant une longue suite de siècles, jusı au jour où lord *Brougham*, fuyant les brouillrds de Londres pour le ciel de l'Italie (1831), ouva au bord de cette mer sans rides, dont saphir se teintait, à la tombée du jour, un reflet vermeil, la retraite qu'il rêvait. Il y installa pour trois semaines, y vécut trente ns, et c'est là qu'il dort son dernier sommeil. ncore que négligée après lui et dépecée par spéculation, la villa Éléonore-Louise conrve la mémoire de lord Brougham. La ville e *Cannes*, reconnaissante, lui a élevé une atue, œuvre magistrale de Paul Lenard; lle émerge d'une corbeille fleurie qu'ombrage n groupe de palmiers.

Cannes, en effet, doit sa renaissance à rd Brougham et aux hôtes nombreux que on exemple attira : on y vient aujourd'hui des quatre coins du monde savourer la joie de vivre. L'humble bourgade de pêcheurs s'est transformée en grande ville, ou, plutôt, en un immense parc habité. La population ordinaire, estimée à près de 30000 habitants, s'accroît fort durant l'hiver. Saussure, en 1787, y comptait trois rues : elles seraient légion aujourd'hui, si les exigences de l'alignement ne les avaient allongées comme à plaisir dans l'attraction du rivage.

De la Bocca, qui regarde vers la Napoule, au cap de la Croisette, orienté vers le golfe Juan, se déroule à fleur de rive une incomparable avenue de palmiers qui enguirlande sur la vasque bleue de la Méditerranée d'innombrables demeures, dans des berceaux de verdure, les unes belles, les autres splendides, échos de tous les styles, fleurs de tous les caprices. Ainsi soudés l'un à l'autre par le nœud intermédiaire de la vieille ville, le *boulevard du Midi* et la *promenade de la Croisette*, qui mesure à elle seule plus de 2300 mètres, sont le rendez-vous de l'aristocratie des deux mondes.

Bien humble, à côté, paraît la cité moyenâgeuse dont les pignons, étagés au-dessus du port, s'accrochent aux flancs du *mont Chevalier*. De là surgit la double silhouette d'une vieille église et d'un donjon féodal, *Notre-Dame-d'Espérance*, dont le reliquaire vénérable



Phot. de M. Giletta.

CANNES — BOULEVARD DE LA CROISETTE.



[illegible] VALLÉE DU LOUP.

[illegible] en partie les restes du grand ana-[illegible] Honorat. La tour, massive, est à la [illegible] poste d'observation et un instrument de dé-[illegible] de Lérins, Adalbert II, en posa (107[illegible]) les premières assises. De braves gens, marins et pêcheurs, habitent ce quartier, le *Suquet*, comme on l'appelle; les amateurs de pittoresque se hasardent volontiers dans ces rues montantes, [illegible] d'impasses, aux rudes pavés, dont les [illegible] ne rappellent que de fort loin ceux des [illegible] de roses qui exhalent leur parfum aux [illegible]. *Le port*, assez pauvre d'aspect, environné [illegible], suffit, grâce à de récentes améliora-tions, au mouvement du cabotage et de la pêche. [illegible] par le littoral, de l'est par la pointe de la Croisette et du large par les îles de Lérins, le petit bassin de *Cannes* ne voit arriver jusqu'à lui qu'un flot [illegible].

Entre son paravent de montagnes et la mer, dont la température [illegible], même au cœur de l'hiver, 12° centigrades, *Cannes* jouit d'une tempé-rature particulièrement [illegible] en janvier, la rose, l'héliotrope, [illegible] leurs parfums. D'après les observations de M. [illegible], les moyennes sont à l'ombre : en novembre, 11°,6 ; en décembre, 10°,5 ; en janvier, 8°,9 ; en fé-vrier, 9°,9 ; en mars, 11°,3. [illegible], même en hiver,

que le soleil, dont il faut se garder, chauffe l'air à 32° centigrades, tandis que la brise rafraîchissante de la mer atténue les a-leurs de la canicule, qui ne sont ja[ma]is excessives. Dans les six mois que du[re] la saison, le ciel est absolument pur pen[dant] quatre-vingt-douze jours, à peu prè[s]; il pleut environ trente-six jours, mais les averses de *Cannes* fournissent une qua[ntité] d'eau considérable : 527 millimètres [en] moyenne, et le soleil presque aussitôt re-paraît radieux, après de courts déluge[s].

Il est heureux que l'on ne vienne [pas à] *Cannes* pour voir des monuments; [aus]si l'Hôtel de ville ne surprendra-t-il gu[ère]. Si, par contre, vous aimez les parad[es de] maisons à perte de vue, la rue *d'An*[tibes], complément de la rue *Centrale* et de [la rue] de *Fréjus*, ce défilé sans fin de maga[sins], d'hôtelleries, de villas, de chalets, de [ba]zars, a de quoi satisfaire votre regar[d. La] rue d'Antibes, artère principale de *C*[annes], se profile, suivant la courbe de la p[lage], entre la promenade de la Croisette [et la] voie ferrée, qui circonvient la ville au [nord].

Mais *Cannes* peut-il être circonven[u? Si] les *Allées de la Liberté* et la place *des* [*Pal*]*miers*, la *Croisette* et les squares me[ttent] dans la ville proprement dite la joi[e de] leur verdure et de leurs massifs, *C*[annes] s'irradie à l'infini dans la plaine, su[r les] collines ondulées qui lui forment une [ad]mirable ceinture. A tous les reliefs, [dans] les replis du sol, de droite, de gauch[e, en] haut jusqu'à Grasse et, de la Napoul[e au] golfe Juan, c'est partout un encha[nte]ment de la nature. Il faut voir aux [envi]rons : le *Cannet*, dont les bois d'oran[gers] plantés jadis par les moines de Lérins [ont] grièvement pâti des fureurs de la [spé]culation (là fut la tombe de Rachel [et le] berceau de Sardou ; — *Mougins*, l'ant[ique] *mons Œgitné*, où l'ethnographe retrouv[e] avec peine les lointains héritiers des Li[gures] Oxybiens; — la tour de *Castellaras*, l'u[n des] plus beaux belvédères de Provence, [ri]val du donjon de Saint-Honorat; — *Vall*[auris] (vallon d'or ou des laur[iers] et ses ateliers de fa[ïence] d'art; — vers l'ouest, le [pla]teau de la *Croix-des-Ga*[rdes] semé de lentisques et [de] bruyères que le genêt fl[eur]it de ses grappes d'or et où le [pin] maritime se groupe en [bos]quets : de l'écueil de [ro]s amoncelés que surmont[e une] croix, *Cannes* se déco[uvre] avec son double golfe, [son] château, ses îles et la [mer] azurée. Vers la Siagne : *A*[u]*beau*, décor romantique d[ans] le cadre d'une fraîche A[rca]die; — *Saint-Césaire*, ses [por]tes, son enceinte féodale, [ses] dolmens voisins, des go[rges] sauvages percées de gro[ttes] et la claire fontaine de [la] *Foux*, qui jaillit du roche[r à] 4 ou 5 mètres au-dessus d[e la] Siagnole : non loin, le bar[rage] que les Romains avai[ent] construit pour capter l'[eau] de la petite rivière et la c[on]duire à Fréjus par le sout[er]rain de Roquetaillade; — *Grasse*, dont les champs [et] les jardins montent en es-



Phot. de M. [illegible].

UN YUCCA.



Phot. de M. Gilletta

PINS DE L'ILE SAINTE-MARGUERITE.

e jusqu'à la ville adossée
x contreforts calcaires
s Alpes lointaines; — les
... du Loup, entaille vive
verte au pied du village
fantastique de Gourdon,
... des parois béantes, au
... desquelles le torrent
Loup gronde et saute en
...ades dans une course
10 kilomètres (cascade
... Courmes, ou pas de
...mille, nappe échappée
... rocher de 40 mètres : le
... du Loup). Plus loin,
... Vence, la ville des figues
... violettes, Cagnes, etc.

Grasse mérite qu'on la
..., non pour le Cours, le
... public, où parade sur
... de colonne le buste de
...gonard, encore moins
... le boulevard du Jeu-de-
... et l'avenue Thiers:
... la ville a voulu se faire
... pour attirer l'étran-
... Mais les rues cerclées
... arcs-boutants, les vieilles
... voûtées sous ogives,
... carrefours où plonge
... ombre l'éclatant soleil
Provence : ces contrastes
cette vive évocation d'au-
... feront rêver l'artiste.

Industrieuse par tradition, *Grasse*, avec ses chemins en échelle, ...s terrasses, ses champs de roses et ses oliveraies, tient à la fois ... verger et de l'espalier. « Où d'autres ...meraient la pomme de terre, elle ...nte la rose; l'héliotrope remplace ...ar elle les petits pois. Des tapis de ...aniums, de résédas, de jonquilles, ... tubéreuses, drapent sa campagne. ...x soirs de mai, l'air devient irrés...tible à force de sentir bon. De leur ..., les pâtres apportent de la mon...gne le thym et la lavande sauvage, ... fenouil, la menthe et le romarin. ...s il neige des pétales, il pleut des ...umes; alors aussi l'alambic va com...encer son œuvre. » (Stephen Liégeard.)

... monde entier est tributaire de *Grasse*; ...s essences parfumées, l'huile fine de ...s olivettes, ses fruits cristallisés sont ...lement recherchés des connaisseurs. ...est la *Foux*, sous le ciel de Provence, ...i vaut à la petite ville cette fortune : ...e fait mouvoir ses nombreuses usines, ...mente ses fontaines, arrose et féconde ...s fleurs et ses vergers (19 704 hab.).

A cette altitude, pourtant 325 mètres), ...*asse* n'échappe pas, bien que fort ...itée, aux surprises de l'hiver. Il neige ...-haut, comme à Cannes d'ailleurs. ...ais, dans la serre chaude assise au ...rd de la mer, sur les derniers degrés ... vaste amphithéâtre qui la protège ...ntre les âpres morsures du nord, les ...eiges, presque aussitôt fondus, ne sont ... pour mieux faire goûter par le con...aste la douceur de cette admirable ...ture. Entre les extrêmes de la tempé...ature hivernale et celles de l'été, l'écart ...t de 12° seulement et la moyenne de ...année 15°. La mer, plus lente à se ...froidir, tempère les défaillances de ...hiver et, plus lente à s'échauffer, les ...rdeurs de l'été. D'ailleurs, *Cannes* n'é...happe pas au refroidissement que cause, dans tous les pays à température élevée, le coucher du soleil; toutefois ce phénomène est moins sensible qu'ailleurs. Le vent brûlant d'Afrique se brise sur les écueils du large. Quant au mistral, il ne franchit guère l'écran de l'Estérel.



Phot. de M. Gi...

VUE GÉNÉRALE DE GRASSE.



Phot. de M. Gi...

CASCADE DU LOUP.



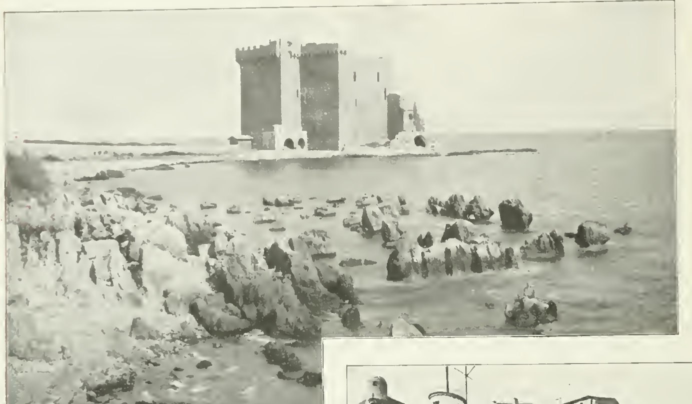
ILES DE LÉRINS

Les *îles de Lérins*, joyaux de la couronne de Cannes, sont les plateaux émergés d'un archipel en partie sous-marin, qui parsème les approches du golfe de Napoule.

Elles sont deux principales : *Sainte-Marguerite* et *Saint-Honorat*, la sœur et le frère.

Les anciens les appelaient *Lero*, Lero (*Lérina*, du nom d'un personnage légendaire, sorte de demi dieu, auquel on rendait un culte : *Lérina* était la petite Lero. Strabon raconte que ces îles étaient très peuplées. Pline parle d'une ville importante dont quelques ruines rappelaient encore, de son temps, le vague souvenir. Quand les Romains survinrent, ils trouvèrent l'archipel très peuplé et en pleine culture. Les pièces archéologiques exposées dans l'atrium de l'église, au

monastère de Saint-Honorat, sont les témoins irrécusables de cette civilisation : des colonnes, des assises avec inscription enclavées dans les constructions monastiques révèlent une antique origine. Les Romains avaient fait de ces îles une station pour leur flotte et il n'est pas douteux qu'auparavant les Grecs et les Phéniciens y abordèrent, sous le regard des Ligures, abrités dans leurs acropoles du littoral. Vers la fin du IVe siècle, à



ILE SAINT-HONORAT.

la veille des grandes invasions barbares, les îles de *Lérins*, en complète décadence, n'étaient plus qu'un désert. *Saint Honorat* y vint et les rendit à la vie.

C'était un patricien de famille consulaire né à Toul, et promis à la vie facile que procurent le rang et la fortune. Il se fit chrétien et convertit son frère *Venance*. Résolus à se retirer du monde, jeunes et riches tous deux, ils donnent leurs biens aux pauvres et s'embarquent pour les Lieux saints. Comme ils revenaient, Venance meurt. Ne voulant pas abandonner cette chère dépouille, **Honorat** met le cap sur la côte de Provence. Peu après, on le retrouve dans une retraite inaccessible de l'Esterel, au voisinage du cap Roux : la Sainte-Baume (Voir p. 20), où il vécut dans la prière et les macérations.

Une aspiration dut le conduire bientôt dans une solitude encore plus retirée, la *petite île de Léro*, domaine de la tristesse, infestée de serpents. En peu de temps, l'île change de face, grâce aux nombreux disciples qui viennent se grouper autour du saint anachorète ; une communauté s'organise, la petite colonie devint légion ; l'ancien repaire des pirates est « l'île des Saints », véritable pépinière d'apôtres et de pontifes d'où vinrent saint *Patrick*, apôtre de l'Irlande, saint *Hilaire* et saint *Eucher*. Arles voulut *Honorat* pour évêque : l'humble ermite se résigna, bon gré mal gré, à quitter sa chère île ; il s'éteignit dans sa ville épiscopale vers 430 et ses restes furent exposés avec honneur aux Alyscamps, à côté de ceux de saint Trophime. *Lérins* ne reconquit qu'au XIe siècle les reliques de son vénéré fondateur : elles furent partagées, lors de la sécularisation du monastère, en 1788, entre les paroisses voisines et *Cannes* en posséda la plus grande partie.

Dès le VIe siècle, l'*abbaye de Lérins* était l'une des plus célèbres de la chrétienté ; refuge des lettres et de la foi, aux temps troublés des invasions barbares, elle compta d'illustres fils. Sa bibliothèque passait pour un incomparable trésor. Vers 690, *Lérins* comptait près de 3.700 cénobites. L'île des saints fut aussi celle des martyrs ; en 730, les Sarrasins y massacrèrent saint Porcaire et cinq cents religieux ; tout fut dévasté. Pour prévenir le retour de ces sanglantes incursions, l'abbé *Adalbert* (XIe siècle) dressa sur les rochers qui regardent l'Afrique un donjon de défense où la communauté se réfugiait en cas d'alerte. Elles furent fréquentes. Puis, ce furent les corsaires génois avec lesquels il fallut compter ; après les Génois, les Espagnols. François Ier, prisonnier de Charles Quint, passa dans l'île Saint

Honorat une nuit de juin 1525 et offrit aux religieux, pour recevoir reliques de leur saint patron, une admirable châsse lamée d'arg émaillée d'or, que la Révolution envoya aux balanciers de la Monn. Après les Génois de *Doria*, en 1536, les Espagnols encore une fois re raissent dans l'île ; puis ce furent les Autrichiens, en 1746. Mais depuis as longtemps déjà, la colonie monastique de *Lérins* n'était plus que l'om d'elle-même. Cette riche p bende tentait : ses biens dev rent l'apanage des puissants ; abbés commandataires qui étaient investis, entièrem étrangers à la vie monastiq ne paraissaient plus à l'abba contents seulement d'en touc les revenus. Dès lors, les r gieux, abandonnés à eux-mêm et livrés aux scandaleux calc de leurs nouveaux maîtres, blièrent peu à peu les presc tions de l'ancienne observa Il n'y avait plus que qu moines dans l'abbaye, lors après l'avoir réunie à l'évêch Grasse, le pape Pie VI déc canoniquement la suppress de ce corps sans âme (17 Alors, l'île abandonnée reto au désert, les maisons s'écr lent ; après les ruines, la pr nation. Une « étoile » de la médie-Française, la *Sain* achète le domaine, s'établit



Phot. de M. Giletta.

ILE SAINTE-MARGUERITE.

donjon, fait de la chapelle son salon, « de la Sainte Table l'appui de balcon ». D'autres viennent à la rescousse ; les cloîtres servent d'étab un moment arriva où l'île ne trouvait plus acquéreur. L'évêque de Fré en 1859, l'acheta et, après plusieurs essais infructueux, les moines Cisterci parvinrent enfin à relever l'abbaye, où ils installèrent un orphelinat fessionnel ; l'imprimerie de l'abbaye a produit des œuvres remarquables

L'île *Saint-Honorat*, *petite Léro* ou *Planasia*, parce qu'elle prése l'aspect d'un plateau peu élevé au-dessus du niveau de la mer, que 400 mètres de large sur 1500 de long et 3 kilomètres de circ férence. Une ceinture d'écueils, les *Moines*, lui fait cortège (l'un ces rochers, âpres et nus, porte le nom de Saint-Ferréol). Des p séculaires, aux effluves balsamiques, que les tempêtes ont courb au gré de leurs caprices, des fourrés de myrtes, de cistes, de c vrefeuilles, la vigne, l'olivier, font à l'île une agreste parure ; o cultive le froment : l'huile et le vin, le lait et la farine, rien manque de ce qui est nécessaire à la vie. Le nouveau monast enveloppe un vieux cloître aux piliers trapus, spécimen d'un un peu fruste, mais dont les voûtes n'ont pas fléchi depuis siècles. Une nouvelle église remplace l'ancienne abbatiale et l'o



VUE GÉNÉRALE DU PORT D'ANTIBES.

...heureuse idée de grouper dans l'atrium qui la précède les ...es antiques, fragments de marbre, inscriptions funéraires, bas-...ts, autels à Neptune, recueillis dans l'île.

Le donjon d'Adalbert découpe toujours sa massive silhouette au-dessus du flot; ses murailles, vêtues de lierre à l'occident et partout ...s du soleil, abritent encore un double cloître, l'un au rez-de-chaussée, qui appuie ses ogives sur des colonnes de granite et de ...rbre rouge; l'autre, plus mutilé, au premier étage; au centre, ...e grande citerne pouvait servir aux assiégés. On montre, dans ce ...n fut la chapelle Sainte-Croix ou Saint des Saints, la place où repo-...it le précieux reliquaire de *Saint-Honorat;* une terrasse vide rap-...lle la bibliothèque. Cent marches de grès rouge conduisent au ...emin de ronde à mâchicoulis qui couronne le donjon; la vue qui ...découvre du haut de ce belvédère et, de l'Estérel à Turin, est ...ne des plus belles de la côte.

Un détroit de 700 mètres sépare l'île Saint-Honorat de sa voisine *...te-Marguerite,* la plus rapprochée du rivage. L'île mesure ...00 mètres de long, 950 de large; c'est un beau domaine que re-...uvre une magnifique *Pineraie,* d'où filtre, à travers les ombelles, une ...mière bleuâtre sur un tapis de mousse qui assourdit le bruit des ...s: les orangers, les citronniers se pressent dans le jardin de la ...aison forestière, où conduit une allée de 600 mètres, entre une ...ouble rangée d'eucalyptus géants. Lapins et faisans abondent dans ...s fourrés. Mais, tandis que Saint-Honorat possède des eaux fraî-...es qui jamais ne tarissent, *Sainte-Marguerite* est privée de sources ...ves. Cette île, l'antique *Lero,* a retenu le nom de la pieuse ceno-...te, sœur du grand thaumaturge de Lérins, qui, entraînée par ...exemple de son frère, y vint chercher la solitude. L'île appartint depuis au domaine de l'abbaye. Après l'avoir inféodée à Bertrand de Grasse, qui la leur rétrocéda, les moines la donnèrent aux habitants de Cannes, moyennant une redevance légère. Après le duc de Chevreuse, le duc de Guise et Jean de Bellon, qui en furent les détenteurs, Richelieu l'unit au domaine de la couronne et la fortifia pour défendre la côte. Son œuvre n'était pas achevée quand les Espagnols emportèrent le fort et l'île *Sainte-Marguerite* et s'en firent un point d'appui pour leurs opérations en Provence (1635). Après deux ans d'occupation, ils durent se retirer. Une seconde occupation, en 1746, par les Autrichiens et les Piémontais, avec le concours de la flotte anglaise, céda, l'année suivante, sous les coups de Belle-Isle. Les mêmes vicissitudes troublèrent les deux îles sœurs. Cependant



Phot. de M. Olletta.

INTÉRIEUR DU DONJON DE SAINT-HONORAT.



Phot. de M. Olletta.

LES COCOTIERS DU GOLFE JUAN.



Phot. de M. Giletta.

AU CAP D'ANTIBES.

Sainte-Marguerite, à cause du fort qui la défendait et du peu de distance qui la sépare du cap de la Croisette (1 100 mètres), reçut toujours les premiers coups. Remanié et complété par Vauban, le fort, campé fièrement sur un promontoir abrupt, devint prison d'État. Une pièce carrée, voûtée comme une cave, entre des murs épais, et éclairée par une fenêtre unique, alors surélevée, serait le cachot de l'énigmatique personnage qui, sous le nom de Masque de Fer, y fut emprisonné par ordre de Louis XIV. Des Kabyles, en 1841; de vagues Kroumirs, en 1871, y furent aussi retenus comme otages. Enfin, l'ex-maréchal Bazaine, interné dans le fort depuis le 26 décembre 1873, réussit à s'en évader, pendant la nuit du 9 au 10 août 1874.

Une vingtaine de kilomètres s'étendent entre la pointe de l'*Aiguillon*, extrême saillie de l'Estérel, et le cap d'*Antibes*. Vers le centre, le cap de la *Croisette*, pointé sur les iles de Lérins, sépare l'intervalle en deux grands bassins maritimes : celui de la *Napoule* et le *golfe Juan* (pron. Jouan). Cannes rayonne sur l'un et l'autre. Mais, tandis qu'à l'ouest les alluvions de la Siagne empiètent de plus en plus sur la mer et compromettent ses conditions nautiques, le *golfe Juan*, privé d'apports sérieux, s'incurve dans l'hémicycle gracieux d'une côte stable, au creux de laquelle une borne milliaire de l'antique voie Aurélienne désigne l'endroit où, le 1er mars 1815, débarquait à l'improviste l'exilé de l'île d'Elbe. Des oliviers de belle venue, des orangers, des bosquets de grands pins odoriférants couvrent d'un vert manteau les collines littorales et la péninsule de la *Garoupe*, qui arrête, à l'est, l'expansion du golfe Juan. Dans sa plus grande ouverture, l'entrée du golfe présente une ampleur de 7 kilomètres; il est d'un accès commode et, en certains points, les plus gros bâtiments trouveraient, pour mouiller, des fonds de 13 à 18 mètres. Ces avantages ont inspiré la pensée d'en faire une grande rade militaire, en fortifiant les sommets du littoral et les îles de Lérins à l'avant-garde. Aucune suite n'a été donnée jusqu'ici à cet utile projet.

NICE ET SES APPROCHES

La presqu'île à laquelle s'adosse le golfe Juan présente sur son flanc une série de retraits qu'accusent les saillies du *cap Gros*, de la *pointe Bacon*, le *rocher d'Antibes* et le monticule où repose le *fort Carré*. C'est un monde nouveau dont l'horizon se développe jusqu'à la double projection du mont Doron et du cap Ferrat, entre lesquels s'ouvre la rade de Villefranche, à l'orient de Nice. Au centre de ce mouvant hémicycle, le delta détritique du Var dessine comme une double coupe dans le bras de mer.

Nice, à l'est, *Antibes*, à l'ouest, se regardent. Les origines de celle-ci sont grecques et remontent, pour le moins, au IVe siècle avant notre ère. Sur la foi de Strabon, Nice est regardée comme fille de Marseille et *Antibes* serait, ainsi que toutes les cités hellènes de la côte, une colonie massaliote. Il n'y a pas d'apparence que cette opinion puisse être acceptée sans réserve, s'il est vrai, d'après Hérodote, le plus rapproché des événements et le plus consciencieux des historiens anciens, que les Phocéens, résolus à s'expatrier, ayant quitté en masse la côte d'Asie, se dirigèrent sur divers points de la côte ligurienne, les uns vers Marseille, d'autres vers l'île Cyrnos (la Corse), où ils s'établirent à la pointe nord, non loin de Calvi. La côte ligure est proche : par beau temps, elle se voit tout à clair. On présume, avec raison, que les Grecs ne manquèrent pas d'y venir et que la lutte engagée avec succès contre les premiers occupants du sol donna son nom à la colonie qu'ils fondèrent sur ce rivage : Νίκη, victoire, *Nice*.

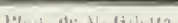
Antibes n'est que la contre-partie de Nice (13 198 habitants). L'inscription gravée sur un galet roulé trouvé sur son territoire par M. Mougins de Rorhefort, en 1866, prouve à l'évidence l'existence d'une cité grecque en cet endroit, vers la fin du Ve siècle avant notre ère. Par la conquête romaine *Antibes* devint un *municipe*. Il est probable que les matériaux de ses édifices furent utilisés pour la construction de ses remparts, car il reste peu de chose de la cité romaine. Nous savons toutefois qu'elle possédait un théâtre : ce n'était plus qu'une ruine en 1671; elle fut rasée. *Antibes* fut tant de fois bouleversée, démolie et reconstruite avec les matériaux primitifs (pierres de grand appareil, substructions du cirque dans les caves particulières...), qu'il faut l'expérience de l'archéologue pour reconnaître le peu qui reste enclavé dans les constructions du moyen âge et de nos jours. Cette ville, avant l'annexion du comté de Nice, était l'avant-poste de la France du côté de l'Italie, en deçà du Var. Aussi Henri IV, Richelieu, Vauban l'avaient-ils fortifiée; son enceinte bastionnée, le fort Carré qui la protège, ne sont plus qu'un joli décor,



Phot. de M. Giletta.

JARDINS DE LA VILLA EILENROC, AU CAP D'ANTIBES.





Phot. de M. Giletta.

GORGES DE DALUIS.



Phot. de M. Giletta.

GORGES DU CIANS.

doré par le soleil de Provence, dans un cadre ravissant. Le port d'*Antibes*, amélioré, n'est pas sans vie. C'était, au temps de la domination romaine, un port de guerre et de ravitaillement, qu'une route, montant par le rebord occidental de la coulée du Var, joignait à *Vence*, halte d'une grande voie de communication, la *via Augusta*, entre Cimiez au-dessus de Nice, Auribeau sur la Siagne, et Fréjus au revers de l'Estérel. La *via Augusta* fut abandonnée lorsqu'une nouvelle route, la *via Aurelia*, s'attacha de plus près à la côte. Les fragments retrouvés d'une piste plus ancienne que la voie romaine donnent à penser qu'elle-même fut l'héritière de la fameuse *via Heraclea*, route d'Hercule, dont parlent les vieux historiens, laquelle suivait de haut les collines littorales, d'Espagne en Italie, reliant entre eux les *oppida* ligures juchés à tous les reliefs, entre Grasse et Monaco. **Cimiez** fut l'un de ces camps retranchés : des murs encore apparents enveloppaient ce plateau d'une enceinte dont les gros blocs ont résisté à l'épreuve d'une longue suite de siècles et de dévastations. Les Romains firent de *Cimiez* une place de guerre, sur la grande route d'Italie en Gaule : deux aqueducs, dont on a relevé le tracé, de vastes Thermes en partie mis à jour, l'épaisse carapace de l'Amphithéâtre, où peuvent s'asseoir 4 000 ou 5000 spectateurs, des médailles, des mosaïques, des inscriptions en très grand nombre donnent l'idée de son importance autrefois. *Cimiez*, ancienne capitale de la région, n'est plus rien; *Antibes*, peu de chose; *Nice* a survécu et triomphe. Entre celle-ci et son émule d'en face, le delta du *Var* élevait l'obstacle de ses coulées incertaines, de ses crues terribles et d'une *Crau* marécageuse, semée d'îlots et de fondrières que Strabon évaluait de son temps à plus de 1 200 mètres. Il n'y a pas bien longtemps, la fougue du fleuve indisciplinable a pu être maîtrisée par des digues et la communication régulière établie entre ses deux rives, le long du littoral.

C'est un fougueux torrent que le **Var**, et un torrent qui, à la moindre crue, roule de l'eau comme un grand fleuve. Dans son bassin supérieur, il ne court pas, il fond tête baissée, d'un bassin à l'autre, par les couloirs d'étroits défilés. De sa source à la mer, il tombe de 1 800 mètres, pour un parcours de 112 kilomètres : on imagine la pente, la chute, pour mieux dire. Né à 1 kilomètre au nord d'Esteinc, d'une fontaine abondante qui sourd d'un amas calcaire, entre des crêtes qui montent à 2621 mètres avec le Garret, 2745 mètres avec les Grandes Tours, alimenté peut-être par de petits lacs souterrains blottis à des niveaux supérieurs, d'autres disent par le grand réservoir du lac d'*Allos* (bien que celui-ci, étalé au revers des monts, se déverse au moyen du Chadoulin dans le Verdon et la Durance), le *Var* capte, à 3 kilomètres de sa source, le tribut d'une fontaine abondante, écoulée par le torrent de *Sanguinière;* il prend le *Bourdous* à Entraunes et dégringole à Saint-Martin-d'Entraunes : pour une douzaine de kilomètres qu'il vient de parcourir, il est tombé de 750 mètres. Déjà fuit la région alpestre ; de belles forêts, de petits champs en terrasses étagées, des prairies, des jardins font pressentir la Provence.

A Guillaumes, le *Var* entame les escarpements calcaires : de bassins en défilés, c'est une succession de sites sauvages ou gracieux, désolés ou fertiles, attachés à ses rives. Voici la *clus* ou défilé de *Daluis :* « La rivière coule dans un abîme si étroit que les parois semblent se toucher; du fond du gouffre surgissent, de-ci de-là,



Phot. de M. Giletta.

GORGES DU VAR.

d'admirables pyramides rouges pareilles à des clochetons de cathédrale. » (G. TAUDIEU.) A la porte du défilé, après 5 kilomètres de tourment, le torrent se calme dans l'épanouissement de Daluis, où lui arrive la fraîche source du *Chaudon*. Aussitôt il reprend sa course, frappe de droite, de gauche, arrache des pans entiers de collines, couvre les terres de gravats et de cailloux. Avant que les traités de 1860 ne nous eussent donné son cours à peu près entier, le *Var* n'appartenait à la France que par 15 kilomètres, dans le département des Basses-Alpes et, sur la rive droite, du confluent de l'Estéron à la mer. C'était une ligne frontière, et son nom fut donné au département limitrophe. Bien que l'on ait depuis détaché l'arrondissement de Grasse pour l'unir au comté de Nice, et former la circonscription administrative des Alpes-Maritimes, le département du *Var*, qui ne touche plus du tout au fleuve, en garde l'étiquette : c'est le plus mal nommé de France.

A la rencontre de la



Phot. de M. Giletta

SAINT-SAUVEUR (VALLÉE DE LA TINÉE).



Phot. de M. Giletta

LA ROQUETTE (VALLÉE DE LA VÉSUBIE).



Phot. de M. Giletta.

UTELLE (VALLÉE DE LA VÉSUBIE).

Vaire, sur sa droite, le *Var*, qui n'a pas plus de 10 mètres de large, comme il convient à un torrent toujours tendu pour l'effort, quitte sa première direction du nord au sud, et prend vers l'est, sous l'impulsion de la rivière; il anime le site pittoresque d'*Entrevaux*, laisse à l'écart le hameau de *Glandèves*, qui fut ville épiscopale, avant qu'une crue ne l'eût rasée, au XIe siècle. A Puget-Théniers conflue la *Roudoule*, aux eaux de crue rougeâtres, mêlées de pierrailles et de limon, que le *Var* déchaîné entraîne et confond, dans ses flots troubles, avec les éboulis du *Gralet*, les avalanches du *Cians* (ou Gians), la *Tinée* grisâtre, la trouble *Vésubie*. Tous ces torrents, dévalés de versants rapides et le plus souvent dénudés, exaspèrent le fleuve jusqu'à la fureur. Une tempête sur les hautes cimes déchaîne le *Cians* en formidables abats, tour à tour jaunes, rouges ou noirs, à travers des gorges terribles qui débouchent au-dessous du nid d'aigle de Touët-de-Beuil. Pour le *Gralet*, dont le cours ne dépasse pas et atteint à peine 3 kilomètres, ce sont des champs de débris qu'il roule en furieux : on l'a vu entasser un delta de débris long de 150 mètres, large de 800 mètres, sur une épaisseur de 18 à 20 mètres. « Sous la poussée d'une pluie d'orage, la masse de cailloux et de boue du torrent se met en mouvement : elle bouge, elle marche, et l'on ne voit pas le moteur qui l'anime. Le spectacle n'en est que plus effrayant. La masse s'avance comme une coulée de lave grise; elle gravit le talus de la route, le déborde et couvre quelquefois de son amas la chaussée sur plus de 100 mètres de long. » (FR. NOETINGER.)

Avant d'atteindre la Tinée, le *Var* pénètre dans la *clus de l'Échaudon*, colossale entaille de 200 à 400 mètres de profondeur, au pied de cimes qui montent à près de 800 mètres au Picciarvet, plus de 1550 mètres au mont Vial. « Les bancs calcaires en couches épaisses, ondulées, se superposent avec un ordre parfait dans leur entassement gigantesque; la roche est tantôt verticale ou surplombante, tantôt en saillie ou en retrait, entaillée par les eaux, usée et polie par les éboulis, ou bien déchirée, crevassée, fourmillant de creux et d'aspérités, de mamelons et de pointes; elle offre les teintes les plus variées, depuis le blanc et le gris tendre jusqu'au jaune ocreux et foncé, au brun, au noir, avec des bandes ou rayures bizarres, formées par le suintement des eaux. Parfois nue ou seulement colorée à la surface par le manteau bariolé des lichens qui s'y cramponnent, elle est parfois remplie de verdure répandue en mille bouquets, arbres rabougris ou magnifiques pins et chênes tordus, suspendus comme par miracle aux fissures du rocher, arbrisseaux et arbustes, chèvrefeuilles, clématites, herbes délicates et parfumées. » (Ambayrac.)

Au pont de la Mescla conflue la *Tinée*, beau torrent qui roule 16 mètres cubes en eaux ordinaires, 1900 mètres cubes en crues excessives. A 7 kilomètres plus bas, la *Vésubie* apporte le tribut de ses eaux fraîches et limpides dont le vert émeraude, rougi par les crues, se profile assez loin dans les flots limoneux du *Var*, parfois très sombres et couleur lie de vin. Si l'on voulait analyser les eaux de crue du fleuve, on y trouverait, par décantation, tous les terrains de son bassin supérieur livrés sans défense par la déforestation des pentes et la dégradation des pâturages à l'entraînement des eaux sauvages. Enfin, sorti de la région des « étroits », le fleuve court entre des coteaux plantés de vignes et d'oliviers, reçoit de droite

Cl. C. B.

VALLÉE DU VAR
ET VILLAGE DE TOUET-DE-BEUIL.



Phot. de M. Gi...

PUGET-THÉNIERS : PONT DE LA CROIX.

l'*Estéron*, moins emporté que ses émules de la montagne, parce qu'il vient de moins haut et de régions moins bien pourvues de neiges, mais pourtant encaissé parfois à l'extrême en d'innombrables fissures. Saint-Martin-du-Var, la station de Colomars, Saint-Laurent s'échelonnent à portée du *Var* assagi. A moins de 7 kilomètres sud-ouest de Nice, il atteint la mer; les digues dont on l'enchaîne donnent au flot chargé de terre, de sable et de gravier, une telle puissance que souvent une traînée jaunâtre prolonge au loin, sous le cristal des eaux de la Méditerranée, la poussée du fleuve.

Par sa haute vallée, la **Vésubie** met la Suisse à portée de Nice. Elle naît, à 950 mètres environ, de deux torrents venus d'Italie : le *Boréon* et le ruisseau de la *Madone des Fenêtres*, dans l'intervalle montagneux qui unit le mont Clapier à la Balme de Ghilié. Une coulée étroite, extrêmement rapide, la conduit par bonds jusqu'au Var, qu'elle rencontre en face du village de Bonson. Il n'y a pas 40 kilomètres à vol d'oiseau de son issue, qui cote 134 mètres d'altitude, aux crêtes, élevées de 3000 mètres, d'où ruissellent ses premières eaux. Le *Boréon*, son principal aliment, draine le mont *Pelago* et quelques hautes cimes voisines; il est grossi du torrent de *Salèses*. Pour le torrent de la *Madone des Fenêtres*, il puise au vaste amphithéâtre que domine la Cime des Gélas (3135 mètres). La rivière, ainsi formée par la jonction de ses deux ruisseaux au pied de *Saint-Martin-Vésubie*, prend le nom de *Vésubie*. Parmi les filets torrentiels issus des champs de neige et des petits lacs très nombreux de cette haute région, la *Gordolasque* est le puissant déversoir du massif d'où surgit, à l'est, le Clapier (3046 mètres).

Saint-Martin-Vésubie, *Roquebillière*, la *Bollène*, *Lantosque*, *Utelle*, marquent les étapes principales de la rivière. A la remonte, lorsqu'on quitte la vallée du Var, la *Vésubie* s'encaisse entre de prodigieuses murailles de rochers qui surplombent : ce défilé, où la route se faufile avec le torrent qui mugit, dépasse en beauté pittoresque et sauvage les gorges du Fier. Le « Saut des Français » rappelle les exploits des farouches habitants de *Duranus*, qui, embusqués dans leur nid de vautour, au temps des guerres de la République, envoyèrent tête basse plus d'un traînard dans l'abîme. Le village de *Lantosque* ne relève plus que partiellement de la région provençale : l'olivier, la vigne, le figuier fructifient encore sur les coteaux bien exposés; mais, aux produits des vergers et des jardins s'ajoutent ceux de la forêt et des pâturages, avant-coureurs de la montagne. La *Bollène* accentue la transition avec ses champs de blé et de pommes de terre, ses prairies émaillées

Phot. de M. Giletta.

LE SAUT DES FRANÇAIS, A DURANUS.


Phot. de M. Giletta.

NICE : PROMENADE DES ANGLAIS.

de fleurs. Sur son promontoire rocheux au-dessus du débouché de la Gordolasque, *Belvédère* offre un paysage d'une rare fraîcheur. Au pied de cette croupe montagneuse, *Roquebillière*, avec ses maisons étagées mal défendues contre les emportements de la Vésubie, relève déjà de la vie pastorale. Dans le vallon du *Spaillard*, ouvert sur la Vésubie, à 2 kilomètres en amont de *Roquebillière*, les Romains (où n'allèrent-ils pas?) tiraient parti des sources minérales alcalines sulfureuses de Berthemont. — *Cours* de la Vésubie, 48 kilomètres.

Saint-Martin-Vésubie appartient franchement à la montagne : partout une verdure superbe, l'eau ruisselante ou filant à travers champs par de nombreux canaux; le froment, les pommes de terre, le blé de Turquie, les haricots viennent à plaisir. Plus d'oliviers, mais des châtaigniers superbes et, dans le voisinage, de grands massifs forestiers : poiriers, pommiers, cerisiers mûrissent leurs fruits à 1000 et 1300 mètres d'altitude. De cette résidence champêtre, les excursions s'offrent à tout venant : vallée du *Boréon*, avec sa cascade bondissante, au milieu de quartiers de roc écroulés; la forêt de sapins et de mélèzes où mille coulées « argentines et pures sillonnent en bruissant les tapis de gazon »; puis la vacherie, les troupeaux et leurs sonnailles, les prairies piquées de mille fleurettes, aconits dressant leurs grappes de clochettes violettes, pensées des Alpes, gentianes au calice bleu intense; dans les rochers, des saxifrages variés, le myosotis, les véroniques, tout cela mettant au front du *Boréon* naissant une jolie couronne. Le vallon secondaire de *Salèses* conduit au *lac Noir*, dont les eaux, d'un *bleu* intense, dorment silencieusement dans une conque de blocs entassés. Par le vallon de Notre-Dame-des-Fenêtres, on accède à l'antique sanctuaire de ce nom, sur la frontière des hauts pâturages, des champs de neige et des crêtes maîtresses qui, comme le *Gélas* (3 135 mètres), planent souverainement sur les plaines de Piémont et de Lombardie, et portent le regard sur la légion des grands sommets, du mont Rose à l'Estérel, des champs de neige étincelants à la nappe miroitante de la Méditerranée.

Nice et *Cannes* sont deux sœurs également favorisées de la nature, avec des traits et des tempéraments divers : l'une exubérante, de facile accueil; l'autre moins en dehors, plus réservée, d'abord plus froid. Tout le monde vient à *Nice;* n'habite pas *Cannes* qui veut, du moins sans ennui. Ses hôtes aristocratiques, retirés derrière les grands murs de leurs parcs et de leurs villas, ne se livrent qu'à bon escient : *Nice* est plus avenante, plus vive, plus franche d'allure, moins gourmée; ce n'est peut-être pas sa moindre séduction. Même ciel d'ailleurs sur les deux cités reines de la côte, même atmosphère limpide, même tiédeur de l'air, même soleil radieux que les nuages voilent à regret. Mais *Cannes*, entièrement abritée sous l'écran ininterrompu de hautes collines calcaires, tandis que les Alpes neigeuses, réservoirs de froid, déploient bien loin sur


Phot. de M. Giletta.

JARDIN AVEC CIERGES.


Phot. de M. Giletta.

NOUVEAUX JARDINS ET CASINO.


Phot. de M. Giletta.

AGAVES EN FLEUR.

Phot. de M. Giletta.

PORT DE NICE, VU DES PENTES DU MONT BORON.

l'horizon leur magnifique décor, retient mieux la chaleur, ayant moins à redouter que *Nice* les bises fraiches qui s'engouffrent par les intervalles des monts. Ici, en effet, la neige est proche; elle plane à peu de distance, sur des cimes de 3000 mètres, génératrices d'orages et de courants, dans les couches supérieures de l'atmosphère. Enfin la mer de *Cannes* et sa plage de sable fin se montrent plus clémentes aux pieds des baigneurs que la nappe de galets et de cailloutis en pente rapide, étalée au ras de la promenade niçoise des Anglais. *Cannes*, aussi bien, est-elle autre chose qu'une agglomération sans cesse grandissante de retraites fleuries, une sorte de cité luxueusement au reste, propre aux amoureux du repos? *Nice*, grande ville de 134230 habitants, caravansérail du monde au temps du carnaval, alors toute à l'entrainement du plaisir, ne peut échapper au trouble, au bruit, au tumulte qu'entraine un va-et-vient pareil; à coté d'elle, sa voisine semble dormir.

Le *climat* de Nice, encore que traversé d'assez fréquentes alertes, est pourtant délicieux : la température moyenne de l'hiver dépasse 9°, celle du printemps 13°, l'été 22°, l'automne 17° : moyenne de l'année, 15°,5; écart de l'hiver à l'été, 13°,2. Si le thermomètre, en hiver, tombe durant la nuit au-dessous de zéro, quelques heures de soleil ont bientôt fait de le ranimer : neige rare, pluies abondantes mais courtes, avec une moyenne de soixante-sept jours par an; vents d'est fréquents; vent du sud-ouest ou *Libeccio*, chaud et humide, venu d'Afrique, assez rare vingt et un jours par an ; vent du nord ou *Gregaou*, encore plus exceptionnel; *mistral* violent et glacé du nord-ouest, deux ou trois fois par an; avril et mai venteux, février et novembre calmes : telles sont les caractéristiques du climat de *Nice*. L'abondance de l'ozone dans l'air, la brise marine chargée de principes salins sont des reconstituants énergiques. *Nice* possède encore des vallons abrités à l'air moins vif et plus sédatif. La flore donne l'idée du climat : son épanouissement est magnifique, soit au *Jardin public* (dattiers d'Afrique, myrtes arborescents, massifs de caroubiers et de poivriers à grappes rouges), soit dans les jardins des riches villas où des soins particuliers font vivre et prospérer les phœnix d'Afrique, les bambous et dracœnas, les cocotiers d'Australie, les araucarias géants, les fougères arborescentes, les agaves extraordinaires mêlés à une profusion de camélias. La *rose* surtout fleurit à Nice; elle se prête aux plus modestes, comme la violette de Vence, dont les éventaires se parent tous les jours au marché. Mûriers, figuiers, amandiers, vignobles de Bellet, de Saint-Martin-du-Var ajoutent aux richesses du terroir.

Il y a proprement deux villes dans **Nice** : celle des étrangers ou à leur usage et celle des Niçois. L'illustre Paillon, dont les grèves, quand elles ne sont pas sous un flot débordé, font la joie des blanchisseuses, distingue les deux cités sœurs : l'une attachée au rocher du château, sur l'anse des Ponchettes; l'autre épandue à l'ouest, sur l'aire d'anciens faubourgs : les *Baumettes*, la *Croix-de-Marbre*, *Beaulieu*, *Riquier*, *Montboron*, vaste enceinte que débordent déjà les groupes habités de *Saint-Philippe*, *Saint-Étienne*, *Carabacel*, *Saint-Roch*, échelonnés en circonvallation sur les gradins qui montent à *Cimiez*. Des voies tirées au cordeau entre de beaux immeubles, des boulevards bien plantés composent la nouvelle ville. Une longue rue échelonne, à l'arrivée, ses magasins bien pourvus, ses hôtels, ses bazars, ses cafés somptueux entre une double rangée de platanes, de la gare à la place Masséna, les deux pôles du mouvement urbain. Chemin faisant se dressent l'église néogothique de *Notre-Dame* et le palais de marbre du Crédit Lyonnais; sur les deux ailes de l'avenue, le boulevard Dubouchage et celui de Victor-Hugo, de part et d'autre, partagent la ville en deux portions inégales, dans l'espace compris entre la voie ferrée et le lit du Paillon. Comme la rue de Rivoli, la grande artère niçoise de la gare débouche par une série d'arcades sur la place Masséna : ici le *Casino municipal* réunit, dans son triple pavillon, les séductions les plus variées, jardin d'hiver, salles de concert et de lecture, théâtre, cercle et tavernes, restaurants et cafés : pandémonium cosmopolite qu'accompagnent, d'un côté, le *Jardin public* aux plantureux massifs, de l'autre le square où s'abrite la statue du duc de Rivoli, un enfant de Nice, dont le bronze, fondu par Carrier-Belleuse, donne une belle impression de vie. A l'extrémité du Jardin public, dont les frondaisons exotiques recouvrent le lit dissimulé du Paillon, s'élève le monument commémoratif de la



Phot. de M. Giletta.

FEMME DE LA CAMPAGNE DE NICE.

réunion de *Nice* à la France, et, plus loin, s'allonge la jetée-promenade, estacade jetée sur le flot vers un belvédère composite auquel l'Inde a fourni une pagode-théâtre, la Chine un restaurant, le Japon un café, les pays mauresques des salles brillantes et originales. La *promenade des Anglais*, attachée à la rive depuis l'embouchure du Paillon jusqu'à celle du Magnan, complète l'investissement de la mer : ses frondaisons malingres, trop battues des embruns, ne laissent pas d'attirer, entre trois et cinq heures de l'après-midi,

Au pied même du rocher clignote la petite anse des *Ponchettes*, où colons phocéens halèrent leurs barques sur la grève, non sans avoir à découdre avec les Ligures, premiers occupants du sol. L'acropole grecq juchée au faîte du plateau rocheux, peut-être à la place d'un ancien po indigène, ayant eu à se défendre contre les tribus voisines, l'interventi de Marseille et l'alliance de Rome sauvèrent la colonie naissante. Dè IIIe siècle, *Nice* était chrétienne et pourvue d'un siège épiscopal. A la ch de l'empire, cette riche proie, comblée de biens par une nature prodigi excita de vives convoitises : républiques italiennes et comtes de Savo



Cl. C. B.

VUE GÉNÉRALE DES QUAIS ET DU PORT DE NICE.

flâneurs et promeneurs, aux rayons bienfaisants du soleil. La longue avenue se prolonge à l'est du Paillon, par le *quai du Midi*, sur le front de la *Vieille Ville*.

Là s'étale, entre le torrent, la mer et le château, dont le rocher abrite la petite anse des Ponchettes, la ville administrative, avec la Préfecture et le nouveau Palais de justice, l'Hôtel de ville et l'Opéra. La cathédrale *Sainte-Réparate* gagnerait à se souvenir que la simplicité est une vertu chrétienne. A la rue Saint-François-de-Paule, grande artère de la ville niçoise, s'attache le souvenir de quelques hôtes diversement fameux : Robespierre jeune, Barras, Kellermann, Bonaparte. Dans le prolongement de cette rue, le palais des anciens Gouverneurs évoque la mémoire de Napoléon Ier, de Charles-Albert, de Victor-Emmanuel, de Napoléon III, qui nous donna Nice et la Savoie, avec la frontière des Alpes. A l'autre pôle de *Nice*, le quartier de la Croix de Marbre éveille le souvenir du double passage de Pie VII, celui de l'entrevue de François Ier et de Charles-Quint ; enfin, l'ancienne villa *Fa tulo-Heine*, affectée à la convalescence de cinquante officiers des armées de terre et de mer, rappelle la princesse Pauline, sœur de Napoléon Ier, qui en fut propriétaire.

Il ne reste à peu près rien de l'ancienne citadelle qui couronnait l'escarpement du **Château**. Des allées sinueuses, bordées de cactus, d'aloès, d'agaves, égayées çà et là de palmiers dattiers et de chamærops, conduisent sur la hauteur, à moins que l'on n'accède par l'escalier en lacets qui se noue à la grosse tour Bellanda, accrochée au flanc de la falaise, du côté de la mer. Au faîte, les eaux de la Vésubie s'épanchent en cascade et multiplient les filets rafraîchissants : de la plate-forme dominante, le regard embrasse un magnifique horizon.

comtes de Provence et rois de France, sans parler des Lascaris de Tend et des Grimaldi de Monaco, s'en emparèrent. La croix de Savoie s'y im planta en 1388, et ce fut pour cinq siècles. Ni François Ier ni son allié l dey Barberousse ne l'en purent éloigner : contre l'attaque de 1543, *Catherine Ségurane*, la Jeanne Hachette niçoise, éveillant la garnison surprise s'élance vers la brèche où déjà le Turc cloue le croissant, le lui arrach d'une main, de l'autre lui fend la tête. *Guise* eut raison de la place en 1600 *Catinat* fit sauter ses poudrières dans un horrible tourbillon d'armes et d pierrailles (1691), et Louis XIV put s'intituler roi de France et de Navarre *comte de Nice*. La place étant revenue à la Savoie, en 1696, le maréchal *de Berwick* l'emporta en 1705, après un siège meurtrier ; puis les troupes sarde y rentrèrent. Sur sa demande, *Nice* est annexée à la République française en 1792 ; la défaite de Napoléon et les traités de 1814 la rendent à la Sardaigne. Enfin, à la suite de la campagne d'Italie, le vote unanime des habitants, ratifiant le traité du 24 avril 1860, attache définitivement *Nice* à la France. La ville, n'ayant plus rien à craindre, s'est transformée (142 940 habitants).

Son **port** est tout artificiel : en 1750, le roi Charles-Emmanuel III en posait la première pierre. Un siècle de travaux l'a enveloppé de quais, protégé d'une double jetée, car la pointe du Château, qui abritait la crique des Ponchettes, le laissait à l'est ouvert aux houles du large. Le nom du port est *Lympia*; une superficie de 10 000 mètres carrés environ, comprise entre la jetée qui se lie au pied du château et le môle opposé, sert d'avant-port, en laissant 93 mètres de passe à l'entrée, tandis que l'accès du port lui-même est large de 67 mètres. La nappe circonscrite couvre 5 hectares et demi; sa profondeur est de 7 mètres à l'entrée par basses mers, de 6m,50 à l'intérieur; la longueur de quais utilisable dépasse 1 000 mètres. Plus d'un millier de bateaux y entrent annuellement en relâche. Le mouvement commercial du port de *Nice* le range après Cette et Marseille.

Phot. de M. J. Giletta

L'ESCADRE FRANÇAISE EN RADE DE VILLEFRANCHE.

Le nouveau quartier qu'il anime se relie, par la place (buste de Carnot) et la rue Cassini, à la place Garibaldi que côtoie le Paillon, dans le voisinage du Muséum d'histoire naturelle.

La nature, complétant l'œuvre des hommes, a ouvert à côté du port de *Limpia*, entre les escarpements du mont Boron et la péninsule de *Saint-Jean*, le magnifique bassin de **Villefranche** : on dirait un bras de mer creusé artificiellement entre des falaises abruptes qui le protègent de toutes parts. Sa grande nappe d'eau tranquille, d'accès commode par tous les temps, inaccessible aux tourmentes et gardée par le recul contre les courants littoraux, avec des fonds de 20 mètres devant la ville, offre un admirable mouillage aux plus gros navires et à nos vaisseaux de guerre qui viennent s'y reposer, dans l'intervalle de leurs exercices. Le Piémont y entretenait jadis une flottille; mais les anciennes constructions, qui avaient été élevées dans ce but, ont depuis longtemps perdu leur intérêt. La rade d'ailleurs manque de l'outillage nécessaire à un port de commerce. *Villefranche*, suspendue à flanc de montagne, comme au temps où il fallait se garer des corsaires, est trop peu attachée à la rive et trop voisine de *Nice* l'accapareuse, pour attirer à elle mieux que de petits caboteurs faisant des opérations de transit tout à fait locales. (4 710 habitants).

Des deux grands môles naturels, projetés sur les flancs de la *rade de Villefranche*, l'un, celui de *Saint-Jean*, qui pointe au *cap Ferrat*, s'avance de 4 kilomètres en mer; l'autre, formé par le *mont Boron*, prolongement du *mont Alban*, du *Vinaigrier* et du *mont Gros*, offre une saillie moindre sur le flot, 2 kilomètres 1/2 à peu près: il s'incline vers le port de Limpia et le château de *Nice*. La défense de la place a mis cette position à profit en édifiant, à 183 mètres d'altitude, sur le *mont Boron*, les batteries de ce nom et celles de Cauférat au front de la péninsule Saint-Jean; en retrait, le fort de *Mont-Alban*, dont les feux passent au-dessus de *Nice*, se relient à ceux des ouvrages du nord et du nord-est, et battent au large la Méditerranée.



Phot. de M. Giletta.

DANS LA CAMPAGNE DE NICE.

Nice est le pivot de la *défense* française du *sud-est*, appuyée sur les Alpes. A 10 kilomètres nord-est, le fort de la *Tête-de-Chien* fait front contre l'Italie, du haut d'un escarpement de 575 mètres: dressé en face et au-dessus de Monaco, il balaye la route et la voie ferrée de la Basse-Corniche et le large jusqu'au cap *Ferrat*. Le fort de la *Revère*, la batterie des *Feuillerins* et celle de la *Drette* commandent, en arrière, la route de la Haute-Corniche et croisent leurs feux avec les forts du *Mont-Chauve de Tourette* et du *Mont-Chauve d'Aspremont*, juchés, celui-ci à 852 mètres d'altitude, l'autre à 783 mètres sur l'échine séparative des vallées du Paillon et du Var. L'ouvrage de *Colomars* et, plus bas, la batterie de *Saint-Jean-de-la-Rivière*, complètent leur action sur le Var.

Enfin, les avenues éloignées de la place, à la coupée des défilés montagneux, sont gardées par le fort du *Barbonnet*, à 23 kilomètres nord-est de Nice, 2 kilomètres sud-sud-ouest de Sospel, sur un roc isolé qui commande le confluent de la Bevère et du Merlanson, de plus de 500 mètres; les défenses de l'*Authion*, à 15 kilomètres au nord de Sospel et 4 kilomètres 1/2 seulement de la frontière italienne, avec les ouvrages de *Millefourches* et de la *Forca*, perchés à 2080 mètres d'altitude, sur la crête séparative de la Bevère et de la Gordolasque. Vers l'ouest, l'ouvrage de *Picciarvet*, sur un éperon montagneux qui commande le confluent du Var et de la Tinée, avec la redoute de *Bauma-Negra*; en arrière d'*Entrevaux*, sur le Var, et de *Colmars*, au bord du Verdon, points de ravitaillement sur la ligne de communication entre la défense provençale et celle du Genèvre, par Tournoux et Briançon.

Les *environs* de Nice offrent aux promeneurs de charmants buts de promenade. Sans parler de la *Suisse niçoise*, dans la haute vallée de la Vésubie, Villefranche, sa rade et la côte Saint-Jean, Beaulieu attaché à la rive, dans un cadre africain : *Cimiez*, ses villas, ses ruines romaines et ligures, l'*Observatoire* du Mont-Gros, l'abbaye de *Saint-Pons*, vieille de douze siècles, dans un site admirable sur la vallée du Paillon;


Phot. de M. Giletta.

ROQUEBRUNE.

Brisé par l'Estérel, émietté par les arêtes des hauts sommets, le mistral n'arrive plus qu'à bout de souffle. D'ailleurs, les courants froids du nord, qui rayonnent des champs de neige, tombent de trop haut pour atteindre la base des monts; ils passent par-dessus la côte, et l'on voit la rafale s'abattre et soulever les vagues à plusieurs centaines de mètres au large. Aussi, dans cette serre chaude ménagée par la nature, la végétation des tropiques s'épanouit-elle à plaisir. Dès Toulon, le palmier, l'agave, les arbustes épineux se mêlent à la flore indigène : mais ce ne sont là que des manifestations isolées. Il faut Hyères, Bormes et Cavalaire, Saint-Tropez, Cannes et Nice pour que la végétation exotique s'affirme avec vigueur, jusqu'à transformer la physionomie du pays. Menton en est la fleur. Le *citronnier*, cette sensitive qui souffre de quelques degrés au-dessus de zéro, et meurt tout de suite au delà, prospère ici comme nulle part ailleurs : le même arbre porte en tout temps des fleurs et des fruits à divers degrés de maturité; ni la Sicile ni les Baléares ne lui offrent des conditions climatériques plus favorables. La récolte se fait du 1er janvier au 31 décembre, et cela vaut au Mentonnais de nombreux millions par an. Cette côte est le triomphe de l'*olivier*. Au lieu des chétifs arbustes étagés aux premières collines de Provence, il prend ici des proportions magnifiques. De Beaulieu à Menton, les troncs noueux, dont un bon nombre prit racine avant les Croisades, et quelques-uns peut-être virent passer le légionnaire romain, semblent indestructibles : leurs fantastiques rameaux, gros comme des arbres, engendrent une étrange futaie qui fait songer à la forêt enchantée du Tasse. On voit de ces colosses dont le tronc mesure plus de 12 mètres de circonférence, tandis que les branches maîtresses montent à 20 mètres de hauteur. Un nouveau venu, l'*eucalyptus*, mêle ses feuilles d'un vert bleuâtre à la frondaison argentée de l'olivier; découvert seulement à la fin du XVIIIe siècle par le botaniste La Billiardière attaché à la croisière d'exploration envoyée à la recherche de La Pérouse, acclimaté en Europe et en Afrique vers 1860, cet arbre prospère aujourd'hui sur le littoral algérien et se voit sur toute la côte provençale. Il jaillit plus qu'il ne pousse, et en peu d'années prend des proportions gigantesques : ses propriétés thérapeutiques, la dureté de son bois, sa faculté d'absorption le rendent précieux comme desséchant et désinfectant, surtout dans les bas-fonds alluvionnaires, encore mal colmatés, qui accompagnent presque toujours l'embouchure des torrents, précipités de trop court et de trop haut, par les montagnes littorales. A peine est-il besoin de dire que l'admirable douceur et la fixité de la température font de tout ce pays le paradis des fleurs.

Tourette avec les ruines et la grotte de *Châteauneuf;* la grotte de *Saint-André*, ses cascatelles et son cours souterrain; la cascade de *Gairaut* où saute la Vésubie; le *Var* et sa haute vallée pittoresque; les étroits de l'*Estéron; Cagnes; Vence*, ancienne capitale ligure, cité romaine, avec une partie de sa vieille enceinte, sa cathédrale élevée à la place d'un temple de Mars; les *gorges du Loup*, etc.

DE NICE A LA ROYA

LA CORNICHE

L'enchantement de Nice poursuit à l'est. Sous la poussée des grandes Alpes, les falaises calcaires qui leur servent de contreforts serrent de plus près la mer; la côte, dressée en espalier contre les rayons directs du soleil, prend de plus en plus un aspect africain.


Phot. de M. Giletta.

ROUTE DE NICE A MONACO.

De Nice ou plutôt du *cap Ferrat*, son avant-garde au soleil levant, le ruban littoral se déploie autour d'une double conque azurée : la première jusqu'au *cap Martin;* la seconde, de ce point au *cap d'Ampeglio*, promontoire de Bordighera. Dans chaque embrasure, un belvédère avancé festonne la côte : entre le cap Ferrat et le cap Martin, le cap d'*Aglio*, projeté sur l'horizon de



Cl. C. B.

LA CÔTE AUX ENVIRONS D'EZE.



Phot. de M. Giletta.

EZE ENTRE LES PINS.

Beaulieu et d'Eze, du côté de l'ouest; Monaco, la Turbie, Cabbé-Roquebrune, du côté de l'est. Dans l'intervalle du *cap Martin* à celui d'*Ampeglio*, la pointe de *la Mortola* dessine à son tour une double baie, dont le fond est occupé, d'un côté, par Menton, à l'embouchure du *Careï;* de l'autre, par Vintimille, que deux torrents, la *Roya* et la *Nervia*, séparent du promontoire de Bordighera. La France finit à un peu plus de 2 kilomètres par delà Menton, au pont Saint-Louis.

Deux routes desservent le littoral, l'une attachée aux sinuosités du rivage avec la voie ferrée, l'autre moulée aux crêtes et comme suspendue au-dessus des abîmes: c'est la route de la *Corniche*. Napoléon Ier la fit construire vers 1806: elle suit, excepté entre Nice et la Turbie, le tracé de l'ancienne voie Aurélienne, grand chemin d'Italie en Gaule, et rallie sous Roquebrune la voie littorale dirigée vers Bordighera, Savone et Gênes.

Eze, la Turbie, Roquebrune, bien qu'ouvertes sur la mer, planent sur des sommets qui les relient naturellement à la *Corniche*, les deux dernières surtout; car **Eze,** hissée dans son nid d'aigle, ne se rattache proprement à rien. La pyramide isolée à laquelle ses maisons s'accrochent, autour d'une étrange ruine, domine la mer de plus de 600 pieds: l'atteindre de ce côté par le sentier qui monte au caprice des courbes, au hasard du vide, peut passer pour une véritable escalade. « Les filles de la montagne y descendent pourtant, la cruche sur l'épaule, pour porter leur lait au marché: un faux pas les précipiterait, mais elles savent leur sentier par cœur. A mesure qu'on monte, la pente se redresse. Les maigres sauvageons, les buissons rabougris ont disparu; le mont devient muraille, muraille rougeâtre, ocrée, striée, abrupte, dont là-haut, bien haut, la ligne de façades en surplomb ne semble qu'un prolongement géologique. On arrive enfin; on pénètre par une sorte de chemin de ronde: voici la porte qu'ont franchie les Maures, après César. A des fentes tortueuses, à des ruelles misérables, la roche, grossièrement aplanie, tient lieu de pavement. C'est encore la roche qui, de ses assises naturelles, forme les prodigieux degrés montant à la citadelle; c'est elle toujours qui prête des soubassements aux maisons, et ces maisons, reliées entre elles par d'obscurs couloirs ou par des roches entre-croisées, ne font qu'un agglomérat unique, digne couronnement du monolithe. » (Stéphen LIÉGEARD.)

La Turbie groupe les ruines pittoresques du château des Lascaris, un svelte campanile et le tohu-bohu de son vieux faubourg coupé de ruelles et scellé d'arcs-boutants, au pied de la tour ou *Trophée d'Auguste*. Elle lui doit son nom. La langue grecque dominante sur le littoral l'appelait *Tropaia Sebaston*, d'où Torpea, Torbea, *Turbie*. L'esplanade de la petite place, où se chauffent les vieillards et jouent les bambins, commande un abîme vertigineux au fond duquel rayonne la féerie de Monte-Carlo et se détache Monaco sur son rocher, semblable à un jouet d'enfant.

Au-dessus de la route de la Corniche, **Roquebrune** se suspend à la montagne: une rampe d'accès y monte par des pentes un peu rudes jusqu'aux portes en ogive qui ouvrent la cité: des arches massives protègent contre les flèches du soleil le labyrinthe des rues où parfois le macadam est remplacé par des escaliers. En haut,

Phot. de M. Giletta.

LA BAIE DE BEAULIEU VUE A TRAVERS LES OLIVIERS.



Phot. de M. Giletta.

ROUTE DE LA CORNICHE, A ROQUEBRUNE.

des marches usées, des degrés taillés dans l'épaisseur des murs, conduisent au chemin de ronde du château des Grimaldi, auxquels la France l'a payé à beaux deniers comptants.

Menton s'élance en flèche sur un promontoire, au détour du cap Martin. C'est une enchanteresse, sœur de Nice et de Cannes, moins en dehors que son aînée, plus douce à ses hôtes que l'aristocratique résidence de la Napoule. Son air salubre, les brises chaudes qui, dans la traversée de la mer, ont tempéré leurs ardeurs africaines, attirent en ce coin de terre béni du ciel une clientèle amie des reposants loisirs. Ce n'est pas que *Menton* n'ait aussi son Casino municipal, sa fête des fleurs, son carnaval joyeux; mais sa radieuse nature surtout exerce un invincible attrait. La moyenne de la température mentonnaise est de 16°,3 pour l'année, celle de l'hiver 9°,6, du printemps 15°,3, de l'été 23°,6, de l'automne 16°,8. Rarement le thermomètre descend à zéro, et pour quelques heures seulement. L'extrême chaleur ne dépasse guère 30°; quatre-vingts jours de pluies-averses ont pour contre-partie deux cent quinze jours de ciel sans nuages. Un véritable cirque de montagnes enveloppe *Menton*, de la crête de l'*Agel* à l'âpre chaîne du *Grammont*.

La saillie de la vieille ville, qui projette un vieux bastion génois à la racine du môle recourbée sur le port, dessine dans la baie tendue entre le cap Martin et la pointe de la Mortola, deux bassins au gracieux contour : celui de *Garavan*, à l'est, très abrité par des falaises; à l'ouest, le bassin de *Carnolès*, que bordent les alluvions apportées par les deux torrents du *Careï* et de *Borrigo*. C'est, de ce côté, une promenade sans fin, à fleur de rivage, douce aux amis du soleil. Elle continue à peu de distance, l'avenue *Carnot* puis *Félix Faure*, qui continue sous le nom de rue *Saint-Michel* jusqu'à l'Hôtel de Ville, après avoir semé sur sa route le *Jardin public*, les hôtels, les magasins, le *monument commémoratif* de la réunion de *Menton* à la France, et laissé un peu à l'écart le *Casino*, à portée des grands caravansérails cosmopolites. Telle est la ville neuve. A l'escarpement que couronnait jadis un château fort, le vieux *Menton* noue le réseau serré de ses rues étroites et sombres, ses escaliers, ses voûtes, ses contreforts, ses hasardeuses glissoires, où jamais une voiture ne s'aventura. Du haut d'une plate-forme, l'église Saint-Michel, bâtie avant le XIVe siècle, et souvent depuis réparée ou agrandie, dresse au-dessus des quais son campanile à trois étages que termine un petit dôme. La porte Saint-Julien, reste des fortifications féodales, rappelle le temps où l'on vivait dans l'appréhension des pirates. Quelques débris, enclavés dans le cimetière, subsistent de l'ancien château fort, élevé en 1502 sur les fondements d'une citadelle sarrasine. Il est probable que les Grimaldi, maîtres de *Menton*, en utilisèrent les assises pour construire leur résidence de Carnolès. *Menton* fit partie intégrante de la France durant la Révolution et l'Empire, mais les traités de 1815 le rendirent à Honoré V. La révolution de 1848 déchaîna cette ville et Roquebrune contre le prince de Monaco : cela fit une petite république autonome jusqu'au jour où le vote unanime de ses habitants

Phot. de M. Giletta.

CULTURES AUX ENVIRONS DE MENTON.

rattacha les deux villes à la France. Par le traité du 2 février 1861, Napoléon III rachetait au prince de Monaco, pour la somme de 4 millions, tous ses droits sur Menton et Roquebrune.

Le citron (30 millions de fruits par an), la violette double (très recherchée pour son parfum), l'orange (surtout la « bigarrade »), utilisée pour la fabrication des essences, les cédrats, l'huile d'olive, les céréales donnent à *Menton* d'importants revenus; la marqueterie fine (incrustations sur bois d'olivier et de citronnier), les salaisons, la parfumerie, la pêche, ajoutent aux ressources du sol. Le *port*, autrefois simple havre d'échouage, offre, à l'abri de sa jetée de 370 mètres, des fonds de 6 à 7m,50, aux caboteurs surtout et même aux grands bâtiments (18000 habitants).

Phot. de M. Giletta.

MENTON : VUE PRISE DE LA JETÉE.

Les environs de *Menton* offrent des buts de promenade exquis, soit par *Carnolès*, en suivant la rive jusqu'aux bois de pins maritimes, d'oliviers séculaires, de térébinthes et de genévriers en fourrés qui font au cap Martin une si luxuriante parure; soit vers *Gorbio*, camp retranché de rues grimpantes, de voûtes et d'arcades, juché, comme l'aire du Sarrasin, sur une pyramide encerclée de ravins; — à *Sainte-Agnès*, au *Gorgo dell'Oro*, dont le torrent, sans eau pendant onze mois et demi de l'année, se précipite en cascade à la suite de quelque forte pluie, pour se reposer un peu plus loin, dans un petit bassin vert; — *Castellar*, escarpement de ruelles incrustées dans la pierre; — au *val de Menton*, merveilleuse Tempé de jardins et de fruits, dont les terrasses, comme en un printemps perpétuel, prodiguent l'or du citron et de l'orange parmi les oliviers et les figuiers; — à *Castellar*, ancien repaire bastionné de tourelles, de portes et de fossés; — enfin et surtout par la côte de Garaman, toute constellée de villas, vers le pont-frontière de Saint-Louis et les fameux *Rochers-Rouges*. Dans les cavernes des *Baoussé-Roussé* furent trouvés par M. Rivière, en 1872, et par M. Bonfils, les squelettes complets d'autochtones contemporains du mammouth, du grand ours, du renne, de l'aurochs et autres carnassiers de grande taille dont les redoutables maxillaires ont été recueillis à côté des pointes de flèches, des hameçons, des silex taillés, qui furent l'unique défense de nos lointains ancêtres.



Phot. de M. Giletta.

ENVIRONS DE MENTON : GORBIO.



Phot. de M. Giletta.

MENTON : LES ROCHERS-ROUGES.

Vu d'en bas, le *pont Saint-Louis* est écrasant : cette arche audacieuse de 22 mètres d'ouverture, jetée sur un précipice de 200 pieds, est faite à la taille du rénovateur de la Corniche, Napoléon Ier (1806).

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

État souverain, l'un des plus petits qui soient, la **principauté de Monaco** forme une enclave de 3 kilomètres 5 de long sur 150 mètres à 1 kilomètre de large en territoire français. Dans la rade que dessine avec la terre ce rocher large de 300 mètres taillé à l'emporte-pièce, les Phéniciens abordèrent avant les Grecs et laissèrent le nom de leur dieu *Melkarth*, en témoignage de leur passage. *Melkarth* était le dieu fort et sans rival, le *Monoïcos*, au dire des Grecs (μόνος οἴκῳ, seul à la maison), le maître, dont le culte exclusif n'est associé à aucun autre. Or *Melkarth*, c'est *Hercule* : de là le port d'*Hercule Monoïcos*, d'où l'on a fait, en gardant le surnom : *Monoïcos*, **Monaco**. D'autre part μόνος veut dire aussi moine. Par ce singulier rapprochement, deux religieux ont pris place dans les armoiries du prince de *Monaco*, à la place de l'ancien dieu phénicien.

A 60 mètres au-dessus du flot, le bastion naturel de *Monaco* pouvait jadis défier toutes les attaques : aucun rocher ne fut plus disputé. Quand tomba l'épée tutélaire de Charlemagne, les Sarrasins s'en emparèrent. Après l'empereur germanique Frédéric Ier, qui le cédait aux Génois en 1152, des maîtres divers s'y agrippèrent et en firent un nid de pirates. Les *Grimaldi*, enfin, dont les premiers avaient si rudement bataillé contre les Sarrasins pour l'affranchissement de la côte provençale, s'enracinèrent à *Monaco* : ils y tiennent encore, malgré les invasions, les traités spoliateurs, les révolutions qui ont traversé leur histoire.

A *Jean II*, prince de Monaco, son frère *Lucien* se substituait par un crime (1505). Comme il donnait asile à tous les proscrits de l'aristocratie bannis par Gênes, la puissante république équipa une flotte, montée par 15 000 hommes, qui vint mouiller en rade de *Monaco*; l'énergique défense des Monégasques, appuyée des renforts du duc de Savoie et de 3 000 hommes de bonnes troupes françaises envoyés par Louis XIII, eut à la fin raison de l'attaque : les Génois se retirèrent.

Augustin Grimaldi, évêque de Grasse, frère et héritier de Lucien, ayant mis sa principauté sous la sauvegarde de l'empereur Charles-Quint, les rois d'Espagne furent maîtres de *Monaco* durant près d'un siècle. Mais, en 1641, le prince régnant, *Honoré II*, voulant changer de maître, fit appel à Richelieu, mit dehors par surprise la garnison espagnole et des soldats français dans la citadelle. La Révolution annexa toute la principauté de *Monaco* : Roquebrune et Menton (15 février 1793); les traités de 1815 la confirmèrent aux Matignon-Grimaldi, sous la garantie du Piémont. *Honoré V* rentra dans sa capitale, mais n'y resta guère. Au prince *Florestan Ier*



Phot. de M. Giletta

CATHÉDRALE DE MONACO.



Phot. de M. Giletta.

CASINO ET THÉATRE DE MONTE-CARLO.

son successeur. Menton et Roquebrune, soulevées en 1848, arrachèrent leur liberté. On a vu comment les droits feodaux sur ces deux villes, rachetées en 1861 par l'empereur Napoleon III, ne laissèrent au prince que sa capitale, mais avec la reconnaissance formelle de son indépendance, comme Etat particulier.

C'est une émouvante histoire que cette lutte inlassable des *Grimaldi* pour la conservation de leur titre souverain. Papes, rois, républiques les ont successivement reconnus. Les *Archives* princières conservent à cet égard les plus precieux documents : des lettres de Richelieu, de Mazarin, de Colbert, de Louvois, de Charles-Quint, etc. Des hôtes illustres : Dante, Petrarque ont gravi l'escalier du palais. Louis XIV s'y faisait représenter au baptême d'un *Grimaldi*.

Dans une couronne de jardins suspendus, le *palais* princier surgit au-dessus de l'isthme qui l'attache à la rive prochaine : un long detour y conduit ; des canons de bronze inoffensifs, des boulets entassés contre le parapet qui borde la place d'accès, au-dessus du vide, font une escorte guerrière à la porte principale, que surmonte une tour munie de créneaux. On admire à l'intérieur, outre le bel escalier de marbre à double revolution, deux galeries aux élégantes arcades et, dans quelques salles, de beaux portraits de la famille princière signés Mignard, Largillière, C. Vanloo, H. Rigaud. La chapelle rivalise pour la richesse de la decoration avec la nouvelle cathedrale *Saint Nicolas*, reconstruite récemment en style romano-byzantin. A la plage du gracieux bassin qui s'incurve entre le rocher et la côte, un quartier neuf, la *Condamine*, s'est attaché : le moindre coin de terre en ce petit État est un tresor ; aussi ne le laisse-t-on guère sans emploi. C'est ici le grenier d'abondance de la principauté : comestibles, vins, épiceries, boulangeries, magasins, tout s'y trouve à côté de jolis logements, de retraites accessibles aux bourses modestes ; des Thermes s'élèvent au bord de l'eau bleue ou clapotent les canots amarrés, non loin du yacht princier sur ses ancres. Dans un vallon autrefois retiré qu s'ouvre sur la plage, entre les murs de soutènement des villas, sous l'arch hardie d'un viaduc, la chapelle de *Sainte-Dévote*, chère au cœur des Mone gasques, montre discrètement son humble campanile.

C'est de *Monaco* qu'il faut voir, entre la nappe azurée du port et le ci de saphir, la resplendissante feerie de **Monte-Carlo,** ses terrasses e gradins, ses massifs exotiques, ses palmiers frissonnant à la brise, sort de reposoir étagé vers le *Casino*, temple de l'or, dans un écrin de marbr Heureux *Monégasques!* L'étranger pourvoit à ce que la terre, faute d'es pace, ne saurait leur donner ; ils ne connaissent pas le rude et trop sou vent ingrat labeur des champs ; comme les oiseaux du ciel, ils ne sèmer pas, et pourtant la récolte abonde : la raclette du croupier remplace la fau et le râteau du moissonneur. Aussi, point d'impôts : ni celui de la terr ni celui du sang, mais seulement la joie de vivre sous le plus beau ciel d monde, dans un jardin toujours fleuri. Comme l'on comprend que l *Monégasques* soient jaloux de leur indépendance et tiennent à rester qu'ils sont !

Trophée d'Auguste. — Au-dessus du royaume de l'or, la *Turbie*, s son balcon exposé à la morsure du nord, semble une Sibérie à côté l'Afrique. Le village est perché sur des precipices, dans la région des pin à l'extrême saillie des Alpes sur la Mediterranée. La *voie Aurélienne* y pa sait « *in Alpe summa* », comme écrivent les auteurs anciens, pour franch les montagnes avec l'arête du mont *Agel*. Auguste choisit ce piedest grandiose pour y ériger le trophée de la victoire des armes romaines s la Gaule vaincue. Pompée avait fait de même pour l'Espagne sur la crête passage des Pyrénées. C'était ici, d'après l' « Itinéraire officiel des pr vinces », que l'on quittait l'Italie pour entrer en Gaule : « ***Huc usque Ital abhinc Gallia*** » — « *Jusqu'ici l'Italie ; plus loin, la Gaule* ». Tous les doc ments géographiques de l'antiquité voient dans cet emplacement la fro



C C B

CHAPELLE DE SAINTE-DÉVOTE.



Phot. de M. Jové.

LES SALONS DE JEU, A MONTE-CARLO.



Phot. de M. Giletta

LE ROCHER DE MONACO VU ENTRE LES OLIVIERS.

limite naturelle des deux pays, ne nous importe extrêmement. Nous savons même des Romains, comme tous les comptoirs grecs échelonnés de Monaco à Marseille, appartenait au littoral des Ligures.

Nous n'avons plus que le squelette du *Trophée d'Auguste*. La description faite en 1684 par le Père franciscain A. Boyer, qui eut encore sous les yeux des fragments de colonnes et de frises, des moulures et quelques débris de la statue colossale d'Auguste, permet d'imaginer ce que fut le monument. Ce que des siècles de déprédations ont fait être est inimaginable. Les habitants trouvèrent les premiers ce qu'ils voulaient. Le village de la *Turbie* est construit de ses débris ; dans la maçonnerie d'une tour d'enceinte ont été retrouvés cinq fragments de l'inscription primitive ; avec les quatre autres que l'on trouva dans des décombres, les archéologues ont pu reconstituer en partie l'ancien texte. Par bonheur, Pline nous l'a conservé dans son intégrité : l'inscription comptait soixante-dix lignes, dont quarante-cinq pour l'énumération des peuples vaincus, le nom et gloire d'Auguste. Les neuf fragments recueillis sont au musée de Saint-Germain. Les pierres du *Trophée* servirent à élever des remparts et, au moyen âge, une grande tour crénelée surgit du milieu des ruines. Les revêtements de marbre avaient été dispersés, plus d'un palais de Gênes en reçut quelques-uns. D'autres servirent à la décoration du maître-autel de la vieille cathédrale de *Nice*, où tout sauta sous l'explosion d'une poudrière allumée par les boulets de Catinat, pendant le siège de 1691.



Phot. de M. Giletta.

LA CONDAMINE, ENTRE MONACO ET MONTE CARLO.

Tel qu'il nous est parvenu, et bien que défiguré, méconnaissable, le *Trophée d'Auguste* est un précieux témoin par les choses qu'il raconte. Ces pierres ont vu passer les légions sur les traces d'Hercule, ou, plutôt, du peuple dont il personnifia le génie entreprenant. Car la tradition, qui nous le représente franchissant les Alpes « dans la région des nuages, au-dessus de terribles précipices », n'est pas un mythe sans raison ; les tronçons d'une voie primitive retrouvés çà et là sur les côtes de Provence et de Languedoc ne peuvent être que les fragments de la *voie Héracléenne*, dont parlent les auteurs anciens, qui reliait l'un à l'autre les établissements phocéens. Peut-être même ce chemin, un peu problématique bien que vraisemblable, ne fut-il qu'une ancienne piste tracée par les *Ligures* qui, de temps immémorial, occupaient tous les promontoires de la côte, à l'est du Rhône.

Voie Aurélienne. — Les Romains n'eurent qu'à suivre, et nous faisons comme eux, puisque notre route de la *Corniche* noue son ruban à l'ancienne *voie Aurélienne*. Il fallait aux Romains conquérants de la Gaule un réseau routier qui leur permît de porter les légions rapidement d'un point à un autre et d'en assurer le ravitaillement. Le consul *Aurelius Cotta*, en construisant la route littorale de Provence, lui laissa son nom : la *voie Aurélienne*.

Ouverte d'abord de Rome à Pise, prolongée jusqu'à Gênes, puis jusqu'aux Alpes, elle atteignit enfin le Rhône. Par *Vintimille*, Menton, la *Turbie*, elle traversait l'extrême soulèvement des Alpes par le mont *Agel*, gagnait *Cimiez*, car Nice, colonie phocéenne alliée et tributaire de Marseille, avait trop, à l'exemple de sa métropole, conservé ses usages et ses lois pour que Rome y fût maîtresse à son gré. De *Cimiez*, fortifiée par une enceinte liguse, la *voie Aurélienne* gagnait *Antibes*, arsenal de la flotte, filait droit par *Cannes* sur la Napoule, peut-être Auribeau *Horrea belli*, greniers d'approvisionnements pour la guerre ; sur l'étape, ou « *ansio*, désignée par l'« Itinéraire romain » sous le nom de *ad Horrea* reste incertaine, bien que de récents travaux croient pouvoir l'attribuer de préférence à la Napoule. Ici, serpentant en corniche le long des falaises de l'*Estérel*, plus loin à mi-côte, enfin toute droite, la route arrivait à *Fréjus*, arsenal créé par César, achevé par Auguste, pour le ravitaillement des légions et de la flotte.

La *voie Aurélienne* s'enfonçait alors dans le pays, tournait les *Maures* par la courbe de l'Argens, passait au Muy, à Vidauban d'où une voie secondaire descendait sur Toulon, dans le sillon de la route actuelle, traversait l'Issole à Cabasse (*Matavo* et, par *Tourves ad Turrem*) et *Tegulata*, débouchait à *Aix* (*Aquæ Sextiæ*), où elle se séparait en deux bras, dont l'un, dirigé sur Marseille, tournait l'étang de Berre, et, par le travers de la Crau, entrait dans *Arles*, où la maîtresse voie se retrouvait.

Des embranchements secondaires greffés sur la *voie Aurélienne* ouvraient ses communications à l'intérieur du pays, par exemple la route de Vidauban par *Trans* vers *Draguignan*, *Riez*, de l'autre côté du Verdon, à la rencontre de la grande route de la Durance.

Plusieurs voies romaines traversaient les Alpes dans la direction du Rhône. Au centre, celle du *mont Genèvre*, qui rayonnait sur *Arles* par la Durance, par le col de la Croix-Haute et la Drôme sur *Valence*, par la Romanche sur *Vienne*. Au nord, les deux routes du *Petit* et du *Grand-Saint-Bernard*, l'une par la coulée de l'Isère, l'autre suivant, depuis Martigny, la descente du Rhône, le lac Léman, toutes les deux unies, pour aboutir à *Vienne*, où débouchait la route du Genèvre. *Vienne* puis *Lyon* furent



Phot. de M. Giletta.

LE PALAIS DU PRINCE, A MONACO.

le point de la domination romaine, de la côte des Alpes.

De Lyon, la route du *Rhône*, au cours du fleuve, rattachait, en passant à Vienne, Valence, Orange, Arles, toutes les routes des Alpes, et surtout la *voie Aurélienne*, qui, traversant le fleuve à son tour, se liait à la *voie Domitienne*, déroulée en vue de la mer, par Narbonne, jusqu'aux Pyrénées.

Ainsi, d'Italie en Espagne, sur les deux ailes du Rhône, le long ruban de la voie littorale, *Aurelienne* à l'est, *Domitienne* à l'ouest, reliait les a ciens établissemen phéniciens, ligures ibériques. Où les p lotes phéniciens grecs tiraient, à mode antique, leu barques sur le rivag où cinglèrent l galères massaliot passaient à leur to les transports de flotte romaine : m rins et legionnair cheminaient de co cert, les uns suiva la route de terre, l autres peu éloignés larive, jusqu'au gra carrefour du *Rhôn* chemin ouvert cœur même de *Gaule*, sur le fro des Alpes (1).



Phot. de M. Giletta.

RUINES DE CIMIEZ, PRÈS DE NICE.

DÉPARTEMENTS DE LA CÔTE PROVENÇALE

Alpes-Maritimes.

Superficie : 374 900 hectares (Cadastre), 373 800 (Service géographique de l'armée). Population : 356 336 habitants. Chef-lieu : **Nice**. Sous-préfectures : **Grasse, Puget-Théniers**. — 27 cantons; 159 communes; 15e corps d'armée (MARSEILLE). Cour d'appel et Académie d'Aix. Diocèse de NICE (suffragant d'Aix).

Adossé à des massifs qui atteignent et dépassent 3000 mètres, le *département des Alpes-Maritimes* tombe assez brusquement des montagnes sur la mer, principalement à l'est de Nice, où les derniers ressauts de la grande chaîne érigent au-dessus de la Méditerranée le prestigieux balcon de la *Corniche*. Du col de Tende et de la coupure de la Roya au sillon de l'Ubayette, où passe le col de Larche dans le val opposé de la Stura, le mont *Clapier* (3046 mètres), le *Gelas*, le *Mercantour*, la pointe de l'*Argentière*, le mont *Mounier* (2618 mètres) et, en retrait du cheminement de la grande crête, le *Tinibras* (3031 mètres), l'*Enchastraye* (2955 mètres) découpent s le bleu du ciel leur fr t déchiqueté ou poudré à frimas. Des flan de l'*Enchastraye*, les eaux torrentielles ruissellent au sud vers la *Tin* dont la source avoisine celle du *Var* : tous les deux, le fleuve et rivière puisent au versant des crêtes que domine le *mont Pel* (3053 mètres), château d'eau nourricier du *Bachelard*, qui dérive l'ouest-nord-ouest vers l'Ubaye, et du *Verdon*, vers la Durance. l mont *Chauve d'Aspremont*, sur le sillon du Magnan, le *Falicon* et longue échine enracinée au *mont Gros*, qui pointe vers la mer av le *mont Alban* et le *mont Boron*, soulèvent autour de Nice une vé table muraille de défense. A l'autre flanc de la Corniche surplo bante, les torrents de *Gorbio* et du *Careï* arrosent le jardin de Me ton. La *Roya* de Vintimille n'est pas française.

Le front maritime du département et son chef-lieu, **Nice**, ont décrits avec la *côte*.

Personnages historiques. — *P. Helvius Pertinax*, né en Ligur l'an 126, fils d'un affranchi, que ses talents militaires, sous Marc-Auré firent consul puis empereur (1er janvier 193) : prince honnête, il fut sassiné le 28 mars de même année; *Catheri Ségurane*, la Jeanne H chette niçoise, qui défe dit heroïquement sa vi natale, en 1543; l'oral rien *Jean-Pierre Pap* (1734-1823), né à Pug Théniers, qui écrivit u histoire de la Proven *Carle Vanloo*, né à N (1705-1765), élève et coll borateur de son frère Jea Baptiste, peintre céléb né à Aix; *André Massén* duc de Rivoli, prince d'E ling, maréchal de Fran né à Levens, près de Ni (1758-1817) : après av combattu brillamment Italie (Lodi, Castiglion Arcole, Rivoli), tour à to disgracié puis remis à l tête des troupes, il empor Zurich, tint dans Gên jusqu'à la dernière extr mité, ce qui favorisa l victoire de Marengo, ma envoyé contre les Angla en Portugal, ne put bris les lignes de Wellingt à Torres-Vedras et d



Phot. de M. Giletta.

LA TURBIE — TROPHÉE D'AUGUSTE.



Phot. de M. Giletta

JARDIN DE MONTE-CARLO.

(1) Voyez *la Provence maritime*, par CH. LENTHERIC (Paris, Plon).

Phot. de M. Giletta.

FONTAN. VALLÉE DE LA ROYA.

autres célébrités : *J. B. de Latil* (1761-1839), né à l'île Sainte-Marguerite, cardinal-archevêque de Reims ; le général *J.-B. Fidèle Brea*, né à Menton (1790) ; *Honoré-Michel-Joseph, comte Reille*, né à Antibes (1775-1860), maréchal de France ; *Giuseppe* (Joseph) *Garibaldi*, général italien, né à Nice en 1807, mort à Caprera en 1882 : ayant pris les armes contre l'Autriche en 1859, et contraint de les déposer par la paix de Villafranca, il partit à la tête de la légion des *Mille*, débarqua en Sicile (1860), entra dans Naples et prélude ainsi au mouvement qui aboutit finalement à l'unité de l'Italie ; *Jérôme Adolphe Blanqui*, né à Nice (1798-1854), économiste, et son frère, Auguste Blanqui (1805-1881) : celui-ci prit part aux mouvements révolutionnaires de 1830, 1848, 1871.

Var.

Superficie : 599 344 hectares (Cadastre), 602 800 (Service géographique de l'armée). Population : 330 755 habitants. Chef-lieu : **Draguignan.** Sous-préfectures : **Brignoles, Toulon.** — 30 cantons ; 148 communes ; 15e corps d'armée (Marseille). Cour d'appel et Académie d'Aix. Diocèse de Fréjus (suffragant d'Aix).

Profondément découpé au nord par le défilé fameux du *Verdon*, le département du *Var* projette en mer de nombreuses saillies entre la baie des *Lecques*, voisine de la Ciotat, et le revers du cap *Roux* aux approches de la Napoule. Deux grandes échancrures trouent l'appareil littoral : du *cap Sicié* au *cap Lardier*, sur les deux ailes de la *presqu'île de Giens*, la *rade de Toulon* et la *rade de Giens*, d'une part ; de l'autre, la *rade d'Hyères*, qu'abritent au large les *îles* de ce nom, dont la dernière, l'île du Levant, s'oppose au cap *Bénat*. La baie de *Bormes* et celle de *Cavalaire* festonnent le rivage, du Bénat au Lardier. Deux golfes jumeaux, symétriques de Toulon-Hyères, entaillent le front oriental du Var : *golfe de Grimaud* et *golfe de Fréjus*, opposés l'un à l'autre entre le bastion arqué par les caps *Lardier, Camarat*, la *pointe de Saint-Tropez* et la projection extrême de l'Esterel au *cap Roux*.

Presque tout le massif volcanique de l'*Estérel* et le massif granitique et schisteux des *Maures* en entier appartiennent au département du Var : le premier culminant au mont *Vinaigre* (616 mètres), le second au sommet de *Notre-Dame-des-Anges* (779 mètres). Ce double massif de roches cristallines primitives s'enchâsse dans l'auréole calcaire des grandes Alpes.

L'*Argens*, artère vitale du département, puise au revers de l'arête montagneuse qui lie la montagne de Sainte-Victoire au mont Olympe, non loin des sources de l'*Arc*, dirigé en sens opposé.

Né au versant oriental de la Sainte-Baume, d'où coule en sens inverse l'*Huveaune* marseillais, le *Gapeau* se perd dans la rade d'Hyères, un peu à l'est de cette ville : c'est avec l'Argens le principal cours d'eau côtier de la région.

Draguignan (9 974 habitants) doit à sa situation intermédiaire entre la mer et la haute montagne un intérêt particulier. Ce fut une étape de la voie romaine qui, détachée au Muy de la grande route de Fréjus par la vallée de l'Argens, rallait à Trans la route de Vidauban — Toulon et, remontant la vallée de la Nartuby, gagnait la *mansio* ou étape de *Riez*, au delà

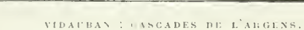


Phot. de M. Giletta.

ACHIBEAU, SUR L'ANCIENNE VOIE AURÉLIENNE.



Cl. C. B



VIDAUBAN : CASCADES DE L'ARGENS.



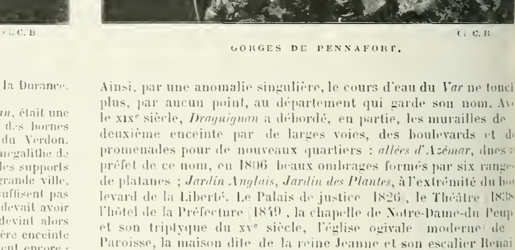
Cl. C. B

GORGES DE PENNAFORT.

du Verdon pour rallier la grande ligne de communications de la Durance, d'Arles au mont Genèvre, Suse et l'Italie.

Ampus emporium : entrepôt, dans le voisinage de *Draguignan*, était une station de la voie romaine, et l'on trouve encore à leur place des bornes milliaires en poursuivant, par Verignon, dans la direction du Verdon. D'autre part, un dolmen bien conservé (la pierre des Fées), mégalithe de 6 mètres sur 4m,70 et 0m,50 à 0m,55 d'épaisseur, étendu sur des supports de 2m,25 à 2m,40 de haut, atteste, dans le voisinage de la grande ville, une très ancienne occupation primitive. Bien que ces traits ne suffisent pas à débrouiller clairement ses origines historiques, *Draguignan* devait avoir au XIIIe siècle une certaine importance, puisque cette ville devint alors le chef-lieu du bailliage de Fréjus. On l'entoura d'une première enceinte avec donjon central et trois portes fortifiées, dont deux subsistent encore ; la porte Romaine (place aux Herbes) et celle de Portaiguières (la porte d'Orange ayant été démolie en 1790). Ainsi se révèle la première page vivante de l'histoire de *Draguignan*. Devenue, en 1535, chef-lieu de sénéchaussée, la ville qui étouffait derrière ses remparts, se donna du large, créa des faubourgs avec des voies mieux ouvertes, des maisons moins tassées ; ce sont les rues de Trans, du Collège, la Grand'Rue, les places aux Herbes, du Marché. Une autre enceinte fortifiée enveloppa la nouvelle ville pour la défendre contre les partisans qui, à la faveur des guerres civiles, écumaient les campagnes. La Fronde de Provence déchaîna, même, un tout de fureurs entre *Sabreurs* et *Canivets*, que Louis XIV fit jeter bas. L'ancien beffroi du XVIe siècle que rappelle à présent la tour de l'Horloge.

En 1797 **Draguignan** fut déclaré chef-lieu du département du Var, alors plus important qu'aujourd'hui, puisqu'une partie en a été distraite pour compléter le département des Alpes-Maritimes, après l'annexion du comté de Nice.



Ainsi, par une anomalie singulière, le cours d'eau du *Var* ne touc plus, par aucun point, au département qui garde son nom. Av le XIXe siècle, *Draguignan* a débordé, en partie, les murailles de deuxième enceinte par de larges voies, des boulevards et d promenades pour de nouveaux quartiers : *allées d'Azémar*, dues préfet de ce nom, en 1806 (beaux ombrages formés par six range de platanes) ; *Jardin Anglais*, *Jardin des Plantes*, à l'extrémité du bo levard de la Liberté. Le Palais de justice (1826), le Théâtre (183 l'hôtel de la Préfecture (1849), la chapelle de Notre-Dame-du Peup et son triptyque du XVe siècle, l'église ogivale (moderne) de Paroisse, la maison dite de la reine Jeanne et son escalier Renai sance, dans la rue de Trans (ancienne voie romaine), sans omett la tour de l'Horloge et son campanile en fer forgé du XVIe siècle, l deux portes de la place aux Herbes et Portaiguières, offrent quelq intérêt. Le Musée-Biblioth que, établi dans une bel construction du XVIIIe siècl ancienne résidence des év ques de Fréjus, contient un intéressante collection de t bleaux (œuvres de Téniers, M gnard, Rubens, Parrocel, Bo cher, Vanloo ; buste du comt de Valbelle par Houdon ; d nombreuses médailles roma nes et, dans la Bibliothèque, u précieux incunable du XVe si cle ; le « Roman de la Rose manuscrit du XIVe siècle.

A 30 kilomètres de la me 90 kilomètres de Nice, 200 mètres d'altitude, *Dragu gnan*, abrité par les hauteu du *Malmont* (600 mètres), em prunte au voisinage de la mo tagne un air salubre et un température clémente au pe d'éloignement de la cote Les excursions que l'on y pe



Phot. de M. Gosetta.

... AUX ENVIRONS DE NICE.

Cl. ND

MARSEILLE : PANORAMA DU VIEUX PORT : VUE PRISE DU PHARO.

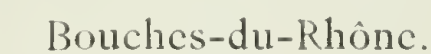
re sont extrêmement variées. Le long de la côte, c'est l'admirable helonnement de Toulon, Hyères, Saint-Tropez, Fréjus, Saint-aphaël, les Maures et l'Esterel, qui sont de ce domaine, jusqu'au tour du cap Roux. A l'intérieur, dans l'intervalle de l'Argens au erdon : la *pierre de la Fée*, *les Clappes*; *Saint-Hermentaire*, sa chapelle les restes de ses thermes romains ; les sources de la *Four*, riches en umine et légèrement iodées; les *cascades de Trans* (dont l'usine électrique éclaire Draguignan ; *Sainte-Rosseline* elerinage ; la *Nartuby*, au *saut du Capelan*; les *gorges de Pennafort* et leur chute, itre de superbes parois de porphyre; les unes d'*Ampus*; les grottes de *Villecroze*, ancienne abbaye du *Thoronet* et son cloître du XIIe siècle, aux arcs trapus; la *perte de l'Argens*, sous une grotte effondrée; les *gorges du Verdon*; *Font ane l'Évêque* (source es plus abondantes qui débite 5000 litres ar seconde, en moyenne) ; la cascade de *llens*, formée par la Bresque ; enfin *Bar-ds*, aux riantes cascatelles, le Tivoli de Provence; *Brignoles*, etc.

Personnages historiques. — Fréjus la omaine a produit, le poète *Cornelius Gallus* mi de Virgile ; *Cnæus J. Agricola* (37-93), qui onquit la Grande-Bretagne; *saint Hilaire*, êque d'Arles (401-449), disciple de saint Honorat. Au XIIIe siècle *saint Louis*, de la maison Anjou-Sicile, né à Brignoles; *Romée de Villeneuve*, un pauvre diable devenu baron de... et mort sénéchal de Provence, en 1250; XIVe siècle, les troubadours *Taraudet de ...ans* et *Rambaud d'Hyères*. Au XVIe siècle ...*nne de Villeneuve*, qui défendit Brignoles ntre le duc de Savoie; *Antoine d'Arena*, storien-poète né à Solliès. Au XVIIe siècle, ... lit *Nicolas-Claude Fabri de Peiresc* (1580-...), naturaliste distingué ; le savant Minime *Théophile Minuti*, l'abbé *Louis Moreri* (1643-...) qui écrivit un fameux *Dictionnaire historique*; le peintre-graveur *Joseph Parrocel*, à Brignoles (1648-1704). Au XVIIIe siècle : *-B. Massillon*, de l'Oratoire, évêque de Clermont, né à Hyères (1663-1742), moraliste profond, prédicateur à l'éloquence insinuante et douce, abondante et pathétique; le *P. Amiot*, jésuite, né à Toulon, mort à Pékin; le jurisconsulte et conseiller d'État *Jean-Étienne-Marie Portalis* (1746-1807) ; le conventionnel *Barras*, président du Directoire (1755-1829) ; l'abbé Emmanuel-Joseph *Sieyès* (1748-1836), né à Fréjus, député aux États généraux, membre du Directoire, consul. Au XIXe siècle, *Fr. Raynouard*, poète et philologue, né à Brignoles (1761-1836) ; le chansonnier *Marc-Antoine Désaugiers* (1772-1827), né à Fréjus; *Elzéar Ortolan*, jurisconsulte (1802-1873) ; le peintre de marines *Courdouan* et le sculpteur *Louis Hubac*; *Cl. Gay*, voyageur et naturaliste.



Cl. C. B

PHARE DE LA JOLIETTE.



Bouches-du-Rhône.

Superficie : 510500 hectares (Cadastre), 524700 (Service géographique de l'armée). Population : 805 532 habitants. Chef-lieu : **Marseille.** Sous-préfectures : **Arles, Aix.** — 33 cantons; 111 communes; 15e corps d'armée (MARSEILLE). Cour d'appel et Académie d'AIX. Diocèse de MARSEILLE (suffragant d'Aix) et archidiocèse d'Aix, comprenant les arrondissements d'Aix et d'Arles.

Tout le département des *Bouches-du-Rhône* gravite d'Arles à Marseille sur l'axe de la *Durance*, entre cette rivière et la mer. Dans l'intervalle moutonnent les dernières saillies des Alpes calcaires avec la chaîne des *Alpines*, la montagne de la *Trévare* se gonflée par le volcan éteint de Beaulieu, la chaîne de *Sainte-Victoire*, à l'orient d'Aix, entre l'*Arc* et la *Touloubre* tributaires du lac de *Berre*; enfin, comme une couronne posée sur le berceau de Marseille, la *Sainte-Baume*. Vers l'ouest s'allongent la chaîne de l'*Étoile* et les reliefs de l'*Estaque*, entre le lac de Berre et la mer. Ici la côte s'incurve en falaises et fait front au large, du golfe de Marseille à



Phot. de M. Giletta.

MARSEILLE : BATEAUX DANS LE VIEUX PORT.

celui de Fos, où elle se traîne alors, de coulées en marécages, entre les bras extrêmes du grand fleuve, tantôt accrue et tantôt rongée par le flot, à la fois domaine de la terre et des eaux. Dans l'intervalle des deux *Rhônes*, grand et petit, le grand étang de *Vaccarès*, autrefois lagune vive où mouillaient les navires, s'enlise de plus en plus sous l'apport des limons qui l'encombrent, tandis que son voisin, le lac de *Berre*, enveloppé de roches vives, nourri de deux rivières, pourrait, si on le voulait bien, et au prix de travaux relativement faciles, devenir un merveilleux bassin maritime, à l'abri de tous les assauts.

MARSEILLE

Marseille porte allègrement le poids de vingt-cinq siècles bien comptés, depuis son origine historique. Une avant-garde de navigateurs phocéens débarquait en cet endroit vers 599 ou 600 avant Jésus-Christ. Mais bien auparavant, les *Phéniciens*, ces rouliers de la Méditerranée qui, dès le XIe siècle, en avaient peuplé les contours de leurs colonies et de leurs comptoirs, durent faire escale en cette calanque bien abritée, où le flot pénétrait à peine par un étroit goulet que ne franchissaient pas les tempêtes du large. C'était, à la place du *Vieux Port* actuel, une sorte de lagune vive intérieure qui frôlait le pied de trois collines (les Carmes, les Moulins, Saint-Laurent). Les géographes anciens la nommaient *Lacydon* ou Alycidon, par allusion sans doute aux salines qui l'accompagnaient, car la lagune s'étendait en marécages jusqu'au pied des collines qui contre-butent le rocher de Notre-Dame de la Garde.

Au fond du Vieux Port débouchait l'humble ruisseau du *Jarret*, qui rejoint aujourd'hui l'*Huveaune* pour atteindre la mer : ses alluvions, unies aux terres meubles entraînées des hauteurs, encombraient peu à peu les fonds. Ces matériaux de comblement, rejetés sur la rive méridionale, ont édifié peu à peu les terrassements qui limitent maintenant au sud l'expansion du Vieux Port. Une galère antique, exhumée à 60 mètres environ du bord qui confine à l'Hôtel de ville, dans une vase compacte épaisse de 5 mètres, donne la mesure des exhaussements produits au nord par le travail des siècles. Là s'allongeaient d'est en ouest, au pied du promontoire que couvrit depuis la vieille ville, les berges d'échouage pour les galères, les magasins et les ateliers de construction, abris provisoires construits à la hâte de terre battue ou de planches empruntées à la forêt de pins qui, d'après Lucain, couvrait les hauteurs voisines : on y fabriquait, avec les embarcations, la corderie de chanvre nécessaire à la marine. Telle serait l'origine de la glorieuse *Cannebière* (κάνναβις, chanvre). Il est notoire d'ailleurs que les quartiers voisins du Vieux Port, mal assis sur des terres encore peu consistantes, durent à l'origine s'étayer sur de solides pilotis, comme à Venise.

Les *Phéniciens*, hôtes de passage, trafiquants toujours en quête d'opérations lucratives, n'ont presque rien laissé d'eux-mêmes sur le sol marseillais : une inscription, exhumée en 1845, qui contient des prescriptions relatives au culte de Baal; quelques édicules de style archaïque, mis à jour en 1863, vraies chapelles portatives qui présentent une analogie frappante avec les objets semblables trouvés à Tyr, à Baalbeck, dans les ruines de Carthage. Les personnages, grossièrement figurés sur ces stèles, représenteraient le Baal Melkarth tyrien. En quittant leur pays, les navigateurs emportaient leur dieu familier (ainsi Énée ses dieux Lares), comme un talisman protecteur. C'était le « dieu fort », ou Hercule-*Melkarth*, symbole du génie entreprenant de sa race.

Une gracieuse légende raconte que, vers 599 avant notre ère, une flottille, partie de Phocée, vint aborder dans la calanque de Marseille, sous la conduite d'un chef nommé *Protis* ou *Euméne*, deux désignations symboliques probablement, l'une signifiant *premier*, l'autre *bienvenu*. De temps immémorial, deux peuples très anciens, les *Ligures* et les *Ibères*, se donnaient la main sur ce littoral, des Alpes aux Pyrénées : les Ligures dominaient du Rhône aux Alpes. Quand les Phocéens abordèrent à la grève de *Marseille*, trois peuplades, d'après Strabon, occupaient les districts de la côte : les *Décéates*, voisins des Alpes, jusqu'en deçà d'Antibes; les *Oxybiens*, dans la vallée de l'Argens; les *Salyens*, de la Durance au Rhône. Une tribu de ce dernier peuple tenait Arles et la région du bas fleuve : c'étaient les *Ségobriges*, voisins immédiats des nouveaux arrivants de Phocée.

Désireux de s'assurer leur bienveillance, *Protis* partit pour Arles avec une ambassade et des présents. Son heureuse fortune voulut que le roi des *Ségobriges* réunît, le jour même où il arrivait, les principaux guerriers de sa tribu afin que sa fille *Gyptis* pût désigner parmi eux l'époux de son choix. Invité au banquet, le jeune Grec y prit place : la bonne grâce de ses manières, la distinction de ses traits contrastaient avec la gaieté bruyante et la fruste allure des autres convives. C'est à lui que *Gyptis* tendit la coupe des fiançailles. Ce choix en entraîna d'autres ; la colonie massaliote était fondée. Mais il lui fallut se défendre contre les chefs *ségobriges* blessés dans leur amour-propre et dans leur intérêt. On construisit en hâte quelques rustiques habitations, des remparts primitifs. La petite troupe, d'ailleurs, n'était qu'une avant-garde de la Grèce.

Vers 542 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire un peu plus de cinquante ans plus tard, *Phocée*, la mère patrie des colons massaliotes, tombait aux mains d'un lieutenant de Cyrus, roi des Perses. Ceux des vaincus auxquels l'exil parut préférable à la servitude prirent la mer et vinrent à *Massilia* rejoindre leurs frères. Ce fut pour la jeune colonie un appoint décisif. On s'organise. Une assemblée délibérative de membres nommés à vie par le peuple, les *Timouques*, désigne quinze magistrats qui, à leur tour, choisissent parmi eux une sorte de triumvirat chargé du pouvoir exécutif. Cicéron, Aristote ont vanté la sagesse de cette organisation. Désormais sûrs d'eux-mêmes, entourés de remparts, les *Massaliotes* s'avisent de regarder au dehors : une puissante rivale, Carthage, devait borner leur essor; par bonheur, c'était aussi l'ennemie de Rome. La communauté des intérêts fit l'alliance des deux républiques.

Aussi, lorsque *Rome*, envahie par les Gaulois, dut leur payer rançon, *Marseille* s'empressa-t-elle de lui ouvrir son trésor public. Même fidélité à l'approche d'Annibal, encore que la cause romaine parût fort compromise. Marius, campé au rebord des Alpines pour surprendre au passage les barbares Ambro-Teutons, en route pour l'Italie, trouva encore dans ses amis de *Marseille* un précieux concours pour le ravitaillement de son armée. *Rome*, en retour, céda aux *Massaliotes* le canal des *Fosses Mariennes*, qui les mettait aux portes d'Arles et, sous leur main, les communications du Rhône, cette grande route de l'intérieur. *Marseille* n'eut jamais d'alliance plus profitable que celle de *Rome*. Lorsqu'elle eut à combattre les Décéates et les Oxybiens qui menaçaient ses comptoirs de Nice et d'Antibes, aussitôt les Romains d'accourir; et le domaine colonial marseillais gagna de proche en proche le long de la côte (143 av. Jésus-Christ). Contre les Salyens, amis de la première heure, même tactique. Ceux-ci, repoussés de la Durance, durent céder la place aux *Massaliotes;* mais cette fois les légions de *Sextius Calvinus* campèrent près de l'ancien *oppidum* des vaincus et leur camp devint une ville : *Aquæ Sextiæ*, *Aix* en Provence. Voilà les Romains en Gaule; bientôt la *Province romaine* accaparait le littoral, des



Phot. de M. [illegible]

PORT DE MARSEILLE : BASSIN DE RADOUB.

Alpes aux Pyrénées ; la conquête de César fit le reste. Mais Rome et Marseille étant sœurs par l'intérêt, la cité massaliote multipliait ses colonies et ses comptoirs, de la Catalogne à l'Étrurie. Pour étendre ses affaires et chercher de nouveaux débouchés à son commerce, *Marseille* envoya deux de ses plus illustres enfants, *Pythéas* et *Euthymène*, à la découverte des côtes inconnues que battent les flots de l'Océan, par delà les colonnes d'Hercule (Gibraltar) ; le premier, contournant l'Espagne, touchait l'Armorique et parvenait jusqu'à l'île légendaire de Thulé (Islande) ; l'autre, *Euthymène*, tournant au sud, longeait le littoral africain jusqu'à l'embouchure du Sénégal et en rapportait la poudre d'or, précieux objet d'échange pour les transactions commerciales. Il ne reste rien des relations écrites par les deux illustres navigateurs, hormis quelques fragments cités par Strabon et Pline. L'abaissement d'Athènes et la destruction de Carthage portèrent au comble la fortune de *Marseille* : tout le commerce de l'Orient était en ses mains. Elle eut le malheur de prendre parti, dans la querelle de César et de Pompée, contre celui qui devait être le vainqueur. *César* ne le lui pardonna pas : son lieutenant, Trébonius, enleva la ville après avoir détruit sa flotte (49 av. Jésus-Christ). Mais, plus heureuse que Lyon, qui, en pareille occurrence, fut renversée de fond en comble par Septime-Sévère, *Marseille* dut aux services éminents qu'elle avait rendus à la cause romaine de conserver une liberté relative, après avoir livré ses armes, ses trésors et toutes ses colonies.

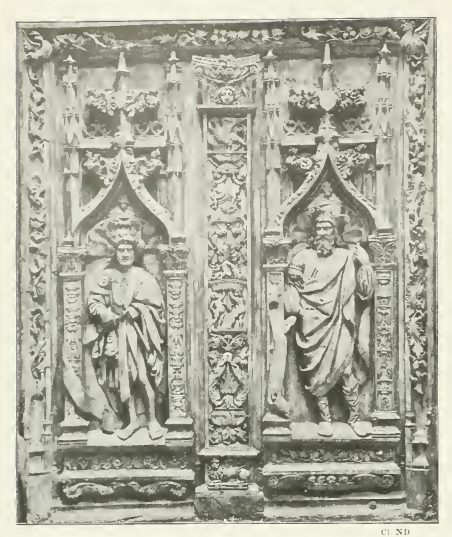
Le promontoire sur lequel reposait la ville, entre la mer et le port intérieur, était défendu sur son front d'attache avec la terre par une muraille garnie de tours. *César* la fit détruire ; vingt ans après, elle était relevée ; ruinée par les Burgondes en 512, rebâtie par Charlemagne, elle était encore debout au X[e] siècle de notre ère. Par un étrange destin, il ne subsiste de ces constructions primitives que de rares débris. *Marseille* fut tant de fois assiégée, pillée, incendiée, bouleversée, qu'elle a repris aux décombres tout ce qui pouvait être utile à son relèvement. Rome, du moins, laissait ses monuments effondrés dormir sous l'amas de leurs débris où on les retrouve aujourd'hui. *Marseille* a détruit ses propres ruines, pour en tirer parti. Ne semble-t-il pas que cette fille de la Grèce, vouée par nature au culte des arts et à la passion du beau, aurait laissé prescrire, dans le tourbillon des affaires, l'une des plus nobles traditions qui firent l'honneur de sa race ? Pourtant *Marseille* fut assez riche en hommes qui honorèrent son génie. Mais voyez Venise, Gênes, Pise : ces rivales de *Marseille*, reines à leur tour du commerce de l'Orient, de quelles merveilles l'art ne les a-t-il pas enrichies ? Leurs monuments sont légion, et beaucoup d'entre eux peuvent passer pour admirables. A *Marseille*, rien de tel, pas même une assise qui révèle l'emplacement des vieux temples que l'on suppose avoir couronné son acropole. Encore moins trouvera-t-on ici des restes notoires de l'antiquité romaine, et cette pauvreté contraste avec les richesses des cités voisines : Arles, Orange, Nîmes. C'est que Rome, conquérante de la Gaule, était là chez elle dans ces villes et construisait pour les siens, tandis qu'à *Marseille* son autorité ne fut jamais qu'officielle, la cité sœur gardant sous l'étiquette romaine ses lois et sa personnalité.

A défaut de monuments anciens, la *Marseille phocéenne* nous a laissé une *Diane* de style archaïque (il lui manque la tête), une *Aphrodite*, sœur de la *Vénus* d'Arles, que le musée de Lyon s'est appropriée ; d'autres débris encore, mais surtout de belles *monnaies* d'argent et de cuivre, aux types de Diane et d'Apollon, avec un taureau ou un lion au revers ; des *médailles* de bronze représentant le dieu de Delphes sous la figure d'un jeune homme aux traits délicats, les cheveux bouclés sous une couronne de lauriers ; le revers porte un taureau, la corne haute ou fléchissant devant son adversaire, lointain écho du goût toujours vivace des Provençaux pour les jeux de force et d'adresse, dont la tradition nous reporte aux antiques courses thessaliennes.

Pline appelait *Marseille* la maîtresse des études ; Cicéron, l'*Athènes des Gaules*. Elle eut en effet des écoles florissantes, un gymnase et un collège d'*éphèbes* où les jeunes gens mêlaient aux exercices du corps, si chers à la tradition grecque, les études utiles, surtout à l'art de bien dire. Quand Athènes tomba, c'est à *Marseille* que les nobles romains vinrent s'initier aux lettres et goûter la fleur de l'atticisme. La langue grecque régna de longs siècles sur la côte provençale ; on la parlait à *Marseille*, tandis que le latin y était enseigné ; du Rhône au Var, tout le monde entendait le grec. Ce fut la langue de l'Église chrétienne primitive : saint Paul, citoyen romain, écrivait en grec aux chrétiens de Rome ; saint Marc composait pour eux

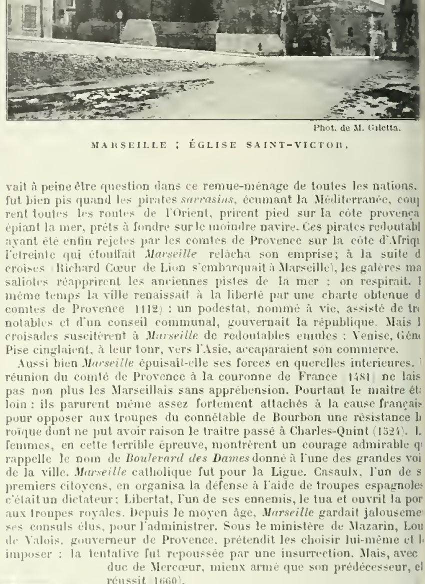
Phot. de M. [illegible]

LA BOURSE ET LA CANNEBIÈRE.



Cl. ND

PANNEAU DU PORTAIL DE LA CATHÉDRALE D'AIX.





Phot. de M. Galetta.

MARSEILLE : ÉGLISE SAINT-VICTOR.

son évangile dans le même idiome. Le grec fut la langue des premiers pontifes et des apologistes de l'Église; au VIe siècle encore, saint Césaire, évêque d'Arles, officiait en grec ou en latin. Dans le vieux quartier Saint-Jean de *Marseille*, ce refuge des vieilles traditions provençales, les pêcheurs et les marins parlent un savoureux langage dont tous les mots relatifs à leur profession sonnent le grec ou sont du grec véritable. Par le véhicule de cet idiome, toutes les religions de l'Orient prirent pied successivement sur le sol de Provence : ici, le culte de *Mithra* voisinait avec celui de Cybèle, l'*Osiris* égyptien avec le *Melkarth* des Phéniciens, après l'*Astarté* tyrienne, la *Minerve* hellénique, seconde transformation de la *Taneith* du Nil, que l'on honorait à Saïs : *Taneith — Athéné* : les deux mots sont les mêmes.

Rien d'étonnant à ce que le *christianisme* naissant ait émigré des rivages d'Asie, avec les navires qui s'en détachaient tous les jours, pour cingler vers les plages de Provence. Pas n'était besoin de missionnaires envoyés de Rome : ils vinrent d'eux-mêmes avec les marchands. Aussi rien n'est-il plus respectable que cette vieille tradition provençale suivant laquelle Lazare le ressuscité et sa famille, Marthe et Marie, fuyant la persécution engagée contre les disciples du Christ, auraient quitté la Palestine et, se confiant à la mer, auraient abordé sur une plage déserte voisine de l'embouchure du Rhône, pour de là répandre autour d'eux la première semence de l'Évangile. Bien qu'aucune preuve positive n'étaye cette tradition, il n'en est pas de plus conforme à la vraisemblance et aux données de l'histoire. Les premiers témoignages certains de l'existence d'une communauté chrétienne à *Marseille* se rapportent au martyre de *saint Victor* et de ses compagnons (303), en l'honneur desquels le moine Cassien construisit, au [illegible] les massives arcatures d'un monastère, au-dessus de grottes naturelles ou artificielles ouvertes aux [illegible] rochers que couronne Notre-Dame de la Garde [illegible] réfugiés les premiers chrétiens. Les travaux exécutés pour le creusement d'un bassin de carénage ont mis à jour nombre de ces excavations, réunies par des galeries souterraines. L'abbaye de *Saint-Victor*, ruinée par les Sarrasins au VIIIe siècle, reconstruite, démolie et [illegible] se survit par l'église citadelle dont le [illegible] de Grimoard, devenu pape sous le nom d'Urbain V, [illegible] les tours épaisses et les sombres remparts.

La fortune de *Marseille* [illegible] souffrit plus qu'aucune autre des [illegible] barbares. Après les Vandales, les *Wisigoths* [illegible], entre temps les *Burgondes*, enfin les Ostrogoths [illegible] les *Francs* [illegible] lui infligèrent les plus dures épreuves. [illegible], il pou-vait à peine être question dans ce remue-ménage de toutes les nations. [illegible] fut bien pis quand les pirates *sarrasins*, écumant la Méditerranée, coup[illegible] rent toutes les routes de l'Orient, prirent pied sur la côte provença[le], épiant la mer, prêts à fondre sur le moindre navire. Ces pirates redoutabl[es] ayant été enfin rejetés par les comtes de Provence sur la côte d'Afriq[ue], l'étreinte qui étouffait *Marseille* relâcha son emprise; à la suite d[es] croisés (Richard Cœur de Lion s'embarquait à Marseille), les galères ma[r]saliotes réapprirent les anciennes pistes de la mer : on respirait. [En] même temps la ville renaissait à la liberté par une charte obtenue d[es] comtes de Provence (1112) : un podestat, nommé à vie, assisté de tr[ois] notables et d'un conseil communal, gouvernait la république. Mais l[es] croisades suscitèrent à *Marseille* de redoutables émules : Venise, Gên[es], Pise cinglaient, à leur tour, vers l'Asie, accaparaient son commerce.

Aussi bien *Marseille* épuisait-elle ses forces en querelles intérieures. [La] réunion du comté de Provence à la couronne de France (1481) ne lais[sa] pas non plus les Marseillais sans appréhension. Pourtant le maître ét[ait] loin : ils parurent même assez fortement attachés à la cause français[e] pour opposer aux troupes du connétable de Bourbon une résistance h[é]roïque dont ne put avoir raison le traître passé à Charles-Quint (1524). L[es] femmes, en cette terrible épreuve, montrèrent un courage admirable q[ue] rappelle le nom de *Boulevard des Dames* donné à l'une des grandes voi[es] de la ville. *Marseille* catholique fut pour la Ligue. Casaulx, l'un de s[es] premiers citoyens, en organisa la défense à l'aide de troupes espagnoles[;] c'était un dictateur; Libertat, l'un de ses ennemis, le tua et ouvrit la por[te] aux troupes royales. Depuis le moyen âge, *Marseille* gardait jalouseme[nt] ses consuls élus, pour l'administrer. Sous le ministère de Mazarin, Lou[is] de Valois, gouverneur de Provence, prétendit les choisir lui-même et l[es] imposer : la tentative fut repoussée par une insurrection. Mais, avec [le] duc de Mercœur, mieux armé que son prédécesseur, el[le] réussit (1660).



Cl. ND

MYTHRA DU MUSÉE D'ARLES.

Louis XIV entra dans *Marseille* comme dans une pla[ce] conquise : une nouvelle administration urbaine fut org[a]nisée dans la dépendance étroite du gouverneur; le fo[rt] Saint-Nicolas, construit pour tenir en respect les mécon[]tents. Colbert en faisant de *Marseille* un port franc l[ui] rendit la vie. En 1720 éclatait la terrible peste qui enlev[a] 40 000 habitants à la ville. Comme tout le monde fuyai[t], Mgr de Belsunce, évêque de Marseille, alors absent, ac[]court parmi ses diocésains, relève les courages, organis[e] les secours avec quelques hommes dévoués : le gouver[]neur Langeron, les échevins Dieudé, Audimar, Estelle [et] Moutiès, le chevalier Roze.

Lorsque la Révolution fit appel au soulèvement natio[]nal contre l'invasion, un bataillon de fédérés marseillai[s] répondit à son appel, et se distingua par son ardeur dan[s] toutes les journées qui ensanglantèrent la capitale; il[s] étaient, au 10 août, à l'assaut des Tuileries, chantant pour s'entraîner, l'hymne guerrier de Rouget de l'Isl[e] appelé depuis la *Marseillaise*. Mais les fédérés marseil[]lais n'étaient pas tout *Marseille*. Acquise en principe aux réformes, la ville se méfiait pourtant des troubles préju[]diciables à ses intérêts : elle manifesta contre la *Constituante* qui, en créant le département des *Bouches-du-Rhône*, lui donnait *Aix* pour chef-lieu; elle protesta contre la Législative qui, en supprimant par décret (10 septembre 1792) l'ordre de Malte, enlevait une garantie nécessaire à la protection de son commerce; l'Algérie, en effet, n'était pas conquise, et, de la côte d'Afrique, filaient dans toutes les directions les pirates barbaresques, sûrs désormais de l'impunité.

Lorsque, en 1793, les Montagnards mirent la main sur le gouvernement de la République, *Marseille*, Lyon, toutes


LES CROTTES
LE CANET
GIBES
BASSIN NATIONAL
BASSIN DE RADOUB
Usine à Gaz
Batterie
BASSIN D'ARENC
BASSIN DU LAZARET
BASSIN DE LA JOLIETTE
AVANT PORT SUD
Phare de la Joliette
MER MEDITERRANEE
I. Ratonneau
I. Pomegues
Canoubier
I. et Chau d'If
RADE D'ENDOUME
Bassin National
LES CHARTREUX
S^T LAZARE
Gare St Charles
Observat^re
Palais de Longchamp
LE CAMAS
Cathédrale
La Charité
Prison
Postes et Télégr.
Hôtel de Ville
Bourse
FORT S^T JEAN
VIEUX PORT
Phare
Batterie du Pharo
Ch^au du Pharo
Ecole de Médecine
Anse des Catalans
Opéra
Palais de Justice
Préfecture
Lycée
Bibliothèque et B^x Arts
la Loubière
Hôpital de la Conception
Refuge
Hôpital militaire
MEMPENTI
Caserne
Gare du Prado
LES CATALANS
Ascenseur
Notre Dame de la Garde 162
S^T LAMBERT
ENDOUME
NOTRE-DAME DE LA GARDE
Anse de la F^e Monnaie
Marégraphe
Echelle 1 : 17 500
Tramway
0 100 200 300m



Phot. de M. Giletta.

MARSEILLE : VUE GÉNÉRALE DU VIEUX PORT ET DE LA JOLIETTE.

les grandes villes du Midi s'insurgèrent contre la Convention (mai 1793). Le général Carteaux n'entra dans la ville qu'après une lutte sanglante (25 août 1793). Tout *Marseille* éclata contre Robespierre, et vingt ans après saluait avec enthousiasme le retour des Bourbons; car, soucieuse avant tout des intérets de son commerce, elle accusait Napoléon Ier d'avoir aggravé par la guerre les ruines accumulées chez elle par la Révolution : Waterloo fut accueilli dans *Marseille* avec une joie non dissimulée, aux cris de : « Vive le roi! »

Étrange revirement. Le neveu de celui qu'elle comptait au nombre de ses ennemis, *Napoléon III*, porta au comble la fortune de *Marseille*. Déjà la prise d'Alger et l'achèvement de la conquête de l'Algérie mettaient sous sa main le littoral de l'Afrique; bientôt le percement du canal de Suez lui ouvrait toutes grandes les portes de l'extrême Orient. Au Vieux Port insuffisant, des travaux gigantesques substituent le magnifique développement des bassins de la *Joliette* conquis sur le flot. Dans l'espace de vingt ans (1850-1870), la population croît de moitié ; 150 rues sont ouvertes, trouant les quartiers impurs ; 15 000 maisons nouvelles enveloppent d'une reconnaissante jeunesse de longues avenues ombreuses; la Cannebière prend une nouvelle parure : Bourse et Palais du commerce, Préfecture, hospices, Château d'eau, Cathédrale nouvelle fille de Saint Marc de Venise et de Sainte-Sophie de Constantinople, campaniles et coupoles, surgissent à l'envi sous la vedette protectrice de Notre-Dame de la Garde, dont la Vierge dorée scintille au loin sur la mer bleue comme un phare de bon accueil. Aussi, que de vivats, que de protestations éclatantes pour le pouvoir à l'initiative duquel revenait un si magnifique essor.

En 1869, les Marseillais reconnaissants envoient siéger à la Chambre des députés, non pas de Lesseps, créateur du canal de Suez, l'un des meilleurs ouvriers de leur fortune, mais un avocat de talent, Léon Gambetta, adversaire déclaré du régime auquel *Marseille* devait sa résurrection. En 1870-1871, *Esquiros* étant préfet des Bouches-du-Rhône, *Gambetta*, ministre de l'intérieur pour le gouvernement de la Défense nationale, le somma de démissionner (ce qu'il fit le 3 novembre 1870); trois mois après (8 février 1871), ses anciens administrés l'envoyaient siéger comme député à l'Assemblée nationale. La Commune eut sa répercussion dans *Marseille :* comme les insurgés s'étaient emparés de la Préfecture, le général Espivent de la Villeboisnet les bombarda du haut de Notre-Dame de la Garde et rétablit l'ordre.

De 1[illegible]0 000 âmes qu'elle comptait en 1800, plus de 150 000 en 1850, *Marseille* dépasse aujourd'hui [illegible] habitants. De plus en plus le vrai Marseillais s'englue dans le flot montant de l'immigration étrangère provoquée par le développement industriel de la nouvelle ville : Italiens, Espagnols affluent de tous côtés.

La nature a merveilleusement préparé pour son extraordinaire fortune les avenues de *Marseille*. Du cap Couronne au cap Croisette, un immense golfe se déroule sous la saillie centrale du rocher de Notre-Dame de la Garde qui le divise en deux conques distinctes : au nord, la rade de Marseille, proprement dite ; au sud, la baie d'Endoume. Un petit écueil, l'îlot Maire, prolonge en mer le cap Croisette : l'archipel de *Pomègues*, *Ratonneau*, *Château d'If* (les Stœchades des anciens, Phila, Phœnia, Hurium), fait avant-garde au-devant de l'écueil central, qui abrite à ses pieds la calanque allongée où prirent terre les navigateurs phocéens. C'est par mer qu'il convient d'arriver à *Marseille*, non que la ville se découvre du large avec la majestueuse ampleur de Naples, penchée immédiatement au bord du flot, sous le panache nuageux du Vésuve. *Marseille* s'abrite dans un repli du rivage ; la surprise n'en est que plus vive lorsque la ville apparaît. Passé *Planier*, dont le phare, planté sur son écueil, éclaire l'entrée du golfe, l'immense rade se développe dans un superbe amphithéâtre de montagnes.



Phot. de M. Giletta.

MARSEILLE : LA CONSIGNE, LE VIEUX PORT ET NOTRE-DAME DE LA GARDE.

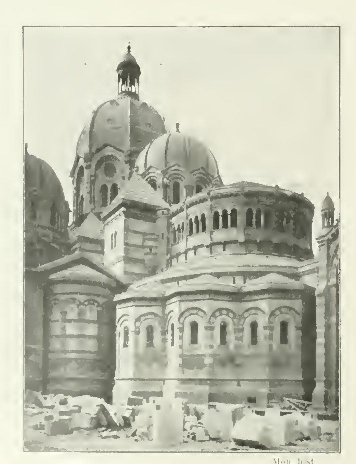


Phot. de M. Maurice.

LA NOUVELLE CATHÉDRALE DE MARSEILLE.

Entre le cap avancé de Notre-Dame de la Garde et l'archipel déchiqueté de Pomègues et Ratonneau soudé par une forte digue, en arrière de l'écueil qui porte la sentinelle détachée du château d'If, la nappe d'eau s'amoindrit : là font escale, au port du *Frioul*, les navires suspects. Et la mer se peuple de petites voiles blanches qui cinglent comme des volées de mouettes aux approches de la terre. De gros transatlantiques rayent d'une traine d'argent la nappe mouvante d'un bleu doux et profond. Comme une toile de féerie qui tout à coup s'étale, voici le port, ses longues jetées, son fouillis de navires, ses docks, ses entassements de marchandises apportées de tous les points du monde, les engins d'acier aux formidables mandibules qui déchargent les soutes encombrées; les locomotives le long des quais interminables, dans la mêlée des sifflets aigus et des rauques meuglements qui font rugir les rochers d'alentour, l'agitation bruyante, le va-et-vient d'une foule ivre de mouvement et de vie, et, sur le tout, les dômes de la *Major* qui, du haut de son esplanade, trone étincelante au radieux soleil.

La création des nouveaux bassins de la *Joliette* a fait pencher de ce côté l'axe de la vie marseillaise. Jusqu'au milieu du dernier siècle, la ville tout entière était inclinée vers son vieux port intérieur. Battues d'un flot sec et dur, les falaises d'approche s'écroulaient en gros blocs, après chaque tempête. Contre la mer qui l'assiégeait, la ville prit l'offensive, et cette offensive date d'un demi-siècle. On a rasé la rive extérieure, jeté bas les collines menaçantes, comblé des anses par le nivellement des quais. Des môles soudés à la rive l'ont divisée en autant de compartiments ou bassins protégés par une digue commune, chemin de ronde audacieux, jeté comme un défi, sur près de 3600 mètres, contre la poussée du flot. Puis la digue s'est allongée; les bassins se succèdent : après celui de la *Joliette*, ceux du *Lazaret* et d'*Arenc*, inféodés à la Compagnie des docks; le bassin de la *Gare-Maritime*, le *Bassin National*, le *Bassin de la Pinède*, avec prolongation éventuelle des jetées protectrices jusqu'au cap Janet. Les Docks possèdent plusieurs formes pour la réparation des navires, 23000 mètres carrés de hangars, 42000 de magasins, un entrepôt pouvant contenir 60000 tonnes, des réservoirs spéciaux pour l'huile, le pétrole, l'alcool; des presses pour les balles de coton, le tabac; des moulins à piler le sucre, et, pour la manutention des marchandises, plus de 820 élévateurs, des grues, des locomotives, etc. Dans leur ensemble les bassins offrent une superficie totale qui dépasse 154 hectares; la longueur des quais utilisables est de 13167 mètres, et, si l'on ajoute à ces chiffres ceux des passes des avant-ports, des bassins de réparation, l'on arrive à près de 19000 mètres. Vous comprendrez après cela que *Marseille*, notre premier port de commerce, ait pu fournir, en 1892, à lui seul, 73 millions de droits de douane, pour un mouvement atteignant presque 10 millions de tonneaux.



Mon Just

CHEVET DE LA NOUVELLE CATHÉDRALE.

Bien que l'application du récent régime douanier ait porté un coup sensible à ce magnifique essor (tarifs du 11 janvier 1892), les projets d'agrandissement ne laissent pas d'aller leur train. Peut-être la plage des Catalans disparaitra-t-elle, au sud du Pharo, pour faire place à de nouveaux bassins; enfin, un immense brise-lames tiré contre le large, sur plusieurs kilomètres, formerait au front du bassin un avant-port en eau profonde, où pourraient mouiller les plus gros mastodontes de la marine moderne.

Plusieurs grandes Compagnies ont leur point d'attache à Marseille : *Messageries maritimes; Compagnie générale Transatlantique; Compagnie Marseillaise de Navigation, Fraissinet et Cie; Transports Maritimes à vapeur; Navigation mixte, Touache; Compagnie française de Navigation, Cypr. Fabre et Cie; Compagnie Paquet; Compagnie française de l'Afrique occidentale; Compagnie générale de Navigation.*

La *cathédrale*, d'origine récente, comme le bassin de la Joliette, qu'elle domine, est une merveilleuse création des architectes Espérandieu et Vaudoyer, com-

Phot. de M. Thieux.

L'UN DES BASSINS DU PORT DE LA JOLIETTE.

mencée en 1858, livrée au culte en 1893, et loin d'être terminée pour la décoration intérieure. Dans une croix latine s'inscrit une basilique byzantine, avec de nombreux détails empruntés à l'architecture romane : cette grande coupole qui jaillit du transept, entre plusieurs autres greffées aux croisillons, offre aux Orientaux qui débarquent comme une réminiscence de leur pays. Deux coupoles encore surmontent les tours de la façade, encadrant un grand arc triomphal. L'intérieur est grandiose : les grès verts de Florence y alternent avec la pierre blanche de Calissanne; le marbre de Carrare, le granite rose de Corse rivalisent de richesse avec les admirables mosaïques qui revêtent la grande nef et le chœur. A côté de cette resplendissante jeunesse, l'ancienne *Major* paraît bien humble, à demi ensevelie, avec ses nefs du XIIe siècle, dans le terre-plein voisin ; elle renferme pourtant une merveille, au regard des artistes, la chapelle Saint-Lazare, l'une des premières œuvres de la Renaissance, due à Francesco Laurana.

A l'autre pôle de *Marseille*, sur un rocher aride, *Notre-Dame de la Garde* s'élève comme une vigie tutélaire. L'architecte de la cathédrale, Espérandieu, a remplacé l'ancienne chapelle du XIIIe siècle par un svelte édifice byzantin varié de motifs romans et Renaissance d'une grande richesse : sur une crypte de marbre pavée de mosaïque, la nef supérieure, flanquée de trois chapelles et couronnée d'une coupole, mêle les blancs revêtements de Carrare au rouge éclatant des brèches africaines : les colonnes du transept sont en marbre vert des Alpes. Enfin, au sommet du clocher, on a hissé, à près de 200 mètres d'altitude, une colossale statue (9 mètres) de la Vierge, sur l'horizon de la mer et des îles.

L'entrée du *Vieux Port* devait être telle, au temps où *Protis* s'y glissait avec ses compagnons. D'un côté le fort *Saint-Jean* (Grasse-Tilly), ancien château des chevaliers de Malte; de l'autre, le fort *Saint-Nicolas* (ou d'Entrecasteaux), bâti au XVIIe siècle sur les plans de Vauban, couronnent deux écueils. Au moyen âge (fin du XIVe siècle), lorsqu'il fallait craindre les alertes perpétuelles des écumeurs africains, une chaîne barrait le passage. Dès l'abord, la vieille église citadelle de *Saint-Victor*, plusieurs fois ruinée par les Sarrasins et rebâtie au XIIIe siècle, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Saint-Cassien (410), ses deux donjons en gros blocs, ses murailles crénelées, ses fenêtres étroites, son porche pratiqué dans une tour carrée, évoquent de manière saisissante une époque troublée.

Le *Vieux Port*, avec ses annexes, le bassin de carénage et le canal de la Douane, présente une surface liquide de 28 hectares 54 et plus de 2500 mètres de quais utilisables. Le tirant d'eau, de 6 mètres en moyenne, peut atteindre 7 mètres et même un peu plus. Le port est maintenant investi de tous côtés : de nouveaux quartiers remplacent l'ancien marécage. Sur la rive septentrionale, jadis la seule habitée, s'élève l'*Hôtel de ville*, construction du XVIIe siècle, assez ordinaire. La joie du *Vieux Port*, ce sont ses légères embarcations à la fine entoilure, qui vont, viennent au milieu de petits bateaux rageurs, de grands voiliers, de navires chargés de grains, et cet enchevêtrement de mâtures, des proues, des cordages surplombant la rive, au débouché de la *Cannebière*, l'entre-croisement des chars, des voitures, des tramways; aux terrasses des cafés, le fourmillement des gens affairés, des marins, des flâneurs,



Cl. C. B.

VIEUX PORT ET PONT TRANSBORDEUR.

l'exubérance du mouvement, les cris, les gestes, cette vie débordante déconcertent d'abord et amusent l'étranger.

La *Cannebière* est encore et fut toujours pour *Marseille* la porte de la mer, l'avenue de la fortune. Ici s'élève la *Bourse* (1852-1860), dont la façade offre, au-dessus d'un avant-corps de grandes arcades, une colonnade corinthienne dont l'attique porte les statues de l'Océan



Cl. Nd.

MARSEILLE : LA BOURSE.



Cl. Nd.

L'HÔTEL DE VILLE.

et de la Méditerranée soutenant les armes de *Marseille*. En retrait, le génie de la Navigation et celui de l'Industrie et du Commerce, sur deux grands piédestaux; dans des niches, les statues des fameux voyageurs Pythéas et Euthymène. Tout *Marseille* revit en ce décor. N'est-ce pas à la Bourse que siège la *Chambre de commerce*, organe essentiel de la cité marchande, assemblée agissante encore plus qu'arbitrale? Cette chambre, fondée le 5 août 1599, envoyait dans le Levant des consuls chargés de défendre ses intérêts, correspondait directement, telle une puissance, avec l'ambassadeur de France à Constantinople, créait la Compagnie d'Afrique, aînée de la Compagnie des Indes, armait en guerre contre les pirates barbaresques.

Les grandes avenues de la nouvelle ville rayonnent, de la Bourse et de la Cannebière : l'une qui se profile sous divers noms, rue de Noailles, allée de Meilhan, boulevard de la Madeleine, jusqu'au palais de Longchamp; l'autre qui coupe à angle droit cette grande artère vitale par le boulevard de Paris, le cours Belsunce, la rue de Rome, de la gare d'Arenc au Prado. Un raccourci, la rue de la République, coupe la vieille ville, entre la place de la Joliette et l'issue de la Cannebière. A l'exception de ceux dont il vient d'être parlé, les anciens monuments dignes d'intérêt sont rares à *Marseille*. Sa parure monumentale est récente : l'*Hôtel des postes et télégraphes* (1889-1891), bâti par l'architecte Huot ; l'*Hôtel-Dieu* (du XIIe siècle), rebâti de 1863 à 1865; un *Arc de triomphe* (1825-1833), avec des bas-reliefs de David d'Angers et de Ramey. Le *palais des Arts*, dit palais de *Longchamp*, rivalise de beauté avec la cathédrale : l'architecte fut le même, Espérandieu (1862), après Bartholdi, dont le dessin primitif avait été approuvé par la municipalité en 1859. Le regard est séduit par l'harmonieux déploiement de cet hémicycle autour d'un château d'eau central d'où les eaux de la Durance bondissent en larges nappes, entraînant, dans un amphithéâtre de verdure, tout un cortège de génies, de nymphes, de tritons. Une double colonnade à jour soude les deux ailes au maître pavillon par-dessus le fracas des eaux : à gauche est le *Musée des Beaux-Arts*, où la plupart des maîtres des différentes écoles (peinture, sculpture sont représentés; à droite, le *Muséum d'histoire naturelle*. Non contente d'élever aux arts ce magnifique palais, *Marseille* en assure l'enseignement par l'*École des Beaux-Arts* (dessin, sculpture, architecture); la *Bibliothèque* annexe; un *Cabinet des Médailles*, où sont groupées les plus belles productions de l'art grec en Provence; enfin, pour l'édification des savants, le musée archéologique du *palais Borély*.

Dans cette région, entre le Vieux Port et l'avenue du Prado, la *Préfecture* (1861-1867), l'une des plus grandes et des plus belles de France; le *Palais de justice* (1858-1862), dû, comme le monument précédent, à l'architecte Martin (sculptures de Guillaume, Travaux, Gilbert); le *Pharo*, construction sans intérêt, dont tout le charme vient de sa situation admirable au-dessus de la ville et des ports.

Les grandes voies modernes, rues de Paradis, de Saint-Ferréol, de Rome, de Noailles, cours Belsunce, rue de la République, auréolent la Cannebière : de beaux magasins, des bazars, des cafés, des squares, des promenades ombragées de grands platanes qui abritent de leur épais feuillage les éventaires fleuris; des fontaines jaillissantes, des statues, des monuments commémoratifs : rien ne manque à la *Marseille* d'aujourd'hui. Parmi les monuments : celui des *Enfants des Bouches-du-Rhône* morts pour la patrie; la colonne de l'Immaculée-Conception, érigée en 1858; l'*Arc de triomphe* de la place d'Aix; la statue de *Belsunce*, près de la Major; les bustes de Pierre Puget, Espérandieu, Lamartine, la statue de Berryer. Grâce au canal qui puise à la Durance les eaux fraîches et bienfaisantes dont *Marseille* fut si longtemps dépourvue, six cents fontaines jaillissent à tous les carrefours. Au lieu qu'il fallait autrefois se contenter du



AQUEDUC DE ROQUEFAVOUR.

pauvre tribut de l'Huveaune, le canal de la Durance apporte à *Marseille* 8000 à 9000 litres d'eau par seconde, même au plus fort de l'été. Les environs, autrefois arides, sont fertilisés par l'irrigation; il n'est pas jusqu'au Vieux Port, dont l'infection séculaire ne se soit atténuée sous ce lavage abondant.

Le **canal**, maintes fois projeté, commencé même en 1771, repris en 1818 et en 1834, fut enfin exécuté, de 1837 à 1848, par M. de Montricher. Il puise à la *Durance*, en amont du port de Pertuis, sur la rive gauche, à 187m,25 d'altitude. On sait combien les eaux de cette rivière sont chargées de limon (2 mètres cubes de dépôt pour 1000 mètres cubes de liquide) : deux grands bassins d'épuration, sans parler de trois autres plus petits, le réservoir de Saint-Christophe, et, plus bas, celui du Réaltort, emmagasinent successivement les eaux du canal, qui s'y décantent en déposant leurs troubles. Chemin faisant, le canal franchit la gorge de l'*Arc* par le célèbre aqueduc de *Roquefavour*, enfin débouche en territoire de Marseille, après un parcours de 84300 mètres.



Phot. de M. Giletta.

MARSEILLE : QUAIS DU VIEUX PORT.

Il s'étoile alors en cinq directions principales. La branche mère, se développant au flanc méridional des hauteurs de l'Étoile, gagne la mer, après Mazargues, 5 kilomètres sud-ouest de Notre-Dame de la Garde, 2 kilomètres 1/2 nord-est du cap Croisette, à la Madrague-de-Montredon. L'œuvre a coûté près de 60 millions, mais elle arrose 3000 hectares de terre, donne en chutes une force motrice de 2500 chevaux à plus de cent usines, met la vie et la fraîcheur là où n'étaient que sécheresse et stérilité, assainit l'air et, par surcroît, assure un revenu annuel qui dépasse largement le million. Grâce au canal de la Durance, *Marseille* s'est transformé : les promenades se succèdent comme par enchantement, cours Pierre-Puget, parc du Pharo, longue et magnifique avenue du Prado, parc Borély (acheté par la ville en 1862). La Réserve, la Corniche, la jetée de la Joliette sont délicieuses aussi, le soir, pour humer la brise fraîche du large.

Marseille vit de son **port** et des **industries** qu'il alimente. D'abord la *métallurgie*. Dans ses hauts fourneaux, l'usine *Saint-Louis* transforme pour canons, projectiles, blindages, etc., les minerais de fer, de chrome, de manganèse que lui envoient l'Algérie, l'Espagne, l'Italie. Trois usines travaillent l'*étain* pour l'industrie des capsules métalliques; d'autres dégagent la matière précieuse du plomb argentifère espagnol et emploient le complément du minerai en tuyaux, céruse, plomb de chasse, etc. Le cuivre australien ou américain est ouvré par une dizaine de fonderies.



Phot. de M. Giletta.

L'ARC DE TRIOMPHE.

Enfin, les machines à vapeur, dragues, phares, machines-outils, docks et engins de toute sorte : gouvernails, treuils, pompes, etc., employés par la marine marchande et la marine de guerre, sortent de trois grands établissements : les *Forges et chantiers de la Méditerranée*, les ateliers de la *Société Fraissinet*, ceux de *Stapfer, Duclos et Cie*. A l'industrie de la navigation se rattache celle de la corderie, la fabrication des toiles à voiles, câbles, etc. Pour l'entretien de ses usines, l'alimentation de ses navires, *Marseille* absorbe la production houillère de la région, en partie celle du Gard (Bessèges, Alais), et tire le reste d'Angleterre. L'*industrie alimentaire* tire les céréales principalement de Russie (près du double de toutes les importations réunies), des Indes anglaises, de Turquie, d'Algérie, de Tunisie, des États-Unis. Les céréales importées alimentent une centaine de minoteries sur le Jarret, l'Huveaune et le canal de la Durance, de nombreuses fabriques de pâtes... L'orge de Russie, de Roumanie, de Turquie, de Tunisie est utilisée pour la fabrication de bières absorbées sur place ou exportées aux colonies.

Tous les produits en *olives* de la côte provençale et languedocienne, des Alpes-Maritimes aux Pyrénées-Orientales, convergent vers *Marseille*, qui en utilise l'huile et dirige le surplus sur l'intérieur de la France et les colonies. Des *pulpes* soumises à un nouveau traitement, l'on fait une huile excellente pour la savonnerie; les tourteaux, enrichis par le sulfure de carbone, vont à l'agriculture. *Graines de lin, sésames, arachides, coprahs, pavots* à réduire en huile : cela fait vivre plus de cinquante maisons, s'exporte et surtout est utilisé par la *savonnerie*. Dès la plus haute antiquité, Savone fabriquait du *sa-*



Cl. ND.

FONTAINE DU PALAIS DE LONGCHAMP.

von et, avec Gênes, gardait le monopole de cette industrie. *Marseille* tient à présent la tête, avec près d'une centaine de fabriques produisant plus de 50 millions, moitié de la production de toute la France. La fabrication des bougies appelle les *cires* du Maroc, de Madagascar, d'Algérie, les *suifs* de la république Argentine, d'Australie, les *saindoux* des États-Unis.

L'industrie des produits chimiques est née de la nécessité de pourvoir les fabriques; *Marseille* tire le soufre de Sicile, le *sel* de ses salines, les pyrites du Gard et de l'Ardèche : *carbonate de soude* pour la savonnerie et la stéarinerie, *chlorure de chaux, sulfure de carbone* sont produits sur place. Le caoutchouc d'Afrique, la cochenille, le clou de girofle, l'orseille, le bois de campêche débarquent à *Marseille*, avec le cacao des Antilles, le poivre des Indes néerlandaises, les cafés du Brésil, les *sucres* coloniaux : il se fait de ces denrées une importation considérable. La concurrence des raffineries allemandes a sérieusement affecté l'industrie similaire de *Marseille*. L'application du récent régime douanier a également causé un grave préjudice à son commerce des vins et aux industries qu'il fait vivre : distilleries, vins de raisins secs...

A *Marseille* débarquent les *soies* fines de Chine, du Japon, de Syrie. Avant que Gênes et Anvers même n'eussent détourné ce mouvement commercial à leur profit, c'était ici le grand marché des *cotons* du Levant. Enfin la tannerie (peaux de chèvre, de mouton et d'agneau, importées d'Algérie, du Maroc, d'Australie, d'Amérique du Sud), la fabrication des briques, des faïences d'ornement, des mosaïques sont des industries marseillaises, de lointaine tradition.

Il faudrait, pour achever le raccourci de cette prodigieuse activité, compter encore l'industrie du *bois* importé de Suède, d'Amérique, de Finlande, qui fait vivre de nombreuses scieries, des fabriques de futailles et de caisses pour l'expédition des marchandises. Ainsi la régression causée dans les transactions commerciales et le mouvement du port par les tarifs restrictifs de récente application trouve sa contre-partie dans les progrès constants de la production industrielle marseillaise, grâce à la main-d'œuvre fournie par l'étranger. Malgré tout, *Marseille* travaille et s'enrichit.

Personnages historiques. — Outre les grands voyageurs *Pythéas* et *Euthymène*, *Marseille* a produit l'historien *Trogue-Pompée*; le grammairien *Valerius Cato*; le grammairien *Gniphon*, qui eut, à Rome, pour disciples Jules César et Cicéron, deux élèves à enorgueillir un maître; *Pétrone*, écrivain satirique et favori de Néron, avant d'être sa victime : soupçonné d'avoir pris part au complot de Pison, il fut contraint de s'ouvrir les veines à Cumes (67). Marseillais encore, saint *Victor*, martyrisé en 303. Saint *Geniès*, martyr, contemporain de saint Victor, était fils d'Arles, ainsi que l'empereur *Constantin II* le Jeune. Aux XIIe et XIIIe siècles : *Gérard de Martigues* (1040-1121), qui créa les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, plus tard Chevaliers de Malte, avant-garde de Marseille contre les pirates; le chroniqueur *Albéric d'Aix* et les troubadours « du gai savoir » : *Fouquet*, mort évêque de Toulouse (1231), et *Bertrand Carbonel*, qui florissait vers 1250; les *Raymond de Salles*, *Barral des Baux*, *Bertrand Rosland*, *Bérenger*, fervents du luth et de la viole d'amour, qui eurent Marseille pour mère. Au XVIe siècle : *Claude*, habile peintre sur verre; le médecin-astrologue *Michel de Nostredame*, dit *Nostradamus* (1503-1566), de famille juive : comblé de présents par Catherine de Médicis, qui le fit venir de Salon, où il résidait, il devint le médecin ordinaire de Charles IX, publia un recueil de prédictions, sous le titre de *Centuries*, et un *Almanach* qui annonçait le temps et les saisons; *Adam de Craponne* (1519-1559), qui vivifia la Crau par une dérivation des eaux de la Durance; *Honoré d'Urfé* (1567-1625), l'auteur de l' « Astrée »; le premier de nos généalogistes, *Pierre d'Hozier* (1592-1660); le grand peintre-architecte-sculpteur *Pierre Puget* (1622-1694); *Mascaron*, évêque d'Agen, l'un des meilleurs prédicateurs de son temps; *Pitton de Tournefort*, botaniste, et l'abbé *Brueys*, théologien et poète (1640-1723), nés à Aix; l'illustre marin *Claude de Forbin*, né à Gardanne, près d'Aix en Provence (1656-1733), émule de d'Estrées, de Duquesne, de Jean-Bart. Au XVIIIe siècle : le peintre *Vanloo* (1684-1745), né à Aix, ainsi que le moraliste *Luc de Clapiers*, marquis de *Vauvenargues* (1705-1747); le médecin *J. Lieutaud*. De Cassis fut le savant archéologue, abbé *Barthélemy* (1716-1795); de Saint-Rémy, le géographe abbé *Expilly* (1719-1793); d'Arles, le bibliophile marquis de *Méjanes* (1729-1786); de Saint-Cannat, le bailli *de Suffren*, héros de la conquête de l'Inde française (1726-1788); d'Aix, le navigateur *B. d'Entrecasteaux*; les archéologues *Fauris de Saint-Vincent*. Le conventionnel *Barbaroux* était de Marseille. Le XIXe siècle a produit : *Jos. Portalis* (Aix), le marquis *de Pastoret* (Marseille), les deux *Garnier-Pagès*, nés à Marseille, ainsi que *Louis-Adolphe Thiers* (1797-1877), écrivain et homme politique auquel nous devons une « Histoire de la Révolution française »; le littérateur *Joseph Méry* (1798-1866); le romancier *A. Achard* (1814-1875); le poète *J. Autran* (1813-1877); *Frédéric Mistral*, le génie de la Provence moderne (né à Maillane en 1830); le compositeur *Bazin*; l'archéologue *Émeric David*; *Mignet* l'historien (1796-1884); le cardinal *Guibert* (1802-1886), archevêque de Paris, tous les deux nés à Aix.



SUR LES QUAIS. Phot. de M. Giletta.

Corse.

Superficie : 877 800 hectares (Cadastre), 872 200 (Service géographique de l'armée). Population : 288 820 habitants. Chef-lieu : **Ajaccio**. Sous-préfectures : **Bastia, Calvi, Sartène, Corte**. 62 cantons, 364 communes. 15e corps d'armée (Marseille). Cour d'appel de Bastia. Académie d'Aix. Diocèse d'Ajaccio (suffragant d'Aix).

Son éloignement des grandes routes du commerce et du monde cosmopolite a préservé la **Corse** des exigences d'une civilisation raffinée et déformatrice. Sœur de la côte d'Azur, elle a mieux conservé qu'elle cette fleur de beauté simple et sans apprêt, un peu sauvage même, si chère aux amants de la vraie nature.

Avant de la nommer *Cyrnos*, les Grecs la qualifiaient de *très belle* (καλλίστη). Elle possède en effet les éléments essentiels dont la nature compose ses merveilleux tableaux : la *mer*, une mer lumineusement pure; la *forêt*, au-dessus des vergers d'orangers et de citronniers, des oliveraies vigoureuses, des châtaigniers géants qui, de loin, ressemblent à des buissons verts, tant les vagues de la terre soulevée sont gigantesques en ce pays; enfin, avec la haute futaie des hêtres qui moutonnent bien haut, les colonnades de pins qui jaillissent jusqu'aux sommets couronnés de neiges, la *montagne*, de granite rose ou bleu, ses âpres défilés, ses torrents qui bondissent et grondent, ses gouffres profonds entremêlés de vallées idylliques pleines de fleurs et de fruits savoureux. La *Corse* offre en raccourci les attraits de pays très divers : l'Afrique et la Provence, l'Auvergne et la Savoie s'y rencontrent, entre l'azur de la mer et celui du ciel.



Cl. C. B.

TOUR DE PARATA ET ILES SANGUINAIRES.



Phot. de M. G. Maurice.

LA CAMPAGNE AUX ENVIRONS D'AJACCIO.

La *Corse* et la côte d'Azur sont proches : de Nice à Calvi ou l'île Rousse, six heures suffisent pour traverser, huit heures si l'on va jusqu'à Bastia, au revers de l'île. Des paquebots rapides relient d'autre part Marseille et Ajaccio : une nuit passée, le réveil avec l'aurore est un enchantement. De loin, l'île se révèle par l'étrange et doux parfum qu'en apporte la brise, au printemps surtout, lorsque les cistes, les myrtes, les thyms et les bruyères du maquis, sous l'afflux de la sève nouvelle, exhalent leur haleine subtile et mêlent d'âcres parfums aux tièdes émanations de l'oranger en fleur. « A l'odeur seule, disait Napoléon, je devinerais la *Corse*, les yeux fermés. » L'on arrive. Dans un amphithéâtre de verdure que couronnent des cimes lointaines, *Ajaccio*, penché sur la nappe bleue de son golfe sans rides, reflète ses maisons roses, lilas, vert clair ou jaune pâle sertis par l'émeraude des vergers, dans le miroir sans fond d'une eau limpide.

Tout **Ajaccio** (19 227 habitants) évoque l'épopée napoléonienne. *Napoléon Bonaparte*, né dans cette ville, le 15 août 1769 (peut-être en 1768), était le deuxième fils de *Charles Bonaparte* et de *Lætitia Romolino*. Il mourut à Sainte-Hélène, le 5 mai 1821, dans sa 52e année. Parmi ses frères : *Joseph*, l'aîné, fut roi de *Naples*, puis d'Espagne; *Louis*, roi de Hollande (père de Napoléon III); *Jérôme*, roi de Wesphalie.

Rien d'ailleurs qui retienne dans *Ajaccio* les curieux en quête d'inédit; la nature seule s'est mise en frais pour plaire et elle y a réussi, puisque cette ville devient le séjour hivernal préféré d'une clientèle, tous les jours plus nombreuse, que séduit l'égalité de sa température, la douceur de son climat et, le printemps venu, l'infinie variété des sites à visiter dans l'île. Avec l'été (de juin en octobre), chacun gagne la montagne : *Vizzavona*, *Bastelica*, *Vico*, *Guagno*, *Evisa*, *Bocognano*, *Venaco*, *Cervione*, offrent, au seuil de la grande forêt et à mi-chemin des hautes cimes, de frais et ravissants séjours. Aucun pays d'ailleurs n'est relativement plus riche que la *Corse* en sources thermo-



Phot. de M. Gufttart.

QUAIS ET PORT D'AJACCIO.

minérales : Orezza, Guagno, Quitero, Pietropola, Caldaniccia, Caldane, etc. Mais, pour la plupart, une installation trop sommaire atténue leur bienfaisance, en raréfiant les visiteurs.

RELIEF

La chevauchée des grands sommets qui constituent l'épine dorsale de la *Corse* déroule, du nord-ouest au sud-ouest, sur le double horizon de la France et de l'Italie, une longue arête sinueuse qui, sans avoir la rigidité d'une muraille rectiligne, n'en dresse pas moins une formidable barrière de séparation entre les deux versants de l'île. Le point d'attache de cette longue chaîne est en vue de Calvi : le *Capo Joro* (2032 mètres) ; elle se termine au-dessus de Bonifacio par l'*Uomo di Cagna* (1215 mètres), pour s'affaisser et mourir à la pointe de *Roccapina*. Deux parties inégales, deux îles dans une, se trouvent ainsi séparées : l'une à l'ouest, d'environ 350000 hectares, ancienne province d'*Au delà des Monts ;* l'autre plus grande, à l'est, de 522000 hectares, l'ancienne province d'*En deçà des Monts*. C'est, en effet, vers l'est que l'arête montagneuse médiane tourne sa convexité générale et laisse sur ses flancs extérieurs le plus d'espace libre ; les contreforts y sont moins serrés, moins abrupts, allongés en collines qui s'affaissent doucement dans la plaine littorale. A l'ouest, au contraire, tout se presse, tout se mêle, jusqu'à plonger à pic dans le flot, comme des étais puissants qui contre-butent une vaste arcature. Cependant, les anneaux de la grande chaîne séparative centrale ne sont pas si étroitement soudés ensemble qu'ils ne laissent place à quelques brèches. Deux passages principaux en rompent la continuité : au nord, le *col de Vergio*, dans la région des sources opposées de l'Aitone et du Golo; au centre, le *col de Vizzavona*, sur la selle de séparation d'où s'épanchent, à l'ouest, le Gravona vers Ajaccio; à l'est le Vecchio, affluent du Tavignano. Par cette dernière brèche passent la route et le chemin de fer d'Ajaccio à Bastia, qui coupent l'île obliquement, sur le pivot de Corte, au cœur même du pays.



Cl. Durand Hélard

CAP CORSE. — NONZA ET SA TOUR GÉNOISE.

CARTE DE LA CORSE.

A cette double rupture de l'arête centrale correspond un fléchissement des sommets, comme le flottement d'une chaîne, déterminant une double conque montagneuse en sens opposé, l'une ouverte vers l'est, d'où s'écoulent le Golo et le Tavignano; l'autre ouverte, vers l'ouest, à un faisceau de torrents écourtés : le *Fango*, le *Porto*, le *Liamone*, le *Gravona* et le *Prunelli* jumeaux, tributaires du golfe d'Ajaccio; le *Taravo* et le *Rizzanèse*, enfin l'*Ortolo*, voisin de la pointe de Roccapina. La clef de voûte de la première conque paraît être la *Paglia Orba* (2522 mètres) ; celle de la seconde, le *monte d'Oro* (2391 mètres) et le *monte Renoso* (2357 mètres), dressés sur la coupure de Vizzavona. Au sud, l'*Incudine* (2136 mètres) rayonne sur la partie méridionale de l'île ; au nord, le *monte Cinto* (2710 mètres) en est le point culminant. Il y a donc une inclinaison générale des monts du nord au sud et de l'ouest à l'est.

En réalité, le *Cinto* (2710 mètres), relié à la *Paglia Orba* (2528 mètres) par l'échine de la *Punta Minuta* (2547 mètres), forme, dans l'intervalle de Corte à Calvi, le triangle résistant et comme le front de la *Corse*. De ce groupe rayonnent : au nord, le *monte Padro* (2393 mètres), le *Capo Joro ;* au nord-ouest, la *Mufrella* (2148 mètres), dont les derniers ressauts poussent, comme une jetée protectrice, à l'en-

…re du golfe de Calvi, la *punta Revellata*; à l'ouest, dans l'intervalle des deux sillons creusés par le Fango et le Porto, le *Capo a M…* (1651 mètres) et le … *al Cabo*; au sud-ouest, le *Capo della Vitullo* (1332 mètres) et le *monte Rosso* (727 mètres), …ètes sur le cap Rosso, dans une région tourmentée de falaises et de pics aux formes bizarres.

La ligne de faîte principale …sant au sud de la *Paglia Orba*, … la *punta Artica* (2329 mètres), … du lac de *Nino*, d'où … à droite le Tavignano, … au Liamone-Sagona, de … sur l'autre versant. Entre la punta Artica et le monte d'Oro, … *monte Rotondo* (2625 mètres), …ant de la chaîne centrale, …ule du Cinto (2710 mètres).

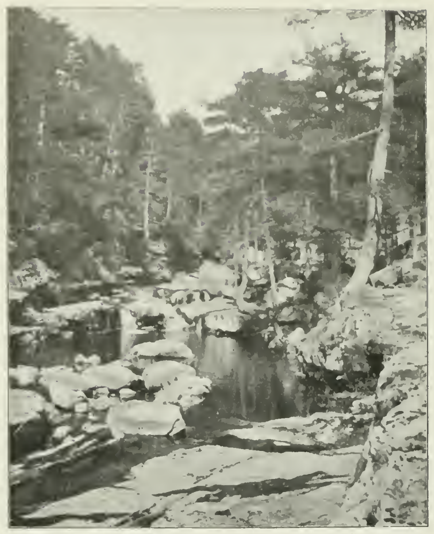
Passé le col de Vizzavona, la crête se profile par le *monte Renoso* (2357 mètres) et la *punta della Vetta* (2264 mètres), que prolonge la *punta de Mantelluccio* (1681 mètres), opposée à l'Incudine (2136 mètres), sur l'un et autre flanc du Taravo. Enfin *Incudine* est le pivot de dispersion des monts : *S. Pietro* (1362 mètres), *punta della Vacca Forta* (1315 mètres), l'*Uomo di Cagna* (1215 mètres), sur le …ont desquels se détache l'audacieuse falaise de Bonifacio.

Encore que gravement atteintes, les **forêts** sont l'orgueil de la *Corse*, la parure de ses montagnes. Elles couvrent 150 000 hectares, dont 45 000 à l'État, … double aux communes et plus de 20 000 aux particuliers.

Les essences diverses qui s'y mêlent donnent à ces massifs une grande variété de teintes : ce sont le *chêne vert*, le *hêtre*, le *pin laricio*, dont le tronc vertical jaillit à 40 ou même 50 mètres de hauteur, …lle une colonne flexible dont le panache frémit à la brise des sommets. C'est l'un des plus beaux résineux de l'Europe : son bois rouge, admirablement veiné, le fait rechercher de l'industrie. Malheureusement, amoindrie chaque année par le vandalisme pastoral et mercantile, la haute futaie, mangée en herbe par la dent des chèvres, bouleversée par les porcs, piétinée par le passage des troupeaux et ravagée régulièrement par les incendies, dans le seul but de faire du …re pour les bêtes ou de se moquer de l'administration forestière, la haute futaie descend peu à peu à la banalité du taillis, de la lande déserte ou du maquis, le mystérieux **maquis** emmêlé d'arbustes verts, de genévriers, d'arbousiers, de lentisques, de lauriers-tins, de myrtes, de buis, de bruyères, de cistes, de romarins et de lavandes, qu'enlacent, au-dessus de fougères monstrueuses, les chèvrefeuilles, les clématites, les ronces vives, jetant sur le dos des monts une inextricable toison.

Grâce au manteau protecteur du *maquis*, l'épiderme végétal des pentes résiste à la cuisson du soleil, au craquèlement de la gelée, à l'entraînement des pluies d'orage. Le *maquis* retient les eaux, filtre les sources, crée des ombrages. C'est aussi l'asile inviolé des fugitifs qui, après avoir fait un malheur, se refusent à compter avec la société pour un acte qui, à leurs yeux, loin d'être entaché d'infamie, leur paraît plutôt un titre d'honneur. Tirer vengeance d'un meurtre ou d'une injure, effacer le sang par le sang, fût-ce jamais pour le Corse autre chose que l'exercice d'un droit naturel et l'inéluctable devoir d'un homme libre? Fier de son indépendance, presque toujours armé pour la défendre, la guerre, qui fut pendant des siècles son état normal, a mis au cœur de ce peuple un invincible goût des armes. N'ayant plus à se battre contre les ennemis du dehors, les Corses se battent entre eux. La *vendetta* s'exerce de famille à famille, tant qu'il reste deux champions pour se mesurer et, dans cette lutte, la ruse trop souvent, la traîtrise même, viennent en aide au courage.

Bien qu'assez atténuées, ces violences n'ont pas encore disparu; les haines sont vivaces et se transmettent avec le sang. S'il est vrai que le banditisme tend à s'effacer, les traditions farouches de la *vendetta* survivent, principalement dans les pays du sud, couverts et isolés, du San Pietro à Porto Vecchio, en y comprenant Sartène et Zicavo. *Colomba*, l'héroïne de Mérimée, était du bourg d'Olmeto, pittoresquement situé dans un vallon qui descend au golfe de Valinco. L'étranger n'a rien à craindre de ces mœurs un peu vives : cela se passe entre



Phot. de M. Guittart

VUE PRISE DANS LA FORÊT D'AÏTONE.



Cl. Durand-Hiélard.

DE VIVARIO AU COL DE SORBA : VUE SUR LE MONTE D'ORO.



Phot. de M. Guittart.

VUE DE SARTÈNE.

tembre, les troupeaux émigrent de la montagne vers l
plaine du littoral de l'est. Ce sont les femmes qui tra
vaillent le sol, aidées par des laboureurs lucquois. O
vante le *bruccio* du Niolo, mets corse par excellence, qu
ne rappelle en rien notre fromage. C'est une sorte de crèm
faite de lait de chèvre cuit, ayant la consistance de l
gelée et d'un goût des plus appétissants pour le palai
corse. Par le col du *Vergio*, trouée sauvage ouverte à
1464 mètres d'altitude, que la neige encombre six moi
de l'année, on passerait, en descendant les pentes ra-
pides de la *forêt d'Aïtone*, à travers les colonnades d
ses *laricios* géants, dans la coulée d'Evisa et la coup
du golfe de Porto.

Au nord du Golo : le *Bevinco*, torrent des gorges sau
vages de Lancone (25 kilomètres), qui se déverse dan
le vaste étang littoral de *Biguglia* (long de 10 kilomètres
étroit, peu profond, séparé de la mer par un *lido* à
peine épais parfois de 250 mètres ; entre le Golo et l
Tavignano, le *Fium' alto*, sont des *fiumicelli*. Émissair
du beau cirque de Piedicroce, le *Fium' alto* serpent
dans la vallée où jaillissent les sources bienfaisante
d'*Orezza*, qu'ombragent des châtaigniers à la puissant
ramure. Cette région en a pris le nom de **Castagniccia**
(*Châtaigneraie*). C'est un pays admirable : le châtaignie
y atteint des proportions inconnues ailleurs et forme, su

Corse ; la population de Sartène est accueillante et hospitalière, le vin de ses coteaux exquis, les fruits de ses jardins savoureux, le gibier de ses maquis parmi les meilleurs qui soient.

COURS D'EAU

Versant oriental. — Il n'y a de vrais cours d'eau en *Corse* que le *Golo* et le *Tavignano*, à l'est; le *Taravo* et le *Gravona*, à l'ouest. Ce sont des *fiumi;* les autres, des torrents ou torrenticules intermittents : des *fiumicelli*. Sous la poussée d'une pluie d'orage, tous rugissent terriblement; la canicule les apaise en les mettant à sec. Alors ils gagnent péniblement la mer (s'ils y arrivent), épandus en flaques dormantes, en amont de la barre marine qui les retient au rivage, ou bien, comme sur la côte orientale, englués dans leurs propres alluvions, au seuil d'une plaine à la pente insensible.

Le **Golo** se forme au rebord de la coupe arrondie entre les escarpements du Cinto, de la Paglia Orba (2523 mètres) et de la Punta Artica, en vue du golfe de Porto, dont il n'est séparé que par 17 kilomètres à vol d'oiseau, tandis que la rive orientale de l'île, où il se perd, est éloignée de 55 kilomètres. Son *cours* total, avec les détours, est de 75 kilomètres. Il arrose le bassin du *Niolo*, le plus grand de la Corse, plonge au delà de Calacuccia, dans le défilé sauvage de la *Scala di Santa-Regina*, aux parois surplombantes de granite sombre, de porphyres enflammés, de serpentine verte, qu'escaladait un escalier gigantesque de 80 degrés taillés dans la muraille verticale, à 200 pieds au-dessus de l'abîme, autrefois seule issue de cet infernal chaos. Le *Golo* s'en échappe au pont du Diable, serpente en un bassin élargi, prend à gauche, en passant au-dessous de Ponte alla Leccia, les eaux réunies de deux torrents : l'Asco et le *Tartagine*, s'engage entre de nouvelles falaises, puis en des fonds malsains jusqu'à la mer, qu'il atteint, à 7 ou 8 kilomètres du débouché des montagnes, au travers des grèves et des débris arrachés à ses rives.

Isolée, par les défilés de la Scala di Santa-Regina, dans la vaste cuvette de granite qu'anime le *Golo* naissant, la région du **Niolo** a conservé une physionomie propre. Presque tous les *Niolins* sont bergers, de teint bronzé, au regard luisant et à l'aspect rude, accueillants pourtant, mais avec simplicité. Les beautés sévères de la nature qui l'enveloppe ont fait du berger *niolain* un intuitif, un poète même, grand improvisateur de *voceri*, qui respirent une mâle énergie. Chaque année, en sep-



Phot. de M. Guittart.

BERGER CORSE.

Phot. de M. Guittart.

CHARDONS GÉANTS PRÈS DE LEVIE.

les hauteurs, des réduits défensifs où se réfugièrent les derniers champions de l'indépendance corse, autour de *Paoli*. Le héros repose à *Morosaglia*, dans le sol même de la chaumière où il naquit. La châtaigne est l'une des principales ressources alimentaires de la *Corse* : des deux régions qui en fournissent le plus, l'une regarde les golfes de Sagone et d'Ajaccio, Evisa, Bocognano, Zicavo ; l'autre couvre, au sud du Golo, plus de la moitié des 35000 hectares que représentent les châtaigneraies de l'île. Les arbres de Cervione rivalisent avec ceux d'Orezza et de la Casinca, au seuil de la plaine basse et insalubre que le Tavignano encombre de ses terrains de transport.

Presque aussi long que le Golo, le **Tavignano** (72 kilomètres) n'est séparé de lui, dans la région de ses sources, que par l'épaisseur de la Punta Artica, dont la belle forêt de *Valdoniello* tapisse le revers. Il s'épanche du lac de *Nino*, vasque limpide et poissonneuse (truites), endormie à 1750 mètres d'altitude, dans un paysage sévère encadré de grands

Phot. de M. Durand-Brelard

CORTE ET LE PONT DU TAVIGNANO (ROUTE D'AJACCIO).

ins. Le torrent plonge par des gorges splendides, prend, sous le ›c abrupt de *Corte*, la *Restonica*, dévalée des lacs enchâssés au lanc du *monte Rotondo :* dans un val à peu près désert, il recueille : *Vecchio*, débouché du col de Vizzavona, gagne la plaine fiévreuse u littoral, où il frôle les ruines de l'antique cité grecque d'*Aleria*, t se perd dans la mer, entre l'étang de *Diana* et l'étang *del Sale*, : premier large de plus de 3 kilomètres, long de 4000 mètres, utrefois lagune vive et rade ouverte, au temps de la domination omaine.

Il semble que la *Corse* soit composée de deux morceaux, de nature ranitique et porphyrique, ajustés sur une diagonale tirée de île Rousse à la Solenzara de la côte orientale. De ce côté, à appui des terrains primitifs injectés de serpentines, des terrasses econdaires, parsemées de lambeaux ertiaires et bordées d'alluvions réentes, offrent à l'érosion torrentielle ne prise facile qui explique l'effacement des saillies, la désagrégation es pentes, le comblement des indentations et l'uniformité des rivages. haque année, les deltas du *Golo* et u *Tavignano*, ces ouvriers infatiables de démolition, gagnent sur la ier; des lidos sablonneux, enroulés ır leur front par l'action du flot ontraire, emprisonnent en arrière, u milieu des terrains de transport, es nappes d'eau sans issue qui exhant, aux premiers rayons du soleil stival, des miasmes délétères et fébriınes, produits de la décomposition :s plantes et des organismes marins. antique *Aleria* n'est plus qu'une mbre, bien que la plaine, nourrie un limon bienfaisant, ondule au loin ous les champs de céréales et que les bres fruitiers poussent avec une vieueur et une beauté exceptionnelles. : gibier à poil et à plume foisonne ıns cette région et en particulier sur l'étang voisin du *Diana*. Mais, l'été venu (juin), chacun fuit devant la fièvre qui reprend, jusqu'en octobre, possession de son domaine. Les villages s'accrochent en balcon aux derniers ressauts de la montagne. C'est que le mauvais air ne s'élève pas au-dessus d'une altitude bien déterminée, dont la ligne sinueuse, épousant les contours du relief et des vallées, dessine comme un plan hypsométrique sur la déclivité du relief. Bien que la plaine orientale soit particulièrement éprouvée, elle n'est pas la seule. Partout où les torrents débouchent en mer, leur faible débit d'été ne leur permettant pas de franchir la barre enroulée contre leur issue par le reflux des eaux marines, il se forme par l'arrêt de leur écoulement une véritable cuvette d'eau stagnante qui croupit et infeste les alentours. La côte occidentale paye aussi un tribut, du moins par intervalles, à la *malaria;* la côte méridionale n'en est pas non plus indemne : seules, la falaise de Bonifacio et la péninsule du cap Corse n'ont pas à redouter ses atteintes. Des travaux de drainage, l'ouverture des barres marines apporteraient une grande amélioration aux conditions climatiques du littoral et surtout de la plaine orientale. Les Etrusques de la côte adverse étaient passés maîtres en cet art de l'assainissement des terres. Mais pourquoi aussi ne pas planter l'*eucalyptus*, cet arbre merveilleux grâce auquel les stations de la ligne Pise-Rome, à travers la Maremme, sont aujourd'hui délivrées du cauchemar de la fièvre ?



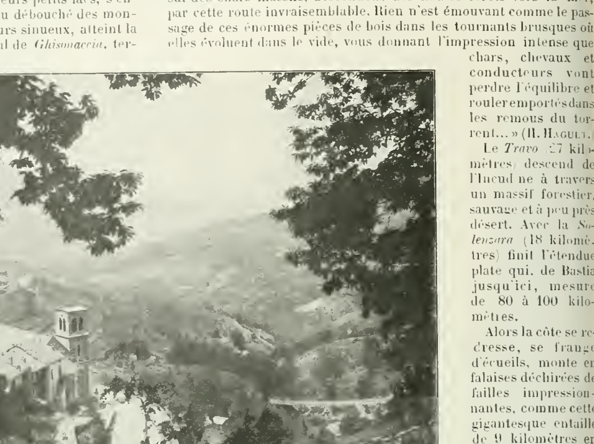
Phot. de M. Guittart.

VIEILLE FEMME D'ALATA.

La plaine orientale de l'île poursuit, du Tavignano à la Solenzara. Dans cet intervalle débouchent des montagnes : le *Fium' Orbo* et le *Travo*. Le **Fium' Orbo,** c'est le torrent aveugle, indiscipliné : il s'abreuve au flanc oriental du *Renoso*, d'où coule en sens opposé le Prunelli, frère du Gravona, dans le golfe d'Ajaccio. A la sortie du

grand réduit de Marmano, qu'enclosent des monts de 1500 à plus de 2000 mètres (Renoso, 2357 mètres ; Kyrie Eleison, 1584 mètres), il happe au passage les émissaires de plusieurs petits lacs, s'engouffre dans les défilés de l'*Inzecca*, recueille au débouché des montagnes le Saltaruccio et le Varagno et, toujours sinueux, atteint la mer, après un cours de 41 kilomètres, en aval de *Ghisonaccia*, terminus actuel du chemin de fer de Bastia.

L'**Inzecca** est l'un des plus beaux défilés de la Corse montagneuse. Au pied de *Ghisoni*, qui sommeille au flanc d'un grandiose entonnoir de montagnes, dominé de tous côtés par de gigantesques aiguilles sombres ou violacées, le *Fium' Orbo* mugit au fond de la gorge chaotique qu'il s'est frayée dans la roche dure et verte de la serpentine. « Les rocs d'alentour sont comme hachés par une effroyable tourmente; des pans entiers de montagnes jonchent les ravins d'éboulements désordonnés. Quelques arbres gisent



Phot. de M. Durand-Hiclard.

ÉGLISE ET VALLÉE DE VIVARIO.

DÉFILÉ DE L'INZECCA.

sur les pentes, d'autres ont été entraînés en morceaux épars.

« Plusieurs, battus par les flots grossis d'hiver, meurtris par les blocs, élèvent un tronc blanchissant et tordent leurs branches brisées dans des attitudes de désespoir. Des chênes verts se suspendent aux parois et leurs masses au fin feuillage s'avancent toutes tremblantes sur l'abîme. La gorge va se resserrant et devient de plus en plus farouche. Soudain elle semble se clore, les parois se rapprochent, on a l'impression d'un étau qui va se refermer et vous étreindre : c'est l'*Inzecca* tragique. Le chemin, que les coups de mine entaillèrent dans la colossale muraille, surplombe. Tout au fond, dans un chaos de rochers, le *Fium'Orbo*, blanc d'écume, gronde, aveugle et terrible. Et sur ces roches vertes, dans les moindres fissures, c'est une magnifique floraison : les myrtes, les cistes, les arbousiers, les bruyères, les fougères s'accrochent partout. Ce décor demeure le paradis du botaniste.

« Sur la route étroite et sans parapet, on a toujours l'abîme devant les yeux, les tournants sont subits ; à chaque instant, à chaque minute, on est suspendu au-dessus du gouffre. Et le défilé serpente à ce point, qu'à tous les pas, presque, on a l'impression de s'engager dans une impasse, d'être enfermé dans une prison de rocs. L'angoisse s'accroît encore si on rencontre les trains de madriers qui, sur des chars massifs, descendent des hautes forêts vers la mer, par cette route invraisemblable. Rien n'est émouvant comme le passage de ces énormes pièces de bois dans les tournants brusques où elles évoluent dans le vide, vous donnant l'impression intense que chars, chevaux et conducteurs vont perdre l'équilibre et rouler emportés dans les remous du torrent... » (H. Haguet.)

Le *Travo* (27 kilomètres) descend de l'Incudine à travers un massif forestier, sauvage et à peu près désert. Avec la *Solenzara* (18 kilomètres) finit l'étendue plate qui, de Bastia jusqu'ici, mesure de 80 à 100 kilomètres.

Alors la côte se redresse, se frange d'écueils, monte en falaises déchirées de failles impressionnantes, comme cette gigantesque entaille de 9 kilomètres en eau profonde qui enveloppe la grande nappe intérieure, de *Porto-Vecchio*, le Toulon de la Corse, si on le voulait. Autour de la cité vétuste, serrée derrière ses vieux remparts, d'anciens forts génois en ruine montent une garde inutile sur leurs socles de porphyre. Le *Stabiacco* finit en marécage au fond du golfe de Porto-Vecchio. Son émule, l'*Oso*, qui n'a guère plus de 18 kilomètres, a conquis sur la Méditerranée un vaste delta dont l'envergure est de 3 kilomètres, deux branches allant se perdre dans le golfe de Porto-Vecchio, l'autre par l'échancrure d'Araso.

Phot. de M. Durand-Hiclard.

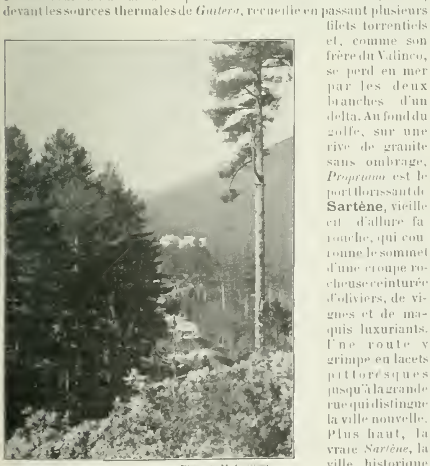
SURPLOMB DE BONIFACIO.

Sur une falaise audacieuse, projetée en encorbellement, à 60 mètres au-dessus du flot rageur qui évide ses flancs en cavernes profondes, **Bonifacio** (3660 habitants), fièrement campé à la pointe de l'île, avec ses vieux remparts, ses clochers, ses maisons, semble défier les hommes et les éléments. Quand, par l'étroit couloir du détroit, la mer soulevée s'élance à l'assaut des falaises, les ébranle et mugit au fond des mines qu'elle creuse sournoisement dans le sous-sol, il semble que tout va s'écrouler dans les flots. La Sardaigne est en face : par temps calme, le regard l'atteint, à travers les îles et les îlettes qui flottent en escadrille sur l'azur du détroit. Le long de la

rive corse pointent en avant-garde les *Moines*, moines de pierre éternellement battus des embruns; plus loin, l'orgueilleuse silhouette du *Lion de Roccapina* se détache de la côte, monstre accroupi à la crête d'un écueil de granite tout roussâtre. L'*Ortolo* (25 kilomètres), dévalé de la Vacca Morta, finit dans le golfe de Roccapina.

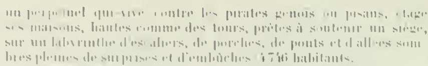
Versant occidental. — L'uniformité de la côte orientale ne doit pas être attribuée seulement au colmatage produit par le régime torrentiel des rivières corses, mais d'abord à une oscillation de l'axe insulaire qui, en surélevant le sol, éloignait l'ancien rivage en bordure des montagnes et offrait ainsi une plate-forme favorable au dépôt des matériaux de transport : les bancs de coquilles rencontrés à des altitudes supérieures au niveau de la mer actuelle confirmeraient cette hypothèse. De là, entre les deux côtes longitudinales de l'île, une opposition flagrante : à l'est, une plaine rectiligne s'abaissant par degrés sous les flots; à l'ouest, des falaises, des promontoires, des caps, des écueils qui plongent en découpant à l'infini des golfes, des sous-golfes, des anses, des retraites tranquilles sous la projection immédiate du haut relief. On ne peut que citer les golfes de : *Valinco*, réservoir du Tavaria et du Taravo; *Ajaccio*, où se déversent le Prunelli et le Gravona; *Sagona*, qui reçoit le torrent de ce nom, et le Liamone; le golfe de *Porto*, séparé par la *punta alla Scopa* du sous-golfe de *Girolata*; *Elbo*, que la *punta Rossa* distingue de Galeria : ici le torrent du Fango, là celui de Porto; enfin le golfe de *Calvi*, avec le Ficarella, la Marina de *Parajola* et l'Ostriconi; la baie de *Saint-Florent* et ses torrents nourriciers, entre autres l'Aliso.

Rizzanèse, *Tavaria*, *Valinco* désignent un même torrent, émissaire de l'Incudine; d'une faille profondément ravinée, il gagne le charmant bassin de Tallano, écarte ses rives et se perd à l'issue des collines, dans l'une des dentelures du golfe de Valinco qui lui vaut son troisième nom. *Cours*, 56 266 mètres. Issu du monte Grosso, le *Taravo* court au dévalé des épaisses futaies de San Piedro di Verde, devant les sources thermales de *Guitera*, recueille en passant plusieurs filets torrentiels et, comme son frère du Valinco, se perd en mer par les deux branches d'un delta. Au fond du golfe, sur une rive de granite sans ombrage, *Propriano* est le port florissant de **Sartène**, vieille cité d'allure farouche, qui couronne le sommet d'une croupe rocheuse ceinturée d'oliviers, de vignes et de maquis luxuriants. Une route y grimpe en lacets pittoresques jusqu'à la grande rue qui distingue la ville nouvelle. Plus haut, la vraie *Sartène*, la ville historique dont la vie fut



Phot. de M. Guittart.

FORÊT DE VIZZAVONA.



un perpétuel qui-vive contre les pirates génois ou pisans, étage ses maisons, hautes comme des tours, prêtes à soutenir un siège, sur un labyrinthe d'escaliers, de porches, de ponts et d'allées sombres pleines de surprises et d'embûches (4 756 habitants).

Le *Prunelli* (41 kilomètres) et le *Gravona* (42 kilomètres), fils du monte Renoso (2 357 mètres), se donnent la main par un de leurs

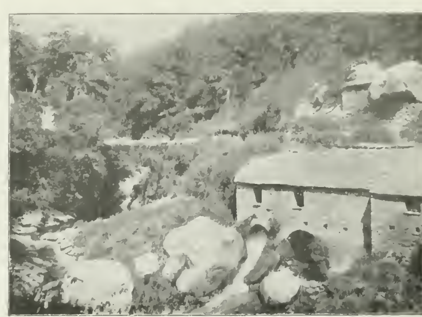


Phot. de M. Guittart.

VUE GÉNÉRALE D'ÉVISA.

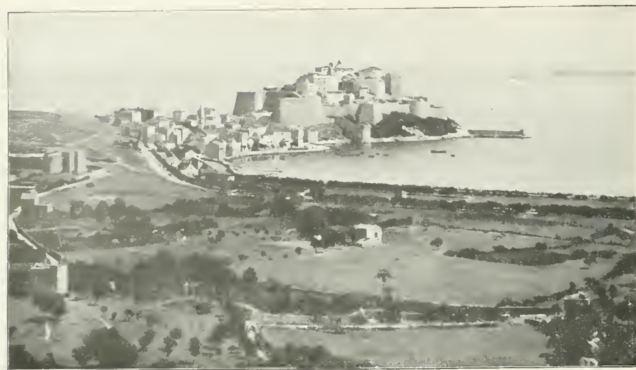
bras inférieurs, avant d'atteindre le golfe d'Ajaccio. Par ses premiers filets nourriciers, le *Gravona* puise au seuil de *Vizzavona*, bouillonne en courant sous la verte ramure des hêtres et des châtaigniers, laisse sur un torrent latéral *Bocognano*, où Napoléon fut pris par les bandes de Paoli; *Bocognano*, pays de la famille légendaire des Bonelli qui, sous le nom de *Bellacosia*, tinrent le maquis de père en fils, durant près de cent ans. Un aqueduc emprunte 500 litres par seconde au Gravona, pour Ajaccio. La rivière passe devant les bains thermominéraux de *Caldaniccia*, arrose et féconde la plaine basse du *Campo d'Oro*, et, après avoir lié partie avec le Prunelli, atteint le golfe un peu au nord d'Ajaccio. La coulée du *Gravona* ouvre passage à la voie ferrée qui coupe l'île obliquement par Corte, d'Ajaccio à Bastia. Un tunnel de 4 kilomètres franchit le seuil de séparation des eaux; c'est alors, au-dessus de la gorge profonde du *Vecchio*, la fraîche vision de *Vizzavona*, villégiature idéale, dans le cercle d'une sylve admirable de grands hêtres au clair feuillage.

Le grand golfe de Sagone est le réservoir commun du *Sagona*



Phot. de M. Guittart.

VIEUX MOULIN CORSE.



Phot. de M. Guittart.

VUE GÉNÉRALE DE CALVI.

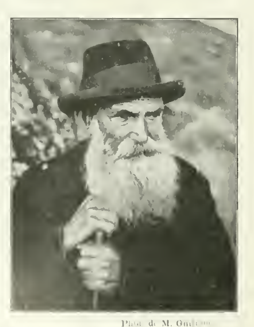
(21 kilomètres), au débouché de la ville de ce nom, et du *Liamone*, torrent des hautes cimes, proche, par ses sources, du Tavignano. A peine né, le *Liamone* (40 kilomètres) bondit par la belle cascade de *Piscialonde*, entraine en passant le torrent des bains de *Guagno*, ou rio Grosso, et s'enlise, au sortir des montagnes, dans les alluvions littorales qui le conduisent à l'anse de Liscia, l'une des découpures du golfe de Sagone.



Phot. de M. Durand-Hiclard.

BERGERIES DANS LES CALANCHES DE PIANA.

Au dévalé de la cuvette alpestre du Niolo, d'où l'on débouche sur le versant occidental des monts, par la brèche sauvage de Vergio, la délicieuse conque d'*Evisa*, « le plus beau village de Corse », tout embaumée des émanations balsamiques de la forêt d'Aïtone, découvre sur le golfe de Porto l'un des plus beaux horizons du monde. C'est peu de chose que le torrent de *Porto* (22 kilomètres), dans lequel vient se fondre celui d'*Aïtone*; mais sa vallée est pittoresque à souhait et l'une des plus actives de l'île. Par là descendent les bois magnifiques de la montagne; la Marina les embarque avec des huiles à destination de Nice, des cédrats pour l'Italie, des marrons pour l'Algérie. Dans l'enceinte de ses granites rouges qui strient de lueurs sanglantes l'azur transparent des eaux, sous les falaises sombres ou embrasées, les porphyres roses du *Capo Rosso*, le vert changeant des maquis, échelonnés jusqu'aux forêts d'où les hautes cimes se profilent dans le bleu profond du ciel, le golfe de *Porto* passe avec raison pour l'une des merveilles du monde. Entre *Piana*, Partinello, Galeria, Calvi, la côte est un enchantement. Ici se heurtent, dans une étrange mêlée, les aiguilles, les dômes rutilants, les obélisques aigus jaillis des profondeurs, les roches chaotiques qui se figent en silhouettes extraordinaires de chimères, d'animaux fantastiques, une ménagerie de cauchemar pétrifiée : ce sont les **Calanches** modelées par le temps, le vent rongeur et la brume de mer. Souvent le spectacle change, sans cesser d'être admirable : falaises déchiquetées, serties d'émeraude, promontoires enflammés plongeant dans le flot, rochers piqués de myrtes et de bruyères : cette Corniche rivalise avec sa sœur de Provence. *Calvi*, la génoise, serrée dans sa gaine de remparts calcaires qui s'effritent, a l'air d'une casbah mélancolique et vide, au bout de cette côte admirable. La vieille cité, figée dans l'immobilité du passé, rappelle aux Corses le souvenir de leurs luttes séculaires pour l'indépendance : la ville neuve, avec ses maisons blanches, dans une ceinture de jardins, évoque un coin de Provence ou d'Italie.



Phot. de M. Ombr...

UN VÉTÉRAN DES BELLACOSCIA.

L'*île Rousse* que Paoli créa, par haine de Calvi, pour en faire la capitale de la Corse, est l'entrepôt de la Balagne fertile, toute en vergers et en espaliers, où mûrissent l'orange, le citron, le cédrat; sur les pentes, la mûre, l'olive, l'amande. Dans le val pittoresque de la Navaccia, *Belgodère* est le centre d'une région plantureuse, où le châtaignier atteint des proportions magnifiques : nulle part l'olivier n'est plus vigoureux ni plus prodigue que dans cette terre promise, épanouie de Calvi à la Marina de Parajola. Le *Ficarella* (29 kilomètres), descend de la Mufrella (2148 mètres) au golfe de Calvi; le *Regino* (17 kilomètres), émissaire des eaux de Belgodère; enfin l'*Ostriconi* (20 kilomètres), sillonnent la Balagne heureuse, à l'encontre de la Balagne déserte et montueuse que draine le *Fango* (25 kilomètres), tributaire du golfe de Galeria. L'*Aliso*, *fiume* du *Nebbio*, arrose une vallée féconde, avant de se perdre dans le golfe de Saint-Florent, dont les rives, autrefois enfiévrées, ont été assainies.

La péninsule allongée du *cap Corse* forme un petit monde à part, non le moins riche ni le moins pittoresque de l'île. A sa racine, deux villes : Saint-Florent, du côté de l'ouest; vers l'est, Bastia. Sur les deux flancs de son arête longitudinale, des contreforts écourtés séparent autant de vallées différentes d'aspect, mais également riches et parfumées où les vignobles et la flore africaine s'épanouissent à plaisir. Une route suit les contours de la côte : Monza, Centuri, Luri (à l'écart), San Martino de Lota en sont les florissantes étapes.

Bastia (29 412 habitants) est une ville moderne : un port très actif, de hautes maisons bien alignées, des rues pavées d'une sorte de marbre jaspé que la moindre pluie transforme en brillante mosaïque, cela fait un contraste saisissant avec la vieille cité, dédale de ruelles entrecoupées d'arcades, de passages voûtés, entre d'antiques demeures où niche une population dense à l'extrême. Les environs sont un immense verger où mûrissent les fruits de Provence et d'Italie. Des relations étroites unissent *Bastia* et la côte italienne voisine, d'où lui viennent, bon an mal an, vingt mille travailleurs lucquois. A l'encontre d'*Ajaccio*, ville d'administration et d'hivernage, *Bastia* est la métropole marchande de l'île. La plupart des villes corses sont en voie de transformation : depuis que la campagne est sûre, peu à peu les habitants se risquent hors des enceintes fortifiées, abandon-

nées à la ruine, pour s'approcher de la mer, et forment des cités, des *marines* animées qui absorbent le trafic et le mouvement. Ainsi de *Sartène*, *Bonifacio*, *Calvi* principalement, dont les vieilles maisons branlantes sont déjà, pour la plupart, à peu près désertes. La crainte des pirates, les alertes perpétuelles de la guerre civile poussaient autrefois les populations dans les places fortes : pas de fermes ni d'habitations isolées trop exposées à d'incessantes déprédations, mais seulement de gros villages aux maisons rébarbatives, prêtes pour la défense. Avec la paix, tout cela change ; on sort des villes; peu à peu les villages descendent dans les vallées. Mais la *Corse* porte encore les stigmates d'un long état de guerre qui vient à peine de finir.



Phot. de M. Guittart.

CITADELLE DE BASTIA.

Aucun **passé** ne fut plus mouvementé que le sien. L'antique *Cyrnos* fut grecque, du moins les Grecs y fondèrent des comptoirs sur plusieurs points de la côte. Il n'y a pas d'apparence, si l'île eut une population primitive autochtone, que les Grecs se soient hasardés loin du rivage, pour la contraindre dans les réduits de ses épaisses forêts. Hérodote raconte que des Phocéens fuyant devant Harpage, lieutenant de Cyrus, auraient débarqué sur la côte de Cyrnos, où ils fondèrent, au VIe siècle avant Jésus-Christ, la cité d'Alalie, depuis *Aleria*. Cette proie tenta les Carthaginois.



Phot. de M. Guittart.

PONT GÉNOIS SUR LA ROUTE DE SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO.

Rome, pour les déloger d'une position qui menaçait la côte italienne, entreprit la conquête de l'île. Marius y fondait une colonie, *Mariana*, en 93 avant Jésus-Christ; puis Sylla érigeait en cité romaine l'*Aleria* hellénique et y établit des vétérans. Pline vante la prospérité de la *Corse* : elle comptait, à son dire, trente-trois cités. Ce fut, après la mort de César, un sujet de querelle entre Octave et Pompée. Sous l'Empire, la *Corse* et la Sardaigne ne formèrent d'abord qu'une province : Commode ayant donné à la première un gouverneur particulier, *præses*, elle ne fut que mieux rançonnée. Beaucoup d'Italiens, des Romains fuyant devant les Barbares y cherchèrent asile. Mais Genséric y abordait avec ses *Vandales*, non sans éprouver une résistance dont il se vengea, en faisant des martyrs (sainte Julie). La *Corse* n'était plus que de nom à l'Empire, qui sombra par la proclamation du chef des *Hérules*, *Odoacre*, comme *roi d'Italie* (476).

En vain Bélisaire fit reprendre l'île pour le compte de l'empire d'Orient, héritier de celui d'Occident (534) : aux Hérules succédèrent les *Goths*, et, après un retour éphémère à l'Empire (552), voici venir les *Sarrasins*. Il n'y eut pas de pires écumeurs de mer : tout le littoral fut razzié (713). Pour mettre un terme à ces incursions sauvages (806-809-810), Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne, à qui appartenait la tutelle de l'Occident, confia la *Corse* (828) au comte Boniface, marquis de Toscane, avec mission de la défendre. En léguant sa charge à ses héritiers, le comte *Boniface* constituait au profit de sa famille une véritable souveraineté que confirma l'investiture d'Otton II, chef du Saint-Empire romain germanique (97?). Il ne faut pas s'arrêter aux apparences : de fait, la *Corse* se morcelait, comme le reste de l'Europe, en principautés féodales n'ayant d'autre sujétion que la suzeraineté fort vague d'un pouvoir éloigné.

Cet état anarchique provoqua l'intervention dans l'île de deux puissantes républiques voisines : *Pise* et *Gênes*. Elles y recrutaient chacune des partisans et c'est par là qu'elles vinrent aux prises. A défaut de pirates, que les mercenaires génois valaient bien, on se battit entre Corses, pour s'entretenir la main. Les chroniques qui racontent ces guérillas sont tellement confuses, asservies à des vues locales, contradictoires, pleines d'invraisemblances et de légendes, qu'il est fort difficile d'en dégager des faits certains. On s'accorde sur les noms de quelques hommes énergiques qui prirent en main la cause de l'indépendance corse et, pour la plupart, payèrent leur dévouement de la vie : *Sambocuccio*, *Giudice* (malgré ses attaches de famille), *Sampiero*, *Paoli*, le dernier et le plus illustre.



Phot. de M. Durand-Hérard.

SUR LA ROUTE DE PIANA.

Un des nobles romains que les incursions sarrasines avaient appelés en Corse, *Ugo Colonna*, serait la souche des fameux comtes de *Cinarca*, les *Cinarchesi*, qui, forts des services rendus, menaçaient d'asservir l'île entière. Peuple et barons s'unirent contre eux et chargèrent **Sambocuccio d'Alanda** de sauvegarder l'indépendance commune (1007). L'élu de la *Corse* fit rentrer les Cinarca dans leur fief, et du territoire affranchi constitua une confédération, la *Terre de Commune*, qui comprenait le pays situé entre Aleria, Calvi, Brando : il la dota d'une sage organisation. On nommait *Caporali* les champions de l'indépendance ; ils semblent avoir été investis d'un pouvoir analogue à celui des anciens tribuns.

La mort de *Sambocuccio* livra l'île aux prétentions renaissantes des comtes de *Cinarca*. Sollicité par les Corses, le pape leur envoya Guillaume, marquis de *Massa*, qui eut bientôt fait d'expulser les Cinarchesi (1012). L'île y gagna peu. Alors Grégoire VII, en vertu d'une donation qui aurait été faite précédemment au Saint-Siège, plaça la *Corse* sous la juridiction de l'évêque de *Pise* : ce fut la paix pendant trois quarts de siècle. Mais l'érection de *Pise* en archevêché et l'assujettissement des évêques de *Corse* à cette suzeraineté, par le pape Urbain II, suscitèrent la compétition de *Gênes*. Le pape essaya de concilier les deux adversaires. Mais *Pise* et *Gênes* voulaient la *Corse*, à l'exclusion l'une de l'autre. *Gênes* enleva Bonifacio (1195), puis Calvi. Pour lui échapper, la *Terre de Commune* s'était donnée aux Malaspina. *Pise*, impuissante, détacha contre

ses adversaires (1280), un descendant des comtes de Cinarca, *Sinucello della Rocca*, qui, en peu de temps devenu populaire sous le nom de **Giuidice**, fut proclamé comte de Corse. On respira pendant vingt ans à peu près : *Giuidice*, livré par trahison, périt dans une prison de Gênes (1321). Alors la tyrannie génoise, sous le couvert de la *Banque de Saint-Georges*, put s'exercer sans frein. La *Banque* prêtait de l'argent à la République, mais le récupérait largement par des taxes abusives, l'accaparement des produits insulaires et du commerce d'échange. Pour maintenir sa domination, *Gênes* attisait les haines intestines ; presque tous les chefs ralliés, avec Giuidice, au mouvement de l'indépendance, furent assassinés, et, parmi eux, le dernier des della Rocca (1511). C'est la fin de l'âge féodal en Corse.

A l'appel de **Sampiero**, de Bastelica, le roi de France Henri II envoya le maréchal de *Thermes*, avec des troupes et des vaisseaux, dans l'île. Activement secondés par le valeureux *Sampiero*, les Français sont accueillis comme des libérateurs (1553). Les Génois, battus en toutes rencontres (Tenda), ne tenaient plus que dans Calvi et Bonifacio ; le 15 septembre 1557, des *Ursins*, successeur de Thermes à la tête de l'occupation, proclama, dans une assemblée générale, l'incorporation de la *Corse* à la France. Deux ans plus tard, le déplorable traité de *Cateau-Cambrésis* nous contraignit de la rendre (7 novembre 1559). En vain l'infatigable *Sampiero* parcourt l'Europe, sollicitant des secours, débarque à Valinco, culbute les Génois : en 1567, ses ennemis le font assassiner. Son fils Alphonse d'Ornano émigre ; beaucoup de ses compatriotes l'imitent. Et la Banque de Saint-Georges continua ses exploits.

Enfin une assemblée générale, tenue à *Saint Pancrace* (1730), sonna le réveil de l'indépendance. Après une accalmie (paix du 11 mai 1732), la *Corse* rompt définitivement avec ses oppresseurs (janvier 1735) et charge de sa défense Giafferi et Hyacinthe Paoli. Sur ces entrefaites débarquait au port d'Aleria un personnage énigmatique, *Théodore de Neuhoff* (né à Metz), protégé d'Alberoni, ami de Law, en quête d'une couronne qu'il crut pouvoir trouver en Corse. Contre toute attente, le mouvement populaire se fit autour de son nom, et il fut proclamé roi sous le nom de **Théodore Ier**, royauté éphémère, s'il en fut, car le pauvre souverain dut bientôt quitter son île, ravagée par les bandes sauvages que *Gênes* y avait déchaînées. Impuissante quand même à pacifier la *Corse*, la République fit appel à l'intervention de la France. Le 8 février 1738, le comte *de Boissieux* débarque à Bastia, fait un inutile appel à l'apaisement ;



Phot. de M. Durand Hiclard

PONTE LECCIA, SUR LE GOLO.



Phot. de M. Guittart.

AJACCIO : MONUMENT DE NAPOLÉON Ier.



Phot. de M. Guittart.

JEUNE PAYSAN DE PIANA.

son successeur, le marquis de *Maillebois*, maître de l'île en cinq semaines, force la sympathie générale par son équité. Mais un impôt nouveau vint gâter la fête, et l'inévitable *Théodore* reparut, sans succès d'ailleurs, au milieu de ses partisans clairsemés. Sa Majesté, de retour à Londres, y mourut après que ses créanciers l'eussent fait jeter en prison (1756).

Ne comptant plus que sur eux-mêmes, les *Corses* se déclarent *indépendants*, sous la protection des généraux Gaffori, Matra, Venturini, chargés de faire l'union de tous pour la cause commune. Gaffori, l'effroi de la République, est assassiné (1753) : les Corses répondent en acclamant **Pascal Paoli** (1755).

La dernière épopée commence. *Paoli* pousse les Génois ; ils ne possèdent plus que quatre places : Ajaccio, Bastia, Saint-Florent, Algajola. *Gênes* aux abois implore la France une troisième fois. Le comte *de Marbeuf*, envoyé par Choiseul, qui rêvait l'acquisition de la *Corse* (octobre 1764), ne montre aucune hostilité à l'égard de *Paoli* et du parti national. Réclamations de Gênes : rappel de Marbeuf ; on aboutit au traité définitif par lequel la Sérénissime République, si tant est qu'elle ait eu d'autres droits que ceux des pirates, cède l'île de *Corse* à la France (15 décembre 1768). Nous n'avions plus qu'à la prendre. En vain M. de *Chauvelin*, envoyé par Choiseul, fait publier l'édit de cession, *Paoli*, qui a fait voter la résistance générale, s'empare de cinq cents Français au Borgo (septembre 1768). Peu à peu cependant les *Corses*, revenant aux sentiments de Samperio, un parti français se forma. *Paoli* eut beau décréter la levée en masse (26 avril 1769), la sanglante défaite de *Pontenuovo* (9 mai 1769) porta au parti séparatiste un coup dont il ne devait pas se relever. Le 15 août de cette année 1769, parut l'édit d'union de la *Corse* à la *France*. Malgré tout, *Paoli* ne désespérait pas. Louis XVI le nomma gouverneur de la *Corse* et, lorsque l'île forma un département, il en fut préfet. Sachant son ambition, les Anglais, dont les intrigues cherchaient à nous susciter partout des ennemis, encouragèrent et soutinrent de leurs armes une nouvelle insurrection que dirigeait *Paoli*. Cinq régiments anglais, débarqués à Saint-Florent (1794), mirent la main sur les points stratégiques de l'île, et nommèrent un vice-roi, *Georges Elliot*, qui ne put s'entendre avec *Paoli*. Celui-ci quitta l'île et se retira en Angleterre. Pour les Anglais, ils évacuèrent la *Corse*, deux ans après l'avoir occupée (1796). L'île, d'abord divisée en deux départements, *Golo* et *Liamone*, fut réunie en un seul, avec *Ajaccio* pour chef-lieu. (Sénatus-consulte du 12 avril 1811.)


LES ALPES
GRANDES VOIES DE COMMUNICATION
Chemins de fer
desservis par des express permanents
Routes carrossables
Canaux
Chemins
Cols
Sommets
Altitudes 1723
LAC LEMAN
ALPES BERNOISES
SUISSE
ALPES PENNINES
VALAIS
Mt Blanc
CHABLAIS
GENÈVE
ANNECY
CHAMBERY
GRENOBLE
LYON
VALENCE
PRIVAS
DOMBES
BOURG
TURIN
ITALIE
ALPES COTTIENNES
BRIANCONNAIS
Mt Pelvoux
Aig. de la Meije
GAP
DIGNE
Montagne de Lure
Mt Ventoux
Luberon
Alpines
Camargue
MARSEILLE
GOLFE DU LION
MÉDITERRANÉE
MER
Monts des Maures
Esterel
NICE
MONACO
CONI
ALPES MARITIMES
DRAGUIGNAN
Iles d'Hyères
Porquerolles
Port Gros
I. du Levant
Echelle 1:1400 000
0 10 20 30 40 K

Phot. de M. Vittorio Sella.

LE MONT BLANC ET LE MONT MAUDIT.

LES ALPES. — LE RHÔNE

LES ALPES

ALPES OCCIDENTALES

Les Alpes occidentales franco italiennes, de nature primitive, loin e présenter une masse compacte et continue comme les Pyrénées, e sectionnent en massifs traversés de nombreux passages. On les tingue en trois groupes : *Alpes Cottiennes*, au centre (du nom de ttius, qui présidait, à Suse, la fédération des tribus montaardes ; *Alpes Grées* et *Alpes Maritimes*, sur les deux ailes, les preieres au nord, arc-boutées contre la masse du mont Blanc, sur horizon du lac Léman; les secondes au sud, dirigées vers la Méditrranée, qu'elles surplombent de leurs contreforts au-dessus de San Remo et de Menton, jusqu'au débouché de la Roya.

Sommets et passages. — Si l'on restreint le nom d'*Alpes occi-*... aux massifs qui enveloppent le bassin supérieur du Pô, ntre le col de Tende et le mont Blanc, il est facile d'en dégager l'ast général. Au centre, un bastion triangulaire, dont la pointe est mont *Thabor* (3 205 mètres), se dresse du côté de la France; ses ...es de base sont appuyés, au sud, par le mont *Viso;* au nord, par *Levanna.*

Du mont Viso découle le *Pô;* la Levanna partage les eaux entre Arc et l'Isère d'une part, l'*Orco* de l'autre. En arrière de l'Orco et Pô, *Turin* noue ensemble les filets divergents des *Alpes occiden-*..., et la Doire Ripaire, qui conflue précisément en cet endroit, ...me l'artère centrale de ce vaste éventail de torrents.

Il va sans dire que les côtes du *bastion italien* n'ont point la rigité d'une figure géométrique. Sur l'escarpe méridionale, la cime du ...n et le grand cône raviné du *Chaberton* (3 135 mètres) forment, Viso jusqu'au Thabor, de magnifiques belvédères au-dessus des vallées de la Doire et de la Durance. L'escarpe septentrionale développe un double croissant adossé au promontoire intermédiaire du *mont Cenis;* d'une part, le *grand Vallon* (2 905 mètres), le *mont Ambin* (3 375 mètres), que flanquent plusieurs sommets couronnés de neiges, la pointe de *Bard;* d'autre part, le Grand Parey et le contrefort de la *Rochemelon* (3 536 mètres), l'*Uja* (1) *de Bessans* (3 591 mètres), la crête de la *Ciamarella* (3 698 mètres), la pointe de *Bonneval* (3 434 mètres), la croupe longue et dentelée de la *Levanna* (3 666 mètres) qui s'effondre à pic dans un épouvantable précipice de 900 mètres.

(1) *Uja*, aiguille, en dialecte piémontais.



Phot. de M. Boissonnas.

HALTE EN MONTAGNE.



Phot. de M. Gileta

ALPES MARITIMES : LAC DE RABUONS (3000 mètres d'altitude).

Il y a une opposition absolue entre les deux versants italien et français : celui-ci, encombré de contreforts et de plateaux dont les assises descendent vers le lointain fossé du Rhône ; l'autre, brusquement abattu sur la plaine comme au temps où, à la place des champs cultivés faits d'alluvions séculaires, la mer écumait au pied de ces gigantesques falaises. De loin, on les dirait inaccessibles. Entre la Levanna et la Rochemelon, le massif compact et cuirassé de glaces ne s'abaisse nulle part au-dessous de 3000 mètres. Certains passages comme le *col d'Ambin* et le *col d'Étiache* sont couverts de neiges perpétuelles. Mais, de chaque côté de ces trouées quelque peu chimériques, la route du *mont Cenis* et le chemin de fer du *Fréjus* ouvrent une communication directe de la vallée de l'Arc à celle de la Doire, de France en Italie.

Du col de Tende au mont Viso, les **Alpes Maritimes** décrivent un vaste croissant dont les sommets s'élèvent avec le mont *Clapier* (3045 mètres), d'où un contrefort descend sur Nice entre la Roya et le Var; les cimes du *Gélas* (3135 mètres) et le contrefort intérieur de la *punta Argentera* (3 297 mètres) ; l'*Enchastraye*, nœud des *Alpes de Provence*, dont le double rameau pousse au sud entre le Var et son affluent la Tinée, entre le Var et le Verdon (mont *Mounier*, mont *Pelat*). De nombreux passages entaillent ces massifs : outre le col de *Tende* (de la Roya au Gesso, affluent de la Stura, et de Vintimille à Coni), le col de *Fenestre*, entre le Clapier et la *punta Argentera* (de la Vésubie au Gesso et de Nice à Coni) ; le *Collalunga*, de la Tinée à la Stura; le col de *Larche*, de l'*Argentière*, ou de la *Maddalena* (1995 mètres), entre l'Enchastraye et le Chambeyron (de Barcelonnette, sur l'Ubaye, à Vinadio, sur la Stura).

Il faut se garder de prendre un col pour un défilé. Comme Louis XIV pressait Catinat d'obstruer les passages des Alpes : « L'on s'imagine, dit l'illustre général, parce que cela s'appelle *col*, que ce n'est qu'un trou à boucher par où il faut passer. La plupart des cols sont des entre-deux de montagnes qui ne laissent pas d'être fort larges et ouverts. La peine est d'y monter et d'en descendre. » Aucun col ne justifie mieux cette observation que celui de l'*Argentière*. C'est le plus accessible de toutes les Alpes, moins un détroit de montagnes qu'un bief de partage des eaux d'où s'écartent la Stura vers l'est, l'Ubayette affluent de l'Ubaye et de la Durance, vers l'ouest. Entre les deux cours d'eau, un ruisselet dévalé du talus septentrional s'épand sur l'un et l'autre versant.

François Ier passa par le col de l'Argentière avant de gagner la bataille de Marignan (1515). L'armée, partie de Grenoble, avait remonté le Drac, passé par le col Bayard, au-dessus de Gap, dans la vallée de la Durance, par celui de Vars dans la vallée de l'Ubaye, à Barcelonnette, enfin par le col de l'*Argentière* descendu la Stura vers Coni. « L'ingénieur Navarro ouvrait la marche, pour améliorer et au besoin créer la route. A cet effet, il disposait d'un corps de 3 000 pionniers. Derrière eux marchait l'avant-garde, avec le connétable de Bourbon et le maréchal Trivulce. L'avant-garde se composait de troupes légères à pied et à cheval. L'infanterie était armée d'arbalètes et d'arquebuses. Elle comprenait un corps de 4 000 Dauphinois, ancêtres de nos chasseurs alpins, et un autre de 6000 Gascons, petits hommes maigres, noirs de teint, les meilleurs marcheurs de l'Europe.

« Après l'avant-garde, le corps de bataille. C'étaient d'abord, marchant au son des tambours et des tifres, 8000 fantassins français, vieilles bandes de Picardie; puis, leurs enseignes noires claquant au vent, 22000 lansquenets allemands, armés de hallebardes et de piques, habillés de culottes bouffantes, ombragés de panaches multicolores. On appelait ces auxiliaires étrangers, les *bandes noires*, à cause de leurs drapeaux. Venaient ensuite 2500 lances garnies de gendarmerie d'ordonnance, représentant 10000 cavaliers avec les écuyers et les pages, puis le roi avec son état-major de princes et de chevaliers : hommes et chevaux étincelaient au soleil sous leurs armures dorées.

« L'artillerie légère suivait avec 300 pièces à dos de mulets. Quant à l'artillerie attelée, elle formait avec les charrettes de munitions et les accessoires un train immense. Sur les chemins rocailleux des montagnes, ce train ne se déplaçait qu'avec une certaine lenteur : il comprenait 72 canons de bronze; certains attelages comptaient 23 chevaux. L'armée formait un effectif total de 70 000 hommes et 25000 chevaux ou mulets. » J. Perreau

La pyramide du *Viso* (3843 mètres) se dresse, en territoire italien, sur une double série de passes; au sud, débouchant de l'Ubaye et du Guil, tous les deux affluents de la Durance, le col du *Longet* et celui d'*Agnello*, qui ouvrent, dans la vallée de la Vraita, sur l'ancienne place frontière de Château-Dauphin et Saluces; au nord, le col de la *Croix* et le col *Saint-Martin* d'*Abriès*, qui tous les deux conduisent du Guil dans les vallées vaudoises de la Pellice et de la Germanasca.

Pour faciliter la communication de ses Etats avec le Dauphiné français, le marquis de *Saluces*, Louis II, fit creuser à la base même du Viso un chemin muletier dit pertuis de *la Traversette;* par cette galerie de 74 mètres, entièrement taillée au ciseau dans une roche granitique fort dure, on évitait les neiges amoncelées au-dessus, à 3 000 mètres, dans l'échan



Phot. de M. Gileta.

PRÈS DE LA FRONTIÈRE FRANCO-ITALIENNE : VIEUX PONT DE SOSPEL.


Phot. de M. Arti...
ALPES COTTIENNES : CASCADE DE FONTCOUVERTE.


(J.C. B.
ALPES MARITIMES : CASCADE DE L'ÉGLIÈRE.

...re ou col de la Traversette. Quand les ducs de Savoie se furent ...parés du marquisat de Saluces, ils obstruèrent les accès du per...us pour n'avoir pas la peine de le défendre. Le marquisat de **Saluces** occupait la vallée supérieure du Pô et celle de la Vraita, ... haute Maïra et quelques places sur la Stura. Il séparait le haut ...mont et le comté de Nice appartenant ...ors aux ducs de Savoie. Pour se garder de ...ur puissant voisin, les marquis de *Saluces*, ...s le XIIe siècle, s'étaient reconnus vas...ux des dauphins du Viennois, puis des ...is de France, quand le Dauphiné devint ...ançais.

Le col ou plutôt le plateau du **Genèvre** ...uvre le flanc gauche du saillant central des **Alpes Cottiennes.** Par le plateau du mont ...nèvre une route facile unit Briançon, sur ... *Durance*, à Césanne, sur la *Doire*. Près du ...llage français, un obélisque de marbre ...ppelle que Napoléon Ier fit construire cette ...ute à la place de l'ancienne, ruinée par ...s éboulis. L'altitude du passage, prise à ...obélisque, est de 1 849 mètres.

Annibal aurait campé sur ce plateau avec ...s Numides d'Afrique, ses chevaux, ses élé...hants, au milieu de la neige. On était à la ...n d'octobre; l'hiver alpin commençait à ...vir. Les directions les plus contradictoires ...nt été imaginées pour expliquer la marche ...Annibal à travers les *Alpes*; ceux des his...riens qui en parlent ne s'entendent que ...r les difficultés de la route; encore faut-il ...ter comme suspects certains récits de ...e Live, par exemple l'histoire de la roche ...ssoute au moyen du vinaigre. Le témoi...nage de cet écrivain est faible à côté de ...ux du géographe Strabon et de Polybe, le ...ai historien d'Annibal. Deux faits sont ...rtains : *Annibal*, parti de Romans au début ...octobre 218, arrivait à Turin vers la fin du même mois. Il paraît dès lors vraisemblable qu'au sortir de Romans il dut remonter la rive droite de l'Isère, passer cette rivière à Grenoble, longer le Drac, puis la Romanche, où l'armée faillit périr dans le défilé de Séchilienne, et gagner la haute région de Bourg-d'Oisans. Il franchit ensuite le col du Lautaret, descendit la Guisane jusqu'à son confluent avec la Durance (sous Briançon), remonta les gorges de cette rivière et, après deux jours de repos au plateau du *Genèvre*, poussa, au travers des éboulis qui barraient la passe de Suse, jusqu'à la plaine de Turin. De 40 000 hommes qu'elle comptait à l'entrée des Alpes, l'armée carthaginoise était réduite à 20 000 fantassins et 6000 chevaux. En cinq mois et demi, *Annibal*, parti de Carthagène, avait franchi les Pyrénées, le Rhône, les Alpes, fait 1 500 kilomètres à travers des nations barbares ou hostiles, et il avait vingt-six ans, le même âge que Bonaparte au début de la campagne d'Italie.


Phot. de M. Gabetta.
BERGER DES ALPES FRANCO-ITALIENNES.

A *Césanne*, la route du mont *Genèvre* jette un embranchement sur Fenestrelle par le col de Sestrières, rallie à *Oulx* la voie ferrée du Fréjus et, au delà de la forteresse d'Exiles, rejoint à *Suse* la route du mont Cenis; plus bas, elle poursuit par la vallée de la *Doire* vers Turin.

Née en France (à peine assez pour qu'on le dise), la petite *Doire* (Dora), laissant à gauche le village de Mont-Genèvre, entre en Italie et, au bout d'un kilomètre, trouve, à la sortie d'une passe, le petit village de *Clavières* (1 790 mètres) : jusqu'à Suse elle décrit un grand arc de cercle, long d'environ 53 kilomètres. A *Césanne* (1 350 mètres), elle joint la *Ripa* ou *Rébe* qui, plus longue et plus abondante qu'elle, pourrait passer pour le vrai déversoir de la vallée. Les deux cours d'eau, unis sous le nom de *Doire*



Phot. de M. G. Oddoux.

LES GRANDS-VILLARS; AU FOND, A L'OUEST, LE CHABERTON.

Riparie, laissent à gauche, au milieu d'une forêt de pins, le hameau de Fenils (*ad fines*), frontière des anciens peuples ségusiens, puis à travers des pâturages, des champs de seigle, d'orge et d'avoine, arrivent à *Oulx* (1066 mètres), centre de la haute vallée, au confluent du torrent de *Bardonèche*. L'horizon de la *Doire* se rétrécit alors entre des versants peu écartés, elle accélère sa course et entre à partir de *Salbertrand* dans le défilé dont *Serre-la-Voûte* et les *gorges* de Suse marquent le double étranglement.

Suse est la clef de la *Doire*. Ancienne capitale des *Ségusiens*, elle devint la résidence du roi *Cottius*, auquel l'empereur Auguste confia la garde du passage, en le déléguant comme « préfet des Romains » sur les deux versants des montagnes de Lanzo et d'Avigliana jusqu'à Gap et la vallée de Maurienne. *Cottius* édifia en l'honneur d'Auguste l'arc de triomphe qui est aujourd'hui l'un des plus intéressants monuments de *Suse*. Des fragments d'aqueducs, des statues, des inscriptions ont été recueillis.

Les longs hivers de cette région, le peu de profondeur de la terre végétale, les tempêtes de vent, le ravinement des eaux sur des parois quelquefois verticales rendent la culture assez précaire. Presque tout est en pâturages; les semailles et la moisson n'occupent pas les habitants plus de trois mois de l'année, heureux quand les torrents ne couvrent pas leurs champs de graviers et de cailloux : les forêts, le bétail (bœufs, moutons) voilà leur principale ressource. Le blé leur vient en grande partie d'ailleurs. Pourtant, les arbres à fruits et la vigne prospèrent même au-dessus de Chaumont. Mais les gelées tardives, les changements brusques de température causent plus d'un mécompte. En plein été, lorsque la chaleur est torride, entre les hautes parois de rochers, le vent tombe tout à coup des cimes prochaines, glacées par les neiges. N'était cette incertitude du climat, la vallée de la *Doire*, enrichie de fertiles alluvions, serait merveilleusement favorisée.

L'isthme élevé de l'**Assiette** forme, à droite de la *Doire*, comme une fortification naturelle, dont le torrent du *Cluson* (*Chisone*) alimente l'escarpe au pied de *Fenestrelle*. Ainsi la route du mont Genèvre est doublement barrée : sur la *Doire*, par Exilles et Suse, en arrière du col de Sestrières, par Fenestrelle, sur le *Cluson*. La [illegible] aride de l'Assiette se dresse entre les deux forteresses. De *Fénestrelle* on passe dans la vallée de la *Doire* par le col de l'*Orsière* (en 6 heures à Bussoleno), par celui des *Fenêtre* (à Suse en 4 h. 1/2, à Chaumon en 5 heures), par le pas de *Cote-plane* (à Oulx en 7 heures), er 9 heures à Césanne par le col de *Sestrières* (vallée de Pragelas). Cett route est carrossable; les autres che mins praticables, au moins à cheval On passe aussi de Fénestrelle à *Gia veno* dans le val d'effondrement qu termine le plateau de l'Assiette C'est par Giaveno que Charlemagn tourna le passage fortifié des Lom bards, *la Chiusa*, en le prenant revers.

Le flanc septentrional du bastion qu'aiguise le *Thabor*, livre passag à la route du mont Cenis et au che min de fer du Fréjus. Le *col d* **mont Cenis** s'allonge en platea presque horizontal, de la Ramass à la Grand'Croix. Pour y parveni (2064 mètres), la route de Saint Jean-de-Maurienne-Lanslebeurg Suse décrit de nombreux lacet qu'il a fallu tailler en plein roc étayer d'épaisses murailles et jete par de solides viaducs, au-dessu des ravins. L'ancienne route flé chissait à la descente, au delà de l Grand'Croix, sur la Novalaise, et de valait affreusement, avec la Cenis en aval de Suse. Cette dernière portion, souvent balayée par les av lanches, fut abandonnée lorsque, en 1803, Napoléon donna l'ordre d refaire toute la route, devenue alors impraticable aux voiture L'ouvrage ne fut terminé qu'en 1813; c'est aujourd'hui l'un de meilleurs chemins des Alpes. Entre des sommets glacés ou enve loppés d'épais brouillards, le plateau du *mont Cenis* est battu par d forts tourbillons, lorsque le vent de la plaine *lombarde* et celui d la *Vanoise* s'y engouffrent à l'opposé l'un de l'autre. Des poteau indicateurs servent à diriger les voyageurs surpris; l'hospice con struit par Napoléon Ier leur donne le gîte et le couvert. A côté c l'hospice, une caserne peut contenir 2 200 hommes et 300 chevaux C'est que la route, essentiellement militaire, est le plus court ch min à découvert de Lyon et du Genèvre à Turin. Par là passèrent l légions de Constantin, Pépin et Charlemagne; de nos jours, les so dats de Solferino. Le ravitaillement y est relativement facile, malg la sècheresse et l'aridité des montagnes. Des racines, des restes d pins laissent croire que ce plateau fut jadis couvert de bois. On l



Phot. de M. Rivi…

VILLAGE DE MONT-GENÈVRE, EN HIVER.


Phot. de M. Tournier

VALLÉE DE L'ISÈRE ET COL DU PETIT-SAINT-BERNARD.

aurait détruits, comme ailleurs, pour faire du pré : les troupeaux sont nombreux et donnent du lait qui fait d'excellents fromages. Les truites abondent dans le lac (2 kilomètres de long, 1 kilomètre de large, 30 mètres de profondeur, 1 913 mètres d'altitude). L'eau, par exemple, y reste gelée six mois de l'année; mais, quand renaît le printemps, le tapis vert des prairies et les plis des rochers se parent de mille fleurettes; des buissons de rhododendrons tapissent les pentes d'une mousse rose.

Le *chemin de fer du* **Fréjus** complète, à 25 kilomètres de distance, la route du mont Cenis. Un col se dessine au-dessus de la galerie creusée pour la voie ferrée à travers le massif; mais ce passage aérien du *Fréjus*, à 2 541 mètres d'altitude, n'est qu'un mauvais sentier, praticable seulement pour les piétons et à peine libre de neiges, de juillet en septembre. Le tunnel s'ouvre entre *Modane*, versant français, et *Bardonèche*, versant italien, mais non pas d'un point à l'autre. Les deux stations extrêmes sont éloignées de 9 kilomètres : Modane a 1 057 mètres d'altitude (celle de la gare) ou 1 072 mètres (celle du village); Bardonèche a 1 258 mètres (altitude de la commune).

Le tunnel pénètre sous roche à 1 158,96 d'altitude, du côté de Modane, et en sort à 1 291m,52, du côté opposé; le point culminant intérieur est à 1 294m,59. Une largeur de 8 mètres (au plus) a permis d'établir deux voies, entre deux trottoirs latéraux, sous une voûte de 6 mètres à la clef. Le souterrain est en ligne droite; sa longueur effective de 12 233 mètres. Mais on a ménagé pour l'entrée et la sortie du train une courbe de raccord qui laisse à la ventilation les portions extrêmes du tunnel, équivalant à 597m,40 de longueur. Si l'on tient compte des 200 mètres environ ajoutés par les deux courbes de raccord, on arrive à 13 430 mètres au moins d'excavation totale. L'entreprise fut d'abord jugée impossible : ses adversaires alléguaient la chaleur intérieure, le manque d'air respirable, les sources imprévues qui arrêteraient le travail.

Commencé en 1857, activé en 1861, le tunnel fut inauguré le 17 septembre 1871. On avait créé près de Modane et de Bardonèche deux véritables villages de chantiers, détourné des cours d'eau, creusé des canaux pour actionner les machines perforatrices et assurer la ventilation. L'accès du tunnel nécessita des travaux prodigieux. Du côté de l'Italie, la voie descend la vallée de la Doire en suivant l'escarpement des montagnes; elle laisse Suse un peu au nord et rejoint à *Bussoleno* (440 mètres d'altitude) le chemin de fer de Turin. Pour un parcours de 40 kilomètres, de la sortie du tunnel à cette station, la locomotive franchit 26 tunnels d'une longueur de 8 kilomètres; 15 grands viaducs (travée en fer de Combascura, viaduc de la Tagliata); 6 gares : Bardonèche, Beaulard, Oulx, Salbertrand, Chaumont, Meana. On passe une fois le ruisseau de Mélezet, deux fois le torrent de Bardonèche, quatre fois la Doire, et la pente descendue est, à Bussoleno, de 829 mètres, soit 0m,0205 par mètre. La distance totale de *Bardonèche* à *Turin* étant de 87 kilomètres (altitude finale, 230 mètres), celle de *Modane* à *Chambéry* de 98 kilomètres (altitude finale, 269 mètres), il faut au train moins de temps et de chemin pour descendre plus bas en Italie que du côté de la France. La diversité des deux versants ne pouvait se démontrer d'une façon plus manifeste.

Dans les **Alpes Grées**, de la Levanna au massif du mont Blanc, plusieurs brèches élevées entaillent la ligne des grands sommets : le col de la *Galise*, à la source de l'Isère, entre la *Cima del Carro*, la pointe de *Bazel* (3 606 mètres) et l'aiguille de la *Grande-Sassière*; le *col du Mont*, dirigé de Sainte-Foy-Tarentaise (Isère) sur Valgrisanche, au pied du *Rutor* (3 486 mètres); le *Petit-Saint-Bernard* (2 157 mètres), entre le *Rutor* italien et le *Lancebranlette* fran-


Phot. de M. Tournier

LES FORTS DE L'ESSEILLON, GARDIENS DU MONT FRÉJUS ET DU MONT CENIS.



Cl. C. B.

LANSLEBOURG-SUR-L'ARC ET LA DENT PARRACHÉE (VANOISE), AU DÉBOUCHÉ DU MONT CENIS.

çais (2934 mètres), de Bourg-Saint-Maurice, par un affluent de l'Isère, à la Thuille, et Pré-Saint-Didier sur la Doire Baltée. Enfin, au pied de l'aiguille des *Glaciers*, promontoire sud-occidental du mont Blanc, le col de la *Seigne* monte de Bourg-Saint-Maurice (Isère) par Bonneval-les-Bains, les Mottets, et dévale par l'allée Blanche jusqu'à Entrèves, où convergent les deux bras nourriciers de la Doire Baltée, qui creusent, du côté de l'Italie, la douve profonde du massif du mont Blanc. A l'opposé de la Seigne, le *col Ferret* débouche sur le val d'Orsières, où dévale, de son côté, le chemin du *Grand-Saint-Bernard*, vers Martigny, la vallée du Rhône et le Léman.

A partir d'Aoste, la voie romaine du **Grand-Saint-Bernard** suivait la rive gauche du Buthier jusqu'aux environs du col qui s'élève à 2472 mètres. Sur un terre-plein, près d'une sorte de cuvette naturelle où dort un petit lac, les Romains avaient élevé un temple à Jupiter *Pennin*, pour implorer son assistance dans ce dangereux passage, et, en face, une halte ou *mansio* pour s'y abriter. Ce petit plateau d'arrêt, qui précède immédiatement le fléchissement de la crête en arc de cercle, s'appelait le *plan de Jupiter*, et le col lui-même, mont de Jupiter (*mons Jovis*) ou mont *Joux*. Les nombreux ex-voto qu'on y a recueillis témoignent de l'effroi que cette région inspirait aux anciens. Une ancienne borne milliaire trouvée à Bourg-Saint-Pierre indique la direction de la route. Gagnant la Dranse, puis Martigny, elle suivait le Rhône au delà de Saint-Maurice, tournait le lac de Genève et coupant la plaine suisse, atteignait le Rhin. C'était la grande route stratégique de Milan à Mayence. La station fortifiée d'*Agaune* défendait le passage, au dévale. Comme la légion thébaine, formée de chrétiens d'Égypte, y campait avec son chef, saint Maurice, elle fut livrée au martyre, en 297, par ordre de Maximien-Hercule.

Le *Grand-Saint-Bernard* a vu passer Bonaparte, au printemps de 1800. La route d'accès du côté de la Suisse s'arrêtait alors à Saint-Pierre, pour reprendre, sur le versant italien, au village de Saint-Rémy, dans la vallée d'Aoste : des sentiers impraticables séparaient ces deux points.

« Lannes passa le premier, à la tête de l'avant-garde, dans la nuit du 14 au 15 mai 1800. On se mit en route entre minuit et deux heures, pour devancer l'instant où la chaleur du soleil faisant fondre les neiges précipitai des montagnes de glace sur la tête des voyageurs. Il fallait huit heures pour parvenir au sommet du col, deux heures seulement pour redescendre à Saint-Rémy. Les soldats gravissaient les sentiers escarpés, chantant au milieu des précipices. Les cavaliers faisaient la route à pied, conduisant leur monture par la bride. C'était sans danger à la montée, mais, à la descente, le sentier fort étroit les obligeant à marcher devant le cheval, ils étaient exposés, si l'animal faisait un faux pas, à être entraînés avec lui dans les précipices. Vers le matin, on parvint à l'hospice du *Saint-Bernard*, et là une surprise ménagée par le Premier Consul ranima les forces et la bonne humeur de ces braves troupes. Les religieux, munis d'avance des provisions nécessaires, avaient préparé des tables et servirent à chaque soldat une ration de pain, de vin et de fromage. Après un moment de repos, l'on se remit en route. »

Les vivres, les munitions, les affûts et les caissons démontés voyageaient à dos de mulet. Restaient les pièces de canon elles-mêmes : les traîneaux à roulettes que l'on avait construits pour elles ne pouvant servir, « on imagina un moyen qui réussit : ce fut de partager par le milieu des troncs de sapin, de les creuser, d'envelopper avec deux de ces demi-troncs une pièce d'artillerie et de la traîner ainsi protégée le long des ravins. Mais les mulets manquaient, les muletiers étaient épuisés ; alors les soldats tirèrent eux-mêmes leur artillerie. La musique jouait des airs animés dans les passages difficiles. Arrivé au faîte des monts, on prenait quelque repos pour recommencer, à la descente, de plus grands et de plus périlleux efforts ». (THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*.)



Phot. de M. Giletta.

ALPIN DE LA FRONTIÈRE.

Le Premier Consul qui, de Martigny, ordonnait le passage, partit enfin, non point, comme on l'a dépeint, sur un cheval fougueux, mais monté sur un mulet et conduit par un guide du pays. Parvenu à l'hospice, le Premier Consul s'arrêta quelques instants avec les religieux, les remercia de leurs soins envers l'armée, puis descendit rapidement suivant la coutume du pays, en se laissant glisser sur la neige, et arriva le soir même à Etroubles.

Ainsi la *Doire Baltée* en Italie, l'*Isère* en France, déversoirs des *Alpes Grées* et du mont Blanc italien, rassemblent en même temps les chemins et les pistes transversales pour les conduire, d'un côté sur Aoste, de l'autre sur Moutiers en Tarentaise, Grenoble et Lyon. A l'intérieur du croissant italien, *Turin* relie les débouchés de la Doire Baltée (Aoste), de la *Doire Ripaire* (Suse) sur la ligne du Pô, et, par

…es rivières, commande l'éventail de tous les torrents dévalés des crêtes franco-italiennes : Alpes Grées, Alpes Cottiennes, Alpes Maritimes, dont l'ensemble, buté à l'édifice glaciaire du mont Blanc, compose le grand hémicycle des *Alpes Occidentales*.

Nos routes alpestres ont repris la suite des anciennes **voies romaines,** héritières elles-mêmes d'anciens chemins indigènes qui, par le couloir des torrents, liaient, d'un versant à l'autre, les populations de la haute montagne.



LE LAUTARET ET LE COMBEYNOT. — Cl. C. B.

Pour unir les diverses parties de leur empire à sa capitale, les Romains avaient percé au travers des Alpes, jusqu'aux bords du Rhin et du Danube. Ces routes furent pour eux un moyen de gouvernement. Par là passaient, après les armées, les caravanes de marchands, les exploiteurs de mines, les agents du fisc; mais on y rencontrait surtout des soldats, des fonctionnaires, des courriers impériaux. Solidement établie sur un triple remblai, la chaussée pavée s'avançait par grandes lignes droites. Entre deux trottoirs que mesuraient, à intervalles réguliers, les bornes milliaires. Le mille romain faisait 1 481m,50. Des relais de poste (*mutationes*) fournissaient aux voyageurs, dûment autorisés à requérir les services de la poste impériale, les chevaux nécessaires. Ces relais se succédaient, de 10 à 12 milles les uns des autres. Des gîtes ou *mansiones*, espacés de 30 à 40 milles, étaient abondamment pourvus de vivres et de personnel. A ces étapes se ravitaillaient les légions. On pouvait, en course rapide, fournir six étapes ou relais par jour, soit environ une centaine de kilomètres.

Soucieux avant tout d'abréger les distances, les ingénieurs romains escaladaient les pentes en ligne droite, recherchant de préférence, principalement dans la traversée des montagnes, le versant exposé au soleil et suivant presque toujours la même rive des cours d'eau, pour éviter la multiplication des ponts. Rencontraient-ils un obstacle jeté par le travers d'une gorge, rarement ils essayaient de le vaincre directement par une percée du roc; ils le tournaient par des escalades qui avaient au moins cet avantage tactique de rendre les légions en marche maîtresses des hauteurs. Les grandes voies romaines des Alpes furent celles du *Brenner*, de la *Maloja* et du *Septimer*, du *Splügen*, du *San Bernardino*, du *Grand* et du *Petit-Saint-Bernard*, du mont *Genèvre* et de la *Riviera*, suivant le littoral.

Phot. de M. Rivière.

PORTE ROMAINE DANS LA VALLÉE DE LA ROMANCHE.

Ces trois dernières appartiennent aux *Alpes Occidentales* et sont remarquables par leur tracé.

D'abord les Romains n'osèrent pas traverser l'épaisseur du massif alpestre gaulois. Ils le tournèrent au nord par la vallée d'Aoste et le *Grand-Saint-Bernard*, au sud par la *voie Aurélienne* qui, longeant d'abord la Méditerranée à flanc de montagne, coupait par la traverse de l'Argens jusqu'à Aix et Arles sur le Rhône, où se ralliait la voie Domitienne soudée aux Pyrénées. Cependant les passages des *Alpes intérieures* demeuraient au pouvoir des peuplades gauloises, à cheval sur les deux versants des montagnes. Après qu'Auguste eut défait les Salasses et ouvert la voie du Grand-Saint-Bernard, en assurant la montée de la Doire Baltée par la fondation d'*Aoste*, il ouvrit des négociations avec *Cottius*, qui commandait à *Suse* les approches du mont *Genèvre* et du mont *Cenis*, par le sillon de la Doire Ripaire, le prit à la solde de l'Empire et en fit le gardien officiel de ces passages. Une voie romaine régulière prit la place du chemin de fortune suivi jusque-là par les montagnards gaulois. Au dévalé du mont *Genèvre*, la voie se dédoublait en aval de *Briançon*, descendait la vallée de la *Durance* par Rama (en face de Guillestre), Embrun, Gap, d'où un tronçon conduisait, par le col de Cabre et la Drôme, à *Valence*-sur-Rhône, pendant que la ligne principale poursuivait par Sisteron, Apt, Cavaillon, enfin atteignait le fleuve provençal à *Tarascon* et se liait, au-dessous d'*Arles*, à la double voie du littoral.

De *Briançon*, un second embranchement remontait vers le nord



Cl. C. B.

VOIES ROMAINES : COLONNADE DE RIEZ.



Cl. C. B.

ROUTE DU PETIT-SAINT-BERNARD : BOURG-SAINT-MAURICE ET LA TOUR ROMAINE.

par la vallée de la Guisane, passait au *Lautaret* (l'Autaret, l'*altaretum*, petit autel élevé par les voyageurs aux divinités tutélaires du passage). Là s'ouvrait, vers l'ouest, le sillon tourmenté de la *Romanche*, entre les châteaux de glace de la Meije, les contreforts des aiguilles d'Arves et les crêtes des Grandes-Rousses. Dans la première partie de la gorge ou *combe de Malaval*, la voie romaine s'enfonçait avec le torrent dans des défilés profonds ou grimpait aux promontoires, comme à Mont-de-Lans, et il fallut s'ouvrir au ciseau un passage à travers le granite (*porte des Romains*, dont il reste une arcade effondrée). Une voie secondaire, détachée en amont, desservait les gîtes argentifères du flanc des Grandes-Rousses. A partir du *Bourg-d'Oisans*, où elle débouchait, au confluent du Vénéon, la voie de la *Romanche* gagnait Grenoble, en suivant le Drac inférieur. C'était, de Turin au Rhône, le chemin le plus direct, mais non le moins risqué.

D'autre part, sur la grande coulée de pénétration de la Doire Baltée (vallée d'Aoste), une dramatisation se produisait au pied des gigantesques escarpements du mont Blanc. La voie, remontant l'*Alpis-Blanda*, gagnait par le *Petit-Saint-Bernard* la déclivité opposée de l'Isère, passait à *Darantasia* (Moutiers-en-Tarentaise), *Lemincum* (Lemenc, faubourg de Chambéry), pénétrait par une fracture élargie au cœur de la falaise calcaire ... du confluent des deux ... en vue de *Lemno* ..., gagnait, par Dromoz ..., 12ᵉ mille du petit ..., Oyber (*ad octavum*, 8ᵉ mille), Septème (*ad septimum*, 7ᵉ mille), enfin *Vienne*, sur le Rhône.

En cours de route, deux embranchements se détachaient de la route du *Petit-Saint-Bernard* sur Genève : l'un par le col de Tamié et dépression du *lac d'Annecy;* l'autre p l'ouest du *Bourget*, Yenne, la trouée Rhône jusqu'au lac Léman, où se retrc vait la route du Grand-Saint-Bernard.

Ainsi, par les deux vallées jumelles la *Doire Baltée* (Aoste) et de la *Doire Ripa* (Suse), issues de la plaine du Pô, u double route d'invasion gravissait le v sant oriental des Alpes : l'une au no développée autour du mont Blanc par double brèche du *Grand* et du *Petit-Sa Bernard*, pour se concentrer au dévalé d montagnes sur *Vienne;* l'autre, percée centre même de la grande chaîne alpest dans la projection du mont *Genèvre* et dé lant, par les âpres défilés de la *Romanc* jusqu'au point même de concentration nérale sur le fleuve *Vienne*, tête de bél de l'invasion, à la porte intérieure de Gaule indépendante.

Aucun chemin d'approche ne pouv être mieux choisi que celui du mont *nèvre* pour distribuer à propos l'effort l'attaque sur tous les points de l'horiz du Rhône, et c'est par là encore que Italiens, héritiers de la tactique romai modelée elle-même sur la disposition sol, déboucheraient, en cas de guerre, notre territoire. Ils ont constitué sur plate-forme du *Genèvre* une sorte de braltar alpestre, découpé, troué, héri de feux la citadelle naturelle du mont *C berton*, qui commande tous les alentours, jusque près de Briançon. ce haut belvédère du *Genèvre*, les voies romaines rayonnaient : le *nord*, par la Romanche, dans la direction de *Vienne;* sur le *m* par la Durance, avec *Arles* pour objectif, et dans l'intervalle, à pa de Gap, par la Drôme jusqu'à *Valence*. A leur tour, les têtes de pont Rhône, *Vienne*, *Valence*, *Arles*, étaient reliées entre elles par la gra voie d'*Agrippa*, qui, depuis Lyon, s'attachait à la rive gauche fleuve, jusqu'au point où s'amorçaient de part et d'autre, sur le d rhodanien, la *voie Aurélienne* e *voie Domitienne*, long ruban de loppé en vue de la mer, des Al aux Pyrénées.

Au moyen âge, la *Savoie* re pour son propre compte les di tions traditionnelles, car, fa d'entretien, les *voies romaines*, loquées par les éléments et l layées par les eaux torrentiell étaient devenues sur bien points impraticables, puisqu'il avéré que, du temps de Char magne, elles laissaient déjà fo désirer.

Les *ducs* de *Savoie*, maîtres la Tarentaise, berceau de l petit État, tirent de la vallée l'*Arc*, unie par la brèche du *m Cenis* à la vallée opposée de *Doire*, le trait d'union de leurs d capitales successives : *Chambé* puis *Turin*. Toutes les traver des Alpes, malgré la réunion la *Savoie* à la *France*, converge encore sur la capitale du Piémo autrement dit, *Turin* rayonne notre territoire par des voies di gentes chez nous : celles du *P Saint-Bernard* par l'Isère, cel du *mont Cenis* et du Fréjus l'Arc, du *mont Genèvre* par la D rance, sur Briançon et la Proven Rien n'a été fait pour parer à danger et compléter, par l'uni transversale de nos vallées et nos routes, l'œuvre des trait



Cl. C. B.

PERS DU ... : PONT ANTIQUE SUR LE GUIERS.

e 1860, en donnant à notre ontière une ligne de communications. Le rattachement d'une vallée à l'autre est fait, de l'Isère à l'Arc ez-Modane, de l'Arc à la manche Saint-Michel, l autaret, que par les traverses muletières de l'Iseran t du Galibier. Ainsi, entre val d'Isère et Bonneval ssin supérieur de l'Arc, y a 16 kilomètres. Si l'on age qu'il est encore nécessire, pour gagner d'un point l'autre par une route carssable, de descendre sur ertville et de remonter suite par Moutiers, en devant un circuit de 226 kilotres, l'utilité d'une voie dite praticable, par la trouée l'Iseran, s'impose d'elleème, et cette route, d'après s études récentes, n'excét pas 25 kilomètres.

Quel précieux appoint ur la défense de notre frontre alpestre et quelle ressurce pour les communicaons d'une vallée à l'autre, si ne voie continue, utilisant s nombreux fragments qui istent déjà, déroulait son an sans arrêt, en marge nos Alpes, du lac de nève à la Cote d'Azur! Partie d'*Évian* ou de *Thonon*, elle remonterait la vallée de la *Dranse*, col des *Gets*, descente sur la coupure du *Giffre* et montée du vert jusqu'au col de *Châtillon*, ouvert sur l'Arve. De *Cluses* à *Sallanches*, 'y a qu'à suivre le cours de la re; et de là, par Megève et met, la route de l'*Arly* par ertville, de l'*Isère* par Moutiers. z, d'où se détache le chemin Petit-Saint-Bernard.

Par le tronçon de l'*Iseran*, l'on gagnerait Bonneval, Lanslebourg, e et Saint-Michel-de-Maurienne. La nouvelle traverse pa l du *Galibier*, débouché sur *Lautaret*, le Monestier, par la ute nationale, jusqu'à *Briançon*. us de la pittoresque vallée la *Durance* et l'on traverse, *Guillestre* à *Barcelonnette*, r le col de *Vars*, entre la vallée du Guil et celle de l'Ubaye. Barcelonnette à *Entraunes*, le emin muletier du col de la lle se transforme en route. on par le *Var* et les admira s gorges de Daluis, on atteint ce.

Belle d'un bout à l'autre, soutimpressionnante, cette route rossable suivrait douze vallées ttoresques, franchirait huit s, enroulée au flanc des grands mmets alpestres et commanntun incomparable horizon : ce ait l'une des plus belles du nde. Elle serait aussi la plus ute d'Europe, puisqu'elle atndrait, au passage de l'Iseran, 70 mètres, tandis que la route Stelvio, en Tyrol, la plus vée qui existe actuellement, n'atteint pas 2760 mètres. Trois tronçons de raccord suffiraient pour réaliser cette merveille et unir entre elles des vallées qui restent étrangères l'une à l'autre, et, bien que *françaises*, demeurent orientées, comme autrefois, vers Turin.



VUE GÉNÉRALE DE CHAMONIX ET DU BRÉVENT.



Phot. de M. Tairraz.

CHAMONIX EN HIVER.

LE MONT BLANC

Le dôme du **mont Blanc** est la clef de voûte d'un prodigieux édifice : de vives arêtes l'appuient, comme les contreforts d'une cathédrale de glace, dont les dômes blancs, les aiguilles, les pinacles s'arc-boutent aux quatre coins de l'horizon. Leur silhouette se détache nettement sur le ciel. A l'est-nord-est : l'arête du *mont Maudit* (4465 mètres), reliée au dôme par les pitons rocheux des *Petits-Mulets* (4691 mètres pour le supérieur) et des *Rochers-Rouges* (le supérieur, 4503 mètres), à peine émergeants de leur manteau de neige; dans le prolongement du mont Maudit, le *mont Blanc du Tacul* (4249 mètres), avec ses deux satellites, l'*Aiguille de Saussure* et le *Capucin*. Au nord-ouest : le *Dôme du Goûter* (4331 mètres), que relie au dôme du *mont Blanc* l'arête de la *Tournette* (4671 mètres) et des *Bosses-du-Dromadaire* (4556 mètres). Du Goûter se détache, dans le prolongement de la crête, la haute silhouette de l'*Aiguille du Goûter* (3845 mètres) et, d'autre part, l'*Aiguille de Bionnassay* (4061 mètres) dont l'escarpement tombe sur le val *Veni*. Au

sud, vers l'Italie, un triple contrefort se soude au mont Blanc de Courmayeur, voisin et rival du Dôme central, par l'arête des monts du *Brouillard* (4 522 mètres), celle de *Peteret* ou *Peuterey*, d'où surgissent l'*Aiguille Blanche* (4 108 mètres), les *Dames anglaises* (3 604 mètres), l'*Aiguille Noire* (3 773 mètres) et le *mont Rouge* (2 942 mètres).

Dans l'intervalle des crêtes, partout d'immenses étendues de neige, des glaciers qui s'épanchent. Le *Dôme* lui-même n'est autre chose qu'un bloc de glace ou plutôt de neige stratifiée et durcie, à l'intersection des contreforts de soutènement. Il est difficile d'apprécier l'épaisseur de sa calotte glaciaire. Elle repose sur un noyau cristallin de schistes micacés ou amphiboliques souvent injectés de protogine. Les micaschistes se trouvent aux *Petits-Mulets*, au *mont Blanc de Courmayeur*, à la *Tourette*, le plus haut rocher d'Europe, dont la cime n'est inférieure que de 20 mètres au mont Blanc de Courmayeur et de 80 mètres au mont Blanc lui-même.

Il n'y a aucune corrélation entre la structure du sol sous-glaciaire et la forme apparente du Dôme. Le point culminant du *mont Blanc* se présente comme une crête de neige dure dirigée de l'est à l'ouest, longue d'une centaine de mètres, abrupte vers le nord, inclinée au sud jusqu'à la surrection du mont Blanc de Courmayeur dont l'escarpe plonge d'une hauteur de 4 754 mètres. Le modelé du faîte varie souvent d'une année à l'autre : tel l'a trouvé tranchant, tel autre plus large. En 1891, une crevasse profonde de 100 mètres, ouverte du nord au sud, le partageait en deux tronçons : un guide qui montait au *mont Blanc* pour la quarante-troisième fois n'avait jamais vu de crevasse en cet endroit. Quelque temps après, la fente s'ouvrait à l'est, et des fissures, échelonnées sur la face nord et sud, transformaient le sommet en un énorme sérac. Ainsi la crête du *mont Blanc*, tout uniforme qu'elle paraisse, n'échappe pas à la loi du mouvement universel. On n'a pas remarqué toutefois d'affaissement du sommet. D'abondantes précipitations neigeuses compensent les pertes que lui causent les ouragans ou le soleil, et maintiennent constamment au même niveau sa calotte glaciaire.

L'état-major français donne au *mont Blanc* 4 810 mètres d'altitude; l'état-major italien, 4 807; M. Vallot, d'après ses derniers travaux, 4 808 mètres. C'est le géant des Alpes; un pygmée à côté du Gaurisankar dans l'Himalaya, ou du plus haut sommet des Andes. On grelotte au *mont Blanc*, à 4 000 mètres, tandis que l'on vit très bien à cette altitude. La Paz, à 3 715 mètres, est desservie par un chemin de fer. On rencontre, dans l'Himalaya, des régions bien exposées



Phot. de M. Giletta.

VALLÉE DE CHAMONIX ET LE MONT BLANC.



Phot. de M. Tairraz.

CHAMONIX EN HIVER : PLACE DE L'ÉGLISE.

où les moutons pai sent à 6 000 mètre sans presque tou cher la neige. A place de ces pui sants massifs, le *mo Blanc* fondrait au s leil, jusqu'au roch du moins, qui alo éclaterait par l'eff de la cuisson. Sa l titude, 45° 50', sauve; sous not ciel, à 4 000 mètre la neige tient bo ou, après un com mencement de f sion, se transforn en glace résistant Le *mont Blanc* l doit sa grandeur. (le voit de fort lo à la ronde : du B lon d'Alsace, à 230 l lomètres; du Meze et même du Puy Dôme, à 304 kilom tres de distance. puissante carru maîtrise les son mets qui lui font co tège, bien que plusieurs d'entre e dépassent 4 000 mètres : *mont Mau* (4 465 mètres), Aiguille du *Gé* (4 014 mètres), *Aiguille Verte* (4 127 n tres), *Grandes Jorasses* (4 206 mètre Le mont Rose lui-même, qui le cè de fort peu au *mont Blanc*, paraît su baissé auprès de son rival : c' qu'un épais bataillon de grands son mets l'encaisse, alourdit ses form une quarantaine d'entre eux dépa sent 4 000 mètres et quelques-u atteignent 4 500 mètres. Le *mo Blanc*, au contraire, se détache so verainement, à l'écart de ses émul Du val *Veni* et de l'*Allée Blanche*, sud, à la coupure de l'Arve au nord, Courmayeur en Italie et de Chamon en France, éloignés seulement de 14 l lomètres en ligne droite, il tranc sur le ciel, tout d'une pièce : à l'est, l'ouest, ses contours sont netteme découpés par la retombée des glacie

Conquête du mont Blanc. — Depu une suite interminable de siècles, le *mo Blanc* planait dans un majestueux is lement, radieux sous le soleil, ou co ronné de brume. On le redoutait : d'ho ribles précipices, peuplés d'êtres pl étranges encore, en défendaient, croyai on, l'approche. Des chasseurs de chamo des « crystalliers », égarés dans ces sol tudes sans fond, n'avaient plus repar ceux qui revenaient en faisaient d'étrang récits. On tremblait, on admirait, pe sonne n'osait pénétrer plus avant le mystère.

Deux Anglais, *Windham* et *Pococke*, en quête d'aventures, passaient Genève en 1741 : aborder le *mont Blanc* leur parut devoir être un expl rare. Il fallait, au dire des gens, s'aventurer dans une contrée presque sa vage, par des sentiers affreux, au milieu de gens capables des pires exc Cela prouve que l'horizon de Genève, d'où le *mont Blanc* se voit tout clair, ne s'étendait pas fort loin. Voilà nos Anglais partis, équip comme pour une expédition dangereuse, avec armes, bagages, provisio L'accueil qu'ils reçurent les surprit et les charma; ce vallon retiré d Alpes était des plus civilisés : là vivait, groupée autour de son prieur une population honnête, laborieuse, instruite, aux mœurs simples ma non grossières, comme on l'imaginait. Nos voyageurs firent sans pein « l'ascension » du *Montanvers*, par le sentier des « crystalliers », mirent l pied sur le glacier, sorte de « lac agité qui aurait gelé tout à coup ». L



Phot. de M. Vittorio Sella.

LA TOUR-RONDE, DANS LE MASSIF DU MONT-BLANC

Phot. de M. Tairraz

LE MONT MAUDIT, LE MONT BLANC ET LES BOSSES-DU-DROMADAIRE.

…ot fit fortune : c'est maintenant la *Mer de glace*. L'excursion des Anglais eut un grand retentissement : par eux, la vallée de *Chamonix* sortit de son obscurité. A leur exemple, quelques Génevois, parmi lesquels se trouvait le naturaliste *Pierre Martel*, renouvelèrent l'exploit de la promenade au *Montanvers* : on posa le pied sur le glacier ; la source de l'*Arveyron* jaillit aux yeux des voyageurs, du haut de sa grotte de cristal. Mais, du *mont Blanc*, il ne fut pas question ; dans le labyrinthe d'où surgissaient les aiguilles et les dômes, sa massive silhouette demeurait confondue.

On n'osait trop en risquer l'approche : il fallut un enthousiaste comme … un savant comme *Saussure*, passionné de connaître, pour dissiper l'appréhension de l'inconnu. D'abord, sur tous les flancs de la citadelle … des reconnaissances furent poussées pour en découvrir l'accès. … semblait que la *Mer de glace* fût une tranchée à souhait pour y conduire : … s'arrêta devant les sérac du Géant et le rempart du Tacul. D'autres … nt par le dos de terrain au flanc duquel se moule le *glacier des Bossons* : une sorte de proue le terminait sur un abîme. Le 14 juillet 1775, les … *Paccard*, *V. Tissai* et *Couteran*, après y avoir passé la nuit, prirent … avec le glacier, atteignirent les rochers des *Grands-Mulets*, peut-… même le replat de neige qui précède le Grand-Plateau, au pied même … *mont Blanc*. Mais il y avait un abîme à franchir : on revint. Huit ans … nt, Jean-Martin Couttet, Joseph Carrier, Lombard Meunier, que … formes athlétiques avaient fait surnommer *grand Jorasse*, renouvelèrent la tentative ; mais la chaleur du soleil, répercutée sur le miroir … des neiges, alourdit leur marche, les plongea dans une somnolence … prodrome de la congestion et de la mort : ils redescendirent … *Bourrit*, qu'aucun échec ne décourageait, vient à la rescousse, donne … personne et, par le chemin de la Côte, va mettre à son tour le pied … glacier : une pluie torrentielle le met en fuite.

Le *mont Blanc* se défendait : les dragons, les chimères, les monstres qui … la tradition, gardaient ses issues mystérieuses, n'étaient que l'ex… … image des dangers courus à chaque pas dans ce désert sauvage … crevasses profondes, voilées d'une neige perfide, les ponts branlants … sur ces abîmes invisibles, les avalanches de pierre, l'effondrement … aiguilles de glace, joyaux monstrueux hérissés sur les crêtes, les … ragons de grêle, les tourbillons de neige, la foudre et ces langues de feu … de … à toutes les pointes, la raréfaction de l'air, la suffocation, les … rs d'un ciel sans nuages, le mal de montagne, enfin les nausées, le sommeil invincible, les muscles brisés par l'escalade, les illusions de la … par la destruction de la perspective dans un air sec et léger, l'égarement dans ces solitudes uniformes, le déchaînement d'effroyables tempêtes … dessus de l'océan des neiges : voilà ce qu'il fallait craindre et ce qui, en effet, arrêtait les plus intrépides.

Bourrit pourtant ne se décourageait pas ; deux chasseurs de la Gruaz … ient, disait-on, escaladé l'Aiguille du Goûter : de là jusqu'au *mont Blanc*, une grande échine en chemin de ronde se détachait sur le ciel : c'est par là que l'on devait tenter l'approche du sommet. Le 16 septembre 1784, une caravane partait de Bionnassay avec Couttet, le grand Jorasse et Bourrit. Pendant que celui-ci s'arrêtait glacé sur la route, Couttet et Lindet, le chasseur de chamois, poursuivaient sur la crête, jusqu'au delà du *Dôme du Goûter*. L'immensité des précipices qu'ils côtoyèrent alors les arrêta : mais, à 400 mètres près, le *mont Blanc* avait failli être atteint.

Saussure, à cette nouvelle, crut la partie gagnée : avec Bourrit, Pierre Balmat et M. Couttet, l'on s'achemina vers Pierre Ronde pour camper au pied de l'Aiguille du Goûter (… septembre 1785) : une neige surabondante arrêta net l'expédition.

Il apparaissait pourtant que l'escalade du *mont Blanc* avait cessé d'être une chimère. Mais l'on hésitait entre deux chemins : celui de *Saint-Gervais*, par l'Aiguille et le Dôme du Goûter ; celui de *Chamonix*, par la Côte, les Grands-Mulets, le Grand-Plateau. Un pari s'engagea : les uns, *Pierre Balmat*, *J.-M. Couttet*, *Tournier*, *Paccard* et *Carrier*, partirent de l'Aiguille du Goûter, prirent le chemin de la Côte et la vallée de neige qui suit la base des Grands-Mulets (30 juin 1786). Tous arrivèrent au *Dôme du Goûter*, mais ceux de la Côte y furent les premiers. L'on continua de conserve jus-



Phot. de M. Tairraz

MAISON DE JACQUES BALMAT.

qu'aux *Bosses*; mais cette arête étroite, d'où le regard plongeait de part et d'autre sur d'insondables abîmes, glaça tous les courages. Ces hommes sans peur, qui venaient de risquer leur vie sur la perfide étendue des neiges, reculèrent comme hallucinés; mais non pas tous : un seul persista, **Jacques Balmat**, qui venait d'errer deux nuits et un jour au milieu des rochers et des glaces. Il s'était joint à la caravane et, malgré le mauvais vouloir de ses compagnons, avait pratiqué avec eux l'escalade du Goûter. « Balmat est leste, dirent les autres en détalant, il nous rattrapera. »

Phot. de M. Tairraz.

GUIDES EN RECONNAISSANCE.

Phot. de M. Tairraz.

A TRAVERS LES SÉRACS.

Jacques Balmat n'avait alors que vingt-quatre ans : le *mont Blanc*, qu'il rêvait d'atteindre, autour duquel il rodait, il le tenait là, presque sous sa main : comment s'en éloigner! Perché sur la crête des Bosses, entre deux abîmes, il essaya d'avancer, mais l'arête devenait de plus en plus étroite, cédant sous le pied, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, à la fin si aiguë et si tranchante qu'on ne pouvait s'y tenir debout, à moins d'un prodige d'équilibre. Il se mit à cheval et continua d'avancer en se soulevant sur les mains, se calant des talons et serrant les genoux, jusqu'à ce que la raideur de la pente le clouât sur place. Alors il rétrograda, par le même procédé, mais à reculons, opération plus délicate encore, et arriva néanmoins sans accident à l'endroit où il avait quitté ses camarades. Il n'y trouva que son sac jeté sur la neige. Les camarades étaient partis, comme ils avaient dit, bel et bien, l'abandonnant à sa témérité, et déjà loin.

Allait-il chercher à les rejoindre et s'avouer vaincu? Il n'était encore que quatre heures. *Balmat* avait essayé de l'arête par occasion, mais ce n'était point là son idée. Il redescendit au Grand-Plateau. Au fond du *Grand Plateau* se dresse le *mont Blanc* proprement dit, un sommet qui domine encore de 800 mètres. Sur la droite, l'arête des Bosses le relie au Dôme; à gauche, il est soutenu, épaulé pour ainsi dire, par deux lignes de rochers parallèles, on les appelle les *Rochers Rouges*. Quelques jours avant, *Balmat* était allé sur le Brévent. De là, à l'aide d'une longue vue, il avait inspecté la place et il lui avait semblé qu'on pourrait monter à droite des Rochers-Rouges. C'est sur cette conjecture qu'il s'était mis en campagne ... Mais cette connaissance ... sont ... L'accès de la rampe des Rochers-*Rouges* est défendu par une crevasse profonde et si large qu'elle semble absolument infranchissable ... tranches de glace qui se détachent de ses bords et les arches de neige qui enjambent d'une rive à l'autre ne permettaient de la traverser en quelques points. *Balmat*, cependant, n'avait pu en venir à bout à la première tentative, parce que la neige était trop molle et menaçait de s'effondrer. Mais en ce jour il avait observé que, par tout le glacier, les ponts de neige se montraient assez solides. Il se risqua donc de nouveau et réussit à aborder la pente, haute de 500 mètres, qui devait le conduire au-dessus des *Rochers-Rouges*. La neige durcie qui l'avait aidé à passer la crevasse lui fut ici une difficulté. Ne pouvant la tasser sous ses pieds dans une marche oblique, il prit le parti de gravir tout droit, ce qu'il fit, en pratiquant des trous avec le fer de son bâton.

Il se trouva alors sur l'épaule droite du *mont Blanc* et vit tout d'un coup le versant italien et Courmayeur. La partie était gagnée. Mais le ciel s'était couvert, des nuages s'abaissaient sur le sommet du *mont Blanc*, et, comme ce sommet a la forme d'une calotte sphérique assez régulière, il ne savait plus au juste dans quelle direction le chercher. Il attendit une heure, après quoi, voyant que le brouillard ne se dissipait pas, se décida à redescendre.

Quand il fut au bas de la pente, la nuit était venue, cette nuit des hautes cimes qui n'a presque point de crépuscule. Il avançait avec précaution, se sachant sur le bord de la *Grande-Crevasse*, et sondait à chaque pas, lorsqu'il sentit un de ses pieds enfoncer dans le vide. « Allons, pensa-t-il, en voilà assez pour aujourd'hui, » et il s'apprêta à camper en ce lieu.

Ses préparatifs ne furent pas longs; il déposa son sac de cuir et s'assit dessus. Il n'avait pas même de couverture pour s'envelopper, et il avait épuisé ses provisions. C'était la quatrième nuit qu'il passait dehors : les deux premières sur le rocher, la troisième à gravir la montagne de la Côte, celle-ci sur la glace. Le *Grand-Plateau* est le réservoir du glacier des Bossons, le bassin où les neiges du *mont Blanc* s'accumulent et d'où elles débordent dans la vallée. Dans les mois les plus chauds de l'année le thermomètre, à minuit, y descend à 10° au-dessous de zéro et jusqu'à 20° au contact de la neige. *Balmat* était plus haut que le Grand-Plateau. Il voyait les fenêtres de l'hôtel de Chamonix s'éclairer à 3 000 mètres au-dessous de lui. L'obscurité était telle à petite distance, la blancheur du sol autour de lui si terne et si trompeuse qu'il n'osait se lever et marcher sur place pour se réchauffer, de peur de se jeter dans la crevasse. Il entendait de tous côtés gronder les avalanches, et la pente au pied de laquelle il était ne vaut guère mieux qu'un couloir d'avalanches.

Vers le milieu de la nuit, le temps se gâta tout à fait; la neige se mit à tomber en le criblant de fines aiguilles qui s'insinuaient sous ses vêtements. Il tira son mouchoir en rideau sur son visage et commença à battre des pieds, à se frapper les mains. Dès qu'il s'arrêtait, épuisé de lassitude, un engourdissement mortel le gagnait, sa tête appesantie tombait sur sa poitrine, ses yeux se fermaient, et, chaque fois qu'il sentait ses yeux se fermer, il se réveillait en sursaut à la pensée que, s'il s'endormait, ce serait son dernier sommeil. Enfin l'aube parut. Il était temps. Peu s'en fallait que *Balmat* ne fût gelé. A force de se frictionner, de s'agiter, de se livrer à une gymnastique violente, il parvint à rétablir dans ses membres la circulation et la chaleur. L'ouragan s'était calmé. Un instant, il songea à remonter : mais ses jambes fléchissaient sous lui, le sang bruissait dans ses artères, ses yeux enflammés par l'éclat des névés et l'insomnie supportaient à peine la lumière



Phot. de M. Gïletta

[illegible] J. BALMAT ET H.-B. DE SAUSSURE.

u ...ir. Il comprit qu'il lui fallait enfin se décider à regagner la vallée s'il ...voulait mourir sur ces champs de neige, inutilement, sans laisser même ... renom de la victoire. Il descendit. Lorsqu'il arriva chez lui, il alla s'enfermer dans la grange, s'étendit sur le foin et dormit vingt-quatre ...res sans se réveiller (1).

Balmat garda pour lui le secret de son succès ; il lui importait de le faire ...

...stater, non par un rival, mais par un témoin. C'est pourquoi il s'en ouvrit ... Dr Michel *Paccard*, et celui-ci consentit à l'accompagner. Le 7 août, ils ...rent, chacun séparément, pour ne pas éveiller l'attention. La nuit passée ...sommet de la Côte, on franchit toutes les étapes jusqu'au pied des *Rochers* ..., que l'on attaqua de front : une rafale épouvantable balayait la ... Le docteur, à bout de souffle, n'avance plus, il se traine, obligé de ...rrêter à chaque pas. *Balmat*, impatient d'arriver, s'avance malgré le vent ...pétueux, atteint enfin la cime, crête étroite et longue que rien ne domine ... le ciel. Cependant il lui faut un témoin. *Paccard*, remis tant bien ... mal sur ses jambes, avance avec son compagnon. Les voilà tous les ...ux, à six heures du soir, au sommet du *mont Blanc* (8 août 1786). De *Cha-*... quelqu'un les guettait : tout le village en un instant fut dehors : ...nd on les vit, une immense acclamation retentit. Une demi-heure après, ... deux héros, vainqueurs du *mont Blanc*, redescendaient, *Paccard*, presque ...ugle, attaché à *Balmat* ; un admirable clair de lune favorisait leur ...arche ; à onze heures, ils rentraient sains et saufs à Chamonix.

Le 1er août de l'année suivante, *Saussure* entreprit à son tour l'ascension ... *mont Blanc* sous la conduite de Balmat. On passa de la Côte aux Grands-...lets ; la tente fut dressée au Grand-Plateau pour y passer la nuit. L... lendemain escalade du rempart des Rochers-Rouges, dans un tapis de ...ge farineuse mal adhérente. Ce pas franchi, *Saussure* ne pouvait plus ...ancer sans arrêt tous les quinze pas ; il s'assied, reprend haleine, arrive ...fin, foule du pied avec colère la cime qui, depuis vingt-sept ans, pèse ...mme une obsession sur sa vie.

Bourrit n'eut pas cette joie qu'il rêvait ; sans doute il se dédommagea ... passant par le *col du Géant*, de Chamonix à Courmayeur (1787), mais ... n'était pas le *mont Blanc*. Il est pourtant de ceux qui, par leur esprit ...initiative, ont le plus contribué à sa conquête.

(1) Récit de M. Ch. Durier, d'après une lettre que Gédéon Balmat, ... un des fils de ...cques, a écrite, le 26 janvier 1839, à M. le Dr Auguste Le Pileur, et que celui-ci a l'obligeance de communiquer. (*Le Mont Blanc*.)

Les Touristes. — Le *mont Blanc* vaincu ne laissait pas d'effrayer encore ; les récits exagérés qui furent faits des premières explorations n'étaient pas pour calmer les craintes. Peu à peu cependant l'attrait de l'inconnu, le succès de nombreuses tentatives, l'entraînement tardif de la mode familiarisèrent les esprits avec l'idée du *mont Blanc*. *Chamonix* reçut des voyageurs de plus en plus nombreux, quelques-uns illustres, des savants, des poètes, des romanciers, *Gœthe* (1779), *Chateaubriand* (1805), *Victor Hugo* et *Nodier* (1825), *Alexandre Dumas* (1832), *George Sand* et *Liszt* (1836), *Théophile Gautier* (1868). On ferait un livre de leurs récits. *Victor Hugo* n'avait que vingt-trois ans, poète connu déjà et admiré ; il vint de Paris à Chamonix en berline, son ami Nodier en calèche, tous les deux avec leur famille. Le poète dépeint la vallée de Servoz, le sentier escarpé, le *mont Blanc* « avec sa tiare de glace et son manteau de neige, qu'il laisse traîner jusque dans la verdure de Chamonix » (glacier des Bossons). « On se figure d'énormes prismes de glace, blancs, verts, violets, azurés, selon le rayon de soleil qui les frappe, affectant une foule d'attitudes variées, ceux-là inclinés, ceux-ci debout et détachant leurs cônes éblouissants sur un fond de sombres mélèzes. On dirait une ville d'obélisques, de cippes, de colonnes et de pyramides, une cité de temples et de sépulcres, et je ne m'étonne pas que les primitifs habitants de cette contrée aient souvent cru voir des êtres surnaturels voltiger entre les flèches du glacier. »

Alexandre Dumas est un conteur, cela n'exclut pas chez lui la sincère émotion ni le souci de l'exacte vérité ; il écrivait pour ainsi dire sous la dictée de ses héros et prenait des notes pendant qu'ils retraçaient pour lui les détails poignants du drame qu'ils avaient vécu.

« Au débouché de la vallée, dit Th. Gautier, le *mont Blanc* se découvrit soudain à nos regards si splendidement magnifique, si en dehors des formes et des couleurs terrestres, qu'il nous sembla qu'on ouvrait devant nous à deux battants les portes du rêve. L'éclat de la neige étincelante que frappait le soleil eût rendu noires toutes les comparaisons de la *symphonie en blanc majeur*. C'était le blanc idéal, le blanc absolu, le blanc de lumière qui illumina le Christ sur le Thabor. Des nuages superbes, du même ton que la neige, et qu'on n'en distinguait qu'à leur ombre, montaient et descendaient le long de la montagne, comme les anges sur l'échelle de Jacob, à travers des ruissellements de clarté, et, dépassant le sommet sublime qu'ils prolongeaient dans le ciel, semblaient, avec l'envergure de leurs ailes immenses, prendre l'essor pour l'infini. »



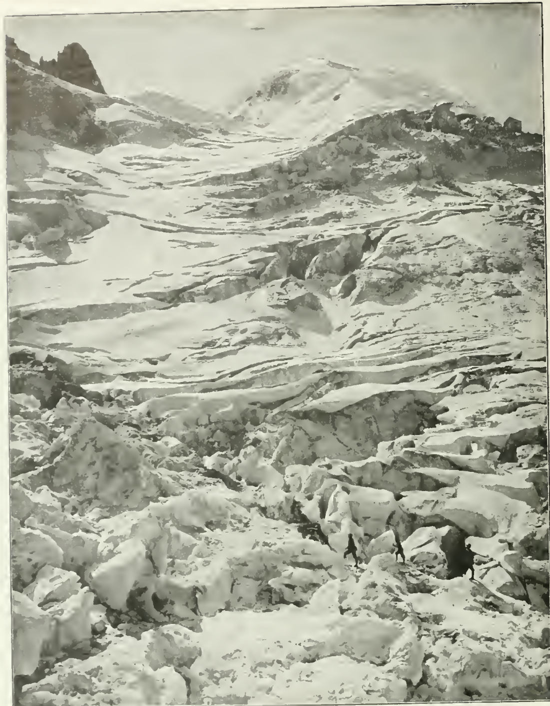
Phot. de M. Tairraz

LE ROCHER DES GRANDS-MULETS ET LA VALLÉE DE CHAMONIX.

Aujourd'hui, la vallée de *Chamonix* est un grand caravansérail international, le *mont Blanc* une tour de Babel au pied de laquelle résonnent toutes les langues. Cependant l'invasion a été lente à se produire. En 1830, c'est-à-dire quarante-quatre ans après l'exploit de Jacques Balmat, l'on ne comptait guère qu'une vingtaine d'ascensionnistes. Il y en avait à peine [illegible] en 1853, mais la construction de cabanes-refuges sur les étapes de la route et surtout la création du *Club Alpin français* avril 1874 donnèrent au mouvement touristique une impulsion si vive qu'à la fin du siècle dernier le nombre des ascensionnistes au *mont Blanc* dépassait 2000. Parmi eux une centaine de dames ont escaladé le Dôme.

La première, *Maria Paradis*, pauvre servante de Chamonix, avait trente ans : entraînée par l'espoir que cet exploit lui profiterait en la signalant à l'attention, elle osa tenter l'aventure (14 juillet 1808). Pour Mlle *d'Angeville*, le *mont Blanc* depuis longtemps l'obsédait : elle en vint à bout le 4 septembre 1838.

L'une de ses émules, miss Brevoort, accompagnée de Mme *Sylvain Couttet*, renouvelait son exploit 20 octobre 18[illegible] : sur le faîte, on vida une bouteille de champagne, un quadrille fut organisé. Vit-on jamais salle de bal aussi fraîche sous un plus éblouissant luminaire? Il n'est pas jusqu'aux enfants qui ne se soient hasardés au sommet du *mont Blanc* : le fils d'Horace de Saussure avait quatorze ans quand il y monta, Armand de Verneuil, quinze ans, Mlle Aline Loppé, seize ans, lorsqu'elle rencontra au sommet du Dôme le marquis de Turenne, qui en avait [illegible] douze (août 18[illegible]). Les animaux eux-mêmes comptent dans les fastes du *mont Blanc* : *Tschingel*, la chienne de M. Coolidge, qui avait gravi avec son maître plusieurs grands des Alpes, le mont Rose, la Jungfrau, le Finsteraarhorn, [illegible] sur le sommet du Dôme [illegible] de Sylvain Couttet [illegible] aux Grands-Mulets [illegible] La chèvre [illegible] en un bond [illegible] Pour [illegible] l'altitude des Grands-Mulets [illegible] de froid et d'épuisement. Au contraire, le [illegible] effrontément [illegible] les corneilles à [illegible] du Dôme, et vient [illegible] laissés par les caravanes. [illegible]


Phot. de M. Tairraz


LA JONCTION, LES GRANDS-MULETS.

neiges un sous-sol pr[illegible] tégé contre le rayonn[illegible] ment et par conséque[illegible] plus chaud, dont il s'a[illegible] commode très bien : [illegible] petit rongeur vit a[illegible] Grands-Mulets qui lui o[illegible] frent, à la saison, u[illegible] riche provende. Depu[illegible] que le *mont Blanc* est s[illegible] lonné de promeneurs, [illegible] *chamois* s'en éloigne ; [illegible] fréquente de préféren[illegible] les montagnes savoisie[illegible] nes. Enfin, là même [illegible] il semble que toute v[illegible] animale devienne réguli[illegible] rement impossible, da[illegible] les fissures du roc des P[illegible] tits-Mulets, que cerne[illegible] les glaces éternelles, [illegible] Dr Pitschener a recue[illegible] des graviers peuplés d'i[illegible] fusoires et de rotifère[illegible] êtres microscopiques pa[illegible] faitement doués de m[illegible] choire, d'estomac, d'ye[illegible] pour voir et d'un sy[illegible] tème musculaire et n[illegible] veux assez développé. [illegible] les Petits-Mulets s'élève[illegible] à 4690 mètres d'altitu[illegible] à deux pas du *mo[illegible] Blanc*. Quels ascensio[illegible] nistes que les anim[illegible] cules logés en cet endro[illegible]

La **saison** la plus fa[illegible] rable pour les excursio[illegible] au *mont Blanc* varie, [illegible] 1er juillet au 15 septe[illegible] bre, suivant le tem[illegible] Mais on cite des asc[illegible] sions plus précoces[illegible] celle de M. Kennedy, [illegible] 18 mai 1875 ; d'autres pl[illegible] tardives : celle de M. [illegible] Tilly au 6 octobre 18[illegible] Miss Mary Isabella *St[illegible] ton* a fait mieux : le 31 ja[illegible] vier 1876, elle atteign[illegible] la cime, en compagnie [illegible] Sylvain Couttet. Ap[illegible] l'échec d'une premi[illegible] tentative, on était red[illegible] cendu aux Grands-Mule[illegible] Le lendemain, à qua[illegible] heures du matin, la caravane [illegible] remettait en route par 13° de fro[illegible] A trois heures de l'après-midi, mi[illegible] Straton atteignait la cime, par 2[illegible] au-dessous de zéro.

M. *Loppé*, qui tenta la même ave[illegible] ture le 19 janvier, ne put réussir[illegible] une tempête de neige le fit recul[illegible] Il se trouva que le froid, dans [illegible] même nuit, fut plus vif à Chamon[illegible] qu'aux Grands-Mulets et même qu[illegible] coin du Dôme, à 3498 mètres d'al[illegible] tude. Contrairement à la croyan[illegible] générale selon laquelle le froid s[illegible] rait terrible dans les hautes régio[illegible] M. Loppé pense que l'épaisse cou[illegible] de neige protège le sol et dimi[illegible] ainsi l'intensité du froid par rayo[illegible] nement. Mais, par malheur, le ve[illegible] est l'hôte ordinaire des grands so[illegible] mets ; il fait pénétrer le froid jusq[illegible] dans les moelles. Ajoutez que [illegible] température de la calotte, qui osci[illegible] de — 4° à — 10° en été, peut de[illegible] cendre en hiver jusqu'à — 30° [illegible] même plus, tandis que le soleil da[illegible] dant ses rayons sans obstacle, dans un air dénué de vapeur d'eau, f[illegible] monter le thermomètre de 5 à 6° plus haut que dans la vallée de Chamon[illegible]

En toute saison, le voyageur peu entraîné aux excursions en montag[illegible] devra s'attendre à payer son inexpérience par des nausées, de l'oppressio[illegible] de l'engourdissement, une sorte d'emprise que l'on appelle le *mal de mo[illegible] tagne*. Si le mauvais temps n'en exagère pas les effets, ce malaise pass[illegible]


Phot. de M. Tairraz

[illegible] CHAMONIX : VILLAGE DE TRÉLECHANT.

er ne laissera qu'un fugitif souvenir, bien compensé par la joie du succès d'une telle ascension. Les guides, rompus à l'exercice des muscles par des excursions journalières, généralement d'une santé robuste ... par l'effort continu, souf... peu ou point des conditions atmosphériques particulières aux grandes altitudes. ... le touriste ordinaire qui ... bar pé de la veille, ... à monter sans aucune préparation, ne peut prétendre semblable immunité. Il ne ... pas d'*alpinistes*, habitués à la dure des longues étapes à travers monts, qui accomplissent l'ascension du ... Blanc sans ressentir aucun malaise, comme il arriva ... à M. Durier et à un de ses amis, M. Lemuet, qui, partis par un temps sombre pour excursionner autour de Chamonix, s'égarèrent dans les bois des Bossons et, de Pierre-Pointue aux Grands-Mulets, puis au Plateau, finalement au Dôme du Goûter, se trouvèrent sans y penser, d'étape en étape et sans l'avoir voulu, transportés comme par enchantement au sommet du mont Blanc.



Phot. de M. Tairraz.

SÉRACS DE LA JONCTION, AU GLACIER DES BOSSONS.

Le temps n'est plus où l'on s'avançait au hasard dans l'inconnu de l'océan des neiges. Les pistes sont tracées; des guides prudents et courageux les ont maintes fois pratiquées : ceux qui ont fait l'ascension vingt fois ne sont pas rares; il en est qui comptent trente et même quarante ascensions; Édouard Cachat montait au *mont Blanc*, en 1888, pour la soixantième fois. Ces hommes savent deviner le vide sous la neige, à la teinte particulière qu'elle prend, reconnaître et prévoir, au moindre signe, l'avalanche ou la tempête; on avance presque à coup sûr. S'il faut encore du jarret, la tête solide, de l'endurance et un certain courage pour gravir le *mont Blanc*, cette randonnée tant de fois accomplie ne saurait passer aujourd'hui pour un exploit hors ligne. A moins de malchance exceptionnelle, l'on s'en tire sans trop de dommage; et, de là haut, quel admirable spectacle!

Si l'on prend une carte d'Europe, dit M. Ch. Martins, et que l'on place une pointe de compas sur la ville de Dijon, l'autre sur le sommet du *mont Blanc*, en traçant une circonférence dont celui-ci soit le centre, ce cercle, dont le diamètre est de 420 kilomètres, comprendra la portion de la surface terrestre que l'œil peut embrasser, du sommet. D'après ce calcul, le rayon visuel porterait à 210 kilomètres. Mais ce n'est là qu'une vérité théorique. En fait, par un ciel lumineux et une atmosphère limpide, l'œil ne perçoit guère, au delà de 100 kilomètres, que les ... masses noyées dans l'opale uniforme de l'horizon. Vers l'est, le regard porte sur la masse des Alpes, du Viso à l'Ortler. Immédiatement au-dessous du Dôme, se dressent les aiguilles et les crêtes qui lui font cortège. Au lever, comme au coucher du soleil, le *mont Blanc* projette sur la Tarentaise ou sur les montagnes du Piémont un *cône d'ombre* immense, auréolé de pourpre vive. Sur le fond rose du ciel : la magnificence de ce spectacle n'a d'égale que celle des aurores boréales dans les régions polaires. Un véritable alpiniste doit avoir vu le lever ou le coucher du soleil au *mont Blanc*. Beaucoup de touristes en rêvent. Mais combien n'arrivent même pas à la cime ou simplement s'arrêtent aux Grands-Mulets! Après avoir pris l'air du glacier, éprouvé le petit frisson que procure la vue des crevasses et des grandes solitudes enneigées, l'on redescend à Chamonix. Peut-être même les *Grands-Mulets* serviront-ils un jour à des cures d'altitude, comme une sorte de villégiature polaire. L'été venu, des files de points noirs comme une traînée de fourmis rayent la dorsale neigeuse du *mont Blanc;* il en vient de tous les côtés : de Saint-Gervais, de Chamonix, de Courmayeur; les uns montent, les autres descendent. Des cabanes-refuges marquent les étapes vers le Dôme qui domine tout le reste : là haut, deux Observatoires se découpent fièrement sur le ciel; on y demeure; peut-être, après des congrès scientifiques, y verrons-nous un village sportif, une ville. Déjà l'on y est monté en chaise à porteurs, même en traineau. A quand les skis, le funiculaire, l'ascenseur, le chemin de fer? On parle de percer le *mont Blanc*. C'en est fait du mystère qui enveloppait la ...tière montagne.



Phot. de M. Tairraz.

L'HIVER A CHAMONIX : LE CASINO.

Voies d'accès. — On parvient au mont Blanc soit de *Courmayeur* (versant italien), soit de *Saint-Gervais* ou de *Chamonix* (versant français). 1° De **Courmayeur**, l'escarpement est tel que, longtemps, l'accès de ce côté parut une entreprise folle, ou du moins éminemment dangereuse. Cependant le *col du Géant* formait brèche dans le gigantesque rempart : Bourrit passa par là, de la vallée de l'Arve dans celle de la Doire; Saussure, Loppé y demeurèrent. On tenta de ce côté l'ascension du Dôme. D'abord M. *Ramsay* (1855) gagna, par le glacier du Géant, l'Aiguille du Midi, escalada le mont Maudit, le mont Blanc du Tacul et descendit par le Corridor aux Grands-Mulets et à Chamonix; entre les deux versants, le chemin était tracé. Mais la traversée, trop dure, ne

pouvait se faire d'un trait : les guides de Courmayeur, pour faire échec à ceux de Chamonix, construisirent une cabane de refuge au rocher de l'Aiguille du Midi. C'est alors que MM. *Brequet* et *Maquerio*, remontant de la vallée d'Aoste (1862), arrivèrent aux Petits-Mulets. La cime du mont Blanc était proche; mais un furieux ouragan qui s'était déchaîné redoubla de furie : aveuglés par les tourbillons de neige, criblés d'aiguilles de glace, culbutés et roulés au-dessus des abîmes de la Brenta, les voyageurs furent contraints, sous peine de la vie, de lâcher prise et de battre en retraite par les Grands-Mulets. Enfin un Anglais, M. *Head*, arrive à la cime, sur les pas de ses devanciers; et après lui (5 août 1864), M. Giordano, le premier Italien qui ait gagné le *mont Blanc*, par cette piste. Le long détour qu'il fallait faire, les risques à courir la firent abandonner; aussi bien se confondait-elle, à partir du mont Maudit, avec celle de Chamonix.

M. *Moore*, en 1865, tenta l'épreuve par le glacier de la *Brenta*. On jugera, par le récit qu'il en fait, des difficultés que présente cette direction : « Nous étions sur un mur : la glace, à droite, tombait verticalement, et il en était de même à gauche. D'un côté, pas plus que de l'autre, il n'était possible de donner prise à l'alpenstock. Nous tenions la véritable glace bleue, sans un grain de neige dessus. » Plus loin il fallut se mettre à cheval. « L'arête est devenue tranchante comme une lame de couteau, et pendant quelques mètres il est impossible d'avancer d'aucune façon. Plus moyen de tailler des pas; on se contentait d'abattre le tranchant de glace. » Avec des peines infinies, se hissant au-dessus des abîmes, nos voyageurs atteignirent enfin le bout de l'arê[te] infernale, et, par le détour du m[ur] de la Côte, arrivèrent au somm[et] du *mont Blanc*. Jolie route, en v[é]rité, pour des touristes!



Phot. de M. Tairraz.

LES TOURISTES A CHAMONIX.

On essaya l'escalade par le *gl[a]cier de Miage* et le *Rocher du mo[nt] Blanc* qui s'arc-boute à la Tournett[e] non loin de la cime : la halte [se] faisait à l'issue du glacier, dans [la] cabane *Quintino Sella;* l'arête d[es] Bosses, où l'on arrivait, n'est qu['à] une demi-heure du sommet. A[u]jourd'hui, les ascensionnistes i[ta]liens vont se reposer à la *caba[ne] du Dôme*, au pied de l'*Aigui[lle] Grise*, gagnent la dépression [qui] sépare le *Dôme du Goûter* de l'[Ai]guille de *Bionnassay* et suivent [la] crête des Bosses jusqu'au *m[ont] Blanc*. De quelque point que l['on] attaque le versant italien, to[ute] piste praticable s'accroche à [la] crête, sur le double chemin d'[ac]cès du versant français; c'est [un] sport pour les alpinistes de pas[ser] ainsi de Courmayeur à Saint-G[er]vais ou à Chamonix.

2° Route de Saint-Gerva[is]. On se rappelle la tentative de Bo[ur]rit, Couttet, etc., qui poussèrent [de] l'Aiguille du Goûter jusqu'au Dôm[e] sans pouvoir atteindre le *m[ont] Blanc*. Une crête continue se dé[ve]loppe de l'*Aiguille* au *Dôme du G[oû]ter*, puis au *mont Blanc*, sur u[ne] longueur de 6 kilomètres. Po[int] d'avalanches à craindre, enc[ore] moins de crevasses, les neiges [s'é]valant sur chaque plan du roch[er] à l'altitude de 4 000 mètres, la v[ue] s'étend, d'un bout à l'autre, sur [un] panorama splendide. Mais c[ette] belle avenue est exposée aux p[ires] surprises. Par un clair soleil, [elle] serait l'idéal, puisque l'effort de l'ascension se limite principalemen[t à] l'*Aiguille du Goûter*. De *Saint-Gervais* on monte jusque-là par Bi[on]nassay, le col de Voza, où [s'é]lève le *pavillon de Bell[evue]* (1781 mètres) : le sentier c[ontournant] le mont Lachat ga[gne] l'arête de *Tête-Rousse*. C'est [la] rupture d'une poche d'eau [du] *glacier de Tête-Rousse* qui, [dé]chaînant sur la vallée du B[onnant] un flot de boue épais [de] 30 mètres au moins, emport[a le] village de Bionnay, détru[isit] l'hôtel des Bains et charri[a les] cadavres de 150 victimes j[us]qu'au delà du Fayel (12 j[uil]let 1892). Le glacier traversé, [il] faut, pour gravir l'*Aiguille [du] Goûter*, grimper d'une arête [à] l'autre à travers un couloir s[ou]vent balayé par les proje[ctiles] de pierre : la roche est m[au]vaise; de toutes les pyram[ides] qui hérissent le massif du [mont] *Blanc*, celle du *Goûter* a [été] plus particulièrement éprou[vée] par les agents atmosphériqu[es.] Une cabane assez rudimenta[ire] attend les ascensionnistes [au] faîte, par 3 819 mètres d'altitu[de.] Cela n'empêche que l'ascensi[on] du *mont Blanc* par l'*Aiguille [du] Goûter* eut toujours de chal[eu]reux partisans; ils rêvent d'un f[u]niculaire : le voilà en cours d'ex[é]cution. Déjà le rail monte [au] col de *Voza;* bientôt il atteind[ra] le *Dôme du Goûter;* de là [le] *mont Blanc* paraît sous la ma[in].



Phot. de M. Tairraz.

LES GRANDS-MULETS : DÉPART D'UNE CARAVANE.

On s'élève, de **Chamoni[x]** par la cascade du *Dard* [et] celle des *Pèlerins* tomba[nt]

Phot. de M. Tairraz

GROTTE DE GLACE DU GLACIER DES BOSSONS.

une hauteur de 50 mètres, à travers une forêt d'épicéas et de mélèzes. Le chalet de *la Para* (1605 mètres), et plus haut, après avoir passé les bois, le pavillon de *Pierre-Pointue* (2049 mètres), font une étape : un bloc de protogine erratique, reposant sur les schistes cristallins du voisinage, a fait donner ce nom au chalet. Ici s'arrête le chemin muletier; un sentier en corniche et en lacets se déroule jusqu'au lieu dit la *Pierre à l'Échelle* (2410 mètres), gros bloc de schiste cristallin contre lequel les guides appuyaient autrefois l'échelle destinée à franchir les crevasses. On touche alors le *glacier des Bossons*, formidable remous coupé de ruptures, qu'il faut traverser jusqu'à sa jonction avec le glacier de *Taconnaz* : d'énormes séracs jaillissent de toutes parts à la rencontre et sous la pression des deux fleuves glacés; puis, un plan de neige conduit aux *Grands-Mulets*, arête de roches émergeant de l'épiderme glacée. L'hôtellerie des *Grands-Mulets* s'est déplacée plusieurs fois. Qui reconnaîtrait, dans ce bâtiment à deux étages, comprenant cuisine, salle à manger, salle et dortoir pour les guides, chambres pour les voyageurs, l'héritier de l'abri primitif que Saussure fit élever, en 1786, à l'appui du même rocher? Sur une plate-forme de 20 pieds, les guides avaient appuyé des perches contre la paroi supérieure, étendu sur cette charpente improvisée des draps cousus ensemble; et chacun grelottait là dessous, dans sa couverture, en attendant l'aube.

Phot. C. B.

SAINT-GERVAIS : CHEMINÉE DES FÉES



Phot. de M. Wehrli.

CABANE DU GLACIER DES BOSSONS.

Des *Grands-Mulets* (3067 mètres), il y a encore plus de 1 760 mètres à gravir jusqu'au sommet du *mont Blanc*. Aussi les caravanes n'attendent-elles pas, pour partir, le lever complet du jour. On s'engage sur une longue pente de névés, dans la direction du *Goûter* : les *Petites-Montées* et le *Petit-Plateau* franchis, si des avalanches de séracs tombés du Dôme n'arrêtent pas la troupe au passage, on arrive au *Grand-Plateau*, vaste hémicycle ouvert à la base de la Calotte, dont le sépare l'abîme tantôt béant, tantôt gorgé de débris, de la *Grande Crevasse*. A ce carrefour, la route bifurque : d'un côté vers l'arête des Bosses, de l'autre par l'*Ancien-Passage* de Jacques Balmat, ou le *Corridor* qui, tournant les *Rochers-Rouges*, aboutit à l'arête tendue entre le mont Maudit et le *mont Blanc* (mur de la Côte, Petits-Mulets), au-dessus des abîmes de la Brenta. Bien que M. Janssen y ait fait bâtir une cabane-refuge, ce passage dangereux

est aujourd'hui à peu près abandonné. Quand l'ouragan se déchaîne sur cette crête, il peut être irrésistible. Alors culbutent, sur l'Ancien-Passage, de terribles avalanches de séracs; la neige, peu adhérente sur la paroi glacée qui la supporte, glisse, se précipite en un tumulte effroyable dans la grande crevasse béante, au pied de la muraille polie.

Le Dr *Hamel* se trouvait engagé avec une caravane sur cette pente dangereuse, au mois d'août 1820 : un tapis de neige peu compacte recouvrait la glace vive où Saussure avait dû, pour monter, tailler des degrés à la hache. On s'avançait en diagonale, suivant l'usage, mais les pas des voyageurs engagés sur la même piste traçaient dans la couche superficielle peu adhérente un long sillon. Tout à coup, la fente se prolonge d'un bout à l'autre du tapis de neige, comme la fêlure d'une glace qui se brise; en dessous, le sol fuit, entraînant les derniers de la troupe. Presque aussitôt, le champ supérieur, manquant d'appui, descend et se précipite à son tour : ce fut une horrible mêlée. Le guide de tête, Mathieu Balmat, roulé dans l'avalanche, eut assez de présence d'esprit pour piquer son bâton ferré dans la glace : ce coup le sauva; quelques-uns de ses compagnons se relèvent à la fin, étourdis, à demi-asphyxiés, à la gueule même de la *Grande-Crevasse*. Les autres : Pierre Balmat, Pierre Carrier, Auguste Tairraz avaient sombré dans l'abîme. On sait que le glacier, entraîné par la pesanteur, glisse sur le fond de son lit comme un fleuve, mais la masse qu'il entraîne entre d'abruptes parois ralentit sa marche, pendant que, sous l'action de la fonte et de l'évaporation, les couches supérieures, peu à peu réduites en épaisseur, à mesure qu'elles avancent, laissent apparaître les parties inférieures à la surface. Après un certain temps, le glacier rend au jour les objets engloutis dans ses crevasses. Longtemps après la catastrophe du 20 août 1820, de tristes débris émergèrent sur le front du glacier des *Bossons* : lambeaux de crânes encore garnis de cheveux, effets d'équipement, un bâton ferré, une boussole, des souliers, un sac. On reconnut les victimes de la Grande-Crevasse : du 15 août 1861 jusqu'en 1864, les restes des malheureux reparurent par morceaux. Or, de la *Grande-Crevasse* à la partie inférieure du glacier des *Bossons*, on compte 8 kilomètres : ils avaient [illegible] quarante et un ans à faire ce chemin sous le glacier, [illegible] progression moyenne de 0m,53 par jour.

D'autres malheurs ont rendu [illegible] célèbre cette funeste coulée de l'*Ancien-Passage* : le 13 [illegible] 1866, une caravane y fut ensevelie sous un écroulement [illegible] Sylvain Couttet se trouvait en tête; au premier craquement [illegible] un cri d'alarme : « Cramponnons-nous! » [illegible] à ses compagnons, et il enfonce son pic dans la glace, se cramponne [illegible], tête baissée contre l'ouragan. L'épais nuage de neige [illegible] que soulevait l'avalanche l'enveloppe, il sent les blocs passer sur son dos, des glaçons lui fouetter le visage et un bruit [illegible] comme un roulement de tonnerre. Ce ne fut qu'au bout de huit à dix minutes que l'air s'éclaircit et que, toujours les mains crispées sur son pic, il aperçut, à 2 mètres de lui, un de ses compagnons, accroupi et arc-bouté sur son alpenstock.

L'*Ancien-Passage* est aujourd'hui délaissé : depuis longtemps déjà la terreur en éloignait les touristes. Par le *Col du Dôme*, on arrive à 4275 mètres, entre la grande esplanade du *Goûter* et le refuge construit par M. Vallot, sur la pointe d'un *rocher des Bosses* : on peut s'abriter là en cas de tempête; il convient d'y passer la nuit, si l'on veut voir le lever du soleil du haut du *mont Blanc*. Après le passage troublant de l'*arête des Bosses* dressée entre d'effrayants précipices, il suffit de toucher l'écueil de la Tournette (4671 mètres) et, par une pente inclinée, de gagner la cime. La route des *Bosses* est maintenant adoptée presque invariablement, de préférence à toute autre.

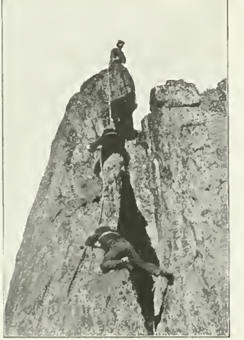


Phot. de M. Tairraz

TRAVERSÉE D'UN PONT DE NEIGE.



DESCENTE D'UN CADAVRE SUR LE GLACIER (août 18..).



Ph. t. de M. Tairraz

ESCALADE D'UNE AIGUILLE.

La science *au mont Blanc.* — A peine arrivé au sommet, et malgré une extrême fatigue, Saussure disposa ses instruments et fit les observations que depuis longtemps il rêvait, sur la structure des montagnes, leur liaison, l'altitude, l'atmosphère. Ses expériences ont été depuis renouvelées avec moins de hâte et plus d'exactitude; mais il eut le mérite de les vouloir et de se sacrifier pour elles. En juillet 1788, il passait treize jours dans une cabane de fortune, au col du Géant (3371 mètres), y étudiait la formation et le développement des orages, la grêle, la violence du vent, les variations barométriques, l'électricité, etc. Souvent, tandis que le calme régnait du côté de Courmayeur, la rafale soufflait là-haut à faire trembler la montagne; contre le froid pénétrant, les fourrures ne pouvaient suffire : on alluma un réchaud, mais la flamme languissante dans cet air raréfié avait peine à se soutenir. Mais aussi, par temps calme, quelles radieuses soirées!

En juillet 1844, les savants Martins, Bravais et Le Pileur se portèrent au *mont Blanc*; on se mit à l'œuvre. Un théodolite est dressé pour la mensuration des distances : la pression atmosphérique, l'ébullition de l'eau, la hauteur du *mont Blanc*, la température sont vérifiées. Le thermomètre marquait — 18°,8 sur la neige, — 17°,6 et — 14°, à 20 centimètres de profondeur.

Tyndall, en septembre 1858, devait renouveler ces expériences, dresser un thermomètre à maxima, en enfouir un autre à minima dans la glace. Cette tentative ne fut pas heureuse; en août de l'année suivante, il remontait, mais, cette fois, pour mieux mesurer la perte de calorique des rayons solaires dans l'espace, il voulut être là dès l'aurore. Il n'y avait qu'un moyen : passer la nuit au sommet; c'est ce qu'il fit. Une simple tente abritait les voyageurs, serrés les uns contre les autres et enveloppés dans leurs couvertures, sur la neige même, qui marquait 15° au-dessous de zéro. Chose à peine croyable, on souffrit plus de la rareté de l'air que du froid. Le lendemain, brume épaisse, vent terrible; il fallut renoncer à l'étude

du rayonnement solaire; la formation des glaciers, leur évolution, comparable à celle d'un organisme animal, ont surtout exercé la sagacité de Tyndall.

En août 1875, M. *Jules Violle* résolut enfin le problème du rayonnement solaire : la vapeur d'eau répandue dans l'air absorbe par degrés une quantité variable de calorique, suivant l'état hygrométrique de l'atmosphère ; de là vient que l'air humide des régions inférieures, échauffé par l'absorption des rayons solaires, est plus tempéré que l'air sec des grandes altitudes.



Phot. de M. Tairraz.

L'OBSERVATOIRE JANSSEN AU DÉBUT.



Cl. Wehrli.

ÉTAT ACTUEL DE L'OBSERVATOIRE JANSSEN.

Il y a deux **Observatoires** au mont Blanc : l'un, celui de M. *Vallot*, pour l'étude des phénomènes météorologiques; l'autre, celui de M. *Janssen*, pour les observations astronomiques. Au-dessus de l'énorme matelas d'air et de vapeur d'eau qui en amoindrissent la portée dans les régions inférieures et faussent les indications des instruments enregistreurs, les phénomènes atmosphériques prennent, dans les hautes altitudes, une intensité qui permet d'en mieux saisir l'origine et d'en étudier les lois. Lorsque M. *Vallot* eut fait transporter sur le rocher des Bosses les instruments scientifiques dont il comptait se servir, il voulut, en compagnie d'hommes résolus, prouver, contrairement à l'opinion reçue, qu'il était possible de vivre à cette altitude et d'y faire œuvre utile. Une tente fut dressée sur le rocher même, solidement arrimée et munie intérieurement de toile goudronnée sous un feutre épais. Le mugissement du vent déchaîné, comme sur une mer en furie, troubla la première nuit des hôtes du *mont Blanc*. Avec le jour, le soleil brille; seul le craquement des avalanches trouble le grand silence de l'atmosphère limpide; puis tout se trouble, orage gronde avec la nuit. Il y avait dans l'air une électricité extraordinaire. « Je constate, dit M. Vallot, des phénomènes électriques d'une intensité effrayante. De la tente, de l'abri, des instruments, de moi-même sort un bruissement strident causé par des milliers d'étincelles. Mes cheveux se dressent; il semble qu'on me les tire chacun séparément, et par tout le corps on sent des étincelles : nous sommes littéralement baignés dans la foudre. » Le lendemain il faisait froid; la tente se veloutait d'un manteau de neige : on redescendit à Chamonix. Trois jours durant, la caravane avait vécu là-haut : 28-31 juillet 1887. L'établissement d'un Observatoire à cette altitude ne pouvait plus passer pour une entreprise chimérique. M. Vallot choisit pour l'y établir un rocher plat des Bosses, au bord d'une grande plaine de neige. On ne pouvait songer à entamer le sol : le mortier eût gelé en bloc aux mains des travailleurs. Tous les éléments de la construction, préparés à l'avance et laborieusement transportés à pied d'œuvre, furent ajustés sur des poutres dans le prolongement desquelles des morceaux de roc entassés assurèrent l'adhésion : doubles portes, doubles fenêtres, des plaques de feutre incombustible, faisaient à l'intérieur une cuirasse imperméable. Le toit, plus tard, fut prolongé des deux côtés jusqu'au sol, et cela donnait à l'ensemble l'air d'une carapace arc-boutée contre le vent et capable de résister aux plus violents efforts. Des instruments variés occupent la partie de la construction réservée à l'*Observatoire* proprement dit; le reste sert d'habitation, et l'on est tout surpris de trouver au-dessus des nuages, dans le désert des altitudes glacées, un tel souci du confort et de la douceur de vivre.



Phot. de M. Tairraz.

M. JANSSEN DESCENDANT EN TRAINEAU DU SOMMET DU MONT BLANC.

L'Observatoire Vallot fut un premier pas. M. *Janssen* se préoccupait d'étudier dans une atmosphère limpide les gaz qui enveloppent le foyer lumineux du soleil. Toute ascension lui étant pénible, l'illustre astronome fit construire à son usage une chaise à porteurs, que sa mobilité maintenait toujours droite, malgré l'inclinaison du terrain. On l'employait sur les premiers escarpements, le roc solide, à travers le labyrinthe des séracs : sur les pentes de neige, un traîneau glissait comme dans les régions polaires. On parvint ainsi à l'observatoire Vallot ; un ouragan prolongé l'y ayant retenu, M. *Janssen* observa que l'intensité des raies spectrales de l'oxygène diminuait progressivement avec l'altitude ; d'où il conclut, par un calcul approprié, que l'oxygène, cessant de trahir sa présence à la limite de l'atmosphère terrestre, n'existait pas dans l'enveloppe gazeuse du soleil. Malgré le vent qui balayait la crête des Bosses, le traîneau, rampant au-dessus des abimes, atteignit la cime du *mont Blanc*. On ne vit jamais plus extraordinaire ascension. M. Janssen avait résolu d'élever au faîte un *Observatoire* astronomique. Mais il fallait en assurer la base : cette calotte de glace qui forme la cime offrait-elle une assiette assez solide pour y asseoir une construction durable ? Une équipe d'ouvriers, sous la direction de M. Imfeld, ouvrit une galerie horizontale, à 12 mètres au-dessous du faîte ; partout on trouva la glace vive, mais de roc solide, point. Expérience faite en son laboratoire de Meudon sur la résistance de la neige durcie, M. Janssen reprit, malgré tout, son projet. Une pyramide tronquée en bois de sapin, à double paroi et double étage, s'enfonça de 3 mètres dans la crête neigeuse du Dôme et surgit de 7 mètres au dehors : ce fut l'*Observatoire*. Une tourelle en terrasse le relevait de 2 mètres encore. Il n'est pas en Europe de construction plus audacieuse ; elle a jusqu'ici résisté aux ouragans déchaînés, mais, bâtie sur la glace, elle s'enfonce avec elle, par l'effet de la fusion des masses intérieures, tandis que la plate-forme voisine reçoit des précipitations neigeuses une compensation qui conserve son niveau sensiblement le même

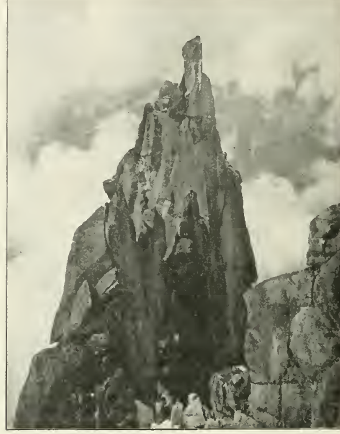
Phot. de M Tairraz

AIGUILLE DÉCHIQUETÉE PAR LES ÉLÉMENTS.

MASSIF DU MONT BLANC

Structure générale. — Sous la domination du *Dôme*, donjo d'une citadelle de titans, surgissent de toutes parts des tou massives, des pyramides élancées, des flèches inaccessibles éche velées sur les crêtes o projetées sur les gla ciers. Des remparts d 1500 à 2000 mètr tombent au sud, sur l fossé profond de l'allé Blanche italienne et d val Véni ; au contrair ils s'abaissent par cor trescarpes échelonnée du côté de Chamoni: La plus grande épai: seur du *Massif* est d 13 kilomètres entı l'Arve de Chamonix le confluent des deu torrents qui composen à Entrèves, la Doire Ba tée. Il mesure, dans so plus grand développ ment, 45 kilomètres, d col du Bonhomme a lac Champey.

Trois États se parta gent ces 400 kilomètr carrés de rochers de glaces. Les *eaux* d versant français de cendent par l'Arve, l' sère et le Rhône à la M diterranée ; de mên celles du versa suisse, par la Dran et le Trient, tributair du Rhône, au-dessus du lac de Genève ; enfin, les eaux du ve sant italien vont par la Doire Baltée et le Pô à l'Adriatique. *L'arê frontière* se dégage du col de la Seigne, entre la France et l'Itali gravit le revers du *Goûter* et celui du *mont Blanc* et, par l'arê concave que dessinent les escarpements suspendus au-dessus de dépression de la Doire jusqu'au col *Ferret*, se lie au mont *Dolen* môle de séparation des trois pays voisins : France, Italie Suisse. Là convergent la Haute-Savoie, la province d'Aoste, le V



Cl. Wehrli

POINTE IMPÉRIALE DES CHARMOZ.



Cl. Wehrli

REFUGE VALLOT, AU ROCHER DES BOSSES.

MASSIF DU MONT-BLANC

D'après la carte au 80 000e et les travaux de *MM. Imfeld, J. Vallot, Durier*, etc.


Phot. de M. Tairraz.

CHUTE DE LA MER DE GLACE, AU CHAPEAU.

lais suisse, dont la limite se relie au col de Balme, sur le versant nord du Massif.

« On considerait le *mont Blanc* comme un culot de *protogine* qui, encore à l'état plastique, serait venu au jour sous l'action de poussées latérales, en s'épanouissant comme une gerbe serrée en son milieu. Mais MM. Duparc et Vallot ont démontré que la protogine offrait des plissements très aigus entre lesquels sont pincés des schistes cristallins, l'ensemble constituant des feuillets verticaux où l'érosion a creusé des couloirs et sculpté des aiguilles. Ces schistes représenteraient les restes de l'énorme manteau sédimentaire qui recouvrait autrefois le Massif et dont le lambeau de calcaire jurassique perché sur la plus haute des Aiguilles Rouges serait encore un témoin. » (M. Le Roux.)

Le massif du *mont Blanc* n'est en fait que la survivance d'un édifice compact antérieur qui s'effrite et tombe en ruine. Chaque jour en accentue la dégradation; nous le voyons sombrer, pour ainsi dire. Sous l'action séculaire des agents atmosphériques, la solide membrure des crêtes se disjoint davantage, les coupoles et les dômes s'aiguisent en obélisques, en pyramides, en aiguilles, dont les parois éraillées se crevassent et s'écroulent. Qui n'a entendu les craquements sinistres qui rompent tout à coup le silence des hautes solitudes? C'est l'avalanche, des icebergs massifs, des flèches de cristal détachées de leur toit glacé, une mitraille de pierres et de graviers se précipitent, avec un roulement de tonnerre, dans un nuage poudreux qui ébranle l'air comme une décharge d'artillerie.

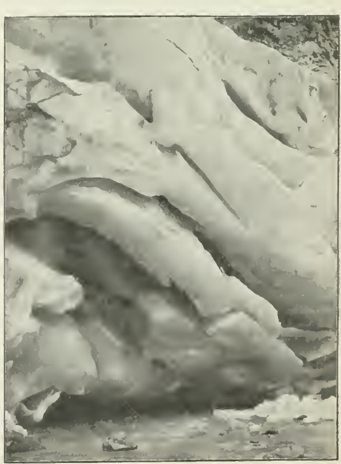
Agents de destruction. — De tous les éléments acharnés à la ruine de la montagne, la foudre qui brise, le vent qui ébranle et balaye, le soleil qui cuit, l'eau sous toutes ses formes : vapeur, pluie, glace et torrents, constitue le principal agent destructeur. En effet, l'eau, s'insinuant dans les fissures de la roche, se gonfle par le gel, écarte les parois qui la retiennent; celles-ci se fendillent en plaques ou en cubes qui, sous l'action émolliente de la chaleur, se détachent et tombent.

Aux explosions destructives causées par le gel s'ajoute le puissant travail d'érosion accompli par les **glaciers** : ils sapent par la base les crêtes démolies par la cime. Cet énorme rabot de glace, moulé aux parois rocheuses qui l'enclavent, les use, les polit, les strie par l'action des cailloux et des graviers qu'il entraîne. Quand, par suite d'un affaissement de la masse glaciaire, dû à la pauvreté de l'alimentation, les roches riveraines apparaissent au jour, elles témoignent, même après la disparition du fleuve de glace, qu'il passait jadis en cet endroit, comme les ornières creusées dans les dalles et les entailles ouvertes dans les murs par les essieux des roues évoquent les chars antiques qui roulaient autrefois par les rues de Pompéi.

Les débris tombés des sommets s'amassent en talus le long du glacier et descendent avec lui : ce sont des *moraines latérales*. Que deux glaciers se rencontrent, les deux moraines, soulevées sur les rives confluentes, se redressent en une *moraine médiane* : ainsi la pierre à Béranger, à la rencontre des glaciers de Leschaux et du Talèfre. Lorsque, en vertu de sa progression, le *glacier* atteint l'extrême point de fusion au seuil de sa vallée inférieure, les débris qu'il charrie s'écroulent pour former sur le front de son escarpement un seuil de débris : c'est la *moraine frontale*. La succession de plusieurs moraines dans l'encaissement vide d'un *glacier* permet de mesurer son recul, en remontant par étapes le chemin qu'il suivait, à la descente. Enfin, sous la masse glacée, les graviers, les cailloux et les blocs roulés forment une *moraine profonde* dont les débris viennent au jour, à mesure que diminue ou se retire l'épaisseur glaciaire; les débris ainsi entraînés souvent fort


Phot. de M. Tairraz.

L'HIVER : AIGUILLE VERTE.


Cl. Wehrli.

SOURCE GLACIAIRE.

loin rappellent l'ancienne présence du *glacier*, et la nature même des matériaux entraînés révèle leur provenance. Parfois aussi, des cailloux engagés dans la masse et sillonnés de cannelures parallèles ou entre-croisées par la morsure des graviers témoignent non moins clairement de l'ancienne progression glaciaire. Enfin les roches peu consistantes, soumises à une trituration puissante dans ce milieu humide que produit la fusion, en arrivent à n'être plus qu'un mélange inconsistant, une boue glaciaire, comme le *læss* de la vallée du Rhin.

Cl. ND.

MOULIN SUR LA ROUTE D'ARGENTIÈRE.



Phot. de M. Tairraz.

TABLE NATURELLE SUR LE GLACIER DU TALÈFRE.

Accumulés sur le front des *glaciers*, les débris morainiques forment souvent barrage en travers des vallées et retiennent les eaux. Tantôt la poussée torrentielle a rompu cette digue d'arrêt, tantôt la digue a été assez puissante pour se maintenir et emprisonner derrière elle une nappe lacustre. Les *lacs morainiques* sont fort nombreux. Il en est qui s'attardent bien loin des masses glaciaires, retirées depuis des siècles à l'intérieur des monts. Ainsi les lacs alpins du versant italien : lacs *Majeur*, de *Côme*, de *Garde*, véritables mers intérieures; au pied des Pyrénées, le lac de *Lourdes*, sont des lacs d'origine morainique. Dans toutes les régions autrefois envahies par les glaces, la fusion a laissé des constellations de petits lacs sans moraine apparente, auxquels suffit une simple cuvette d'affaissement : ainsi les lacs *Blancs*, au-dessus de la vallée de Chamonix, qui, à une altitude de plus de 2 100 mètres, ne dégèlent presque pas.

A des points de repère aussi multipliés qui trahissent leur ancien passage, il est facile de retrouver avec certitude la route des *glaciers primitifs* et de mesurer leur étendue. Pour s'en tenir au *mont Blanc*, les dépressions qui le circonscrivent : vallées de Chamonix, de Montjoie, du val Veni, du val Ferret furent comblées par des mers de glace, dont les glaciers actuels ne sont que les affluents supérieurs. Le manteau glaciaire débordait sur les cols voisins de Voza, du Bonhomme, de la Seigne, de Ferret, de Tête-Noire, de Balme. « Les *glaciers* ont abaissé ces cols en les érodant : ainsi le col de *Balme*, actuellement à la hauteur de 2204 mètres au-dessus de la mer, était au niveau des deux cimes qui le dominent : la Croix de Fer (2340 mètres) et les Grands, qui dépassent 2680 mètres. » (Ch. MARTINS.)

Dans la vallée même de *Chamonix*, cinq moraines successives marquent par échelons le retrait des glaces vers le *mont Blanc*. Au revers du Massif, dans le val Véni, l'on retrouverait de même les traces visibles du retrait glaciaire. Les coulées du Miage, du Brouillard et du Fresnay ne formaient qu'une seule nappe glacée : trois niveaux successifs, nettement marqués, amenèrent leur séparation. Comme les glaciers du nord s'étalaient jusque dans la plaine du Rhône, ceux du midi dévalaient par la vallée d'Aoste jusqu'à la plaine du Pô.

Malgré des observations répétées et minutieuses, on n'a pu fixer encore la loi de recul et de progression des *glaciers* : car, s'ils se retirent, ils avancent aussi, quand ils sont suralimentés; le mouvement est alternatif, bien que plus accentué en arrière. Les raisons profondes de ces changements nous échappent en partie : le *glacier* a sa vie intérieure, une circulation d'air et d'eau que l'on devine, sans en connaître les règles. Rares sont les observateurs qui, tombés dans une crevasse, ont pu en remonter, ou garder assez de sang-froid pour observer, comme Viollet-le-Duc, ce qui s'y passe, en attendant qu'on vienne les secourir.

Le *glacier* est un organisme en voie de perpétuelle transformation; il se meut, il agit par ses propres moyens et d'après des règles spéciales à son tempérament. Son rôle est double : bienfaisant d'abord, puisqu'il retient en blocs solides le surcroît des précipitations hivernales, pour en départir avec mesure et, en temps voulu, les eaux de fusion, sève vitale de la plante et des animaux. Mais aussi, comme toute action produit l'usure, le *glacier* en marche vers la plaine érode ses bords, rabote le fond sur lequel il glisse; son lit s'élargit et s'enfonce et c'est le corps de la montagne qui en pâtit. En l'usant, d'ailleurs, le *glacier* s'amoindrit lui-même par l'abaissement continu de son niveau qui, en l'éloignant du point de congélation nécessaire à son



Cl. Wehrli.

ROUTE DU MONTANVERS ET AIGUILLE DU DRU.

entretien, le rapproche de l'atmosphère émolliente des régions inférieures. Cet affaissement général dégage le modelé de ses rives; alors les crêtes émergent, les arêtes s'allongent, les pointes se dressent, les dômes s'arrondissent : c'est la montagne qui paraît, avec ses contours et ses aspects variés, comme une belle statue jaillit du bloc informe sous le ciseau d'un sculpteur de génie.

central offre un large champ d'expansion aux glaciers, entre des crêtes allongées jusqu'à la vallée de l'Arve. Le promontoire aigu de l'*Aiguille* du *Tacul*, rattachée par le pédoncule des *Périades* et du mont *Mallet* (3988 mètres) au nœud de l'*Aiguille* de *Rochefort* et du *Géant*, pointe vers le nord au cœur de l'hémicycle, entre deux grands fleuves de glace : le *glacier du Géant*, à l'ouest, accru de celui de



Cl. C. B.

LA MER DE GLACE VUE DU MONTANVERS.

Sommets et glaciers. — Dans la confusion apparente des sommets qui composent le *massif du mont Blanc*, le regard, accaparé par la cime maîtresse, cherche en vain l'arête qui attache ensemble les diverses parties de ce gigantesque organisme. On devine ce lien, plus qu'on ne le voit, sous l'épais manteau de frimas qui voile ses attaches. Une longue suite de crêtes se lie en croissant, d'une part, au *mont Maudit*, contrefort du *mont Blanc;* de l'autre, à l'*Aiguille* du *Triolet*, partenaire du *mont Dolent*. Les sommets en relief sur cette ligne sont, à partir du *mont Maudit* (4465 mètres), la *Tour-Ronde* (3792 mètres), le *Grand-Flambeau* (3554 mètres), les *Aiguilles Marbrées* (3541 mètres), l'*Aiguille* du *Géant* (4014 mètres), l'*Aiguille* de *Rochefort* (4003 mètres), les *Grandes-Jorasses* (4206 mètres) et les *Petites-Jorasses* (3682 mètres), l'*Aiguille* de *Leschaux* (3780 mètres), l'*Aiguille* de l'*Éboulement* (3609 mètres) et celle du *Talèfre* (3739 mètres), enfin l'*Aiguille* du *Triolet* (3876 mètres) et le mont *Dolent* (3830 mètres).

La convexité de l'arc, tournée vers l'Italie, dresse au-dessus de la vallée de la Doire d'abrupts escarpements qu'étayent plusieurs contreforts nécessairement écourtés : monts de la *Brenva*, de *Jetoula*, de *Rochefort*, de l'*Évêque*, mont *Gruetta*, montagnes *Rouges*, mont *Grépillon*. Dans les intervalles des contreforts se logent quelques amas glaciaires : ceux d'*Entrèves*, de *Toule*, de *Rochefort*, de *Planpansière*, de *Frébouzie*. Entre les deux arêtes principales de cette portion du versant italien, les deux glaciers du *Triolet* et de *Bar* s'attachent aux flancs de l'*Aiguille* du *Triolet;* à l'ouest, le grand fleuve glacé de la *Brenva* moule ses névés à la dépression orientale du *mont Blanc* et du mont *Maudit*.

Du côté français, la concavité du grand croissant montagneux

la *Vallée-Blanche;* le glacier de *Leschaux*, à l'est, gonflé par l'affluent du *Talèfre*. Un chevauchement continu d'arêtes enveloppe cette grande arène glaciaire : sur la rive gauche, à partir du mont *Maudit*, le *mont Blanc* du *Tacul* (4249 mètres), l'*Aiguille* du *Midi* (3842 mètres), celle du *Plan* (3673 mètres), celle de *Blaitière*, l'*Aiguille* de *Grépon* (3482 mètres), celles des *Grands* et *Petits-Charmoz* (3443 mètres et 2867 mètres), l'*Aiguille* de *Trélaporte* (2550 mètres), dont la base plonge sur la coulée glaciaire. A droite, se dressent en falaises les crêtes étoilées autour de l'*Aiguille Verte* (4127 mètres ; au sud, les *Droites*, les *Courtes*, et, au nord-ouest, l'*Évêque* et le *Moine*, qui enveloppent le cirque de *Talèfre*, d'où émerge, au centre, l'îlot du *Jardin;* au nord-ouest et au nord enfin, l'*Aiguille* du *Dru* (3732 mètres) et celle des *Grands-Montets* (3298 mètres), qui projette vers le glacier des *Bois* l'*Aiguille* à *Bochard* (2668 mètres), en face du fameux *Montanvers*. Là s'ouvre l'estuaire de la **mer de Glace**, que forment les trois grands courants glaciaires du *Géant*, de *Leschaux* et de *Talèfre*. A son débouché en vue de la plaine, le gigantesque fjord de glace prend le nom de *glacier des Bois*. Cette immense coulée, la plus importante du Massif, mesure, dans sa plus grande longueur, 14 kilomètres environ, de la *Tour-Ronde* à l'*Arveyron*, qui sourd au front du glacier des Bois.

Sur les flancs du déversoir central s'épanchent deux grandes coulées. L'une, à l'ouest, entraîne par les glaciers de *Taconnaz* et des *Bossons* les neiges et les avalanches du cirque formé par le *mont Maudit*, le *mont Blanc*, le *Dôme* et l'*Aiguille* du *Goûter*. L'autre, coulée latérale, aussi longue que le fleuve de Leschaux et la mer de Glace réunis, glisse, du mont Dolent jusqu'à peu de distance du

village d'*Argentière*, qui lui donne son nom. D'une part, les crêtes rayonnantes de l'*Aiguille Verte*, d'autre part, le *Tour Noir* (3843 mètres) et l'*Aiguille* de la *Neuvaz* (3750 mètres), celles d'*Argentière* (3912 mètres), du *Chardonnet* (3825 mètres), dessinent sa double rive.

Ainsi deux grandes coulées glaciaires, celles de l'*Argentière* et des *Bossons*, s'allongent sur les deux flancs de la *mer de Glace*, sorte de



Cl. ND.

VALLÉE ALPESTRE DU TRIÈGE (SUISSE).

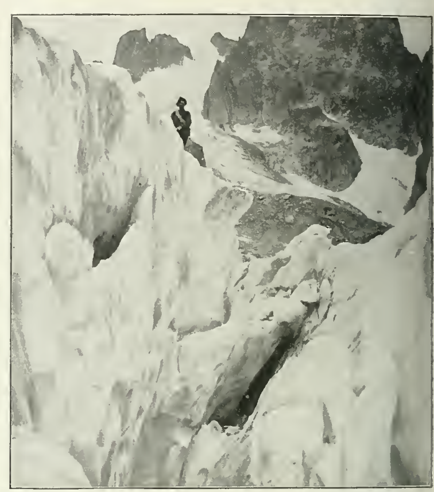
pieuvre gigantesque dont les tentacules pénètrent au cœur même de l'arc central du Massif. Une double poussée du versant italien se prononce par la projection de deux bastions d'appui sur les points d'attache opposés : mont Dolent et mont Blanc. A l'occident, le bastion triangulaire pointe, par l'*Aiguille* de *Bionnassay*, entre les deux côtés que dessinent : d'une part, la *Tête-Carrée* et l'*Aiguille* des *Glaciers*; de l'autre, le *Dôme* du *Goûter*, l'arête des *Bosses*, le *mont Blanc*, le *mont Blanc* de *Courmayeur*, les *Aiguilles Blanche* et *Noire* de *Pétéret*. Dans l'intérieur du triangle bastionné, s'allonge, en perpendiculaire sur l'Allée-Blanche et le val Véni, le glacier du *Miage italien*, dont les affluents sont : le glacier de l'*Allée-Blanche*, au revers de l'*Aiguille* de *Trélatête*; sur l'autre bord, le glacier de *Bionnassay italien* et celui du *Dôme*, que séparent les *Aiguilles Grises*; celui du *mont Blanc* de *Courmayeur* et, dans la pince des monts du Brouillard et des *Aiguilles* de Petéret, le glacier du *Brouillard* et celui du *Fresnay*. Le bastion oriental, moins important, pointe à l'*Aiguille* de la *Neuvaz*, entre les arêtes du mont *Dolent* et du *Grépillon*, celles du *Darréi* et de la pointe de *Planereuse*; dans les intervalles se nichent quelques réservoirs glacés : ceux du *Dolent*, de la *Neuvaz*, de *Treutz-Bouc*, de *Planereuse*.

Il y a un évident contraste entre les saillies qui contre-butent à chacune de ses extrémités le *Massif* entier du *mont Blanc*. Ce sont, à l'est, du côté suisse, des plateaux massifs et de grande altitude, soudés à la pointe d'Orny, sorte de proue qui surplombe les glaciers du *Trient*, des *Grands*, de *Bron* (versant nord), les glaciers d'*Orny* et de *Saleinaz*, rayonnant autour du plateau glacé du *Trient*. Au-dessus du *Saleinaz* émerge le belvédère de la *Grande-Fourche*.

A l'autre bout du Massif, au contraire, la montagne est plus découpée, sillonnée d'arêtes et de déversoirs intermédiaires : ainsi, sur les deux versants du *Dôme* de *Miage* et de l'*Aiguille* de *Béranger*, qu'une arête à peine ébréchée relie à l'*Aiguille* de *Bionnassay*, le glacier important de *Trélatête* et celui de la *Frasse*; dans le rayonnement de l'*Aiguille* de *Bionnassay*, les glaciers de *Bionnassay italien*, du *Miage français* et du *Bionnassay français*.

Enfin, entre les arêtes d'avant-garde qui frangent le front du Massif au-dessus de la vallée de l'Arve : montagnes de *Taconnaz*, le gros Béchar, de la *Côte*, *Aiguille* de la *Tour*, la *Tapiaz* ou *plan* de *l'Aiguille*, qui domine Chamonix, des têtes de coulées glaciaires s'insinuent, de petits réservoirs se blottissent (les *Pèlerins*, etc.).

Passages. — On passe de la vallée de l'Arve, par Saint-Gervais, le *col du Bonhomme* (2340 mètres), le *col de la Seigne* (2512 mètres), dans la coupure de l'Allée-Blanche et du val Véni, qui descend à



Phot. de M Thiollier.

CREVASSES, AU GLACIER DU GÉANT.

Courmayeur. De là, le val et le col *Ferret* (2543 mètres) conduisent la circonvallation dans le sillon de la Dranse, vers *Martigny* et la vallée du Rhône. Elle remonte alors par le *col de la Forclaz* (1520 mètres), le val de *Trient*, bifurque sur le *col des Montets* (1462 mètres) ou débouche directement par le *col de Balme* (2201 mètres) sur la coulée de l'Arve, Chamonix, le Fayet, en vue de Saint-Gervais.

Bien qu'il n'y ait en cette longue traite qu'une seule route de voitures, celle des *Montets*, à cause de la faible altitude, on trouvera plus facile encore le tour du *mont Blanc* que sa traversée. Si l'on excepte le col de *Voza* (1675 mètres) et celui de la *Forclaz du Prarion* (1556 mètres), qui franchissent l'éperon, du val Montjoie à la vallée de Chamonix, les cols dirigés à l'intérieur du Massif, d'un versant à l'autre, ne constituent à proprement parler que des pistes, praticables seulement quelques mois de l'année, pour de vrais alpinistes rompus aux escalades. Tels les cols des *Courtes* et des *Droites*, perchés sur l'arête du glacier d'Argentière, et tellement escarpés qu'il est arrivé de les atteindre sans pouvoir descendre de l'autre côté; le col du *Chardonnet*, entre le glacier de Saleinaz et celui d'Argentière; le col des *Grands-Montets* (3241 mètres), entre l'*Aiguille* de ce nom et l'*Aiguille Verte;* le col du mont *Dolent* (3543 mètres); le col de *Pierre-Joseph* (3478 mètres), entre les *Aiguilles* de Talèfre et de l'Éboulement; celui des *Hirondelles* (3477 mètres), entre les Petites et les Grandes-Jorasses; le col du *Géant* (3371 mètres), ouvert au fond du glacier de ce nom, entre les *Aiguilles Marbrées* et les *Flambeaux*, en surplomb sur la coupure de la Doire.

Des communications normales auraient existé autrefois par cette voie entre les deux versants de Courmayeur et de Chamonix. Cette obscure tradition s'explique peut-être par le lien religieux qui rattachait le prieuré de Chamonix à la grande abbaye bénédictine de Saint-Michel, juchée au delà des monts, sur une roche presque inaccessible, entre Suse et Turin. C'est en s'inspirant de la tradition populaire que *Bourrit*, parti du Montanvers, en 1787, remonta la mer de Glace, traversa, non sans risques, le *col* du *Géant* et descendit à Courmayeur; le Massif n'était donc pas infranchissable. *Saussure* passa quinze jours au *col* du *Géant*, mais seulement en juillet de l'année suivante : il y fit des observations scientifiques, et l'on a



Phot. de M. Thollier.

LE MONT POURRI VU DE LA FORÊT DE BELLENTRE.

...stement donné son nom à l'une des cimes voisines. Mais *Bourrit*, admirateur enthousiaste de la première heure, l'entraîneur infatigable de la course au *mont Blanc*, bien que la joie d'y atteindre ...t à fait lui ait été refusée, ne méritait-il pas que l'on consacrât sa ...moire par un signe visible, autant du moins que le rogue savant ...e Berlin, *Pitchener*, qui, sur la route du *mont Blanc* déjà fréquentée, ...int s'établir aux Grands-Mulets et célébra à coups de canon et grand renfort de musique une promenade qu'il prenait pour un exploit.

Le *col du Midi*, entre l'*aiguille* de ce nom et le *mont Blanc* du ...ul; celui de la *Tour-Ronde*, entre les glaciers de la Brenva et du Géant, sont des pistes peu recommandables aux touristes non aguerris. Encore que moins ...vé, le col du *Miage* (3376 mètres), flanqué de couloirs de glace, ...a vu plus d'un drame. M. John ...arkbeck, en juillet 1861, fit de ...-haut une épouvantable glissade ...rticale de 538 mètres. Ses compagnons le croyaient en capilotade : par miracle on put enfin le retrouver, moulu, écorché vif par l'horrible frottement, mais sans aucun membre cassé.

Le passage de Chamonix à Courmayeur, et réciproquement, par ...e travers du Massif n'est qu'une ...rouesse. Pratiquement, les cols ...nt des trompe-l'œil : la limpidité de l'atmosphère, la crudité des formes, l'écrasement des masses, tout est fait, dans cet amas compliqué de roches et de glace, pour déconcerter les mieux avertis.

Du *mont Tondu* (3 196 mètres) à la pointe d'*Orny* (3274 mètres), môles de repère dressés à chaque extrémité, sur les parties déclives du massif, la distance absolue est de ...4 kilomètres; la dorsale des crêtes soulevées entre ces deux points ne mesure pas moins de 50 kilomètres. On juge par là du reste. Le *mont Blanc*, comme l'amphithéâtre gigantesque du cirque de Gavarnie, dans les Pyrénées, échappe à la toise du regard humain.

GRANDES ALPES DE SAVOIE ET DE DAUPHINÉ

MASSIF DE LA VANOISE

Dans l'enlacement de l'*Isère* et de l'*Arc*, qui confluent en aval de Chamousset, et dont les sources puisent, à 8 kilomètres seulement l'une de l'autre, au cœur des Alpes Grées, le relief de la **Vanoise** développe le croissant de ses champs de glace : au nord, l'*Aiguille du Midi* et le *mont Pourri*, en avant-garde sur l'Isère; au sud, le glacier de *Gébroulaz;* au centre, la *Vanoise* proprement dite. Sur un développement d'environ 50 kilomètres, la chaîne se maintient à plus de 3000 mètres, pour atteindre, avec la cime des Grands-Couloirs, près de 3900 mètres.

Le mont **Pourri** ou **Thuria,** presqu'île étroite et allongée qu'un isthme déchiqueté, traversé par le col du *Palet*, rattache au groupe de la Vanoise, tranche nettement sur l'*Aiguille* du *Midi*, au-dessus des vallées de Peisey et de Tignes, qui dessinent profondément ses contours. L'altitude de ces vallées latérales étant en moyenne de 1 400 mètres, le *mont Pourri*, dont la hauteur absolue est de 3 788 mètres, surplombe ainsi le voisinage par un relief de 2 388 mètres. De là vient sa fierté : au lieu d'être encaissé dans les masses environnantes, il se dresse isolé et ne perd presque rien de sa taille. Sur Tignes et Peisey, il s'arc-boute par des arêtes entre lesquelles s'escarpent les masses glacées de la *Savine* et de la *Gurraz*, de la *Platière* et de la *Sache*. L'Isère s'enroule, de Tignes à Bourg-Saint-Maurice, au pied de ce perron gigantesque dont le cône terminal,



Phot. de M. R...

LE PONT DE CHOLIÈRE, A PRALOGNAN.

légèrement tronquée, découpe au nord la pure silhouette de son manteau de glace. Des écueils émergés l'enveloppent au sud-ouest, comme les lignes de retranchement d'une citadelle démantelée. Peut-être l'érosion, en déchiquetant ces pointes de rochers, a-t-elle valu à la fière montagne le nom vulgaire qu'elle porte, à moins que les escarpements de gypse en dissolution



Phot. de M. Rivière.

LES TROIS AIGUILLES D'ARVES.

Phot. de M. Thollier.

VILLAGE DU PLANAY (VALLÉE DE PRALOGNAN).

qui se trouvent au nord-ouest de Peisey, et que l'on nomme les *Aiguilles Rouges,* ne justifient cette désignation ; car le *mont Pourri,* étant de formation cristalline, présente, à l'ouest notamment, une stratification remarquable de gneiss, de quartzites et de schistes. Soumis, comme ses congénères, à l'action météorique, il n'a subi aucune décomposition anormale. Il a ses enthousiastes, ce belvédère dégagé au seuil même des grandes Alpes. Les cartes donnent à la cime le nom spécial de *Thuria* et réservent l'autre désignation pour une saillie secondaire de l'est, qui domine Sainte-Foy.

Entre Bourg-Saint-Maurice et Modane, l'*Isère* et l'*Arc* sont éloignés de 48 kilomètres, dans leur plus grand écartement. Le massif de la *Vanoise* avec ses satellites : mont *Pourri* et mont *Gébroulaz*, en occupe l'intervalle; mais la *Vanoise proprement dite* en retient la majeure partie, soit 30 ou 35 kilomètres, jalonnés par quinze ou vingt cimes qui dépassent 3000 mètres.

L'état major donne à la *pointe des Grands-Couloirs* une altitude de 3861 mètres : c'est l'arête culminante du Massif; un superbe glacier s'incline du sommet sur son front nord, le seul accessible, tandis qu'au sud plonge un abîme vertical de 2000 mètres. Une cuirasse glacée emprisonne la cime voisine de la *Grande-Motte* (3683 mètres). Au sud, par delà le *col* de la *Vanoise,* qui ouvre au travers du massif une brèche de 2527 mètres, le massif de *Chasseforêt* ou *Grand Pelvoz* développe sa large croupe arrondie où sont étalés les deux plus beaux glaciers de la Savoie : celui de *Sonnailles* au nord-ouest, celui de *Pelvoz* au sud-est. Pendant 7 kilomètres, la ligne de faîte n'est qu'une croupe éblouissante qui ondule au-dessus de 3500 mètres. A peine si deux écueils noirâtres surgissent de cette vaste mer de glace.

La pointe de *Gébroulaz* (3520 mètres), les masses triangulaires du Bouchet et de Château-Bourreau composent l'arrière-garde du Massif. Elle épanche ses eaux, par les torrents de Saint-Martin et des Allues, dans le sillon central du *Doron* qui, au-dessous de Brides et de Salins-les-Bains, conflue, à Moutiers, dans l'Isère.

Là se trouve le centre de rayonnement du massif entier, par l'artère vitale du *Doron.* A la rive du torrent s'échelonnent, au-dessous de *Bozel,* les deux stations thermales de *Brides* (eaux sulfurées et chlorurées sodiques), dans une couronne de vergers, de vignes et de bois, sous les cimes neigeuses de la Vanoise; *Salins-les-Bains* (eaux salines chlorurées sodiques), dans une gorge pittoresque, au-dessus d'une véritable mer thermale souterraine. La remonte du *Doron* conduit de *Bozel,* d'une part, vers Tignes, sur l'Isère, par le col du Palet; de l'autre, vers **Pralognan,** clef du col central de la Vanoise. La conque du lac de Tignes, charmant bassin de 2 kilomètres de circonférence, s'étale à 2088 mètres d'altitude. Les ruissellements du glacier de la *Grande-Motte* qui l'alimentent, absorbés en partie dans le filtre calcaire de la montagne, jaillissent à 200 pas du lac en nappe de cristal. Même phénomène à la sortie : l'émissaire s'effondre et rejaillit plus loin en véritable torrent. On pêche, dans le lac, des truites savoureuses.

Pralognan, sur le *Doron* supérieur, conduit, par le col de Chavière (au flanc du Gébroulaz), dans la vallée de l'Arc, à *Modane,* tête de ligne du chemin de fer du Fréjus; par le col de la Vanoise, sur le revers du massif, à *Entre-deux-Eaux,* Thermignon (en amont de



Phot. de M. Thollier.

TIGNES ET LE MONT POURRI.



Phot. de M. Thiollier

MASSIF DE LA VANOISE : LA GRANDE-MOTTE ET LE LAC DE TIGNES.

odane et à *Lanslebourg*, qui commande la route du *Mont-Cenis*. ébouché de ces deux voies importantes, *Pralognan*, dans son cadre e prairies, de forêts, de torrents et de glaciers, semble promis à n bel avenir. Le *col de la Vanoise* (2527 mètres) réserve aux alpinistes la surprise d'un passage qui rappelle celui du Grand-Saint-ernard; de grands poteaux en jalonnent les neiges d'hiver : les hamois y fréquentent. Une pente assez douce, où s'égrènent cinq u six nappes lacustres (lacs des *Assiettes*), dont la plus grande peut voir 1500 mètres de circonférence, descend au hameau d'*Entre-deux-aux*, groupe de cabanes où les bergers de Thermignon et de la aurienne font estiver leurs moutons à la laine blanche et soyeuse. n frère du *Doron* de Pralognan, le Doron d'*Entre-deux-Eaux*, toie le versant de la Vanoise, mais dans un sens opposé, puisqu'il escend à l'Arc.

Tandis que le mont Blanc, de nature cristalline, ne montre sur es flancs que de faibles lambeaux sédimentaires, le massif de la *'anoise*, au contraire, a conservé d'anciennes assises appartenant cette formation : redressées par places et plus ou moins profondément érodées, elles ne laissent voir que rarement la roche de base. Cette composition ariée du massif lui donne une grande orinalité de formes et de couleur : ici, les ômes de nature schisteuse, peu résistante, t couverts de pâturages; là, les gneiss et les histes cristallins, plus solides, aiguisés n pyramides, comme dans la magnifique convallat.on du mont Thuria; ailleurs, es parois verticales en solides assises de ès; des calcaires déchiquetés et troués. es vallées des *Allues* et de *Saint-Martin--Belleville* ne présentent presque partout ue des calcaires sombres, surmontés de rès blancs. « Des amoncellements de pse donnent à tout le pays, principament aux environs de *Brides* et de *Salins*, n aspect singulier; ces amas, blancs omme neige, ont parfois plusieurs centaines de mètres de profondeur. » (Ferd. eymond, *Annuaire du Club Alpin.*)

Avec le *gypse* (sulfate de chaux), le *soue* se rencontre à l'état natif ou, encore, ssocié au cuivre, au plomb, à l'argent. outes les richesses minérales : le plâtre, marbre, les minerais divers, l'anthracite, offrent à une fructueuse exploitation.

Il faut, pour comprendre la *Vanoise*, faire l'ascension du *mont Jovet*, belvédère dressé sur le promontoire que dessinent à leur confluent l'Isère et le Doron. Les schistes lustrés du trias qui composent la montagne s'y développent en dômes d'accès facile, sous un tapis ininterrompu de pâturages. Peut-être pour cette raison, les *Centrons*, primitifs habitants de la contrée, eurent-ils cette montagne en vénération : elle nourrissait leurs troupeaux et leurs familles; c'était un Dieu bienfaisant, Jupiter sans doute, *Jovis*. De là serait venu le *mont Jovet*. Du mont Blanc à la Barre des Ecrins, en passant par les champs de glace de la Vanoise, le regard embrasse du haut de ce belvédère un merveilleux horizon.

Entre l'*Arc* et la *Romanche*, sur le front bastionné du *Thabor*, que les Alpes Cottiennes projettent dans l'intervalle de deux grandes masses granitiques : la *Vanoise*, au nord, le *Pelvoux*, les *Écrins* et la *Meije*, au sud, des vagues montagneuses, détachées de la traverse du *Galibier*, se succèdent avec les *Aiguilles* d'*Arves*, les *Grandes-Rousses*, la double crête des monts d'*Allevard* et le massif de *Belledonne* jusqu'à la douve profonde du *Graisivaudan*, où coule l'Isère.



Phot. de M. Oddoux.

GRANDES-ROUSSES : GLACIER DE SAINT-SORLIN.

MASSIF DES ARVES

[illegible] soulevée avec les *Aiguilles* d'**Arves** sur le [illegible] du Thabor s'enlève, à l'est, au-dessus de la dépression ouverte à la [illegible] du *Grand-Galibier* (3 242 mètres) ; à l'ouest, sur les torrents opposés de l'Arvette et du Gua, ou plutôt, en tenant compte du remous parallèle noué à la cime des Torches et au pic du Mas de la Grave, sur la trouée torrentielle du Ferrand, dont le col des Presnouveaux marque le seuil de séparation. Au nord, l'*Arc;* au sud, la *Romanche* développent leur courbe opposée. Le sommet culminant du massif est l'Aiguille centrale d'*Arves,* qui trône à 3 509 mètres, au-dessus de ses deux sœurs et d'un peuple de hautes cimes : Aiguilles de la Saussaz, du Goléon (3 429 mètres), de l'Argentière (3 240 mètres), le Gros-Grenier (2 917 mètres) et le mont Pellard,



Phot. de M. Rivière.

[illegible] D'OISANS ET CHAINE DE BELLEDONNE.

tournés vers le nord. C'était, il y a trente ans, un massif à peu près ignoré ; le déboisement y a fait rage ; les pauvres gens perdus au milieu de ces déserts n'ont plus que la bouse de vache séchée pour se défendre des rigueurs de l'hiver. Mais la nudité même de ces montagnes, leurs formes altières ne manquent pas d'une sauvage grandeur. Comme la Meije, sa voisine, la grande Aiguille d'*Arves* semblait inaccessible ; elle fut escaladée pour la première fois en 1878 ; depuis, de nombreux alpinistes, des femmes, l'ont foulée du pied, même l'aiguille méridionale, bien que cette ascension exige, à certain rebord perché au-dessus d'un à-pic vertigineux, un exercice de voltige qui ne laisse pas d'impressionner les têtes les plus solides. Les cols de [illegible] et du Goléon, le col Lombard forment autant de [illegible] qui permettent de circuler à travers les émergences de la [illegible].

LES GRANDES-ROUSSES

De formes plus massives, moins [illegible] que les Aiguilles d'Arves, les **Grandes Rousses** [illegible] de glace (glacier de *Saint-Sorlin,* glacier des [illegible]) aux [illegible] cimes centrales de l'*Étendard* (3 473 mètres) et du [illegible]. Au sud-ouest, la *Romanche ;* à l'ouest, l'*Eau-d'Olle,* [illegible] Belledonne ; à l'est, les combes torrentielles du Ferrand et de la Valette ; au nord, le col de la *Croix-de-Fer,* circonscrivent le domaine des *Grandes-Rousses,* tristes montagnes au demeurant, dont les flancs, dépourvus du manteau protecteur des forêts, restent sans défense [illegible] rongés par l'âpreté du gel et la cuisson du soleil. Les cimes pourtant sont de belle taille : au nord, l'Aiguille *Noire* (3 173 mètres) ; au sud, le pic *Bayle,* la *Pyramide,* le pic du *Lac-Blanc* et l'*Herpie,* en éperon sur le plateau nu de Brandes. Les Romains, et après eux les Sarrasins, exploitèrent ici des mines de galène et de cuivre gris argentifère dont les Dauphins, à leur tour, surent tirer de beaux



Cl. ND.

DANS LA VALLÉE DE L'EAU-D'OLLE.

profits. Des galeries effondrées rappellent l'ancienne exploitation, e[t] la tour du Prince-Ladre, véritable tour du Trésor, où se réfugiait l[e] directeur des mines, monte encore la garde avec ses murs d[e] 2 mètres d'épaisseur, ses fossés de 8 mètres taillés en plein roc, au milieu des champs argentifères vides et déserts. A l'est de la tour une chapelle dédiée à saint Nicolas remplace un temple antique. U[n] vestige de la voie romaine se voit encore sur la rive du *lac Blanc,* réservoir de 600 mètres sur 150, dont les eaux, blanchies par le sulfate de baryte, contrastent avec les roches noires de l'Herpie, le[s] pâturages roux, les pics et les glaciers étincelants. D'arbres, il n'e[n] est plus guère : le feu des mines ou des âtres indigènes a presque tout dévoré. La voie romaine s'élevait de la *Romanche* par le *plateau de Paris* et celui de *Brandes,* dans le prolongement du lac Blanc, en suivant le cordon des nappes lacustres échelonnées au flanc occidental des Grandes-Rousses : lacs *Besson,* de la *Fare,* de *Balme-Rousse,* de la *Jasse,* jusqu'au col du *Couard.* La vallée de l'*Eau-d'Olle* ouvre, de ce point, les communications au sud vers *Belledonne,* au nord vers le *Sept-Laux, Allevard,* de la vallée de l'Oisans à celle du Graisivaudan.

Les *Grandes-Rousses,* moins dénudées, seraient le paradis de ceux qu'effrayent les cimes trop rébarbatives, mais qui voudraient goûter, sans trop de risques, les émotions d'une promenade à travers de vrais glaciers et la joie de contempler d'immenses horizons. Encore que réduits, les glaciers des *Grandes-Rousses* offrent un réel intérêt : celui de *Saint-Sorlin* s'incline doucement, sans crevasses ; le glacier des *Quirlies,* au contraire, de pente bien plus forte, présente assez de crevasses pour exiger l'emploi de la corde. Son point d'appui, le pic de l'*Étendard,* point culminant des *Rousses,* se termine par une plate-forme de schistes archéens de 4 à 5 mètres carrés. Le *Grand-Sauvage,* son frère, qui d'en bas paraît une simple arête, se compose en réalité d'une série de prismes verticaux dressés les uns derrière les autres, d'escalade pénible et de descente assez périlleuse. Un col sépare les deux sommets voisins. La merveille des *Grandes-Rousses* est plus bas, dans la vallée du *Ferrand,* leur émissaire principal, une cascade rivale des plus belles de l'Europe.



Phot. de M. Rivière.

LA CHAINE DE BELLEDONNE VUE DE GRENOBLE.

MASSIF D'ALLEVARD

La vallée du *Graisivaudan*, que sillonne l'*Isère*, se développe, de Montmélian à Grenoble, entre les escarpements calcaires de la Grande-Chartreuse, à l'ouest, et une longue arête dentelée de roches primitives tendue, de Chamousset, sur l'Arc, au col de la Coche (montagnes d'*Allevard*) et de ce col aux défilés de la Romanche (pic et crête de *Belledonne*, au-dessus d'Uriage-les-Bains). La vallée de l'*Eau-Dolle*, tributaire de la Romanche, limite à l'est le relief de Belledonne ; celle du torrent des *Villards*, affluent de l'Arc, tranche la base orientale des monts d'*Allevard;* entre les deux massifs, le *col de la Coche* ouvre une brèche de séparation, au rebord du plateau des *Sept-Laux* (sept lacs).

L'orographie du **massif d'Allevard** est assez complexe. M. H. Ferrand, qui en a fait une étude complète, y voit deux principales arêtes en forme d'F, courant du sud au nord, parallèlement l'une à l'autre. Au milieu s'étend la riante vallée du *Bréda* ou de la Ferrière ; au point de jonction, le plateau des *Sept-Laux* offre, à 2200 mètres d'altitude, le spectacle d'une grandiose et majestueuse désolation ; enfin, l'arête orientale, de beaucoup supérieure en élévation et en importance, envoie à son tour, à l'est et à l'ouest, divers chaînons secondaires qui forment les curieuses vallées de la Combe-Madame, de Valloire, du Gleyzin, du Veyton, du Bens et du Joudron.

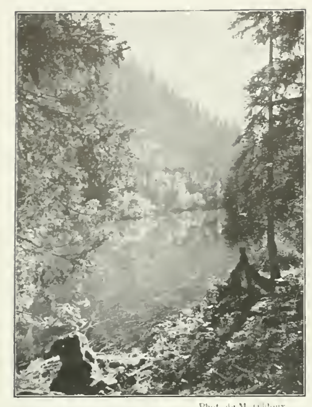
1° *Arête occidentale.* Au sud, couronnant le fond de la vallée de la Ferrière, le massif articulé de la *Belle-Étoile* (2722 mètres) et la pointe de la *Dent du Prat* (2624 mètres) commandent le plateau des **Sept-Laux;** ceux-ci (lac du Cos, lac Blanc, lac Cottepen, lac Carré, lac Noir) captés par le Bréda pour l'Isère, les autres (Jeplan, la Corne, la Sagne) dérivés par l'Eau-Dolle vers la Romanche. Les ramifications soudées au nœud de l'Étoile, un long chaînon de pâturages et de forêts se dégage au nord, par 1600 et 2000 mètres d'altitude jusqu'à *la Taillat:* c'est ce chaînon très riche en minerais qui alimente les fameuses mines de fer d'*Allevard*. Les replis secondaires de *Brame-Farine* et du *Rillan* le prolongent dans la boucle que dessine le Bréda, au moment de confluer dans l'Isère.

2° L'*Arête orientale*, qui épanche ses eaux, d'un côté sur la Maurienne, de l'autre sur le Graisivaudan, échelonne ses massifs, du plateau des *Sept-Laux* au coude intérieur de l'Arc sur l'Isère, dans la direction d'Aiguebelle : massif des *Sept-Laux* (pointe des Eustaches [2725 mètres], *Pyramide inaccessible*, crête d'Argentière, sur le flanc de la Combe-Madame ; massif de *Valloire* (Aiguille Équard [2893 mètres], Grande-Valloire) ; massif du *Gleyzin*, qui porte sur un court chaînon la pointe du *Puy-Gris* (2911 mètres), sorte de feuillet de gneiss aux parois nord et sud à peu près perpendiculaires et dont la pointe, semblable à une canine, surgit dans les airs au-dessus d'un glacier ; c'est le sommet culminant de toutes les montagnes d'*Allevard*. A la ligne de faîte du *Gleyzin* s'attachent le glacier de ce nom, la pointe de *Comberousse*, celles du Grand-Glacier, du Haut-Pont et des Pattes. L'arête poursuit vers le nord : massif du *Grand-*



Cl. C. B.

LES SEPT-LAUX ; LAC CARRÉ ET LAC NOIR.


Phot. de M. Oddoux.
MASSIF DU TAILLEFER : LE LAC CLARET.

Clocher du Frêne (2811 mètres), dont le flanc nord est tapissé par un glacier (contrefort occidental, Grande-Bourbière 2641 mètres), Grand-Charnier (2564 mètres) et Petit-Charnier ; massif des *Grands-Moulins* (Grand-Moulin ou roc Crotières [2497 mètres], pointe de Rognier [2346 mètres], ramification occidentale de la montagne d'Avrillard) ; massif dit du *Cucheron* (série de croupes herbeuses portant sur son front, du côté de l'Isère, le fort de Montgilbert).

Dans une agreste ceinture de prairies de châtaigneraies, où le *Bréda* roule ses eaux fraîches à l'issue d'une gorge profonde, **Allevard** offre à ses hôtes le charme d'une villégiature champêtre, l'efficacité reconnue de ses eaux sulfureuses et le plaisir, sans trop de risques, des courses en montagne. Dès le XIe siècle, les moines de Cluny pénétrèrent dans ces retraites éloignées, alors infestées de bêtes féroces. Au XIIe siècle, *Allevard*, fief de l'évêque de Maurienne, devint le siège d'une seigneurie qui comprit, durant le moyen âge, une place fortifiée. L'industrie métallurgique lui donnait un vif essor, au début du XVIIe siècle. C'est dans l'étroite gorge du *Bout du Monde*, sur la rive gauche du Bréda (1 kilomètre du bourg), que les hauts fourneaux réduisent le minerai de fer extrait en partie des mines de la Taillat.

MASSIF DE BELLEDONNE

L'Isère, la Romanche, l'Eau-d'Olle circonscrivent le massif de *Belledonne*. Au revers du pas de la Coche, l'affaissement des *Sept-Laux* dégage son horizon sur la coulée d'Allevard. Cultures et prairies parsemées de hameaux, forêts de hêtres et de pins encadrant de jolis vallons frais, des clairières vertes, enfin de grands pâturages comme Chamrousse, précurseurs des moraines roulées, des cirques glaciaires, des schistes cristallins ébréchés et arides, solitudes sauvages comme celle de la Pra, d'où surgissent les trois pics de *Belledonne* : tel est le spectacle varié que présente le massif.


Cl. C. B.
GLACIERS DU GLEYZIN, VUS D'ALLEVARD.

La montée à la Croix-de-Belledonne (2913 mètres) est l'excursion classique d'*Uriage*. Le chalet-hôtel de l'*Oursière*, sa cascade, sont encore un joli but d'excursion. Entre forêts et sommets chauves, le chalet-hôtel de Roche-Béranger anime la solitude des pâturages : partout des lacs, des cascades bruissantes, de larges horizons pour les grimpeurs.

M. H. Ferrand, accompagné de son père et des guides Pierre Gin[e] et Remy Favier d'Allemont, escalada, le 4 septembre 1876, le plus haut des trois pics de *Belledonne* : le panorama du pic de la Croix-de-Belledonne leur paraissait fâcheusement brisé par les cimes voisines : Grande-Lance de *Domène* (2833 mètres), *Grand-Domenon* et Grande-Lance d'*Allémont* (2844 mètres), mais surtout au nord-est par une noire pyramide, aiguille abrupte, entourée d'affreux précipices et qui, semblable à la flèche hardie d'un clocher, s'élevait dans les airs au-dessus de tout le reste. De nombreuses tentatives avaient été faites par les chasseurs de chamois pour dompter la cime rebelle; mais l'inclinaison de l'aiguille est excessive, les anfractuosités qui rident ses flancs, pleins de neige, recouvrent la roche d'un perfide verglas et, comme l'ascension se fait par le nord-est, où la glace abritée du soleil ne fond presque pas, il en résulte que les couloirs d'approche ne sont praticables que pour un temps très limité de la saison la plus chaude. Au début de septembre, quand M. Ferrand se trouva au pied de l'*Aiguille* noire de *Belledonne*, le petit lac, déversoir de ses eaux glaciaires, était encore en partie gelé; après les dernières touffes de gazon, les éboulis, la roche nue, les névés, les arêtes surplombantes, cheminées presque verticales, corniches ébréchées qu'il faut enjamber sur un vide de 600 mètres, roches tremblantes, paroi debout contre laquelle on se hisse avec un câble (s'il ne casse pas), arête pierreuse où l'on grimpe à quatre pattes : telles furent les étapes de cette troublante escalade. « Tout est mouvant sur cette cime battue par les orages : quatre hommes peuvent à peine [s'y] tenir »; de partout le vent souffle avec violence. Mais quel horizon! Mont Rose, mont Blanc, Alpes de Savoie, la Vanoise, les Grandes-Rousses, la Meije, les Écrins, le Pelvoux : de toutes parts surgit l'étincelant bataillon des cimes, des aiguilles et des grands massifs alpestres


Phot. de M. Oddoux.
VALLÉE DU MOULIN-VIEUX (A GAUCHE, LE TAILLEFER).

Phot. de M. Vittorio Sella

PIC SANS-NOM, VU DU PIC COOLIDGE.

MASSIF DE L'OISANS

Le massif de la *Vanoise,* que circonscrivent l'*Isère* et l'*Arc*, trouve sa contre-partie dans le cirque glaciaire de l'*Oisans*, qu'enveloppent la *Romanche* et le *Drac*. Mais, au lieu que la Vanoise, attachée de près à la crête principale des Alpes franco-italiennes, dont la distingue à peine la courte dépression de l'Iseran, semble, de notre côté, le prolongement du grand Paradis, le massif de l'*Oisans* s'éloigne assez de ses deux plus puissants voisins, le *Thabor* et le *Viso*, géants de la crête séparative, pour former un monde à part : la *Durance* et son premier affluent, la *Guisane*, lui creusent à l'est un fossé complémentaire du double sillon ouvert au nord et au sud par la *Romanche* et le *Drac*. La massive citadelle profile sur un horizon sans bornes la prodigieuse masse de ses remparts inaccessibles et de ses tours cuirassées de glace. On dirait, sur le flanc de la Vanoise, un autre mont Blanc, bien que l'élévation générale des plateaux qui l'encaissent ne permette pas d'abord d'en saisir les proportions exceptionnelles.

Chamonix en effet n'étant qu'à 1 041 mètres d'altitude, le *mont Blanc*, qui atteint 4 810 mètres, le domine immédiatement de 3 779 mètres, tandis que *la Grave*, Chamonix de l'*Oisans* sur la Romanche, n'étant éloignée du faîte de la *Meije* voisine que de la différence de 1 526 mètres à 3 987 mètres, c'est-à-dire de 2 461 mètres, se trouve à 1 318 mètres plus rapprochée que son émule savoisienne de la haute cime qui la domine. De même pour *la Bérarde*, centre de ralliement du massif dauphinois sur le Vénéon, qui en creuse l'artère centrale d'écoulement. *La Bérarde* cote 1 738 mètres d'altitude ; la crête culminante des *Écrins* barre son horizon, à 4 103 mètres, ce qui réduit à 2 365 mètres la différence d'un niveau à l'autre, moins que celle de la Grave à la pointe de la *Meije*. Pour s'élever de Chamonix au *mont Blanc*, on monte 1 414 mètres de plus que de la Bérarde au sommet des Écrins : l'opposition accentue le relief et grandit l'admiration. Les Écrins dépassent 4 000 mètres ; on s'en douterait à peine : ils n'écrasent pas comme le *mont Blanc*.



Phot. de M. Arlug

PONT SUR LE VÉNÉON.

Ce sauvage entassement de l'*Oisans* est resté longtemps méconnu. Élie de Beaumont, dont la prescience fut admirable, en avait deviné l'intérêt et signalé le caractère étrange. « Les montagnes de l'*Oisans*, dit-il, ne présentent, il faut en convenir, que des beautés géologiques. Le voyageur ordinaire n'y trouve que de belles horreurs. Il y cherchera vainement ces paysages à la fois gracieux et grandioses qui l'attirent à si juste titre à Grindelwald et à Chamonix. Le fond des vallées est trop élevé pour que la végétation puisse embellir de son luxe les bases de leurs flancs glacés. Quelques maigres pâturages y cèdent bientôt la place à la neige ou à la roche nue ; quelques trembles, quelques bouleaux clairsemés ombragent presque seuls le vallon de la Bérarde. La combe de Malaval et les vallons de Beauvoisin et d'Entraigues sont entièrement nus. Les neiges et les glaciers de ces montagnes sont leur seule décoration, et il faut se donner quelque peine pour y atteindre, des points d'où on ait une reculée suffisante pour les bien voir. Moins hautes sans doute que le mont Blanc et la Jungfrau, les montagnes de l'*Oisans* paraissent encore bien moins hautes qu'elles ne le sont, à cause de l'élévation absolue des vallées. Il faut essayer d'y monter pour bien se persuader qu'elles sont hautes et, même alors, l'œil a quelque peine à se rendre au témoignage des jambes. »

Élie de Beaumont compare l'ensemble à une fleur mi-éclose dont la corolle entr'ouverte est figurée par des couches de gneiss qui, sur presque toute la circonférence du groupe, s'appuient sur les masses granitiques de l'intérieur, pour s'enfoncer sous les dépôts secondaires. Le hameau de *la Bérarde*, couvert de neige sept mois de l'année, occupe le centre de ce calice ou plutôt de ce cirque immense, dont les bords, découpés en massifs



Phot. de M. Vittorio Sella.

GRANDE-SAGNE, BARRE DES ÉCRINS ET GLACIER BLANC.

de 3000 à 4000 mètres, dessinent un cercle gigantesque. Il n'y a pas au monde un cirque comparable à celui de *la Bérarde*. Le Val del Bove de l'Etna ne mesure pas 6000 mètres; le cratère du Cantal aurait seulement 10 kilomètres d'ouverture. Mais l'immense arène de l'*Oisans* permettrait de fournir un circuit de 60 à 80 kilomètres, sans quitter la roche nue et presque toujours la neige ou la glace, du *mont de Lans* au *Pierroux*, qui domine la passe de Saint-Christophe, sur le Vénéon.

On attribuait au *Pelvoux* la primauté dans ce peuple de hautes cimes; mais le Pelvoux (3954 mètres) le cède à la *Meije* (3987 mètres), et celle-ci aux *Écrins* (4103 mètres). Les *Écrins* sont la clef de voûte du colossal édifice. Au nord-ouest, lui font cortège : la *Roche-Faurio* (3716 mètres) et la *Grande Sagne* (3779 mètres), de chaque côté du glacier Blanc; la *Grande-Ruine* (3754 mètres), le pic *Gaspard* (3680 mètres), le pic de la *Meije* (3987 mètres), le *Rateau* (3754 mètres), le *Jandri* (3292 mètres), pignon du glacier du mont de Lans; au sud-ouest, le pic *Lory* (4083 mètres), le pic *Coolidge* (3756 mètres), l'*Aile froide* (3925 mètres), la pointe du *Sélé* (3483 mètres), les *Bans* (3651 mètres), les *Rouies* (3634 mètres), le pic d'*Olan* (3578 mètres), la *Roche de la Muzelle* (3459 mètres), le *Pierroux* (2875 mètres).

Les Écrins s'inclinent, par la double traînée glaciaire du *glacier Blanc* et du *glacier Noir*, vers la Gyronde et la Durance : de part et d'autre, le pic de *Neige-Cordier* (3615 mètres) et le massif du *Pelvoux* (3954 mètres, et la pointe *Puiseux*) bastionnent le sommet principal.

Longtemps la **Meije**, cette *Cervin* dauphinois, fut indomptable. Les meilleurs grimpeurs s'escrimaient à en atteindre le faîte : deux d'entre eux y laissèrent la vie, martyrs de la montagne. Enfin, après dix-huit expéditions inutiles et un assaut qui fut près de réussir avec M. Duhamel en 1876, M. Boileau de Castelnau, accompagné des guides Gaspard père et fils, emporta la citadelle, le 16 août 1877. De la Grave, les trois sommets de la *Meije* se voient tout à clair, ils s'enlèvent au revers comme une muraille verticale sur la profonde dépression des Étançons. Une *Brèche* ouvre le rempart à l'ouest et commande à la fois la vallée de la Romanche et celle du Vénéon; l'étape du Châtelleret est à mi-chemin, de la Bérarde sur Vénéon, au fond de la vallée des Étançons. De là partirent M. de Castelnau et ses deux guides :

Nous devions, dit-il, passer la nuit à la belle étoile, partir le lendemain avant le jour pour la Brèche, et descendre à *la Grave*. Nous arrivâmes bientôt au pied des premiers rochers de la *Meije*. Ils sont escarpés, mais ils offrent des saillies nombreuses qui nous permettent d'avancer assez rapidement. C'est un granite rouge très résistant. Nous atteignons la pyramide construite l'année précédente par M. Duhamel; elle indique le point où il a dû battre en retraite. Après nous être élevés d'une dizaine de mètres, nous sommes entièrement arrêtés. Le rocher change tout à fait de nature, le granite fait place à un schiste, plus ou moins pur, qui est lisse et sur lequel les clous des chaussures n'ont aucune prise. Une paroi verticale de rochers, qui surplombe même à certains endroits, nous sépare du *glacier du Doigt*. La distance est d'environ 150 mètres. Après un examen attentif, nous reconnaissons que, si nous parvenons à franchir les vingt premiers mètres, le reste de la paroi sera relativement plus aisé à gravir. Gaspard, malgré sa hardiesse, refuse de tenter cette périlleuse escalade; il la dit impossible et déclare qu'il ne s'y hasardera pas. — « Je vais essayer seul, dis-je. — Nous monterons, puisque vous le voulez, dit Gaspard, mais « nous ne descendrons plus. » Pour être plus solides sur cette roche glissante, nous ôtons nos souliers que nous abandonnons sous une pierre. Les vingt premiers mètres de la muraille sont escaladés. Gaspard acquiert la certitude que nous avons franchi le plus mauvais passage pour atteindre le glacier du Doigt. Or, tous les alpinistes qui



Cl. ND.

LA MEIJE, VUE DU PLATEAU DE PARIS.

Phot. de M. Oddoux.

LE GLACIER DE LA PLATE DES AGNEAUX ET LA GRANDE-RUINE.

avaient examiné la montagne du côté des Etançons s'accordaient à penser qu'elle serait vaincue, le jour où on aurait atteint le glacier du Doigt. » L'heure trop avancée décida les grimpeurs à remettre la fin de leur prouesse. Une corde d'une dizaine de mètres scellée dans le rocher rendit la descente facile.

Après quelques jours d'attente causée par le mauvais temps, voici nos alpinistes revenus au Châtelleret à 2 heures du matin : ils emportent 100 mètres de corde. « A 4 h. 20, aux premières lueurs de l'aube (le 16 août), nous nous remettons en marche ; nous nous reposons 30 minutes après avoir traversé sans difficulté le glacier des Etançons ; à 9 h. 15, nous atteignons la pyramide de M. Duhamel, où nous nous arrêtons pour déjeuner. A 9 h. 25, nous reprenons l'ascension. La corde nous permet de gravir plus facilement le passage que nous avions trouvé si dangereux. Le reste de la muraille nous offre pourtant d'assez sérieuses difficultés.

« Nous avancions avec une lenteur désespérante ; il fallait multiplier les précautions, car la paroi était toujours aussi verticale. A chaque instant nous nous voyions forcés de revenir sur nos pas, après nous être engagés dans un couloir dont nous ne pouvions plus sortir ; notre moral commençait à s'affecter. Il m'est impossible de décrire en détail les difficultés que nous eûmes à surmonter et la route que nous suivîmes pour escalader cette muraille haute de 150 mètres. Je constaterai seulement que, sans nous accorder une seule minute de repos, nous employâmes 2 h. 45 pour parvenir au sommet et pour atteindre le *glacier du Doigt*. Nous dûmes laisser d'abord ce glacier à notre droite, afin d'en rejoindre la crête terminale à l'ouest. De cette crête nous aperçûmes les champs et les maisons de *la Grave*. Pour gagner ensuite le glacier, il nous fallut rétrograder de quelques pas et nous laisser couler jusqu'au névé, où nous nous arrêtâmes 40 minutes pour déjeuner. Jean-Baptiste Rodier, le guide de la Bérarde, avait été jusqu'à ce point la principale cause de notre retard : il ne continua pas l'ascension et dut attendre notre retour au point où nous l'abandonnâmes, à une altitude de 3620 mètres.

« A midi 15, nous nous remettons en route tous trois : Gaspard, son fils et moi. Le glacier que nous allions traverser n'est nullement crevassé et présente une pente uniforme dans toute son étendue. Cette inclinaison, assez forte il est vrai (45° environ), n'offrait pas un obstacle sérieux. Nous dûmes néanmoins tailler des marches pendant toute la traversée (45 minutes) avec un soin tout particulier



Phot. de M. Arlige.

HALTE EN MONTAGNE.

vers la partie supérieure où nous rencontrâmes la glace vive. En arrivant à l'extrémité du glacier, nous nous trouvâmes au sommet d'un col d'où nous apercevions la vallée de *la Grave* vers laquelle descendait un couloir de glace vertical. Tournant alors à droite, nous gravissons sans difficulté et très rapidement les rochers du pic proprement dit de la *Meije*, en nous maintenant toujours sur le versant sud de la montagne. Notre ennemie semblait vaincue lorsque, à une dizaine de mètres environ du sommet, un obstacle imprévu nous fit douter du succès. La montagne surplombait de tous côtés; en d'autres termes, la ligne de pente formait une courbe dans la concavité de laquelle nous nous trouvions. Nos efforts restent d'abord infructueux. Gaspard père tente le premier l'escalade; il franchit trois ou quatre mètres. Arrivé à cette hauteur, il se trouve dans l'impossibilité d'avancer ou de retourner en arrière: il nous crie de lui porter secours, ce que je parviens à faire en me hissant sur les épaules de son fils. J'arrivai à temps, car ses forces faiblissaient. J'essayai à mon tour, mais sans plus de succès : après moi, Gaspard fils parvint à atteindre un point plus élevé, mais il nous fit courir un si grand danger pour l'aider à redescendre que je voulus donner le signal de la retraite. Il s'était tellement épuisé en efforts, qu'il était incapable à son retour de mouvoir aucun de ses membres et qu'il fondit en larmes, tant la contraction nerveuse avait été forte. Tous trois, pâles et tremblants, nous dûmes nous réconforter un instant. Le froid, assez vif, paralysait nos forces. Le temps s'était gâté depuis une heure. Les nuages, chassés par un vent violent qui risquait de nous faire dégringoler, nous enveloppaient à tous moments. Nous redescendîmes de quelques mètres, prêts à battre en retraite, après être arrivés à 5 ou 6 mètres tout au plus du sommet, lorsque Gaspard, furieux de voir ses efforts impuissants, nous proposa de tourner le pic jusqu'à la face nord, si cela était possible. Avec beaucoup de difficulté nous franchissons pour y arriver un très mauvais passage, mais cette fois le succès récompense notre persévérance et, à 3 h. 30, nous posons le pied sur le sommet, après avoir vainement tenté pendant deux heures de gravir les derniers mètres. « Ce « ne sont pas des guides étran- « gers qui arriveront les pre- « miers », s'écrie Gaspard dans l'exaltation du triomphe. Toutefois, ce qui lui fit le plus de plaisir en atteignant le point culminant, ce fut d'y trouver des pierres pour y construire une pyramide. Le sommet de la **Meije** (3987 mètres), entièrement dépourvu de neige, forme une espèce d'arête très étroite dirigée de l'est à l'ouest. L'arête elle-même et la face nord sont en décomposition; les rochers de la face sud restent au contraire très solides.



Phot. de M. Vittorio Sella.

LA MEIJE ET LE GLACIER DES ÉTANÇONS.

« Pendant que Gaspard et son fils charriaient des pierres et construisaient au point culminant deux pyramides d'environ 1m,50, je m'installai pour faire quelques observations à l'abri du vent, à 2 ou 3 mètres au-dessous d'eux, du côté de *la Grave*. Le thermomètre marquait 2° au-dessous de zéro. Les sommets voisins n'étaient pas visibles. Le village de *la Grave*, situé au-dessous de nous, ne nous apparut que par moments, car les nuages nous entourèrent presque tout le temps que nous restâmes au sommet. Je pus pourtant, grâce à ma lunette, distinguer des membres du Club Alpin français qui se promenaient devant l'hôtel Juge.

« C'était beaucoup d'être parvenus au point culminant; mais il nous fallait en descendre : cette idée n'avait rien d'agréable ni de rassurant. A 3 h. 55, nous nous remîmes en marche. Les difficultés se présentaient aussi nombreuses qu'effrayantes. Le passage le plus rapproché du pic était infranchissable : nous dûmes fixer une des cordes à une pointe de rocher, puis nous laisser glisser le long de cette corde jusqu'à un ressaut qui nous permit de prendre pied. Ce ressaut ne se rencontra qu'à 20 mètres plus bas; il nous fallut donc nous résigner à couper notre corde et à en abandonner un premier fragment. Ce mauvais pas franchi, nous descendîmes sans trop de peine jusqu'au glacier du Doigt; mais, après avoir traversé le glacier, où nous retrouvâmes Jean-Baptiste Rodier, et regagné la crête qui sépare le versant de la Grave de celui des Étançons, les difficultés reparurent, la corde devint encore une fois nécessaire, et un nouveau morceau de 20 mètres dut être abandonné, on devine avec quels regrets.

« La nuit approchait, et ces rochers verticaux, déjà presque impraticables le jour, devenaient de plus en plus dangereux dans l'obscurité. Nous parvînmes cependant encore à franchir, presque sans y voir, deux ou trois passages très difficiles; mais,



Cl. ND.

VILLARD-D'ARÈNE ET LA MEIJE.



Cl. C. B.

LA MEIGE ET LE VILLAGE DE LA GRAVE.

Phot. de M. Vittorio Sella.

LA MEIJE ET LE GLACIER DES ÉTANÇONS, VUS DE LA TÊTE DE LA MAYE.

arrivés à 15 ou 20 mètres seulement au-dessus de la Pierre humide de M. Duhamel, nous nous trouvâmes arrêtés sur une corniche sans pouvoir y trouver le moindre passage, et nous dûmes nous résoudre à demeurer jusqu'au lendemain matin sur cet étroit palier de rocher. Un bloc, convenablement équilibré par le père Gaspard, nous servit de parapet, et, pelotonnés sur nous-mêmes pour mieux résister au froid, nous nous préparâmes à une longue et terrible nuit.

« De peur de nous voir enlevés par le vent, nous resserrâmes la corde à laquelle nous étions attachés tous les quatre. Nous en passâmes une nouvelle autour de nos reins à l'aide d'un nœud coulant, de manière à nous enlacer. L'extrémité de cette corde fut scellée au moyen de nos piolets dans les rochers à quelques mètres plus haut. Ainsi suspendus dans un étroit espace où nous ne pouvions ni nous asseoir ni rester debout, nous attendîmes le jour. Incapables de nous mouvoir, tant la place que nous occupions était limitée, nous eûmes à supporter un froid intense: la neige et la grêle qui ne tardèrent pas à tomber par rafales causèrent à nos membres engourdis de vives douleurs.

« Vers 10 heures, un phénomène assez curieux de congélation se produisit sur nos vêtements : la neige, en tombant, fondait à la chaleur de notre corps, puis la température extérieure la transformait en glace; aussi nous était-il impossible de remuer les bras. Cette glace s'incrustait tellement dans nos habits que nous essayâmes en vain de nous en débarrasser avec nos couteaux. Bien entendu, aucun de nous ne songea à fermer l'œil durant toute la nuit. Gaspard ne me lâcha pas une minute; nous restâmes enlacés à bras le corps ou à genoux, tant que dura cette tempête. La solidité de la corde qui nous retenait était douteuse, et nous savions qu'au-dessous de nous s'ouvrait un vide profond de 500 ou 600 mètres. Du reste, aucun murmure ne sortit de nos lèvres : de temps à autre une voix demandait l'heure; à cette question personne ne pouvait répondre; ou bien l'un de nous priait ses compagnons de le tenir avec la corde pendant qu'il changerait de position, parce qu'il souffrait trop d'une crampe dans les jambes. Rien ne pouvait nous aider à supporter le vent et le froid. Nos provisions étaient depuis longtemps achevées; notre dernière goutte d'eau-de-vie avait été équitablement partagée au commencement de la nuit. Gaspard fils voulut fumer, mais il se vit dans l'impossibilité de bourrer sa pipe, car ses mains lui refusaient tout service : mon thermomètre à minima, que j'avais fixé au commencement de la nuit un peu au-dessus de nous, me donna le matin une température de 11° au-dessous de zéro.

« Vers 2 heures, le temps devint moins affreux, le vent se calma, et, après avoir attendu les premières lueurs du jour, Gaspard voulut, vers 4 heures du matin, continuer la descente. Ce premier effort fut très pénible; nous nous vîmes tous à peu près incapables de nous mouvoir et Gaspard nous donna l'ordre de nous accroupir de nou-



Phot. de M. Rivière

EN OISANS : COURS DU VÉNÉON.



Phot. de M. Vittorio Sella.

LE MONT PELVOUX, VU DU GLACIER BLANC.

vous pour deux heures, en nous serrant l'un contre l'autre. Nous nous frappions mutuellement pour tâcher de ramener la circulation dans nos membres à moitié gelés. Nous comptions sur le lever du soleil : ce fut la neige qui survint.

« A 6 heures, elle tombait en abondance et le vent soufflait en tourmente : il fallait partir et descendre à tout prix. Mais les rochers couverts de grêle et de verglas n'offraient aucune prise, et pour la troisième fois il nous fallut recourir à la corde pour atteindre la *Pierre humide*.

« Le temps ne s'améliorait pas. Toutefois, près des rochers, la vue de notre cher sac de voyage que nous y avions laissé la veille nous causa une vive émotion de joie. Nous descendîmes au pas gymnastique jusqu'au Châtelleret, et, arrivés à 9 heures à notre bel hôtel de la veille, nous fîmes un bon feu sous les rochers à l'abri de la pluie, et nous mangeâmes avec un terrible appétit.

« Ce repas terminé, nous regagnâmes *la Bérarde*, par une pluie battante; il était midi lorsque nous eûmes le bonheur d'y rentrer. » (E. BOILEAU DE CASTELNAU, *Annuaire du Club Alpin français*, ann. 1877.)

Si l'on remonte l[e] cours du *Vénéon* qu[i] draine en éventai[l] toutes les eaux d[u] grand cirque inté[-] rieur de l'*Oisans*, l[a] rive du torrent con[-] duit, de l'oasis d[e] Bourg-d'Arud com[-] mune de Venosc a[u] Clapier de Saint[-] Christophe, encom[-] bré de gros bloc[s] éboulés, au Plan d[u] lac, dont les eau[x] épuisées autrefoi[s] par la rupture d'u[n] ancien barrage, vie[n-] nent d'être recuei[l-] lies à nouveau po[ur] en utiliser la for[ce] motrice au moy[en] d'un canal de dériv[a-] tion. *Saint-Christophe* en *Oisans* offre la surprise de ses arbres à sortir des âpres défilés où la route s'est insinuée à coups de mi[ne] dans le roc vif; puis ce sont les Étapes, pittoresque assemblage [de] quelques huttes misérables; enfin *la Bérarde*, au confluent du *Vén*[*éon*] et du torrent des *Étançons*, émissaire intérieur de la *Meije*. Le fo[nd] de la vallée paraît barré : c'est la masse des *Écrins*, du moins le Dô[me] de Neige ou pic de la Bérarde, qui se dresse dans l'axe même de [la] vallée, tandis que la crête principale reste invisible derrière le [pic] *Lory*. C'est la voie ouverte aux grimpeurs qui veulent l'escalade[r;] les à-pic y règnent en maîtres; des cheminées étroites et profond[es] remontent contre les flancs de la montagne, se terminant, le lo[ng] de la crête déchirée, en clochetons couverts de neige et de verg[las,] entre lesquels, de loin en loin, on aperçoit dans une brèche quelqu[es] séracs du glacier de l'*Encoula*, prêts à rejoindre le plateau du gl[a-] cier de *Bonne-Pierre*, par une chute directe d'environ 800 mètr[es].

Un rapide couloir de glace cond[uit] au col des *Écrins*, l'une des brèch[es] ouvertes dans le pourtour du mas[sif] et plaisamment qualifiées passag[es]. En haut, sur le glacier de l'*Encou*[*la*,] partie supérieure du glacier *Bla*[*nc*,] la piste du col des Écrins rejo[int] celle des caravanes parties du rev[ers] par Ville-Vallouise, la vallée du G[yr,] le torrent de Saint-Pierre, le ref[uge] Cézanne, le pré de Mme Carle et [le] pied glacé de la Grande-Sagne. De[là] jusqu'au sommet des *Écrins*, u[ne] abrupte paroi de glace, inclinée [à] 60° au moins, reste à franch[ir;] M. Coolidge dut y tailler près [de] 500 pas; la moindre neige fraîch[e,] une brise, même légère, peuve[nt] rendre cette escalade impratica[ble] et mortelle. M. Whymper y gr[im-] pait en 1864. « Si quelqu'un, [ra-] conte-t-il dans ses *Escalades*, m'[eût] dit : « Il faut que vous soyez [fou] « pour être venu là! » j'aurais [ré-] pondu en toute humilité : « Ce n'[est] « que trop vrai. » Et si mon cense[ur] eût ajouté : « Jurez que vous ne fe[rez] « plus aucune autre ascension [si] « vous réussissez à descendre s[ain]



Phot. de M. Vittorio Sella.

AVALANCHE DE NEIGE DANS LE [illegible] LA PILATTE.

…et sauf des Écrins », j'av… …s, je crois bien, prête l… …rment demandé. » La paroi …e du nord a fait, en 1900, …s victimes.

M. H. Duhamel, en 1880, a …vert au sud une voie nou… …vers la cime des *Écrins*. …part de la Bérarde : un …tier de mulets conduit au …plat sillonné de ruisselets …milieu duquel s'étend un …pis de gazon et de gene…vriers : le *Carrelet*, carre…four de combes glaciaires de …Platte et du Chardon. Un …aniste dauphinois, Villars, …signalait en 1786 et citait …admiration un petit bois …, encore existant, dont …présence à pareille alti…tude ne laisse pas en effet …causer quelque surprise. …glacier de Vallon, l'ai…guille du Fifre, érigée sur …arête qui relie le pic *Coo…* aux *Écrins*, la brèche …des Avalanches, ouverte en…tre les Écrins et le Fifre, …conduisent au pied du rem…part terminal. Il faut l'esca…lader obliquement : le ro…cher Blanc surplombe ; on le …tourne ; enfin la ligne de …crête conduit à un couloir …de neige assez etroit et qui va dessous plonger sur le glacier Noir par un à-pic de plus de 1 400 *mètres*, incontestablement le plus formidable précipice des Alpes dauphinoises. Le névé du petit glacier des *Écrins* succède : …core une grande coulée de neige, des rochers nus ; le sommet se montre. Le *Pelvoux*, que l'on croyait la plus haute montagne de France, avant l'annexion de la Savoie et du mont Blanc, présente deux saillies, l'une de 3 936 mètres, l'autre de 3 954 mètres, la pointe *Puiseux*, escaladée par l'astronome de ce nom, en 1849.



Cl. Wehrli.

GLACIER ET SOURCE DU RHÔNE ; ROUTES DU GRIMSEL ET DE LA FURKA.

LE RHÔNE

Par la beauté des montagnes où il puise, la magnificence des glaciers qui l'alimentent, le pittoresque de ses défilés, le charme du lac Léman où il épure ses eaux, le mouvement, la richesse des villes qu'il arrose et les souvenirs qu'il évoque, le **Rhône**, malgré la brièveté relative de son cours, est l'un des premiers fleuves du monde. Le massif du **Saint-Gothard**, qui domine sa vallée supérieure, géant trapu à la solide carrure, tient à l'attache de grands sommets déjetés sur ses flancs : c'est l'un des piliers du grand édifice des Alpes, une vedette dressée entre le Nord et le Midi, la Suisse et l'Italie, à la frontière de deux races.

Cl. Wehrli.

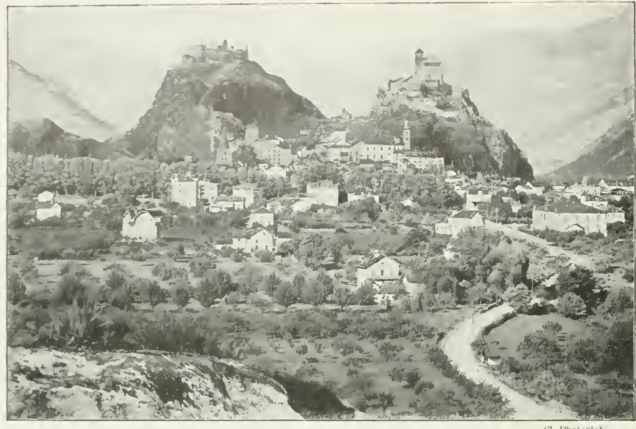
ROUTE DU GRIMSEL.

Le massif du *Saint-Gothard* culmine à 3 197 mètres (Pizzo Rotondo) ; sa tête chauve, à côté des champs de glace qui le pressent, est d'assez pauvre apparence. Il n'en fut pas toujours ainsi. L'ancien **glacier du Rhône**, le plus grand des Alpes et de l'Europe centrale, le couvrait de frimas. Des blocs morainiques, témoins irrécusables de son passage, se retrouvent, avec des fragments striés et polis du terrain erratique, sur une aire immense dont les contours sont marqués par Bourg, Ars, Sathonay, Lyon, Vienne. L'épaisseur de la prodigieuse carapace atteignait 1 200 mètres au-dessus du lac de Genève. Au carrefour de sortie du fleuve actuel, le *glacier du Rhône* ralliait l'épanchement du mont Blanc par la vallée de l'Arve et ceux de l'Isère, de l'Arc, du Drac, unis en une seule nappe qui emplissait les dépressions d'Annecy et du Bourget, couvrait la Bresse et dévalait au sud, jusqu'à Vienne peut-être, même plus loin. Au moment de la glaciation la plus intense, le *glacier du Rhône* formait, avec ses affluents delphino-savoisiens, une immense mer de glace, de largeur



Cl. Wehrli.

LA POSTE SUISSE.


Cl. Photoglob.

SION EN VALAIS : HAUTE VALLÉE DU RHÔNE.

D'autre part, le *Rhône* gagne du côté de sa source par la fusion et le retrait des *glaciers;* son sillon d'écoulement se dégage d'une moraine à l'autre; les nappes étalées s'amoindrissent à la dimension des creusements naturels, entre les plis du relief. Une constellation de lacs s'éparpille au seuil de la plaine, derrière les barrages morainiques : lacs du *Bourget*, d'*Annecy*, de *Genève*, bas-fonds de l'ancien glacier du Rhône. Enfin, les *Alpes* surgissent de leur manteau glacé, et le filet du *Rhône*, suivant le retrait de son glacier, remonte peu à peu d'un seuil à l'autre, jusqu'au point où nous le voyons aujourd'hui. Le *Rhône* parcourt trois régions bien distinctes. Du glacier d'origine à Lyon, par la coulée du Valais, le lac Léman, les cluses du Jura : c'est la zone d'*érosion*. De Lyon, où il reçoit la Saône, le fleuve achève la trituration des débris arrachés à la montagne et les entraine : c'est la zone d'*écoulement*. A Beaucaire, la vallée s'élargit, le courant s'apaise, dépose ses troubles dans la vaste plaine du delta, colmate les bas-fonds, gagne de plus en plus sur la mer : c'est la zone de *dépôt*.

très irrégulière, allongée sur plus de 400 kilomètres. Le *Rhône* alors ne pouvait être que le filet de fusion échappé à la tête du glacier et il rencontrait la Méditerranée à peu de distance de sa source. Car la côte, profondément échancrée entre la chaîne de l'Estaque, voisine de la rade de Marseille, et la montagne de Cette, livrait carrière au flot dans une baie intérieure, qui ne fut autre chose que l'embouchure du fjord primitif encaissé entre les murailles des Cévennes et les contreforts des Alpes. Dans ce golfe profond, le *Rhône* et la *Durance* déversaient séparément leurs eaux chargées d'alluvions. Peu à peu des îlots émergent au-dessus des eaux : chaîne des Alpines, talus de Beaucaire, plateau d'Arles, etc., comme autant de points d'attache naturels offerts à la sédimentation. Ils élargissent leur base; les intervalles se comblent de tous les débris arrachés à la montagne (galets, cailloux roulés, sable et limon) ; le flot recule devant l'invasion alluvionnaire. Bientôt la *Durance*, emprisonnée dans ses propres terrains de transport, se soude au *Rhône*, et le fleuve, autrefois confiné au fond du golfe marin, empiète sur la mer à son tour.

De sa *source* à *Lyon*, le *Rhône* fournit trois étapes : 1° *descente du Valais*, en territoire suisse; 2° *traversée du lac de Genève; 3° percée du Jura*, de la frontière française à Lyon.

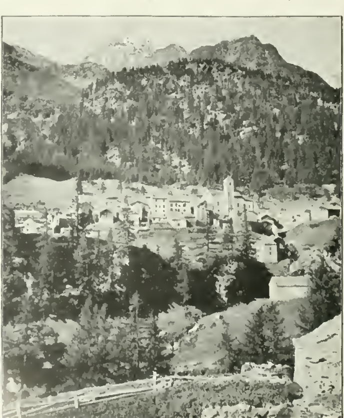
LE RHÔNE SUISSE

Le développement total du *Rhône* étant de 812 kilomètres, la Suisse en possède 252, dont 72 pour le lac de Genève. Des 97 800 kilomètres carrés qui composent son bassin d'écoulement, la Confédération en garde 717...

1° Descente du Valais.— Il ne reste qu'un lambeau de l'ancien **glacier** du Rhône (22 kil. carr. 80), mais il est superbe. De la partie supérieure, longue de 8 kilomètres environ, un ressaut précipite la masse glacée en cascade de blocs étincelants, d'aiguilles aux couleurs irisées qui s'enchevêtrent et sombrent dans une sorte de conque étoilée de crevasses frangées d'argent : le glacier s'incline entre le Dammastock (3 633 mètres) et les Hintere Gelmerhörner (3 395 mètres), jusque dans l'étroit bas-fond de *Gletsch*, à la jonction des routes de la Furka et du Grimsel. C'est par une belle voûte azurée que le *Rhône* se dégage du glacier. Le *Muttbach*, qui le rejoint, un peu plus bas sur la gauche du *Gletschboden*, pourrait passer pour une seconde source du fleuve. Presque aussitôt, le *Rhône* absorbe un petit courant d'eau chaude dont le débit est de 15 litres, à 17°,9, par seconde. Ce phénomène d'une eau thermale jaillissant au front d'un glacier s'imposait à l'admiration : les gens y virent la source même du fleuve et l'appelèrent *Rottanquell*. Dans le haut Valais, le *Rhône* est le *Rodan* de la forme gréco-romaine *Rhodanus*. L'étendue caillouteuse mise à nu par le retrait des glaces prend le nom de *Gletschboden*. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle, elle était encore couverte par le glacier; celui-ci, en se retirant, a laissé quelques rides morainiques au travers


Cl. ...

AU SIMPLON : CASCADE PRÈS DE GONDO.


Cl. Wehrli.

VILLAGE DE SIMPLON.

squelles le torrent s'insinue par courts méandres.

Un kilomètre plus bas, le *Rhône* plonge dans une étroite gorge rocheuse où il s'abaisse de 260 mètres, pour une course de 2 kilomètres. Un premier bassin élargit un peu son horizon.

A *Viescherwald*, nouvelle chute dans une coupure profonde, presque inabordable, puis dans le ... du *Deischberg*, dont il se ... au pont de *Grengiols*. La ..., émissaire de l'Aletsch, ... le volume des eaux du Rhône.

Le sillon du *Valais*, creusé par ..., s'aligne entre des monts ...: au nord, le *Schreckhorn* ... mètres, le *Finsteraarhorn* ...5 mètres, l'*Aletschhorn* ...8 mètres, géants des Alpes ...: au sud, le massif du ..., dont une cime, le pic *Dufour* (4638 mètres), le *Cervin* ... *Matterhorn* (4505 mètres), le *Weisshorn* (4502 mètres), aux cuirasses étincelantes, rivalisent avec le mont Blanc. Par des gorges sauvages ouvertes au flanc des monts, de nombreux torrents ... au *Rhône* les eaux des champs de glace. Par la *Massa* ... le glacier d'*Aletsch*, le plus puissant des Alpes, long de ... kilomètres sur près de 2 kilomètres de largeur moyenne : ce gigantesque bloc de glace serait évalué à 25 milliards de mètres cubes, de quoi alimenter pendant 8 mois la Seine à Paris. Et le glacier d'Aletsch n'est que l'un des réservoirs d'alimentation du Rhône.

La *Saltine* (du Simplon), la *Visp* ou *Viege*, la *Borgne* (d'Hérens), la *Dranse* (de Bagnes), le *Trient*, accourent sur la rive gauche du fleuve. *Brigue*, *Sion*, *Martigny* sont ses principales étapes. A mesure qu'il avance, sa vallée s'humanise. Tout ce qui n'est pas rocher inaccessible a été défriché et couvert de cultures. Dans les bas-fonds semés de plantes palustres qui seront bientôt transformés en prairies et en terres de première valeur, des chevaux à demi sauvages et des taureaux roux, presque noirs, paissent en liberté, tantôt groupés en troupeaux sur de petits îlots de sable, couverts de joncs et d'oseraies, tantôt à demi noyés. Sans les hautes montagnes qui limitent de tous côtés l'horizon, l'on se croirait dans une steppe de la Camargue provençale. Peu après ..., sur la rive droite ...tement exposée au midi, la vigne s'étale sur les pentes, alternant avec les champs de blé ou de ... et formant, sur plusieurs kilomètres, un long ...dage de cultures, suspendues presque à pic et soutenues au prix d'efforts inouïs par une multitude de petits murs en pierres sèches. Ainsi s'échelonnent une série de ... couverts de vignobles, de vergers, de prairies et de moissons. Tout ce bariolage verdâtre est moucheté de taches blanches par les granges et les maisons de fermes. Mais, à mesure qu'on s'élève, la pente devient plus raide; la robe végétale de la montagne, trouée de roches saillantes, s'arrête à mi-côte. Au-dessus, s'étend la sombre draperie des pins, des mélèzes, puis, toujours en montant, on ne rencontre plus que les touffes vertes et roses des rhododendrons. Plus haut encore, les rochers ne sont revêtus que de mousses stériles; au sommet enfin, un monde de neiges et la roche nue. (LENTHÉRIC, *le Rhône*.)



Cl. Wehrli

LE MONT CERVIN, SUR L'HORIZON DE LA VISP ET DU RHÔNE.

Sion (521 mètres d'altitude), capitale du *Valais*, groupe ses maisons au pied de deux châteaux en ruine qui couronnent deux collines isolées : le *Tourbillon*, ancienne résidence des évêques, et la citadelle de *Valéria*, flanquée de tours, qui remplace un ancien *oppidum* romain. *Sion*, clef stratégique de la vallée, commande la route du Gothard et du Simplon; du haut du Tourbillon la vue s'étend jusqu'à Martigny, débouché de la route du Grand-Saint-Bernard. A *Sierre*, en amont de la ville, l'idiome germanique cède le pas au français. L'Empire avait fait de *Sion* (1810-1815) le chef-lieu du département du Simplon.

Sous la poussée de la *Dranse* valaisane, le *Rhône* s'infléchit à *Martigny*, brusquement vers le nord. Presque aussitôt, le torrent fougueux du **Trient** débouche sur sa gauche : il accourt d'une gorge sauvage coupée dans l'un des contreforts de la *Dent du Midi*. Dans l'intervalle des grandes murailles calcaires hissées d'un jet à 130 mètres de haut, le soleil ne pénètre guère. Une galerie tournoie dans la pénombre au-dessus de l'abîme; là-dessous l'eau gronde, creuse et mord, tantôt attardée en nappe sombre dans des vasques polies, presque toujours bondissante au milieu des tourbillons d'écume, avec un fracas que répercutent les mille échos de ce vestibule d'enfer. Sur sa rive gauche, le *Rhône* reçoit encore la *Salanfe* par la cascade de *Pissevache*, qui tombe de 70 mètres sur une paroi décharnée.

Le *Rhône* débouche sur l'horizon du Léman par la cluse de *Saint-Maurice*, entre deux pylônes gigantesques : *Dent du Midi* et *Dent de Morcles*. Cet étroit passage, qu'enjambe l'arche unique d'un pont, est la porte du



Cl. Wehrli

VERSANT DU RHÔNE : CHALET PRÈS DE ZERMATT.



Cl. ND.

GORGES DU TRIENT (AFFLUENT DU RHÔNE).



Cl. Wehrli.

CLARENS, SUR LES BORDS DU LÉMAN.

de coercition sont en présence. Dans le *Valais*, on emploie des arrière-bords insubmersibles contre-butés par des épis ou éperons perpendiculaires intérieurs, à 30 mètres les uns des autres. Sur la rive *vaudoise*, le système généralement adopté emploie deux digues parallèles, l'une submersible, chargée de soutenir le choc des eaux, l'autre insubmersible, formant un arrière-bord soudé, par des traverses établies de distance en distance, sur la crête intérieure. Entre les épis ou les traverses, l'eau dépose ses troubles, et le courant central, fortifié par la contrainte imposée à sa course, balaye sa conque d'écoulement et rompt les barrages accumulés sur sa route, au débouché des vallées latérales.

Outre les affluents superficiels du *Rhône*, il est d'autres causes de trouble constituées par d'innombrables sources filtrant du calcaire. Elles arrivent invisibles, par le fond, et se fondent dans le courant. Contre l'invasion sournoise des eaux souterraines, on a creusé des *canaux de drainage* qui les recueillent et facilitent ainsi le dessèchement des cuvettes marécageuses.

En réalité, le *Rhône* qui, de Gletsch à Morel, est tombé, en courant, de 1753 mètres à 760, n'accomplit plus un travail d'érosion bien marqué : il a deblayé le remplissage de calcaire schisteux qui tapissait sa conque supérieure; il tend désormais à encombrer sa vallée de matériaux où il s'englue, malgré les travaux d'endiguement exécutés pour accélérer la vitesse du courant. La profondeur des alluvions entassées dans le creux du Valais, à travers les âges, varie suivant la résistance des fonds. Elle paraît atteindre en amont de Saint-Maurice une épaisseur de 200 mètres. C'est à cette profondeur que se trouverait l'assise rocheuse sur laquelle s'épanchait le *Rhône* primitif, avant qu'il n'eût comblé ce défilé par les érosions de sa vallée. Le *Léman* n'est qu'un prolongement du fleuve, dont le delta s'allonge sous les eaux. L'ingénieur Hörnlimann a suivi à la sonde un sillon sous-lacustre, sorte de chenal plus ou moins sinueux, d'une largeur moyenne de 8 à 500 mètres et long de 9 kilomètres, par lequel le fleuve descend dans les profondeurs, en déposant de droite et de gauche une double digue latérale de limons. Il en est de même pour le Rhin dans le lac de Constance.

Valais, la clef des Alpes entre l'ancienne Gaule et l'Italie du Nord. Des forts commandent le défilé; les Romains le gardaient avec soin. Dans la plaine voisine, les soldats chrétiens de la légion thébéenne, avec leur chef *saint Maurice*, furent immolés au fétiche de l'empire.

Le *Léman* primitif affleurait à peu de distance de la porte du Valais : les alluvions du *Rhône* l'ont fait reculer. Port-Valais, où l'on s'embarquait sur le lac; la butte calcaire de Saint-Triphon, qui était une île, sont maintenant emprisonnés dans les terres. Le *Rhône*, gagnant de proche en proche, a créé pour la culture une plaine alluvionnaire de 4 à 5 kilomètres de large. L'on ne sait où son effort s'arrêtera, puisqu'il jette encore chaque année sur son front un volume prodigieux de limon.

Régime des eaux. — La longue et profonde vallée du *Rhône supérieur* mesure à peu près 160 kilomètres, entre le massif du Saint-Gothard et la dépression du Léman. Dans ce long intervalle, le fleuve, encore sauvage, de *Gletsch à Oberwald*, tombe de 500 mètres en cascades et en rapides, sur une longueur d'à peine 3 kilomètres. La soudaineté et la surabondance des précipitations torrentielles sur des pentes très raides déchaînent parfois de véritables avalanches liquides sur la vallée. Ajoutez que les torrents, tombés à angle droit sur le courant principal, projettent, par le travers, des deltas de matériaux qui entravent l'écoulement du flot de crue ou le refoulent sur les bas-fonds des anciens bassins morainiques. Un endiguement rationnel du *Rhône* a été entrepris. Deux systèmes

LAC LÉMAN

Le *lac Léman ou de Genève*, lac à demi français, n'est qu'un épanouissement du *Rhône*. Sa grande nappe bleue se développe en forme de croissant dont la corne orientale amorce le fleuve, tandis que la corne occidentale forme son estuaire, à l'abri du seuil sous-lacustre de Promenthoux-Yvoire. C'est ici le *Petit lac* ou lac de



LES DENTS BLANCHES, A CHAMPERY.



Cl. Wehrli.

LE RHÔNE, A SAINT-MAURICE : VOIE DU SIMPLON.

Cl. Weber.

TERRITET, MONTREUX, AUX BORDS DU LÉMAN.

Genève proprement dit, par opposition au *Grand lac* ou lac Leman, comme le désignaient spécialement les anciens. La longueur totale du croissant liquide, à vol d'oiseau, entre Genève et Villeneuve, est de 63 kil. 400, d'après les dernières évaluations; celle de l'axe dirigé suivant la courbe littorale, 72 kil. 300. De l'entrée à la sortie du *Rhône*, la rive du nord mesure 95 kilomètres, celle du sud 72 kilomètres; ensemble : 167 kilomètres pour la ligne des côtes. La plus grande largeur du lac, entre Morges et Amphion, est de 13 kil. 800; la superficie totale, de 582 kil. carr. 36; le volume, 88920 millions de mètres cubes; la profondeur moyenne, 153 mètres (exactement 152m,7); la plus grande, 309m,7.

Pour chacun des deux lacs, on relève les caractéristiques suivantes : *Grand lac :* superficie, 503 kilomètres carrés; profondeur moyenne, 172 mètres. *Petit lac :* superficie, 79 kilomètres carrés; profondeur moyenne, 41 mètres. Ensemble : superficie, 582 kilomètres carrés; profondeur moyenne, 153 mètres.

Le niveau ordinaire de la nappe lacustre est à 375 mètres d'altitude au-dessus de la Méditerranée. Bordé de talus assez raides, il semble que le fond devrait présenter l'aspect d'une gorge entre deux montagnes et rappeler, par exemple, le sillon du Valais, que le *Rhône* a successivement comblé. Pour être moins visible, le travail du *Rhône* ne laisse pas de se poursuivre. Bien que le volume des matériaux transportés varie d'une année à l'autre, suivant l'état hygrométrique et la fusion des masses glaciaires, on peut évaluer à 300000 mètres cubes au moins l'apport solide versé annuellement par le fleuve dans le creux du lac. Il faut bien que celui-ci se comble peu à peu et que les aspérités disparaissent.

D'autres cours d'eau ajustés aux rives contribuent avec le *Rhône* à l'alimentation, mais aussi au colmatage du Léman : la *Timère*, la *Venoge*, la *Promenthouse*, au nord; la *Morge* de Saint-Gingolph, le *Redon* au sud, mais surtout la *Dranse* savoyarde dont le delta projette assez avant un promontoire de débris. Il n'y a pas d'*îles* naturelles assez importantes pour offrir des assises au comblement intérieur du lac (Roche aux Mouettes, non loin de Clarens). Quelques îlots : *Peilz*, près de Villeneuve; *Roche à Salagnon*, près de Clarens; la *Harpe* à Rolle ne font pas en tout la superficie d'un hectare. Le territoire insulaire du lac peut donc passer pour insignifiant. Quant aux récifs rocheux de la pointe d'Yvoire et de Vénoge, ce sont des blocs erratiques laissés par les anciens glaciers.

On a relevé, dans le *Petit lac*, une série de fosses secondaires, à : Nyon (76 mètres), Tougues (70 mètres), Coppet (66 mètres), Chevrau (71 mètres), Bellevue (50 mètres), séparées par des barres peu saillantes. Celle de *Promenthoux*, au point le plus élevé, présente une profondeur de 66 mètres; le banc sablonneux de *Travers* marque, à l'approche de Genève, la frontière du lac et du Rhône. Si le courant ne balayait vigoureusement ce couloir de sortie, depuis longtemps le fond, exhaussé d'ailleurs par un mouvement du sol très lent, mais pourtant appréciable, se serait obstrué, démembré en plusieurs bassins et finalement colmaté.

Sous le croisement de leurs grandes voiles latines, les bateaux du lac *Léman* ont une grâce sans pareille : ils sont faits pour le cadre; mais, s'ils se promènent, c'est en travaillant. La valeur marchande du poisson pris dans le lac dépasse annuellement un million. Aucun lac n'a été mieux étudié que le Léman : sa *faune*, sa *flore* sont connues. Des cygnes redevenus sauvages, des mouettes, des hirondelles de mer sont ses hôtes ordinaires; ajoutez des canards, des grèbes, des plongeons, plus d'une vingtaine de palmipèdes de passage. Le lac nourrit vingt et une espèces de poissons : la perche, la truite, l'ombre-chevalier, sans compter un peuple de petits crustacés, transparents comme le cristal, qui constituent la faune de plein lac, et les êtres qui pullulent dans les grandes profondeurs.



Cl. Weber.

UNE BARQUE DU LÉMAN.



Cl. Wehrli

CHILLON ET LA DENT DU MIDI.

Rives du lac. — Si le *Léman* n'était le vestibule des grandes Alpes, l'aspect de cette vaste masse liquide sans arrêt paraîtrait assez uniforme. C'est par la vie et la lumière qu'il retient le regard : dans le miroir de ses eaux se fondent les oppositions de ses rives, pour composer un tableau d'une séduisante harmonie. Elles sont à la fois majestueuses et douces, riantes et sévères. Au sud, la terre savoyarde monte à travers d'épaisses châtaigneraies plusieurs fois séculaires jusqu'aux verts pâturages où, l'été venu, tintent joyeuses, dans l'air pur et la solitude des hauteurs, les sonnailles des troupeaux : là-haut, vers l'horizon, le *mont Blanc* darde sa tête au-dessus de dômes immaculés. Au nord du lac, les collines ondulent, plantureuses et animées, les coteaux s'allongent au milieu des parcs, des villas et des châteaux; villes et hameaux se pressent; du haut des clochers qui s'effilent au-dessus des vergers et des champs, le son de la cloche ne meurt pas, d'un village à l'autre.

Coppet, Nyon, Morges, Vevey, Clarens, Montreux s'enguirlandent, sur la rive suisse, aux coteaux luxuriants que les poètes et les romanciers ont célébrés à l'envi pour la richesse de leur terroir et l'abondance de leurs fruits. Déjà, au temps des Romains, l'on recherchait cette côte ensoleillée, tournée vers le sud et abritée des vents froids par l'épais écran du Cap au Moine, de la Dent de Jaman, des Rochers de Naye (2045 mètres), avant-coureurs des grands massifs du Valais. A leurs pieds, le pittoresque château de *Chillon* plonge les épaisses murailles de ses souterrains greffés sur le roc, en pleine eau vive. Plus d'un prisonnier traîna, dans cette tombe anticipée, une existence misérable : *Bonivard*, prieur de Saint-Victor, y demeura longtemps attaché.

La rive suisse finit de l'autre côté du Rhône et du Bouveret, à *Saint-Gingolph*, curieux ensemble de deux villages, l'un valaisan, l'autre savoyard et français, étagés aux flancs du ravin de la *Morge*, dans une jolie situation. Entre la Suisse et la Savoie, maintenant la France, le traité de Lausanne (30 octobre 1564) fait loi et fixe la frontière dans l'axe central du lac. On désigne particulièrement sous le nom de *Haut-Lac* la partie profonde qui s'étale entre Vevey et Meillerie; la *Grande-Conche* est la cuvette qui s'enfonce entre le delta de la Dranse et la pointe d'Yvoire.



Cl. Wehrli

L'ILOT DE CLARENS ET LA DENT DU MIDI.

Évian-les-Bains doit à son excellente organisation (Institut hydrothérapique), mais surtout aux charmes de ses environs et à l'enchantement du lac, l'afflux croissant de ses hôtes d'été. Une petite ville ancienne s'étage dans une couronne d'avenues, d'hôtels et de villas, aux premiers plans des montagnes du Chablais, que domine la *Dent d'Oche*. Ce fut la capitale du pays de *Gavot*, avec une citadelle dont cinq tours subsistent encore (3270 habitants).

Thonon, ancienne métropole du Chablais, tient à la rive du lac par un funiculaire qui relie la ville du commerce et celle des bains au faubourg marin de Rives (7232 habitants). C'est de *Thonon* qu'en 1594 saint François de Sales entreprit l'évangélisation du Chablais. *Thonon* appartenait à la Savoie depuis le XIe siècle : Humbert aux Blanches Mains, premier comte savoyard, le reçut de Conrad le Salique; la ville fut comprise, en 1792, dans le département du Mont-Blanc, puis dans celui du Léman; rendue à la Savoie en 1814, et enfin recueillie avec celle-ci, après la campagne d'Italie.



Cl. Wehrli

ÉVIAN-LES-BAINS ET LA DENT D'OCHE.



Cl. Wehrli.

THONON-LES-BAINS.

GENÈVE

Genève fut, de temps immémorial, la reine du Léman : au carrefour des routes naturelles ouvertes entre les Alpes et le Jura, elle rayonnait sur la Gaule, l'Italie et l'empire germanique. Par là passèrent les Romains, les hordes des Helvètes et des Bourguignons, les reîtres aux cheveux roux, et, depuis, nos bataillons sous les plis du drapeau tricolore.

Les plus anciens vestiges de l'habitat humain ont été retrouvés près de cette rive, englués dans la vase, sous la nappe du Petit lac : ce fut là le berceau de *Genève*. Dans le cœur de l'hiver 1853-1854, un retrait subit du lac de Zurich avait laissé paraître, aux yeux surpris des ouvriers qui remuaient le limon nouvellement émergé, une véritable forêt de pilotis dont les intervalles étaient encombrés de débris divers : pierres noircies au feu, ustensiles de cuisson et poteries primitives, armes de pierre ou de bronze, mêlés à des os travaillés ou simplement ensevelis : les uns d'animaux domestiques : porc, bœuf, chèvre, mouton, cheval ; d'autres d'animaux sauvages : loup, bison, chevreuil, chamois, sanglier, dont les hôtes de cette cité primitive avaient fait leur nourriture. Les planchers ajustés aux pilotis, les huttes et leurs toits avaient sombré avec les habitants sur les débris de leur cuisine.

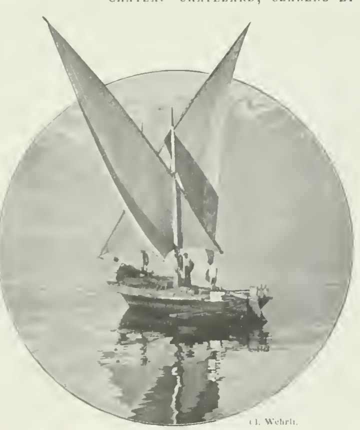
On a retrouvé dans les lacs de Suisse un grand nombre de ces bourgades primitives établies sur l'eau des lacs, à l'abri des surprises de l'ennemi et de l'attaque des bêtes féroces. Annecy, le Bourget, les lacs de la haute Italie, l'Irlande, la Scandinavie possèdent de pareilles cités lacustres. *Genève* a aussi sa Venise primitive : c'est de là qu'elle vient. Cette bourgade lacustre paraît s'être attachée aux deux rives du Petit lac, entre Sécheron et Cologny : elle enfonçait ses pilotis sur la digue du banc de Travers. Bientôt les deux agglomérations opposées ne formèrent plus qu'une bourgade juchée au-dessus des eaux du lac : les hommes de l'âge de pierre et de celui du bronze y ont laissé leurs traces. Peu à peu la cité flottante s'épanouit sur la rive en village littoral : la plupart des villes et les bourgs actuels riverains du lac sont situés à proximité, sinon en face, d'un ancien établissement lacustre.

Avec l'effondrement de la cité insulaire, les communications d'une rive à l'autre furent compromises. Les Romains pourtant trouvèrent là un pont qu'ils détruisirent, pour le remplacer plus tard par un autre aux solides assises. Mais les grandes étendues d'eau, les lacs, les fleuves profonds et rapides ont toujours opposé aux relations entre riverains un obstacle plus réel et constitué une séparation plus absolue que les montagnes elles-mêmes. Aussi l'aire du lac de *Genève* et le cours du *Rhône* divisaient-ils des peuples très différents : au nord, les *Helvètes* montagnards ; au sud, les *Allobroges*, maîtres des Alpes Dauphinoises, dont Vienne sur le Rhône fut la capitale ; à l'est, les tribus du *Valais*, débordant à l'occident des Alpes. En assujettissant ces peuples à leur domination, les Romains ne rompirent pas les liens établis par la solidarité de race, d'intérêt et de tradition. Les riverains du *Léman* furent distribués en trois provinces différentes : les *Helvètes*, race adventive qui débordait le Jura, firent partie de la grande *Séquanaise* ; *Genève*, liée par son origine aux Allobroges aborigènes établis sur la rive gauche du Rhône, depuis le lac jusqu'à Vienne, appartint à la province *Viennoise* ; enfin les *tribus valaisanes* furent comprises dans les *Alpes Pennines*, avec le mont Blanc et la haute région de la Maurienne et de la Tarentaise. Cette dernière province commandait les débouchés de l'Italie sur la Gaule, par le Grand et le Petit-Saint-Bernard, Suse et le Mont-Cenis, dans l'ébrasement des deux grands cours d'eau nourriciers du Pô supérieur, la Doire Ripaire et la Doire Baltée.



Cl. Wehrli.

CHATEAU CHATELARD, CLARENS ET ALPES DE SAVOIE.



Cl. Wehrli.

BARQUE DU LÉMAN.

Le bassin du *Léman* demeura, entre la plaine helvétique, les Alpes et le Jura, un carrefour de peuples. Ce caractère cosmopolite n'a pas cessé de s'affirmer par la suite : depuis que l'âpre domination de Calvin a cessé de l'étreindre, *Genève* s'est ouverte à de plus larges horizons : de tous les points du monde on y vient prendre l'air des grandes Alpes et du ciel d'Italie. Cet afflux de l'étranger a transformé la ville, élargi


Cl. Wehrli
PARC MON-REPOS, A GENÈVE.

ses contours, occupé les deux rives de son lac. Un seul pont jadis, le vieux pont de César, enjambait le *Rhône*, en s'appuyant au milieu du fleuve sur une île. Vingt fois au cours des siècles le pont fut rajeuni; aux solides assises de la construction romaine se greffèrent des logis parasites appuyés sur pilotis. Dans ce quartier de l'île, isolé de l'un et l'autre rivage par un double pont-levis et fortifié de tours, vivait une population laborieuse d'artisans, héritiers inconscients de l'ancienne cité lacustre d'où sortit la *Genève* primitive.

A mesure qu'il s'approche de *Genève*, le *Petit lac*, qui forme l'estuaire du Léman, se rétrécit par degrés : large de 3 000 mètres, selon Forel, à 4 kilomètres en amont de l'île Rousseau, il ne mesure plus que 2 500 mètres, à 3 kilomètres de distance; 1 750 mètres, à 2 kilomètres; 750, à 1 kilomètre. En même temps le fond se relève par degrés jusqu'à la digue sous-lacustre de Travers. Par cet amoindrissement graduel du *Petit lac*, le *Rhône* se retrouve comme un grand fleuve. Des quais l'enserrent, disciplinent le courant et, pour atténuer l'intervalle de séparation d'une rive à l'autre, deux îles rompent la nappe liquide: la *grande île* de Genève en aval et, au-dessus, l'ancienne *île des Barques*, entassement de pierres et de gravier, depuis entouré d'un mur, où s'amarraient jadis les chalands de transport; la statue de Jean-Jacques Rousseau par Pradier s'y repose, au bruissement des grands peupliers. A cette double attache insulaire se sont soudés plusieurs ponts. D'autres ont suivi : *Genève* n'en compte pas moins de sept, entre autres celui du Mont Blanc, d'où, par un temps clair, s'estompe au loin la silhouette du dominateur des Alpes. *Genève* et Saint Gervais, son ancien faubourg, ne forment plus, des deux côtés du Rhône, qu'une seule et grande cité : à droite, les palais-hôtels, les avenues plantées, les larges quais, où s'attachent les grands bateaux, vrais hôtels flottants qui sillonnent le lac. Le nom de *Pâquis* rappelle les prairies (*pascua*, pâturages) qui s'étendaient sur la plus grande partie de cette rive jadis à peu près déserte et souvent inondée.


Cl. Wehrli
GENÈVE : LE PHARE.

La *Genève* de Calvin, des Burgondes, des Francs, des Allobroges, se concentrait à gauche. Il est certain que le plateau des Tranchées, un peu au-dessus de la vieille cité du moyen âge, fut fortifié et habité par les Romains : des armes, des inscriptions lapidaires, des monnaies et des poteries, des ustensiles de bronze, mis à jour, ne permettent pas d'en douter. Il ne reste rien des enceintes successives qui ont dû défendre la ville. En 1034, elle fut annexée par Conrad le Salique à l'empire germanique, avec ses évêques pour princes temporels. La réforme de Calvin chassa l'évêque en 1535, et *Genève* fut indépendante, si l'on peut appeler indépendance l'étroite sujétion à un pouvoir soupçonneux, dont Michel Servet fut victime, en 1553. Rattachée à la France, de 1798 à 1814, comme chef-lieu du département du Léman, *Genève* se rallia, en 1814, à la Confédération helvétique. C'est une ville ouverte aux choses de l'art et de l'esprit; on y professe, non peut-être sans quelque ostentation, un véritable culte pour l'étude. Voltaire, dont la raillerie ne respectait rien, se moquait agréablement de cette exagération de zèle poussée jusqu'à la manie, dans les controverses religieuses et philosophiques. Mais le temps atténue bien des choses. *Genève* a produit des hommes remarquables : *J. J. Rousseau* (1712-1778), dont l'*Émile* et le *Contrat social* furent brûlés par la main du bourreau; le naturaliste *de Saussure* (1740-1799), de *Candolle* (1778-1841), *Claparède*, *Necker* (1732-1804), *Pradier* (1786-1852), *Tœpffer*, l'ingénieux auteur des *Voyages en zigzag;* le romancier *Victor Cherbuliez*.

Genève offre à l'étude des établissements scientifiques et des collections remarquables : pour les arts, le musée *Rath* (peinture), le musée *Fol* (sculptures antiques), l'*Athénée* (exposition permanente de tableaux modernes); pour les sciences et l'histoire, le *Muséum d'histoire naturelle*, le *Musée archéologique*, la *Bibliothèque* (autographes, manuscrits), dans les Bâtiments académiques; le *Jardin botanique*, le *Musée historique genevois*, le *Musée des Arts décoratifs* et l'*École d'Horlogerie* (spécialité genevoise), l'*École des Arts industriels*, le *Musée des Missions calvinistes*, un *Jardin d'acclimatation des plantes alpines*. Promenades et jardins constellent la double ville : celle des Bastions, soudée à la place Neuve (Conservatoire de musique, Palais électoral, l'Université et Jardin botanique, Théâtre), prome-


Cl. Wehrli
AUX BORDS DU LÉMAN.

Cl. Photoglob.

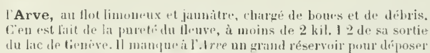
GENÈVE : LE PONT DU MONT-BLANC ET L'ÎLE ROUSSEAU.

nade Saint-Antoine (Observatoire), promenade du Lac, Monument national de la réunion à la Confédération helvétique, relief du mont Blanc ; sur la rive droite, Saint-Gervais, promenade Saint-Jean, square des Alpes, les quais, les boulevards, les Cropettes, le parc de *Mon-Repos*, sur un gracieux terre-plein que baignent les eaux bleues du lac.

Le *Rhône* et son lac sont la vie de *Genève*, mais on n'a encore tiré du fleuve qu'une partie de l'effort utile qu'il pourrait donner à l'industrie. Par l'altitude des étapes du *Rhône*, entre sa source et la sortie du lac de Genève, on jugera de la force laissée sans emploi : *Gletsch*, au pied du glacier d'origine, est à 1 753 mètres; Mörel, 760; Brigue, 675; Loèche, 623; Sion, 491; Saint-Maurice, 411; le Léman, 374.

Genève développe de plus en plus ses établissements hydrauliques. Sur le bras droit du fleuve, que coupe en deux la grande île du *Rhône*, un système d'écluses règle l'écoulement des eaux, de façon à entretenir la chute nécessaire aux turbines de l'établissement hydro-électrique de la Coulouvrenière, attaché à la rive gauche d'aval. Libre de ses impuretés, déposées dans le grand réservoir du lac, le **Rhône** a la limpidité du cristal de roche : vous diriez, sous le barrage, une coulée d'émeraude.

A 2 kilomètres environ du pont du Mont-Blanc, le *Rhône* limpide reçoit un affluent,



l'**Arve**, au flot limoneux et jaunâtre, chargé de boues et de débris. C'en est fait de la pureté du fleuve, à moins de 2 kil. 1/2 de sa sortie du lac de Genève. Il manque à l'*Arve* un grand réservoir pour déposer ses troubles. Issu du col de *Balme*, il entraîne les ruissellements des grands glaciers qui composent le colossal iceberg du *mont Blanc* : torrents du Tour, d'Argentière, de la mer de Glace, eaux de fusion des Pèlerins, des Bossons, de Taconnaz. De la région du col de Balme, où il naît, à 2 200 mètres d'altitude, le torrent tombe à 372 mètres, pour un cours de 102 kilomètres, au point où il rejoint le *Rhône*. Sous le coup d'une débâcle, la puissance de l'*Arve* est irrésistible. Si son débit ordinaire est de 160 mètres cubes par seconde, avec un minimum de 35 mètres cubes, il atteint en crue 700 mètres cubes, et, par débordements exceptionnels, dépasse 1 200 mètres, tandis que le *Rhône* donne à sa sortie du lac une moyenne de 250 mètres cubes par seconde, son écoulement étant réglé artificiellement. La coïncidence des maxima pour les deux cours d'eau ne se présente qu'exceptionnellement. Alors le flot terreux de l'*Arve* reflue dans le *Rhône* limpide : on l'a vu, en 1888, soulever le niveau du fleuve de 2m,05 sous les turbines de la Coulouvrenière. L'*Arve* peut même, en refoulant le *Rhône*, pousser ses déjections torrentielles jusque dans le *Léman*. Ce fait très rare, parce-



Cl. ND.

GORGES DE LA DIOSAZ.



Cl. C. B.

SIXT : LE FER A CHEVAL.

qu'il suppose les eaux du lac très basses, s'est pourtant produit plusieurs fois. Les grandes crues de l'*Arve* ont un double effet sur le *Rhône* : non seulement elles entravent le cours du fleuve par le refoulement de ses eaux, mais elles épuisent son activité au déblaiement des matériaux jetés par l'inondation à travers son lit, comme une digue sans cesse relevée, qu'il faut rompre toujours. Ce sont les alluvions de l'*Arve* qui ont comblé l'ancien marécage, étendu à la jonction des deux cours d'eau, sur lequel est construit le faubourg génevois de *Plainpalais* (*palus*, marécage).

Les affluents de l'*Arve* sont : à gauche, le *Bonnant*, issu du col du Bonhomme et alimenté par les glaces du Miage, de Trélatète, de Bionnassay; la *Sallanche*, le *Foron*, le *Bronze*, la *Borne*, qui entame les chaînes calcaires et précipite ses eaux dans le défilé d'Entremont; à droite, la *Diosaz*, émissaire du Buet, qui s'effondre dans une entaille étroite à travers la roche cristalline de Pormenaz; le *Giffre*, dans une cassure perpendiculaire à la dépression de l'Arve : *Giffre-Haut*, venu du Buet; *Giffre-Bas*, émissaire du lac de Vogeable et des nombreuses cascades du *Fer à Cheval* qui ruissellent d'une gigantesque muraille couronnée d'alpages ou de blancs névés; enfin, la Ménoge.

Pour un bassin de 1980 kilomètres carrés que draine l'*Arve*, la Suisse en possède seulement 80 ; de nombreux méandres conduisent le torrent dans la plaine de Plainpalais, à la « jonction du Rhône ». Désormais le fleuve serpente dans un lit de mollasse flanqué de hautes falaises : des villas, des fermes isolées, quelques groupes de maisons défilent sur l'escarpement, entremêlés de jardins, de vignobles et de quelques bois. Sous l'afflux des eaux troubles de l'*Arve*, des atterrissements déchirent çà et là le cours du *Rhône;* des berges s'allongent, où prospèrent quelques établissements industriels. Plusieurs cours d'eau viennent au fleuve, avant qu'il ne quitte le territoire de Genève (18 kilomètres de rive droite; 24 kilomètres de rive gauche, depuis la sortie du lac).



L'ARVE : PONT SAINTE-MARIE, AUX HOUCHES.

LE RHÔNE FRANÇAIS

DE LA FRONTIÈRE SUISSE A LYON

Le *Rhône* entre en France, d'abord par sa rive droite (département de l'Ain), au-dessous du confluent du *London;* plus bas, par sa rive gauche (département de Haute-Savoie), en aval de l'*Aire*, avec une largeur moyenne de 350 mètres, et par 330 mètres d'altitude. Son lit s'encaisse entre des falaises, dont quelques-unes atteignent 80 mètres de haut; il semble que le fleuve veuille prendre son élan pour entamer, au delà du bassin de Collonges, l'épaisse digue du Jura qui lui barre la route de l'ouest. Alors, il se contracte, rassemble ses forces, disjoint par un terrible effort la tenaille serrée du *Grand-Credo* jurassique et du *Vuache* savoisien : il se creuse un couloir profond, s'insinue dans les fissures du sol (la Perte du Rhône), écume et mugit, pour reparaître, apaisé, à la rencontre de la Valserine. Voilà le premier pas franchi. La poussée de la Valserine jette le fleuve dans une faille longitudinale, qu'il suit, aux flancs du *Grand Colombier*, de *Bellegarde* au bassin de *Culoz*.

Alors le *Rhône* torrentiel se réveille, cherche sa voie, incline vers l'ouest sous le promontoire de l'Épine, longue arête riveraine du lac du Bourget, dans le prolongement du massif de la Grande Chartreuse. Ici, un nouveau barrage ferme la route de l'ouest; le *Rhône* l'entaille, de Yenne à la Balme, par le *défilé de Pierre-Châtel* du bassin d'Arlod à la plaine de l'Ain, il découpe un bastion triangulaire au sommet duquel débouche le Guiers. Maître désormais de sa route, le *Rhône* se promène à travers les mailles d'un verdoyant archipel, se ramasse, enfin entre dans Lyon, où il rencontre la Saône.

FRONTIERE DU NORD-EST



Ainsi, du *fort de l'Écluse*, qui ouvre l'entrée des défilés du Rhône, au *pont du Sault*, qui lui donne carrière sur la plaine de l'Ain, deux ruptures principales : la *Perte*, entre l'Écluse et Bellegarde; la gorge de *Pierre-Châtel*, entre Yenne et la Balme, conduisent le fleuve, d'une cluse du Jura dans l'autre, avec arrêt intermédiaire dans le bassin de Culoz, jusqu'à l'épanouissement de la plaine lyonnaise. Le Jura est vaincu.



Phot. de M. Thiollier.

LE GIFFRE ET LE PIC DE TANNEVERGE, VUS DE SIXT.

La perte du Rhône. — « De Collonges à Bellegarde, c'est une cluse *claura*, clôture. Le fleuve y précipite son cours entre des rives abruptes, formées à l'abord de roches solides, puis de couches beaucoup moins résistantes de mollasse tendre et de marnes. Son lit est étroit, profond, à pente rapide mais assez régulière et obstrué çà et là par des écueils adventifs. Ce sont des roches écroulées des bords et que le torrent a vite fait d'user et de rouler. Mais d'autres les remplacent sur les mêmes points ou ailleurs : le fleuve mine ses rives qui s'éboulent sans cesse. »

Le fort de l'*Écluse* n'est qu'une étape de ce long couloir : de temps immémorial, ce passage fut gardé; les ducs de Savoie y avaient une citadelle. Le 3 janvier 1883, un terrible glissement de 500 000 mètres cubes, détaché de la base du *Grand-Credo*, sapait par la base l'un des deux forts de l'Écluse, en surplomb sur le fleuve. Le *Rhône*, encombré, recula.

« Dans cette cluse, tout paraît à l'état d'équilibre instable. La vallée n'est qu'un ravin escarpé, sauvage et à peu près inhabité. Les villages sont tout en haut des versants, aux points où les pentes s'arrondissent pour former des plateaux ondulés, à la hauteur de 150 à 200 mètres au-dessus du fleuve. Les cultures descendent çà et là jusqu'au bord de l'eau, mais, presque partout, ce ne sont que des près-bois. On y accède par d'assez mauvais sentiers dont quelques tronçons seulement sont à peu près parallèles au fleuve. Un seul chemin accessible aux chars de montagne met en communication les deux rives. C'est le chemin de Vanzy, rive droite, au village d'Éloise, rive gauche, par Grésin. Ce chemin traverse le *Rhône* par un petit pont de bois jeté sur un singulier étranglement. Le fleuve est creusé là un double lit, des deux côtés et au-dessous d'un gros rocher de molasse en forme de pyramide renversée. Le plus large de ces deux bras, celui de gauche, a 5 ou 6 mètres de largeur, et celui de droite en a 3 ou 4. La profondeur est considérable et le courant de surface très peu sensible. A quelques centaines de mètres au-dessous, il y a un fort rapide.

« Du pont de *Grésin* à la *Perte*, les rives sont peu accessibles, mais cependant visibles partout, et, avec plus ou moins de difficultés, abordables. A la Perte même, il y a de bons sentiers sur les deux rives. » La **Perte du Rhône** se produit au pont de Lucey; pendant les basses eaux, le fleuve disparaît sur une longueur de 50 à 60 pas. Le pont, en pierre, a une arche de 12 mètres de portée. Les eaux du fleuve sont grises; elles accourent en ligne droite par un étroit canal, avec des bonds et des jets d'écume. A partir d'une chute initiale en *fer à cheval*, à 250 mètres en amont du pont, c'est comme une cascade horizontale. La *chute en fer à cheval* est produite par une digue oblique au courant. Elle ne barre pas entièrement le lit du *Rhône*. Entre son saillant et la rive gauche du fleuve, on a laissé au courant un libre passage d'une trentaine de mètres. En tout temps le *Rhône* forme par ce pertuis un rapide impétueux, mais sans atteindre le niveau du barrage. En été seulement, pendant les grandes eaux, il passe par-dessus en lames plus ou moins épaisses,



Cl. C. B.

LA PERTE DU RHÔNE, EN AMONT DE BELLEGARDE.

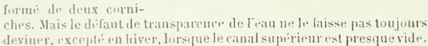
et y forme une chute oblique au courant principal, mais de hauteur verticale.

Au-dessous du bassin tumultueux, d'une longueur de près de 100 mètres, où ces courants se rencontrent en formant des vagues énormes, les eaux s'engouffrent dans un canal rocheux d'une dizaine de mètres de large et qui va, se rétrécissant encore, jusqu'au pont de Lucey. Leur vitesse est d'abord effrayante, puis il semble qu'elle diminue avec la largeur du couloir. Presque toute la masse passe en siphon dans un lit inférieur, sous un plafond de rochers, rompu vers son milieu et comme formé de deux corni-



Cl. C. B.

LE FORT DE L'ÉCLUSE.



ches. Mais le défaut de transparence de l'eau ne le laisse pas toujours deviner, excepté en hiver, lorsque le canal supérieur est presque vide.

« Le Rhône, au pont de Lucey, n'a pas grande apparence, mais il ne se perd pas : on le voit. C'est en *été* tout ce qu'on y constate et l'on en rapporte une déception. Il faudrait être prévenu que ce qu'il y a de remarquable, c'est précisément ce rapetissement et cette espèce d'évanouissement du fleuve. En amont du barrage c'est un courant superbe, 500 mètres cubes par seconde en eaux moyennes d'été. Cette masse s'écroule dans un gouffre avec un bruit et des bonds formidables, puis, sans cause apparente, le tumulte décroît et s'apaise. C'était un fleuve puissant, ce n'est plus qu'un étroit et rapide canal, puis un torrent sans grande importance. Ce qu'on en voit couler sous le pont de Lucey ne dépasse pas 50 mètres cubes par seconde, le dixième du courant d'amont. Pendant ce trajet de 300 mètres, tout s'est rétréci, non pas seulement le fleuve, mais ses rives, sa vallée même. Le pont de Lucey a des dimensions mesquines, comme pour un médiocre torrent de montagne. La vallée est étroite et sans grandeur, un simple ravin. La gorge voisine de la Valserine est plus imposante et la vallée où elle se creuse a une autre ampleur. Elle est large et bien dessinée, on la sent ancienne. C'est évidemment la vallée maîtresse, et le Rhône y débouche comme d'un ravin affluent.

« Il faut voir le fleuve *en hiver*. On distingue deux lits superposés : un lit supérieur à parois verticales, de 10 mètres de large et 10 mètres de profondeur, ayant pour fond une plate-forme horizontale rompue au centre et comme formé de deux apports, laissant entre eux un vide sinueux de 2 ou 3 mètres ; au-dessous, un lit inférieur que l'on devine, mais qu'on ne voit pas et où tout le fleuve passe en basses eaux. Par les étiages moyens d'hiver, l'eau vient effleurer les corniches et quelques jets d'écume jaillissent par leur intervalle. Par les plus basses eaux, on distingue le fleuve, à quelque distance au-dessous, mais alors son courant paraît faible. Ce double canal en tiroirs étagés, dont l'aspect n'a pas dû changer beaucoup depuis de Saussure, court en ligne droite jusqu'au pont de Lucey. Mais, à mesure qu'il en approche, la largeur du couloir supérieur diminue un peu, puis des rochers tombés des deux parois s'entassent sur les corniches du fond au point d'en mas-quer l'intervalle. Sur une longueur d'une quarantaine de mètres, dont le pont marque à peu près le milieu, on ne voit plus le canal inférieur que par quelques interstices entre les blocs arrondis et polis et qui forment des trous sombres, comme d'étroits orifices de puits. Il y a l'*perte totale* pendant au moins quatre mois de l'année. Au-dessous, une trentaine de mètres en aval du pont, le fleuve reparaît dan une sorte de bassin encaissé et à parois surplombantes, où ses eau remontent en bouillons comme d'une source. De la chute initiale à l renaissance du fleuve, la différence de niveau est, à l'étiage, de 12 13 mètres. » (Gal BOURDON. *Bulletin de la Société de géographie* 1er trimestre 1894, p. 89.)



Cl. C. B.

GORGES DE LA VALSERINE, À BELLEGARDE

En 1871, deux Américains ayant acquis la concession d tiers des eaux du *Rhône*, construisirent une digue de dériva tion en amont de la *perte*. l' tunnel, de 8 à 9 mètres d large sur 6 mètres de hau sous clef de voûte, creusé dan le massif calcaire qui sépar le Rhône de la Valserine, en traîna une partie des eaux d fleuve (60 mètres cubes en viron) dans le lit de la rivière La chute obtenue, étant de à 11 mètres, développait un force de 8000 chevaux. U usine s'éleva sur le promontoire, au pied duquel se réunissent le *Rhône* et la *Valserine* Le site est impressionnan Sous les roches cyclopéenn qui surplombent, le *Rhône* large à peine de 10 mètres presque sans courant, ma d'une profondeur incroyabl reçoit le flot bruyant et rapi de la *Valserine* qui traver en courant contre la rive o posée, qu'elle frappe avec vi lence.

Les turbines de l'usine distribuent aux fabriques de *Bellegarde* l'électricité et la forc motrice : scieries, filature papeteries, minoteries, fabriques de courroies, de carbu de calcium, vivent du *Rhô* *Bellegarde*, clef de la route

-yon à Genève par Culoz, est situé ur la rive gauche de la *Valserine*. La oussée violente de la rivière tor-rentielle précipite le fleuve, du nord u sud : on le dirait son affluent.

Mais là ne se borne pas l'effort du *Rhône*. Pendant 8 kilomètres en-ore, l'encaissement de son lit s'ac-roit, pour diminuer ensuite. A Bel-egarde même, l'altitude absolue des ords supérieurs du défilé est de 40 mètres; à Malpertuis, 450. Le vil-age de Beaumont qui, sur la rive auche, domine le *Rhône* de très rès, est à la cote de 492 mètres, 'est-à-dire à 220 mètres au moins u-dessus du courant. L'escarpement e ve en deux paliers dont le se-ond fuit en pentes; de là, sur les ives, une suite de paysages d'étrange aractère.

Bien qu'il suive docilement, du ord au sud, la base de la longue ête que soulèvent le *Crêt du Nu* et *Gr -Colombier*, entre Bellegarde t Culoz, le *Rhône* ne laisse pas de er er quelques éperons de roches ur sa route : partout se révèle l'ef-ort patient et tenace.

Au pas de *Malpertuis*, ou de la *Planche d'Arlod*, le fleuve se resserre ntre deux rives, éloignées au plus de mètres l'une de l'autre : « Les ro-hers en encorbellement mêlent, sur abîme vert entrevu, des branches d'arbres grandis sur s ruines. Le *Rhône* disparaît presque complètement ans le trou sombre où il est contraint de s'engouffrer; pousse des cris furieux grossis par les échos prison-iers dans les cavités souterraines; la *Planche d'Arlod* hâteau ruiné sur un gros rocher au-dessus du Rhône), u'on levait quand la France était en guerre avec la Sa-oie, a été remplacée par un tablier en fer. Un peu plus as, le château de *Génissiat* suspend ses tours à 200 pieds u-dessus du fleuve. » (Ardouin Dumazet.) Là s'effile le éfilé de *Montour*, frère du Malpertuis. Au-dessus de *Pyrimont*, le château du Parc marque l'origine officielle de la navigation. Un dépôt de gravier, où s'enracinent quelques osiers, témoigne du changement qui s'opère dans l'allure du cours d'eau : sa vitesse n'est plus aussi grande; le courant devient fleuve et porte, d'une rive à l'autre entre Pyrimont et Seyssel, des bateaux chargés d'asphalte, dont les affleurements zèbrent la montagne voisine. Mais c'est plus bas seulement, au delà de *Seyssel* et après le confluent du *Fier*, que les rives s'abaissent et la vallée s'élargit. *Seyssel* peuple les deux rives du *Rhône* en deux communes distinctes : longtemps disputées entre la France et la Savoie, séparées par une frontière que marquait la pile jetée au milieu du fleuve, réunies en 1794 au département de l'Ain, séparées encore en 1815, l'annexion de la Savoie les a ralliées une dernière fois à la France. Mais l'une, sur la rive droite, appartient au département de l'Ain; l'autre, sur la rive gauche, à celui de la Haute-Savoie.

Au carrefour de *Culoz*, la voie ferrée de Lyon à Genève croise la ligne internationale Paris-Turin par le tunnel du mont Fréjus (mont Cenis) : ici le *Rhône* multiplie ses coulées dans la plaine, crée des îles de sable et les disperse, va et vient au milieu des cailloux et des alluvions où bruissent les saules et les peupliers. Cette plaine est un ancien marécage dont il reste les bas-fonds : ici le palus de *Chautagne*, d'où surgit à 86 mètres le coteau de la montagne de Vions, ancien îlot de la cuvette autrefois submergée; là, le *Lavours*, encore mal asséché, voilant la traîtrise de ses nappes endormies, sous un tapis de prairies tremblantes.

Une véritable *mer intérieure* emplit autrefois le couloir de montagnes



Cl. C. B.

GORGES DU FIER.



Cl. C. B.

PASSERELLE D'ARLOD.

Cl. C. B.

LE RHÔNE A PIERRE-CHATEL.



Phot. de M. Brun.

LAC D'ANNECY : LE CHATEAU DE DUINGT, VU DE TALLOIRES.

ouvert de Seyssel à Grenoble, par la dépression du lac du Bourget et la trouée du Graisivaudan; les deux grands glaciers du Rhône et de l'Isère y unissaient leurs sérac. Lorsqu'ils se retirèrent, un lac tortueux reçut leurs eaux de fusion par les déversoirs du Rhône, de l'Isère, de la Romanche et du Drac. La trouée du *Rhône* à travers le Jura ayant changé son orientation, de son côté l'Isère fraya sa route à travers les débris glaciaires du Graisivaudan. Entre les deux, le lac du *Bourget* demeura, pauvre reste de l'ancien fjord intérieur. Le *canal de Savières* (2 kilom. 1/2) écoule les eaux du lac dans le *Rhône*, à Chanaz.

Alors le fleuve ouvre sa voie entre les vignobles savoisiens et les vergers des pentes bugeysiennes. Du pont d'*Yenne*, l'antique Epaona des Romains, au pont de la *Balme*, il entaille, sur 3 kilomètres, l'éperon projeté par le Jura, du nord au sud, entre la montagne de Parves (629 mètres) et le mont Tournier (884 mètres). Au-dessus des hautes parois rougeâtres, tranchées au vif des rochers de Chemilieu, le fort de **Pierre-Châtel** érige ses bastions et ses épaisses murailles. On l'a déclassé; des soldats y remplacent les moines, dans le cloître d'une Chartreuse du XIVe siècle, que des remparts enveloppaient. Cet appareil guerrier, dans un site farouche, n'est plus qu'un décor. Le fort des *Bancs*, plus récent, domine à 540 mètres d'altitude celui de Pierre-Châtel; un escalier dans le roc vif descend de là-haut jusqu'à une batterie basse qui garde le passage du fleuve, au pont de la Balme.

A l'issue du défilé, le *Rhône* prend le large : des îles boisées, des masses calcaires détachées, donnent à son cours un aspect varié, jusqu'au confluent du *Guiers*, accouru du massif de la Grande-Chartreuse. Comme à la rencontre de la Valserine, le *Rhône* [illegible] l'effort du torrent, à angle aigu, glisse dans un [illegible] la *Vézéronce* et la *Save*. Deux [illegible] encore [illegible] et *Save du Rhône*, et le fleuve se promène, du château de Vertrieu au bloc oolithique de l'île *Crémieu*, recueille au passage la *Bourbre* et l'*Ain*, [illegible] dans la plaine de [illegible] la Valbonne. C'est alors, [illegible] les talus morainiques des Balmes Viennoises jusqu'en vue de la *Côtière*, qui appuie le plateau lagunaire des *Dombes*, une dispersion des eaux, entre des grèves sablonneuses, des îles multipliées au point d'étendre le domaine fluvial sur près de 3 kilomètres de large, en face de *Miribel*. Et le fleuve joyeusement se perd et se retrouve dans le dédale des îles, les unes arides, les autres transformées en prairies ou en champs cultivés, quelques-unes envahies par d'épais maquis où le gibier pullule, à l'abri des saules et des peupliers : étrange région, paradis du chasseur et enfer du batelier, si l'on n'avait laborieusement conduit une bonne partie des eaux entre les digues d'un étroit chenal, dit « canal de Miribel ». Le syndicat lyonnais des « forces du Rhône » emprunte au fleuve son énergie par une prise d'eau amorcée au pied des Balmes Viennoises.

Avant de toucher Lyon, le *Rhône* assemble ses eaux, franchit une dizaine de ponts et atteint la Saône un peu plus bas qu'autrefois, un ingénieur du XVIIIe siècle, Perrache, ayant reculé le confluent des deux grands cours d'eau, pour y créer le quartier qui porte son nom.

Affluents de gauche (1), de la frontière suisse à Lyon.

1° Les *Usses*, déversoir du plateau des Bornes et du versant oriental du Salève, passent entre cette montagne et celle d'Allonzier (gorge du pont de La Caille); elles reçoivent les *Petites-Usses* à gauche, à droite le *Fornant* qui coupe le chaînon Vuache-Musiège au défilé de *Malpaz* : le donjon carré (XIVe siècle) du château de Sallenove domine le confluent des Usses et des Petites-Usses.

2° Le **Fier**, né du mont Charvin, après avoir tranché profondément sa route au travers des arêtes calcaires transversales du défilé de *Dingy*, recueille, dans la plaine d'Annecy, le *Thiou*, émissaire du lac, et s'abîme dans la profonde entaille des gorges de *Lovagny*. Par le pont des Liasses, où se voient de belles marmites de Géants, l'on accède aux *Abîmes* à travers le délicieux bois du Poète; une galerie de 256 mètres s'accroche à 28 mètres au-dessus du torrent, le long d'une fissure étroite, dont la largeur ne dépasse pas 10 mètres. L'extraordinaire chaos d'une *Mer de rochers* attend les voyageurs à la sortie des défilés : une sorte d'écueil, énorme bloc de conglomérat, nommé la *Roche aux Fées*, surgit du courant. A peu de distance s'élève le château féodal restauré de Montrottier (XIVe-XVIe siècles).



Phot. de M. Th[illegible]

[illegible] CONFLUENT DU FIER ET DU NOM.

(1) Les affluents de droite, émissaires jurassiques, seront traités avec le Jura.



LAC D'ANNECY : ABBAYE DE TALLOIRES.

Échappé au défilé de Lovagny, le *Fier* s'insinue entre de hautes falaises de molasse jusqu'à la cluse pittoresque de 4 kilomètres qu'il découpe dans la chaine de la Chambotte. A droite lui viennent : le *Nom*, issu du col des Aravis; la *Fillière*, qui ravine le Parmelan; à gauche : le *Chéran*, collecteur principal des Bauges, qui file de la combe de Bellevaux par un fossé profond, d'où il s'échappe au *pont de l'Abime*, et gagne le *Fier* dans la grande et fertile vallée de Rumilly. Le *Thiou* déverse le trop-plein du lac d'Annecy, où se perd, à l'autre extrémité, l'*Eau-Morte* venue du col de Thamié, par la plaine basse de Faverges.

Le lac d'Annecy, résidu, comme celui du *Bourget*, de l'ancien glacier du Rhône, est resté, ainsi que lui, tributaire du fleuve. Long de 14 kilomètres, large de 3 kilomètres 1/2, le lac couvre d'une nappe liquide, épaisse de 64 mètres, une plaine sous-lacustre qui s'enfonce à 80 mètres de profondeur au gouffre du Boubioz, émissaire d'une source chaude. Le promontoire abrupt du *Roc de Chère* (643 mètres), projeté entre Talloires et Menthon, étreint la nappe lacustre et distingue le Grand du Petit lac. Rien de charmant comme les bords de cette mer en miniature.



Phot. de M. Brun.

PORT D'ANNECY.

M. A. Theuriet l'a délicieusement décrite :

« L'eau est d'un vert lustré et tendre. Des frissons tantôt argentés et tantôt mordorés la moirent à la moindre brise. Le soleil luit partout. A droite, il baigne l'énorme croupe allongée du Semnoz d'une blonde couleur; à gauche, dans la verdure, il fait pétiller des pointes de clochers de village, des murs blancs et les toits de vendangeoirs disséminés dans les vignes. Vers le fond du lac, cinq plans de montagnes s'échelonnent et s'enchevêtrent, noyés de brumes transparentes qui veloutent les contours, arrondissent les arêtes, puis s'envolent en fumées blanches et vont former comme un chapeau de nuées autour des cimes les plus hautes. La lumière attendrie du matin harmonise toutes ces lignes et fond dans une tonalité sans cesse changeante le vert phosphorescent des vignes, l'or des blés, la verdure épaisse des noyers trapus et le velours presque noir des sapins. Une brise légère traverse la nappe céruléenne du lac, y fait des risées couleur d'aigue-marine et apporte jusque sur le bateau l'odeur des vignobles qui commencent à fleurir. »



CHATEAU DE MONTROTTIER, A LOVAGNY.

Voici, au pied du Veyrier, la Tour, où mourut Eugène Suë; *Menthon*, où Taine voulut être inhumé, sur l'horizon du lac qu'il aimait : son tombeau, une petite chapelle très simple, creusée dans le rocher, est sur la face nord du Roc de Chère. Au bord du lac, un établissement de bains, héritier lointain d'anciens thermes romains, utilise les eaux sulfureuses sulfhydriquées alcalines d'une source qui a été retrouvée en 1865. Au-dessus du nid verdoyant où s'éparpillent les maisons du village, le château de *Menthon* (XIIIe au XVIe siècle) couronne une colline détachée sur le front des Dents de Lanfon. Là naquit, au Xe siècle, *saint Bernard de Menthon*,

fondateur des hospices du Grand et du Petit-Saint-Bernard. *Talloires*, patrie de Berthollet, commande l'entrée du petit lac, en face de la presqu'île de *Duingt*.

Un village lacustre s'appuyait à l'îlot du Roselet, submergé entre Talloires et la pointe boisée de *Duingt*. Cette rive conduit dans le val ombreux d'Entrevernes, au château de *Dérée*, qu'habita saint François



Phot. de M. Brun.

LAC DU BOURGET.



Phot. de M. Brun.

GORGES DU SIERROZ.

de Sales. Le bout du lac affleure à la plaine marécageuse d'où monte, en vedette, près de l'*Eau-Morte*, la tour du Vivier (XIIe siècle).

Du côté d'*Annecy*, au déclin du jour, le reflet du ciel orange répand sur l'eau très calme une éblouissante coulée d'or à chatoiements vermeils. Barrant cette nappe incandescente, la presqu'île de *Duingt* y découpe avec vigueur son château et ses f[illegible] ; puis l'eau, se décolorant insensiblement, pr[illegible] verte toujours plus tendre jusqu'au Bout du lac, où elle se fond dans les vapeurs gris bleu qui fument à la base des montagnes, tandis que les [illegible] les plus élevées, encore effleurées par le [illegible], [illegible] lavées d'une suave couleur mauve.

Il faut visiter, [illegible] d'attraction du lac, le *Crêt du Maure* (Observatoire), le *Crêt de [illegible]* (1 704 mètres), point culminant du *Semnoz*, d'où la vue [illegible] de Savoie, des glaciers du Dauphiné [illegible] ; [illegible] *du Fier* et le castel de Montrottier ; *T*[illegible] Sales ; la *Tournette* (2 357 mètres) et son [illegible] que l'on escalade par des échelles [illegible], le *Parmelan* (1 855 mètres), ses *lapiaz* analogues [illegible] Plate,

dont les roches calcaires ont été profondément dissoutes et crevassées par l'action dissolvante des eaux atmosphériques.

Le **Parmelan** n'est pas une montagne quelconque. Haut de 1855 mètres à son point culminant, il soulève, au-dessus des bois feuillus, des sapins, des talus gazonnés, un quadrilatère de roches crénelées, flanqué aux angles de tours arrondies, d'une prodigieuse hardiesse : ses douves profondes sont rayées, à 1300 mètres en contre-bas, par les filets du Fier, du Mélèze et de la Fillière. Vue de la plaine d'Annecy, la montagne paraît inexpugnable. C'est un entassement titanesque de roches pelées, arides, démantelées, semblables aux flots pétrifiés d'une mer en furie. « Çà et là pointent, comme des mâts de vaisseaux engloutis, des squelettes de pins dépouillés de leurs feuilles et de leur écorce blanchis par les années ou frappés par la foudre. » (C. DUNANT.) A quelle cause sont dus les *lapiaz* du Parmelan? La déforestation d'abord qui, en livrant la roche aux ardeurs du soleil, à l'éclatement du gel, à la morsure du vent, à l'acidité des précipitations atmosphériques, a commencé le démantèlement de la montagne. Au surplus, géologues et physiciens s'escriment en explications plus ou moins plausibles.



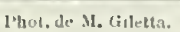
Phot. de M. Brun.

GORGES DU SIERROZ.

Cette Arabie Pétrée qu'est la mer des *lapiaz* offre tour à tour au regard l'affligeant spectacle de l'aridité et de la ruine : partout des crevasses traîtresses, des arêtes tranchantes, des puits sans fond où les neiges d'hiver se moulent en épaisses croûtes de glace. Il n'est pas jusqu'aux roches décharnées qui, reluisant aux rayons du

soleil, ne donnent l'illusion des champs de nevés et des séracs de la Mer de glace. Dans ce sol bouleversé, les pluies les plus fortes disparaissent comme par enchantement : pas d'eau : les pâtres qui fréquentent, avec leurs chèvres et leurs vaches, parmi les îlots de verdure semés comme des oasis dans cette désolation, n'ont pour abreuver leurs bêtes et étancher leur soif que la neige




Phot. de M. Giletta.

LE LAC DU BOURGET ET L'ABBAYE DE HAUTECOMBE.

congelée dans les fonds à l'abri du soleil : on la fait fondre, et l'eau, recueillie dans des troncs de sapins creusés, paraît un nectar. Une sorte de mirage se produit par l'échauffement des grandes vagues de rocher; la réverbération du soleil d'août sur ces dalles miroitantes est intense; le vent souffle là-haut comme l'haleine d'un four à chaux. Alors fondent les réserves de l'hiver et partout où, entre les replis arides ou au fond des cirques, se trouve un peu de détritus végétal, une floraison s'épanouit : la campanule, les crucifères jaunes, la centaurée bleue se montrent dans les fentes de rocher ou piquent un tendre gazon de leurs vives couleurs; des gentianes, des orchis odoriférants [illegible] le sol de quelques [illegible] abritées, tandis que les rhododendrons suspendent leur guirlande carminée au couronnement, comme un vélum de pourpre sur l'arène d'un amphithéâtre. Dans les parois du roc s'ouvrent parfois des cavernes mystérieuses comme celle du Haut-Aviernoz : une tranchée de 30 mètres sur 10 mètre sous roche, d'une vingtaine de mètres; des pins en rongent les bords. Le sentier suspendu aux parois presque verticales de la tranchée aboutit à un parvis de glace. Un grand arc triomphal ouvre la porte; des colonnettes de glace, dont quelques-unes gisent écroulées sur le sol, ont l'air de soutenir la voûte de cette crypte dont la crête reçoit à ciel ouvert l'illumination du soleil. Si l'aride désert du *Parmelan* recèle d'étranges merveilles, elles sont par malheur d'un accès peu facile.


Phot. de M. Giletta

BORDS DU LAC DU BOURGET.

Les Bauges. — Entre les dépressions des lacs d'Annecy et du Bourget, d'Albertville sur l'Arly à Chambéry, sur le front de la vallée de l'Isère, en amont du Graisivaudan, le relief des *Bauges*, une petite Savoie dans la grande, élève ses abrupts remparts que rompent seulement quelques couloirs d'accès : passages de Leschaux, de Cusy, du Frêne et de Tamié. De belles routes s'insinuent à travers des défilés pittoresques faciles à défendre : ce serait, en cas d'invasion, la position stratégique la plus importante de la Savoie, car elle commande Albertville, Montmélian, le débouché du Petit-Saint-Bernard, par l'Isère, et celui du Mont-Cenis, par l'Arc, Chambéry, Aix, Annecy, Ugines et les approches du Rhône, de Culoz à Genève. Cette citadelle naturelle, approvisionnée de tout ce qui est nécessaire à l'entretien d'une armée, pourrait tenir indéfiniment. Les *Bauges*, en effet, bien que dominant d'assez haut les régions plantureuses qui les entourent, sont riches en bois et en pâturages : des hêtres, des pins couvrent les sommets; dans les vallons croissent des noyers énormes, d'où l'on tire une excellente huile; enfin l'industrie pastorale excelle dans la fabrication du beurre et du fromage. Tout n'est pas uniforme dans cet entassement de roches jurassiques et crétacées. L'altitude moyenne étant proche de 1000 mètres, le point le plus élevé, la *Dent du Pécloz*, atteint 2260 mètres; le plus bas est au pont de Bauges, issue du pays par la vallée du *Chéran* sur la riante plaine de Rumilly et le cours du Fier. *Le Châtelard* étaye ses maisons sur un promontoire escarpé qu'enveloppe le *Chéran* : c'est le cœur du pays; on rayonne de là sur la forêt et sur l'ancienne abbaye de *Bellevaux*, les grottes du Pré-Rouge et des Bauges, le site pittoresque du pont de l'Abîme. Tandis que la partie orientale du plateau forme barrage au-dessus de l'Isère (*Hautes-Bauges*), la partie nord-occidentale s'épanouit par

l'eventail du *Chéran*, entre les saillants de la Dent du Nivolet, au-dessus de Chambery, du *Revard* sur Aix-les-Bains, et, d'autre part, l'arête du *Semnoz*, pointée sur Annecy. Le Semnoz, *Righi de la Savoie*, depuis longtemps fréquenté des touristes, possède un Observatoire point culminant : le cret de Châtillon, 1704 metres ; l'ascension du Nivolet (1553 mètres) est le complément classique d'une visite à Chambery. On jugeait inaccessible l'abrupte arete du *Revard*, qui se dresse fièrement au-dessus d'Aix-les-Bains : un funiculaire, qui le prend à revers, par les collines étagées de Mouxy et Pugny, en rend aujourd'hui l'ascension facile.

Le **lac du Bourget,** long de 18 kilomètres, large au plus de 3 kilomètres, avec une superficie de 4462 hectares, est, après le Léman, le plus grand et le plus profond de nos lacs. Sa rive orientale, doucement inclinée, contraste avec les contreforts opposés de la *Dent du Chat*, que le flot creuse jusqu'à une profondeur de 80, 100 et même 145 metres. Le promontoire de *Grésine*, probablement d'origine morainique, et le delta du *Sierroz*, qui separe le grand et le petit port d'Aix-les-Bains, dessinent deux bassins dans la nappe lacustre. Lamartine aimait le *Bourget* : il en a reçu d'émouvantes inspirations; il écrivit à Châtillon une partie de *Jocelyn* et ses *Méditations*.



Phot. de M. Brun.

GORGES DU SIERROZ.

Hautecombe, vu du large, semble un nid de verdure flottant sur les eaux. Depuis Amédée III, les princes de la Maison de Savoie y reposent. Dès le XIIe siècle, des religieux de Citeaux fondaient sur cette presqu'île un monastère. La Révolution de 1793 établit une faïencerie dans les bâtiments claustraux; mais, en 1825, Charles-Félix de Savoie racheta l'abbaye et ses dépendances et fit restaurer le Panthéon de ses ancêtres. L'église, de style ogival fleuri, est à trois nefs avec transept; la façade principale, les chapelles, les murs, la voûte même disparaissent sous une surcharge d'ornements peu en harmonie avec la destination de l'édifice. Quelques belles œuvres : la *Reine Marie Christine secourant les pauvres*, la statue de Charles-Félix, reposent de la monotonie des tombeaux. Au sommet de la tour qui commande le lac, un fanal servait de phare aux mariniers.

Aix-les-Bains est la reine du *Bourget;* une belle avenue franchit la distance de 3 kilomètres qui l'en sépare. Abritée des vents froids par le *Revard*, dans le cadre d'une vallée luxuriante où la vigne, grâce au climat, s'épanouit sur les pentes au milieu de cultures variées. Ai (8934 habitants), déjà fréquenté des Romains pour l'aménité de so séjour et l'efficacité de ses eaux, retrouvé, depuis Henri IV, Victor Amédée III de Savoie et surtou son annexion à la France, une fa veur qui l'égale aux stations thermales les plus fréquentées. Pou monuments : des hôtels le long de larges avenues, des villa disséminées dans la verdure, deux casinos, la villa des Fleurs et l Cercle de la ville, encadrés de gazons bien peignés et de massi fleuris. Combien parm leurs hôtes de passage s'a tardent aux souvenirs d passé : poteries romaine inscriptions, objets lacus tres retirés du lac et réun au Musée? Les courses Marlioz, les fêtes du Casin les petits chevaux, le tir au pigeons, le Golf-Club, lawn-tennis, les courses canots et d'automobiles a caparent toute la vie. A n'a gardé des Romains qu'u arc imposant : Lucius Pom peius Campanus l'édifia IIIe siècle (ouverture, 3m,6 hauteur, 9m,16; largeu 6m,71). Les Thermes mains remonteraient IIe siècle. L'édifice constru par Victor-Amédée III, à fin du XVIIIe siècle, a transformé. Deux sourc thermales fournissent 4 m lions de litres par jour l'Établissement; leur te pérature varie de 44° à 47 les sels de fer, de magnés d'alumine et l'hydrogè sulfuré, qu'elles renferme en quantité à peu près éga exercent une action sal taire sur le rhumatisme et goutte articulaire chroniq On traite également, à A les engorgements du foie des viscères abdominaux



Phot. de M. Brun

LE LAC DU BOURGET ET LE CHATEAU DE CHATILLON.

Phot. de M. J. Giletta.

PONT DE L'ABIME, AUX ENVIRONS D'AIX-LES-BAINS.

Phot. de M. Giletta.

ARC ROMAIN, A AIX-LES-BAINS.

Le *Tier* est le déversoir du **lac d'Aiguebelette;** c'est par là qu'il s'épanche dans le Guiers. Le lac atteint sa plus grande profondeur (71 mètres) en face de Saint-Alban-de-Montbel; sa superficie est de 5 kilomètres carrés. On y pèche la carpe commune, le carpeau, la truite saumonée, e véron avec le barbeau, le chevesne. Le lac du *Bourget* est plus poissonneux encore ; il nourrit vingt-sept espèces, parmi lesquelles : le chabot de rivière, la perche, le chevesne, le goujon, la tanche, la truite de Genève, l'ombre-chevalier, le lavaret, la lotte de rivière, l'anguille noire.

Le **Guiers** est formé par la réunion de deux torrents : le *Guiers-Vif* et le *Guiers-Mort* aussi vif que l'autre, qui prennent naissance au cœur du massif de la Grande-Chartreuse. Le *Guiers-Vif*, issu au revers du Grand-Som, sous le plateau de l'Alpette, entaille profondément le massif, de *Saint-Pierre-d'Entremont* au village de La Grotte; son cours, sinueux et rapide, se développe au milieu des sapins embués de rosée. Son émule le *Guiers-Mort* ouvre, par de grandioses défilés, le chemin de Saint-Laurent-du-Pont à la Grande-Chartreuse. Les deux *Guiers,* unis sous la ville des *Échelles,* franchissent l'anticlinal du mont Tournier, par les gorges de Chailley, passent au Pont-de-Beauvoisin et se jettent, en aval de Saint-Genix, dans le *Rhône.* — *Cours :* 45 à 48 kilomètres, par le Guiers-Mort.

Les **Échelles** furent une station romaine, le *Labisco* de la grande route militaire de Milan à Vienne, sur le *Rhône.* Un seuil de rochers abrupts sépare la vallée du *Guiers-Vif* de celle de l'*Isère* qui conduit à Chambéry : les Romains l'entamèrent au ciseau, et l'on voit encore, aux parois de la route actuelle, les entailles qu'ils avaient pratiquées dans le roc. Et comme cette gorge, lit naturel d'un torrent, se trouvait, à certaines époques de l'année, envahie par les eaux, un mur fut élevé, pour protéger le passage en détournant les eaux par le ravin du Grand-Goulet. Mais la voie romaine, à la lèvre du défilé qu'elle s'était accommodé, tombait à pic au-dessus de la plaine, en sorte qu'il fallut pratiquer dans les falaises rocheuses une sorte d'escalier, une *échelle*, d'où les fardeaux descendaient péniblement à dos d'homme jusqu'en bas.

En 1667, le duc Charles-Emmanuel II, pour faciliter les relations commerciales entre la France et la Savoie, dont le poste des *Échelles* était frontière, fit réparer et élargir à grands frais l'ancienne voie romaine, devenue un simple passage muletier. Par là se trouvèrent assurées les communications de Vienne à Chambéry. Mais on dut, pour insinuer une route dans ces défilés, faire sauter à la mine 13 000 mètres cubes de rochers et bâtir 6 000 mètres cubes de maçonnerie, en construisant un mur de soutènement qui arc-boute la route contre la falaise et l'incline peu à peu vers la plaine. L'ancienne fissure de dégagement de la voie romaine sert à présent de fossé pour l'écoulement des eaux, sans préjudice du Grand-Goulet par où fondent en torrents les précipitations sauvages de la montagne. Un monument commémoratif, adossé à l'une des parois de la route, rapporte à l'initiative et à la persévérance de Charles-Emmanuel II l'hon-

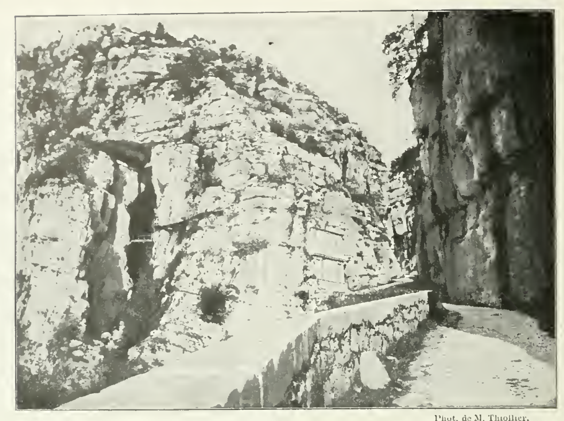


Phot. de M. Brun.

AIX : ESCALIER DE L'HÔTEL DE VILLE.

neur de ce grand et difficile travail.

Depuis les légions romaines, bien des armées ont gravi ou descendu le défilé des *Échelles*. Napoléon Ier, trouvant trop pénible encore pour les lourds chargements l'inclinaison de la route de Charles-Emmanuel, fit ouvrir, à travers le rocher surplombant la plaine, un beau tunnel, long de 308 mètres, large de 8, d'où la route, conduite par une pente douce en lacets (4 kilomètres), atteint la localité des *Échelles*. Le tunnel, commencé en 1804, peu après abandonné, puis repris en 1812, fut percé en 1813; le 13 août de cette année, les mineurs qui travaillaient à l'encontre les uns des autres se rejoignirent; mais la route ne fut terminée que plus tard et inaugurée en 1820 par le gouvernement sarde. Voitures et automobiles passent par le tunnel; les vrais touristes suivent la première portion de l'ancienne route.



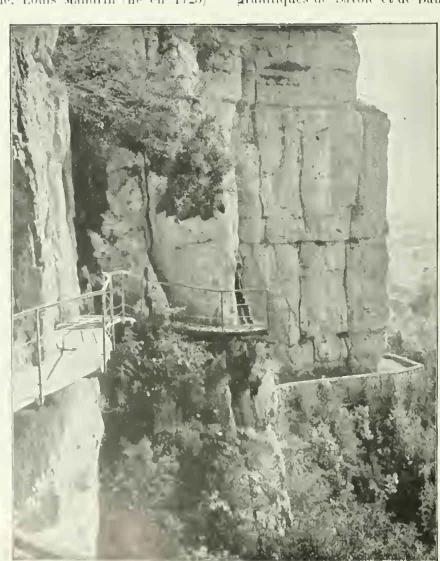
Phot. de M. Thollier.

PASSAGE DES ÉCHELLES.

Plusieurs cavernes s'ouvrent dans la masse rocheuse. Par les soins de la Société des grottes, les parties les plus intéressantes sont devenues accessibles. Dans la fissure du *Grand-Goulet*, une galerie en fer s'accroche au flanc de l'escarpement. La mémoire du fameux contrebandier, *Mandrin*, hante ces sombres souterrains : il en avait fait un repaire inaccessible. Louis Mandrin (né en 1725) recrutait des partisans parmi les déserteurs, qu'il payait : ennemi-né des fermiers généraux et de la *gabelle*, il faisait le coup de feu contre leurs agents, attaquait même des villes, tenait tête aux troupes envoyées régulièrement contre lui, mais respectait les biens des particuliers, ce qui lui valut une grande popularité et la complicité des paysans qu'il protégeait. On vous montrera, dans la gorge du Grand-Goulet, le siège de *Mandrin*, sa cuisine, etc.

La petite ville des *Échelles* commandait l'issue des défilés. Cette situation, sur la grande route des Gaules en Italie, lui valut une grande importance militaire et commerciale jusqu'à nos jours. De nombreux vestiges romains y ont été trouvés. Au moyen âge, le château avec le territoire des *Échelles* furent l'apanage de la princesse *Béatrix de Savoie* qui épousa en décembre 1220, Raymond Bérenger, comte de Provence. Sa réputation de beauté et d'esprit lui faisait une cour brillante : c'était, au dire de Mathieu Paris, « la plus belle, sage et prudente princesse de son temps; poétesse elle-même, elle fut chantée par les poètes ». L'aînée de ses filles, *Marguerite de Provence*, épousa le roi de France Louis IX, en 1234; *Éléonore*, sa cadette, fut mariée à Henri III, roi d'Angleterre; *Béatrix*, la dernière, épousa (1245) Charles d'Anjou, frère de saint Louis, et lui apporta en dot la Provence : par là, Charles d'Anjou fut roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem. L'une des petites-filles de Béatrix de Savoie, *Béatrix de Sicile*, en épousant un Paléologue, devenait impératrice de Constantinople. *Béatrix de Savoie* mourut en 126[illegible] au château des *Échelles;* on lui érigea dans sa chapelle, un splendide mausolée de marbre. Pour le château, canonné et pris en mars 1591 par Lesdiguières, repris l'année suivante (août) par le duc de Nemours et Amédée de Savoie, à la suite d'une nouvelle canonnade désastreuse, incendié, croulant, fut complètement abandonné. Des défrichements et des déblais pratiqués en 1857 dans les ruines, ont amené l'heureuse découverte du tombeau de la princesse Béatrix.

Le **massif de la Grande-Chartreuse** compose avec la suite des hauts reliefs ajustés bout à bout, *Bornes* et *Bauges* au nord, *Vercors* et *Devoluy* au sud, cette enceinte extérieure de contreforts qui, sous le nom de **Préalpes calcaires**, bastionne à l'ouest sur la plaine entre la coupure du *Rhône* et celle de la *Durance*, nos grandes Alpes granitiques de Savoie et de Dauphiné. L'Isère arrête brusquement au sud l'expansion du massif de la *Chartreuse :* il se prolonge vers le nord jusqu'en vue du Bourget, sur l'horizon du *Jura* soulevé en bordure sur la rive droite du Rhône. Il y a entre les deux chaînes une évidente parenté de rôle et de nature, celle de la *Chartreuse* étant uniquement construite de roches jurassiques et crétacées. Même analogie dans la disposition du relief en *chaînons* juxtaposés d'où surgissent les sommets, avec cette différence que le *Jura* en général moins bien défendu offre sur ses hauts plateaux des aspects plus rudes, un climat plus âpre que la *Grande-Chartreuse* où se retrouve mieux, à l'abri d'un épais manteau forestier, la beauté première des montagnes de moyenne altitude.

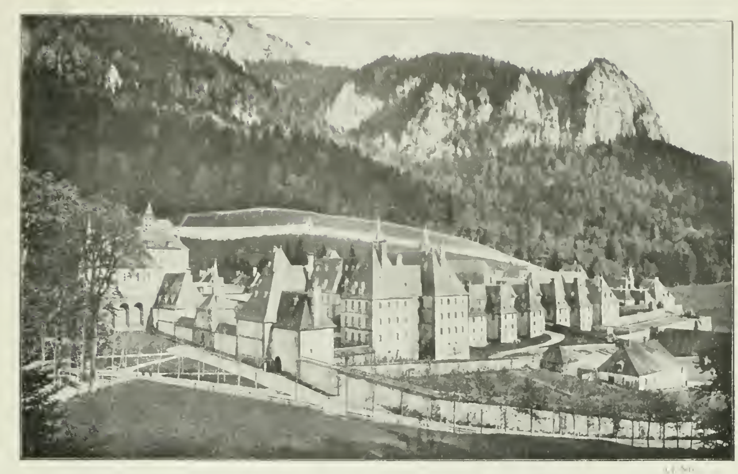


Cl. C. B.

GROTTE DES ÉCHELLES.

De nombreux *blocs erratiques* (col du Frêne, etc.) prouvent que, durant la période quaternaire, les glaces qui emplissaient la dépression du *Graisivaudan* dont l'Isère est le déversoir, pénétrèrent dans l'intérieur du *massif* de la *Grande-Chartreuse* et s'épanchèrent par les profondes échancrures du *Guiers-Vif* et du *Guiers Mort*. Le massif se distingue en quatre chaînes parallèles orientées du nord-est au sud-ouest : 1° la **chaîne** d

Granier et de la *Dent de Crolles* qui, soutenue par les assises des coteaux de Bellecombe, soulève à l'est, au regard du massif de Belledonne, un rempart continu où culminent le mont *Granier* (1938 mètres), le sommet de l'*Alpette* (1841 mètres); au revers du col de Saulce, le *Petit-Som* ou *Dent de Crolles* (2066 mètres; au delà du col des *Ayes*, le *Roc de l'Aiguille* (1787 mètres), enfin la crête du *mont Eynard* ou du *Saint-Eynard* (1359 mètres), dont le fort commande les approches de Grenoble; la **chaîne de Chamechaude,** avec le *signal* de ce nom (2087 mètres), point culminant du massif; la montagne du *Sappey* (1259 mètres), sommet d'un triangle rocheux que creuse profondément le sillon de la Vence; enfin le mont *Rachais*, dont les premiers escarpements portent les forts Rabot et de la Bastille, juchés à pic au-dessus de l'Isère et des quais de Grenoble; la **chaîne du Grand-Som,** séparée de la précédente par le col de *Porte* (1352 mètres) et de celle du Granier par le col du *Frêne* (1164 mètres) et le col du Cucheron (1080 mètres), chaîne amorcée au-dessus de la plaine de Chambéry par le mont de *Joigny* (1578 mètres) et qui monte, au delà de l'échancrure de la *Cochette* (1148 mètres), avec la montagne de *Corbel* (1461 mètres), les crêtes des *Esparres* (1661-1812 mètres), jusqu'au *Grand-Som* (2033 mètres), la troisième cime du massif, belvédère de la Grande-Chartreuse, au delà duquel s'estompent, au sud, le *Charmant-Som* (1779 mètres) et l'arête isolée du *Casque de Néron* (1305 mètres), dont les escarpements tombent au sud-ouest sur la coupure de l'Isère; 4° la **chaîne de la Grande-Sure,** séparée de la chaîne du Grand-Som par plusieurs dépressions, entre lesquelles le vallon où s'élève le monastère de la Grande-Chartreuse: ce chaînon amorcé au mont *Othéran* (1667 mètres) monte au *signal de la Cochette* (1623 mètres), s'ouvre au passage du Guiers-Vif, soulève la crête de l'*Aliénard* (1565 mètres) que coupe le Guiers-Mort et culmine à la *Grande-Sure* (1924 mètres), pour finir sur la rive droite de l'Isère par la longue crête des *Rochers de Chalves* (1776 mètres). Cette chaîne forme, sur la commune de Saint-Laurent-du-Pont et des Échelles, le rempart occidental de tout le massif, abstraction faite d'une petite crête d'avant-garde, celle du Raz ou du Ratz.



VUE GÉNÉRALE DE LA GRANDE-CHARTREUSE.

Deux *routes* pénètrent à l'intérieur, du côté de l'ouest, par la cluse du Guiers-Mort et celle du Guiers-Vif. Une troisième traverse le massif, du sud au nord, entre Grenoble et Chambéry. A l'attrait d'une nature saine, vigoureuse et merveilleusement belle, le *massif* de la *Chartreuse* joint l'intérêt des paysages variés dont il est comme le belvédère: d'un côté les grandes Alpes delphino-savoisiennes aux glaciers étincelants; de l'autre, la région plantureuse et douce des lacs du Bourget et d'Annecy. C'est encore un centre de cohésion de la vie végétale, un trait d'union entre les *Préalpes calcaires*, qui relie, par la visible continuité de la vie, ces tronçons de montagne aujourd'hui séparés.

La **Grande-Chartreuse.** — Dans l'enveloppe du *Guiers*, dont les deux bras recourbés puisent aux sources fraîches des



Phot. de M. Arize

EN HIVER : LE GUIERS-MORT, PRÈS DU GRAND-LOGIS.



Phot. de M. Brun.

LE GUIERS, EN ÉTÉ.

contreforts orientaux. Le *Grand-Som* (2033 mètres) abrite du nord une clairière verte et retirée où s'élèvent les bâtiments de la *Grande-Chartreuse*, aux toits aigus dardés contre la neige. Le site, à la fois grand et sévère, se développe à la lisière des grands bois qui montent au nord vers le col de la Ruchère ; à l'ouest, un contrefort boisé de l'Aliénard complète l'investissement de l'agreste désert. On y pénètre par la cluse étroite et sinueuse d'un petit torrent à la source duquel s'abreuvait *saint Bruno*, lorsqu'il s'ensevelit avec ses compagnons dans cette solitude.

Venu de Cologne, où il naquit vers 1035, il était, à Reims, directeur des Écoles dont il avait été d'abord élève : on le voulut pour archevêque; il s'enfuit à Paris pour échapper à cet honneur, et résolut de consacrer sa vie à la prière, dans le désert que saint Hugues, évêque de Grenoble, lui indiqua, au milieu des Alpes du *Dauphiné*. Près d'une source, à la lisière d'une forêt profonde, *Bruno* et ses compagnons bâtirent quelques huttes rustiques, avec un oratoire, sur un rocher. Bientôt une église s'élevait, aujourd'hui *Notre-Dame de Casalibus*, dont le nom (*casa*, cabane) rappelle le modeste campement qui fut l'origine du monastère. Appelé à Rome par Urbain II, dont il enflamma le zèle pour la prédication de la première croisade, *saint Bruno* mourut le 6 octobre 1101, sans avoir eu la consolation, qu'il rêvait, de revoir la *Chartreuse*. Une avalanche de rochers ayant écrasé le premier couvent, élevé par saint Hugues, les religieux transférèrent leur résidence à l'endroit où s'élève la *Grande-Chartreuse* d'aujourd'hui. Les bâtiments actuels furent édifiés en 1676, après un incendie allumé par les soldats du baron des Adrets. Une première fois (1793), les moines



Phot. de M. Artige

GRANDE-CHARTREUSE : CHEMIN DE SAINT-BRUNO, EN HIVER.

durent quitter leur couvent que l'État s'adjugea. La Restauration rendit à la *Grande-Chartreuse* ses hôtes (1816), en leur laissant l'usage des pâturages enclos dans le Désert, ainsi que le bois qui leur était nécessaire.

Les *Chartreux*, rentrés chez eux en locataires, demandèrent à la fabrication d'une liqueur les ressources nécessaires à leur subsistance. Des plantes alpines aromatiques, l[a] mélisse, la lavande, de[s] fleurs cueillies dans les pâ[-]turages ou les anfractu[o]sités des rochers voisins, des bourgeons de sap[in] entrèrent dans la compo[-]sition de cet élixir gén[é]reux que débita d'abord l[e] pharmacien du couven[t]. Il fallut, pour répondre [à] la faveur du public, éte[n]dre la fabrication, la d[é]placer, pour ne pas tro[u]bler le recueillement d[es] solitaires : de vastes bât[i]ments, édifiés pour c[et] objet à *Fourvoirie*, ain[si] que des usines remplaç[ant] un haut fourneau co[n]struit par les Chartre[ux] au milieu du XVIe si[ècle] sont à présent aux ma[ins] d'un liquidateur charg[é de] l'exploitation de ces bien[s]. Les *Chartreux* employai[ent] la majeure partie de leu[rs] profits en œuvres de bi[en]faisance : hôpitaux, asil[es], ateliers, voies de communication témoignent de leur industrie[use] charité. La loi de 1901, renouvelant l'exception de 1793, a prive[...] pays des *Chartreux*; le Père général réside maintenant à Pigne[...] (que la France posséda jadis), dans l'Italie du Nord; la lique[ur] fabriquée par les Pères Chartreux se fait d'autre part en Espagne, à Tarragone.

L'architecture des bâtiments de la *Grande-Chartreuse* est d'une simplicité voulue, comme la vie des hôtes qu'ils abritaient : l'ensemble entouré de murailles, sorte d'enceinte sacrée, couvre une superficie de 5 hectares; des campaniles en bois font cortège au clocher de l'horloge qui monte à 30 mètres de haut. Une chapelle ouverte hors du couvent, le logement des employés, celui



LE RÉFECTOIRE [illegible]



Cl. C. E.

GALERIE DU GRAND CLOITRE.

es hôtes qui étaient reçus atuitement, accompa- ent l'entrée large et assive. Une paix profonde gnait à l'intérieur, mais ne paix vivante que trou- lait seul le tintement de la he appelant les reli- ux à la prière. De cette e se dégageait une nétrante poésie; une s'y révélait : il n'y a s rien que le vide; le reste, les hôtes sont s. Le *grand cloître*, où ssaient d'un pas à peine ptible les Chartreux s se rendant à ma- s, ne s'éveille plus qu'au e des touristes, sous la duite d'un guide pa- te glapissant des bana- s mal apprises. Dans la du *Chapitre général*, qui d'illustres hôtes, vingt- x tableaux représen- at, le long des murs, la de saint Bruno, d'après re de Lesueur au mu- du Louvre; ils n'y sont s. Les portraits des gé- aux de l'Ordre, depuis sa lation, noble et impres- nante lignée s'il en fut, accompagné les Char- x en exil. La salle des n'a plus ni plans ni efs; de la *Bibliothèque* constituée patiemment, s la dispersion des s anciens manuscrits la Révolution, les der- rs volumes sont partis; *le*, où les Chartreux saient le meilleur de leur vie, heures et demie du matin, à eures, à 10 heures, à 11 heu , à midi et quart, à 2 heures is quarts, à 6 heures, à heures trois quarts, jusqu'à ures du matin, pour le chant offices, l'église est muette ame le reste. Ceux qui les ont s se rappellent les grandes bres blanches inclinées dans cinquante-deux stalles du eur, à la lueur incertaine des ternes éclairant les gros an onaires pour le chant des ces : par intervalles, la lu- ne, déjà faible, se voilait, ibrait dans les ténèbres; des graves montaient, sonores ibrantes : ce spectacle était u, impressionnant.

e *réfectoire* est désert : les rtreux n'y venaient guère; sait combien leur règle est re. Chaque religieux a son s communiquant avec le re : un promenoir, un petit in, un atelier avec tour et ir pour se donner quelque rcice, au premier, où l'on de par un étroit escalier, réduit pouvant servir au re- , le cabinet de travail, com- nant une table, une chaise,



Cl. C. B.

SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT.



Cl. C. B.

ROUTE DE SAINT-PANCRASSE.

quelques livres ; la chambre à coucher avec lit, paillasse, couverture, deux draps de laine, un petit oratoire dans le mur; telle est la *cellule* d'un Chartreux. Avant 11 heures le matin, à 5 heures l'après-midi, chacun reçoit son repas par un guichet. C'est le régime du prisonnier volontaire. Jamais le *Chartreux* ne parle, même au réfectoire, où le règlement ne l'appelle que le dimanche et à certains jours de fête. Il porte un costume archaïque, tout de laine blanche, vêtements de dessous, tunique et capuchon; ses aliments sont simples : pain, légumes, lait, fromage, œufs (jamais de viande) ; les ustensiles dont il se sert, d'un modèle primitif : cuiller, fourchette, assiette, le tout en bois grossier, avec un pot d'étain à deux anses, qui tient lieu de verre. On ne quitte la cellule que pour aller à l'église, et une fois par semaine en promenade : le silence est de rigueur toujours, en dehors de cette promenade et du *colloque* autorisé pour le dimanche et certaines fêtes, à moins que le Supérieur ne donne une permission spéciale. C'est partout la paix profonde, le silence, le recueillement en harmonie avec celui de la nature. Mais la *Chartreuse* sans les *Chartreux* n'est plus qu'un corps sans âme, une morne solitude sans grand intérêt. Des religieux qui l'animaient, il ne reste que les morts : ils reposent dans l'enclos abandonné du cimetière, gardiens du sol pour leurs frères exilés, témoins d'une grande chose tombée, sous l'égide de la croix, symbole d'immortelle espérance.

Le massif de la Grande-Chartreuse ne dépassant guère, sauf quelques pics clairsemés, l'altitude de la végétation arborescente, un manteau de forêts presque continu enveloppe la montagne (forêts de *Malissart*, de *Génieu*, de *Currière*, de *Porte*, de la *Grande-Chartreuse*). Partout les bois, la grande futaie aux arbres plusieurs fois centenaires. Grâce aux *Chartreux*, la sylve dont ils surent envelopper leur retraite demeure incomparable. C'est la forêt sacrée, mystérieuse, aux arbres sains, robustes, vénérables : les ormes, les bouleaux, les frênes, les pins s'élancent à l'envi des cimes, dans une oasis de fraîcheur où ruissellent les sources cristallines et murmurent les cascatelles.



Phot. de M. Victoire.

CONFLUENT DU RHÔNE ET DE LA SAÔNE, EN AVAL DE LYON.

Que l'on vienne des Echelles ou de Saint-Laurent-du-Pont, la route de la Chartreuse est admirable. De *Saint-Laurent*, sur la rive gauche du Guiers-Mort (église originale, magnifique hôpital dû à la générosité des Chartreux), la route atteint Fourvoirie, pénètre entre les sapins drus et serrés dans la cluse ou *Entrée du Désert* où les Chartreux taillèrent dans le roc vif une route en encorbellement. A 42 mètres au-dessus du torrent, le *pont Saint-Bruno* jette son arche audacieuse dans un site d'un pittoresque accompli; et les pins montent toujours avec les aiguilles calcaires (rocher de l'Œillette). On passe un tunnel, puis un autre, un couloir; en bas, le torrent qui chante; en haut, sur le transparent des sapins, découpé dans le ciel, les arêtes dentelées de la Cochette, la crête du Grand-Som, puis un défilé, un ruisselet sur des pierrailles. Voici *Courrerie*, autrefois résidence exclusive du Père procureur de la Chartreuse, chargé de pourvoir aux besoins de la communauté, depuis, hôpital pour les religieux convalescents; un tapis de vives prairies dans un amphithéâtre de forêts : la Grande-Chartreuse est là.

LE RHÔNE DE LYON AU DELTA

Libre des entraves que le Jura jetait sur sa route, le *Rhône* prend son essor vers le sud. A droite, les hauts remparts des Cévennes granitiques dirigent sa course; à gauche, ondulent les collines et moutonnent les monts, contreforts des grandes Alpes. Mais, du côté de l'ouest, la montagne se penche de plus près sur la vallée, plonge même parfois dans le flot, et, lorsque se rencontre un saillant de la rive opposée, contracte le fleuve en un courant rapide et sonore, jusqu'à la prochaine clairière d'une vallée latérale, où il s'étale, muse entre des iles vertes, qu'il submerge à la première crue, ou des bancs de graviers, qu'il s'amuse à disjoindre et à reconstruire. De plaine en étroit, le *Rhône* file en droite ligne, comme la flèche vers son but, les courbes légères qu'il décrit n'étant qu'une exception sans valeur dans l'ample et majestueux développement de sa vallée.

Par cette coulée lumineuse, tous les peuples ont passé; ce fut l'une des grandes routes du monde : chaque rocher, chaque vallée a son histoire; les pierres parlent et éveillent mille souvenirs : ici revit le Grec dans les légères créations de son génie; là, le Romain, par l'orgueilleuse ostentation de force. Les donjons suspendus à quelques murs tremblants sur vide évoquent des siècles de désordre et de violence, les passio sans frein, les héroïques équipées; partout la légende et l'histoi l'idylle et le drame éveillent un monde de rêveries.

Bien avant le Rhin, son frère des Alpes, le *Rhône* était vivant; glacier d'où il jaillit sous un arc de cristal, le lac bleu où il s'épu les gorges sauvages, les défilés pittoresques, les campagnes pl tureuses, les côtes illuminées de son cours héroïque en ferai l'une des merveilles du monde, si on le connaissait mieux.

De *Lyon* à la *Durance*, au-dessous d'Avignon, trois seuils entrav le cours du *Rhône:* le premier sous le saillant du mont *Pilat*, coude de Vienne; le second et le troisième, sous la pousse double éperon détaché du Mézenc et du Coiron. *Tournon* et *T* commandent le second étranglement; le troisième se poursuit dessous de Châteauneuf-Viviers, par le défilé de *Donzère*. Dans l' tervalle de cette double porte du fleuve, la rive gauche se dévelo en deux larges plaines adossées aux falaises du *Vercors:* ce autrefois une sorte de domaine fermé, fief d'importance par la fe lité du terrain et la facilité de la défense, le *Valentinois*. Au n de Tournon s'étendait, jusqu'au saillant du Pilat, le *Viennois*, te toire de l'ancienne « île de Gaule », comme on appelait, au temps Polybe et d'Annibal, la région peuplée et riche que dessine le dou coude opposé du Rhône et de l'Isère, appuyée de l'est sur le ma de la Grande-Chartreuse. Au sud du Valentinois et de ses étroits, montagnes s'écartent: à l'ouest, les Cévennes; à l'est, les rem alpestres que domine le Ventoux : c'est la plaine d'*Orange* et d'*Avign* la *Provence*, domaine bien distinct encore, puisqu'il est une créat du fleuve, à la pl de l'ancien golfe m dont la vague pous dans l'embrasure monts.

Première étape. — aval du bec effilé Perrache, « le *Rhôn* la Saône roulent dant quelque te dans le même lit, que leurs eaux se fondent. Le mélang fait peu à peu, et vitesses si différe des deux cours d tendent à s'égalir. Les eaux paresse de la *Saône* sont duellement attirées comme absorbées son fougueux vo Le *Rhône* ainsi d blé perd un peu de allure torrentie Il est désormais na gable. » LENTHÉRIC



CL. ND.

TEMPLE D'AUGUSTE ET DE LIVIE, A VIENNE.



Cl. ND.

VIENNE : TOUR DE PHILIPPE DE VALOIS ET ANCIEN FORT DE LA BATIE.

Sous la haute silhouette du *Pilat*, qui barre l'horizon de l'ouest, *Givors* transparait dans l'atmosphère embrumée par ses innombrables usines. Là débouche le *Gier* (44 kilomètres) : cette vallée, que la nature avait faite riante, n'est plus qu'un couloir industriel, enlaidi par les déjections du labeur humain. Forges, fonderies, aciéries, hauts fourneaux, verreries se succèdent le long d'un petit canal de 20 kilomètres environ, où traînent les lourdes gabarres pleines de minerais, de houille et de produits manufacturés.

Au détour du Pilat, tout d'un coup **Vienne** se découvre. Cette ville (24710 habitants) fut, avant Lyon, avant Paris, alors simple station de pêcheurs, la métropole du puissant État des *Allobroges* et, après que ce peuple fut assujetti, une capitale de province romaine. Alliée fidèle de Rome, *Vienne* en reçut plus d'un bienfait : outre les immunités attachées au titre de « colonie romaine », des palais, des temples, un forum, des routes. Un lien direct la rattachait à la capitale de l'empire : c'était, en effet, du Tibre au Rhône, le point terminus de la grande voie qui, par Milan, la vallée d'Aoste, le Petit-Saint-Bernard, Chambéry, les Échelles, traversait de part en part la masse des Alpes.

Tous les malheurs sont venus fondre sur *Vienne* et sur ses monuments : après la dévastation des Barbares, celles de la guerre civile. Les édifices religieux : *Saint-Maurice*, l'un des plus beaux du Midi à l'époque ogivale, furent incendiés, mis à sac, comme tant d'autres dans la vallée du Rhône, les vitraux brisés, les cloches fondues, le trésor pillé ou détruit par les bandes fanatiques de des Adrets.

Déjà Martial vantait les produits du vignoble viennois. *Côte-Rôtie* étage ses vignes aux versants ensoleillés du Pilat, d'*Ampuis* à *Condrieu*. La rive droite offre le spectacle d'une grande fertilité : l'orange des abricots, le carmin des cerises, le vermillon des plates-bandes de fraises, la neige des pêchers et des pruniers en fleurs, avivent un parterre de primeurs, de petits pois, de haricots verts. C'est, tout le long du fleuve, un verger d'une merveilleuse opulence.



Phot. de M. P. Peyronnet.

CHATEAUBOURG-SUR-RHÔNE.



Cl. C. B.

TOURNON, SUR LE RHÔNE.

Plus loin, au pied des escarpements du *Pilat*, dressé de toute sa hauteur au-dessus du *Rhône*, défilent les hameaux, les villages, où se recrutaient autrefois les meilleurs bateliers du fleuve. Avant qu'une déforestation acharnée n'eût dépouillé les Cévennes et les Alpes, le débit des affluents du *Rhône* et celui du fleuve lui-même, plus abondant, moins précipité, livrait à la navigation, ou du moins au flottage, des cours d'eau, aujourd'hui impraticables. L'*Ouvèze* et l'*Ardèche* avaient leurs corporations de bateliers; la Curie de Nîmes faisait honneur de vingt-cinq places, au premier rang des gradins de son amphithéâtre, au Collège « splendidissime » des bateliers du *Rhône*. Lorsque, en dehors des voies romaines, les cours d'eau, « ces chemins qui marchent », constituaient le seul moyen de transport pour les voyageurs et le commerce, le

rôle de batelier fut de premier ordre. La dénudation du terrain et, par suite, le caractère torrentiel des cours d'eau portèrent un coup fatal à son industrie. La navigation à vapeur et les chemins de fer surtout l'ont rendue plus précaire encore. Les bateliers se recrutent au pied du Pilat, dans le *Riaume*, abréviation de Royaume, mot par lequel on désignait, aux XIe et XIIe siècles, la rive droite sou-



Phot. de M. Victoire

LE RHÔNE A ROCHEMAURE.

mise aux rois de France, par opposition à la rive dauphinoise et provençale sur laquelle pesait, au moyen âge, la suzeraineté du Saint-Empire romain germanique. Dans le langage imagé des bateliers, cette distinction persiste : *pique à l'Empi*, c'est barre à gauche (en descendant le courant); *pique au Riau*, barre à droite. Ils étaient, ces « vieux loups » du *Rhône*, d'une hardiesse et d'une sûreté incroyables pour franchir les rapides et échapper aux remous sournois.

Au dessous de *Condrieu*, la vallée du *Rhône* se développe harmonieuse parmi les saulaies, les grands rideaux de peupliers que le Pilat couronne de forêts. *Serrières*, le château du *Péage-de-Roussillon*, *Saint-Rambert-d'Albon* défilent sur le fleuve. *Andance* (rive droite) regarde *Andancette* (rive gauche) et le donjon carré de Saint-Romain, reste d'une importante forteresse d'où sont sortis les *dauphins du Viennois*. La *Cance*, rivière d'Annonay, débouche en aval d'Andance et au-dessus de Saint-Vallier, où conflue la *Galaure*. Le château de *Saint-Vallier*, ancien domaine des comtes de Valentinois les tours et les remparts de *Serves*, face au donjon d'*Arras*, fièrement campé sur l'autre rive, gardaient ici le passage du fleuve au commencement des défilés, d'un côté pour le roi de France, de l'autre pour les dauphins du Viennois. A droite encore, les ruines pittoresques du château d'*Yzerand*, Saint-Jean-de-Muzols, en face les célèbres coteaux de l'Ermitage. **Tournon** et *Tain* complètent l'investissement des deux rives : Tournon (4720 habitants), avec ses tours, son rocher crénelé de remparts. Deux ponts suspendus enjambent d'une rive à l'autre au-dessus du *Rhône* qui commence à s'émouvoir et à gronder, puis à s'élancer, plus impétueux que jamais, dans la série de défilés et de rapides qui vont le conduire au delà de Donzère, jusqu'à Pont-Saint-Esprit.

Deuxième étape. — Des hobereaux, embusqués dans un repaire, la *Roche de Glun*, qu'ils avaient greffé à une île rocheuse, guettaient le fleuve et détroussaient les passants. Comme saint Louis allait s'embarquer à Aiguesmortes, il châtia leurs méfaits, culbuta la forteresse, « pour ce que, dit Joinville, Rogiers, li sires du chastel, estoit criez de desrober pelerins et marcheans ».

Deux plaines ouvrent la rive gauche du Rhône sur l'horizon des Alpes : celles de *Valence* et de *Montélimar*, entre le *plateau de Chambaran*, au nord, le *mont de la Lance*, au sud, double avant-garde projetée sur le front du Vercors (mont d'Ambel : 1703 mètres) et du Dévoluy (Rochecourbe, 1525 mètres), adossés à la grande chaîne. Entre les deux clairières voisines, le relief de la forêt de *Saou* (1592 mètres) s'interpose. Il s'en faut que le territoire de *Valence*, où l'*Isère* et la *Drôme* tracent leur sillon vers le *Rhône*, présente une aire de développement uniforme. Au contraire, la plaine de Montélimar, circonvenue par la forêt de Saou et l'échine de la Lance, dans le bassin du Roubion et du Jabron réunis, étend du Rhône à Puy-Saint-Martin un sol presque uni, durant 24 kilomètres.

A cette double éclaircie, les Cévennes opposent, sur la rive droite, des escarpements qui plongent; de Tournon à Bourg-Saint-Andéol, les reliefs se hérissent. En vue de Valence, deux donjons ébréchés, les *Cornes de Crussol*, planent sur la vallée, au sommet d'un village fortifié dont les débris roulent au versant qui regarde le Rhône; au delà de *Saint-Péray* (vins renommés), la tour Maudite d'*Yons*. Puis ce sont les vieilles maisons de *Charmes*, à l'assaut d'un manoir démantelé; la *Voulte* (la Volte), son beffroi, sa vieille église, ses maisons, le château qui fut domaine des Soubise et des Ventadour, groupés dans un retrait de la masse granitique dominatrice du fleuve. Désormais le *Rhône* creuse sa route dans la roche crétacée, moins dure que le granite. Il recueille, à gauche, la *Drôme*, torrent des Alpes calcaires; à droite, l'*Ouvèze* cévenol, sous les terrasses et les jardins du *Pouzin*, où fument des fonderies. Le fleuve, toujours vif, mais avec moins de turbulence, se promène entre les haies de peupliers, dans une vallée largement ouverte.

Presque aussitôt son humeur le reprend; la poussée du *Coiron* volcanique accélère son allure : un appareil guerrier s'attache à la rive. Voici *Cruas*, son abbaye, l'église, une merveille romano-byzantine; le donjon, le bourg, autrefois défendu par une triple enceinte flanquée de tours carrées; **Rochemaure**, site archaïque, ville de basalte, aux rues en échelle, bordées de logis surplombants,



Phot. de M. Victoire.

TOUEUR SUR LE RHÔNE, EN VUE DE BOURG-SAINT-ANDÉOL.

dont l'enceinte fortifiée se suspend à l'impérieuse silhouette du donjon, planté à 200 mètres de haut sur un noir dyke basaltique. *Teil*, la blanche, à côté de Rochemaure, la noire, s'embrume des vapeurs et de la poussière de ses usines à chaux hydraulique. *Teil* regarde Montélimar : et la rive droite se redresse encore. **Viviers** commandait ici le passage du fleuve vers le Mézenc et le Massif Central, par la coulée de l'Ardèche; pendant des siècles, entourée de solides murailles, la cité épiscopale entretint une petite armée, battit monnaie, tint tête au roi de France. Son pont suspendu relie la ville à Châteauneuf, clef du couloir ou *Robinet de Donzère*, dans lequel le *Rhône* s'engouffre, entre des falaises rougeâtres percées de nombreuses grottes. Ce passage tourmenté, l'effroi des mariniers, se défendait de lui-même : le vieux fort de *Donzère* en gardait la sortie. *Bourg-Saint-Andéol* en occupait l'approche.

Dans l'écartement des montagnes, au pied des Cévennes, à la racine des Alpes, le *Rhône* prend le large, découpe des grèves fauves, des archipels d'îlots, qu'il submerge ou déplace, au gré de sa fantaisie. Au dévalé de l'*Ardèche*, le fleuve se divise, en glissant sous les arches du *Pont-Saint-Esprit*. Un « étroit » encore, au-dessous du *Lez*, cueilli en passant : les gigantesques citadelles de *Mondragon* et de *Mornas* gardaient cette dernière issue. Voici la plaine, *Orange*, à quelque distance du fleuve; au loin, Châteauneuf, *Avignon*, le fameux rocher des *Doms*, les remparts, le palais des papes, formidable entassement du moyen âge féodal et religieux, qui se détache sur le ciel clair, tandis qu'à l'orient le *Ventoux* surgit brusquement comme une acropole projetée, des Alpes, sur la rive où venait autrefois battre la Méditerranée.

Le *Pont Saint-Esprit* fut un ouvrage extraordinaire pour le temps

où il fut construit; une sorte de vénération l'entoure : il a de fait résisté sans faillir à tous les déchaînements du *Rhône*. On ne connaît pas l'architecte : c'est un chef-d'œuvre anonyme; du moins, la marque des maîtres ouvriers qui s'employèrent à sa construction subsiste sur les blocs qui le composent, évocation d'un temps déjà bien loin de nous. Les grands ordres monastiques qui couvrirent l'Europe de tant d'institutions utiles : lieux de retraite, bibliothèques, hôtelleries ouvertes à tous, écoles de métiers et de travail agricole, trouvèrent dans les *Frères pontifes* faiseurs de ponts des auxiliaires précieux. Se dévouer au service des pauvres et des malades, assister les voyageurs, pourvoir à leur sécurité, les conduire, leur faciliter les mauvais pas, c'était faire « œuvre pie ». De cette pensée naquit l'institution des *Frères pontifes*.



Phot. de M. Victoire.

PONT SAINT-ESPRIT, SUR LE RHÔNE.

Le passage des rivières, en effet, présentait plus d'un risque, souvent moins de la part des eaux torrentielles que des riverains toujours en éveil contre les passants. Les sires de Cavaillon, de l'Isle et de Noves avaient fait bien mauvaise réputation à certain passage de la *Durance* : on l'appelait pour cela le *Maupas*. Un pieux personnage nommé *Sibert*, ayant élevé tout près un oratoire à la Vierge, réunit quelques compagnons, établit une maison de secours et, avec l'argent recueilli par ses œuvres, construisit un pont de pierre sur la rivière; une sécurité relative s'établit : *Bonpas* remplaça le *Maupas* le mauvais. De nouvelles recrues s'étant enrôlées dans la pieuse confrérie, d'autres ponts furent construits sur la Durance et bientôt dans la vallée du Rhône.

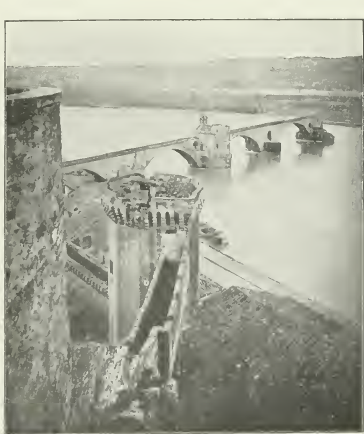
Aux *Frères pontifes* appartiennent les deux ponts de Montélimar, le vieux pont de *Romans*, sur l'Isère; celui de Saint-Nicolas de *Campagnac*, sur le Gardon, dans une gorge sauvage, entre Nîmes et Uzès, et surtout le *Pont Saint-Esprit*. On osa ligoter le *Rhône*, d'une rive à l'autre. Deux alignements de 800 mètres enjambant les bras, les îles et les grèves du fleuve opposent au courant un saillant aigu. A chaque extrémité, deux bastilles crénelées et deux tours centrales défendaient l'ouvrage. Dans l'une d'elles, on érigea un autel en l'honneur de saint Nicolas, patron des mariniers.

Troisième étape. — Le Pont Saint-Esprit ouvre glorieusement la plaine de *Provence;* l'atmosphère, purifiée par le souffle puissant du *mistral*, prend une transparence admirable. C'en est fait du nord : plus de brumes, mais le ciel clair, l'exhilarante lumière; aux pentes, sous la domination du *Ventoux*, l'olivier, ami du soleil, pique ses bouquets d'argent, tandis qu'au sud la terre aplanie et la mer se perdent dans l'azur sans fin. Qui n'a pas essuyé un coup de **mistral** au sommet du *Ventoux* ne peut imaginer sa puissance. Les nuages affolés se déchirent en lambeaux qui sifflent en courant dans l'air avec une rapidité effrayante : les rochers tremblent, les pierres arrachées, les cailloux roulent en mitraille, tourbillonnent, hachent les feuilles, démantèlent les arbres; des détonations sonores grondent dans un mugissement universel. Parfois la tempête dure ou sévit par rafales; mais après le *mistral*, quelle transparence de l'atmosphère, quelle lumière, quel air délicieux!



Phot. de M. Bartesago.

TERRASSE DE L'OBSERVATOIRE DU VENTOUX, EN HIVER.



Mon. hist.

AVIGNON : PONT SAINT-BENEZET.

Le **Ventoux** (montagne du vent) surgit comme un géant, tout d'une pièce, au-dessus de la plaine. Dans les Alpes ou les Pyrénées, enchâssé d'une épaisse gaine de massifs qui conduisent le regard par degrés jusqu'aux sommets couronnés de glaces, le *Ventoux* (1 912 mètres) émergerait à peine; mais son isolement sur une base élevée de quelques mètres seulement au-dessus de la mer le grandit, dégage ses contours, en fait, pour la fierté et l'harmonie des lignes, le rival heureux du Canigou. Une petite chapelle couronne le sommet, depuis le xv[e] siècle : on y vient chaque année en pèlerinage; les lacets de la route qui s'enroulent au flanc de la montagne ne font pas moins de 22 kilomètres. Il pleut abondamment sur le *Ventoux*, mais les pluies, même diluviennes, s'évanouissent comme par enchantement



Phot. de M. Giletta.

LA SORGUE ET LE VIEUX CHATEAU DE PÉTRARQUE.

dans cet immense filtre calcaire. Tout ce qui n'est pas bu par l'évaporation que stimulent la sécheresse de l'air et l'âpreté du vent unies à la vigueur du soleil disparaît dans les entrailles de la montagne et, par mille veines mystérieuses, alimente de claires fontaines jaillissantes, comme ce petit filet qui sourd à peu de distance du sommet (1 912 mètres); la source du *Groseau*, au bas de la montagne, du côté du nord-ouest; la *Fontaine de Vaucluse*.

Entre la Durance, fougueux émissaire des grandes Alpes, et l'Ouvèze, la **Sorgue**, issue du Ventoux, draine les infiltrations du relief de Vaucluse. On disait les *Sorgues*, quand la rivière divaguait à travers les marécages qui noyaient la plaine d'Avignon; mais, depuis que les eaux sauvages ont été disciplinées et le *Rhône* contenu, la terre s'est transformée en l'une des plus riches régions agricoles qui soient. L'*Isle-sur-Sorgue*, avec ses canaux, ses rivièrettes qui meuvent des moulins bavards, ses usines et ses ateliers qui ont remplacé de misérables huttes de pêcheurs, témoigne de cette heureuse transformation. En amont, la *Sorgue* réunit ses eaux, et sa vallée conduit, entre des collines pierreuses, revêtues de vignobles et d'oliveraies, jusqu'au hameau de **Vaucluse.** Un vieux château surplombe au-dessus de la rivière, en haut d'une falaise escarpée. Philippe de Cabassole, cardinal-évêque de Carpentras, y reçut *Pétrarque*, son ami. D'un abîme ouvert sous roche la *Sorgue* impétueuse jaillit en rapides et en cascades : c'est la fin de la vallée, une sorte de bout du monde (*vallis clausa* : val fermé, *Vaucluse*). La fraîcheur des eaux, le tumulte des remous écumants, dont la poussière s'irise, sous le soleil, de lueurs adoucies de l'arc-en-ciel : les poètes, les géographes ont décrit à l'envi cette merveille. *Pétrarque* fut l'hôte assidu, l'admirateur enthousiaste de la *Fontaine de Vaucluse* : il lui confia ses espoirs, ses déceptions, son amour.

On sait la passion malheureuse qu'il nourrit durant toute sa vie pour la belle Laure de Noves. Celle-ci, née en 1308, mariée à un riche bourgeois d'Avignon, âme profondément religieuse et droite, ne fut pas insensible à l'amour persévérant du poète, mais ne se départit jamais de la réserve que lui imposaient ses devoirs d'épouse et de mère. « Elle resta, dit Pétrarque, ferme et inexpugnable. Le peu que je suis, je le suis par elle. Elle m'a séparé de la société du vulgaire, elle a aiguillonné mon génie. » Le nom de *Pétrarque* et de *Laure*, indissolublement liés à la *Fontaine de Vaucluse*, ont fait de cette charmante retraite comme un sanctuaire de la poésie. C'est la fontaine de Castalie, où les disciples d'Apollon puisaient, à Delphes, l'eau d'immortelle jouvence.

Le débit de la *Fontaine de Vaucluse* varie avec la quantité de précipitations reçues par les montagnes poreuses dont elle est l'émissaire. Tantôt elle bondit au pied de la falaise, dressée à 200 mètres sur son front : elle peut atteindre bien que rarement, 120 mètres cubes à la seconde; c'est alors un gave déchaîné sous des flocons d'écume. Le débit ordinaire se réduit à 22 mètres cubes; alors la fontaine, incapable de franchir le rebord de sa conque, se repose, transparente comme le cristal. La cascade ne coule plus, mais d'autres sources alimentent la petite rivière de *Sorgue* et maintiennent son débit à 4 mètres cubes par seconde dans les plus basses eaux, à 8 pour l'étiage moyen, 15 et même 2[illegible] en bonne saison et jusqu'à 150 par crues abondantes.

Au faisceau de drainage que composent la *Sorgue* et la *Nesque* nourries par les monts de Vaucluse, le *Lauzon* et l'*Ouvèze*, qui embrassent le Ventoux; l'*Eygues* et le *Lez*, sur la rive gauche du Rhône l'*Ardèche* et la *Cèze*, sur la droite, ajoutent le tribut inégal de leur eaux torrentielles. Le lit du *Rhône* est encombré de leurs alluvions des îles s'allongent : île du *Colombier*, longue de 5 kilomètres en vue d'Orange (à 6 kilomètres île de la *Piboulette*, petit monde à part avec ses bois, ses champs ses prairies, sur une plate-forme insulaire de 7 kilomètres; l'île d'*Oiselet*, en aval de Roquemaure (5 kilom. 1/2); la *Barthelasse* (1100 hectares), dont la langue sablonneuse se profile, comme la proue d'un grand navire échoué, jusque sous les murs d'Avignon.

Le *Rhône* penche d'instinct vers sa droite. De ce côté, *Villeneuve* fut longtemps l'escale de la batellerie sur le bras droit du fleuve : c'était le plus abondant, le plus régulier, tandis que le bras gauche, refoulé par les atterrissements de la Barthelasse, n'était qu'une « lône » souvent impraticable à la navigation : les tartanes, les radeaux, les barques s'arrimaient au pied de la tour de



Cl. E. B.

FONTAINE DE VAUCLUSE.

Mon. hist.

AVIGNON : LE RHÔNE, LA TERRASSE DES DOMS ET LE CHATEAU DES PAPES.

ailippe le Bel, en vue de la Chartreuse et du fort Saint-André. 'etait là le port de Villeneuve. Mais une digue de 1 800 mètres, udée à la pointe de la Barthelasse, a détourné la plus grande rtie des eaux du *Rhône* dans le bras d'Avignon. Lorsque le *Rhône*, llé par les torrents cévenols et alpestres, étendait ses eaux ter- uses sur la plaine de Provence, laissant, après chaque crue, de randes flaques marécageuses entre les mailles compliquées des anaux vifs et des fossés crou- issants, le *Rocher des Doms* nergeant formait, sur l'im- iense lagune, comme une acro- le naturelle à laquelle s'atta- hèrent les *Cavares* indigènes. n haut, sur la plate-forme, le fuge; en bas, sur la berge, les uttes des premiers bateliers. n'est pas douteux que, six cles avant notre ère, les Phé- iens et les Grecs aient tra- que avec les occupants du ro- er des *Doms;* ils apportaient s produits de leur industrie : s métaux, les étoffes en hange des produits agricoles la vallée. Peu à peu, la nétration pacifique des Hel- nes s'affirma de telle sorte 1 *Avignon* put passer pour tre une colonie de Marseille. est probable qu'au début a ville fut entourée d'une nceinte et qu'elle s'agrandit tour du noyau primitif des *Doms.* C'est contre l'enceinte llo-romaine que vinrent se eurter Clovis, pour en déloger s Burgondes; Charles Martel, ontre les Sarrasins. La dernière nceinte, celle des papes, em- iétait sur le champ d'inonda- ion du fleuve : elle a survécu.

Sur la même rive du *Rhône,* mais plus au nord et un peu à l'écart du fleuve, **Orange** (11087 habitants) a conservé de beaux monuments romains. Un *théâtre* étage ses gradins dans le roc vif d'une colline; les blocs superposés donnent à sa façade l'aspect d'un véritable rempart : la scène s'adosse à un grand mur sans ornement. C'est massif, puissant, d'une brutalité architecturale qui convenait aux spectacles grossiers et sanglants de l'amphithéâtre. Un aqueduc robuste qui captait les eaux de la fontaine du Grosseau, par une canalisation d'environ 30 kilomètres, n'a laissé que des traces à travers la campagne, sans cesse remaniée par la culture. Mais l'*arc de triomphe d'Orange* ne le cède en rien aux grands monuments de ce genre dont Rome s'enorgueillit. Haut de 22 mètres, large de 21 sur 8 de profondeur, il comprend trois arcades dont l'une, celle du milieu, plus haute, était destinée au passage des chars et des cavaliers. D'élégantes colonnes corinthiennes, les bas-reliefs du fronton, les rosaces des voûtes, les guirlandes de fleurs et de fruits enroulées aux arcades, les trophées d'armes, les sculptures à profusion, la force et la somptuosité réunies en font le type achevé de cette fastueuse architecture qui fut chère aux Romains, parce qu'elle témoignait de leur puissance et de leur richesse. La masse entière, mais surtout la face septentrionale, a tenu bon pendant vingt siècles. A la vérité, les détails ont souffert : il n'y a plus d'inscription dédicatoire ; les lettres en bronze doré ont été arrachées.



Cl. ...

ARC DE TRIOMPHE D'ORANGE.



Phot. de M. Giletta.

INTÉRIEUR DU THÉATRE ROMAIN D'ORANGE.

AFFLUENTS DU RHÔNE

L'ISÈRE

Née du glacier de la *Galise*, au cœur des Alpes franco-italiennes, l'**Isère** fraye sa voie par de multiples détours jusqu'au Rhône, qu'elle rejoint au-dessus de Valence. Ses affluents découpent les grands massifs delphino-savoisiens. A droite : l'*Arly*, dévalé d'Albertville, puise pour elle aux premiers contreforts du mont Blanc ; sur la gauche, le *Doron* lui apporte, au coude de Moûtiers, les ruissellements de la Vanoise. Par l'*Arc*, elle draine l'intervalle de la Vanoise aux grandes Rousses; la *Romanche*, émissaire des Rousses et des Écrins, lui apporte, avec le *Vénéon*, les eaux du puissant massif de l'Oisans; enfin, plus enragé que la Romanche elle-même, dont il recueille les eaux, le *Drac* enveloppe cet immense réseau torrentiel d'une douve profonde qu'il s'est creusée au revers des Écrins, sous le ciel du Midi. Ainsi, de la Durance provençale à l'Arve sa voisienne, l'*Isère* pénètre par l'éventail de ses tributaires les replis de nos grands massifs alpestres des Écrins et de la Vanoise, en les rattachant à la citadelle française du mont Blanc.

Pour un si vaste domaine, les débuts de l'*Isère* sont modestes : un ruisselet s'épanche à 2400 mètres d'altitude, dégringole au *Pra-Riond*, gracieux cirque de verdure à 2272 mètres, s'étreint au *Malpasset* ou *Malpasset* (2100 mètres) entre des parois presque perpendiculaires, atteint *Fornet*, son premier village où mûrissent les orges et les seigles, à une altitude de 1936 mètres.

Val d'Isère, dans un bassin complètement investi de monts glacés, prend jour à la fois sur la Vanoise et le Valgrisanche italien, par le col de Galise, et sur Bonneval, dans la haute vallée de l'Arc, par la traverse de l'Iseran. Dans une gorge profonde, vrai couloir d'avalanches où des croix trop fréquentes évoquent de funèbres souvenirs, l'*Isère* atteint le large et pittoresque amphithéâtre de *Tignes*, admirablement situé, au débouché de deux torrents. De Brévières à la *Thuile*, les escarpements enneigés du Thuria ou *mont Pourri* scintillent au-dessus de la vallée. *Sainte-Foy*, de sa terrasse, commande le torrent.

Bourg-Saint-Maurice, débouché du *Petit-Saint-Bernard* sur la vallée de l'*Isère*, possède, bien qu'aussi proche de montagnes réputées pour leur âpreté, des arbres fruitiers dans une aire verdoyante; ses pommiers donnent un excellent cidre, le miel est savoureux, le bétail prospère. En outre, le sol est riche en produits minéraux (eaux chlorurées sodiques d'*Arbonne*).

« Jusqu'à Moûtiers, la *Tarentaise* n'est qu'un berceau de verdure; l'*Isère*, impétueuse ailleurs, y descend d'un cours paisible. Quelques sites pittoresques présentent çà et là d'imposants contrastes. » (*De Moûtiers à Aoste*, par L. BÉRARD. « Ann. du Club Alpin français. »)



Cl. C. B.

TOUR DE PHILIPPE LE BEL, A VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON.

Aime, l'ancien *Axima*, et l'une des principales cités des *Centrons*, offre aux archéologues ses restes de fortifications romaines, des inscriptions, une église romane, prétendu temple de Diane, construite de débris antiques et consacrée à saint Martin (crypte du XIe siècle, peintures murales du XIIe siècle) ; les ruines d'un château fort, etc. A 2 kil. 1/2 d'Aime, l'*Isère* s'est creusé un défilé tourmenté, principalement au *Saut de la Pucelle* et, par delà le hameau de Centron qui rappelle les primitifs de cette vallée, elle force le passage de *Cieix* (*Sieix*, Saix; *saxum*, rocher), étroite fissure large au plus de 11 mètres, sciée dans un beau calcaire de teinte bleuâtre. Trois tunnels, dont l'un pénètre sous une cascade, livrent passage à la route, à travers le rocher : l'ancienne voie gravissait sur de fortes murailles d'appui un promontoire d'où elle domine, à 300 mètres de haut, le cours du torrent. Au voisinage, ruines du château de la *Pérouse* et, en aval, rocher de Saint-Jacquemoz, où depuis saint Jacques, apôtre de la Tarentaise, et premier évêque de Moûtiers, résidèrent saint Marcel et ses successeurs, archevêques suzerains de la ville. Lesdiguières, au XVIe siècle, n'a laissé du château que des ruines.



Cl. C. B.

BEAUFORT-SUR-DORON (SAVOIE).

A **Moûtiers** (2550 habitants) commence la Basse-Tarentaise. Le coude aigu de l'*Isère* circonscrit le terroir de Moûtiers dans un bassin triangulaire où conflue le *Doron*, émissaire des vastes dépôts glacés de la Vanoise. *Salins-les-Bains*, au confluent du torrent de Saint-Martin-de-Belleville, eaux thermales salines chlorurées sodiques. *Brides-les-Bains*, au confluent du torrent des Allues, dans une jolie vallée ... de vergers, de vi... et de bois, eaux thermales sulfatées ...liques, ...ires. *Bozel*, dans sa ... supérieure, et *Pralognan*, jalonnent le cours du torrent de la Vanoise.

Pralognan, dans un ... de prairies alpestres, ... du *Grand* et du *Petit Marchet*, dont les escarpements ...ulent d'immenses ... de glace, ouvre le passage du *col de la Vanoise*, ... le centre du massif, vers *...-d...-Eaux*, dans la région supérieure de l'Arc; ... bien, en remontant vers ... source du Doron, la descente par le col de *Chavière*, ... Modane, tête de ligne ... tunnel ouvert sous le mont Fréjus. *Pralognan* est le centre de ...ement des touristes qui veulent explorer la Vanoise.

De Moûtiers, l'*Isère* se hâte, non sans quelques arrêts, vers le bassin d'Albertville : au *Pas de Briançon*, au défilé du *Pas de la Roche-...*, elle s'irrite et bondit pour s'épanouir bientôt en plusieurs ... dans une ample vallée de plusieurs centaines de mètres, où ... doit protéger les campagnes ...veraines contre les divagations ... son cours.

L'**Arly** (plus de 40 kilomètres) qui conflue dans le bassin d'Albertville, apporte à l'*Isère* ... mètres cubes par seconde à ...dinaire. Ce carrefour est ... importance : là se croisent en ... les routes de la Tarentaise ... Graisivaudan avec celles du bassin d'Annecy par Faverges ...s et la voie de l'*Arly* par ...-Mégève, vers l'Arve, dans ... direction de Chamonix ... Genève. La place forte qui ... ce carrefour sur la ... gauche de l'Arly s'appelait ... son faubourg de la rive ..., érigé en cité par Charles-...t, est proprement *Albert-...*.

... rencontre de l'*Isère* et de ... rive gauche, se fait en aval ... *M...*, dont le château, ma-...uement perché sur un roc ..., érige à pic ses belles ruines ... dessus du creux de la vallée. ...*et* garde le confluent des ...ux rivières. Autrefois épandue ...s cette large vallée, qui est ...me le vestibule du Graisivaudan proprement dit, entre Albertville et le détour de Chambéry, l'*Isère*, maintenant contractée



CL. C. B.

VALLÉE SUPÉRIEURE DE L'ISÈRE : BASSIN DE TIGNES.

entre des digues qui laissent à son cours ordinaire une largeur à peine suffisante, se déchaîne parfois en véritables trombes, lorsque les débâcles de la Vanoise gonflent ses eaux. *Montmélian*, gardien de la route de Chambéry, fut une forteresse de la Savoie contre la France. François Ier l'enleva en 1523, Henri IV en 1600, non sans courir le risque d'être tué; Catinat la prenait à son tour en 1691, après trente-trois jours de tranchée; enfin la place fut détruite au début du XVIIIe siècle. Ce triangle de vallées qu'elle domine fut manifestement un grand lac dont les eaux s'insinuaient par la dépression du Bourget jusqu'au Rhône. Ici l'*Isère* se perdait dans la grande nappe intérieure laissée par le glacier. Depuis le comblement de la vallée du Graisivaudan, l'*Isère* poursuit entre le rebord de la Grande-Chartreuse et le relief d'Allevard-Belledonne. Le massif de la Chartreuse, trop escarpé de ce côté, n'envoie à l'*Isère* que de brefs torrents : des glaciers d'Allevard vient le charmant *Bréda*; de Belledonne et de ses lacs, descendent le *Doménon* et le *Sonnant* qui enveloppe de fraîcheur le parc d'*Uriage* (source saline sulfureuse, source ferrugineuse carbonatée, établissement gallo-romain).

Enfin l'*Isère* touche *Grenoble*, cœur du Dauphiné, nœud rayonnant de communications sur Lyon, Valence, Gap, Briançon, Chambéry. Dans ce bassin, l'*Isère* et le *Drac* se donnent rendez-vous. Avant que le connétable de Lesdiguières n'eût corrigé son cours inférieur, le *Drac* serrait Grenoble entre deux pinces : ramenées en



CL. C. B.

TIGNES. GORGES DE L'ISÈRE.

un seul lit, les eaux du terrible Dragon se versent à présent, d'un trait, à 3 kil. 1/2 en aval de la ville. Cet apport accroît l'*Isère* de deux cinquièmes à peu près. Nombre de ruisseaux viennent encore la rejoindre, sans modifier son aspect. A gauche, le *Furon* débouche des montagnes de Lans par des défilés pittoresques (*cuves de Sassenage*). A droite, la *Vence* dérive de la Grande-Chartreuse ainsi que la *Voire* de *Voreppe*, bourg situé à 1200 mètres de l'Isère, au pied d'un cirque grandiose, ruisselant de cascatelles.

La projection des monts de *Lans*, par le *Bec de l'Échaillon*, à 2 kilomètres seulement des remparts de la Grande-Chartreuse, contraint le lit de l'*Isère* et recourbe une dernière fois son cours : de là jusqu'à *Romans*, en vue du Rhône, il se développe au sud-ouest, dans l'une des plus belles vallées de la France. Les localités s'éloignent de la rivière, au seuil des coteaux : à droite, *Moirans* et sa vieille tour, entre les deux bras de la *Morge*, non loin de *Voiron*, ancien *oppidum* gallo-romain, longtemps disputé entre la Savoie et le Dauphiné, cédé par celui-ci à la France en 1355 (toiles, soieries, papeteries); sur la Fure, *Rives*, au-dessus du confluent de cette rivière et du Réaumont, ville industrieuse, avec des aciéries qui datent du XIIe siècle et des papeteries du XVIe siècle. La *Fure* est l'émissaire du *lac de* **Paladru**, belle nappe liquide attardée entre les deux coudes opposés du Rhône et de l'Isère, dans une vasque de coteaux boisés. Longueur : 5 kil. 1/2; largeur : de 550 à 1000 mètres; profondeur maxima : 35 mètres 90; moyenne : près de 25 mètres; tour : 12 kilomètres; superficie : 390 hectares 100 ares.



Cl. C.B.

PONT DE FLUMET, SUR L'ARLY.

De longs ruisseaux descendent à l'*Isère*, du plateau de *Chambaran*, où sommeillent quelques étangs: la *Cumane*, par Saint-Marcellin (à 3 kilomètres de l'Isère; restes de remparts et d'un château du XIIIe siècle). A 5 kilomètres, ruines pittoresques du château de *Beauvoir*, où résidèrent les Dauphins et que Humbert II se réserva en cédant ses États à la France; à 11 kilomètres, ancienne abbaye de *Saint-Antoine*, fondée en 1070, d'abord hospice, puis chef d'Ordre des religieux Antonins, souvent visitée et enrichie par les souverains, pillée au XVIe siècle par les Calvinistes, enfin vendue par la Révolution comme bien national, après la dispersion des Antonins rattachés aux chevaliers de Malte. A Saint-Gervais (rive gauche), la vallée de l'*Isère* s'étrangle sous la pression des monts calcaires du Royannais, projection du Vercors et, comme lui, de même nature que la Grande-Chartreuse.



Cl. C.B.

CASCADE DU FURON, A SASSENAGE.

Pont-en-Royans s'élève à l'écart de l'Isère, sur la *Bourne*, un peu en amont du confluent de la *Vernaison* avec cette rivière. Un gouffre au fond duquel le torrent roule ses eaux claires sépare les rochers où s'accrochent, sur des étais pittoresques, les vieilles maisons de l'ancienne capitale du Royans. La **Bourne** n'a pas 35 kilomètres de développement : c'est malgré tout l'une de nos rivières les plus abondantes: elle draine un territoire tout fissuré où les eaux accourent de toutes parts en filets souterrains. Le *Bournillon* jaillit d'un cirque où il s'effondre en cascade magnifique : là s'ouvre une grotte mystérieuse où, sous un étranglement de 5 mètres, le torrent bouillonne à grand fracas. La *Vernaison* tributaire de la Bourne, bondit écumante avec un bruit formidable dans les lumineux défilés des *Grands* et *Petits-Goulets* : elle conflue, d'une fente étroite, entre deux hautes parois de rochers presque perpendiculaires. La petite vallée d'*Échevis*, qu'elle creuse au bas de grands escarpements rocheux, se trouve close en aval par les *Petits-Goulets*, en amont par les **Grands-Goulets.** Ceux-ci s'ouvrent au-dessous du hameau des Baraques, au point où la *Vernaison*, après s'être frayé un sillon sur le plateau du Vercors, s'en échappe pour

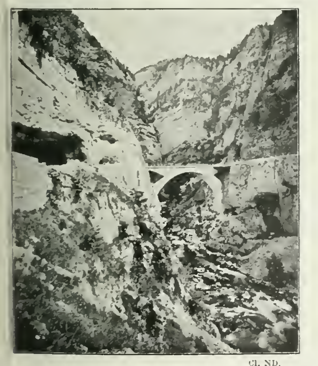


Phot. de M. Rivière.

« DÉLAISSÉS » DE L'ISÈRE, A TULLINS.

Cl. ND.

PONT-EN-ROYANS, SUR LA BOURNE.



Cl. ND.

GORGES DE LA BOURNE : PONT DE LA GOULE-NOIRE.

tomber dans la vallée d'Échevis. La route qui remonte les gorges, à partir de *Pont-en-Royans*, suit la rive droite du torrent : c'est l'une des merveilles du Dauphiné. Peu à peu les immenses gradins, couverts de terre et d'arbustes, qui forment les parois des Goulets deviennent plus abrupts et se rapprochent. C'est alors une succession de galeries, de tunnels, d'encorbellements, par lesquels la route s'accroche aux parois vertigineuses au-dessus de l'abîme, au fond duquel la *Vernaison* dégringole en cascades et roule à grand fracas.

Entre la Vernaison et la *Lyonne*, dont la rive droite porte le chef-lieu de canton de Saint-Jean-en-Royans, la grande forêt de *Lente* offre aux promeneurs l'attrait de ses falaises calcaires trouées de grottes et d'avens (*scialets*), comme les Causses, dans un cadre de belles futaies à essences variées, de clairières et de grands pâturages. La route de *Combe-Laval* conduit aux sources du Chollet, singulier cours d'eau, prolongement probable du *Brudoux* perdu sous terre, puisqu'il jaillit, dans la même direction, d'une fissure étroite, dans un amphithéâtre de magnifiques escarpements. La *Bourne*, sillon commun des eaux du Royannais, présente elle-même dans sa traversée du *Vercors* calcaire des beautés de premier ordre. Au-dessus du pont de la *Goule-Noire*, une fontaine vauclusienne, souvent plus abondante qu'elle, s'y déverse à l'entrée des gorges.

Romans (rive droite de l'Isère), au confluent de la *Savasse*, avait été cédée à la France, par Humbert II, au XIVe siècle; elle l'emportait par son industrie drapière sur Vienne et Valence; la peste, les guerres de religion l'éprouvèrent durement. Une assemblée de notables y prépara l'*Assemblée de Vizille* (21 juillet), préliminaire des États généraux de 1789. La réunion des trois Ordres convoqués par le roi, le 29 août 1788, aboutit à la réunion des *États du Dauphiné* (1er décembre) qui discutèrent, à *Romans*, les cahiers électoraux rédigés par l'évêque de Gap, sur l'initiative de Mounier. L'abbatiale *Saint-Barnard*, beau spécimen de l'architecture du XIe siècle, rappelle que la ville doit son origine à l'abbaye fondée par ce saint archevêque de Vienne, au début du IXe siècle.



Phot. de M. Rivière.

LE LAC DE PALADRU, L'UN DES RÉSERVOIRS NOURRICIERS DE L'ISÈRE.

Bien qu'abondante encore, l'*Isère*, assez peu large, mais profonde rivière, laissant sur sa gauche le canal d'irrigation tiré de la Bourne au profit de la campagne de Valence, atteint enfin le *Rhône* à 5 ou 6 kilomètres au-dessus de cette ville. Pour un cours de 290 kilomètres, l'*Isère* est dite flottable sur 63 kilomètres, à partir d'Aiguebelle, et navigable sur 150 kilomètres, en deux sections, dont la dernière (42 kilomètres), de la Bourne au Rhône, offre un tirant d'eau moyen de $1^{m},50$, à quelques exceptions près.

L'ARC

L'Isère et l'*Arc* puisent aux glaciers des grandes Alpes; leurs sources sont voisines (8 kilomètres à vol d'oiseau) : l'une nait au glacier de la *Galise;* l'autre aux versants des *Levanna*, dont le point culminant (les Trois Becs : 3641 mètres) offre un admirable panorama, du mont Cenis au Petit-Saint-Bernard. L'*Iseran*, qui sépare les deux rivières sœurs, ce fameux Iseran que l'on faisait gigantesque,



Phot. de M. Artige.

LES GORGES DE LA BOURNE, EN HIVER.

bien qu'il dépasse à peine 3240 mètres, s'incline sur un sillon qui réunit les deux vallées, entre Val d'Isère et Bonneval. Pendant 30 ou 40 kilomètres, l'Arc et l'Isère coulent d'abord à l'inverse l'un de l'autre; leur plus grand écartement (48 kilomètres entre Modane et Bourg-Saint-Maurice) mesure l'aire d'où surgit le haut relief de la Vanoise. Enfin les deux rivières se rapprochent, l'Arc décrivant une courbe harmonieuse, et se réunissent en vue de Chamousset, après un cours sensiblement égal (10 ou 15 kilomètres de plus pour l'Arc).

L'**Arc** nait à 2188 mètres d'altitude. **Bonneval** (1798 mètres), son premier village, ramasse dans un coin de la vallée ses maisons basses et grises entourées de pauvres champs. Peu de régions alpestres sont aussi déshéritées; en hiver, les habitants vivent dans les étables souterraines à la chaleur de leurs animaux. Le bois étant rare, le charbon trop cher à transporter, le combustible usuel est l'excrément des bestiaux séché au soleil. Entre le montagnard et la terre avare, la lutte est âpre. Deux saisons sont nécessaires au seigle pour mûrir, parfois même il ne mûrit pas. « La neige couvre le sol pendant six ou sept mois de l'année, interrompant souvent les communications, séquestrant les habitants comme des marmottes dans leurs terriers. » (Cl. Rosard.)

Avec l'été, tout s'éveille, tout fleurit. On délaissait *Bonneval* : depuis que le Club Alpin français a fait construire un chalet-refuge en amont du village, à la lisière d'un bois et non loin du torrent de la *Lenta*, qui amène à l'*Arc* les eaux de l'Iseran, les touristes sont venus. Le bois, les ruisselets qui bouillonnent sous les roues de moulins rustiques, la fraicheur des prés, les environs constellés de plantes alpines aux vives couleurs, les pâturages qui montent au pied même des glaciers, en supprimant presque les trainées ordinaires d'affreuses moraines, les excursions sans nombre, dans la haute chaine et sur le versant italien, multiplient les attraits de ce coin reculé des Alpes.

Bessans (1721 mètres), un peu plus en aval, est de pauvre apparence : d'épaisses dalles, appartenant aux schistes lustrés du trias, reposent sur une forte charpente qu'elles défendent contre les vents violents, et sauvent de l'écrasement, sous les 3 ou 4 mètres de neige qui s'y accumulent durant l'hiver. Quelque pauvre qu'il soit, les gens aiment leur pays et conservent leurs usages : les couleurs vives de certains costumes traditionnels corrigent agréablement la mélancolie générale de cette rude contrée.

Lans-le-Villard, Lanslebourg se succèdent au pied du **mont Cenis**. Au-dessus des pentes gazonnées, parsemées de sapins, monte la magnifique route construite, de 1803 à 1810, par Napoléon Ier. Il ne semble pas que ce passage des Alpes ait été fréquenté des Romains : Polybe et Strabon n'en parlent pas. Cependant Pépin le Bref, et après lui Charlemagne (774) et Charles le Chauve, y traversèrent les montagnes. On ne franchissait le col qu'à dos de mulet



Phot. de M. Artige.

VALLÉE DE LA ROMANCHE, AU-DESSOUS DE LA GRAVE.

ou en traîneaux (*ramasses*). Napoléon Ier, en construisant la route agrandit l'ancien hospice, et un service régulier de diligences reli dès lors Suse à *Lanslebourg*, la Doire Ripaire à la vallée de l'Ar Vingt-trois refuges forment étapes entre ces deux points : la borne frontière entre la France et l'Italie se trouve près du dix-huitièm refuge (2082 mètres). De là une rampe conduit à la dépressio centrale du passage du *mont Cenis*, large bassin de prairies au milie duquel dort un joli lac bleu, entre des sommets éblouissants.

Termignon marque le confluent du *Doron de Villard* dans l'Ar c'est le torrent du hameau d'*Entre-Deux-Eaux*, réunion de quelqu cabanes où fréquentent les bergers de Maurienne, lorsqu'ils condu sent sur les hauts pâturages leurs moutons, ces jolies bêtes à l laine soyeuse et tombante comme celle des mérinos, au musea noir comme le tour des yeux et le bout des oreilles, signe di tinctif de la race. *Entre-Deux-Eaux* (entre la rive gauche du Doro et la droite du torrent de Saint-Jacques, descendu des glacie du Méan-Martin) forme halte au débouché du col de la Vanois (refuge Félix-Faure, greffé, de l'autre côté du massif, en vue d Doron de Pralognan).

Après *Bramans*, voisin du torrent de Saint-Pierre, les forts d l'*Esseillon*, face au torrent de Sainte-Anne, gardaient le passag

Phot. de M. Oddoux.

LA ROMANCHE DANS LA VALLÉE D'ARSINES; AU FOND : LE PIC DES AGNEAUX.

avant que la défense n'eût été reportée au débouché du tunnel de Modane-Bardonnèche. Avrieux signale le torrent d'*Aussois*, qui tombe de la Vanoise par une cascade de 80 mètres. *Modane*-gare, dont la longue rue bordée d'hôtels, de cafés, de bureaux douaniers, gagne au sud vers Fourneaux, prolonge *Modane*-ville, ancien bourg sur la rive gauche de l'*Arc*. Sur un éperon rocheux, le fort du *Replaton* et, plus haut encore, le *Sappey*, communiquant avec des batteries par des câbles aériens jetés sur la vallée, défendent le débouché du tunnel creusé sous le Fréjus. Par son aspect international, *Modane* tranche sur les autres localités de la vallée : Saint-Michel et Saint-Jean-de-Maurienne, où vient l'Arvant. *Saint-Michel*-de-Maurienne, au débouché de la verdoyante vallée de Valmeinier, que commande le fort du *Télégraphe*, ouvre la route fréquentée du Galibier, par le torrent de Valloire, vers le carrefour du Lautaret, d'où s'éloignent, à l'est, la route de Briançon par la Guisane; à l'ouest, celle de Bourg-d'Oisans-Grenoble par la Romanche.

Saint-Jean-de-Maurienne (3327 habitants) fut capitale de la *Maurienne* et conserve son évêque, avec une cathédrale décorée par la libéralité des Chartreux : un cloître aux arcades d'albâtre, d'intéressantes collections y retiendront l'archéologue. *La Chambre* est bâti à 450 mètres au-dessus de la rive droite de l'*Arc*. Le dernier village que frôle la rivière, avant d'atteindre l'Isère, est *Aiguebelle* (rive gauche), petit centre industriel qu'animent une fonderie, une usine de produits chimiques, de riches mines de fer, sous la crête qui porte les batteries complémentaires du fort de Montgilbert. *Cours* de l'Arc : environ, 150 kilomètres.



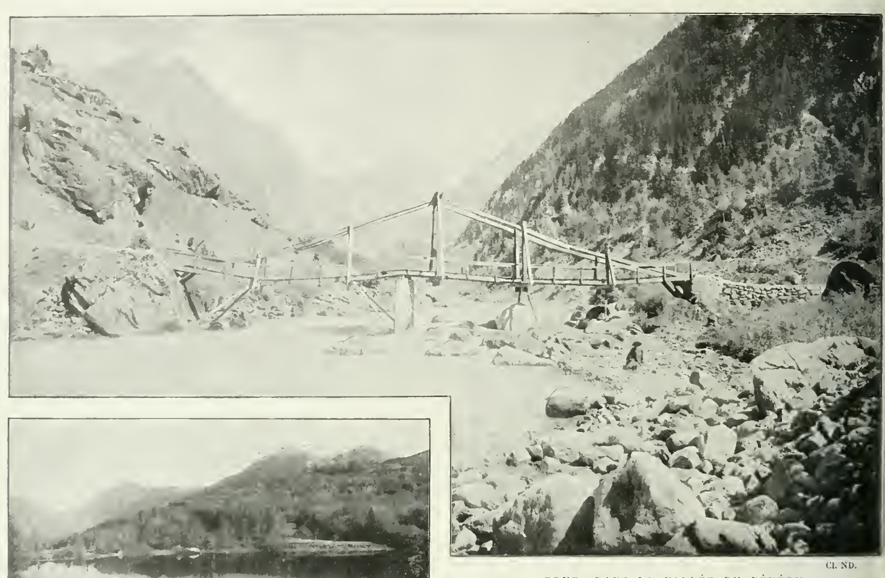
Cl. C. B.

ROUTE DES GRANDS-GOULETS.

LA ROMANCHE

Trois glaciers unis en un seul bloc se moulent à la vaste dépression enclose par la Roche Méane (3700 mètres), la Roche d'Alvau (3534 mètres), la Roche Faurio (3716 mètres) et le Pic de Neige (3615 mètres); leurs fragments disloqués s'épanchent vers le même centre, sous des amas de moraines, et, du plus avancé d'entre eux, le *glacier de la Plate des Agneaux:* une grotte ruisselle par un petit torrent dans le lac de l'*Étoile*. C'est le berceau de la **Romanche.** Elle s'échappe du lac, déjà bondissante à travers les gros blocs, prend au passage le torrent du *Clot des Cavales* et, au delà du lac *Peyre,* rallie, sous le chalet de l'Alpe, son bras oriental, la *Grande-Aigue*, issue du col d'Arsines (2368 mètres), où puise, d'autre part, un torrent de la Guisane, affluent de la Durance. Du glacier de l'Homme, du revers de la Meije, affluent les eaux torrentielles. La *Grave*, capitale touristique de ces hautes vallées, étage ses maisons en espalier à 100 mètres au-dessus de la *Romanche*, dans un site alpestre comparable à celui de Zermatt et de Chamonix : la *Meije* hautaine, entre les champs de glace du Tabuchet et du Râteau, barre l'horizon du sud. Presque aussitôt, après le torrent-cascade de la Meije et le *saut de la Pucelle*, le village des *Fréaux* juche ses maisonnettes sur des éperons de rocher, à l'entrée de la combe de *Malaval*, mauvaise vallée à coup sûr, stérile et sinistre, creusée par la *Romanche* entre les escarpements du Plateau de Paris et le glacier du Mont-de-Lans qui n'a pas moins de 8 kilomètres de long sur 3 de large, et s'incline en pente douce vers le torrent. Du *Plateau de Paris*, où

miroitent plusieurs petits lacs, la ravine du *Rif-Tord* précipite ses eaux dans la *Romanche* par une cascade de 200 mètres, aux roches surplombantes. Au moyen âge, l'hospice de l'*Orcie*, fondé, dit-on, par Humbert II, servait de refuge aux voyageurs engagés par la combe de Malaval : celle-ci prend fin au hameau de Parizet, dans le petit bassin verdoyant du Dauphin, où conflue le torrent du Chambon.



Phot. de M. Rivière

LACS DE LAFFREY : LE LAC MORT.

Cl. ND.

PONT, DANS LA VALLÉE DU VÉNÉON.

Bientôt paraît le *Ferrand*, torrent sauvage dévalé du glacier des *Quirlies*, dans le massif des *Grandes-Rousses*, et grossi, en route, du ruisseau de la Valette, issu des névés du *Grand-Sauvage*. Complètement dépouillée de ses bois, la combe supérieure du *Ferrand* s'allonge monotone jusqu'au point où le torrent, gonflé de toutes les eaux accourues à lui, se resserre entre les hautes parois schisteuses et, comprimé dans un étroit canal, s'élance d'un bond de 80 mètres, en décrivant une courbe immense dont les flots jaillissent en gerbes étincelantes. « Il faut aller jusqu'à la chute du Rhin pour trouver un semblable fracas d'eaux mugissantes et de roches broyées. » (P. Puiseux, *Annuaire du Club Alpin français*.) Au-dessus de la cascade, *Clavans* étale ses riantes prairies ombragées de frênes. Puis le torrent bondit encore dans une gorge effroyable où aucun sentier ne pénètre, pour atteindre la *Romanche*, au-dessous du village de Mizoën, qui domine la vallée, du haut d'une terrasse plantée d'arbres fruitiers, à 1 206 mètres d'altitude.

Le cours de la *Romanche* est tout en contrastes ; passé le Freney, un précipice l'étreint sous l'éperon des Grandes Rousses, au fond duquel on l'entend mugir sans la voir, en passant la galerie de l'*Infernet*. Puis l'étreinte se desserre brusquement, et la *Romanche* s'épanouit dans la plaine fertile de l'Oisans, ancien lac colmaté, long de 12 kilomètres, large de 1 500 à 1 800 mètres, où viennent la rejoindre : le *Vénéon*, gonflé de tous les torrents du vaste amphithéâtre glacé des Écrins et, plus loin, l'émissaire des puissantes sources de la *Rive*, la *Sarenne*, l'*Eau d'Olle*, douve d'écoulement de Belledonne et des Sept-Laux.

L'**Oisans** forma jadis un petit monde à part : il s'étendait le long de la *Romanche*, de Séchilienne au col du Lautaret ; c'était le pays des *Uceni* ; les Romains y insinuèrent une voie stratégique qui desservait au passage les mines de Brandes, en tournant le promontoire des Grandes Rousses. Ces mines de galène et de cuivre gris argenti fère, exploitées peut-être plus tard par les Sarrasins, prirent, sous le Dauphins, une grande importance. Une ancienne tour, dont les mu avaient 2 mètres d'épaisseur, sur des fossés de 8 mètres taillés e plein roc, servait de fort au Directeur. Les mines argentifères d *Chalanches*, près d'Allemont, au flanc du massif de Belledonne, sur l coulée de l'*Eau d'Olle*, remplacent, depuis le xviiie siècle, l'ancienn exploitation romaine ; des gîtes d'argent très rapprochés y ont ét mis à découvert : certains minerais ont rendu 50 pour 100 de méta Outre l'argent, cette montagne contient le cuivre, le zinc, le nick le cobalt, le soufre, l'or, le manganèse, l'antimoine, l'anthracite l'association d'éléments si divers fait de la montagne de *Chalanch* un trésor unique dans les Alpes et peut-être au monde.

Le *Bourg d'Oisans*, qui rayonnait sur le bassin de la *Romanche*, e bâti, à 700 mètres de la rivière, sur le petit ruisseau de la *Rive*, au pie du Signal de Prégentil. Des travaux importants ont dû l'abriter cont le torrent de Saint-Antoine qui descend de cette cime, et, d'autr part, des digues le défendent contre les terribles emportements d la *Romanche*. Au xii[e] siècle, la vallée entière fut recouverte par le eaux, le bassin transformé en lac, le Bourg en port intérieur, sous l nom de *Saint-Laurent-du-Lac*, qu'il conserva deux siècles durant.

La chaîne de *Belledone* pèse sur le débouché de l'Oisans : dans le dernières années du xii[e] siècle, elle jeta dans la vallée de la Roman che un quartier de la montagne de *Voudène* ; sous l'avalanche de rochers, de la terre, des graviers et des arbres, la rivière s'arrêt devant un colossal barrage, les eaux refluèrent, engloutirent à 10 mè tres de profondeur des villages entiers, et la plaine de l'Oisans fu un lac, le *lac Saint-Laurent*. Les montagnards se firent pêcheurs mineurs, ou essayèrent de défricher le sol aride des environs. A l fin, dans la nuit du 14 au 15 septembre 1219, le barrage artificiel qu obstruait la vallée de la *Romanche*, cédant sous la pression, saut

« Une masse énorme d'eau s'engouffra par le débouché dans l

gorge, brisant, emportant tout dans son cours furieux : arbres, terre végétale, habitations, des villages entiers, rasant la vallée de Séchilienne comme ferait un faucheur d'une prairie unie, inondant Vizille et la plaine de Grenoble. L'*Isère*, arrêtée dans son cours par ce terrible débordement, reflua vers la ville et la remplit de ses eaux à une hauteur désordonnée. C'était la nuit; *Grenoble* regorgeait



Phot. de M. Oddoux.

LE PLAN DU LAC.

d'étrangers, le lendemain étant jour de foire. La population s'enfuit éperdue; les uns parviennent à gagner les hauteurs du Rabot, les autres se réfugient sur les toits des maisons et des églises, au haut des tours; un grand nombre se presse à la porte du pont de pierre, afin de fuir par la montée de Chalemont; mais la porte est fermée, et, la rivière surmontant les parapets du pont, ces malheureux sont engloutis. Le dauphin Guigues VI eut grand'-peine à atteindre sa maison forte de Saint-Martin-le-Vinoux. Il entrevit dans cette catastrophe la colère du ciel et fit vœu de se croiser. Par la rupture du barrage de Livet et l'écoulement des eaux, la plaine de l'*Oisans* fut exhumée de sa tombe. Elle reprit sa place au soleil, et, redevenue féconde sous l'action de la chaude lumière et par les rudes labeurs des montagnards, elle se couvrit de nouveau d'habitations, de riches métairies, de jardins, de prairies, d'une végétation vigoureuse et variée. Cependant le sol a gardé des traces de cette longue stagnation des eaux. D'ailleurs la *Romanche* n'a point abdiqué tout empire sur la plaine d'Oisans. Trop souvent, le torrent, gonflé par les eaux pluviales, surmonte ses digues et, redevenu terrible dominateur, il se répand dans la plaine, où il porte partout la désolation. » (A. ALBERT, *Essai descriptif de l'Oisans.*)

Des gorges de *Livet*, où se produisit l'écroulement de la montagne de Voudène, la *Romanche* gagne Rioupéroux, Séchilienne, et reprend sa liberté, au confluent du torrent de *Saint-Barthélemy*. Le déversoir d'un petit lac du Taillefer lui arrive en face de Séchilienne; celui de l'un des *lacs de Laffrey*, à l'entrée du bassin de Vizille. *Laffrey*, sur son plateau exposé aux vents, commande le val de la *Romanche;* une plaque d'ardoise, scellée dans le mur du cimetière, relate les paroles que Napoléon Ier, à son retour de l'île d'Elbe et sur le bord du lac, adressa, le 7 mars 1815, aux soldats du détachement envoyé à sa rencontre pour l'arrêter.

Vizille (*Vigilia*), ancienne station romaine de la route de Milan, garde le débouché de la Romanche. L'évêque de Grenoble en était suzerain, à la fin du Xe siècle; puis les Dauphins y résidèrent. *Lesdiguières* ne put enlever la place aux catholiques, mais devenu, après son abjuration, lieutenant général pour Henri IV, il acquit le château en 1593 et le transforma. Le 21 juillet 1788, les députés des municipalités delphinoises, réunis, sans distinction de caste, dans l'une des salles du château, sous la direction de Mounier et de Barnave, préludèrent au mouvement qui aboutit à la réunion des *États généraux* de 1789. Napoléon, au retour de l'île d'Elbe, traversa *Vizille*, au milieu de l'enthousiasme général. *Vizille* est une ville industrieuse. Après Lesdiguières, les Créqui, les Casimir-Perier ont possédé son château et le parc aux arbres centenaires. La Romanche rencontre le *Drac*, après une course tourmentée de 78 kilomètres.

Phot. de M. Artige.

LE CLOT-EN-VALGAUDEMAR.

LE DRAC

Deux torrents, celui d'Orcières et celui de Champoléon qui puise aux névés du Sirac (3438 mètres), sur le revers du glacier de la Pilatte et du mont Pelvoux, forment le **Drac** ou Dragon, cours d'eau endiablé, vrai brigand dont les rapines s'aggravent de celles que commettent une collection de brigandeaux dressés sur son modèle. Au *Drac-Blanc* ou *Drac de Champoléon*, tombe l'*Issora;* une source intermittente, la *fontaine de Lait*, lui apporte l'afflux considérable d'une eau blanchâtre qui la qualifie. Le *Drac-Noir* vient d'*Orcières* qui commande la vallée, à 1350 mètres d'altitude, sur des pentes pauvrement cultivées en seigle et orge, au centre de hameaux épars.



Cl. ND.

LES GORGES DU DRAC, SOUS LA MURE.

porte les restes bien amoindris du château des *Diguières*, berceau de la famille du fameux connétable.

Du confluent de la *Séveraisse* à celui de la *Bonne*, le *Drac* se tourmente au fond d'âpres défilés, sous la double étreinte du plateau de Beaumont et des racines de l'*Obiou* : le pont Bernard l'enjambe d'un roc à l'autre; celui du Loup relie deux parois sœurs, au-dessus d'un étroit de 15 mètres. Villes et villages s'éloignent; *Corps* s'élève sur une terrasse fertile, à 1 kilomètre de la rive; c'est le point de départ pour le sanctuaire de **la Salette**. D'une gorge où elle s'enfonce au milieu des bois, la route atteint les hauts pâturages où, le 19 septembre 1846, la Vierge apparut, suivant une pieuse croyance, que perpétue la basilique romane érigée dans cette solitude.

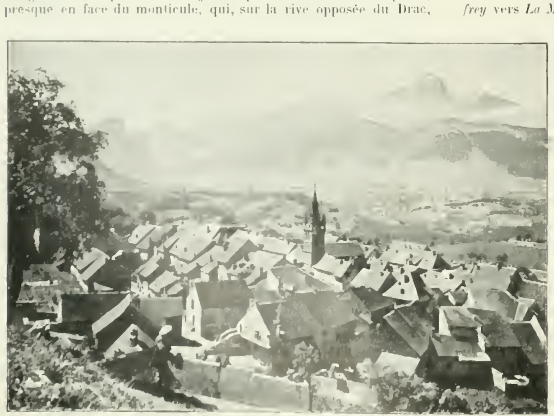
La **Bonne** draine les neiges de l'Oisans par les multiples prises d'eau du *Valjouffrey* et du *Valsenestre*. On appelle **Valjouffrey** la vallée de la *Bonne*, d'Entraigues aux fonds de glace du pic d'Olan. La *Chapelle-en-Valjouffrey* forme un gracieux tableau, entre la vallée de la *Bonne* et celle du **Valsenestre**, riante coulée de verdure et d'eau fraîche, qui déroule un opulent manteau de forêts où les pins sylvestres mêlent leur écorce rugueuse et ardente au gris des hêtres, à l'argent des bouleaux et au vert tendre des sapins. L'éventail des torrents du Valjouffrey, du Valsenestre et la Malsanne forme, sous Entraigues, le *Valbonnais* proprement dit : alors les champs cultivés succèdent aux prairies, jusqu'au point où la *Bonne* se jette au *Drac*, à Ponsonnas.

La *Jonche*, sœur de la Bonne, draine la haute plaine lacustre de la Matheysine où le grand lac de **Laffrey** étend, sur 3 kilomètres de long et 800 mètres de large, ses eaux poissonneuses, entre des bords semés de bouquets ombreux. Trois autres lacs appelés : *Mort*, *Petichet*, *Pierre-Châtel*, s'échelonnent, les deux derniers et le *Laffrey* vers *La Mure*, métropole de cette agreste région. Le **Petichet** présente la forme originale d'un cœur, avec promontoire entre deux golfes, et au centre une sorte d'îlot rocheux que la sécheresse fait emerger. Le village de *Petichet* (chapelle romane), vedette des lacs, à 950 mètres d'altitude, domine un magnifique horizon d'eaux, de bois et de prairies, que silhouette, au nord, le moutonnement de la Chartreuse, et commandent, à l'est, le *Taillefer*, plus au sud, l'*Obiou*.

Sous l'afflux de l'*Ébron*, venu du sud à travers les croupes verdoyantes et les rochers du plateau de *Trièves*, entre le *Dévoluy* à l'est et les escarpements du *Vercors* à l'ouest (Grand Veymont, 2349 mètres; mont *Aiguille*...), le *Drac* tourne brusquement au nord, dans le prolongement direct de son tributaire, passe en vue de la *Motte-les-Bains*, recueille la cascade du ruisseau de *Vaulx*, enfin s'élargit avant de pénétrer dans l'ancien lac de Grenoble, plaine fertile où lui arrive l'impétueuse Romanche. La *Motte* et son château se greffent à une colline isolée au milieu d'un bassin vert qu'arrose le ruisseau de *Vaulx*. Ses eaux thermales bromo-chlorurées-sodiques, excitantes et toniques, jaillissent aux bords du *Drac* : une pompe les refoule à 1500 mètres plus loin, dans l'Établissement des bains, grâce à la force motrice fournie par le ruisseau de Vaulx, qui plonge par une cascade magnifique de 130 mètres.

Le **Haut-Champsaur** ou vallée du *Drac supérieur*, depuis Saint-Bonnet jusqu'à la source des deux torrents qui lui donnent naissance, a été malheureusement déboisé; le soleil du Midi brûle ses montagnes craquelées par le gel, labourées par les eaux torrentielles; le climat est sec, et l'été venu, cuisant.

A peine formé, le *Drac* verse au *canal de Gap* 5000 litres d'eau par seconde; plus bas, au *canal de Pont-du-Fossé*, 1120 litres pour l'arrosage du *Bas-Champsaur*, longue coulée d'alluvions torrentielles dont les dépôts en terrasses, appuyés à l'est sur des calcaires jurassiques, viennent buter à l'ouest contre le massif du Dévoluy. Avec ses cent villages, ses grasses prairies au milieu desquelles la rivière miroite au soleil, cette plantureuse vallée du *Champsaur* n'est pas sans beauté. Par la *Séveraisse*, qui puise, d'une part, aux névés du Sirac, de l'autre aux glaciers de la Pilatte et des Rouies, la vallée du **Valgaudémar** (Valgodémar, d'après l'État-major) s'épanouit dans le Champsaur, presque en face du monticule, qui, sur la rive opposée du Drac,



Phot. de M. Rivière.

CORPS ET L'OBIOU.


Phot. de M. Oddoux.
EN VERCORS : LE MONT AIGUILLE.


Phot. de M. Oddoux.
EN VERCORS : LA PIERRE PERCÉE.

La *Romanche* accroît le *Drac* d'un tiers : il s'élargit, enveloppe des îles basses, absorbe la *Gresse*, à défaut des sources de Rochefort dérivées sur Grenoble, et se rétrécit sous l'arche de *Pont-de-Claix*, atteint l'Isère en aval de Grenoble, au pied des escarpements de la Grande-Chartreuse. D'un étiage de 40 mètres cubes, le *Drac* passe, en grande crue, à 1 800 mètres. Ce torrent est terrible; avant le rejet de ses eaux à 3 kilomètres 1/2, au-dessous de Grenoble, il inonda et fit souvent trembler la ville. On le dit flottable sur 11 kilomètres, mais rien n'y flotte ou à peu près; on l'utilise pour les arrosages. Mais, si des barrages échelonnés resserraient dans ses défilés les eaux sauvages, ce serait un merveilleux producteur de force et de richesse. *Cours :* 125 kilomètres.

LA DRÔME

Il n'y a pas 8 kilomètres, de la rive du Buech, affluent de la Durance, aux premières sources de la *Drôme* qui jaillissent à un peu plus de 1 000 mètres d'altitude, près du village de la Bâtie-des-Fonds. Sept filets, qui la rejoignent à l'étoilement de Valdrôme, la portent, à travers un défilé de 10 kilomètres, au fond duquel descend le *Maravel*, son premier affluent. A 1 kilomètre 1/2 au-dessus de *Luc-en-Diois*, un barrage de rochers encombre son cours : en 1442, la montagne du *Clap*, s'effondrant, précipita dans la vallée des blocs énormes; l'avalanche, divisée en deux par un contrefort, se répandit jusqu'à la rivière et la coupa d'une double digue, en formant deux lacs de retenue : le grand et le petit lac, d'une superficie de 300 hectares. Les Chartreux de *Durbon* (1788) entreprirent le dessèchement et la mise en valeur des deux cuvettes lacustres : on ne leur en laissa pas le temps; cinq ans après, en 1793, leur abbaye fut vendue comme bien national. Il n'en reste que des ruines informes sous un fouillis de verdure; le logement du prieur sert de ferme. La *Chartreuse de Durbon*, fondée en 1116 par un disciple de saint Bruno, s'élevait dans un vallon agreste et reculé, voisin de Saint-Julien-en-Beauchêne, sur la voie naturelle qui passe par le col de la *Croix-Haute*, de la vallée du Buech, affluent de la Durance, au val de l'Ébron, affluent du Drac. Entre Luc et Die, le *Bez* aborde la Drôme. **Die**, l'ancienne *Dea Augusta Vocontiorum*, consacrée à la déesse Cybèle, faisait étape sur la route de Vienne à Milan; de là son importance passée : ce fut, au xe siècle, la capitale du comte de *Diois* (3 798 habitants).

De *Saint-Auban* à *Crest*, la *Drôme* vague de bassin en défilé, cueillant au passage la *Sure*, le torrent raviné du pittoresque *Pontaix*, la *Roanne*, rivale du Bez; à Saillans, le *Rioussec* dans une gorge, la *Gervanne* (grottes et amphithéâtre escarpé de Beaufort). *Crest* et son donjon commandent une campagne fertile. La *Drôme*, tantôt contenue par des digues, tantôt épandue sur des grèves et des cailloux arides qui feraient douter qu'elle existe, reçoit la *Grenette*, son dernier affluent, au-dessus de Livron; après quoi, elle se perd dans le *Rhône*. De vastes territoires ont été conquis par des digues riveraines sur la rivière. De Crest à la jolie vallée du *Roubion*, la *Forêt de*


Phot. de M. Rivière.
LE MONT AIGUILLE.



Cl. C. B.

VALLÉE DE LA DURANCE, PRÈS DE BRIANÇON.

Saou groupe sur une longueur de 12 à 13 kilomètres, une largeur de 5 à 6 kilomètres, une colossale corbeille de verdure, semée de rochers et trouée de vastes clairières. *Cours* de la Drôme : 102 kilomètres.

LA DURANCE

Première étape, de la source à Briançon. — Si l'importance d'un cours d'eau se mesurait exclusivement au nombre de kilomètres qu'il parcourt, la **Clairée,** déjà longue de 30 kilomètres lorsqu'elle rencontre la *Durance*, qui en a fait 8 à peine, devrait être considérée comme sa sœur aînée et, par suite, la source vraie du fleuve. Mais, si agreste que soit la vallée de la *Clairée*, entre les roches calcaires, aux tons chauds, qui rattachent sa rive gauche aux escarpements du Thabor, et les eaux jaillissantes, les lacs et les cascatelles qui babillent ou somnolent sous le couvert épais des bois de mélèze, cette fraîche coulée ne mène à rien. L'éperon du Thabor en barre l'issue et, pour en sortir, il faut grimper à des cols ouverts, comme celui de l'Échelle, sur l'âpre vallée d'où dévalent les eaux sauvages vers la Doire Ripaire.

Au contraire, la vallée de la *Durance* s'épanouit d'un vaste plateau qualifié *col*, celui du **Genèvre,** où, depuis l'origine de l'histoire, tous les peuples ont passé, après les sujets du roi *Cottius*, qui occupaient les deux versants des Alpes et dont le nom figure sur l'arc de Suse, jusqu'aux conquérants modernes : hordes gauloises de Bellovèse, Annibal et ses éléphants, Marius et César à la tête des légions romaines, Auguste, Claude, Domitien. La voie romaine du *Genèvre* descendait sur Arles, où elle se soudait, d'une part, à la grande route du Rhône sur Vienne et Lyon, de l'autre à la voie Domitienne, dont le cercle se développait, des Alpes aux Pyrénées. Théodose aussi et, après les Romains, Charlemagne, les nôtres enfin passèrent par le *Genèvre* à la suite de Charles VIII (1494), de France en Italie.

Ce prétendu col est une grande route, due à l'initiative de Napoléon Ier, comme celle du Mont-Cenis et celle du Simplon. Les Dauphins du Viennois avaient fondé un hospice au seuil de séparation des deux versants : on l'agrandit. Il appartient au département des Hautes-Alpes. Des gendarmes en occupent une partie, le reste étant concédé à un gérant, avec faculté de le transformer en hôtel. Jadis les pauvres y étaient hébergés gratuitement; l'Italie envoyait quelques subsides pour les nombreux ouvriers piémontais qui traversent les Alpes au début de l'hiver et reviennent chez eux, par cette route, avec le printemps.

Le ruisseau qui ouvre la grande route du *Genèvre*, entre le rocher de l'Alpet (2 313 mètres) et la cime du Chenaillet (2 634 mètres), devait être la source de la **Durance**. Il naît dans un cirque ouvert au nord et relevé au sud par le relief du *Gondran*, à l'ouest par le *mont Janus* ou Château-Jouan (2 514 mètres). « Il y a sous le col du *Gondran*, dans un site charmant, parmi les buissons d'airelles, quelques flaques d'eau très profondes, creusées dans les pâturages tourbeux et qui n'ont pas de déversoir apparent. Les eaux se frayent une voie secrète à travers des moraines profondes que les prés ont recouvertes, et finissent par reparaître à 3 kilomètres de leur point de départ. Le lit du torrent ne paraît pas d'abord; mais, en prêtant l'oreille, on entend sous les rochers le sourd bruissement des eaux. » (P. GUILLEMIN, *Ascension du Chaberton*. « Ann. du Club Alpin français ».)

Le seuil du *Genèvre* incline la *Durance* à gauche, par un assez brusque détour; elle happe la *Clairée*, glissant dans une gorge creusée à travers des poudingues de cailloux siliceux et porphyriques agglomérés par un ciment calcaire.

Au confluent de la *Guisane* et de la *Durance*, **Briançon** groupe dans une attitude guerrière ses remparts bastionnés et sa vieille citadelle à la Vauban, sur un étroit plateau en contrebas des hauteurs de la *Croix de Toulouse* (1 973 mètres), dont les pentes tombent de part et d'autre sur les fossés profonds des deux rivières. Le pont d'Asfeld enjambe, d'une seule arche de 40 mètres, le précipice au fond duquel roule la *Durance*. Contraintes par la cuirasse des remparts, les maisons de *Briançon* s'étagent : peu de places libres; la grande rue veut une escalade, comme un chemin de ronde. L'église même, grâce à son épaisseur massive, rentre par son aspect dans ce cadre guerrier : Vauban l'édifia sur un bastion qui commande la route de Grenoble; la préoccupation de la défense y est évidente (7 888 habitants).



Cl. C. B.

BRIANÇON : PORTE DE PIGNEROL.

Briançon est encerclé de forts qui gardent ses approches : sur la Clairée, l'ouvrage du rocher de l'*Olive* et les batteries de l'Eulon surveillent les cols des Acles, des Thures, de l'Échelle, par où passerait sans peine, sous un tunnel de 3 kilomètres, une voie ferrée aboutissant à Bardonnèche, si des considérations stratégiques ne rendaient cette séparation nécessaire; au nord de la place, à 1960 mètres d'altitude, la redoute des *Salettes*. Contre les routes du Genèvre et de Pignerol, les forts du *Château*, des *Têtes*, du *Dauphin*, tandis

Phot. de M. Artige.

BRIANÇON, VUE PRISE DE LA ROUTE DU LAUTARET.

qu'au premier plan, le fort du *Randouillet* et la redoute d'*Anjou* battent la vallée de la *Cerveyrette*, de concert avec l'*Infernet*, les batteries du *Goudran* et du *Janus*, accumulées dans l'intervalle de ce torrent à la haute Durance. Au sud, les débouchés du col muletier des *Ayes* et du col carrossable d'*Isoard*, qui permettraient de tourner la forteresse par la vallée du Guil, sont défendus par le fort de la *Croix-de-Bretagne* et les ouvrages d'avant-garde échelonnés entre la Cerveyrette et le double passage : ouvrages de la *Lauzette*, ligne de la *Grande-Maye*, etc. C'est un hérissement universel de toutes les crêtes.

Mais, au rebours, l'Italie n'a pas moins fortifié sa frontière. La commune de *Montgenèvre* possède, sur le plateau, et déjà en territoire italien, des pâturages qu'elle loue aux bergers provençaux; les pentes du *Chaberton* s'y rattachent, puisqu'elles viennent mourir en face de Clavières. Peut-être pouvions-nous, lors de l'annexion de la Savoie, garder cette parcelle de territoire et la *Chaberton* avec elle? Cette montagne, fortifiée de toutes parts, trouée de casemates et d'embrasures de canons, le Gibraltar de l'Italie dans les Alpes, nous donnerait moins de souci pour la défense de *Briançon*, car la distance qui sépare les deux forteresses n'est que de 12 kilomètres 1/2. Or, le sommet de cette énorme pyramide calcaire de 3135 mètres a été aplani, crénelé par les Italiens, qui, laissant subsister un pan vertical de la muraille rocheuse tournée du côté de la France, y ont ajusté la gueule de pièces à longue portée, logées elles-mêmes, à l'abri de ce rempart naturel, dans des tourelles à coupoles. Ce fort du **Chaberton** commande tout l'horizon, de la Durance à la Doire : le ravitaillement en vivres et munitions se fait par un câble transbordeur amorcé au village de Césane et soutenu par deux postes de relai intermédiaires. Un chemin en lacets, à l'abri de nos coups, conduit au sommet, par le flanc nord-ouest de la pyramide. Les millions ont été prodigués pour faire de *Chaberton* une position offensive et défensive hors pair : batteries, redoutes, baraquements se hissent aux pointes, se dissimulent dans les creux; la montagne entière semble un colossal affût à plusieurs gradins de canons.

Deuxième étape, de Briançon à Embrun. — La *Guisane*, la *Gyronde* et la *Biaysse* viennent de droite à la *Durance*; de gauche, la *Cerveyrette* et le *Guil*.

La **Guisane** descend du col de *Lautaret*, que les neiges d'hiver enveloppent d'un épais manteau blanc, mais où le soleil d'été fait éclore une flore sans égale; il y eut là sans doute un refuge avec un autel (*altare*) dédicatoire, sur la voie romaine de l'Oisans. L'hospice du moyen âge, reconstruit par Napoléon Ier, est maintenant un hôtel. Par Monêtier-les-Bains (ancien monastère de Bénédictins, sources thermales) et le val boisé de Saint-Chaffrey, la *Guisane* conflue sous Briançon, presque en face de la Cerveyrette.

Les eaux du Pelvoux, du Glacier Blanc et du Glacier Noir descendent par l'*Onde* et le *Gyr*, dont la réunion, en aval de *Ville-Vallouise*, forme la *Gyronde*. De belles forêts où les frênes, les sapins, les mélèzes se pressent, principalement autour de l'*Ailefroide*, comme en un parc sillonné d'eaux vives et semé de clairières vertes, au pied des sombres granites du Pelvoux soulevés d'un bond dans un enveloppement de glaciers, s'unissent pour faire de cette vallée l'une des plus pittoresques des Alpes Dauphinoises. De toutes parts les eaux ruissellent : *Ville-Vallouise*, métropole rustique de ce petit monde alpestre, regarde vers le midi de la Durance.

En aval de la *Cerveyrette*, le **Guil** ouvre la sauvage et pierreuse vallée du *Queyras*, dont l'arc se recourbe entre la Durance et le mont Viso.



Cl. ...

BRIANÇON : LE PONT BALDI.

par Mont-Dauphin, Château-Queyras, Aiguilles, Abriès, jusqu'au pied du col de Valante, sur une longueur de 56 kilomètres environ. Par les nombreux passages qu'il commande entre la Cerveyrette et l'Ubaye, de ce côté-ci des Alpes, et surtout les cols nombreux et faciles dont il est le debouché naturel, l'eventail du *Guil* est d'une importance capitale pour la défense du territoire.



Phot. de M. Artige.

CHATEAU ET VILLAGE DE QUEYRAS.

Aussi les *Quariates*, qui faisaient partie de la confédération de peuples régie par Cottius, se firent-ils habilement valoir. Humbert II leur consentait, en 1343, une charte de franchise; les archives de Molines, de Saint-Veran, de Ville-Vieille, ont conservé jusqu'à nous ces anciens titres de noblesse du pays. Comme en Andorre, les archives de l'Escarton du *Queyras* reposent à la mairie de Ville-Vieille, l'une des plus anciennes cités des Alpes, dans une armoire de fer dont sept communes possédent une clef, sans laquelle on ne peut l'ouvrir.

Le **Queyras** vit de son industrie pastorale et de l'émigration. On émigre du *Queyras* en Amérique. Les fréquents passages de troupes mirent le pays à rude épreuve : ce furent, au temps des guerres de religion, les Barbets vaudois; Victor-Amédée et Berwick, pendant la guerre de succession d'Espagne; les Austro-Sardes, en 1815. Le *Guil*, en effet, rayonne, par lui meme ou par ses affluents, sur les cols de *Longet*, de *Saint-Véran* et d'*Agnel* ou d'*Agnello*, le col de *Valante*, à la racine septentrionale du Viso, la *Traversette*, le col *Lacroix*, celui de *Saint-Martin* qui conduit par la vallée de la Germanasca vers Pignerol.

Mont-Dauphin, à l'entrée de la vallée du *Guil*, et *le Château*, en amont de la combe de Queyras, au fond de laquelle le torrent roule ses eaux claires sur des cailloux de marbre vert et rouge, entre des murailles infranchissables, gardent l'issue de la vallée. Vauban et Catinat fortifièrent surtout *Mont-Dauphin*, sur son plateau abrupt dressé presque à pic, au confluent du Guil et de la Durance; mais l'importance de cette place a été fort amoindrie par le développement donné aux fortifications de *Briançon* et l'établissement du *camp de Tournoux*. *Château-Queyras*, planté sur son rocher pyramidal, garde la combe du *Guil*, dont le passage est miné : au nord, les ouvrages qui commandent le col d'*Izoard;* au sud, le camp de *Tournoux*, défendent l'intervalle de la Cerveyrette à l'Ubaye.

Embrun noue les monts du *Champsaur* à ceux du *Parpaillon*, sur l'une et l'autre rive de la *Durance*. Juchée sur un plateau, la ville (3556 habitants) étage, à 100 mètres au-dessus de l'eau courante, l'amphithéâtre de ses maisons autour de sa vieille cathédrale du XIIe siècle, de la tour Brune, étonnante de fierté avec ses créneaux et ses mâchicoulis, dans une couronne de jardins et de promenades qui ont pris la place des anciens remparts. On a déclassé, puis démantelé la place. Cité latine dès Néron et métropole de cette partie des Alpes, *saint Marcellin* fut son premier évêque au IVe siècle. Sans parler des Vandales, *Embrun* ne put échapper aux *Lombards*, puis aux *Sarrasins*, et passa, dans l'émiettement territorial du moyen âge, sous la suzeraineté germanique (1147). Ses premiers archevêques battaient monnaie. *Embrun* revint aux Dauphins et, par eux, à la France. Lesdiguières la prit, Louis XIII rasa sa citadelle ; en 1692, la ville se défendit héroïquement contre le duc de Savoie. Louis XI montrait une dévotion particulière à Notre-Dame d'Embrun, dont la statue vénérée se trouvait sous un porche de la cathédrale (le *Réal*), précieusement orné, entre des colonnes de marbre rose; les soldats huguenots le détruisirent en 1585.

Troisième étape, d'Embrun à Sisteron. — Affluents de la rive droite : la *Luye* de Gap, le Buech de Sisteron; de la rive gauche : l'*Ubaye*. L'**Ubaye** se déroule à travers des pays bien différents; au nord, les cluses calcaires dorées par le soleil, les aiguilles, les névés, les champs de glace, tranchant sur le vert des arolles et des mélèzes (autant du moins qu'il en reste) sous le ciel cru de Provence; au sud-ouest, la Basse Ubaye, avec ses terres noires, ses schistes arides, ses calcaires décharnés, ses torrents effrénés (le Riou Bourdoux), égayés çà et là par des bassins de verdure, des prairies (Barcelonnette) et des coins ravissants (val du Bachelard). Moins exposés que leurs voisins



EN QUEYRAS — VILLAGE DE CEILLAC.



Phot. de M. Rivière.

LE GUIL, PRÈS D'ABRIÈS.



CL. C. B.

SERRES ET LE COURS DU BUECH.

du Queyras au passage des troupes, les habitants de l'Ubaye surent aussi bien étendre leurs franchises : le comte de Provence, puis le comte Rouge de Savoie en furent suzerains. François Ier lia l'Ubaye à la France (1515) ; le traité de Câteau-Cambrésis (1559) la rendit à la Savoie, qui la laissa définitivement à la France au traité d'Utrecht (1713).

En aval de Saint-Paul, dans une fraîche couronne de mélèzes, le pas de la *Reyssole* suspend les strates verticales de ses schistes ardoisiers, au-dessus de l'*Ubaye*, qui glisse par une fissure de 3 mètres. **Tournoux** est proche : plus de huit cents marches taillées dans le roc vif montent aux batteries supérieures du fort; la montagne évidée découvre des embrasures de canons, et cette épaisse cuirasse de guerre se hausse en deux étages, jusqu'à 1 720 mètres. C'est une sentinelle postée au débouché du col de *Larche* (de l'*Argentière* ou de la *Madeleine*) par la vallée de l'Ubayette, dans celle de l'*Ubaye* (batteries de *La Roche-la-Croix*, de *Malémort*, de *la Tête de Viraysse* (2 780 mètres) la plus haut perchée qui soit). Le camp retranché de *Tournoux* peut donner la main à Mont-Dauphin, par le col de Vars; au camp des Fourches et à la Tinée, par le col des Granges Communes (Pelouse).

Le col de *Larche*, le plus célèbre et le plus fréquenté de tous, débouche par la dépression de la Madeleine sur la vallée de la Stura; du mont Genèvre au col de Tende, aucun n'est d'accès plus facile, malgré l'altitude (1 995 mètres). François Ier y fit passer une armée.

Barcelonnette, métropole de l'Ubaye (2 532 habitants), est située dans un large bassin, au milieu de prairies fraîches où tremblent les saules et les peupliers. Les villas qui l'entourent témoignent que de nombreux habitants de l'Ubaye sont allés chercher fortune en Amérique, et ont réussi, dans le temps où l'on y pouvait réussir. *Barcelonnette* est française depuis 1713, après avoir appartenu à Raymond Berenger IV, comte de Provence, qui lui donna le nom du berceau de sa famille, Barcelone. La tour *Cardinalis*, édifiée au XVe siècle sur les bases d'une tour romaine, atteste l'ancienneté de cette tranquille cité, et son importance sur l'une des routes antiques les plus fréquentées. La *Luye* de Gap et le *Buech* viennent de droite à la Durance, la première, du col *Bayard*, la seconde, de celui de la *Croix-Haute* qui ouvre les communications vers le nord, avec la vallée du Drac, La Mure et Grenoble.

Quatrième étape, de Sisteron au Verdon. — Entre la clairière du Buech et l'épanouissement définitif de la *Durance* échappée à la contrainte que lui imposent les *monts de Lure* jusqu'au confluent de la *Bléone*, **Sisteron** groupe sa citadelle, son église Notre-Dame (XIIe siècle), ses rues montantes sous les arcs-boutants qui maintiennent l'écartement des maisons et les défendent contre les ardeurs du soleil provençal (3 575 habitants). C'est le Midi : l'olivier montre son pâle feuillage. A droite, descendent à la Durance : le *Jabron*, la *Largue*, émissaire d'une source abondante, aux flancs des monts de *Lure*; la *Lèze*, issue du promontoire des monts de *Lubéron*, qui s'allongent en vue de Manosque. De gauche viennent à la Durance : la *Bléone*, l'*Asse*, le *Verdon*.



CL. C. B.

ROCHER DE SISTERON.

Le haut relief qui barre au sud l'horizon de Barcelonnette, par le sommet des *Trois-Évêchés* (2 927 mètres), le mont *Pelat* (3 053 mètres) et le *Lauzanier* (2 434 mètres), lie en faisceau les sillons de trois cours d'eau, la *Bléone* et le *Verdon*, affluents de la Durance, le *Var* et son affluent la *Tinée* (opposés au Bachelard de l'Ubaye), qui dévalent ensemble et directement à la Méditerranée.

La **Bléone** (70 kilomètres), rivière de Digne, roule à l'ordinaire peu d'eau dans un lit trop vaste. L'*Asse*, filet rapide, qui se faufile sur de larges grèves, comme la Bléone, entre des roches décharnées, peut devenir terrible. Aucun affluent de la Durance n'égale l'incomparable grandeur du

Verdon. Le cañon du **Verdon** comprend plusieurs sections, une première que suit la route de Castellane à La Palud et dont l'intérêt s'atténue à mesure que le torrent s'écroule davantage au fond des gorges où l'écho de ses mugissements rebondit d'une paroi sur l'autre. Au hameau de Rougon, la route s'écarte sur le plateau. Là s'enfonce, vers le sud, le deuxième abîme du *Verdon*, dans une entaille gigantesque dont les pentes montent jusqu'à la route. Le village de *La Palud* ouvre l'entrée du troisième cañon, le plus grandiose de tous, en face du signal de Collet Barris (1 402 mètres). Il faut grimper au Jas d'Aire, au pied des hauteurs de Collet-Barris; la vue plonge d'en haut, sur une entaille de 600 mètres que ferme la baume d'Escalès; une pointe surplombe, à peu de distance, le confluent de l'*Artuby* qui jaillit d'une fente haute de plusieurs centaines de mètres. Une piste en lacets descend au *Verdon* à travers les éboulis : le regard ose à peine sonder la profondeur vertigineuse; d'en bas, au-dessous de Guègues, surtout au défilé du Saillet, l'œil se trouble sous l'étreinte des titanesques murailles qui s'élancent jusqu'au ciel. C'est du 11 au 14 août 1905 que fut effectuée la première visite complète du grand cañon du *Verdon*, par M. Martel, en compagnie de MM. A. Janet, Le Couppey de La Forest, L. Armand et dix auxiliaires des villages de Rougon et de La Palud, MM. Blanc, Audibert, Carbonnel, etc.



Cl. C. B.

DÉFILÉS DE L'ASSE : GORGE DE CHABRIÈRES.

« Géographiquement, le *Grand Cañon* du *Verdon*, du confluent du torrent du Baus au Galetas, a 21 kilomètres de longueur; cette portion de son cours, dessinée sur les cartes uniquement d'après ce qu'on pouvait en apercevoir d'en haut, est, plus qu'aucune autre vallée française du Jura, des Causses et même de toute l'Europe, un véritable cañon, semblable à ceux de l'Amérique du Nord. La hauteur des escarpements qui l'encaissent n'est jamais inférieure à 300 mètres; elle atteint par place 600 à 700 mètres, et les cimes montagneuses qui forment les gradins supérieurs de la vallée la dominent même de 900 à 1 100 mètres. La largeur, au fond, est parfois inférieure à 10 mètres. La dénivellation totale du courant que le Dictionnaire Joanne dit être de 200 mètres pour 20 kilomètres, soit 1 pour 100, n'atteint, en réalité que 153 mètres (de 603 à 450 mètres d'altitude), soit une pente de 7m,33 pour 1000 (supérieure à celle du Rhône entre sa source et le lac de Genève, et à celle du Tarn en Lozère, 2m,71 pour 1000).

« La vitesse de l'eau n'est jamais inférieure à 2 mètres par seconde, aux très basses eaux que nous avons eu la chance de rencontrer.

« C'était donc un vrai torrent de montagnes qu'il s'agissait de suivre. Les deux passages qui, authentiquement, n'avaient pu encore être franchis (celui de l'entrée même et le Pas de l'Imbut, vers le milieu du cañon) ont requis une somme d'énergie terrible. La course a demandé trois jours et demi de labeur pour 21 kilomètres de parcours. Dès le premier rapide et contre le premier rocher, un de nos trois bateaux démontables en toile fut mis hors de service; il s'ensuivit que moi et Armand pûmes seuls continuer la descente en barque (aux points où l'on pouvait flotter), — que M. Janet et nos aides durent faire le voyage à pied (c'est-à-dire presque tout le temps dans l'eau jusqu'au ventre); — qu'en cinq endroits, de longues manœuvres de va-et-vient avec les deux bateaux épargnés furent nécessaires, pour faire franchir à l'équipe entière des passages d'eau trop profonde ou trop rapide pour être guéables ou traversés à la nage. La première nuit, la cabane de l'Escalès nous recueillit au soir tombant. Sans la perfection prolongée du temps et le faible volume du torrent (au minimum d'étiage, environ 8 à 10 mètres cubes), nous n'aurions pu réussir. Le moindre orage, gonflant subitement le *Verdon*, nous eût mis en position ultra-critique.



Cl. C. B.

EN MARGE DES GORGES DU VERDON.

« La seconde nuit fut passée dehors, sous un auvent de roches désigné par les coupeurs de bois comme étape du premier soir; là une escouade de ravitaillement, descendue de la Palud par des rochers garnis de cordes et de crampons, nous avait vainement attendus toute la nuit précédente.

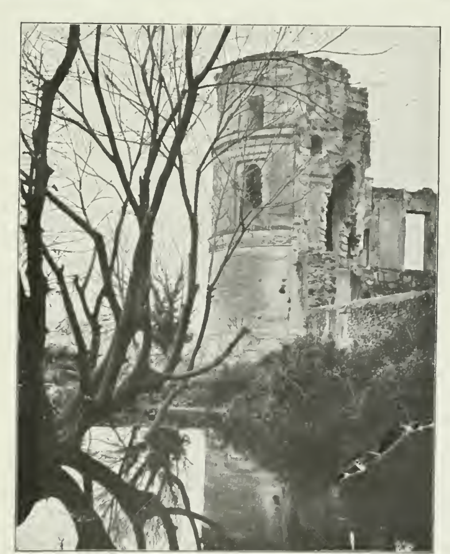
« Après de multiples incidents de chavirement, de chutes périlleuses dans les cascatelles, de portages terribles, parfois à plus de 100 mètres au dessus du torrent, la troisième nuit nous surprit avec nos deux derniers bateaux crevés à leur tour, encore à trois heures de la sortie du cañon; il fallut la passer à la belle étoile sans couvertures ni provisions, autour d'un feu de broussailles, séchant nos vêtements et nos membres trempés. Mais la nuit parut courte, tant la scène fut sublime, au bord du *Verdon* rageur, en bas des falaises si hautes et si rapprochées, que pas un rayon de la pleine lune ne put nous atteindre, par-dessus ce rempart et malgré l'impeccable pureté du ciel. Cette stupéfiante gorge du *Verdon* fait bien pâlir celle du Tarn dans la Lozère. Notre torrent des Basses-

Alpes a dix *Étroits* comme ceux de la Malène et vingt *Pas de Souci* où l'eau s'engouffre écumante sous des blocs rocheux! A chaque tournant, des voûtes surplombent en *baumes* creusées par les remous, avec des reflets verts étincelants (Baume-aux-Pigeons, grotte d'Émeraude, etc.); le courant s'y brise en tourbillons dangereux, difficiles à éviter. Deux d'entre eux furent bien près de nous être funestes. Armand, sous mes yeux, fut retourné dans l'eau avec sa barque, qu'il sut cependant tirer conjointement avec lui-même hors du courant furieux.

« Le Grand Cañon du *Verdon* est une incomparable merveille, ce que je connais de plus admirable en France, beaucoup plus grandiose et plus extraordinaire que les cañons des Causses et de l'Ardèche. Pratiquement inaccessible en l'état actuel, il sera malheureusement (ou plutôt heureusement pour la préservation de ses beautés) impossible à aménager : ou bien les chemins et routes devraient être établis trop haut pour voir, ou bien ils seraient emportés par les crues; il en coûterait des millions pour rendre ce grand Cañon visitable, sans l'abîmer. » (E.-A. Martel, *La Nature*, 17 mars 1906.)


GORGES DU VERDON.
Cl. C. B.

Le *Verdon* naît à une douzaine de kilomètres au sud de Barcelonnette et à 4 ou 5 kilomètres seulement des sources de la Bléone. Il descend au sud, par le versant du mont Pelat et non loin du *lac d'Allos* dont le déversoir souterrain du Chalondon lui apporte les eaux, puis de par *Colmars*, Saint-André-de-Méouilles, *Castellane*, *Quinson*, [illegible]oulx, au confluent du *Colostre*, venu de Riez. Le **lac d'Allos**, à 2 237 mètres d'altitude, 5 ou 6 kilomètres de tour, [illegible] mètres de long, 600 de large; profondeur 42 à 52 mètres, dans un cadre de forêts, de montagnes et de pâturages semés de fermes et de hameaux, offre le charme d'une fraîche retraite alpestre, sous le ciel du Midi. *Colmars*, son nom le dit (colline de Mars, *Collis Martis*), fut occupé par les Romains; les chrétiens édifièrent sur les ruines de son temple une église à saint Pierre. Raymond de Turenne, en 1390, réduisit la petite ville en cendres ; au XVIIe siècle, la France en fit une place de guerre : des remparts, des portes flanquées de tours, des forts appuient la défense sur le *Verdon* qui roule entre les murs d'enceinte et les pentes escarpées de la Gardette. Des prairies s'étendent à l'est, vers l'étroite vallée où la *Lance* bondit en cascade sous une voûte de verdure : au fond, de charmants petits lacs, blottis, à 2 500 mètres, dans des coupes de gazon, au pied du *Grand Coyer* (2 700 mètres). Nul pays de montagnes ne fut plus dévasté et n'offre des aspects plus arides que le haut relief du Queyras, de [illegible]aye, de la Bléone et du Verdon. Ainsi s'explique la furie des torrents.


Mon. hist.
LA TOUR D'AIGUES.

Castellane eut un passé guerrier : ses vieilles tours, ses murailles en témoignent. Romaine, franque, wisigothe, brûlée par les Sarrasins au IXe siècle, démantelée par le *Verdon*, la cité des Suétriens fut relevée au IXe siècle par un certain Valentinus, apparenté aux princes de Castille, qui donnait la chasse



Mon. hist.

ARCS ROMAINS A CAVAILLON.

aux Sarrasins de Provence. Le roc qui groupa la nouvelle ville s'appela Petra Castellana, d'où *Castellane*. Elle repoussa victorieusement les troupes de Charles Quint (1536), et cinquante ans plus tard éloigna Lesdiguières, grâce au courage d'une héroïne, Judith Andran : *Castellane* en fut surnommée la *Vaillante*. Le roc qui domine la ville a 180 mètres de hauteur : une chapelle le surmonte. Aux environs, les rochers-forteresse de *Cadières* (1 520 habitants).

Cinquième étape, du Verdon à l'embouchure. — La *Durance* poursuit encore son travail d'érosion et de comblement ; d'un bassin à l'autre, elle court, elle se démène dans les défilés qui l'enserrent, dort et vague à sa fantaisie dans les clairières des anciens lacs qu'elle a remplies de ses alluvions. Son caractère, essentiellement torrentiel, dû en partie à la dénudation des montagnes, affecte sa pente d'une manière variable : elle descend de 11 mètres par kilomètre entre Briançon et Embrun, de 4 mètres entre Embrun et Sisteron, 3 mètres entre cette ville et Pertuis, en aval du Verdon. Déjà échappée à l'extrémité des monts, elle effleure, en passant de la Bléone au Verdon, les obélisques et les pyramides des *Mées*, squelettes de roches calcaires, parfois siliceuses, dont le noyau, durci par un ciment naturel, a pu résister à l'érosion : vous diriez, au-dessus de la *Durance*, les hérissements d'un Monserrat en miniature.

Cependant la rivière se donne du large, serpente au milieu des pierrailles, enveloppe des îlots (iscles) dont les saules plongent leurs racines dans le courant. Les villes s'éloignent de la *Durance* capricieuse et changeante : à droite, *Manosque* qui s'attache, à 5 kilomètres de la rive, aux flancs du mont d'Or, escaladé par les champs d'oliviers ; à gauche, *Gréoux-les-Bains*, dont les eaux appréciées des Romains, remises en honneur par les Templiers, attirent chaque année une nombreuse clientèle, dans un site agreste peu éloigné du Verdon.

Sous la poussée de ce puissant tributaire, la *Durance* tourne à l'ouest. Au-dessous de *Mirabeau*, d'où tire son origine la famille du puissant orateur de ce nom, voici, à l'écart du fleuve et de ses ruineuses fantaisies, *Pertuis*, sur la Lèze ; *Cadenet*, qui, du penchant d'une colline couronnée par les débris d'un vieux manoir, étend jusqu'à la Durance une plaine couverte de mûriers (dans un site admirable, à 6 kilomètres, l'ancienne abbaye cistercienne de Silvacane, fondée au XIIe siècle par Bertrand des Baux et l'une des mieux conservées qui nous restent de ce temps) ; *Orgon* (rive gauche), dont le château, l'un des plus forts de Provence, remplaçait un *oppidum* gaulois ; *Cavaillon* (rive droite), son arc de triomphe, son église Saint-Véran, ses jardins. Aux environs : *Gordes* suspend au pied de son château Renaissance, entre deux ravins embroussaillés d'oliviers, la cascade de ses terrasses, de ses figuiers et de ses maisons aux pentes des monts de Vaucluse. Un ravin sauvage abrite, au cœur de ces montagnes, l'antique abbaye de *Sénanque*, sœur de Silvacane, fondée au XIIe siècle par un évêque de Cavaillon ; du sentier caillouteux qui grimpe à travers les taillis sauvages, la vue découvre le *Calavon* serpentant à travers des terrains d'ocre rougeâtre.

Apt est la cité de cette vallée : Jules César lui donna son nom, *Apta Julia*, et Auguste la favorisa. Tous les barbares y défilèrent. Elle eut des évêques, dès le IIe siècle. D'un sol prodigue, *Apt* (6 336 habitants) sait tirer parti : ses fruits, nougats et confitures ; les faïences artistiques, l'exploitation du marbre jaune, les mines d'ocre, une mine de soufre, lui valent une fortune (environs charmants ; ascension du Grand Lubéron). *Barbentane*, au pied de sa montagnette, fut une île, quand la *Durance* déversait dans le grand golfe du Rhône ses torrents d'eau boueuse et ses montagnes de cailloux : des remparts, en partie taillés dans le roc, une belle tour du XIVe siècle, des vergers, des prairies font un joli décor à la petite cité. La *Durance* conflue dans le Rhône, en aval de *Noves* (sous Châteaurenard) et de l'ancienne abbaye du *Bonpas*.

La *Durance* distribue la vie aux



M. H.

LA TOUR D'[illegible]ON, GRAND PORTAIL.



Mon. hist.

ARÈNES ANTIQUES D'ARLES (PARTIE GAUCHE).

campagnes qu'elle parcourt : ce ne sont que canaux d'arrosage, qui, d'ensemble, lui prennent 82 mètres cubes, sans qu'elle en soit épuisée. Son étiage extrême étant de 40 mètres cubes, les plus fortes crues de 9000 à 10000 mètres, on rêve de lui emprunter encore. Son flot, tantôt limpide, tantôt bourbeux, surtout au printemps et à la fonte des neiges, transporte par an 18 millions de mètres cubes de matières terreuses qui, d'après M. Hervé Mangon, contiennent autant d'azote assimilable que 100000 tonnes de guano et autant de carbone qu'une forêt de 50000 hectares. Or la plus grande partie va au Rhône et à la mer sans profit. — *Cours* 350 kilomètres.

DELTA DU RHÔNE

Dans l'estuaire où le *Rhône* et la *Durance*, autrefois largement épandus, déposaient leurs troubles, des îlots, des écueils, des plateaux émergeaient au-dessus des eaux vagabondes, des flaques stagnantes et des lagunes qui, réunies sous l'afflux des eaux, formaient une véritable mer intérieure à l'abri des lidos sablonneux roulés sur le front du delta. L'homme vint, accrocha de pauvres huttes sur les écueils ; aux bourgades primitives qui vivaient de chasse et de pêche se substituèrent des établissements plus stables ; enfin, ce furent des villes : *Avignon*, suspendue au rocher des Doms ; *Arles*, sur son modeste plateau ; *Cordes*, *Montmajour*, sur leurs socles investis de tous côtés par les eaux. Des chartes des XIIe et XIIIe siècles rapportent qu'on ne pouvait aborder à ces îles qu'en bateau. Vers la fin du XVIIIe siècle encore, les pèlerins, pour atteindre *Montmajour*, devaient s'embarquer près d'Arles, traverser les étangs, poursuivre par d'étroites levées que coupaient de distance en distance des ponts de bois, pour la défense. Tout cela est bien changé : une bonne route a remplacé les levées de fortune, des prairies et des champs sillonnés de canaux ont surgi des étangs. Mais, au VIIIe siècle, lorsque l'invasion sarrasine déchaîna sur le Midi de la Narbonnaise et de la Provence ses bandes de pillards et d'incendiaires, dont les exploits dépassaient en férocité stupide tout ce que les populations avaient eu à souffrir des autres barbares, **Cordes** devint l'entrepôt général des prises faites à Béziers, Nîmes et Arles, par les Sarrasins. Bien que l'altitude de cette plateforme rocheuse ne dépasse pas 60 mètres, les pirates n'eurent pas de peine à en faire un camp retranché presque inaccessible. Aujourd'hui encore, bien que les eaux qui l'enveloppaient se soient retirées, l'accès de cette citadelle naturelle n'est praticable que du côté sud. Des restes de remparts sont soudés au roc ; une grotte naturelle ouverte à l'intérieur, le *Trou des Fées*, a suscité de terribles légendes.

Le *rocher de* **Montmajour** (*mons major*, mont principal) a perdu la colonie de Bénédictins qui en avaient fait un asile des lettres et de l'humanité en pleine barbarie. L'abbaye datait, pour le moins, du temps de Charlemagne : une tradition en rapporte la fondation à saint Césaire. Les bâtiments claustraux, en reconstruction au moment de la Révolution, ne sont plus qu'une carcasse lamentable ouverte à tous les vents. L'église abbatiale, d'une belle ampleur et romane par le style, repose sur une vaste crypte, tout à fait au-dessous, ouvert en plein roc, un oratoire primitif évoque, par sa fruste ornementation, les premiers sanctuaires chrétiens. Le cloître profané, plus ancien que celui de *Saint-Paul du Mausolée* (Saint-Rémy), est une traduction simplifiée de celui de Saint-Trophime d'Arles.

A l'origine, *Tarascon* fut une île (8630 habitants). **Beaucaire**, sa rivale, sur l'autre rive du Rhône, prit, de sa situation au bord d'un grand fleuve accessible aux navires par la lagune vive, une importance commerciale exceptionnelle. C'était, au moyen âge, le Nijni-Novgorod de la France : ses foires exerçaient un attrait universel. Dans ses bazars improvisés, les riches étoffes, les armes damasquinées, les vases précieux, les épices du Levant s'échangeaient contre les huiles de Provence et les vins de France, les salaisons de l'Ouest, les peaux et les draps du Nord, l'ambre et l'étain, les oranges et les métaux d'Espagne. C'était, autour de la cité mar-

chande, un va-et-vient incessant d'embarcations. Les navires de faible tonnage y abordaient par le fleuve ou par le chenal des étangs. *Beaucaire* n'a pas survécu à l'enlisement de sa lagune, et surtout au progrès des transports par voie ferrée.

CRYPTE DE MONTMAJOUR.

Phot. de M. Lourel.

Arles, porte ouverte du *Rhône* sur la mer, fut avant Beaucaire l'intermediaire naturel et necessaire entre la Gaule et l'Orient. Son origine se perd dans la nuit des temps. Marseille ne fut que son héritière et Rome même ne la depasse pas par l'ancienneté. On ne peut hasarder de chiffres. Les *Phéniciens* y passerent, et, avant eux, il est vraisemblable que ce plateau calcaire, soulevé de 20 à 25 mètres au-dessus du niveau des eaux environnantes, servit de refuge aux populations primitives dont les ossements, exhumes des dolmens de Cordes et du Castellet, près de Montmajour, se conservent au Musée de la ville. C'était, quand les Grecs survinrent, une position strategique bien assise et une cité marchande deja prospère qu'occupait une peuplade des Salyens, les *Ségobriges*. Une gracieuse légende fait de Marseille la fille d'Arles. Six siècles avant notre ère, des Grecs d'Ionie, partis de Phocée sous la conduite d'Eumène ou Protis, ayant pris terre dans une crique de la côte voisine, une députation d'entre eux vint implorer le roi d'Arles, *Nann* ou Nannus, dont la fille Gyptis, séduite par la bonne grâce du jeune chef des Phoceens, le choisit pour epoux et fut la fee bienfaisante de la première colonie massaliote.

Il faut venir au Ier siècle avant J.-C. pour relever un fait précis, digne d'etre rapporté par l'histoire. **Marius**, envoyé de Rome pour barrer la route aux Ambro-Teutons, en marche sur l'Italie, établit ses légions sur un promontoire avancé des Alpines, au-dessus de la plaine lagunaire, vers le point marqué par l'ancienne cite d'*Ernaginum*, aujourd'hui *Saint-Gabriel*. De là, le general romain pouvait sans risque voir venir les Barbares, et fondre sur eux au passage, lorsqu'il jugerait le moment favorable. Mais, si la Camargue, riche alors en pâturages, pouvait subvenir à l'entretien de la cavalerie romaine, le blé, les armes, les munitions ne pouvaient venir que de Marseille ou de Rome. La necessité s'imposait donc de maintenir libre, avant tout, le chemin de la mer. Or l'embouchure du *Rhône* était, dit Plutarque, obstruée par des boues profondes, comme il arrive pour les fleuves à delta qui débouchent dans une mer sans marée suffisante. Le *Rhône* en effet charrie en moyenne 17 millions de mètres cubes de dépôt par an. Si l'on admet que le tiers au moins des alluvions s'attache aux assises du sol en formation, la masse annuellement englobée dans le delta du fleuve ne serait pas inférieure à 4 millions de mètres cubes. Pour maintenir libre l'accès de la mer, il n'existe qu'un moyen efficace : la drague auxiliatrice de l'endiguement, ou l'ouverture d'un chenal maritime doublant la voie fluviale. C'est à ce dernier parti que *Marius* devait s'arrêter. Ses soldats creusèrent un chenal qui, du *Rhône* d'Arles, débouchait dans le golfe de *Fos*, par le grau de *Galéjon* : cela s'appelait le *Canal de Marius* ou **Fossæ Marianæ**; de là, le nom de *Fos* qui a survécu. Ce port terminal, ouvert sur une grande rade toujours accessible, devint un faubourg maritime d'*Arles* : il recevait les navires chargés de blé venant d'Ostie, et ceux-ci remontaient à travers les lagunes jusqu'au camp des Romains. Les calculs de *Marius* se trouvèrent justes : on sait quelle terrible hécatombe de Barbares il fit dans le voisinage d'Aix, à *Pourrières*.

Au seuil du Rhône et de la mer, *Arles* communiquait par la batellerie du fleuve avec l'interieur de la Gaule; avec Marseille, l'Italie, la Grèce, l'Orient, par un chenal toujours libre : reliée d'ailleurs à toutes les cites et à toutes les îles de la lagune par les embarcations légères (1) des *utriculaires*, elle devint rapidement une riche et puissante cité. Ausone dit qu'*Arles* possédait deux ports : l'un sur le *Rhône* pour les nautoniers du fleuve, l'autre au sud, pour les navires et les radeaux propres à la circulation des étangs. Une triple flotte fluviale, maritime et lagunaire, mouillait presque sous ses murs. Aussi, lorsque César dut assiéger Marseille, qui avait embrassé la cause de Pompée, son rival (47 avant J.-C.), les chantiers d'*Arles* furent-ils en mesure de lui fournir les navires de combat dont il avait besoin pour bloquer le port marseillais. Les mariniers, le peuple, les gens d'affaires se groupaient autour de la ville officielle, mais principalement sur la rive droite du *Rhône* en un vaste groupe marchand dont le faubourg actuel de Trinquetaille n'est qu'un diminutif très réduit. *Arles* compta, au temps de son apogée, 100 000 habitants. Celtique d'origine, grecque de goût et de mœurs, la conquête romaine modifia son caractère, sans l'effacer. En 46 avant Jesus-Christ, César, maître du midi de la Gaule, dirigeait sur *Arles* une colonne de vétérans conduite par son questeur *Claudius Tiberius Nero*. Six mille hommes de la 6e légion occupèrent la ville et ses environs. C'était une véritable prise de possession : le nom même de la ville fut modifié : elle s'appela desormais *Colonia Julia, Paterna, Sextanorum*. L'*agora* grecque devint le *forum*; des arcs de triomphe, des temples, des arènes, des thermes furent élevés; deux aqueducs amenèrent les eaux claires du petit massif des Alpines et celles de la Durance; la fontaine de Vaucluse fut aussi mise à contribution.

Du jour où **Constantin** *le Grand*, lui donnant le pas sur Byzance et sur Rome, fit d'*Arles* sa résidence ordinaire, cette ville fut alors vraiment, durant une certaine période, la capitale du monde civilisé. *Constantin III*, *Valens*, *Gratien*, *Honorius* y résidèrent. La chute de l'empire ayant dechaîné les Barbares sur le *Rhône*, les plus terribles d'entre eux, les Sarrasins, mirent la ville à feu et à sang, firent de l'amphithéâtre une forteresse dont Charles Martel les chassa, puis Charlemagne, après un retour offensif de la piraterie (791). Le démembrement de l'empire carolingien rendit à l'ancienne province du Bas-Rhône sa personnalite perdue. On en fit un royaume pour Boson, beau-frère de Charles le Chauve, et *Arles* fut sa capitale. De la fin du IXe siècle au debut du XIIIe, le **royaume d'Arles**, ajusté à l'État de Bourgogne *Cisjurane*, puis *Transju-*



CLOITRE DE L'ABBAYE DE MONTMAJOUR.

(1) Allèges portées sur des outres gonflées d'air

rane, compta quinze souverains sur lesquels le saint Empire romain Germanique revendiquait un droit de suzeraineté. La maison de *Barcelone*, puis celle d'*Anjou* tinrent le **comté de Provence** pour un État libre, avec *Aix* pour capitale. Par Charles du Maine, neveu de René d'Anjou, qui laissa le *comté de Provence* au roi Louis XI, *Arles* devenait française. Henri IV voulut être proclamé dans cette ville et prit, comme Louis XI, le titre distinctif de *comte de Provence*.

La ville d'*Arles*, résidence de l'empereur romain, des hauts magistrats, des patriciens et des familles opulentes, s'élevait sur la rive gauche du Rhône. Au premier plan, une porte monumentale couronnait, à son entrée dans la ville, la Via Aurelia, en regard du beau pont jeté par Constantin, de part et d'autre du faubourg de Trinquetaille, sur chaque bras du fleuve. Le palais impérial, vraie cité dans une autre, dominait le fleuve de sa rotonde terminale et s'ouvrait à l'ouest par un arc de triomphe de grand intérêt, qui subsistait encore sous Louis XIII. Les consuls arlésiens de 1743 le jetèrent bas, pour élargir une rue! Le palais, dit *Trollia* ou *Trullium*, comme celui des empereurs de Byzance, s'étendait du *Rhône* au Forum, au centre duquel s'élevait une colonne en l'honneur de *Constantin*. L'ossature de briques des pavillons qui composaient le palais disparaissait sous de riches parements. Un concile y réunit (314) de très nombreux évêques. Après les empereurs, les Goths et les rois d'Arles, Alphonse d'Aragon, Raymond Béranger IV l'habitèrent. Si l'on n'avait à temps réparé la rotonde qui commande le Rhône, ce vénérable témoin de tant de choses ne serait plus qu'un souvenir.



Cl. C. F.

ARLES : THÉATRE ANTIQUE.

Le **Forum** demeure à la place qu'il occupait; son nom même a survécu, et les flâneurs n'y manquent guère, bien que le rendez-vous des Arlésiens soit à présent la promenade des *Lices*, aux magnifiques ombrages. Deux colonnes de granite, soutenant un fragment de fronton corinthien, font l'ornement du *Forum*, à l'une de ses extrémités; mais ce sont les morceaux détachés d'un monument détruit. Des portiques ornés de statues entouraient la place : on en retrouve la racine sous forme de galeries qui se prolongent, des soubassements de l'Hôtel de ville jusqu'aux caves du Collège. Sous la cour de cet établissement, une arcade avec niches et colonnes cannelées rappelle probablement une ancienne Basilique où se rendait la justice.

Attenant à l'Hôtel de ville voisin, le Palais de justice du moyen âge, dont on a fait une prison, conserve, à côté de sa porte d'entrée, un curieux vestige d'autrefois, le banc de pierre d'où le juge publiait ses arrêts et sur lequel le viguier et le gouverneur de Provence juraient par serment de respecter les franchises de la ville.

Dans l'attraction du *Forum* se groupaient les *thermes*, les temples, le théâtre, les *arènes* et, sur la déclivité qui descend au fleuve, le *grand Cirque*, dont la *Spina*, obélisque d'un seul morceau (15m,50) taillé dans le granite gris de l'Estérel, a été retrouvée, en 1389, dans le limon du Rhône et érigée par Louis XIV (1675) devant l'Hôtel de ville, sur un piédestal nouveau (les quatre lions datent de 1828).

La *Major*, basilique de Saint-Trophime, a pris la place d'un temple, peut-être d'une partie du Prétoire. Le *théâtre*, tout proche, forme avec les arènes un ensemble monumental de belle apparence.

L'**amphithéâtre**, dans sa robuste simplicité, est vraiment une œuvre romaine. La passion des spectacles sanglants, qui éleva le Colisée, dota d'édifices semblables les grandes colonies du peuple romain. Le Colisée pouvait contenir plus de 100 000 spectateurs, et il était toujours plein : jamais la férocité antique, son mépris du faible et du captif sans défense, ne trouva cadre pareil pour cette institution de meurtres continus que l'on appelait les jeux de l'amphi-



Phot. de M. Tourel

JEUX PROVENÇAUX DANS LES ARÈNES D'ARLES.


Phot. de M. Tourel.
TAMBOURINAIRES ET FARANDOLE, DANS LES ARÈNES D'ARLES.

d'œuvre, petit axe 110 mètres; hauteur 17 mètres sous couronnement; 25000 spectateurs pouvaient tenir sur les gradins. L'amphithéâtre a retrouvé de nos jours un regain de vie : on y donne des jeux, mais ce ne sont pas des spectacles d'épouvante. Avant la conquête romaine, les *Provençaux*, comme ceux d'aujourd'hui, aimaient à faire parade de courage et d'adresse en luttant contre le taureau. La course provençale diffère essentiellement de la tuerie espagnole. On dompte le taureau de Camargue, on le maîtrise par les cornes en lui faisant ployer le jarret, avant sa défaite; mais, à moins de malheur imprévu, le sang ne coule pas. Singulière force de la tradition qui fait revivre au milieu de nous, comme s'ils étaient d'hier, les jeux populaires et les combats de la Grèce antique, première éducatrice de la Provence, car la pénétration des pays du Rhône par l'Hellénisme fut profonde et essentiellement pacifique, on dirait aujourd'hui économique et, partant, très durable.

Arles (31 010 habitants) est surtout grecque. Son **Théâtre** reproduit les dispositions ordinaires créées de toutes pièces par les Grecs.

théâtre. Le *vertueux* Titus inaugura le Colisée par une série de fêtes où des milliers de bêtes féroces, 10 000 gladiateurs ou esclaves furent mis à mort. Et ce ne fut là qu'un spectacle d'ouverture! L'idée, alors acceptée des hommes réputés les plus sages, de faire manger en masse des êtres humains par des animaux féroces, donne la mesure de la bienfaisante révolution accomplie par le Christianisme. Aussi pour ces gens que réjouissaient la vue des souffrances et l'agonie de leurs semblables, n'y eut-il pas de pires ennemis que les chrétiens. On les jeta aux bêtes. Aucune terre n'a bu plus de sang innocent que celle de l'amphithéâtre. Celui d'*Arles* eut aussi ses martyrs : *saint Geniès* y fut livré aux bêtes par Dioclétien. En 404, les empereurs chrétiens ayant prohibé les jeux sanglants de l'amphithéâtre, les Arènes d'*Arles* furent à peu près abandonnées. Les Sarrasins en firent une citadelle : quatre tours s'élevèrent aux entrées principales : l'attique, qui couronnait l'édifice, fut jeté bas pour combler les portiques du rez-de-chaussée. A la place des Sarrasins expulsés, toute une population de miséreux se logea dans l'*amphithéâtre;* les arcades closes furent transformées en étables ou en moulins à huile; on troua les voûtes pour le passage des cheminées; les dalles de marbre du *podium* et les belles pierres taillées des gradins s'éparpillèrent à tout venant. Enfin les *Arènes*, recupérées par la ville en 1809, ont repris figure. Grand axe: 140 mètres, hors


Phot. de M. Tourel.
ARLES : ALLÉE DES ALYSCAMPS.

En contre-bas de la scène, l'orchestre (Ὀρχήστρα, danse), réservé d'abord aux évolutions du chœur autour de la *thymèle* ou autel de Bacchus, fut mis par les Romains à la disposition de spectateurs choisis. Au lieu que la tragédie grecque se déroulait grave et imposante dans un cadre simple, devant un public délicat comme celui d'Athènes, venu pour entendre les beaux vers de Sophocle et d'Euripide, la foule romaine, qui voulait surtout repaître ses yeux, exigea des décors somptueux, des costumes brillants, des parades, des défilés de bêtes féroces, d'escadrons et de chars : la féerie remplaçait le théâtre, et Térence s'en plaint amèrement. Ajoutez les athlètes, les gladiateurs, les bouffons et le cortège ordinaire des courtisanes, le théâtre défiguré n'était plus qu'une succursale de l'amphithéâtre, et les premiers évêques d'*Arles* le considéraient avec raison comme une école de dépravation. Des néophytes dans leur zèle, animés par un diacre nommé Cyrille, vouèrent le *théâtre* d'*Arles* à la destruction. Tout fut renversé, brisé, mis en pièces. Et chacun vint y puiser à sa guise : les marbres furent arrachés, les statues des dieux brisées, les bas-reliefs jetés pêle-mêle hors de l'enceinte avec des fragments de corniches, de candélabres, de colonnettes et de vases d'ornement. Depuis qu'on l'a complètement dégagé des décombres et des parasites qui l'obstruaient, le *théâtre* d'*Arles* nous est réapparu : l'orchestre et plusieurs séries de gra-


Phot. de M. Tourel.
ARLES : ANCIEN PALAIS DE CONSTANTIN.

dins se dessinent nettement et de la scène jaillissent deux admirables colonnes, l'une en carrare, l'autre en brèche d'Afrique, survivance de l'ancienne colonnade qui décorait le fond du tableau. Des portiques, des galeries, entouraient le théâtre, et la partie supérieure était couronnée de terrasses où les oisifs venaient se reposer et prendre le frais. Il ne reste rien de cette décoration extérieure. Du fouillis des débris fut exhumée (1651), en trois morceaux, la belle *Vénus d'Arles*, chef-d'œuvre de l'art grec, peut-être une copie de Praxitèle, maintenant au musée du Louvre. La ville d'*Arles* en fit présent à Louis XIV (1683). Comme sa sœur de Milo, la *Vénus d'Arles* était sans bras; elle ne pouvait échapper aux restaurateurs. Girardon, chargé d'en rajuster les morceaux, l'a dotée de bras et de mains vulgaires, l'une tenant une pomme, l'autre un miroir, dont la déesse paraît quelque peu embarrassée.

Cl. ND

ARLES : GALERIE DU CLOITRE DE SAINT-TROPHIME.

Les débris antiques, exhumés du théâtre d'Arles, du Rhône et du sol de la ville, ont été réunis au **Musée lapidaire** (ancienne église Sainte-Anne), l'un des plus riches de France en documents gallo-romains. Vous y verrez une belle tête de *Livie*, un autel de *Cybèle*, la Bonne Déesse, symbole de la fécondité de la terre; un *Mithra* sans tête, trouvé dans le Rhône en 1598, le torse enveloppé d'un serpent, dans les enroulements duquel sont sculptés les signes du zodiaque. *Mithra*, c'est le *Soleil*, principe générateur de la vie; les signes du zodiaque sont l'emblème de l'année réglée par lui; l'immolation du taureau qui lui était offert, signifiait la régénération par le sang du sacrifice. Ici et là, des bornes milliaires, des urnes funéraires, des conduites de plomb, qui, par le travers du Rhône, alimentaient d'eau potable le faubourg de Trinquetaille. Un tombeau grec voisine avec un phénicien, des sarcophages païens se mêlent aux chrétiens, ceux-ci représentant en bas-relief des scènes de l'Évangile, ceux-là des chasses, des combats, etc.

Ce sont les épaves des **Alyscamps**, ces Champs-Élysées d'Arles où d'innombrables générations, celtiques, gauloises, grecques, romaines et chrétiennes, crurent trouver le repos dans la tombe. A juger par le peu qui nous reste : bronzes, inscriptions, verres et bijoux, exhumés des tombeaux, l'on imagine quelle devait être l'incomparable richesse de cette nécropole de marbre plus de vingt fois séculaire. Tout a été dispersé, détruit et ce ne sont pas les Barbares du IVe siècle qui ont commencé ce forfait. Il faut rechercher les dépouilles opimes des *Alyscamps* dans tous les musées d'Europe, et les collections particulières : *Arles* n'en conserve que la plus petite part. Au XVIe siècle, Charles IX fit charger de sarcophages plusieurs bateaux qui sombrèrent en plein Rhône : le prince de Lorraine, le duc de Savoie, Richelieu, les gouverneurs de Provence en possédaient. La construction des ateliers de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a consommé cette ruine : de nombreux tombeaux ont été brisés en miettes. Saint Trophime



Cl. ND.

DÉTAIL DU CLOITRE DE SAINT-TROPHIME.



Cl. ND.

DÉTAIL DU PORTAIL DE SAINT-TROPHIME.



Phot. de M. Tourel.

ARLÉSIENNE D'AUTREFOIS.

avait transformé les *Alyscamps* en cimetière chrétien : des rois, des princes, des évêques y avaient leur tombeau; toutes les villes du Rhône tenaient à cœur d'y envoyer leurs personnages les plus illustres. Des dix-neuf églises ou chapelles qui ornaient ce Campo Santo, celle qui demeure au bout de l'allée triste et déserte, bordée de tombeaux vides, fut dédiée à saint Honorat, au VIe siècle : détruite et rebâtie, pillée par les Sarrasins, saccagée en 1793, elle a été, voici peu de temps, à peu près dégagée de sa gangue.

La nécropole antique des *Alyscamps* s'inclinait vers l'extrémité orientale de la ville jusqu'à la berge incertaine des étangs où la vague venait clapoter doucement auprès des monuments funéraires. Dès le VIIIe siècle, les étangs, devenus moins profonds par l'apport incessant des alluvions de la Durance et du Rhône, commençaient à se combler, se transformaient en marécages pestilentiels. Alors disparurent peu à peu les *utriculaires*, presque tous Arlésiens d'origine, et avec eux la navigation intérieure, qui était pour la ville une source de prospérité.

Sous Henri IV, le Hollandais Van Ems, appliquant les méthodes si heureusement éprouvées aux Pays-Bas, commença les premiers travaux de dessèchement pour l'écoulement des eaux. Le canal d'*Arles à Bouc*, reviviscence de celui de Marius, a couronné l'œuvre de drainage entreprise. L'ancienne île d'*Arles*, maintenant terrée dans les champs cultivés et les prairies, a cessé d'être un grand entrepôt maritime; en se retirant, la mer lui a enlevé le meilleur appoint de sa fortune. Presque tout a péri de la ville antique : son cadre, ses monuments en partie, même les morts.

Il est remarquable qu'après la bourrasque passée des grandes invasions barbares, quand le monde occidental se retrouvait enfin, la renaissance du goût antique se produisit dans les provinces autrefois romaines, plus tôt qu'en Italie. La basilique et le cloître de **Saint-Trophime** offrent un remarquable exemplaire des édifices élevés aux XIe et XIIe siècles dans les provinces du Midi; on y reconnaît dans l'adaptation aux formes de l'art architectonique romain, la richesse d'ornementation propre à l'inspiration byzantine. Dès le milieu du premier siècle, *Arles* recevait de *saint Trophime* la prédication de l'Évangile. A la place d'un ancien sanctuaire dédié à saint Étienne début du VIIe siècle, que saccagèrent les Sarrasins, l'église actuelle fut construite au XIe siècle et consacrée à l'apôtre d'*Arles*. C'est la vraie basilique romaine, dans sa forme la plus pure : nef centrale appuyée de deux bas côtés étroits que ferment deux absidioles, de chaque côté d'une grande abside terminale. Par son système de voûtes (arc brisé au centre, bas côtés en plein cintre), l'édifice est roman.



Phot. de M. Tourel.

ARLÉSIENNE A LA MODE ANCIENNE.

Le portail est d'une éblouissante richesse. Aucun *cloître* du Midi n'égale celui de *Saint-Trophime* : deux de ses galeries datent du commencement du XIIe siècle, chacune d'elles comprenant trois travées de quatre arcades portées sur des colonnes jumelles. Quatre piles d'angle, somptueusement décorées, reçoivent, à leur croisement, la retombée des voûtes en berceau. Il n'est dans le Midi que le merveilleux portail de Saint-Gilles pour soutenir la comparaison avec celui de *Saint-Trophime* : l'exubérance de la floraison sculpturale s'y déploie dans un cadre roman.



Musée de Montpellier.

MIREILLE, PAR COT.

A côté de la Renaissance des arts, celle des lettres achevait de donner à la Provence du moyen âge un caractère bien marqué. C'était le temps des troubadours et des chevaliers poètes, celui des cours d'amour et des fêtes populaires, dont l'écho est venu jusqu'à nous.

Les collections réunies dans le *Museon Arlaten* par le zèle et la générosité de F. Mistral évoquent ce passé, ses usages, ses traditions : c'est tout un monde remis sous nos yeux par les traits qui caractérisent la vie provençale traditionnelle, les dictons populaires, les bijoux, le costume, le mobilier, les objets d'alimentation, la pêche, la chasse, les attelages empanachés, le tambourin, la flûte, les torréros de Camargue. Mieux encore que les traditions, les costumes, les usages de la vieille Provence, *Mistral* en a évoqué l'âme, élevé le langage à la noblesse de l'épopée, dans son immortel chef-d'œuvre de *Mireille*.

LE FÉLIBRIGE PROVENÇAL

Les *félibres*, dont Mistral fut l'interprète et le héros, ne sont pas un phénomène isolé dans l'histoire de *Provence*. La sève qui les anime inspirait les *troubadours* d'antan. Seulement, ceux-ci parlaient une langue classique pour une société choisie, au lieu que les *félibres* de nos jours parlent un langage populaire épuré que tous peuvent comprendre.

Les *troubadours* faisaient partie intégrante de ces petites cours princières qu'avait créées le morcellement féodal : là les chevaliers-poètes rivalisaient entre eux de verve et d'entrain pour tromper les longueurs et



Phot. de M. Tourel

NOCE EN PROVENCE.



MULES PARÉES POUR LA SAINT-ÉLOI.

les ennuis de la vie de château. Lorsque la guerre, déchaînée à propos des Albigeois, eut ruiné de nombreux manoirs et courbé sous la main du roi de France la féodalité du Midi, groupée autour du comte de Toulouse, les cours princières s'étant faites plus rares, plus pauvres, les *troubadours* eurent le sort des Mécènes qui les faisaient vivre. On n'eut plus le cœur ni le loisir de chanter; vers la fin du XIIIe siècle, après deux cents ans de domination, la poésie provençale chantait sa dernière ballade avec *Guiraut Riquier*, le dernier des troubadours.

Cependant la poésie ne pouvait mourir en *Provence* : elle se ressaisit, mais d'une manière différente. A la haute société des barons, se substituait une bourgeoisie de commerce et de métier qui tint à honneur de conserver les traditions de la langue et de la race. Mais cette poésie nouvelle ne ressemblait pas à l'ancienne : elle se transformait avec le milieu où elle devait vivre; bientôt le formalisme, la routine glacèrent son inspiration. L'on s'unit pourtant, afin de la défendre, en lui créant un foyer. Quelques lettrés de Toulouse fondèrent, en 1323, la *Joyeuse compagnie des sept troubadours toulousains;* l'année suivante, leur assemblée devenait une Académie littéraire sous le nom de *Consistori de la gaya sciensa*, car, pour eux, la poésie fut toujours *lo gay saber* (le gai savoir). Des concours poétiques : « Jeux floraux », distribuèrent au mois de mai, chaque année, des récompenses aux poètes, sous forme de fleurs d'or ou d'argent. Mais on voulut trop légiférer sur les mots, ergoter sur l'idiome local, désormais fort éloigné de celui des troubadours, qui employaient de préférence le dialecte limousin dans leurs ballades. En 1513, l'*Académie de Toulouse*, fidèle à son premier programme, admettait au concours les ouvrages écrits en français; après un long oubli, elle est revenue, en mai 1895, à la vieille tradition provençale. D'autres sociétés se formèrent à son exemple. Mais en même temps



Phot. de M. Tourel

ARLÉSIENNE D'AUJOURD'HUI.

que le français gagnait de plus en plus, la *langue d'oc*, qui était la vieille langue littéraire, se voyait supplantée par les patois locaux.

Il n'y eut plus, dès lors, que des manifestations poétiques isolées, où chacun parlait pour son entourage immédiat : *Louis Bellaud de la Bellaudière* (1532-1588), le Marot de la Provence; *Pierre Godelin*, de Toulouse, auteur d'odes, d'églogues et de sonnets gracieux (1579-1649); *Nicolas Saboly* (1614-1675), maître de chapelle à Saint-Pierre-d'Avignon, qui composait en même temps la musique et la poésie de ses noëls tout embaumés d'un parfum de terroir; *l'abbé Favre* (1727-1773), humoriste satirique; *Cyprien Despourrins* (1698-1755), le Théocrite béarnais; presque de nos jours, le coiffeur-poète Jacques *Boé*, dit *Jasmin* (1798-1864), qui s'en allait, nouvel Homère, disant ses vers et soulevant partout l'enthousiasme populaire. Par ces efforts isolés, le terrain se trouvait préparé pour une renaissance poétique; on la pressentait, et les poètes locaux comprirent la nécessité d'unir leurs efforts pour en provoquer la floraison. Dans ce but, Claude Achard publiait, en 1823, un recueil des productions poétiques de son temps : *Lou Bouquet;* deux publications périodiques paraissaient en 1841, l'une exclusivement provençale : *Lou Boui-Abaisso*, par Desanat; l'autre mi-provençale, mi-française : *Lou Tambourinaire et le Ménestrel*, par Bellot et Louis Méry; enfin, en 1852, le recueil de poésies : *Li Prouvençalo*, édité par Joseph Roumanille, avec la collaboration d'une trentaine des meilleurs poètes provençaux. Ce fut une révélation : l'on n'imaginait pas que le parler populaire épuré pût avoir tant de saveur, de noblesse, d'harmonie. Mais il fallait donner l'essor par une inspiration nouvelle à cette langue de Provence, si riche, si douce et qui n'avait été trop longtemps que le gazouillement d'une pensée enfantine.

Trois poètes : *Joseph Roumanille*, *Théodore Aubanel*, *Frédéric Mistral*, contribuèrent surtout à ce renouveau ; par eux le langage populaire cessa d'être un simple patois; la langue parlée devint une langue écrite et littéraire. L'aîné de ces précurseurs, **Joseph Roumanille,** était né à Saint-Remy, d'une humble famille de jardiniers. L'éveil précoce du sens poétique ayant inspiré à l'enfant quelques vers, il les lut à sa mère, mais la pauvre femme ne comprenant guère que la langue populaire, son fils dut traduire le morceau, du français en provençal, et il parut ainsi infiniment plus gracieux et plus beau. *Roumanille* comprit. Élève du collège de Tarascon, petit professeur à Nyons, puis à Avignon, dans le pensionnat Dupuy, où il rencontra Mistral et Anselme Mathieu, deux amis férus comme lui d'amour pour leur parler natal ; enfin huit ans correcteur à l'imprimerie avignonnaise de Fr. Seguin, il composa et publia, comme éditeur, des opuscules en prose qui le firent connaître.

Son premier livre, *Li Margarideto* (les Pâquerettes) fut un recueil d'élégies et de stances printanières, d'un

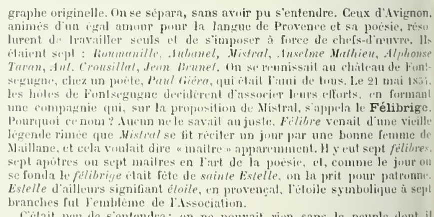
Phot. de M. Tourel.

LES VENDANGES EN PROVENCE.

atticisme s[illegible], inconnu jusque-là dans sa langue. « La poésie chantante de *Roumanille* fleurit l'aubépine comme celle des troubadours, sa verte prose, au réalisme [illegible] les fortes senteurs des garrigues. » P. Mariéton.
Mais aussi la [illegible] supérieure de son goût, la noblesse et la pureté de son inspiration en firent un véritable apôtre du beau.

Th. Aubanel (1829-1886), d'une ancienne famille d'imprimeurs-libraires d'Avignon, fut coloré dans son style, puissant et passionné par l'inspiration. **Fr. Mistral,** le plus jeune des trois amis, naquit dans une ferme des environs de *Maillane*, à peu de distance d'Arles. Enfant, il écoutait ravi les jolies chansons provençales dont sa mère charmait les soirées d'hiver : il vécut dans la ferme, de la vie libre des champs, au milieu des travailleurs de la terre et des bergers. Par là se développait en lui cet amour du sol provençal qui fut la passion de sa vie. Il était, en 1845, à l'école d'Avignon, dont Roumanille, déjà connu pour ses poésies, venait d'être nommé professeur : ce fut une année décisive pour *Mistral;* le même amour du sol natal, de la langue que parlaient leurs mères, unit le maître et l'élève, l'un corrigeant et guidant l'autre. *Mistral* avait trouvé sa voie. A dix-sept ans, de retour à la maison paternelle, il publiait un poème des « Moissons ». Exilé à Aix pour faire son droit, il revient enfin à sa chère campagne et ne la quitte plus que pour se retirer avec sa mère à *Maillane*, lorsque la mort lui enleva son père.

Li Prouvençalo, ce recueil de poésies qui vit le jour avec le printemps de 18[illegible]2 et causa une si vive surprise, donna aux poètes provençaux l'occasion de se connaître et l'idée de se réunir pour travailler d'un commun accord au relèvement de la langue et [illegible] du goût populaire pour les vieilles traditions de la race. Un premier congrès, convoqué dans *Arles* par Roumanille [illegible] 185[illegible] n'aboutit à aucune résolution utile. Celui d'*Aix*, dû à l'initiative de J.-B. Gaut, ne réussit pas davantage [illegible] entre les poètes venus des quatre coins de la *Provence* [illegible] [illegible]. Les uns, ceux d'Avignon, tenaient pour l'orthographe [illegible] d'après leur [illegible], non d'après la phonétique populaire [illegible] ; les autres, ceux de Marseille, [illegible] ; un troisième avis [illegible] par J.-B. Gaut, cherchait à concilier les deux autres, en [illegible] l'accord [illegible] à l'ortho-


graphe originelle. On se sépara, sans avoir pu s'entendre. Ceux d'Avignon, animés d'un égal amour pour la langue de Provence et sa poésie, résolurent de travailler seuls et de s'imposer à force de chefs-d'œuvre. Ils étaient sept : *Roumanille*, *Aubanel*, *Mistral*, *Anselme Mathieu*, *Alphonse Tavan*, *Ant. Crousillat*, *Jean Brunet*. On se réunissait au château de Fontsegugne, chez un poète, *Paul Giéra*, qui était l'ami de tous. Le 21 mai 1854, les hôtes de Fontsegugne décidèrent d'associer leurs efforts, en formant une compagnie qui, sur la proposition de Mistral, s'appela le **Félibrige**. Pourquoi ce nom ? Aucun ne le savait au juste. *Félibre* venait d'une vieille légende rimée que *Mistral* se fit réciter un jour par une bonne femme de Maillane, et cela voulait dire « maître » apparemment. Il y eut sept *félibres*, sept apôtres ou sept maîtres en l'art de la poésie, et, comme le jour où se fonda le *félibrige* était fête de *sainte Estelle*, on la prit pour patronne. *Estelle* d'ailleurs signifiant *étoile*, en provençal, l'étoile symbolique à sept branches fut l'emblème de l'Association.

C'était peu de s'entendre ; on ne pouvait rien sans le peuple dont il fallait ennoblir la langue, en l'attachant à des œuvres qu'il pût comprendre. Les sept amis créèrent un *almanach*, prose et vers, recueil de légendes, de proverbes, de contes populaires, d'anecdotes satiriques (1854). Tous les *félibres* y contribuèrent, mais surtout Mistral, Roumanille, Aubanel, Mathieu. Le succès dépassa leurs espérances : l'âme populaire fut séduite, puis conquise ; elle se reconnut dans cette langue alerte et fraîche. Quand parut *Mireille*, le grand poème d'amour de Mistral (21 février 1859), toute la *Provence* était prête à l'accueillir : ce fut un bel enthousiasme. « Un grand poète épique nous est né », dit Lamartine à qui *Mistral* avait fait hommage de son livre. Et Villemain : « La France est assez riche pour avoir deux littératures. » A Nîmes, où l'on fêtait le chef-d'œuvre en un banquet officiel : « Je bois, dit Jean *Reboul*, le boulanger-poète, à *Mireio*, le plus beau miroir où la Provence ait jamais pu se mirer. » C'était, en effet, l'âme elle-même et le cœur d'un peuple, son langage, la terre provençale toute de parfum et de lumière qui se reflétaient dans cette idylle.

Avec *Mireille* le culte du Beau faisait sa rentrée triomphale en Provence. Depuis lors le *Félibrige* n'a fait que grandir et s'étendre


Phot. de M. Tourel.

ARLÉSIENNE.

des poètes excellents, Félix Gras, Paul Mariéton, des écrivains, des zélateurs de toute sorte travaillent à sa gloire. Tout le Midi, Paris même s'est rattaché. Ce sera l'honneur de cette poésie « d'avoir donné une expression à tout ce que la race provençale a de meilleur et de plus noble; elle a réveillé chez le peuple des sentiments de dignité et un ardent amour pour la langue, l'histoire et les traditions de sa race. » *Littérature des Félibres*, par M. BOHEMAN, trad. L. Lange, chez Roumanille, Avignon.



Phot. de M. Gilletta.

ARC ET MAUSOLÉE DE SAINT-RÉMY.

Entre la Durance et la plaine caillouteuse de la Crau, la masse des **Alpines** détache sous le bleu cru du ciel provençal ses remous calcaires qui, d'en bas si l'on vient d'Arles ou de Tarascon, semblent de vraies montagnes. Ce grand îlot calcaire, surgissant de la plaine semi-palustre, s'étend à l'est jusqu'au pertuis de Lamanon, sorte de détroit par lequel M. de Craponne détourna les eaux limoneuses de la Durance sur le désert jusqu'alors infertile de la Crau. *Saint-Rémy*, héritière de l'ancien *Glanum Livii*, dont il reste, à l'écart, un arc de triomphe et un mausolée, dans un carrefour désert impressionnant, est la vedette charmante des Alpines, du côté de la Durance. De ses cours ombragés où murmure, sous l'épais couvert des platanes, des micocouliers, des marronniers, l'eau fraîche de la montagne qui court partout en gais ruisseaux, on pénètre dans des ravins secs, tapissés de chênes verts, d'arbustes souffreteux, pins amacinés à une mince couche d'humus desséché. Une teinte grise uniforme enveloppe toutes choses; puis ce sont d'âpres rochers, des pans de montagne comme taillés à l'emporte-pièce, des blocs éblouissants sous la lumière aveuglante, cadre digne de la cité fantôme des **Baux**, juchée sur l'extrême promontoire de cet étrange paysage. (300 habitants).

Imaginez une rampe caillouteuse et raide comme une échelle, incrustée dans la pierre friable, se hissant par de pénibles détours jusqu'à une porte en partie découronnée de ses mâchicoulis, et gardant encore les rainures de la herse disparue. C'est la *Calade*, autrefois seule voie d'accès de l'unique porte de la ville. Une bonne route monte aujourd'hui de l'ouest. Sur une plate-forme de calcaire dur appartenant au néocomien, une couche plus récente de molasse coquillière peu résistante a permis aux habitants des *Baux* d'ouvrir leurs maisons dans le roc, comme des alvéoles dans une ruche. Au lieu d'élever des murs en mettant pierre sur pierre, ils ont évidé la montagne elle-même, dressé des tours en isolant de gros blocs, découpé des tranches de rocher en guise de murailles. Dès l'entrée, un corps de garde est niché dans le roc. Au sortir de l'étroit couloir épanoui que l'on appelle la place Neuve (ici le moindre carrefour est nommé place), l'*Hôtel de ville* offre à son pignon les armoiries de la maison des *Baux*; l'intérieur renferme trois grandes salles voûtées dans l'une desquelles des bancs de pierre servaient de siège aux délibérants. Une grande rue, montante et sèche, longe l'ancien hôtel des *Manville*, où des fenêtres à meneaux, en partie obstruées pour éviter la ruine (1572), des amorces d'escaliers, une haute cheminée seigneuriale, des portes bâillant sur le vide, contrastent par leur décrépitude avec l'évidente recherche d'art très pur de la Renaissance. La rue des Fours prolonge celle du Trincat, sillonnée à dos de roc par les roues des chars.

Une salle de grandioses proportions porte sur ses murs extérieurs, bizarrement vermiculés, les stigmates du temps : le roman, le gothique, la Renaissance ont contribué à sa décoration. Il règne une grande incertitude sur la destination primitive de cet édifice : on en a fait un Musée, dit le *Trinquet* (salle des Fêtes), Trincat ou maison de la Tour du Brau. C'est, avec l'église paroissiale, une des rares constructions restées debout dans cette ville de décombres. *Saint-Vincent* possède trois embryons de nefs successivement juxtaposées : la première à droite, d'origine romane, a des chapelles monolithes, cuve baptismale et bénitier de même (1586); l'artère médiane de l'édifice est du XIIe siècle; enfin le troisième vaisseau, que surmonte un élégant campanile, renferme le tombeau des Manville. Le portail romano-byzantin de l'église, restauré en 1862, est d'un joli caractère. Le sous-sol formait une nécropole, où furent ensevelis dans la pierre, le long de corridors voûtés, qui rappellent les galeries des catacombes romaines, les princes et princesses des *Baux*, des magistrats, des gouverneurs, des consuls. On a exhumé, devant l'autel de la Vierge, une *fameuse chevelure* d'or que Mistral a précieusement recueillie et qui appartenait, croit-on, à une princesse des *Baux* d'une remarquable beauté, morte à la



LES BAUX. — PAVILLON DE LA REINE JEANNE.



Phot. de M. Tourel.

LES BAUX. — CARRIÈRE DE CALCAIRE.



RUINES DE L'ANCIEN CHATEAU DES BAUX.

Mon. hist

fleur de l'âge. Proche de l'église, une école s'est logée dans l'ancienne maison seigneuriale des *Porcelets,* marquis de Maillane (patrie de Mistral), l'une des plus nobles familles d'Arles. La chapelle romane de Saint-Blaise n'a conservé que ses murs. A côté se trouvait l'hôpital. Une citerne pour recueillir les eaux de pluie dévalant de la grande surface dallée qui touche au plan du Château; un moulin à vent à l'extrémité du plateau, servaient à l'approvisionnement de la ville. Imagine-t-on que l'on ait perché là, entre des ruines, un enclos sommaire, comme toujours, destiné aux courses de taureaux? Des Grecs seuls pouvaient souhaiter pour leurs délassements un cadre pareil. De la terrasse, par temps clair, la vue porte jusqu'à Aiguesmortes et découvre toute la *Provence* du Rhône : à l'horizon, sur le fond bleu de la mer, les Saintes-Maries, le grand étang de Vaccarès qui miroite au soleil comme une cuve de métal fondu, la grande Camargue et ses fourrés verdoyants, la Crau, les lagunes, les canaux, la Sainte-Baume et la montagne de Sainte-Victoire, l'Estaque qui enchâsse le grand lac de Berre, Arles, Montmajour.

Mieux que tout, le *Château* domine ce splendide panorama. On y monte par la brèche ouverte entre la tour Sarrasine et celle des Bannes. Ce devait être autrefois inaccessible. Ici l'extraordinaire passe l'imagination. Les princes des *Baux* se sont emparés de la montagne; ils l'ont fouillée, rompue, mise à jour, sculptée : le donjon, les tours, le rocher, cela ne forme pour ainsi dire qu'une seule pièce; des salles effondrées, des amorces de voûtes, des tronçons d'escaliers, des portes ouvertes au-dessus d'un abîme, de grandes brèches béantes sur le transparent du ciel, telle se profile cette carcasse géante, la plus fantastique citadelle et la ruine la plus invraisemblable que nous ait léguée le moyen âge. Au pied, tout n'est qu'écroulement, et, comme les couches inférieures de la roche se décomposent plus vite que les parties supérieures, des pans de murailles, des tours entières manquant de base se sont affaissés, comme de grands arbres, coupés au pied, qui s'arc-boutent encore à la masse du rocher.

Quelques restaurations ont prévenu l'effondrement définitif de cette ruine; mais la vieille cité qui l'entoure, cette capitale au petit pied qui compta jusqu'à 6000 habitants, et n'en a plus 300, ne sera bientôt plus qu'un vaste champ bouleversé. Depuis que la plaine est libre, comment vivre sur ce rocher cuisant et sans ressources? Pas d'industrie : peu à peu les maisons se vident, penchent et tombent; elles sont à qui veut. Dans les cours désertes les animaux se promènent à l'aise; le coq y fait picorer ses poules et, perché sur la haute branche d'un figuier sauvage, entonne à plein gosier comme un chant de triomphe sur les ruines de la cité renversée. Finis les cortèges brillants des grands seigneurs venus à la cour des *Baux,* l'une des plus nobles de Provence; finies les cours d'amour où les chevaliers-poètes et l'élite des troubadours célébraient la beauté et les vertus des princesses Cécile, Clairette, Alix, la dernière de son illustre race. Les fêtes populaires se sont éclipsées à leur tour : celle de saint Vincent, avec l'antique jeu des *Chivau frus* (attribué aux Phocéens); la plantation du Mai, la procession empanachée de saint Éloi... Désormais, la ville est muette; elle somnole, ensevelie vivante dans ses ruines, comme dans un tombeau.

Le premier qui prit le nom patronymique des *Baux* vivait dans la première moitié du XIe siècle. La princesse Alix, son ultime héritière, mourut en 1426. La seigneurie annexée au comté de Provence passa, comme lui, de *René d'Anjou* à *Charles du Maine,* son neveu et, par celui-ci mort en 1471, au roi de France *Louis XI* qui ordonna de démanteler la place et le château des *Baux* (1483). Sur l'emplacement de l'ancien jardin seigneurial, en contre-bas de la ville, subsiste un *pavillon,* vrai bijou d'architecture qu'édifia la *reine Jeanne* de Naples, comtesse de Provence.

A peu de distance, la *grotte des Fées,* immortalisée par Mistral, et la gorge du *val d'Enfer.* Au-dessus du *Trou des Fées,* la montagne *Costa Péru* servit de quartier général à *Marius;* un deuxième camp romain occupait au nord un monticule dominant; le plan du Château en retenait un autre. D'anciens remparts, des tombeaux vides, d'origine celtique, creusés dans le roc vif; des restes d'aqueduc attestent l'antiquité de cette vieille acropole des *Baux.* Deux stèles encore, les *Trémaïé,* montrant un groupe de trois personnages sculptés à même le rocher, les *Gaïé,* ont fort éprouvé la perspicacité des archéologues. Ceux-ci voient, dans les trois personnages figurés, Marius accompagné de sa femme et de la prophétesse égyptienne qui le suivait dans tous ses déplacements, car il était ou paraissait être superstitieux. Une confuse tradition y voudrait voir Marthe, Marie et Lazare, débarqués aux Saintes-Maries. Ce n'était là probablement qu'un ex-voto à trois personnages, l'homme et la femme, en adoration devant une divinité.



Cl. ND

LES BAUX : ANCIENNE HABITATION DANS LE ROC.

Cl. C. B.

PONT SUSPENDU SUR LE RHÔNE, DE BEAUCAIRE A TARASCON.

RÉGIME DU RHÔNE

Le *Rhône* (1), fils des Alpes, est d'humeur peu endurante. Si les crues de ses affluents correspondaient à la débâcle des glaces, ce serait un déluge. Par bonheur la Saône et le Doubs qui puisent à des montagnes moyennes, fortement boisées, reçoivent des pluies hivernales leur principal aliment. Ces deux rivières débordent quand se glacent les sources alpestres du fleuve. C'est en automne surtout que les torrents cévenols, Doux, Érieux, Ardèche, Gard, et, sur la rive gauche, les émissaires préalpins, Drôme, Eygues, Ouvèze, se précipitent en trombes sous la détente des grands orages. Par cette heureuse dispersion des eaux qui le nourrissent, le *Rhône* échappe à la pauvreté et à l'excès des fleuves tributaires d'un seul relief et d'un même climat.

Pour un cours de 812 kilomètres, mesurés depuis son glacier d'origine, 860 kilomètres en remontant à la source de la Saône, son naturel prolongement, et 1025 kilomètres à la naissance du Doubs, le *Rhône* reçoit 950 millimètres de pluie, la moyenne de la France étant seulement de 770. Son bassin de 9 888 540 hectares est tellement arrosé, que le fleuve, si bien réglé qu'il paraisse, coule toujours rapide et ne souffre pas qu'on l'entrave. La navigation, par suite, y est de nature assez précaire.

Le *Guide officiel de la navigation* dit le Rhône *flottable*, de la frontière suisse au Parc, sur 33 kilomètres; *navigable* du Parc à la Méditerranée, sur 489 kilomètres. A son tour, la partie navigable se divise en trois sections : la première, du *Parc à Lyon* (154 kilomètres); la seconde, de *Lyon* au delta *d'Arles* (287 kilomètres); la troisième, d'*Arles* à la *mer*, par le grand Rhône (48 kilomètres).

1° Du *Parc à Lyon*, le fleuve offre à l'étiage, quand il se produit, un mouillage de 60 centimètres, ne laissant aux bateaux que 0m,40 d'enfoncement. Lorsque les eaux d'été le permettent, les transports à aubes, calant 1m,40, peuvent conduire les voyageurs à Aix-les-Bains, par le canal de Savières, déversoir du Bourget. Mais la pente du fleuve est d'inclinaison assez forte, le débit variable et le lit semé d'écueils. Tout concourt à entraver une navigation régulière. Le *haut Rhône* pourtant n'est pas la quantité négligeable que l'on parait croire : quelques écueils sautant, des dragages appropriés et l'aménagement de plusieurs bras secondaires donneraient au fleuve un mouvement de touristes et une circulation commerciale bien plus importante. Entre Bellegarde et Pierre-Châtel, des paysages admirables se succèdent : le *haut Rhône* est le chemin naturel du *Bourget*, l'un de nos plus beaux lacs, et son trafic, même laissé à l'abandon, égale celui de l'Adour, de Bayonne à la mer. C'est le *haut Rhône* qui conduit à pied d'œuvre les énormes blocs de pierre de Villebois, dont sont construits les quais, les ponts et les monuments de Lyon.

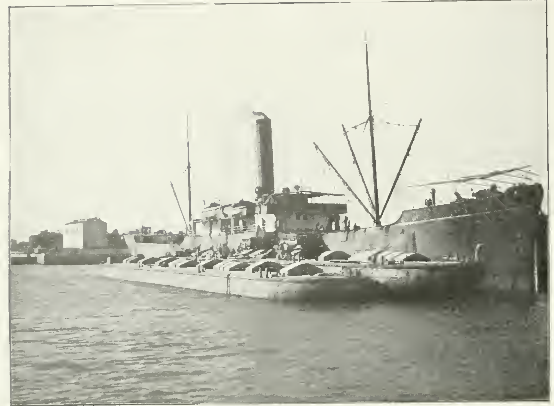
2° De *Lyon au Delta*, le courant, grossi des eaux de la Saône et du Doubs, s'accélère : il serait chimérique de le vouloir contraindre, en divisant son cours par l'échelonnement d'écluses successives; une



Phot. de M. Giletta.

TARASCON : CHATEAU DU ROI RENÉ.

(1) Voyez, pour les *Embouchures du Rhône*, l'étude du littoral, avec carte, vol. I, page 371.



Phot. de M. Victoire.

A SAINT-LOUIS DU RHÔNE.

crue subite balayerait l'obstacle. Le mouillage minimum, dans cette section, est de 1m,10, laissant aux bateaux un enfoncement de 0m,90.

Des bateaux à aubes, le chemin de halage étant impraticable sur nombre de points, d'un tirant de 1m,30, à pleine charge, descendent au gré du courant et remontent vides ou à moitié chargés, tirés à la remorque par des bateaux d'un système particulier nommés *grappins*.

La pente, très forte encore, est de 55 centimètres par kilomètre; le lit encombré de graviers mobiles capables de former barrage autour du moindre obstacle de rencontre; le fleuve, toujours courant, d'un débit très inégal, cause de fréquents échouages. Si la Seine, fleuve lent, de débit constant, traversant une région d'altitude moyenne, a pu subir le frein d'écluses nombreuses qui en ont fait une magnifique voie fluviale, on n'a pu que diriger le *Rhône*, contenir sa fougue, le régulariser par des digues longitudinales submersibles qui ramènent le flot dans un lit régulier, hors des îles et des bras morts qui l'épuisent; des épis transversaux rattachent les digues au rivage, à travers les *lônes*. Par basses eaux, tout le courant se trouve ainsi ramassé dans le lit majeur, tandis que les crues se donnant libre cours par-dessus les digues, celles-ci se trouvent préservées de rupture. Depuis que sont terminés ces grands travaux (plus de 50 millions y ont été dépensés), le *Rhône* a pris une allure plus régulière que le Rhin lui-même ou le Danube; les chômages sont devenus rares; la batellerie reprenant confiance; la Compagnie générale de navigation du *Rhône* a créé une excellente flottille appropriée aux exigences du régime fluvial.

3° D'*Arles à la mer*, le grand Rhône offre un mouillage minimum de 1m,60, ce qui laisse aux bateaux un enfoncement de 1m,40. Les transports se font par bateaux à voiles ou chalands, que tirent des remorqueurs à aubes ou à hélice. Le *petit Rhône*, classé comme navigable d'un bout à l'autre, ne donne à l'étiage qu'un mouillage de 0m,30; alors la navigation s'arrête. Grâce aux progrès de la culture dans la Camargue, le trafic de ce bras du Rhône tend à s'accroître; les bateaux sont halés, presque toujours vides à la remonte, par des chevaux.

L'altitude du *grand Rhône*, en basses eaux, n'étant que de 1m,75 dans Arles, sa pente d'écoulement devient insensible. Presque partout le mouillage dépasse 2 mètres; à l'approche de la tour Saint-Louis, 4 et 5 mètres. Cette profondeur constante favorise la navigation; mais, sur ces rives sans abri, le mistral, quand il souffle en tempête, peut entraver la marche des gros bateaux, et même les faire sombrer.

Le mouvement est actif sur le *Rhône*, depuis que le *canal de Saint-Louis* lui ouvre un débouché sur la mer, par la grande rade de Fos. Il est clair que, malgré les progrès du port de Saint-Louis, la carrière ouverte à la navigation par ce canal se trouve limitée, en amont, au port d'Arles, et qu'en aval les bateaux du fleuve ne se risquent guère en mer par la voie du chenal maritime. Un transbordement s'impose donc : nous avons un port de plus, mais le problème de la navigation intérieure du *Rhône* attend une plus complète solution. Il n'y en a pas d'autre que l'ouverture d'un grand *canal maritime*, reliant directement Marseille à Lyon, à l'aide, mais hors la puissance du *Rhône*.

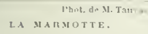
Canal latéral. — Sur la nécessité de cette grande voie de communication, il n'y a qu'une voix : le simple exposé des projets que cette question a soulevés ferait plus d'un volume. Les uns préféraient la *rive gauche* bien que l'établissement de la voie ferrée depuis les premières études, ait fort compliqué le creusement du *canal*, sans parler des grandes brèches ouvertes par l'Isère et la Drôme, qui exigeraient des travaux d'art très coûteux. D'autres tenaient pour la *rive droite*, en donnant pour raison que les difficultés du terrain sont plus apparentes que réelles, les portants des Cévennes se contractant à peu de distance du fleuve et étant, comme tels, facilement pénétrables; pas de grand affluent à franchir; mais surtout le *canal* trouverait de ce côté un trafic assuré par les grandes cités industrielles de Rive-de-Gier, Saint-Étienne, Annonay, les mines de Privas, les carrières de Chomérac, les fours à chaux de Tain. Le premier projet, après les essais de *Céard* en 1808, *Carenne* en 1822, fut exposé, en 18[illegible] par l'ingénieur *Aristide Dumont*; des observations plus serrées aboutirent à l'avant-projet de 1872 : un canal de 327 kilomètres, doté de 33 mètres cubes par seconde à l'étiage, 45 en volume normal, devait s'amorcer sur la rive gauche du *Rhône*, à la hauteur de Condrieu, descendre jusqu'à Mornas, passer en siphon sur la rive droite et gagner Montpellier. Mis à l'enquête (janvier 1874) par le conseil général des Ponts et Chaussées, subordonné (187



Phot. de M. Victoire.

NAVIGATION SUR LE GRAND RHÔNE.





Phot. de M. Tau...

LA MARMOTTE.



LA FENAISON, AUX HOUCHES, PRÈS DE CHAMONIX.

à l'achèvement des grands travaux entrepris pour la régularisation du Rhône, objet d'un projet de loi (juin 1876), soumis à la Chambre des députés, qui prenait 30 mètres cubes au Rhône, 30 à l'Isère, reconnu d'utilité publique par la Commission parlementaire chargée de l'apprécier (juin 1877), remis à plus tard par la dissolution de cette Chambre, le projet, après tous ces avatars, revint devant le Parlement avec M. de Freycinet et obtint d'être voté (décembre 1879). Mais la proposition de M. de Freycinet se faisait l'expression d'une nouvelle combinaison formulée par l'ingénieur *Chambrelent,* chargé de reviser, en le mettant au point, le projet Dumont. De nouveaux remaniements aboutirent au projet de loi déposé par M. Sadi Carnot (avril 1881); on obtint le vote de la Chambre, le jour même de l'expiration de ses pouvoirs (29 juillet 1881).

Les retouches du Sénat modifièrent encore le fameux plan. Pour un canal et à propos d'un fleuve sous notre main, il nous a fallu près de quatre-vingts ans de discussion, et l'œuvre est loin d'être accomplie! Elle se résume ainsi : *Double canal,* un sur chaque rive. Prise d'eau sur la rive droite, à Mornas : dotation, 25 mètres cubes; prise d'eau sur la rive gauche, à Romans : dotation, 12 mètres cubes. Un troisième canal puisera au *Rhône* (rive droite) 12 mètres cubes, près de l'embouchure de la Cèze, pour l'irrigation de 33000 hectares de terrains bas. Arrosage, circulation, force motrice : tels doivent être les bienfaits du multiple *canal* pour les pays riverains.

FLORE ET FAUNE DES ALPES

FLORE

Des palmiers de Menton, à l'étoile d'argent qui s'épanouit dans la région des glaces, la végétation s'échelonne par degrés avec les formes variées que lui impose le climat. En peu de temps on passe de l'Afrique au pôle : dans l'oasis du Jardin de Talèfre en plein massif glaciaire du mont Blanc, 24 phanérogames sur 87 habitent la Laponie et 5 le Spitzberg. On distingue, suivant l'altitude, trois régions végétales dans les Alpes : la *région inférieure*, où croissent les arbres et les plantes des pays tempérés; la *région subalpine* ou forestière; la *région alpestre* des pâturages, des névés, des glaciers, des grands sommets.

1° **Région inférieure.** — Chaque espèce de la vie végétale doit à l'orientation vers le nord ou le midi, comme à la nature même du sol, des différences marquées. A égalité d'altitude, la Provence, le Dauphiné, la Savoie ne produisent pas les mêmes plantes, ou les produisent différemment. Sur les versants qui regardent la Méditerranée, l'*olivier* prospère à 600 et 800 mètres d'altitude; son domaine, dans la vallée du Rhône, s'étend jusqu'à Montélimar. Une végétation toute méridionale l'accompagne dans les garrigues : lavande, thym, cistes, romarin et autres arbrisseaux à feuille persistante et parfum aromatique. Aux *chênes-lièges*, *chênes verts* et *pins d'Alep,* qui s'associent avec l'*olivier*, succèdent, à partir de Montélimar, le châtaignier, le chêne blanc, etc., arbres à feuilles caduques, adaptés au climat plus humide des premières pentes du Dauphiné et de la Savoie; le *houx* et le *buis*, à feuilles persistantes, rappellent encore le climat chaud du Midi; mais, sur les landes stériles, la *fougère*, le *genêt*, la *bruyère* ont remplacé les arbrisseaux aromatiques des garrigues méridionales.

2° **Région subalpine.** — Le *châtaignier,* le *chêne*, le *hêtre*, les conifères à feuilles caduques comme le *mélèze*, ou persistantes comme les *pins* et les *sapins*, composent la ceinture forestière des Alpes, mais ici encore l'orientation et la latitude les distribuent à des degrés divers. A 500 mètres, dans les Alpes-Maritimes, l'olivier cède la place au chêne, puis au pin, sur les versants exposés au nord; il ne disparaît qu'à 800 mètres, sur les versants du sud. De même pour le chêne (*quercus ilex*) : à 900 mètres au nord, 1200 mètres au sud, il recule devant le hêtre; le hêtre à son tour, vers 1300 mètres au nord, 1500 mètres au sud, est remplacé par l'épicéa ou le pin à crochets. Dans le Dauphiné et la Savoie, le *hêtre* succède



Phot. de M. Olletta.

TERRASSES DE MONTE-CARLO.

au chêne blanc (*quercus robur*), à 700, 800, ou 900 mètres, suivant la latitude, puis il règne seul et cède la place aux sapins.

Avec le hêtre qui l'accompagne, mais qui s'arrête plus bas que lui (1500 mètres en moyenne), le *sapin* monte : d'abord le sapin argenté (*abies pectinata*); l'*épicéa*, dont la ramure sombre se mêle au feuillage plus clair du *sorbier*, de l'*orme*, du *frêne* (que l'on trouve à 1800 mètres au sud, 1100 mètres au nord). Enfin, des arbres moins exigeants, le *bouleau*, ou plus robustes, le *mélèze*, et plus haut encore, le *pin à tronc tordu*, le *pin cembro*, portent la forêt alpestre jusqu'aux pâturages de la région glacée. Des *alisiers*, des *chèvrefeuilles*, des *groseilliers*, des *ronces fleuries*, des *airelles* à fruit noir et rouge l'accompagnent dans les clairières, les rocailles, les éboulis, ainsi que des *fougères*, dans les endroits humides; des *carex*, dans le sol tourbeux.



Phot. de M. Giletta.

AU-DESSUS DE NICE : LA ROUTE DES CANONS, EN HIVER.

Région alpestre. — La forêt monte en moyenne à 1600 et 1700 mètres dans nos Alpes françaises; pourtant le *pinus uncinata* monte à 1810 mètres sur le versant méridional du Ventoux. Si l'escalade du *sapin* s'arrête à 1700 mètres dans les monts du Dauphiné, l'*épicea*, suivant l'exposition, grimpe à 1 900 mètres; le *mélèze* et le *cembro*, par exception, jusqu'à 2500 mètres. Alors la végétation arborescente se rabougrit; des taillis herbeux, des buissons, l'*aune* vert, le *genévrier* nain, quelques *saules rampants*, rappellent la forêt; le *pâturage* commence. Des souches délaissées, des troncs oblitérés, dont les débris trouent la surface du gazon, prouvent que jadis la forêt se prolongeait plus haut; on a brûlé le bois pour faire du pré : l'œuvre de destruction n'a même pas épargné les *rhododendrons*, cette joie des yeux dans la désolation des hautes solitudes. On rencontrait leurs massifs carminés à 2350 mètres; à peine arrivent-ils aujourd'hui à 2000 mètres, mais à côté du rhododendron, une infinie variété de plantes et de fleurs pique le manteau vert des pâturages : le bleu pur des *gentianes*, les nuances roses et blanches des *saxifrages*, l'*aster* alpin au capitule violet à cœur jaune, le tendre *myosotis*, les *anémones*, l'*edelweiss* à étoile d'argent.

La persistance des neiges, plus que la rigueur du froid, s'oppose à l'ascension des plantes; car la température du sol, on l'a constaté, même au bord des glaciers, n'arrête pas les fonctions de la vie végétative chez certaines espèces particulières, organisées pour résister aux basses températures. Aussi a-t-on rencontré, au-dessus des déserts de neiges et de glaces qui ne fondent jamais, les *saxifraga oppositifolia* (3300 mètres), *saxifraga Bellardi* (3480 mètres), la *campanula cenisia* (3672 mètres); au col du Géant, l'*androsace glacialis* (3436 mètres); enfin, la plus audacieuse de nos plantes alpines, la *ranunculus glacialis*, qui a été trouvée à 4080 mètres sur le Schreckhorn, à 4275 mètres, sur le Finsteraarhorn. Plus haut encore grimpent les *lichens*; M. Vallot en a trouvé à 4700 mètres. Enfin, dans le bain glacial de la neige elle-même, un végétal microscopique (*hæmatococcus lacustris*) dont les cellules multipliées ressemblent à une poudre fine, anime l'étendue blanche d'un doux coloris : c'est la *neige rouge*, qui a tant éprouvé la sagacité des chercheurs.

L'œuvre de la nature est faite de nuances : d'une espèce à l'autre la transition se fait sans heurt, et cela paraît surtout dans la montagne. On y observe une sorte de migration des plantes; les unes montent, les autres descendent. Il n'est pas rare de trouver associées sur les moraines de la vallée de Chamonix des plantes montagnardes et des plantes de la plaine. Certaines espèces, comme le *rhododendron*, descendent assez bas, au-dessous de 600 mètres dans le massif de la Chartreuse, à 500 mètres au bord du lac d'Annecy, à 200 mètres sur les versants du lac de Côme, mêlé à la vigne et à l'olivier. Il résulte de ce double mouvement de montée et de descente une accommodation de la plante au climat avec lequel elle doit vivre. Pour mieux résister au froid des hautes régions, la feuille s'épaissit, se ramasse en rosettes, la plante raccourcit ses entrenœuds, se rapproche du sol, dont la température est toujours plus élevée que celle de l'air ambiant; elle se cramponne aussi, allonge ses racines contre les bourrasques qui pourraient l'enlever; la floraison est plus précoce, l'évolution de la vie plus rapide, car l'été est tardif et court. Mais aussi, dans cette atmosphère de plus en plus transparente, à mesure que diminue la vapeur d'eau, sous la chaleur rayonnante et l'intensité de la vive lumière, dans cet air vif, léger, quelle pureté de coloris du rouge, du bleu éclate sur les fleurs!



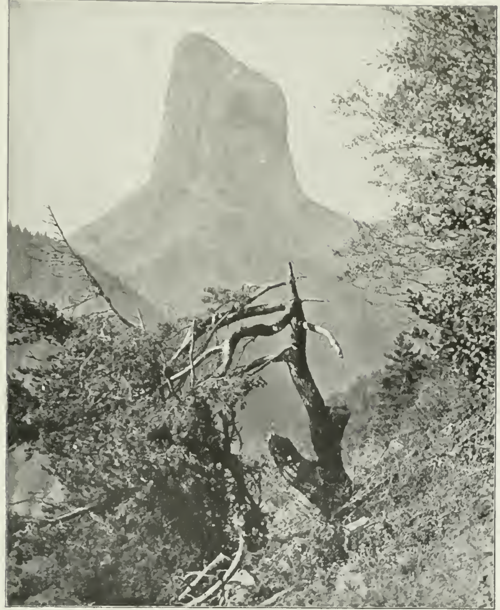
Cl. Wehrli.

BOUQUET D'EDELWEISS.

On l'a vu, l'*exposition* exerce sur la dispersion des végétaux une influence décisive : on est surpris de trouver à certaines altitudes des plantes amies de la chaleur, une flore provençale sur certains coteaux ensoleillés de la Savoie. Le *sol*, à son tour, a sa répercussion dans la vie de la plante et introduit des différences caractéristiques entre la végétation des Alpes siliceuses et des Alpes calcaires. Des îlots se trouvent ainsi transportés d'une région dans l'autre.

Les *Alpes* et les *Pyrénées* possèdent une grande quantité d'espèces communes. Pourtant

M. Bonnier a signalé l'absence de l'*épicéa* et du *mélèze* dans la chaîne pyrénéenne; en retour, les *saxifrages* sont nombreux dans la zone alpine. Il y aurait un échange entre les deux systèmes montagneux, mais souvent des *Alpes* aux *Pyrénées*. Enfin, sur 100 plantes regardées comme caractéristiques de les *Alpes*, 36 pour 100 leur seraient communes avec les montagnes septentrionales, principalement dans les régions polaires, en notant cette différence, qu'un certain nombre d'entre elles se trouvent à des niveaux plus bas, en Laponie par exemple, et cela est en effet très naturel, la latitude compensant les différences d'altitude.



Phot. de M. Oddoux.

AUTOUR DU MONT AIGUILLE, EN VERCORS.

FAUNE

A mesure que l'on s'élève dans les montagnes, le froid, en s'aggravant, restreint les manifestations de la vie, mais leur donne des formes plus originales, par la nécessité imposée aux animaux et aux plantes de s'adapter aux exigences du milieu où ils vivent.

Mammifères. — Avant que les chasseurs l'eussent refoulé dans les retraites presque inaccessibles des hauts sommets, le chamois (*capra rupicapra* Linn.) animait de ses ébats le voisinage des premières neiges. Sa souplesse incroyable, son courage, ses ruses, n'ont fait qu'exciter l'ardeur de ses ennemis. Chaque année en voit des hécatombes; mais la frugalité du chamois, une aptitude presque indéfinie de résistance à la fatigue et aux intempéries, ont jusqu'ici empêché que sa race ne disparût. Il en reste de nombreuses familles dans les montagnes des Rousses, la Vanoise, l'Oisans, les hautes vallées de l'Arc et de l'Isère. La timidité du chamois, toujours pourchassé, est devenue excessive : le moindre bruit l'effraye. Très retiré, il broute en été de rares touffes d'herbes et d'arbustes; l'hiver, en éloignant les chasseurs, élargit son domaine : il descend en quête de lichens, d'écorces tendres, de touffes desséchées.



Phot. de M. Rivière.

PATURAGE EN VERCORS.

Si le *bouquetin* (*capra ibex* Linn.) n'était soigneusement défendu sur le territoire de chasse du roi d'Italie en Piémont, peut-être aurait-il à présent disparu des Alpes occidentales. Le courage de cet animal est extrême, son agilité incomparable. Pourtant il s'apprivoise facilement : on en voyait autrefoisse mêler aux troupeaux qui vont estiver chaque année sur les hauts pâturages.

L'*ours brun* (*ursus arctos* Linn.) habite les forêts du Vercors et les districts montagneux les plus boisés de la Savoie; mais il se fait plus rare de jour en jour. Presque jamais il ne se hasarde dans la région des neiges; l'hiver le fait descendre jusque près des habitations, à moins qu'il ne le confine dans son trou.

Le *lynx* (*felis lynx* Linn.), ou loup-cervier, encore assez commun en Suisse, il y a un siècle, doit être considéré comme à peu près disparu : le dernier aurait été tué, d'après Tschudi, en 1867, en Valais. D'un tempérament féroce, le lynx tuait pour le plaisir de tuer : chèvres et moutons, marmottes et tétras, telles étaient ses victimes ordinaires.

L'*hermine*, ou belette des neiges (*mustela nivalis* Linn.) ne fait plus que de rares apparitions, à la poursuite des campagnols, jusque sur les sommets neigeux.

La *marmotte* (*arctomys marmotta*), cet amusant rongeur qui réjouit notre enfance par ses gambades et ses grimaces au bras de quelque jeune Savoyard, exilé des montagnes comme lui, passe sa vie, au pays du chamois, non loin des neiges, à brouter le gazon qui végète à l'abri de quelque rocher. Les *marmottes* se groupent en familles; tandis qu'elles se reposent, lissent leur fourrure ou gambadent au beau soleil, un vétéran de la troupe veille à la sécurité commune. Qu'un chasseur, un oiseau de proie, un carnassier s'approche, un petit cri déchire l'air : toute la troupe disparaît sous terre. C'est là que, au fond de leurs galeries, les *marmottes* passent de longs mois d'hiver, dans une sorte de chambre garnie de fourrages, condamnées à un jeûne prolongé qui, en ralentissant à l'extrême les fonctions vitales, les plonge dans une sorte



Phot. de M. J. Thollier.

VACHES A L'ABREUVOIR, EN HAUTE-SAVOIE.

de sommeil léthargique. On recherche la *marmotte* pour sa fourrure épaisse. Bien qu'on l'ait exterminée dans certaines parties des Alpes, elle vit encore en nombreuses familles, dans la région de Vallouise, par exemple.

Le *campagnol* des neiges (*arvicola nivalis* Mart.), autre rongeur parent des marmottes, mais de taille plus petite, se creuse des terriers dans le voisinage des neiges ou furète à la manière des souris dans les cabanes de bergers, sur les hauts pâturages. Le *lièvre des Alpes* (*lepus variabilis* Pall.) est un animal bizarre; l'hiver venu, son pelage fauve s'harmonise avec la nature qui l'entoure. On le dirait d'abord couvert de flocons de neige; peu à peu les taches blanches s'élargissent, se rejoignent, enveloppent notre lièvre d'une robe immaculée, sa meilleure défense, puisqu'elle le soustrait à la vue sur l'uniforme étendue de la montagne neigeuse. Le lièvre des Alpes ne descend jamais au-dessous de 1000 mètres, mais il peut s'élever jusqu'à 3000 et même plus; on le rencontre dans toutes les parties de la chaîne, en Savoie, en Dauphiné, en Suisse, en Tyrol, comme aux Pyrénées et dans le Caucase. Il habite, durant l'été, la zone intermédiaire des sapins et des neiges permanentes; l'hiver le fait descendre, mais, loin de sommeiller comme la marmotte, il cherche sous la neige des écorces, des racines, des herbes sèches dont il fait son maigre repas.



Phot. de M. Rivière.

BOUQUETIN DES ALPES.

Oiseaux. — Les grandes altitudes appartiennent au vautour des Alpes ou *gypaète barbu* (*gypaetus barbatus* Cuv.) et à l'*aigle royal* (*aquila fulva* Cuv.). Le premier se faisant rare, il y a quelque cinquante ans, dans le Dauphiné, entre l'Oisans et la Maurienne : on en vit d'assez audacieux pour s'attaquer au chamois, rarement toutefois avec succès, car le gracieux ruminant est armé de deux cornes solides et pointues, et le courage ne lui fait pas défaut. Vautours et gypaètes [illegible] avoir émigré des Alpes savoyardes et dauphinoises. Les *aigles*, au contraire, sont assez nombreux dans les grands escarpements, non loin de Grenoble, à la Chartreuse, dans le Vercors, [illegible] les hautes montagnes cristallines de l'Oisans et dans les gorges de la Romanche.

Milans, faucons, buses, busards se partagent avec la *chouette* et le *hibou grand duc* (*strix bubo* Linn.), les [illegible]. Celui-ci, très rare en France, a élu domicile [illegible] forêts de la Savoie et du Dauphiné. Là encore habitent, [illegible] des voraces: la *gelinotte*, le *faisan* (*phasianus colchicus*), [illegible] (*tetrao urogallus* Linn.), de plus en plus rare, et, [illegible] monde em-

plumé, le *tétras lagopède* (*tetrao lagopus* Linn.) dont le plumage brun clair, tacheté de noir, passe avec l'hiver au blanc pur de la neige. A un niveau plus élevé, tourbillonnent, autour des rochers noirs, mouchetés de blanches plaques neigeuses, les *corneilles* alpines ou *choquards* (*pyrrhocorax pyrrhocorax* Cuv.), à pieds rouges, au bec jaune, qui nichent et vivent jusqu'à plus de 3000 mètres de hauteur. De jolis petits oiseaux, l'*accenteur des Alpes*, le *bruant des neiges*, la *bergeronnette jaune*, égayent de leurs ébats les savanes blanches des hautes cimes : aucun n'égale, pour la beauté de sa livrée, le *tichodrome échelette* au manteau cramoisi, qui grimpe, les ailes mi-ouvertes, le long des rochers, à la poursuite des insectes qu'il pique de son bec recourbé et pointu. Jamais on ne le vit percher sur un arbre; de Saussure l'a rencontré à 3362 mètres, au milieu des glaces du Géant. Les *corbeaux noirs* (*corvus corax* Lin.) sont aussi les hôtes des sommets : ils chassent les petits rongeurs, marmottes, etc. Des pics les plus abrupts le martinet à ventre blanc (*cypselus alpinus*) fond sur sa proie en l'enveloppant, comme en un filet, de cercles extrêmement rapides.

Au bord des grands lacs, vit un monde à part : l'*aigle criard* et l'aigle *Jean-le-Blanc* (*A. brachydactyla* Cuv.), qui habite les falaises escarpées du lac du Bourget, bat les bois à la recherche des perdrix et des tétras, chasse les reptiles, explore les étangs et les rivières, pêche le poisson. Parfois le *milan royal* tombe sur sa proie, la saisit à la surface de l'eau et l'enlève dans ses serres avec la rapidité de la foudre. Pour le *cathartes alimoche*, vautour au plumage blanchâtre, qui habite la *Dent du Chat*, au-dessus du Bourget, les roches du Salève et les plateaux du Vercors, il se repaît de charognes; le *faucon pèlerin* chasse les hirondelles.

Chaque année l'automne attire le long des lacs des bandes d'*oies rieuses* (*anser albifrons*), de *canards*, de *grèbes*, de *cormorans*, de *cygnes* et de *hérons* : tous se livrent à la pêche. De beaux cygnes s'ébattent



Cl. Wehrli

MARMOTTES CHEZ ELLES.

Phot. de M. J. Th...

PATURAGES DU GRAND BORNAND.

ur les eaux du lac de Genève, des nuées de *mouettes* y voltigent à la urface des eaux, et l'on peut voir, dans quelque anse retirée, la emelle du *grèbe* huppé, promenant ses petits sur son dos, au-dessus les eaux tranquilles.

R rement les reptiles quittent les régions basses ; ils ont besoin de haleur pour vivre. Cependant le *lézard vivipare* se rencontre jusqu'à a limite des neiges ; l'*orvet* (*anguis fragilis*) se trouve au Petit-Saint-Bernard ; la *salamandre* noire et le *triton* alpestre, à 2500 mètres et lus abondants dans le lac Robert et le massif de Belledonne . Le *craaud*, capable de supporter de longs jeûnes, résiste bien au froid en e terrant ; la *grenouille rousse* mieux encore : ses œufs et larves, râce à une sécrétion muqueuse préservatrice, peuvent subsister de ngs mois sous la neige et même la glace.

Poissons. — Dans les torrents, les rivières et les lacs alpestres vit une nombreuse population aquatique, dont les variétés les plus communes sont : le *gardon*, l'*ablette*, e *goujon*, la *tanche*, la *carpe*. Mais la *truite* et le *rochet* sont les plus beaux poissons des Alpes : ils rennent, dans les lacs, des proportions bien upérieures à la taille de leurs congénères de vière ; la *truite* saumonée (*trutta lacustris* Lin.) u lac de Genève peut atteindre plus de 1m,20 et eser jusqu'à 25 ou même 30 kilogrammes, tandis ue la truite commune ne dépasse guère 0m,50 à m,60 de long, et comme poids 7 à 8 kilogrammes. n pêche le *brochet* dans la Durance, l'Isère, le hône, les lacs de la Savoie, de la Suisse et du ord de l'Italie : c'est une terrible bête de proie. l a pour frères, dans les lacs alpins : l'*ombre-chevalier*, le *lavaret* qui abondent dans les lacs Annecy, du Bourget, de Genève ; par malheur es beaux salmonidés recèlent quelquefois les rmes de grands parasites tels que le ténia...

La *perche* de rivière est fort estimée des gourmets ; la *lote*, commune dans le Rhône et le la Bourget, a le singulier instinct, vivant habituellement dans les fonds, de remonter au moment du frai, et de sauter sur le gravier de la rive our y déposer ses œufs. Singulier poisson que *alose* (*alosa vulgaris* Cuv.), qui remonte de la Méditerranée par le Rhône jusqu'en Savoie et même Genève, pour y déposer sa progéniture et regagner la mer en automne. Ainsi fait également l'anguille. Le *saumon* qui passe, de l'Océan par la Loire, dans nos rivières de l'ouest, ne se montre pas dans les lacs alpins.

Insectes et mollusques. — Une incroyable population d'êtres vivants s'agite à tous les degrés de la montagne : la plupart des touristes, captivés et comme écrasés par la grandeur des spectacles qui se déroulent sous leurs yeux, n'aperçoivent guère ce petit monde qui s'agite, du plus humble brin d'herbe jusqu'aux neiges et aux cimes les plus inaccessibles. Avec le soleil, chacun s'éveille, quitte sa retraite, s'ébat au grand jour. Il y a des insectes carnassiers, qui déciment les espèces nuisibles ou dangereuses par leur nombre ; d'autres qui expurgent le sol des impuretés qui gâteraient la sève nourricière des plantes. Parmi les carnassiers : les *cicindélides*, vrais tigres coléoptères, qui saisissent leur proie à la course, jusque dans



...i. Wehrli

CHÈVRES DANS LA MONTAGNE.

le voisinage des glaciers; les carabides, ennemis des limaces, des vers blancs et des rongeurs; le carabus auronitens, au corsage rouge feu sur un habit d'un vert métallique. Les *dytiscides* sont les pirates des mares; les *staphylinides* cherchent leur vie sous les mousses, les détritus, les pierres, dans les fourmilières et sur les champignons. Aux *nécrophores* appartient un service de salubrité publique, comme aux hyènes et aux chacals du désert : ils enfouissent les cadavres. Au contraire, les *mélolonthides*, les *lucanides* (dont la larve produit le cerf-volant), les *térédiles* sont des insectes nuisibles, parce qu'ils s'attaquent aux arbres, dont les uns dévorent la racine et les autres perforent l'écorce. Les *tomicides* font parfois de tels dégâts dans les forets et les jardins qu'il fallut, voilà un siècle, incendier plusieurs milliers d'hectares de bois dans le Harz pour en délivrer la contrée : leurs pattes sont armées de terribles crochets. Quelques insectes sont fort beaux, les *buprestides*, par exemple, dont la robe métallique a les éclats de l'or, ce qui les a fait surnommer *richards;* la *pyrochroa coccinea*, tête noire sur un habit écarlate; parmi les vésicants, le *mylabris Fuesslini*, à robe noire rayée de quatre lisérés jaunes; les *chrysomélides*, rivaux des *buprestides* par l'éclat de leur vêtement rayé de rouge feu.

L'humble *coccinelle*, sous sa petite coupole rouge tachetée de points noirs, fait une guerre acharnée aux colonies grouillantes de pucerons dévastateurs; les *hyménoptères*, d'autre part, poursuivent les larves qui rongent les arbres et les plantes. La bienfaisance des uns rachète la malfaisance des autres.

Plus heureux que les coléoptères, les lépidoptères ou *papillons* ont le don d'attirer le regard le plus distrait : ils animent de leur vol capricieux et de leurs jolies couleurs les cimes les plus désolées. Les uns vivent de jour (les *rhopalocères*), d'autres la nuit (les *hétérocères*) et dorment pendant que leurs congénères prennent un bain d'air pur et de soleil. Quelle variété de couleurs, de tailles et d'humeur volage parmi les papillons des prairies et des clairières! Les *lycènes* ou « bleus » sont partout : le *melanargia galatea*, aux ailes blanches, découpées par un échiquier noir; le *satyrus Hermione*, un effronté qui se pose sur les épaules et jusque sur le nez du promeneur; l'*erebias* au manteau brun velouté, qui voltige même sur les moraines des grands glaciers; des *satyres* encore, le *briseis*, clair panaché blanc, le *colias*, jaune, le *gonopteryx*, dont le vol décrit des traits de flamme; le *C. hyale*, d'un jaune sombre brodé de noir; le *polyomatus*, aux reflets irisés d'un manteau cuivre et feu; le *H. sylvanus*, jaune fauve, qui sautille de fleur en fleur; le *T. rubi*, vert clair, qui se perd dans l'herbe; le gracieux *strinia clathrata*, aux ailes rayées d'un treillis brun; le *psodos alpinata*, dont l'aile noire est tachée d'une goutte jaune.



Cl. Wehrli.

LE MONT SALÈVE, OÙ TROUVÈRENT UN ABRI LES PREMIERS HOMMES DES ALPES.

De 1000 à 2000 mètres, le majestueux *Parnassius Apollo* étale ses ailes blanches transparentes comme une brume légère, brodées de disques de vermillon; son rival, le *thais medesicaste*, aux ailes roses quadrillées de noir, habite de préférence les Alpes méridionales et les sommets voisins de Digne. Au-dessus de 2000 mètres, les *bleus*, saphirs vivants; les *lycæna opitilcte*, améthyste animée, se jouent dans l'azur. Rien n'est sans vie, même dans l'affreux désert des glaces : là vit, groupée en colonies, la *podurelle* ou *puce des glaciers* (*desoria glacialis*), insecte si petit qu'on le prendrait, à la surface de la neige, pour une pincée de poudre noire : au moindre bruit, tout cela saute, disparaît dans d'étroites fissures invisibles, entre chaque grain de névé; des familles de *podurelles* ont été vues dans le Pelvoux, sur le glacier du Tacul. Il n'est pas jusqu'aux mollusques, ces êtres s peu doués pour le mouvement, qui ne se retrouvent avec les gla ces; l'*helix alpina* se cache dans les fentes des rochers, sous le pierres et les gazons humides entre 1 100 et 2 100 mètres; il abond à la Grande-Chartreuse. La taille de sa coquille ne dépasse pa 20 millimètres de diamètre. De quoi peut-il bien vivre?

POPULATIONS PRIMITIVES

Lorsque, par le soulèvement des massifs alpestres au debut de l'*âg quaternaire*, les glaciers, alimentés d'abondantes précipitations atmos phériques, poussaient dans la vallée du Rhône, au delà de Lyon, et char geaient le Leman d'une épaisse cuirasse de frimas, cet effrayant dése glacé, où pointaient seulement quelques récifs, offrait à la penetratio humaine des obstacles insurmontables. Aussi les traces qui revèlent l première apparition de l'homme dans les *Alpes occidentales* se montrent elles plus tard et essaimées sur les bas versants du pourtour. Mais bie tôt, sous l'influence d'un climat sec et froid, les glaciers reculèrent, aba donnant sur leur front les moraines et les boues glaciaires, sur leurs flan les blocs erratiques de roches cristallines, témoins de leur passage. D'im pétueux torrents nés de la font des glaces ravinèrent les allu vions anciennes, découpère les sommets, ouvrirent d voies à l'invasion humain en même temps que l'adou cissement du climat par l plus grande humidité atmo phérique favorisait le dév loppement de la végétatio sylvatique. Cette profonde m dification du régime alpest coïncide avec l'arrivée d



Phot. de M. Gast.

AIGLE DES ALPES.

tribus primitives, les **paléolithiques,** qui habitaient les abris sous roche du *Salève* : on a retrouvé à Veyrier les débris de leur grossière industrie mêlés aux ossements du renne, du mammouth, du bouquetin et autres animaux relégués aujourd'hui dans les climats septentrionaux, ou sur les sommets des Alpes. Du silex, ils faisaient des haches grossières, avec la ramure des rennes, des pointes de sagaies pour la chasse, des harpons barbelés pour la pêche. C'étaient essentiellement des chasseurs et des pêcheurs que ces primitifs : la faune sauvage s'était multipliée avec les progrès de la forêt, leur fournissant une riche provende. Mais déjà les mammouths et l'éléphant à toison laineuse étaient disparus ou allaient disparaître des Alpes, quand les chasseurs de rennes émigrèrent vers le nord-est à la suite de leur gibier préféré. Par le crâne allongé, la face large, les troglodytes du *Salève*, peut-être frères des Lapons et des Esquimaux d'aujourd'hui, appartiennent à la race dite *dolichocéphale* (à crâne allongé). Mais le plus ancien représentant de l'espèce humaine dans les Alpes serait être l'homme « chelléen », contemporain de l'*elephas antiquus*, à l'époque la plus lointaine de la pierre éclatée (gisement de Curson, dans la Drôme). A côté de ce primitif, les *dolichocéphales* du Salève, frères des Magdaléniens de la Dordogne, étaient presque des civilisés : les dessins d'animaux et de feuillages, gravés à la pointe sur leurs instruments de pêche et de chasse, dénotent une aptitude artistique singulière, pour un âge aussi reculé.



Phot. de M. Tairraz.

SAUT, DANS UN CONCOURS DE SKIS.



Phot. de M. Tairraz.

SKIEURS AU VILLAGE DE TRÉLÉCHANT.

L'âge **néolithique** ou de la pierre nouvelle multiplie sur le pourtour des *Alpes*, rarement dans la montagne, les haches polies, spécimens d'une industrie déjà moins rudimentaire. On distingue, dans les *Alpes*, deux groupes de haches polies : les unes longues, épaisses et arrondies, empruntées aux alluvions glaciaires, dans la Savoie et la Suisse; les autres plus ou moins petites et triangulaires, provenant de cailloux torrentiels, qui se trouvent communément dans le Dauphiné méridional, la Provence, le comté de Nice. Les nouveaux venus, qui savent polir la pierre, viennent de l'est : pasteurs et agriculteurs, ils labourent, cultivent les céréales, fabriquent une poterie grossière à peine cuite, enfin emploient des animaux domestiques. La race est caractérisée par la forme arrondie du crâne : ce sont des *brachycéphales*. Pour eux, la mort étant une nouvelle vie, la tombe du défunt doit rappeler sa maison : il y est enseveli avec les outils de son travail, ses armes, des objets de parure, et, pour le préserver des injures du temps, la tombe est recouverte d'un toit fait d'une table de pierre en apparence indestructible. Tels sont les monuments mégalithiques, dolmens, etc.

Ces hommes de la *pierre polie* témoignent d'instincts sociaux plus prononcés, d'une intelligence plus vive que leurs prédécesseurs de la *pierre éclatée* : quelques objets de bronze trouvés sous les gros blocs de leurs dolmens révèlent de lointaines relations avec l'Orient. Quittant les abris sous roche, ils se construisent des huttes de clayonnages sur pilotis, dans les bas-fonds, ou sur la déclivité des lacs, non loin de la rive. Ces groupements forment des villages lacustres ou *palafittes*.

Une nouvelle poussée de tribus appartenant au type *dolichocéphale* donne à l'industrie des habitations lacustres son caractère définitif. Alors les haches, plus nombreuses et plus grandes, faites de roches exotiques, se perfectionnent; on les perfore; d'autres sont emmanchées de bois de cerf. On tourne des disques d'ornement; des pesons de fuseaux en os; la poterie plus fine trahit une recherche décorative; on fabrique des cordes et des étoffes de lin; le prunier, le cerisier sont connus; le bœuf, le cheval, le mouton, la chèvre sont domestiqués.



Phot. de M. Rivet.

SAINT-VÉRAN,
LA PLUS HAUTE COMMUNE DE FRANCE (2 040 mètres).

L'âge de bronze appartient, comme celui de la pierre polie, à la race *brachycéphale* (à tête ronde). Nous sommes à l'aurore de l'histoire : déjà les Phéniciens vont chercher l'étain aux îles Cassitérides, car l'étain entre, avec le cuivre, dans l'alliage du bronze. Les armes et les outils forgés par les *néo-brachycéphales*, ces avant-coureurs des Celtes, ou *Préceltiques*, doivent à la pureté de leur métal d'avoir résisté à l'usure du temps. Dans les débris des cités lacustres du lac de Genève et du lac d'Annecy (la rive savoyarde du Léman ne comptait pas moins de quinze stations bien caractérisées), l'on a retrouvé, à côté des instruments en silex de la pierre polie, des couteaux, des lances, des faucilles, des bracelets de bronze, mais toujours assez loin du bord. On pense que des magasins étaient établis ainsi, par les fondeurs et les trafiquants, hors de la portée des pillards. D'autres cachettes pleines d'épingles et de bracelets, de haches, de lames d'épée, de moules, boutons, agrafes, pendeloques, témoignent, sur divers points des *Alpes*, de relations commerciales assez étendues. Le principal de ces trésors, celui de *Réallon*, aujourd'hui au musée de Saint-Germain, compte près de 500 pièces. Or le village de *Réallon*, près d'Embrun, conduit à un col, anciennement fréquenté, qui dépasse 2 500 mètres



Phot. de M. Giletta.

DÉPART POUR UNE DESCENTE EN SKIS.

d'altitude. Des colporteurs, des ouvriers ambulants, ne craignaient pas, on le voit, de pénétrer au cœur même des *Alpes*. Avec leurs trésors, peut-être des dépôts provisoires, auxquels ils s'approvisionnaient sur la route, ont été mis à jour, sur un grand nombre de points de la Savoie et de l'Isère, les *outils* employés par l'industrie du bronze, marteaux, poinçons, culots, qui constituaient de véritables stations métallurgiques, des *fonderies* placées dans le voisinage des passages les plus fréquentés.

Avec **l'âge du fer**, voici venir les Celtes et Galates ou Gaulois, de race *dolichocéphale*, comme les paléolithiques de la pierre éclatée et les néolithiques de la seconde période lacustre. Ce sont des batailleurs : à l'épée de bronze ils ont substitué celle de fer, plus solide et plus meurtrière; ils construisent de vastes camps retranchés dont ils savent relier les poutres par des crampons métalliques (*oppida* du Petit-Salève, du Chatelard) : des fibules, des plaques de ceinturon, des haches de fer, des bracelets en jais se retrouvent dans leurs tombeaux. M. de Mortillet désigne sous le nom de *Hallstattienne* l'époque du premier âge du fer, succédant immédiatement à celle du bronze, parce que c'est à Hallstatt, dans la Haute-Autriche, que se trouva le type caractéristique de cette civilisation manifestée par son industrie. M. E. Chantre, qui a étudié les sépultures isolées et les nécropoles des *Alpes*, a constaté que leurs mobiliers funéraires sont à peu près tous en bronze, mais qu'ils diffèrent par une [illegible] originale des objets caractéristiques de l'âge précédent. C'est donc [illegible] entre le bronze et le fer. Tous ces objets ont été transportés au Muséum de Lyon. A [illegible] plus élevé de France, [illegible] M. B. Tournier [illegible] découvertes [illegible] de la même époque [illegible] dans le Jura, en Franche-Comté, en Bourgogne et en Suisse que [illegible] alpines ont le plus d[illegible]

Refoulés par les *Gaulois Allobroges* de l'âge du fer, les *brachycéphales* de la pierre polie et de l'âge de bronze ne se laissèrent pas entièrement submerger : ce sont eux qui constituent encore le fond de la population de la haute région des Alpes; il y a une parenté de race entre le Savoyard, le Bas-Breton et l'Auvergnat, mais l'expression la plus pure de la race brachycéphale à crâne court se trouve en Savoie. Mêlée aux peuples autochtones des *Alpes* et bientôt absorbée par les vaincus, la race conquérante et guerrière des *Galates-Allobroges* va défendre avec eux le passage des montagnes contre le flot montant de l'invasion romaine, et c'est d'Auvergne, cette citadelle naturelle de notre pays, que se lèveront les derniers champions de l'indépendance gauloise.

CLIMAT DES ALPES

La montagne est un merveilleux laboratoire : entre elle et l'atmosphère s'établit un mutuel courant d'énergie. Par les cimes, la montagne puise au plus haut des airs les vapeurs suspendues qu'elle condense en brouillards, distille en pluie fine, ou bien réduit en neige et en névés qui constituent les immenses réserves glaciaires d'où la chaleur et la fusion feront jaillir, en temps utile, les eaux nourricières de la plaine. Mais en retour de cette action bienfaisante qu'elle provoque, la montagne reçoit, des forces mises en jeu par elle, une empreinte qui modifie sa structure et sa physionomie. Ses traits s'accusent par l'érosion. Dépouillée des sédiments préservateurs, la roche s'effrite, se désagrège et croule; par suite, l'affaissement général du relief amoindrit la puissance de son action dans l'air et restreint son rayonnement aux alentours. Ainsi la montagne s'épuise par sa propre activité jusqu'à ce que l'effort continu des agents atmosphériques, après l'avoir découpée en morceaux et réduite en miettes, l'abaisse au terre à terre du sol enveloppant.

Nos *Alpes* sont toujours jeunes et fières; pour entamées qu'elles paraissent, leur relief constitue encore le plus puissant condensateur de l'Europe.

Lorsque, sous l'influence du refroidissement nocturne ou d'un abaissement accidentel de température, les *vapeurs* qui sommeillent dans les vallées rencontrent une paroi froide, elles s'y attachent, prennent la consistance vésiculaire du **brouillard** ce n'est pas la pluie, mais ce n'est plus la simple vapeur d'eau cette buée s'étire comme une fumée légère, s'étend, suspend aux aspérités son écharpe de gaze. Bientôt on la voit flotter dans l'air, envelopper les plus hauts sommets, emplir les intervalles comme une ouate floconneuse d'où les crêtes émergent pareilles à des récifs au-dessus d'un océan laiteux. Le *brouillard* est terrible dans les montagnes



Phot. de M. Boissonnas.

[illegible] ESCALADANT UNE PENTE.

Cl. Wehrli.

MER DE NUAGES SUR LA VALLÉE DE CHAMONIX.

omme sur la mer : les précipices sans fond, les crevasses béantes, ›s écueils semés à chaque pas, tout se voile aux yeux du voyageur. 'arfois, grâce à la réfraction de la lumière au travers des goutte- ›ttes tenues en suspension dans l'atmosphère, il se produit sur le ›nd du décor floconneux une sorte de mirage : des formes fantasques se dessinent et ajoutent à l'effroi de l'isolement. Ces fantômes e l'air ont été vus au Brocken, dans les montagnes du Harz, dans ›s Alpes Rhétiques, dans les monts 'Appenzell. Au souffle du vent, sous ›clair d'un rayon de soleil qui le tra- ›rse, le *brouillard* se détend, s'effi- ›che, disparaît. Lorsqu'il est invisible 'en bas, sous son masque nébuleux, n dit que le *mont Blanc* a son « bon- et » ; si le nuage s'étale vers l'est, en eux longues traînées de vapeurs, on it qu'il a l'*âne ;* que la poussée de l'air hasse la neige et échevelle les crêtes une aigrette mobile et brillante, le *nt Blanc* « fume sa pipe ».

Pluies. — Le *mont Blanc* n'a pas › rival au monde pour l'étude des ›andes perturbations atmosphéri- ues. C'est un rendez-vous de nuages : les attire comme le paratonnerre ›pelle la foudre. Au contact des ›utes cimes, la vapeur d'eau char- ›e dans l'air par le vent se déverse › *pluie.* Cette grande arête monta- ›euse, l'épine dorsale de l'Europe, ›e dessinent les Pyrénées, les Cé- ›nnes, les Alpes occidentales, cen ›ales, orientales, dont l'éperon se ›lie aux Carpathes et pousse en Asie ›r le Caucase, forme le condensateur ›r excellence des vapeurs aspirées ›r la chaleur solaire au-dessus des ›ers tropicales. Le vent du sud-ouest › pousse contre les Pyrénées, ou ›es laissent une première précipitation, puis sur les Cévennes, où elles se résoivent encore ; enfin sur les Alpes, où elles fondent en abondance, à cause de l'altitude et de la basse température des sommets. Il pleut abondamment, même à l'approche des montagnes : à *Lyon*, la moyenne annuelle des pluies est de 776 millimètres, tandis qu'elle s'abaisse en Champagne à 460 millimètres. Aucune région des Alpes n'est plus arrosée que le *mont Blanc* et la vallée de l'Arve : la pluie atteint là 1200 à 1400 millimètres de hauteur, en année moyenne ; les grands massifs des Alpes Pennines et des Alpes Grées, ceux de Savoie, le Pelvoux ainsi que la portion orientale des Alpes-Maritimes reçoivent encore 1000 à 1200 millimètres. Il est remarquable qu'entre ces deux zones humides des Alpes occidentales, du Thabor au col de Tende, les crêtes alpines reçoivent moins de 1000 millimètres, jusqu'à 800 seulement dans les Alpes Cottiennes et 600 dans la partie occidentale de la Durance. Sans doute que les puissants barrages de l'Oisans, les *Écrins* (4103 mètres), le *Pelvoux* (3954 mètres), plus élevés que les sommets de la chaîne principale : *Thabor* (3205 mètres) et *Viso* (3843 mètres), retiennent au passage la plus grande partie de la vapeur d'eau et la condensent au profit de leurs glaciers. Par suite, le versant piémontais correspondant est assez pauvre en eau : 900 à 700, même 600 millimètres en moyenne, dans la haute vallée du Pô. D'autre part, la partie de ce versant qui regarde la zone sèche du bassin français de la Durance reçoit de 800 à 900 millimètres, comme par une sorte de trouée ouverte dans la continuité de la chaîne condensatrice.



Phot. de M. Tairraz.

AIGUILLES DE CHAMONIX EN HIVER.



Phot. de M. Sommer.

CLIMAT DES ALPES : HOSPICE DU GRAND SAINT-BERNARD.

revêtement de roches calcaires qui dominent la rive du Rhône dans la gorge de l'*Écluse*, au pied du *Grand Credo* jurassique : tout fila en un clin d'œil. Sous la masse des débris, le Rhône reflua de plusieurs kilomètres, couvrit ses rives sous une nappe profonde. Si le fleuve n'eût brisé cette entrave de retenue, il remontait (déluge véritable) jusqu'aux plateaux étendus entre la Vuache et le Salève, seule issue qui lui restât en aval de Genève. Le désastre eût été incalculable.

Les **avalanches** *de neige* ne sont pas moins terribles. « Celles que l'on nomme *avalanches de poudre* se produisent seulement en hiver et au premier printemps, lorsque sur une croûte de neige ferme et dure tombe une grande quantité de neige fraîche, granuleuse, sans consistance. Dans les pentes raides, cette neige nouvelle n'a aucune cohérence avec l'ancienne, et quand les circonstances sont favorables, il suffit de la chute d'une petite corniche de neige sur les hauteurs, du passage d'un chamois ou d'un lièvre, ou seulement de la moindre commotion dans l'air pour que toute la masse se mette en mouvement; elle avance d'abord lentement et tout d'une pièce, puis, entraînant les couches plus profondes, elle se divise, déborde et tourbillonne. L'ébranlement de cette masse, le courant d'air qui en résulte determinent sur toutes les pentes latérales des avalanches partielles qui grossissent la première.

« Celle-ci se précipite avec une rapidité croissante, une fureur toujours plus terrible. On ne voit plus qu'un tourbillon de poudre qu'accompagne le grondement du tonnerre, les arbres craquent, les rochers s'ébranlent, les cimes d'alentour répercutent tout ce vacarme et prolongent l'horreur. La puissance de la colonne d'air qui accompagne les *avalanches de poudre* est terrible : elle brise et déracine les arbres, précipite les hommes et les animaux. » (F. de TSCHUDI.) Dans les cirques élevés des grandes montagnes, au pied des couloirs qui rayent les flancs des aiguilles décharnées, l'*avalanche* neigeuse décoche, au milieu d'une mitraille de pierres, des blocs de glace, des séracs déracinés, projectiles monstrueux qui ont fait bien des victimes.

Quant aux *orages*, comme les nuées chargées d'électricité qui en allument l'éclair, ils se répartissent sous l'action du vent et du relief. d'une façon tout à fait inégale. Des localités peu éloignées l'une de l'autre peuvent offrir, à ce point de vue, un régime très différent. Ainsi, cinq orages à Gap correspondent à vingt trois pour Nice : dans les hautes régions des Alpes maritimes et dans le Briançonnais, il y a peu d'orages. Mais le *mont Blanc*, à ce point de vue, est sans rival.

La répartition de la *pluie* n'est pas la même sur divers points des *Alpes*. Ainsi les *hauts sommets* comme le Ventoux, le mont Blanc le Grand-Saint-Bernard reçoivent surtout des pluies de *printemps;* à Genève, ce sont les pluies d'*été* les plus abondantes; à mesure que l'on se rapproche du massif montagneux, les pluies d'*automne* l'emportent, comme à Grenoble, Gap, Briançon, Nice. *Genève* compte, en année moyenne : 122 jours de pluie et reçoit 815 millimètres, dont 227 en été; — *Grenoble :* 119 jours de pluie, 871 millimètres, dont 267 en automne; — *Albertville :* 101 jours de pluie, 1169 millimètres, dont 404 en automne, la plus forte proportion des Alpes françaises inférieures; — *Gap :* 77 jours de pluie, 836 millimètres, dont 314 pour l'automne; — *Briançon* : 105 jours de pluie (34 au printemps), 786 millimètres, 336 en automne; — *mont Ventoux:* 135 jours de pluie, 1743 millimètres, dont 659 au printemps; — *Grand-Saint-Bernard :* 119 jours de pluie, 892 millimètres, dont 337 au printemps.

Ce sont les **vents** de l'ouest, du sud-ouest et du sud, qui contribuent le plus aux précipitations pluviales dans les *Alpes;* le vent d'est n'entraîne que des nuages secs, appauvris par une course prolongée au-dessus du continent : la mer est trop loin.

Le *fœhn* (*favonius* des anciens), vent tiède qui souffle impétueux du sud ouest, apporte des vapeurs chaudes, des pluies tièdes qui l'ont fait surnommer le « mangeur de neige » : il se dessèche à l'escalade des montagnes et se refroidit d'environ 5 degrés par 100 mètres d'altitude. La crête franchie, il retombe sur l'autre versant et retrouve à la descente un demi-degré de chaleur par 100 mètres de chute. Les neiges fondent sous son haleine émolliente, les attaches du roc peu consistant se détendent, les terres meubles se liquéfient en coulées de boue, les torrents encombrés refluent et se gonflent, et ce sont trop souvent, dans les vallées alpestres, des inondations dévastatrices, des avalanches de neige et des écroulements, dont le souvenir se transmet d'âge en âge, comme celui d'un malheur qui ne se peut oublier. Ainsi l'effondrement de la montagne du Granier (24 novembre 1248), dont la brèche se dessine au-dessus de la vallée de Chambéry, ensevelit plusieurs villages, la ville de Saint-André et ses 5000 victimes; de petits lacs sommeillent dans l'intervalle des décombres : on les appelle « Abîmes de Myans ».

Les talus mal assujettis au flanc de parois abruptes sont exposés aux pires aventures. Ainsi s'effondrait soudainement, dans la nuit du 3 janvier 1883, le



CHIENS DU SAINT-BERNARD.

La répartition des **neiges** est aussi très iné-gale. Elles s'accroissent avec l'altitude : pour 4 jours de neige à *Nice*, *Grenoble* en compte 10, *Barcelonnette* 30, *Briançon* 36, le *Ventoux* 38. Au *Grimsel*, la neige peut atteindre, année moyenne une épaisseur de 9 mètres. Le *Grand-Saint-Bernard*, très exposé aux courants froids, a reçu en 1873, environ 5m,70 de neige et, en 1876, plus de 13 mètres. Or le Grand-Saint-Bernard n'est qu'à 2478 mètres d'altitude. Bien qu'inférieur encore (2160 mètres), le *Petit-Saint-Bernard* a reçu, en 1873, 14m,54 de neige; en 1874, seulement 7 mètres; 15m,40 en 1875 et le chiffre énorme de 17m,50 en 1876. De tous les points régulièrement observés, c'est le col du *Petit-Saint-Bernard* qui, à égalité d'altitude, est le plus enneigé des Alpes. On juge de ce que doit être, chaque année, la provision du *mont Blanc*. A 3000 mètres, il ne pleut presque jamais



Cl. Wehrli.

CLIMAT DES ALPES : VILLAGE EN HIVER.

à 3500 mètres, la pluie est pour ainsi dire inconnue; partout règne la *neige*. Elle pourrait s'amonceler indéfiniment, mais le vent la balaye des sommets; la chaleur du soleil, très âpre sur les hauteurs, en fait fondre une partie; le reste glisse sur les pentes abruptes ou se congèle en névés, aliment des *glaciers*.

On a fort exagéré l'action érosive des **glaciers** sur le fond solide de leur lit : les récentes observations de M. Rabot prouvent que les blocs, entraînés par le fleuve de glace, proviennent surtout de la surface et sont tombés dans les crevasses avec les pierres et les débris divers arrachés à la montagne. Le *glacier* ne creuse pas son lit à la façon d'une charrue : il le polit seulement jusqu'à la roche dure, en charriant avec lui la matière meuble; d'autre part, il émousse les saillies de ses rives et, par ses moraines latérales, sape la montagne et l'use.

Si, aux pans de roche écroulés par l'effet du gel, de la chaleur, de la pluie, que le *glacier* roule ou rejette en blocs épars bien loin, dans la plaine, l'on ajoute les matériaux de démolition des schistes argilo-calcaires liasiques, détrempés par les eaux sauvages et coulant en masses pâteuses comme des laves de boue torrentielles; si l'on tient compte aussi des graviers, des limons, des terres pulvérulentes charriés par le Rhône et ses torrents, sur les vastes étendues de la Crau et de la Camargue et accumulés au loin dans les abimes de la mer, on jugera du gigantesque travail de déblaiement accompli par la nature aux dépens des Alpes et de leur altitude.

Température. — Les Alpes occidentales, comprises entre les *isothermes* annuelles de 12°,05 et 14°, d'ailleurs éloignées de la mer, éprouvent tous les excès du climat continental, non seulement en latitude, mais aussi en hauteur. Ainsi la chaleur atteignait, à Nice, 37° en juillet 1881; à Grenoble, 36°,8 en juillet 1884; 37° à Gap en juillet 1881; 27° au Ventoux en août 1889. La moyenne des températures *maxima* donne : 32° à Nice, 13° à Briançon, 15° à Grenoble. Les températures les plus *basses* qui aient été observées sont : — 7°,4 à Nice (décembre 1879), — 21° à Gap (janvier 1881), — 20°,4 à Grenoble (décembre 1887), — 21° au Ventoux (mars 1889), — 31° à Chamonix en 1891. L'*écart* entre les extrêmes donne 44° de différence pour Nice, 58° à Gap, 57° à Grenoble, 48° pour le Ventoux, 62° à Barcelonnette, et cela pour une période, relativement courte, d'une dizaine d'années. Les régions du littoral et celles de la haute montagne sont moins éprouvées par les températures extrêmes que les vallées intérieures ou les plaines étendues au pied des hauteurs : là sévissent les étés brûlants, les hivers glacés. Souvent même, dans une seule journée, le thermomètre peut tomber de 18° à 6° en juin, de 22° à 12° en pleine canicule, de 21° à 8° au début d'octobre : cela s'est vu à Grenoble.

Les observations faites au *mont Blanc*, au *Saint-Bernard*, dans la région d'*Annecy* offrent un utile enseignement. Depuis longtemps a été signalée la décroissance des variations barométriques, à mesure que l'on s'élève vers le dôme du mont Blanc; le soleil est plus chaud, la lumière plus vive, dans un air plus sec. Il résulte des observations faites simultanément à Chamonix, aux Grands-Mulets et à l'Observatoire Vallot, sur le rocher des Bosses, du 15 juillet au 15 août de la même année, une température moyenne de : 16°,9, 5°,8, — 6°,4 pour chacune de ces stations; oscillation diurne *moyenne* : 11°,5, 4°,3, 3°,5; maximum absolu : 30°,1, 13°,3, 4°; minimum absolu : 7°,5, 0°,9, — 13°; *écart* entre les *extrêmes* : 22°,7, 12°,4, 17°. Ainsi la température est plus stable aux Grands-Mulets et au mont Blanc qu'à Chamonix.

Annecy, à 448 mètres d'altitude, proche des grandes montagnes et éloigné de la mer, a des étés chauds et des hivers rigoureux, comme toute région continentale. Mais les variations barométriques y sont moins brusques et moins fréquentes qu'au bord de l'Océan ou de la Méditerranée; les coups de vent sont rares, les orages aussi. Grâce à la radiation solaire et aux étés plus chauds, certaines cultures, celle de la vigne par exemple, réussissent plus haut et plus loin. Les vignobles s'élèvent à 700 mètres en Haute-



Cl. Wehrli.

CABANE ALPESTRE, EN HIVER.



Phot. de M. J. Thollier.

MONT POURRI ET MASSIF DU MONT BLANC, VUS DE LA HAUTE TARENTAISE.

Savoie, à plus de 800 mètres dans la Savoie, située plus au sud. Le mois le plus chaud d'Annecy est *juillet :* rarement alors le thermomètre descend au-dessous de 12° à 15° pendant la nuit; durant le jour, il se maintient entre 25° et 28°; on l'a vu même atteindre 36° centigrades. La température moyenne de juillet est de 19°,07. Si la température de l'été se maintient au-dessus de la moyenne, celle de l'hiver semble, au contraire, en voie d'abaissement. Il y aurait un rapport curieux entre l'allure de l'hiver et le développement ou le retrait des glaciers. Hiver plus sec, été plus chaud : le glacier, moins bien alimenté, recule; hiver de neiges, été pluvieux; le glacier, mieux pourvu, reprend de l'avance. Tout se tient, tout s'enchaîne dans l'œuvre de la nature : les nuages, le brouillard, la pluie, la neige, la glace, dans la dépendance des vents, de l'altitude, de la température. Au régime des eaux tiennent l'abondance ou la stérilité de la plaine et l'existence de l'homme lui-même. C'est, par le moyen de la montagne, un échange perpétuel entre le sol et l'atmosphère, l'activité sans trêve des éléments les plus divers, dans une harmonieuse et puissante manifestation de vie.

DÉPARTEMENTS DES ALPES ET DU RHÔNE

Haute-Savoie.

Superficie : 466 800 hectares (Cadastre), 459 700 (Service géographique de l'armée). Population : 255 137 habitants. Chef-lieu : **Annecy.** Sous-préfectures : **Thonon, Bonneville, Saint-Julien.** 28 cantons, 314 communes. — Cour d'appel et Académie de CHAMBÉRY. — 14e corps d'armée. Diocèse d'ANNECY (suffragant de Chambéry).

PORCHE DE L'ÉGLISE DE SAMOENS.

Origines de la Savoie. — Annecy et Chambery furent, avec des fortunes diverses, les deux plus anciennes métropoles de la Savoie. Dans ce vaste champ, qu'encadrent les Alpes et le Rhône, du lac Leman à l'embouchure de l'Isère, les *Allobroges* occupaient, à l'aurore de l'histoire, les nombreuses tribus *Sa*... *Sabaudia Sa*... Plus avant, dans les vallées alpestres, celles de l'Isère et de l'Arve, à Mégève, à Beaufort, vivaient les *Centrons;* les *Nantuates*, confinant au lac Leman, poussaient jusque dans le Valais, avec le Rhône naissant; enfin, au sud, les *Graiocèles* en Maurienne inférieure, les *Bramovices*, plus haut dans les montagnes, tenaient la vallée de l'Arc. Ces tribus avaient été précédées dans l'occupation du sol, à une époque reculée, par les *peuplades primitives* de l'âge du *fer* et du *bronze*, de la *pierre polie* et de la *pierre éclatée*. D'autres, pour se mettre à l'abri des surprises, avaient construit des huttes sur pilotis, dans les eaux des lacs, à peu de distance de la rive. On a ramené au jour les débris de leurs aliments et de leurs habitations, avec les instruments dont ils se servaient pour la pêche, la chasse et la guerre : ces précieux restes sont exposés dans les vitrines des musées de Genève, d'Annecy, de Chambery.

Pour les **Allobroges**, une querelle avec leurs voisins du sud amena les Romains chez eux. Deux fois la résistance qu'ils opposèrent à l'invasion fut brisée, d'abord par Domitius Ænobarbus, et, d'une façon définitive, par Fabius Maximus, auquel sa victoire valut le triomphe et le surnom d'*Allobrogique*. Le pays soumis fut organisé en province et prit le nom de **Viennoise** : *Vienne*, sur le Rhône, en était la capitale. Par d'habiles concessions, la politique achevant l'œuvre de la conquête, les Romains parvinrent à se concilier leurs ennemis de la veille. *Vienne* fut dotée de somptueux monuments, élevée au rang de colonie privilégiée, admise enfin au droit italique, qui la faisait sœur puînée de la grande cité romaine. Des *Allobroges* entrèrent au Sénat, d'autres s'illustrèrent dans les hautes charges de l'empire. Mais, dès le premier jour, *Vienne* était devenue le front d'attaque de Rome contre la Gaule. La défaite de Vercingetorix livra celle-ci tout entière à César (58-51).

Pour garder sa conquête, Rome dut assurer ses communications au travers des *Alpes*, car, si les montagnards n'osaient trop disputer le passage aux légions, ils harcelaient leur marche, pillaient les convois, isolaient les détachements pour les mieux prendre à merci. *Auguste* assura la route du mont Genèvre par l'alliance du roi *Cottius*, qui commandait, à Suse, la fédération des tribus gauloises qui occupaient le double versant des Alpes. *Cottius*, ami et allié du peuple romain, fit pour lui la police de la route de Genèvre par la vallée de la *Doire Ripaire*. Son fils, qui remplit le même rôle, étant mort sous Néron, l'État des Alpes Cottiennes fut annexé à l'empire et réduit en province.

A l'autre extrémité des Alpes occidentales, la vallée de la *Doire Baltée* était occupée par la tribu belliqueuse des *Salusses*. Auguste entreprit de

RÉGION DES ALPES


ARDÈCHE
DRÔME
HTES ALPES
BSES-ALPES
ALPES-MARITIMES
VAUCLUSE
GARD
BOUCHES-DU-RHÔNE
VAR
GOLFE DU LION
MER
MÉDITERRANÉE
Iles d'Hyères
MARSEILLE
TOULON
AVIGNON
NIMES
ARLES
AIX
DIGNE
GAP
NICE
GRASSE
DRAGUIGNAN
BRIGNOLES
SISTERON
FORCALQUIER
BARCELONNETTE
EMBRUN
CASTELLANE
PUGET-THÉNIERS
ORANGE
CARPENTRAS
APT
NYONS
MONTÉLIMAR
PRIVAS
LARGENTIÈRE
UZÈS
DIE
MONTPELLIER
MONACO
DIGNE Préfecture
ARLES Sous Préfecture
Salon Chef lieu de canton
Biot Commune
Chemin de fer
Canal
1543 Cote d'Altitude
Limite d'État
de Département
Échelle 1: 1000000

la rédu... méthodiquement. D'abord, il fonde Ivrée, au débouché de la vallée dans la plaine, et, après l'écrasement des indigènes par Terentius Varron (25 av. Jésus-Christ), la cité d'*Augusta Pretoria* (Aoste), vrai camp retranché où furent établis 3 000 vétérans. Ainsi, après la voie du Genèvre, la double route qui diverge de la vallée d'Aoste sur le Grand et le Petit-Saint-Bernard, se trouvait ouverte pour le passage des légions. Vers la fin du Ier siècle, la domination romaine était si fortement implantée en Gaule qu'une seule cohorte de ... hommes à Lyon, une autre au mont Genèvre, suffisaient à la tranquillité publique; mais ... légions, représentant, avec les auxiliaires, près de 100 000 combattants, veillaient dans les camps retranchés disséminés sur la rive gauche du Rhin, pour contenir la poussée du monde barbare *germanique*. Si puissante qu'elle parût, cette barrière ne put préserver la Gaule de l'invasion et l'empire romain de la ruine.



Phot. de M. Thollier.

LA CHARTREUSE DU REPOSOIR.

En prévision de cette éventualité et pour mieux assurer la défense, *Théodose*, avant de mourir (395), distribuant l'effort sur les points menacés de ses trop vastes États, en fit deux parts pour chacun de ses fils, *Honorius* eut l'Occident, *Arcadius* l'Orient. L'empire d'Orient vécut, non sans peine, un millier d'années, jusqu'à l'entrée de Mahomet II à Constantinople (1453). L'empire d'Occident devint la proie des Barbares (406). En vain *Stilicon*, *Constance*, *Aétius*, essayent de le sauver. Les *Francs* descendent du nord; les *Burgondes* sont à l'est; les *Wisigoths*, sous Alaric, et, après eux, les *Ostrogoths*, les *Hérules* fondent sur l'Italie. En 476, *Odoacre*, roi des Hérules, remplace le dernier empereur romain d'Occident, *Romulus Augustule*, et prend le titre de roi d'Italie. C'est, de toutes parts, une confusion inexprimable. Alors les *Francs* de Clovis s'imposent au sud de la Gaule, par la défaite d'Alaric II, roi des Wisigoths (Vouillé 507) ; puis, à l'est, dans la vallée de la Saône et du Rhône, où les *Burgondes* se sont créé un royaume.

Le **Christianisme**, importé de bonne heure à Lyon, par la route du Rhône, s'était adapté, lorsqu'il obtint enfin le droit de vivre, aux cadres administratifs de la Gaule romaine. *Lyon*, métropole politique du pays, en fut aussi la métropole religieuse : l'archevêque de Lyon garde encore le titre de *primat des Gaules*. L'état lyonnais conquit assez vite les territoires voisins : les premiers apôtres de la région subalpine furent, d'après la tradition, saint Jacques pour les Centrons, saint Marcellin, saint Theodule. Genève aurait été évangélisée au ... siècle.

Premier royaume burgonde. — Dans le partage de l'empire romain, même avant sa dislocation définitive, les **Burgondes** avaient déjà obtenu des cantonnements sur la rive du Rhin, dans le pays qui correspond au Palatinat; l'affreux massacre (1) qui fut fait de la nation et de son roi Gunther décida les survivants à émigrer vers le sud. Ils s'imposèrent dans le haut bassin de la Saône et du Rhône, et le faible Anthemius, à la veille (470) de la ruine finale, ratifia cet établissement. Les *Burgondes*, d'ailleurs, assouplis par l'épreuve, se contentèrent de partager les terres avec les Gallo-Romains et de lever des tributs. Leur domination parut peu farouche, à côté des exactions commises par les autres barbares de même race : elle se réduisait à une sorte de protectorat militaire sur tout le pays compris entre le Rhône supérieur et le cours de l'Allier, et des sources de l'Aube à la Durance. Avec Dijon, Lyon, Vienne, Grenoble, Genève et la plus grande partie de la région des Alpes françaises, cela composait un domaine assez important. *Gondebaud* voulut le rendre homogène en promulguant la loi qui porte son nom, la *loi Gombette*, devant laquelle Burgondes et Gallo-Romains furent égaux.

Le mariage de *Clotilde*, nièce de Gondebaud, avec *Clovis*, chef des Francs, semblait promettre au nouvel État burgonde une sauvegarde contre l'ambition de ses turbulents voisins de l'Ouest. Mais le barbare, en *Gondebaud*, n'était que frotté de civilisation : il fit, dit-on, périr son frère, le père de Clotilde, et, pour le venger, *Clovis*, lorsqu'il eut épousé cette princesse, prépara la conquête de la Bourgogne. Ce rêve fut réalisé par ses fils (524-534).

Malgré son éloignement au pied des Alpes, le territoire, qui depuis a formé la *Savoie*, eut à souffrir des désordres qui poussèrent la dynastie mérovingienne à sa ruine. L'avènement des Carolingiens fut un soulagement et ramena la sécurité. *Pépin le Bref* en 754, *Charlemagne* en 773, appelés en Italie par le Pape contre la tyrannie des Lombards, franchirent les Alpes par la traverse du mont Cenis. Mais, des anciennes voies romaines, il ne restait que des tronçons épars et en mauvais état. Aussi, l'armée de Charlemagne, concentrée à Genève en 773, franchit-elle les Alpes en deux corps, le premier par le mont Cenis, le second par le Grand-Saint-Bernard, et c'est aussi par cette dernière voie que passait, à son retour de Rome, le nouvel empereur d'Occident.

L'émiettement prématuré de l'empire carolingien, par la faiblesse de



Phot. de M. Thollier.

COL DES GETS, ENTRE LES VALLÉES DU GIFFRE ET DE LA DRANCE.

(1) Ce lugubre événement a inspiré la légende des *Niebelungen*.



Phot. de M. Thiollier.

VALLÉE DU DORON, A BEAUFORT (SAVOIE).

Louis le Débonnaire, fit passer les pays subalpins de l'est dans l'État intermédiaire créé pour Lothaire, la **Lotharingie**, longue bande tendue de la Méditerranée à la mer du Nord, par les vallées du Rhône, de la Saône, de la Meuse et de l'Escaut (traité de Verdun, 843). Cette situation intermédiaire fit de la *Lotharingie* et des États qui la composaient un sujet de perpétuels conflits entre les Francs de l'Ouest et les Germains de l'Est. Tel était encore, malgré tout, le prestige attaché au titre d'empereur, que *Charles le Chauve*, à peine maître des Francs de l'ouest, passait en Italie pour recueillir du moins, à défaut de l'empire, la couronne impériale; il mourut au retour, dans un pauvre village, à la descente de Modane. S'il y avait un empereur, personne ne lui obéissait plus : le moindre comte, dans son gouvernement, agissait en souverain. Ces divisions, en émiettant la défense, favorisèrent de nouvelles incursions barbares. Sans parler des *Hongrois* venus de l'est, les *Sarrasins*, refoulés vigoureusement par Charles Martel, après la défaite de Poitiers, n'avaient pourtant pas abandonné complètement le littoral de Provence : avec de nouveaux bandits venus à la rescousse, ils pénétrèrent dans les vallées des Alpes et commirent impunément tous les excès imaginables. La terreur de ces souvenirs n'est pas complètement effacée de certaines localités savoisiennes (mur des Sarrasins à Duingt; château des Sarrasins au val du Fier, etc.). L'empereur *Conrad le Germanique* délivra le pays de ces pirates en suscitant Hongrois et Sarrasins les uns contre les autres, pour les écraser, pendant qu'ils étaient aux prises, dans les parages de Montmélian.

Deuxième royaume burgonde. — Le démembrement de l'empire de Charlemagne au traité de Verdun (843), en créant l'État tampon de la *Lotharingie*, entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, avait réveillé la nationalité burgonde. Une assemblée des grands et des prélats de la région des Alpes et du Rhône élut *Boson*, gendre de Charles le Chauve, pour roi de *Bourgogne* et d'*Arles*. Comme, d'autre part, le régime burgonde était restauré (888) au delà du Jura, où Rodolphe I[er] fondait l'État de *Bourgogne transjurane*, les deux royaumes, fondus ensemble, formèrent, à la mort de Boson, le second *royaume de Bourgogne* qui dura cent ans (933-1032). Le dernier souverain de cette dynastie, *Rodolphe III*, céda ses États à l'empereur d'Allemagne, *Conrad le Salique*. De là les persistantes prétentions des empereurs germains à la domination de la *Provence* (*royaume d'Arles*) et aux territoires de l'ancien État burgonde, même quand celui-ci eut été dépecé par morceaux : *Bourgogne* proprement dite; comté de Bourgogne ou *Franche-Comté; Lyon* sous la domination temporelle de ses archevêques; *Dauphiné*, ancienne province viennoise aux Dauphins; *Provence*, aux comtes de Barcelone; *Savoie*, à ceux de Maurienne. En réalité, la suzeraineté germanique ne constituait pour ces États issus de l'ancien royaume burgonde, qu'un lien *théorique* de rattachement. Chaque coin du pays eut ses comtes, ses barons, ses évêques qui le gouvernèrent. Il y eut, dans les Alpes, autant de petits États que de vallées. C'était le morcellement complet de la terre par le *régime féodal*, et, pour ne citer que des territoires qui ont contribué à former la *Savoie*, l'on y distinguait (en dehors de Genève, sous le gouvernement de son évêque), le *Genevois*, le *Faucigny*, la *Tarentaise*, l'évêché de *Moûtiers*; en Maurienne celui de *Saint-Jean*. Les évêques étaient investis des mêmes droits de souveraineté que les barons, privilège étrange en apparence, mais bien compréhensible, si l'on fait attention qu'à cette époque troublée, il n'y avait, contre les attaques soudaines des gens de guerre ou les incursions barbaresques, d'autre refuge que les villes fortifiées où le premier de cité devenait, par état, son défenseur immédiat. Ainsi, le *comte de Maurienne*, qui tenait le chemin du *mont Cenis* par la vallée de *l'Arc*, prit pas sur ses voisins, et, en réunissant successivement la Maurienne, la Tarentaise, le Chablais, le Genevois, le Faucigny rayonnant autour de la *combe de Savoie* (vallée supérieure de l'Isère), il créa l'État de ce nom et finit par tendre la main au delà des monts, dont il tenait les principaux passages.

Du haut d'un éperon rocheux qui contraint le lit de l'Arc, et semble barrer la vallée, le vieux château de Charbonnières, berceau de la *maison de Savoie*, commandait, de ses grosses tours, le débouché du long défilé de Maurienne, chemin naturel du mont Cenis, dans la vallée



Phot. de M. Thiollier.

LE DÉTROIT DE SIEIX (TARENTAISE).

l'Isère, issue du Petit-Saint-Bernard. Le comte de *Maurienne* était, dès le xe siècle, le « portier des Alpes », et il sut en user.

Comtes de Savoie. — Le premier de la dynastie des comtes de Savoie dont le nom et le rôle présentent quelque certitude fut *Humbert aux Blanches Mains* (fin du xe siècle). Son petit-fils *Odon*, en épousant la fille unique du marquis de *Suse*, orientait la Savoie vers l'autre versant des Alpes. Cette fructueuse alliance lui valait, en effet, comme dot de sa femme, les fiefs de Turin, Asti, Albenga. Rien ne prouve mieux combien peu la haute montagne constituait, ainsi que l'on a tort de l'imaginer, un mur infranchissable. Il y eut toujours, au contraire, entre les hautes vallées alpestres des deux versants, comme entre les hautes vallées pyrénéennes (Gavarnie, Broto), bien qu'à un degré moindre chez celles-ci, grâce à l'épaisseur de la chaîne, un commerce régulier d'affaires et d'intérêts ; l'alliance des princes de Savoie avec ceux du Piémont n'était qu'une expression de plus de cette réalité traditionnelle. Désormais les *comtes de Savoie* s'intitulent *marquis en Italie*.



Phot. de M. Thiolier.

MOUTIERS ET LA VALLÉE DE L'ISÈRE (SAVOIE).

Entre les deux États voisins de **Savoie** et de **Dauphiné**, tous les deux issus du démembrement du royaume de Bourgogne, existaient une rivalité d'ambition et un enchevêtrement de territoires qui ne pouvaient manquer de les mettre aux prises. Après le faible Humbert III inhumé à l'abbaye de Hautecombe, l'avènement du comte **Thomas** fut une véritable résurrection de la *Savoie*. Ce prince achète *Chambéry* à son seigneur Berlion, qui garde pourtant le château pour son usage (1232) ; il accorde des franchises et se concilie les populations contre les petits barons féodaux. Son alliance est recherchée : Berenger de Provence épouse sa fille Beatrix, et les quatre filles du comte portent des couronnes souveraines : l'une est impératrice de Byzance ; les trois autres sont reines de France, d'Angleterre, de Naples.

A la dynastie des *Thomas* succède celle des **Amédée**. Chambéry reçoit une Cour suprême de justice, signe manifeste de souveraineté et d'indépendance. Entre les plus avisés Savoyards, deux *Amédée*, le **Comte vert** et le **Comte rouge**, contribuèrent d'une façon décisive à la fortune de leur maison. Le premier, *Amédée VI*, obtint de l'empereur Charles IV que les appels en dernier ressort, portés jusque-là devant la Chambre impériale, ressortissent désormais à la Cour suprême de *Chambéry*. Puis ce fut la guerre avec le *Dauphin* du Viennois, Humbert II, qui, se voyant sans héritier, transmit (1349) ses États au roi de France. En 1354, Amédée, traitant directement avec le roi de France, obtenait le pays de *Gex* et le *Faucigny*, détachés des États dauphinois, en échange de fiefs qu'il possédait au delà du Guiers. Le *Comte rouge* (Amédée VII) fut un batailleur. Son fils, le grand **Amédée VIII**, fils de Bonne de Berry, régna près d'un demi-siècle : l'achat du *Genevois* à son dernier titulaire, la Savoie érigée en *duché* souverain par l'empereur germanique Sigismond (18 février 1416), l'acquisition du *Montferrat*, de *Saluces*, et le retour au domaine, du *Piémont*, précédemment inféodé à la branche cadette d'Achaïe, la promulgation des *Statuts de Savoie*, code de lois rédigé par les premiers jurisconsultes d'alors, ces importants événements donnèrent à la maison de Savoie une éclatante notoriété. En 1430, Amédée VIII crée l'*ordre de Saint-Maurice*, auquel s'ajouta celui de *Saint-Lazare*. Comme il se reposait des fatigues du pouvoir dans sa retraite de Ripaille, près de Thonon, le concile de Bâle le désigna pour le souverain Pontificat. Le nouveau pape prit le nom de *Félix V*. Avec Eugène IV d'Avignon et Nicolas V, qui résidait à Rome, cela faisait trois pontifes, au lieu d'un. A la mort d'Eugène IV, *Félix V*, cédant aux sollicitations des princes chrétiens, se démit de sa charge, ne gardant que le titre de cardinal et d'évêque de Genève : c'est en cette ville qu'il mourut.



(L.C. B.)

VALLÉE DE TIGNES (SAVOIE).

(Ph. de Mme P...)

COIFFURE DE LA TARENTAISE.

Dans cette remarquable évolution de l'État de Savoie, **Annecy** eut, dès le principe, des destinées particulières. Les évêques-princes de *Genève*, ayant reçu de l'empereur, au xiie siècle, l'investiture de leur ville épiscopale, et, par là, son gouvernement temporel, il fallut bien que les *comtes*, administrateurs naturels du pays dont *Genève* était la métropole, cherchassent ailleurs une résidence. Ils choisirent *Annecy*. Leur État, dans l'espèce le comté de Genève ou **Genevois**, comprenait, avec Annecy, Rumilly, Chaumont, la Roche, etc. La *maison de Genève* s'éteignit en 1394. Le *Genevois* constituait une enclave fâcheuse pour les États de *Savoie*. Aussi le comte Amédée VIII, celui-là même qui fut duc, puis pape, sous le nom de Félix V, acheta-t-il le *Genevois* de Odon de Villars, son dernier héritier, moyennant 45000 écus d'or. Un siècle plus tard (1514), le duc *Charles III, le Bon*, compromettait l'unité savoyarde si péniblement acquise, en donnant comme apanage à son frère *Philippe* le Genevois, le Faucigny et Beaufort. Ce prince vécut à la cour de France, où François Ier, pour se l'attacher, lui donna en mariage sa cousine Charlotte d'Orléans, et lui inféoda le duché de *Nemours* (1528). Telle fut l'origine de la branche cadette de Savoie, dite de *Genevois-Nemours*. Charles-Emmanuel II refit très heureusement, au xviie siècle, l'unité de la Savoie, en épousant (1667) *Jeanne-Marie* de *Genevois-Nemours*, héritière du dernier duc mort sans enfants. *Annecy*, le Faucigny, Beaufort faisaient retour à l'État de *Savoie*, après en avoir été séparés durant un siècle et demi.

Ducs de Savoie. — Les princes de Savoie excellèrent dans l'art de mettre à profit les compétitions de leurs voisins pour en tirer avantage. Embarrassés parfois dans leurs propres calculs, tantôt avec la France et trop souvent contre elle avec l'Empire germanique et la maison d'Autriche, ils s'engagèrent malheureusement et perdirent plusieurs fois tous leurs États. A force de courage et d'adresse, ils parvinrent à les ressaisir. Mais quand la Savoie, province isolée de ce côté-ci des Alpes, leur



Phot. de M. Thiollier.

VALLÉE DE BESSANS ET COURS DE L'ARC (HAUTE-MAURIENNE).

parut d'une defense trop ardue, ils n'hésitèrent pas à l'abandonner, bien qu'elle fût le berceau de leur famille, pour mettre leur fortune et leurs ambitions à l'abri, de l'autre côté des montagnes. Le domaine qu'ils s'y étaient préparé de longue main, peu à peu s'étendit à toute l'Italie. Les anciens seigneurs de Chambery logent maintenant à Rome, dans le palais des Césars et des Papes.

Les premiers ducs eurent peine à maintenir l'integrité de l'heritage que leur leguait *Amédée le Grand*. *Louis* etait un prodigue qui épousa, en 1432, Anne de Lusignan, fille de Jean, roi de Chypre et de Jerusalem.

La **Réforme,** prêchée en Allemagne par Luther, et organisée à Genève par Calvin, troubla profondement la *Savoie*. L'evêque de Genève, *Pierre de La Baume*, s'etant enfui de cette ville en 1534, pour se refugier dans Annecy, le *Conseil de ville* genevois le declara dechu de tous ses droits, bannit le culte catholique, les religieux, les prêtres, et mit des pasteurs protestants à la place. De concert avec leurs allies de Berne, les *Genevois* prennent l'offensive contre le duc de Savoie, s'emparent du pays de *Vaud*, du *Chablais* à l'ouest de la Drance, et partout imposent exclusivement la Reforme. La partie orientale du Chablais fut sauvee par les Valaisans qui l'occuperent. La perte de ces territoires fut pour la *Savoie* un coup sensible. Mais dejà la grande querelle soulevee entre la France et la trop puissante maison d'Autriche, François Ier et Charles-Quint, jetait la *Savoie* en de terribles hasards.

Rivalité de la France et de la Savoie. — Si, au lieu de se battre en cherchant à se devorer l'un l'autre, les *comtes de Savoie* et les *Dauphins du Viennois* eussent pu se mettre d'accord pour une rectification de frontières, associer leurs États et, finalement les fondre ensemble par une alliance de famille, l'ancien royaume de Bourgogne se trouvait ainsi reconstitué, au moins dans ses parties essentielles. C'est là precisement ce que rêvait la maison de *Savoie*, mais elle le rêvait pour elle-même, et pretendait y arriver par l'élimination successive de ses voisins, en relevant à son profit exclusif les droits, très éloignés et très vagues, de l'empire germanique sur la région burgonde. Il apparut que ce rêve devenait une chimère, lorsque le dernier des *Dauphins* donna l'investiture de ses États au roi de France, en le substituant à sa place, sur la frontière de Savoie. Contre un voisin de cette taille, qui déjà possedait Lyon et la Provence, le Savoyard comprit que la lutte allait devenir difficile et résolut, après la première alerte, de transporter sa capitale au delà des Alpes.

Mais, de ce côté encore, le duc de Savoie se heurtait au roi de France, car celui-ci, maître du *Dauphiné*, l'était ainsi du **Briançonnais,** véritable épée dirigée par-dessus les montagnes au cœur même du Piémont. La vallée de la *Doire* (Oulx, Exiles), jusqu'en amont de Suse; celle du Cluson par Fenestrelle et Bec-Dauphin, saillant avancé du *Briançonnais* sur le front du mont Genèvre, étaient français et se reliaient, le long de la crête principale, à *Château-Dauphin*, dans la haute vallée de la Vraita, sous les escarpements du Viso. Entre la double pince de Bec-Dauphin (vallée du Cluson) et Château-Dauphin (haute Vraita), les vallées de la *Germanasca* et de la *Pellice*, occupées par nos alliés les **Vaudois**, et, au seuil même de la plaine, le *marquisat de Saluces*, que liait à notre cause le souci de sa propre defense, prolongeaient l'action de la France *briançonnaise* jusque dans la plaine où convergent, dans le rayonnement de Turin, tous les torrents devalés des Alpes vers le Pô.

De son côté, la *Savoie* débordait, sur ses deux flancs, la projection menaçante du Briançonnais : au sud, par le comté de *Nice* et surtout la vallée de l'*Ubaye* et *Barcelonnette*, porte ouverte sur la Provence qu'elle séparait du Dauphiné ; au nord, par la masse compacte des territoires savoisiens échelonnés du Rhône au bassin du Pô, vers Aoste, par le Petit-Saint-Bernard, vers Suse, par le mont Cenis. Si la France possédait le passage du mont Genèvre et quelques trouees jusqu'au delà du Viso, le *Savoyard* tenait la clef des principales communications par le col de *Tende*, celui de *Larche* ou l'Argentière, le *mont Cenis*, le *Petit-Saint-Bernard*. C'etait vraiment le *portier des Alpes*, et il poussait de ce côté du Rhône, par la *Bresse*, jusqu'à menacer Lyon. Si le Dauphiné briançonnais formait coin dans ses États, il l'etreignait de partout sur ses flancs.

France et *Savoie* se heurtaient donc en deçà comme au delà des Alpes; le moindre incident devait les mettre aux prises. Mais la *Savoie*, dans cette lutte, ne devait plus jouer qu'un rôle secondaire. L'effort de l'attaque et de la defense va se porter au cœur des Alpes, dans la plaine du Piémont.

C'etait d'ailleurs le temps où la France, investie, sur toutes ses frontières par la maison d'Autriche, espagnole et impériale, se redressait contre elle, pour sauver son existence menacée. *François Ier* ouvre la lutte. Après lui, *Henri IV* avec *Lesdiguières*, *Louis XIII* et *Richelieu*, *Louis XIV* avec *Catinat* et *Berwick* la poursuivent, par la politique et par les armes, avec une inlassable énergie.

L'Espagne nous enveloppait : au sud, par les Pyrenées et le *Roussillon;* à l'est, par la *Franche-Comte;* au nord, par l'*Artois*, les *Pays-Bas*. Dans l'intervalle, coulait le Rhin allemand. La *Savoie* seule interrompait cette ligne d'investissement.

D'autre part, la majeure partie de la Peninsule italienne appartenait à l'*Espagne* avec le royaume de Naples, les îles de Sicile et de Sardaigne, et elle prétendait au *Milanais* qui l'eût rapprochee des Alpes, aux duches de *Mantoue* et aux États de la Republique de *Venise*, Brescia, Verone, qui l'eussent reliée à l'Autriche descendue par les montagnes du Tyrol. Elle voulait encore assurer ses communications à travers les Alpes occidentales, entre ses possessions d'Italie et la Franche-Comte, l'Artois, les Pays-Bas : l'alliance du *duc de Savoie* lui etait nécessaire pour cette raison : rien ne fut négligé pour l'obtenir. Par ce moyen les troupes espagnoles pourraient, en toute sécurité, traverser les montagnes au col du mont Cenis, descendre par le long couloir de la Maurienne jusqu'au delà du Rhône, où l'on se retrouverait en terre espagnole.



Cl. C. B.

DESCENTE DU GALIBIER SUR LA MAURIENNE (SAVOIE).

Pour rompre ces machiavéliques desseins, la France ne pouvait manquer de soutenir, en Italie, les petits États qui seuls empêchaient l'Espagne et l'Autriche de se donner la main, et surtout, de ce côté des Alpes, prévenir à tout prix, l'adhésion de la *Savoie* à la cause espagnole, prélude, pour nous, d'un encerclement complet et de l'écrasement définitif.

Dans ce grand conflit, le *portier des Alpes*, vrai maître de la situation, hésitait à se déclarer, bien qu'il inclinât secrètement vers l'Autriche.



SAINT-MICHEL. Phot. de M. Thollier. VALLÉE DE MAURIENNE.

N'était-ce pas de l'Empire qu'étaient venus à sa famille les titres de comte, puis de duc? Pour prix de son concours, l'Autriche voudrait peut-être relever à son profit l'ancien royaume de Bourgogne et de Provence dont elle se disait suzeraine : une couronne royale, cela valait peut-être qu'on y réfléchit.

D'abord le *duc de Savoie* voulut flairer le vent : de temps immémorial, sa Maison entretenait avec la cour de France des relations de courtoisie et d'amitié. A plusieurs reprises, des alliances de famille avaient scellé cette commune entente : Louis IX épousait une petite-fille de Savoie; Yolande, fille de Louis XI, devenait la femme du duc Amédée IX et la tutrice de son fils; Marguerite de France, sœur de Henri II, était mariée à Emmanuel-Philibert; enfin la mère de François Ier devait être Louise de Savoie, la propre sœur du duc Charles III. Aussi, quand le roi de France, **François Ier**, revendiquant les droits de Louis XII et de Charles VIII sur le Milanais, voulut passer en Italie, n'éprouva-t-il, de la part de son parent, aucune difficulté. Les *Suisses*, alliés de l'*Espagne*, bordaient la frontière extérieure du *Briançonnais*, principalement à Suse, par où, pensaient-ils, devaient passer les Français, à l'issue du mont Genèvre. François Ier déboucha par le col de l'*Argentière*, dans la plaine de Coni. Aussitôt remis de leur surprise, pour ne pas se laisser enfermer dans les hautes vallées piémontaises, les *Suisses* battent en retraite, abandonnent la défense de Turin, livrent bataille à François Ier dans la plaine de **Marignan** (1515) ; ce fut, au dire de Trivulce, qui se connaissait en courage, une mêlée de géants.



Phot. de M. Thollier.
DANS LA VALLÉE DES VILLARDS.

Les Suisses, vaincus, signèrent avec nous la *paix de Fribourg*, dite *Paix perpétuelle*, en vertu de laquelle les rois de France entretinrent toujours à leur service des contingents de cette nation, auparavant notre ennemie, mais dès lors notre alliée fidèle. Pour le *Milanais*, devenu français, il fallut en assurer les communications avec la France, le défendre contre Charles-Quint.

Alors le roi de France sollicita l'alliance formelle du *duc de Savoie*. Celui-ci voulut rester neutre. On le somma ; la *Savoie* fut envahie, car la ligne de communication la plus courte entre Paris et Milan passait par Mâcon, Bourg, Chambéry, le couloir de la Maurienne, le mont Cenis, Suse, Turin, c'est-à-dire par la Bresse, la Savoie, le Piémont. Comme, d'autre part, la Réforme enlevait au duc Charles III le pays de Gex et de Vaud, le Chablais occidental et le Bas-Valais, à peu près tout ce qui lui restait en deçà des Alpes, le malheureux prince, ayant tout perdu, par l'invasion, se retirait à Verceil. **Emmanuel-Philibert** sauva sa dynastie que l'on croyait perdue. On connaît sa devise : « Aux spoliés restent les armes » (*spoliatis arma supersunt*). Il apprit la guerre en se battant et, à la tête d'une armée espagnole, infligea la défaite de *Saint-Quentin* (1557) au pâle successeur de François Ier, Henri II. Le honteux traité de **Cateau-Cambrésis** avec l'Espagne suivit de près (1559) : par lui, l'Espagne, qui avait envahi le *Milanais*, le garda, ainsi que le royaume de Naples, la Sicile, la Sardaigne; le duc de *Savoie* rentrait en possession de tous ses États, et les troupes françaises durent évacuer Turin qu'elles tenaient encore. La *première occupation française de la Savoie* avait duré vingt-trois ans. *Emmanuel-Philibert*, pour compléter sa victoire, signait avec les Genevois et leurs amis de Berne le traité de *Lausanne* (1564), qui le remettait en possession du pays situé sur la rive gauche du Léman; un accord avec le Valais (1569) lui rendit le vieux Chablais jusqu'à la rive gauche de la Morge (*Saint-Gingolph*). Mais, comprenant quel adversaire serait pour lui le roi de France, il passa les monts et transféra sa capitale à *Turin* (1562) ; Chambéry demeurait la tête des États patrimoniaux de *Savoie*, mais ce ne fut plus qu'un chef-lieu de province éloigné.

Annecy (15622 habitants) se penche sur son lac par l'île des Cygnes et la presqu'île ombreuse du *Jardin des Plantes*, qui baigne ses pieds dans la double douve latérale du *Thiou* et du canal du *Vassé*. Au nord, les belles frondaisons du *Pâquier* s'attachent à la rive, où s'élève la statue en bronze de *Germain Sommeiller*, promoteur de la percée

des Alpes à travers le Fréjus (tunnel dit du mont Cenis). La ville moderne se développe dans l'axe du *Jardin des Plantes*. L'*Hotel de ville*, tout proche, renferme un musée lapidaire de grand intérêt, à côté d'importantes collections d'archéologie préhistorique et d'histoire naturelle. A côté d'une caserne logée dans les bâtiments d'un couvent de dominicains, se voit l'ancien collège fondé par *Eustache Chappuis* d'Annecy, en 1553. Saint François de Sales fut élève du collège Chappuisien (aujourd'hui bureau de l'état-major). Son souvenir est partout dans *Annecy* : à la *cathédrale*, assez pauvre édifice, où il



Phot. de M. Giletta

ANNECY : LE CANAL ET LE VIEUX CHATEAU.

officia comme évêque, et où plus tard Jean-Jacques Rousseau chanta comme élève de la maîtrise. Les bureaux de la Compagnie des bateaux à vapeur du lac, des particuliers, diverses industries occupent ce qui reste du premier monastère de la *Visitation*, vendu et mutilé par la Révolution. Saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal y avaient été inhumés; c'est là que Mme de Warens abjura le protestantisme (1726). Les reliques de saint François et de sainte Jeanne de Chantal furent transportées dans le monastère en bordure de la rue principale. La maison de la famille de *Sales* se voit dans la rue du Pâquier, bordée d'arcades.

Passé *Notre-Dame-de-Liesse* (très ancien pèlerinage, pardon d'Annecy), l'ancienne ville évoque d'une façon saisissante ces petites capitales italiennes comme Padoue, Bologne et tant d'autres, qui furent, au moyen âge, un centre d'activité politique, artistique et littéraire et exercèrent une attraction, comme autant d'oasis disséminées dans la solitude des provinces : memes arcades, meme fantaisie, celles-ci d'un côté, celles-là de l'autre, comme dans les rues de la Filaterie et Notre-Dame. De droite, de gauche, les éventaires des marchands, de sombres couloirs, des passages voûtés; çà et là, de vénérables portes seigneuriales, des escaliers au fronton armorié, de vieux murs où grimpe la vigne vierge, pour retomber en festons sur quelque cour silencieuse. A l'approche du *Thiou*, ses passerelles, ses ponts rustiques, les maisons enguirlandées de balcons fleuris qui surplombent la rive, évoquent un coin de Venise.

Il n'y a rien dans *Annecy* de la vulgarité commune aux villes trop récentes et bâties sur un plan uniforme. La vieille cité gagnait, par le travers du canal du Thiou, le faubourg de la côte Perrière, groupé au pied du château. Dans l'embrasure de la porte Sainte-Claire (créneaux et mâchicoulis), la *rue Sainte-Claire* égrène ses arcades et ses vieux hôtels. Dans l'un d'eux, le président Favre fonda, au XVIe siècle, de concert avec saint François de Sales, l'*Académie florimontane*, sœur aînée, mais trop peu durable, de l'Académie française. L'hôtel, donné par son propriétaire à saint François, devint résidence épiscopale. Le président Favre rendait ses arrêts au présidial du *palais de l'Ile*, maison forte, anciennement aux comtes du Genevois, qui s'élève à la proue d'un îlot sur le canal du Thiou. Ce logis original, aux pièces basses, aux murs trapus, terminés au dehors en proue de navire pour mieux résister aux assauts, ses fenêtres étroites, grillées de lourds barreaux, ne dit rien qui vaille. Il servit d'atelier monétaire, de Palais de justice, de Chambre des comptes, mais surtout de prison; ce n'est plus qu'un résumé d'antiquailles (belle salle au premier).

C'est une très ancienne ville qu'*Annecy*. Une charte de l'empereur Lothaire la mentionne (*Annesiacum*) au IXe siècle. Les Burgondes l'y furent; avant eux, les Romains. Elle compta surtout, lorsqu'elle devint, avec les premiers comtes du Genevois, la capitale de leur petit État. Son *château*, plusieurs fois incendié, reconstruit en partie au XVe siècle, offre un ensemble composite où se remarquent la tour Saint-Paul et la porte principale (XIVe siècle), la tour de la Reine (XIIe siècle); courtine crénelée, tourelles d'angle du XVIe siècle. Les comtes, puis ducs, de la branche cadette de Savoie, dite de *Genevois-Nemours*, embellirent cette résidence : au centre, l'élégant logis qu'il



Phot. de M. Brun.

ANNECY : ANCIEN PRÉSIDIAL.



Phot. de M. Brun

LES PORTIQUES.

firent construire contient une belle salle des Fêtes à plafond Renaissance. Depuis l'extinction de la famille ducale, le château d'Annecy fut assez délaissé, une caserne l'occupe aujourd'hui. A ses pieds le canal du *Thiou* forme, à l'entrée du lac, un petit port où viennent s'amarrer les flottilles de barques et des bateaux à vapeur.



Cl. C. B.

ABBAYE DE HAUTECOMBE ET LAC DU BOURGET (SAVOIE).

Personnages historiques. — Saint *Bernard de Menthon*, fils de François de Menthon et de Bernoline de Duingt, né au château de Menthon, près du lac d'Annecy, vers 980, mort à Novare, en Italie, en 1082 : il évangélisa les hautes vallées des Alpes et fonda des refuges au col du mont Joux (*mons Jovis*, mont de Jupiter), depuis Grand-Saint-Bernard, et au passage de Colonne-Joux, depuis Petit-Saint-Bernard. Une statue monumentale lui a été élevée (1902) sur ce dernier col; *Jean Fraczon, cardinal de Brogny*, né au village du Petit-Brogny, près Annecy (1343), pauvre berger devenu évêque de Viviers, d'Ostie, archevêque d'Arles et évêque de Genève, mort à Rome en 1426 : il fonda, dans Avignon, un collège, où vingt-quatre places gratuites étaient réservées aux étudiants savoyards; *Guillaume Fichet*, né en 1433 au Petit-Bornand, docteur en Sorbonne, recteur de l'Université de Paris, où il eut l'honneur d'introduire l'imprimerie : Genève en 1478, Chambéry en 1484, en étaient pourvues; *Robert* de Genève, *Clément VII* d'Avignon, né au château d'Annecy (1342), dernier héritier direct des comtes de Genevois; saint *François de Sales*, né à Thorens (1567), l'apôtre du Chablais, dont les vertus égalaient le savoir : l'*Introduction à la vie dévote*, et le *Traité de l'amour de Dieu*, le placent au rang des écrivains français les plus délicats; il aimait les lettres et les favorisait : l'Académie florimontane (fleur des monts) est son œuvre; il fonda, en 1610, de concert avec sainte Jeanne-Françoise de Chantal, l'ordre de la Visitation; mort à Lyon, en décembre 1622; *Eustache Chapuis* (1499-1556), chanoine de Genève, secrétaire du duc de Savoie Charles III, confident de Charles-Quint, fondateur du collège d'Annecy (1490); le président *Favre*, baron de Peruges, ami de saint François de Sales, né en Bresse (1557), alors que cette province appartenait aux ducs de Savoie : il fut président du Présidial d'Annecy, puis au sénat de Chambéry et rédigea le code, fort estimé encore, qui porte son nom, *Code Fabrien*; *Pierre Favre*, dit *Lefèvre*, né à Saint-Jean-de-Sixt, près de Thônes (1506-1546), l'un des premiers compagnons de saint Ignace, polyglotte distingué, théologien pontifical au concile de Trente; *Pierre Fenouillet* (1572-1652), orateur et écrivain, né à Annecy, mort à Montpellier, à l'évêché duquel l'avait appelé Henri IV; le cardinal *Maillard de Tournon*, de Rumilly, patriarche d'Antioche, légat du pape Clément XI dans les Indes et en Chine (m. 1710); *Hyacinthe-Sigismond Gerdil*, né à Samoens en Faucigny (1718), professeur à l'université de Turin : il prit une grande part à la rédaction du Concordat signé par le pape Pie VII; le général *de Lollée* (*Henri le Motz*), né à Rumilly (1732), engagé dans les troupes de la Compagnie des Indes : servit Hyder-Ali, roi des Mahrattes, fit l'éducation de Tippo-Saeb et livra plusieurs combats aux Anglais; *Michel-Marie Pachtod*, de Saint-Julien, général de division, blessé à Wagram; le *chevalier de Buttet*, originaire de Bonneville, ingénieur distingué; *Jacques Balmat* et le docteur *Paccard*, conquérants du mont Blanc; *Dominique Josserme*, dit *Lange*, peintre de talent, fils d'Annecy, mort à Bologne en 1756; le peintre *Philippe Lassalle*, né en 1732 à Seyssel, mort en 1804, élève de Boucher; l'érudit historien *Jean-Louis Grillet*, né à La Roche (1756); *Claude-Louis Berthollet*, né à Talloires, sur les bords du lac d'Annecy (1748-1822), chimiste éminent, collaborateur de Fourcroy et de Lavoisier : il accompagna Bonaparte en Égypte; *Joseph-Marie Dessaix*, de Thonon (ne pas confondre avec Desaix), l'intrépide chef de la légion des Allobroges, le Bayard de la Savoie, qui défendit cette province contre les Autrichiens en 1814-1815; *Pierre-Louis Dupas*, d'Evian, qui fit la campagne



Cl. ND.

ÉGLISE DE HAUTECOMBE.

d'Arcole, franchit le premier le pont de Lodi sous une grêle de mitraille, fut à Austerlitz, Iéna, Wagram ; *Alexis Bouvard*, de Contamines-sur-Saint-Gervais, né d'une famille de cultivateurs (1767-1843), collaborateur de Laplace; *Joseph-Nicolas Nicollet*, astronome, né à Cluses (1786), mort à Paris (1843); *Germain Sommeiller*, de Saint-Jeoire-en-Faucigny, inventeur du perforateur à air comprimé, qui perça le tunnel du mont Cenis (mort en 1871); *Mgr Dupanloup (Félix)*, né en 1802, à Saint-Félix, d'une famille d'Annecy, évêque d'Orléans (1849), membre de l'Académie française (1854), orateur et écrivain, député du Loiret à l'Assemblée nationale, de 1871 à 1876, mort en 1878.

Savoie.

Superficie : 581000 hectares (Cadastre), 618700 (Service géographique de l'armée). Population : 247890 habitants. Chef-lieu : **Chambéry**. Sous-préfectures : **Albertville, Moûtiers, Saint-Jean-de-Maurienne**. — 29 cantons, 330 communes; 14e corps d'armée (GRENOBLE). Cour d'appel et Académie de CHAMBÉRY. Diocèses de CHAMBÉRY, de TARENTAISE (Moûtiers), de SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, ces deux derniers, suffragants de Chambéry.

Les ducs de Savoie au delà des Alpes. — Le marquisat de **Saluces** constituait une [illegible] pour le Piémont; sa fidélité à l'alliance française était une [illegible] *marquis de Saluces* étant morts sans héritier, le roi de France Henri II [illegible] de ses droits [illegible] réunit ce domaine à la couronne, comme fief en déshérence. **Charles-Emmanuel Ier** [illegible] en France par la [illegible] le marquisat de *Saluces*, terre française, et mit garnison dans [illegible] partie intégrante du Dauphiné. Le roi de France Henri III [illegible] extrêmes difficultés intérieures, ne put relever [illegible] **Henri IV** qui s'en chargea.

[illegible] de sa [illegible] Henri II [illegible] à la couronne de France [illegible] un gage. *Henri IV* en prit un [illegible] *Lesdiguières*, le « vieux renard du Dauphiné » [illegible] enlève l'une après l'autre les [illegible] *Charbonnières*, berceau de la dynastie savoisienne, qui [illegible] et le mont Cenis, *Montmélian*, boulevard de la puissance ducale, à l'issue du Petit-Saint-Bernard et de la coulée de Chambéry, tombe aux mains de Henri IV, secondé par l'artillerie de Sully. Le *traité* de **Lyon** (1601) met d'accord provisoirement les deux adversaires : Charles-Emmanuel garde *Saluces* en restituant *Château-Dauphin* : de ce côté des Alpes il laisse à la France le pays de *Gex*, le *Valromey*, le *Bugey*, la *Bresse*, c'est-à-dire tous les territoires savoisiens de la rive droite du Rhône, sans parler de quelques fiefs disséminés sur la rive gauche : Pont-d'Arlod, la Balme de Pierre-Châtel, Chanaz, Seyssel (rive gauche), qui nous livrent les gués et les passages du fleuve. Le traité de Lyon effaçait la honte de Cateau-Cambrésis, et nous faisions un pas décisif vers les Alpes, tandis que le duc de *Savoie* battait en retraite vers l'Italie.



Phot. de M. Thiollier.

BORDS DU LAC DU BOURGET.

[illegible] DE [illegible].

On sait à quel point il nous importait de défendre l'indépendance des États italiens qui entravaient encore la cohésion de l'Autriche et de l'Espagne au nord de la péninsule. La Savoie devint un passage, un gage que l'on se disputa de part et d'autre. **Richelieu** reprit avec vigueur l'œuvre de dégagement inaugurée par François Ier de l'autre côté des Alpes, il contint les *Grisons*, interdit le passage de la **Valteline** aux Espagnols. Nouvelle intervention encore à propos de **Mantoue.** Le marquis de *Montferrat*, duc de *Mantoue*, Vincent de Gonzague, venait de mourir (1627), en laissant son héritage à Charles de Nevers. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, convoitait le *Montferrat* qui était de son voisinage; de leur côté, les Espagnols ne pouvaient voir sans appréhension un prince français s'interposer, dans le nord de l'Italie, entre eux et l'Autriche impériale. Les troupes espagnoles envahissent les États de *Mantoue :* on comptait sur le « portier des Alpes » pour arrêter les Français au passage.

Aussitôt **Louis XIII** passe en *Savoie*, entre à Chambéry, et, pendant que Bassompierre enlève d'assaut Rumilly, malgré sa résistance, Richelieu, avec le roi, force le *pas de Suse*, et descend en Italie. Peu après, la forte place de *Pignerol*, au débouché de la vallée du Cluson, sur la plaine piémontaise, tombe en notre pouvoir. Déjà les Espagnols, après avoir pillé *Mantoue*, se présentaient devant *Casal*, capitale du Montferrat; on allait en venir aux mains, quand *Mazarin*, envoyé par le pape comme médiateur, arrêta la lutte et fit signer entre les belligérants le traité de *Chérasco* (1631) ; Charles-Emmanuel obtenait une partie du Montferrat, mais *Charles de Nevers* gardait le duché de *Mantoue* avec *Casal*; *Pignerol* nous restait à la lisière de la plaine, en avant de *Bec-Dauphin*, de Fenestrelle, sur le Cluson, dont la vallée devenait une excellente voie de pénétration française, au dévalé des cols de Sestrières et du mont Genèvre. La *Savoie*, de son côté, revenait à ses anciens maîtres; elle n'avait joué, dans cette échauffourée, qu'un rôle tout à fait secondaire. **Victor-Amédée Ier**, fils de Charles-Emmanuel, en reprit possession. Après lui, *Charles-Emmanuel II* en compléta l'unité par son mariage (1667) avec l'héritière des *Genevois-Nemours*, auxquels le Genevois, le Faucigny et Beaufort avaient été apanagés.

Les ducs de Savoie, rois de Sicile, puis de Sardaigne. — **Victor-Amédée II** fut un lutteur digne de **Catinat**, son premier maître sans le vouloir, et de **Louis XIV**, son adversaire. Le roi de France en 1681, avait fait occuper *Casal*. Cette ville, peu éloignée de Turin, capitale du duc de *Savoie*, mettait l'ennemi à ses portes : il ne put le souffrir et ligua l'Europe contre nous (ligue d'Augsbourg, 1686). *Catinat*, le plus grand homme de guerre de son temps, passe en Italie par le Genèvre, le col de

Sestrières, le val Cluson, Fenestrell , Pignerol; il attaque et met en déroute, à *Staffarde*, le duc de Savoie et ses alliés d'Allemagne et d'Espagne (18 août 1690). En se retirant, il enlève *Suse*, puis abandonnant, aux premiers souffles printaniers, ses cantonnements de Provence, enlève le château de *Nice*, occupe le comté (avril 1691) et, en juin, se rabat sur Coni. Suse et Pignerol nous assuraient le mont Cenis et le Genèvre : si *Coni* tombait en notre pouvoir, c'étaient les cols de l'Argentière et du Tende, puis les passages rayonnants du Queyras autour du Viso en notre possession. La France devenait le « portier des Alpes »; les rôles étaient changés. Malheureusement le siège de Coni échoua par un coup de panique; Catinat se retira par le mont Cenis et surprit *Montmélian* (décembre 1691). Mais le duc de Savoie, reprenant l'offensive avec ses auxiliaires allemands, espagnols et les réfugiés protestants français, envahit l'année suivante le Queyras et le Briançonnais *français* qu'il ravagea, sans autre résultat que la ruine du pays (1692). Catinat, en écrasant à la *Marsaille* (1693) les alliés qui assiégeaient Pignerol, provoqua l'entente particulière de la France avec *Victor-Amédée II* dont la défection à la cause de la coalition amena la paix générale conclue à *Ryswick* (1697). Par le traité particulier de *Turin* (août 1696), la France donnait au duc de Savoie, outre ses États, *Casal* et *Pignerol* démantelés, mais *Château-Dauphin*, *Exiles*, *Fénestrelle* nous restaient, avec les trois vallées briançonnaises.



CHATEAU DE CHAMBÉRY.

Pour assurer la **succession d'Espagne** à son petit-fils le duc d'Anjou, Louis XIV dut tenir tête à l'Europe coalisée contre lui. Par une sorte de fatalité, la question d'Espagne nous fut toujours néfaste. Elle mit Napoléon I[er] sur le premier degré de la ruine, et fournit à la Prusse, contre Napoléon III, le prétexte de la guerre de 1870-1871. Berwick à Nice. La Feuillade honteusement battu avec le duc d'Orléans, sous les murs de *Turin*, par Victor-Amédée et le prince Eugène (1706), toute l'Italie perdue, la Provence envahie, Toulon assiégé par les 40 000 hommes de Victor-Amédée et par la flotte anglo-hollandaise, l'ennemi obligé de décamper (22 août 1707), mais bientôt maître de Suse : tels furent, dans les Alpes, les épisodes principaux de cette trop longue guerre que termina le traité d'*Utrecht* (1713). Philippe V gardait l'Espagne, mais passait à l'Autriche les États d'Italie, à l'exception de la **Sicile**, donnée à *Victor-Amédée II*, avec le titre de *roi*. Par un traité spécial (11 avril 1713) avec le duc de Savoie, la France lui accordait les trois vallées briançonnaises, Château-Dauphin, Fenestrelle, Exiles, sur le versant du Pô, mais reprenait la vallée de Barcelonnette, détachée jadis du comté de Provence. Ainsi la frontière des Alpes dauphinoises coïncide avec la crête des « eaux pendantes », mais, de notre côté, la *Savoie* reste au nouveau roi de Sicile. Cinq ans plus tard, *Victor-Amédée II* échange à contre-cœur la Sicile pour la **Sardaigne**. Singulière destinée que celle de ce prince. A l'âge de soixante-quatre ans (1730), il abdique en faveur de son fils *Charles-Emmanuel III*, mais s'en repent presque aussitôt. Comme il essaye, l'année suivante, de reprendre le pouvoir, son propre fils, l'adversaire infatigable de Catinat, le rival souvent heureux de Louis XIV, le fait arrêter; il meurt délaissé au château de Moncalieri (oct. 1732).



Phot. de M. Gilletta.

CHAMBÉRY : FONTAINE DES ÉLÉPHANTS.

Le traité d'Utrecht fut un triomphe pour la Maison de *Savoie* : elle sortait rajeunie de l'épreuve. *Charles-Emmanuel III*, en prenant parti pour Marie-Thérèse d'Autriche, contre laquelle étaient liguées la France, la Prusse et l'Espagne, attira les Espagnols en Savoie (1742-1748). Le pays en souffrit cruellement. *Victor-Amédée III* fit exécuter d'utiles travaux dans ses États cisalpins et créa la province de *Carouge* sur la rivière d'Arve.

La Révolution en Savoie. — L'Europe était coalisée contre nous, et la cour de Turin n'attendait que l'entrée en campagne des armées de l'Autriche et de la Prusse pour prononcer son attaque. *Montesquiou* la prévint, franchit la frontière, le jour même de la bataille de Valmy (1792), et, poussant devant lui l'armée sarde, forte pourtant de 10 000 hommes, entra dans *Chambéry* (25 septembre). Le peuple ayant été invité à choisir des délégués pour désigner le gouvernement qu'il préférait, l'*Assemblée nationale des Allobroges*, réunie le 21 octobre dans la cathédrale de Chambéry, déclara que le pays voulait être réuni à la nation française. Aussitôt la Convention accueillit ce vœu et la *Savoie* fut incorporée dans le quatre-vingt-quatrième département, celui du *Mont-Blanc*. Les engagés volontaires du *Mont-Blanc* formèrent une vaillante cohorte sous des chefs comme Dessaix, qui étaient des héros. Cependant les réquisitions fréquentes en hommes et en argent, les atteintes réitérées à la liberté de conscience et à toutes les traditions chères au cœur des Savoyards, soulevèrent une partie de la population contre le régime français (insurrection de Thônes, bagarre d'Annecy) ou regrettait les Sardes. Ils débouchèrent en *Savoie*; Kellermann, puis Masséna, les rejetèrent de l'autre côté des Alpes.

Trois ans plus tard, Bonaparte menait tambour battant sa triomphante campagne d'Italie : après Arcole, le *traité de Paris* enlevait à la monarchie sarde



Phot. de Mme Perla.

MONUMENT DE LA RÉUNION DE LA SAVOIE A LA FRANCE.

toutes ses possessions de [illegible] des Alpes, y compris le comté de Nice. *Victor-Amédée III* dut, en outre, raser les fortifications d'Exiles et de Suse. Son fils, *Charles-Emmanuel IV*, ayant excité la méfiance du Directoire, fut contraint, à son tour, de renoncer à tous ses États de terre ferme : le Piémont, Aoste, le Montferrat, furent divisés en départements. Le malheureux souverain de *Sardaigne* se retira sur le seul coin de terre qui lui restât. Jamais la Maison de Savoie ne se vit plus près de la ruine. En 1802, Charles-Emmanuel IV abdiquait son piètre héritage en faveur de son frère *Victor-Emmanuel Ier*.

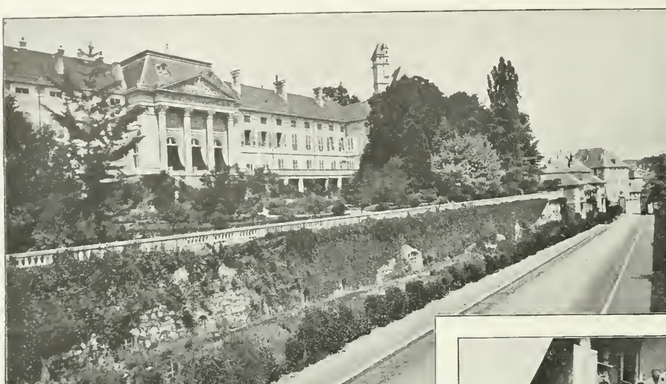
En même temps qu'elle annexait les États de *Savoie*, la France, appelée par le pays de Vaud, qu'opprimaient les *Bernois*, rompait l'union fédérative de la Suisse, pour en former une *République unitaire*, et faisait occuper *Genève* par le général Brune (avril 1798). Le territoire genevois devint le département du *Léman*, avec quelques districts pris à la Savoie, comme Chamonix, en sorte que cette localité, que domine souverainement le mont Blanc, cessa d'appartenir au département de ce nom. Mais le découpage départemental n'en est pas à une anomalie près. Est-ce que le *Var* touche seulement au cours d'eau qui le désigne? Les commissaires de la Convention sévirent durement en Savoie : la religion fut proscrite, jusqu'au jour où le premier consul, *Bonaparte*, ramena la paix et la liberté des consciences par le *Concordat* de 1801. Seul, l'évêché de Chambéry fut rétabli : ceux d'Annecy (1822), de Tarentaise et de Maurienne (1825), le furent plus tard, sous l'obédience du siège de Chambéry, converti en archevêché (1817).

L'Europe, coalisée contre *Napoléon*, prit pied en terre savoyarde, et, par le *traité de Paris* (30 mai 1814), fit sortir *Victor-Emmanuel Ier* de son île de Sardaigne en lui rendant le Piémont et, sinon toute la Savoie, du moins les approches occidentales des Alpes, c'est-à-dire toutes les têtes de ligne d'invasion chez nous. La capitale de cette Savoie tronquée fut *Conflans-l'Hôpital* (Albertville). Genève retrouvait son ancienne indépendance. Le retour de l'île d'Elbe remit tout en question. Mais la fortune de Napoléon ayant sombré à Waterloo, les traités de **Vienne** rendirent au roi de Sardaigne la *Savoie originale*, à l'exception de dix communes [illegible] à Genève et cinq au pays de Gex. En même temps, pour garantir le [illegible], tout le pays au nord d'Ugine, Faverges, Aix-les-Bains, fut [illegible] *neutre* comme la Suisse, sous la garantie des puissances. Une zone franche de [illegible] pour les transactions commerciales, enveloppa Genève et le pays de Gex. [illegible] habitants).

Les princes de Savoie, rois d'Italie. — L'événement est d'hier. Après *Victor-Emmanuel Ier* [illegible] *Charles-Félix*, le dernier des fils du malheureux Victor-Amédée III, la couronne de Sardaigne passe à la branche cadette de Savoie, dite de [illegible], avec **Charles-Albert** : guerre malheureuse contre l'Autriche [illegible] de Custozza et de Novare (mars 1849) ; abdication du [illegible] de son fils **Victor-Emmanuel II**; glorieuse contribution [illegible] à la campagne de Crimée (combat de la Tchernaïa) en 1855, [illegible] par Cavour; défaite de l'Autriche à *Magenta*, [illegible] de **Villafranca**, qui cède la Lombardie à la France [illegible] juillet 1859), et échange de cette province avec le roi de Sardaigne, qui nous [illegible] la *Savoie* tout entière et le comté *de Nice* (traité du [illegible] 1860).

Peu après, le vote presque unanime des habitants (235 *non* pour 135 449 électeurs) confirme la réunion définitive de la *Savoie* à la France. Ainsi se termine, avec Napoléon III, la lutte engagée par François Ier et poursuivie avec une persévérance admirable, pendant près de trois siècles, pour donner à notre pays sa frontière naturelle des Alpes. Bientôt le chef de la maison de Savoie devient *roi d'Italie*.

Chambéry s'étend dans une plaine fertile, au seuil de la dépression qu'occupait le glacier du Rhône, entre ce fleuve et l'Isère, et dont le lac du Bourget n'est qu'un résidu attardé. Au pied du soulèvement qu'occupait l'antique *Lémenc*, la *Leysse* promène sur le front de la ville son humeur inconstante, aujourd'hui torrent d'eau trouble à la fonte des neiges ou sous l'afflux des pluies automnales; demain pauvre filet qui se perd entre de grosses pierres moussues et des galets brûlants au soleil d'août. Des promenades plantées s'attachent, de part et d'autre, au bord de la rivière. Vers l'ouest, la ville nouvelle avec ses monuments, le Palais de justice (statue de l'éminent jurisconsulte, président *Favre*), le Musée-Bibliothèque (1888), riche en antiquités préhistoriques; à la lisière de la belle promenade du Verney, les établissements d'enseignement, lycées de garçons et de filles, école normale d'institutrices. Au point de ralliement des deux villes, sur la Leysse, le *Monument du Centenaire*, œuvre superbe de Falguière et de Pujol, érigé en 1892, commémore la réunion de la Savoie à la France en 1860. De là se déploie, vers l'est et le sud, la cité qui fut capitale des ducs de Savoie : leur château couronne une éminence enveloppée de belles frondaisons, dans la perspective de la grand *rue de Boigne*, qui lui fait une avenue monumentale, avec ses beaux portiques aux arcades élégantes, bordées de magasins. Au seuil



Cl. ND.

CHAMBÉRY : LA PRÉFECTURE.



Cl. ND.

PORTAIL DE LA CATHÉDRALE.

même de la rue de Boigne, la *Fontaine des Éléphants* rappelle la singulière fortune d'un enfant de Savoie, le général comte de Boigne (de son nom patronymique Leborgne), qui, après avoir servi la France et la Russie, s'enrôla dans les troupes de la Compagnie des Indes (1777) et offrit ses services au rajah de Delhi, par lequel il fut comblé d'honneurs et de biens. Enfin revenu à Chambéry avec



Phot. de Mme Perla.
MAISON DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU, AUX CHARMETTES.

une fortune de 15 millions, il l'employa en œuvres de bienfaisance, écoles, hospices, embellissements, et reçut pour ses libéralités, du roi de Sardaigne, le titre de comte, de ses concitoyens reconnaissants ce singulier monument (1838) qui rappelle l'origine de son extraordinaire fortune. A l'autre extrémité de l'avenue, près des premiers degrés du château, le monument des frères *de Maistre* évoque (depuis 1899) le souvenir de ces deux écrivains, également bien doués, quoique en des genres différents : *Joseph*, l'aîné (1753-1822), sénateur de Chambéry, ambassadeur du roi de Sardaigne à Saint-Pétersbourg, où il écrivit ses ouvrages de politique et de philosophie (*Du Pape, Soirées de Saint-Pétersbourg*) ; l'autre, *Xavier*, penseur moins profond, mais écrivain plus habile à exprimer des sentiments délicats (*Voyage autour de ma chambre; — le Lépreux de la cité d'Aoste; — le Prisonnier du Caucase*).

Chambéry fut capitale de la Savoie (1232) du jour où le comte Thomas Ier acheta de Berlion ses droits seigneuriaux, moyennant 45 000 florins. En acquérant un peu plus tard le *château* de Chambéry, Amédée V en fit sa résidence officielle. Lorsque Emmanuel-Philibert, après la vive alerte qui avait failli lui enlever ses États, jugea prudent (1562) d'abriter la fortune de sa Maison de l'autre côté des Alpes, et fit de *Turin* sa capitale, *Chambéry*, demeurée à la tête de la Savoie, ne fut plus qu'un chef-lieu de province ; sa réunion à la France en a fait un chef-lieu de département. Mais, au calme de ses rues, au développement de ses boulevards, au grand air de son artère vitale, se retrouve l'allure d'une ville qui fut chef d'État, durant plus de trois siècles.

Il reste peu de chose de l'ancien château des princes de Savoie ; la *Sainte-Chapelle*, écrin du XVe siècle, ornée d'éclatantes verrières de la Renaissance, en est la pièce la mieux conservée, bien qu'un peu à l'abandon. Un grand bâtiment classique, élevé sur l'autre face de la cour intérieure, abrite le général commandant la subdivision militaire, le préfet, le Conseil général et l'Académie de Savoie. On

Phot. de Mme Perla.
ESCALIER DE LA TOUR DU CHÂTEAU.

monte, par une tour plus ancienne que la tour carrée des Archives (XIVe siècle), à une plate-forme d'où la vue porte sur tout le bassin de Chambéry.

Sur les deux ailes de la rue de Boigne gravitent : à l'ouest, l'*Hôtel de ville* ; à l'est, la *cathédrale* Saint-François-de-Sales, avec son gracieux portail gothique (XIVe-XVe siècles), malheureusement privé des



Phot. de M. Brun.
CASCADE DE JACOB, PRÈS CHAMBÉRY.

statues qui l'animaient, et ses trois nefs gothiques, dont les voûtes peintes en trompe-l'œil rappellent celles de la cathédrale de Milan, où cet art, cher aux artistes italiens, a trouvé son plein épanouissement.

De charmants buts de promenade font une couronne à *Chambéry* : l'agreste maison des *Charmettes*, où vit le souvenir de Mme de Warens et de Jean-Jacques Rousseau ; ailleurs, l'église dressée sur le relief de l'antique Lémenc (tombeau de saint Concord, archevêque d'Armagh, du général Boigne) ; *Challes-les-Eaux* (eau froide, sulfurée sodique, iodo-bromurée) ; le *Bout-du-Monde* et son pittoresque vallon où la Doria s'épand en poussière argentée ; la *cascade de Jacob*, la *Dent de Nivolet*, pour les apprentis alpinistes, le *lac d'Aiguebelette*, le *Granier* et la *Grande-Chartreuse*, *Aix-les-Bains* et le *Bourget*...

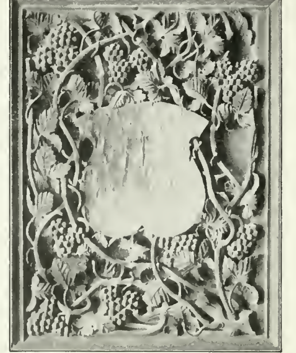
Personnages historiques. — Saint *Anthelme*, né à Chignin, évêque de Belley, prieur de la Grande-Chartreuse, mort en 1178 ; saint *Benezet*, pauvre berger d'Hermillon, à l'initiative duquel est dû le premier pont d'Avignon, sur le Rhône (mort en 1184) ; *Thomas Ier*, comte de Savoie, né au château de Charbonnières, qui fit de Chambéry sa capitale ; *Pierre de Champagny*, né en Tarentaise, pape sous le nom d'Innocent V ; le comte *Amédée V*, dit le



Phot. de M. Rivière.

PALAIS DE JUSTICE DE GRENOBLE : DÉTAIL DU PLAFOND DE LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS.

Grand, né au château du Bourget (1285-1323); *Amédée VI*, dit le « Comte vert », à cause de l'armure qu'il portait dans un tournoi donné à Chambéry, né dans cette ville (1343-1383); *Amédée VIII*, comte, puis duc de Savoie, pape sous le nom de Félix V, né à Chambéry (1391-1451); *Claude de Seyssel*, né à Aix-les-Bains en 1450, chancelier du roi Louis XII, évêque de Marseille, écrivain précis et aimable : traduisit les ouvrages des historiens grecs de l'antiquité et écrivit une histoire de Louis XII; *Emmanuel-Philibert de Pingon* (1525-1582), magistrat, historien de la maison de Savoie; *Marc-Claude de Buttet*, poète fécond, ami de Ronsard, né à Chambéry en 1520, mort en 1586; le duc *Emmanuel-Philibert*, vainqueur de Saint-Quentin, restaurateur de la Savoie (1559-1580); *Philippe de Genevois-Nemours*, tige de cette branche cadette de la Maison de Savoie (mort en 1533); *César Vuichard, de Saint Réal*, né à Chambéry en 1638, l'un des bons historiens du XVIIe siècle; l'abbé *Jean Besson*, né à Flumet, paléographe érudit; *Emmanuel Crétet*, né à Pont-de-Beauvoisin, président des Anciens, directeur général des ponts et chaussées, gouverneur de la Banque de France, ministre de l'Intérieur sous Napoléon Ier (1747-1809); *Albanis de Beaumont*, de Chambéry, antiquaire et agronome; le général *Doppet* (1753-1800), de cette même ville, écrivain, puis lieutenant-colonel de la légion Allobroge, général en chef au siège de Toulon en 1793; *Fr.-Em. Fodéré*, né à Saint-Jean-de-Maurienne, médecin (1764-1835); les frères *Joseph* (1754-1821) et *Xavier de Maistre* (mort en 1852), nés à Chambéry; *Henri de Bellegarde* (1755-1831), né à Chambéry, feld-maréchal au service de l'Autriche, signa pour cette puissance l'armistice de Léoben avec Bonaparte (1797); *Benoît Leborgne*, dit général de Boigne (1749-1830), né à Chambéry; les frères *Michaud*, d'Albens, *Jean-François* (mort en 1839), qui écrivit l'*Histoire des Croisades*, et *Louis-Gabriel*, auteur d'une *Biographie universelle*; *Philibert Curial* (1774-1829), général de division (Essling), comte de l'Empire et pair de France; le poète *Jean Pierre Veyrat* (1809-1844), né à Gresy-sur-Isère; *Pierre Lanfrey* (1828-1878), né à Chambéry, homme politique et historien (*Histoire de Napoléon Ier*).



Phot. de M. Rivière.

BOISERIE
DE LA SALLE DE LA COUR DES COMPTES.

Isère.

Superficie : 828 900 hectares (Cadastre), 823 500 (Service géographique de l'armée). Population : 555 911 habitants. Chef-lieu : **Grenoble**. Sous-préfectures : **Vienne, La Tour-du-Pin, Saint-Marcellin**. — 45 cantons, 564 communes; 14e corps d'armée (GRENOBLE). Cour d'appel et Académie de GRENOBLE. Diocèse de GRENOBLE (y compris le canton de Villeurbanne, département du Rhône), suffragant de Lyon.

Le département de l'*Isère* est une survivance de l'ancien **Dauphiné**, qui lui-même ne fut qu'un fragment de l'ancien royaume de Bourgogne où s'était fondue la province romaine de *Viennoise*, pays des *Allobroges*. Avant les Romains, les Grecs et les Phéniciens remontaient le Rhône, admirable voie de pénétration ouverte de la Méditerranée vers l'intérieur de la Gaule. Cette douve profonde et difficilement franchissable, que dominait le front des Alpes occidentales, les Romains se l'assurèrent d'abord pour s'en faire un point d'appui contre la *Gaule chevelue*, dont ils avaient résolu la conquête. On sait comment, à l'appel des Massaliotes, leurs alliés, ils mirent le pied au delà des Alpes et fondèrent la *Province*. Pour garder ce coin de terre gauloise, ils durent s'en assurer le libre accès. Tandis que, du côté de l'Italie, la grande route littorale, ou voie Aurélienne, et, du côté de l'Espagne, la voie Domitienne se nouaient sur les deux ailes du bas Rhône, *Vienne* concentrait les voies de pénétration des Alpes occidentales, à peu de distance du carrefour où le Rhône et la Saône ouvrent l'éventail des routes de la Gaule et de la Germanie, par le seuil, facile à franchir, de la Côte-d'Or sur le double bassin de la Seine et de la Loire, et celui de Valdieu dans la direction du Rhin.

Vienne, capitale des Allobroges, clef des Alpes occidentales, eut donc pour les Romains une importance stratégique de premier ordre. Là se donnaient rendez-vous : la double voie du *Grand* et du *Petit-Saint-Bernard* qui, après avoir contourné de part et d'autre le massif du mont Blanc, se ralliaient, au débouché de la trouée du Léman et de la haute vallée de l'Isère, pour descendre de concert dans la plaine par le couloir escarpé des *Échelles*. Au centre même du grand croissant alpestre, développé sur l'horizon du Rhône, les voies divergentes du *mont Genèvre* conduisaient, de Briançon à Vienne, soit à la remontée de la Guisane, par le Lautaret et les gorges de la Romanche, soit, au devale de la Durance, par Embrun, Gap, et la trouée du col Bayard, ouverte sur le Drac, vers Grenoble et la basse vallée de l'Isère.

De vifs démêlés avec les *Allobroges* ayant éloigné les Romains de *Vienne*, une colonie nouvelle fut fondée par Munatius Plancus sur la rive droite de la Saône (Fourvières), au-dessus du confluent de cette rivière avec le Rhône. Ce fut le berceau de *Lyon*. Aucune position ne pouvait être mieux choisie pour se porter à volonté sur tous les points de la Gaule, et, quand celle-ci eut été conquise par César, les trois provinces de Belgique, Celtique ou Lyonnaise, et Aquitaine, qui partageaient son territoire, trouvèrent ici leur commun rendez-vous. Ce fut là comme une sorte de capitale fédérale où, chaque année, les députés de soixante-quatre nations gauloises venaient affirmer leur fidélité devant l'autel de Rome et d'Auguste, édifié sur le promontoire (aujourd'hui les Grandes-Rousses) qui domine le confluent de la Saône et du Rhône.

Ainsi *Vienne* fut supplantée par la grande cité voisine : elle n'en restait pas moins la tête de ligne des principaux chemins des Alpes sur le Rhône et, par le prestige de son ancienneté et de sa richesse, une grande cité

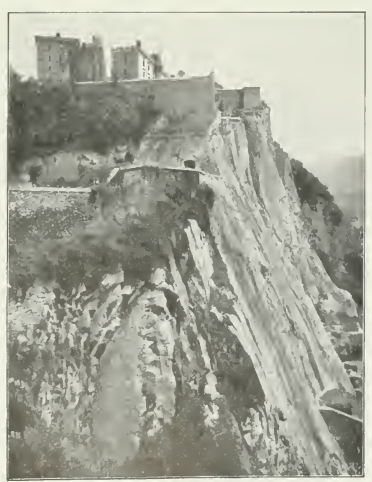
Phot. de M. Rivier.

GRENOBLE, L'ISÈRE ET LE SAINT-EYNARD.

que Claude, dans son discours au Sénat pour l'accession des Gaulois aux grandes charges de l'État, qualifiait de « colonie splendide et puissante ». Théâtres, forum, temples, amphithéâtre, rien n'y manquait des organes indispensables à la vie d'une grande cité romaine. Nous n'avons plus malheureusement de tout cela que des restes incomplets défigurés, ou des fragments épars.

Lorsque l'empire s'effondra sous l'avalanche barbare des IVe et Ve siècles, l'ancienne *Viennoise* passa au pouvoir des *Burgondes* Gondebaud, puis des princes *Francs*, fils de Clotaire Gontran ; aux Carolingiens, avec Pepin le Bref, *Charlemagne*, qui traversèrent les Alpes, en empruntant le territoire des Allobroges. Après la dislocation de l'empire carolingien, ce pays fit partie intégrante du *second royaume burgonde*, relevé par Boson, dans la coulée du Rhône, et réuni depuis à l'État de Bourgogne *transjurane*, le tout enfin mis par Rodolphe II sous la suzeraineté de l'*empire germanique*. Ce lien de rattachement très vague ne pouvait que favoriser l'émiettement féodal du territoire, en multipliant les délégations souveraines attachées à la possession de la terre. Dans l'éloignement du pouvoir central, chacun parla en maître, transmit, par héritage, comme une propriété, les fonctions qu'il n'avait qu'en dépôt : il y eut presque autant d'États que de vallées, et dans une région aussi mouvementée que le territoire soulevé entre le Rhône et les Alpes, il en surgit de tous côtés : la Savoie, le Dauphiné, le Lyonnais, le Valentinois, la Provence, pour ne parler que des principaux. Ainsi se fragmentait le second royaume de Bourgogne, reviviscence de la Lotharingie, du premier royaume burgonde et de la *Viennoise* romaine.

Le **Dauphiné** se rattachait plus particulièrement à cette province, bien qu'il n'en eût pas conservé l'étendue, car la *Viennoise* confinait au lac Léman, et c'est pour la sauver des Helvètes que César leur avait barré, à Genève, le passage du Rhône. Dans l'intervalle des montagnes au fleuve, la *Savoie* peu à peu se fit place en concentrant le Chablais, le Genevois, la Tarentaise, la Maurienne, sous sa domination. Par elle, la double issue du *Grand* et du *Petit-Saint-Bernard* au nord, celle du mont *Cenis* au centre, dirigés sur Vienne par les sillons de l'Arc et de la haute vallée de l'Isère, échappaient au *Dauphiné*. Mais il gagnait d'autre part, bien qu'un peu tardivement, avec la domination du *Briançonnais*, l'éventail des routes divergentes issues du mont Genèvre.



Phot. de M. Rivier.

GRENOBLE : LE FORT RABOT.

De *Grenoble*, la capitale dauphinoise, on remontait vers le *Genèvre*, soit par les défilés de la Romanche, que suivait l'ancienne voie romaine, décousue par l'eau torrentielle, et morcelée en tronçons souvent impraticables, soit plutôt par la grande route du Drac, le col Bayard, Gap, Embrun, Briançon. Là ne s'arrêtait pas le **Briançonnais :** il descendait le versant opposé avec la *Doire*, par Oulx, Exiles, jusqu'au pas de Suse ; avec le *Cluson* sur lequel la Doire naissante débouche par le *col de Sestrières* vers Fenestrelle jusqu'à *Bec-Dauphin*, dont la saillie barre la vallée en amont de Pérouse. De la Durance, encore, en passant dans le bassin du Guil Queyras briançonnais par le col intérieur de *Vars*, on franchissait, au col d'*Agnel*, la crête des grandes Alpes du Viso, pour atteindre au revers la forteresse de *Château-Dauphin*, qui commandait, à leur confluent, les deux branches supérieures de la Vraita. Un défilé marquait la frontière en aval. *Château-Dauphin, Bec Dauphin :* ces mots sont-ils assez évocateurs du *Dauphiné!*

Ainsi, par le *Briançonnais*, à cheval sur les deux versants des Alpes, du Genèvre au Viso, le *Dauphiné* s'inclinait, poussant un double bastion au-dessus de la plaine du Piémont, jusqu'à l'endroit où les eaux issues des larges soubassements d'où surgissent les hauts sommets ont acquis assez de force pour entamer profondément la roche, creuser des défilés faciles à défendre et, par conséquent, capables de former une frontière. Le *Dauphiné briançonnais* reprenait pour son compte l'ancien territoire fédéral de Cottius, établi sur les vallées



Cl. ND.

GRENOBLE : JARDIN DE LA VILLE ET ÉGLISE SAINT-ANDRÉ.

rayonnantes des deux versants, les hauts plateaux n'ayant jamais constitué, quoi qu'on dise, une séparation réelle. C'était l'ancienne organisation alpestre, point d'appui de la conquête romaine, retournée contre l'Italie.

Mais si le *Dauphiné* poussait au cœur des États transalpins du duc de Savoie, avec Turin pour objectif, au point de concentration des torrents dans la plaine du Piémont, la vallée de *Barcelonnette* au sud, détachée de la Provence (1388), avec le comté de *Nice* au profit du Savoyard ; au nord, la masse compacte des États de *Savoie* investissait sur ses deux flancs le saillant dauphinois. Bien mieux, le Savoyard empiétait sur le *Guiers* par de nombreuses enclaves semées en territoire dauphinois, et, dépassant le Rhône, tournait son rival, par la *Bresse*, jusque dans les parages de Lyon. De ce côté, il est vrai, l'acquisition du Faucigny plantait le *Dauphiné* en pleine terre savoyarde. Comment la guerre eût-elle pu ne pas naître entre les deux voisins? En substituant le roi de France à sa place, par la cession qu'il lui fit de ses droits, le *dauphin Humbert II* jouait à son compère de Savoie un vilain tour. Sous la pesée des forces françaises, car Lyon et la Provence étaient à nous, liées désormais ensemble par le Dauphiné, le centre de gravité de la Maison de *Savoie* devait nécessairement s'incliner vers l'autre côté des Alpes. Mais, là encore, elle se heurtait au roi de France qui allait l'atteindre dans ce refuge suprême, par le bastion à double tête du Briançonnais.

D'où venaient les **Dauphins?** Un comte d'*Albon*, Guigues I l'Ancien, aurait été, au début du XI[e] siècle, la souche de la première maison des *comtes du Viennois*, appelés depuis [illegible] Dauphins. Le prénom ou le surnom de [illegible] servit à désigner [illegible], et le pays lui-même s'appela d'eux le *Dauphiné*. Dans les armes de Guigues IV figuraient des dauphins ; de là vint peut-être le nom. Mais comment expliquer cet emblème? Y faut-il voir la marque d'un privilège, la consécration d'un souvenir, une fantaisie décorative? La critique n'a pu encore le déterminer, avec quelque apparence de raison. Au XII[e] siècle, la première dynastie des *Dauphins* passa la main à la maison de *Bourgogne* par le mariage de Beatrix, héritière de Guigues V, avec le duc Hugues III (1183). La seconde Maison dauphinoise dura une centaine d'années, jusqu'à la mort de Jean I[er], dont la sœur Anne épousa, en 1273, Humbert, baron de la Tour et de Coligny ; ce fut la maison dite de *La Tour-du-Pin*. Son dernier représentant, *Humbert II*, aux prises avec des difficultés politiques et surtout financières qui lui parurent inextricables, offrit, avec le consentement de ses grands feudataires, de résigner tous ses droits en faveur du prince *Charles*, petit-fils de Philippe de Valois, fils de Jean le Bon, depuis roi de France sous le nom de *Charles V*. Après de laborieuses négociations, le transfert du *Dauphiné* se fit à Lyon (16 juillet 1349). Humbert II en conféra l'investiture par le sceptre et l'anneau, la bannière et l'épée, au prince Charles. Le nouveau *Dauphin* s'engageait à respecter les libertés et franchises des Dauphinois, et, pour bien marquer le caractère de cet engagement, il fut convenu que le *Dauphiné*, considéré comme apanage des fils aînés du roi de France, leur imposerait son nom et serait gouverné par eux, non comme une province ordinaire, mais d'une façon indépendante, suivant les lois particulières à ce pays.

Alors, par un traité signé à *Paris* (1354), entre le nouveau maître du *Dauphiné* et le

PORTE DU CONNÉTABLE, AU CHATEAU DE VIZILLE : STATUE DE LESDIGUIÈRES.

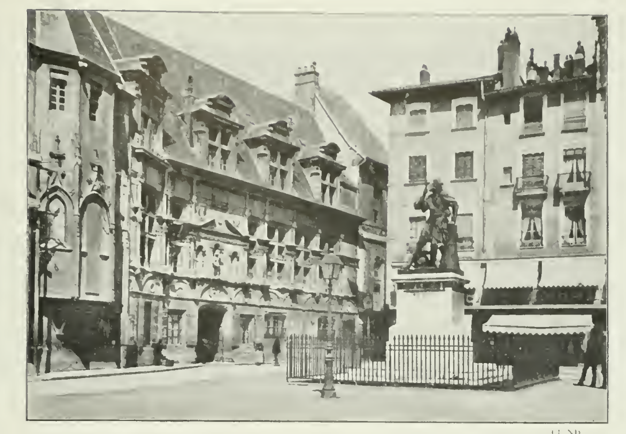


Phot. de M. Rivière.

GRENOBLE : CRYPTE DE SAINT-LAURENT.

duc de Savoie, disparurent les enclaves territoriales qui constituaient, entre les deux voisins, une cause de perpétuels conflits.

Le *Guiers* devint frontière. Mais comme ce cours d'eau est le lit d'écoulement commun de deux torrents : le *Guiers mort* et le *Guiers vif*, par où dévalent à ses deux extrémités les eaux du massif de la Grande-Chartreuse, le traité n'ayant pas spécifié de quel Guiers il s'agissait, l'intervalle montagneux demeura sans maître et fut gouverné, jusqu'en 1760, par le Père général des Chartreux. Parmi les fils de France qui gouvernèrent le Dauphiné, *Louis XI* (*Dauphin Louis II*) montra une sagacité particulière et un zèle qui valurent au pays de nombreuses et utiles réformes : il agissait en maître dans son apanage, sans égard pour les préférences du roi son père. Charles VII dut l'éloigner du *Dauphiné* (1456).



(? ND)

GRENOBLE. PALAIS DE JUSTICE ET STATUE DE BAYARD.

L'acquisition de cette province, si enveloppée qu'elle fût de restrictions, donnait aux rois de France un précieux appoint contre leurs voisins de Savoie. Aussi *François Ier*, devenu maître du Milanais par la victoire de Marignan (1515), voulut-il s'en assurer les communications, en occupant la *Savoie*, presque sans coup férir. C'est par la Maurienne, couloir de l'Arc, et le mont Cenis, que les *ducs de Savoie* résidant à Turin, depuis *Emmanuel-Philibert*, liaient leurs États des deux versants des Alpes : par là défilaient leurs troupes. Lorsque *Henri IV*, pour venger la prise de Saluces et la violation du territoire français, en pleine paix, par l'occupation de Château-Dauphin, sous *Charles-Emmanuel*, voulut occuper les États cisalpins de ce prince, *Lesdiguières*, le « vieux renard dauphinois », comme l'appelait le Savoyard, ne cessa de harceler les troupes et de couper les convois envoyés à la défense de la Savoie, en débouchant à l'improviste sur la vallée de l'Arc, par les cols du Galibier et du Glandon : Charbonnières, Montmélian, boulevards des communications de la Maurienne et de l'Isère, tombèrent en nos mains, grâce à cette tactique, et, avec eux, le pays entier. François de Bonne, duc des *Diguières* ou de *Lesdiguières*, est l'un des plus nobles fils du *Dauphiné*; les tours en ruine de son château patrimonial se dressent sur une falaise du Devoluy, au-dessus du Drac qui mugit, en aval du défilé d'Aspres-les-Corps, débouché des deux hautes vallées du Champsaur (Drac supérieur) et du Valgodemar, creusé par la Séveraisse. *Lesdiguières*, dévoué à Henri IV, enfant des Alpes et familiarisé avec les surprises et les ressources de la montagne, rendit à ce prince et à son pays d'éminents services.

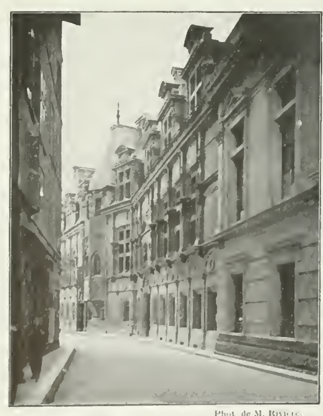
Lorsque, de la *Savoie*, la lutte entamée par François Ier et Henri IV porta son effort de l'autre côté des Alpes pour y atteindre les *ducs*, alliés de l'Espagne et de l'Autriche, dans leurs États de Piémont, le saillant dauphinois devint le pivot de l'action française (voir le détail, p. 176). La paix de *Turin* (août 1696) avec Victor-Amédée, dont la défection à la ligue d'Augsbourg amena le traité de Ryswick (1697); puis le traité de *Moncalieri* (1712), bientôt suivi des traités d'Utrecht et de Rastadt avec la coalition contre Louis XIV, à propos de la succession d'Espagne, mirent fin aux opérations de *Catinat* et de *Berwick* sur le double versant des Alpes.

L'Espagne restait au petit-fils de Louis XIV : « il n'y avait plus de Pyrénées »; mais on redressait contre nous la masse entière des Alpes. En effet, si par le traité particulier signé le 31 octobre 1712, au château de *Moncalieri*, près de Turin, *Victor-Amédée II* nous cédait la vallée de Barcelonnette, il reprenait tous ses États de *Savoie* de ce côté des Alpes et retenait les vallées briançonnaises du versant opposé, Suse, Fenestrelle, Pignerol, Château Dauphin. C'était l'Italie perdue pour nous, avec le Dauphiné décapité, une Alsace qui nous échappait, l'ennemi prêt à fondre du haut des Alpes dont il tenait tous les passages, du Saint-Bernard au col de Tende, et tout cela, pour l'Espagne de malheur!

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les stipulations qui liaient la France au Dauphiné furent respectées; mais de 1760 à 1765, la pénurie des finances ayant provoqué des édits bursaux exceptionnels, le *Parlement* de Grenoble, en qui se personnifiait, aux yeux du peuple dauphinois, la défense des anciennes franchises, refusa l'enregistrement attendu. Menaces, exil des magistrats, émeute dans les rues de Grenoble (journée des Tuiles), l'hôtel du gouverneur pillé, les membres du Parlement réinstallés de vive force, enfin départ des parlementaires effrayés : tout ce tumulte aboutit à la réunion des trois États du Dauphiné à *Vizille* (21 juillet 1788); l'assemblée de *Romans*, prélude de la réunion des *États généraux* du royaume, ouvre la Révolution. Grenoble, la bourrasque passée, applaudit, en 1815, Napoléon Ier à son retour de l'île d'Elbe.

Dans sa couronne de montagnes, **Grenoble** (77438 habitants), semble une petite patrie dans une autre et comme la réduction en beauté du pays dauphinois.

Montez à la tour de Clérieux, qui surgit du centre de l'ancienne ville, face à Notre-Dame : devant vous, presque sous la main, en regardant vers le nord, les escarpements du *Rabot* plongent de 300 mètres dans les eaux de l'Isère; à 100 mètres plus haut, la *Bastille*, ancienne citadelle de Grenoble, perche sur un ressaut du mont *Rachais* (1057 mètres), extrême projection de la Grande-Chartreuse vers le sud. De partout les cimes se dressent, avec les forts qui couronnent les plus rapprochées : le *Saint-Eynard* (1359 mètres), dont les feux battent le Sappey et le col de Porte (1352 mètres) par où l'on monte à Saint-Pierre-de-Chartreuse, et, sur l'autre flanc du *Chamechaude*, l'intervalle qui se creuse entre cette croupe montagneuse et la *Dent de Crolles* (2066 mètres). Au-dessous du Saint-Eynard, à 730 mètres d'altitude, le fort du *Bourcet*, avec batterie annexe, commande, à plus de 500 mètres au-dessus du cours de l'Isère, le débouché du Graisivaudan. Dans cette vaste dépression, le *Brame-Farine* (1214 mètres) montre la tête, et, tout là-bas, dans la direction d'Allevard-les-Bains, le *mont Blanc* s'estompe sur l'horizon lointain. Puis ce sont, en suivant du regard le cercle des géants dressés contre le ciel : le *Grand Charnier* (2564 mètres), au delà des Sept-Laux, le *Grand Replomb* (2548 mètres), le *Rocher de l'Homme* (2786 mètres), les trois pics de *Belledonne* (2981 mètres), naguère encore inviolés, qui se devinent plus qu'on ne les voit; la *Grande Lance de Domène* (2844 mètres), la *Grande Vaudaine* (2789 mètres), le *Chamrousse* (2255 mètres) sur le front duquel les forts du *Mûrier*, des *Quatre-Seigneurs*, de *Montavie*,



Phot. de M. Rivière.

PROFIL DU PALAIS DE JUSTICE.



Cl. ND.

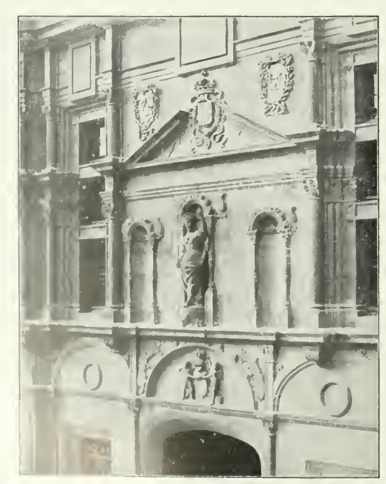
GRENOBLE : MUSÉE ET BIBLIOTHÈQUE.

défendent l'intervalle de l'Isère à la Romanche, sur la traverse d'Uriage. A l'extrême sud-est se dégagent le *Taillefer* (2861 mètres), la *Grande Serre* (2144 mètres), la tête de l'*Obiou* (2793 mètres), très loin, par delà les lacs de Laffrey, à la lisière des profonds défilés où mugit le Drac. Sur la rive gauche du torrent s'attachent en file, l'un derrière l'autre, le *Veymont* (2346 mètres), la *Grande Moucherolle* (2289 mètres), le massif de *Villard-de-Lans*, aux flancs duquel le fort de Comboire croise ses feux avec celui de Montavie, par-dessus le Drac ; enfin, les promontoires du *Vercors*, projetés avec la *Sure* (1631 mètres) et la *Pyramide de la Buf* (1627 mètres) sur la vallée de l'Isère, en face de Voreppe, accroché aux derniers talus de la Grande-Chartreuse.

Au nœud des crêtes et des sommets qui se haussent à l'envi les uns des autres, jusqu'à près de 3000 mètres, comme les gradins échelonnés d'un cirque immense taillé par des cyclopes, *Grenoble* ne pouvait souhaiter un plus noble et plus magnifique horizon. Mais cet horizon est limité ; il semble que ces grandes murailles le séparent du reste du monde. On a le sentiment du chez soi : de là peut-être cet esprit individualiste, cette originalité, ce goût très vif de l'indépendance, dont témoignèrent à maintes reprises les habitants de la capitale dauphinoise. Postés au débouché des vallées alpestres dans la grande avenue du Graisivaudan, ils durent en découdre avec plus d'un adversaire. De tous côtés, en effet, s'insinuent par les intervalles des monts, en suivant le cours des torrents, des sentiers, des chemins, des routes, des voies ferrées, de la plus grande importance pour la sécurité de notre frontière de l'est : *Lyon* et *Valence*, sur la grande coulée du Rhône, *Marseille* par le Drac et la Croix Haute, *Briançon* et le Genèvre par la Durance ou par l'Oisan (*Lautaret*, *[illegible]*) et le *Fréjus* (Modane-Bardonnèche) par le couloir de l'Arc, le *Petit Saint-Bernard* par l'Isère supérieure, le *Grand Saint Bernard* par Allevard, Chamonix, Albertville ou Genève, *Annecy*, *Chambéry* prennent jour sur le bassin de Grenoble. Le camp retranché intérieur est la grand'garde de Lyon, à mi-chemin des Alpes. Aussi en a-t-on fortifié soigneusement les approches par l'utilisation de l'enceinte montagneuse qui l'entoure et barré les chemins d'accès. Cette dispersion de la défense à longue portée atténue l'importance du corps de place proprement dit, appuyé sur la double ligne de l'Isère et du Drac, en amont de leur confluent, dans le cadre d'un rempart bastionné qui couvre l'intervalle des deux cours d'eau. La vieille cité, livrée à sa propre défense, serrait de près le cours de l'Isère, sous le canon du Rabot et de la citadelle ; plus d'une fois elle en pâtit. D'ailleurs les eaux déchaînées du Drac pouvaient l'atteindre, en débordant sur la plaine.

La **ville moderne** s'étale au large et gagne la rive du Drac, dans la direction de Sassenage. De grandes artères traversent les quartiers neufs de la ville ouvrière et de la ville marchande. La plus longue, *cours Berriat*, paraît interminable : elle coupe, au passage, de grandes et belles avenues bien bâties : *cours Saint-André*, *boulevard Gambetta*, *boulevard Ed.-Rey* et *des Alpes*, étoilés sur le rond-point qui s'ajuste au cours de l'Isère, dit place de la Bastille. De la gare, l'avenue de ce nom et celle d'*Alsace-Lorraine* gagnent, de concert avec l'avenue Berriat et la rue Lesdiguières, le champ clos du mouvement intérieur, entre le joli square *Victor-Hugo*, la place de la *Constitution* et le Jardin de la ville proche du Palais de justice.

Au centre même s'allonge la place *Grenette*, grande rue épanouie, à laquelle une double rangée de portiques, alignés symétriquement de part et d'autre sur le front de la fontaine qui en décore le fond, donnerait l'aspect d'un *forum*, dans les cités antiques. C'était au forum que se brassaient les affaires et se faisait la politique. Ici, le long de la place *Grenette*, s'échelonnent les grands cafés, les institutions de crédit, les magasins, les hôtels, les bureaux de louage et d'expédition : c'est un va-et-vient, un mouvement incessant, surtout quand les premiers beaux jours appellent les voyageurs et les touristes dans les émouvantes solitudes de la Chartreuse, les fraîches retraites



Phot. de M. Rivière.

DÉTAIL DU PALAIS DE JUSTICE.

d'Allevard et d'Uriage, les gorges pittoresques du Vercors, les âpres défilés de la Romanche ou du Drac, les champs de neige des Grandes-Rousses ou les grandioses solitudes de l'Oisans. Tramways, cars alpins, voitures particulières, alpinistes et curieux donnent alors à la place Grenette une joyeuse animation.

Grenoble, ville de progrès et de mouvement, a retenu du passé quelques monuments de valeur. Cependant, pour une ville aussi notoire, la *cathédrale Notre-Dame* paraîtra d'assez médiocre aspect. C'est une mosaïque de tous les âges : un clocher du XII[e] siècle surmonte la façade récemment reconstruite. A l'intérieur, quatre nefs d'allure ogivale, deux à droite, une à gauche de l'avenue centrale, dont les ogives retombent sur de massifs piliers, butés aux angles par des colonnes à chapiteaux corinthiens, cela forme avec les galeries des tribunes un bizarre assemblage : même en pleine période gothique, le Sud-Est ne put jamais se dégager complètement des formes de l'architecture romane. Il faut louer sans réserve le magnifique ciborium du chœur qui projette jusqu'à la voûte ses festons délicats. Le siège de l'évêque, œuvre élégante du XV[e] siècle; des tombeaux malheureusement mutilés, sont encore dignes de remarque. De ce qui reste, à quelque exception près pour de menues réminiscences de notre Renaissance française, il vaut mieux ne rien dire. Cela ramène invinciblement à l'esprit la boutade connue : « Il n'est pas de pays en France où Dieu soit plus mal logé que dans le Midi. » Si Grenoble n'est pas le Midi vrai, celui-ci ne tarde guère à paraître.


Phot. de M. Rivière
CHEMINÉE DE LA COUR DES COMPTES.

Sur la rive droite de l'Isère, la *crypte de Saint-Laurent* est un précieux joyau archéologique, frère du baptistère Saint-Jean, de Poitiers, l'un des rares spécimens de cet art décadent, bien qu'encore plein de sève romaine, qui caractérise les temps mérovingiens. L'édifice de Grenoble rappelle les chapelles primitives qui se voient à Rome, au-dessus de la Catacombe de Saint-Calixte ; peut-être aussi fut-ce, à l'origine, un oratoire funéraire : il est probable qu'il s'élevait alors au niveau du sol : l'exhaussement des terres l'a enseveli. C'est un rectangle épanoui sur les quatre faces en quatre absidioles. L'architrave antique y interpose sa ligne rigide dans l'enroulement des arcs. Les chapiteaux étant d'assise trop étroite pour supporter la retombée des cintres, on a dû les surmonter de *tailloirs*, forme caractéristique propre à l'art byzantin du VI[e] siècle. Les motifs décoratifs sont empruntés au symbolisme des premiers temps chrétiens : colombes, brebis, pampres et raisins; leurs contours indécis révèlent l'inhabileté d'artistes épris encore des formes antiques, mais incapables de les rendre. Les sculptures, traitées par *méplats*, sans relief et sur fond uni, comme à Ravenne, ne rappellent que de fort loin cet incomparable modèle. C'est un art qui sombre, avant de renaître glorieusement sous l'inspiration des architectes romans du moyen âge. Le fameux casque en bronze doré, trouvé dans les champs de Vézeronce, où Francs et Bourguignons se livrèrent bataille en 524, et que possède le Musée de Grenoble, est, avec la crypte de Saint-Laurent, un des plus précieux documents qui nous restent pour l'étude de l'art à l'époque mérovingienne.


Phot. de M. Rivière
PORTE, SALLE DES DÉLIBÉRATIONS.

Saint-André, ancienne chapelle du palais des Dauphins, avec sa tour massive qu'effile une flèche octogonale, le Palais de justice, l'Hôtel de Ville se groupent entre la place Grenette et le bord de l'Isère. *Grenoble* doit être fière de son *Palais de justice;* on n'en peut dire autant de la statue de *Bayard* qui précède l'édifice. Dans un cadre du XV[e] siècle, la fantaisie italienne a brodé de gracieux décors : c'est la Renaissance française de nos châteaux de Touraine donnant la main au renouveau de l'art antique. Les constructions du Palais appartiennent à trois époques : la porte d'entrée de la Cour d'appel et son vestibule à croisées d'ogives sont des plus anciennes (XV[e] siècle). On y saisit la verve satirique des maîtres « imagiers » du moyen âge; elle s'est donné carrière dans la décoration de la porte : des lions dévorants,


Phot. de M. Rivière
PORTE DE LA COUR DES COMPTES.

Ce sont les robins de tout ordre, mangeurs de procès; les limaçons qui rampent rappellent la justice aux pas lents; des chiens se disputent un os, comme les gens de loi le pauvre plaideur. La chapelle, dont l'absidiole en encorbellement fait si joliment saillie sur la façade du Palais, n'existe plus qu'en partie; c'est une œuvre gracieuse du temps de Louis XII.

Rien n'égale la partie François I[er] pour l'ampleur des lignes et le fini du détail. Sur le rez-de-chaussée un peu fruste qu'enguirlande

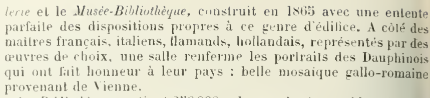


Phot. de M. Rivière

CHATEAU D'URIAGE.

une frise de petits arcs surbaissés, le premier étage est tout à jour; de grandes fenêtres monumentales à trois embrasures, en hauteur, accompagnent un motif central où, dans trois niches ouvertes au-dessus de la porte, figuraient les statues de Louis XI, de Charlemagne et de la *Justice*, la seule qui soit restée à son poste. L'intérieur du palais renferme de très belles salles : l'ancienne *Chambre de la Cour des Comptes*, décorée par Paul Jude (1521) d'une double rangée d'armoiries avec un dais monumental, enrichi d'une profusion de pinacles; la salle des *Audiences générales*, avec un plafond décoré de profondes moulures dues aux meilleures conceptions de l'art français du XVII[e] siècle; la première Chambre de la Cour, ou salle des *Délibérations*, au plafond plusieurs fois remanié, aux portes enguirlandées de chêne, que surmontent de petits génies portant une couronne.

L'*Hôtel de Ville*, ancienne résidence de Lesdiguières, n'a rien de particulier. L'ancien jardin du connétable offre au public d'agréables ombrages. A l'autre pôle de la rue Grenette, la place de la *Constitution* groupe, autour de ses massifs de marronniers et de platanes, un ensemble de monuments imposants : l'*Université* et l'*Hôtel de la Division*, en face de la *Préfecture;* à l'est, l'*École d'artil-*


lerie et le *Musée-Bibliothèque,* construit en 1865 avec une entente parfaite des dispositions propres à ce genre d'édifice. A côté des maîtres français, italiens, flamands, hollandais, représentés par des œuvres de choix, une salle renferme les portraits des Dauphinois qui ont fait honneur à leur pays : belle mosaïque gallo-romaine provenant de Vienne.

La *Bibliothèque* contient 250000 volumes, des incunables, des manuscrits précieux (poésies de Charles d'Orléans). On a choisi pour le



Cl. ND.

ALLEVARD : PONT SUR LE BRÉDA.

Musée archéologique l'ancienne chapelle du couvent de Sainte-Marie-d'en-Bas. Au sud-est de la Préfecture, le *Muséum* s'allong en bordure du *Jardin des Plantes*, non loin des belles avenues om breuses de l'Ile-Verte : une collection minéralogique remarquabl et la salle de géologie où sont groupés les animaux alpestres de région delphino-savoyarde, en sont les principales richesses.

Grenoble n'est pas une ancienne capitale figée dans les rêves du pass **L'industrie des ciments,** source de beaux profits jusqu'à une époq récente, est un présent du sol dauphinois. L. Vicat ayant reconnu, 1818, que toute couche calcaire argileuse, suffisamment homogène, do la teneur en argile varie de 22 à 26 pour 100, peut, par simple cuisso produire des ciments à prise rapide, d'une excellente qualité, ce fut comm la révélation d'une richesse insoupçonnée, dont la nature avait préparé dépôt en abondance dans la région de Grenoble. La simplicité des moye exigés par cette industrie lui donna rapidement un vif essor : l'eau, pri cipe de mouvement, et, à son défaut, les gisements d'anthracite de La M se trouvaient pour ainsi dire sous la main. Mais la concurrence du *po land*, qui est un ciment artificiel, à prise lente, mais de durée, le p croissant des transports, les droits de douane exorbitants et injustifi que l'on a dû payer à l'entrée de la Suisse et de l'Italie, sans récipro de la part de ces puissanc ont singulièrement réduit l bénéfices attachés dans le pr cipe à la fabrication du cim grenoblois. Tandis que l'Allen gne fabrique 2 millions et de de tonnes de portland, l'Ang terre 1 million, la part de France n'est que de 450 000 t nes et pour l'Isère 180 000 tonn soit une valeur de 5 milli tirée des bancs à ciment de Porte de France, de Seysin de Comboire, de Fourvoir du Sappey, des environs de et du Valbonnais.

Dans un pays qui poss les immenses réservoirs gla de l'Oisans, les champs de n de Belledonne, des Rousses, e les fontaines inépuisables la Chartreuse, du Vercors, **houille blanche,** énergie l'eau courante transformée électricité, pour s'adapte toutes les formes du lab humain, devait être une sou



Cl. ND.

URIAGE : LE CHATEAU ET L'ÉTABLISSEMENT THERMAL.

Cl. ND.

LE BOURG D'OISANS ET LA CHAINE DE BELLEDONNE.

e richesse. Aussi, pour un total de 650 000 chevaux, d'origine hydraulique qui travaillent dans les usines de France, la region delphino-savoienne en fournit-elle près du quart, soit environ 150 000. Nulle part les usines hydro-électriques n'ont pris racine aussi vite : Société électrochimique de la Romanche à *Livet*, qui fournit la lumière à Grenoble; usine *Avignonnet*, audacieusement jetee sur le Drac, qui actionne la locomotion electrique du chemin de fer de La Mure; usine de *Champ*, celles de *Praz*, de *Saint-Michel* sur l'Arc, devenu un fleuve industriel; la *Plombière* en Tarentaise; la papeterie *Aubry*, sur le Doron de Beaufort; *Chedde*, au pied du mont Blanc; les usines de *Servoz*, à la Compagnie P.-L.-M., pour un chemin de fer électrique du Fayet à Chamonix; la papeterie de *Crans*, près d'Annecy, etc. C'est la lumière et la force partout mises au service du mouvement, de la chimie, de la métallurgie. Mais l'*eau*, source de tous ces biens, a beaucoup d'ennemis : le deboisement, qui tarit les sources, bouleverse le regime des torrents, les dechaine et les tarit; les defrichements inconsideres, la destruction des pâturages, les entraves d'une administration tracassière. En principe, tous les cours d'eau, navigables ou flottables appartiennent au domaine de l'État : on ne peut les utiliser sans une autorisation souvent précaire, incompatible avec l'etablissement d'une industrie sérieuse qui doit pouvoir compter sur l'avenir. Pour les cours d'eau qui ne sont ni navigables, ni flottables, le riverain peut s'en servir, sous la reserve du droit des tiers à l'usage de l'eau, reserve pleine d'embûches et dont profitent des courtiers sans scrupule. Sur 30 usines hydrauliques dauphinoises, 29 sont établies sur des cours d'eau non classes.

Les **eaux minérales** jaillissent du sol dauphinois a Uriage, Allevard, la Motte. Bien que d'altitude moyenne (414 mètres), *Uriage* doit au voisinage des forêts de pins, à son vallon bien abrité du nord, à ses promenades et à l'efficacité de ses eaux fortement chlorurees et sulfureuses sur toutes les affections qui relevent du lymphatisme et de la scrofule, un succès tous les jours croissant. Grenoble est tout près (12 kilomètres) : un tramway électrique relie la grande ville a son parc alpestre. Rien ne surpasse le charme de la vallee d'*Allevard*, que l'on remonte en suivant la coulee pittoresque du Breda. C'est à la fois une station thermale, une oasis de repos, un centre d'excursions, la Suisse du Dauphiné. Son eau sulfhydrique, legèrement chlorurée sodique et froide, s'emploie, par inhalation, contre la bronchite chronique, le catarrhe, la laryngite. A 475 metres d'altitude seulement, dans une vallee complètement investie par la haute montagne, *Allevard* jouit, pendant plusieurs mois d'ete, d'un climat tempéré d'une grande efficacité sédative : on excursionne aux ruines de la Chartreuse de Saint-Hugon, au château de Bayard; on se promène au Bout-du-Monde. Toutes les beautes alpestres : forêts épaisses, pelouses fleuries, neiges étincelantes, sont réunies aux environs. *La Motte-les-Bains*, accessible par le chemin de fer de La Mure, l'une des plus belles voies ferrées de montagnes, se blottit à 640 mètres d'altitude dans un vallon bien exposé, au climat exempt d'humidite : ses eaux thermales bromo-chlorurees sodiques à haute temperature (60°) exercent une action bienfaisante sur la sciatique et les affections congestives ou inflammatoires pelviennes.

Les *cours d'eau* du Dauphiné valent surtout par le parti qu'en tire l'industrie. Mais les usines, en multipliant les barrages et gâtant les eaux par leurs déjections, ont coupé les vivres aux **poissons.** Deux espèces seulement : la *truite* et le *chabot*, s'accommodent du mouvement et des tourbillons ordinaires aux torrents de montagnes; ce sont de vrais alpinistes. La truite peut remonter jusqu'à la limite des neiges; elle fréquente plus volontiers l'Isère et le Drac : c'est un vorace. Le modeste et sédentaire *chabot*, que l'on rencontre, lui aussi, à 2 000 mètres, tapi sous les pierres ou cache dans les debris, n'a pas de pire ennemi que la truite qui le guette. D'une façon générale, les eaux dauphinoises se depeuplent. Outre les causes dejà signalees, l'agitation des eaux torrentielles et leur basse temperature, peu favorable au développement des larves d'insectes nécessaires à l'alimentation du poisson, les particules minerales qui troublent la plupart des rivières et des ruisseaux, une partie de l'année, la disparition, par endiguement et mise en culture, des laisses et marais riverains de l'Isere qui favorisaient la reproduction, le braconnage sur-



Phot. [illegible]

ENVIRONS DE GRENOBLE : L'ISÈRE ET LA DENT DE CROLLES.

tout : telles sont les causes d'un appauvrissement certain. Par ordre de fréquence dans les eaux dauphinoises, il faut compter : le *vairon*, ou *vézeau* des Grenoblois (ruisseaux de la plaine), le *chabot* ou *chavasseau* (Furon ; eaux torrentielles), la *suiffe bouchesse* ou *blageon* d'Annecy (poisson le plus commun de l'Isère et du Drac), la *suiffe lombarde* ou vandoise (bas Isère), et les suiffes du lac de Paladru (qui sont de vrais gardons), le *meunier* (Isère et bas cours du Drac), la *truite noire* ou *grise* saumonée, reine des torrents assez fréquente dans l'Isère et le Drac, le *brochet* et la *lote*, ou bec-figue de l'Isère, voraces qui détruisent une grande quantité d'alevins ; l'*apron* ou *apré* (Isère), la *carpe*, de plus en plus rare ; la *perche*, dans les lacs de Laffrey et de Paladru ; le *goujon* (petites pièces d'eau à fond sablonneux), le *fifre*, petite lamproie du Furon et de la Vence. D'autres espèces, comme la brème, l'ablette et le *hotu*, remontent du Rhône dans l'Isère, tant qu'elles y trouvent à vivre ; la *rotengle*, la *tanche*, le *gardon* viennent des étangs ; pour l'*omble-chevalier* (qu'il ne faut pas confondre avec l'*ombre commun*) à chair exquise, l'*alose*, le *lavaret*, ce sont des poissons lacustres qui n'appartiennent ordinairement pas à la faune des eaux courantes dauphinoises. Encore qu'assez variée, cette faune ichtyologique de l'Isère est pauvrement représentée. Des établissements de pisciculture, dont l'initiative fut prise en 1849 par le comte de Galbert, ont entrepris, non sans succès, le repeuplement des rivières et des ruisseaux.



Phot. de M. Oddoux.

PONTS DE CLAIX : AU FOND, MASSIF DE LA GRANDE-CHARTREUSE.

Pays de hautes montagnes et d'élevage, le *Dauphiné* a su tirer parti de ses ressources naturelles. L'utilisation des peaux par la **ganterie** est, à Grenoble, une industrie de lointaine tradition ; un vieux registre de 1343 en témoigne : les gants de Grenoble, au XVe siècle, avaient les préférences royales. Cette industrie, au milieu du XVIIIe siècle, atteignait son apogée, quand l'édit d'août 1759, établissant des droits sur les cuirs, lui porta un coup sensible. Non seulement le Parlement grenoblois refusa l'enregistrement des édits, mais, de sa propre autorité, il affranchit les manufactures dauphinoises, dont les produits étaient destinés au royaume, de tous droits de douane, traites foraines ou autres. Le soulèvement du Dauphiné, prélude de la Révolution, ne fut pas aussi désintéressé qu'on voudrait le faire entendre. La Révolution fut la mort de toute industrie. A peine remise de cette dure épreuve, la *ganterie* grenobloise, tombée de moitié, se reprit à vivre. Bientôt l'Angleterre lui ouvrait ses portes ; puis ce fut l'Amérique, importatrice des gants à bon marché. Les traités libre-échangistes de 1860 provoquèrent un essor extraordinaire. Mais il fallut compter avec la concurrence étrangère et la contrefaçon obtenue à bon compte avec des peaux d'agneau substituées à celles de chevreau qui valaient aux gants de Grenoble leur finesse et leur réputation. La nature des peaux et leur préparation importent essentiellement à la valeur du produit ouvré. On emploie pour le gant *chevreau glacé* les peaux françaises et les [illegible], et, en particulier, celles du Dauphiné. Pour le gant *chevreau* [illegible], les meilleures peaux viennent de l'Amérique du Sud, des Canaries. On importe [illegible] d'Espagne, de Suisse, d'Italie, même de l'Orient, des peaux préparées à Mazamet, dans le Tarn. Grenoble n'est pas un centre de [illegible] important : Annonay, Saint-Junien, etc., [illegible] les peaux de chevreau et d'agneau [illegible] pour l'emploi. La *teinture* s'en [illegible] ; on utilise, pour cela, non les couleurs [illegible] d'aniline, qui donnent des résultats peu satisfaisants, mais les essences naturelles de campêche, bois rouge du Brésil, bois jaune d'Amérique du Sud, fustet de Turquie, etc. Des études anatomiques très précises ont permis à Xavier Jouvin de ramener toutes les formes de mains humaines à trente-deux types principaux, la taille des peaux à l'emporte-pièce est venue simplifier et régulariser la main-d'œuvre. Malheureusement, le bon marché qui prévaut sur le goût, les tarifs protectionnistes des États-Unis (tarif Dingley, 1897), l'accroissement des charges pèsent lourdement sur la *ganterie grenobloise*. Au lieu qu'en 1895 elle expédiait en Angleterre et au Canada pour plus de 28 millions, et 18 millions aux États-Unis, cette exportation est tombée, pour 1903, à un peu plus de 22 millions pour les États britanniques, 8 millions et demi avec l'Amérique, et pour l'ensemble de tous les pays, de 49 millions à 31 millions. Grenoble qui, en 1867, comptait 180 fabricants et 30 000 ouvrières, 150 fabricants et 20 000 couturières en 1878, n'a plus que 66 fabricants et 15 000 employés en 1902. On produisait 1 500 000 douzaines de gants d'une valeur de 45 millions de francs en 1893 : il ne s'en fait plus, dix ans après, en 1902, que 800 000, valant 22 millions. L'industriel grenoblois d'autrefois attendait fièrement l'acheteur ; il doit à présent, comme ses concurrents, l'aller chercher chez lui.

Un massif forestier comme celui des montagnes du Dauphiné et de la Savoie pourrait donner, théoriquement du moins, à la fabrication du **papier** par cellulose de bois un aliment presque inépuisable. L'emploi de la pâte de bois mécanique ou chimique, dans cette industrie, est récent (1855). En 190[illegible] l'Isère compte 31 usines à papier traitant : le chiffon seul (4), ou de concur[illegible] avec la cellulose (2), le bois sous toutes ses formes (17), la paille seule (8) ; la consommation totale en pâte de bois fut, cette année-là, de 40 000 tonnes. Il suffirait de 29 500 hectares de bois pour alimenter une telle fabrication. Or le domaine forestier delphino-savoisien, bien que déjà fort entamé, représente une superficie vingt fois supérieure. Mais la forêt se défend. Les arbres ne seraient-ils bons qu'à faire du papier ? Donc il faut importer, et l'on se plaint des tarifs douaniers ouvrant notre frontière sans compensation, au seul profit de quelques gros spéculateurs. Les produits de choix de la papeterie de Rives sont une spécialité de la région.

La haute montagne, il n'y a pas si longtemps encore, était redout[illegible]



Cl. ND.

CHATEAU DE VIZILLE.



Phot. de M. Rivière

VALLÉE DE LA ROMANCHE.

à l'égal de l'Océan. Bien avant que le grand mouvement du tourisme n'eût conduit dans les massifs dauphinois les explorateurs, les savants, les curieux et les amants de la grande nature, la montagne eut à Grenoble ses fervents : H. Ferrand, A.-J. Robert. On montait à Chamrousse, au pic de la Croix-de-Belledone, et cela paraissait le « nec plus ultra de l'endurance et de l'audace ». Tout est bien changé : Grenoble est devenu un grand centre d'**alpinisme**. Sous l'impulsion du Club alpin (avril 1874), de sa section de l'Isère (août 1874), de la *Société des Touristes du Dauphiné* (avril 1875), on a osé affronter la haute montagne, en faciliter l'exploration par des postes et des refuges, poser des câbles métalliques aux endroits dangereux, ménager des chalets de repos. L'ère



Phot. de M. Arage.

CHASSEURS ALPINS AU COL DU LAUTARET.

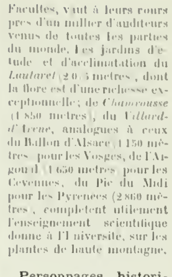


Phot. de M. Rivière.

LE COL DU LAUTARET, EN HIVER.

héroïque passée, après les premiers grimpeurs, V. Coolidge, E. Whymper, E. Boileau de Castelnau, le vainqueur de la Meije (3 987 mètres), avec P. Gaspard père et fils, sont venus les visiteurs; les refuges se sont transformés en hôtels : la Bérarde, grand Hôtel du Bourg d'Oisans, Grand Som, Saint-Pierre de Chartreuse, le Lautaret, etc. L'activité du Syndicat d'initiative de Grenoble a complété la conquête commencée. On facilite de toutes manières la visite de la montagne : voyages circulaires, clubs alpins s'organisent, et l'alpinisme (non celui des hautes cimes qui n'a plus ou presque plus rien à dévoiler) recrutant chaque jour de fervents adeptes, de nouvelles Sociétés se forment : *Grimpeurs des Alpes*, Société des *Alpinistes grenoblois*, Société des *Alpinistes dauphinois*, qui se recrute parmi les employés de commerce et d'industrie; le *Rocher Club*, presque mort-né, par trop d'audace (il répudiait le guide). Ajoutez les conférences, les publications, les annuaires, des livrets-guides, etc. : cela explique la cohue des voyageurs, cyclistes, automobilistes, amateurs de tout genre, qui envahit *Grenoble*, à certaines heures de l'été.

Le mouvement intellectuel d'une ville comme Grenoble se devine. Il convient de citer, parmi les **sociétés savantes :** l'*Académie delphinale*, la *Société de statistique du département de l'Isère*, la *Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie*. Le patronage des *Étudiants étrangers*, si heureusement organisé par les



Facultés, vaut à leurs cours près d'un millier d'auditeurs venus de toutes les parties du monde. Les jardins d'étude et d'acclimatation du *Lautaret* (2 075 mètres), dont la flore est d'une richesse exceptionnelle; de *Chamrousse* (1 850 mètres), du *Villard-d'Arène*, analogues à ceux du Ballon d'Alsace (1 150 mètres) pour les Vosges, de l'Aigoual (1 650 mètres) pour les Cévennes, du Pic du Midi pour les Pyrénées (2 860 mètres), complètent utilement l'enseignement scientifique donné à l'Université, sur les plantes de haute montagne.

Personnages historiques. — *Pierre du Terrail*, seigneur de *Bayard*, « le chevalier sans peur et sans reproche », qui arma François Ier chevalier au soir de Marignan et mourut d'une arquebusade à Romagnano, au passage de la Sesia (1476-1524) : quelques restes de son ancien manoir familial se voient près de Pontcharra; *Guiffrey de Boutières*, qui sauva Marseille de Charles-Quint (1524); *François de Beaumont, baron des Adrets*, né au château de la Frette (1513-1587), tour à tour catholique puis protestant, enfin revenu au catholicisme, que sa haine pour la Maison de Lorraine jeta dans le parti des Réformés : des exploits sanglants à Valence, Tournon, Vienne, Montbrison, Lyon, ont attaché à sa mémoire une triste célébrité; *Salvaing de Boissieu*, écrivain, jurisconsulte, historien, né à Vienne (1600-1683); *Abel Servien* (1593-1659), négociateur des traités de Westphalie (1648), et son neveu *Hugues de Lionne* (1611-1671), habile diplomate comme lui, nés à Grenoble; de Grenoble encore, le cardinal *de Tencin* (1680-1758), homme d'État; sa sœur Mme *de Tencin* (1681-1749), mère de d'Alembert; l'historien *Gabriel Bonnot de Mably* (1709-1785); son frère, le philosophe *Bonnot de Condillac* (1715-1780); le poète *Pierre-Joseph Bernard* (1710-1775), né à Grenoble; des savants, des hommes politiques : *Barnave* (1761-1793) et *Mounier* (1758-1806), qui préludèrent à la Révolution; *Jacques de Vaucanson* (1709-1782), mécanicien ingénieux, dont les automates excitèrent l'admiration de



Phot. de M. Rivière.

ROCHE-MÉANE ET REFUGE DE L'ALPE DU VILLARD-D'ARÈNE.



Phot. de M. Peyrouze.

VALENCE : PERSPECTIVE DU BOULEVARD BANCEL.

ses contemporains : nommé par le cardinal de Fleury inspecteur des manufactures de soie du royaume, il perfectionna ou inventa plusieurs machines utiles à cette industrie : *Tancrède Gratet de Dolomieu* (1750-1801), géologue et minéralogiste qui fit partie de l'expédition d'Égypte ; *Casimir Périer*, né à Grenoble en 1777, officier du génie, puis banquier (son père, Claude Périer, fut l'un des fondateurs de la Banque de France) : appelé à la présidence de la Chambre des députés, puis ministre sous Louis-Philippe, il est mort en 1832 ; son petit-fils, *Jean Casimir-Périer*, président de la Chambre des députés, du Conseil des ministres, enfin de la République, après l'assassinat de Sadi Carnot (27 juin 1894-14 janvier 1895) ; le romancier *Ponson du Terrail* (1829-1871), né près de Grenoble ; *Louis-Hector Berlioz* (1803-1869), l'une des gloires de la musique française, né à la Côte-Saint-André ; l'ingénieur *Louis-Joseph Vicat* (1786-1861) dont les travaux créèrent l'industrie des ciments ; *Xavier Jouvin*, l'un des meilleurs ouvriers de la ganterie dauphinoise ; le maréchal *Jacques-Louis-César-Alexandre*, comte *Randon* (1795-1871) ; l'ingénieur *Jean-Charles-Adolphe Alphand* (1817-1891), l'un de ceux qui ont transformé Paris ; l'explorateur *Louis Doudart de Lagrée* (1823-1868), né à Saint-Vincent-de-Mercuze ; le peintre *Hébert*, fils de Grenoble ; le fameux *Louis Mandrin*, né en 1725 près de Romans, déserteur, contrebandier d'une audace extraordinaire, généreux et brave, qui tint pendant longtemps, à la tête d'une bande de 150 à 200 hommes, le Dauphiné, la Franche-Comté, le Vivarais, l'Auvergne, sous la terreur de ses exploits : il fut roué à Valence (1725-1755).

Drôme.

Superficie : 652 100 hectares (Cadastre), 656 000 (Service géographique de l'armée). Population : 290 894 habitants. Chef-lieu : **Valence.** Sous-préfectures : **Die, Nyons, Montélimar.** — 29 cantons, 378 communes ; 14ᵉ corps d'armée (GRENOBLE). Cour d'appel et Académie de GRENOBLE. Diocèse de VALENCE (suffragant d'Avignon).

Les *Cavares* dans l'arrondissement de Montélimar, les *Voconces* à Die et à Nyons, les *Vertacomicori* dans le Vercors, les *Segalauniens* à Valence, les *Tricastins* à Saint-Paul-Trois-Châteaux, ces derniers tributaires des *Voconces* et des Allobroges établis sur l'Isère, occupèrent le territoire du département de la Drôme, vague héritier de l'ancien État féodal de Valentinois. La situation de *Valence* au bord du Rhône, cette grande voie naturelle du commerce antique, lui donna de bonne heure une grande importance. Sa fondation remonterait au second siècle avant Jésus-Christ. Les Romains en firent un point de concentration sur le front des Alpes.

Cette ville est en effet dans le rayonnement du mont Genèvre sur le Rhône : on croit y reconnaître la place de l'ancien Forum. En 212, trois disciples de saint Irénée, apôtre de Lyon, y apportèrent le christianisme : six conciles furent tenus en cette ville, du IVᵉ au XIIIᵉ siècle. Lorsque, vers la fin du IVᵉ siècle, la Gaule, indignée de se voir livrée à la fureur des Barbares, pour le salut de l'Italie, proclama un empereur qui pût la défendre, le nouvel élu, *Constantin*, résista, dans *Valence*, à tous les efforts du général d'Honorius. De Barbares, *Valence*, bâtie sur la grande coulée du Rhône, n'en manqua guère ; ils refluaient même du sud, comme les *Wisigoths* et, plus tard, les *Sarrasins*. Les *Normands*, eux, vinrent du nord (877). Mais bien avant eux, à l'aurore même des grandes invasions, les *Burgondes* avaient établi sur la Saône et le Rhône leur domination. Le territoire du Valentinois fit partie des deux *royaumes de Bourgogne*.

Entre les évêques de *Valence*, investis du pouvoir temporel de leur ville épiscopale, et les comtes de *Valentinois*, l'évêque de *Die* et le comte du *Diois*, la discorde sévissait. L'État valentinois eut le sort du Dauphiné voisin et passa, par traité, au roi de France, depuis Charles VII (1419). Louis XII l'érigea en duché pour le donner à César Borgia (1499) et le lui retira quelques années plus tard. En 1548, Henri II fit don du *Valentinois* à sa favorite Diane de Poitiers ; enfin Louis XIII, élevant le duché simple au titre de duché-pairie (1642), bien qu'il ne fût constitué que de fragments détachés de l'ancien Valentinois, en investit les princes de Monaco, qui le conservèrent jusqu'à la Révolution, et en gardent le titre pour l'héritier présomptif de la Principauté. De leur côté, les évêques de *Valence* avaient fait abandon, entre les mains de Louis XI, alors dauphin du Viennois, d'une partie de leurs droits. L'Université de Valence, créée en 1452, subsista jusqu'en 1792.

L'ardente coulée calviniste qui, de Genève en tournant la Savoie, s'épancha, par la vallée du Rhône, sur le Dauphiné, atteignit le territoire de *Valence* et y déchaîna de lamentables discordes (1562). La cathédrale de Die, celle de Valence en partie, l'abbaye de Saint-Ruf, transférée, en 1210, des environs d'Avignon dans une île du Rhône, furent saccagées ou détruites. *Lesdiguières*, qui avait pris la tête du parti protestataire en Dauphiné, donna la main à ses coreligionnaires de *Valence*, et c'est en cette ville qu'il mourut (1626). Là aussi s'éteignit, à quatre-vingt-un ans, le pape Pie VI, prisonnier du Directoire, dans la citadelle, en août 1799. Bonaparte, simple lieutenant en second, vint compléter son éducation militaire à l'École d'artillerie de *Valence*.



Phot. de M. Peyrouze.

PORTE D'ESCALIER, A VALENCE.

Il y a deux villes dans **Valence** (28 706 habitants) : l'une flambant neuve, qui enveloppe de ses avenues (Félix-Faure, Victor-Hugo), de ses boulevards ombreux (boulevards Gambetta, Bancel, Maurice-Clerc, Alsace, Sadi Carnot et Vauban) l'ancienne cité, groupée autour de la place de la Liberté, d'où surgit l'Hôtel de Ville. L'ensemble s'incline, à 128 mètres d'altitude, sur la rive gauche du Rhône. De l'Esplanade, où se dresse la statue de Championnet, le regard descend sur le jeune parc *Jouvet;* sur le pont suspendu et le nouveau pont du Rhône, qui, de ses arches massives, enjambe le fleuve, en dos d'âne (216m,10), sous la romantique silhouette des ruines de Crussol, projetées,



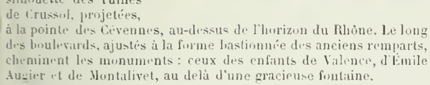
Phot. de M. P. Peyrouze.

LE VERCORS : ROUTE DES GRANDS-GOULETS.



Phot. de M. Artige.

LA BOURNE A PONT-EN-ROYANS.



à la pointe des Cévennes, au-dessus de l'horizon du Rhône. Le long des boulevards, ajustés à la forme bastionnée des anciens remparts, cheminent les monuments : ceux des enfants de Valence, d'Émile Augier et de Montalivet, au delà d'une gracieuse fontaine.

L'*Hôtel de Ville*, de construction récente, est un édifice de belles proportions dont la salle des fêtes et celle du Conseil ont été décorées par deux artistes valentinois : MM. Ollier et Malleval. Sur les deux ailes de la place de la Liberté, qu'il domine, s'élève, au sud, le *Palais de Justice* (1824-1827), non loin du monument d'Emile Augier et de la place de la République. A l'autre pôle, sur la place *Saint-Jean*, l'église de ce nom (porche et clocher de l'époque carolingienne), dans le voisinage du *Musée-Bibliothèque* et à peu de distance de la Préfecture, dont les jardins en terrasse planent magnifiquement sur la vallée du fleuve. De-ci de-là, quelques bonnes vieilles rues réfractaires à l'odieuse ligne droite; de vieux hôtels : celui de *Sieyès*, où fut le siège du premier Présidial valentinois; l'ancienne chapelle de l'abbaye de Saint-Ruf, affectée au temple protestant; la maison des *Têtes*, à façade Renaissance, cour intérieure ornée de médaillons et de figures en haut relief (bâtie en 1530). Sur la place voisine, dite *place des Clercs*, se tient le marché; c'est là qu'on exécutait : l'illustre brigand, Louis Mandrin, y fut roué, puis étranglé, le 26 mai 1751.



Cl. C. B.

CHATEAU DE GRIGNAN (DRÔME).

La cathédrale *Saint-Apollinaire* n'est pas du Midi : l'Auvergne a fourni son modèle. Reconstruite au XIe siècle, à la place d'un vénérable édifice qui remontait en partie, croit-on, aux premiers temps du christianisme à *Valence*, la basilique actuelle fut consacrée, en 1095, par le pape Urbain II, lorsqu'il vint prêcher la croisade à Clermont. C'est un majestueux édifice avec porche de quatre grands arcs décroissants, que supportent trente-deux colonnes à chapiteaux richement sculptés; une tour carrée de 57 mètres en jaillit, et trois nefs, de belles proportions, se couronnent d'une abside à chapelles rayonnantes. La forme est celle d'une croix latine; la longueur, 75 mètres : conduit par le couloir de la maîtresse nef, le regard découvre vers le porche une belle perspective. Un monument de pur style Renaissance, dû à Nicolas Mistral, chanoine de la cathédrale (1546), pour être affecté à la sépulture de sa famille, fait l'ornement de la petite place voisine : des arabesques variées, des soleils, des animaux et la salamandre de François Ier, qui entrent dans la décoration de ce joli édifice, n'inspirent pas la mélancolie ordinaire à ce genre de constructions : la forme de sa voûte l'a fait appeler le *Pendentif*.

A Valence, le Midi commence : les environs sont charmants, plantureux. Sur la vaste plaine où le Rhône et l'Isère développent l'éclair de leurs eaux, avant de se fondre en un seul cours, la ruine altière du donjon de *Crussol* se hisse à la cime d'un roc.

Valence est la porte du **Vercors**. De *Saint-Jean-en-Royans* monte la route de Combe-Laval. Cette immense excavation, taillée comme à l'emporte-pièce sur une longueur de 7 kilomètres et une largeur de 3, contre-bute le plateau mamelonné que la *forêt de Lente* recouvre de ses vertes clairières et de ses mystérieux



Cl. C. B.

LE COL D'IZOARD ET LA CASSE-DÉSERTE.

ombrages. On pourrait, en franchissant le seuil de Bouvante-le-Haut, descendre sur Omblèze dans le vallon pittoresque de la *Gervanne*. De *Pont-en-Royans*, qui accroche ses vieilles maisons à de hautes falaises en surplomb sur la *Bourne* tapageuse, la route remonte la coulée de la *Vernaison* par Sainte-Eulalie, le défilé des *Petits-Goulets*, l'étrange vallée d'Échevis, que couronnent des entablements rocheux hérissés de hêtres et de sapins, enfin pénètre sous les tunnels des *Grands-Goulets*, dans le roc vif, au-dessus d'abîmes d'où s'élève la clameur du torrent. Au-dessus d'un escalier gigantesque, sur les gradins duquel la *Vernaison* dégringole en une suite ininterrompue de cascades, la route s'engouffre dans un noir tunnel, aux parois ruisselantes, et débouche dans la pleine lumière d'un berceau de verdure, les *Baraques*. L'herbe fraîche et drue, les filets clairs courant parmi les fleurettes, les bois touffus, l'activité, la vie reposent de la grandeur sauvage des Grands-Goulets. Des *Baraques*, la route porte au sud, par le col de Rousset, sur Die et la riante vallée de la Drôme, ou bien, traversant le plateau de haut relief qui sépare la Vernaison de la Bourne, s'engage dans cette dernière vallée, gagne en surplomb du torrent le pont de la Goule-Noire et poursuit, à travers des sites grandioses, dignes de ceux du Tarn, jusqu'à Villard-de-Lans, d'où l'on dévale sur l'Isère et Grenoble.

Personnages historiques. — *Saint Hugues*, évêque de Grenoble, et son homonyme, archevêque de Lyon (XIe siècle); *Adhémar de Monteil*, orateur éloquent, chef spirituel de la première croisade; *Raymond du Puy*, grand maître de l'ordre de Saint-Jean, m. en 1161; *Charles du Puy de Montbrun*, capitaine calviniste (1530-1575); *Philis de La Tour du Pin de la Charce*, qui, à la tête des vassaux de son père (1692), repoussa du Dauphiné les troupes du duc de Savoie (1645-1703); *Thomas-Arthur*, comte de *Lally-Tollendal*, d'origine irlandaise, né à Romans (1702-1766), officier distingué, envoyé aux Indes comme gouverneur général des établissements français; abandonné sans ressources dans Pondichéry, il se défendit héroïquement, avec 700 hommes, contre 22 000 assiégeants et une flotte de 24 vaisseaux; contraint de se rendre, les calomnies intéressées de ses ennemis le conduisirent à l'échafaud, après un procès inique, révisé depuis et cassé en 1778; le général *Jean-Étienne Championnet* (1762-1800), né à Valence; le géologue *Faujas de Saint-Fond*, né à Montélimar (1741-1819); le navigateur *Louis-Claude de Saulces de Freycinet*, né à Montelimar (1779-1842); l'archevêque de Paris, *Auguste Sibour*, né à Saint-Paul-Trois-Châteaux (1792-1857), assassiné dans l'église Saint-Étienne-du-Mont; le sénateur *Louis-Bernard Bonjean*, né à Valence, l'un des otages fusillés par la Commune en 1871; *Philippe-Antoine-Mathieu*, dit *Mathieu de la Drôme*, émule de Nostradamus (1808-1865); le poète dramatique *Émile Augier* (1820-1889), né à Valence.



Phot. de M. Artige.

EN QUEYRAS : PLACE DE GUILLESTRE.

Hautes-Alpes.

Superficie : 558 900 hectares (Cadastre), 564 200 (Service géographique de l'armée). Population : 105 083 habitants. Chef-lieu : **Gap.** Sous-préfectures : **Embrun, Briançon.** — 24 cantons, 186 communes; 14e corps d'armée (GRENOBLE). Cour d'appel et Académie de GRENOBLE. Diocèse de GAP (suffragant d'Aix).

En s'assurant, par la suzeraineté des *dauphins* du Viennois, la garantie de leur indépendance contre les ennemis du dehors, les populations du *Briançonnais* n'avaient rien aliéné de leur indépendance, mais bien au contraire provoqué des déclarations formelles et réitérées qui en reconnaissaient toutes les prérogatives. Les populations de la haute Durance et du bassin du Guil, de la Doire, du Cluson, de la Vraita, échelonnées le long des torrents de l'un et de l'autre versant des Alpes, les uns tributaires du Pô, les autres de la Durance et du Rhône, formaient dans leurs vallées autant de républiques au petit pied, héritières des anciennes tribus gauloises confédérées sous le patronage de Cottius. *Briançon*, après Suse, fut leur centre de ralliement, presque au faîte des monts. Cinquante et une *communautés* se trouvaient ainsi groupées, chacune s'administrant elle-même par des magistrats (consuls et syndics) librement élus, qui nommaient à leur tour les agents chargés de la police municipale et de la régence des biens de la communauté, champs, forêts, pâturages; car jamais la féodalité ne put s'implanter dans les vallées briançonnaises. Ce qui, ailleurs, constituait un privilège : la pêche, la chasse, le port des armes, était le bien de tous, comme le droit de réunion et de suffrage. C'était la liberté complète, sous réserve des impositions d'intérêt général et des contingents militaires à fournir au suzerain, dans des cas déterminés. La suzeraineté *dauphinoise* se résumait en une autorité suprême de justice et de commandement. Le Dauphin érigeait des places fortes pour la défense commune : *Bec-Dauphin* barrait la vallée du Cluson, *Château-Dauphin* la haute Vraita, au-dessus de la plaine du Piémont; de ce côté-ci des montagnes, *Mont-Dauphin*, *Château-Queyras* gardaient les débouchés du Guil sur la Durance. Plusieurs communautés réunies formaient une *fédération* dont les intérêts étaient gérés par une Assemblée de députés représentant chacune des parties contractantes. La quote-part des charges attribuées à chaque communauté de la fédération, en vue de l'intérêt commun, se nommait l'*escart* : ainsi s'explique le nom d'*escarton* employé pour désigner une fédération et son territoire. Les cinq *escartons* du *Briançonnais* députaient à Briançon pour le grand *escarton* ou Assemblée générale qui, par sessions périodiques ou exceptionnelles, prenait les mesures utiles à la sécurité de tous.

C'était donc une vraie république fédérative que le **Briançonnais**, sous le protectorat militaire des *Dauphins*, librement accepté et garanti par des traités solennels dont ceux-ci, et après eux les rois de France, leurs successeurs, se montrèrent toujours respectueux. Ainsi, comme leurs frères des Alpes, les mon-



Cl C. B.

NÉVACHES ET LA VALLÉE DE LA CLAIRÉE.

tagnards des Pyrénées, ceux de la vallée d'Aspe gardaient jalousement contre les vicomtes de Béarn leurs antiques libertés.

On a vu quel puissant appoint apportait aux rois de France le *Dauphiné briançonnais*, à cheval sur deux versants des montagnes, dans la lutte qu'ils entreprirent contre le duc de Savoie, pour donner à la France sa frontière des Alpes. Avec *Pignerol*, que nous gagnait Richelieu, *Suse* emportée par Catinat, nous tenions le double passage du croissant alpestre projeté sur le Rhône : les cols du mont *Cenis* et du *Genèvre*. Par *Château-Dauphin* nous débouchions du col d'*Agnello* vers Saluces, au cœur même du Piémont ; enfin *Coni*, s'il ne nous eût échappé par un coup de panique inexplicable, nous donnait la maîtrise du col de l'*Argentière* et du col du *Tende*. Le duc de Savoie, établi à *Turin*, dont il avait fait sa capitale, se voyait débordé sur tous les points par les chemins convergeant des montagnes sur sa capitale. Son salut devait être au prix de concessions faciles à prévoir, puisqu'elles se sont réalisées depuis : nous céder la *Savoie*, pour conserver son domaine transalpin. Nous eûmes le malheur de perdre en des luttes glorieuses, mais inutiles et parfois désastreuses, ce que la clairvoyante et énergique politique de Henri IV et de Richelieu nous avait si efficacement préparé.

Les villes de la haute Durance, avant-postes du *Dauphiné* sur la route des grandes Alpes : **Gap**, Embrun, etc., eurent parfois cruellement à souffrir du voisinage des ducs de Savoie, maîtres de la vallée de Barcelonnette. L'invasion de 1692 fut particulièrement désastreuse. Victor-Amédée II, parti de Turin, passe les Alpes au col de l'Argentière, traînant après lui des bandes allemandes et espagnoles sous le prince Eugène et Caprara comme général en chef, avec un contingent de réfugiés protestants français, aux ordres de Schomberg.

L'invasion, pénétrant de la vallée de l'Ubaye ou de Barcelonnette, qui appartenait au duc, dans le bassin du Guil, qui composait le Queyras français, *Guillestre*, *Château-Gueyras*, *Embrun* tombent aux mains de l'ennemi, non sans lui causer des pertes sensibles par une énergique résistance. La défense d'Embrun, sous les ordres du marquis de Larrey (3 000 hommes de troupes régulières contre 30 000 assiégeants) est l'un des plus beaux traits de notre histoire militaire : pour toute artillerie, la place n'avait que dix petits canons en fer, sans affûts, et, pour boulets, « ceux que l'ennemi envoyait ». Comme le duc de Savoie sommait insolemment la ville de se rendre : « Mes soldats et moi, dit Larrey, ne manquons ni de cœur, ni d'épées. » Et la garnison, étant à ses dernières cartouches, sortit tambour battant, avec armes et bagages, enseignes déployées et mèche au mousquet (16 août 1592). Caprara mit le feu à la ville : la cathédrale et les quatre cinquièmes des maisons furent anéantis. La soldatesque, battant la campagne, razziait, incendiait, massacrait à loisir ; les Allemands surtout montraient une ardeur sauvage. Rien n'était épargné ; Embrun perdit les cloches de toutes ses églises, celle du beffroi municipal, et jusqu'aux mortiers des apothicaires, dont on fit des morceaux expédiés à Turin ; ses remparts furent éventrés, les bastions sautèrent. Mais quand, après avoir enlevé les bestiaux, incendié les meules dans les champs et anéanti soixante-dix villes et villages, les alliés eurent fait le désert autour d'eux, le désert les chassa. Cette sanglante et inutile équipée coûtait à Victor-Amédée plus de 10 000 hommes. Catinat l'attendait au revers des monts pour lui infliger, ainsi qu'à ses alliés, la défaite retentissante de *la Marsaille* (4 octobre 1693) qui l'obligea d'abandonner la coalition de la *ligue d'Augsbourg* et de traiter séparément à *Turin* (août 1696).

Parmi les intrépides défenseurs du sol dauphinois, la tradition, embellissant l'histoire, a fait une réputation d'héroïsme à une vaillante femme : *Philis de La Tour du Pin de la Charce*, qui, à cheval, empanachée, le pistolet au poing, souleva ses vassaux et fit une chasse infatigable aux pillards du duc de Savoie. Bien que, ainsi présentés, les faits soient exagérés, au dire des critiques les mieux avertis, les services rendus à la cause de la défense commune par Philis de La Tour ne sont pas contestables.

Après de telles épreuves, **Gap** (10647 habitants) ne peut offrir aux curieux un grand luxe de monuments : la paix nécessaire à l'éclosion des arts n'est pas le privilège des places fortes destinées par état à se défendre. La Cathédrale est une reconstruction romano-gothique (1866-1895), dont l'aspect est heureusement varié par l'emploi de la pierre et des marbres indigènes : noir de Champsaur, vert de Maurin, rose de Chorges. Une croix de granite monumentale termine le clocher ; quatre magnifiques colonnes monolithes, en marbre rose de Chabrières, découpent autour du chœur surélevé leurs chapiteaux finement ciselés. La Préfecture n'a d'intérêt que par le mausolée du connétable de Lesdiguières, déposé dans la salle

du Conseil général : la statue en marbre blanc de l'illustre défunt est étendue demi-couchée sur un sarcophage en marbre noir de Champsaur ; de curieux bas-reliefs en albâtre, par Boscodon, encadrent le monument.

La ville de *Gap* s'appuie au contrefort de la montagne de Charence, dans un bassin qu'arrose la Luye et qu'empruntait probablement la Durance, lorsqu'elle servait d'écoulement à l'ancien glacier moulé à cette dépression. Le joli parc de la Pépinière occupe, sur le flanc oriental de la ville, l'intervalle de la Luye et de son petit affluent, la Bonne : une avenue plantée de beaux noyers, l'avenue d'Embrun, y conduit au sortir de la gare. Là sont réunies, dans le nouveau Musée, des collections archéologiques du plus haut intérêt pour la préhistoire, l'épigraphie et l'histoire naturelle régionales. Les bijoutiers de *Gap* sont habiles à monter en bijoux des étoiles fossiles ou pierre des Alpes, sorte de *pantacrinite* très abondante dans les terrains liasiques de la contrée. Au dévalé de Gap, les pittoresques ruines du château de *Tallard* à la famille des Clermont évoquent la puissante forteresse qui commandait fièrement, au début du XVIe siècle, la coulée de la Durance entre Embrun et Sisteron. Lesdiguières dut s'acharner, après une première attaque inutile en 1577, pour la prendre de vive force douze ans plus tard ; les troupes du duc de Savoie y mirent le feu en 1692.



Cl. C. B.

PORTAIL DE L'ÉGLISE N.-D. D'EMBRUN.

Personnages historiques. — *Guillaume Farel*, né près de Gap, qui, après avoir étudié à Paris, prêcha en Dauphiné et en Suisse, s'établit à Genève, où il attira Calvin, et organisa, de concert avec lui, la Réforme dans cette ville : brouillé avec son collaborateur et chassé de Genève pour son rigorisme excessif, il se retira à Neuchâtel, où il mourut (1489-1565) ; *Nicolas de Nicolay* (1517-1583), né à La Grave, en Oisans, qui parcourut l'Orient et fut nommé géographe de Henri II ; *François de Bonne, duc de Lesdiguières*, connétable de France, né à Saint-Bonnet-en-Champsaur ; d'abord ardent protagoniste de la Réforme, il servit la cause de Henri IV en Dauphiné ; victorieux du duc de Savoie, il abjura le calvinisme à Grenoble (1543-1626) ; *Artus de Lionne*, géomètre, évêque de Gap, sa ville natale ; *Eugène d'Arnaud*, baron de *Vitrolles*, l'un des plus ardents ouvriers de la Restauration (1774-1854) ; le diplomate *Maurice Blanc de la Naulte*, comte *de Hauterive* (1754-1830), né à Aspres-lès-Corps ; d'abord collaborateur de Choiseul-Gouffier, à Constantinople, puis attaché par Talleyrand au ministère des Affaires étrangères, il travaillait directement avec Napoléon.

Basses-Alpes.

Superficie : 695 400 hectares (Cadastre), 698 700 (Service géographique de l'armée). Population : 107 231 habitants. Chef-lieu : **Digne**. Sous-préfectures : **Barcelonnette, Sisteron, Forcalquier, Castellane.** — 30 cantons, 248 communes ; 15e corps d'armée (MARSEILLE). Cour d'appel et Académie d'AIX. Diocèse de DIGNE (suffragant d'Aix).



Cl. C. B.

BARCELONNETTE.

L'histoire des Alpes se révèle, par fragments, avec celle des diverses communautés qui, chacune dans sa vallée, menèrent une vie particulière. Sans doute, le souci de la défense commune les groupait : il y eut entre elles le lien peu enviable des mêmes infortunes, la peste, les invasions : après la domination des Burgondes, celle des Wisigoths et des Francs, les déprédations sanglantes des Lombards et des Sarrasins, ceux du Languedoc et ceux du Fraxinet. Mais rien ne prouve à quel point le pays était morcelé, comme le nombre des petits États qui surgirent sur le territoire des Basses-Alpes, à côté des églises précédemment constituées : Glandèves, Senez, Sisteron, Riez, Digne, qui eut pour apôtres saint Domnin (313) et saint Vincent, ses deux premiers évêques. Forcalquier, Castellane, Barcelonnette, satellites écartés du comté de Provence, vivaient à part. Le comte de *Forcalquier*, qui confinait au domaine dauphinois, fut rattaché, par un mariage, à la Provence, au XIIe siècle. A leur tour, les sires de *Castellane*, dont l'autorité reposait sur les services rendus à l'affranchissement du pays par l'expulsion des Sarrasins, se ralliaient aux comtes de Provence, qui avaient pris avec Guillaume Ier l'initiative de la chasse aux Barbaresques. En 1112, un mariage donnait la Provence à Raymond Bérenger, comte de Barcelone, qui fut, sous le nom de *Raymond Bérenger Ier*, la tige de la seconde maison provençale. L'un de ses successeurs, *Raymond Bérenger IV*, fondait au XIIIe siècle, dans la vallée de l'Ubaye, une ville qu'il appela *Barcelonnette*, en mémoire de la ville qui fut le berceau de sa famille. Ce prince aimait les frais paysages des Alpes et résidait souvent à Sisteron, où l'accompagnait une cour brillante, amie du « gay savoir », comme on disait alors pour désigner la poésie des troubadours et des trouvères. La quatrième fille de Raymond Bérenger, *Béatrix*, son héritière (1245), en épousant *Charles d'Anjou*, frère de saint Louis, fit passer dans la maison angevine le *comté de Provence*, avec les droits auxquels il prétendait. Après le règne bienfaisant du roi René d'Anjou, la Provence, échue à Charles du Maine, son neveu, revendiquée par Louis XI, fut annexée avec ses dépendances à la couronne de France (1487). Pourtant *Barce-*

Cl. C. B.

BRIANÇON : PONT ASFELD.

…onnette restait en dehors de l'annexion. C'est que les populations de la vallée de l'Ubaye et du comté de Nice, pour échapper aux troubles suscités par l'ambition de Charles d'Anjou, s'étaient données au comte de Savoie, *Amédée VII*, en réservant par des traités solennels leurs anciennes franchises. La vallée de *Barcelonnette*, en effet, compose un petit monde à part, ouvert, à l'est, sur les hautes vallées piémontaises par des passages faciles à franchir et incliné vers le sud par les cours du Verdon, du Var et de la Tinée. De hautes crêtes le séparent du nord. Le *col de Vars*, qui en rompt la continuité entre la dépression de l'Ubaye et celle du Guil, est à 2115 mètres d'altitude, tandis que celui de l'*Argentière*, ouvert entre l'Ubayette et la Stura, *Barcelonnette* et *Coni*, n'atteint pas 2000 mètres : à chaque printemps, la neige l'abandonne plusieurs semaines, avant que l'autre ne soit libre. Il y avait donc entre le Dauphiné et la vallée de *Barcelonnette* une séparation plus réelle qu'entre cette dernière et les hautes vallées piémontaises. Par là s'explique son rattachement à l'est, véritable route d'invasion ouverte, au profit des ducs de Savoie, sur le flanc du triangle briançonnais, menace toujours présente pour la haute vallée de la Durance et le territoire provençal. Les traités d'Utrecht barrèrent cette route à nos voisins du Piémont, mais ce fut au prix de tous les territoires français de l'autre versant des Alpes (1713). Napoléon Ier, débarqué au golfe Juan (1er mars 1815), prit sa route vers Grenoble par le couvert des Basses-Alpes : de Grasse, il arrivait le lendemain à Castellane, gagnait Digne (4 mars), entrait à Sisteron deux jours après, atteignait la Durance, *Gap*, et de là, par la grande route du Drac, accomplissait l'un des raids les plus extraordinaires de l'histoire, en faisant son entrée, au milieu de l'enthousiasme général, dans la capitale du Dauphiné. De Grenoble aux Tuileries, ce ne fut qu'une promenade.



Phot. de M. Goutte.

MONUMENT COMMÉMORATIF D'ANNOT (BASSES-ALPES).

Digne (7317 habitants) s'élève gracieusement sur la rive gauche de la Bléone, où confluent le Mardaric et le torrent des Eaux-Chaudes. Car *Digne* possède des sources thermales sulfureuses alcalines, efficaces contre la chlorose, la paralysie et les rhumatismes, pour lesquelles a été créé un établissement thermal, à 3 kilomètres de la ville. Pline et Ptolémée en ont parlé. Romaine sous Auguste, évangélisée au IVe siècle par saint Domnin et saint Vincent, *Digne* conserve du passé, à l'écart du quartier neuf, qui affleure à la rivière avec le boulevard *Gassendi*, un quartier pittoresquement étagé au flanc de la colline Saint-Charles : la Cathédrale Saint-Jérôme, à cinq nefs (XVe siècle), complétée par une façade de pur XIIIe siècle; le Musée départemental, une fontaine monumentale à double portique d'ordre corinthien, la vénérable basilique de Notre-Dame-du-Bourg (XIe siècle) et ses curieuses fresques, sa superbe rose et la tour du XIIe siècle. L'attrait des souvenirs double celui d'une ville animée, pleine de projets et d'avenir. A signaler l'industrie originale des parures en pierres de Saint-Vincent, dites *encrinites*, véritables objets d'art faits de fossiles et montés en métal précieux. Les Clues de *Barles*, roches fantastiques où le *Bès* a percé sa route; celles de *Chabrières* (19 kilomètres), sur le torrent de l'*Asse*, appelleront les touristes dans le voisinage. A portée de Digne : les *Cadières de Brandis*, Castellane, surtout les incomparables gorges du *Verdon*.

Personnages historiques. — Saint *Mayeul*, abbé de Cluny, l'une des lumières de son temps (fin du Xe siècle); saint *Jean de Matha*, fondateur de l'ordre de la Merci ou de la Trinité, pour le rachat des captifs, né près de Barcelonnette (1160-1213); le mathématicien *Jean de Penna*, né à Moutiers (mort en 1558); son émule *Pierre Gassendi*, théologal d'Aix, professeur de mathématiques à Paris, à la fois philosophe, astronome, historien, né près de Digne (1592-1655); *Louis de Poutis* (1593-1670), qui a laissé de curieux « Mémoires »; l'abbé *Gaspard Abeille*, poète, membre de l'Académie, né à Riez (1648-1718); *Dolle*, sculpteur, né à Castellane; le médecin de Louis XIII, *Jean Salvator;* le savant minime *Louis Feuillée*, né à Mane, près de Forcalquier (1660-1732), géographe et botaniste; les marins *Desmichels de Champorcin* et *Bertet de La Clue;* le savant oratorien *Bérenger*, né à Riez (1749-1822); le médecin *Gaspard-Laurent Bayle* (1774-1816); le vice-amiral *Jean-Baptiste Sylvestre de Villeneuve*, né à Valensoles (1763-1806); *Jacques-Antoine Manuel*, orateur politique, né à Barcelonnette (1775-1827); *Hippolyte Fortoul*, écrivain et ministre, né à Digne (1811-1856); l'écrivain *Paul Arène*, de Sisteron (1843-1896).



Cl. R.

ENTREVAUX SUR LE VAR (BASSES-ALPES).

Vaucluse.

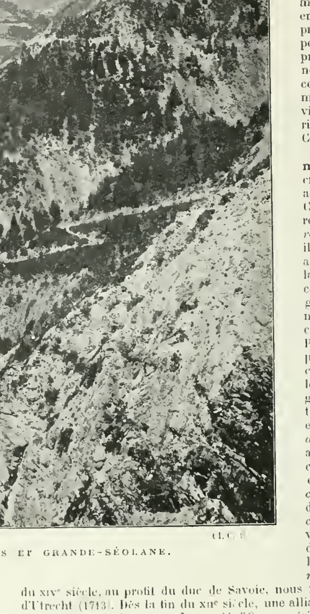
Superficie : 354 771 hectares. Population : 238 656 habitants. Chef-lieu : **Avignon.** Sous-préfectures : **Apt, Orange, Carpentras.** — 22 cantons, 150 communes; 15e corps d'armée (MARSEILLE). Cour d'appel de NIMES. Académie d'AIX. Archevêché d'AVIGNON (suffragants : Valence, Viviers, Nîmes, Montpellier).

La **Provence,** dont le département de Vaucluse n'est qu'un fragment bien réduit, se rattache à l'ancienne **Province** *romaine*, qui reliait, sur l'embrasure du Rhône, le littoral ligure, voisin de l'Italie, au littoral ibérique, chemin d'approche de la Péninsule. *Narbonne*, sur la rive, un peu à l'écart de Marseille, appelait à elle les légions et la flotte romaines. Aucune position ne pouvait mieux servir les projets des futurs conquérants de la Gaule, car *Narbonne*, capitale de la Province, qui rayonnait, par la voie du littoral, à la fois sur les Pyrénées et les Alpes, commandait aussi le dégagement de la Méditerranée sur l'Océan par la vallée de la Garonne. Marseille dominait, par ses comptoirs et sa clientèle, tout le territoire du bas Rhône : on ne pouvait, par la création d'une capitale trop rapprochée et qui serait, en même temps qu'une enclave en terre hellénique, une concurrente commerciale, alarmer cette fidèle alliée du peuple romain. Par une singulière destinée, ce fut cette région qui conserva le nom de l'ancienne Province et resta la *Provence*, tandis que l'ouest, avec Narbonne, devenait le Languedoc et les pays du Var se groupaient autour de Nice.

Au centre, *Marseille*, cité grecque par excellence, retint mieux que ses voisines le caractère, les institutions, la langue de ses premiers fondateurs hellènes. Il se fit autour d'elle une fusion de toutes les races, au croisement des grandes routes de l'intérieur avec la Méditerranée, par où sont venus sur ces rives la civilisation, l'art et le commerce de l'Orient. Tous les peuples y ont laissé leur trace : on ferait avec les débris antiques exhumés de la terre provençale le plus riche musée du monde. Peu de morceaux, à la vérité, sont intacts : tant de barbares sont passés par ici!

Aucun peuple n'a marqué la *Provence* d'une empreinte plus durable que le peuple romain ; les arènes de Nîmes et d'Arles, le pont du Gard, l'arc de triomphe et le théâtre d'Orange, ceux de Saint-Remy, de Cavaillon, etc., sont des créations qui valent surtout par l'ostentation de la force; mais cette robustesse les a sauvés de tous les assauts des hommes et des éléments conjurés. A leurs pieds, les *Barbares* de toute race ont défilé sans les pouvoir détruire : *Wisigoths* d'Aquitaine, *Burgondes* du Rhône, *Francs* de Neustrie, *Ostrogoths* d'Italie, *Lombards*, ces vétérans les ont vus sans broncher fondre de tous les points de l'horizon.

Dans la dislocation générale de l'empire, un germe de rénovation s'était développé. Déjà les grandes cités du Rhône étaient chrétiennes : Marthe, Marie, Lazare, suivant la pieuse tradition provençale, avaient jeté dans la contrée la semence de l'Évangile; saint Trophime évangélisait la cité d'*Arles*, la Rome des Gaules, qui, au temps où l'Empire, malgré de brillants dehors, s'inclinait déjà vers la ruine, devint la résidence préférée de quelques empereurs. Ce furent les Barbares chrétiens qui s'imposèrent aux autres : après les *Burgondes*, les *Francs* de Clovis furent maîtres de la vallée du Rhône. Puis vint **Charlemagne,** qui réunit tout l'Occident par le double lien de la même autorité civile et religieuse. Ce rappel à l'unité devait tomber avec le grand homme qui l'avait créée. De son empire démembré, grâce à la faiblesse de ses successeurs, trois grands États surgirent du traité de Verdun (843) : les *Francs* à l'ouest, la *Germanie* à l'est; entre elles, comme un État tampon, la *Lotharingie*, de conception chimérique, qui ne survécut pas à Lothaire et fut dépecée à son tour. Pour la seconde fois, le Rhône revenait aux Burgondes, et comme la région d'*Arles* s'était groupée autour de Boson, beau-frère du roi de France, Charles le Chauve, on la rattacha au *second royaume de* **Bourgogne** que Rodolphe II mit bientôt sous la suzeraineté germanique. Longtemps les empereurs germains se prévaudront de cette dépendance théorique, pour prétendre à la souveraineté de la *Provence*, comme si ce pays de lumière, d'art délicat et de vie exubérante pouvait en rien dépendre des lourds Césars du Nord!



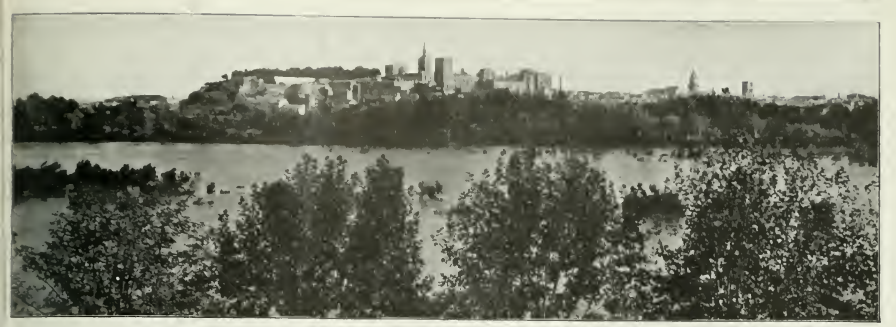
(L. C.)

ROUTE DU COL D'ALLOS ET GRANDE-SÉOLANE.

La Provence au moyen âge. — Pour créer des embarras à son adversaire, François Ier Charles-Quint se fera couronner roi d'Arles. Mais ce *royaume d'Arles*, auquel il prétendait, n'était plus alors qu'un souvenir. Car la *Provence*, issue du second royaume de Bourgogne, comme un domaine à part, n'avait pu conserver son intégrité. Plusieurs grands fiefs se partagèrent, au XIIe siècle, la terre provençale : le *comté de Provence*, groupé autour d'Aix, entre le Rhône, la Durance et la mer; le *marquisat de Provence*, désigné aussi sous le nom de comtat de Venasque (1) ou *comtat Venaissin*; le *comté d'Orange*, enclavé dans le marquisat; le *comté de Forcalquier*, au voisinage des montagnes dauphinoises. Plus tard, la vallée de *Barcelonnette*, détachée, à la fin du XIVe siècle, au profit du duc de Savoie, nous fera retour par le traité d'Utrecht (1713). Dès la fin du XIIe siècle, une alliance de famille rendait *Forcalquier* à la Provence. Le *comté d'Orange*, érigé en principauté (128.), étant passé, des deux familles provençales de Giraud-Adhémar et des Baux, dans les maisons de Châlons et de Nassau, Louis XIV, dont les princes orangistes étaient les ennemis acharnés, confisqua la principauté en 1673. De tous les États provençaux, le *comtat Venaissin* fut le dernier à nous revenir. Le comte de Toulouse, Alphonse de Saint-Gilles, voisin gênant pour Raymond Bérenger Ier, en avait reçu l'investiture en 112. ce territoire s'étendait au nord de la Durance : Raymond VII dut acheter à ce prix le traité de Vincennes (1229), qui mit fin à la longue querelle des Albigeois où son père avait sombré, entraînant avec lui la majeure part de la féodalité du Midi. Le traité de Vincennes donnait le *comtat Venaissin* au Saint Siège; plus tard, *Avignon*, qui vivait en cité indépendante, s'y rallia (1348) sous la commune autorité des papes.

Pour les **comtes de Provence,** après la période assez obscure qui suivit le démembrement de l'empire carolingien et la renaissance du royaume de Bourgogne, *Guillaume Ier*, le poursuivant infatigable des Sarrasins établis dans les montagnes des Maures, emporta leur repaire du *Fraxinet* (la garde Freinet) et réussit à délivrer le Midi de leurs odieuses déprédations. Au début du XIIe siècle (vers 1122), un mariage fit passer la *Provence* sous l'autorité de *Raymond Bérenger*, comte de Barc

(1) Localité située dans la vallée de la Nesque, sur le front septentrional des mon[ts] de Vaucluse, au sud-est de Carpentras.


Phot. de M. Victoire.
AVIGNON : LE PALAIS DES PAPES ET LE COURS DU RHÔNE.


Phot. de M. Giletta.
AVIGNON : LE PONT SAINT-BENEZET.

ne, tige de la deuxième Maison provençale. Si la cession que ce prince ut consentir à son trop puissant voisin de Saint-Gilles l'appauvrit du omtat Venaissin, il gagnait à l'est, par la fondation de *Barcelonnette*, le œur de la vallée de l'Ubaye. Raymond Berenger aimait les paysages de a Durance : il résida souvent à Sisteron, au milieu d'une cour brillante le seigneurs et de troubadours.

Du milieu du XIe siècle à la fin du XIIIe, la *Provence*, heureuse et florissante, s'éveillait aux souvenirs de l'art antique, si profondément entré dans son esprit et dans ses mœurs, mais que le déchaînement des Barbares avait engourdis et presque effacés, jusqu'au jour où l'expulsion des Sarrasins mit fin, pour ce malheureux pays, au régime de la peur. C'était e temps où, sous l'impulsion des évêques et des moines, l'architecture t la sculpture, de tradition romaine, produisaient des œuvres admirables : loitre et portail de Saint-Trophime d'Arles, Montmajour, façade de saint-Gilles, œuvre capitale de cette renaissance de l'art. Avec les grandes abbayes, les châteaux devenaient l'asile les lettres : Avignon, Aix avaient leurs ours d'amour; la poésie, en poliçant les sprits, mettait aussi plus d'aménité dans les mœurs et faisait de la *Provence* une oasis, au seuil de l'Europe, ncore un peu farouche.

Raymond Berenger IV, dernier comte de souche barcelonnaise, ayant légué a Provence (1245) à sa fille *Béatrix*, celle-ci epousa *Charles d'Anjou*, plus ard investi de la couronne de Naples t de Sicile. En butte à l'hostilité de la maison d'Aragon, qui ourdit contre lui es Vêpres siciliennes et le chassa de Naples, ce prince ambitieux attira sur la *Provence* de terribles représailles. Au contraire, *René d'Anjou*, dit « le bon roi René » (1434-1480), fut pour les Provençaux un maître débonnaire et éclairé, fort épris des lettres, des arts et du bien de ses sujets. *Aix* fut, durant une partie de sa vie, sa résidence ordinaire. Il légua ses États, en mourant, à son neveu *Charles du Maine*, dont l'astucieux Louis XI sut capter la confiance en se faisant promettre l'héritage de ses États (1481). L'Anjou, le Maine furent annexés au Domaine; toutefois, la *Provence* ne fut officiellement réunie que sous Charles VIII, en 1486. *Aix* resta capitale de la province. Louis XII, en 1501, lui donna un Parlement. Toutefois, les rois de France mirent toujours une distinction entre leurs rapports avec les pays du sud et ceux qu'ils avaient avec les terres proprement dites de la couronne, en ajoutant à leur titre royal celui de *comte de Provence*, comme ils se disaient *dauphins* en Dauphiné. Le rattachement de la *Provence* à la France ne constituait pas pour elle une abdication, mais bien plutôt une garantie. Elle eut à se défendre contre l'invasion de Charles-Quint en 1536; des troubles d'Aix et de Marseille, suscités par les guerres religieuses; de la Fronde encore; de la peste, qui dépeupla Marseille, en 1720, et semblait agrippée à cette terre du soleil, où elle faisait périodiquement de terribles hécatombes. L'accession de Menton et de Roquebrune, soulevés contre le prince de Monaco en 1848, la réunion de Nice et de la Savoie, en 1860, ont achevé de grouper autour du même foyer la grande famille française et la famille provençale. *Aix*, ancienne capitale de la *Provence*, en est restée le centre judiciaire et universitaire. Mais, en Provence, la vie est partout : à Marseille, Arles, Avignon, d'où la sève provençale vient de rejaillir en fleurons magnifiques.

Avignon (49 304 habitants) eut, en Provence, des destinées particulières. Après avoir subi tous les Barbares, passé successivement des Wisigoths aux Francs, puis aux Burgondes, aux comtes de Provence et à ceux de Toulouse, avec le comtat Venaissin, lasse de changements et de sujétion, la ville s'organisa en république,


Phot. de M. Bartesago.
LE RHÔNE ET LE PONT SAINT-BENEZET VUS DU ROCHER DES DOMS.

administrée par des consuls. Assise au débouché du Rhône, sur la plaine et presque en vue de la mer, la cité avignonnaise ne pouvait manquer de prospérer ; elle ne sut pas, en se donnant des lois, éviter l'anarchie. Dans l'enceinte de ses remparts, les quartiers divers s'entouraient d'une muraille protectrice, les maisons se crénelaient, des tours se dressaient comme de véritables citadelles intérieures : l'insécurité était la règle, la guerre presque endémique. *Avignon* fut à qui voulait la prendre. Déjà le roi de France avait investi le Saint-Siège des droits qu'il possédait sur une partie de son territoire ; le reste étant passé comme apanage des rois de Naples, comtes de Provence, entre les mains de la reine Jeanne, celle-ci, pour se libérer du souci que lui créait une apparence de complicité dans la mort de son mari, André de Hongrie, vendit son domaine avignonnais au pape Clément VI. Ainsi tout le *comtat Venaissin*, y compris *Avignon*, se trouvait sous l'autorité des souverains Pontifes (1348). Alors commence une ère nouvelle.



Phot. de M. Bertesago.
ILE DE LA BARTHELASSE INONDÉE PAR LE RHÔNE.

Les factions qui désolaient Rome en avaient rendu le séjour intolérable à la papauté. « On ne trouverait pas, dit M. Gebhart, de Charlemagne à Boniface VIII, dix pontifes qui n'aient été persécutés, outragés par le peuple romain ou les nobles, chassés parfois à coups de pierres, rappelés, sans cesse humiliés par le Capitole, toujours effarés et tremblants en face de ces barons dont les tours se dressaient comme une forêt sur la ville. » Dans ces difficiles conjonctures, *Bertrand de Got*, archevêque de Bordeaux, était élevé au souverain pontificat. Philippe le Bel, dont cette élévation était l'œuvre en partie, sut persuader au nouveau Pontife qu'il convenait au premier pasteur de l'Église de se soustraire aux persécutions et aux injures que lui valait le séjour de Rome. *Clément V* choisit donc *Avignon* pour sa résidence. Six papes lui succédèrent en cette ville : *Jean XXII* en 1316, *Benoît XII* (1334-1342), *Clément VI* (1342-1352), *Innocent VI* (1352-1362), *Urbain V* (1362-1370), *Grégoire XI* (1370-1376). Les Romains criaient à l'apostasie, reprochaient au pape d'être Français et, comme tel, sous la sujétion du roi de France. Urbain V essaya sans succès de rentrer dans la capitale romaine : Dante, Pétrarque, l'opinion du monde chrétien y rappelaient le pape, successeur de saint Pierre. Une simple religieuse, sainte *Catherine de Sienne*, trouva, dans les inspirations de sa piété, les raisons décisives qui ramenèrent *Grégoire XI* dans la capitale des papes, le 13 septembre 1376. Deux ans après, il y mourait (27 mars 1378) et le grand schisme d'Occident mettait dans Avignon deux *antipapes* successifs : *Clément VII* (Robert de Genève), d'octobre 1378 à septembre 1394 : *Benoît XIII* (Pierre de Luna), Aragonais originaire d'Huesca, couronné le 11 septembre 1395, deux fois déposé (1409, 1417), mort en novembre 1424 à Paniscole, en Aragon. De 1376 à 1691, des *légats* remplacèrent le pape dans *Avignon ;* puis, ce furent des *vice-légats*, subordonnés à une Congrégation de cardinaux et de prélats, établie par Innocent XII, de 1542 jusqu'à la veille de l'annexion au royaume de France, prononcée le 14 septembre 1791, par l'*Assemblée nationale*, et ratifiée par l'article 6 du traité de Tolentino, en vertu duquel le pape renonçait à ses droits sur *Avignon* et le *comtat Venaissin*.



Phot. de M. Giletta.
VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON : LE BEFFROI.

Phot. de M. Giletta.
AVIGNON : PALAIS DES PAPES ET STATUE DE CRILLON.

En faisant d'Avignon le siège du pontificat suprême, Clément V ne songeait guère à y vivre longtemps : il logea simplement dans le couvent des Frères prêcheurs. Son successeur, Jean XXII, étant évêque d'*Avignon* lorsqu'il fut élu pape, continua d'habiter son palais épiscopal et se contenta de l'agrandir. Mais ce palais

AVIGNON : VUE GÉNÉRALE DU PALAIS DES PAPES.

(I. C. B.)

ne suffisait plus aux exigences du gouvernement, ni surtout à la défense de la papauté. *Benoît XII*, moine cistercien nommé Jacques Fournier, originaire du comté de Foix, successeur de Jean XXII, éleva sur les débris mêmes de la résidence épiscopale les premières constructions du palais apostolique. Ce fut un monastère enclos dans une forteresse; au centre, une cour carrée s'enveloppait d'un cloître aux larges arcades, appuyées sur une muraille extérieure que flanquaient, aux deux extrémités, la tour massive de *Trouillas* et la tour de la *Campane*, ainsi nommée du campanile à cloche d'argent qui la surmontait. Plantée sur le roc et haute de 66 mètres, avec des murs épais de 4 mètres à la base, 2m,50 au sommet, cette tour formait un véritable donjon dominant tous les ouvrages du palais. Une seconde série de constructions, qui furent l'œuvre de *Clément VI*, d'Innocent VI et d'Urbain V, mais surtout du premier pontife, compléta l'abbaye-forteresse de Benoît XII.

Le caractère guerrier de l'extérieur n'est pas moins accusé : le long des courtines s'échelonnent des créneaux et des mâchicoulis, grandes arcades ogivales enjambant l'intervalle des contreforts extérieurs et permettant de balayer, par de véritables avalanches de projectiles, les échelles des assaillants ou les mineurs assez hardis pour tenter l'approche des murailles. Un ouvrage fortifié, entouré de fossés et garni de redoutes, gardait la porte d'entrée principale, au lieu de la rampe banale qui le remplace depuis 1857 : deux tourelles la surmontaient et portaient le pennon pontifical; il n'en reste plus que les attaches en encorbellement. Le palais apostolique était, au dire de Froissart, « la plus belle et la plus forte maison de France ». Car l'intérieur fut aussi beau que l'extérieur était sévère; les plus célèbres artistes d'Italie furent conviés à le décorer : Florence, Pise, Sienne, Pérouse envoyèrent d'admirables brosseurs de fresques.

Tout un monde gravitait, dans la ville des papes, autour de leur palais. Les princes d'Italie, de France, de Germanie s'y rencontraient avec les ambassadeurs de Byzance, le khan même des Tartares, auprès du souverain Pontife, alors l'arbitre de la paix du monde. Évêques et seigneurs, marchands et pèlerins, poètes et artistes, gens de métier habiles à profiter du mouvement, aventuriers de toute sorte y venaient, attirés par le prestige et l'éclat de la cour pontificale. *Avignon*, la Rome d'Occident, atteignit alors l'apogée de sa fortune : dix-neuf conciles y furent tenus, tous les ordres religieux de l'univers chrétien y étaient représentés. En aucune cité du monde ne s'entendaient de pareils carillons. Dans la mêlée d'une population cosmopolite avide de fêtes, d'honneurs et d'argent, il serait à peine croyable que des désordres ne se fussent pas produits. On accusait le faste de Clément VI, qui fut un grand seigneur sous la tiare, et, quoi que dise Pétrarque, se montra un très noble et très méritant pontife. Son entourage ne le valait pas.

Que reste-t-il de ce brillant passé et de cette richesse d'art accumulée par les papes dans leur palais? Si la masse du noble et imposant édifice tient encore debout dans ses parties essentielles, bien que défigurée, l'intérieur en a été mutilé, dépecé, vendu, saccagé comme à plaisir par des barbares obtus, dignes émules de ceux qui, au IVe siècle, débordèrent des forêts de la Germanie. Le temps, en

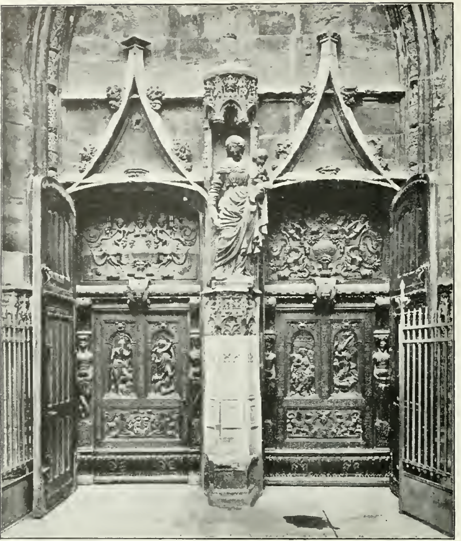


Phot. de M. Bartesago

CHATEAUNEUF-DU-PAPE : RESTES DE LA RÉSIDENCE D'ÉTÉ DES PAPES.

effet, n'est pas seul responsable de cette déplorable ruine. Même après qu'ils eurent quitté *Avignon* pour Rome, les papes n'oublièrent pas leur palais des bords du Rhône. Martin V, en 1424; Julien de La Rovère (depuis Jules II), en 1472; le grand pontife Léon X, en 1514, consacrèrent des sommes élevées aux réparations et à l'entretien du palais d'*Avignon* : une taxe fut établie pour cet objet sur tous les revenus ecclésiastiques du Comtat. L'œuvre réparatrice du cardinal de Clermont-Lodève, légat de Léon X, se reconnait sans peine. Mais, peu à peu, les *vice-légats*, comme perdus dans ce palais trop vaste, ne donnèrent d'attention qu'aux parties utilisées par eux, laissant le reste à l'abandon. Le grand escalier, dont les marches étaient de marbre, dut être réparé en 1659 par le vice-légat Gaspar Lascaris, à l'occasion du passage de Louis XIV, qui séjourna au palais, du 19 mars au 1er avril 1660. Le roi se rendait, suivi d'une cour brillante, dans le Midi, pour épouser Marie-Thérèse d'Espagne. Deux ans plus tard, comme le duc de Créqui avait été insulté dans Rome par les gardes corses du pape, Louis XIV fit saisir le Comtat et la ville d'Avignon, en même temps qu'il signifiait à Lascaris d'avoir à s'éloigner, jusqu'à excuses complètes pour l'injure faite à son ambassadeur. Le comte de Grignan, chargé d'occuper le palais apostolique (1662), le déclarait à peu près inhabitable. Cependant, la décoration intérieure des pièces principales n'avait pas trop souffert. Dans les salles consistoriales, les grandes fresques, chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne, demeuraient intactes.

Survient la Révolution, le décret d'annexion (1791); le palais des papes, devenu bien national, est abandonné ou transformé en prison. Le décret de la Convention nationale du 25 juin 1793, qui instituait le *département de Vaucluse*, ne changea rien à ces dispositions. Dans l'intervalle, le Conseil général de la commune d'*Avignon* (1er octobre 1792) avait voté la démolition de cette « Bastille du Midi, terreur des patriotes ». Et ce fut, en attendant, une carrière de pierre et de marbre, où chacun puisait à loisir : « Les tuiles, le fer, le bois, tout disparut, dit un contemporain; il ne restait plus ni portes, ni fenêtres. » Des casernes furent établies dans l'enceinte, à côté des prisons; à la place des élégantes fenêtres gothiques, bâillèrent de grandes ouvertures carrées, d'une banalité lamentable; on coupa les galeries; la grande salle consistoriale fut divisée en trois étages pour faire des dortoirs, et les fresques étincelantes qui couvraient ses parois disparurent sous une épaisse couche de badigeon, ou bien furent mutilées, détruites. Un amateur fit enlever les têtes des personnages pour s'en faire des tableaux et les revendre : ce fut la dévastation complète!

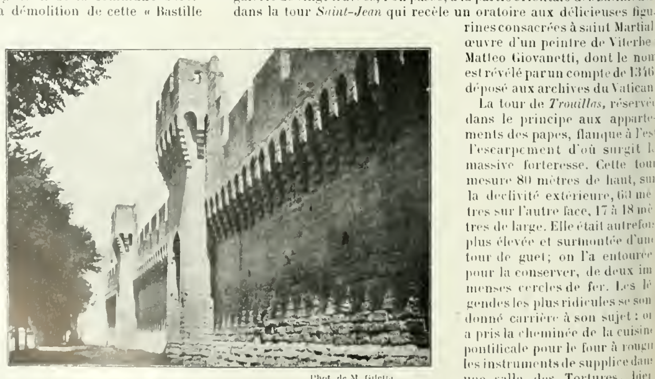


Cl. ND.

AVIGNON : PORTES DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE.

Deux décrets impériaux (23 avril 1810 et 8 avril 1811) ayant donné à la ville d'*Avignon* la nue propriété des prisons et des casernes, quelques Avignonnais songèrent à sauver ce qui restait de la décoration intérieure : une dame Bartet (1819) proposa même d'enlever les fresques par un procédé spécial et de les transporter sur toile pour les donner au musée du Louvre, ou à celui de la ville. L'administration du Musée répondit que cela n'en valait pas la peine. Telle fut aussi, en 1822, la réponse d'un capitaine du génie : au moins avait-il quelque excuse! Enfin, en 1850, le Conseil général de Vaucluse et la ville d'*Avignon* ayant émis un vœu pressant pour la conservation et la restauration du palais pontifical, Napoléon III décida que tout se ferait à la charge de l'État. Les événements de 1870 entravèrent tous les projets : les plans de Viollet-le-Duc restèrent inexécutés. En 1878, le département fit transporter ses archives au palais : c'était un premier pas; on répara la chapelle de Benoît XII; l'architecte Revoil dressa et fit approuver ses plans de restauration. Enfin, des casernes spéciales ayant été construites pour le logement des troupes, celles-ci se décidèrent à partir, en octobre 1906. Grâce à la Ville d'*Avignon* et à la Commission des monuments historiques, l'œuvre de restauration est commencée. On a dégagé la grande salle consistoriale de Clément VI (dite chapelle basse), dont les voûtes, retombant sur une rangée centrale de cinq colonnes, décrivent deux vastes nefs dont les murs étaient ornés de peintures magnifiques. Quelques figures de prophètes, bien qu'endommagées, donnent l'idée de ce que devait être cette splendide décoration, œuvre probable de Simeone Memmi, de Sienne, ou peut-être d'Orcagna, le maître décorateur du Campo Santo de Pise. La chapelle haute n'a de remarquable que la hauteur de ses voûtes (16 mètres). Après avoir admiré une gracieuse petite galerie de vingt travées, l'on passe, à la partie orientale des bâtiments, dans la tour *Saint-Jean* qui recèle un oratoire aux délicieuses figurines consacrées à saint Martial, œuvre d'un peintre de Viterbe : Matteo Giovanetti, dont le nom est révélé par un compte de 1346 déposé aux archives du Vatican.

La tour de *Trouillas*, réservée dans le principe aux appartements des papes, flanque à l'est l'escarpement d'où surgit la massive forteresse. Cette tour mesure 80 mètres de haut, sur la déclivité extérieure, 60 mètres sur l'autre face, 17 à 18 mètres de large. Elle était autrefois plus élevée et surmontée d'une tour de guet; on l'a entourée, pour la conserver, de deux immenses cercles de fer. Les légendes les plus ridicules se sont donné carrière à son sujet : on a pris la cheminée de la cuisine pontificale pour le four à rougir les instruments de supplice dans une salle des Tortures, bien qu'il soit avéré qu'il n'y eu



Phot. de M. Giletta

LES VIEUX REMPARTS D'AVIGNON (XIVe SIÈCLE).

jamais de prison dans le palais des papes au temps de leur séjour, et que, s'il y en eut, ce ne fut pas de ce côté. Mêmes légendes à propos de la salle Brûlée, qui faillit sombrer dans le vaste incendie allumé pendant le siège que soutint l'antipape Pierre de Luna contre les troupes de Boucicaut et les Avignonnais restés fidèles au pape de Rome. C'était en 1402. Malgré la petite armée d'Aragonais et de Catalans qui l'entourait, *Pierre de Luna* (Benoît XIII) allait être contraint de capituler. Or, un grand souterrain, sorte d'égout, probablement d'origine romaine, s'enfonce, à partir de la tour, jusqu'aux petits canaux souterrains, ou *sorguettes*, qui traversent *Avignon* pour aller se jeter dans le Rhône. C'est par là, qu'une nuit, *Pierre de Luna*, vêtu de haillons, pour se rendre méconnaissable, s'aventura, gagna les sorguettes, puis le fleuve, où une barque, conduite par un moine de Montmajour, le prit et fit force de rames vers Châteaurenard. C'est encore au pied de la tour de Trouillas que, dans la nuit du 16 au 17 octobre 1791, soixante malheureux prisonniers, hommes, femmes, vieillards, adolescents, furent massacrés à coups de hache, de baïonnettes, de barres de fer, pendant que leur sinistre bourreau, *Jourdan Coupe-Têtes*, maître du palais, festoyait dans les appartements du vice-légat, mêlant à son orgie l'immonde saveur des cris désespérés que poussaient ses victimes.



Phot. de M. Grotta.

AVIGNON : MONUMENT COMMÉMORATIF DE LA RÉUNION DU COMTAT VENAISSIN A LA FRANCE.

L'église métropolitaine, *Notre-Dame-des-Doms*, proche du palais, laisse à peine voir, dans son obscurité, le magnifique tombeau de Jean XXII; remanié à diverses reprises, l'édifice, roman d'origine, a conservé sa belle coupole et, bien qu'on l'ait dépouillé de la plupart des œuvres d'art qui l'ornaient, possède un siège pontifical en marbre du XIIIe siècle, une *Vierge* de Pradier, des peintures de Devéria, une *Flagellation* en argent, par Puget, et, au tympan du porche, imité de l'antique, des fresques de Memmi. La statue de la Vierge, hissée au sommet de la tour, est de 1859. Sur l'esplanade voisine, le brave Crillon, un peu seul, parade sur son socle.

Le rocher des *Doms*, dont les premiers degrés servent d'assise au palais apostolique et à la cathédrale, monte en pente rapide par des escaliers et des avenues ombreuses qui sertissent de leurs massifs verts un lac, un ruisselet, de fraîches retraites et des tapis fleuris, jusqu'au plateau culminant qui plonge à pic, de l'est au nord, sur la vallée du Rhône. Au bas des rochers en surplomb : le fleuve, l'île de la Barthelasse, comme une corbeille flottante, avec ses champs, ses bosquets de vigoureuse venue, piqués d'audacieuses maisonnettes que n'effraient pas les emportements du fleuve qui les enlace; car de lui viennent les grasses alluvions qui assurent une abondante récolte.



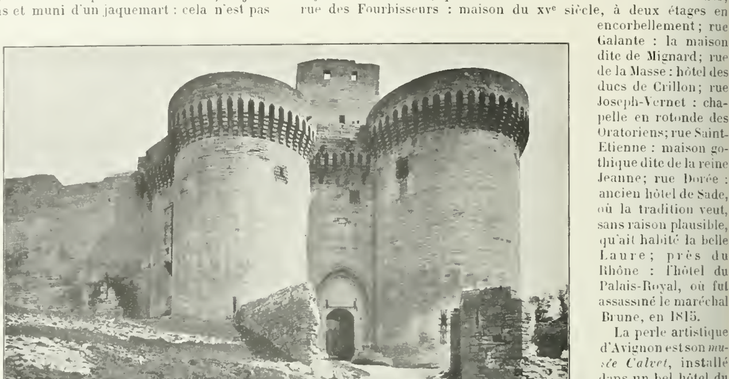
Phot. de M. Grotta.

AVIGNON : FAÇADE DU THÉÂTRE.

Au pied même de l'escarpement : les arches démantelées du pont de Saint-Benezet; le bac, semblable à un jouet d'enfant suspendu au fil presque invisible qui conduit à la rive des gens microscopiques; de l'autre côté du fleuve, aux eaux fauves, de majestueuse allure : la tour de Philippe le Bel, issue d'une opulente feuillée; sur son roc, le fort Saint-André, doré par les ans, et, tout là-bas, la haute silhouette du Ventoux, avant-coureur des Alpes, qui barre l'horizon. Il n'y a pas, sous le ciel du Midi, de paysage plus noble, plus riche et plus riant. Le rocher des *Doms* fut l'acropole de la première cité d'où est né *Avignon* : excepté du sud et du sud-ouest, cette position était pratiquement imprenable.

La ville moderne (49 304 habitants) lie la déclivité des Doms à la plaine, au pied du Palais des papes et de l'ancien hôtel des Monnaies, lourd édifice qui évoque, par son rez-de-chaussée en bossages, les palais italiens de la Renaissance. A la solitude un peu triste de l'esplanade pontificale succèdent sans transition le mouvement et le bruit de la place de l'Hôtel-de-Ville et de l'Horloge, vrai *Forum* d'Avignon, où l'on vient, sous prétexte de musique, ou même sans prétexte, voir et être vu, deviser entre amis et regarder des gens qui regardent. Tout *Avignon* est là, dans les beaux après-midi des jours de fête, comme le tout Venise à la place Saint-Marc. Il manque seulement à notre cité avignonnaise le cadre grandiose des arcades de marbre sur le front rutilant de la basilique vénitienne. Cette place pourtant n'est

pas sans beauté : le *monument du Centenaire*, par F. Charpentier, érigé en mémoire de la réunion du comtat Venaissin à la France (1791); la gracieuse façade du *Théâtre;* l'Hôtel de ville, bâti en 1845 à la place d'un ancien palais cardinalice dont on a judicieusement conservé la *tour de l'Horloge*, avec son campanile du XVe siècle, si joliment coiffé de clochetons et muni d'un jaquemart : cela n'est pas d'une banale ville de province, à la mesure d'aujourd'hui. Une grande rue droite, l'une des rares qui le soient en *Avignon*, l'avenue de la République, conduit la vue, de la place de l'Horloge à la porte de la gare, entre une double haie de magasins, que rompent agréablement quelques bouquets verts et la retraite ombragée du square ouvert dans l'ancien parc des Célestins. On le nomme *Saint Martial*, parce qu'il s'adosse à l'église bénédictine de ce vocable (XIVe siècle), dans laquelle loge un temple protestant, et aux bâtiments conventuels qui ont reçu la collection d'histoire naturelle due à Esprit Requien. Dans le square, monuments à ce savant, à Perdiguier, à *Roumanille*, l'ardent promoteur de la renaissance provençale qu'a immortalisée le génie de Mistral.


Phot. de M. Giletta.
VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON : FORT SAINT-ANDRÉ.

L'ancienne librairie de Roumanille existe encore dans la rue *Saint-Agricol*, presque en face de cette église, où repose le peintre architecte Pierre Mignard (retable des Doni, par Boachon, *Vierge* de Coysevox, tableaux anciens). L'église, à laquelle on accède par un perron latéral, remplace, depuis les XIVe et XVe siècles, un ancien sanctuaire fondé par saint Agricol, vers la fin du VIIe siècle. Sa façade est agréable, bien éloignée toutefois de la riche et harmonieuse décoration qui fleurit la porte de *Saint-Pierre* (façade construite de 1512 à 1525; vantaux en bois, sculptés par Antoine Volard; chaire du XVe siècle; tableaux de N. Mignard, P. Parrocel, J. Simon de Chalons; retable de Perrinet Parpaille, par Imbert Boachon; tombeau des Galean-Gadagne).

L'église *Saint Didier*, bâtie au VIIe siècle par saint Agricol, reconstruite au XIVe siècle, possède l'une des premières œuvres de la Renaissance, exécutée en 1481 par l'Italien Francesco Laurana, retable en ronde-bosse (le Portement de croix), provenant de l'ancien couvent des Célestins.

C'est un dédale que le vieil *Avignon*, un régal par les surprises de ses rues originales : dans celle des Teinturiers (clocher gothique et restes de l'église des Cordeliers; grosses roues mues par les eaux de la Sorgue); place Pie : la tour Saint-Jean, restes d'une commanderie des chevaliers de Malte; rue Banasterie : chapelle des Pénitents noirs, entièrement revêtue de boiseries d'un grand prix; rue Carreterie : la haute tour couronnée de mâchicoulis qui fut le clocher des Augustins; même rue : façade du XVe siècle, qui servait d'entrée au couvent des Carmes; rue des Fourbisseurs : maison du XVe siècle, à deux étages en encorbellement; rue Galante : la maison dite de Mignard; rue de la Masse : hôtel des ducs de Crillon; rue Joseph-Vernet : chapelle en rotonde des Oratoriens; rue Saint-Étienne : maison gothique dite de la reine Jeanne; rue Dorée : ancien hôtel de Sade, où la tradition veut, sans raison plausible, qu'ait habité la belle Laure; près du Rhône : l'hôtel du Palais-Royal, où fut assassiné le maréchal Brune, en 1815.

La perle artistique d'Avignon est son *musée Calvet*, installé dans un bel hôtel du XVIIIe siècle : ses collections archéologiques (égyptienne, grecque, romaine, bronzes et verres antiques) sont d'une rare valeur; les Parrocel, les Vernet, les Mignard sont bien représentés dans la galerie de peinture; en sculpture, le *Faune* et le *Mercure* de L. Brian. Une bibliothèque de 150 000 volumes est adjointe au musée (près de 1 000 incunables, plus de 3000 manuscrits, éditions rares du XVIe siècle dont le premier fonds vient des richesses bibliographiques confisquées par la Révolution sur les établissements religieux) ; ajoutez les documents du Dr Calvet.

Les *remparts*, construits par les papes, s'harmonisent heureusement par leur architecture avec celle du palais pontifical; ils enveloppent complètement la ville de murs épais, flanqués de tours rondes ou carrées, dont l'enceinte est percée de sept portes que protégeaient des châtelets. Créneaux et mâchicoulis allongés couronnent les courtines et les tours : la grande porte donnant sur la gare (œuvre de Viollet-le-Duc) fait à la ville une sorte d'entrée triomphale. Qui n'a pas vu le fameux *pont de Saint Benezet*, ancêtre du pont Saint-Esprit, ne peut apprécier le courage et l'audace qu'il fallut, alors que toutes les traditions de l'art romain avaient sombré dans la grande nuit des invasions barbares, pour oser, à la fin du XIIe siècle avec des moyens rudimentaires, opposer au cours du Rhône un ouvrage qui a bravé toutes ses fureurs durant plus de cinq cents ans (de 1177 à 1679, où deux arches se rompirent). Combien de ponts modernes pourront en dire autant! Onze années suffirent pour mettre debout le pont Saint Benezet, alors que le pauvre


Cl. C. B.
VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON : FONTAINE DE LA CHARTREUSE.



Phot. de M. Bar...sago.

AVIGNON : LE NOUVEAU PONT DU RHÔNE : AU FOND, LE VENTOUX.

ouvrage en charpente qui le remplaça, au début du siècle dernier, mit treize ans (1805-1818) à se planter debout. Un magnifique pont de pierre traverse aujourd'hui le Rhone, en aval du pont suspendu qui suppléait tant bien que mal au pont Saint-Benezet. Le vénérable pont ne tient plus au rivage que par quatre travées. Il en possédait dix-huit et enjambait le petit bras lagunaire du Rhône alors du côté d'Avignon, l'île de la Barthelasse (où l'on pouvait passer a pied sec sous les arceaux) et le grand bras du fleuve en face de Villeneuve. Des piles très aiguës surmontées de tympans à claire-voie favorisaient l'écoulement des grandes eaux : sur la dernière culée est batie la chapelle de Saint-Nicolas. Entre la tour dite de Philippe le Bel et le Châtelet, encore existant dans les remparts, qui en défendaient les deux extrémités, l'ouvrage mesurait environ 900 mètres. C'était le trait d'union de la terre de France avec la ville des papes et, avant eux, avec la Provence.

Villeneuve, sur l'autre rive, fut, aux XIVe et XVe siècles, le *Versailles d'Avignon* : les rois de France et, à leur défaut, les gouverneurs du Languedoc, y séjournaient fréquemment; les cardinaux y avaient leur residence d'été : de là ces arcades, ces portes de haute allure, ces armoiries, ces fenêtres seigneuriales que rencontrent çà et là les yeux surpris, dans cette ancienne ville aujourd'hui à peu près déserte. L'église était crénelée; un ancien cloître (du XIVe siècle) abrite aujourd'hui des charrettes, des provisions maraîchères, des débris innommables. La chapelle de l'Hôpital conserve le magnifique tombeau du pape Innocent VI; dans les hautes salles de l'établissement existe un véritable musée de toiles, dues, pour la plupart, à des artistes provençaux : on l'a dépouillé d'une superbe *Pietà* au profit du musée du Louvre. On pourrait errer longtemps dans les dépendances du vaste enclos que fut la *Chartreuse* de Villeneuve : porte monumentale, petits cloîtres gothiques, cellules des moines, où nichent de pauvres gens, vaste cour à puits central, escaliers délabrés, fenêtres et lambeaux de la plus pure Renaissance, retombées d'ogives sans support, la boulangerie de l'abbaye avec son ancien four, la chapelle peinte à fresques : c'est un labyrinthe, une misère de choses croulantes sous une parure flétrie et rongée par les ans. Quel merveilleux musée on ferait là! Au-dessus de la Chartreuse, le fort *Saint-André* enclôt de ses remparts, flanqués de deux grosses tours fauves, les vestiges d'une ancienne abbaye bénédictine et les débris d'un village effondré : de ce délabrement extrême à la magnifique et plantureuse nature qui partout se prodigue au dehors sous le lumineux ciel de Provence, le contraste est poignant.

Dans le rayonnement d'Avignon : le *pont du Gard*, à l'ouest; *Beaucaire, Tarascon, Arles*, au sud; au sud-est, *Saint-Rémy*, les *Alpines* sauvages, aux senteurs de thym et de lavande, encadrant l'extraordinaire cité des *Baux*; *Montmajour* et son vieux cloître (à la descente sur Arles); *Cavaillon* (arc de triomphe, cathédrale romane); à l'est, *Apt, Gordes, Senanque* (abbaye du XIIe siècle, vrai bijou d'architecture), l'Isle-sur-Sorgue, et l'immortelle fontaine de *Vaucluse, Pernes, Venasque* sur la Nesque, *Saint-Didier, Carpentras* (ancienne capitale du Comtat); *Montmirail* (eaux minérales), le *Ventoux, Vaison, Malaucène* et la source du Groseau, au bord de la séduisante vallée de l'Ouveze (ancienne capitale des Voconces); au nord enfin, la cité romaine d'*Orange*, son théâtre-forteresse ou mille spectateurs peuvent encore goûter l'illusion et la grandeur de la scène antique.

Phot. de M. Bariesago.

ANCIENNE PORTE A BARBENTANE.



Phot. de M. Sylvestre.

DANS UN HÔTEL DU VIEUX LYON (RUE SAINT-JEAN).

Personnages historiques. — Cardinal *Philippe de Cabassole*, né à Cavaillon (XVIe siècle); le brave *Crillon* (Louis des Balbes de Berton), compagnon d'armes de Henri IV (né à Murs : 1541-1615) : le savant *J.-M. Suarès*, évêque de Vaison (1599-1677); le trouvère provençal *Nicolas Saboly*, qui composa la musique et les vers de Noels savoureux (1614-1675) : *Esprit Fléchier*, évêque de Nîmes, né à Pernes, l'un des grands orateurs de la chaire au XVIIe siècle (1632-1710) : il prononça l'oraison funèbre de Turenne: le savant *P. Joseph* (dom Malachie d'Inguimbert), évêque de Carpentras, sa ville natale (1683-1757); *Ignace-François Parrocel* (1704-1781), d'une famille de peintres estimés, et *Claude-Joseph Vernet* (1714-1789), paysagiste, nés tous les deux en Avignon; *Victor Riquetti*, marquis de *Mirabeau* (1715-1789), père du grand orateur de l'Assemblée constituante: *Jean-Siffrein Maury*, cardinal, orateur, membre de l'Académie française (1746-1817); le peintre *Joseph-Siffrein Duplessis*, né à Carpentras (1725-1802); le médecin naturaliste *Esprit-Claude-François Calvet*, dont les collections ont créé le musée d'Avignon (1728-1810); *Jean-Charles*, comte de *Monnier*, fils de Cavaillon, qui s'illustra par la défense d'Ancône (1758-1816); *Agricole Viala* (1780-1793); Fr.-H. Joseph, dit *Castil-Blaze*, critique musical (1784-1857); son fils, Henri *Blaze de Bury*, écrivain; *François-Vincent Raspail*, chimiste, né à Carpentras (1794-1878); le compositeur *Félicien David* (1794-1877); l'ingénieur *Philippe de Girard* (1775-1845), inventeur né à Lourmarin; le médecin naturaliste *Joseph-Xavier Guérin* (1775-1850); le comte *Adrien-Étienne-Pierre de Gasparin* (1783-1862), agronome, pair de France, né à Orange; *Agénor-Étienne de Gasparin*, son fils, philosophe et historien (1810-1871); le critique littéraire *Armand de Pontmartin* (1811-1891); les poètes *Adolphe Dumas* (1805-1861), né à Bonpas, et *Elzéar Pin*, né à Apt (1813-1883); *Jules Courtet*, publiciste, né à l'Isle-sur-Sorgue; *Théodore Aubanel*, d'Avignon, compagnon de *Roumanille* (né à Saint-Rémy) et de *Mistral* (né près de Maillane), poètes provençaux, créateurs du *Félibrige* provençal (voir p. 1..); le sculpteur *Charpentier*.

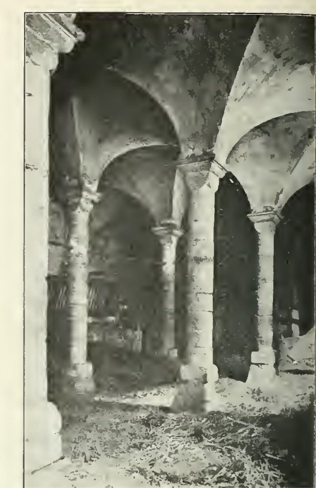
Rhône.

Superficie : 285916 hectares (d'après le Cadastre). Population : 915581 habitants. Chef-lieu : **Lyon**. Sous-préfecture : **Villefranche**. — 29 cantons, 269 communes. — Cour d'appel et Académie de LYON. Gouvernement militaire de LYON, répartition entre le 14e corps (LYON) et le 7e (BESANÇON). Archidiocèse de LYON, dont le titulaire est *primat* des Gaules.

LYON

Origines. — Lyon (523 796 habitants) fut, pendant quelques siècles, la première cité des Gaules et, à plusieurs reprises, pendant le séjour des empereurs romains, la seconde capitale du monde. Elle se concentrait alors sur la hauteur de Fourvières; le Rhône et la Saône unis baignaient le pied de ses escarpements, car les deux fleuves mêlèrent d'abord leurs eaux au pied du promontoire de la Croix-Rousse, à 4 kilomètres en amont du point où nous voyons leur confluent aujourd'hui. Ces grands quartiers qui s'étendent au loin sur la rive gauche du Rhône : les Brotteaux, la Guillotière, n'existaient qu'à l'état d'îles instables et désertes, dans le champ d'inondation du fleuve : c'étaient des *brotteaux*, ou terres basses, submersibles, à peine revêtues d'une végétation parasite. Mais, au point de concentration de la Saône et du Rhône, les limons, roulés contre le promontoire de la Croix-Rousse, ne tardèrent pas à former des atterrissements successivement accrus de flèches de sable et de débris apportés par les crues des terre-pleins marécageux, des grèves mobiles, des boues inconsistantes émergèrent en un archipel d'îlots, traversés de filets vifs et s'allongeant comme une proue entre les deux courants. De ces fragments peu à peu soudés ensemble s'est formée la grande presqu'île, longue de 4 kilomètres, sur 600 à 900 mètres de large, qui sert d'assise au centre de la grande ville moderne.

Lyon (472 114 habitants) est une création du *Rhône :* son territoire et sa fortune en viennent. Le fleuve ouvrait au trafic de l'Orient, par la Méditerranée, une admirable voie naturelle de pénétration vers l'intérieur de la Gaule et les confins de l'Europe occidentale. Hercule lui-même n'aurait-il pas suivi cette grande route du commerce et de la civilisation? Par Hercule, entendez les *Phéniciens*, dont il personnifiait l'esprit d'entreprise. Il n'est pas douteux en effet que les trafiquants massaliotes : *Phéniciens* et *Grecs*, aient remonté le Rhône; les premiers, 900 ans avant l'ère chrétienne, les autres beaucoup plus tard. En échange de l'étain de Bretagne, tiré des îles Sorlingues, de l'ambre de la Baltique, des peaux, du cuivre, ils apportaient les épices d'extrême Orient, l'ivoire, les étoffes de laine, les verroteries, la teinture, les œuvres d'art, les métaux travaillés. Au temps de César, des conflits incessants mettaient les trafiquants aux prises avec les riverains de la Saône, gardiens des passages intérieurs, à cause des péages que l'on exigeait d'eux. Parmi ces riverains étaient les *Ségusiaves*, établis au confluent de la Saône et du Rhône, sur la colline de Fourvières.



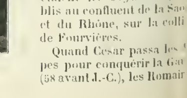
Phot. de M. Sylvestre.

ÉCURIE DE L'HÔTEL DU PETIT-VERSAILLES.



Phot. de M. Victoire.

... TOMBEAUX ROMAINS AU CARREFOUR DU TRION.



Quand César passa les Alpes pour conquérir la Gaule (58 avant J.-C.), les Romain

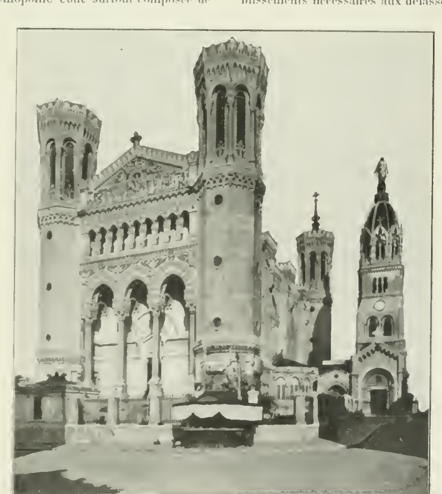

LA CROIX-ROUSSE
la Belle-Allemande
SERIN
SAÔNE
FOURVIÈRE
St Just
la Quarantaine
St Irénée
RIVIÈRE
FLEUVE
RHÔNE
LES BROTTEAUX
LA GUILLOTIÈRE
PARC DE LA TÊTE D'OR
la Mouche
Fort de la Motte
Casernes Margaron ou de la Part Dieu
Hotel Dieu
Hotel de Ville
Gare de Perrache
Gare de la Mouche
Gare des Brotteaux
Cours du Midi
Pont du Midi
Cours Gambetta
Cours Lafayette
Cours Morand
Avenue Berthelot
Les Charpennes
ÉCHELLE 1:19 500



Cl. ND.

LYON : PANORAMA DU COTEAU DE FOURVIÈRES.

de... établis dans la *Province* qui commandait la Méditerranée, des Alpes aux Pyrénées, s'étaient assurés la ligne du Rhône : *Vienne* tenait pour eux, sur le fleuve, le point de concentration des passages d'Italie en Gaule à travers les montagnes. De l'autre côté du Rhône s'abritait la Gaule indépendante et guerrière, la *Gaule chevelue* des historiens. Elle comprenait trois grandes nations distinctes : les *Aquitains*, dans le bassin de la Garonne; les *Belges*, au nord; les *Celtes*, au centre, sur la Seine, la Loire et le Massif Central. Chacun de ces groupes se fractionnait en tribus souvent ennemies les unes des autres. A leur tour, les *Celtes* comprenaient plusieurs groupes; les *Ségusiaves* en étaient un. César, qui connaissait à fond la région du Rhône, ne cite aucun établissement important au confluent de ce fleuve et de la Saône. Ce qui devait être la grande cité commerciale et industrielle de *Lyon* n'existait qu'à l'état embryonnaire, sans doute comme entrepôt d'échanges créé par le va-et-vient du trafic fluvial; et cette bourgade marchande et cosmopolite était surtout composée de ...ssants. Au contraire, *Vienne*, clef ...es chemins des Alpes, était alors ...ne puissante cité. Dans son discours ...u Sénat, l'empereur Claude la traite ... colonie splendide et puissante » ...*rnatissima valentissimaque*. Ce qui ...ous reste de ses anciens monu...ents paraît justifier les éloges que ...n en faisait. Vienne était déjà ...pitale des *Allobroges*, alors que ...*n* comptait à peine. Cependant, ... 71... de Rome, moins d'un demi-...cle avant notre ère, les colons ...mains de *Vienne*, à la suite de ... démêlés avec la noblesse ...llobroge, durent chercher un refuge ...n delà du Rhône : au lieu de les ...blir dans *Vienne* par la force, le ...at romain donna l'ordre à *Mu...tius Plancus* d'installer les exi... au confluent de la Saône et du ...hône, c'est-à-dire sur la colline ... Fourvières. Quant aux *Ségu...res*, postés là d'avance, Rome ...dule à s'entremettre dans les ...relles qui divisaient entre eux ... différents peuples de la Gaule, ... dégagea de la domination des ...ens, dont ils étaient clients. ...les déclara libres, c'est-à-dire ...ches et intéressés à la fortune ...maine. C'était, pour les *Ségusia...* changer de maître, sous couleur ...affranchissement; mais ce maître ...ait fort. Et puis on leur reconnais...it sur la Loire une extension de ...ritoire dont *Feurs* (Forum), la ...pitale, groupa, depuis, le Forez. L'importance politique et straté-gique de la nouvelle colonie lyonnaise, ouverte sur les quatre points cardinaux de la Gaule, fixa le choix d'*Auguste :* deux séjours qu'il fit à *Lyon* donnèrent à la ville naissante un essor imprévu. L'empereur eut son palais au rebord du plateau de *Fourvières*. Des routes conduisaient de *Lyon* en Aquitaine et, suivant la vallée du Rhône, ralliaient sur le littoral la grande voie Domitienne, chemin direct d'Italie en Espagne. Deux aqueducs d'abord, puis d'autres captèrent pour la ville les eaux fraîches du mont d'Or, des Cévennes, du Jura. *Claude*, qui était né à Lyon, construisit le fameux aqueduc qui puisait à plus de 50 kilomètres, aux sources du mont *Pilat*. Pour les Romains, abondance d'eau fut toujours une richesse. Rome, qui n'utilise qu'une faible partie de ses anciens aqueducs, est encore la ville du monde la mieux pourvue d'eau : de véritables rivières s'épanchent dans ses fontaines en tumultueuses cascades, pures comme le cristal. La colonie lyonnaise fut dotée aussi, comme toute grande ville de l'empire, des établissements nécessaires aux délassements du peuple : elle eut un théâtre, un cirque et deux amphithéâtres. En contre-bas de la ville romaine, le promontoire baigné par le Rhône et la Saône était devenu comme une sorte de cité internationale : les *trois Gaules* s'y donnaient rendez-vous, chaque année, pour honorer le génie tutélaire de Rome et de l'empereur auquel on devait la paix. Ainsi tous les peuples vaincus se trouvaient unis dans le témoignage visible d'une même sujétion et la conquête puisait dans les cérémonies de ce nouveau culte une sorte de considération surnaturelle. L'an 12 avant notre ère, *Claudius Nero*, gouverneur de la Gaule, convoqua, au confluent du Rhône et de la Saône, les principaux chefs des trois nations gauloises. Ils dédièrent un temple à César Auguste et élevèrent un autel sur lequel furent inscrits, en signe d'hommage perpétuel, les noms des soixante tribus gauloises. Auprès du temple et de l'autel se groupèrent les monuments de la Confédération gauloise et, parmi eux, un amphithéâtre. Chaque année un grand concours de peuple y affluait : c'était une fête à la fois religieuse et marchande.



Phot. de M. Giletta.

BASILIQUE NOTRE-DAME DE FOURVIÈRES.

Dès les premiers siècles, les *Nautes* (*nautæ*, navigateurs) du Rhône, s'employant au transport des denrées commerciales, formèrent une corporation puissante dont les magasins se groupaient dans la ville basse, aux abords du *Cannabis*, grand canal de communication qui



Phot. de M. Sylvestre.

NOTRE-DAME DE FOURVIÈRES : LA NEF, VUE DU CHŒUR.

liait le Rhône à la Saône sous le promontoire fédéral, à la hauteur de la place actuelle des Terreaux. Dans ce couloir intérieur, l'animation était intense : là se manufacturaient des tissus variés de laine, de poils et de lin; de gros entrepositaires de vins y avaient leurs comptoirs, ainsi que d'autres corporations industrielles : là fut le vrai berceau du Lyon commercial. (Voir Ch. Lenthéric, *le Rhône*.)

Claude prodigua les témoignages d'intérêt à sa ville natale. Déjà *Lyon*, comme Vienne, possédait le *droit de cité* intégral, c'est-à-dire l'accès aux honneurs publics. Mises au rang des villes d'Italie, ces deux villes obtinrent encore le *droit italique*, qui les exemptait de l'impôt foncier et de la capitation. *Claude* voulait, dans son désintéressement, étendre une partie de ces droits au reste de la Gaule; et c'est pourquoi les Gaulois reconnaissants firent graver sur le bronze son discours au Sénat. Peut-être ce précieux document figurait-il aux murs du temple, voisin de l'autel fédéral : on a retrouvé une moitié de la table de bronze qui le conservait. *Lyon* s'appela, du nom de son bienfaiteur : *Colonia Copia Claudia Augusta Lugdunensis* : elle devint très florissante. Agée de cent ans à peine, la ville brûla presque totalement. *Néron* et les patriciens de Rome pourvurent à la reconstruction de ses édifices. *Trajan* la dota d'un *forum* magnifique d'où est venu le nom de Fourvières : *forum vetus*, forum ancien. Mais la victoire de *Septime-Sévère* fut la ruine de la nouvelle cité, car elle avait eu le malheur de prendre parti contre lui : tout fut rasé, livré aux flammes, les habitants égorgés. De ces ruines surgit, au déclin de l'empire, une ville nouvelle à côté de l'ancienne, tandis que ce qui restait de l'antique création de Claude et de Trajan s'isolait de plus en plus. Il n'en subsiste plus que des fragments.

Des fouilles ont exhumé, au *carrefour* des anciennes routes qui s'en éloignaient (au *Trivium*, dont l'usage a fait *Trion*) un certain nombre de tombeaux. Une propriété particulière renferme les restes de l'amphithéâtre; ailleurs, se voit un ancien mur du forum de Trajan qui s'écroula en 840. Dans le jardin de Fourvières : pavage et murs d'une villa romaine; passage ... : stèles ..., pavage en *opus spicatum*, parcelles de voie romaine, *atelier de potier*; lambeaux d'aqueducs : rue du Juge-de-Paix et principalement aux environs : à Chaponost (90 arcades), à Beaunant, ... arcades sur un tapis de prairies : ce sont les vestiges imposants du fameux aqueduc de Claude, qui puisait aux sources du Pilat.

Sous l'église Saint-Irénée existe une crypte, restaurée au Ve siècle par saint Patient, où se conservent les tombeaux des saints Irénée, Alexandre, Épipode, ainsi qu'un ossuaire contenant les restes de plusieurs milliers de martyrs. L'hospice de l'*Antiquaille* occupe l'emplacement du palais de l'ancien Préfet du prétoire, gouverneur des Gaules, résidence de plusieurs empereurs, où naquirent Germanicus, Claude, Caracalla : un Lyonnais, Pierre Sala, ayant acheté les ruines en 1500, y construisit une habitation où furent recueillis nombre d'objets antiques; d'où vint le nom d'*Antiquaille*. La chapelle recouvre une partie des cachots du palais : saint Pothin y mourut, et l'on y montre la colonne où sainte Blandine subit un affreux martyre.

Fourvières fut surtout la résidence de l'empereur et aussi un sanctuaire. Tous les cultes de l'Orient : ceux de Mithra, de Cybèle... avaient suivi la route du Rhône avec leurs adeptes phéniciens, grecs, africains; par la même voie remonta le *christianisme*. Marseille, Arles, Vienne, Lyon reçurent de bonne heure des immigrants chrétiens. Ceux-ci se recrutaient de préférence parmi les négociants, les manœuvres, petites gens disséminés dans les îles du fleuve ou les faubourgs de la cité cosmopolite d'en bas. Rome, assez indifférente à la question des cultes, laissa faire; et comme la loi, non seulement tolérait, mais protégeait les collèges funéraires, les *chrétiens*, associés sous cette forme, ne furent pas inquiétés. Lorsque, en 140 ou 150, saint *Pothin*, disciple de saint Polycarpe, partit de Smyrne pour évangéliser les pays du Rhône et de la Saône, il trouva un terrain admirablement préparé pour recevoir la semence de la parole chrétienne : Gaulois et Germains, Romains et Orientaux se trouvèrent unis, sous l'égide du Christ, dans une confraternité de secours mutuel. Cette association, légale d'origine, n'eût pas ému le pouvoir, si les principes du *christianisme* n'eussent été la négation même de la divinité de l'empereur et, en perspective, le renversement de l'ordre établi. Une véritable révolution sociale se préparait : on voulut l'anéantir. Les persécutions se déchaînèrent : celle de 177 fit une hécatombe d'héroïques victimes, entre lesquelles se détache la sereine figure de *Blandine*, pauvre esclave, une enfant qui endura sans fléchir les plus horribles tourments.

Ces violences ne sauvèrent pas l'empire de la ruine. A la place du forum de Trajan, construit au Ier siècle, effondré au IXe, s'éleva un oratoire. En 1643, comme la peste désolait l'Europe, les échevins de Lyon firent vœu de monter à pied chaque année à *Fourvières*, le 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge, et de lui offrir un cierge avec un « escu d'or », si la ville était préservée du fléau : ce qui fut. Une chapelle votive remplaça l'oratoire; elle existe encore, avec son clocher roman haut de 28 mètres que surmonte une statue de la Vierge en bronze doré, par Fabisch. Mais ce n'est plus qu'une annexe de la grande basilique construite récemment, elle aussi, en exécution du vœu formulé par l'archevêque de Lyon, le 8 octobre 1870, si la ville était préservée de l'invasion, une basilique suppléerait l'ancienne chapelle.

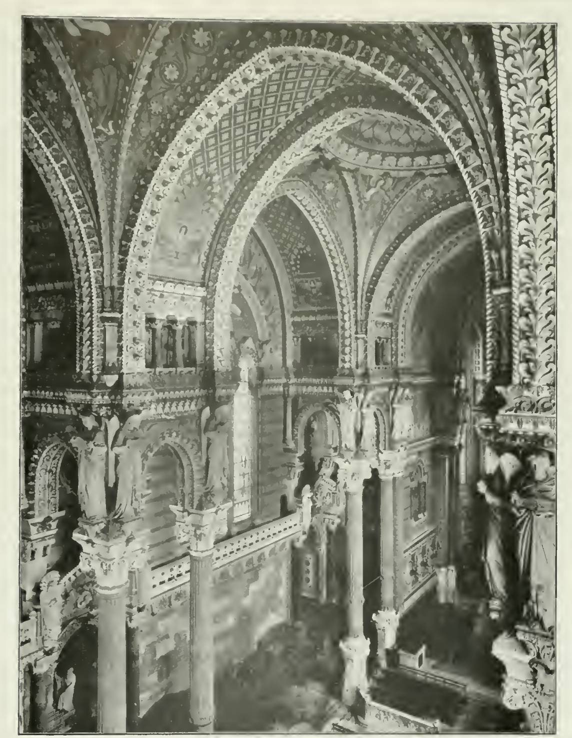


Phot. de M. Victoire.

COUR DANS UN HÔTEL DU VIEUX LYON.

L'ouvrage, presque terminé, est remarquable, non que les proportions en soient extraordinaires, à côté de celles de nos vastes cathédrales (86 mètres de long, 35 de large, 38 de haut), mais la minutieuse perfection des détails, la richesse des matériaux : marbres bleus, verts, roses, bronzes et ors étincelants; la splendeur de la perspective; de grandes mosaïques qui flamboient; le rayonnement de toutes choses font de cet édifice composite, d'inspiration à la fois byzantine, sicilienne, romane et gothique, une des plus originales conceptions de l'architecte *Bossan*, un Lyonnais, heureusement secondé par M. Sainte Marie-Perrin, qui a dirigé les travaux avec distinction et en poursuit l'achèvement.

La façade est noble. Des colonnes en granite rose d'Italie, des pilastres en porphyre de l'Estérel, soutiennent, à l'est, autour de l'abside émergeant des terrasses boisées qui surplombent la Saône, une galerie en couronne d'où, le 8 septembre, l'archevêque de Lyon donne la bénédiction à la ville étendue à ses pieds. Des quatre tours qui flanquent aux angles la basilique, celle du nord-est possède un Observatoire d'où l'on découvre un immense horizon : une grande table d'orientation, sur lave émaillée, permet d'en repérer les détails.



Phot. de M. Sylvestre.

NOTRE-DAME DE FOURVIÈRES : APPROCHES DU CHŒUR.

Du même coteau, une tour rivale de celles de la basilique, sorte de tour Eiffel en réduction, porte à 85 mètres de hauteur une plate-forme d'où le regard plonge en bas, à 212 mètres, sur le cours de la Saône. De la tour métallique ou de celle de la basilique de Fourvières, le panorama est comparable aux plus vantés. Par malheur, le ciel de Lyon n'a pas, du moins à l'ordinaire, la transparence de celui de l'Italie : si l'état de l'atmosphère le permettait, le regard percerait jusqu'au mont Blanc (160 kilomètres). La Saône jusqu'à Mâcon, le plateau des Dombes, la montagne qui domine Bourg, le Crédo, la chaîne du Jura et le Grand-Colombier, les Bauges et la Dent du Chat, les monts d'Allevard, la Grande-Chartreuse, l'imposante masse du Pelvoux, le Vercors tourmenté, Vienne sur le Rhône, le Pilat, phare des Cévennes, le Tarare, les coteaux du Beaujolais; plus près enfin, les trois cimes du mont d'Or, sont dans le rayonnement de *Fourvières*. Du moins, comprend-on mieux ici que nulle part ailleurs la formation, l'accroissement et la grandeur saisissante de l'agglomération lyonnaise : en bas, sous la double étreinte de la *Saône* et du *Rhône*, la presqu'île allongée qu'occupe la ville moderne; à la racine de cette presqu'île, la côte rapide de la Croix-Rousse; là-bas, dans la plaine étalée sur la rive gauche du fleuve, les quartiers neufs et industriels des Brotteaux, de la Guillotière et les lointains faubourgs : Villeurbanne, Monplaisir, qui s'étalent jusqu'à l'horizon. A l'encontre de ce qui se passe pour la plupart des grandes villes assises sur le cours d'un grand fleuve, tandis qu'elles gagnent vers l'ouest, avec lui, *Lyon*, d'abord allongé entre ses deux grands cours d'eau, du nord au sud, s'étend de plus en plus vers l'est. Du côté du nord, en effet, le surgissement de la Croix-Rousse; à l'ouest, l'escarpement de *Fourvières* arrêtent son expansion.

La *cathédrale Saint-Jean*, qui s'élève au pied même de la basilique, est un édifice complexe, fait de morceaux ajustés : chapelle Saint-Pierre, entièrement romane; chœur et transept, plus bas que la nef (style ogival rudimentaire de la fin du XIIe siècle); trois portails mutilés et dépourvus de leurs statues, datant de la fin du XIIIe siècle. Seules les statuettes des voussures et les médaillons des jambages ont survécu aux fureurs iconoclastes du XVIe siècle. Une galerie de la Renaissance sépare les portails, de la grande rose flamboyante qu'encadrent les deux tours de façade noyées dans la



Phot. de M. Sylvestre.

LYON : GALERIE PHILIBERT-DELORME (RUE JUIVERIE).



Phot. de M. Victoire.

LYON : LA MANÉCANTERIE DE SAINT-JEAN.

masse de la construction. Il est probable que, d'après le plan primitif, ces tours devaient s'élever plus haut, d'un étage, et dégager ainsi l'édifice, mais on ne croit pas qu'elles aient dû jamais recevoir de flèches. Le gable décoratif qui les sépare, jadis ajouré, fut aveuglé par l'adaptation de la nouvelle toiture à son inclinaison : tours et gable, maintenant fort alourdis, furent terminés à la fin du xvᵉ siècle. Deux autres tours flanquent le transept : l'une du xiiiᵉ siecle, l'autre du xvᵉ. L'abside, sans déambulatoire ni chapelle, conception traditionnelle de la basilique romaine, se détache, à l'extérieur, au-dessus des assises empruntées au forum écroulé de Trajan, par une galerie élégante qui, avec la balustrade du grand comble, relie d'heureuse façon les morceaux disparates de l'édifice.

A l'intérieur de la cathédrale : jolie chapelle flamboyante, de belles verrières, une chaire en marbre blanc d'après Chenavard, une curieuse horloge astronomique de la fin du xviᵉ siècle; de part et d'autre du maître autel, deux croix érigées en mémoire du concile œcuménique de 1274 qui tenta de réaliser l'union des deux Églises grecque et latine. Ajustée à la façade de la cathédrale, la *manécanterie*, ancien logis des chantres ou de la maîtrise (*mane cantare*, chanter dès le matin), présente une série d'arcades sur colonnettes accouplées, œuvre charmante du xiᵉ siècle, malheureusement mutilée en 1562 et, depuis lors, altérée par de malencontreuses restaurations.

Du xiᵉ au xviᵉ siècle, *Saint-Jean* résume tous les styles : c'est un témoin plutôt qu'un modèle; les grands faits de l'histoire lyonnaise au moyen âge y ont eu leur répercussion. Successivement *Burgonde*, puis *Franque*, *Lotharingienne* avec Lothaire, petit-fils de Charlemagne, attachée au royaume de *Provence* sous Boson, passée aux rois de la famille de *Strætlingen* et, à la mort de l'un d'eux, Rodolphe III, sous la suzeraineté des empereurs d'Allemagne, *Lyon* échappait à cette sujétion artificielle par l'action résolue de l'archevêque Bourcard, frère cadet du dernier souverain Rodolphe III, qui retint le pouvoir temporel, comme privilège de la dignité dont il était revêtu. Ce fut, entre les prélats gouverneurs de Lyon et les comtes du Forez, un sujet de graves conflits. L'archevêque et les chanoines se prévalaient du titre de comtes; ils possédaient, sur la rive gauche de la Saône, la forteresse de Pierre-Scise (pierre fendue), qui devint plus tard prison d'État où furent incarcérés Ludovic Sforza, le fameux baron des Adrets, Cinq-Mars et de Thou, exécutés sur la place des Terreaux.

Quatre ans après la mort de saint Louis (1270), les bourgeois de *Lyon* obtinrent le droit de s'assembler pour délibérer sur les intérêts de leur ville; peu après, *Philippe le Bel*, ayant acquis des archevêques et du chapitre une partie des biens qui justifiaient leur droit au temporel, accordait à Lyon un *Consulat* formé de douze conseillers (1312). Ainsi les prérogatives épiscopales se trouvaient sensiblement atténuées par les privilèges consulaires de la ville et ceux de la justice royale. Le siège épiscopal de *Lyon* garda, de l'ancienne primauté romaine, un singulier prestige. A *Lyon* furent assemblés deux *Conciles œcuméniques* : celui de 1245, présidé par le pape Innocent IV, qui déposa Frédéric II de Hohenstaufen; le concile de 1274,



Cl. ND.

LYON : CATHÉDRALE SAINT-JEAN.



Phot. de M. Sylvestre.
LYON : IMPOSTE EN FER FORGÉ (RUE DU GRIFFON).

où cinq cents évêques, réunis sous la présidence du pape Grégoire X, tentèrent de réaliser, à l'appel éloquent de saint Bonaventure, l'union si désirée des Églises grecque et latine. Des papes, Clément V et Jean XXII, couronnés à *Lyon*, firent de cette ville comme une seconde capitale du monde chrétien.

Le Rhône est trop près des Alpes pour que *Lyon* n'ait pas eu à souffrir des guerres d'Italie. Celles de religion lui furent plus funestes encore. Mais, à Charles VII et à Louis XI, *Lyon* fut redevable de privilèges et d'encouragements qui lui préparèrent une nouvelle fortune. Tandis que le clergé, les communautés, les hospices, les fabricants d'ornements, de vitraux, etc., se groupent dans l'attirance de la cathédrale, les magistrats, les gens de loi et de procès vivent dans l'attraction du *Palais de Justice*, reconnaissable à la magnifique colonnade corinthienne qui s'aligne sur la rive droite de la Saône et s'harmonise si bien avec l'amphithéâtre de Fourvières. Ce quartier de *Saint-Paul* rassemble, dans les rues montantes et enchevêtrées du *Vieux Lyon*, toute une population d'artisans, de rentiers, de bourgeois conservateurs d'anciennes traditions et de curieux logis, au-dessus desquels s'arrondit la belle coupole byzantine de *Saint-Paul*, bâtie, dit-on, en 549, par saint Sacerdos, sur les ruines d'un temple de Diane, saccagée plus tard par les Sarrasins, rétablie par Charlemagne, embellie au XIIe siècle par Hugues Ier de Bourgogne, archevêque de Lyon.

Du belvédère de Fourvières à celui de la Croix-Rousse on voudrait tendre un pont gigantesque, à 80 mètres au-dessus de la Saône; par là, les deux quartiers qui se regardent de chaque côté d'un abîme se tendraient la main : la montagne qui prie et celle qui travaille se trouveraient ainsi réunies. Il est douteux que les avantages promis à la réalisation de ce beau rêve en compensent de sitôt les frais trop certains.

Entre Saône et Rhône, le tertre de la **Croix-Rousse** s'élève brusquement de la place des *Terreaux*. Ici s'ouvrait, au bas de l'escarpement, le canal de communication des deux fleuves, et le nom même de la place des Terreaux conserve le souvenir des remblais qui furent nécessaires pour unir au promontoire interjeté la longue presqu'île de la ville moderne. Le développement du quartier de la Croix-Rousse est intimement lié à celui de l'industrie de la soie. C'est le domaine de l'ancien tisseur lyonnais, le « canut », véritable industriel transformant à domicile, sur des métiers qui lui appartiennent, la matière fournie par le fabricant. S'il subit les aléas du commerce, il en recueille aussi (du moins en partie) les profits, mais surtout il conserve son

Phot. de M. Sylvestre.
VIEUX LYON : DÉTAIL D'UNE COUR.



Phot. de M. Sylvestre.
VIEUX LYON : LA MONTÉE SAINT-BARTHÉLEMY.

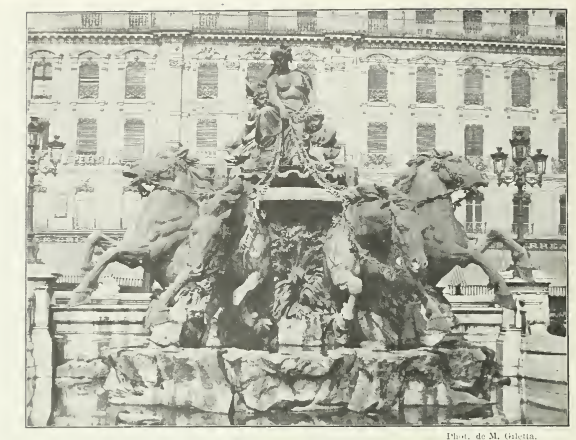
indépendance. Grâce à cette organisation familiale du travail, femme, enfants, souvent des compagnons du même métier, se prêtent main forte. Mais le souci du bon marché créé par la concurrence étrangère et la cherté des tissages à la main, l'élévation des tarifs douaniers sur l'entrée des matières premières et la sortie des objets manufacturés, par suite, la nécessité de produire beaucoup et rapidement, afin de compenser la modicité des bénéfices en les multipliant par des moyens mécaniques : toutes ces causes ont singulièrement restreint le champ d'action du tisseur à domicile. L'usine a dévoré le métier familial. Sur 85 000 métiers montés pour le tissage de la soie dans la région lyonnaise, 50 000 sont à la campagne, 16 000 à 17 000 métiers à main en ville, et de 20 000 à 22 000 dans la banlieue. L'outillage de la soierie lyonnaise peut être estimé à plus de 100 millions.

Ce capital du travail est le gain de plusieurs siècles. Dès sa naissance, *Lyon* fut une ville industrieuse : au temps d'Auguste, ses orfèvres, ses potiers, ses tisseurs de fils d'or, ses verriers étaient réputés; et il est probable que leurs premiers maîtres furent précisément ces marchands grecs et tyriens qui leur apportaient par la voie



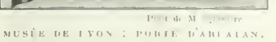
Phot. de M. Sylvestre.
RAMPE D'ESCALIER (RUE SAINT-CÔME).

du Rhône les productions de l'industrie et des arts de l'Orient. Toutes les nations marchandes du moyen âge étaient représentées à *Lyon*. Lorsque Charles VII et Louis XI eurent affranchi de tous droits les *foires* qui s'y tenaient, ce fut un concours tel que le roi dut instituer (1462) une sorte de tribunal consulaire, dit *tribunal de Conservation*, pour régler les différends de nature commerciale. A l'exception des Anglais (on était au lendemain de la guerre de Cent ans), tous les peuples venaient aux foires de *Lyon*; les lettres de change étaient dès lors en usage pour les règlements de comptes. L'industrie de la soie venait au premier rang du commerce d'échanges. En 1450, *Charles VII* donnait à *Lyon* le monopole de cette vente. Louis XI établit en cette ville une manufacture royale de tissus, qu'il devait ensuite transporter à Tours. Enfin *François Ier* donnait un élan décisif à l'industrie naissante, en exonérant les ouvriers de la soie de tout impôt ou service de milice : Milanais, Génois, Florentins, Lucquois affluèrent d'Italie. Grâce aux subsides du Consulat, les Piémontais *Étienne Turchetti* et *Barthélemy Narrix* réussirent à monter vingt métiers de tissage en 1536. Ce fut un merveilleux essor, qu'entravèrent, presque aussitôt, les guerres religieuses de la fin du XVIe siècle. La prospérité revint au XVIIe, avec les inventeurs : Claude Dagon, Honorat, Blanchet, James Fournier. Le XVIIIe siècle fut l'apogée de la *soie*; la Révolution son effondrement. *Jacquart*, en 1801, ouvrait une ère nouvelle. Malgré ses épreuves multipliées, *Lyon* demeure encore, par des prodiges de travail et d'ingéniosité, le plus grand marché du commerce des soies.



Phot. de M. Giletta.
LYON : FONTAINE DE BARTHOLDI (PLACE DES TERREAUX).

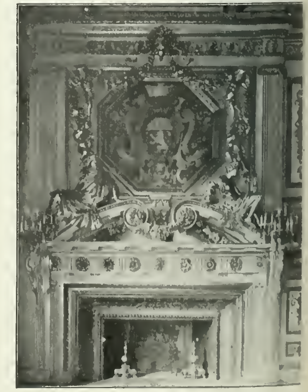
Une institution spéciale, dite *Condition des soies*, règle le poids marchand et le prix des denrées. *Lyon* tire de la Chine et du Japon 67 pour 100 de la matière première mise en œuvre dans ses ateliers; 13 pour 100 viennent d'Italie. Les querelles de *tarifs*, en troublant, à mainte reprise, l'industrie lyonnaise de la *soie*, ont dispersé sur les campagnes environnantes les métiers de tissage. La ville ne conserve, en dehors des métiers à main de la Croix-Rousse, pour les étoffes de luxe, que les magasins de vente et les industries annexes du tissage : teinture, apprêt, impression, finissage. Si l'on compte avec les artisans de la *soie* proprement dits ceux des tissus mélangés (soie, laine et coton), les emballeurs, commissionnaires, etc., le nombre des ouvriers employés par cette industrie serait de 300000. Le chiffre total de la production dépassait largement 550 millions à la fin du dernier siècle. Parmi les clients de la soie lyonnaise, viennent au premier rang : l'Angleterre (pour un cinquième), les États-Unis, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique.



Phot. de M. Sylvestre.
MUSÉE DE LYON : PORTE D'ARLAIAN.

Au front de la *Croix-Rousse*, le boulevard de ce nom s'enroule avec le *cours des Chartreux* en face de *Vaise*, qui surplombe, de l'autre rive, une courbe de la Saône. Du haut de Fourvières, ce panorama est admirable. A mi-côte s'élève l'église *Saint-Bruno*, ancienne chapelle des Chartreux.

Sur la déclivité de la *Croix-Rousse*, dans une vigne de la côte Saint-Sébastien, fut exhumée, au XVe siècle, la fameuse *Table* de bronze qui contient en partie le discours prononcé au Sénat par l'empereur **Claude** (48) pour obtenir l'accession des Gaulois aux charges et aux honneurs de l'empire. Quatre mois après sa découverte, le 12 mars 1529 (vieux style : 1528), les conseillers de *Lyon* achetaient au propriétaire de la vigne, Roland Gerbaut, le précieux document pour 58 écus d'or au soleil (environ 650 francs de notre monnaie). Après des vicissitudes sans nombre, la *Table* de bronze est venue orner le vestibule du Musée des antiques, au Palais des Arts. C'est un témoin d'une valeur inestimable, non pas tant par le discours de Claude, dont Tacite nous donne d'ailleurs la substance, mais par les faits qu'il révèle et les inductions qu'il autorise. « C'est près de l'emplacement où il fut relevé que devait s'élever autrefois, selon toute vraisemblance, l'autel de Rome et d'Auguste. Il se trouvait ainsi précisément sur l'arête faîtière des deux versants qui descendent, l'un à la Saône, l'autre au Rhône. A 150 mètres environ, au couchant de ce massif, se développait l'amphithéâtre de la *Société des Trois-Gaules*, affecté aux spectacles qui faisaient partie des fêtes du culte de Rome et d'Auguste. » On remarquera que Claude appelle Lyon de son vrai nom, *Lugudunum*, et non pas *Lugdunum*. Voir : *La Table de Claude du musée de Lyon*, par AA'.



Phot. de M. Sylvestre.
CHEMINÉE DE L'HÔTEL DE VILLE.

Sur la **place des Terreaux**, le groupe magnifique de Bartholdi symbolise les fleuves, dans leur course vers l'Océan. Le gran-

diose *palais des Arts* ou *palais Saint-Pierre* tient le côté méridional de la place. Cette construction, exécutée, à la fin du xviiᵉ siècle, pour les religieuses bénédictines de l'abbaye de Saint-Pierre, contient de belles collections d'art, d'archéologie et d'histoire naturelle : sous les portiques de la cour intérieure, le *musée épigraphique*, enrichi par la récente mise à jour de la nécropole du *Trion* (stèles, tauroboles, inscriptions, sarcophages, débris de l'autel de Rome et d'Auguste), collection d'une valeur exceptionnelle, que complète, au premier étage, le *musée des Antiques* avec ses admirables mosaïques, la *Table de Claude*, des statues de bronze, des bijoux, des monnaies, un *Cabinet des médailles*, un Calendrier gaulois encore offert à la sagacité des chercheurs. Presque tous les maîtres des écoles italienne, espagnole, flamande et française sont représentés au *musée de Peinture* : il y a une salle des peintres lyonnais. Les collections du Moyen Age et de la Renaissance font assez maigre figure à côté des antiquités gallo-romaines. Par contre, le *Muséum d'histoire naturelle* est un des premiers d'Europe pour la minéralogie et la paléontologie (mammouth gigantesque trouvé à Lyon en 1853). La *Bibliothèque* (plus de 100 000 volumes) compte 40 incunables, 25 manuscrits carolingiens, plusieurs globes terrestres, dont l'un, exécuté vers 1700 par des moines franciscains, mentionne, au centre de l'Afrique, des lacs qui ont été reconnus et déterminés, au siècle dernier, par les explorateurs africains.



Phot. de M. Sylvestre.

LYON : FAÇADE DE L'HÔTEL DE VILLE.

L'Hôtel de ville, bâti au milieu du xviiᵉ siècle par un architecte lyonnais, remanié par Mansart au début du xviiiᵉ, présente deux façades : l'une sur la place des Terreaux (perron élevé, avec une statue équestre de Henri IV, dans une niche; sous le vestibule, groupes en bronze du Rhône et de la Saône, par les frères Coustou) ; l'autre ouverte sur la place de la Comédie, en face du Grand Théâtre, par un charmant péristyle que surmonte une galerie ornée.

Le *Grand Théâtre*, entre l'Hôtel de ville et le Rhône, fut construit, de 1817 à 1830, par Chenavard et Pollet, remanié à l'intérieur par Bardel.

Au double flanc de la presqu'île qui porte la *ville moderne*, de nombreux *ponts* enjambent le Rhône et la Saône, jusqu'à leur réunion. Il y en a 22 en tout : 9 pour le Rhône, 12 pour la Saône, 1 au confluent. Dans ce long cheminement de rues qui emplit l'intervalle des deux rives, des traverses se succèdent d'une rive à l'autre, marquant la progression de la marée montante des maisons. Deux de ces traits d'arrêt ouvrent à travers la mêlée humaine des clairières d'air et de lumière : la place *Bellecour*, au centre; au sud, la place *Carnot*, avec le cours du Midi. Des Terreaux à Bellecour, c'est la ville commerçante et financière, la cité des affaires; de Bellecour au boulevard du Midi, tendu devant la gare de Perrache, habite de préférence la riche bourgeoisie lyonnaise.

Trois grandes rues ajustées aux Terreaux coupent, du nord au sud, la cité des affaires, jusqu'à la clairière verte de Bellecour : rue Chenavard-Centrale, par la place des Jacobins; rue de l'Hôtel-de-Ville et rue de la République (monument de Carnot). Dans la rue



Phot. de M. Giletta.

LYON : LA BOURSE.



Phot. de M. Sylvestre.

INTÉRIEUR DE LA BASILIQUE D'AINAY.



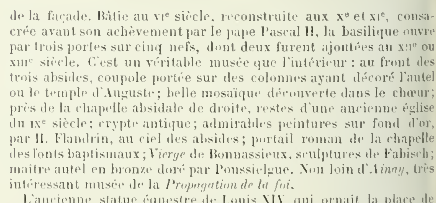
Phot. de M. Giletta

FONTAINE DES JACOBINS.

Chenavard, l'église *Saint-Nizier* remplace l'oratoire que saint Pothin, disciple de saint Polycarpe et premier apôtre de *Lyon*, s'était ménagé dans les fourrés d'un terre-plein marécageux. Là fut la première cathédrale de *Lyon*, à laquelle appartiendrait une petite crypte sous le transept de l'église actuelle. L'édifice date de la fin du XVe siècle. Une demi-rotonde en hors-d'œuvre, attribuée à Philibert Delorme, flanque la façade, dont le pignon porte une *Vierge* de Bonnassieux. A l'intérieur se remarquent les roses du transept, les arcades du triforium, un autel en marbre de Carrare, de riches balustrades. Dans le voisinage, *Saint-Pierre*, qui fut l'église des religieuses bénédictines, possède un beau portail roman.

Le centre des affaires est au *palais du Commerce* et de la *Bourse*. Dardel, qui bâtit ce monument (1854-1861), lui donna de grandioses proportions. Le *Musée historique des tissus* en occupe le second étage : on y verra, méthodiquement rangées, les plus admirables étoffes de la production française et étrangère, depuis deux mille ans avant Jésus-Christ : tissus égyptiens, tapisseries byzantines, brocarts du Moyen Age et de la Renaissance, dentelles, broderies, tapis d'Orient. Un couloir est tendu d'étoffes de Chine; dans une galerie, modèles des principaux métiers à tisser. Une bibliothèque historique des tissus complète et explique cette collection unique au monde.

La **place Bellecour** fut largement tracée, au début du XVIIIe siècle, dans une prairie qui appartenait à l'abbaye d'Ainay; c'est maintenant, avec les avenues ombreuses qui l'entourent, ses massifs, le jardin anglais et sa pièce d'eau, un petit parc en pleine ville. L'esplanade mesure en tout 310 mètres de long sur 200 de large; au centre, la statue équestre de Louis XIV. L'abbaye bénédictine de *Saint-Martin-d'Ainay*, l'une des plus illustres de *Lyon*, s'élevait non loin de la Saône, à la place où, selon la tradition, *sainte Blandine* fut ensevelie avec les compagnons de son martyre. L'église est un spécimen remarquable des basiliques primitives. Un clocher trapu, coiffé d'une pyramide à quatre acrotères sur les angles, domine l'entrée; des incrustations rouges décorent la partie centrale



de la façade. Bâtie au VIe siècle, reconstruite aux Xe et XIe, consacrée avant son achèvement par le pape Pascal II, la basilique ouvre par trois portes sur cinq nefs, dont deux furent ajoutées au XIIe ou XIIIe siècle. C'est un véritable musée que l'intérieur : au front des trois absides, coupole portée sur des colonnes ayant décoré l'autel ou le temple d'Auguste; belle mosaïque découverte dans le chœur; près de la chapelle absidale de droite, restes d'une ancienne église du IXe siècle; crypte antique; admirables peintures sur fond d'or, par H. Flandrin, au ciel des absides; portail roman de la chapelle des fonts baptismaux; *Vierge* de Bonnassieux, sculptures de Fabisch; maître autel en bronze doré par Poussielgue. Non loin d'*Ainay*, très intéressant musée de la *Propagation de la foi*.

L'ancienne statue équestre de Louis XIV qui ornait la place de Bellecour, ayant été détruite par la Révolution, une autre statue du même roi, œuvre de Lemot, la remplace depuis 1825.

Lyon souffrit particulièrement de la tourmente révolutionnaire. La crise politique en effet se compliquait ici d'une crise économique : ainsi s'explique l'extrême facilité avec laquelle girondins et royalistes, Précy à leur tête, furent maîtres de la ville (mai 1793). En vain la Convention dirige sur *Lyon* les représentants Dubois-Crancé et Gauthier, avec une petite armée sous Kellermann : le siège, ouvert le 8 août 1793, se heurtait à une vive résistance. En septembre, Couthon et Javogues arrivent avec de nouvelles recrues; Doppet remplace Kellermann. Enfin Précy, à bout de ressources, réussit à s'échapper (9 octobre) et le lendemain l'armée assiégeante entre dans la place. Les représailles furent implacables. Par décret du 12 octobre, la Convention décida qu'une partie de la ville serait abattue, les contre-révolutionnaires jugés et passés par les armes; ce qui resterait de la cité prendrait le nom de *Commune affranchie*. Affranchissement admirable que réalisèrent *Collot d'Herbois*, *Fouché*, *Montoult*, exécuteurs de ces ordres barbares. La besogne de destruction fut menée avec entrain et, pour aller plus vite, on employa la mine contre les édifices, les canons chargés à mitraille contre des files de malheureux, alignés par centaines, dans la plaine des Brotteaux. Un an après, quand il y eut assez de sang et de ruines, *Commune affranchie* reprit son nom d'autrefois. Mais les rancunes soulevées poussèrent



CHAPITEAU D'AINAY.

bientôt les Lyonnais à une nouvelle offensive : Precy parut, retourna la terreur contre les exécuteurs de la veille. La malheureuse ville, déchirée par les partis, ne retrouva la paix qu'avec le Consulat. Tout était à refaire : on se mit au travail. Mais de nouvelles épreuves traversèrent cette renaissance : entrée des Autrichiens à Lyon (mars 1814), après les premières défaites de Napoléon; retour des mêmes Autrichiens après Waterloo (le général Mouton-Duvernet, gouverneur de Lyon, qui avait pris parti pour l'empereur, est fusillé) ; insurrection ouvrière du 21 novembre 1831, hostile au gouvernement de Juillet qui s'obstinait contre les nouveaux tarifs; autre mouvement, en avril 1834; insurrections socialistes de septembre 1870 et avril 1871. Cependant la grande industrie se développait, d'un soubresaut à l'autre : deux grandes expositions lui faisaient honneur aux yeux du monde; la dernière fut attristée par le crime odieux qui enleva la vie au président *Carnot* (24 juin 1894).



Phot. de M. Victoire.

LYON : PLACE BELLECOUR.

Dans le rayonnement de *Bellecour* s'attachent à l'une et l'autre rive du Rhône de grandes institutions charitables : *Hôtel-Dieu*, *hospice de la Charité*, *hôpital Desgenette* (École de santé militaire) ; près du pont de l'Université (rive gauche), les *Facultés* des *lettres, droit, sciences, médecine*, magnifique cité scolaire à laquelle il convient d'ajouter un *Enseignement technique* largement représenté par de nombreuses écoles spéciales.

La grande gare de *Perrache* forme comme un barrage. Au xvııı^e^ siècle encore, l'extrémité de la presqu'île où se développe la ville moderne formait un promontoire marécageux au-dessus du confluent de la Saône et du Rhône. Grâce à l'ingénieur lyonnais *Perrache*, un quartier neuf a été créé. Mais il demeure trop à l'écart de la vie urbaine : l'usine à gaz, les abattoirs, l'arsenal y sont comme remisés. Là se trouve le port d'attache des bateaux de la Saône et du Rhône.

Rive gauche du Rhône. — A côté de la cité marchande, la ville ouvrière étend au large ses rues et ses boulevards dans la grande plaine qui borde la rive gauche du fleuve et fut autrefois son bassin d'épandage. Une première expansion urbaine comprend : le grand parc de la *Tête-d'or* (monument des mobiles et légionnaires du Rhône, à la porte principale) ; le quartier des *Brotteaux*, véritable ville américaine aux interminables avenues tranchées dans le damier des rues qui se coupent à angle droit; tout près de la rive gauche du fleuve, à portée du pont La Fayette et de la Bourse, la *Préfecture*, très bel édifice de style Renaissance, bâti de 1885 à 1890. Là commence, au sud des Brotteaux, la *Guillotière*, quartier ouvrier que rien ne distingue de ses pareils, sinon les larges voies qui font pénétrer partout l'air et la lumière. Déjà les Brotteaux et la Guillotière sont circonvenus par les faubourgs de *Charpennes*, *Villeurbanne*, *Montplaisir*, *Montchat*, *la Mouche*, vraie ville d'usines tous les jours grandissante.



Phot. de M. Victoire.

SALLE DES ARCHIVES, A LA CHARITÉ.

C'est que **l'industrie** de la soie en a suscité bien d'autres. Si la *filature* se fait toute en dehors de *Lyon*, le *moulinage* en grande partie dans les départements voisins, si le *dévidage*, l'ourdissage et le *tissage* sont largement répartis sur les environs, il faut aux ateliers de teinture, d'apprêt et d'impression, des établissements producteurs de la matière qu'ils emploient : en premier lieu, des usines de *produits chimiques*, qui fournissent pour une dizaine de millions de *matière colorante* d'origine végétale ou minérale. On traite les *os* et les *peaux* pour la colle et la gélatine, et les résidus donnent encore des superphosphates et du phosphore. *Acides* sulfurique et chlorhydrique, acides tartrique et picrique, *sels de soude*, sulfates de fer et de cuivre, *stéarine*, produits *pharmaceutiques* : que ne fabrique-t-on pas à *Lyon*? Bien que les environs immédiats soient dépourvus de minerai, l'on met en œuvre les fers, fontes et aciers du Creusot et du bassin de la Loire, pour en faire des locomotives, des ponts, des machines aratoires; les *fonderies* de cuivre produisent des cloches et des bronzes; l'*orfèvrerie*, surtout l'orfèvrerie d'église, la *joaillerie* excellent et l'on exporte dans toute l'Europe, en Amérique et en Australie, pour 35 millions de *boutons* de nacre, de cuivre et d'os; des *épingles* à tête de verre, etc. L'industrie des *cuirs* et *peaux*, qui fait vivre deux douzaines de maisons, avec 20 000 ouvriers, gagne 10 millions en chaussures. Ajoutez les industries d'*alimentation* ; la *charcuterie*, de renommée plus que séculaire (2 millions d'exportation) ; la fabrication du *chocolat*, qui alimente quarante usines; celle des *pâtes alimentaires*, dans une dizaine d'établissements ; le commerce des *grains*, qui fait pour 150 millions d'affaires; enfin, de toutes les industries lyonnaises, la plus ancienne, avec celle de la soie, l'*imprimerie*, qui, trente-quatre ans après la découverte de Gutenberg, produisit, à *Lyon*, un premier atelier typographique (1472) et fit de tels progrès que, sous Charles VIII, la ville comptait déjà plus de cinquante imprimeurs.

On imagine l'importance des transports pour une telle ruche industrielle : *Lyon* possède huit gares. Deux funiculaires

CAMP RETRANCHÉ DE LYON.

montent à la Croix-Rousse et à Fourvières-Saint-Just. Il semble que, grâce aux derniers travaux, la grande navigation du Rhône doive retrouver une partie de son ancienne activité : les petits bateaux de la Saône et du fleuve sont en mouvement incessant.

Nombre d'industries, étrangères à la ville de Lyon, vivent de ses *capitaux*. Ainsi, la plupart des charbonnages, des fonderies et forges de la Loire ont ici leur siège social, et le capital engagé dans ces affaires n'est pas inférieur à 50 millions. *Lyon* exploite l'*éclairage* dans plus de cinquante villes de France, dans plusieurs villes d'Espagne et d'Italie. Ses grandes industries essaiment en Russie, en Amérique, dans nos colonies, des établissements prospères. Son principal organe financier est le *Crédit Lyonnais*, dont le chiffre d'affaires atteint, seulement pour la ville, 5 milliards, tandis que la Banque de France, quatre grandes Sociétés locales, et plus de vingt banquiers, dépassent encore, pris ensemble, ce chiffre d'opérations.

Au carrefour des routes de pénétration à l'intérieur de la France, par le Rhône, entre les Alpes et les Cévennes, *Lyon* a une importance stratégique de tout premier ordre; aussi en a-t-on couvert de feux les approches. Fourvières, adossé aux premiers gradins des Cévennes, la Croix-Rousse, soulevée entre la rivière et le fleuve au rebord du plateau des Dombes, présentent à la défense de solides points d'appui. Toutes les saillies en ont été fortifiées, ainsi que les approches du Rhône du côté de la plaine. La ligne de défense avec les nouveaux forts et leurs batteries annexes donne au camp retranché de *Lyon* un périmètre de 70 kilomètres.

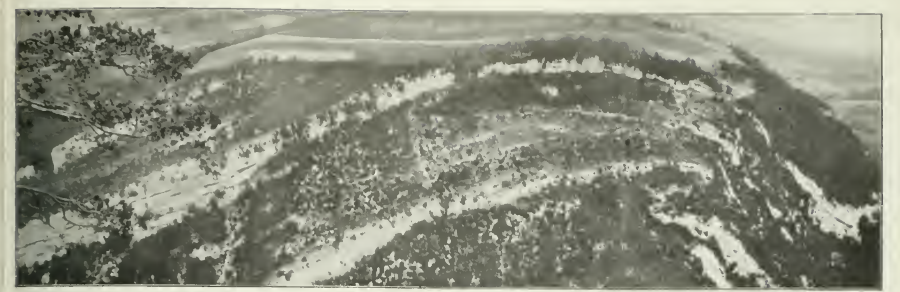
Les *environs* de Lyon offrent aux touristes et aux promeneurs les buts d'excursion les plus variés : bords de la *Saône*, aux sites pittoresques peuplés de parcs et de villas; l'*île Barbe*; le *mont d'Or*, avec ses frais vallons, ses taillis, ses belvédères; *Charbonnières-les-Bains* et ses charmantes promenades, ses deux sources d'eaux minérales; l'*aqueduc de Trajan* et l'agreste vallée de l'*Yzeron*; les *grottes de la Balme*, le *Tarare*, le *Pilat*



Phot. de M. Sylvestre

LE RHÔNE (HÔTEL DE VILLE).

Personnages historiques. — *Claude* (Tib. Claudius Nero Drusus), fils de Drusus frère de Tibère; *Caracalla* (Marc-Aurel. Anton. Bassianus), fils de Septime-Sévère et de Julia Domna, empereur en 211, né à Lyon (188-217); saint *Sidoine-Apollinaire*, évêque de Clermont (430-489); l'architecte *Philibert Delorme* (1515-1577); *Jean Barbou*, chef d'une célèbre famille de libraires et imprimeurs originaire de Lyon, au XVIe siècle; *J.-B. Michel Morin*, astrologue, né à Villefranche en Beaujolais (1583-1656); les peintres *Jacques Stella* et *Claude Audran* (1642-1684), dont le frère, *Gérard*, fut habile graveur; le grand sculpteur *Ant. Coysevox*, né à Lyon (1640-1720); le mathématicien *Barrême;* les trois frères *Antoine*, *Bernard* et *Joseph de Jussieu*, naturalistes; les deux *Coustou*, *Nicolas* et *Guillaume* (1678-1746), neveux de Coysevox, ses émules en sculpture; *Cl. Michallon* (1751-1799), également sculpteur; l'érudit médecin *Camille Falconet* (1671-1762); *Bourgelat*, qui créa des écoles vétérinaires; *J.-J. de Boissieu*, peintre, dessinateur, graveur (1736-1810); l'hydrographe *Claret de Fleurieu; Jean-Marie Roland de la Platière*, homme politique, né à Villefranche près de Lyon : proscrit avec les Girondins, il s'enfuit, mais à la nouvelle de l'exécution de sa femme, se donna la mort près de Rouen (1734-1793); le général *Duphot*, tué à Rome (1770-1797); *Mme Récamier* (1777-1849); le maréchal *L.-Gab. Suchet*, duc d'Albufera (1772-1826); l'économiste *Jean-Baptiste Say* (1767-1832); le baron de *Gerando*, jurisconsulte (1772-1842); *Joseph-Marie Jacquard* (1752-1834), qui inventa le métier à tisser; le physicien *André-Marie Ampère* (1775-1836); le naturaliste *Laurent de Jussieu* (1748-1836); *Jules Favre*, avocat, homme politique (1809-1880); *Claude Bernard*, physiologiste; *Adolphe Perraud*, cardinal-évêque d'Autun (1828-1906); *Ant. Rondelet*, littérateur; le sculpteur *Lemot;* les peintres *Hennequin*, *P. Révoil*, *Hippolyte Flandrin* (1809-1864), *P. Chenavard*, *Jean-Louis-Ernest Meissonier* (1815-1891), *Puvis de Chavannes* (1824-1899).



Phot. de M. A. Robin.

GRAND PLI ANTICLINAL DE LA CLUSE DE VALLORBE.

CHAÎNE DU JURA. — LA SAÔNE

LE JURA

ÉTUDE DU MASSIF

Entre le double soulèvement des Alpes et des Vosges, le *massif du* **Jura** déroule ses blanches arêtes, semblables à des vagues soulevées par un vent de tempête, qui se seraient figées subitement dans l'immobilité de la pierre. A mesure qu'elle s'éloigne des pôles solides auxquels l'enracinent ses extrémités, la digue jurassique, livrée à ses propres moyens, a cédé davantage sous la poussée des forces orogéniques qui la comprimaient de l'est, et a pris cette forme ondulatoire, si caractéristique à la fois du fléchissement de la résistance et de la violence de l'attaque. C'est au centre que la digue a le plus cédé : elle ne s'est pas rompue, mais le faisceau des rides qui la composent s'est détendu ; des craquelures ont disjoint les arêtes, sectionné la masse intérieure, dont elles ont compromis la belle ordonnance première. De là, ces brèches qui entament l'escarpe orientale du massif : cols de la *Faucille*, de *Saint-Cergues*, de *Vallorbe-Pontarlier;* de là ces plissements de la roche, déjetée, tassée et comprimée contre elle-même, qui sont comme les derniers frémissements de la grande convulsion qui contracta l'écorce terrestre, lorsque le formidable édifice des Alpes jaillit dans les airs.

Le *Jura* est par excellence une *montagne de* **plissement**. Ses chaînons, dirigés d'abord du sud au nord, puis incurvés au nord-est, dessinent un vaste amphithéâtre très large en son milieu, effilé aux deux extrémités, de la coupée de l'Isère au sillon de la Limmat embranché par l'Aar sur le Rhin. La plus grande largeur du *croissant jurassique* est de 80 kilomètres : elle se réduit à 35 kilomètres entre Bienne et Porrentruy, d'Ambérieu à Seyssel; la corde de son arc ne mesure pas moins de 250 kilomètres.

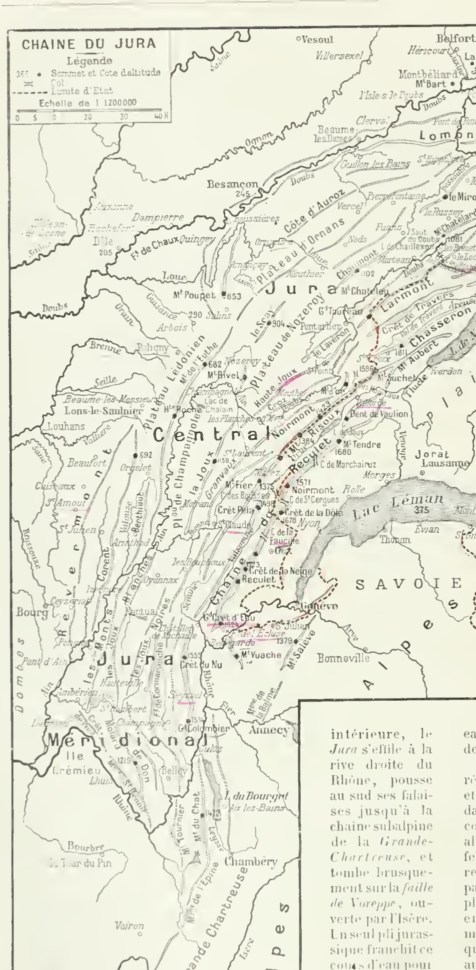
Définir exactement le point de contact du **Jura** *proprement dit* avec les Vosges et la Forêt-Noire d'une part, les Alpes de l'autre, paraît assez complexe. Les montagnes ne sont point séparées par des poteaux-frontières, ni toujours déchirées par des abîmes; il y a d'ordinaire fusion insensible d'un système à l'autre. Cependant il convient d'abord d'éliminer, du Jura proprement dit, le *Jura souabe* et le *Jura franconien*, considérés à tort comme son prolongement naturel, bien qu'ils appartiennent à un régime de caractère tout différent. A écarter également ce que les géographes appellent *Tafel-Jura*, table calcaire projetée au sud du Rhin entre Bâle et Schaffhouse par l'expansion du manteau secondaire de la Forêt-Noire.

Ainsi défini, le **Jura** se révèle à l'ouest de la Birse par des chaînons détachés au-dessus de la région ondulée du *Sundgau*, transition graduelle des hauteurs à la plaine du Rhin. D'autres collines dites *préjurassiques* lient ces plissements à la projection terminale des Vosges. C'est de *Clerval* à *Besançon* que surgit nettement, à la rive du Doubs, la falaise jurassique. A partir de *Saint-Vit*, où ce cours d'eau quitte la chaîne, celle-ci se prolonge en escarpements de 300 à 400 mètres, coupés d'échancrures au-dessus de l'affaissement de la *Bresse* et de la *Dombes*, jusqu'au coude du Rhône, à Lagnieu, non loin de l'embouchure de l'Ain. Sur la rive gauche du fleuve, une sorte de terre-plein calcaire, l'île *Crémieu*, s'interpose comme un coin entre la Dombes et le plateau dauphinois. Le long de cette réserve



Phot. de M. Brun.

LE MONT GRANIER, PROJECTION DU MASSIF DE LA CHARTREUSE SUR LE LAC DU BOURGET.



CHAINE DU JURA

intérieure, le *Jura* s'effile à la rive droite du Rhône, pousse au sud ses falaises jusqu'à la chaîne subalpine de la *Grande-Chartreuse*, et tombe brusquement sur la *faille de Voreppe*, ouverte par l'Isère. Un seul pli jurassique franchit ce cours d'eau pour se fondre dans la masse du *Vercors* subalpin.

Du côté de l'est, le *Jura* et les Alpes se distinguent nettement ; toutefois, la plaine mollassique de *Savoie* qui les sépare enchâsse deux fragments montagneux : celui de la *Balme* et le mont *Salève*, qui forment transition entre les deux systèmes. Alors un escarpement, d'abord continu, surplombe la *plaine suisse*, puis il se fragmente, et le chaînon en bordure, cédant la place à une arête intérieure, plonge sous la molasse et reparaît de distance en distance avec les môles isolés de *Mourex*, près de Gex ; du *Chamblon*, près Yverdon ; de *Sainte-Vérène*, près Soleure ; de Born, au voisinage d'Olten. Enfin, tout à fait au nord-est, le *Jura* s'effile en un trait unique, l'arête des *Lägern*, projetée de l'autre côté de la Limmat.

Structure du Jura. — Comparé aux vétérans du sol français, le Massif Central, clef de voûte de notre territoire, le triangle armoricain tout décrépit, la chaîne pyrénéenne déjà découronnée, le *Jura* est une montagne récente. Ni les formations primaires, ni les roches éruptives ne figurent parmi ses éléments constitutifs. En revanche, les créations de l'âge *secondaire* s'y présentent au grand complet; le *jurassique*, surtout, qui en occupe la plus grande partie. Alors la mer, enveloppant la chaîne, totalement immergée, y superposait les matériaux alluvionnaires du futur édifice montagneux. Un exhaussement de la plate-forme ayant écarté ses eaux, des lagunes attardées formèrent par évaporation des dépôts de gypse depuis exploités. Avec la période *crétacée*, une nouvelle invasion marine se produit, mais elle n'atteint que les arêtes septentrionale et orientale de la région : nouveaux dépôts, suivis d'émersion totale. De plus en plus la chaîne se dégage. Quand survient, à l'époque *oligocène*, une nouvelle incursion de la mer, seules les parties tout à fait septentrionales : Jura Bernois et Bâlois, sont recouvertes; les dépôts qu'elles reçoivent alors se lient aux alluvions de l'ancien bras de mer, devenu la vallée du Rhin. Le début de l'âge *miocène* marque un retour offensif des eaux marines, le long de l'escarpe suisse où se déposent les molasses de l'étage helvétien.

Déjà le massif, hors d'atteinte, prend figure. Dans les hautes régions de l'air, les sommets s'enveloppent d'un manteau de frimas et le grand *glacier du Rhône*, le plus vaste des glaciers alpins, s'épendant à la ronde, enveloppe toute la masse jurassique, la pénètre de coulées dont témoignent, au loin, des blocs erratiques d'origine alpine mêlés aux blocs calcaires de parenté jurassique. Dans le val fermé de Ruz, dans celui de Saint-Imier, et jusqu'en Argovie, se rencontrent les témoins de cette ancienne invasion glaciaire. Alors, par les eaux de fusion se creusent les vallées et se remblaient les plaines : des graviers, des sables, des limons s'amassent, s'étagent en terrasses et, dans ces alluvions anciennes, s'incrustent les ossements des grands animaux : le mammouth, le *rhinoceros tichorinus*, qui peuplaient ces parages. Puis sont venues les alluvions modernes auxquelles appartiennent les tourbières des grands plateaux jurassiques. Tous les agents atmosphériques entrent en jeu pour donner au *Jura* sa physionomie actuelle. Mais, entre tous, aucun n'a comme buriné ses arêtes avec plus de force que le grand mouvement qui, à la fin de l'époque *miocène*, a poussé ses roches les unes contre les autres et fait surgir de la masse ces rognons, plissés comme une étoffe qu'on froisse, qui constituent les traits propres du *faciès* jurassique.

Exposés sans défense à l'action corrosive et dissolvante des agents de destruction : l'air, le soleil, la pluie, la neige, les brouillards, les plissements du *Jura*, disposés en *voûtes symétriques*, ont rarement gardé leur aspect primitif. Si le noyau de la montagne, mis à nu par le démantèlement des faites, laisse paraître des couches marneuses, on les désigne sous le nom de *combes;* les parois calcaires escarpées sont des *crêts;* de part et d'autre des voûtes, les dépressions longitudinales sont des *vals;* que l'un des flancs de la voûte soit entamé par l'érosion, cette coupure est désignée sous le nom de *ruz;* mais


Phot. de M. Brun.

LAC DU BOURGET ET DENT DU CHAT.

si la voûte est tranchée transversalement par une faille profonde à parois souvent verticales, ce détroit est une *cluse*, couloir de communication entre deux vals voisins l'un de l'autre. Souvent les crêtes enveloppent de hauts plateaux qui leur servent d'assises.

Chaînes et sommets. — Comment s'y reconnaître ou, plutôt, dégager pour l'étude des distinctions rationnelles dans cette chaîne si homogène et d'apparence si uniforme qu'est le *Jura?* Il semble que son premier aspect suggère aussitôt à la vue trois grandes régions naturelles : le *Jura central*, épanouissement des crêtes et des plateaux dans l'arc du croissant jurassique; le *Jura méridional* et le *Jura oriental*, dont les plissements, peu à peu contractés en une chaîne unique, vont se souder aux pôles d'attache résistants, Alpes et Vosges, soulevés aux deux extrémités du massif.


Phot. de M. Brun.

LAC DU BOURGET : AU FOND, LE GRAND COLOMBIER.

1° Le **Jura méridional,** dont l'extrême projection vient buter, au pied de la Chartreuse subalpine, sur la coupure de Voreppe, tranchée par l'Isère, s'effile d'abord et, presque aussitôt, se ramifie en plusieurs plis échelonnés : mont d'*Othérans*, allongé de Voreppe vers Chambéry; *montagne de l'Épine* et *mont du Chat*, qui s'étirent le long du lac du Bourget; le *mont Tournier*, dans l'intervalle du Rhône à l'Isère, et, sur la rive droite du fleuve, à l'intérieur de l'angle aigu qu'il pointe sur Saint-Genis-d'Aoste, la *montagne de Saint-Benoît* et le *Crêt de Pont*, que double le *Molard de Don*. Ces deux plis sombrent sur la coulée transversale de l'Albarine, affluent de l'Ain.

Au delà du fossé se profilent, du sud au nord, de grandes crêtes longitudinales, comme les lignes profondes d'une armée rangée en bataille : de l'est à l'ouest, le *Grand Colombier* (1 534 mètres) et le *Crêt du Nu*, le relief de la *Forêt de Cormaranche*, les *Joux noires* et les *Joux blanches*, les *monts Berthiaut*, le *Corent*, le *Revermont*, se juxtaposent entre le Rhône de Bellegarde et la plaine des Dombes. C'est le *Bugey*, que groupe *Nantua*, au sud d'Oyonnax, entre Bourg et Genève. Deux sillons, celui de l'*Albarine* au centre, celui de l'*Ain* à l'ouest, interrompent la continuité des dorsales montagneuses et ouvrent les communications d'un val à l'autre. Vers l'est, la *Semine*, qui tombe au Rhône à Bellegarde, coupe la prolonge du Grand Colombier. Ici finit vraiment le Jura méridional.

2° Le **Jura central** est plus complexe, parce que plus épanoui. Marcel Bertrand y distingue trois zones, alignées du sud au nord et superposées en gradins de l'ouest à l'est, vers la latitude de Lons-le-Saunier : d'abord un mince revêtement de coteaux en vignobles, à la lisière de la plaine occidentale; puis la *zone des plateaux* qui s'étagent, région moins tourmentée que la précédente, mais subdivisée par trois grandes failles longitudinales; enfin, à l'est, les *arêtes régulières* de la haute chaîne hissées au-dessus de la plaine suisse.

L'arête maîtresse de cette bordure orientale, le **Reculet,** porte les crêts les plus élevés du Jura : *Crêt de la Neige* (1 723 mètres), la *Dôle* (1 678 mètres), le *mont Tendre* (1 680 mètres). Mais la chaîne du Reculet, d'où surgissent ces sommets, a l'air d'un rempart extérieur plaqué au front de la forteresse jurassique; elle s'en dégage vers le sud et détache sur la plaine molassique de Savoie l'éperon du *mont Vuache*, que coupe le Rhône sous l'escarpement du fort de l'Écluse. Une seconde ligne d'arêtes se profile en arrière du Reculet, comme la muraille d'une enceinte intérieure : dans le prolon-


Phot. de M. Gaquey.

HAUT-JURA : COL DE LA FAUCILLE ET PERSPECTIVE SUR LE MONT BLANC.



Phot. de M. Gambey.

EN TOBOGGAN SUR LA ROUTE DES ROUSSES.



Phot. de M. Gambey.

EN TRAINEAU SUR LA ROUTE DES ROUSSES.

gement du Colombier, la longue chaîne du *mont Sallaz*, puis, de droite à gauche, la traînée du mont *Risoux*, le *Noirmont*, le bourrelet du *mont Croz*, la *Joux* en bordure du terre-plein de Champagnole.

Trois brèches de traverse coupent ces arêtes longitudinales et donnent jour au Jura sur la plaine suisse : le *col de la Faucille* et celui de *Saint-Cergues*, ouverts dans la falaise du Reculet; le *col des Hôpitaux*, qui tranche dans l'épaisseur même du massif, entre la coulée de l'Orbe et celle du Doubs, sous Pontarlier. Sur cette faille centrale se rompent les plissements principaux du *Jura central*. Il y a eu, comme au col de Saint-Cergues, mais d'une façon plus brutale, torsion des plis montagneux, décrochement des assises, de sorte que, d'un bord à l'autre de la cassure, les jetées constitutives du massif ne se correspondent plus. D'une part, la *Dent de Vaulion*, avant-garde du Reculet sur la trouée de l'Orbe; le *Laveron*, le *Noirmont*, projection des plissements précédents; de l'autre, le *mont Aubert*, le *Chasseron*, le *crêt de Travers*, alignés les uns en face des autres, semblent appartenir à deux systèmes différents, bien qu'avant la convulsion qui les brisa ils aient dû composer le même faisceau d'arêtes.

L'on dirait une nouvelle région qui commence. Au lieu que la *Bienne* et l'*Ain* cherchent leur issue vers le sud, l'*Orbe*, issue du val de Joux, l'*Areuse*, du val de Travers, frayent leur voie au nord-est, vers le lac de Neuchâtel. *Crêt de Travers*, sur la gauche de l'Areuse, et, sur la droite, le *Chasseron* et le *Chaumont*, en prolonge, se nouent pour enfermer un creux isolé, le *val de Ruz*. De cette soudure naît le *Chasseral*, qui bientôt, à son tour, uni avec la ride parallèle du *Montoz*, rebord du val Saint-Imier, forme la digue unique du *Weissenstein*. Le Jura central a pris fin : ses arêtes se resserrent et se fondent en un plateau calcaire, celui des *Franches-Montagnes*, sur la rive droite du Doubs. Plus loin, c'est la Suisse. Un nouvel épanouissement de crêtes, bientôt mêlées aussi, ne forme plus qu'une seule croupe attachée à l'éperon de la Forêt-Noire.

Les **plateaux** du *Jura central* offrent un développement plus simple moins brisé que celui des hautes chaînes. Au cœur même du massif le plateau de *Champagnole*, borné au nord-est par le renflemen du mont *Croz*, à l'ouest par le bourrelet de l'*Heute*, tendu su la coulée de l'Ain, s'étend à l'altitude moyenne de 750 mètres : l sillon de la Bienne l'entame. C'est par excellence la région fores tière du *Jura :* ses vastes sapinières, aux fûts élevés aux altière colonnades que pénètre à peine le soleil, encore qu'un peu mélan coliques, ne manquent pas de grandeur; elles impressionnent san beaucoup séduire, mais le pays n'a pas de richesse plus sûre.

Le *plateau de Nozeroy*, voisin de celui de Champagnole, a nord-est, mais d'une altitude moyenne supérieure, enclôt de vaste tourbières. Il bute à l'est contre la chaussée du *Laveron :* le Drugeo écoule ses eaux vers le Doubs. Le plus occidental des plateaux juras siques, ou *plateau Lédonien* (de Lons-le-Saulnier), marque un deg inférieur à celui de Champagnole. Sa plu grande altitude ne dépasse pas 600 mètre Il s'étend d'Orgelet à *Salins*, où finit la ré gion découpée de nombreuses failles, au versants de laquelle mûrissent les crus d **vignobles** de *Saint-Maur*, *Poligny*, *Arbo* Cette zone extrême du *Jura* s'affaisse e bordure sur la plaine de Bresse, et d minue rapidement de largeur vers le nor Ce n'est qu'un revêtement adventif de l grande masse jurassique, à l'occident.

A la latitude de Salins, sous l'escar du *mont Poupet*, nœud de ses arêtes de so tènement, le plateau d'*Ornans* rend a *Jura* son aspect coutumier. Il prolonge a nord le plateau Lédonien, étale au la ses espaces dénudés qu'étoilent des faill profondes et nombreuses : la *Loue* et *Dessoubre* y creusent leur cours sinueu au fond de véritables cañons en min ture. Peu à peu la plate-forme de l'*Orna* perd sa rigidité monotone : le sol ondul des replis naissent, vont se resserra et convergent en une jetée unique q vient mourir sous l'escarpe extérieure *Lomont*, dans la dépression du Doubs, dérive le Dessoubre, en aval de Sain Hippolyte. Dans ces mêmes parages, ma à l'est du Dessoubre, se fondent égal ment les prolonges plissées du plateau Nozeroy, dont la plus saillante, l'arête

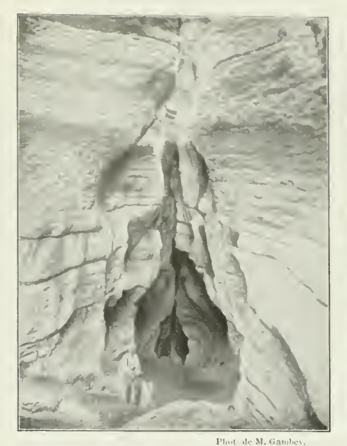


Phot. de M. P. Gambey

LE LAC DES ROUSSES, DOMINÉ À L'OUEST, PAR LE TALUS ORIENTAL DU RISOUX.

Clos du Doubs, accidente l'intérieur du coude aigu de cette rivière pointé sur Sainte-Ursanne.

3° Le **Jura oriental** est entièrement suisse. La coupee tortueuse de Brienne-Porrentruy, par le col des *Rangiers*, met en relief la saillie de ses chaînons parallèles : *Weissenstein*, *Moron-Graitery*, *mont Raimeux*, *mont Terrible*, dont l'expansion s'est butée à l'ouest contre le plateau non plissé d'*Ajoie*, et, à l'est, sur le bloc tabulaire du *Tafel-Jura*, contre-buté lui-même par le socle primitif de la Forêt-Noire. La proximité du pôle résistant auquel s'attache le *Jura oriental*, en retenant ses plis, diminuait leur souplesse, entravait leur développement sous la poussée venue de l'intérieur. Alors les chaînons furent comme déracinés, soulevés du sol pour ainsi dire, croisés et culbutés les uns sur les autres dans un inexprimable désordre. Par mille détours en ce dédale de vallées et de bassins en chapelet, la *Birse* cherche sa voie, et la ligne ferrée de Bienne à Bâle s'y insinue avec elle. La poussée latérale fut si violente, à cette extrémité du *Jura*, que les plis chevauchent comme des écailles, en superposant jusqu'à trois fois les mêmes dépôts les uns sur les autres. Ce trouble extrême se révèle surtout dans l'*Hauenstein*, où se résolvent les plissements du Jura oriental, avant de pousser de l'autre côte de l'Aar, de la Reuss et de la Limmat par quelques traits vite empâtés dans la plaine molassique, un seul émergeant encore, jusqu'à Regensberg, sous le nom de *Lägern*.



Phot. de M. Gambey.

SOURCE PROFONDE (60 à 70 mètres) DE L'AIN.



Cl. C. B.

ORIFICE DE LA SOURCE DE L'AIN.

L'analogie de la terminaison en pointe, par convergence des plis, révèle entre le *Jura* oriental *suisse* et le Jura méridional *français* une parenté trop évidente pour qu'il soit nécessaire d'y insister. D'ailleurs, l'uniformité originale de sa structure donne à tout le *Jura* une individualité qui le distingue de toutes les autres montagnes de l'Europe. Mais ne lui demandez pas les champs de glace des Alpes, la chevauchée des pics inaccessibles, le vertige des abîmes sans fond, les horizons sans limite. Les géants du *Jura* sont mieux à notre mesure; ils se tassent, s'allongent au lieu de dresser fièrement leur tête dans les nuages. A l'intérieur même du massif, les failles de rupture qui craquèlent ses plateaux engendrent, par contraste avec la monotonie des hauteurs, des sites reposants, pittoresques, animés, qu'égayent de claires fontaines et des torrents tapageurs. Est-ce à dire que le *Jura* manque de larges échappées? Ses crêtes sont des belvédères naturels. Au contact de la plaine orientale, l'affaissement des terres d'apport ou de débris qui constituent le pays de *Gex* accuse mieux le relief de la montagne. Du faîte, après la pénible montée du revers opposé, c'est tout un monde violet et bleu qui apparaît, comme par un coup de baguette magique : en bas, le parterre moutonnant des collines de *Gex*, piqué de petits villages semblables à des ruches d'abeilles; la longue traînée d'azur du Léman, de Genève à Chillon; au loin, à droite, comme une porte de montagne, ouverte entre le Jura et les Alpes pour le passage du Rhône; enfin, d'une pureté idéale, le *mont Blanc* qui trône sur le hérissement des aiguilles poudrées à frimas, dans une sereine majesté. Il semble que le *Jura* se hausse pour mieux voir : du belvédère de la *Dole*, ce spectacle est d'une souveraine grandeur.

Un manteau vert de **forêts** et de *pâturages* enveloppe le *Jura* d'une façon presque continue. Le *sapin* est ici l'arbre dominateur : ses fûts, hauts, droits et serrés, accaparent l'air et l'espace : il ne souffre point de concurrent dans son voisinage. Le chêne lui-même, pourtant si robuste, doit reculer. Il n'y a que le *hêtre* pour vivre avec le sapin en bonne compagnie, et c'est merveille quand son feuillage léger, empourpré des feux de l'automne, met comme une gloire à la lisière des grandes pineraies sombres. Le *sapin* a son habitat principal limité par une ligne allant de Champagnole au confluent de la Bienne. Si tyrannique qu'il soit pour la plupart de ses congénères, des arbustes et des plantes plus humbles prospèrent à côté de lui, dans les clairières : le *cytise*, le *genévrier*, l'*aubépine*, le *buis*, le *néflier*, le *chèvrefeuille* et le *rosier des Alpes*, le *rhododendron*, joyau de nos montagnes. A côté de ces arbrisseaux vivent de nombreuses plantes herbacées : le suave *cyclamen*, la *belladone*, la *digitale*, l'*aconit*, la *valériane*, le *géranium fuscum*, le *muguet*, l'élégante et gracile *spirea aruncus*, reine des prairies alpines et ornement de nos jardins.

L'exploitation des **pâturages** alimente, en *Jura*, une double industrie : celle des *fruitières* et celle des raffineries de *fromage*. Dans les régions de population agglomérée, les producteurs de lait, unis en société, créent un chalet ou *fruitière* aménagé pour la réception et le travail du lait. Chacun y apporte journellement



Phot. de M. Gambey.

UN COIN DU LAC DE BONLIEU.



Phot. de M. Gambey.

PLI ANTICLINAL DIT « CHAPEAU DE NAPOLÉON » OU « DU GENDARME », A SEPTMONCEL.

le produit de la traite de ses bêtes, dûment pesé et enregistré. A la fin de la saison, le bénéfice de la vente, déduction faite des frais de l'entreprise, est partagé entre les sociétaires, au prorata de ce qu'ils ont versé. Le fromage est l'objet de soins intelligents : c'est une façon de *gruyère*, dont la production totale est estimée par M. Friant à 6 millions de kilos par an, pour le *Jura* tout entier, et vaut à peu près 7 millions de francs.

Dans les régions élevées, où la dispersion des villages ne permet que difficilement l'apport du lait, la production du gruyère est remplacée par celle des fromages persillés, connus sous le nom générique de *septmoncel;* Bellecombe, les Bouchoux, les Molunes, les Moussières s'adonnent à cette industrie. C'est même aux *Moussières* que le septmoncel s'est fabriqué pour la première fois. Mais Septmoncel en a centralisé le commerce, tout en prenant l'initiative d'une autre industrie : la *taille des pierres précieuses*. A 1000 ou 1200 mètres d'altitude, comment employer mieux les loisirs d'un long hiver?



CASCADE DE LA LANGOUETTE.

LES EAUX

Aucun pays n'est mieux arrosé que le *Jura*. Le filtre de son sol fissuré, absorbant les eaux du ciel, les dérobe à l'action réductrice de l'air et du soleil, pour les rendre à la lumière par des couloirs mystérieux, en sources jaillissantes. Ce ne sont, dans le haut pays, que fontaines claires et vives, riviérettes sémillantes, filets d'onde pure et bleue, grâce auxquels, même sous les ardeurs de la canicule, tandis que la plaine meurt de soif, la montagne conserve son tapis vert et les vallées leur belle floraison. Les eaux jurassiques s'écoulent : au *Rhin* par l'Orbe et la Thièle, tributaires de l'Aar; la Birse, affluent direct du *Rhin;* à l'ouest, vers la *Saône*, par le Doubs; au sud, par l'Ain, la Bienne et l'Albarine, vers le *Rhône*, ou directement à lui par la Valserine. La *Birse*, le *Doubs*, l'*Ain* sont les rivières jurassiques par excellence : au nord, le groupe *Aar*, *Reuss* et *Limmat;* au sud, le *Rhône* et l'*Isère* lui sont plutôt extérieurs, leur cours ne faisant que traverser, à l'une et l'autre extrémité, son double pédoncule de rattachement aux massifs voisins.

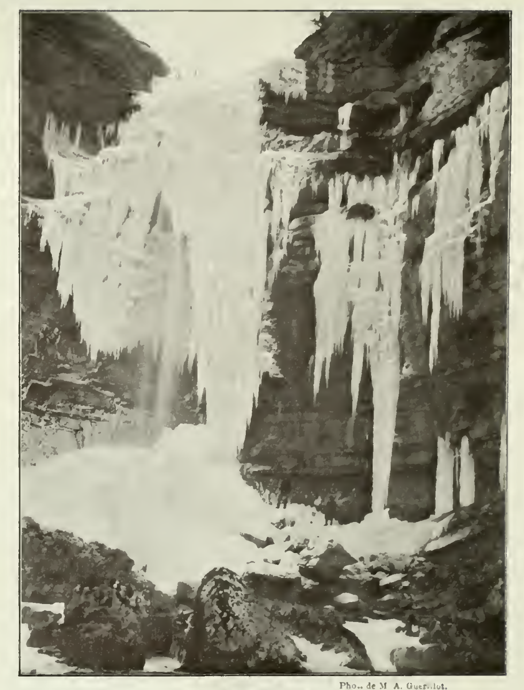
De même les grands *lacs* qui s'étendent en contre-bas de la bordure orientale : ceux de *Genève*, de *Bienne*, de *Neuchâtel*, lui sont extérieurs. Tout autres sont les réservoirs de la haute chaîne emprisonnés dans le creux des vals : lacs de *Joux*, de *Saint-Point*, de *Chaillexon*, de *Silan*, de *Châlain*, *lac Dessous* et *lac Dessus* étalés sur le plateau de Champagnole, lac de *Nantua*. Leur vie se lie intimement à celle des cours d'eau, qui en sont les dérivatifs naturels.

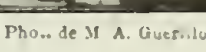
Par l'*Ain* et le *Doubs*, affluent de la Saône, la majeure partie des eaux du Jura descend au Rhône. **L'Ain** jaillit d'une fontaine profonde (750 mètres d'altitude), à 10 kilomètres est de Champagnole. Accru de la *Serpentine*, autre coulée d'eau pure, il se perd dans des cluses pittoresques dont les parois s'entr'ouvrent à l'apport de torrenticules, émissaires de lacs nombreux et de sources abondantes. Tout à coup le petit fleuve disparait sous des blocs sauvages détachés de la rive. A peine revenu au jour dans le réservoir de Bourg-de-Sirod, il fait un bond de 17 mètres pour capter au passage la *Saime*, née comme lui d'une puissante fontaine, la *font sous la Lète*. Cette turbulente rivière plonge trois fois sans désemparer, gagne les Planches-en-Montagne, saute 4 mètres, puis 30, et plonge dans l'étroite fissure de la Langouette. Pour tant de contorsions et de bruit, la *Saime* n'a fait que 17 kilomètres, mais ses 4360 litres d'eau en débit ordinaire sont, pour l'Ain, un précieux apport. En aval, confluent : l'*Angillon*, fils de la combe profonde des Nans; le bief d'*Œuf*, émissaire du lac de Châlain.

Alors parait le plus turbulent des tributaires de l'*Ain*, un torrent de 23 kilomètres à peine, le **Hérisson**, dont le cours heurté n'est pour ainsi dire qu'une cascade en interrompu. Le *lac de Bonlieu*, d'où il s'échappe, sous le nom de *rivière du Lac*, est l'une des plus charmantes solitudes du *Jura :* une Chartreuse se reposait à la rive; des rochers, des prairies luxuriantes, des bouquets de hêtres séculaires et de sapins athlétiques se mirent et souvent trempent leurs branches dans la nappe tranquille. Le lac, profond de 12 mètres environ, couvre une étendue de 18 hectares, à 803 mètres d'altitude.

A peine issu de cette conque champêtre, l'impétueux *Hérisson* rencontre l'émissaire du lac d'*Illay*, grossi du trop-plein des deux *Maclus*, ses voisins, un capricieux encore, qui, après avoir passé en sous-sol par un canal de 400 mètres sous le village d'Illay, lie partie avec son tumultueux voisin et commet avec lui toutes sortes de folies. Au *saut Girard*, le *Hérisson* s'essaye au métier d'acrobate, court, se contracte et plonge d'un jet, au milieu d'un grand fracas, à 15 mètres plus bas. Cette chute, la dix-septième depuis son origine, ne vient qu'au second rang pour l'importance. Il faut voir plus loin le *Hérisson* bondir, en s'effondrant du haut d'une corniche de roches, comme un petit Niagara; ou mieux, lorsque, précipité sur les strates luisantes d'un véritable château d'eau naturel, il déploie d'un mouvement gracieux les plis ondoyants de son écharpe blanche, pailletée de diamants. C'est ici la *cascade de l'Éventail*, l'une des plus belles connues. La hauteur de







Pho.. de M A. Guer..lot.

CHUTES DU HÉRISSON : LE SAUT DU VAL ET LE GRAND-SAUT GELÉ.

la chute est de 60 mètres. Encore quelques remous rageurs à travers les éboulis, jusqu'au moulin Jacquand, et le *Hérisson* apaise sa fougue dans la double conque des lacs du *Val* ou *lac Dessus* (longueur : 1 500 mètres; largeur : 400 à 500) et de *Chambly* ou *lac Dessous* (longueur : 1 250 mètres; largeur : 300 à 400). Pour une étape de quelques kilomètres, le *Hérisson* est tombé, de la région d'Ilay à celle de Chambly, d'une hauteur verticale qui dépasse 250 mètres. Il se perd alors dans le sillon de l'Ain.

Le lac de *Chalain* (ou Chalin), peu éloigné du Chambly, belle cuvette liquide de 220 hectares, longue de 2 500 mètres et large de 400 à 1 000 mètres, le plus vaste réservoir d'eau du Jura après celui de Saint-Point, s'étale à 500 mètres d'altitude entre un vert tapis de prairies et un fer à cheval de roches que couronnent de superbes falaises. Le site est d'une émouvante beauté et le lac fort poissonneux : on a exhumé de ses eaux les restes assez bien conservés d'une antique cité lacustre, entre autres une belle pirogue, longue de 9m,35, aujourd'hui au musée de Lons-le-Saunier.

Le **Drouvenant,** ou *Drouvenne*, frère du Hérisson, et d'aussi turbulente nature, jaillit d'une abrupte paroi de la *Côte des Bœufs*, haute de 150 mètres. Ses multiples filets réunis forment une bruyante cascade, dont les scieries et moulins de la Frasnée utilisent le flot. Il arrive que les eaux surabondantes provenant de la fonte des neiges ou de pluies exceptionnelles obstruent l'orifice même de la source : le trop-plein remonte alors par un conduit naturel dit le *Trou des Gangônes* et revient bondir du haut d'un rocher appelé le *Grand-Ferd*. Cette chute atteint alors près de 90 mètres. Entre elle et la source normale de la rivière, à moitié, au tiers de la hauteur, des failles invisibles, des grottes, des sillons tortueux projettent autant de cascatelles intermédiaires dans l'envolée générale des eaux.

Par le *Drouvenant* (13 400 mètres) dérive à l'Ain le tribut des deux lacs de *Clairvaux* : lac d'*En-Haut*, lac *Supérieur* ou *Petit-Lac*, long de 700 mètres, large de 300, qu'alimente la belle source du *Piley;* lac d'*En-Bas*, *Inférieur* ou *Grand-Lac* (55 hectares; longueur : 1 400 mètres; largeur : 400 à 700). Par grandes eaux, les deux lacs se donnent la main sur le plan de prairies qui les sépare. En 1870 furent mis à jour les restes d'une cité lacustre, de l'âge de la pierre polie. L'émissaire des deux lacs ou *Bief de la Joux* les porte au Drouvenant voisin.

L'entraînement de ses turbulents tributaires précipite le cours de l'*Ain*. Sous Pont-de-Poitte il glisse en rapide et franchit un seuil de 18 mètres par la belle chute du *Saut de la Saisse :* des courants tumultueux se croisent, se brisent, rejaillissent en fusées; c'est moins une chute qu'une mêlée de bondissements. Les Forges de la Saisse (Compagnie des forges de Franche-Comté) utilisent cette précieuse force naturelle. Puis l'*Ain* se ramifie en de profonds couloirs, presque déserts, où ses eaux bleues frôlent le pied de grandes roches fauves. Cette longue gorge de 40 kilomètres, la « Combe d'Ain », offre d'agrestes passages, des sites imprévus : *Chartreuse de Notre-Dame de Vaucluse* et ses jardins suspendus, la *Roche-qui-Bruit*, *Saut-du-Mortier*.

Voici la **Bienne** (68 kilomètres), émule de l'*Ain* et son principal adjuvant. Issue d'un plateau peu éloigné de la frontière suisse, et d'abord connue sous le nom de *Bief de Chaille*, elle dévale et saute comme ses sœurs du Jura, incessamment accrue de sources jaillissantes. Au-dessous de la longue cité industrieuse qu'effile une double entrave de rochers, l'*Evalude* lui arrive par bonds (cascade du Chapeau de Gendarme), d'un plateau élevé (1 000 à 1 100 mètres), où sommeillent : le *lac des Rousses* (10 hectares) et celui de *Bellefontaine* (2 hectares). Puis la *Bienne*, par une échappée pittoresque que commandent de hauts rebords calcaires, happe la *Vaucluse*, puissante fontaine de l'amont de *Saint-Claude*, et rencontre au pied de cette ville le *Tacon*, torrent d'allure désordonnée qui dégringole de la région élevée des *Bouchoux*, entraînant avec lui le *Flumen*, célèbre par ses défilés et ses cascatelles. Au-dessous de Saint-Claude, des cluses, des couloirs épanouis en bassins verdoyants, conduisent la *Bienne* à la rencontre de plusieurs torrents : le *Lison* (ne pas confondre avec celui de la région de Salins ; le *Longviry* émissaire échappé du lac de Viry par une longue fissure où il glisse et se brise ; l'*Enragé*, qui passe pour drainer le *lac de l'Abbaye*, vasque de



Phot. de M. Guerillot

COURS DU HÉRISSON : GRAND SAUT ET SAUT DU VAL.



C. C. B.

GRAND SAUT DU HÉRISSON.



Phot. de M Gambey.

VUE GÉNÉRALE DE MOREZ.

95 hectares, longue de 2 kilomètres, profonde de 20 mètres environ, à près de 880 mètres d'altitude. On imagine les ressauts, les bonds et les circuits de l'*Enragé;* son nom est une gageure : il saute dans une caverne, fouille les profondeurs du sol, où il rallierait les eaux de la rivière de *Loutre*, disparue subitement à 5 kilomètres de sa source. Qui sondera le monde mystérieux des eaux souterraines?

L'*Héria*, dernier affluent notable de la *Bienne*, recueille en sous-sol les eaux du lac d'*Antre*, nappe solitaire de 8 hectares, endormie à 824 mètres d'altitude, au pied d'une roche où s'étayaient les habitations d'une cité gallo-romaine, la ville d'*Antre*, l'une des plus notoires de l'antique Séquanie, rivale de Jeurre et de Villars d'Héria. Les débris qu'on en a recueillis depuis des siècles donnent l'idée de ces vieilles cités déchues : des villages se sont élevés sur leurs ruines, après que les Sarrasins eurent passé par cette vallée d'Héria, comme une trombe dévastatrice qui n'en laissa rien subsister. *Moirans*, petite, mais active cité, est aujourd'hui le centre de la région.

Par une dernière gorge (cluse d'*Uffel* ou de *Chancia*), la *Bienne* atteint la coulée de l'*Ain*. Dans sa course heurtée, la sémillante rivière sème la vie sur ses bords.

Avec ses torrents indisciplinés, ses cascades, ses fonts vives, ses chutes rapides, le *Haut-Ju a* possède une merveilleuse réserve de force. L'industrie d'ailleurs n'y chôme guère. *Morez* et *Saint-Claude* sont les deux capitales industrielles de la Bienne.

Morez, ancien village de Combe-Noire, aurait eu pour créateur de sa première industrie un certain Étienne Morel, qui vivait au XVIe siècle et dont elle aurait pris le nom : *Combe-Morel*, d'où l'on aurait fait *Morez*. C'est à présent une ville de 5900 à 6000 habitants, ou plutôt une longue ruche laborieuse étirée aux bords de la *Bienne*, le long d'une interminable rue de 2 kilomètres et demi, tronçon de la route nationale de Paris à Genève. La *lunetterie* et l'*horlogerie* en sont les deux industries fondamentales. De *Morez* nous viennent ces monumentales horloges, enchâssées dans des coffres enluminés de fleurs et de sujets champêtres, avec un balancier qui reluit, connues sous le nom de « comtoises ». Il s'en fabrique 35000 par an. De *Morez* également sortent, bon an mal an, 30000 tournebroches, 500 horloges de clocher, de dimensions parfois extraordinaires, et 25000 pendules diverses. Point de montres : la concurrence de Besançon et de la Suisse ne le permet guère; mais, en revanche, des *lunettes* en nombre presque indéfini, si, comme l'affirme M. Lamy, la région de *Morez* en produit



Phot. de M. Gambey.

MARBIER : MAISON DU GRAND-PÈRE DE LAMARTINE.

par an 1 million de douzaines, qui s'exportent dans toutes l parties du monde, principalement en Angleterre et en Allemagne. L *nettes* et *horloges* donnent à la région mor zienne une moyenne annuelle de 6 mi lions. (Rapport de la classe d'Horlogerie l'Exposition universelle de 1900.)



Phot. de M. Gambey.

VIADUCS DE LA [illegible] DE MOREZ.

Saint-Claude est d'aspect modern bien que son origine remonte au tem éloigné où saint Romain et saint Lupici vinrent fixer leur résidence au confluent d la Bienne et du Tacon. Le premier gro pement formé autour du monastère qu'i fondèrent s'appelait *Condate, confluent;* prit ensuite le nom du quatrième abb saint Oyand, puis celui du douzième, sai *Claude*, lequel devint définitif au XIIe sièc L'abbaye gouvernait souverainement cet région et formait, à la lisière du pay comtois, une sorte d'État indépendant, o *Terre de la grande judicature de Saint-Claud* Malgré son ancienneté, la ville, maint fois ravagée par de terribles incendi a gardé peu de chose du passé. La *cath drale* elle-même, car le siège abbatial fu érigé en évêché en 1742, avec la froid ordonnance de sa façade composite, n'at rèterait guère, n'étaient les trente-hu stalles délicieusement sculptées pour ell par Jehan de Vitry (1449-1465). Le sit d'ailleurs, est agréable : ce pont de pier

qui enjambe hardiment la coupure de la *Bienne*, à la place d'un premier ouvrage dû aux frères Pontifes, qui jetèrent sur le Rhône le pont Saint-Esprit : cette passerelle qui suspend ses fils de fer à 50 mètres au-dessus des bouillonnements du *Tacon* et que le terrible cyclone de 1890 tordit comme un fétu; l'échafaudage pittoresque du vieux quartier de la Poyat : cela n'est pas sans intérêt.

Mais *Saint-Claude*, c'est sa vallée, ce sont ses montagnes, ses grands bois, ses eaux bondissantes, ses claires fontaines. Si séduisante à l'éveil du printemps, si fraîche encore et si verte sous les ardeurs de l'été, cette nature épanouie du Haut-Jura connaît pourtant la sta-



Phot. de M. P. Regad.

SAINT-CLAUDE.



Phot. de M. Gambey.

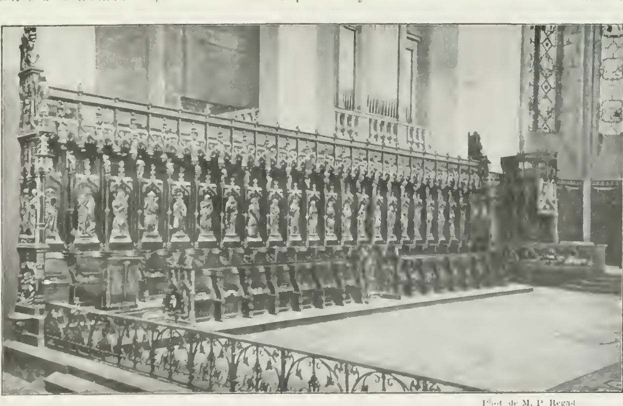
LAC DE L'ABBAYE DE GRANDVAUX.

gnation des hivers prolongés, qui, sans montrer de rigueurs excessives, closent les gens près de l'âtre pour d'interminables veillées. Après s'être adonné à l'innocente industrie du sifflet, *Saint-Claude* entreprit de fabriquer des *tabatières*, dès l'introduction du tabac en France, puis, comme la racine de bruyère, mêlée au buis, que l'on employait surtout, ne convenait guère, on eut l'idée d'en faire des *pipes*. Et la fabrication de *Saint-Claude* en produit une trentaine de millions par an. Ajoutez les accessoires de cette industrie, le tuyau de pipe, autrefois d'ambre, remplacé par le caoutchouc vulcanisé, le celluloïd ou la corne du Brésil; le travail de l'ivoire, de l'os, de l'écaille, pour les articles dits de Saint-Claude ; la taille des pierres précieuses et du diamant, l'établissement des mesures linéaires, vous aurez l'idée du labeur accompli dans l'agglomération San-Claudienne, vraie métropole industrielle du Haut-Jura (12 022 habitants).

Sous l'afflux de la Bienne, à *Condes*, l'**Ain**, presque aussitôt, coupe en travers les crêtes longitudinales qui l'enserrent : jetée des monts *Bernont*, dorsale du *Corent*, escarpement du *Bermont*, et débouche en plaine. Il a pris au passage les ruisseaux sortis des vals jurassiques : *Valouse* et *Suran* à droite, *Oignin* à gauche, déversoir du lac de Nantua; au-dessous de Pont d'Ain, l'*Albarine* d'Ambérieu. Au seuil des Dombes paraît le Rhône.

Entre les hautes falaises, boisées à la base, des *monts d'Ain* et l'hémicycle formé par un éperon avancé de la montagne des *Balmettes*, aux pentes de laquelle s'étagent les maisons de **Nantua**, miroite la nappe d'un lac charmant, à 475 mètres d'altitude. Le *lac de Nantua* mesure 2600 mètres de long, 400 à 700 de large et couvre 141 hectares de superficie; dans ses eaux poissonneuses, profondes de $46^m,50$, au maximum, les truites saumonées atteignent une taille remarquable. L'*Oignin* (*Bourrey* et *Valey* réunis), dans lequel s'épanche le *Bras du-Lac*, son émissaire, s'accroît de l'*Ange*, ruisseau d'*Oyonnax*, ville industrieuse, haut perchée, à 557 mètres d'altitude, au pied de monts boisés qui dépassent 1000 mètres. Les cascades de l'Oignin fournissent à son usine d'électricité la force motrice, et elles sont admirables : celle d'Arfontaine, qui plonge en arc de 10 mètres dans une belle vasque naturelle; celle de Thorey, qui saute 30 mètres; enfin l'escalier d'eau de *Charmine*, la plus puissante des trois chutes.

A voir l'**Albarine**, née d'un petit étang à 6 kilomètres sud-sud-est de Nantua, non loin de la coupe verdoyante où subsistent les restes de la *chartreuse de Meyriat* (fondée au XIIe siècle), l'on ne se douterait guère que ce pauvre ruisseau de prairies mal égouttées, aussitôt quitté son plateau natal, s'emporte en bonds furieux et en cascades échevelées. La première, dite *chute de l'Albarine*, saute en quatre bonds l'à-pic de la roche de Thiou, qui a 150 mètres; la seconde, au pied de la Roche-Saillante, se précipite en rapides et en ruissellements sonores (les *Abruants*) sur les degrés d'un escalier de roc. De claires fontaines, que recueille l'*Albarine* en cette combe magnifique, l'une plongeant de deux cavernes (cascade de Charabotte), lui apportent un afflux si abondant, qu'à Chaley son flot roule d'ordinaire 3580 litres et



Phot. de M. P. Regad.

STALLES DE LA CATHÉDRALE DE SAINT-CLAUDE.

1930 litres à l'étiage. De 940 mètres d'altitude, la tumultueuse petite rivière est tombée à 400 mètres. Elle semblait jusque-là se diriger vers le Rhône : c'est l'*Ain* qui l'attire à l'ouest, par une gorge où ses eaux courent jusqu'à Tenay. Au-dessous d'*Ambérieu*, elle débouche enfin dans la vallée de l'*Ain;* mais le sol de gravier qui forme son lit inférieur l'a tellement appauvrie qu'elle ne roule plus que 1500 litres, moins qu'à Chaley, au dévalé de son plateau natal. Altitude de la source : 940 mètres ; altitude de l'embouchure : 220 mètres; c'est pour l'*Albarine* une chute totale de 720 mètres en 58 kilomètres de développement, soit 12 mètres et un peu plus par kilomètre. Cela donne l'idée des soubresauts désordonnés de sa course.



Cl. C. L

LAC DE NANTUA.

A la rencontre du Doubs, l'**Ain**, qui a parcouru 190 kilomètres, fournit un débit ordinaire de 50 mètres cubes, 2500 par grandes crues. Cette rivière torrentielle est réputée navigable, seulement de Condes, confluent de la Bienne, jusqu'au Rhône; mais on n'y navigue guère. Le flottage officiel commence à Champagnole, le réel au Saut de la Saisse, à 40 kilomètres plus bas. Par la précipitation de son cours, l'*Ain* possède une réserve d'énergie, en partie sans emploi.

Les hautes crêtes parallèles du Jura méridional offraient, dans les dépressions qui les séparent, des cadres favorables à la constitution de communautés qui longtemps vécurent dans leurs vallons retirés comme autant de petits États autonomes : ainsi le *Valromey*, la *Michaille*, le *Bas-Bugey*, le val *Chézery* et le *pays de Gex*, au flanc de la grande barrière du Reculet. Le **Valromey** s'allonge avec le Séran et quelques torrents, ses tributaires, entre les rebords élevés d'une double chaîne : à l'est, la plus haute, où culminent le *Grand Colombier* (1534 mètres), le Crêt du Nu (1553 mètres) et le *Signal du Retord* (1322 mètres) ; à l'ouest, les crêtes forestières de Saint-Germain, de Cormaranche, de Mazières (signal de Planachat 1237 mètres) et des Moussières. Des cols ouvrent la vallée sur les dépressions voisines. Le seuil élevé de Cerveyrieu-Artemare, qui se projette au sud sur les premiers vallons du cirque de Belley, porte l'altitude du *Valromey inférieur* à près de 300 mètres : avec le plateau du Retord, elle monte au nord à 1100 mètres. C'est la montagne, au-dessus de Hotonnes, avec ses hauts pâturages, ses forêts de sapins et de hêtres accrochés aux escarpements calcaires; enfin les belvédères alpestres, juchés sur l'échine des monts. Là, point ou peu de villages, seulement des *granges* groupées en hameaux pour l'exploitation du bois, l'abri des bêtes en pâture et de leurs gardiens, chargés de manipuler le laitage dans des chalets ou *fruitières* et d'en fabriquer un fromage analogue au gruyère. De-ci de-là, de rares champs d'avoine et d'orge, parfois de froment. Au-dessous de Hotonnes jusque près d'Artemare, le *Valromey* s'épanouit : prairies, champs de céréales, cultures variées s'étagent aux pentes, piquées de villages, sous la bordure des grands bois. La vigne même prospère dans la partie méridionale; naguère encore, Vieu, Artemare tiraient de leurs vins un appréciable revenu : le vignoble de Machuraz jouit encore de quelque réputation dans le pays. Mais le *Valromey* vit surtout de ses forêts et de ses pâturages. Un tramway le rattache à la grande voie ferrée, Bourg-Ambérieu-Culoz.

Valromey ne veut pas dire *vallée romaine* ou *vallis romana*, bien que l'occupation romaine y ait laissé des restes importants à *Virieu*, ancienne capitale de la vallée, détruite par les Vandales au début du v[e] siècle. Il est probable que *Valromey* n'est qu'une corruption de *Valromensis* ou *pagus Verromensis*, comme les chartes carolingiennes désignent ce pays, occupé, dès la plus haute antiquité, par une peuplade gauloise. Quand Charlemagne disparut, tout se morcela; le *Valromey* eut des comtes particuliers, appartenant successivement aux familles de Genève et de Savoie. La capitale féodale de ce petit État fut *Châteauneuf* (aujourd'hui hameau de Songieu). Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel I[er], s'étant dessaisi du fief (1582) en faveur de sa parente, Renée de Savoie, qui l'apporta en dot à Jacques d'Urfé, celui-ci le perdit en 1595, n'étant point capable ou ne se souciant pas de le défendre contre le roi de France. En 1612, le comté fut érigé en marquisat pour Honoré d'Urfé, frère de Jacques.



Cl. C. L

CASCADE DE LA BILLAUDE.

Le **Bas-Bugey**, groupé autour de *Belley*, sous la tutelle de son évêque depuis le v[e] siècle, passa aux ducs de Savoie, qui le cédèrent à la France en 1601, contre le marquisat de Saluces. Riants paysages autour de *Belley*, sites pittoresques sur le cours du Rhône, combes fraîches et plateaux sauvages, torrents et cascades, sapins et hêtres, ce petit pays, hormis les champs de glace et les pics inaccessibles, possède en miniature toutes les beautés des grandes montagnes voisines.

Au-dessus du Valromey, l'ancien mandement de **Michaille** s'adosse, le long du Rhône, à la haute crête jurassique qui porte le *Crêt du Nu* (1553 mètres). Sur son front débouche la *Valserine*, torrentueuse rivière de la *Combe de Mijoux* et du *Val Chézery*. Française par sa source, à 15 kilomètres nord-est de Saint-Claude, la *Valserine* descend

de la vallée des *Dappes* par une région agreste et pastorale où se succèdent : Mijoux, Chézery, Lélex, dans un cadre de grandes prairies que bordent, à l'est, des escarpements de 1000 mètres; à l'ouest, de hauts talus, en partie boisés, contreforts d'un haut plateau de 1 200 à 1 300 mètres, où se dispersent les habitations des Molunes et de Bellecombe, les deux communes les plus élevées du Jura. Au pied du *Crêt de la Neige* (1 723 mètres), cime maîtresse du massif, la *Valserine*, assez calme jusqu'à Lélex, s'anime : entre les escarpements et les terrasses en surplomb qui l'étreignent, elle se démène, plonge dans une étroite fissure, dégringole de 225 mètres en 8 kilomètres, happe en passant des torrents éperdus comme elle (la *Semine*, son principal affluent, au bas de la terrasse qui porte *Châtillon-de-Michaille*), se perd,



SOURCE DU DOUBS.



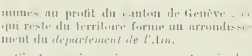
Cl. C. B.

LAC DE SAINT-POINT.

à 3 kilomètres plus bas, sous un amoncellement de roches effondrées (*perte de la Valserine*), puis reparaît, tournoie et s'engouffre dans des crevasses au fond desquelles ses eaux mugissent à grand fracas, pour se perdre enfin dans le Rhône, non loin de Bellegarde.

La haute barrière qui sépare la coulée de la Valserine du pays de Gex porte les cimes culminantes du Jura. Une seule route coupe ce rempart, au *col de la Faucille*, et assure les communications du **pays de Gex** avec la France.

Cette contrée, qui s'adosse au Jura, en regard du Léman, appartint autrefois au *Comté des Équestres*, l'ancienne *Colonia Julia Equestris* fondée par César et concédée à une population d'anciens Helvètes. Sur cette route des nations que formait la double trouée du Léman et du Rhône, entre l'Italie, la Germanie et la Gaule, toutes les races passèrent ; après les Allobroges, les chevaliers romains de César, les Burgondes, les Sarrasins, des Italiens, des Espagnols, mercenaires, les ducs de Savoie. Car la *baronnie de Gex*, d'une branche puînée de la maison comtale de Genève, était passée au « Savoyard », à qui les Bernois l'enlevèrent en 1536, en lui imposant la Réforme. Possession des Genevois, qui s'en emparèrent avec l'aide de Henri IV, le *pays de Gex* devint un bailliage français par le traité de Lyon, en 1610, et fut rattaché à la Généralité de Bourgogne. L'Empire en fit un arrondissement du Léman; mais les traités de 1815 en détachèrent 6 com-



munes au profit du canton de Genève ; ce qui reste du territoire forme un arrondissement du *département de l'Ain*.

C'est une région éminemment agricole : de gras pâturages, des bêtes superbes, d'excellents fromages, un vin blanc assez goûté, de grandes forêts de hêtres, des carrières de pierre et de marbre, des fabriques de poteries, de ciment, de verres lenticulaires, la taille du diamant, des tanneries, quelques minoteries donnent une large aisance à ce petit pays. Ses eaux qui descendent, par la *Versoix* (belles sources au pied du mont Mussy), dans le Léman; par le *London*, grossi du *Jourdan*, rivière de Gex, dans le Rhône, offriraient au développement industriel de précieuses ressources, si les entraves mises de part et d'autre par les douanes au libre écoulement de ses produits n'en contenaient l'activité.

LE DOUBS

Si, au lieu de divaguer sans cesse et de se replier sur lui-même par des coudes aigus et des détours sans fin, le *Doubs* coulait directement de sa source à la rencontre de la Saône, il ferait 90 kilomètres : il en parcourt 430 en réalité. C'est un fantasque. Sa première direction le mènerait droit au Rhin. A peine né, par 937 mètres d'altitude, d'une paroi rocheuse du *Noirmont* que couronnent des bouquets de sapins et de hêtres, il prend vers le nord-est. Cinq minutes après, il meut une première scierie. Sous le village pittoresque de Rochejean, il prend une belle source : la *fontaine de l'Abbé* et, accru du Rouge-Bief, fait son entrée dans la *Vallée des Lacs*. Là s'étend le lac de *Remoray*, de forme presque ovale, long de 1 600 mètres à peu près, large de 800 à 900, profond de 27 à 28 mètres, dont le *Doubs* reçoit le trop-plein par un petit émissaire, tandis qu'il traverse dans toute son ampleur le lac de **Saint-Point**, vaste réservoir de 400 hectares, allongé, à 850 mètres d'altitude, sur plus de 6 kilomètres. Sa plus grande profondeur dépasse à peine 40 mètres; on l'appelait lac *Damvautier*, d'une ville qui aurait sombré sous ses flots, peut-être une cité lacustre, à moins que le seuil rocheux,



Phot. de M. Mauvillier, Besançon.

SOURCES ET GROTTE DU LANÇOT, A CONSOLATION.

dit *Pont-des-Sarrasins*, qui surgit dans la partie nord-est, ne rappelle une extermination accomplie par les barbares du Sud. Tandis qu'à gauche moutonnent les hauteurs de Saint-Point, jusqu'à 900 mètres et plus, la rive droite se hausse au-dessus de 1000 mètres, avec le renflement de Malbuisson et de Montperreux. De-ci de-là, des ruisselets purs s'épanchent dans le lac : source de Malbuisson, source Bleue, fontaine de l'Oiseau, la Malepierre, etc.



Cl. C. B.

BAUME-LES-DAMES.

Issu du lac après un long repos, plus clair encore qu'il n'y était entré, le *Doubs* reprend sa route, happe au passage maint ruisseau, mais, au lieu de poursuivre droit devant lui, par la douve occidentale du Crêt de Travers, il dérive par la cluse qu'ouvrit le décrochement des crêtes jurassiques au col des Hôpitaux, entre Vallorbe et **Pontarlier.** Le *Doubs* arrive dans cette ville, clef des communications de la France avec la Suisse, entre Besançon et le Léman; il y rencontre le *Drugeon*, cours d'eau trainard, émissaire d'un plateau humide et froid, qui fut et demeure un peu demi-marécage.

Le pauvre tribut de cette rivière ne suffit pas à éveiller le *Doubs*: il avance lentement sur un lit d'oolithe, ou, avant qu'on n'eût isolé, par des circonvallations de fortune qui l'en préservent, les fissures ou *œillettes* qui captaient sournoisement son onde incertaine, la rivière cessait de couler, pendant la saison sèche, en aval d'Arçon. Elle poursuit désormais. De la gorge d'*Entre-Roches*, au pied de parois en hémicycle, découpées en colonnes et en strates de belle apparence, elle s'engage dans l'étroit du *Coin de la Roche*, entre les versants boisés du *mont Rognon* et de la *Grand'-Combe*, l'un dépassant 1000 mètres, l'autre y atteignant presque. Les rives s'écartent, et le *Doubs*, calme et limpide, si lent qu'on le dirait endormi, touche à *Morteau*.

Presque aussitôt reçu le *bief de la Tauche*, il s'anime, disparaît dans une gorge dont l'épanouissement forme la vasque dentelée du *Chailleron*, nappe magnifique, en cinq bassins lacustres que séparent des défilés pittoresques. La rive gauche reste française avec le village de **Chaillexon**; la droite est suisse, avec celui des **Brenets.** Un petit bateau à vapeur, des canots permettent d'en admirer les aspects romantiques. D'un bassin à l'autre, à chaque détour, le décor change : roches verticales, hémicycles abrupts, plongeant dans l'eau profonde, aiguilles effilées, bastions aventurés sur le vide, tours démantelées, promontoires échevelés, corniches vertigineuses, d'où les sapins audacieux piquent dans le ciel. En bas, aucun mouvement ne trouble la nappe immobile, miroir sans rides, où descendent, dans l'infini, les grandes roches sombres et leur luxuriante chevelure.



Cl. C. B.

MONTBÉLIARD.

Tout à coup le fleuve s'écroule de 27 mètres dans un gouffre. C'est le **Saut du Doubs** : le spectacle est grandiose. Chaque année, jadis, les gens de la rive suisse et ceux de la rive française se réunissaient en juillet, pour l'admirer et célébrer la *fête du Doubs*. On y vient encore aujourd'hui, surtout de la rive suisse, à grand renfort de chorales et de fanfares. Songez que *Le Locle*, berceau de l'horlogerie montagnarde, et *La Chaux-de-Fonds*, métropole mondiale de cette industrie, ne sont éloignés que de 4 kilomètres à vol d'oiseau. Quand l'hiver a glacé les eaux calmes du lac, on y vient en foule de ces deux villes pour se livrer aux joies du patinage, sur une piste idéale, polie comme un miroir.

À peine libre, le *Doubs* s'engouffre une fois de plus, meut des scieries et des moulins dans une coulée solitaire, entre de hauts plateaux froids et sévères, animés par une industrieuse population. En aval de Goumois, l'un des sites de cet étroit passage, le *Doubs* coule en Suisse par ses deux rives, durant 27 kilomètres environ. L'extrémité du coude brusque qui le ramène sur *Saint-Ursanne* n'est qu'à une trentaine de kilomètres du Rhin. Le *Doubs* irait à Bâle par le tortueux sillon de la Birse, si le barrage du mont Terrible ne le repliait sur lui-même, autour d'un éperon montagneux qu'il étreint et qui, pour cette raison, s'appelle le *Clos du Doubs*. Une échappée s'ouvrant à l'ouest, la rivière s'y engage, et, par *Soulce*, dont les colonnades rocheuses évoquent le souvenir des orgues de Bort, gagne *Saint-Hippolyte*, où lui arrive, du sud, un humble affluent, le *Dessoubre*, dont la vallée, l'une des plus délicieusement agrestes et sans doute l'une des moins pratiquées du *Jura*, conduit, par une succession de ravins boisés et de bassins verts, jusqu'à l'amphithéâtre ou grand *Cirque de Consolation*. Deux hémicycles entaillent ce « bout du monde », enfoui sous la verdure : de l'un surgit le *Dessoubre*; l'autre projette le *Lançot*, son frère.



Cl. C. B.

LE SAUT DU DOUBS.

Entre les deux ruisselets, un bec de roc se redresse sous le dais échevelé des sapins et des hêtres.

Saint-Hippolyte s'élève à la rencontre du Dessoubre et du *Doubs*, dans un beau site que dominent des escarpements boisés (forges, tanneries, filatures, moulins, pisciculture). Bientôt le *Doubs* heurte aux portes de sa prison jurassique. La plaine est là, au revers du *Lomont;* mais l'étrave de cette crête en bordure arrête net l'expansion naturelle de la rivière; comme le mont Terrible au nord-est, le *Lomont*, au nord-ouest, forme un infranchissable barrage. Alors le *Doubs*, déviant sous l'obstacle, se ramasse, l'entame par de nouveaux défilés que jalonnent : *Pont-de-Roide* confluent du Roide, *Mandeure*, où, dans une boucle de la rivière, s'élevait l'antique *Epamanduodurum; Voujeaucourt*, au dévalé du grand cingle décrit par la rivière.



Phot. C. B.

LA VALLÉE DU DOUBS, A SAINT-HIPPOLYTE

En gagnant droit vers le nord, le *Doubs* atteindrait **Montbeliard**, place forte qui, de temps immémorial, gardait le passage du Rhône au Rhin, par la trouée de Belfort. Dès le IXe siècle, le traité de Verdun (843) le rattachait à la *Lotharingie*, créée pour Lothaire, fils aîné de Louis le Débonnaire. *Montbéliard* eut, jusqu'à la fin du XIVe siècle, des comtes particuliers et passa, par alliance, dans la maison de Wurtemberg, qui en resta maîtresse, encore que Louis XIV eût occupé la place, de 1676 à 1697. Le rattachement de *Montbeliard* au foyer français ne se fit qu'en 1793. La ville (10 392 habitants) s'est défendue bravement en chassant de ses murs les troupes allemandes, après la sanglante bataille d'Héricourt (15 janvier 1871).

Montbéliard est assis près de l'*Allaine*, sur le canal du Rhône au Rhin. Canal et rivière, le *Doubs* s'en empare, et, comme les collines préjurassiques qui appuient le massif principal en défendent les approches du côté du nord et barrent, de ce côté, l'horizon, la rivière dévie vers l'ouest, à la lisière du Jura et de la plaine, et en suit les talus de soutènement, par l'*Isle-sur-Doubs*, *Clerval*, *Baume-les-Dames*, *Esnans*, où le fil de l'eau se brise au rapide de *Gamache*, *Arcier*, aux belles sources, captées déjà par les Romains, reprises de nos jours pour le service de *Besançon*. *Baume-les-Dames* doit son nom à une ancienne abbaye de Bénédictines, fondée au temps de Charlemagne, retraite princière dont les portes ne s'ouvraient qu'aux aspirantes qui pouvaient justifier de seize quartiers de noblesse. La ville a élevé un monument à *Jouffroy d'Abbans*, le premier pionnier de la navigation à vapeur. Au voisinage, dans l'agreste vallon du *Cusancin*, bains de Guillon, dont les sources sulfurées-calciques offrent quelque analogie avec celles de Barèges.

La ceinture d'eau vive que le *Doubs*, accru de l'abondante source de la *Mouillère*, déroule autour de *Besançon*, lui vaut un détour de 5 kilomètres, tandis que l'isthme étroit qui rattache aux derniers talus jurassiques le terre-plein de la ville n'a pas 400 mètres. Sur ce mince pédoncule est dressée la citadelle; le canal du Rhône au Rhin passe en tunnel sous l'écueil montagneux qui la porte, à 118 mètres au-dessus de la rivière. A *Thoraise*, nouveau détour du *Doubs* que le canal évite encore par une percée directe. *Osselle*, dont les vastes cavernes recèlent la coulée bruyante qui jaillit par la grande source de la Froidière; Saint-Vit, un peu à l'écart; Fraisans, à la lisière de la forêt de Chaux; Ranchol, Orchamps, *Dôle* et Crissey conduisent le Doubs à la rencontre de la Saône, par 173 mètres d'altitude. **Dôle** regarde à ses pieds le *Doubs* et le canal, son comparse inséparable. C'était déjà, du temps de la conquête romaine, un croisement de routes importantes, au contact du Jura et de la plaine, entre le Rhône et le Rhin. Louis XI, après avoir mis la main sur l'héritage direct de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, entra de vive force dans *Dôle* (1479), capitale de la Franche-Comté; il cherchait de ce côté notre frontière naturelle. Cette incursion dura peu, *Dôle* ayant fait retour, par le traité de Senlis (1493), à Maximilien d'Autriche. En 1668, Louis XIV, renouvelant la tentative de Louis XI, enleva la place, puis la perdit et la reprit définitivement en 1674 : le Parlement et l'Université passèrent à *Besançon*, désormais capitale de la Franche-Comté française.



Phot. de M. Bonaune

SOURCE DE LA LOUE.

Après avoir frôlé de près les collines boisées que suit, à l'est, le cours de la Loue, le *Doubs* s'en écarte à la hauteur de Saint-Vit, et prend le large dans la plaine alluvionnaire de la *Bresse Chalonnaise*. Là, le rejoignent la *Loue*, son maître affluent, et l'*Orain*, frère de la *Glantine*, deux rivièrettes venues de *Poligny;* celle-ci fille d'une cluse fraîche et charmante, la *Culée de Vaux*, l'autre

issue du grand rocher de la *Dent* (614 mètres), émule du *Grimont*, qui porte les ruines d'un château des comtes de Bourgogne. *Poligny* produit des vins estimés; sa forêt communale couvre 2960 hectares : aux environs, mine de sel gemme exploitée.

La coulée de la **Loue** et celles de ses tributaires, le *Lison*, ou Lizon, la *Furieuse*, la *Cuisance*, comptent parmi les plus séduisantes du Jura. L'on s'élève, en remontant la vallée, entre des sites riants que couronnent de magnifiques entablements calcaires. Sur la route : *Cléron* (rive gauche), sa fontaine, les rochers et la cascade de Valbois, que commande un château féodal restauré; *Ornans* et ses vieilles maisons en encorbellement sur la rivière; parmi les vignes et les prés, *Lods* et le mouvement de ses forges, de ses laminoirs, de ses scieries qui puisent la vie au fil de la rivière. De beaux rochers surplombent; des escarpements étreignent la Loue dans les *gorges de Nouaille*, où s'effondre la cascade de *Syratu* (180 mètres en deux étages). Voici la source du *Ponté*, qui dégringole à la rivière; la grotte ogivale de *Baumachée*, au fond de laquelle bruit une fontaine; enfin, dans un hémicycle sans issue, dressé à 106 mètres de hauteur, la *Loue*, qui tombe d'une ample caverne, large de 60 mètres, par une chute de 10 mètres. C'est la reine des fontaines jurassiques.



Cl. C. B.

LA LOUE, A ORNANS.



Cl. C. B.

LE SABOT DE FROTEY.

La source du *Lison* (25 kil. 1/2) est à Nans-sous-Sainte-Anne. Il bondit d'une haute et noire caverne, happe la belle source du *bief Sarrasin*, jaillie d'une gigantesque niche cintrée, court bruyamment, tel un gave déchaîné, entre de hauts rebords couverts de pins et de hêtres, s'engage dans un profond et tortueux couloir, prend le *bief d'Éternoz*, celui de *Conche*, célèbre par sa double cascade, li de Châtillon et son antique château sur de grands rochers, à 180 mètres au-dessus de la rencontre de la Loue.

De cascades en défilés, la *Furieuse* se démène, prend son passage la *Gouaille*, tombée des nues par un abat de 120 mètres, en trois bonds, court par *Salins*, longue ville effilée à sa rive (eaux chlorurées sodiques), elle creuse les talus de soutènement du mont Poupet (853 mètres), enfin rencontre la Loue. (*Cours*, 18 450 mètres.) La *Cuisance*, elle aussi, s'épanche d'une grotte du cirque des Planches, où dort un petit lac, donne la vie aux usines d'*Arbois*, frôle les talus de son vignoble et arrive à la plaine du Val d'Amour où se promène la Loue. (*Cours*, 44500 mètres.) *Arbois* rappelle l'illustre Pasteur; on montre la maison qu'il habita. La *Loue* gagne le Doubs, après un *cours* de 125 kilomètres. Accru de cette rivière, puis de l'*Orain*, le *Doubs* poursuit jusqu'à Verdun, où, en trois coulées, il rencontre la Saône. (*Cours*, 430 kilomètres.) De Dôle à la Saône, le *Doubs* est flottable sur 54 kilomètres, entre Dôle et Navilly, et, de ce point à l'embouchure, navigable sur 15 kilomètres.



Cl. C. B.

SOURCE DU PONTÉ, A MOUTHIER.

LA SAÔNE

Au lieu de surgir brusquement, comme ses sœurs du Jura, d'une grotte sombre, à la lumière du jour, la **Saône** naît d'un mince filet et s'étire au versant intérieur des prétendus *monts* Faucilles qui contre-butent les Vosges. La source est à 396 mètres d'altitude, au village de Vioménil. Dans l'arène montueuse aux pentes adoucies du pays forestier qui l'enveloppe, l'allure tranquille de la rivière trahit un autre sol : les Vosges granitiques, aux formes arrondies, remplacent le *Jura calcaire*, abaissé par terrasses, que sautent les torrents.

Cependant les premiers pas de la *Saône* ne vont pas sans quelque fantaisie : elle irait vers le nord-ouest à la Vaire, affluent de la Meuse, si un dos de terrain ne la retenait. En dépit du voisinage, la *Saône* reste elle-même, descend par *Belrupt* à l'étroit vallon qu'enserrent les épaisses hêtraies de la vaste forêt de *Darne*, contourne cette localité, la « ville aux trente tours », dont il ne reste qu'un pan de mur, baigne *Monthureux*, ancien oppidum gaulois, dans une étroite presqu'île, sur la route de Langres à Strasbourg; puis elle va, vient, par brusques détours, au-devant de l'*Apance*, rivierette de *Bourbonne-les-Bains* (eaux thermales chlorurées sodiques), donne la main au *Coney*, par lequel débouche le *canal de l'Est*, lien du Rhône, de la Moselle et de la Meuse.

L'extrême facilité avec laquelle le *canal de l'Est* passe d'un versant à l'autre des **Faucilles** et, de la Saône à la Moselle, montre, à elle seule, combien fut erronée la conception des géographes inexpéri-

mentes, qui ont vu dans ce seuil une vraie montagne. La théorie des bassins fluviaux emprisonnés dans une barrière continue a causé plus d'une méprise. Rien, absolument rien, ne peut mériter aux *Faucilles* la qualification de montagnes. Le point culminant de cette lande de terrain, la *Tête-Hause*, porte seulement à 5.4 mètres; il serait d'ailleurs exagéré d'estimer la hauteur moyenne de la ligne de faîte à plus de 450 mètres, et si l'on considère que les points les plus déprimés des terres voisines cotent jusqu'à 350 mètres, on jugera du faible relief de cette prétendue chaîne de montagnes. De part et d'autre, les pentes sont si douces que les eaux incertaines s'étalent sur le faîte en étangs et en mares, d'où l'on ne sait, au premier coup d'œil, si elles prennent leur direction vers le Rhin ou le Rhône. Ce fait n'avait point échappé aux Romains, s'il est vrai, comme le rapporte Tacite (*Annales*, XIII, 53), que les lieutenants de César projetaient déjà le canal actuel pour y faire passer les légions, de la Saône sur la Moselle, le Rhin et la mer du Nord. En réalité, les *Faucilles* ne sont qu'une *plaine élevée*. Mais comme les cartes, interprètes des géographes, continuent de les qualifier *monts*, l'on a cherché dans les Vosges voisines la montagne absente en réalité : un chaînon détaché du Ballon d'Alsace fut réputé le point d'attache de la jetée des *Faucilles*, bien que la forme de ce soulèvement, Ballon de Servance, Ballon Saint-Antoine... et la roche de syénite qui le compose, le rattachent, d'une indissoluble façon, à la chaîne vosgienne comme partie intégrante. (L. ROUSSEL, *Annuaire du Club alpin français*, 1883.)



Cl. C. B.

VALLÉE DE LA LOUE, A MOUTHIER.

L'éventail de ses premiers affluents a doublé la *Saône*. De l'ouest, le *plateau* de **Langres** lui envoie l'*Amance* par les vastes prairies de *Jussey*; la *Gourgeonne*, ruisseau de sources issu des premiers talus en bordure de la plaine; le *Salon* ou *Saolon*, dérivé du voisinage même de Langres; la *Vingeanne*, qui s'incline avec le *canal de la Marne à la Saône*. De l'*est* arrivent, au revers des **Vosges** : la *Lanterne*, le *Durgeon* de Vesoul et l'*Ognon*; la Lanterne et son trident d'eaux vives, la *Semouse*, l'*Augronne* et la *Combeauté*. Dans les prairies où s'unissent la *Semouse* et l'*Augronne*, Saint-Loup fut une position forte, que détruisit Attila. Sur l'*Augronne*, dans une étroite et pittoresque vallée vosgienne, riche en sources et en beaux ombrages, **Plombières** et ses eaux thermales ou froides, sulfatées sodiques, à forte proportion de silice, ont toujours attiré, depuis les Romains, des hôtes nombreux, parmi lesquels comptèrent Montaigne, Richelieu, le roi Stanislas, Napoléon III. Dans la vallée de la *Combeauté*, le **val d'Ajol** essaime ses soixante hameaux industriels sur un territoire de 7 708 hectares (forges, tissages, filatures, etc.) : au-dessus de Faymont, la Combeauté ouvre le magnifique étroit de la vallée des Roches.

L'*Ognon*, rivière vosgienne qui peut passer pour une branche mère de la Saône, descend du ballon de Servance (1 210 mètres), vers **Lure** (6 853 habitants), où s'étale, sous la feuillée, la jolie nappe de la *Font de Lure*. Plus loin, l'*Ognon* prend le *Rahin*, laborieuse coulée dont la rive échelonne de nombreuses usines : fonderies de cuivre, filatures de Ronchamp, houillères de Champagney, fabriques de Plancher-les-Mines. *Villersexel*, au confluent de l'Ognon et du Scey, rappelle la glorieuse et sanglante bataille livrée par le général Bourbaki aux Allemands, qu'il contraignit de reculer jusqu'à Héricourt (9 janvier 1871).

Gray (6 740 habitants), au dévale du petit ruisseau des *Écoulottes*, marque, au-dessus du confluent de la Vingeanne et de l'Ognon, le rendez-vous général des eaux qui, des *Vosges* et du plateau de *Langres*, dévalant à la *Saône*, en font une grande et belle rivière, au



Phot. de M. Jeambrun.

CASCADES DES PLANCHES, PRÈS D'ARBOIS.



Cl. C. B.

CASCADE DE BAUME-LES-MESSIEURS.

seuil de la plaine. Pour un palier de 23 mètres qui lui reste à descendre jusqu'au niveau du Rhône, la *Saône* doit parcourir encore 253 kilomètres. Aussi avance-t-elle avec lenteur, souvent attardée en coulées latérales, toujours prête, dès la moindre crue, à fondre sur ses bords. C'est ici la *plaine de Bourgogne*, immense lac autrefois, aire d'alluvions fertiles aujourd'hui.

Du seuil de la **Côte d'Or** descendent à la *Saône*, après l'abondante source de la *Bèze*, qui jaillit des talus inférieurs, la *Tille* (88 kilomètres), appauvrie par les fissures de l'oolithe; l'*Ouche* (100 kilomètres), rivière de Dijon, dont le cours supérieur ouvre la voie au *canal de Bourgogne*, trait d'union, par l'Armançon, avec l'Yonne et la Seine. De puissants réservoirs, établis sur la crête de partage, constituent à cette voie d'eau une réserve insuffisante, car ils sont fort éloignés de la plaine de gravier que traverse le canal au dessous de Dijon, où il s'appauvrit fort : enfin il débouche à *Saint-Jean-de Losne*, petite ville campée à 1 kilomètre au-dessous du confluent de l'Ouche, en aval de l'amorce du canal du Rhône au Rhin. **Saint-Jean-de-Losne**, maîtresse de ce carrefour important et petite capitale du pays de *Losnois*, tint héroïquement, en 1636, au plus fort de la guerre de Trente ans, contre Gallas, général de l'empereur Ferdinand II, qui envahit la Bourgogne à la tête de 60000 hommes. Ils étaient 150 combattants avec les femmes et les enfants : on arrêta l'armée assiégeante jusqu'au moment où la *Saône* secourable, inondant les environs, et le maréchal de Rantzau survinrent à la rescousse; l'ennemi dut se retirer et Louis XIII voulut que la vaillante petite ville fût exempte de tout impôt. La Révolution, plus tard, la nomma Belle-Défense; mais les impôts étaient revenus. En 1814, *Saint-Jean-de-Losne* repoussait victorieusement, une fois de plus, les alliés; il y a dans ces murs comme une tradition de bravoure : Napoléon Ier voulut le reconnaître en ajoutant la croix de la Légion d'honneur aux armes de la ville.

La *Dheune*, issue de la coupure ouverte entre les trois pointes convergentes de la Côte d'Or, du Morvan et du Charolais, conduit, sur l'horizon nord de Chalon, vers la Saône, le *canal du Centre*, soudé, par la Bourbince, à la Loire de Digoin. Ainsi, du côté de l'ouest, le *canal du Centre* par la Dheune, celui de *Bourgogne* avec l'Ouche, le canal dérivé de la *Marne à la Saône* avec la *Vingeanne;* le *canal de l'Est*, s'insinuant par le Coney vers la Moselle et la Meuse; à l'orient, le *canal du Rhône au Rhin*, divergé du Doubs en aval de Dôle; tous ajustés, (celui de l'Est excepté) sur le cours de la *Saône*, dans l'aire triangulaire que commandent, sur ses deux ailes, Dijon et Besançon, Chalon à l'aval sur la rivière, mettent celle-ci en communication avec nos plus grands fleuves, le *Rhône* avec la *Loire*, la *Seine*, le *Rhin*, et font de la plaine de Bourgogne le carrefour des communications du sud avec l'ouest, le nord et l'est de l'ancienne Gaule. Par cette voie naturelle remontèrent les Phéniciens et les Grecs, puis les Romains; par là pénétrèrent aussi les hordes germaniques, et c'est encore dans ce champ clos de la *Saône* que se débattrait, comme au temps de César, notre indépendance, si Louis XI et Louis XIV, dans une claire vision de l'avenir, n'en avaient mis, par la conquête de la Franche-Comté, la clef dans nos poches, en donnant à la France sa frontière naturelle du Jura.

Au-dessus de *Chalon*, presque en face du débouché de la Dheune, la ville de *Verdun-sur-Doubs* préside à la réunion de cette rivière avec la *Saône*, celle-ci puissante et d'une seule venue, moins longue toutefois que son rival, peut-être aussi moins forte. Mais la *Saône* l'emporte par l'abondance régulière, la force mesurée, le débit de ses crues : aussi maîtrise-t-elle le Doubs en lui imposant sa direction.

Cette grande étendue plate, à peine mamelonnée, qui s'affaisse légèrement inclinée sur le trait perpendiculaire de la Saône, des derniers talus jurassiques à la jetée granitique et porphyrique des monts du Charolais, du Beaujolais et du Lyonnais, fut sans doute un grand réservoir des eaux courantes dévalées de ces hauteurs et du seuil de Langres : le même sédiment pliocène en tapisse le fond, aujourd'hui transformé en terres de culture et en prairies. C'est la **Bresse**, nom qui s'applique plus spécialement à la région comprise entre le revers du Jura, ou *Revermont*, et la rive gauche de la *Saône*, bien que la même plaine tertiaire ourle la rive droite de la rivière jusqu'à la base des montagnes voisines.

La *région Bressane* se distingue

Cl. C. B.

HÔTEL DE VILLE DE CLUNY.



Cl. C B.

ENTABLEMENTS JURASSIQUES : VALLÉE DE BAUME-LES-MESSIEURS.

en Bresse proprement dite ou *Bresse de Bourg*, en *Bresse Louhannaise* et *Chalonnaise* dans la dépendance de Louhans et de Chalon. Le même mot ne désigne, en réalité, qu'une seule contrée parfaitement homogène, qui mesure 90 kilomètres du nord au sud, entre le confluent du Doubs et la rive gauche de la Veyle, et 35 kilomètres environ de l'ouest à l'est, la plus grande expansion s'offrant à la hauteur de Chalon. L'altitude générale est médiocre, 176 mètres au débouché du Doubs, 170 mètres à celui de la Seille. Si faible est la pente du terrain que les eaux incertaines coulent dans tous les sens, même du sud au nord, comme il arrive pour un tributaire inférieur de la Seille, bien que la *Saône*, réservoir commun de tous les étiers de la plaine Bressane, les recueille à l'ouest.

La **Seille**, fleuve de la *Bresse*, jaillit dans un repli du Jura, de deux sources pittoresques, la *Doye* ou *Seille de Blois*, et la *Seille de Baume*, qui s'échappe d'un jet puissant au seuil de vastes cavernes ouvertes dans un hémicycle de roches : de part et d'autre, les eaux ruissellent sur des parois moussues, dans l'entraînement de la chute principale. Tout près de là, *Baume-les-Messieurs*, assis entre de hautes falaises, à la réunion de la magnifique source du *Dard* avec la *Seille*, ne conserve de son illustre abbaye, fondée à la fin du VIe siècle par saint Colomban, que de beaux portiques, ouvrant l'accès de l'ancien cloître dévasté. Après avoir baigné Voiteur, la *Seille* échappe aux collines du Vignoble pour s'épandre et errer dans la plaine de Bresse, aux horizons illimités. Dans cette aire uniforme lui viennent, du nord, la *Brenne* sinueuse et indolente, tombée comme la Seille d'une combe jurassique; à l'est, la *Vallière*, de Lons-le-Saunier, née d'une source sous roche, dans la combe de Revigny; au sud-est, le *Solnan* et le *Sevron*, ruisseaux frères, qui confluent près de *Louhans*. — *Cours* de la *Seille :* 110 kilomètres.

Entre les rivières paresseuses et les ruisseaux traînards, plus d'un étang sommeille dans les creux; des prairies spongieuses attendent les drainages libérateurs. Bien qu'une tradition surannée les dise d'esprit lourd et peu ouvert aux nouveautés, les *Bressans* tirent ingénieusement parti de leur sol froid et assez peu prodigue. La culture en a fort amélioré le rendement, mais l'élevage du bétail, des volatiles surtout, connues pour leur chair délicate, est la plus fructueuse industrie du pays. On parle, en *Bresse*, un dialecte particulier, mais il perd du terrain chaque jour; le costume aussi s'en va, notamment le vaste chapeau à dentelles tombantes, rehaussé de ganses d'or ou d'argent, dont se parait, comme d'un écrin, plus d'un joli minois. La *Bresse* formait, du IXe au XIIIe siècle, un État particulier, la *Sirerie de Bâgé*, à laquelle les princes de Savoie, qui en devinrent maîtres en 1272, donnèrent *Bourg* pour capitale. Henri IV la reçut d'eux par le traité de Lyon (1601), en échange du marquisat de Saluces. La France gagnait ainsi le Rhône et s'acheminait vers les Alpes, sa frontière actuelle, depuis la récente acquisition de la Savoie par Napoléon III.

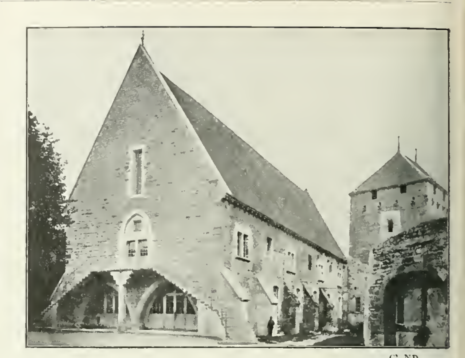
Au midi de la Bresse, dans la plaine circonscrite par les crêtes jurassiques du Bugey, la coupure du Rhône au sud, et à l'ouest la Saône, la **Dombes** forme un monde à part. Ses boues glaciaires parsemées de blocs erratiques témoignent de l'âge éloigné où le grand glacier du Rhône, débordant à l'ouest les crêtes et les plateaux du Jura, venait mourir dans ce fond, qu'il combla de ses débris. Des alluvions moins anciennes, des sables pliocènes, la molasse se sont superposés aux anciens dépôts erratiques. Le sol né de ce mélange se reconnaît sans peine, du sud de la Veyle au Rhône. Pauvre d'aspect et de consistance, à peine inclinée du sud-est au nord-ouest vers la Saône, criblée d'étangs, la plaine de *Dombes* ne suffit guère à l'écoulement de ses indolents ruisseaux. Loin de s'affaisser vers le Rhône, elle se redresse, au contraire, à l'approche du fleuve; ce bourrelet s'appelle la *Côtière de Dombes*, talus de peu d'apparence, que domine, à 377 mètres d'altitude, le *Margueron*, protubérance avancée du Jura, au point où l'Ain s'échappe de la région montagneuse. Le coteau de la Croix-Rousse, dressé, dans Lyon, au-dessus du confluent de la Saône et du Rhône, est une projection de la *Côtière*. Son altitude de 251 mètres décroît, vers l'est, à 120 mètres au-dessus du Rhône; encore cette dénivellation va-t-elle en s'amoindrissant au delà de Miribel, jusqu'à se fondre dans la plaine caillouteuse et


Cl. ND.
CLUNY : TOUR FABRI.

aride de la *Valbonne*. La *Sereine* et le *Longevert* ébrèchent la Côtière de Dombes, courts torrents qui parfois enragent dans leurs ravins ou se perdent en route dans les cailloutis de la Valbonne.

A l'intérieur de la *Dombes*, parmi les traînées lagunaires, les terre-pleins d'aventure, les prés mouillés, les fonds mis récemment à découvert, çà et là bombent des tertres, d'origine morainique, qui, se détachant sur la morne étendue plate, font comme une parodie de relief. Au centre, *Villars*, dans une dépression, ne dépasse pas 279 mètres d'altitude. Pour une superficie totale de 112725 hectares, on en compte près de 10000 en nappes stagnantes. Tel de ces étangs prend 188 hectares; il en est un assez grand nombre de 50 à 100 hectares, la moyenne oscillant de 20 à 30. C'est une source de beaux profits qu'un étang bien aménagé, pour l'eau d'abord et ses produits, et pour la culture du fond, car le même terrain, laissé deux ans sous l'eau (l'évolage), se cultive en « assec », la troisième année, et produit de l'avoine ou du blé. Ces revenus intercalés font une sorte de jachère des étangs.

En eau, l'*étang* donne ses poissons, carpes, brochets, tanches et truites, élevés avec plein succès; l'oie, le cygne, le héron, plusieurs espèces de canards, des mouettes, des grenouilles en nombre incalculable sont encore ses hôtes. Nombreuses sont les plantes aquatiques, depuis l'algue qui teinte en rose certains étangs jusqu'à la « brouille » et le fenouil d'eau que les chevaux et les bœufs recherchent avec avidité. Aussi l'hectare d'étang peut-il atteindre un prix assez élevé, son rendement moyen allant de 70 à 150 francs,


Cl. ND.
ANCIENNE ABBAYE DE CLUNY.

et même 300 francs dans les cas exceptionnels. On loue, en moyenne, 40 à 45 francs l'hectare, souvent plus. Mais un étang desséché, fût-il de fonds riche en matières organiques déposées par les êtres qui l'animent, perd un tiers de sa valeur en « assec ». Aussi arrive-t-il que plusieurs propriétaires voisins s'entendent pour inonder leur terrain par un barrage à frais communs : les fruits de l'*étang* appartiennent à la communauté, mais chacun des associés reprend possession de son bien lorsqu'il revient à découvert, et la culture succède à l'exploitation de l'eau. De nombreux lacs stagnants furent créés artificiellement, surtout aux XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles; avec eux se multipliaient les revenus. Mais aussi la fièvre, cette misère des eaux sans écoulement, prenait possession du pays et en dévorait les habitants. La *Dombes* se dépeupla. Quelques étangs pourtant furent vidés, entre autres celui des *Échets*, qu'un ancien canal du XVIe siècle écoulait dans la Saône.

En 1853 seulement fut institué, pour la *Dombes*, un service spécial, chargé de l'écoulement des mares et du drainage des terres. Des puits profonds allèrent capter, pour l'alimentation, les nappes souterraines pures de toute contamination. En dix ans, 200 kilomètres de cours d'eau furent nettoyés, rendus à la circulation; des routes agricoles sillonnèrent le pays; alors la Compagnie concessionnaire du chemin de fer de Sathonay à Bourg, par Villars, desséchait 6000 hectares de marécages. La même initiative féconde fit renaître la *Dombes*, comme la *Sologne* : l'air se purifiait des miasmes mortels qui l'empoisonnaient; les habitants cessèrent de fuir ou de végéter : on se reprit à vivre. Enfin la fièvre, messagère de mort, devenue plus rare ou moins malfaisante, cessa d'infester le pays. Mais aussi le desséchement de la *Dombes*, en la rendant plus habitable, a diminué ses revenus; car la terre ne vaut pas l'eau : d'anciens étangs ont dû être reconstitués. Ce singulier pays forma un fief indépendant (1032) avec les sires de *Beaujeu*, qui passèrent leur bien au duc de Bourbon, Louis II. Confisqués en 1522 sur le fameux connétable de Bourbon, par François Ier, le *Beaujolais* et la *Dombes*, celle-ci pourvue d'un parlement à Trévoux, furent donnés à Louise de Savoie, mère du roi, puis aux Bourbon-Montpensier, et, par ceux-ci, le *Beaujolais* vint à Philippe d'Orléans, la *Dombes* au duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV. C'était un fief du Domaine en 1762.

Au regard de la *Dombes* et de la *Bresse*, les monts du *Charolais*, du *Beaujolais*, du *Lyonnais*, dressent leur digue de roches anciennes que drainent la *Grosne* et l'*Azergues*, vers la Saône. Le cours de ces rivières est opposé. Tandis que la *Grosne* s'allonge au nord-est, en côtoyant les talus du Charolais pour gagner la Saône, sa partenaire issue du même nœud central, où culmine le *Saint-Rigaud* (1012 mètres), descend au sud-sud-est et contourne la butte du *mont d'Or*, projection


Cl. C. B.
FAÇADE MODERNE DE L'ABBAYE DE CLUNY.

de la jetée oblique des montagnes du Lyonnais. La *Grosne*, rivière de *Cluny*, n'entame pas la traverse des monts du Charolais, drainés d'autre part, sur leur versant occidental, par la *Bourbince* de Montceau-les-Mines et de Paray-le-Monial, l'*Arconce* de Charolles, et le *Sornin* beaujolais, tous devalant, avec l'*Arroux* d'Autun, dans la douve commune de la Loire voisine. Au sud, l'*Azergues* rallie la Turdine, émissaire du massif de Tarare, et sa sœur la ..., avant de prendre contact avec la Saône : au sud-ouest de Tarare, le mont *Boussuivre* (1004 mètres) se dresse comme le phare médiéval du Beaujolais, sur le double horizon de la Loire, de la Saône et du Rhône.



LES QUAIS DE LA SAÔNE, A LYON.

Avec les trente-cinq grandes abbayes de son obédience et celles qui, sans y être attachées par des liens aussi étroits, se prevalaient de la même tradition monastique, **Cluny** fut aux xe, xie et xiie siècles, l'une des métropoles religieuses et intellectuelles de l'Europe chrétienne. Les vertus et les talents de ses premiers abbés : saint Odon, saint Odilon, saint Hugues le Grand, avaient gagné plus de 10 000 religieux à la discipline de saint Benoît, la plupart eux, de tres grands seigneurs. L'activité des abbés de *Cluny* dépassait de fort loin les limites de leur abbaye; trois d'entre eux furent élevés au souverain pontificat : Grégoire VII, l'indéfectible champion de l'Église; Urbain II, le pape des Croisades; Pascal II. Aussi les souverains faisaient ils volontiers appel aux conseils et à l'arbitrage des abbés de *Cluny;* de grandes assemblées furent tenues à l'abbaye; les princes s'y donnaient rendez-vous. Guillaume de Nangis nous a conté par le détail les fêtes qui se donnèrent en 1245, lorsque saint Louis, roi de France, y vint avec sa mère, accompagné d'un brillant cortège, pour conférer avec le pape au sujet des réclamations de l'empereur Frédéric II.

Il devient banal de dire que les premiers moines bénédictins furent de grands *défricheurs*. Si l'on excepte les cités gallo-romaines d'antique fondation, la plupart de nos villes françaises ont eu pour berceau une abbaye. A travers les épaisses forêts infestées de bêtes fauves et souvent repaires de brigands, les moines s'avançaient, la cognée et la pioche à la main, labouraient le sol conquis, défrichaient les landes, asséchaient les marais. L'abbaye formait une vraie *colonie agricole*, survivance de l'ancienne *villa romaine*, ayant terres, jardins, ateliers, étables, fours et moulins, associés autour de l'édifice principal. Grâce aux moines défricheurs, le travail de la terre, jusque-là réputé servile, s'anoblit; la permanence des travaux refréna les disettes dont souffraient et mouraient les pauvres gens. La pauvreté méprisée par le paganisme, se trouva réhabilitée par la charité.

Les débuts de *Cluny* furent ceux de toutes les grandes abbayes de ce temps. Au milieu d'une forêt appelée la *Vallée Noire*, un pavillon de chasse, construit sur les ruines d'une villa gallo-romaine, fut donné, en 910, par Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, à un cénobite, nommé Bernon, qui vint s'y établir avec douze compagnons. On défricha le sol, l'abbaye s'éleva, ses colonies essaimèrent par le monde. De toutes parts, on y venait s'édifier et s'instruire. La règle de saint Benoît, en effet, qui imposait aux religieux la loi stricte du travail et de la prière, ne proscrivait pas, bien au contraire, la culture des lettres et des arts. Les moines terriens se firent inventeurs, architectes et maçons. Tous les arts qui se rattachent à l'architecture : la sculpture, la verrerie, l'orfèvrerie, s'apprenaient dans le cloître. ... Saint-Gall excellait dans l'art délicat de la miniature. Saint Bernard reprochait aux abbés de ne reculer devant aucune dépense pour cet objet. Pendant dix siècles, depuis ... jusqu'à la Réforme, les moines, surtout les Bénédictins et les Camaldules, en France, en Allemagne, en Italie, persévérèrent dans cet incroyable labeur de peinture et de calligraphie. La *peinture sur verre* suivit celle du parchemin : elle a produit des merveilles inimitables. Dès le viie siècle, Jumièges avait ses maîtres verriers. On connaît la brillante école d'*émaillerie* et d'*orfèvrerie* fondée à Solignac par saint Éloi, ministre de Dagobert, et saint Théau, esclave saxon qu'il avait racheté et dont il fit son élève et son compagnon de travail. La *musique* s'identifiait trop avec la première obligation des religieux, qui est de louer Dieu, pour être négligée. Saint *Grégoire le Grand*, un illustre moine, est le père de la musique religieuse; les notes modernes furent d'abord mises en usage, par l'abbé Batbold, au monastère de Corbie; *Guy d'Arezzo*, moine de l'abbaye de Pomposa, près Ravenne, en établissant l'échelle des intonations diatoniques, fut l'initiateur du solfège; il y ajouta le système des clefs et des lignes.

Pour la *sculpture*, il suffit de regarder et de voir ce que les tempêtes religieuses et politiques ont laissé, au seuil et à l'intérieur de nos grandes cathédrales de Reims, d'Amiens, de Chartres. Michel Colomb, qui sculptait à Tours, avant l'invasion de la Renaissance italo-grecque, égalait l'antique. Mais l'architecture fut la grande préoccupation monastique. *Cluny*, foyer de l'art bourguignon, éleva la plus vaste basilique de la chrétienté, après Saint-Pierre de Rome. Le même sens du grand et du beau se retrouve à Vézelay, Souvigny, Saint-Denis, Jumièges, Saint-Bertin, le Mont-Saint-Michel. L'inventaire des œuvres d'art que nous a laissées le moyen âge monastique, malgré des pertes irréparables, ferait de gros in-folio.

Cluny possédait toutes ces choses à un degré éminent. Que reste-t-il de cet immense effort? L'église abbatiale, vendue par la Révolution, fut



LA SAÔNE A LYON. ÉGLISE ET PASSERELLE SAINT-GEORGES.



Cl. ND.

ÉGLISE DE BROU : LE JUBÉ.

démolie pierre à pierre. Depuis longtemps déjà, l'abbaye, livrée aux convoitises de l'intrusion séculière, avait laissé prescrire les vertus et le zèle qui firent sa gloire durant plusieurs siècles. Après les Guises auxquels fut donné *Cluny* au XVIe siècle, Richelieu, le prince de Conti, Mazarin, le cardinal de Bouillon en furent les abbés commendataires. L'abbaye vivait pourtant, mais c'était un corps sans âme : en 1790, elle disparut. Une *École d'arts et métiers* occupe les anciens bâtiments religieux, reconstruits dans un style large et noble, au cours du XVIIIe siècle. Le bras sud du transept est le seul reste de l'église, avec quelques débris de l'abside, un grand clocher octogone, et celui de l'horloge. Dans l'ancien logis abbatial, construit au XVe siècle, par l'abbé Jean de Bourbon, se voient encore de belles salles à grandes cheminées ornées de feuillages et d'écussons. Deux belles arcades romanes, qui formaient l'entrée principale de l'abbaye, sont encore debout (4 1[illegible] habitants).

A l'autre pôle des monts du Beaujolais, **Tarare,** sur la Turdine, affluent de l'Azergues, pauvre bourgade établie à la place d'un ancien *oppidum* gallo-romain, vivant de ses tanneries et de la fabrication de toiles grossières, dut au génie de l'un de ses enfants, *Simonet*, fils d'un marchand tollier, l'industrie de la mousseline (1576), des cotons filés, des broderies au crochet qui commencèrent sa réputation et sa fortune. L'industrie des mousselines, peluches, tartanes, broderies, velours, rideaux brodés, impression, occupe, dans le rayon de *Tarare*, 60 000 ouvriers, [illegible] de la Loire au Rhône (125.2 [illegible]).

Au-dessous de Tournus [illegible] l'île de la Palme, que la [illegible] enveloppe, **Mâcon** est la reine de la *Saône*, entre Chalon et Lyon. La ville est assise sur la rive droite; à gauche, son faubourg Saint-Laurent gagne, par une levée,



Cl. ND.

BROU : STALLES DU CHŒUR.

coupée de ponts, une ligne de coteaux, dernière ondulation de la Bresse. De ce côté, la *Saône* a le champ libre à travers la *prairie*, grande nappe verte de 2 à 3 kilomètres qui s'étend presque entièrement sur la rive gauche, en aval de Tournus; sur les deux rives, de Mâcon à Thoissey; sur la rive droite, au-dessous de cette localité. Car, tandis qu'à l'ouest les monts du Beaujolais s'éloignent de la rivière, la *Dombes*, à l'est, gagne vers la Saône, par le bourrelet de sa *Côtière*. De ce côté s'étage la pittoresque petite ville de Montmerle; *Belleville*, au contraire, *Villefranche*, *Anse*, échelonnées sur la Saône, s'éloignent de la rive droite par crainte des inondations.

Villefranche est à 2 kilomètres de la rivière; ses habitants sont des « Caladois », de l'ancien bourg de « Calade », que la ville remplace. Les *sires* de *Beaujeu* en avaient fait leur petite capitale, en la dotant de nombreux privilèges, mais ce séjour étant de défense difficile ils lui préféraient l'intérieur des montagnes voisines, où fut leur première résidence, **Beaujeu**. La *sirerie de Beaujeu*, formée au début du Xe siècle, et dont l'une des titulaires par alliance, *Anne*, fille de Louis XI, montra une rare sagesse pendant la minorité de son frère Charles VIII, fut confisquée par François Ier.

Le sol montagneux, d'assises schisteuses, revêtu de sédiments argilo-calcaires sur les versants qui regardent la Saône, produit un vin clair et léger, plein de finesse, au délicieux goût de terroir.

De *Villefranche* à *Anse*, le pays est plantureux à souhait, considérable le revenu qu'on en tire. *Anse* touche l'Azergues sur la rive droite; **Trévoux** s'attache pittoresquement à la rive gauche de la Saône (3072 habitants).

Encore une capitale au petit pied : une imprimerie fondée en 1603, le *Dictionnaire de Trévoux*, publié en 17[illegible], le *Journal de Trévoux*, dirigé par les Jésuites et depuis émigré à Paris; des tréfileries d'or, une manufacture de soie ont donné une notoriété à la jolie riveraine de la Saône.

Cependant la *Côtière de Dombes*, poussant contre le promontoire du *mont d'Or*, resserre le cours de la *Saône* : elle s'encaisse dans les défilés de *Quart*, enveloppe la gracieuse île *Barbe*, sous la côte de Saint-Rambert, et dans un cortège de parcs, de châteaux, de villas champêtres, s'avance abondante et plus vive, parce que plus contrainte, entre le promontoire de la Croix-Rousse et la montagne de *Fourvières*, que couronnait la cité gallo-romaine groupée autour du palais de l'empereur. C'est ici qu'à l'origine la *Saône* rencontra le *Rhône*. Mais, le fleuve et la rivière ayant accumulé sur leur front des vases, des graviers, des terre-pleins insulaires, la rencontre se fit plus loin. Depuis lors

LA VILLE ET LE LAC DE NANTUA.

Cl. C. B.

s travaux de Perrache l'ont rejetée encore en aval du pont de la ratiere : la *Saône* tombe du haut d'un barrage dans le *Rhône*, par 62 metres d'altitude; l'isthme allongé qui la sépare du fleuve sert assise à la ville de Lyon.

Cours, 482 kilometres, et, si l'on tient le Doubs pour la branche re de la Saone, 647 kilomètres, soit 48 de plus que le Rhône deis sa source. Très ample après la rencontre du Doubs, large de 0 à 300 metres, la *Saône* mesure, d'une rive à l'autre, 25 à metres au-dessus de la Lanterne. Son débit à Lyon : eaux ordiires, 250 metres cubes; fortes crues, 4000 mètres cubes. Gonflee r les pluies d'hiver, la rivière bourguignonne n'est que trop ete à sortir de son lit et ses eaux ne se retirent que lentement. ais aussi ces crues régulières fécondent son bassin, entièrement mé de terres alluviales, qui ont comblé l'ancien lac bressan. Les aleurs de l'été réduisent fort le debit de la *Saône*. C'est alors e le Rhone, gonflé par la fonte des neiges alpestres, compense, n flot rapide, l'indigence de son indolente voisine. La *Saône* est sse navigable de Corre à Lyon, sur 374 kilomètres : par l'abonce e contenue de ses eaux semblables a celles d'un grand lac sans rant apparent, c est une voie commerciale précieuse. Les anciens savaient; aussi attachaient-ils un grand prix a en etre les maitres.



Cl. C. B.

BROU : DÉTAIL DU TOMBEAU DE MARGUERITE DE BOURGOGNE.

DÉPARTEMENTS DU JURA ET DE LA SAÔNE

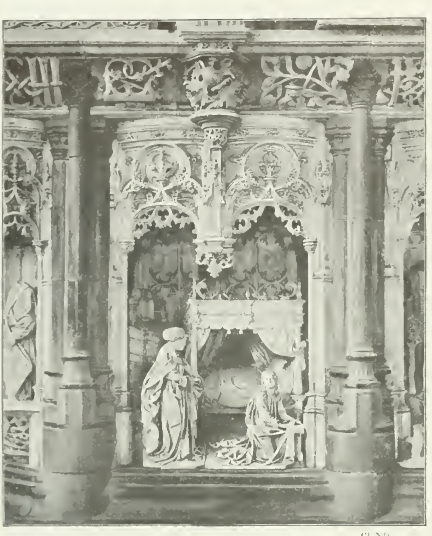
Ain.

Superficie : 579800 hectares (Cadastre), 582500 (Dépôt de la guerre). Population : 342582 habitants. Chef-lieu : **Bourg-en-Bresse**. Sous-préfectures : **Belley, Gex, Nantua, Trévoux**. — 36 cantons, 7 communes; 7e corps d'armée (BESANÇON). Cour d'appel et Académie de LYON. Diocèse de BELLEY (suffragant de Besançon).

Le département de l'*Ain* tient l'intervalle de la Saône au Rhône, entre Mâcon et Genève. Les formes les plus opposées se heurtent sur son territoire : à l'est, le massif du *Jura* méridional, avec ses grandes crêtes longitudinales, réunies en faisceau sur la coupée du Rhône; à l'ouest, la plaine de *Bresse* et la cuvette des *Dombes*. Du point le plus déprimé au sommet culminant du Jura, l'altitude varie entre 200 et 1723 metres. Mais, au lieu de monter doucement, le sol s'érige assez brusquement au contact de la Bresse et du *Revermont*, escarpe occidentale des montagnes que raye le cours de l'Ain, comme une douve d'approche. Sur la plaine suisse et le Rhône genevois, le Jura dresse ses plus hauts sommets : *Colombey de Gex* (1691 mètres), *Reculet* (1720 metres), *Grand Crêt d'Eau* (1624 metres), dont l'etrave, poussée contre le surgissement du *Vuache* savoisien, étreint le Rhone dans un étroit défilé où le fleuve cherche sa voie sous terre. Puis c'est au-dessous de Bellegarde, greffé à ce premier rempart, une autre chaîne qui s'allonge, du nord au sud, en surplomb sur la rive droite du Rhône : le *Crêt du Nu* (1353 mètres), le *Grand Colombier* (1534 mètres).

Deux cluses rompent, par le travers, la continuité des crêtes

parallèles : l'une au nord, que creusent, d'une part, l'*Oignin*, déversoir du lac de *Nantua*, vers l'Ain, et, d'autre part, le petit torrent de Combet, par où s'écoule le lac de *Silans* à la *Semine*, tributaire de la Valserine rhodanienne. La brisure transversale du sud suit la vallée de l'Albarine, le sillon supérieur du *Furand*, rivière de Belley, et le débouché du *Seran* sur le Rhône. Par la première coulée transversale



Cl. ND.

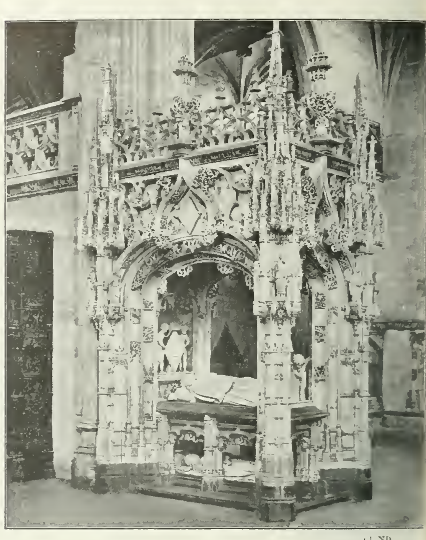
ÉGLISE DE BROU : RETABLE DE LA CHAPELLE DE LA VIERGE.

passe la voie ferrée de Bourg-Nantua-Genève; par l'autre, celle de Bourg-Ambérieu-Culoz-Turin.

Bourg (20 545 habitants) doit à cette double ligne son importance : c'est la gardienne de la route entre Saône et Rhône, au débouché du Jura. Aussi les ducs de Savoie, maîtres du Jura méridional, par l'occupation successive du Bugey, du Valromey, du pays de Gex, firent-ils de Brou la tête de front de leur marche vers l'ouest.

Bien avant eux, les Romains avaient soumis à leur domination les peuplades gauloises de ce pays, comme en témoignent les nombreux restes [illegible] de *Vieu* en Valromey et ces trois grandes colonnes corinthiennes d'Izernore, cité gardienne des voies intérieures de la montagne, dans les parages de Nantua. La dislocation de l'empire attira les barbares sur le territoire de l'Ain, en premier lieu les *Burgondes*, dont la fameuse loi Gombette, promulguée à Lyon, par Sigismond, en 507, aurait été rédigée en partie à Ambérieu sur l'Albarine. Puis vinrent les *Francs*, Charlemagne, Lothaire, Charles le Chauve, qui en investit *Boson*. Avec ce prince, déjà comte de la Provence, renaît l'ancien *État de Bourgogne*, jusqu'à Rodolphe III qui [illegible] la suzeraineté à l'empereur Conrad le Salique (1033). C'est [illegible] des [illegible] des empereurs germaniques [illegible] de leur domaine par toutes les [illegible] de la nature et de la [illegible] ces impudentes divagations [illegible] de nos territoires de l'est, au nom d'une conquête [illegible] sur les premiers habitants du sol, des [illegible] pour tout dire, [illegible] Charlemagne disparu, le Jura et ses [illegible] *Gex*, le *Valromey*, le *Bugey*, [illegible] de montagne. La plaine de *Bresse* fut [illegible] du Rhône, ajoutez [illegible] *Bâgé*, [illegible] dont un évêque [illegible] au [illegible] de *Romont*, de la Chartreuse de *Portes* [illegible] de Villars, devait passer [illegible] de Bourgogne [illegible] Montpensier, enfin à la [illegible] du Chapitre de *Lyon* [illegible] le nom de *Franc-Lyonnais*, jusqu'à la Révolution. Partout [illegible] des ducs de Savoie. On sait comment la ferme et habile politique de Henri IV nous donnèrent tous les [illegible] savoyards en deçà du Rhône, par le traité de Lyon (janvier 1601).

Ancienne capitale de la Bresse, depuis le début du xv[e] siècle, et souvent résidence des ducs de Savoie, qui bâtirent un château fort pour sa défense, *Bourg* n'est pas si dépourvu qu'il convienne d'y passer sans arrêt. Statues et promenades ne lui manquent guère : bronze du général *Joubert*, par Aubé, dans la cour de la Préfecture; pyramide en l'honneur de l'illustre soldat, sous les platanes de la



Cl. ND.

MAUSOLÉE DE MARGUERITE D'AUTRICHE.

place qui porte son nom; statue du philosophe *Edgar Quinet*, par Aimé Millet, à la promenade des Quinconces; *Bichat*, par David, sur le front de la promenade du *Bastion;* enfin un buste de *Charles Robin*, par Aubé. Les tableaux du *Musée Lorin*, les trouvailles du *Musée préhistorique*, dû à M. l'abbé Tournier; les pièces si originales du costume bressan, réunies par M. Guillou dans le *Musée ethnographique*, offrent un vif intérêt.

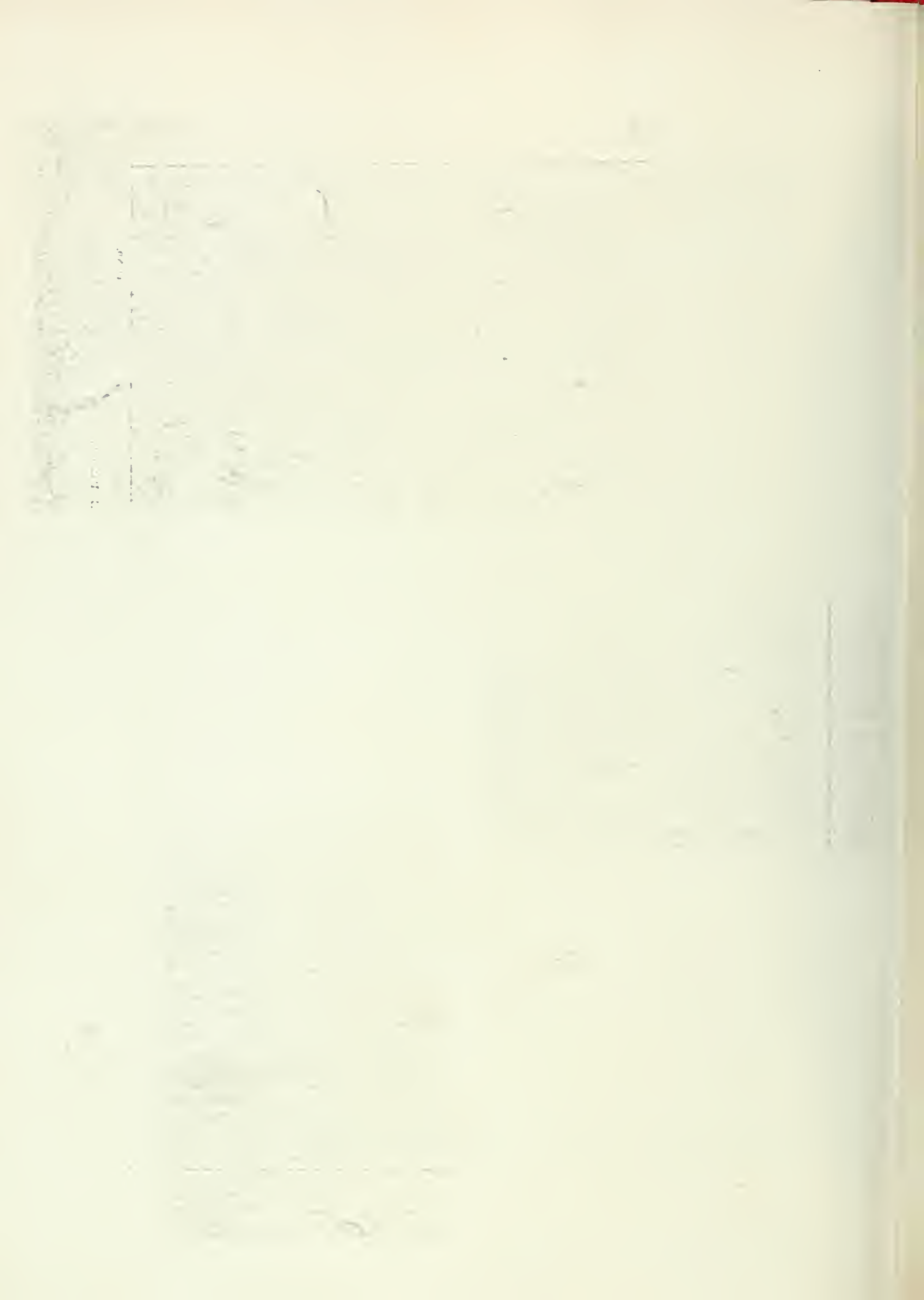
Les ducs de Savoie voulurent faire de *Bourg* le siège d'un évêché; cette fondation ne dura pas. Il nous reste l'église *Notre-Dame*, d'un beau style ogival, fin xvi[e] siècle, déjà tout brodé de Renaissance. Mais on vient à *Bourg* surtout pour visiter, non loin de là, ce merveilleux écrin de pierre qu'est l'*église de* **Brou.** Marguerite de Bourbon avait projeté cette église pour commémorer le retour à la santé de son mari, le duc de Savoie Philippe II. Elle mourut avant d'avoir pu réaliser son vœu. Marguerite d'Autriche, sa belle-fille, veuve de Philibert II le Beau, en fit une réalité. Sous la direction de l'architecte Van Boghem, Conrad Meyt fut chargé de la sculpture; le monument s'éleva de 1505 à 1532 et ne coûta guère moins de 25 millions. Bien que de façade un peu lourde, l'église rayonne d'une telle exubérance décorative qu'on la tient à bon droit pour une des œuvres maîtresses du style ogival flamboyant. Le jubé, les stalles sculptées par un artiste local, les vitraux, les mausolées, celui de Marguerite de Bourbon et de Marguerite d'Autriche, celui de Philibert le Beau, dans le chœur, y sont d'une royale magnificence. Le retable de la chapelle de la Vierge, les deux grandes figures d'albâtre de saint Philippe et de saint André, l'inimitable coloris des verrières de sainte Suzanne et de Notre-Dame des Sept-Douleurs sont tout à fait dignes d'admiration.

Personnages historiques. — *Philibert II, duc de Savoie* (1480-1504) et *Louise de Savoie*, fils et fille du duc Philippe II, nés à Pont-d'Ain; *Gaspard de Coligny*, maréchal de France sous François I[er] (ne pas confondre avec son fils l'amiral de Coligny, né à Châtillon-sur-Loing); le grammairien *Claude Favre*, baron de *Vaugelas* (1585-1650); le mathématicien *Jacques Ozanam* (1640-1717); l'astronome *Joseph-Jérôme Lefrançais de Lalande*,



Cl. ND.

LE CHŒUR ET LES TOMBEAUX DE L'ÉGLISE DE BROU.



Bourg (1732-1807); un fameux horloger, *Lépine*, né à Chalex; le général *Barth.-Catherine Joubert*, glorieux adversaire de Souvarov, tué à Novi (1769-1799); l'abbé *Jacq.-André Emery*, de Gex (1732-1811); *Brillat-Savarin*, avocat, né à Belley, auteur de la *Physiologie du goût* (1755-1826); l'ingénieur géographe *Michel Maussiat*, né à Nantua (1750-1822); *J.-B.-Victor Baudin*, médecin et homme politique, tué sur la barricade, le 3 décembre 1851, né à Nantua (1811); *Edgar Quinet*, né à Bourg (1803-1875); *Mgr Plantier*, écrivain et orateur, évêque de Nîmes (1813-1875); *Sappey*, anatomiste; le médecin *Ch. Robin* (1821-1885); le colonel *Marchand*, conquérant de l'Afrique équatoriale (né à Thoissey en 1863).

Jura.

Superficie : 499 400 hectares (Cadastre), 505 400 (Service géographique de l'armée). Population : 252 713 habitants. Chef-lieu : **Lons-le-Saunier.** Sous-préfectures : **Dôle, Poligny, Saint-Claude**.



Phot. de M. Combier.

ARBOIS : COURS DE LA CUISANCE.



Cl. C. B.

DÔLE : CANAL DES TANNEURS.

32 cantons, 585 communes; 7e corps d'armée (BESANÇON). Diocèse de SAINT-CLAUDE (suffragant de Lyon).

Dans le partage du pays qui lui vaut son nom, le *département* du **Jura** fut assez heureusement pourvu. De la *plaine*, moulée à la base des premiers talus jurassiques, il possède une lisière en bordure du Doubs, jusqu'à l'Ognon, fils des Vosges, affluent de la Saône. Ici se nouent les deux massifs voisins. Avec les premiers gradins du Jura, s'allonge le *Vignoble*, dont les vins rouges les plus estimés sont ceux des *Arsures* et d'*Arbois*, que goûtaient fort les rois de France François Ier et surtout Henri IV; *Salins*, plus précoce qu'Arbois; *Ménétru*. Pour les vins rosés, Foulnay (commune de Poligny); les vins blancs doux mousseux : Arbois, Salins, l'Étoile, Quintigny; le *Château-Chalon*, d'une belle sève aromatique.

Si l'on franchit les premiers gradins du massif, de grandes forêts couvrent l'étendue des *plateaux*. Après la forêt de *Chaux*, l'une des plus vastes de France (près de 12 950 hectares), dont une partie appartient au département du Doubs, celles d'*Arbois*, de *Poligny*, des *Moidons* (3 109 hectares), de la *Joux*, de la *Serre*, de la *Fresse*, du *Mont Noir*, du *Risoux*, etc. Le chêne, le charme, le hêtre s'y mêlent; dans le haut pays, l'épicéa et le sapin, de magnifiques proportions. A côté des étendues monotones et froides de *Grandvaux*, du val de *Mièges*, qu'un déboisement inconsidéré a livrés sans défense à une marâtre nature, des pâturages verdoient et, l'été venu, s'animent.

Si la grande *montagne* est extérieure au département du *Jura*, il en possède des beautés de premier ordre, grâce à la disposition de ses arêtes parallèles et de ses terrasses en gradins, sorte de gigantesque château d'eau où les torrents se précipitent en cascades, se perdent dans les fissures du calcaire, pour rejaillir dans les vallées en fontaines vives et former les plus gracieux paysages. Il y a comme une gageure entre les cours d'eau : l'*Ain*, le *Hérisson*, la *Bienne*, le *Tacon*, l'*Enragé*, le *Drouvenant*, la *Saine*, des Planches-en-Montagne, la *Cuisance* et la *Furieuse*, tributaires de la Loue : cascades et rapides, rivières souterraines, bouillonnent à l'envi, bondissent de toutes parts, à travers de sombres défilés, des cluses solitaires, des vallons pittoresques. Le *Haut-Jura* est constellé de *lacs*, réservoirs de ces torrents. Cela lui compose un véritable trésor de beautés naturelles trop ignorées et une incroyable réserve de forces dont use partiellement l'industrie.

Lons-le-Saunier (13 927 habitants) possède un bel établissement alimenté par des *eaux salines*. Ce lui fut de bonne heure un titre à la notoriété : les Gaulois l'appelaient *Ledo*. En utilisant ses salines, les Romains ajoutèrent à *Lons* le surnom de *Salinarius* : d'où vient *Lons-le-Saunier*. Ce fut, à cause du sel, un brandon de discorde entre les barons féodaux du voisinage : plusieurs fois la ville fut incendiée. Ce n'est pas que la place fût d'exceptionnelle importance. **Dôle** (16 294 habitants), sur le Doubs, qu'elle a supplanté depuis, fut jusque



Cl. C. B.

DÔLE : PORTE DU COLLÈGE.



Cl. C. B.

LE COL DES ROCHES (FRONTIÈRE FRANCO-SUISSE).

vers la fin du XVe siècle la capitale de la *Franche-Comté*, à laquelle Lons appartenait. On sait la glorieuse résistance opposée par les défenseurs de *Dôle* aux assauts de l'armée envoyée par Louis XI, en 1479. Mais, la place ayant succombé malgré d'héroïques efforts, le roi d'Espagne transporta la capitale franc-comtoise à *Besançon*, dans une boucle du Doubs, dont l'isthme d'accès est totalement fermé par une citadelle. Ici désormais se déroule l'histoire de la *Franche-Comté*, qui est celle du *Jura*. Louis XIV, maître de *Dôle* en 1674, priva la ville de son Parlement et de son Université, pour en doter la nouvelle capitale franc-comtoise, *Besançon*.

Lons-le-Saunier possède un *Musée* riche en documents de la pierre polie, tirés des lacustres de Clairvaux; des antiquités gallo-romaines et burgondes, armes et poteries; des statues, celles de *Rouget de Lisle* et du général *Lecourbe*, le buste du sculpteur *Perraud*, celui de *Bichat*. Des promenades, des avenues plantées, la Chevalerie, le beau parc de l'établissement des Bains, varient heureusement le développement de la ville. *Rouget de Lisle* naquit au village de Montaigu, qui, du haut du plateau de l'*Heute*, domine pittoresquement, au dessus de *Lons*, le développement de la Vallière et son verdoyant bassin; son église, en partie du XIIIe siècle, précéda celle des Cordeliers de Lons, où se voient de très belles boiseries.

Personnages historiques. — *Saint Claude* et *Hugues de Salins*, tous deux nés en cette ville, le premier, évêque (VIIe siècle), le second, archevêque de Besançon (XIe siècle); le dernier grand maître des Templiers, *Jacques de Molay*, brûlé vif à Paris, le 18 mars 1314, victime de la cupidité de Philippe le Bel, que tentaient les biens de son Ordre; *Jacques Coitier*, médecin de Louis XI, né à Poligny [illegible]; le poète *Gilbert Cousin*, né à Nozeroy (1506-1567), le capitaine *Morel*, défenseur d'Arbois contre Henri IV, *Jean Boyvin*, premier président au parlement de Dole (1580-1650), le prédicateur oratorien *Jean Lejeune*, né à Poligny (1592-1672); *Claude Prost* (capitaine Lacuzon), l'un des vaillants défenseurs de la Franche-Comté au XVIIe siècle (1607-1681), l'historien jurisconsulte *Dunod de Charnage* (1679-1752), *Dom Claude Jourdain*, géographe et historien, né à Poligny (1696-1782); le médecin orientaliste *Auguste-François Jault* (1700-1757); *Claude Louis*, comte *de Saint-Germain*, ministre de la guerre de Louis XVI (1707-1778); il se signala par d'importantes réformes; le jésuite *Jean-Denis Attiret*, peintre habile, né à Dole, mort à Pékin en 1768, et son neveu *Cl. Attiret*, sculpteur (1728-1804); le jurisconsulte *Ch.-Fréd.-Em. Christin*, né à Saint-Claude, député aux États généraux (1744-1799); le général *Claude-Franc. de Malet*, né à Dole en 1754, qui, pendant la campagne de Russie, organisa une conspiration contre Napoléon Ier, mais, sur le point de réussir, fut arrêté par la résistance du général Hulin, condamné à mort et fusillé le 29 octobre 1812; *René-François Dumas*, président du tribunal révolutionnaire, né à Lons-le-Saunier (1757-1794); le général comte *Lecourbe*, né dans la même ville (1760-1815); *Ch. Pichegru*, né en 1761, près d'Arbois, conquérant de la Hollande; accusé de conspirer contre la République, il fut arrêté et s'étrangla dans sa prison (1804); *Joseph Rouget de Lisle*, né à Montaigu (1760-1836), auteur de la *Marseillaise*; le physiologiste *Bichat* (1771-1802); le général baron *Delort*, compatriote de l'illustre *Louis Pasteur* (1822-1895); le jurisconsulte *Victor-Désiré Dalloz* (1795-1869); *Mgr Gerbet*, théologien et littérateur, évêque de Perpignan, né à Poligny (1798-1864); l'écrivain *Em. Bousson de Mairet* (1796-1871); *Jules Grévy*, avocat, né à Mont-sous-Vaudrey (1807-1891), président de la République.

Doubs.

Superficie : 522700 hectares (Cadastre), 531500 (Service géographique). Population : 299935 habitants. Chef lieu : **Besançon**. Sous-préfectures : **Montbéliard, Pontarlier, Baume-les-Dames**.

27 cantons; 636 communes; 7e corps d'armée. Cour d'appel et Académie de BESANÇON (lettres, sciences, école de médecine). Diocèse de BESANÇON (Doubs et Haute-Saône).

L'ancienne **Franche-Comté** comprenait les départements de la *Haute-Saône*, du *Doubs* et du *Jura*. C'était une région originale, dans le cadre dessiné par le Jura, la retombée des Vosges, les terrasses



LES BORDS DU DOUBS, PRÈS DE BESANÇON.

des Fancilles, le plateau de Langres et le seuil de la Côte-d'Or. Elle fût restée indépendante, si l'intervalle ouvert entre les extrêmes talus du Jura et des Vosges n'en avait fait le passage naturel de la vallée du Rhin à celle du Rhône, et de Bâle à Lyon.

De bonne heure ce passage fut fréquenté : des **peuplades primitives** y ont laissé leurs traces, dans les grottes de *Rochedane*, près Pont-de-Roide, sur les hauteurs voisines de Montbéliard, dans les cités lacustres du *Châlain* et de *Clairvaux*, dans les tombeaux d'*Apremont* (Haute-Saône) d'où l'on a exhumé des bijoux, des épées, une couronne d'or et un char de fer à quatre roues (au musée de Saint-Germain).

Le peuple des **Séquanes** habitait cette contrée. Contre les *Éduens* entreprenants, qui occupaient, à côté d'eux, la rive droite de la Saône et ce fleuve en partie, jusqu'à Lyon, les *Séquanes* eurent l'imprudence d'appeler à leur aide le chef germain *Arioviste* (72 avant J.-C.). L'invasion déboucha par le seuil de Valdieu, et occupa le haut bassin de la Saône. Cette intrusion barrait la route de l'ouest à la nation celtique des *Helvètes*, isolée dans ses montagnes, où elle risquait de mourir de faim. Les *Helvètes* résolurent de briser l'entrave et d'émigrer en cherchant à l'ouest, par le travers de la Gaule, jusqu'à l'Océan, des terres pour subsister. Alors César intervient. Avec 60 000 hommes, il surprend l'arrière-garde des *Helvètes*, en train de traverser la *Saône*, l'anéantit, et, jetant un pont de bateaux sur la rivière, court après la colonne principale, l'atteint près d'Autun, la défait et contraint les survivants à repasser en Helvétie. *Arioviste*, à son tour, est culbuté dans la plaine de la Haute-Alsace, rejeté de l'autre côté du Rhin (58 avant J.-C.). Les légions campèrent dans le pays des *Séquanes*, et l'*oppidum* de *Vesontio* (Besançon) devint le point d'appui de l'occupation romaine contre la Germanie. *Vesontio* formait une sorte de camp retranché, circonvenu par le Doubs : une montagne, citadelle naturelle, barrait l'étranglement formé par la boucle de la rivière. C'était là, pour les *Séquanes*, un refuge en cas d'alerte ; ils y tenaient, en temps de paix, des marchés et des assemblées politiques. César vit l'importance stratégique de cette situation. Bientôt la *Gaule*, conquise par étapes, grâce à ses divisions, achevait de sombrer avec *Vercingétorix* dans *Alise*.

Vesontio, rattaché d'abord à la Gaule Belgique, reçut de Marc Aurèle (161-180) une colonie de vétérans, et devint capitale d'une province particulière, la *Séquanie*, qui s'étendait sur la Haute-Alsace, Bâle et une partie de la Suisse. Elle fut dotée de monuments : une voie dallée la traversait, chemin direct de Lyon à Bâle ; d'autres rayonnaient sur Langres et Pontarlier. Ce qui subsiste de son théâtre, la porte de Mars, qui formait une entrée triomphale à la citadelle, témoignent d'un brillant passé. C'est dans l'enceinte même du théâtre que les premiers apôtres du *christianisme* en Franche-Comté, saint *Ferréol* et saint *Ferjeux*, missionnaires venus de Lyon, auraient subi le martyre en 212. Quand l'Église reçut, de Constantin (306-337), le



Phot. de M. Gaubey.

STATION LACUSTRE DU LAC DE CHÂLAIN (OU CHÂLIN).

droit de vivre au grand air, *Besançon*, en sa qualité de métropole, reçut un évêque dont l'autorité s'étendait jusqu'à Lausanne.

Lorsque, au début du ve siècle, la marée montante de la Germanie barbare déferla par-dessus la double ligne du Rhin et des Vosges, impuissantes à contenir plus longtemps son effort, la *Séquanie*, placée au premier rang, fut aussitôt submergée : Alains, Suèves, Vandales (leur chef Crocus devant Vesontio), se ruèrent sur la Gaule. Les *Séquanes*, sans défense, s'accommodèrent des moins farouches d'entre ces Barbares, les **Burgondes**, sorte d'aristocratie guerrière qui domina le pays, entre la Saône et le Jura, le Rhône et les Alpes. Une princesse burgonde, *Clotilde*, nièce de *Gondebaud*, épousa *Clovis*, roi des Francs, mais cette alliance ne sauva pas l'ancienne Séquanaise de ses turbulents voisins de l'ouest : un petit-fils de Clovis, **Gontran**, fut roi de la Burgondie conquise. Dans le partage de l'empire de *Charlemagne*, la *Séquanie*, attribuée à **Lothaire**, constitua le trait d'union de ce long domaine qui, par les vallées du Rhône et de la Saône, de la Moselle et de la Meuse, constituait, de la Méditerranée à la mer du Nord, l'État que l'on appela, du nom de son titulaire, la *Lotharingie* (*traité de Verdun*, 843). Cet État ne pouvait durer. Bientôt la *Séquanie* était partagée entre ses deux voisins de l'est et de l'ouest, *Louis le Germanique* et *Charles le Chauve*. Elle oscillait entre la double attirance



ARBOIS : LA MAISON DE PASTEUR.

de la France et de la Germanie : cette situation intermédiaire lui valut des maux, inévitables sans doute, mais aussi des privilèges particuliers dus aux deux adversaires qui cherchaient à se la concilier.

La Franche-Comté germanique. — D'abord, la province inclina vers l'est. Du démembrement de l'empire carolingien étaient nées de nombreuses principautés : ainsi, le beau-frère de Charles le Chauve, *Boson*, fonda le royaume de *Provence* (879) dont la *Bourgogne* devint suzeraine. Le dernier roi d'Arles, Rodolphe III, ayant légué ses États à l'empereur d'Allemagne (1037), la *Comté* de Bourgogne ou **Franche-Comté** passa dans la dépendance germanique ; bientôt ce lien assez vague se fortifiait par le mariage de *Béatrix*, héritière de la *Comté*, avec le César germain **Frédéric Barberousse**, qui vint se faire couronner à Besançon (1148).

Désormais les princes comtois, *Otton Ier*, *Otton II*, *Otton III*, sont germains, non toutefois sans contestation. Un grand seigneur, *Jean de Chalon l'Antique*, ayant marié son fils à la fille du faible Otton II, gouverna le pays. La lutte s'avive avec *Otton IV*. Alors Philippe le Bel, d'une part ; Rodolphe de Habsbourg, de l'autre, interviennent chacun pour l'un des deux adversaires. Le roi de France l'emporte et, par le *traité de Vincennes*, Otton IV lui cède la *Franche-Comté* (1291) ; sa fille épouse le fils de Philippe le Bel, qui sera Philippe V dit le Long.

La Franche-Comté française et bourguignonne. — La *Franche-Comté* vécut près de deux siècles dans la dépendance de l'ouest, d'abord sous l'égide du roi de France, puis attachée de près à la couronne, par le duc de Bourgogne **Philippe le Hardi**, fils de Jean le Bon, qui reçut cette province en apanage (1384). Alors les institutions françaises s'acclimatent dans la *Comté* : *Parlement et Université* à Dôle ; les grandes abbayes : *Baume-les-Dames*, fondée par le roi Gontran ; *Luxeuil*, par saint Colomban ; *Baume-les-Messieurs*, en Jura ; *Montbenoît* (Doubs), *Saint-Claude*, poursuivent leur œuvre de civilisation à travers les régions incultes, les forêts inextricables, où, sous l'égide des Bénédictins, des Prémontrés, des Cisterciens, des Chartreux, se groupent les colons, cultivateurs de la terre, les ouvriers d'art, les écoles, les œuvres d'assistance. En tête, l'archevêque de *Besançon*, surtout depuis *Hugues de Salins* (1038), agit, dans sa ville épiscopale, comme un véritable souverain dont le pouvoir n'est limité que par les progrès de la *Commune*.

De 1384 à 1477, la *Franche-Comté* vécut prospère sous l'administration [illegible] et libérale des ducs *de Bourgogne*. La lutte de *Charles le Téméraire* contre Louis XI troubla cette heureuse fortune. Le duc, en mourant (1477), ne laissait qu'une fille, *Marie*, qui épousa *Maximilien d'Autriche*. Aussi Louis XI [illegible] la Bourgogne comme fief masculin et [illegible] la *Comté*. [illegible] une première fois, les Français reviennent, et la lutte se termine par le *traité de* [illegible] (1482) : Charles VIII, fils de Louis XI, épouse la petite-fille de Charles le Téméraire, *Marguerite*, fille de *Marie de Bourgogne*, qui apporte la *Comté* en dot. On sait comment le roi de France, Charles VIII, se [illegible] à un parti plus avantageux [illegible] *Anne de Bretagne*, et, par le traité de Senlis (1493), rendit Marguerite et sa dot à son père Maximilien d'Autriche.

La Franche-Comté autrichienne et espagnole. — Voici la *Franche-Comté* encore une fois orientée vers l'est par la *Maison d'Autriche* et celle d'*Espagne* qui en fut héritière. La *domination autrichienne* fut douce au pays ; *Marguerite*, qui le gouvernait au nom de son neveu **Charles-Quint**, lui assura la paix et le [illegible], pour ainsi dire, [illegible] lui-même, le *Parlement de Dôle* administrait la justice, les *États généraux* votaient les impôts, sous l'autorité d'un *gouverneur* choisi dans les premières familles comtoises. L'administration de **Philippe II** se montra [illegible] libérale. Liée à l'Espagne, la *Franche-Comté* subit le contre-coup de ses démêlés avec la France ; pendant la guerre de Trente ans, invasion des Suédois sous le prince Otto Louis, compagnon de Gustave-Adolphe, incursion des Français sous Bernard de Saxe-Weimar, ami du roi de Suède. Les *traités de Westphalie* et Mazarin rendirent à la *Comté* sa neutralité (1648), mais Besançon, ville impériale, perdait son autonomie. La *guerre de Dévolution* que fit Louis XIV à la mort de son beau-père, *Philippe IV*, roi d'Espagne, pour recueillir, au nom de sa femme, *Marie-Thérèse*, une partie de l'héritage espagnol, ramena les Français en Franche-Comté : ce fut une promenade militaire qui dura quinze jours ; mais la paix d'*Aix-la-Chapelle* laissa encore les *Comtois* maîtres chez eux. Enfin la *guerre de Hollande* (1674) ayant provoqué une nouvelle campagne, la *Franche-Comté*, malgré la belle résistance de *Besançon* sous le prince de Vaudemont, de Dôle, de Salins, fut donnée à la France par le *traité de Nimègue* (1678).



Cl. C. B.

LE PALAIS GRANVELLE, A BESANÇON.



Cl. C. B.

BESANÇON : LE SQUARE ARCHÉOLOGIQUE.

Incorporation de la Franche-Comté à la France. — On conserva les anciennes assemblées du pays, du moins en théorie. Les *États généraux* ayant refusé, par ressentiment, le vote de l'impôt, il fut levé sans eux ; seule, la *Cour des comptes*, qui siégeait à Dôle, subsista, pour être remplacée, en 1771, par un *Bureau des finances*, à Besançon. L'opposition prit corps dans le *Parlement* dont les prérogatives, jadis fort étendues, furent ramenées à celles d'une assemblée judiciaire. A la tête de la province, un *gouverneur* ne faisait que de rares apparitions pour donner des fêtes magnifiques. Les ducs de *Tallard* père et fils se montrèrent protecteurs éclairés des arts ; le second fonda, en 1752, l'*Académie* de Besançon. Mais le vrai gouverneur de la province était l'*Intendant*, maître de la justice, des finances, des travaux publics : la *Franche-Comté* eut la bonne fortune de posséder en M. *de Lacore* un émule de Turgot, par son zèle éclairé, son tact, sa modération, son amour des arts et du progrès.

La *Révolution* bouleversa tout : la province, dépecée en trois départements, subit le contre-coup de la Terreur ; des institutions de toute nature sombrèrent. La tourmente passée, il fallut reconstruire. Le comté de *Montbéliard*, précédemment au Wurtemberg, occupé puis rendu par Louis XIV, au traité de Ryswick (1697), fut définitivement annexé comme complément de la région Comtoise. La *Franche-Comté* a donné *Lecourbe*, *Morand*, *Pichegru*, *Moncey* aux armées de la République et de l'Empire. Elle eut à subir l'invasion de 1814, et, après une longue période de prospérité, vit les derniers engagements de la guerre franco-allemande. Après la glorieuse mais inutile bataille livrée par Bourbaki à Villersexel, le général *Clinchant* battait en retraite sur Pontarlier où lui parvint la nouvelle de la cessation des hostilités. Par un inqualifiable oubli ou une incurie criminelle, Jules Favre, en signant l'armistice, avait négligé d'y comprendre l'armée de l'Est. Nos malheureux soldats, épuisés par le froid, la faim, les combats, les marches sans répit, durent pénétrer en Suisse, pour échapper aux Allemands à leur poursuite (1er février 1871).

Besançon (57 978 habitants). — **Monuments antiques** : Avant que de récents travaux de déblaiement n'eussent ramené au jour quelques restes de ses anciens monuments, l'on ne se doutait pas que l'ancienne capitale de la Séquanaise fût aussi riche en souvenirs de l'époque gallo-romaine. A la vérité, nous n'avons guère, à

deux exceptions près, que des fragments des ruines d'édifices abattus et émiettés, qu'il faut deviner plus qu'on ne les voit : tel le *Forum*, dont l'architecte Marnotte, préposé à la construction des égouts, en 1851, exhuma plusieurs colonnes tronquées, dans la rue des Chambrettes (aujourd'hui rue Pasteur), etc., le *Palatium*, résidence du gouverneur de la Province, qu'évoquent de nombreuses



Phot. de M. Boname.

VUE GÉNÉRALE DE BESANÇON ET COURS DU DOUBS.

mosaïques, ordinaires aux riches demeures. Le *Capitole* survivait dans un massif planté, que l'ancien rituel de saint Prothade appelle *Monticulus Capitolii;* l'on y a retrouvé des vestiges d'architecture d'un caractère somptueux, qui permet de les attribuer à un temple de marbre, élevé en l'honneur de la triade capitoline : Jupiter, Junon, Minerve. Le sommet de l'acropole était occupé par un sanctuaire plus ancien, probablement d'origine celtique. Au sud de l'artère centrale qui traversait la ville de part en part, s'élevaient les *Thermes* et s'étendait le *Champ-de-Mars*, avec un vaste édifice, sorte de bergerie circulaire (*ovile*) divisée par des traverses en compartiments où trouvaient place, pour leurs comices, les sept quartiers de la ville. Cette esplanade, restreinte par le champ d'inondation du Doubs, fut longtemps bordée d'une sorte de marécage. Depuis la fin du XVIIIe siècle, elle forme la belle promenade de *Chamars* (Champ-de-Mars), dont le nom trahit avec évidence la lointaine destination.

De l'autre côté du Doubs, l'abaissement de la courtine fortifiée qui avoisine la caserne d'*Arènes* (nom assez significatif d'ailleurs) a fait paraître des murs d'égale longueur, rayonnant autour d'un noyau central de forme elliptique. Des voûtes reliaient ces supports sur lesquels s'étageaient des gradins destinés à recevoir les spectateurs. Un *pont* romain traversait le Doubs à peu de distance : il subsiste entier; ses cinq arches en plein cintre ont défié les siècles, mais ses extrémités ont été confisquées par la maçonnerie des quais modernes inaugurés par Vauban : c'est le *pont de Battant*.

La *grande rue* centrale, qui coupe encore la ville, du nord-ouest au sud-est, est l'ancienne voie romaine, héritière elle-même d'un chemin primitif : elle unissait d'un trait le pont de Battant et l'Arc de triomphe ou Porte-Noire qui ouvrait l'entrée de la citadelle : le pavé antique gît encore, à 2m,30 en moyenne, au-dessous du niveau de la rue moderne. La merveille des antiquités bisontines est sans conteste l'arc triomphal ou *Porte de Mars*, appelée la *Porte-Noire*, qui s'élève au seuil de la montée à la citadelle. Le moyen âge l'enclava dans les fortifications de la cité épiscopale; l'arc fut rempli, défiguré : on le sauva, en lui donnant un emploi utile. Il a été dégagé : les proportions sont belles : 12m,36 de haut, 10m,30 sous clef, 13m,70 de large, la décoration est très riche, un peu redondante, car aucune surface du double étage d'architecture n'est laissée sans ornement. Les motifs principaux de cette parure décorative indiquent que ce fut un monument commémoratif de victoire : on l'attribue avec assez de raison au temps de Marc-Aurèle.

Au pied de la *Porte de Mars*, des fouilles, dues à l'intelligente initiative de M. Castan, ont révélé l'estrade semi-circulaire d'un ancien *théâtre* que couronnent, suivant la courbure de la muraille, huit colonnes refaites avec les bases, les fûts, les chapiteaux retrouvés sous le sol de la place Saint-Jean. Des morceaux de porphyre et de marbre ont été groupés sous les frondaisons d'un *square archéologique*, ainsi que les bas-reliefs de l'ancien bassin de réception et de distribution des eaux d'*Arcier*, qui débouchait en cet endroit. Les Romains avaient capté, pour le service de *Vesontio*, les eaux qui jaillissent de la caverne d'*Arcier*.

Au premier rang des **monuments religieux** laissés par le moyen âge et les temps modernes, il faut citer la *cathédrale Saint-Jean*. *Vesontio* possédait un temple au sommet de son acropole; jusqu'au jour où la citadelle fut transformée, quatre colonnes cannelées de style corinthien se dressaient là-haut. Une basilique chrétienne, dédiée à *saint Étienne*, remplaça le temple; elle fut rasée en 1674 par Vauban. Renouvelée au IXe siècle et au XIe par l'archevêque Hugues, voûtée au XIIIe, la basilique *Saint-Jean* porte, dans le disparate des styles, les traces de nombreuses retouches. Avec ses deux absides, elle est plus intéressante que belle. On y trouve néanmoins des œuvres dignes d'intérêt : buste du pape Pie VI; rose de marbre antique provenant du maître autel de Saint-Étienne; chaire du XVe siècle, et le plus beau tableau que possède Besançon : une *Vierge* tenant l'enfant Jésus, par l'un des émules de Raphaël, Fra Bartolommeo. Dans une pièce de la tour du clocher, une *Horloge astronomique*, commandée par le cardinal Mathieu, ne compte pas moins de 30000 pièces et de 72 cadrans (œuvre de Vérité de Beauvais, réorganisée par un horloger bisontin, Florian Oudey).

Après la cathédrale, il convient de citer parmi les édifices religieux : *Sainte-Madeleine*, commencée en 1746 sur les dessins de Nicolas Nicole, de Besançon ; *Saint-Pierre* un carré flanqué d'absides sur chaque face ; *Notre-Dame* (ancien Saint-Vincent), desservie jadis par des religieux bénédictins ; *Saint-François-Xavier*, bâti par les jésuites, sur le modèle du Gesù de Rome ; *Saint-Ferjeux*, basilique romane reconstruite par l'architecte Ducat, sur l'emplacement de la grotte où les apôtres de Besançon, saint Ferréol et saint Ferjeux, avaient trouvé une retraite et où on les ensevelit, après leur martyre.



PORTE RIVOTTE, A BESANÇON. Cl. C. B.

Monuments civils : l'*Hôtel de ville*. Vers le milieu du XIIIe siècle, les magistrats de la commune de *Besançon* n'avaient encore que des locaux d'emprunt pour se réunir : un siècle et demi plus tard, ils étaient chez eux. Des acquisitions successives agrandirent ce premier immeuble ; la façade actuelle (noircie par le temps) est en pierre à bossages et date de 1569-1573. Dans la grande niche ménagée pour une fontaine à côté de l'entrée principale, le sculpteur bisontin *Claude Lullier* avait représenté en bronze l'apothéose de Charles-Quint (1567). La façade du *Palais de Justice*, malheureusement en arrière-plan de l'édifice municipal, offre un beau spécimen de la Renaissance française, dû à *Hugues Sambin*, élève de Michel-Ange ; une salle intérieure, de belles proportions et ornée de boiseries en partie anciennes, servait aux audiences solennelles du *Parlement* de Franche-Comté. Le *théâtre* de Besançon, dû à l'intendant M. de Lacoré, fut dessiné par Nicolas Ledoux ; l'architecte Delacroix l'a intelligemment restauré. Peu d'établissements surpassent en grandeur l'hôpital *Saint-Jacques* : sa grille, en fer forgé, œuvre de Nicolas Chappuis (1703), est d'une grande magnificence. Dans l'écrin du parc de *Chamars*, l'ancien hôtel de l'Intendant, construit par M. de Lacoré, est devenu le palais de la *Préfecture*.

Aucun hôtel particulier n'égalait, pour la noblesse d'allure et l'entente du décor, la somptueuse demeure qu'édifia (1534-1540) *Nicolas Perrenot de Granvelle*, Bisontin d'adoption, par son mariage avec Nicole Bonvalot, d'une des premières familles de la ville. L'architecture du palais est de caractère flamand ; les collections précieuses qui en faisaient l'ornement intérieur, meubles, livres, œuvres d'art, d'abord jalousement conservées et accrues par les Granvelle et les d'Orsay, leurs héritiers, furent laissées à l'abandon, puis dispersées ; ce sont les épaves de ces richesses d'art qui, recueillies par les abbés J. Chiflet et J.-B. Boisot, composent aujourd'hui les joyaux de la Bibliothèque publique et du Musée. Acheté par la ville en 1712, le *palais Granvelle* devint la résidence du gouverneur. La municipalité y loge aujourd'hui plusieurs collections et met quelques salles à la disposition de Sociétés variées.

Les plus beaux hôtels particuliers, après celui de Granvelle, sont : l'*hôtel de Champagney* (rue Battant), rebâti en 1560 par Nicole Bonvalot, femme du garde des sceaux de Charles-Quint ; l'*hôtel de Montmartin* (1582), que le cardinal de Granvelle voulait se ménager comme pied-à-terre dans sa ville natale ; l'*hôtel Bonvalot* (1538-1544), élevé par François Bonvalot, beau-frère du premier Granvelle ; celui d'*Achery*, converti en auberge (belles cheminées) ; ceux de *Porcelet*, de *Gauthiot*, de *Buson d'Auxon*, le logis des *Chavanney*, dynastie de riches apothicaires (1582), charmant par sa variété et sa noblesse ; l'hôtel *Mareschal*, construction gothique décorée par la Renaissance.

Besançon possède un certain nombre de fontaines monumentales : celle des *Carmes*, avec un Neptune par Claude Lullier ; la fontaine de *Ronchaux* (1750), avec la statue allégorique du Doubs ; la fontaine des *Dames*, de Luc Breton (1785), et sa sirène de bronze (du XVIe siècle) ; enfin la fontaine de *Battant* et celle de *Chaprais* (1844), qui porte une Flore au sommet de sa colonne centrale.

L'*Université* de Dôle ayant été transférée en 1691 à *Besançon*, la théologie, la jurisprudence et la médecine y furent enseignées jusqu'en 1793. En 1808, son enseignement fut relevé avec une *Faculté des sciences*, une *Faculté des lettres*, une École de *médecine*, de plein exercice. Le *Lycée* (Victor-Hugo) a été créé en 1802 : buste en bronze de Pasteur entre les deux portes d'entrée. Ajoutez : l'*École libre de sourdes-muettes*, fondation due à l'ingénieuse charité de sœur Rouzot, en 1819 ; une *École des beaux-arts*, créée en 1773 à *Besançon*, par l'intendant de Lacoré, anéantie par la Révolution, puis rétablie en 1807 comme école de dessin ; l'*École d'horlogerie* (1861), essentielle à l'industrie bisontine. Au premier rang des sociétés savantes : l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts* de Besançon, fondée en 1752 par le duc de Tallard (quarante membres), la *Société d'émulation du Doubs* (1840), association plus ouverte qui a rendu d'éminents services à l'archéologie, l'histoire locale, les sciences naturelles. La *Bibliothèque* publique,



PORTE PERCÉE, A BESANÇON. Phot. de M. Gambey.



Phot de M. Boname.

VALLÉE DU DESSOUBRE, A CONSOLATION.

dont le fonds le plus riche provient de l'abbaye bénédictine de Saint-Vincent, possède 90000 imprimés, plus de 2000 manuscrits, un millier d'incunables (*Chroniques* de Froissard éditées au xv[e] siècle en Italie); la moitié du livre d'heures de Maximilien I[er], illustré de dessins par les principaux disciples d'Albert Durer. *Musée de peinture et de sculpture*, dans l'un des corps de logis du vaste édifice construit pour la Halle aux grains. *Musées des arts décoratifs, d'histoire naturelle*, etc.

LA VALLÉE DU DOUBS, PRÈS DE VELOTTE.

Phot. de M. Boname.

Dans l'étranglement que forment les deux bras du *Doubs*, avant de se déployer autour de la presqu'île qui porte *Besançon*, un massif rocheux, extrême ressaut du Lomont, barre l'intervalle, à 368 mètres d'altitude, 118 mètres au-dessus de la région la plus basse de la ville. Une simple muraille entourait d'abord l'escarpement de cette acropole naturelle et la cité qu'elle protégeait. Le moyen âge étendit et accrut ces fortifications. Charles-Quint y ajouta la tour carrée de Battant, les deux tours de la porte Rivotte. Lorsque, après un double siège de vingt-sept jours, commandé par Louis XIV, en 1674, *Besançon* fut définitivement acquis à la France, Vauban compléta les fronts de la citadelle commencés par le gouvernement espagnol et renouvela toutes les défenses de la place. Pour la couvrir contre la portée croissante de l'artillerie, Louvois voulait fortifier les hauteurs voisines. Ce projet ne fut réalisé que plus tard : depuis 1870-1871, le cercle défensif de *Besançon* s'est encore étendu, grâce à un heureux enchaînement des sommets qui permet d'en battre au loin les approches.

La population bisontine s'est accrue, de 12000 âmes au XIII[e] siècle, à plus de 56000 de nos jours; mais alors les vignerons y entraient pour à peu près la moitié. Le *vin*, en effet, durant de longs siècles, fut la principale source de ses revenus : les vins rouges de Trochatey et les blancs de Bagot sont encore très estimés. Mais l'industrie essentielle de *Besançon* est l'horlogerie; on y a depuis peu ajouté la fabrication du *papier* (à pâte de bois) et de la *soie artificielle* (à base de cellulose). L'adduction des eaux de la source salée de Miserey alimente les bains salins de la *Mouillère* (casino, parc, promenade).

Les environs de *Besançon* offrent en grand nombre les buts d'excursion : cavernes d'Arcier, le Lison, les grottes d'Osselle, Ornans et la Loue, le Dessoubre, la glacière de la *Grâce-Dieu*, etc.

Personnages historiques. — Au XII[e] siècle, *Guy de Bourgogne*, pape sous le nom de Calixte II; le capitaine *Jean de Vienne*, amiral de France sous Charles V et Charles VI, tué à la bataille de Nicopolis (1396); *Nicolas Perrenot de Granvelle*, garde des sceaux de Charles-Quint, né à Ornans (1486-1550); *Antoine*, fils du précédent (1517-1586), cardinal, vice-roi de Naples, conseiller de Philippe II; le compositeur *Claude Goudimel* (1520-1572), maître de Palestrina; les érudits *Jean-Jacques, Pierre-François, Jules*



Phot. de M. Boname.

ENVIRONS DE BESANÇON : GLACIÈRE DE LA GRACE-DIEU.



Phot. de M. Boname.

ROCHERS DU BOUT-DU-MONDE.

Chifflet (1588-1676) ; le poète dramatique *Jean Mairet* (1604-1686), précurseur de Corneille ; l'érudit abbé *J.-B. Bullet* (1699-1775), professeur à l'université de Besançon, sa ville natale ; le portraitiste *Donat Nonnotte* (1708-1785) ; *Jean-Cl. d'Arçon*, général du génie (1733-1800) ; *Cl.-Fr. d'Abans, marquis de Jouffroy* (1751-1832), inventeur des bateaux à vapeur ; le sculpteur *Luc Breton*, de Besançon (1731-1819) ; le général *Claude-Pierre Pajol*, héros de Montereau (1772-1844) ; *Adrien Jeannot de Moncey*, duc de Conegliano, maréchal de France (1754-1842) ; le général *Cl.-Jos. Lecourbe*, né à Ruffey (1760-1815) ; l'historien moraliste *François-Xavier-Joseph Droz* (1773-1850) ;


Cl. C. B.
LUXEUIL : MAISON DU CARDINAL DE JOUFFROY.

l'érudit *Ch. Weiss* (1779-1866) ; *Victor Hugo* (1802-1885) ; *Fr.-Marie-Ch. Fourier* (1772-1837) ; *Pierre-Joseph Proudhon* (1809-1865) ; le peintre d'histoire *Jean-Fr. Gigoux* (1806-1894) ; le conteur *Ch. Nodier* (1780-1844) ; *Francis-Alphonse Wey*, critique d'art (1812-1882) ; les peintres *Gust. Courbet*, né à Ornans (1819-1877) ; *Théobald Chartran*, né à Besançon (1849-1907) ; *Just. Becquet*, sculpteur, élève de Rude (1831-1907).

Haute-Saône.

Superficie : 543000 hectares. Population : 257606 habitants. Chef-lieu : **Vesoul**. Sous-préfectures : **Gray, Lure.** — 28 cantons ; 583 communes ; 7e corps d'armée (BESANÇON). Cour d'appel et Académie de BESANÇON. L'archidiocèse de BESANÇON comprend les départements du Doubs et de la Haute-Saône.

Le département de la *Haute-Saône* se développe au penchant de la dépression que ravent en éventail la *Saône* naissante et ses premiers affluents. La dorsale aplatie des Faucilles l'appuie au soulèvement des Vosges ; mais l'approche des calcaires fissurés qui composent la masse jurassique se révèle, dès les premiers talus de la Haute-Saône, par de nombreuses failles, des ravines, des entonnoirs et dans les vallées, de nombreuses et fraîches fontaines. Ainsi, à quelques kilomètres de Vesoul, le *Frais-Puits*, entonnoir de 60 mètres de circonférence, 16 à 17 mètres de creux, sans eau en temps ordinaire, mais qui, sous l'abat des grandes pluies, peut donner jusqu'à 80 ou 100 mètres cubes d'eau par seconde, soulever le Durgeon et, par lui, faire déborder la Saône.

Les projections granitiques des Vosges soulèvent rapidement le sol ; des forêts montent de plus en plus denses, de petits torrents babillards courent sous la feuillée et animent de gracieux vallons. A la vérité, le département ne possède que les plateaux de soutènement des Vosges : les grands sommets du massif lui échappent. Mais, posté en sentinelle à la retombée des derniers *ballons* (ballons de *Lure*, de *Saint-Antoine*, 1128 mètres, au débouché de la trouée de Belfort, large couloir naturel ouvert entre les Vosges et le Jura, de la plaine du Rhin à celle de la Saône, ce pays de l'ancienne Gaule a connu les épreuves de multiples invasions : après les hordes germa-


Cl. C. B.
LUXEUIL : ÉTABLISSEMENT DES THERMES.

niques d'Arioviste, celles d'Attila, la cohue des Burgondes et jusqu'aux bataillons casqués de la Germanie moderne. C'est, en effet, à *Villersexel*, en territoire de Saône-et-Loire, que se produisit (9 janvier) l'une des plus glorieuses, mais sanglantes rencontres de la funeste guerre de 1870-1871. Aussi ne doit-on pas s'étonner que, dans une situation aussi précaire, exposé de partout, ce territoire, essentiellement de transition, des montagnes à la plaine et de Germanie en Gaule, n'ait pu garder l'originalité des régions mieux abritées qui peuvent se défendre et accentuer, par un développement durable, les traits d'une physionomie propre.

Vesoul (10165 habitants), chef-lieu du département, ne se recommande guère, on le conçoit, à l'attention des touristes par ses monuments. Mais cette ville possède une ravissante promenade à fleur d'eau, le long du Durgeon ; la haute colline de la *Motte*, qui la domine, offre au regard le spectacle d'une contrée charmante : on y monte parmi les vignes jusqu'à la statue colossale de la Vierge qui couronne la hauteur, sous un beau monument gothique. *Vesoul*, ce n'est plus la montagne, mais encore la séduction de ses approches. **Gray** rayonne sur la plaine, au bord de la *Saône* déjà grande, entre Dijon et Besançon. Son port en rivière est mouvementé, sa promenade des Tilleuls, le Musée, l'Hôtel de Ville, gracieuse création de la Renaissance, sont dignes d'intérêt.

Mais c'est à l'autre pôle du département, au-dessus de Vesoul et dans les vallées vosgiennes, aux cours du Rahin, de l'Ognon, de la Lauterne, de l'Augronne et de la Semouse, qu'il faut rechercher l'attrait de Saône-et-Loire. Là se rencontrent **Lure** et sa *font* profonde, immobile sous un berceau de grands arbres ; là s'abrite **Luxeuil**, fondation due, ainsi que Lure, à la colonisation monastique de l'Irlandais *saint Colomban*. On était à la fin du VIe siècle. L'abbaye grandit,


Cl. C. B.
LUXEUIL : MAISON DITE DE FRANÇOIS Ier.

devint l'une des plus florissantes de la Gaule. L'église abbatiale *Saint-Pierre*, belle construction du XIVe siècle, encore que privée de deux de ses clochers, réserve aux curieux plus d'une surprise. Trois des côtés de l'ancien cloître subsistent encore, ainsi que la maison de la « Baille », siège de la justice abbatiale; l'habitation du cardinal de Jouffroy, son joli balcon et sa tourelle du XVIe siècle; le vieil Hôtel de Ville, sorte de maison forte flanquée d'une tour crénelée, avec des échauguettes aux angles, une élégante loggia tourelée en façade, de belles salles aux grandes cheminées; enfin, de par la ville, quelques vieux hôtels moyen âge ou Renaissance.



Cl. C. B.

LUXEUIL : LA MAISON CARRÉE.

On venait à *Luxeuil*, même avant les Romains, puiser à ses *sources bienfaisantes*. Les nombreux ex-voto, statuettes de bronze et figurines, réunis au musée de l'Etablissement des bains, témoignent assez de la reconnaissance des malades, aux siècles les plus reculés. Les *eaux de Luxeuil*, hyperthermales radio-actives, produites par dix-huit sources ayant un débit journalier de 600 000 litres, se rattachent à deux groupes : les *alcalines*, sédatives et décongestionnantes; les *ferrugineuses*, toniques et reconstituantes. Les affections utérines, les entérites, la neurasthénie, la chlorose, les affections neuro-arthritiques relèvent de *Luxeuil*. (5518 hab.)

Ce ne sont pas d'ailleurs les seules eaux minérales du département. Des mines de *sel gemme* sont exploitées à Gouhenans, à Melecey-Fallon. Enfin le pays est riche en *mines de fer* et possède la *houille* qui permet de les mettre en valeur : des forges, des papeteries, des filatures animent ces industrieuses vallées des Vosges.

Personnages historiques. — Au XIIIe siècle, *Othon de la Roche*, premier titulaire du duché d'Athènes, création des croisades ; le cardinal *Jean de Jouffroy*, né à Luxeuil (1412-1473) ; le chroniqueur *Jean de Vandenesse*, né à Gray. Au XVIIe siècle, l'écrivain *Claude Renaudot;* le physicien minéralogiste *Romé de Lisle*, né à Gray (1736-1790) ; *Jean-Xavier Bureau de Pusy*, député à l'Assemblée constituante, l'un de ceux à qui nous devons la déconcertante division de la France par départements, en 1790; *Joseph Beauchamps*, né à Vesoul (1752-1801), astronome attaché à l'expédition d'Egypte; *Pierre-Jos. Desault*, maître chirurgien, dont Bichat fut l'élève (1744-1795); le général *Jean-Franç. Carteaux* (1751-1813), qui commença, en 1793, le siège de Toulon; *Henri-Frédéric Iselin*, statuaire, né à Clairegoutte (1825-1905); le peintre *Jean-Léon Gérome*, né à Vesoul (1824-1904), élève de Paul Delaroche; le romancier *Xavier-Aymon de Montépin* (1824-1902).

Saône-et-Loire.

Superficie : 855 200 hectares (Cadastre), 862 600 (Service géographique de l'armée). Population : 604 446 habitants. Chef-lieu : **Mâcon**. Sous-préfectures : **Autun, Chalon-sur-Saône, Louhans, Charolles.** — 50 cantons; 589 communes; 8e corps d'armée (Bourges); Cour d'appel de Dijon, Académie de Lyon. Evêché d'Autun (suffragant de Lyon).



Cl. C. B.

PORTAIL DE L'ÉGLISE DE GRAY.

Saône-et-Loire mène de front les grands travaux agricoles de la plaine *bressane*, qui lui appartient en partie; les cultures, plus délicates et non moins rémunératrices de ses vignobles, allongés au soleil levant, contre les terrasses montantes du Charolais; enfin, l'exploitation de la montagne en réduction, dans le Morvan oriental. Son horizon s'étend du Jura jusqu'à la Loire; à l'est, Lons-le-Saunier borne sa vue; à l'ouest, au bord du fleuve, Digoin, entre Roanne et Nevers. L'union des deux grands cours d'eau, la plus puissante rivière de France et notre plus long fleuve, se fait par la trouée d'où coulent, en sens inverse, la Dheune vers la Saône et la Bourbince vers la Loire : le *canal du Centre* y a trouvé sa voie. Dans ce couloir naturel, l'*étang de Longpendu*, qui s'épanche de part et d'autre (35 hectares), marque exactement le seuil de partage des eaux entre la Méditerranée et l'Océan. Cette dépression, riche en dépôts houillers, alimente la grande cité industrielle du *Creusot*. *Chalon-sur-Saône*, au débouché du *canal du Centre*, tient la clef du passage.

Mais, dans une vallée ouverte à toutes les invasions, les villes de la *Saône* ont subi tant de déprédations que l'on s'étonne d'y trouver encore debout quelque chose du passé. Il en subsiste pourtant. Vous verrez à **Mâcon** (19 779 habitants), outre la belle église Saint-Pierre, construite en style roman-bourguignon, une curieuse maison en bois, place de l'Herberie; l'hôtel de Sénecé (XVIIIe siècle); de belles faïences à l'Hôtel-Dieu, un intéressant musée à l'Hôtel de ville, la belle flèche de pierre de l'église *Saint-Clément* (XVe siècle), enfin ce qui reste de l'antique cathédrale *Saint-Vincent*, que démolit la Révolution : façade gothique flamboyante et tours découronnées, débris d'une basilique bâtie au XIIIe siècle, survivance elle-même



Cl. C. B.

BASILIQUE DE PARAY-LE-MONIAL.

d'un édifice plus ancien qui reçut, au vɪᵉ siècle, les reliques de saint Vincent, apportées d'Espagne par le roi franc Childebert. *Mâcon* possède une magnifique promenade, le *quai du Sud*, planté de huit rangs de platanes, où s'élève la statue de Lamartine. Aux environs, l'étrange silhouette de la *roche de Solutré*, que couronnèrent jadis un castrum romain, puis un donjon féodal; à ses pieds s'abrita une importante station préhistorique de l'âge de pierre. Dans ces parages, l'illustre abbaye de Cluny, la vallée de la Valouze, affluent de l'Ain, dont Lamartine a vanté le charme pittoresque et qu'il habita souvent, au château de Saint-Point.

Chalon (31 350 habitants), ancienne métropole commerciale du pays éduen et, du vᵉ siècle à la fin du vɪᵉ, résidence des rois burgondes, reçut la foi chrétienne de saint Marcel, qui subit le martyre près de cette ville, au ɪɪᵉ siècle. Le siège épiscopal établi en son honneur prit fin, comme celui de Mâcon, à la Révolution. Construite du xɪɪᵉ au xvᵉ siècle, l'ancienne cathédrale *Saint-Vincent* possède un chœur et une abside du plus pur style bourguignon. Sur la rive gauche de la Saône, où le faubourg *Saint-Laurent* fait tête de pont du côté de la Bresse, à 3 kilomètres plus loin, le village de *Saint-Marcel* possède une intéressante église du xɪɪᵉ siècle. *Chalon* doit son importance au mouvement commercial et industriel qui s'y fait, à la rencontre de la Saône et du canal du Centre. Du Port Villiers partent les bateaux de Lyon; sur la rive opposée, de vastes ateliers métallurgiques forment comme l'avant-garde du Creusot. Les côtes de *Chalon* produisent un vin ordinaire assez goûté, les crus du *Mâconnais* tiennent le milieu entre les produits généreux de la Bourgogne et ceux plus délicats du Beaujolais : *Pouilly*, *Solutré*, *Loché* sont, parmi les crus blancs du Mâconnais, les plus estimés.

Cl. C. B.

MACON : ÉGLISE SAINT-VINCENT.

Le Creusot. — A la place du pauvre hameau, désigné sous le nom de *Crosot*, qui s'élevait à la fin du xvɪɪɪᵉ siècle au penchant d'un coteau incliné entre la Bourbince et le Mesvrin, tributaire de l'Arroux, une vaste cité ouvrière s'est développée sous l'impulsion des deux frères Adolphe et J.-E. Schneider, du fils de celui-ci, Henri, et de son petit-fils, Eugène Schneider, créateurs du plus important établissement industriel de France et l'un des plus beaux du monde. Avant eux toutefois, les houillères du pays, exploitées déjà par les habitants à la fin du xvᵉ siècle et mises régulièrement à contribution en 1770, alimentaient déjà de hauts fourneaux et une fonderie. On transféra même, de Sèvres au Creusot, la *Cristallerie* de la reine Marie-Antoinette, et c'est dans cet établissement, le château de la Verrerie, que les Schneider ont établi leur résidence. En 1836, le Creusot végétait : on n'y comptait guère plus de 2 000 habitants; il y en a aujourd'hui 35 587. C'est une grande ville, la plus remuante et la plus populeuse de Saône-et-Loire, ayant plusieurs églises (Saint-Charles, Saint-Henri), un bel Hôtel de ville, Hôtel-Dieu, Théâtre, Hippodrome, Maison de retraite, Asile de vieillards, Caisses d'épargne et de secours, Cités ouvrières à prix réduit, Caisse nationale de retraites, Écoles, qui gravitent autour de l'immense usine où bat le cœur de la cité laborieuse.

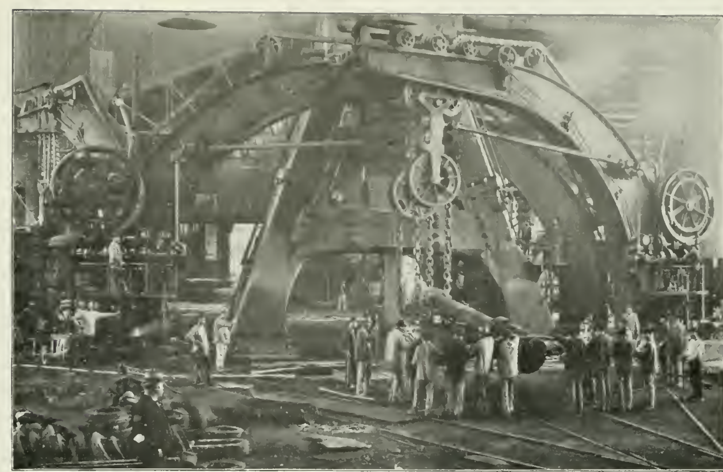


Cl. C. B.

ÉTANG DE SAINT-POINT.

L'usine du Creusot s'étend sans interruption sur une longueur de 4 kilomètres : un réseau ferré compliqué, que desservent 35 locomotives et plus de 1500 wagons, unit entre eux les divers ateliers : fours à coke et hauts fourneaux, dont la coulée de feu s'épanche plusieurs fois par jour; aciéries (acier Bessmer et Siemens); la grande Forge et ses deux halls de puddlage, pour la conversion de la fonte en fer; une halle de laminage, où vingt-deux trains de laminoirs, mus par des volants gigantesques, étirent et malaxent le fer; le fameux marteau-pilon de 100 tonnes; des fonderies, tourneries, chaudronnerie de fer et de cuivre, ateliers de montage de machines marines, de locomotives, etc. De la *Société Schneider et Cⁱᵉ* dépendent

encore : les houillères de Montchanin et Longpendu, plusieurs mines de fer en Saône-et-Loire, en Savoie, Allevard dans l'Isère, plusieurs gîtes en Espagne; de grands ateliers de construction à Chalon-sur-Saône (Petit-Creusot); les hauts fourneaux, aciéries et forges de Cette; des ateliers d'électricité en Seine-et-Marne; les ateliers d'artillerie du Havre, avec le polygone du Hoc.



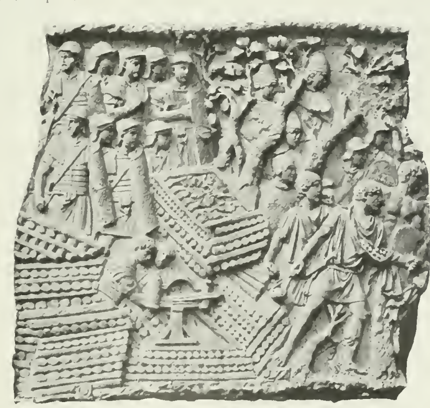
Phot. de M. Paulet.

USINE DU CREUSOT : LE MARTEAU-PILON DE CENT TONNES.

Bien avant le Creusot, avant même la venue des Romains, l'industrie avait pris racine en cette région. N'est-ce pas à **Bibracte,** ancien camp retranché du *mont Beuvray* où les populations gauloises du voisinage trouvaient asile en temps de guerre et, durant la paix, un marché bien approvisionné, que des fouilles récentes ont mis à jour toute une cité laborieuse, ignorée jusqu'alors et dont la mémoire populaire conservait seule une vague tradition? Cette précieuse découverte est due aux travaux du vicomte d'Aboville, de Gabriel Bulliot (1869-1895) et de J. Déchelette. Seuls les artisans gaulois résidaient à demeure, au sommet du *Beuvray*. On a fait là des découvertes du plus haut prix pour l'histoire de la Gaule préromaine. Une muraille parfaitement reconnaissable enveloppait l'enceinte du camp retranché, sur une longueur de 5 kilomètres sans interruption; l'aire circonscrite pouvait être de 135 hectares. Elle présente une terrasse sensiblement vallonnée, avec sources, aqueducs, soubassements de constructions, quadrilatères de boutiques qui rappellent un *emporium* ou marché antique. Il se tient encore chaque année, le premier mercredi de mai, une foire du mont *Beuvray*. Du haut de cette large terrasse, on jouit d'une vue magnifique sur la vallée de l'Arroux, le Morvan, le Charollais. La chapelle de Saint-Martin, inaugurée en 1876 par Mgr Perraud, y occupe l'emplacement d'un ancien temple.

Héritière de *Bibracte*, **Autun** devint la cité maîtresse des *Éduens*. Deux populations celtiques : *Lingons* et *Éduens*, occupaient le seuil de la Côte-d'Or et du plateau de Langres, à l'arrivée des Romains. Nous savons que le territoire des *Éduens* s'étendait de la Saône que bordaient, à l'est, les *Séquanes*, à la Loire et à l'Allier, confins des *Arvernes* : au nord de l'Ouche, une ligne conventionnelle le séparait des *Lingons*. Les *Éduens* formaient une république aristocratique dont les nobles constituaient le Sénat. Dans les circonstances critiques, un seul chef élu, le *vergobret*, réunissait tous les pouvoirs, comme dictateur. En cas d'alerte, on quittait les chaumières isolées pour se réfugier dans des enceintes fortifiées, comme celle du mont *Beuvray*, qui en temps de paix servaient aux échanges, véritables champs de foire où résidait une nombreuse population d'artisans : les fourneaux, fours et forges, les scories métalliques, les débris vitrifiés, les clous, les ustensiles, les meules de charbon du mont *Beuvray* attestent que ces refuges fortifiés, des *oppida*, formaient aussi de véritables cités industrielles.

Trop souvent les peuples gaulois se faisaient la guerre. Jaloux des profits que les *Éduens* tiraient des nombreux péages établis par eux sur la Saône, les *Séquanes*, leurs voisins de l'est, après s'être assuré la complicité des Arvernes, appelèrent à la rescousse les bandes germaniques du Suève *Arioviste*. Les *Éduens*, vaincus en un seul combat, durent livrer les principaux d'entre eux et jurer obéissance à leurs rivaux. Alors le *vergobret* décida d'envoyer à Rome le druide *Divitiac* pour implorer son aide en faveur des *Éduens*. Bientôt *César* arrive par le Rhône et la Saône, refoule les Helvètes en train de quitter leurs montagnes pour envahir la Gaule, écrase *Arioviste*, rend les *Éduens* et les *Lingons* à eux-mêmes. Rome n'eut pas d'alliés plus fidèles. Cependant, lorsque l'Arverne *Vercingétorix* fit appel à toute la Gaule, pour la sauver de la conquête romaine, les *Éduens* se rallièrent ouvertement à lui. César venait de lever le siège de *Gergovie* : comme il battait en retraite vers la Saône, *Vercingétorix*, qui le harcelait, craignant de le voir échapper, voulut au moins risquer un combat de cavalerie contre les Romains, avant qu'ils ne se fussent mis à l'abri de l'autre côté de la rivière ; la cavalerie romaine fut sabrée, mais une charge des cavaliers germains auxiliaires rejeta les Gaulois en désordre sur leur infanterie. César faillit être pris, mais l'armée gauloise, menacée d'être tournée, s'enfuit et se réfugia dans **Alésia.**



DÉFENSE D'UN RETRANCHEMENT ROMAIN (COLONNE TRAJANE).

Le plateau peu élevé qui couronne le mont *Auxois*, au-dessus de la plaine des Laumes, n'a guère que 200 mètres de long sur environ 800 de large. Comment les 80 000 fantassins et les 10 000 cavaliers que César attribue à *Vercingétorix* auraient-ils pu y tenir? Il est clair que le général romain exagère le nombre de ses ennemis pour grandir sa victoire. A peine arrivé, *Vercingétorix* s'entoura d'un fossé et d'un mur en pierres sèches haut de 6 pieds. Alors César conçut l'audacieux projet de l'enfermer dans cette enceinte : son infanterie étant disposée sur les collines qui entourent à peu de distance le mont *Auxois*, sa cavalerie dans les intervalles, il ouvre entre l'*Ose* et l'*Oserain* un fossé profond de 10 pieds, large d'autant et creusé à pic, qui coupe la plaine des Laumes, seul passage par où les assiégés peuvent s'échapper. A 400 pieds en arrière, une formidable contrevallation se développe autour du mont *Auxois*. Deux fossés la composent, larges de 15 pieds, profonds de 8 à 9 : l'un

plein d'eau, l'autre bordée d'une terrasse de 12 pieds de haut, crénelée, palissadée et flanquée de tours. Sur le front des fossés : cinq rangées de chevaux de frise, huit lignes de pieux, pointe cachée sous des broussailles; chausse-trapes armées de clous aigus, tout près du campement. Du côté de la campagne, même formidable défense : la ligne de circonvallation couvre 21 kilomètres.

Cependant, à l'appel de *Vercingétorix*, la Gaule s'est soulevée : 250 000 hommes, immense cohue plutôt qu'armée, se déploient devant le camp romain. Comme une si grande masse d'hommes ne peut vivre dans un pays trop dévasté, on précipite l'attaque, en même temps que les assiégés font une sortie. Du front du mont *Réa* qui domine une partie de la circonvallation romaine, l'Arverne *Vergasillaunus*, parent de Vercingétorix, se précipite avec fureur; d'autre part, le chef gaulois franchit les fossés, atteint le rempart, brise les obstacles et touche presque aux créneaux. *César* est partout à la fois, résiste au choc et, lançant sa cavalerie dans le dos des assaillants, jette le trouble parmi eux, les met en fuite et les poursuit. La Gaule est vaincue!

Vercingétorix, n'ayant pu la sauver, voulut du moins s'offrir aux Romains comme victime expiatoire pour le salut de ceux qui l'avaient suivi. *César* exige une reddition complète : il s'assoit sur son tribunal en avant des lignes. Les portes de la ville gauloise se sont ouvertes. *Vercingétorix* en sort seul et à cheval. Aucun héraut ne le précède. Il descend les sentiers de la montagne et apparaît à l'improviste. « Il montait un cheval de bataille, harnaché comme pour une fête. Il portait ses plus belles armes, les phalères d'or brillaient sur sa poitrine. Il redressait sa haute taille et s'approchait avec la fière attitude d'un vainqueur qui va vers le triomphe. Il fit à cheval le tour du tribunal, puis s'arrêta devant le proconsul, sauta à bas de son cheval, arracha ses armes et ses phalères, les jeta aux pieds du vainqueur. Enfin il s'avança, et, sans prononcer une parole, tendit les deux mains en avant vers *César*. Les spectateurs de cette scène demeurèrent silencieux : l'étonnement faisait place à la pitié. » (JULLIAN, *Vercingétorix*.) Des licteurs entraînèrent le héros gaulois. « César lui fit attendre six ans l'insultante solennité du triomphe et de la mort. » (DURUY, *Hist. des Romains*.)

De nombreuses monnaies romaines et gauloises retrouvées sur place demeurent, parmi nous, les témoins de ces douloureux événements. On a retrouvé des amorces de remparts, des poteries, des amphores, [illegible] des débris de verre, [illegible] des ex-voto nombreux, des restes de [illegible] du plateau, temples, [illegible] les dieux de Rome et [illegible] gaulois [illegible] souvenir.

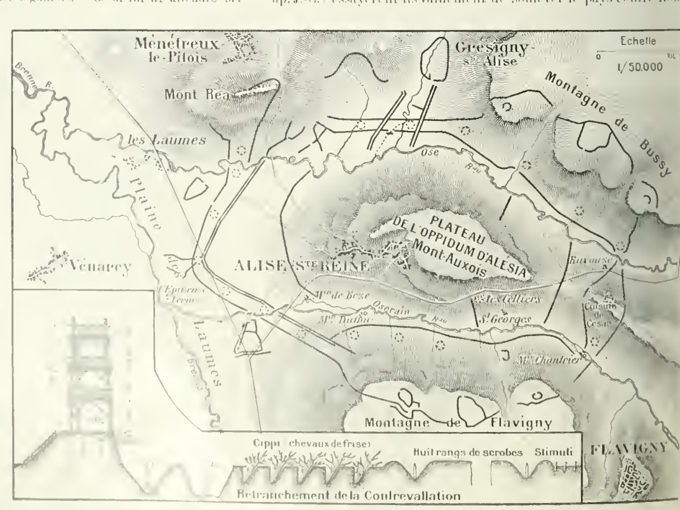
Dans le partage de la Gaule par les Romains, *Éduens* et *Lingons*, [illegible] avec *Vercingétorix* contre l'invasion, furent traités [illegible] plutôt que [illegible] *Langres*, cité des Lingons, fut rattachée à la province Belgique, dont le chef-lieu était Trèves; *Autun*, cité des Éduens, à la Lyonnaise avec Lyon pour capitale. Un conseil élu, celui des *Décurions*, administrait chaque cité; deux magistrats annuels, les *Duumvirs*, exerçaient le pouvoir exécutif, sous le contrôle suprême du *légat romain*, préposé à la province. Aux *oppida* gaulois succèdent des villes régulièrement bâties et fortifiées : des temples, des théâtres, des thermes en font l'ornement. Dans la campagne, les cabanes des colons de la terre se groupent autour de riches villas et forment des villages : Pouilly, Flavigny, Fleury n'ont pas d'autre origine. Aux ressources de la terre et de l'industrie, les *Éduens* ajoutent l'exploitation des carrières, du bois, des eaux minérales si recherchées des Romains; mais surtout la *vigne*, qui leur vient d'Italie, transforme leur *côte* en mine d'*or*. Une vaste association, celle des *nautes* de la Saône, fait le commerce et le transport par eau des produits du pays : des voies romaines en facilitent l'écoulement vers les principaux marchés et les grandes villes. Dans cette transformation universelle, *Autun* brille au premier rang.



Cl. ND.

MONT AUXOIS : STATUE DE VERCINGÉTORIX.

C'est, en effet, à **Autun** (15 480 habitants), que Rome prit son point d'appui, pour compléter la victoire de ses armes par la conquête morale de la Gaule. De ce point élevé, à l'abri des surprises, son influence devait rayonner à la fois sur trois grands fleuves : la Seine, la Loire et le Rhône par la Saône, toute proche. On comptait, par le commerce journalier des idées, des arts et des mœurs, rallier les Gaulois aux institutions romaines, infuser aux jeunes générations une mentalité nouvelle. Des rhéteurs, des philosophes, des artistes furent appelés d'Italie : les écoles d'*Autun* opposèrent à l'enseignement traditionnel des druides les œuvres du génie latin. On vit les fils des plus nobles familles gauloises apprendre la langue, adopter le costume et les usages du conquérant. Longtemps avant l'édit de Caracalla, les Éduens jouissaient du droit de cité. Aussi l'Éduen *Sacrovir* (21 ans ap. J.-C.) et le Lingon *Julius Sabinus* (79 ap. J.-C.) essayèrent-ils vainement de soulever le pays contre Rome



...ILOT. D'ALISE PAR CÉSAR.

Autun fut doté de splendides monuments. Cette promenade des *Marbres*, à l'entrée de laquelle se dresse la statue de Divitiac, ami de César, rappelle l'avenue fastueuse, entièrement disparue, par où les empereurs faisaient leur entrée solennelle dans la ville. Deux portes monumentales rompaient la continuité des remparts : la *porte Saint-André*, autrefois *porta Lingonensis*, parce qu'elle ouvrait la route de Langres, faite de quatre arcades que couronne un attique de hauteur moindre et flanquée de deux avant-corps, avec une tour de défense ; la *porte d'Arroux*, ou porte de Sens (*porta Senonica*), qui ouvrait cette voie par deux grandes arcades, flanquées de deux plus petites pour les piétons, l'ensemble couronné d'une galerie de petits arcs, dont sept seulement subsistent encore. Il convient de relever aussi : la tour de *Minerve*, qui faisait partie de l'enceinte romaine ; les ruines du *Théâtre*, dites « Caves Joyaux », dont se voit encore très nettement la disposition en hémicycle ; vers les murs, par delà



Cl. ND.

AUTUN : PORTE SAINT-ANDRÉ.



AUTUN : TEMPLE DE JANUS.

le parc de Saint-Andoche, le massif édifice à quatre faces, dit *temple de Janus*; la trace d'une ancienne *Allée sacrée*, des restes d'*aqueducs*, entre autres celui de Montjeu ; la pyramide démantelée de *Couhard*, qui fut peut-être le tombeau d'un illustre personnage ou la *spina* d'un cirque disparu).

L'ère de prospérité, due à une administration tolérante et habile, prit fin avec le IIIe siècle : pressurée par les exigences du fisc, la terre se dépeuplait, les cités appauvries restaient sans défense. En 269, *Autun* fut enlevé d'assaut et dévasté par les bandes de Tetricus ; en 301 plusieurs milliers d'Alamans s'avançaient jusqu'à Langres. L'imminence du danger provoqua un effort. *Autun* et *Langres* organisèrent leur propre défense ; des soldats auxiliaires furent établis sur divers points ; Chalon devint le port d'attache d'une flottille de guerre ; Mâcon, Autun fournirent des armes et des machines de combat. Tout sombra cependant sous la poussée des Barbares. Mais déjà le christianisme avait jeté dans cette société croulante un nouveau ferment de vie. Saint *Bénigne*, disciple de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, étant débarqué à Marseille, remonta le Rhône avec ses deux disciples : *Andoche* et *Tyrse*. Tous les trois souffrirent le martyre, lors de la persécution de Marc-Aurèle, et de nombreux chrétiens avec eux, entre autres le jeune *Symphorien*, fils du noble Faustus, dont l'apôtre de la Bourgogne fut l'hôte, à Autun.

Aucune ville française n'est mieux pourvue qu'*Autun* en documents de l'antiquité gallo-romaine. C'est la richesse de ses musées : celui de l'Hôtel de ville, le Musée lapidaire établi dans l'ancienne chapelle Saint-Nicolas, du XIIe siècle, entre tous, le *musée Rolin*, dans l'hôtel de ce nom, restauré par la société Eduenne des lettres, sciences et arts : bronzes, poteries, armes, produits et outils de l'industrie gauloise de Bibracte. La ville elle-même est un grand musée. Autour du Champ de Mars, gravitent l'Hôtel de ville et le Théâtre moderne, la gendarmerie, dans un cloître intact, jadis aux Cordeliers. Le collège municipal, fondé par les jésuites, en 1709, restauré et agrandi de nos jours, compta parmi ses élèves : Joseph Bonaparte et Napoléon Ier, du moins pour quelques mois.

Du jour où *Autun* cessa d'être la métropole intellectuelle de la Gaule romaine, la ville se replia sur elle-même, se groupa, pour la défense, aux versants du tertre qui porte la cathédrale et l'ancien palais des ducs de Bourgogne. Une enceinte nouvelle s'éleva, dont il reste une partie des remparts et quelques tours. Les ducs de Bourgogne de la première race séjournèrent volontiers à *Autun*; mais les pouvoirs assez étendus dont était investi l'évêque, suzerain temporel de la ville, les en éloignèrent : l'ancienne chapelle ducale est devenue la cathédrale d'aujourd'hui, dédiée à *saint Lazare*. Bâti au début du XIIe siècle, vers 1120, et terminé en 1178, l'édifice fut doté par le cardinal Rolin, en 1470, d'une flèche magnifique, qui s'élève à 77m,65 au-dessus de la croisée des trois nefs. Sous un vaste porche accoté de deux tours, le tympan de la porte centrale offre aux yeux le *Jugement dernier*, œuvre magistrale de Ghislebert; le portail roman du transept nord possède une horloge gothique. A l'intérieur : trois nefs et chœur sans collatéraux, sanctuaire orné de colonnes corinthiennes et de pilastres plaqués de marbre précieux, belle châsse de saint Lazare derrière le maître autel, statues agenouillées du président Jeannin et de sa femme, chapelles des XVe et XVIe siècles, celle de Saint-Joseph, décorée par le peintre Froment; au transept, le chef-d'œuvre d'Ingres, *Martyre de saint Symphorien; Descente de croix* du Guerchin; belle salle gothique du trésor.



Cl. ND.

AUTUN : PORTE D'ARROUX.

Sur la place Saint-Louis, à côté de la cathédrale, une élégante fontaine à coupole, dite *fontaine Saint-Lazare*, est attribuée à Jean Goujon (1543). Les magnifiques bâtiments élevés au XVIIe siècle par le président Jeannin, pour un hôpital Saint-Antoine, passèrent depuis



Cl. ND.

LA PIERRE DE COUHARD.

lors au grand Séminaire; à la place du petit Séminaire, une école de cavalerie occupe le somptueux édifice construit en 1669 grâce aux libéralités de Louis XIV et dont les jardins furent dessinés par Le Nôtre. *Autun* n'est plus que la métropole pacifique d'une région agricole. Les restes encore debout de sa grandeur passée ne la troublent guère. Sous ses portes monumentales, à la place des cortèges impériaux, des légionnaires casqués et des cohortes sonnant le fer et déployant leurs enseignes multicolores, les grands bœufs blancs du Charolais, à l'œil mélancolique et doux, s'en vont d'un pas tranquille vers les places où les convient chaque année des foires et des marchés créés par une lointaine tradition.

Personnages historiques. — Le chef éduen, *Julius Sacrovir*, qui souleva une partie de la Gaule contre l'empereur Tibère, et, battu près d'Autun (21), se donna la mort; *saint Symphorien* et *saint Valérien*, martyrisés, le second à Tournus, le premier à Autun, pour avoir refusé d'adorer Cybèle (178); *saint Germain*, né à Autun (496), mort à Paris (576), évêque de cette ville depuis 554 : en grande faveur près des princes mérovingiens, il s'interposa dans leurs querelles, fonda l'église, encore sous son vocable, de Saint-Germain-des-Prés; *saint Césaire*, évêque d'Arles (470-542), et *saint Didier*, archevêque de Vienne, tous les deux de Chalon, ce dernier assassiné, en 608 ou 612, par un officier de Brunehaut; le chancelier de Bourgogne, *Nicolas Rolin* (1376-1462); son fils *Jean* (1408-1483), cardinal-évêque d'Autun; le poète érudit, *Ponthus de Thiard* (1521-1605), évêque de Chalon-sur-Saône; *Pierre Jeannin*, magistrat et diplomate (1540-1623); *Fr. Perrier*, peintre, né à Saint-Jean-de-Losne (1590-1656); *Aug. de la Baume*, marquis *de Montrevel* (1636-1716), qui s'étant distingué au passage du Rhin (1672), à Senef, à Fleurus, fut fait maréchal et envoyé dans le Languedoc contre les Camisards, où il fut remplacé par Villars; le maréchal d'*Uxelles*, né à Chalon; le peintre *Jean-Baptiste Greuze* (1725-1805), né à Tournus; la comtesse *de Genlis* (1746-1830), née près d'Autun : elle écrivit de nombreux ouvrages sur l'éducation; *Joseph Dombey* (1742-1793), naturaliste, né à Mâcon; *Claude Roberjot* (1753-1799), l'un des plénipotentiaires français au Congrès de Rastadt; le baron *Denon* (1747-1825), diplomate, archéologue, dessinateur et graveur; l'illustre peintre *Pierre-Paul Prud'hon* (1758-1823), né à Cluny; *Joseph Nicéphore Niepce* (1765-1833), né à Chalon, le père de la photographie, avec Daguerre : son neveu, *Niepce de Saint-Victor* (1805-1870), perfectionna ses procédés; le comte *Claude-Philibert de Rambuteau* (1781-1869), né à Mâcon, chambellan de Napoléon Ier, préfet de l'Empire, député sous les Bourbons, pair de France sous Louis-Philippe; *Alphonse-Marie-Louis de Lamartine*, né à Mâcon (1790-1869), le poète des « Méditations », homme politique et historien; le général *Nic. Changarnier*, né à Autun (1793-1877), qui se signala en Afrique et commanda la garde nationale de Paris en 1848; *Marie-Edme-Patrice-Maurice de Mac-Mahon* (1808-1893), descendant d'une ancienne famille irlandaise attachée aux Stuarts : il se signala à l'assaut de Constantine (1837), en Crimée, à Sébastopol, où il enleva les ouvrages de Malakoff (1855), prit une part signalée à la victoire de Magenta (1859) et fut deuxième président de la République (1873-1879); l'érudit bénédictin de Solesmes, cardinal *Jean-Baptiste Pitra* (1812-1889).



Cl. ND.

AUTUN : FONTAINE SAINT-LAZARE.

Côte-d'Or.

Superficie : 876 100 hectares (Cadastre), 878 600 (Service géographique de l'armée). Population : 350 044 habitants. Chef-lieu : **Dijon**. Sous-préfectures : **Beaune, Châtillon-sur-Seine, Semur.** — 37 cantons, 717 communes; 8e corps d'armée (BOURGES). Cour d'appel et Académie de DIJON. Diocèse de DIJON (suffragant de LYON).

Moulée au seuil calcaire de la *Côte-d'Or* et du *Plateau de Langres* tendus comme une jetée superficielle entre l'écueil granitique du Morvan et le massif primaire des Vosges, l'ancienne **Bourgogne,** dont le département de la *Côte-d'Or* n'a retenu qu'une partie, commandait par un éventail de cours d'eau, les passages naturels qui conduisent de la Saône à la Loire et à la Seine et, par elles, de la Méditerranée à la Manche et à l'Océan. Point de barrages élevés sur ce seuil. La Côte-d'Or culmine à 636 mètres, au *Bois Janson*; le *mont Afrique* s'élève seulement à 584 mètres, le *Plateau de Langres* à 469 mètres de hauteur moyenne.

Par contre, les *cours d'eau* rapprochent leurs sources, au point de constituer une seule coulée dans le prolongement l'une de l'autre : ainsi l'*Ouche*, qui descend à la Saône, n'est séparée que par le seuil de Pouilly-en-Auxois de l'*Armançon*, qui coule à l'Yonne. Par là s'introduit le *canal de Bourgogne*, chemin direct de Paris à Lyon. L'Yonne et ses affluents : *Cousin, Serein, Armançon*, constituent un remarquable faisceau de dérivation de la haute Bourgogne vers la Seine. Au sud-ouest, la *Dheune*, tributaire de la Saône, et la *Bourbince*, sous-affluent de la Loire par l'Arroux, ne sont désunies que par un petit plateau, au centre duquel s'étale la dépression lacustre du Longpendu. Par là s'effile le *canal du Centre*, de la Saône à la Loire.



Cl. ND.

ENVIRONS D'AUTUN : CHÂTEAU DE [illegible].

Sa situation rayonnante sur nos plus grands fleuves : Seine, Loire et Rhône, donna, dès l'origine, à la *Bourgogne* une importance considérable. Ce fut, et c'est encore, par nature, grâce à la médiocrité de ses montagnes et à l'heureuse distribution de ses eaux, un pays de passage et d'échanges. Aussi, entre les anciennes provinces qui l'entouraient : Champagne au nord, Nivernais et Bourbonnais à l'ouest, Lyonnais au sud-est, Franche-Comté à l'est, est-il souvent difficile de fixer ses limites avec précision. Tantôt la Bourgogne empiète sur ses voisines, tantôt elle se restreint : ce sont des vicissitudes continuelles, comme il convient à un pays de transition.



Cl. ND.

AUTUN ET LA CATHÉDRALE SAINT-LAZARE.

Aux Romains ont succédé les Barbares. Les **Burgondes**, qui viennent s'établir en pays *éduen*, appartiennent au groupe vandale de la nation germanique. Éloignés de la Baltique par les *Gépides* leurs voisins, les *Burgondes*, avec l'assentiment des Romains, vinrent s'établir sur la rive droite du Rhin. Plus tard ils débordaient la rive gauche du fleuve, avec mission de le défendre. Leurs villes principales furent Mayence, Spire, Worms, où leur roi résidait. En 437, une terrible avalanche de *Huns* fondit sur eux : les *Burgondes* se défendirent vaillamment; s'il faut en croire l'épopée des *Niebelungen*, 37 000 guerriers seraient restés sur le champ de bataille et, parmi eux, le roi *Gunther*. Les survivants de la nation burgonde se retirèrent vers le sud : Genève, la Maurienne, la Tarentaise les reçurent.

Très braves dans le combat, grands et forts, les *Burgondes* ne rêvent pas exclusivement de guerre et de pillage : ils aiment la terre, pratiquent certains métiers et, par là, se distinguent des autres Barbares. Leur conversion au christianisme, vers 413, achève de les rapprocher des populations gallo-romaines. On les appelle en Lyonnaise pour y cultiver les champs dépeuplés par le fisc. Les chefs occupent les terres fiscales devenues vacantes; les autres terrains sont partagés, bois, vignes et jardins, avec les colons gallo-romains : c'est la *Bourgogne* qui commence.

Les **rois** *burgondes* ont une cour qui les suit; ils résident à *Vienne*, mais surtout à *Lyon* : leurs principaux conseillers sont gallo-romains; ils revêtent volontiers les insignes du patriciat romain. Le plus connu d'entre eux, *Gondebaud*, dota ses États d'une loi qui, pour le monde barbare, constituait un sensible progrès. Il fut en relation avec les souverains de son voisinage : *Théodoric*, roi des Ostrogoths; *Alaric*, roi des Wisigoths; *Clovis*, roi des Francs. Celui-ci lui ayant demandé la main de sa nièce, *Clotilde*, fille de son frère Chilpéric II (mort vers 490), le mariage se fit, et ce fut pour le malheur du roi burgonde. On l'accusait d'avoir fait périr de mort violente *Chilpéric II*; mais surtout il était arien. *Clovis*, au contraire, s'étant fait baptiser dans la foi catholique, l'évêque de Vienne, *Avitus*, illustre par sa naissance et son mérite, l'en félicita. L'arianisme fournit au chef des Francs le prétexte qu'il cherchait pour mettre la main sur la Bourgogne. Un allié inattendu, *Godegisèle*, propre frère du roi burgonde, lui permit de réaliser sans tarder ses vues ambitieuses. Entre *Clovis* et *Gondebaud* la bataille s'engagea près de *Dijon*, sur les bords de l'Ouche, en 500. Le roi de Bourgogne vaincu s'enfuit vers Avignon, mais, ayant pu saisir et tuer dans Vienne le traître Godegisèle, cause de sa défaite, il se rapprocha bientôt de Clovis et ressaisit son royaume. A sa mort (516), le roi *Sigismond*, accusé d'avoir fait périr son propre fils, attire sur lui la vengeance des princes francs, héritiers de Clovis. *Clodomir*, l'un d'eux, s'empare du roi de Bourgogne, l'entraîne jusqu'à Orléans et le jette dans un puits, à Saint-Peravy-la-Colombe, près de Coulmiers. Cette année même, le frère de Sigismond, *Gondomar*, le venge en tuant Clodomir au combat de *Vézéronce*. Mais Childebert et Clotaire, étant revenus à la charge, mettent le siège devant *Autun*, l'emportent et s'assurent la soumission du pays bourguignon tout entier (534).



Cl. ND.

DIJON : PALAIS DES DUCS DE BOURGOGNE.

Rois de Bourgogne mérovingiens. — La conquête franque ne fut point, comme celle des Burgondes et des Romains, une occupation. Les vaincus gardèrent leurs terres et leurs institutions : on leur donna seulement des fonctionnaires pour les administrer. Le territoire fut divisé en *pagi* (*pagus*, pays), ayant chacun à sa tête un *comte*. *Chalon-sur-Saône* fut la résidence habituelle des rois mérovingiens de Bourgogne. La civilisation romaine et le christianisme avaient plutôt effleuré que pénétré ces âmes barbares. Aussi la violence regnait-elle encore sur toutes choses. *Brunehaut*, qui gouverna la Bourgogne, de 598 à 613, pour son petit-fils *Thierry*, essaya de remédier au désordre : les grands, s'en étant saisis, la firent périr misérablement. *Dagobert* reprend cette politique; il meurt prématurément. En Neustrie, *Ebroïn*; en Bourgogne, *saint Léger* (676) succombent à la même tâche. Désormais les *maires du palais*, ministres imposés par les grands au souverain, sont les maîtres de l'État. Impuissant à gouverner, le roi ne peut davantage se défendre. L'ennemi en profite : durant le VIII[e] siècle, les Arabes, venus par le Rhône, envahissent la *Bourgogne* et la couvrent de ruines.

Ducs de Bourgogne bénéficiaires. — En arrêtant l'invasion musulmane dans les plaines de Poitiers, *Charles Martel* sauvait, du coup, la *Bourgogne*. Au-dessus des comtes et des évêques, trop souvent promus par l'intrigue ou la violence, des envoyés royaux, les *missi*, parcoururent les provinces et veillèrent à l'observation des lois. A la dislocation de l'empire de Charlemagne, la *Bourgogne*, après



Cl. C. B.

DIJON : ANCIENNE TOUR DE BAR.



C. C. L.

DIJON : PORTAIL DE NOTRE-DAME.



Cl. ND.

PLACE DES DUCS DE BOURGOGNE.

... annale vi...stule, fut donnée à *Charles le Chauve* par le traité de *Verdun* (843). L'administration de ce prince en *Bourgogne* fut excellente. Mais voici les *Normands* : en 878, ils sont devant *Dijon*. L'année suivante le faible *Charles le Gros*, pensant sauver Paris, abandonne la Bourgogne aux pirates : ils remontent la Seine et l'Yonne. Alors les Bourguignons, abandonnés, pourvoient à leur défense et, à l'assemblée de *Mantailles* (15 octobre 879), se donnent un chef connu pour sa bravoure : *Boson* de Provence, beau-frère de Charles le Chauve. Le roi de France doit l'évincer. Cependant le frère de Boson, *Richard*, se montre le pire adversaire des Normands : avec *Robert* de France (Robert le Fort), il repousse les pirates et en fait, devant Chartres, une terrible hécatombe (20 juillet 911). Les Bourguignons, reconnaissants envers leur libérateur, l'eurent tantôt proclamé *duc*. Il parut bon aux rois carolingiens de conserver une charge si utile à la défense du pays. Pendant tout le xe siècle, la *Bourgogne* eut des *ducs* à sa tête, ducs notables il est vrai, dépendants du pouvoir central, *bénéficiaires*, en un mot et non maîtres absolus du pouvoir.

Ducs capétiens. — En 1002, *Henri*, dernier des *ducs bourguignons*, étant mort sans enfants, son neveu, le roi de France *Robert le Pieux*, héritier de Hugues Capet, saisit la Bourgogne [illegible] son compétiteur *Otte-Guillaume* [illegible] garda seulement pour lui [illegible] *Bourgogne* (1016). Robert le Pieux [illegible] la Bourgogne avec [illegible] Bourguignons regret[illegible] *Henri*, son successeur, [illegible] *Robert* pour les [illegible] *ducs de Bourgogne* [illegible] l'État qui [illegible] d'hommage [illegible] de France [illegible] [illegible] *Du*[illegible] [illegible] *Bourgogne*, [illegible] d'Eudes [illegible] [illegible] *Robert II* [illegible] épouse la fille Agnès, [illegible] premièrement *Philippe* [illegible] fils d'Eudes IV et dernier [illegible] Bourgogne (21 novembre 1361), [illegible] *Bon*, de la maison de Valois, [illegible] au cinquième degré, déclare la *Bourgogne* unie au royaume de France (novembre 1361). Mais, afin de répondre au goût des Bourguignons pour l'autonomie, Jean le Bon désigna son fils *Philippe* comme lieutenant général du duché (27 juin 1363). Charles V lui ayant confirmé ce titre, le nouveau duc fit son entrée solennelle à Dijon le 17 novembre 1364.

Ducs de la Maison de Valois. — La maison de Valois n'a donné que quatre ducs à la Bourgogne; mais, avec eux, celle-ci atteignit à son apogée. **Philippe le Hardi,** comme tous ceux de sa race, était franc chevalier, de belle taille, prodigue de sa personne et de son bien, mais doué d'un jugement sûr, de finesse et de séduction. Pendant le règne de Charles V son frère, puis la minorité et la folie de son neveu Charles VI, il montra toujours qu'il était prince français. Ses conseils toutefois furent loin d'être désintéressés. Son mariage avec Marguerite de Flandre, fille unique de Louis II de Male et veuve de Philippe de Rouvres (19 juin 1369), lui donnait, à la mort de son beau-père, les comtés d'Artois, de Rhetel, de Bourgogne, de Nevers, la Flandre avec Malines et Anvers, Bruges la Venise du Nord, Gand, Ypres, les reines du drap. Le *duc de Bourgogne* devenait l'un des plus riches princes de la chrétienté. Mais les Flamands, d'esprit indépendant et fier, pourvus dès longtemps de franchises municipales, n'étaient point des sujets dociles. *Gand* s'étant révolté en 1382, à l'instigation de Philippe Van Artevelde, *Philippe le Hardi* mit en marche l'armée royale avec les contingents bourguignons et tira des insurgés une vengeance exemplaire : des milliers de Flamands périrent sur le champ de bataille de *Rosebeke* (27 novembre 1382). La France ne gagnait rien à cette entreprise : il semblait, quand Philippe mourut à Halle près de Bruxelles, qu'elle fût passée au service de la Bourgogne.

Un parti se forma contre l'hégémonie bourguignonne, et le duc Louis d'*Orléans*, frère du roi Charles VI, s'en déclara le chef. Il détestait le nouveau duc de Bourgogne, **Jean sans Peur,** prince vaillant (il s'était illustré à Nicopolis contre les Turcs, en 1396), mais petit homme chétif, à la tête massive, laid et ratatiné, tout l'opposé de son père Philippe, cependant intelligent autant que brave, travailleur et politique avisé. Entre les deux rivaux le conflit ne pouvait se dénouer que par la violence; en 1407, le duc d'Orléans mourait à Paris, « occis piteusement », en pleine rue, par une bande de conjurés. La complicité de *Jean sans Peur*, pour ne pas dire plus, n'était pas douteuse. Alors, deux grands partis divisèrent la France : d'un côté les *Bourguignons*, reconnaissables à la croix de Saint-André cousue sur leurs habits; de l'autre, les *Armagnacs*, ainsi nommés de Bernard d'Armagnac, beau-frère du jeune duc d'Orléans : on les reconnaissait à leur écharpe blanche. *Jean sans Peur* tint d'abord tête à l'orage; il sut, en flattant à propos les réclamations de la bourgeoisie et de l'Université de Paris, se faire accueillir avec des témoignages d'allégresse dans la capitale. Mais on ne le vit point sur le champ de bataille d'*Azincourt* (1415) : il négociait avec les Anglais. Cette grande défaite, qui fut surtout celle des Armagnacs, lui livrait Paris. Les Bourguignons y entrèrent, comme dans une ville prise d'assaut, et firent un grand massacre de tous ceux qu'ils soupçonnaient être leurs adversaires (mai 1418). L'arrivée tardive



Cl. ND

LE JACQUEMART DE NOTRE-DAME



Cl. C. B.

MUSÉE DE DIJON : TOMBEAUX DES DUCS DE BOURGOGNE.

le *Jean sans Peur* (16 juillet) mit fin à ces horreurs. Désormais sûr du pouvoir, il se fût volontiers réconcilié avec le dauphin *Charles*, le futur Charles VII. Les deux princes convinrent d'une entrevue au confluent de la Seine et de l'Yonne, sur le pont de *Montereau*. Jean sans Peur y fut assassiné (10 septembre 1419), sans que le dauphin, emporté par Tanneguy Duchâtel loin du théâtre de l'action, parût avoir conscience du crime qui s'accomplissait.

En apprenant la mort tragique de son père, **Philippe le Bon,** fils de Jean sans Peur, avide de le venger, s'adresse aussitôt aux Anglais, circonvient le malheureux Charles VI et, de complicité avec Isabeau de Bavière, lui fait signer le honteux traité de *Troyes* (21 mai 1420) qui déshérite le dauphin *Charles*, au profit de Henri V, roi d'Angleterre, fiancé à Catherine de France, fille du roi. L'enfant né de Henri V et de Catherine de France, un prince anglais, fut proclamé à Paris, sous le nom de *Henri VI*. Bourguignons et Anglais combattirent ensemble contre les Français, à *Cravant*, à *Verneuil*. C'est en voulant sauver *Compiègne* des Anglo-Bourguignons que *Jeanne d'Arc* tomba entre leurs mains. On sait le reste; l'Anglais, croyant partie gagnée, cesse de ménager le duc de Bourgogne; on essaye de lui enlever le Hainaut. Celui-ci s'en émeut; ce sont des maîtres qu'il s'est donné au lieu d'alliés. La France d'ailleurs, de tous côtés, se relève. *Philippe le Bon* se rapproche de *Charles VII* et signe avec lui le traité d'*Arras*, qui réconcilie France et Bourgogne (21 septembre 1435).

Philippe le Bon, ou plutôt le Magnifique, étant mort à Bruges (juin 1467), **Charles le Téméraire,** son fils, prend aussitôt le pouvoir. Très instruit, épris à l'excès de tous les exercices du corps, grand chasseur, archer et jouteur émérite, il montrait au conseil et à l'étude une grande ardeur. Par malheur, il eut l'ambition d'être roi et de vouloir justifier cette prétention par des actions d'éclat. Son armée comprenait 18 000 hommes d'armes, bien disciplinés, en 32 compagnies d'ordonnance et une nombreuse artillerie; le roi de France, *Louis XI*, fut le premier contre lequel il s'en servit. Ce prince, de maigre apparence, aussi mal habillé que « pis ne povait », ami des gens de moyen état et ennemi des grands, était l'antithèse du duc de Bourgogne. Encore comte de Charolais, *Charles le Téméraire* souleva contre son voisin la *première Ligue du Bien public*. A peine duc, *Charles le Téméraire*, qui avait pris rendez-vous avec Louis XI à *Péronne*, lui inflige la peur d'être retenu prisonnier, peut-être pis encore, et l'humiliation de venir avec lui réduire les Liégeois révoltés à l'instigation même du roi de France. *Louis XI* en garda une rancune terrible contre son insolent vassal. Mais habile à « soy tirer d'un mauvais pas », si parfois il se fourvoyait, il obtint des États généraux de Tours (novembre 1470) cette déclaration « que les engagements pris à Péronne sous la menace n'avaient, devant Dieu, aucune valeur ». Louis XI revient donc aux villes de la Somme, occupe Amiens, Saint-Quentin. Nouvelle *Ligue du Bien public* : Charles le Téméraire envahit la Picardie, met tout à feu et à sang dans *Nesle*, ne s'arrête que devant *Beauvais*. Une trêve termine cette sanglante équipée. L'ambition de Charles avait d'autres visées.



Cl. ND.

DIJON : PORTE DE L'HÔTEL DE VOGÜÉ.

Deux groupes composent ses États : la *Bourgogne* proprement dite d'une part, de l'autre les *Pays-Bas*. Des territoires étrangers les séparent : la Basse-Alsace et la Lorraine : c'est là ce qu'il faut acquérir. Le souverain de ce magnifique domaine ne méritera-t-il pas d'être roi? Pour la *Haute-Alsace*, Charles l'obtient sans peine du besogneux archiduc d'Autriche *Sigismond*, qui lui abandonne, au traité de Saint-Omer (mai 1469), outre le landgraviat alsacien, le comté de Ferrette et les villes forestières. De son côté, *René de Lorraine*, habilement circonvenu, signe le traité de *Nancy* (octobre 1473), qui livre aux troupes bourguignonnes plusieurs places fortes et leur permet le passage à travers ses États. On savait, d'autre part, l'empereur *Frédéric III*, toujours à court d'argent, désireux de trouver pour son fils *Maximilien* une alliance avantageuse. Charles le Téméraire lui offre la main de sa fille unique *Marie*, s'il veut le faire roi. Les deux souverains se rencontrent à *Trèves*, en septembre 1473. Mais le faste déployé par *Charles le Téméraire* pour éblouir son hôte lui fait craindre un vassal dangereux; dans la nuit du 24 novembre, l'empereur disparaît à l'improviste.

Charles le Téméraire occupe *Nancy*. Cependant les *Suisses*, inquiets de voir



Phot. de M. Bertrand.

DIJON : PALAIS DE JUSTICE.



Cl. ND.

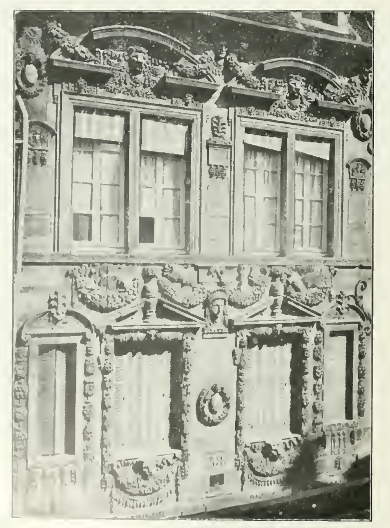
DIJON : ÉGLISE SAINT-JEAN.

en Haute-Alsace un aussi turbulent voisin que le duc de Bourgogne, ont conclu avec Sigismond d'Autriche l'*Union de Constance*. *Charles le Téméraire*, qui méprise ses adversaires, des « bouviers » se donnant l'air d'une armée, court à eux, s'enferre lui-même à *Grandson* (2 mai 1476), puis le 22 juin à *Morat*, en deux défaites irréparables. Tout est pris ou tué. A cette nouvelle, *René de Lorraine* rentre dans Nancy, sa capitale (5 octobre). Sans se donner le temps de refaire une armée, *Charles le Téméraire* l'assiège, le 22 octobre. Comme une armée de secours, composée surtout de Suisses, s'avance pour délivrer la place, *Charles* se porte en hâte (5 janvier 1477), à travers des marais à moitié gelés, contre les arrivants et les attaque avec des troupes harassées. Il est vaincu et tué : « trois jours après, son corps, à moitié dévoré par les loups, est retrouvé dans la boue glacée d'un étang. » (V. Kleinclausz, *Histoire de Bourgogne*.) Peu de temps après, *Louis XI*, rappelant aux Bourguignons qu'ils sont de la couronne et du royaume, envoie une armée en Bourgogne sous les ordres de Georges de La Trémoille, sire de Craon. Elle entre dans Dijon sans coup férir (1er février). Louis XI y entrait à son tour le 31 juillet 1479. Les armes de la *Bourgogne* firent place à celles du roi : c'est désormais une province française.

Dijon (76847 habitants) ne fut à l'origine qu'une sorte d'avant-poste sur le front d'*Autun* et de *Langres*, cités maîtresses de l'occupation romaine, entre le Rhône, la Saône et la Loire. L'enceinte fortifiée de la ville, terminée par Philippe le Hardi, en 1371, flanquée de dix boulevards, fut souvent remaniée : elle dura jusqu'au milieu du siècle dernier. Elle était percée de onze portes [illegible] la porte *Guillaume*, [illegible] placée, en 1783, par l'arc qui [illegible] aujourd'hui. Lorsque Charles le Téméraire perdit, dans les [illegible] de Nancy (5 janvier 1477), ses États et la vie, Louis XI, pour s'assurer de la capitale bourguignonne, commanda d'élever [illegible] la porte Guillaume » un château assez fort, qui pût à la fois tenir la ville en respect et briser une attaque venue du dehors. Car la *Bourgogne*, avant la conquête de la Franche-Comté, était pays frontière. Ainsi que les remparts, le vieux château n'est plus qu'un souvenir.

La *porte Guillaume* conduit, par la rue de la Liberté, à l'ancien *palais des ducs de Bourgogne*, aujourd'hui Hôtel de ville. C'était, au début, un logis assez modeste, pêle-mêle de bâtiments et de tours, d'intérieur très peu confortable. Après l'incendie de 1417, *Philippe le Bon* rebâtit le palais presque entier, en conservant la tour où devait être retenu prisonnier de guerre *René de Bar*, d'où vint le nom qu'elle garda. Après les ducs de Bourgogne, les gouverneurs royaux furent les hôtes du palais : c'était alors le Logis-du-Roi. Louis XII, Henri II, Catherine de Médicis, Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV enfant y habitèrent. Peu à peu, le palais se transformait. Dès la fin du XVIIe siècle, les appartements avaient été modernisés : Dubois y exécutait des cheminées monumentales; on élevait la façade actuelle. Les *États* représentatifs de la Province, chargés de voter l'impôt, et maîtres de l'administration locale, se réunissaient tous les deux ans. Louis XIV leur accorda, pour s'y réunir, une dépendance du palais ducal : une vaste salle y fut édifiée, dont Mansard dessina le vestibule et Gabriel le grand escalier. La salle des États a été restaurée avec magnificence, en 1896. Dans les vastes bâtiments du palais, devenu *Hôtel de ville*, logent les services municipaux, une école des Beaux-Arts, de grandes collections d'art, les Archives de la ville. Le *Musée*, dû à l'initiative de François Devosge (1799), est l'un des plus riches de province : outre de précieux restes archéologiques, on y admire l'œuvre de Rude, le tombeau de Philippe le Hardi et celui de Jean sans Peur, joyaux de cette magnifique collection.

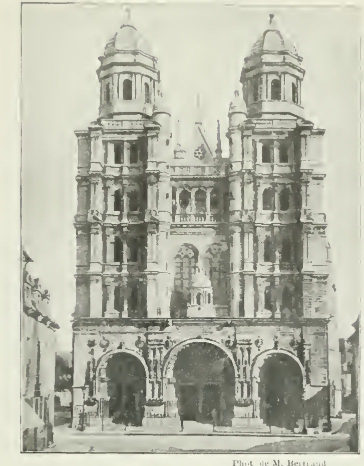
A la place du *Théâtre* qui borde la petite place Rameau, d'où l'on entre au Musée, s'élevait la *Sainte Chapelle*, église particulière des ducs, fondée par Hugues III, en 1172. Toute l'histoire de Bourgogne y était écrite en maint souvenir : les ducs y étant baptisés, ce fut le chef-lieu de l'ordre de la *Toison d'or*; les drapeaux de Rocroy y furent apportés; rois et gouverneurs s'y présentaient, à leur entrée dans la ville. Le 8 janvier 1791, le maire ferma l'église et emporta la clef : on vendit les orgues en 1793; tout fut gaspillé, dispersé; le trésor et les tissus précieux envoyés à la Monnaie; les vitraux cédés à vil prix



Phot. de M. Bertrand.

[illegible] MAISON MILSANT.

à des Anglais; le dallage mis en adjudication (1800). Sur l'emplacement deblayé s'élevèrent les fondations du Théâtre. Pareil sort, ou peu s'en faut, attendait *Saint-Étienne*. A cette place, une chapelle fut élevée au IVe siècle, par saint Urbain, évêque de Langres, au-dessus de la crypte où s'assemblaient les premiers chrétiens. En 1045, une église la remplaça; l'abside s'appuyait sur une des tours du *Castrum* gallo-romain. Enrichie par les dons des évêques de Langres et des ducs de Bourgogne, l'abbaye, qui s'était groupée autour de l'église, devint le siège de l'évêque et son église, la cathédrale, lorsque Clément XII institua, par une bulle du 9 avril 1731, l'évêché de *Dijon*. *Saint-Étienne* était assez riche en œuvres d'art : les deux grands sculpteurs de la Chartreuse, *Claus Sluter* et son neveu *Claus de Werve*, y reposaient. En 1793, tout fut saccagé : l'église est maintenant une Bourse du commerce. Plus heureux, *Saint-Michel*, autrefois hors les murs, a résisté aux injures du temps et à la malice des hommes. L'église actuelle est une reconstruction ogivale du XVIe siècle. Son portail, peut-être par *Sambin*, est l'une des plus belles œuvres de notre Renaissance.





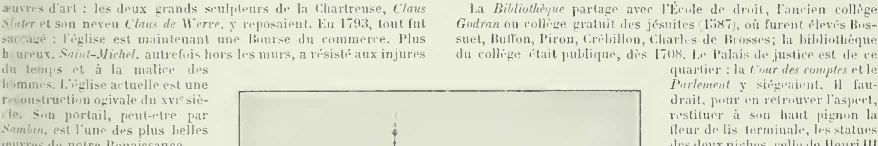
Phot. de M. Bertrand

DIJON : ÉGLISE SAINT-MICHEL.



Cl. ND.

DIJON : CATHÉDRALE SAINT-BÉNIGNE.



La Sainte-Chapelle, voisine du palais, était l'église aristocratique de Dijon; *Notre-Dame* fut l'église populaire. Elevée de 1220 à 1230 environ, elle fut dédiée en 1334 et resta incomplète. C'est un chef-d'œuvre de l'art bourguignon. Notre époque a restitué les gargouilles qui hérissaient les gracieuses arcades de la façade. Le porche, qui fait corps avec l'édifice, donnait accès dans l'église par trois portes ornées d'un riche décor sculpté, rehaussé de vives couleurs. Tout fut haché en 1794: « un imbécile, le citoyen Bernard, détruisit à lui seul toute l'imagerie du portail; c'était sa récréation hygiénique de chaque après-dîner. » (*Dijon à travers les âges*, par H. CHABEUF.) La restauration générale, commencée par Lassus en 1854, nous a rendu *Notre-Dame*. Dans la tour centrale habite le veilleur de la ville; à l'angle sud de la façade se dresse encore, depuis cinq siècles, le populaire Jacquemart, mais bien différent de ce qu'il fut lorsqu'on le rapporta du pillage de Courtrai, en 1381. Près de Notre-Dame, l'ancien Hôtel de ville a reçu les *Archives départementales* : dans le voisinage s'élève l'hôtel de Vogüé.



Cl. ND.

ABSIDE DE LA CATHÉDRALE SAINT-BÉNIGNE.

La *Bibliothèque* partage avec l'École de droit, l'ancien collège *Godran* ou collège gratuit des jésuites (1587), où furent élevés Bossuet, Buffon, Piron, Crébillon, Charles de Brosses; la bibliothèque du collège était publique, dès 1708. Le Palais de justice est de ce quartier : la *Cour des comptes* et le *Parlement* y siégeaient. Il faudrait, pour en retrouver l'aspect, restituer à son haut pignon la fleur de lis terminale, les statues des deux niches, celle de Henri III au-dessus du porche; devant les degrés, les lions, emblème de la justice, et l'admirable porte extérieure sculptée par Sambin. Ce fut Louis XI qui dota la Bourgogne d'un Parlement. La grande salle de réunion dite *salle Dorée* vient de François Ier : son plafond est l'œuvre du charpentier Antoine Galley; elle fut magnifiquement peinte, armoriée et ornée de belles verrières en grisaille. La façade est due à l'initiative de Charles IX et à Henri III. On a restauré la salle Dorée, ainsi que l'ancienne Chambre des Avocats.

L'église *Saint-Jean*, au cœur du quartier parlementaire, remonterait, dans son principe, à saint Urbain, sixième évêque de Langres, qui y fut enseveli, en 373. La première pierre de l'église actuelle fut posée en 1448; sa voûte, en lambris tout armoriés, est la plus belle qui ait été faite alors en Bourgogne. Ici fut baptisé, le 27 septembre 1627, Jacques-Bénigne *Bossuet*. Après avoir servi de magasin à fourrage et de marché, l'église a été rendue au culte, en 1862. La place Saint-Jean, jadis la plus grande de la ville, servait aux joutes et aux fêtes populaires.

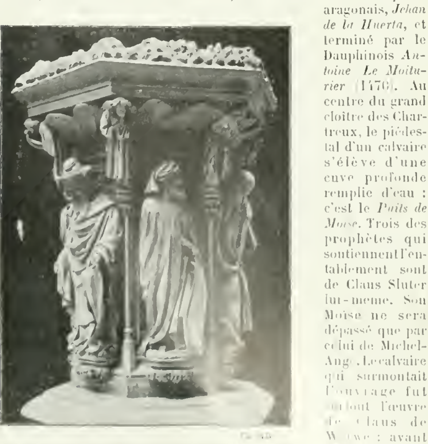
Saint-Jean formait, avec *Saint-Bénigne*, un bourg originairement en dehors de l'enceinte. Au début du VIe siècle, saint Grégoire, évêque de Langres, y édifia une première église, en l'honneur de *saint Bénigne*, martyr et apôtre de la Bourgogne : un monastère y fut adjoint et le roi Gontran l'enrichit d'importants bénéfices. En 891, les Normands saccagent l'abbaye et massacrent les moines. Mais, au Xe siècle, *Guillaume*, moine de Cluny, envoyé par saint Mayeul, avec douze compagnons, reconstruit l'église sur une vaste crypte où sont les restes du martyr, et une rotonde imitée du Saint-Sépulcre de Jérusalem. La construction, trop hâtive, manquait de solidité : en 1280-1300, une autre la remplaça. *Saint-Bénigne* fut la première en dignité des églises dijonnaises : les ducs, à leur entrée, y venaient prendre possession du duché, en jurant sur l'Evangile de respecter les privilèges de la province. L'abbaye, passée en commende, fut réformée en 1651, par les bénédictins de Saint-Maur. La Révolution saccagea l'édifice : châsses, stalles, tombeaux, sculptures du portail, rotonde, tout fut mutilé. M. Suisse en a heureusement accompli, de nos jours, une restauration générale; la flèche du transept, une flèche idéale, plus haute et d'un style plus pur que celle du XVe siècle, s'élance depuis 1896) à 93 mètres de hauteur.



Cl. ND.

CHARTREUSE DE CHAMPMOL : PORTE DE LA CHAPELLE.

Un vaste terrain, dit *Champmol*, s'étendait, hors de la ville, jusqu'à la rivière d'Ouche : Philippe le Hardi, le 20 août 1383, y posa la première pierre d'une *Chartreuse* dont il voulait faire le Saint-Denis de sa famille. Les meilleurs artistes du temps furent conviés à l'embellir. Le portail de l'église est remarquable; l'intérieur, orné de verrières en grisaille, aux écus armoriés, par Henry Boucher, verrier de Malines. Dans le chœur s'élevaient les tombeaux de *Philippe le Hardi*, œuvre de Sluter pour les modèles, de Claus de Werwe pour le ciseau; le tombeau de *Jean sans Peur*, confié d'abord à un sculpteur aragonais, *Jehan de la Huerta*, et terminé par le Dauphinois *Antoine Le Moiturier* (1470). Au centre du grand cloître des Chartreux, le piédestal d'un calvaire s'élève d'une cuve profonde remplie d'eau : c'est le *Puits de Moïse*. Trois des prophètes qui soutiennent l'entablement sont de Claus Sluter lui-même. Son Moïse ne sera dépassé que par celui de Michel-Ange. Le calvaire qui surmontait l'ouvrage fut surtout l'œuvre de Claus de Werwe : avant 1790, il n'existait plus; à la même époque, les bâtiments claustraux avaient été modernisés. En 1790, les religieux furent chassés, les tombeaux de l'église enlevés, déposés à Saint-Bénigne, avant de trouver asile au Musée. La *Chartreuse*, mise en vente, fut achetée par Emmanuel Creté, qui s'intitula « de Champmol »; en 1833, le Département, ayant acheté la propriété, en a fait un asile d'aliénés.



Cl. ND.

PUITS DE MOÏSE, PAR CL. SLUTER.

Les anciens terrains de l'*Arquebuse*, où, depuis 1543, l'on s'exerçait au tir, sont devenus l'un des plus beaux *jardins botaniques* de France. Dans une île circonvenue par l'Ouche, s'élève l'*Hôpital général*, dont la fondation remonte au XIIIe siècle et la reconstruction au XVIIe. De beaux boulevards, noués par la *place du Peuple*, la *place du 30-Octobre*, la *place de la République*, se tendent autour de la ville sans cesse grandissante. La place du 30-Octobre, avec le monument de la Résistance, rappelle le souvenir de la guerre de 1870-1871.

Envahie, après la capitulation de Strasbourg, par le 14e corps d'armée allemand (troupes badoises) du général *Werder*, la Bourgogne trouva pour la défendre une troupe improvisée de 20 000 francs-tireurs et mobilisés, que soutint le colonel Fauconnet, accouru dans *Dijon* avec deux régiments de ligne. Pleins d'ardeur, mais sans cohésion, les volontaires sont culbutés à *Talmay*; le colonel Fauconnet mortellement blessé, on hisse le drapeau blanc (30 octobre).

Cependant *Garibaldi*, affaibli par l'âge et perclus de rhumatismes, mal servi par son chef d'état-major, le pharmacien Bordone, et secondé par ses deux fils : Menotti, froid et flegmatique, Ricciotti, vif et emporté, et le Polonais Bossak-Hauké, aussi élégant que brave, s'est jeté dans Autun. Le 10 novembre, Ricciotti enlève *Châtillon-sur-Seine* par surprise et marche sur *Dijon* : après un brillant mais inutile engagement, il bat en retraite sur Autun, en désordre. Cette tentative ayant donné l'éveil à l'état-major allemand, le général *Werder* reçoit l'ordre de balayer les alentours de Dijon. *Crémer* était à Beaune avec 10 000 hommes; il se replie sur *Nuits*, et un combat terrible s'y engage, le 18 décembre. C'est alors que le gouvernement de la Défense nationale dirige vers l'est les 18e et 20e corps, par Châlons et Chagny, pour débloquer Belfort. *Bourbaki* les commande. Sous cette menace, *Werder* évacue Dijon, et les régiments français s'acheminent librement vers l'est : déjà Werder est battu à *Villersexel* (19 janv.); *Dijon*, transformé en camp retranché, a reçu 40 000 hommes, sous les ordres de *Garibaldi*. L'ennemi lui dépêche *Kettler*, avec une simple brigade, pour l'occuper : Bossak est tué; on se bat trois jours (21-23 janvier) sans résultat appréciable, et pendant que *Garibaldi* célèbre ses prétendues victoires en pompeuses dépêches, *Manteuffel* dirige à travers le plateau



Cl. ND.

PUITS DE MOÏSE, PAR CL. SLUTER.

de Langres les deux corps de Zastrow et de Fransecky, à la rencontre de Werder. En se bornant à défendre *Dijon*, sans en vouloir bouger, au lieu de se porter sur l'ennemi pour briser son audacieuse marche de flanc, *Garibaldi* montra qu'un excellent chef de partisans peut être un médiocre général : par son inertie furent assurées la ruine de l'armée de l'Est et la perte de la Bourgogne. Dès le 1er février, le général Hahn de Weyer entrait à *Dijon* sans résistance.

Place de la République s'élève la statue du président *Carnot*, qui fut député de la Côte-d'Or; sur la place ajustée au boulevard de Brosses, la statue de *saint Bernard*, œuvre de l'architecte Lacordaire frère de l'illustre prédicateur pour l'architecture, et de Jouffroy pour les figures. La place *Darcy* rappelle l'un des hommes qui firent le plus pour Dijon, sa ville natale : on lui doit l'adduction des eaux du Rosoir; il transforma et assainit le Suzon. Un square ombreux et fleuri enveloppe le réservoir des eaux qu'il créa. Enfin la place *du Peuple* conduit, par une triple allée de tilleuls de 1500 mètres, au petit bois du *Parc*, réduit charmant malgré son exiguité, plein d'ombre et de fraîcheur.

Dijon est l'une de nos villes de province les mieux pourvues d'eau et d'ombrages. Au seuil de 1870, on n'y comptait pas 40000 habitants; l'immigration alsacienne-lorraine lui a profité, mais surtout le grand mouvement de voyageurs et d'affaires, dû à la construction de la ligne Paris-Lyon : c'est le premier marché de grains de l'Est, une métropole des vins, une ville industrieuse.


Ph. C. B.
BEAUNE : COUR DE L'HÔPITAL.

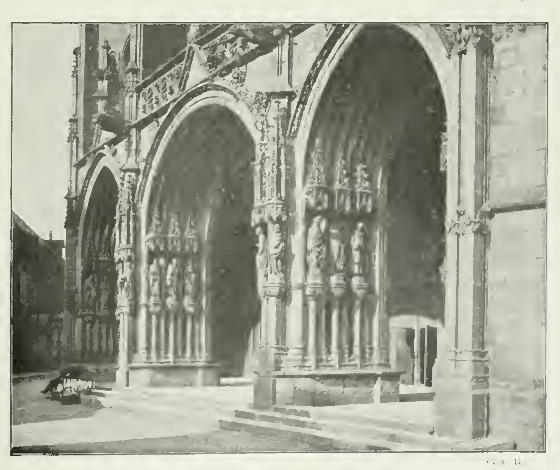
Vignoble bourguignon. — La *Bourgogne vinicole* dépasse les limites du département de la Côte-d'Or. Ainsi comprise, elle s'étend de Sens à Villefranche. On appelait *Pays de la Montagne*, aujourd'hui *Côte-d'Or*, à cause de la richesse de ses produits, une chaine de coteaux qui chevauchent du nord au sud, entre Dijon et Mâcon, au-dessus de la plaine large et fertile étendue sur la rive droite de la Saône. Au-dessous des sommets, presque tous boisés, les vignobles regardent à l'est, vers la rivière. Le sol est l'oolithe, avec bancs de marnes oxfordiennes; le climat général est tempéré, bien que sujet à d'assez brusques écarts.

Le vignoble produisant des vins fins s'allonge à mi-côte, de Dijon à Santenay, sur une longueur d'environ 60 kilomètres. C'est du *climat*, c'est-à-dire en langage du pays, de la portion de terroir dans laquelle le vin est récolté et de la nature du cépage, que dépend surtout la qualité du vin. *Climat* est donc synonyme de *cru*. « Lorsque le vin provient du *pinot fin* planté dans les sols de la côte les mieux exposés, lorsque toutes les façons culturales nécessaires ont été mises en œuvre, que la récolte ainsi que la cuvaison ont été faites suivant toutes les règles de l'art, que le vin possède une belle couleur, que tous ses éléments constitutifs sont harmonieusement liés entre eux, qu'il a un bouquet et un arome spéciaux, de la finesse, de la vinosité, que la cuvée est le produit d'un seul et *unique climat*, qu'en un mot il présente une supériorité incontestée sur tous les autres, on considère le terroir d'où il sort comme donnant une *tête de cuvée*. » (Ch. AUBERTIN et R. DANGUY : *Les Grands Vins de Bourgogne*.)

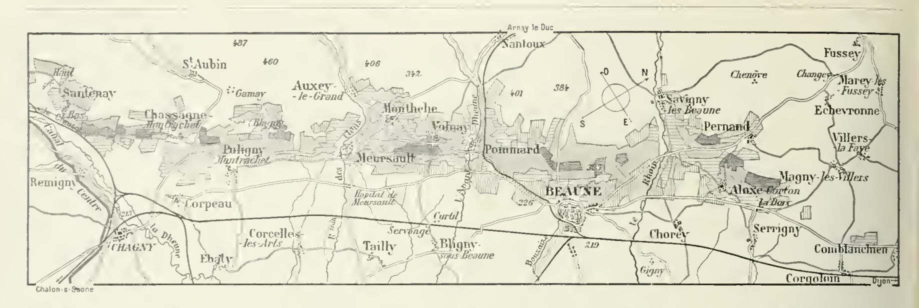
Les *troisièmes cuvées*, obtenues par le mélange du *noirien* et du *gamay*, donnent, en général, des vins qui ont du corps et une certaine finesse. Ce sont des vins de garde par excellence. Les *quatrièmes cuvées* sont obtenues par la vinification du *gamay*. Moins alcooliques, mais plus durs que les derniers, ils ont une grande franchise et de la couleur : ce sont ceux qui se consomment sous le nom générique de *bourgogne ordinaire*. Les *vins blancs* se distinguent de même en différents crus.

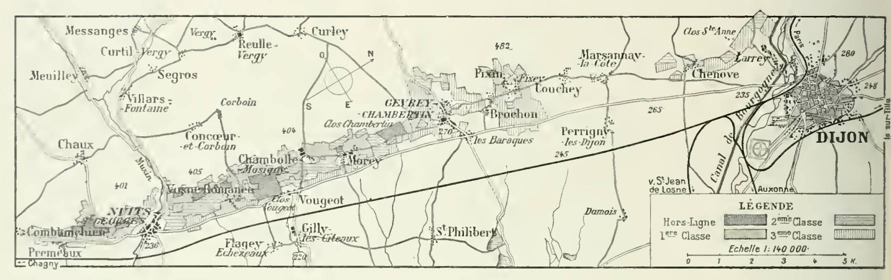
D'après Bertall, les *vins rouges* hors ligne sont : Romanée-Conti, Chambertin, Clos-Vougeot, la Tache. Vin blanc hors ligne : Montrachet.

D'une façon générale, on divise la Côte-d'Or en trois groupes vinicoles : la *Côte* de *Beaune* pour l'ensemble des coteaux, de Santenay à Corgoloin ou Comblanchien; 2° la *Côte* de *Nuits-Saint-Georges*, de l'une ou l'autre de ces communes à *Gevrey*; 3° la *Côte dijonnaise*, jusqu'à *Larrey*, en y rattachant le vignoble assez important de *Plombières*. Le groupe de *Beaune* (13410 habitants) est remarquable.


Ph. C. B.
AUXONNE (CÔTE-D'OR) : PORTAIL DE L'ÉGLISE.

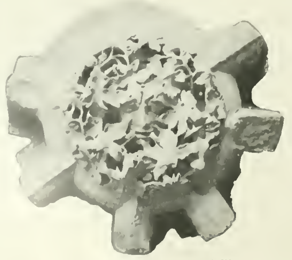
Personnages historiques. — La Bourgogne a été féconde en hommes. *Saint Bernard*, fondateur de Cîteaux, l'éloquent ascète, qui remua son siècle et entraîna l'empereur d'Allemagne, Conrad, avec le roi de France, Louis VII, à la Croisade, était né à Fontaine-les-Dijon (1091-1153). Le dernier des ducs capétiens de Bourgogne, *Philippe de Rouvres* (1345-1361); les ducs de la maison de Valois, *Jean sans Peur* (1371-1419); *Philippe le Bon* (1396-1467); *Charles le Téméraire* (1433-1477) sont Bourguignons. Avec eux : *Philippe Pot* (1428-1494), ministre favori des deux derniers ducs, dont Louis XI fit un grand sénéchal de Bourgogne; *Hugues Sambin*, l'un des architectes de la Renaissance bourguignonne; *Bonaventure Despériers*, esprit ingé-





PRINCIPAUX CRUS DE BOURGOGNE.

nieux et indépendant (mort en 15[illegible]); *Gaspard de Saulx-Tavannes*, né à Dijon (1509-1573), pris à Pavie, combattant de Cérisoles, de Jarnac, de Moncontour, commandant de l'armée qui prit Metz en 1552, maréchal de France; *sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal*, fondatrice de la Visitation, grand-mère de Mme de Sévigné (1572-1641); l'érudit *Claude Saumaise; Jacques-Bénigne Bossuet* (1627-1704), l'honneur de l'éloquence et des lettres françaises, à la fois orateur, historien, philosophe, évêque de Condom (1669), puis de Meaux (1681), précepteur du grand Dauphin, robuste Bourguignon dont l'éminente qualité fut le bon sens, l'amour et le discernement du vrai; les présidents *Joly de Blaisy* et *Bouhier* (1673-1746), deux lettrés amis des arts; *Prosper Jolyot de Crébillon*, poète tragique, né à Dijon (1674-1762); le Dijonnais *Jean-Phil. Rameau* (1683-1764), destiné au barreau, mais devenu, par la vigueur et l'originalité de son style musical, le continuateur de Lulli et le précurseur de Gluck; *Alexis Piron* (1689-1773), à l'humeur railleuse; *Edme Mariotte* (1620-1684), prieur de Saint-Martin de Beaune, qui contribua à créer la physique expérimentale; *Georges-Louis Le Clerc, comte de Buffon* (1707-1788), éminent naturaliste, né à Montbard, le maître de cette éloquence didactique, ordonnée, dont il a donné la formule dans son *Discours sur le style* (1753); *Daubenton* (1716-1800), et *Gueneau de Montbéliard*, né à Semur (1720-1785), qui tous les deux collaborèrent à l'*Histoire naturelle* de Buffon; l'historien *Févret de Fontette* (1710-1772), conseiller au Parlement de Bourgogne; l'annaliste *François-Clément de Bèze* (1714-1793), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur; le président *Charles de Brosses* (1709-1771), orateur, financier, homme de lettres, géographe et critique; l'abbé *Cl. Courtépée* (1721-1782), qui a décrit le duché de Bourgogne; le géomètre *Gaspard Monge* (1746-1818); l'intrépide *Le Pelletier de Chambure; Lazare-Nicolas-Marguerite Carnot*, né à Nolay (1753-1823), membre du Comité de salut public, ministre de la guerre, défenseur d'Anvers; *Claude-Antoine Prieur Duvernois*, son collègue au Comité de salut public, l'un des organisateur de l'École polytechnique (1768-1832); *Hugues Maret, duc de Bassano;* le maréchal *Marmont, duc de Raguse* (1774-1852); *Junot, duc d'Abrantès* (1779-1813); le grand statuaire *François Rude* (1784-1855); le missionnaire *J.-B. Pallegoix* (1805-1862), qui vécut au Siam et noua les premières relations amicales de ce pays avec la France; l'amiral *Roussin;* le maréchal *Vaillant*; *J.-B. Henri Lacordaire*, né à Recey-sur-Ource en 1802, mort à Sorèze en 1861, restaurateur de l'ordre des Frères prêcheurs, l'un des orateurs les plus brillants du XIXe siècle (on l'a surnommé le Romantique de la chaire); *Adolphe Joanne* (1813-1881); les littérateurs *Charles* et *Désiré Nisard;* le sculpteur *Guillaume*, né à Montbard (1822-1905).



Cl. ND.

CLEF DE VOÛTE, AU MUSÉE DE DIJON.



Cl. ND.

CONFLUENT DE L'YONNE ET DE LA SEINE, A MONTEREAU.

fille de la *Douix* ou source de la *Roche*. Plus loin, *Brémur* s'accroche à l'arête ouverte sur la vallée du fleuve par le *Brévon*, capricieuse petite rivière du vallon de la Chouette, réputée pour sa limpidité et l'excellence de ses truites. Plus loin, le charmant village d'*Aisey-sur-Seine* offre aux passants les restes informes d'un ancien château, séjour aimé des duchesses de Bourgogne : une fontaine légèrement pétrifiante alimentait les fossés de l'ancienne résidence princière. Des deux sources de *Nod*, l'une, *Bellefontaine*, gagne encore la Seine ; l'autre, la font des *Goulottes*, a été captée par la ville de Châtillon. Car il arrive, par certains été chauds, que la *Seine* se vide peu à peu, sur le fond perméable de l'oolithe, jusqu'à perdre haleine en amont de la ville. Mais, presque aussitôt, une fontaine abondante et qui ne tarit jamais, la *Douix de* **Châtillon**, apporte au fleuve, en eaux ordinaires, 600 litres et, par exception, jusqu'à 3000 litres à la seconde. A quelque 200 pas de là, une voûte de verdure ouvre sur la *source des Ducs*. Moins importante que sa voisine, le cristal de la source est si pur, son eau si fraîche, qu'on la dit capable de donner à ses fidèles une éternelle jeunesse. De fait, cette source a des propriétés thérapeutiques bien connues qui la font comparer volontiers à celles de Contrexéville.

De beaux arbres le long de la *Seine*, l'Allée des Boulangers, le boulevard des sources, le cours l'Abbé et ses tilleuls séculaires, le jardin de la Mairie ; les pelouses, les ombrages, dans le cadre desquels s'érige le monument des Nisard ; enfin, au-dessus du massif boisé qui surplombe la *Douix*, la belle promenade aux larges allées, aux bosquets semés de gaies clairières, que planta André Dumont en 1789 : combien de villes de province vivent dans une aussi opulente jonchée de verdure ? Sur le plateau dominateur de la ville, se profile la vieille église *Saint-Vorles*, précieux spécimen de la fin du xe siècle, dont l'aspect est gâté par des constructions parasites ; au rebord de l'esplanade s'élève l'ancienne tour de Gissey et, tout près, une tour béante est soudée à quelques pans de murailles, le peu qui reste de l'ancien château fort qui sans doute désigna la ville, groupée à ses pieds : *castellum*, castel, *chastel* au moyen âge, *Châtillon*. A signaler encore, dans l'ancienne capitale industrieuse du « bailliage de la Montagne », l'une des clefs de la Bourgogne, du xe au xve siècle : l'église *Saint-Nicolas*, due à l'initiative de saint Bernard (Viollet-le-Duc en a signalé l'originalité) ; la chapelle de l'hospice Saint-Pierre (autrefois Notre-Dame), église démantelée, la plus importante de la ville, au xvie siècle ; enfin, le long de la *Seine*, qui rafraîchit ses prairies, ses taillis et ses fermes, durant plus de 2 kilomètres, l'ancien château du maréchal Marmont. (4698 habitants.)

Passé les forges de *Sainte-Colombe*, *Etrochey* et ses trois fontaines, d'autres sources encore, confluent le ru de *Pothières* et celui de *Noiron*. Après *Mussy*, la *Seine* capte coup sur coup trois rivières : la *Laigne*, l'*Ource*, et l'*Arce*, au cours pittoresque. Sur la *Laigne*,



Cl. C. B.

LES BORDS DE LA SEINE A BAR-SUR-SEINE.



Cl. ND.

FORÊT DE FONTAINEBLEAU : MARE DE FRANCHARD.

Griselles possède une église dont la crypte aurait servi de refuge au fameux chef des Lingons, Sabinus, et à sa femme Éponine, qui, après avoir échappé neuf années à la vengeance de Vespasien, payèrent à la fin de leur tête le crime d'avoir voulu secouer le joug de la conquête. Dans la même région, *Vertault* rappelle un ancien oppidum gaulois, devenu plus tard une florissante cité, *Vertilium*, à laquelle les débris exhumés de ses monuments donnaient une vaste étendue, avant sa destruction, au IVe siècle.

L'*Ource* ne le cède guère à ses voisines en attrait champêtre : Recey y fut le berceau de l'illustre Lacordaire. Dans le vallon de la *Dijanne*, sœur cadette de l'Ource, *Essarois*, et, à 2 kilomètres, la fontaine de la *Cave*, ancienne station balnéaire gallo-romaine où l'on a retrouvé, mêlés aux restes d'un petit temple dédié à Apollon, des fragments d'autel, de mosaïques, de statues (musée archéologique de Châtillon).

Bar-sur-Seine dresse sur la rive gauche du fleuve sa tour de l'Horloge, débris sans caractère de l'ancien château des comtes de Bar : sa vue frappe l'arrivant. Puis c'est, au débouché du pont, passées les usines attachées à la rive, la rue Thiers, axe de la ville, d'où l'on atteint, sur la place de la Halle, la plus originale maison de Bar; l'église *Saint-Étienne* (XVIe siècle et début du XVIIe), qui possède une œuvre délicate de la Renaissance et de très beaux vitraux anciens, dont plusieurs en grisaille sont attribués à l'école de Linard Gonthier, sinon à l'artiste lui-même. A Bar, commence le *canal de la Haute-Seine*. 3 107 habitants.

Troyes, où le fleuve se divise en tant de branches, de canaux, de rigoles, qu'il est partout et ne se reconnaît nulle part; *Méry* (à droite), *Romilly* (ville industrielle, à 2 kilomètres de la rive gauche), *Nogent-sur-Seine* (ses deux ponts et son île; église Saint-Laurent et sa belle tour), conduisent la *Seine* jusqu'à la rencontre de l'*Aube* (rive droite), vers Marcilly. Dans les parages de Nogent, ferme du *Paraclet*, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye dont la crypte renferma les restes d'Héloïse et d'Abélard. Sur le confluent même de l'*Yonne*, là où le cours d'eau « faut », se perd, dans la Seine, **Montereau** (8 617 habitants) prit, au VIe siècle, le nom d'un monastère dédié à saint Martin (*Monasterium*, Montereau). Deux ponts soudent les rives opposées du fleuve et de la rivière, en s'appuyant au promontoire intermédiaire effilé par leur double courant. Ici se dresse la statue équestre de Napoléon Ier : elle rappelle le glorieux et terrible combat du 18 février 1814 qui délogea les Wurtembergeois des hauteurs voisines de Surville, présage heureux (on le croyait du moins) d'un retour de fortune pour nos armes. Ici encore se déroulait, au XVe siècle, une sanglante tragédie qui eut pour notre pays les conséquences les plus désastreuses, l'assassinat du duc de Bourgogne, Jean sans Peur.

Le 10 septembre 1419, après l'entrevue préparatoire de Pouilly, près Melun (11 juillet précédent), le duc de Bourgogne **Jean sans Peur** et le dauphin **Charles,** plus tard Charles VII, se rencontraient au pont de *Montereau* pour sceller en public la réconciliation des deux partis qu'ils représentaient. Chacun des deux princes était accompagné d'une escorte de chevaliers armés. Comme le duc, après s'être agenouillé pour rendre hommage au Dauphin, se relevait, une mêlée confuse l'enveloppa et il tombait frappé à mort, tandis que Tanneguy Duchâtel, l'un des compagnons du Dauphin, entraînait son maître au château de Montereau. Ce crime eut des conséquences terribles. Pour venger son père, *Philippe le Bon*, duc de Bourgogne, se fit l'allié des Anglais, leur fit livrer la couronne de France et la moitié de son territoire par le honteux traité de Troyes, signé à son instigation.

Partout les soldats bourguignons prêtent main forte aux troupes anglaises contre les Français, à *Cravant* (1423), à *Verneuil* (1424). Tout le Midi, l'Ouest, le Nord sont aux Anglais : seule tient encore contre l'invasion la *ligne de la Loire*, faible abri derrière lequel le pauvre roi de Bourges, Charles VII, traîne sa désespérance et ses ennuis.

Alors paraît *Jeanne d'Arc :* elle délivre Orléans, force partout la victoire, à Jargeau, à Patay. Devant elle, Troyes, Reims ouvrent leurs portes, et Charles VII, hier à peu près renié de tous, est sacré roi de France. De toutes parts les Anglais reculent : mais, cédant aux perfides insinuations de conseillers timides qui redoutent pour leur influence le prestige que donne la victoire, Charles VII hésite à soutenir l'élan qui entraîne *Jeanne* et ses compagnons contre l'ennemi. La campagne tourne au décousu ; l'héroïne d'Orléans tombe dans le piège d'un engagement obscur sous les murs de Compiègne ; les Bourguignons la livrent aux Anglais. On sait comment périt la glorieuse libératrice de notre territoire, sans que, ce semble, il ait été rien tenté de sérieux pour la secourir et la délivrer, par ceux-là même qui lui devaient l'honneur et la vie.

Cependant le duc de Bourgogne commençait à trouver que ses alliés anglais le traitaient en maîtres. Il se rapprocha de Charles VII, et le *traité d'Arras* mit fin à la funeste guerre civile qui, en divisant la France, l'avait livrée aux Anglais. La défection de leur allié de Bourgogne était, pour ceux-ci, le gage de leur expulsion définitive. Mais le crime de *Montereau* fut vraiment trop cher payé.

Cl. ND.

GORGE AUX LOUPS : LE MOLIÈRE.

Dans l'ébrasement du Loing et de la Seine, la **forêt de Fontainebleau** déroule, au gré des mouvements du sol, les remous profonds de ses immenses futaies. Sa super-



Cl. ND.

PALAIS DE FONTAINEBLEAU.



Cl. ND.

ROCHERS DU MONT-USSY.



Cl. ND.

BAPTISTÈRE LOUIS XIII.

ficie, revisée en 1892, est de 16889 hectares; mais des bois particuliers, en la prolongeant au nord jusque près de Melun, au sud vers Nemours, à l'ouest jusqu'à Milly, donnent 25 kilomètres d'est en ouest (Moret-Milly) et 30 kilomètres, du sud au nord, à l'ensemble du massif boisé dont elle est partie principale.

Le hêtre, le chêne, le charme, le bouleau, le châtaignier, le pin sylvestre sont les principales essences de la forêt. Les gelées exceptionnelles de 1879-1880 l'ont fort éprouvée : la plupart des pins maritimes durent être prématurément abattus; seuls les chênes rouvres, les hêtres et les charmes résistèrent, sans trop de dommages, aux morsures du froid. Chaque année d'ailleurs les gelées printanières atteignent les jeunes plants de certains cantons; ajoutez les incendies qui dévorent périodiquement des hectares entiers : il n'est pas surprenant que, malgré les précautions prises pour la défense, la réfection ordonnée et le peuplement, cette magnifique sylve présente, dans ses parties vives, des clairières ouvertes à la lande et au désert. Mais ce désert, ces gorges chaotiques, encombrés de gros blocs moussus, ont aussi leur beauté : car le sol de l'ancienne forêt de *Bière* (c'était autrefois le nom du massif boisé de Fontainebleau), bien que pays de plaine (1), est loin de présenter une surface uniforme.

Ses assises sont de plusieurs sortes : 1° *limon des terrasses* recouvrant le calcaire de Brie, composé sableux, mélangé parfois de graviers calcaires ou de dépôts caillouteux (grès et silex du poudingue de Nemours); 2° *travertin de Beauce*, sorte de gravier calcaire souvent siliceux qui recouvre les bombements qualifiés monts; 3° *sables et grès de Fontainebleau*, dont les masses, pouvant atteindre une puissance de 40 mètres, forment un banc régulier sur un substratum sablonneux strié de nombreux lits de cailloux, agglutinés parfois en poudingues. La *meulière* et les marnes de *Brie* qui encerclent la forêt, les *marnes vertes* dont la bande s'effile à hauteur constante, le long du coteau qui borde la *Seine;* les *travertins* de l'âge du gypse; les *limons* et *graviers anciens* des vallées achèvent de définir l'ossature solide de la forêt. L'élément *siliceux* y domine; aussi les eaux, filtrant rapidement à travers la plate-forme perméable, n'ont-elles pu former nulle part ni sources, ni ruisseaux, ni réservoir lacustre, sauf dans les affleurements des marnes vertes et au contact de l'épaisse couche d'argile qui retient la nappe solitaire de la mare aux Évées. Les creux de la forêt sont des ravins secs et ses vallées des dépressions sans eau courante, au flanc desquelles croulent les rochers. Partout en effet où l'érosion a emporté les assises sablonneuses sur lesquelles reposent les grès de couverture, d'immenses tables, entraînées faute d'appui, se sont rompues, morcelées en cataractes de gros blocs, sur lesquels la nature est venue jeter un manteau rustique. Ainsi se dégagent, dans l'uniformité de l'immensité verte, des terrasses de 120 à 142 mètres de haut, ramifiées en collines allongées, souvent rompues; des plaines ondulées, des vallons étroits à fond plat dont l'altitude varie de 40 à 80 mètres (la ville de Fontainebleau est située dans une dépression de ce genre); enfin, sur le flanc des terrasses, des versants à pentes douces, le plus souvent abruptes, ou surplombant des gorges sauvages.

(1) *Bieria*, en latin du moyen âge, signifie *plaine*.



Cl. ND.

FONTAINEBLEAU : CHAMBRE A COUCHER DE NAPOLÉON Ier.

On peut suivre ainsi huit ou dix chaînons qui traversent la *forêt*, presque parallèles, dans le sens de l'est à l'ouest : cette disposition engendre une infinie variété de sites, d'où vient un grand charme.

Bien que sillonnée par un réseau très complet de routes, dont 100 kilomètres au moins sont empierrés, sans compter les grandes voies de communication nationales, départementales, militaires, et les délicieux sentiers dus à l'ingénieuse initiative de M. Denecourt et de M. Colinet, son dévoué continuateur, la *forêt de Fontainebleau* conserve assez d'opulentes futaies et de défilés sauvages pour faire la joie des amants de la nature. Si l'exploitation régulière des bois donne encore à l'État un revenu annuel qui dépasse 500 000 francs, elle n'atteint pas, ou du moins en dehors de certaines conditions, les réserves de beauté mises sous l'égide d'un service de préservation. Les arbres séculaires ne sont pas rares : il en est de vénérables qui conservent sous le poids des ans une noble allure; tels le Pharamond, le Charlemagne, etc. Ces vétérans ont leur histoire et aussi leurs légendes. On s'étonnerait de n'en point trouver ici : elles hantent les cantons solitaires.

Les sites les plus riches en beautés naturelles sont : au sud-est, de Moret à Nemours, le *Long-Rocher*, la *gorge aux Loups*, la *mare aux Fées*; entre la route de Nemours et celle d'Orléans, le *rocher des Demoiselles;* à l'ouest-sud-ouest, de la route d'Orléans à celle de Milly, les rochers et *gorges de Franchard*, le *Mont Aigu*, les *gorges du Houx*, les rochers de la *Salamandre*, les *Hautes-Plaines;* à l'ouest nord-ouest, de la route de Milly à celle de Paris, les splendides futaies du *Bas-Bréau*, les gorges d'*Apremont;* la vallée de la *Solle*, le Gros-Fouteau, le *nid de l'Aigle*, en regagnant la Seine, à l'ouest-nord-est.

L'attrait de la foret a fait naitre sur sa lisière, aux approches des réserves artistiques, de fraîches retraites où, après celle des peintres, est venue s'installer une clientèle bourgeoise, trop souvent suivie d'une cohue étrangère. Millet et Rousseau étaient des fervents de *Barbison;* ils reposent dans le cimetière du village. Deux médaillons de bronze incrustés dans un fruste rocher rappellent les deux grands artistes. Outre *Barbison*, que favorise le voisinage des futaies du Bas-Bréau et des gorges d'Apremont, *Montigny-sur-Loing*, *Marlotte*, *Nemours*, *Grez*, *Recloses*, le *Vaudoué*, avec ses rochers étranges où puise la capricieuse et charmante rivière de l'*École*, *Noisy-sur-École*, *Arbonne* et *Macherin*, *Bois-le-Roi* attirent une clientèle grandissante. La rive gauche de la Seine, du Bas-Samois à Valvins, n'est qu'un long boulevard de villas et d'habitations champêtres adossées aux grands bois. Mais, à l'intérieur même du massif, pas un centre habité : seul, *Fontainebleau* vit enchâssé dans l'écrin de sa forêt (14 680 habitants).

Fontainebleau doit son existence à une résidence princière, d'abord simple rendez-vous de chasse que les rois de France y construisirent. Elle fut, au début, fortifiée, car les bois n'étaient pas sûrs; des brigands rôdaient dans les profondeurs où l'on ne rencontre plus aujourd'hui que des cerfs, des biches, de rares chevreuils ou quelques autres innocentes bêtes : lièvres et lapins, dont il ne reste guère.

La première mention qui soit faite du château de *Fontainebleau* se rapporte au règne de Louis VII, qui bâtit là une chapelle dédiée à saint Saturnin et la fit consacrer par Thomas Becket. Saint Louis y vint; Charles V s'y munit d'une bibliothèque, d'où l'on conclut à ses fréquents séjours. Mais, après les derniers Capétiens et les premiers Valois, les rois de France, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII donnèrent leur préférence aux bords de la Loire et résidèrent souvent à Chinon, Loches, Plessis-les-Tours, Amboise, Blois.

François Ier fut le vrai créateur du palais. Ses successeurs y ajoutèrent : Henri II, Henri IV, auquel sont dus la galerie de Diane, les bâtiments de la cour des Princes, le Dôme, etc.; Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, Napoléon Ier, Louis XVIII, Louis-Philippe. Il en résulte un ensemble disparate de pavillons tant bien que mal ajustés, d'un goût plus ou moins pur, à mesure que l'on s'éloigne des origines. Pour orner son palais, François Ier fit appeler d'Italie le *Primatice*, *Nicolo dell' Abate*, *Vignole*, *Rosso*, toute une pléiade de peintres et de décorateurs qui, pour n'être pas de premier ordre, s'étaient cependant formés à l'école des maîtres de la Renaissance. Depuis eux, chaque souverain bâtisseur donna carrière à ses goûts et à ceux de son temps, créa un cadre pour sa vie : à voir les appartements qu'ils habitaient, on les dirait partis d'hier.

Vous verrez, associés en façade, le pavillon Louis XV, les appartements des reines mères (Marie de Médicis, Anne d'Autriche), ceux du pape Pie VII et la chapelle de la Sainte-Trinité; en trait d'union avec les constructions primitives, les appartements de Napoléon adossés à une galerie François Ier, ceux de Marie-Antoinette et le salon Louis XIII, faisant cercle autour de la *cour ovale*, dite du Donjon, avec les portiques de la merveilleuse *galerie Henri II*, le chef-d'œuvre du palais.

Dans ces salles somptueuses, il se donna des fêtes retentissantes en l'honneur des hauts personnages qui furent les hôtes du roi de France. François Ier y reçut le roi Jacques V d'Écosse et Charles-Quint. On y vit les ambassadeurs du pape, de l'empereur, du roi d'Espagne, envoyés à Catherine de Médicis et à son fils



Cl. ND.

FONTAINEBLEAU : LIT DE MARIE-ANTOINETTE.

Charles IX. Louis XIII naquit au château; Louis XIV y résida souvent pendant sa minorité; la reine d'Angleterre, femme de Charles Ier; Christine de Suède après son abdication, furent reçues à la cour. Au temps de Louis XV, le tsar Pierre Ier; Christian VII, roi de Danemark, vinrent à Fontainebleau; Voltaire, Jean-Jacques Rousseau en furent les hôtes de passage. Après la Révolution, qui fit le vide au château, Napoléon Ier le prépara pour la réception de Pie VII, qui venait le couronner. Huit ans après, le souverain Pontife, arrêté puis transporté à Savone, revenait en prisonnier dans les mêmes appartements où on l'avait traité en souverain : là fut signé, le 25 janvier 1813, le Concordat, qui réconciliait le pape et l'empereur.

Fontainebleau vit, malgré les prodigieux combats de la campagne de France, *Napoléon*, écrasé par la défaite et l'abandon des siens, résigner le pouvoir (5 avril 1814) et partir pour l'exil, après de touchants adieux à sa vieille garde, dans la cour du Cheval-Blanc, dite pour cela *cour des Adieux;* et là même, moins d'un an plus tard (20 mars 1815), il passait en revue les grenadiers fidèles qui le suivaient, de l'île d'Elbe aux Tuileries.

Un beau parc en bordure du canal, un parterre orné de pièces d'eau, le fameux étang des Carpes, un jardin anglais et le jardin de l'Orangerie font au palais une couronne de fraîcheur.



Cl. ND.

CHATEAU DE FONTAINEBLEAU : LA COUR DES ADIEUX.

La **Seine**, échappée aux grandes ombres de la forêt, après un cycle décrit vers Melun, se recourbe pour rallier au passage la charmante petite rivière de l'*École* (Ponthierry), prend au-dessous de Saint-Fargeau l'*Essonne*, sous les murs de Corbeil, baigne Soisy-sous-Étioles, Ris-Orangis, en frôlant sur sa droite la *forêt de Sénart* et, recueillant de part et d'autre l'*Orge* à Athis, la gentille rivièrette d'*Yères*, aux approches de Villeneuve-Saint-Georges, atteint enfin la *Marne* à Charenton et entre bientôt dans Paris.

L'*Essonne*, à son embouchure dans la Seine, donne la vie aux grands moulins de **Corbeil**, la plus importante minoterie de France, dont l'origine remonterait au XIIe siècle (église Saint-Spire; — belle porte ogivale de l'ancien monastère). *Corbeil* (10 746 habitants) est devenu un centre industriel : à la rive gauche s'attachent les *Établissements Decauville*, sur 15 hectares de superficie (un millier d'ouvriers); à la remonte de l'Essonne, sur plusieurs bras de la petite rivière, l'immense papeterie de *MM. Darblay*, la plus importante de France, où s'engouffrent les sapins de la Suède, de la Norvège, de la Finlande et du Tyrol, les chiffons, la paille, l'alfa, transformés par 3 000 ouvriers et une force de 10 000 chevaux en meules de papier (surtout papier à journaux), dont les 130 000 kilogrammes quotidiens sont emportés par une voie ferrée spéciale vers le port que l'usine possède sur la rive gauche de la Seine. Cet immense établissement, qui couvre de ses bâtiments 130 000 mètres carrés, compte, dans ses dépendances, plusieurs papeteries ainsi qu'une filature échelonnées dans la vallée de l'Essonne.

La *forêt de* **Sénart**, assise sur les argiles tertiaires qui font suite au plateau de la Brie, couvre entre l'*Yères* et la *Seine*, à près de 90 mètres d'altitude, une superficie de 2 557 hectares : des villas, des maisons de campagne, s'essaiment aux alentours; mais les nombreuses clôtures de ses réserves de chasse lui enlèvent une partie de son charme; le côté de Champrosay est le plus apprécié.

Au seuil de la riante vallée de l'*Orge*, qui suit déjà la même vallée que la Seine, *Juvisy* s'élève au pied de jolis coteaux dont Louis XIV aurait voulu faire son Versailles (beau parc).

Villeneuve-Saint-Georges monte à l'escalade des pentes qui dominent la rencontre de l'*Yères* et de la *Seine :* château de *Beauregard*, des XVIIe et XIXe siècles, qui appartint à Honoré de Balzac; aujourd'hui converti en hôtel de ville. Sur la rive gauche du fleuve, *Choisy-le-Roi* fut une résidence favorite de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Allongé sur la rive droite de la Seine et de la Marne, *Charenton-le-Pont* s'adosse au plateau qui porte le bois et le château de *Vincennes*. En face, *Alfortville* et *Alfort* (école vétérinaire) : au penchant du plateau de Gravelle, célèbre asile d'aliénés, dans la commune de Saint-Maurice, appelée autrefois Charenton-Saint-Maurice; le long de la Marne, canal de Saint-Maurice, prolongement de celui de Saint-Maur, qui lui-même coupe à sa racine la presqu'île que forme la *Marne*. *Charenton* possède un double port : l'un sur la Seine, pour le trafic des futailles, des vins, des alcools, des bois de charpente; l'autre sur la Marne canalisée, où l'on débarque la houille, le plâtre, les moellons, les matériaux de construction. Enfin, en aval de Charenton et du confluent de la *Marne*, dans l'attraction immédiate de la grande ville, *Conflans* rappelle le traité du 5 octobre 1465 qui réconcilia, pour un temps, Louis XI et Charles le Téméraire.



Cl. ND.

CHATEAU DE FONTAINEBLEAU : GALERIE HENRI II.

LA SEINE DANS PARIS

La *Seine*, en traversant Paris, parcourt un peu plus de 12 kilomètres. Elle ne vague plus comme autrefois sur des terres basses, jusqu'aux talus peu à peu redressés de sa rive droite : on a contenu son expansion, ramené le flot entre une double ligne de quais solides, mais aussi dégagé le lit du fleuve des obstacles qui entravaient le libre écoulement de ses eaux. La *Seine* enveloppait de ses bras cinq **îles** : celle de *Louviers*, l'île aux *Vaches*, l'île *Notre-Dame*, celle de la *Cité*, enfin l'île des *Cygnes*. Celle-ci a été rattachée à la rive gauche; celle de Louviers, à la rive droite; l'île aux Vaches et l'île Notre-Dame, soudées ensemble, n'en forment plus qu'une : l'île *Saint-Louis;* enfin la plus grande de toutes, l'île de la *Cité*, berceau de Lutèce, qui porte encore aujourd'hui Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu, le Palais de Justice, la Sainte-Chapelle, a gardé sa personnalité. Seule, avec l'île *Saint-Louis*, qui est comme une petite cité vieillotte et sans monuments, attardée dans le sillon de l'île maîtresse, elle rappelle les anciennes chaussées insulaires qui facilitaient le passage d'une rive à l'autre du fleuve, à travers des coulées peu profondes, et favorisèrent, au début, l'établissement des premiers colons.



Phot. de M. P. Jousset.
HIVERNAGE DE BATEAUX, EN SEINE.

Sous l'étreinte des quais, la *Seine* accélère son cours : une épave conduite au fil de l'eau mettrait environ cinq heures pour traverser Paris, du pont National au Point-du-Jour. A son entrée dans la ville, la *Seine*, large de 165 mètres, atteint sa plus grande ampleur (293) en aval du Pont Neuf. Presque pure à Charenton, encore que la Marne trouble souvent ses eaux, elle quitte Paris sans trop de dommage, depuis que les égouts versent les déjections de la grande ville dans les plaines d'Achères et de Gennevilliers. L'*étiage* du fleuve est assez bas : 45 litres par seconde à 3 kilomètres des sources, 10 mètres cubes à la réception de l'Yonne, 22 sous l'afflux de la Marne, 35 à Paris, 60 au ralliement de l'Oise. Mais son **débit** normal doit approcher de 150 mètres cubes à Paris et dépasser assez largement 250 mètres cubes à Rouen, pour atteindre, en *crue*, 600 mètres cubes au niveau de 3 mètres marqué par l'échelle du pont d'Austerlitz, 900 mètres cubes pour 4 mètres, 1 145 mètres cubes pour 5 mètres, 1 460 mètres cubes à 6 mètres, 1 790 mètres cubes à 7 mètres, 2 140 mètres cubes à 8 mètres. Les dernières cotes sont rares et peuvent passer pour l'indice de crues extraordinaires. Paris possède trois **échelles** *hydrométriques :* celle du pont de la *Tournelle*, où, depuis le début du XVIIIe siècle, des observations quotidiennes ont relevé le niveau du fleuve ; celles du pont *Royal* et du pont d'*Austerlitz*. Mais, depuis 1854, les indications du pont de la *Tournelle* ont été modifiées par le barrage de la Monnaie, et, depuis 1867, la retenue du barrage de Suresnes a exercé la même influence sur les données du pont Royal. On a cru échapper à cette double cause d'erreur en rapportant les observations à l'échelle du *pont d'Austerlitz*, qui, se trouvant à 980 mètres en amont du pont de la Tournelle, échappe davantage à l'action artificielle signalée plus haut. Mais les indications mêmes du pont d'*Austerlitz* ne sont pas exemptes d'erreur, surtout en basses eaux. De fait, la seule échelle à peu près indépendante de toute action extérieure paraît être celle de *Bezons*, à 40 kilomètres en aval de Paris, et c'est là qu'il faudrait rapporter toutes les données hydrométriques du fleuve, pour en dégager le débit réel.

On a vu la *Seine* s'affaisser à $0^m,80$ au-dessous de 0° du pont d'Austerlitz. Les **crues** de faible portée atteignent 1 mètre, 2 mètres, 3 mètres; à $2^m,80$, les ports de Paris; à $3^m,75$, les caves de Bercy sont menacées de submersion; à 5 mètres, le fleuve déborde; à 6 mètres, il devient inquiétant. Dans le cours de ces trente dernières années, la crue de 1876 monta jusqu'à $6^m,69$; celles de 1882, à $6^m,12$; de 1883, à $6^m,24$; de 1897, à $5^m,60$. Deux crues exceptionnelles se sont succédé, en 1882 et 1883, à un mois d'intervalle. Celle de 1910 est dans toutes les mémoires. Le temps de *propagation* du maximum des crues entre les affluents supérieurs du fleuve et *Paris* est en moyenne de 3 jours 4 dixièmes. Quand la crue provient surtout de l'Yonne ou du Grand Morin, le maximum se produit au bout de 3 jours; quand la crue est exclusivement alimentée par la Marne supérieure, le maximum ne se produit qu'au bout de 6 jours environ.



Phot. de M. P. Jousset.
LA SEINE AU QUAI D'ANJOU ; A GAUCHE, L'ILE SAINT-LOUIS.

La *Seine* est dans la dépendance immédiate de ses affluents supérieurs, et ceux-ci, à leur tour, sont régis par le degré de **perméabilité** du sol qu'ils parcourent et l'abondance des pluies qui les alimentent. Il va de soi que les terrains *perméables*, en absorbant une partie des précipitations atmosphériques, atténuent d'autant la puissance de roulement des eaux ; au contraire, les terrains *imperméables* accélèrent leur course, principalement dans les régions de forte inclinaison. Aussi les crues des cours d'eau de terrains imperméables sont-elles violentes et plutôt de courte durée; celles des terrains perméables montent lentement, descendent de même et sont par conséquent plus longues. Or, si l'on évalue à 78 650 kilomètres carrés la superficie du bassin de la Seine, les *terrains imperméables*

comptent seulement pour 19440 kilomètres carrés, et les *terrains perméables*, pour 59210 kilomètres carrés. Le rôle des terrains imperméables est manifestement secondaire. Etant donné, d'autre part, que la moitié à peine de ces terrains exerce une action sérieuse sur le régime des crues, faute de pente, ou à cause des eaux stagnantes en terrains argileux, on en conclut avec raison que la *Seine* doit être, par nature, un fleuve sage et d'humeur accommodante.

On considère comme *torrentiels* l'Yonne, le Loing, la Marne supérieure et les cours d'eau de la Brie, tandis que le haut fleuve et la partie moyenne du cours de la Marne sont tranquilles. Les rivières du premier groupe déterminent presque toujours le maximum des crues de la *Seine*, en aval de Montereau et à Paris. Il convient d'ailleurs de remarquer que la plupart des affluents principaux du bassin de la *Seine* ont un caractère mixte, ce qui affaiblit encore leur action régulière sur le fleuve. Ainsi, les crues torrentielles de la Marne supérieure s'atténuent notablement dans la traversée de la plaine champenoise et les cours d'eau de la Brie n'entrent pas en crue, tant que les meulières du sous-sol ne sont pas saturées. Cette saturation se produit surtout en hiver, tandis que, en été, l'évaporation produite par la chaleur met obstacle au plein des *terrains perméables* et à l'alimentation des sources. Il arrive même alors que certains affluents nourriciers de la *Seine*, et non des moindres, interrompent leur cours. L'*Aube* faiblit entre Aubepierre et Dancevoir-le-Bas; la *Marne* éprouve des pertes, de Rolampont à Marnay et jusqu'à Chaumont; la *Suize*, dans son bassin, décroît à partir de Crenay et disparaît quelquefois complètement à partir de Neuilly, pour reparaître à Chaumont en sources abondantes : ce cours d'eau a tari 172 jours en 1866, 324 en 1871, 15 en 1878, 22 en 1882. On trouverait la même chose pour la *Laigne*, affluent de la Seine supérieure. Il n'est pas jusqu'à la *Seine* elle-même qui ne tarisse, on l'a vu, sur 4 kilomètres environ, de Buncey à Châtillon. Aussi les *crues d'été*, qui se produisent rarement dans le bassin de la Seine, sont-elles dues d'abord et surtout à l'afflux de l'Yonne. Dans les *crues d'hiver*, au contraire, c'est la continuité, beaucoup plus grande que l'intensité des pluies qui détermine l'élévation des eaux.

La saison et, par suite, le climat sont donc, avec les **pluies,** le facteur le plus important des crues. Or, la quantité de *pluie* dépendant avant tout de l'altitude et de la distance à la mer, il se trouve que le Morvan, région la plus élevée du bassin de la Seine, fait de roches imperméables, reçoit aussi des pluies exceptionnellement fortes : les emportements de l'Yonne, leur émissaire, s'expliquent d'eux-mêmes. De fortes pluies sont également observées près des seuils de partage des eaux, dans les parties supérieures du bassin de la Seine, de la Marne, de l'Aisne et de l'Oise. La hauteur moyenne des *pluies* calculée pour le bassin de la *Seine* est évaluée à 683 millimètres pendant les vingt années écoulées, de 1861 à 1880. La moyenne des jours de pluie, pour la période 1873-1895, a été de 200 jours par an. *Paris* en effet participe de deux **climats :** le climat *continental*, avec pression basse en été, élevée en hiver; le climat *marin*, qui est l'opposé. Des observations faites à l'Observatoire de Paris



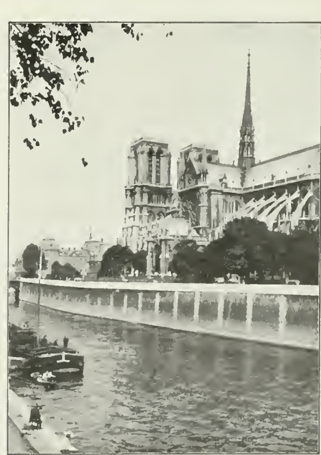
Phot. de M. P. Jousset

LA SEINE, AUX APPROCHES DE NOTRE-DAME.



Phot. de M. P. Jousset

LE PETIT BRAS DE LA SEINE SOUS NOTRE-DAME.



Phot. de M. P. Jousset

LE PETIT BRAS DE LA SEINE AU SUD DE NOTRE-DAME.



Phot. de M. P. Jousset.

PARIS : LA SEINE EN VUE DE L'HÔTEL DE VILLE.

(68 mètres d'altitude), à Versailles (133 mètres d'altitude), à l'observatoire de Montsouris (78 mètres d'altitude) et à celui du parc Saint-Maur (50 mètres d'altitude), le seul qui soit à l'abri des influences perturbatrices de la grande ville, M. Renou, dans ses *Études sur le climat parisien*, a degagé la moyenne de ses températures normales :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1er. . .	2° »	2° 5	4° 5	7° 7	11° 5	15° 2
15. . . .	2° »	3° 3	5° 8	9° 1	13° 2	16° 5

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1er. . .	17° 7	18° 3	16° 3	12° 3	7° 4	3° 7
15. . . .	18° 2	17° 7	14° 7	10° 1	5° 5	2° 6

M. Dausse a, depuis longtemps, fait remarquer que la *saison froide*, du 1er novembre au 30 avril, reçoit beaucoup moins de pluies à Paris que la *saison chaude*, du 1er mai au 31 octobre. L'année se divise donc à *Paris*, au point de vue *pluviométrique*, en deux périodes : l'une de déficit relatif qui dure environ cinq mois : c'est la saison froide et sèche ; l'autre d'excès, durant les mois complémentaires.

La plus haute température enregistrée par l'observatoire de Montsouris a été de 38° en 1874 et en 1911 ; la plus basse, de — 23°,9, le 10 décembre 1879. En cette même année, le thermomètre est descendu à — 25°,6 au parc Saint-Maur. Ce fut un hiver exceptionnel : il débuta le 2 décembre par une bourrasque de neige à laquelle succéda une aire de hautes pressions, avec un calme atmosphérique presque absolu : la *Seine* resta prise pendant vingt-cinq jours; la débâcle de la Loire à Saumur, cette année-là, fut terrible. L'hiver de 1890-1891 débuta subitement, en novembre, par une baisse de température extraordinaire (20° en quatre jours) ; le thermomètre resta au-dessous de 0° jusqu'au 15 février suivant et la gelée sévit presque sans interruption durant quatre-vingts jours. Au contraire de l'hiver 1879-1880, le vent du nord aggrava l'âpreté du froid qui, grâce à l'absence de neige protectrice, pénétra le sol, par sa continuité, jusqu'à 1 mètre de profondeur. Les arbres, gelés par leurs racines, comprimés dans leur écorce, éclataient; l'Europe subit des rigueurs sans exemple, la Tamise gela au-dessus de Londres; le Rhône prit à Arles comme en 1879. Depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'en 1879, quatre hivers furent exceptionnels : ceux de 1783-1784, 1788-1789, 1794-1795, 1829-1830, le plus malfaisant de tous.

La **navigation** de la *Seine* n'a, par bonheur, que rarement à souffrir de pareils écarts atmosphériques. Elle ne rencontre, dans le parcours de Paris, qu'une seule écluse, celle de la Monnaie, en aval du Pont-Neuf. Partout ailleurs, le champ est libre. Il faut voir les bateaux de toute forme et toute couleur, chargés à couler bas, que tirent les toueurs sur chaîne et les remorqueurs, jetant à tous les échos leur meuglement sonore : *chalands* de 300 à 500 tonnes, *margotats*, *flûtes de l'Ourcq*, *Champenois*, *Loireaux*, etc., battent incessamment le fleuve. Une population originale vit à bord et semble ignorer le monde qui s'agite autour d'elle. Souvent le pénichien est propriétaire de son bateau : il y est né, il y vit entouré de ses enfants. C'est sa maison à lui : un parterre de fleurs égaye la terrasse de son logis; le chien, les enfants s'ébattent là sans crainte; il n'est pas jusqu'à l'âne, chargé, le long des canaux, de tirer le bateau, qui n'y trouve son gîte, en attendant. Presque toujours le marinier de la Basse-Seine



Phot. de M. P. Jousset.

PARIS : LA SEINE AU BAS DE L'HÔTEL DE VILLE.



Phot. de M. P. Jousset.
ÉCLUSE DE LA MONNAIE.

teaux parisiens, le parcours de Charenton à Auteuil, de l'Hôtel de Ville à Ablon, des Tuileries à Suresnes. En été, service spécial, du quai d'Orsay à Saint-Germain. Les bateaux-omnibus prennent des voyageurs sur les deux rives du fleuve en trente-deux escales, et filent à raison de 15 kilomètres à l'heure. Ils ont transporté, en 1895, plus de 25 millions de voyageurs.

C'est plaisir, du haut de ces légers esquifs, de traverser Paris au fil de l'eau : le va-et-vient des embarcations, le mouvement des rives composent une série de tableaux variés, d'une intensité de vie extraordinaire. Tout un monde de travailleurs anime les quais de débarquement : ici, le *débardeur*, corps demi-nu, charge à l'intérieur des chalands la benne de sable qu'une grue à vapeur soulève prestement et rejette sur le rivage; plus loin, le *coltineur*, tout noir, la nuque protégée d'une large de cuir, porte sur sa tête des sacs et des corbeilles de houille, à côté du *malfrat*, tout blanc, qui décharge les bateaux de plâtre. Les berges du fleuve sont un véritable atelier en plein air : les industries les plus diverses y ont élu domicile. Sans parler des bateaux-lavoirs fixés au rivage par de grosses poutres, des établissements de bains, des pontons pour les bateaux à vapeur, des postes flottants de sauvetage, les *cardeurs de laine* ont accaparé le large quai soudé au Pont-Neuf; les *laveurs de chiens* exercent leur métier sur la déclivité des abreuvoirs; aux approches du pont des Arts, que



Phot. de M. P. Jousset.
TONDEURS DE CHIENS SUR LA BERGE : AU FOND, LE LOUVRE.

est Normand, celui de la Haute-Seine Champenois ou Bourguignon.

Le **port de Paris** comprend toute la longueur des quais de la Seine, à l'intérieur de l'enceinte fortifiée, ainsi que les canaux de *Saint-Martin*, de *Saint-Denis* et la portion du canal de l'*Ourcq*, qui finit en deçà des murs, dans le grand réservoir commun de La Villette. Ainsi compris, le *port de Paris* compte plus de 25 kilomètres de rives, et son trafic, en 1895, atteignait près de 7 millions de tonnes transportées par 37 575 bateaux. Combustibles, engrais, bois et matériaux de construction, produits métallurgiques, denrées agricoles et alimentaires sont le principal élément du trafic. Le long des quais, 21 bas *ports* se succèdent sur la coulée de la Seine : 12 sur la rive droite, 9 sur la gauche; ils sont munis de quais accostables, de terre-pleins, de magasins, de hangars, de grues fixes et roulantes, de monte-charges pour l'embarquement ou le déchargement des marchandises. Sur les canaux de *Saint-Denis*, de *Saint-Martin*, de *l'Ourcq*, les bas ports semblent ne former qu'un établissement unique, tellement ils se suivent de près. C'est le *canal* de *l'Ourcq* qui réalise le trafic le plus considérable.

Parmi les ports de la Seine, quelques-uns tiennent de la tradition une spécialité originale. Ce sont, en descendant le fleuve : le *port de Bercy* et ses 2 kilomètres de celliers où s'engouffrent des milliers de tonneaux; le *port de la Rapée*, où débarquent les bois de Norvège ; le *port de la Gare* (rive gauche), dont les berges en pente douce reçoivent le chargement dangereux des fûts de pétrole; le *port Saint-Bernard*, où de lourds véhicules déversent par un tuyau leur contenu malodorant au bateau-citerne, souvent paré de verdure et de fleurs, qui les attend à la berge, puis s'en va, par le canal Saint-Martin, au dépotoir de La Villette, ou remonte le fleuve, vers Alfort, pour transmettre aux usines son chargement. Puis viennent en aval : le *port aux Coches* (de là partait le *coche d'eau* d'Auxerre), où s'entassent blés et farines ; le *port de la Tournelle*, pour la vieille ferraille; le port aux fruits ou *marché du Mail*, en contrebout des berges de la Grève et des Ormes; le *port Saint-Nicolas*, en amont du pont des Saints-Pères et sous les murs du Louvre : deux navires de haute mer y accostent pour le service régulier de Paris à Londres; enfin le *port d'Orsay*, chargé de meulières, de sable, de pierres de taille, et le *port de Javel*, où débarquent les ordures ménagères et hivernent une partie des bateaux-omnibus.

Le mouvement des **voyageurs** sur la *Seine* ne le cède guère à celui des marchandises. *Mouches* et *Hirondelles* desservent, pour la Compagnie générale des ba-



Phot. de M. P. Jousset.
LA SEINE DANS PARIS : PORT SAINT-NICOLAS.

domine la haute coupole de l'Institut, les *pêcheurs à la ligne*, en rangs serrés, dardent leurs longues perches, au risque de se prendre les uns les autres; enfin, sur le parapet même des quais, s'incrustent des boîtes où les bouquins, mêlés aux livres rares et curieux, font la joie des flâneurs. C'est partout un grouillement de vie sous le rideau des grands arbres dont l'écran mobile laisse transpa-

Phot. de M. P. Jousset

PARIS : LA SEINE AU PONT DES SAINTS-PÈRES.

raître les longues files de maisons et de monuments échelonnés sur les rives.

La *Seine*, dans la traversée de *Paris*, décrit une vaste courbe, brusquement ramenée vers le nord-ouest. La rive droite « enveloppante », la première aussi par le nombre des édifices, la longueur des voies, le développement des boulevards, la richesse de ses magasins et le chiffre de sa population, s'élève en pente douce d'abord, puis accentuée vers les hauteurs de Belleville, de Montmartre, point culminant, du Trocadéro et de Passy; la rive gauche, « circonvenue » par la boucle du fleuve, riche en monuments anciens et en belles promenades (boulevard Saint-Germain, jardin du Luxembourg, etc.), monte aux pentes de la montagne Sainte-Geneviève, que couronne le Panthéon, et étale ses maisons, comme une marée sans fin, dans les plaines de Vaugirard et de Grenelle, par delà les Invalides. Dans ce vivant amphithéâtre, les *perspectives* du fleuve se développent aux yeux du voyageur avec une majesté et une richesse incomparables : du pont d'Austerlitz, sur le chevet de Notre-Dame; du pont Saint-Michel, sur la coulée du petit bras de la Seine, avec le Pont-Neuf et la silhouette lointaine du Louvre; du pont des Arts, sur l'île de la Cité, d'où se dégagent la vision moyenâgeuse des tours de Notre-Dame et la flèche de la Sainte-Chapelle; du pont des Saints-Pères ou de celui de Solferino, l'enfilade des Tuileries et du Louvre sur la même toile de fond; enfin, de l'Alma, sur le palais du Trocadéro, émergeant d'une corbeille de verdure, à la sortie de la ville, le viaduc du Point-du-Jour et le beau coup d'œil sur



Phot. de M. P. Jousset.

LE PONT DU CARROUSEL ET LE PORT SAINT-NICOLAS.

Billancourt et le Val. Combien de capitales au monde peuvent offrir un aussi merveilleux développement? Le soir venu, la nappe du fleuve étincelle sous les feux multicolores, comme dans une fête vénitienne, et si, d'aventure, quelque feu d'artifice projette, à la pointe avancée du Pont-Neuf, ses fusées lumineuses et ses gerbes fulminantes sur la silhouette des grands monuments assis dans l'ombre, le spectacle atteint à celui de la féerie.

Paris se développe dans un cirque immense dont les approches sont couronnées d'importants *massifs* **forestiers :** au nord, les forêts de *Montmorency*, de l'*Isle-Adam*, de *Chantilly*, *Ermenonville*, *Compiègne*, *Villers-Cotterets*, etc.; vers l'est, *Crécy*, *Armainvilliers;* au sud-est, *Sénart* et *Fontainebleau;* vers l'ouest-sud-ouest, les bois de *Verrières*, de *Meudon*, de *Rambouillet*, de *Versailles*, de *Saint-Cloud*, *Marly*, *Saint-Germain*, dans l'attirance de Montmorency. Ces cathédrales de verdure, édifiées par les siècles, composent à la grande ville un écrin pittoresque. Elle ne s'arrête pas en effet à la rigide enceinte de ses murs : elle rayonne au contraire sur les plateaux et les vallées des environs. Et ce n'est pas le moindre attrait de notre capitale. C'est aussi sur les hauteurs enveloppantes que la défense de la place a recherché ses assises.

Paris camp retranché. — Bien avant le dernier siècle, le génie de Vauban, auquel rien n'échappa de ce qui pouvait contribuer à la sécurité de notre pays, rêvait de fortifier Paris. Ce rêve ne fut pas réalisé de son vivant. On n'imaginait guère, en ce temps-là où nous parlions en maîtres, qu'un ennemi pût rompre la formidable ligne de forteresses élevées sur toutes nos frontières et pénétrât d'un coup jusqu'à la capitale, sans laisser le temps de la mettre en défense. Au lendemain même d'Austerlitz, *Napoléon*, maître de l'Europe, songea aussi à ceindre Paris de remparts et de forts : ne venait-il pas, après avoir enlevé dans Ulm la moitié de l'armée autrichienne, d'entrer dans Vienne sans coup férir? Si la capitale de l'Autriche eût été fortifiée, nul doute que le sort de la campagne eût été changé. Ce fut une leçon pour l'empereur : il fit rédiger des projets que l'incroyable entraînement des événements ne lui laissa pas le temps de réaliser. Il le regretta depuis amèrement lorsque, aux prises avec les armées alliées, en 1814, tantôt contre l'une et tantôt contre l'autre, pour arrêter leur marche sur Paris, il ne put achever aucune de ses victoires, refouler l'ennemi jusqu'à la frontière ou l'y ramener à sa suite : il eût fallu pour cela que *Paris* pût se défendre, tenir une dizaine de jours. Or *Paris* ne le pouvait pas, faute d'une enceinte fortifiée.

La nécessité de fortifier la capitale s'imposait. Aussi bien, comment livrer au danger d'une surprise le *cœur* même de tout le bassin de la *Seine*, la clef des communications du nord avec le midi de la France et, de l'est à l'ouest, la pierre angulaire de notre édifice administratif, dont le trouble, affectant toute la nation, ne peut que compromettre l'organisation défensive de tout le pays? A la suite du discours prononcé par Thiers à la Chambre des députés (26 et 29 janvier 1841), sur



Phot. de M. P. Jousset

RIVE GAUCHE DE LA SEINE PENDANT L'EXPOSITION DE 1900

le fort de Villeneuve-Saint-Georges est à 12 kilomètres de l'enceinte de Paris et 108 mètres d'altitude. De Villeneuve, en couvrant les hauteurs du *sud-ouest* par les bois de Verrières et Palaiseau, Versailles et Marly, des groupes fortifiés gagnent le cours de la Seine en contre-bas de la forêt de Saint-Germain, jusqu'au village d'Herblay, près de Cormeilles; cette section mesure environ 37 kilomètres.

A la vérité, toutes les brèches ne sont pas fermées à l'ennemi : on voudrait lier le fort de *Stains*, angle de la défense du nord, à celui de *Vaujours*, sur le front est, par un fort occupant le plateau intermédiaire dit « l'Orme de Morlu ». D'autre part, au sud, la distance de Villeneuve à Palaiseau étant de 16 kilomètres, on projette de barrer l'intervalle de la Seine à la Bièvre par un fort sur le plateau d'*Ablon*, opposé à Villeneuve, une batterie près de *Morangis* et un ouvrage, à 136 mètres d'altitude, au nord de *Champlan*. Par ce barrage complémentaire se trouverait achevée la circonvallation extérieure, dont les feux croisés doivent tenir l'ennemi éloigné à 32 ou 33 kilomètres de l'enceinte et l'obligeraient à développer ses lignes sur un pourtour de 160 à 164 kilomètres, exigeant l'immobilisation de 420 000 hommes, alors que la défense du camp retranché de Paris n'en demanderait guère plus de 150 000. A l'intérieur du camp retranché, le chemin de fer de *Grande Ceinture*, en rattachant les forts entre eux, permettrait le ravitaillement rapide du front de bataille en hommes, vivres et munitions.

l'avis des généraux les plus qualifiés : Chabaud-Latour, Bugeaud, etc., *Paris* reçut enfin une enceinte de forts détachés. Au centre des lignes de circonvallation naturelles qui l'enveloppent depuis la frontière, c'est le réduit suprême de la défense nationale. Le siège de 1870-1871 a prouvé que ses approches étaient encore d'accès trop facile. Les Prussiens, installés à Versailles, purent tout à leur aise bombarder la ville, dont l'unique défense, au sud-ouest, était le fort de Vanves, à peu de distance des remparts. La leçon fut dure : elle a profité. Une nouvelle circonvallation d'ouvrages défensifs commande au loin tous les chemins convergents vers la place.



Phot. de M. P. Jousset

RIVE DROITE DE LA SEINE PENDANT L'EXPOSITION DE 1900.

Ainsi *Paris* possède : 1° une enceinte fortifiée; 2° une ceinture de forts rapprochés; 3° une ceinture de forts éloignés.

L'*enceinte*, d'un développement de 36 kilomètres, n'a de valeur sérieuse qu'au sud et à l'est; l'ouest nord-ouest est déclassé, du canal de Saint-Denis à la porte d'Auteuil. Les anciens forts : au nord, forts de la *Briche*, de la *Double-Couronne*, de l'*Est*, composent le groupe de Saint-Denis; au nord-est, *Aubervilliers;* à l'est, entre le canal de l'Ourcq et la Marne, les forts de *Romainville* et de *Noisy-le-Sec*, de *Rosny* et de *Nogent-sur-Marne*, appuyés sur les redoutes et le retranchement de *Saint-Maur*, avec le fort de *Vincennes* en arrière, pour centre d'approvisionnement; au sud-est, de la Marne à la Seine, le fort de *Charenton;* au sud, sur la hauteur, les forts d'*Ivry* et de *Bicêtre* et, sur le front, la redoute des *Hautes-Bruyères*, entre la Seine et la Bièvre; de cette rivière à la boucle de la Seine sur Billancourt, les forts de *Montrouge*, de *Vanves* et d'*Issy;* enfin, à l'ouest, dans l'enveloppement du fleuve, le mont *Valérien*, toujours redoutable : telles étaient les défenses de Paris, à l'arrivée des Prussiens.

Les *nouveaux forts* étendent très loin la zone de protection de la place. La défense du *nord*, appuyée sur le plateau de l'*Hautlie*, au revers de la forêt de Saint-Germain, commande les routes et les voies ferrées entre les hauteurs de Cormeilles, sur une boucle de la Seine, et Sevran-Livry, sur la rive gauche du canal de l'Ourcq (distance à vol d'oiseau : 28 kilomètres) ; la deuxième section défensive, à l'*est*, relie Sevran-Livry à Villeneuve-Saint-Georges, l'Ourcq et la Seine, sur un parcours de 24 kilomètres environ ;

LA SEINE DE PARIS A ROUEN

Il semble que la *Seine* ait de la peine à quitter Paris : elle va, vient, se replie et se retourne encore, de Sèvres à Saint-Denis, de Marly-Saint-Germain vers Cormeilles. En quatre longs détours, elle fait près de 80 kilomètres, sur une distance d'un peu plus de 30 kilomètres en ligne droite. Un premier cycle, enveloppant le bois de Boulogne, passe en vue de Sèvres, effleure *Saint-Cloud, Suresnes, Puteaux, Courbevoie, Asnières*, attachés à la rive gauche ; *Neuilly, Levallois, Clichy, Saint-Ouen*, échelonnés sur la droite jusqu'à Saint-Denis. Nouveau détour, enveloppant la presqu'île de Gennevilliers et ses champs



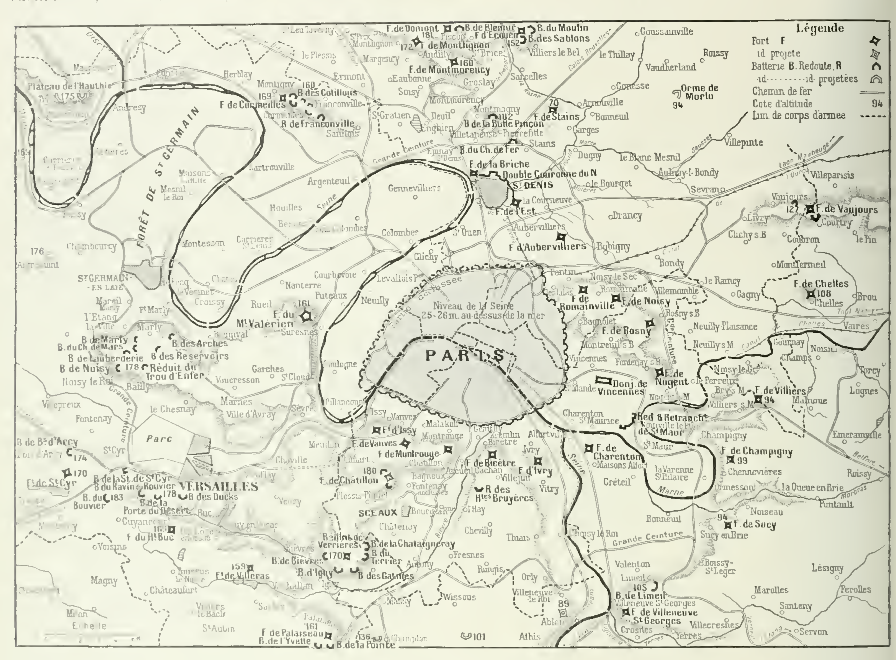
Phot. de M. P. Jousset.

LA SEINE ET LE PALAIS DU TROCADÉRO.

d'épandage, le fleuve visite [illegible], au terroir prodigue; *Bezons*, *Chatou*, *Bougival*, *Port-Marly*, d'où, prenant une direction nouvelle, il enchâsse d'un flot large et profond l'émeraude de la forêt de Saint-Germain. Mille souvenirs s'attachent à ses pas.

Sèvres possède une célèbre *manufacture* de faïences artistiques. Fondée à Vincennes, en 1745, transportée à *Sèvres*, onze ans plus tard, rachetée (1760) par Louis XV à la Société d'actionnaires qui l'avait fondée, elle lutta, non sans gloire, contre la célèbre manufacture de Meissen, en Saxe, et affirma sa maîtrise par l'introduction de la porcelaine dure, à la place de la porcelaine tendre, dans sa fabrication. La découverte des gisements de kaolin de Saint-Yrieix (1765) lui donna un essor décisif. De 1801 à 1847, le célèbre Al. Brongniart la dirigea. Des artistes de talent lui furent attachés. Son *Musée de la céramique* réunit, sous les yeux du visiteur, les plus [illegible] d'Espagne et d'Allemagne, en regard des [illegible]. Il se fabrique [illegible] à Sèvres des vitraux et des émaux sur [illegible]. Une [illegible] de la céramique, annexée à la *Manufacture*, [illegible] et des techniciens, en les initiant [illegible] secrets de [illegible] art délicat. (9 465 habitants.)

Saint-Cloud. — [illegible] Thierry, Childebert, Chlodomir et Clotaire. Chlodomir [illegible] prématurément, ses enfants, livrés à la rapacité de [illegible], furent froidement assassinés. Un seul échappa, *Clodoald* [illegible] riverains de la Seine, en aval de Paris, et [illegible]. La réputation de ses vertus lui attira des fidèles; [illegible] collégiale honorèrent sa mémoire (550). Le village [illegible] est devenu une ville de plus de 8 000 âmes. Le [illegible], chaque année, l'on fête *saint Cloud*. De belles villas [illegible] xvie siècle, sur le territoire de *Saint-Cloud*, [illegible] appartenant à la famille de Gondi, que Henri III [illegible] par Jacques Clément (1er août 1589). Cette maison, [illegible] par le frère de Louis XIV, le duc d'Orléans, devint un [illegible] construction et à l'embellissement duquel travaillèrent les architectes Lepautre, Hardouin-Mansart et le peintre Mignard. Le duc y donna des fêtes brillantes; son fils, le Régent, reçut là Pierre le Grand (1717). Vendu en 1785 à Marie-Antoinette, le château devenait résidence royale. Sur la fin de la Révolution, le 18-Brumaire y trouva son dénouement. Le Premier Consul, proclamé empereur (18 mai 1804), se plaisait dans cette résidence : son mariage avec Marie-Louise y fut célébré (1er avril 1810). *Napoléon* résida souvent à Saint-Cloud.



CAMP RETRANCHÉ DE PARIS.

C'est là que fut signée la seconde capitulation de Paris (3 juillet 1815); là que *Charles X* approuva les ordonnances (24 juillet 1830) qui l'obligèrent à partir pour l'exil; là que Napoléon III reçut le sénatus-consulte qui l'appelait au trône impérial (7 novembre 1852); mais c'est aussi dans ce palais qu'il signa, contraint, la déclaration de guerre à la Prusse (18 juillet 1870). Paris assiégé se trouvant à bout d'efforts, et pendant que se négociait l'armistice, les Allemands, après avoir pillé la ville et le palais de *Saint-Cloud*, y mirent le feu. Des chefs-d'œuvre sombrèrent dans les flammes; il ne resta de l'édifice que des murs noircis et des débris lamentables. On a pu restaurer le pavillon de Valois; une école normale supérieure y a été installée. Magnifique parc de 392 hectares (9 725 habitants).

Saint-Denis (71 760 habitants) se rattache au village de *Catulliacus*, où fut martyrisé le premier évêque de Paris avec le prêtre Rustique et le diacre Éleuthère. Cela se passait au IIIe siècle, d'après Grégoire de Tours. Le lieu de la sépulture des martyrs devint un but de pèlerinage, et plus tard, au Ve siècle, le clergé de Paris édifia en cet endroit une église desservie par des religieux. Par sa piété envers *saint Denis*, le soin qu'il prit d'orner et, peut-être, de reconstruire son sanctuaire, *Dagobert* passa dans la tradition populaire pour le vrai fondateur de l'abbatiale. Au VIIIe siècle, l'édifice mérovingien menaçait ruine : *Pépin le Bref* entreprit de le rétablir (750) et, quatre ans après, le pape Étienne II venait à Saint-Denis pour donner l'onction royale au chef de la dynastie carolingienne. *Charlemagne*, qui acheva l'édifice (775). Surviennent les Normands (856-858); ils assiègent Paris (886) : les moines se réfugient à Reims, emportant les précieuses


Cl. ND.

VUE GÉNÉRALE DE SAINT-CLOUD.

reliques dont ils ont la garde. La tempête passée, ils reviennent : l'abbaye est restaurée, sans doute aussi l'église.

Au XIIe siècle, *Suger*, abbé de Saint-Denis, conseiller de deux rois et régent du royaume, remplaça l'édifice carolingien par une basilique somptueuse et vaste, capable de recevoir les pèlerins de plus en plus nombreux (1132). Rien ne fut épargné pour l'embellir : *Suger* fit rechercher et appeler les plus fameux orfèvres, peintres, verriers et sculpteurs de son temps. Il se prodiguait de sa personne : le grand chantier de *Saint-Denis* devint, pour la sculpture et l'ornementation des édifices sacrés, aussi bien que pour l'architecture (croisée d'ogives), le foyer où s'élabora et d'où s'épanouit l'art triomphant du XIIIe siècle. La basilique de *Suger* ne devait pas durer cent ans. Au cours de ses recherches, Viollet-le-Duc a constaté que les fondations en furent médiocres, le mur de façade fait d'un blocage peu résistant : on eut trop hâte d'en finir. Sur le conseil de saint Louis, les moines de Saint-Denis entreprirent la reconstruction de leur église (1231). *Pierre de Montereau* en fut l'architecte. C'est, bien qu'assez défiguré, le monument que nous avons sous les yeux aujourd'hui.

Saint-Denis, devenu la nécropole des rois de France, eut fort à souffrir de la guerre de Cent ans : les troupes de Charles le Mauvais, allié des Anglais, les Anglais eux-mêmes y causèrent plus d'un dommage. Alors disparurent un grand nombre de dalles funéraires et d'ornements, même des tombes royales : celles de Philippe Auguste, de Louis VIII, de saint Louis, que les Anglais n'aimaient guère et dont les figures, par surcroît, étaient revêtues d'argent ciselé. Le XVIe siècle éleva, dans la basilique, de fastueux tombeaux à Louis XII, François Ier, Henri II. *Saint-Denis* pâtit des guerres de religion : les orfèvreries, les ornements d'autel furent pillés. Henri IV y campa, bloquant Paris. Peu après, il revenait pour abjurer, dans la basilique (25 juillet 1593). Épreuves encore durant la Fronde : le trésor dut être transporté par les moines à Paris. — Au XVIIe siècle, l'attention publique se détourne de *Saint-Denis* : plus de tombeaux élevés à la mémoire des rois ; les cercueils s'entassent obscurément dans les caveaux. Au regard des contemporains de Louis XIV, l'œuvre du XIIIe siècle paraissait une déchéance. Alors le titre et la dignité d'abbé sont supprimés, les revenus de l'abbaye attribués à la maison de Saint-Cyr (1686) : un simple prieur, mis à la place de l'abbé, releva du supérieur général des bénédictins de Saint-Maur, qui résidait à Saint-Germain-des-Prés. Au XVIIIe siècle, l'abbaye fut reconstruite de fond en comble, d'après le goût du jour. Mieux encore qu'au XVIIe siècle, la basilique était de plus en plus négligée, méconnue. On en vint même à un tel mépris de l'art gothique, qu'il se trouva un prieur de *Saint-Denis*, D. Malaret, pour demander, d'accord avec les esprits « éclairés » du jour, le déplacement des tombes royales du chœur, « œuvre d'une laideur horrible » : un décor pseudo-antique devait aussi revêtir les murailles. Un glorieux badigeon couvrit les murs. La Révolution coupa court à ces divagations. C'est désormais la basilique vouée à la ruine. Les événements se précipitent : le 13 février 1790, la suppression des *ordres monastiques* met fin à l'existence de l'abbaye de Saint-Denis ; au 13 octobre suivant, création d'une *Commission* chargée de procéder à l'inventaire des objets d'art contenus dans les églises ; le 30 septembre 1791, en vertu de la loi du 12 septembre de cette année sur l'*aliénation des biens des églises*, quelques objets précieux (quatorze) sont choisis par les savants Le Blond et Monge, pour être déposés au cabinet des Médailles ; le reste, qui constituait un incomparable musée d'orfèvrerie et d'émaillerie, est jeté pêle-mêle dans des caisses et plus tard traîné, municipalité en tête, à la Convention (12 novembre 1793), par une cohue qui étale au grand jour son incurable ineptie. Les épaves sauvées de la destruction font aujourd'hui l'ornement de notre galerie d'Apollon au Louvre.


Cl. ND.

INTÉRIEUR DE L'ABBATIALE DE SAINT-DENIS.

Le 15 août 1792, la municipalité de Saint-Denis fait enlever le *cuivre* et le *bronze* des tombes royales (tombes ciselées de Marguerite de Provence, de Charles VIII, de Bureau de La Rivière, etc.) ; le métal est fondu et converti en boulets de canon. Au 1er août 1793, sur la proposition du comité de Salut public, la Convention, pour fêter avec éclat l'anniversaire de la journée du 10-Août, ordonne la destruction des tombes de Saint-Denis, « qui rappellent des rois l'effrayant souvenir ! » Aussitôt, les 6, 7 et 8 août, des équipes d'ouvriers démolissent la plupart des tombes gothiques, arrachent les statues funéraires, les entassent dans un terrain appelé le cimetière des Valois ; on en fait une



Cl. ND.

ABBATIALE DE SAINT-DENIS,
PORTE DU COLLATÉRAL NORD.

pyramide en l'honneur de Marat. Après la destruction des tombes, on s'en prend aux *défunts* : le 12 et, du 14 au 25 octobre 1793, les cercueils sont arrachés de la crypte, les caveaux éventrés, la poussière de vingt générations royales jetée au vent, le métal fondu sur place. Cette hideuse profanation laissa la basilique dans un état indescriptible.

Les tombeaux que dom Poirier et Lenoir, de la *Commission des Monuments*, avaient pu sauver, furent recueillis au dépôt des *Petits-Augustins* (école des Beaux-Arts) devenu, par décret du 21 octobre 1795, *Musée des monuments français*. Les objets les plus disparates s'y coudoyaient ; mais tant d'œuvres réunies, quelques-unes de premier ordre, excitèrent la curiosité publique, fixèrent l'attention des penseurs. Cet art gothique, que l'on disait si méprisable, eut bientôt ses prosélytes.

Cependant la *Commission*, à laquelle nous devons la conservation partielle des monuments de Saint-Denis, s'ingéniait à retarder la mise en vente ou la démolition de la basilique. La commune de *Franciade* (c'était le nom de *Saint-Denis*) ne savait que faire de ce grand vaisseau vide : d'abord le culte de la Raison y tint ses assises (novembre 1793-avril 1794) ; la nef devint un entrepôt de blé et de farine ; il fut décidé de l'abattre en partie et de la transformer en halle fermée, projet que Lenoir lui-même déclare « plein de sagacité ». Aussi en profite-t-il pour enlever ce qui reste encore de la décoration du monument, les sculptures, les vitraux. Par les fenêtres ouvertes aux intempéries pénètre un souffle de mort ; « *Saint-Denis* est désert, dit Chateaubriand ; l'herbe croît sur ses autels brisés ; on n'entend plus que les gouttes de pluie qui tombent (les plombs de la toiture ayant été arrachés), la chute de quelque pierre qui se détache de ses murs en ruine ou le son de l'horloge qui va roulant dans les tombeaux vides et les souterrains dévastés ».

Le 1er ventôse an XIII (20 fév. 1805), l'empereur *Napoléon* décida de restaurer *Saint-Denis*. Couvrir et clore, rétablir le dallage du sol, déblayer la crypte et les caveaux : ce fut l'affaire de peu de temps ; le 20 février 1806 le culte était rétabli, un chapitre de dix chanoines institué. Mais cela n'allait point au gré de l'empereur : les architectes *Legrand* et *Cellérier*, chargés de la restauration de l'édifice, travaillaient mal et lentement. L'exhaussement du sol fut résolu. Alors, pour les ramener au niveau neuf, on déchausse les piliers, on sape les bases : tout le système de l'équilibre est faussé, les voûtes compromises. Par ordonnance du 24 avril 1816, *Louis XVIII* prescrivait la réinstallation des tombes royales dans *Saint-Denis* et la réfection de l'édifice. La ruine des piliers avait disloqué les voûtes ; François *Debret*, chargé de réparer le mal, ne fit que l'aggraver par son incapacité. Rien n'échappe au grattoir et au marteau du maçon : les contreforts s'amincissent, les arcs-boutants sont réduits à leur squelette. « Grâce aux travaux accomplis en quarante ans par Debret, l'abbatiale nivelée, régularisée, grattée, embellie, raccommodée, mais chancelante, était une sorte de monstre, la risée des archéologues (1). » Le rétablissement des tombeaux s'était fait dans des conditions pires encore. Pas un ne fut rétabli à son ancienne place ; on relégua les gisants gothiques dans la crypte : inscriptions fausses, altération des noms, associations bouffonnes de personnages et de motifs décoratifs, cénotaphes de pure invention ; ce fut une confusion indescriptible. « L'intérieur de Saint-Denis, dit Chateaubriand à la Chambre des pairs (juillet 1847), n'est plus qu'un effroyable gâchis de monuments, de débris de tous les temps et de tous les genres, un véritable musée de bric-à-brac. »



Cl. ND.

CHAPELLE ET CHATEAU DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Autant qu'il fut possible, *Viollet-le-Duc* a réparé le mal : reprendre en sous-œuvre les piliers et les contreforts, rétablir le niveau de la basilique et le pavage ancien, rendre aux tombeaux leur place et leur aspect primitifs, refaire les soubassements, les statues et les chapiteaux d'après les restes et les documents authentiques : l'illustre architecte, aidé de vrais artistes (atelier de restauration dirigé par Geoffroy, Dechaume et Villeminot) et grâce aux subsides dus à l'intervention personnelle de Napoléon III, put mener à bien ce grand œuvre (1860-1870). M. D. Darcy l'a complété.

Aucun des tombeaux détruits en 1793 n'était antérieur à la série des figures funéraires que saint Louis fit ériger à la mémoire de ses prédécesseurs. C'est la statue tombale de Philippe III le Hardi, fils de saint Louis, qui ouvre, à Saint-Denis, la série des portraits authentiques des rois de France.



Cl. ND.

TOMBEAU DE DAGOBERT Ier.

Dans un site idéal, au-dessus de la Seine enroulée à ses pieds, **Saint Germain** fut de bonne heure la villégiature rêvée, aux portes de Paris. De sa magnifique terrasse (2 400 mètres de long sur 30 mètres de large) créée par Le Nôtre en 1672, la vue plane sur un immense horizon, dans le rayonnement de la capitale qui s'estompe au loin. (18 344 hab.)

Un acte du XIe siècle témoigne que le roi Robert fit bâtir, à la lisière de la forêt de Laye, un prieuré, dont il dota Saint-Germain-des-Prés de Paris, sous le vocable du patron de l'abbaye : *Saint-Germain-en-Laye*. Il est question, dans un diplôme de

(1) *L'Église abbatiale de Saint-Denis et ses tombeaux*, par P. VITRY et G. BRIÈRE (Longuet, édit.).

Cl. ND.

RUINES DU CHATEAU-GAILLARD, AU PETIT-ANDELY.

Louis VI (1124), d'une résidence royale qui existait au même endroit, sans doute un rendez-vous de chasse. Le donjon du château actuel, à part son couronnement du XVIIe siècle, appartient au temps du roi Charles V; la chapelle, délicieuse avec sa rose et ses fenêtres délicatement ajourées, se rattache au début du règne de *saint Louis*. On l'ignorait presque, jusque dans la seconde moitié du dernier siècle, tellement on l'avait enveloppée d'une épaisse gangue de constructions parasites.

Au XVIe siècle, *François Ier* décida de reconstruire le *château de Saint-Germain*. Pierre Chambiges, puis son gendre Guillaume Gillain, prirent la direction de l'œuvre (1539-1548). Cette longue chevauchée d'arcades couronnées par des loggias à l'italienne, la pierre et la brique, employées au rebours de traditions consacrées par l'usage, donnent à l'ensemble de l'édifice un aspect imprévu qui n'est pas sans majesté ni sans grâce. *Henri IV*, trouvant trop sombre le vieux château, se fit construire par Guillaume Marchant, sur le penchant du coteau, une résidence « plus plaisante » : des terrasses, des escaliers, des fontaines, des grottes de rocailles descendaient jusqu'à la Seine. Il ne reste de ce *Château Neuf*, souvent habité par Louis XIII et par Louis XIV, pendant sa minorité, qu'un pavillon, dit *pavillon Henri IV*, depuis transformé en hôtel, où *Alexandre Dumas* écrivit ses *Trois Mousquetaires* et où mourut Thiers en 1877. Depuis 1682, Louis XIV s'étant donné à Versailles, le *Château Neuf* de Saint-Germain fut laissé à l'abandon.

Cl. ND.

GRAND-ANDELY : A L'HÔTEL DU GRAND-CERF.

Pour le *Vieux Château*, Hardouin Mansard, sur l'ordre du roi, l'englua de lourds placages qui le défiguraient, sous prétexte de restauration. C'est là que vécut Jacques II, roi détrôné d'Angleterre (1688-1711), et que fut proclamé son fils Jacques III (le chevalier de Saint-Georges). Avec Napoléon III, l'ancienne résidence royale a retrouvé son aspect d'autrefois : on l'a dégagée des lourds apports du XVIIe siècle et des ruines faites par les affectations bizarres qu'elle subit depuis la Révolution. Tout l'intérieur est absorbé par le *Musée d'antiquités nationales*, créé par l'empereur, en 1862, et ouvert au public, le 12 mai 1867. Tout ce qui intéresse la préhistoire, particulièrement celle de la Gaule : statues, armures, ustensiles primitifs, reliefs, moulages, sarcophages, reconstitutions de places, de costumes militaires, d'engins de guerre, etc., y compose un singulier retour du passé. Ces collections trouvent leur complément et leur explication dans une riche *Bibliothèque* d'archéologie préhistorique.

La **Forêt de Saint-Germain,** longue de 11 kilomètres, emplit presque, avec la lisière boisée d'Achères (champs d'épandage des eaux d'égout de Paris) et celle de Mai-



Cl. ND.

ANCIEN BEFFROI, AU GRAND-ANDELY.



Cl. ND.

VUE GÉNÉRALE D'ELBEUF.

Auguste affectionnait *Mantes* : il y mourut; *Édouard III* mit la ville à sac, avant Crécy : *Du Guesclin* l'enleva aux Anglais; *Henri IV* la prit à Mayenne et y revint quelquefois, en galante équipée. L'église *Notre-Dame* de *Mantes* rappelle, en moindres proportions, Notre-Dame de Paris (magnifique portail). Il faut voir l'ancien *Auditoire* royal du xve siècle, la fontaine Renaissance proche de l'Hôtel de ville, la tour Saint-Maclou, les restes d'anciens remparts, la porte de l'Étape, la maison de la Tour, héritière d'un bastion qui trempait dans le flot, les vieilles tanneries rangées le long de la Vaucouleurs; enfin, *Limay*, sur l'autre rive (droite), son île verte, ses ponts, son église, le château des Célestins. (8821 habitants).

sons-Laffitte, l'aire circonvenue par la Seine, jusqu'en aval de Poissy. Un mur, commencé par Louis XIV, défend le bois, sur une longueur de 25 kilomètres. La superficie est de 3718 hectares, en chêne, charme, bouleau, pin sylvestre et pin d'Autriche. A l'intérieur : *les Loges*, maison d'éducation pour les filles des membres de la Légion d'honneur.

Maisons-Laffitte (parc, champ de courses; fameux château bâti par Fr. Mansard, propriété du comte d'Artois, de Lannes, du financier Laffitte), Herblay, Conflans-Sainte-Honorine, en amont du confluent de l'Oise, Andrésy, Poissy, peuplent les contours de la forêt, le long du fleuve qui, largement développé, baigne des îles verdoyantes. La ville natale de saint Louis, **Poissy**, a conservé son originale physionomie d'antan : pont du xiiie siècle, église romane de Notre-Dame, restaurée par Viollet-le-Duc; enclos de l'abbaye où vécut Meissonier, restes du monastère que Philippe le Bel construisit à la place de l'ancien château royal (8170 habitants). Au delà de Poissy, c'est une surprise, tout le long du fleuve, jusqu'à Rouen.

Après *Meulan*, que deux anciens ponts du xve siècle relient à la rive gauche de la Seine, sur le pivot d'une île formant le faubourg du Fort (église Saint-Nicolas, du xiie siècle; hôtel de ville récent, style Renaissance; château dont le donjon fut pris et renversé par Du Guesclin), voici **Mantes**, au débouché du frais vallon de la *Vaucouleurs*. Guillaume le Conquérant ayant livré cette ville aux flammes, son cheval, en tombant, le blessa mortellement. *Philippe*



Cl. ND.

COUDE DE LA SEINE, AUX ROCHERS D'ORIVAL.

Rosny-sur-Seine : ce nom évoque le souvenir du ministre de Henri IV, duc de Sully, auquel appartenaient la terre et le château de Rosny. Au sommet d'une longue courbe du fleuve, *La Roche-Guyon* darde, au-dessus de son château, un donjon cylindrique qui surplombe de vastes souterrains taillés dans le roc vif. *Vernon*, sur la rive gauche du fleuve, montait la garde pour le roi de France sur la frontière de Normandie. Philippe Auguste s'en rendit maître; Édouard III d'Angleterre brûla une partie de la ville; Charles le Mauvais pilla ce qui restait. Anglais et Français se disputèrent la position, durant la néfaste guerre de Cent ans.

A la place d'une forteresse d'origine gallo-romaine, sur les hauteurs qui dominent **Gaillon**, le cardinal Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, l'un des promoteurs de notre Renaissance française, fit élever, en 1500, un palais auquel travaillèrent les plus habiles artistes de ce temps : Michel Colomb, Jean Juste de Tours y sculptèrent de délicates images. Ce fut un chef-d'œuvre et un modèle : la Révolution en fit des miettes, dont les meilleurs morceaux font aujourd'hui l'ornement du Louvre et de notre École des beaux-arts.

Si Gaillon se tient à l'écart de la Seine, **les Andelys**, grand et petit, la bordent (5530 habitants). Ce fut une fière citadelle que le *Château-Gaillard*, planté à la fin du xiie siècle, par Richard Cœur de Lion, sur un rocher dominant ici le cours du fleuve. Il fallut à Philippe Auguste un siège de cinq mois et un assaut meurtrier pour l'enlever à Jean sans Terre en 1204. Trois enceintes défendaient la place, en l'isolant des terres voisines, par des fossés en partie creusés à même le roc : les murs de la dernière enceinte reposaient sur des assises rocheuses ayant 8 à 10 mètres de haut; ceux du donjon mesuraient 4^m,50 d'épaisseur à la base. Tout cela est décapité, Henri IV ayant fait démanteler la forteresse en 1608 et Richelieu abattre le donjon. De vastes souterrains voûtés s'ouvraient entre la seconde et la troisième enceinte; au bas de l'escarpement, qui plonge, se dressent les ruines d'une tour d'approche. L'île qui coupe le milieu du fleuve conserve les débris du fort *Boutavant*, que Richard Cœur de Lion avait posté là en sentinelle.

Le *Petit-Andely* se groupe dans un site charmant, sur la rive droite du fleuve. Un pont et un boulevard lient le *Petit* au *Grand-Andely*, situé dans l'ébrasement de la vallée du Gambon. Un monastère y aurait été fondé, au vi^e siècle, par sainte Clotilde. L'ancienne collégiale Notre-Dame offre l'élégance et la richesse du style ogival fleuri associé à l'art de la Renaissance (superbes verrières du xvie siècle, buffet d'orgue magnifique, de la même époque; à gauche de l'église, chapelle de Sainte-Clotilde). L'*hôtel du Grand-Cerf*, avec sa


Bolbec
Pavilly
Montivilliers
St Romain de Colbosc
Lillebonne
Caudebec
Duclair
Maromme
ROUEN
LE HAVRE
Rouelles
Harfleur
Graville
Canal
Sandouville
Tancarville
Quillebeuf
Villequier
Triquerville
Norville
Port Jérôme
Prairies
FORÊT DE BROTONNE
FORÊT DE ROUMARE
FORÊT DU ROUVRAY
Gd Couronne
Sotteville
Elbeuf
Bourgtheroulde
FORÊT DE LA LONDE
Ech: 1: 265 000
EMBOUCHURE DE LA SEINE
Banc d'Amfard
Banc du Ratier
Pte de Villerville
Villerville
Honfleur
Trouville
FORÊT DE TOUQUES
Mt Chéron
PONT AUDEMER
Routot
Bourneville
Jumièges
C. du Hode
Pte du Hoc
Digue
Marais Vernier
la Grande Mare
Hôtel de Ville
Prison
Palais de Justice
Gare des Voyageurs
Square St Roch
Boulevard
Strasbourg
Caserne Kleber
Cours de la République
Bourse
Théâtre
Halles centr.
Bassin du Commerce
Bassin Vauban
Docks Entrepôts
Bassin Dock
Magasins Généraux
Bassin de la Barre
Bassin de la Citadelle
Bassin de l'Eure
Formes de Radoub
Notre Dame
Douane
AVANT-PORT
NOUVEL-AVANT-PORT
Digue Nord 350 m.
Digue Sud 800 m.
Nouv^le Jetée
Gare maritime d'Escale
Quai de Nouméa
Écluse à sas de la Floride
Bassin Bellot
Bassin Fluvial
Bassin aux pétroles
Canal du Havre à Tancarville
Bassin à cotons
Grand Hangar
Gare Maritime
Docks
Entrepôts
Rue Général
Abattoirs
Fort des Neiges
Digues de l'Eure
St Jean
AVANT - PORT
BASSIN DE MARÉE
Échelle 1.18 000
0 200 400 600 M.

cheminée monumentale, ses panneaux sculptés, ses boiseries, sa façade historiée, est un legs du XVIe siècle, au *Grand-Andely* : Victor Hugo, Walter Scott en furent les hôtes.

Au débouché de l'*Eure* sur la Seine, *Pont-de-l'Arche*, entre l'ancienne France et la Normandie, eut à souffrir de ce double voisinage : Charles VII reprit définitivement la place, en 1449. Une belle promenade égaye les anciens remparts, dont les fossés ont été convertis en jardins. L'église, inachevée, du XVe siècle, n'est pas sans beauté; de belles verrières du XVIe siècle, des stalles, « empruntées » à l'abbaye voisine de *Bon-Port*, ornent l'intérieur. L'abbatiale de *Bon-Port* en est réduite à ses piliers; par contre, le réfectoire conventuel, du XIIIe siècle, s'ouvre encore sur un bras de la Seine.

Avant de toucher Rouen, la *Seine* tourne brusquement sur *Elbeuf*, en 16 kilomètres, au lieu de 3, atteint Oissel (rive gauche), borde la forêt de Rouvray : c'est la banlieue de la capitale normande qui commence.

Elbeuf (18290 habitants), dès le XVIe siècle, était connu pour ses draps de finesse moyenne. Des filatures de laine, teintureries, carderies, maisons d'apprêt, corroiries, fonderies, etc., y donnent la vie à 20000 ouvriers. Presque toute la laine est tirée de la Plata. Le port en Seine, d'*Elbeuf*, apporte un précieux concours au mouvement et à la main-d'œuvre de ses fabriques. — Eglise Saint-Étienne, du XVIe siècle, avec de belles voûtes à clefs pendantes, d'admirables vitraux et une cuve baptismale faite de marbre provenant d'Herculanum ; c'est en effet un duc d'Elbeuf, Emmanuel-Maurice, qui explora le premier, en 1715, les restes de cette ville ensevelie. Vitraux et orgues de Saint-Jean.

Dans *Rouen* même, l'*Aubette* et le *Robec*, deux riviérettes sœurs, descendent à la rive droite de la *Seine*. Nourri des claires fontaines que filtrent les calcaires du pays de Caux, le *Robec*, dont le cours dépasse à peine 10 kilomètres et la largeur 4 ou 5 mètres, offre par la constance de son débit un merveilleux appoint à l'industrie, qui accapare ses rives : teinturies, filatures, moulins à foulon, à papier, etc., se pressent en amont et en aval de Darnétal.

Rouen est un *port*, l'un des premiers de nos ports intérieurs, non seulement par la multiplicité des échanges, mais aussi par son matériel fluvial. Il comprend trois bassins : le *bassin maritime*, constitué par la *Seine*, à l'aval du pont Boieldieu, avec un développement de 2467 mètres en rive droite, 2077 en rive gauche, des quais, des appontements continus. Les deux autres bassins, formés par la liaison de plusieurs îles, sont : le *bassin aux Bois*, avec onze appontements, sur une longueur de 968 mètres, une cale de 75 mètres; le *bassin aux Pétroles*, long de 720 mètres. Dans leur ensemble, les trois bassins présentent une longueur utilisable de 6500 mètres, pour le stationnement et le déchargement des navires. Des voies ferrées les relient entre eux, ainsi qu'aux chemins de fer du Nord et de l'État. Des hangars couvrant 12000 mètres carrés reçoivent les marchandises : céréales, maïs, pétroles, bois pour l'importation; sucres bruts et raffinés, plâtre, houille, marne, pyrites, denrées agricoles, pour l'exportation. De 1872 à 1895, le mouvement du *port de Rouen* est passé de 551855 tonnes à 1778808 : le tonnage des navires a crû, plutôt que leur nombre. Le simple droit de tonnage de 0 fr. 55 perçu par la Chambre de commerce a produit près de 450000 francs, en 1898. Il faut comprendre dans le mouvement du *port* celui du *bassin fluvial*, en amont du pont Boieldieu, réservé à la batellerie et aux transports à destination de Paris.



Cl. ND.

ROUEN : LE PONT TRANSBORDEUR.

LA SEINE DE ROUEN A LA MER

C'est un enchantement! Partout ailleurs qu'en France on en dirait merveille et on irait voir. La *Seine* se met en frais : six fois elle se replie sur elle-même, enchâssant dans le cristal de ses eaux de grands massifs forestiers ourlés de blancs villages penchés à la rive ou juchés sur les crêtes. Dans un premier cycle ouvert au sud, vers le village de la Bouille, la *forêt de Rouvray* (3239 hectares) est liée vers le sud-ouest à celle de la *Londe* (2154 hectares) : l'une, de pins sylvestres, avec de grands espaces libres; l'autre, de hêtres, chênes, charmes, aux remous pittoresques, piqués d'arbres géants, comme le « bel Arsène », hêtraie de onze bras qui s'élancent à 22 mètres de hauteur. Le second cycle du fleuve, ouvert au nord, encadre la *forêt de Roumare* (4057 hectares), dont les futaies recèlent un abondant gibier et comptent des sujets remarquables, comme le Gros-Hêtre, dont la circonférence ne mesure pas moins de 8^m,50. Nouveau détour



Cl. ND.

ROUEN : LE PONT BOIELDIEU.

de la Seine vers les falaises de *Duclair*, étai du pays de Caux; la forêt de *Mauny* s'allonge, au sud, dans l'intervalle (environ 950 hectares) : à sa lisière et dominant la rive gauche du fleuve, *Caumont* et ses carrières de pierre blanche, dont les hautes parois se profilent en formes pittoresques.

Dans un quatrième cycle s'inscrivent **Jumièges** et sa forêt, les ruines de *Saint-Wandrille* et la forêt du *Trait*.

L'abbaye de *Jumièges*, fondée au milieu du VIIe siècle par saint Philibert, devait s'élever au milieu d'un repaire : l'iconographie ne manque pas de représenter son fondateur en compagnie d'un loup. Devenue l'une des plus riches de Normandie, l'abbaye de *Jumièges* eut une basilique aujourd'hui privée de voûte et dont le chœur, du XIIIe siècle, ne subsiste que par lambeaux. Deux chapelles : celle de Saint-Pierre (XIVe siècle) et celle de Saint-Martin (XVe siècle), s'arcboutent au flanc sud de l'église : la salle capitulaire du XIIIe siècle; la salle des Hôtes, qui servit de salle des gardes à Charles VII pendant qu'il résidait à l'abbaye; le logis abbatial; des caves voûtées, enfin un musée de chapiteaux, de bas-reliefs, de dalles funéraires, de débris sculptés offrent un vif intérêt. L'émule de Jumièges, *Saint-Wandrille*, abbaye fondée au milieu du VIIe siècle par un disciple de saint Colomban, dresse les murs délabrés de sa vieille église près d'une rivièrette, la Fontenelle (cloître des XIVe et XVe siècles, réfectoire des XIIe et XVe siècles).



Cl. ND.

PETIT BRAS DE LA SEINE, A SAINT-AUBIN.

Caudebec est la clef de voûte d'un grand arc enveloppant, dessiné par la *Seine*, autour de la *forêt de Brotonne* (6 758 hectares), somptueux massif coupé de vallonnements, escarpé d'est et d'ouest, d'où jaillissent des fûts altiers, comme le chêne-cuve, de forme bizarre, qui mesure 6m,60 à 1 mètre du sol.

Le cycle de *Caudebec*, plus détendu que les autres, accuse un changement dans le régime du fleuve. La *Seine* désormais ne se contracte plus aussi brusquement : elle s'étale, se déroule avec ampleur; le flux et le reflux l'agitent. C'est **l'estuaire** qui commence. Aussi, lorsque, à l'époque des grandes marées, le flot, soulevé par les violents souffles du large, remonte le fleuve, le choc des vagues contre le courant fluvial produit-il une intumescence, barre mobile ou *mascaret* qui roule avec une force irrésistible et une vitesse de 6 à 10 mètres par seconde. Légèrement infléchies vers le centre, les vagues se déploient comme les replis d'un monstrueux serpent, jetant contre les rives des traînées furieuses qui déferlent avec fracas, bondissent en fusées étincelantes et s'affaissent en remous tournoyants. C'est l'avant-garde de la mer qui vient. *Caudebec* a encore des maisons pittoresques : le portail de son église Notre-Dame est une merveille du XVe siècle.



Cl. ND.

PORTE DE L'ABBAYE DE SAINT-WANDRILLE.

Avant que des dépôts accumulés dans le lit du fleuve et sur ses rives eussent fait de plus en plus reculer le flot, l'estuaire de la *Seine* commençait peut-être à *Villequier*, tout au moins en amont de *Quillebeuf*, dont la pointe, extrême projection du *Roumois*, se dressait en face des hautaines falaises de *Tancarville*, contreforts du plateau de Caux : c'étaient là les deux pylônes d'entrée de la *Seine*, à son point de contact avec la mer. Tout est bien changé : Quillebeuf est terré; les blancs escarpements de Tancarville, que la mer battait comme les falaises en surplomb sur la Manche, ne dominent plus que des grèves et des prairies. *Quillebeuf*, *Pont-Audemer*, *Honfleur*, attachés à la rive gauche de l'ancienne baie de la Seine, *Lillebonne* et *Harfleur* sur la rive droite, ports jadis florissants, ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes; *Le Havre*, au contact même de la haute mer et du fleuve, les a supplantés.

La pointe rocheuse de **Quillebeuf** était la clef du fleuve, le bouclier de Rouen. Pendant la Fronde, l'alliance anglo-calviniste essaya de livrer la place à Cromwell; peu s'en fallut, vingt ans plus tard, que le complot du chevalier de Rohan ne la fît passer aux mains des princes d'Orange et des Hollandais. Mais le pire ennemi de Quillebeuf a été la *Seine*, qui l'a peu à peu englué. Ses anciennes réserves de pêche sont aujourd'hui transformées en prairies : son port n'est plus qu'un havre d'attente médiocre, avec 800 mètres de quais. Les abords sont terrés. Cette conque, ouverte de la pointe de Quillebeuf au cap de La Roque, fut une sorte de golfe intérieur, de près de 6 000 hectares, le grand marais *Vernier*. Le voilà comblé à son tour. La partie la plus creuse, la *Grand'Mar*, rappelle les wateringues du nord, sillonnés de canaux : partout s'étend la plaine verte ; les bœufs paissent là où s'échouaient les navires.

A l'issue d'une vallée fertile et industrieuse, au point même où la *Rille* rallie ses divers bras en un seul courant navigable, avivé par le flot, **Pont-Audemer** entretenait, au moyen âge, des relations directes avec l'Orient. Le port n'est qu'un élargissement de la rivière, où peuvent évoluer les bateaux de faible tonnage, d'un tirant de 3m,50, des caboteurs qui apportent les bois du Nord ou les charbons anglais, en chargeant pour fret de retour les produits agricoles et les fruits, des peaux ouvrées et des cuirs manufacturés dans les tanneries de la Rille. (6 123 habitants.)

Honfleur, plus près de la mer, à l'embouchure de la *Claire*, dans une crique enveloppée de coteaux boisés, se trouvait prédestiné au rôle de grande cité maritime et commerciale. Ses marins, des premiers, explorèrent le golfe de Saint-Laurent, prirent pied à Terre-Neuve, poussèrent jusqu'aux lointains parages des îles de la Sonde, en contournant l'Afrique. Malgré la récente et formidable concurrence du Havre, *Honfleur* tient bon : son petit port d'échouage, drainé par les chasses de la *Claire*, n'a pas perdu le contact des pays d'outre-mer; sur ses quais les laines, les cotons, les sucres bruts importés s'entassent à côté des produits agricoles, légumes, fruits, œufs, volailles, céréales destinés surtout à l'Angleterre (9 298 habitants).

Lorsque la vague déferlait, à 30 mètres en contre-bas de son pilier de roc, il fallait être le diable, à coup sûr, pour tenter l'escalade du *château* de **Tancarville**. Sur l'extrême saillie, la tour de l'Aigle se hissait à 27 mètres



Mon. hist.

RUINES DE L'ABBAYE DE JUMIÈGES.



Cl. ND.

CAUDEBEC-EN-CAUX.



Cl. ND.

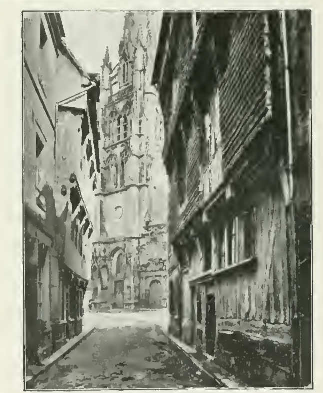
ANCIENS FOSSÉS DE CAUDEBEC.

encore; une épaisse tour carrée surplombait l'à-pic du rivage, tandis qu'un profond ravin s'effondrait à l'ouest. Tout cela est à présent bien décrépit : au travers des voûtes effondrées, la vieille demeure des sires de Tancarville bâille à tous les vents du ciel; le lierre grimpe aux murailles; en bas s'étend le vert tapis de tranquilles pâturages. Mais, de cette aire en ruines, quelle admirable vue sur la baie du fleuve largement épanouie et l'horizon de la mer!

La gentille petite rivière qui donne la vie aux jardins, aux usines et aux charmantes fontaines de *Bolbec*, ouvrait le port de **Lillebonne** à la montée des navires et du flot de marée. (5656 habitants.)

Ancienne capitale des *Calètes*, Lillebonne conquise, non sans peine, par les Romains, prit le nom de son vainqueur, *Julia-bona*, Jules-(César), dont on a fait *Lillebonne*. On jugera de son importance par le nombre et la valeur des debris gallo-romains, bas-reliefs, fragments de statues, mosaïques et médailles exhumés de son territoire. Ce fut l'une des stations de la flotte romaine qui surveillait les côtes de la Manche; une voie de terre l'unissait à Fécamp au travers du plateau, et, par la coulée de la Seine, la liait à Rouen, Mantes, Lutèce. Il faut maintenant faire plusieurs kilomètres à travers les terres pour atteindre, avec la rivière de *Lillebonne*, le débouché de la *Seine*.

Harfleur, au temps des Romains, fut la dernière étape du fleuve. Il s'ouvrait, par l'estuaire de la *Lézarde*, sur le flot : « La mer en enveloppait la moitié, » dit une chronique de la fin du XIVe siècle, et de bonnes murailles en défendaient l'accès, du côté de la terre. Deux bassins formaient son port : l'un à l'intérieur même de la ville, simple élargissement de la rivière pour les barques de commerce; l'autre extérieur, le « clos des galères », où s'amarraient les bâtiments de guerre. La Hollande, l'Angleterre, l'Espagne entretenaient des relations suivies avec *Harfleur*. Plusieurs fois les Anglais s'en emparèrent. A la fin du XVIIIe siècle, les atterrissements de la *Seine* avaient envasé son double port, et c'est péniblement que la *Lézarde* gagne au loin, par un cours sinueux, l'ancien golfe qui lui donnait la vie. Depuis qu'on l'a relié au canal de Tancarville, le port de *Harfleur* a repris quelque importance. (3 320 habitants.)



Mon. hist.

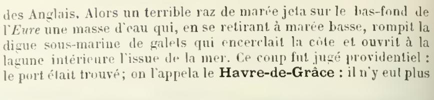
VIEILLES MAISONS A HARFLEUR.

Le travail d'**atterrissement** accompli par la *Seine* est prodigieux. Les 60 kilomètres de digues submersibles qui rassemblent ses eaux en aval de Caudebec, jusqu'à 15 kilomètres environ au-dessous de Quillebeuf, n'empêchent pas les alluvions qu'elle charrie de se déposer sur les fonds voisins. On évalue à 8 000 ou 9 000 hectares les terrains soudés par le fleuve à la terre ferme. Dans l'espace de deux années seulement, une masse alluvionnaire, évaluée à 26 millions de mètres cubes, a pu s'étaler entre Villequier et Quillebeuf, sur une étendue de 1 300 hectares et exhausser le sol de 1 mètre par an. Si, par surcroît, comme il est arrivé pour *Harfleur*, une digue de galets, poussés par la mer, vient se souder au rivage en forme de croc et ceindre une sorte de bassin tranquille, les alluvions marines et fluviales s'y décantent à plaisir et ne tardent guère à emprisonner le port voisin. La pointe du *Hoc* a joué ce rôle pour *Harfleur*.

Cette pointe est elle-même une création de la mer, dont la puissance de comblement dépasse ici celle du fleuve. Si, en effet, le *jusant* égalait le *flux*, il pourrait, à la suite de chaque invasion marine, ramener au large les matériaux en suspension, refoulés par elle. Mais c'est le contraire qui arrive : le *jusant* est moins fort que le *flux*; ainsi, le dépôt des matériaux d'apport et, par suite, le colmatage de l'estuaire, deviennent inévitables.

Les matériaux charriés par la mer proviennent surtout de la démolition des falaises de la côte : les courants s'en emparent et les transportent dans toutes les dépressions ouvertes sur le littoral. Le grand *courant d'ouest*, qui s'engouffre dans la baie de la *Seine*, à peu près impuissant contre les roches granitiques du Cotentin, mord, à partir du golfe des Veys, les falaises marneuses de la baie de Caen, émousse les saillies du Bessin et du pays d'Auge, et, chargé, au surplus, des apports côtiers de l'Orne, de la Dives et de la Touques, les entraine, craie délayée, sables et vases, d'une part au nord, vers le **cap de la Hève**, de l'autre au sud, dans la *baie de la Seine*. Doublement envahie par le flot venu directement de l'ouest et le courant littoral ramené du promontoire de la Hève, l'embouchure du fleuve est vouée, par nature, à l'encombrement. Si écourté qu'il soit, le flot de la *Hève* n'est pas son moindre ennemi. Une traînée de galets, provenant de la démolition des falaises côtières, s'est allongée au-devant du Havre, formant à sa petite rade une digue d'abri naturelle. Nous savons d'ailleurs qu'au début du XIIe siècle l'écueil sous-marin, désigné aujourd'hui sous le nom de l'*Eclat*, formait l'extrême saillie visible du pays de Caux sur la mer : le banc qui faisait partie de la côte écroulée est maintenant noyé, au large, sous une épaisseur d'eau de 7 à 8 mètres.

Mais rien ne se perd. En arrière de Harfleur et de la *pointe du Hoc*, les mouillages de *Grande-Heure* et de *Petite-Heure* s'encadraient au bord d'une plaine basse et marécageuse, faite des débris apportés par la mer, à l'entrée du fleuve. Cette plaine de l'Heure ou de l'Eure (*ora*, bouche, bord, littoral), sans cesse accrue, peu à peu s'exondait; les mouillages voisins s'envasaient; mais il ne pouvait venir à l'idée de personne qu'un grand port dût s'ouvrir jamais dans cette lagune marécageuse et malsaine. Au retour de sa brillante campagne d'Italie, le vainqueur de *Marignan* (1515), *François Ier*, recherchait sur les côtes de la Manche un point favorable pour y créer un port, capable de défendre le littoral contre les incursions


des Anglais. Alors un terrible raz de marée jeta sur le bas-fond de l'*Eure* une masse d'eau qui, en se retirant à marée basse, rompit la digue sous-marine de galets qui encerclait la côte et ouvrit à la lagune intérieure l'issue de la mer. Ce coup fut jugé providentiel : le port était trouvé; on l'appela le **Havre-de-Grâce** : il n'y eut plus



Phot. de M. P. Jousset.

BASSINS DU HAVRE : LES QUAIS.

LA « CHAMPAGNE » SORTANT DU HAVRE.

Cl. ND.

qu'à compléter l'œuvre de la nature. Bientôt un canal s'ouvrait entre deux jetées d'approche; on créait des chantiers. Avant le milieu du XVIe siècle, 150 vaisseaux appareillaient au *Havre* contre la flotte anglaise réunie près de l'île de Wight. Les Anglais, voyant avec inquiétude les progrès de la ville naissante, se la firent livrer en 1562, avec la complicité de Coligny : elle leur fut reprise deux ans après. Depuis lors, *Le Havre* n'a cessé de croître; Richelieu, Colbert surtout, et Vauban, développèrent son champ et ses moyens d'action; bientôt la Compagnie des Indes en faisait le point d'attache de ses lointaines expéditions. Louis XVI ordonna de nouveaux travaux qui, repris par l'Empire, après la Révolution, furent achevés par Napoléon III.

Déjà *Le Havre* ne suffit plus à ce qu'on attend de lui. A 71 kilomètres de Rouen, 228 kilomètres de Paris, son **port**, émule de celui de Marseille, rayonne sur tous les points du monde, mais surtout vers les pays du nord et les deux Amériques : ses communications avec New-York deviennent de plus en plus rapides. Les 12 kilomètres de quais, mis à la disposition du commerce maritime, vont être portés à 13 1/2. Trois millions de tonnes de marchandises s'engouffrent annuellement dans ses docks et entrepôts : leur valeur, importation et exportation réunies, dépasse largement 2 milliards. Principaux articles importés : cacao, café, coton, laine, peaux brutes, vins et céréales, bois exotiques, etc. A l'exportation : tissus, passementeries et rubans, peaux préparées, cuirs, lingerie, outils, carton, papier, livres, etc.

Le Havre offre à la marine marchande un *avant-port* (1 kil. 1/2 de quais; superficie, 11 hectares; compartiment intérieur et réserve de la Floride), et 9 *bassins à flot* dont les abords sont munis des appareils les plus perfectionnés. Si le tirant d'eau, à marée haute, est de 10m,20, et 7m,80 en morte eau, l'écueil sous-marin qui borde la rade, à 2 kilomètres au large, ne laisse place qu'aux navires calant 7 mètres au maximum. Le plus ancien *bassin*, celui du *Roi* (835 mètres de quais; superficie, 11 800 mètres), forme, avec le *bassin du Commerce* (1 200 mètres de quais; superficie, 5 hectares), et le bassin de *la Barre* (1 200 mètres de quais; superficie, 52 000 mètres), un triangle rentrant, au cœur même de la ville. De là, s'écartent

le *bassin Vauban* (1580 mètres de quais; superficie, 7 hectares 1/2), entre la gare et les entrepôts qui couvrent 23 hectares; le *bassin de l'Eure* (2000 mètres de quais; superficie, 21 hectares), où s'amarrent les grands paquebots transatlantiques, et son annexe, le *bassin des Docks;* enfin, le *bassin Bellot* (2800 mètres de quais; 1050 mètres de long, 220 mètres de large), dont la belle nappe, divisée en deux darses, est reliée à celle de l'Eure par un canal éclusé de 100 mètres. Au centre de ralliement des bassins et de



Phot. de M. P. Jousset.

BASSINS DU HAVRE : LE LONG DES QUAIS.

l'avant-port, le *bassin de la Citadelle* comprend un sas éclusé et un grand réservoir divisé en deux darses, ouvertes sur le bassin de l'Eure par une écluse. Sur le flanc du bassin Bellot, débouche le *canal de Tancarville* (25 kilomètres), qui permet l'accès du *Havre* à la batellerie de la *Seine*, en lui évitant les risques et le détour des bas-fonds de la baie.

De vastes projets, s'ils se réalisent, doivent doter *Le Havre* de nouveaux bassins. Dès à présent, un *nouvel avant-port* fait une assez large emprise sur la mer, au moyen de deux digues opposées. On a voulu éloigner ainsi les approches du port de la zone d'envasement produite par la Seine. De plus, une fosse profonde doit permettre aux plus grands navires de rester à flot, à toute heure de marée. Sept *phares* éclairent le port et ses approches. Deux tours quadrangulaires se dressent à 121 mètres d'altitude, sur la falaise du cap de la Hève, autrefois *Chef-de-Caux;* le feu électrique de la tour Nord porte jusqu'à 51 milles par temps clair : ce phare est le plus puissant du monde. Le banc de l'*Éclat* est éclairé par une bouée lumineuse.

La ville du *Havre* (136 160 habitants) a grandi avec son port; elle possède de larges boulevards, de beaux monuments (Hôtel de ville, Bourse, etc.), mais tout cela est trop récent pour offrir, excepté dans les musées et l'église Notre-Dame (XVIe-XVIIe siècles), un intérêt d'art ou d'archéologie. La ville du *Havre* est toute de mouvement : à côté des entrepôts, sont les usines pour construction de machines, et, au premier rang, les ateliers de la *Société des forges et chantiers de la Méditerranée*, les *Forges Havraises*. Aux coteaux voisins s'enguirlandent les jardins semés de villas : déjà l'ancien village des lagunes de l'Eure dépasse en population (132 430 habitants) la vieille capitale de la Normandie. Mais les progrès de sa jeune rivale ne peuvent être pour celle-ci un sujet d'appréhension : *Le Havre* est surtout un port commercial et maritime, tandis que *Rouen* tire sa prospérité d'un remarquable développement industriel et surtout de la situation qui en fait l'entrepôt naturel d'une vaste région productrice et l'étape nécessaire de Paris à la mer.

AFFLUENTS DE LA SEINE

AFFLUENTS DE DROITE

L'Aube (*alba*, la *blanche*), la *claire*, issue du faîte boisé qui lie entre eux le Haut du Sec (516 mètres) et le mont Saule (512 mètres), dont les versants descendent, vers l'est, à la Saône, perd, au passage de l'oolithe fissurée, une partie des eaux que lui versent les sources limpides de la craie. Elle atteint, dans une fraîche clairière de prairies, *Clairvaux* (*clara vallis*), où *saint Bernard*, un Bourguignon (1091-1153), moine de Cîteaux, fonda, au début du XIIe siècle, une abbaye dont la règle dépassait en sévérité ce que l'on avait imaginé jusqu'alors. L'austérité de sa vie, l'éloquence de son langage et l'ardeur de sa foi donnèrent à l'abbé de Clairvaux une grande autorité sur son siècle; il traitait avec les rois et l'empereur, et se fit l'énergique auxiliaire de la papauté dans l'effort qu'elle tentait pour sauver l'Orient de l'Islam. En 1146, *Bernard* parcourt la France et l'Allemagne, prêchant la Croisade à Vézelay, à Spire. A son appel, l'empereur Conrad, le roi de France Louis VII prennent la croix. Partout où le convie l'intérêt de



ND.

LE HAVRE : BASSIN DU COMMERCE.

l'Église, on le trouve : Il a donné une vigueur nouvelle au sentiment chrétien et laissé au monde l'exemple d'une vertu et d'une énergie qui dépassaient l'humanité. » LUCHAIRE, dans l'*Histoire* de Lavisse, II, 2. Il reste peu de chose de la première abbaye de *Clairvaux*, les bâtiments ayant été presque entièrement reconstruits au XVIIIe siècle; c'est maintenant une maison de détention.



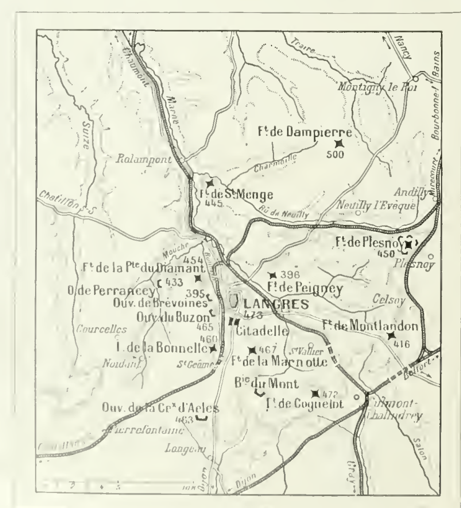
FAÇADE DE L'ÉGLISE DE VASSY (SUR LA BLAISE). Cl. C. B.

A Fontaine, la gentille rivière d'*Aube* capte la *Font du Cresson*, la *Bresse*, près de *Bar*; Arsonval lui donne l'*Arlette*; Traunes, le *ruisseau des Fonts*. **Bar** s'attache à la rive droite de l'*Aube*, dont l'eau fuit sous les roues des moulins et frôle de magnifiques ombrages : des vignes, des bois revêtent les coteaux de la rive gauche qui se dressent à 180 mètres au dessus de la rivière. Une vierge chrétienne, Germaine, fut ici mise à mort par Attila (451); Charles VII vint à *Bar* en 1441 pour châtier les méfaits d'Alexandre de Bourbon, qui fut cousu dans un sac et jeté à l'eau : une chapelle commémorative, élevée sur le pont de l'*Aube*, rappelle cet événement. La pittoresque église *Saint-Pierre*, avec ses galeries extérieures, est un legs du XVe siècle; *Saint-Maclou* mêle le style du XIIe siècle (portes nord et sud) à ceux du XIVe (l'abside), du XVe chœur) et se relie, par un arc-boutant, à une massive tour de défense, érigée en clocher.

Brienne-la-Vieille, Nogent, où débouche l'*Auzon*, Arcis-sur-Aube avec la *Gironde*, Champigny avec l'*Herbisse*, le confluent de la *Barbuisse* et celui de la *Superbe* conduisent l'*Aube* à la Seine, qu'elle rejoint par 71 mètres d'altitude, à *Marcilly*, après 248 kilomètres de cours. On la dit flottable de Brienne à Arcis (61 kilomètres), navigable d'Arcis à la Seine (41 kilomètres), mais sa profondeur ordinaire est d'une insuffisance notoire.

Brienne-*le-Château* s'élève à 2 kilomètres de l'*Aube*, au pied d'une colline que domine son château, bâti de 1770 à 1778 par Fontaine, à la place d'un manoir féodal. Les Minimes y tenaient une *École militaire préparatoire* de 110 élèves, dont 50 entretenus aux frais du roi. Le 25 avril 1779, *Napoléon Bonaparte* y fut admis comme élève boursier, après avoir passé cinq ans cinq mois et quelques jours dans cet établissement, il en sortait, à l'âge de quinze ans, pour se rendre à l'École militaire de Paris (17 octobre 1784). Un peu dépaysé d'abord parmi ses jeunes camarades, le cadet « Buonaparte » montrait une fierté prompte à s'effaroucher et un goût prononcé pour la solitude : ses progrès rapides, surtout en mathématiques, le firent promptement remarquer. Il ne reste plus de l'ancienne École militaire qu'une aile de bâtiment sans caractère, donnant sur un jardin, dont la porte d'accès est surmontée d'une statue de Bonaparte enfant. Lorsque, au retour de son sacre, l'empereur visitait *Brienne* : « Quel beau champ de bataille on ferait ici », disait-il, en promenant son regard sur la plaine que découvre la terrasse du château. Il ne croyait pas si bien dire.

C'est ici, en effet, qu'en 1814 il tiendra tête à l'Europe coalisée, culbutera, les uns après les autres, Prussiens, Russes, Autrichiens, dans une campagne mémorable entre toutes, où, malgré l'énorme disproportion du nombre, l'inexpérience de jeunes soldats à peine armés de la veille, la lassitude de chefs découragés et vieillis, chaque combat est une victoire. Napoléon est partout, comme le génie même de la guerre : à *Saint-Dizier* (27 janvier 1814), à *Brienne* (29 janvier), à *Champaubert*, à *Montmirail*, à *Vauchamps*, à *Mormans*, à *Montereau*, à *Soissons*, à *Laon*, à *Reims*. Mais il fallait que Paris tînt quelques jours et lui laissât le temps d'arriver. Or, le 1er avril, à deux heures du matin, Paris capitulait. Alors prend fin la dramatique partie engagée par une poignée de héros, sous un chef de génie, contre l'Europe en armes, dans le champ clos que forme, au front de la falaise tertiaire, la double courbe symétrique de la *Marne* et de la *Seine*, sur les deux ailes de l'*Aube*.



CAMP RETRANCHÉ DE LANGRES.

La Marne. — *De la source à Épernay.* — A 5 kilomètres sud-sud-est de Langres, la petite Marne ou *Marnotte*, à peine issue d'un cirque de rochers, ne s'appartient déjà plus : une conduite souterraine lui enlève une partie de ses eaux. Et il en est ainsi de la rivière, tout le long de son cours; elle vit plus pour les autres que pour elle-même. Ses premiers affluents subissent le même sort : ainsi, la *Liez* est employée à remplir le réservoir de Lecey; la *Mouche* alimente celui de Saint-Ciergues; le *Val de Gris*, en amont de Rolampont, le grand bassin de Charmes; toutes ces réserves nourrissent le canal de la *Marne à la Saône*, lequel

passe, à 119m,55 au-dessous du faite du plateau de Langres, d'un versant à l'autre, par un tunnel dont la voûte en plein cintre débouche dans la vallée de la Vingeanne, après un parcours souterrain de 4 820 mètres.

Langres occupe un contrefort du plateau de ce nom, projeté entre le double sillon de la *Marne* naissante et de la *Bonnelle*; à l'extrême pointe du promontoire, les *Fourches* (126 mètres), que couronnent de gros blocs, ont livré, ainsi que le cirque de la Marnotte, de notables débris antiques. Ce fut, en effet, de très bonne heure, une puissante cité que la capitale des *Lingons* : aucune assise ne semblait mieux préparée que la sienne pour la défense. *Langres* pourtant devint l'alliée de César, dès son arrivée en Gaule. Mais c'est un de ses enfants, *Sabinus*, qui, à la mort de Néron, tenta de reconstituer un empire gaulois (70 ans ap. J.-C.). Il échoua; obligé de se cacher avec sa femme Éponine, pour échapper au supplice qui l'attendait, le chef lingon aurait vécu, pendant neuf ans, dans une grotte située près de la source de la Marne. Si proche de la Germanie, *Langres* ne pouvait manquer d'en souffrir : au IIIe siècle, le chef des Alamans, *Crocus*, fait trancher la tête à son évêque, saint *Dizier*. En 301, nouvelle invasion, écrasée sous les murs de la place par Constance Chlore. Enclavé dans le royaume des Burgondes, *Langres* vécut, au moyen âge, sous l'autorité de son évêque qui, à l'égal des princes souverains, pouvait battre monnaie; au XIIe siècle, *Langres* fit retour à la couronne. C'était un poste d'avant-garde, au débouché de la frontière. Occupée, en 1814, par les Autrichiens, la place échappa aux Allemands de 1870-1871. On l'a soigneusement fortifiée depuis. La citadelle est le centre d'un vaste camp retranché, dont les feux battent une circonférence de 80 kilomètres : les anciens et les nouveaux forts sont reliés par une voie ferrée. Un chemin de fer à crémaillère escalade le plateau de la ville, d'où surgit la cathédrale *Saint-Mammès*, bel édifice de la fin du XIIe siècle, dont la façade est défigurée par deux tours de style gréco-romain, dues au XVIIIe siècle. Belle porte gallo-romaine (9 420 habitants).



Cl. C. B.

ÉGLISE SAINT-PIERRE, A BAR-SUR-AUBE.

Laissant *Chaumont* sur sa gauche, la *Marne* capte la *Suize*, en amont de Condes (Condate, confluent); près de Donjeux, elle se double du *Rognon*, presque aussi abondant qu'elle. C'est dans le voisinage, amont, que s'amorce le *canal* de la *Haute-Marne*, complément de celui de la Marne à la Saône. *Joinville*, sur la rive gauche de la Marne, au pied de coteaux verdoyants, dont la croupe porte un petit bois enraciné à la place de l'ancien château féodal, rappelle le fidèle historien et ami du roi saint Louis. Au XVIe siècle, le fief de *Joinville* passait à Claude de Lorraine, chef de la maison de Guise, pour laquelle l'ancienne baronie fut érigée en principauté. A la fin du XVIIe siècle, il devint propriété de la famille d'Orléans, qui en a relevé le titre. *Saint-Dizier*, dont l'origine se rattache à la translation des reliques de l'évêque de Langres, formait, sur la rive droite de la Marne, une position de premier plan, qui en fit, au XVIe siècle, une place de guerre dont Charles-Quint, avec 100000 hommes, ne put venir à bout que par la ruse (1544). En 1814, même ardeur contre l'invasion : la croix de la Légion d'honneur figure dans les armoiries de la vaillante et industrieuse cité.

A gauche, conflue la *Blaise*, qui passe à *Vassy*, connu pour le tragique et malheureux événement du 1er mars 1562; puis, la *Saulx*, l'*Ornain* (Bar-le-Duc), la *Bruxenelle*, la *Chée* et la *Vière* convergent vers **Vitry-le-François**, capitale au petit pied de la verte région du *Perthois*. Pour avoir brûlé ses églises par esprit de vengeance contre le comte de Champagne, et avoir ainsi causé la mort de 1 200 malheureux, Louis VII entreprit la deuxième croisade. *Vitry*, au XVIe siècle, montait la garde sur notre frontière de l'est : Charles-Quint, furieux de sa résistance, la détruisit presque entièrement (1544). L'année suivante, une nouvelle ville, grâce à d'importants privilèges, était fondée par François Ier. Le *Perthois*, vaste cirque d'alluvions sur un sous-sol argileux, est couvert de riches cultures et de prairies favorables à l'élevage du bétail, vaches laitières et chevaux de trait. Il faut traverser toute



Cl. C. B.

ANCIENNE PORTE A VITRY-LE-FRANÇOIS.

la Champagne pour retrouver, à l'ouest, des paysages et des cultures analogues.

La Champagne. — La *Marne*, dans cet intervalle, déroule le sillon d'une verte oasis qui contraste avec l'uniformité de la grande plaine crayeuse. *Châlons-sur-Marne*, *Epernay*, conduisent la rivière au seuil de la falaise tertiaire enroulée au front de l'Ile-de-France. La *plaine*



Cl. C. B.

ÉGLISE NOTRE-DAME A VITRY-LE-FRANÇOIS.

champenoise forme un vaste hémicycle, de l'Aube à l'Aisne, sur les ailes de la *Marne* : Romilly près de l'embouchure de l'*Aube*, Épernay sur la *Marne*, Reims sur la *Vesle*, Bery-au-Bac en aval de Neufchâtel-sur-*Aisne*, commandent la pénétration de ces rivières, dans l'escarpe de la falaise tertiaire. Quelques rares cours d'eau, marqués par des rideaux de peupliers, rompent la monotonie de la plaine, dont le sol poreux absorbe, presque aussitôt venues, les eaux de précipitation : la *Coole*, la *Somme-Soude* viennent du sud à la rive gauche de la Marne ; la *Vesle* et la *Suippe* vont au nord, vers l'Aisne. Au contact de la falaise tertiaire, les eaux refluent ou s'épandent incertaines ; ainsi, au sud d'Épernay, entre les affluents de la Marne et ceux de l'Aube, s'étendent les marais de *Saint-Gond*, d'où s'échappe, à l'ouest, le Petit-Morin ; au nord-ouest de Reims, les bas-fonds de la *Vesle* et ceux de Romilly.

On a trop médit de la prétendue indigence champenoise : « Quelques maigres champs de seigle ou de sarrasin occupaient jadis le fond des vallées, alors que les *tries* et les *savarts*, terres de friche où paissent les moutons, parsemés çà et là de genévriers chétifs, s'étendaient sur de vastes espaces. Aujourd'hui l'étendue des cultures s'est considérablement accrue ; les moissons ne le cèdent en rien à celles des contrées les plus fertiles. » (Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, Reims, 1907.) Grâce aux engrais, aux machines employées pour la culture intensive, aux plantations de pins dans les régions absolument stériles, le blé, en Champagne, a chassé le seigle, et celui-ci a pris possession de terres autrefois incultes ; des prairies artificielles ont amélioré le sol en augmentant les ressources fourragères, augmenté le nombre des bêtes à cornes, diminué celui des moutons. Partout, le long des vallées, des fermes bien tenues, des villages propres, des cultivateurs vigoureux, vivent à l'aise dans cette Champagne qualifiée « pouilleuse », par une routine invétérée.

A mesure que l'on s'avance vers l'ouest, la plaine montueuse, entrecoupée de vallons étroits dans sa partie orientale, ne présente bientôt plus qu'une surface légèrement ondulée, qui finit en pente douce au pied de la falaise tertiaire. Alors le paysage change avec le terrain : au nord de la Marne, le *Tardenois*; au sud, la *Brie champenoise*, régions de plateaux argileux, dépourvus de calcaire, où reparaissent les bois, les prairies naturelles et les étangs de l'Argonne, bordure orientale de la plaine. Au front de la falaise s'avance la *Montagne de Reims*, entre Marne et Vesle; ses points les plus élevés dominent de 180 mètres la plaine crétacée, d'où surgissent des îlots isolés : les monticules de *Berru* et de *Moronvilliers* au nord de la Vesle, *Fère-Champenoise* et *Sommesous* au sud de la Marne, projections probables de l'anticlinal parisien. Appuyés sur le soubassement crayeux de la falaise, recouverte généralement par des dépôts de sables ou d'argiles d'origine tertiaire, descendus des sommets, de plantureux vignobles en revêtent les versants.

Le **Vignoble de Champagne** comprend deux régions principales : la *Montagne de Reims* et la *Vallée de la Marne*. A la Montagne de Reims se rattachent les crus principaux de : Vernezay, Verzy, Mailly, Ludes, Rilly-la-Montagne, Villers-Marmery. Des crus secondaires forment la *Petite-Montagne*, au nord : côte d'Hermonville, de Saint-Thierry, côte de Nogent-l'Abbesse et de Cernay-les-Reims. La *Vallée de la Marne* comprend : la Rivière proprement dite, avec Ay et Mareuil pour grands crus; Dizy-Magenta, Avenay, Hautvillers, Cumières, Damery... et toute la rive droite, jusqu'à Tréloup dans l'Aisne. Sur la rive gauche : Epernay, Pierry, Moussy, Mardeuil, Vanciennes, etc., jusqu'à Dormans. Sont rattachés à la Vallée de la Marne : la côte de *Cramant* et d'*Avize*, *le Mesnil*, comme grands crus, puis Chouilly, Grauves, Mancy, ainsi que Vertus. Les meilleurs crus de la rive gauche de la Marne donnent des vins moins fins et moins alcooliques; ceux de la côte de Cramant et d'Avize,



VIGNOBLE DE CHAMPAGNE : REMPLISSAGE DES FUTS.

plantée en raisins blancs, donnent des produits d'une grande délicatesse. Vertus est planté de raisins rouges. Les crus de la rive droite de Marne, y compris Bouzy, Trepail, Ambonnay, exposés généralement au sud, donnent des vins riches en alcool et d'un bouquet accentué. On tire des vignobles de la région de *Cézanne* de bons vins



CAVES CHAMPENOISES : LES BOUTEILLES.

ordinaires, les blancs susceptibles d'être champagnisés, les rouges pour la consommation courante. A citer encore les vignobles de *Vitry*, sur les collines orientales de la région champenoise. Les grands vins de Champagne sont faits principalement de raisins rouges, composés avec des crus de la Montagne de Reims, de la vallée de la Marne et de la côte blanche de Cramant et d'Avize. Les vins rouges de *Bouzy*, délicats et légers, ont une réputation méritée; de même ceux de *Vertus*, Villedomange...

C'est une culture coûteuse et complexe que celle de la vigne en Champagne; la lutte engagée contre les maladies parasitaires, oidium et phylloxéra, n'est pas pour la simplifier. Cette culture se caractérise par une sorte de provinage annuel, qui a pour but de développer le système radiculaire, tout en maintenant le raisin à proximité du sol, afin de favoriser la maturité. *Le pinot noir*, le *pinot blanc*, de Cramant et d'Avize, sont les cépages préférés des grands crus; pour les seconds crus, le *pinot Meunier*. Un soin méticuleux préside à la récolte du raisin; on élimine sans pitié les grains pourris ou manquant de maturité. Aussitôt la récolte conduite en cave, on pressure sans désemparer, afin de séparer rapidement le jus de la pulpe et d'empêcher celle-ci de donner de la coloration au vin; les trois premières pressées constituent le vin de cuve. Les moûts sont mis en fûts et transportés à destination. Sous l'action des ferments, micro-organismes que le moût a entraînés, le sucre naturel du raisin se transforme en alcool et en gaz acide carbonique. Avec l'hiver, les ferments perdant leur activité, le vin se clarifie; on le soutire, on le mélange de crus divers, suivant la vinosité, la finesse et le bouquet de chacun; c'est la *cuvée* qui est mise en bouteilles au début du printemps, avec, pour chaque récipient, une petite quantité de sucre de canne. On bouche et l'on agrafe. La chaleur venue, le moût assoupi se réveille, la fermentation reprend et décompose ce qui reste de glucose dans le liquide, en acide carbonique qui, cette fois, reste emprisonné. Mais ce nouveau travail laissant quelque dépôt, l'on décante par la mise sur pointe et le dégorgement. Au liquide, désormais très pur, mais sans douceur, puisque tout le sucre s'est transformé en alcool et en acide carbonique, une petite quantité de liqueur, faite de sucre candi et de vin choisi, est ajoutée pour chaque bouteille; enfin celle-ci, dûment muselée, coquettement parée et mise en paniers, va répandre la gaieté par le monde.

D'après la Chambre de commerce de Reims, la Champagne a ex-

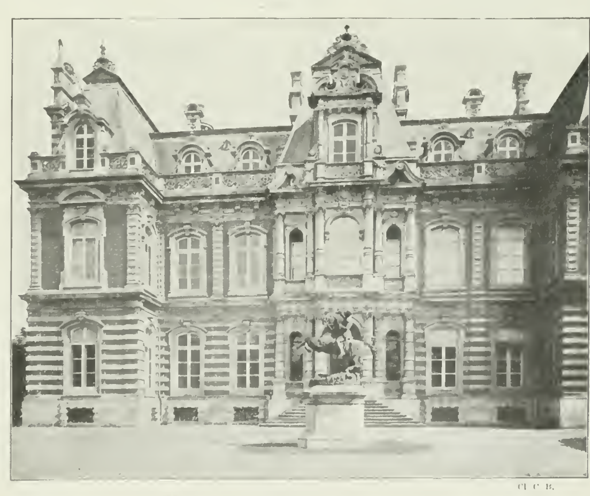


CHAIS CHAMPENOIS : LES FÛTS.

pédié, au cours de l'année 1909 : à l'étranger, 19 992 314 bouteilles; en France, 12 713 024. Total du mouvement : 38 923 851 bouteilles.

Les réserves en bouteilles sont emmagasinées dans des caves dont on a extrait la pierre à bâtir et dont les galeries s'allongent et se croisent à l'infini, tantôt sous l'arc roman, tantôt sous l'ogive gothique, découpés dans le roc vif. De grands sujets sculptés en ronde-bosse, à même le rocher, forment des tableaux originaux aux parois de certaines salles. Les caves de la maison Pommery, à Reims, n'ont pas moins de 17 kilomètres de développement; celles de MM. Chandon, à Épernay, ne leur cèdent guère. Ces villes souterraines, dans l'inextricable réseau de leurs galeries, renferment des richesses incalculables.

Chemin faisant, la **Marne** a détaché, au seuil de la Champagne, le canal de la *Marne au Rhin*, par la coulée de l'Ornain; aux approches



Cl. C. B.

ÉPERNAY : FAÇADE DU CHATEAU PERRIER.



Cl. C. B.

LES VIEUX MOULINS DE MEAUX.

de la falaise tertiaire, le canal de la *Marne à l'Aisne* par la Vesle; de l'une à l'autre saignée, un *canal latéral* accompagne la rivière jusqu'à Dizy-Magenta, où, malgré les emprunts incessants faits à son cours, la *Marne* devient navigable par ses propres moyens. Ayant pris le *Cubry* à Épernay, le *Flagot* près de Châtillon, la *Semoigne* près de Verneuil, le *Surmelin* sous Dormans, elle gagne *Château-Thierry*, patrie de La Fontaine. Après Charly, Nanteuil, La Ferté-sous-Jouarre, où débouche le *Petit-Morin* (rive gauche, 90 kilomètres), *Saint-Jean-les-deux-Jumeaux* inaugure l'une de ces multiples sinuosités qui conduisent péniblement la rivière à son embouchure. Le cingle, de Saint-Jean à Trilport, ne mesure pas moins de 25 kilomètres, pour un isthme de 4 kilomètres seulement. Alors débouchent : l'*Ourcq* (80 kilomètres), privé d'une partie de ses eaux par le *canal* de ce nom; puis la *Thérouane* (24 kilomètres), saignée de 40 000 mètres cubes par jour pour l'alimentation du même canal de l'Ourcq.

Devant **Meaux** (13 660 habitants), la *Marne* décrit une boucle, sur la convexité de laquelle s'est arrimée la ville, un faubourg occupant l'intérieur. *Oppidum* gaulois, *cité romaine*, capitale de la Brie, *Meaux* vit, au moyen âge, l'écrasement des Jacques, sous les coups du comte de Foix. Sully fut un de ses vicomtes, et *Bossuet*, l'honneur des lettres françaises, son évêque : on montre, sur un terre-plein des remparts qui domine la vallée, un petit pavillon où le maître aimait à se recueillir, une allée d'ifs où, suivant la tradition, il se promenait. La tombe de l'illustre évêque de *Meaux* a été retrouvée, en 1854, sous le dallage du chœur de la cathédrale; un monument consacre sa mémoire. *Saint-Étienne*, commencé au XIIIe siècle, terminé au XVIe, possède une nef de [illegible]. Belle promenade sur les [illegible] de la *Marne* et vieux moulins [illegible] au milieu de l'eau. Un petit canal évite à la navigation la boucle de Meaux. Un autre, plus important, le canal de *Chalifert* (12 kilomètres), [illegible] le grand détour de Trilbardou.

Bientôt, du sud-est, débouche le *Grand Morin* (112 kilomètres), dont les bois entourent le [illegible] laire de Condé. Et les cycles se précèdent avec les canaux qui les [illegible]gent : canal de *Chelles* (9 kilomètres), en aval de Ville-Évrard, Nogent, Joinville-le-Pont, le cingle dont l'intérieur, ville et parc, essaime *Saint-Maur-les-Fossés*, la Varenne-Saint-Hilaire, le Port-de-Créteil, et que détache, en véritable presqu'île, le *canal de Saint-Maur* (600 mètres souterrains), long de 1115 mètres, pour 13 kilomètres de rivière. A la suite, le canal de *Gravelle*, de *Saint-Maurice* ou de *Charenton* (3885 mètres), file avec la rive droite de la *Marne* jusqu'à son embouchure dans la Seine, à Charenton, par 25 mètres d'altitude. (*Cours* : 525 kilomètres.)

La navigation de la *Marne* est faite de pièces et de morceaux. Son bassin, relativement peu arrosé, les terrains imperméables qu'elle traverse, lias des environs de Langres, crétacé inférieur de la région de Saint-Dizier, argiles tertiaires de la Brie, la condamnent à l'excès des crues ou à l'indigence ordinaire des eaux, aggravée encore par les nombreuses contributions que lui empruntent les canaux ajustés à sa rive. La *Marne* est navigable, à partir de Saint-Dizier, sur 363 800 mètres, ou 327 kilomètres, en prenant les raccourcis. En amont de Dizy-Magenta, tout va par canaux (latéral à la Marne, Haute-Marne, Marne à la Saône). L'aval de Meaux revient au régime canalisé, coupant au travers d'isthmes multipliés. De Dizy à Meaux seulement, la *Marne* est vraiment elle-même (183 kilomètres). Ainsi corrigée et complétée, cette voie d'eau offre une précieuse ressource à la navigation : elle rayonne à la fois sur l'Aisne (Aisne à la Marne) et les Ardennes, sur la Meuse et le Rhin, la Saône et le Rhône. C'est l'antique chemin retrouvé des marchands phéniciens et romains, entre la Méditerranée et l'Océan, doublant celui de la Seine, à travers la Gaule.

La *Marne*, sur sa fin, effleure la base des coteaux qui portent le bois et le château de *Vincennes*.

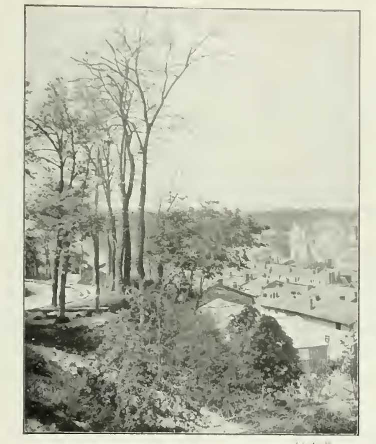


M. n. Bot

CHAPELLE DU FORT DE VINCENNES.

Vincennes n'a d'autre attrait que son château et sa forêt. Dès le IXe siècle il est question d'une réserve de chasse des premiers rois de France, à la porte de leur capitale. Louis VII fit construire à *Vincennes* un château que Philippe Auguste agrandit. Saint Louis aimait à s'y reposer et à rendre lui-même la justice aux plus humbles de ses sujets. Joinville nous le montre assis au pied d'un grand chêne, exerçant cette suprême prérogative du pouvoir, avec une simplicité toute patriarcale. Après les trois derniers Capétiens, qui moururent au château de *Vincennes*, les Valois, surtout Charles V, donnèrent à la résidence royale l'air de forteresse qu'elle a conservé de nos jours : le roi et sa famille habitaient les vastes salles superposées à l'intérieur du donjon : Charles V y vécut presque autant qu'au Louvre. Mais, après que Henri V, roi d'Angleterre, auquel Isabeau de Bavière avait livré la couronne de France, en même temps que le château, y fut mort, peu de temps avant Charles VI, dont il devait hériter, *Charles VII* fit aménager un corps de logis plus commode pour ses rares séjours. Avec *Louis XI*, le donjon devint prison d'État. *Henri II* transféra dans la Sainte-Chapelle, construite à l'intérieur du fort, le siège de l'ordre d

Saint-Michel, qui tenait auparavant ses assises dans la celebre abbaye du Mont. Des prisonniers de marque furent internes à *Vincennes* : Henri de Navarre depuis Henri IV, le marechal d'Ornano, le grand Condé, le duc de Beaufort, Retz, Fouquet, Mirabeau. Louis XVI avait resolu de desaffecter le donjon. Dans les fosses, le *duc d'Enghien* fut fusille, le 20 mars 1804. Pendant l'invasion qui suivit la retraite de Napoleon, les Alliés heurterent en vain à la porte et aux murailles de la forteresse; rien ne put flechir l'intrepide *Daumesnil*, qui la défendait. Comme on lui demandait de se rendre : « Rendez-moi ma jambe, cria-t-il aux Autrichiens il l'avait laissée sur le champ de bataille de Wagram, et je vous rendrai la place. »



PERSPECTIVE SUR SAINTE-MENEHOULD.



Cl. C. B.

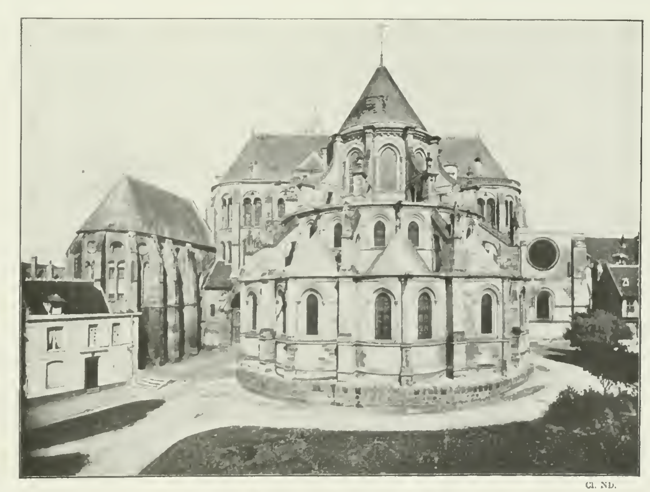
SOISSONS : RUINES DE SAINT-JEAN-DES-VIGNES.

Le *château* forme un rectangle de 224 mètres sur 382, l'enceinte des remparts n'ayant conservé que la racine de ses neuf tours, excepté celle de l'entrée. A l'interieur, appuyée sur le milieu du côté occidental, une petite enceinte carrée entoure le donjon, haut de 52 mètres, flanqué de grosses tourelles continues. C'est l'un des plus beaux de France. On le visite, ainsi que la chapelle, bâtie par Charles V, sur le modèle de la Sainte-Chapelle de Paris (remarquables vitraux de Jean Cousin; tombeau du duc d'Enghien). L'ancienne forteresse n'est plus qu'une annexe du nouveau fort (sans intérêt), qui la supplée depuis 1839. École d'administration militaire; artillerie; statue de Daumesnil. 38 568 habitants.)

Le *Bois de Vincennes* domine, en terrasse, la rive droite de la Marne, entre Saint-Maurice et Charenton, Saint Mandé et Vincennes, à l'altitude majeure de 72 mètres. Il couvre une superficie de 934 hectares, déduction faite des terrains à vendre (40 hectares), par suite des échanges et des travaux de régularisation accomplis par la Ville de Paris, depuis que l'État lui a cédé la propriété du bois : le Polygone, l'école de Pyrotechnie, un champ de manœuvres, le fort, des retranchements, des redoutes lui ont enlevé de grandes surfaces. Le bois a été aménagé en promenades, en parc plutôt, avec bordures, allées, quinconces, pelouses, massifs, lacs et cascades. L'eau, puisée dans la Marne par les turbines de Saint-Maur, remplit le réservoir de Gravelle pour le service de l'arrosage, des fontaines, des nappes artificielles et l'alimentation des lacs.

Aisne. — Incliné vers le nord-est, le vaste hémicycle de la plaine champenoise prononce à l'est son relief au-dessus de l'auréole de grès verts infracrétacée qui enveloppe son rebord démantelé. Tantôt, comme au Mont-de-Fourche, près de Vitry en *Perthois*, la craie blanche se dresse au-dessus de la craie marneuse en talus qui peuvent atteindre une centaine de mètres; le plus souvent, les monticules de la craie blanche, rejetés un peu en arrière, forment une seconde crête plus élevée, qui se superpose à la première. Et la ligne des collines se prolonge vers le nord jusqu'à Valmy, gagne Vouziers et s'incurve autour de Rethel, aux avant-postes du massif primaire de l'Ardenne.

L'*Aisne* s'enroule, comme un chemin de ronde, au pied de cette falaise. A la région confuse, couverte de bois isolés, parsemés d'étangs nombreux, qui caractérise le bassin supérieur de la rivière, succède un large sillon fertile, le *Vallage*, entre les collines de Champagne à l'ouest et le relief crétacé de l'Argonne à l'est, dont les crêtes, couvertes de forets et coupées de gorges profondes, s'érigent à plus de 300 mètres. L'*Aisne* serre de trop près l'escarpe champenoise pour en recevoir d'importants tributaires : l'*Ante*, l'*Auve* de



Cl. ND.

ABSIDE DE LA CATHÉDRALE DE NOYON.

Sainte-Menehould, la *Bionne*, la *Tourbe*, la *Dormoise*, l'A[illegible], en amont de Vouziers, sont de modestes cours d'eau. Mais, au regard de l'*Argonne*, à l'est, l'*Aisne* est un grand fossé de drainage : elle en reçoit la *Biesme* et l'*Aire* qui la dépassent même en longueur.



LE CHATEAU DE COUCY. Cl. ND.

L'Argonne, région de crêtes forestières, mises en relief par l'érosion, entre les deux dépressions de l'Aisne et de la Meuse, participe à la fois de l'auréole crétacée et de l'oolithe jurassique qui constituent la double enceinte extérieure du bassin de Paris, moulée au pourtour de la falaise champenoise et de la falaise tertiaire. Le massif de l'*Argonne* couvre 100 kilomètres, du sud au nord, et donne la main au plateau schisteux de l'Ardenne : son épaisseur variable, de 40 kilomètres entre Givry-sur-Ante et Villers-sur-Meuse, à 23 kilomètres au centre, est de 30 kilomètres en moyenne. L'altitude, en elle-même peu considérable, se maintient, de 375 mètres entre Bar-le-Duc et Saint-Mihiel, à 343 mètres entre Dun et Buzancy, 346 mètres au sud de Sedan. Mais l'enfoncement de l'*Aisne*, d'une part; celui de la *Meuse*, d'autre part, donnent à la chaîne une apparence de montagne, au faîte généralement découvert, entre une double bordure de grands bois. A l'occident, la grande *forêt d'Argonne* chemine pendant 40 kilomètres, sur une épaisseur de 10 à 12 kilomètres, entre l'*Aisne* et l'*Aire*, pour se prolonger, au delà du confluent de cette rivière, en massifs plus ou moins serrés, jusqu'au défilé du Chêne-Populeux.

L'*Aisne* s'échappe à gauche du massif forestier et en suit la lisière. Née à peu de distance, au sud, par 230 mètres d'altitude, près de Vaubecourt, à *Sommaisne*, elle recueille, au dévalé, l'*Aire*, dont la source voisine de la sienne (à 3 kilomètres) fournit un cours parallèle et partage l'*Argonne*, du sud au nord, par Clermont, et *Varennes*, jusqu'à la rupture de Grand-Pré, qui la ramène brusquement à la rencontre de sa voisine.

La disposition longitudinale de ces vallées intérieures explique le rôle décisif que l'*Argonne* a joué dans notre histoire : cette suite de collines et de crêtes revêtues d'épaisses forêts formait un barrage difficile à franchir par une armée d'invasion venant de l'est. Pour s'y être imprudemment engagés, les Prussiens de 1792 donnèrent à Dumouriez le temps de concentrer ses forces au revers de l'obstacle, et furent battus à *Valmy*. On ne pouvait autrefois traverser l'*Argonne* en épaisseur que par cinq défilés : celui des *Islettes*, de l'Aire à l'Aisne, entre Clermont et Sainte-Menehould ; le défilé de la *Chalade* (Varennes à Vienne-la-Ville, par la Biesme) ; celui de *Grand-Pré* (par la route de Varennes à Vouziers et le confluent de l'Aire); la *Croix-aux-Bois* (entre Buzancy et Vouziers) ; le *Chêne-Populeux* (route de Sedan à Vouziers et passage du canal des Ardennes). Mais la ligne défensive de l'*Argonne* peut être tournée : des déboisements hâtifs, l'ouverture de nombreux chemins forestiers, et des routes excellentes, en ont rendu l'intérieur praticable. Comme l'armée du prince royal en 1870-1871, tournait l'*Argonne* par le sud et atteignait Saint-Dizier elle apprit le mouvement des troupes françaises sur Sedan. Aussitô elle change de front, traverse l'*Argonne* dans toute sa longueur, pa de mauvais chemins, et débouche à temps pour compléter le cercl de fer qui nous enveloppait. Toutefois, pour n'être plus ce que l'o croyait, les Thermopyles de France, la chaîne de l'*Argonne* offr cependant d'excellentes positions défensives : la *Biesme* serait u fossé infranchissable. Plusieurs des forts de Verdun couronnen l'abrupt oriental de l'*Argonne* sur la Meuse. Mais c'est à droite d cette rivière, sur le bourrelet des *Côtes de Meuse*, que s'échelonnen les principaux ouvrages fortifie préposés à la garde de cette lign

Sainte-Menehould, où Louis X fut reconnu par Drouet, fils d maître de poste de Varennes, est l métropole du *Vallage*, sur l'Aisn En aval de Vouziers, l'*Aisne*, gross de l'*Aire*, reçoit un *canal latéral* q poursuit par Semuy jusqu'au *can des Ardennes*, et se confond av lui, pour reprendre bientôt son i dépendance. *Attichy*, où Charl magne reçut la soumission du f meux Wittikind, chef des Saxo (confluent du ru le Saint-Lambert *Rethel* (confluent du *Saulcy*), q Turenne défendit sans succès co tre l'armée royale, puis enleva s Condé et les Espagnols, au profit d roi; *Château-Porcien*, en aval du ru seau de la *Vaux*, Asfeld après cel des *Barres*, Neufchâtel au débouc de la *Retourne*, jalonnent le cou de la rivière jusqu'à la renconti de ses deux maîtres tributaires c gauche, la *Suippe* et la *Vesle* chan penoises. Au delà de Vailly et c Condé, où débouche cette dernier l'*Aisne* arrose *Soissons*, s'enga entre la forêt de Laigue au nor celle de Compiègne au sud, et, e aval de *Choisy-au-Bac*, que domi

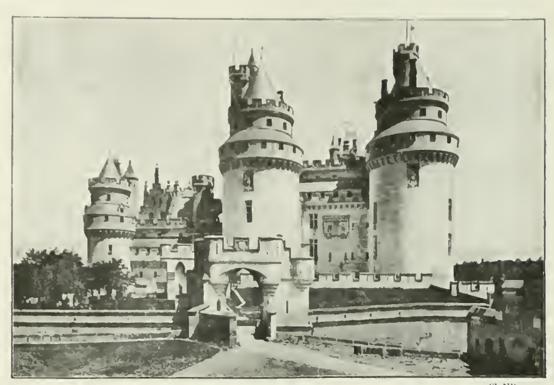


VUE GÉNÉRALE DU CHATEAU DE PIERREFONDS. Cl. ND.




Cl. ND.

PIERREFONDS : STATUE DE LOUIS D'ORLÉANS.



Cl. ND.

ENTRÉE DU CHATEAU DE PIERREFONDS.

de 110 mètres le plateau étroit et accidenté du mont *Ganelon* (camp romain, mégalithes), rencontre l'*Oise* qui lui impose son nom, bien qu'il ait parcouru 70 kilomètres de moins que la rivière. L'*Aisne* (280 kilomètres) est flottable, de Mouzon à Château-Porcien, sur [illegible] kilomètres, et navigable, de ce point à l'Oise, pendant 147 kilomètres et demi. En fait, le canal de Semuy, celui des Ardennes et le canal latéral à l'Aisne, faisant 102 kilomètres jusqu'à Condé-sur-Aisne, suppléent la rivière, pour le transport des houilles de Belgique, des bois et charbons de l'Ardenne.

Soissons, ancienne capitale des *Suessions*, patrie des deux frères martyrs Crépin et Crépinien, résidence des patrices romains Ægidius et Syagrius, vit la défaite des dernières légions, sous les coups de Clovis, chef des Francs (486). Il y eut un royaume mérovingien de Soissons : *Clotaire* en fut le souverain, avant d'être le maître de toute la monarchie franque. *Soissons* a conservé de son lointain passé d'intéressants monuments, sans parler des *cryptes de Saint-Médard*, église primitive ou catacombe, dont un souterrain proche aurait servi de cachot à Louis le Débonnaire : l'ancienne abbatiale de *Saint-Léger* et la *Cathédrale*, œuvres du XIIIe siècle, et les restes de *Saint-Jean-des-Vignes* (logis du XVIe siècle, petit cloître Renaissance, réfectoire, mais surtout grand cloître du XIIIe siècle, façade de l'église, avec trois portes et des tours couronnées de flèches élancées). Si mutilé qu'il fût, Saint-Jean-des-Vignes vit encore les tympans de ses portes brisés par les obus prussiens en 1870. La ville de *Soissons* est dans une situation [illegible] : c'était jadis une place d'avant garde, sur la route de Paris (14 458 habitants).

L'**Oise** fait ses premiers pas en Belgique ; à peine assez pour qu'il soit nécessaire de le dire (15 kilomètres). Fille de l'Ardenne schisteuse, la rivière naît à 8 kilomètres sud-est de Chimay, non loin de la Trappe de Notre-Dame-de-Scourmont, s'attarde dans un étang qui porte son nom, puis dans celui de la Forge-Gérard (800 mètres de long) et pénètre en France, par la rive gauche d'abord, puis par la droite, en côtoyant la forêt de Hirson. Elle est nôtre alors, muse encore dans les étangs du Pas-Bayard et de Blangy, quitte les bois et traverse la grande ruche laborieuse de *Hirson* (filatures, verreries, scieries mécaniques, métallurgie). *Guise*, berceau de la famille ducale de ce nom, cité industrieuse aussi, garde, sur la rivière, les approches de la dépression empruntée par le long *canal de la Sambre*. C'est là un carrefour d'importance où se nouent, avec le *canal de la Sambre*, celui de *Crozat*, prolongement du *canal de Saint-Quentin*, qui enjambe de l'Oise à la Somme naissante et à l'Escaut, et, d'autre part, à Chauny, le *canal de Manicamp* (5 kilomètres jusqu'à cette localité), amorce du *canal latéral* qui descend, avec la rivière, jusqu'à Janville. Aussi *La Fère*, qui s'élève dans un enveloppement de l'Oise, au croisement de ces importants passages, fut-elle toujours une place fort disputée : en l'assiégeant, Henri IV faillit périr. Les Prussiens, en 1815, l'attaquèrent inutilement. En 1870, après une héroïque résistance, la place dut capituler. *Chauny*, tête du canal latéral et de la traverse qui unit l'*Oise* à l'Aisne avant leur confluent, possède un établissement annexe de la fameuse manufacture de glaces de *Saint-Gobain*. Celle-ci occupe un sommet, entre la basse et la haute forêt de Coucy : établie en 1685 à la place d'une ancienne verrerie qui datait de Louis XII, elle prit le titre de Manufacture royale de grandes glaces en 1692 ; après plus de deux cents ans, ses produits jouissent encore d'une réputation universelle. Dans une gorge de la forêt voisine, ruines de l'abbaye de Saint-Nicolas-au-Bois (des XIe, XIVe et XVe siècles).

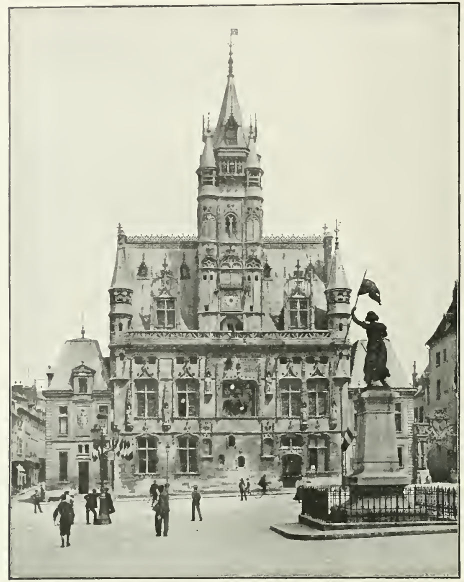


Cl. ND.

INTÉRIEUR DES RUINES DU CHATEAU DE COUCY.

Coucy-le-Château se dresse, entre l'Oise et son affluent la *Lette*, la butte de Laon et La Fère. Ce fut une des plus puissantes forteresses du moyen âge, un chef-d'œuvre de construction, dont, fort heureusement, il nous reste des ruines superbes.

Coucy, à l'origine, était fief de l'archevêque de Reims, qui le munit d'un fort. Le comte Herbert de Vermandois, s'en étant emparé (928), y retint prisonnier le roi Charles le Simple. Enfin l'archevêque de Reims l'inféoda, au profit d'Enguerrand de Boves, qui s'était distingué dans la première croisade. Son petit-fils, Enguerrand II, aurait délivré le pays d'un monstre, figuré sous l'aspect d'un lion au-dessus de la porte du donjon. Mais ce fut Enguerrand III, le plus puissant vassal du roi de France, qui fit bâtir le château actuel. C'était un terrible homme; il eut des démêlés avec ses voisins, l'archevêque de Reims et l'évêque de Laon : un instant même, pendant la minorité de saint Louis, il faillit mettre la main sur la couronne de France; la politique de la reine Blanche déjoua ses astucieux projets. Le sire de *Coucy* dut prêter serment de fidélité au roi. C'est, au temps de ses rêves ambitieux, qu'Enguerrand fit élever la magnifique forteresse (1225 à 1230), dont les ruines sont encore un sujet d'étonnement.



Cl. C. B.

HÔTEL DE VILLE DE COMPIÈGNE.

Bâti à l'extrémité d'un plateau irrégulier, qui plonge sur des escarpements de 50 mètres, le château de *Coucy* couvre une superficie de 10 000 mètres environ. Entre la ville, fortifiée également, et le château, une vaste esplanade renfermait des bâtiments. Le donjon qui commande cette citadelle, flanqué aux angles de quatre tours épaisses, en est la maîtresse pièce. Des obstacles multiples en défendaient l'approche. Trois salles se superposent dans la hauteur du donjon, toutes voûtées, au moyen de douze demi-arcs en quart de cercle, aboutissant à une énorme clef percée d'un œil, afin de permettre aux hommes des différents postes de donner ou de recevoir des ordres, et de passer les munitions. Au troisième étage, la grande salle voûtée est entourée d'un portique à balcon, élevé de 3 mètres au-dessus du niveau du pavé. C'était là qu'on réunissait la garnison : douze ou quinze cents hommes armés y pouvaient tenir. « Il n'est guère de monuments, soit de l'époque romaine, soit moderne, qui présentent un aspect à la fois plus grandiose et plus puissant. » (E. VIOLLET-LE-DUC.) En montant toujours par l'escalier à vis, taillé dans l'épaisseur de la muraille, on arrive au dernier étage, qui est crénelé et formait une plate-forme, protégée à ciel ouvert par une couverture de plomb. En temps de guerre, de grands hourds à double étage étaient posés sur les corbeaux de pierre qui existent en contre-bas du crénelage. En 1400, Louis d'Orléans, frère de Charles VI, ayant acquis *Coucy* de ses derniers seigneurs, fit renouveler les bâtiments d'habitation : des jours plus larges furent ménagés dans les murs; les courtines reçurent des mâchicoulis de pierre. Les troubles de la Fronde causèrent la ruine du château : son gouverneur, Hébert, ayant refusé de rendre la place au maréchal d'Estrées, gouverneur de Laon, Mazarin fit assiéger *Coucy* et bientôt la garnison du château capitulait (10 mai 1652). Aussitôt la place fut démantelée à coups de mine; les gens de *Coucy*, prenant dans l'enceinte ruinée les pierres dont ils avaient besoin pour leurs constructions, achevèrent l'œuvre de Mazarin. Le château, devenu bien national en 1793, puis racheté par Louis-Philippe en 1829, appartient aujourd'hui à l'État; des travaux importants de déblayement et de consolidation y ont été exécutés, à partir de 1856, par Viollet-le-Duc.

Après avoir capté la rivière de Noyon, la *Verse*, puis la *Divette*, l'*Oise* passe en vue des ruines de l'ancienne abbaye cistercienne d'Ourscamp, effleure la forêt de Laigue, prend l'*Aronde* et rencontre l'*Aisne*, sous le belvédère du mont Ganelon. Alors, dans le vaste champ, clos par l'Aisne et le ruisseau de Pierrefonds au nord et à l'est, au sud l'*Authonne* de Villers-Cotterets, qui conflue sous Verberie, moutonnent à l'infini les magnifiques futaies de *Compiègne* (14 441 hectares). Par ses réserves artistiques (il y a aux Beaux-Monts des chênes de trois siècles et même plus) ; par son relief mouvementé, ses gorges arrosées, la coulée pittoresque du ru de Berne, son village de Vieux-Moulin, ses hameaux épars en des sites retirés et charmants, ses ruisselets et ses étangs, la *forêt de Compiègne* est l'heureuse rivale de celle de Fontainebleau. Mais on la connaît moins. Dès les premiers temps de la monarchie franque, les rois, Clotaire entre autres, s'y adonnaient avec passion au plaisir de la chasse ; on l'appelait alors la forêt de *Cuise* (*Cusia*, *Coysia*) ; Compiègne depuis lui donna son nom.



Cl. ND.

CHÂTEAU DE PIERREFONDS : LA SALLE DES PREUX.

Compiègne s'étage, de la rive de l'*Oise* au plateau qu'occupent le Palais et ses avenues. C'était, à l'époque romaine, la gardienne de la route de Beauvais à Soissons. Clovis, ou du moins Clotaire Ier, eurent là une résidence. Charles le Chauve y fonda l'abbaye de Saint-Corneille. Charles V résida souvent à Compiègne. On sait comment Jeanne d'Arc, qui s'était enfermée dans la place pour la défendre, tomba, par

une malheureuse sortie, aux mains des Bourguignons, qui la vendirent aux Anglais (1430). Il n'est guère de souverains français qui n'aient plus ou moins habité Compiègne : Louis XIV, Louis XV, les Napoléon y donnèrent des fêtes splendides. Louis XV en fit rebâtir le château par l'architecte Gabriel. Deux façades majestueuses donnent, l'une sur la place du Palais, l'autre sur le Parc, où de belles avenues s'allongent et se perdent en forêt. L'intérieur du palais évoque bien des souvenirs, ceux d'une reine, Marie-Antoinette, et d'une impératrice également malheureuses.

L'*Hôtel de ville* de Compiègne, à la fois de conception gothique et de décor Renaissance, l'église *Saint-Jacques* des XIIIe et XVe siècles, les restes de la *tour* de Jeanne d'Arc, quelques débris de la riche abbaye de Saint-Corneille, l'église *Saint-Germain*, du XVIe siècle, font à la ville, avec son parc et son château, une belle parure (17 046 habitants).

De Compiègne à Pierrefonds par les Beaux-Monts, le Vieux-Moulin, la vallée du ru de Berne, la route est un enchantement.



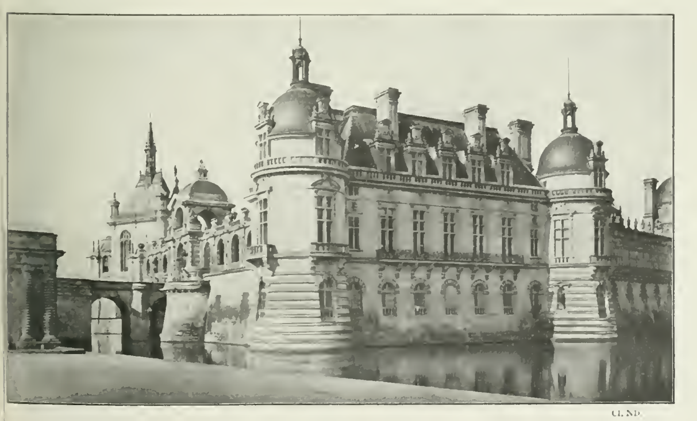
Cl. ND.

ENTRÉE PRINCIPALE ET CHAPELLE DU CHATEAU DE CHANTILLY.

Pierrefonds ne fut pas une simple forteresse, comme le château de Coucy, hautaine et rébarbative par l'ostentation de la force, mais aussi une résidence pourvue de tous les services utiles à la vie d'un grand seigneur et d'une garnison choisie.

Lorsque, en 1390, *Louis d'Orléans*, frère de l'infortuné roi Charles VI, résolut de construire ce château, le monde féodal avait perdu de sa rudesse primitive. Louis d'Orléans se prétendait frustré, par le crédit envahissant du duc de Bourgogne, de l'influence et des droits de tutelle que lui valait, à son jugement du moins, son titre de frère du roi. Contre ses adversaires éventuels, il songeait à prendre ses sûretés. Or, *Pierrefonds*, appuyé sur l'Aisne et la forêt, à portée d'une magnifique réserve de chasse, était dans une position quasi imprenable. Le *château* commande un promontoire du Soissonnais, entre deux plis profonds, creusés par l'érosion. Mais le plateau dont il forme l'éperon, commandant l'assiette du château, un large fossé, coupé à vif, l'en sépare, en arrière de trois boulevards défensifs, échelonnés sur le front. La première porte du château franchie sur le flanc, un pont mobile permettait de passer le fossé et d'atteindre l'esplanade, dont un châtelet armé de ponts-levis masque l'entrée; nouveau fossé, large et profond, recouvert d'un plancher qu'on pouvait supprimer en temps de siège. Voici l'entrée du château : porte barrée d'une herse, corps de garde et poterne de 0m,50 avec pont-levis, dont le couloir est commandé par trois rangs de mâchicoulis. La grande cour, enceinte de bâtiments et de murailles, est flanquée, aux angles extérieurs, de huit tours, dont deux : la tour Charlemagne et la tour de César, pour le donjon. Ici était l'habitation du seigneur, avec caves, cuisines, offices, chambres, garde-robe, salons, salles de réception. Une tour carrée garde l'approche de l'escalier d'honneur et peut isoler la défense du donjon, dans l'enceinte même de la forteresse.

Un grand perron, avec escalier monumental, s'élève d'un angle de la cour aux salles destinées à la garnison : en bas, les locaux ordinaires; au premier, la grande salle, décorée de peintures, toute lambrissée, avec, au fond, une vaste cheminée portant sur son manteau les statues des neuf Muses. Là se donnaient les fêtes, les bals, les banquets; là aussi se réunissaient les capitaines pour recevoir les instructions du commandant de la forteresse; là encore se rendaient les arrêts de la justice seigneuriale. Cette salle communiquait avec tous les organes de la défense. Chaque courtine est parée d'un double étage de chemins de ronde : l'un, inférieur, muni de mâchicoulis; l'autre, de créneaux et de meurtrières. Les tours, liées au dernier étage de la courtine par un chemin de ronde à mâchicoulis, possèdent trois étages de défense. L'artillerie à feu, seule, devait avoir raison d'une pareille citadelle. Louis XIII la fit démanteler (mai 1617). Viollet-le-Duc, sur l'initiative et en partie aux frais de Napoléon III, nous a rendu ce magnifique spécimen de l'architecture civile et militaire au XVe siècle, développée sous l'inspiration des Valois, et dans lequel se retrouvent en germe « toutes les splendeurs de notre Renaissance française ».



Cl. ND.

LE CHATEAU DE CHANTILLY, VU DU PARTERRE.

Villers-Cotterets, bâti au-dessus de la source de l'Authonne, fut une résidence royale. Mais le château, construit par François Ier, en 1532, et qui passait pour une merveille, n'a conservé qu'une partie de lui-même (salle des États), associée à de vastes bâtiments modernes, dont on a fait une maison de retraite. La forêt de Villers-Cotterets, bien amoindrie, n'a que 13 020 hectares. Non loin de là, les ruines intéressantes de l'abbaye de *Longpont*, fondée, au XIIe siècle, pour les religieux de Cîteaux.



Cl. ND.

SENLIS : CATHÉDRALE ET RUINES DU CHATEAU DE HENRI IV.

L'Oise recueille sur sa rive droite la *Brèche* et le *Thérain*, rivière de Beauvais, dont le vallon inférieur n'est qu'une prolonge usinière (forges de Montataire) de l'industrieuse ville de *Creil*. Plus bas, sur la *Nonnette*, à l'écart de l'Oise, **Chantilly** et Senlis. Dans un îlot baigné par la petite rivière, le connétable Anne de Montmorency, au XVIe siècle, édifia une résidence princière à côté d'un ancien château, démoli plus tard, à la Révolution : le grand Condé y fit dessiner par Le Nôtre des jardins égayés d'eaux jaillissantes. L'un après l'autre, les Condé s'appliquèrent à embellir *Chantilly* (hameau, parc de Sylvie, jardin anglais, etc.). Leur héritier, le duc d'Aumale, remis en possession de ce beau patrimoine par décret de l'Assemblée constituante, en 1873, l'a rétabli dans son ancienne splendeur, enrichi de magnifiques collections et légué à l'Institut de France (1886).

Senlis (7 006 habitants), l'une de ces petites villes dont le nom se perd dans le lointain des âges, réserve à ses visiteurs plus d'une surprise. Songez que, de Clovis à Henri IV, les rois de France y résidèrent : leur château s'élevait sur l'emplacement et à côté de l'ancien prétoire romain, dans la partie nord d'une enceinte gallo-romaine, la plus complète peut-être qui existe en France. *Senlis*, capitale du petit pied, fut un avant-poste de Lutèce. Dès le IIIe siècle, il y eut un évêque. Tous les anciens édifices religieux n'ont pas également survécu : *Saint-Pierre*, bel édifice du XIIe au XVIe siècle, sert de marché ; Saint-Frambourg, également délaissé, était une collégiale de belles proportions (XIIe siècle). Mais la *cathédrale* (c'était son titre) Notre-Dame, œuvre surtout du XVIe siècle, offre toute la délicatesse du style ogival fleuri, dans ses portails latéraux et l'élancement gracieux du clocher de sa façade, flèche dentelée, qu'accompagnent des tourelles découpées à jour. L'Hôtel de ville conserve des détails charmants de la Renaissance. Parmi les vieux logis : l'hôtel des Trois-Pots, avec sa vieille enseigne, ses bossages, son auge, ses caves profondes, ses chapiteaux et ses moulures, dont Sully, le maréchal de Schomberg, le comte de Saint-Pol et tant d'autres illustres personnages furent les hôtes, depuis le XIIIe siècle.

Au fil de l'eau, sur l'*Oise*, se succèdent : Beaumont, l'*Isle-Adam* et ses trois ponts ; au dévalé de la *Viosne*, **Pontoise** (9 023 habitants), antique cité gauloise qu'aimait saint Louis et où Louis XIV et Mazarin trouvèrent un refuge contre les Frondeurs (église Saint-Maclou). Enfin, voici la Seine, à *Fin-d'Oise*, non loin de Conflans-Sainte-Honorine, à une vingtaine de kilomètres de Paris, à vol d'oiseau. — *Cours :* 300 kilomètres.

L'**Epte** de Gournay et de Gisors conflue en amont de Vernon. C'est l'un des émissaires qui drainent en éventail le faîte de suture tendu des collines de Picardie à celles du pays de Caux : de là descendent l'*Andelle* à la Seine, la *Béthune* et la *Bresle* à la Manche, le *Thérain* à l'Oise. Après que les ducs de Normandie eurent conquis l'Angleterre, le cours de l'*Epte* devint pour eux ligne stratégique, contre leurs voisins les rois de France. **Gisors** et les châteaux annexes de *Neaufles* et de *Danju* gardaient ce front de défense et d'attaque. Richard Cœur de Lion, contraint de les céder à Philippe Auguste, pour qui ce voisinage était une cause d'insécurité intolérable, se hâta de construire, en arrière, le *Château Gaillard*. Les restes du château de Gisors, enveloppés de beaux ombrages, couvrent une superficie de 3 hectares. Du donjon primitif, il ne reste que les murs, sur des étages effondrés : une enceinte l'appuyait, dont l'une des tours, construite par Philippe Auguste, servit plus tard de prison d'État. L'église *Saint-Gervais*, de Gisors, est un livre ouvert où se lisent les transformations de l'architecture religieuse, depuis le siècle de Blanche de Castille jusqu'à l'épanouissement de la Renaissance.



Cl. ND.

SENLIS. ANCIENNE ÉGLISE SAINT-PIERRE.

AFFLUENTS DE GAUCHE

L'*Yonne* est fille du **Morvan**, extrême promontoire du Massif Central projeté sur le bassin de la Seine, dont l'ensemble mesure 82 kilomètres du sud au nord et 50 kilomètres en largeur. Suivant quelques géologues, le nom générique de *Morvan* désigne généralement toutes les roches cristallines ou éruptives soulevées entre la Seine et la Loire, sur le front du Massif Central. Mais, outre que l'Autunois forme une région distincte, Semur, pris dans l'empâtement liasique qui auréole le bassin de Paris, n'est qu'une sentinelle détachée sur la lisière du Morvan, et, à ce titre, représentative d'un pays original, l'*Auxois*.


Cl. N.D.

VÉZELAY : LA PORTE NEUVE.


Cl. C. F.

PIERRE PERTUIS, SUR LA CURE.

Le nord du massif est surtout constitué par des roches de gneiss, souvent très micacées, au travers desquelles la *Cure* et le *Cousin* ont creusé leur route, en faisant saillir de sauvages escarpements. Le cœur du *Morvan* est fait de granite, de granulite et d'innombrables coulées porphyriques, dont les dykes et les filons sont voilés par l'épais manteau forestier qui les recouvre. Dans cet amas confus de roches disloquées, dont l'ensemble forme le massif en ruines du *Morvan*, il est difficile de démêler, à première vue, quelque symétrie dans le développement du relief. Sur un socle de 300 mètres environ, des crêtes ayant seulement 500 mètres d'altitude moyenne, mais dressées au-dessus de sillons étroits et verdoyants, donnent l'impression d'une nature plus grande qu'elle ne l'est en réalité. Ainsi le *Haut-Folin* (902 mètres), point culminant du massif, ne dépasse que de 200 mètres les vallonnements creusés à ses pieds. La dorsale de partage des eaux morvandelles, entre Seine et Loire, amorcée à Champ-Charmont, par 280 mètres d'altitude, monte à 464 mètres dans les croupes boisées de Montreuillon, et, tantôt en crêtes enveloppées de forêts, tantôt en hauts plateaux marécageux, où les eaux incertaines sommeillent, avant de glisser vers l'un ou l'autre versant, le relief s'accuse par bonds successifs : 609 mètres au *Guet* de Château-Chinon ; 670 à 680 mètres, avec les massifs arrondis de porphyre noir qui portent les futaies de la *Gravelle;* 850 mètres au *mont Préneley*, donjon méridional de l'enceinte faîtière ; 810 mètres au *mont Beuvray;* 902 mètres au point culminant du massif, désigné sous les noms de *Haut-Folin, Pic-du-Bois-du-Roi, Forêt de Saint-Prix.*

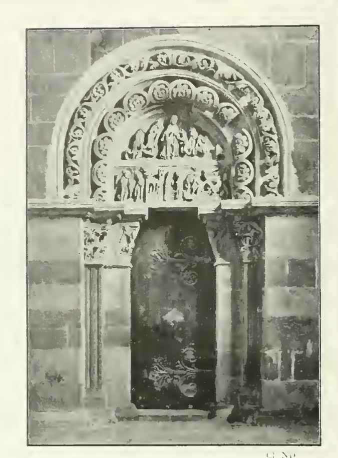
Le Haut-Morvan est un pays dur et froid : les extrêmes de température observés à la station météorologique du Haut-Folin sont de — 21° ; à la station des Coureaux, — 18°, en janvier 1894. Juillet et août sont les mois les plus chauds : 25° en moyenne, à ces altitudes. Après un long hiver et un printemps plutôt frais, l'été se montre tout à coup, mais il est court et vif. Les Morvandiaux, par bonheur, ont le couvert des bois contre le soleil trop cuisant, et d'immenses réserves de combustible pour se défendre contre les rigueurs du froid. Des pluies fréquentes et surabondantes (1500 millimètres en moyenne) entretiennent la verdure admirable de leurs montagnettes. C'est le pays le plus humide du bassin de la Seine, mais aussi que de sources, d'étangs, de tourbières! Les *sources* sont innombrables, malgré la nature imperméable des roches composantes du massif, amas de décombres au travers desquels filtrent les déluges versés par le ciel. Les *étangs* sont légion, depuis le grand réservoir des *Settons*, qui a plusieurs kilomètres de tour, jusqu'au modeste vivier aménagé pour la conserve du poisson. Certains ruisseaux ne sont qu'un chapelet d'étangs; mais la plupart sont artificiels. Ces grandes réserves d'eau, créées pour suppléer à l'insuffisance de l'Yonne, devaient favoriser le *flottage*, en jetant dans le lit de la rivière une masse liquide capable d'entraîner, jusqu'à la Seine, bûches perdues et trains de bois. Dans les eaux claires des lacs morvandiaux vivent et se multiplient la carpe, la truite, l'écrevisse : le grand réservoir des *Settons* est un vivier incomparable.

Le châtaignier, le noyer, le chêne et le hêtre, roi du *Morvan*, enveloppent ses contours d'un épais manteau forestier. Certains hêtres atteignent une taille colossale ; mais ils se font rares, à mesure qu'une exploitation intensive, grâce aux nombreuses voies de communication, pénètre et éclaircit les futaies, que leur éloignement mettait à l'abri de la hache. Les propriétés particulières se substituant peu à peu aux biens et droits communaux, l'élevage a vu restreindre ses profits. Château-Chinon alimentait, au XVIIe siècle, sa fabrique de drap


Cl. N.D.

VALLÉE DE LA CURE : CHATEAU DE CHASTELLUX.

avec la laine des moutons morvandiaux : ce temps est loin. Le cheval du pays, petit, mais robuste et infatigable, le bœuf de race morvandelle, dur à la fatigue, sont excellents pour le labourage : tout cela est compromis par des croisements avec les races voisines. Le *Morvan*, par son climat, n'est pas un pays à fruits; pourtant son altitude n'est point telle que le pommier n'y puisse réussir, et, à défaut de vin, donner du cidre. Le sarrasin et le seigle occupaient autrefois les terres laissées libres par le bois ou la lande; la pratique du chaulage, en amendant les terres, a entraîné partout la culture du froment. Peu de gibier, pourtant, dans ce pays si couvert, dans le Haut-Morvan du moins; plus de cerfs; le chevreuil devient rare, le loup est en train de disparaître; par contre, le lapin et le lièvre musent encore en troupes dans les halliers. A quelle race d'hommes appartiennent les Morvandiaux? Les hypothèses les plus invraisemblables ont trouvé créance. Le caractère brachycéphale des habitants du Haut-Morvan, la taille moyenne, les yeux, la chevelure, permettent de les rattacher à la race celtique; dans la région périphérique, d'accès facile, les traits de la race se mêlent avec ceux d'importation étrangère, principalement de race dolichocéphale, caractéristique des invasions barbares germano-kimriques.



CL. ND.

UNE DES PORTES DE LA MADELEINE, A VÉZELAY.

L'**Yonne** entraîne les eaux du Morvan par son propre cours et par le double éventail de la *Cure* et de l'*Armançon*, entre lesquels s'insinue le *Serein*. La *Cure* finit à Cravant; l'*Armançon* à Laroche : ce sont là les deux étapes décisives de la rivière. Dans l'intervalle, s'élève *Auxerre* : sur l'Yonne inférieure, *Joigny* et *Sens*; sur l'Yonne supérieure, *Clamecy* et *Corbigny*; *Château-Chinon* n'est pas fort éloigné de la source.

L'*Yonne* dérive du mont *Préneley* (850 mètres), dans une région d'étangs et de torrents que dominent des monts arrondis, couverts de forêts. Elle rassemble ses eaux (étang d'Yonne), court au Pont-Charrot, effleure le piédestal de *Château-Chinon*, au sommet duquel (609 mètres) s'érigeait une forteresse féodale, héritière d'un *castrum* romain et d'un *oppidum* gaulois.

Au dévalé, près du pont de Pannesière, une dérivation, la *rigole de l'Yonne*, lui enlève 60000 mètres cubes d'eau par jour, pour le service des écluses du *canal du Nivernais* : le superbe aqueduc de *Montreuillon*, construit en 1845, au débouché du ru de ce nom, porte le canal, de la rive droite à la rive gauche de la rivière, sur treize arcades, faisant ensemble 170 mètres de long, à 33 mètres de hauteur. C'est l'un des sites pittoresques de la vallée. Ainsi réduite, l'*Yonne* file, en creusant sa route à travers bois, rencontre bientôt le *canal du Nivernais*, que lui envoie, de gauche, le vallon de la *Collancelle*, et s'avance de concert avec lui, laissant à droite *Corbigny* sur l'*Anguison*, qu'elle recueille plus bas, à Marigny. Près d'*Armes*, son cours devient flottable. La rivière entre alors à *Clamecy*, au confluent du *Beuvron* (beau port bordé d'usines; buste de Jean Rouvet, qui aurait inauguré le flottage du bois auquel la ville dut sa prospérité). Au bout du pont de Bethléem, l'ancien hôpital de Panthenor, fondé au début du XIIe siècle par les comtes de Nevers, devint la résidence de l'évêque de Bethléem, après la prise de Jérusalem par Saladin (1188); et ce curieux évêché, dont la juridiction ne dépassait pas les murs de l'établissement hospitalier, subsista jusqu'à la Révolution.

Les roches tendres de l'oolithe dans lesquelles l'*Yonne* a pénétré, en les déchiquetant de toutes manières, égrènent sur ses rives des sites variés; près de Coulanges, la roche fait promontoire sur les eaux. Après avoir, chemin faisant, capté l'eau pure de la *Druyes*, l'Yonne frôle *Châtel-Censoir*, à l'escalade d'une cime rocheuse, au confluent du *Chamoux*; le promontoire qui porte le manoir de la *Tour*; Mailly-le-Château, juché sur la pointe escarpée d'un sinueux méandre.

La **Cure**, seconde branche mère de l'Yonne, est un long et magnifique torrent de 109 kilomètres. Échappée au grand réservoir du *lac des Settons* (superficie, 403 hectares; digue de 267 mètres de long, 20 mètres de haut, 11m,40 d'épaisseur à la base; contenance, 23 millions de mètres cubes), la *Cure* accourt par : *Montsauche* (à 5 kilomètres, le Sault du Gouloux ou du Caillot), à l'écart de *Quarré-les-Tombes* (à 40 minutes, la Roche des Fées, arête de granite dont les blocs s'effilent en aiguilles), rase *Chastellux* (château restauré des XIe, XIIIe et XVIIIe siècles, dont les grosses tours rondes dominent le fracas de la rivière, sur les éboulis de roches); *Pierre-Perthuis*, dans un site romantique; *Saint-Père* (église du XIIIe siècle, au portail dentelé, à la flèche élégante, restaurée par Viollet-le-Duc).

Ici, « **Vézelay** occupe, dans un site admirable, le plateau d'un promontoire dont les pentes dominent des vallées profondes. Ses remparts en ruine, ses rues mornes, où quelques maisons anciennes tranchent sur la médiocrité des habitations voisines, attestent sa déchéance, mais il a conservé un magnifique témoignage de sa grandeur passée : son église abbatiale, dont les clochers se détachent sur le ciel. » (Ch. Porée, *Vézelay*.)



CL. ND.

VIEILLE RUE A VÉZELAY.

Au XIe siècle, le bruit se répandit que l'abbaye fondée par Gérard de Roussillon possédait les reliques de sainte Madeleine, apportées, disait-on, de Provence, afin de les soustraire aux profanations des Sarrasins. Ce fut pour *Vézelay* l'origine d'une étonnante fortune. Les pèlerins y affluaient, comme à Saint-Jacques-de-Compostelle, à Rome ou à Jérusalem : c'était l'un des grands rendez-vous du monde chrétien. Le 31 mars 1146, saint Bernard y prêche la deuxième croisade en présence de Louis VII, roi de France, et d'une immense assemblée de seigneurs et de chevaliers. C'est là que Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion prennent rendez-vous, avant de partir pour la troisième croisade. Saint Louis vient à *Vézelay* deux fois, la dernière en 1270, date de la croisade où il périt devant Tunis.

Enrichi par les dons des pèlerins et les privilèges nombreux dont l'avaient doté ses hôtes royaux, l'abbaye fut, aux XIe et XIIe siècles une puissance. Ses abbés prenant à la lettre les immunités religieuses que Gérard de Roussillon



Cl. ND.

SEMUR : LE CHATEAU ET LES BORDS DE L'ARMANÇON.



Cl. ND.

SAINT-PÈRE-SOUS-VÉZELAY : PORCHE DE L'ÉGLISE.

avait obtenues du Souverain Pontife, à l'origine, pour assurer l'indépendance de l'abbaye, rejetaient à la fois la tutelle spirituelle de Cluny d'où ils venaient, la suzeraineté féodale des comtes de Nevers, dont dépendait leur fief, enfin la juridiction de l'évêque d'Autun, au diocèse duquel ils appartenaient. Leurs adversaires trouvèrent des alliés dans la population bourgeoise de *Vézelay;* en 1106, au cours d'une émeute, l'abbé Artaud fut massacré. En 1152, nouveau soulèvement des bourgeois, soutenus par le comte de Nevers : on pille l'abbaye; l'abbé Pons de Montboissier est obligé de fuir. Il fallut l'intervention du pape et du roi pour le rappeler d'exil. Mais déjà l'abbaye était sur son déclin. Quand une bulle de Paul III (janvier 1538) la sécularisa, elle avait depuis longtemps perdu son prestige. François Ier, en lui imposant, avec les abbés commendataires, privilégiés de la naissance ou de la faveur, des chefs étrangers et souvent étranges, uniquement préoccupés d'en percevoir les revenus, avait précipité la décadence comme celles d'autres grandes institutions monastiques. L'abbaye de *Vézelay*, devenue simple collégiale, n'était plus qu'un bénéfice, lorsque la Révolution la supprima (6 décembre 1790). Déjà la basilique Sainte-Madeleine penchait vers la ruine. En 1840, la Commission des Monuments historiques proposa de la restaurer : Viollet-le-Duc, chargé de cette œuvre difficile, nous a rendu l'intéressant édifice, dans la force et la beauté de sa prime jeunesse.

Le narthex, véritable avant-nef, mesure 22 mètres de long : encore que fort riche, sa décoration le cède pourtant à celle des trois portails intérieurs, ouverts sur la perspective grandiose des dix travées de la nef romane, qu'enveloppe, dans le lointain, un chœur de style ogival primitif, porté sur des colonnes monolithes, aux chapiteaux merveilleusement sculptés. A l'appui de la basilique, galerie de l'ancien cloître et belle salle capitulaire du XIIe siècle; de la terrasse en surplomb, belle vue sur la *Cure*. On verra encore, dans *Vézelay*, une partie de l'enceinte, fortifiée de tours au XIVe siècle, la porte Neuve et, dans les rues grimpantes, quelques maisons souvent remaniées, des logis du XVe siècle, des murs couverts d'inscriptions, la maison où naquit, en 1519, Théodore de Bèze.

Puis la *Cure* prend, au passage, le *Cousin*. Du haut de sa plate-forme, surgit, entre deux sillons latéraux, la cité d'**Avallon**, dardant au-dessus du *Cousin*, qui saute et mugit à ses pieds, la proue avancée de son promontoire granitique. De monuments, legs du passé (Saint-Lazare et ses deux beaux portails romans, tour de l'Horloge au toit pointu), la ville ne manque guère, non plus que d'esplanades établies sur ses vieux remparts, au-dessus d'un magnifique horizon : promenades des Capucines et des Terreaux, avec la statue de Vauban; les petits Terreaux, penchés sur le vide, bastion avancé de l'enceinte fortifiée que couronnent sept tours (sur seize), au-dessus des jardins suspendus à la côte. C'est d'en bas, au bord même du torrent, qu'il convient d'admirer le surgissement de l'amphithéâtre avallonnais. (5900 habitants.)

Amplifiée du Cousin, la *Cure* atteint *Arcy* et ses grottes dont on dit merveille. La plus longue (876 mètres) se creuse à flanc de coteau, 10 mètres au-dessus de la rivière. A peu de distance, les grottes du Trilobite, de l'Ours, des Fées (150 mètres), explorées par M. l'abbé Parat et M. de Vibraye, autrefois repaire de bêtes sauvages, où l'on a retrouvé les débris d'espèces animales anciennes : hyènes, ours, lion des cavernes... Dans une grotte en contre-bas, les *Goulettes* (ou les Entonnoirs), les eaux de la *Cure* s'engouffrent en tourbillon, pour reparaître à 1 kilomètre plus loin, de l'autre côté du promontoire rocheux, au Châtenay. Au sortir du tunnel percé dans la côte de *Chair* (ou de Chaux), les rochers escarpés de *Saint-Moré*, dus à l'action dissolvante de l'eau sur l'oolithe, sont troués de grottes : celle de l'*Homme*, où l'on a mis à jour un ossuaire de l'âge de pierre; celle du *Mammouth*, qui a livré aux archéologues les outils les plus primitifs; celle de *Nermont*, station de l'époque de la pierre polie et du bronze. Au-dessus des grottes, restes d'un retranchement en pierres sèches d'origine gauloise; à 2 kilomètres, village de Saint-Moré, bâti sur des fondations romaines, et, tout près, au sud-ouest, tertre de *Ville-Auxerre* dit *Camp de Lora*, perché à 242 mètres d'altitude, dont l'escarpement soutient les ruines d'une muraille de 175 mètres, flanquée de sept tours, qui défendait la voie d'Agrippa, traversant la Gaule en écharpe, de Lyon à Boulogne.

Entre l'éventail de la *Cure* et celui de l'*Armançon*, le **Serein** (ou Serain) trouve peu de place pour se ramifier; il coule d'un trait jusqu'à l'Yonne par *Montréal* (vieux logis à tourelles des XIVe, XVe et XVIe siècles; église restaurée par Viollet-le-Duc, avec de belles roses, de magnifiques stalles, une chaire de la Renaissance, un retable en albâtre du XVe siècle); par *Chablis* (célèbre par son vignoble); *Pontigny* (ancienne abbaye fondée par Hugues Ier, comte de Champagne (1114), restaurée et agrandie par Thibault le Grand; église dont le chœur est d'admirables proportions; châsse de saint Edme, archevêque de Cantorbéry, mort ici, en exil (1242). Le *Serein* débouche en aval d'Auxerre, non loin de l'Armançon. — *Cours :* 186 kilomètres.

Dérivé de la ligne de faîte que commande *Saulieu* (entre le Serein et le Cousin), l'**Armançon** arrose *Semur*, prend, à Buffon, la *Brenne*,



Cl. ND.

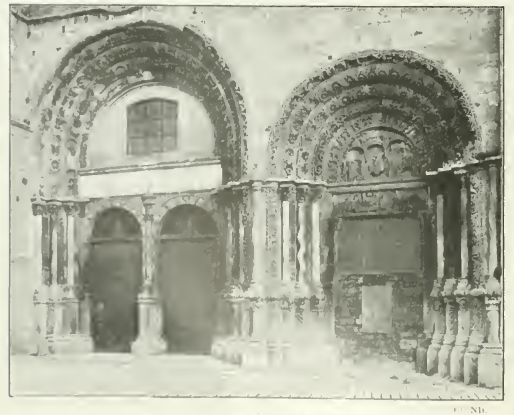
VÉZELAY : PORTAIL ET NEF DE L'ÉGLISE DE LA MADELEINE.

Cl. ND.

L'YONNE A JOIGNY.

grosse de l'*Oze* et de l'*Ozerain* (Flavigny), dans la plaine des Laumes, que commande le tertre d'Alise-Sainte-Reine. Jolie ville que **Semur**, juchée sur un piédestal de granulite que l'*Armançon* enveloppe d'un cingle presque complet, et dont la crête portait une imprenable citadelle. De l'ancien château fort qui barrait l'étranglement de l'isthme enserré par le double bras de la rivière, il ne reste que les grasses tours rondes, plongeant sur le vide, et quelques pans de muraille. Henri IV fit démanteler la place en 1602; les promenades étagées sur les anciens remparts offrent d'admirables perspectives. La porte Guillier, du xve siècle, Notre-Dame, la plus svelte des églises gothiques, l'une des plus ornées aussi, sont encore des legs heureux du passé. Le site de *Semur* est saisissant. « La gorge qui l'enveloppe doit sa beauté à la robustesse et à la teinte ardente du granite rouge, pailleté de mica et de quartz, dressé en masses énormes. Cette roche a servi à construire les remparts, les tours rondes, les murs de soutènement des vignes et des jardins étagés. » (Ardouin Dumazet.)

Semur fut capitale de l'**Auxois**, ancien *pagus Alesiensis* (3 410 habitants). Par un privilège dû à son isolement, ce lambeau de l'ancienne Bourgogne a traversé, sans trop de dommage, les périodes les plus troublées de notre histoire. L'iconoclastie furieuse des bandes, étrangères le plus souvent, à la solde de la Réforme, ou des énergumènes de la Révolution, qui, partout ailleurs, a brûlé, mutilé ou renversé de fond en comble tant de chefs-d'œuvre du Moyen Age ou de la Renaissance, a presque épargné la petite région de l'*Auxois*. Aussi, rencontre-t-on encore mieux que des ruines dans le cadre de cette nature agreste, douce et variée, pleine d'imprévu, le long de ses vallées sinueuses qu'enclosent des falaises ou des coteaux verdoyants. Dans le rayonnement de Semur : le *barrage du Pont* (digue de 180 mètres, haute de 23), réservoir contenant 5 millions de mètres cubes pour l'alimentation du canal de Bourgogne; *Époisses* (villa gallo-romaine), dont le château, en partie du xive siècle, propriété de la famille de Guitaut, eut pour hôte, à plusieurs reprises, Mme de Sévigné; *Bourbilly* et son manoir, où vécut sainte Jeanne de Chantal, fille du président Frémiot, grand'mère de Mme de Sévigné; *Flavigny*, véritable acropole qui domine, à 420 mètres d'altitude, la vallée de l'Ozerain, et possède la crypte carolingienne d'une ancienne abbaye (église Saint-Genest, du xiiie siècle, avec des stalles, chef-d'œuvre du xve; statue de Lacordaire par Bonassieu; débris de murailles; porte du Val; maisons des xve et xvie siècles, à pignons aigus). A 6 kilomètres de la plaine des Laumes, où confluent l'*Oze* et l'*Ozerain*, dans la *Brenne*, château de *Bussy*, où vécut exilé de la Cour, pour avoir écrit l'*Histoire amoureuse des Gaules*, Roger de Bussy-Rabutin, cousin de Mme de Sévigné (salle des devises; salon des hommes de guerre; chambre Sévigné; jardin dessiné par Le Nôtre; parc admirable).



Cl. ND.

AVALLON, PORTE DE L'ÉGLISE SAINT-LAZARE.

Alise-Sainte-Reine (ancienne Alésia), bâtie sur la déclivité du mont *Auxois*, rappelle le dernier effort de la Gaule pour son indépendance. Une statue de *Vercingétorix*, due au statuaire Aimé Millet, commande le mont Auxois, depuis 1865; sa hauteur est de 6 mètres (le poignard que porte à sa ceinture le héros gaulois n'a pas moins d'un mètre); sur le piédestal de granite, gravée dans le cuivre, l'inscription dictée par Napoléon III: « La Gaule *unie*, formant une seule nation, animée d'un même esprit, peut défier l'univers. » (Vercingétorix aux Gaulois assemblés : César, *De bello gallico*, liv. VII, ch. xx.) *Alise* possède trois belles statues : celles de Vercingétorix, de Jeanne d'Arc, et de sainte Reine, martyre, sa patronne. Chaque année, le 10 septembre, on représente le Mystère de sainte Reine : tous les rôles sont tenus par des jeunes filles, et c'est, par ce temps de scepticisme, une pure et réconfortante vision.



Cl. ND.

SEMUR : LES BORDS DE L'ARMANÇON ET LE DONJON.

Montbard, au penchant d'une colline, sur un frais vallon qu'arrose la Brenne, au milieu des prairies, évoque, par sa tour surgie des belles frondaisons de son parc, la mémoire de l'illustre naturaliste Georges-Louis Le Clerc, comte de Buffon, né en cette ville (1707-1788).

Alors se succèdent, sur l'*Armançon* : *Tanlay* et son double château; *Tonnerre*, poste fortifié au VIe siècle, ville et fief passés au comte de Clermont en 1640, puis à Louvois, dont le tombeau se conserve dans la grande salle de l'ancien hôpital, fondé par Marguerite d'Anjou, reine de Sicile. A Laroche, débouché de l'*Armançon* (174 kilomètres).

Joigny, Villeneuve, Sens, font étape sur l'*Yonne*, jusqu'à Montereau, où celle-ci rencontre la Seine. Joigny (600 hectares de vignes) est réputé pour son vin de la côte Saint-Jacques.

Sens (15 034 habitants), cité des *Senones*, plus tard capitale provinciale de la IVe Lyonnaise, exerça longtemps une hégémonie politique et religieuse sur Auxerre, Orléans, Chartres, Paris et Meaux. Son évêque, au VIIe siècle, tint tête aux Francs encore barbares; plus tard, saint Ebbon y organisa la défense contre les Sarrasins, qu'il défit, en 732. Au moyen âge, son abbaye de Saint-Pierre-le-Vif était un foyer d'études. Saint Louis affectionnait cette ville; son mariage avec Marguerite de Provence y fut célébré; c'est à la cathédrale Saint-Étienne qu'il confia la précieuse relique de la Couronne d'épines, en attendant que fût achevé, pour la recevoir, l'admirable reliquaire de la Sainte-Chapelle. Le Concordat supprima le siège archiépiscopal de *Sens*, qui fut rétabli en 1821. La cathédrale *Saint-Étienne*, œuvre de plusieurs siècles, du XIIe au XVIe, possède deux portails latéraux, sud et nord, admirablement ouvrés par Martin Chambiges; plusieurs tombeaux (ceux du Dauphin, du cardinal Duprat, des Duperron) et un trésor de tapisseries soie et or, d'ornements et d'objets sacrés, d'une haute valeur artistique.



Cl. C. B.

MONTBARD : CHATEAU DE BUFFON.

Bien que plus forte que la *Seine*, venant d'un peu plus loin, et recueillant des eaux plus abondantes dans un bassin plus vaste, supérieure à l'étiage, beaucoup plus volumineuse en crue, l'*Yonne* (293 kilomètres) le cède à sa rivale pour l'égalité d'humeur, le cours tranquille et la pureté des eaux. Elle est flottable à bûches perdues, de la source jusqu'à Armes; flottable en trains de bois, de ce point à Auxerre; navigable en aval, jusqu'à Montereau (108 kilomètres). Le flottage se fait par la levée des écluses des réservoirs établis sur la rivière et ses affluents; il est fort en décadence. Sens est le port important de l'Yonne navigable.

Le **Loing** draine les terrasses occidentales en contre-bas du Morvan; c'est l'émissaire de l'humide Puisaye, l'artère du Gâtinais. *Bléneau*, sur son cours supérieur, rappelle la victoire de Turenne sur Condé en révolte, victoire qui sauva la Cour réfugiée à Gien (1652). Bordé du Canal latéral où se réunissent les eaux du canal d'Orléans et de celui de Briare, le *Loing* se divise en plusieurs bras, dans la traversée de *Montargis*, et multiplie ainsi dans cette ville les aspects variés d'une petite Venise du Nord : groupe légendaire du Chien de Montargis, qui désigna, parmi les soldats de Charles VIII, l'assassin de son maître. A *Nemours*, le Loing coule dans une


Cl. ND.

LES BORDS DU LOING, A MONTIGNY.

l'objet de la munificence des premiers rois de France. Après Philippe Auguste, *Étampes* appartint à Blanche de Castille, aux ducs de Bourgogne, aux comtes de Foix, à la duchesse Anne de Bretagne, seconde femme de Louis XII, qui le donna en dot à sa fille Renée de France, mariée à François Ier; puis le titre et le fief passent à Diane de Poitiers, duchesse d'*Étampes*. En 1562, les mercenaires allemands au service de la Réforme laissaient la ville à demi ruinée. *Étampes* mérite qu'on s'y arrête pour sa *tour Guinette*, ancien donjon royal, du temps de Louis VI; l'église *Saint-Basile*, des xve et xvie siècles, fondée par le roi Robert; la *Maison de Diane*, charmant édifice de la Renaissance; *Notre-Dame-du-Fort* (crypte et piliers remontant au roi Robert), dont le crénelage évoque des siècles de lutte, et la flèche en pierre, accompagnée de clochetons ajourés, offre l'une des plus heureuses créations du style roman. L'église *Saint-Gilles*, l'hôtel historique des *Trois-Rois*, la maison Renaissance, dite d'*Anne de Pisseleu;* dans les environs, la vallée de la *Juine*, trouée verte où, sous les gros blocs de grès qui parent ses bois, la gentille rivière musarde au milieu des prairies, entre de rustiques moulins; le château de Méréville et son parc; le frais et luxuriant vallon de la *Chalouette :* voilà de quoi retenir les touristes épris d'art et de belle nature (9 454 habitants).

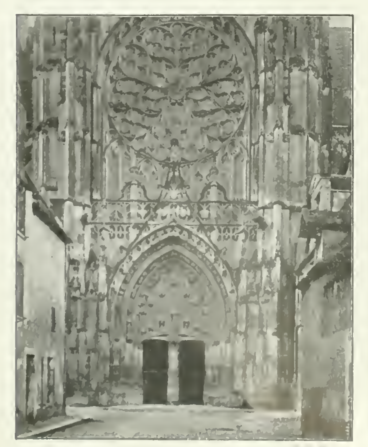
agreste vallée, dont les collines se hérissent de gros blocs de grès, à l'ombre des bois. Louis XIV en donna le titre et le fief à son frère Philippe d'Orléans (1672); le titre seul est passé en apanage au second fils du roi Louis-Philippe. *Nemours* est un lieu de villégiature recherché, à portée de Fontainebleau. Déjà la *Seine* est proche : *Moret*, avec sa double porte monumentale (portes de Paris et de Bourgogne), son vieux pont gothique, le beau portail (xve siècle) de son église, son donjon quadrangulaire à contreforts (du xiie siècle, ouvre à la rivière l'horizon du fleuve (à 2 kilomètres en aval). Ici finit le Canal latéral; à droite, le charmant vallon de l'*Orvane* conduit à l'*étang de Moret*. L'Essonne, l'Orge, la Bièvre se succèdent sur la rive gauche de la *Seine*, jusque dans Paris.

L'**Essonne** (90 kilomètres) réunit les eaux de l'*Œuf* (Pithiviers) et de la *Rimarde*, passe en vue de *Malesherbes* (patrie du capitaine Lelièvre, héros de Mazagran (château de Lamoignon de Malesherbes, château d'*Augerville*, bâti par Jacques Cœur et où mourut le grand orateur Berryer). Grossi de la *Juine*, rivièrette d'*Étampes*, l'Essonne débouche à Corbeil dans la Seine. Si près de Paris, **Étampes** fut

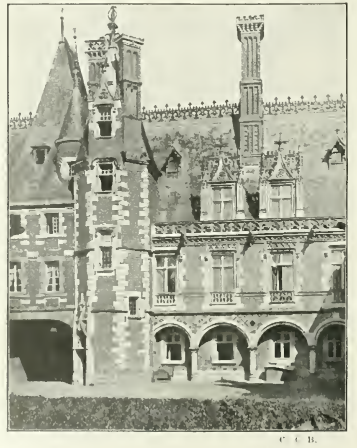
L'**Orge** (50 kilomètres) est la rivière de Dourdan et d'Arpajon, où débouche la *Renarde*. Elle laisse à droite *Brétigny*, à gauche *Montlhéry* et les restes de son redoutable château fort, prend l'**Yvette**, qui arrose la *vallée de Chevreuse* et gagne la Seine, entre Athis et Ablon. Dans l'agreste coulée de l'Yvette : le château de *Chevreuse*, enveloppé de bois; *Dampierre* et sa belle résidence, bâtie sur les dessins de H. Mansart, restaurée par Duban; l'abbaye des *Vaux de Cernay*, fondée en 1128 par Simon de Montfort; en remontant la dépression ouverte de Trappes (ligne de Versailles à Rambouillet), sur l'horizon de l'Yvette, la solitude de *Port-Royal*, dont Racine et Pascal furent les hôtes illustres.

La **Bièvre** (37 kilomètres) finit en égout dans Paris : une population industrieuse l'animait. Notre manufacture des Gobelins ne l'a pas délaissée; mais l'agreste rivière d'antan ne se reconnaît plus.

L'**Eure** (225 kilomètres). Du faîte que dominent les *monts d'Amain* (309 mètres), au-dessus du Merlerault, entre Normandie et Perche, Manche et Océan, dérivent à la


Cl. C. B.

CATHÉDRALE DE SENS : PORTAIL LATÉRAL


Cl. C. B.

COUR DU CHATEAU DE MAINTENON.



Cl. ND.

MORET : VUE SUR LE LOING.

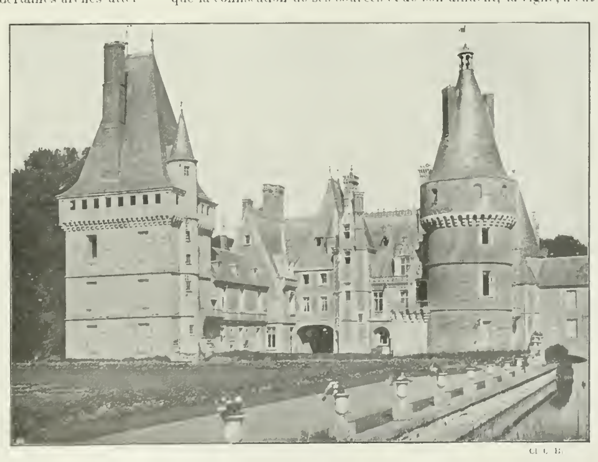
ronde l'*Eure* et ses grands affluents de gauche, l'Avre et l'Iton, qui gagne la Seine; la *Rille*, tributaire de l'estuaire séquanien; la *Touques*, la *Dives*, l'*Orne*, nourriciers de la plaine normande; et, dans la région même des sources de l'Orne, mais du versant opposé dirigé vers le sud, la *Sarthe* et l'*Huisne*, qui descendent, par Angers, au large récipient de la Loire. A suivre les premiers pas de l'*Eure*, après qu'elle a égoutté les étangs de la haute région boisée du Perche, on la dirait destinée à grossir la Loire, vers Orléans; mais l'inclinaison du plateau de Beauce détourne la rivière par un coude brusque vers le nord-est, puis vers le nord, où elle rencontre le coteau de *Chartres*, qu'elle effleure d'un enroulement pittoresque. C'est en amont, au Boizard, que Vauban construisit, de 1684 à 1687, la digue de refoulement chargée d'accumuler les eaux de l'*Eure* pour les transporter à Versailles, au moyen d'un aqueduc gigantesque qui devait enjamber la vallée de la *Voise*, à Maintenon, par trois rangs d'arcades superposés, dont le premier étage seulement comprend 47 arches de 13 mètres d'ouverture. Certaines arches atteignent 25 mètres de hauteur. Ce gigantesque ouvrage ne fut pas terminé. Des ponts jetés sur la Voise, l'Eure et les canaux, au travers de larges prairies et de massifs en haute futaie, donnent une infinie variété au grand parc de *Maintenon*, où Racine promenait ses rêveries, tandis que Le Nôtre dessinait le parterre, ouvrait les avenues, distribuait les eaux pour le plaisir des yeux. Louis XIV acheta le domaine et en fit don à Françoise d'Aubigné, créée plus tard marquise de *Maintenon*. Les Noailles en sont les tenants depuis lors.

Un trio de rivières peu développées conflue à l'Eure, sur sa droite : après la *Voise*, la *Drouette* d'Épernon, la *Vesgre* de Houdan, émissaire du plateau qui porte le grand réservoir de l'étang de Saint-Hubert, entre Rambouillet, Montfort-l'Amaury et Versailles.

Les maîtres de **Rambouillet** étaient apparentés de fort près aux constructeurs de Maintenon, dont Jacques d'Angennes avait épousé la fille unique, en 1526. On connaît l'influence exercée par Catherine de Vivonne, marquise de *Rambouillet*, femme de Charles d'Angennes, sur le mouvement littéraire de son temps. Louis XVI acheta le domaine de *Rambouillet* et bâtit, pour Marie-Antoinette, une ferme et une bergerie modèle, qui reçut d'Espagne le premier troupeau de moutons mérinos importé en France. Napoléon I[er] chassait volontiers à *Rambouillet*; l'impératrice Marie-Louise s'y réfugia, le 2 avril 1814, avec le roi de Rome, qu'une escorte autrichienne ne tardait guère à entraîner vers Vienne et Schœnbrunn, son tombeau. *Rambouillet* fut la première étape des princes en route pour l'exil : *Napoléon I[er]*, après Waterloo (nuit du 25 au 26 juin 1815); Charles X, après son abdication, gagnant Cherbourg, se reposèrent au château.

Château et parc sont maintenant propriété nationale. Restauré, agrandi, défiguré à diverses reprises, *Rambouillet* intéresse surtout par les souvenirs qu'il évoque. (François I[er] mourut au dernier étage de la grosse tour, en 1547.) Pièce d'eau, parterre, magnifiques plantations du jardin (tulipiers, acacias, rhododendrons); parc giboyeux de 1200 hectares, coupé d'admirables avenues et entièrement clos de murs (6 484 habitants).

Dans l'enveloppement de la courbe qu'elle dessine, à partir de Chartres, l'*Eure* accueille sur sa gauche un premier groupe de tributaires : la *Blaise* de Dreux et l'*Avre* de Verneuil, enfin l'*Iton*, au-dessus de Louviers. L'*Avre*, double ou plutôt doublait l'*Eure*, avant que la confiscation de ses sources et de son affluent, la Vigne, n'eût



Cl. L. B.

CHATEAU DE MAINTENON.

diminué sa portée, de 1200 litres par seconde. **Dreux** commande la vallée de la *Blaise* qui s'y divise en plusieurs bras, avant de rejoindre l'Eure, à 4 kilomètres en aval. Henri IV, après avoir deux fois assiégé la ville, l'emporta et renversa en partie ses fortifications. A voir : le beau portail de *Saint-Pierre*, ciselé par Clément Métezau; l'*Hôtel de ville*, œuvre du même artiste (1512-1537), ses élégantes tourelles, ses vastes salles, gracieusement ornées, son magnifique escalier de pierre; sur le coteau qui domine la ville, la chapelle royale, tombeau des princes de la famille d'Orléans (10692 hab.).



Cl. ND.

DREUX : CHAPELLE SAINT-LOUIS.

Anet rive droite, *Ivry* rive gauche, *Pacy*, jalonnent le cours de l'*Eure*, jusqu'à la rencontre de l'Iton : *Anet*, avec les restes du magnifique château que Philibert Delorme construisit, sur l'ordre de Henri II, pour Diane de Poitiers et qu'illustrèrent des artistes comme Jean Goujon, Germain Pilon, Jean Cousin, dont l'œuvre admirable fut en partie détruite par la Révolution; *Ivry-la-Bataille*, au dévalé de la *Vesgre*, qui rappelle la grande victoire de Henri IV, le 14 mars 1590; *Pacy-sur-Eure*, qu'habita Philippe Auguste, où se plaisait saint Louis, et dans le voisinage duquel, sur la rive droite de la rivière, Du Guesclin infligea aux troupes réunies d'Angleterre et de Navarre la mémorable défaite de *Cocherel* (1364).

Singulier cours d'eau que l'**Iton**, tantôt à fleur de pré, tantôt vaguant dans des profondeurs souterraines. Né à 9 kilomètres de Mortagne, au pied du mont Chauvet (299 mètres), après avoir alimenté l'étang de la Trappe, dans un site mélancolique, et passé devant le fameux monastère de l'abbé de Rancé, l'*Iton*, échappant à la dorsale forestière du Perche, dévale, vers le nord-est, à la rencontre de l'*Eure*. A l'éperon du Becquet, une dérivation, ouverte par le roi d'Angleterre Henri Ier, lui enlève toutes ses eaux en deux bras : l'un, celui de *Verneuil*, qui, après avoir complété la défense de cette place, construite (1119-1131) par le même prince pour servir de boulevard à la Normandie contre la France, va rejoindre l'Avre; l'autre, le *bras forcé* de Breteuil, qui, à 3 kilomètres en aval de cette ville, rejoint l'*Iton* à Condé. Alors celui-ci se reprend à couler. Son lit vide, ou à peu près, l'*Iton-Mort*, à sec hors les temps de crue, mesure 11 kilomètres et demi.

A peine revenue au jour, la rivière plonge : ses eaux sont absorbées par des *boit-tout*, sorte d'entonnoirs ou *bettoirs* échelonnés en ligne sur la rive droite, dans la forêt d'Évreux, de Verrières, à la Fosse-aux-Dames. L'un de ces gouffres a 16 mètres de profondeur, sur 80 mètres de diamètre. Sur la ligne des *bettoirs*, un canal souterrain a été découvert en 1860, à 18m,70 sous terre, dans la marnière des Boscherons.

Déjà un autre canal souterrain avait été signalé plus en amont, dans la direction et à 8 mètres en contre-bas de l'*Iton*. Ces eaux minent les étais du sol, forment voûte, provoquent des effondrements et remplissent de grandes cavernes-réservoirs, aliment des sources voisines. La ville d'*Évreux* puise de 500 à 600 litres par minute à l'une des galeries de la rivière souterraine. Le *Sec-Iton*, enfin, reçoit de claires fontaines qui lui rendent la vie : le *Grand-Riant*, le *Rouloir* (900 litres), la *Fosse-aux-Dames*, la *font de Boutigny*, la font *Jambart*, celle d'*Hondouville* (760 litres), l'une des plus belles sources normandes. Enfin, l'*Iton*, plus éveillé que jamais, se perd dans l'*Eure*, en amont de Louviers. Son cours, en interrompu (115 à 118 kilomètres), n'est ni navigable ni flottable.

Dans un vallon fertile et couronné de bois, qu'anime le cours de l'Eure, *Louviers* a su garder les trésors d'art de son église Notre-Dame (porche magnifique de style flamboyant, portes Renaissance) et aussi les traditions de vie industrieuse que lui légua le XIIIe siècle (filatures de laine, manufactures de draps, ateliers de constructions mécaniques, à l'usage de l'industrie du tissage).

L'*Eure* prête sa force aux usines; elle devient navigable sur 14 kilomètres : 6 de Louviers au Vaudreuil, délaissés par la batellerie, 8 de cette étape à la Seine. Une longue presqu'île, l'*île de Grâce*, sépare encore la rivière et le fleuve qui coulent presque parallèles, et l'*Eure*, presque en face du confluent de l'Andelle (rive droite), rencontre la *Seine*, à 2 kilomètres au-dessus de Pont-de-l'Arche, où déjà se fait sentir le mouvement de la marée.



Cl. ND.

CHARTRES : L'EURE, LE PONT NEUF, LA CATHÉDRALE.

La **Risle** ou *Rille* (140 kilomètres), fille du Perche, descend du massif d'Amain, au pied de la butte de Louvigny (309 mètres), baigne *Laigle*, où elle se multiplie pour animer d'importantes fabriques d'aiguilles, épingles, agrafes, dés à coudre, etc.; *Rugles*, rivale ou complément de Laigle. Le double village de la *Ferrière-et-Ajou* voit disparaître la rivière par les fissures de la craie. Non loin de Grosley, ses eaux reviennent au jour avec la *fontaine Roger*, source admirable qui jaillit à raison de 1500 litres par seconde, entraînant les infiltrations d'entre Risle et Charentonne.

Encore accrue des *fontaines de Beaumont*, la *Risle* prend au passage son maître affluent, la *Charentonne* de Bernay, recueille à Brionne (filatures de coton et de laine) le ruisseau des *fontaines Saint-Denis*, puis l'*Authou* (600 litres) et la fontaine de *Pont-Authou* (450 litres), côtoie la forêt de Montfort, accueille la *Tourville* ou *Sébec* (450 litres) à Pont-Audemer et, durant 15 kilomètres, devient navigable, en un cours languissant qui prend encore la *Corbie* (650 litres) dans les prés de Toutainville, et se perd entre les bancs de l'estuaire séquanien. A *Beaumont-le-Roger*, église Saint-Nicolas, avec deux portails du xve siècle; magnifiques ruines de l'abbaye de la Sainte-Trinité. *Bernay* s'est formé autour d'un prieuré fondé, au xie siècle, par la duchesse Judith de Bretagne; dès le xiiie siècle, le fief passa aux comtes d'Alençon. Dans les anciens bâtiments de l'abbaye, reconstruits au xviie siècle par les Bénédictins de Saint-Maur, logent la Municipalité, la Bibliothèque, la Sous-Préfecture, le Tribunal : la Caisse d'épargne, la Justice de paix, le conseil des Prud'hommes ont élu domicile dans le logis abbatial.


Cl. ND.

ACQUIGNY : LES BORDS DE L'EURE.

CÔTE NORMANDE OCCIDENTALE

ENTRE LA SEINE ET L'ORNE

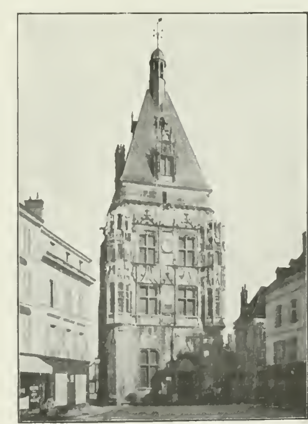
L'expansion de la sphère maritime de la *Seine* n'est limitée, à l'ouest, que par la jetée granito-schisteuse du *Cotentin*. Une ligne tendue de la pointe de Barfleur, éperon de la péninsule, au cap d'Antifer, projection du pays de Caux, trancherait entre la baie du fleuve et la Manche. Entre ces deux points, l'écartement dépasse 100 kilomètres. Mais, en réalité, l'action du fleuve, par les dépôts qu'il entraîne, ne dépasse pas la traverse de 24 kilomètres, mesurée du cap de la Hève à l'embouchure de la Dives. C'est là proprement que finit l'estuaire séquanien. Aussi la côte qui prolonge au sud-ouest les rivages de Honfleur ne perd-elle que peu à peu le caractère des rives de la *Seine maritime*. Des éboulis de roches, des falaises rompues, des collines boisées et verdoyantes exhaussent et égayent ce littoral jusqu'au point où il s'affaisse dans les grasses pâtures du pays d'Auge, que féconde le double sillon de la Touques et de la Dives : *Criquebœuf*, *Villerville*, *Trouville-Deauville*, *Villers-sur-Mer*, *Houlgate-Beuzeval*, *Cabourg*, se donnent la main le long des grèves de sable.

Le groupe **Trouville-Deauville** tient une place brillante à la tête des cités cosmopolites, venues au jour comme par enchantement. Tous les terrains vacants au bord de la mer ont été accaparés par la spéculation : on a comblé les marais de Deauville, arasé ses dunes, découpé les bois en parcelles, créé des boulevards, des jardins sur les deux rives de la Touques. Les masures de l'ancien hameau de pêcheurs ont sombré sous la marée montante des constructions bizarres, des tours et des tourelles en faux gothique, des pignons prétentieux, des façades vernies, des pagodes chinoises, des colonnades hindoues, décor de toutes les époques et de tous les styles, ou plutôt sans style, qui se retrouve dans les grands caravansérails de la mer. En face de sa remuante voisine, *Deauville* couvre de ses voies régulières et tranquilles l'ancien fonds où mouillait, au xie siècle, une partie de la flotte de Guillaume le Conquérant. La *Touques*, assagie, contenue dans un chenal, forme aujourd'hui un excellent port d'échouage, long de 1 kilomètre, complété du côté de Deauville par un bassin à flot et un bassin de réserve, tout cela bien au point, animé par les barques de pêche et le va-et-vient des bateaux qui partent pour le Havre.

Née à 4 kilomètres du bourg de Merlerault, la **Touques** (108 kilomètres), rivière de *Gacé*, frôle dans un val de prairies, l'*Hiémois*, de frais villages qui se touchent presque. De claires fontaines, des « douets » l'avivent. Dans la plaine de **Li-**


Cl. ND.

ENTRÉE DU CHATEAU D'ANET.


Mon. hist.

HÔTEL DE VILLE DE DREUX.

sieux (15 948 habitants), elle reçoit l'*Orbec*. Une enveloppe trop neuve dissimule aux yeux de l'arrivant les vieilles maisons à pignon sur rue, que le moyen âge et la Renaissance léguèrent à la vieille cité épiscopale de *Lisieux :* rue aux *Fèves*, rue des Boucheries, *Grande-Rue*, etc. Les verrières de *Saint-Jacques*, l'ancienne cathédrale *Saint-Pierre* et sa flèche à jour sont un régal pour les archéologues. Au-dessous de *Pont-l'Évêque*, vieille ville encore pittoresque, dont le pont fut construit par un évêque de Lisieux, la *Touques* divague à l'aise dans un val élargi, prend à droite et à gauche de nouvelles fontaines, passe en vue des débris du château de *Bonneville* où se plaisait le Conquérant, s'élargit, à *Touques*, en un petit port de cabotage, bien déchu de ce qu'il était, avant l'aménagement du port de Trouville.

Mon. hist.

ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVES.

La **Dives** (110 kilomètres) dérive de la région de l'Hiémois, à 4 kilomètres de la ville de Gacé, qu'arrose la Touques. Le *Traînefeuille*, l'*Ante*, rivière de *Falaise*, la rejoignent, et elle s'épand dans le plat pays d'Auge par *Anneray*, où débouche la *Vie* et remonte la marée. Le sol qu'elle arrose, fait d'alluvions grasses, conquises sur un ancien golfe, se sature à la saison pluvieuse. *Dives*, d'où Guillaume le Bâtard partit pour la conquête de l'Angleterre, ouvre à la rivière l'horizon de la mer. Deux cents navires, à l'appel du Conquérant, se réunirent dans le port de *Dives* pour transporter outre Manche des milliers de combattants et, s'il faut en croire la tradition, un nombre incalculable de poursuivants d'armes. Ce port en rivière est aujourd'hui assez peu animé, encore que son tirant d'eau dépasse 3 mètres en morte eau et atteigne 6 mètres, avec la marée. L'invasion des bancs de sable déposés à la pointe de Cabourg n'a point obstrué son issue. Mais **Cabourg** la ville neuve, aux longues avenues plantées d'arbres qui s'allongent en éventail comme autant de tentacules tendus vers tous les points de l'horizon, *Cabourg* a tué, ou du moins relégué à l'arrière plan la vieille ville du Conquérant. Pourtant l'activité du port de *Dives* semble renaître : la pêche y est toujours florissante. C'est à **Falaise** (6 847 habitants), sur la rivière d'*Ante*, affluent de la Dives, que naquit Guillaume le Conquérant, bienfaiteur de sa ville natale. Du haut de son promontoire de grès quartzeux, le vieux château de *Falaise* domine de ses douze tours et de son beau donjon un paysage de bois et de rochers essaimés sur le cours de la petite rivière. *Guïbray* est un quartier industriel, à l'écart de la ville (sa foire est devenue surtout un marché aux chevaux).

De l'embouchure de la Dives à celle de l'Orne, une plage de sable à peu près continue s'adosse, en regard de la mer, à un bourrelet de dunes blanchâtres qui masquent l'arrière-pays verdoyant.



Mon. hist.

MAISONS ANCIENNES, A LISIEUX.

L'ORNE ET LA BASSE-NORMANDIE

C'est par le cours de l'**Orne** que prennent contact les terrains si divers qui composent le sol de la Basse-Normandie : à l'ouest, les schistes, les granites et les grès du massif Breton, projetés dans la presqu'île du Cotentin; à l'est, l'auréole crétacée du bassin de Paris ; au centre, la grande plaine jurassique de Caen. Le cours de la rivière en est diversement affecté.

Né d'une source qui jaillit à moins de 200 mètres d'altitude, le ruisselet originaire de l'*Orne* descend les pentes d'un massif peu élevé, de 241 mètres, au revers duquel la Sarthe s'écoule vers le sud. S'il suivait sa première impulsion, l'*Orne* irait vers l'ouest à la Mayenne, au-dessus d'Alençon ; mais, dans la plaine verdoyante où est assise la vieille ville épiscopale de *Sées*, en vue des hauteurs que revêt la profonde forêt d'Écouves, son cours tourne au nord-ouest, puis franchement au nord-est, pour atteindre le rivage au delà de Caen. D'abord la rivière coule silencieuse et sans hâte sur un lit de vase, d'où, à la suite des pluies d'hiver, elle s'épand sur ses rives et inonde les prés voisins. Mais aussitôt qu'elle entame le seuil des roches primaires tendues au travers de sa route, la rivière change d'allure en aval d'*Écouché :* ses eaux roulent en grondant sur des roches aiguës, tournent et se replient en multiples détours : celui de Ménil Glaise, qui lui vaut 5 kilomètres de course, pour un isthme en ligne droite de 500 mètres; celui de la Courbe, puis les méandres qui, de Bernay à Putanges, mesurent 13 kilomètres, pour une distance à vol d'oiseau de 2 kilomètres et demi.

A partir du vieux pont de Sainte-Croix, l'*Orne* devient un véritable



Mon. hist.

STATUE DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT, A FALAISE.

torrent qui bondit, près de Saint-Aubert, dans une sorte de gouffre, la *Fosse tournante*, où l'eau tourbillonne en profonds remous. Dans ce val toujours encaissé, débouchent la *Baize*, la *Rouvre*, le *Noireau*. Un long méandre encore au-dessous de Thury-Harcourt; de beaux défilés dont les sites pourraient être limousins ou alpestres, entre des promontoires ardus de 80 et 100 mètres; voici la plaine : en aval du confluent de la *Baize*, les talus s'écartent, la rivière s'épand dans la monotone et riche campagne de Caen, où l'attend le flot. A *Caen*, dernier tributaire, l'*Odon*, formé de deux bras qui alimentent son canal maritime. Car la rivière, dont le tirant d'eau est de 3m,50 à 4 mètres en vives eaux ordinaires, possède des fonds très instables. De tout temps son embouchure fut encombrée de sables; il faudrait, pour les écarter, un fort courant d'eau : l'*Orne* n'y suffit pas. Cependant de petits bateaux à vapeur, auxquels convient un tirant de 2 mètres, font un service régulier entre Caen et Le Havre, par la rivière.



Cl. ND.

TOUR TALBOT ET DONJON, A FALAISE.

L'*Orne* débouche en mer entre deux pointes sablonneuses, éloignées de 800 mètres l'un de l'autre, tandis qu'un peu en amont, d'*Ouistreham* à *Sallenelles*, sa largeur peut dépasser 1000 mètres, naturellement aux dépens de la profondeur. En mer, la baie s'étend des dunes de Merville aux rochers de Lion-sur-Mer et de Langrune. Peu de rades sont aussi favorisées pour l'excellence de l'ancrage; l'*Orne* est malheureusement d'une instabilité désespérante. On a doublé son cours d'un *canal*, entre Caen et la mer, sur un parcours de 14 kilomètres; sa profondeur en morte eau suffit à la remonte des voiliers, des caboteurs et des longs courriers venus de toutes les parties du monde. Rivière et canal s'amorcent, dans *Caen*, par un bassin rectangulaire de 600 mètres sur 50. L'*Orne*, dûment aménagé, forme de son côté un port d'échouage. Le *port de Caen* fait, à lui seul, près de la moitié du commerce total de la Basse-Normandie maritime. *Ouistreham*, où débouchent à la fois l'estuaire et le canal, constitue un véritable bassin à flot avec jetées en charpente que protègent des enrochements. — *Cours* de l'Orne: 152 kilomètres.

La Basse-Normandie. — Caen est l'entrepôt naturel d'une région extrêmement fertile. La diversité des terrains y engendre une grande variété d'aspects et de productions. C'est, à l'ouest, le *Bocage normand*, « dont les schistes, par leur décomposition, donnent des terres argileuses, partant humides et éminemment favorables aux prairies naturelles, tandis que les arènes granitiques se prêtent mieux en général à la culture des céréales et que les crêtes gréseuses, tantôt se boisent, le plus souvent restent arides, se couvrent d'ajoncs et de bruyères et forment de grandes landes, semées çà et là de bouquets de sapins » (1). Au sud de Falaise, le pays d'*Houlme* est une annexe naturelle du Bocage. Un peu différente est, autour de Bayeux, la physionomie du *Bessin*. Le sous-sol, formé par les couches généralement argileuses du lias, surmontées du bajocien, engendre un pays encore accidenté et boisé, mais ne présentant plus la raideur des talus du Bocage. Aux flancs des vallées s'étalent des prairies, tandis que les calcaires bajociens se prêtent plutôt aux cultures. Mais la plateforme préférée des céréales est constituée par les calcaires bathoniens, qui s'abaissent depuis Bayeux pour former la *campagne de Caen*, région uniforme, aux longues ondulations en pente douce, qui prend en écharpe toute la Basse-Normandie, du nord-ouest au sud-est, à la limite des terrains anciens. Seuls quelques bois de sapin couronnent les pointes de la périphérie où, d'après le dicton, « il y a à peine assez de terre pour beurrer les cailloux ». Tout autre est l'aspect du pays d'*Auge*, qu'arrosent la Dives et la Touques; les argiles et les calcaires de l'oxfordien, que recouvre une pellicule crétacée, forment de nombreux niveaux d'eau qui entretiennent une constante humidité. Cette région est d'une richesse remarquable en gras pâturages : nulle part l'herbe n'est plus verte ni plus épaisse, les



Cl. ND.

BAYEUX : TAPISSERIE DE LA REINE MATHILDE. FRAGMENT : DÉPART DES NORMANDS POUR LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE.

(1) *Caen et le Calvados*, publié sous les auspices de l'Association française pour l'avancement des sciences. (Ed. Chevalier.)



Phot. de M. A. Dubosq.

ANCIENNE COIFFURE D'AVRANCHES.



Phot. de M. A. Dubosq.

COSTUME ANCIEN DE L'EURE.



Phot. de M. A. Dubosq.

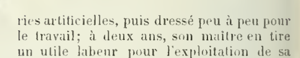
ANCIENNE COIFFURE DE COUTANCES.

troupeaux plus charnus, les chevaux plus musclés. Le sol alluvionnaire est presque horizontal ou même incliné un peu, de la mer vers l'intérieur, ce qui révèle un ancien fond marin, sorte de golfe où la Dives et la Touques débouchaient et que les dépôts de la mer et des eaux douces ont comblé, en créant un terrain d'une remarquable fécondité.

L'agriculture est le triomphe de la *Basse-Normandie*. Grâce au climat doux et humide, tempéré par le voisinage de la mer, les céréales, les graines oléagineuses, les plantes fourragères, les arbres fruitiers réussissent également bien. La dixième partie seulement du sol est plantée en bois; le reste se partage entre les herbages, pour un tiers, et les labours partout ailleurs. Les *herbages* dominent dans les arrondissements de Bayeux et de Vire, Lisieux et Pont-l'Évêque; les terres de labour sur les territoires de Caen et de Falaise. Où règne la culture herbagère, les prairies se succèdent sans interruption, séparées les unes des autres par des fossés dont les talus sont plantés d'arbres et souvent de pommiers. Vaches laitières, juments suivies de leurs poulains, bœufs à l'engrais y paissent en liberté. Au printemps, lorsque les arbres fruitiers sont en fleur, que les troupeaux disparaissent à demi dans l'herbe épaisse, ce pays est pittoresque et riant à souhait.

Les plaines forment entre les herbages du pays d'Auge, d'un côté, ceux du Bessin et du Bocage, de l'autre, un vaste triangle dont la base s'appuie vers le nord à la mer, sur une longueur de 30 à 40 kilomètres, et dont le sommet se prolonge au sud jusqu'à Falaise. La partie la plus fertile est celle que l'on désigne sous le nom de *plaine de Caen*: c'est la Beauce, dans sa richesse et aussi sa froide monotonie. Le blé prend 100000 hectares. Aucune terre n'est plus favorable au sainfoin que la plaine calcaire et argilo-calcaire de Caen. La culture du colza, autrefois rémunératrice, a dû reculer devant l'importation des graines oléagineuses étrangères; elle convient merveilleusement à l'élevage des chevaux de sang, car, en Normandie, tout agriculteur est en même temps éleveur.

Les *chevaux* nés dans les pays d'herbages sont achetés, à l'age de six ou huit mois, par les cultivateurs de la plaine, aux foires du Calvados, de la Manche et du Maine. Au printemps, le poulain est mis au piquet dans les prai-



ries artificielles, puis dressé peu à peu pour le travail; à deux ans, son maître en tire un utile labeur pour l'exploitation de sa terre, puis il le vend, soit à l'administration des haras, soit au Comité de remonte de Caen, soit aux particuliers. La majeure partie de ces poulains est de race demi-sang; certains étalons peuvent atteindre un prix exceptionnel de 4500 à 8000 francs. Le Comité de remonte en achète 2500 à 3000 chaque année, qu'il paye de 800 à 2000 francs. La Société d'encouragement pour le cheval demi-sang, les établissements particuliers d'élevage ont singulièrement développé les qualités de la race normande.

Les *vaches laitières*, en Normandie, sont légion; elles ne connaissent pas de rivales pour l'abondance et la qualité du lait; celui de la race flamande est moins riche en beurre. L'engraissement des bœufs de race mancelle croisée Durham se pratique exclusivement à l'herbe, et surtout en pays d'Auge; chaque année, le Calvados fournit 25000 à 30000 têtes de bétail au marché de La Villette.

C'est en *Bessin* que se fait le plus de beurre, et non pas seulement à *Isigny*, mais dans tout l'arrondissement de Bayeux; la supériorité de ces produits tient à la nature des herbages et au soin apporté à la fabrication. L'exportation du beurre normand en Angleterre et au Brésil se chiffre par millions. Cependant, les beurres du Danemark et de Suède, la margarine aidant, font concurrence aux produits normands, bien que de qualité inférieure.

L'industrie fromagère a pris un développement considérable: le *Camembert*, le *Pont-l'Évêque*, le *Livarot*, le *Mignot* sont connus du monde entier: ils produisent au moins 10 millions par an. Dès le XVe siècle, cette industrie florissait en *Normandie*. Guillaume de Lorris, au XIIIe siècle, célèbre le Pont-l'Évêque dans son *Roman de la Rose*. Le *Livarot* se fabrique dans le bourg de ce nom (arrondissement de Lisieux). Le *Camembert* est né dans une ferme de cette commune, près Vimoutiers (Orne).

Bien avant l'arrivée des Normands, le *cidre*, au dire de Strabon, était connu dans le nord de la Gaule. Au Ve siècle, la loi salique prescrivait des peines graves pour tout dommage fait au pommier. Charlemagne le recommandait aux administrateurs de ses domaines. Au XVIe siècle, le *cidre* était devenu la vraie boisson normande: fermiers, métayers et bourgeois



ENVIRONS DE LOUVIERS; VIEILLE FORGE NORMANDE.

s'appliquaient à en produire d'excellent; les auberges, les hôtels se faisaient honneur de n'en pas servir qui fût de qualité inférieure. C'était le temps où, pendant l'hiver, on aimait à déguster au coin du feu un broc de cidre doux, avec des marrons grillés ou de la galette de sarrasin : ces usages ont disparu. Lorsque, dans la première moitié du siècle dernier, les routes et les voies ferrées mirent le vin à la portée de tous, ce fut une invasion du Bordelais et de la Bourgogne en Normandie. Vinrent le phylloxéra et les maladies parasitaires de la vigne; le *cidre* eut un retour de faveur. Il en est de plusieurs sortes : l'argile de Dives donne le cidre riche et corsé du pays d'Auge; le terrain argilo-siliceux produit un cidre sucré et, par suite, alcoolique et très agréable au goût; le sol argilo-calcaire, un jus léger, mais plus sec. Le sol, plus souvent siliceux que calcaire du Bessin, donne un cidre fin et délicat. Mais on ne boit pas que du cidre en Normandie : la distillation des eaux-de-vie, dites *calvados*, est le corollaire naturel de cette production. *Caen* est devenu un grand marché de vins et de spiritueux.



Cl. ND.

CATHÉDRALE DE BAYEUX : PORTAIL MÉRIDIONAL.

DE L'ORNE AU COTENTIN

Le grand courant d'ouest, dirigé de la pointe de Barfleur vers la Hève et le cap d'Antifer, détache au sud-est, sur le front de la *Basse-Normandie*, une traînée torrentielle qui en a rongé les falaises littorales, émoussé les saillies, aligné les sables et les dunes, et lui a donné une physionomie assez uniforme. Contre le large, une ligne d'écueils, racines de la falaise écroulée, déchirent la lame : tels, les *rochers du Calvados* et les *Essarts de Langrune*, proches de la rade de Caen. Des débris triturés et ramenés par le flot, un seuil sous-marin s'est formé près du bord, en ligne continue, comme un gradin d'approche du plateau de craie dont le front est aujourd'hui démantelé.

De l'embouchure de l'Orne à celle du *golfe des Veys*, sur environ 100 kilomètres, en suivant les ondulations de la côte, de petits havres se succèdent : *Riva-Bella*, *Lion* et *Luc-sur-Mer*, *Langrune*, *Saint-Aubin*, *Bernières* (en face des îles de ce nom), *Courseulles*, *Ver-sur-Mer*, *Arromanches*, *Port-en-Bessin*. Ce sont de modestes refuges pour les barques de pêche, des plages à la mode, de charmants belvédères de la côte normande sur la baie de la Seine.

La couche d'argile bleue qui affleure sous le sable de la grève a fait la fortune de *Courseulles;* car c'est là un terrain éminemment favorable à l'élevage de l'huître. On a régularisé, pour elle, l'embouchure de la *Seulles*, créé un bassin à flot et un avant-port qui offrent ensemble plus de 1 000 mètres de quais munis d'estacades. Les marins d'*Arromanches* se livrent à la pêche du maquereau et du hareng jusqu'en vue des côtes anglaises : deux cales inclinées pour haler les embarcations constituent ce port, à l'abri des rochers du Calvados. *Port-en-Bessin* est le port de Bayeux : là prirent terre les barques normandes que conduisait Rollon. Entre deux falaises escarpées, le « Port » comprend un grand bassin circonvenu par deux jetées curvilignes. Les caboteurs moyens accostent à ses quais; mais la pêche seule y présente quelque activité. Les vents furieux du nord qui, l'hiver venu, battent cette côte presque rectiligne, sans coupures hospitalières, en éloignent les gros navires, qui pourraient lui donner un mouvement commercial important.

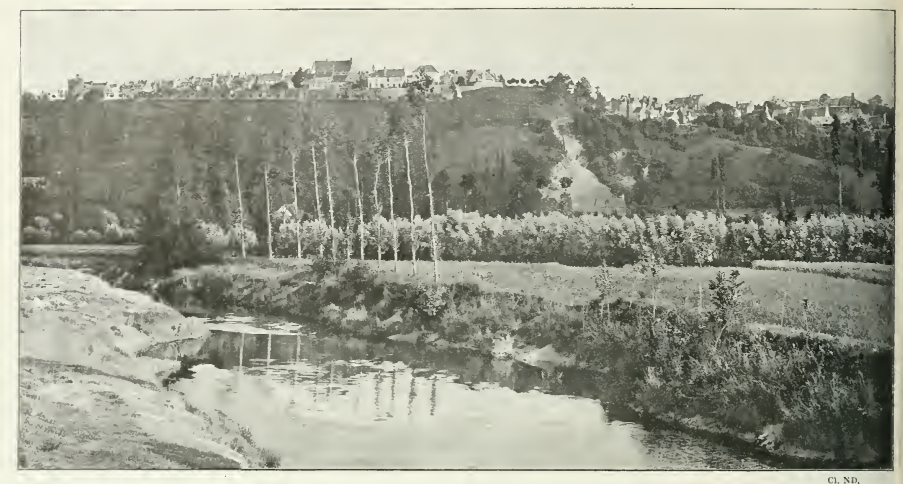
Ancienne capitale du *Bessin*, cité romaine, et, comme telle, siège d'un évêché qui paraît avoir été fondé par saint Exupère vers le milieu du IVe siècle, ville prospère des Normands, et souvent résidence des ducs, **Bayeux** semble attardé dans le lointain de ces souvenirs. Dans son musée, la fameuse tapisserie de la reine Mathilde raconte les péripéties de la conquête de l'Angleterre par le duc Guillaume; de nombreuses et pittoresques maisons à pignons de bois sculpté, toutes peuplées d'images, remettent sous nos yeux un temps disparu; la *cathédrale* enfin associe aux flèches et aux arcades sévères de la nef romane l'élancement des lignes et la délicatesse de l'art gothique. *Bayeux* ne s'éveille qu'aux jours de foire ou de marché; l'industrie de la *dentelle*, qui faisait vivre jadis des milliers d'ouvrières, n'a pu sans en pâtir soutenir la concurrence de la production mécanique. Mais la terre, cette terre plantureuse de la vallée de l'Aure, a largement compensé ce déficit. *Bayeux* fait un commerce important de produits agricoles et de bétail (7 638 habitants).

L'**Aure**, qui l'arrose, plonge, à 6 kilomètres nord-ouest de Bayeux, dans de riches herbages où le sol, tissuré, peu à peu l'absorbe dans



Cl. ND

CHŒUR DE LA CATHÉDRALE DE BAYEUX.



Cl. ND.

AVRANCHES : VUE GÉNÉRALE PRISE DES BORDS DE LA SÉE.

des bas-fonds crevassés que masquent d'épaisses broussailles : les Fosses de Soucy. Les eaux reparaissent à 1 kilomètre plus bas pour former l'*Aure* inférieure, dont les riches herbages font la fortune d'*Isigny*. Après quoi, l'*Aure* rejoint la Vire, à 10 kilomètres de son embouchure dans le golfe des Veys.

De vastes marais, où s'épanchaient, à l'ouest, la *Taute* et la *Douve*, à l'est la *Vire* de Saint-Lô et l'*Aure* de Bayeux, défendaient les approches de la plaine normande, à la suture du Cotentin. Le **golfe des Veys**, au fond duquel débouchent ces rivières, fit autrefois partie du continent : les sables marins y recouvrent des bancs de tourbe et l'on a retrouvé, çà et là, de beaux troncs d'arbres fossiles, derniers témoins d'une forêt engloutie. Un vaste golfe s'est ouvert, dont le fond, partagé en deux par une pointe avancée, est encore praticable à pied sec, en basses eaux, sur une largeur de 7 kilomètres, entre le village du Grand-Vey et l'église de Saint-Clément, du chenal, autrefois baie de *Carentan*, au chenal, ancienne baie d'*Isigny*. La *Douve* (Ouve), et la *Taute*, réunies au *Four-de-Taute*, forment le chenal de *Carentan*; la Vire et l'Aure, unies de même, celui d'*Isigny*. Les fécondes prairies qu'arrosent ces deux rivières sont une conquête de l'homme sur la mer; « elles ont conservé une horizontalité parfaite et les contours adoucis de nappes d'eau tranquilles qui se sont peu à peu atterries ». (C. Lenthéric, *Côtes et ports français de la Manche*, édit. Plon et Cie.)

Grandcamp, Isigny, Carentan sont les satellites du golfe. Mais **Grandcamp,** trop dépourvu et tout à fait exposé aux coups de mer, n'offre qu'une modeste cale aux barques de faible tonnage : sa seule industrie est la pêche. **Isigny** (2590 habitants), bien abrité au fond du chenal d'Aure et Vire, puis du canal d'Aure, possède des quais avec bonne cale de radoub pour des navires de 300 tonneaux : l'exportation du beurre et de la tangue lui donne de l'animation. Le maître port du pays est **Carentan;** ce fut, avant l'atterrissement des environs, un poste stratégique dominant les marais de la Douve et les gués du golfe des Veys; maintes fois les Anglais y commirent toutes sortes d'excès. C'est à présent une ville ouverte, avec un bassin à flot bordé de quais qu'encadrent des levées verdoyantes. Émissaire d'une région de culture intensive, le port de *Carentan* expédie du bétail et des produits agricoles en Angleterre; le beurre seul, en certaines années, dépasse en valeur 15 millions.



Mon. hist.

VIEILLE MAISON, A BAYEUX.

Dans les parages du golfe des Veys se livra la glorieuse bataille de *Formigny*, gagnée par le comte de Clermont et le connétable Arthur de Richemont sur le général anglais Kiriel; cette victoire complétait l'œuvre libératrice de Jeanne d'Arc, en rejetant définitivement l'invasion hors de France (15 avril 1450).

PRESQU'ILE DU COTENTI

Entre la jetée granito-schisteus du *Cotentin* et la péninsule armori caine, dont elle est le naturel com plément géologique, de larges terre s'étendaient, l'une couverte de fo rêts, que la mer emporta par lam beaux en faisant saillir les écueil rebelles à sa morsure. Ainsi furen isolés de la côte : le *Mont-Saint-Miche* l'archipel des *Chausey* (plus de troi cents îlots à marée basse), le platea des *Minquiers*, *Jersey*, *Sercq*, *Guernese* *Aurigny*, échelonnés au large, ju qu'au cap occidental de la Hague Chassée du continent, l'invasion an glaise s'est enracinée sur ces île normandes, d'où elle observe, prêt à y prendre pied, le territoire de

face. Il est constant que ces épaves insulaires se rattachaient au continent, du moins à une époque géologique relativement peu éloignée. Ces iles sont des morceaux de terre française. Plusieurs chartes du diocèse de Coutances, les vieilles chroniques de Jersey donnent à entendre qu'au VIe siècle on y accédait de la côte, à marée basse. C'est qu'en effet le flot, très puissant dans ce golfe, couvre et découvre alternativement d'immenses espaces aisément franchissables. Ne vient-on pas de la côte au *Mont-Saint-Michel* par la grève? Mais il y a maintenant 11 kilomètres de *Granville* aux iles Chausey; 20 kilomètres, du littoral à Jersey, et 3 mètres d'eau pour le moins, aux plus basses mers. L'affaissement de la région est indéniable : battue des violentes tempêtes d'ouest, ébranlée par de formidables marées, rongée par des courants d'extrême violence, la côte perd son aplomb; ses roches s'aiguisent en arêtes, se déchirent en fiords hérissés d'écueils et de récifs sous-marins qui en rendent l'abord dangereux. Entre le cap de la Hague et l'île d'Aurigny, morceau détaché du promontoire que l'on désigne sous le nom de *Nez de Jobourg*, un courant terrible roule à une vitesse qui peut dépasser 16 kilomètres à l'heure. Non moins redoutables que le *raz Blanchard*, d'autres courants balayent le bras de mer compris entre l'alignement des iles normandes et la côte : sous l'effort de traînées latérales qui débouchent des îles, le courant saute parfois, comme le vent, tout d'un coup, en sens inverse : malheur au navire en détresse dans le *passage de la Déroute!* Et les refuges sont rares le long de cette côte. Mais, si dépourvus qu'ils soient, ils peuvent paraître providentiels.



Cl. ND.

ABSIDE DE LA CATHÉDRALE DE COUTANCES.

Rares aussi sont les cours d'eau. Trois rivières : le *Couesnon*, la *Sélune*, la *Sée*, se donnent rendez-vous au fond de la baie du Mont-Saint-Michel, d'où s'érige, à l'est, la péninsule du Cotentin.

La **Sélune** (70 kilomètres), fille du Bocage normand, naît, à 6 kilomètres de Barenton, du faite de Saint-Cyr-le-Bailleul (170 mètres). Un frais vallon de bois et de prairies conduit la petite rivière à la rencontre de pittoresques ruisseaux : la *Cance de Mortain*, l'*Airon* ou Héron, le *Beuvron de Saint-James*, à l'issue de tortueux défilés. A Ducey, la *Sélune* est dite navigable, sur 16 kilomètres, jusqu'à la mer. Mais les grèves déposées par le flot obstruent son embouchure au point de rendre toute navigation illusoire, les fonds, par basse mer, n'étant parfois que de 0m,60. Alors la *Sélune* s'évase en aval de Pontaubault; son estuaire, élargi de 500 à 1000 et même 2500 mètres, se lie, à 4 kilomètres au-dessous d'Avranches, à celui de la Sée : les deux rivières se perdent ensemble dans la baie du Mont-Saint-Michel.

La **Sée** (60 kilomètres), sœur de la Sélune et fille, comme elle, du Bocage normand, dérive, à 9 kilomètres de Mortain et, par plus de 200 mètres d'altitude, du massif des Herbreux (343 mètres). Au pied du coteau de Sourdeval, elle rencontre un ruisseau qui porte le même nom qu'elle, la Sée Rousse, seconde branche mère de la rivière; puis, en un val herbeux et bocager, d'une beauté pastorale qui évoque les plus jolis réduits du pays d'Auge, elle arrose Tirepied, où commence la navigation, frôle *Saint-Jean-de-la-Haize*, en face de la hauteur que couronne la ville d'**Avranches** (7174 habitants), belvédère dressé, entre les deux coulées de la Sée et de la Sélune, sur l'horizon de la baie et du Mont-Saint-Michel. L'antique capitale des *Abrincates* fut le siège d'un évêché, du VIe siècle à la fin du VIIIe : des magistrats siègent dans l'ancien palais épiscopal (Jardin des plantes, pépinières). Au pont Gilbert, la *Sée* s'épanouit, prend 500, 1000, jusqu'à 2000 mètres d'ampleur et forme, avec la Sélune, un estuaire large de 3 kilomètres, réduit de moitié au seuil du flot. A mer basse, l'étroite coulée des deux rivières jumelles en prolonge le sillon jusqu'au rocher de Tombelaine, où il disparait. Au delà de **Granville**, port ouvert sous un promontoire bastionné de récifs, le *Roc*, que couronne l'église Notre-Dame, témoin de sièges héroïques soutenus contre l'Anglais, la côte s'échancre devant le cours de la *Sienne* et de la Soulle réunies (11347 habitants).



Mon. [illegible]

BEFFROI DE VIRE.

La **Sienne** (72 kilomètres), issue du Bocage normand, dé-

rive d'un massif de 344 mètres, qu'enveloppe la forêt de Saint-Sever : la *Senne*, ou petite Sienne, lui arrive presque aussitôt. Échappée à des fonds verdoyants un peu marécageux, elle contourne *Villedieu-les-Poêles*, petite cité industrieuse où se fabriquent, à grand renfort de marteaux assourdissants : batteries de cuisine, poêlons, marmites, alambics, chaudières, etc. De nombreux hameaux s'éparpillent dans la verte coulée de la *Sienne*. Ayant rangé le coteau d'où surgit Orval, elle rallie la *Soulle*, son maître affluent, et devient navigable, du *pont de la Roque* au havre de Regnéville, sur un parcours de 7 200 mètres. A marée haute, la rivière gonflée a l'air d'un petit fleuve.



Cl. ND

AVRANCHES : L'EMBOUCHURE DE LA SÉE ET LE MONT-SAINT-MICHEL, VUS DU JARDIN DES PLANTES.

La **Soulle** (un peu plus de 40 kilomètres), émissaire d'une région de granites et de schistes combinés, sourd d'un massif de 276 mètres, à 8 kilomètres seulement du cours opposé de la Vire. Par un vallon, souvent pittoresque, elle atteint à Pont-de-Soulle le mamelon de granite syénitique sur lequel est bâti *Coutances*, entre le ru de P[illegible] et le ru de Bultart, ses tributaires. Alors la *Soulle*, grâce aux écluses qui régularisent son plan d'eau, devient navigable et peut porter de petits bateaux auxquels suffit un tirant de 1m,50 en moyenne. A 6 kilomètres plus loin, le canal de Coutances [illegible] rencontre la *Sienne* par sa rive droite au *pont de la Roque*. Le coup d'œil du confluent est pittoresque : en face, le camp de César et l'église de Montchaton ; à l'ouest, la *Sienne* qui s'élargit pour former de vastes marais tanguiers, au-dessus desquels s'élèvent les collines de Tourville et d'Agon. *Regnéville* est bâti au sud de la rivière : quelques sloops et goélettes le fréquentent. Ce havre [illegible] à toutes les marées ; les bancs mobiles qui en modifient les conditions nautiques ne permettent pas d'en attendre un grand [illegible]. D'autre part, l'atterrissement sablonneux de la pointe d'Agon menace de plus en plus l'estuaire.

Coutances (6 600 habitants) fut capitale de la tribu celtique des *Unelli*, on l'appelait [illegible]. Le lieutenant de César, Q. T. Sabinus, ayant soumis ce peuple, [illegible] *Cosedia* [illegible] appela *Constantia*, du nom de Constance Chlore qui dut fortifier la ville, vers la fin du IIIe siècle ; c'était alors une capitale provinciale, [illegible] hauts fonctionnaires et de chefs de cohortes préposés à la défense des côtes. Des voies romaines se croisaient à *Constantia*, vers Saint-Lô, Valognes, Cherbourg ; une route spéciale la reliait à un port maritime, peut-être Agon : elle eut un forum, une basilique, un ou des temples, et l'inévitable aqueduc, s'il est vrai, comme le veut la tradition, que les arcades enveloppées de lierre, bâties au XIIIe siècle par la riche famille des Paisnel, et qu'on appelle les *Piliers*, soient les héritières d'un ancien ouvrage romain qui captait une source du coteau voisin.

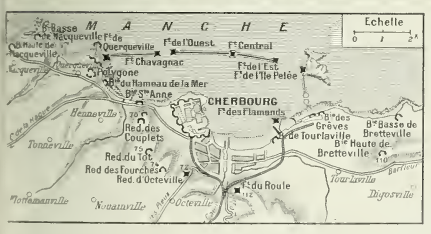
Vers 430, saint Eureptiole, un enfant du pays, en fut l'apôtre et le premier évêque. Saint Lô, au VIe siècle, fut l'un de ses plus illustres successeurs. Avec *Hastings*, puis *Rollon*, les pirates du Nord firent rage dans le Cotentin : *Coutances* fut saccagé de fond en comble (866), *Rouen* pris, *Saint-Lô* mis à feu et à sang (889). Lorsque, pour limiter le champ de leurs dévastations, et fixer enfin les Normands, la Neustrie fut cédée à leur chef *Rollon*, celui-ci, converti à la foi chrétienne, manifesta le dessein de réparer une partie des ruines qu'il avait faites. Après lui, *Richard Ier* voulut relever l'église de *Coutances* : sa veuve, Gonor, aida l'évêque *Robert* à jeter les fondements d'une basilique romane (vers 1030). C'était le temps des lointains pèlerinages, des fondations pieuses (abbayes de Lessay, Hambye, Blanchelande), des équipées aventureuses. Les fils de Tancrède de Hauteville s'emparaient alors des Deux-Siciles. Leur parent *Geoffroi de Montbray*, évêque de *Coutances*, en tira de nombreux subsides pour l'édification de sa *cathédrale*, qui fut consacrée (1056) en présence de Guillaume le Conquérant.

En ce temps de force où chaque cité isolée ne devait compter que sur elle-même pour se défendre, l'évêque de Coutances, *Geoffroi d'Harcourt*, crut devoir mettre sa cathédrale à l'abri de solides murailles. *Hugues de Morville* la rebâtit. Cet édifice est la gloire de *Coutances*, l'un des plus purs spécimens de l'art du XIIIe siècle. Une juvénile ardeur éclate dans l'élancement de ses ogives, dans la sublimité du dôme, la sveltesse des chapelles, et, pour ainsi dire, la transparence des murs découpés à jour. C'est l'allégresse d'un style maître de lui, capable de toutes les délicatesses et de toutes les audaces. Le *Plomb*, cette admirable coupole qui est le chef-d'œuvre de la cathédrale, devait porter une tour : on le couvrit seulement. A la Révolution, Jean-Bon Saint-André fit démanteler la coupole, enlever le métal, pendant que, dans la nef transformée en magasin à fourrages, campait la cavalerie ou bien se développait l'étrange cortège des fêtes de la Raison, de l'Être suprême et de la Folie. Les grilles d



Phot. de M. Levy et fils.

VUE GÉNÉRALE DE CHERBOURG.



DÉFENSES DE CHERBOURG.

hœur, les stalles précieusement ouvrées, les autels, tout ce qui ne it pas brisé fut vendu aux enchères à un prix dérisoire. Cette mer-ille d'art qu'est la *cathédrale* eût elle-même sombré si l'habile et urageuse intervention de M. Duhamel ne l'eût uvée des fureurs imbéciles qui avaient juré ı ruine.

Avec ses boulevards qui la ceignent en partie e verdure, sa vieille église *Saint-Pierre*, œuvre acieuse, de style flamboyant, que bâtit au ve siècle l'évêque *Geoffroy Herbert*, le lycée, héri-er du vieux collège fondé par ce même prélat. n 1499, son Palais de justice, son vénérable ôpital, son Musée, son délicieux Jardin, ses istitutions de charité et de progrès, *Coutances*, ans l'entre-croisement de deux vallons et à ortée de la mer, conserve une originale physio-omie et mérite d'être vu. D'abord chef-lieu du épartement de la Manche (1790), la ville a dû der l'administration générale et son titre à aint-Lô; du moins a-t-elle gardé sa primauté diciaire et religieuse, ainsi que la cathédrale, le us beau fleuron de sa couronne.

l. **Ay** est une riviérette de peu, perdue dans ne région de bruyères, d'ajoncs et de pins ra-ougris; c'est la rivière de *Lessay*, petite ville ns industrie et sans commerce, mais siège de ne des plus importantes foires de la Manche. église de *Lessay*, ancienne collégiale d'une cé-bre abbaye fondée au milieu du XIe siècle, est un des plus purs spécimens de cette architecture noble et sévère qui distinguait les constructions religieuses, au temps de Guillaume le Conquérant.

Cherbourg (43 730 habitants) est notre bastion d'avant-garde contre l'Angleterre, entre les deux musoirs du cap de *la Hague* et de la pointe de *Barfleur*, extrêmes saillies du Cotentin. Il est vraisemblable qu'un fort s'éleva de bonne heure en ce réduit naturel. Mais le port antique devait se trouver plus à l'ouest, peut-être dans l'anse de Saint-Martin, que protège l'éperon de la Hague. Dans le voisinage, et à 5 kilomètres au sud-est de ce cap, une longue muraille de 6 kilomètres, dont on a retrouvé les fragments, reliait le rivage de Saint-Martin à celui de Herqueville, sous le promontoire du *Nez de Jobourg*, et formait ainsi un véritable camp retranché de 60 kilomètres carrés, complètement isolé de l'intérieur et plongeant d'ailleurs sur une mer hérissée d'obstacles. C'était à la fois un poste d'observation et un refuge en cas d'attaque; les archéologues le désignent sous le nom de *Coriallo*. Quelle que soit l'origine de *Cherbourg*, le fortin du VIIIe ou du Xe siècle, qui existait



Phot. de M. Lemoct.

PHARE DE LA HAGUE.



ENVIRONS DE CHERBOURG : CHATEAU DE NACQUEVILLE. Cl. ND.

encore au temps de Froissart, n'en pouvait assez défendre les approches contre les hommes du Nord. Ce rivage a subi des invasions sans nombre. Après la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, le *Cotentin* devint comme la tête de pont de l'intrusion anglaise chez nous. Maintes fois *Cherbourg* eut à se défendre, tantôt contre le duc de Normandie, tantôt contre le roi de France. En 1199, la place, pour échapper à Jean sans Terre, ouvre ses portes à Philippe Auguste; en 1293, retour des Anglais, qui mettent tout à feu et à sang. Avec Charles le Mauvais, nouveaux deuils : vendu à l'Angleterre, *Cherbourg* subit sa domination trente années de suite, jusqu'au jour où, après la défaite de Formigny, les Anglais, traqués dans ce dernier refuge par le connétable de Richemont, l'amiral Coetivi et Jean Bureau, maître de l'artillerie, vinrent à composition, le 12 août 1450, et quittèrent la place. En retour des épreuves subies, Louis XI exempta la ville des tailles, aides et autres impositions; on releva, en les développant, les fortifications. Mais *Cherbourg* manqua toujours d'un port abrité, qui pût en même temps servir de refuge à une flotte désemparée et de point d'appui pour une action dirigée contre l'ennemi d'en face. Lorsque *Tourville*, sur l'ordre exprès de Louis XIV, attaqua (29 mai 1692) de ses quarante-quatre navires, à la hauteur de *la Hougue*, les quatre-vingt-quatre vaisseaux de la flotte anglo-hollandaise, la mêlée terrible d'où notre flotte sortit glorieuse, sans être sérieusement entamée, ne se fût pas changée en déroute, si un refuge s'était offert à portée pour la rallier et panser ses blessures. Il fallut échapper à l'ennemi, doubler le Cotentin, par des courants dangereux, gagner Saint-Malo coûte que coûte, en éparpillant les blessés sur la route. Trois navires s'échouèrent à Cherbourg, les autres sur la grève de *la Hougue*, et les Anglais, n'ayant pu les prendre, n'eurent qu'à les faire sauter.

Vauban, chargé d'armer le front du Cotentin, décida de transformer *Cherbourg* en arsenal de guerre : la rade d'abri n'existait pas, on allait la créer au moyen d'une *digue*. Vauban n'eut pas le temps d'exécuter son projet. En 1775, le capitaine de vaisseau de La Bretonnière, chargé de le reprendre, le développa; au lieu de s'amorcer à la pointe du *Homet*, la jetée allait s'enraciner plus au large, à Querqueville, doublant ainsi la superficie de la rade-abri. Elle ferait face à la mer, une double passe étant réservée sur les deux ailes du front de défense, l'une à l'est pour les navires de commerce, l'autre à l'ouest pour les vaisseaux de guerre. Mais l'ouvrage de la *digue* n'allait pas sans encombre, dans une mer profonde et trop souvent tumultueuse. Après des essais infructueux : navires immergés, grands cônes chargés de matériaux, unis par le fond, puis décousus et balayés, l'on s'en prit aux falaises voisines : la montagne fut jetée à la mer. Quand cet amoncellement cyclopéen fut à fleur d'eau, un rempart s'y cramponna; c'est la **Digue** actuelle.

Elle mesure plus de 3606 mètres de longueur, 9 mètres de largeur à la couronne, avec des parapets épais de 2m,50. Entre l'extrémité orientale de la digue et l'île *Pelée*, rattachée au rivage, la passe de l'est a 500 mètres de large et une profondeur de 9 mètres. Entre la digue et l'îlot *Chavagnac*, soudé à la pointe de Querqueville, la largeur de la passe est de 1000 mètres et la profondeur de 11 mètres. C'est la porte des cuirassés. Le port de guerre ouvre, à l'abri de la pointe du *Homet*, son avant-port, ses bassins et les outillages compliqués qu'exigent l'armement et la réparation d'un navire de guerre. Le fort du Roule est, en arrière, le nœud central de la défense. Le *port de commerce*, bien pourvu, occupe l'embouchure de la *Divette*, aménagée en bassin de retenue pour le nettoyage de l'avant-port et du chenal. Entre les deux ports et sur l'aile droite de celui du commerce, qu'elle déborde, gravite la ville. Sur le front, l'église de la Sainte-Trinité, du xve siècle, et l'Hôtel de ville; près de la rive, belle statue équestre de Napoléon Ier.

Bien que d'accès aussi périlleux, à certains jours, que la pointe de la Hague, celle de *Barfleur* abrite un havre qui fut, au moyen âge, l'un des plus fréquentés de cette côte. On y embarquait pour la Grande-Bretagne; à 2 kilomètres en vue de Barfleur, la *Blanche-Nef* sombra sur un écueil, engloutissant avec elle la famille de Henri Ier, roi d'Angleterre (1129). Le port, enfoui dans les rochers et protégé par une digue, se vide en basses eaux de grande marée, ce qui oblige les navires à mouiller plus ou moins en sûreté dans la rade, en attendant le flot.



LA MANNEPORTE, A ÉTRETAT.

Saint-Waast, qu'une jetée de granite relie au petit îlot fortifié de *la Hougue*, témoin de la glorieuse mais néfaste épopée de Tourville, possède un havre d'échouage, abrité du sud par une jetée de 400 mètres, de l'est par deux brise-lames et du large par l'île rocheuse de *Tatihou*. Plus bas, surgissent les *îlots de Saint-Marcouf*, détachés de la rive voisine. Alors la côte se détend : des roches moins rébarbatives, d'assise plus tendre et d'aspect un peu terne, succèdent aux rocs durs, sombres et enflammés, aux formes aiguës et tourmentées; des falaises blanches ou grises se lèvent en contreforts des terrasses et des plateaux de l'intérieur; la lande fait place au sol gras et plantureux; après le Cotentin, le Bessin. « La Bretagne est finie, la Normandie commence. » (Ch. Lenthéric.)

Cl. ND.

ÉTRETAT : LA PLAGE ET LES FALAISES D'AVAL.

CÔTE NORMANDE SEPTENTRIONALE

PAYS DE CAUX

Entre Rouen sur la Seine, Dieppe sur la Manche, Le Havre en tête, au contact du fleuve et de la mer, s'étend à perte de vue un plateau découvert, aux larges ondulations, formant une aire de 100 000 hectares d'une seule venue. Il s'abaisse d'un côté sur la Seine, par des talus boisés, souvent abrupts, mais plonge au nord-ouest, sur le flot, par une véritable muraille, taillée à l'emporte-pièce : c'est le *pays de Caux*, l'un des mieux cultivés et des plus plantureux de la Normandie. Les champs de céréales ou de colza, les prairies artificielles et les herbages y alternent à l'infini. De claires fontaines, filtrées par la craie, émergent dans les brèches verdoyantes ou *valleuses* qui sectionnent en creux le plateau et alimentent de petites rivières et des torrents, tous dirigés au nord-ouest, vers l'horizon de la Manche. Les hauteurs, moins favorisées, manquent de sources rafraîchissantes; mais, grâce à la nappe argileuse du sous-sol, les eaux de pluie s'emmagasinent dans des mares et des citernes et, aussi bien, le voisinage de la mer produit assez d'humidité pour faire prospérer les prairies artificielles. Contre les vents du sud-ouest, souvent déchaînés, qui balayent cette plate-forme élevée, le fermier protège son enclos de cultures et d'herbages, « la masure », par un double ou triple alignement d'ormes et de hêtres enracinés sur une digue de limon, haute de 1m,50 à 2 mètres. Ce *brise-vent* protège les vergers gazonnés, conserve au pommier la neige rose de ses fleurs et lui permet de mûrir ses fruits. Le *Cauchois* aime sa terre; il est réfléchi, laborieux, sait garder son bien et encore mieux le défendre. *Yvetot*, cœur du pays de *Caux*, fut une modeste capitale, transformée en chef-lieu d'arrondissement (7 126 habitants) : un sous-préfet y remplace le « roi » débonnaire de la légende. Par transferts successifs, la royauté traditionnelle d'*Yvetot* échut à l'illustre famille d'*Albon*, dont les ancêtres, *Dauphins* souverains du *Viennois*, furent, jusqu'à la fin du XVIe siècle, nos alliés fidèles contre les ducs de Savoie.

La Côte. — Les *valleuses* de Caux débouchaient autrefois en mer par d'assez larges échancrures et formaient ainsi, à travers le rempart continu de la falaise côtière, des havres naturels où les pêcheurs trouvaient un utile abri. L'action destructive de la mer a changé tout cela. De l'embouchure de la Seine à celle de la Somme ou, mieux, du *cap de la Hève* au *bourg d'Ault*, qui marque l'affaissement de la côte, une muraille de falaises, d'abord dirigée suivant une courbe convexe, puis concave, s'érige au-dessus du flot; les saillies, les



Cl. ND.

AIGUILLE D'ÉTRETAT ET PORTE D'AVAL.

contreforts d'appui se sont, pour la plupart, effondrés, laissant après eux le grand mur nu coupé à vif, d'une rigidité implacable, du Havre à la baie de la Somme.

Entamée par l'action dissolvante des eaux météoriques, fragmentée sous l'effort du gel, battue du pied par les coups de bélier incessants de la mer, secouée dans ses entrailles, tremblante sur sa base élimée, la **falaise**, privée de ses étais naturels, s'abîme, entraînant avec elle les dépôts de silex incrustés horizontalement dans son épaisseur, comme les nœuds d'une chaîne solide. La mer a tantôt fait de pulvériser, diluer, entraîner au large, pour les distribuer ensuite à son gré, aux deux pôles de la côte normande, dans les estuaires de la Somme et de la Seine, ces fragments de la falaise. Pour les rognons de *silex*, roulés les uns contre les autres, arrondis ou aplatis en *galets* par le jusant qui les emporte et le flux qui les ramène, ils ont cheminé et pris cohésion : par le sable qui les cimente en comblant les intervalles, ils constituent de longs bourrelets, sortes d'écharpes mobiles, parallèles à la côte, qui barrent les ports, véritable réserve de projectiles que la mer, en furie, lance à l'assaut de la rive pour y faire brèche, la pénétrer, la démolir, emprisonnant derrière ses décombres les pauvres « valleuses » voisines, quand les villages trop près du bord ne croulent pas en même temps dans les flots. Privées des hauts rebords qui conduisaient leurs cours d'eau à la mer, il arrive que les « valleuses » restent suspendues sur le vide.



YPORT : RETOUR DES PÊCHEURS. Cl. ND.

De toutes les rivières qui échancraient cette côte, la rivière de *Fécamp*, la *Béthune*, la *Bresle*, ont pu conserver l'intégrité de leur issue et, par là, l'existence des ports qui en commandent l'entrée. Il ne reste ailleurs que des havres de fortune, à la tête de rivières taries ou cheminant avec peine en sous-sol, pour échapper à la barrière de galets qui les bloque à l'intérieur.

Les ports. — Nulle part le travail de destruction de la mer n'a laissé de témoins aussi impressionnants qu'aux environs d'**Étretat**. Sur près de 3 kilomètres, ce ne sont que déchirures, saillies aiguës, rochers abrupts, antres profonds, dans lesquels la lame s'engouffre en mugissant, gronde et éclate avec un bruit de tonnerre : la porte d'*aval* et la porte d'*amont*, ces gigantesques arcs de triomphe, l'obélisque de l'*Aiguille*, qui jaillit à 70 mètres au-dessus du tumulte des eaux, les anciens n'avaient pas rêvé d'aussi fantastiques monuments. C'est ce décor étrange, grandiose et presque tragique, qui a fait la fortune d'*Étretat*. Au débouché de deux vallons, le grand et le petit *Val*, cet estuaire fut un vrai port d'échouage : de nombreux débris gallo-romains, des monnaies, des mosaïques, les restes d'un aqueduc voisin ne laissent aucun doute à cet égard. Au XVIe siècle, encore, le flot remontait assez loin dans la vallée, alors accessible aux embarcations de petit tonnage. La rivière s'est enfoncée sous terre, devant les obstacles accumulés par le flot contre son libre écoulement. A la fin du XVIIIe siècle, l'ingénieur Lamblardie, observant avec raison que la montée des galets se prononce principalement à l'est d'Étretat, au cap d'*Antifer*, et que des fonds de 6 mètres se creusent ici, à 40 mètres du rivage, proposa de créer de toutes pièces un avant-port en eau profonde, dans l'embrassement de deux môles curvilignes. L'obstruction de la mer aidant, l'ancien havre n'est plus qu'une plage d'échouage où les pêcheurs tirent leurs barques sur la grève, à grand renfort de bras et de cabestans : ainsi faisaient les marins de Virgile et d'Homère.



ENVIRONS DE DIEPPE : ÉGLISE D'ARQUES (FAÇADE MÉRIDIONALE). Cl. ND.

Quatorze kilomètres de falaises se déploient d'Étretat jusqu'à Fécamp : un seul coude dans ce mur; la petite jetée d'**Yport** s'y enracine à l'orée d'une valleuse pittoresque. Et l'obsession du grand mur droit poursuit jusqu'à l'escarpement du cap *Fagnet*, qui s'élève de 100 mètres au-dessus de **Fécamp**, à l'embouchure d'une vallée où confluent les petits cours d'eau de *Valmont* et de *Ganzeville*. Une digue de galets, qui en protégeait l'issue, fut subitement projetée dans l'estuaire par l'horrible tempête de 1666. Il fallut un travail opiniâtre pour rompre l'obstacle et déblayer le chenal. Agrippées à deux belles jetées solides, des estacades à claire-voie préservent aujourd'hui *Fécamp* de pareille aventure : un avant-port de 5 hectares, deux bassins à flot, un ensemble de quais de 3 kilomètres composent l'appareil maritime du port. Des débris de l'époque gallo-romaine prouvent qu'il fut autrefois florissant. Les comtes du pays de *Caux* en avaient fait un poste de surveillance contre les pirates du Nord. Les abbés de Fécamp, jusqu'à la Révolution, furent les maîtres de la ville; l'église de la Trinité est un héritage de



Cl. ND.

DIEPPE : LA PLAGE, LA VILLE ET LE CHATEAU.

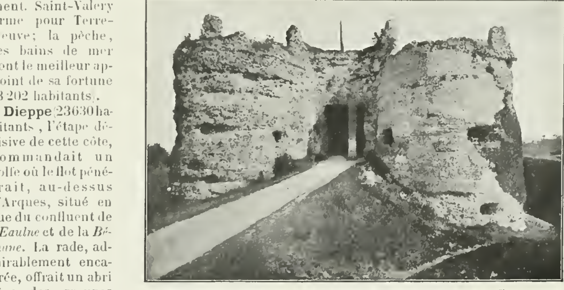
l'ancienne abbaye, à laquelle était annexée, au moyen âge, une école florissante. Le port de *Fécamp* arme pour la grande pêche d'Islande et de Terre-Neuve.

De *Fécamp* à *Saint-Valery-en-Caux*, les *Grandes* et les *Petites-Dalles*, *Veulettes*, au débouché du Durdent, attirent par le charme de leurs valleuses; l'éternel galet a bloqué ces anciens fjords. *Veules* doit à ses eaux limpides, à ses cressonnières, à sa riviérette qui jase sous la roue des moulins, une clientèle estivale de plus en plus nombreuse. **Saint-Valery-en-Caux** a perdu sa rivière qui divaguait dans un petit fiord, entre deux alignements de collines; on l'a ressaisie, emmagasinée dans un bassin de retenue, pour balayer le chenal et rejeter le galet. Deux jetées défendent le port, l'une plus longue, celle de l'ouest, poussée en avant contre l'invasion. Ces travaux de défense ne suffisent pas à préserver le port. L'importation des bois du Nord et des charbons anglais, l'exportation de la marne, du galet, pour les usines à porcelaine d'outre-Manche, lui donnent quelque mouvement. Saint-Valery arme pour Terre-Neuve; la pêche, les bains de mer sont le meilleur appoint de sa fortune (3 202 habitants).

Mon. hist.

CHATEAU DE RAMBURES.

Dieppe (23 630 habitants), l'étape décisive de cette côte, commandait un golfe où le flot pénétrait, au-dessus d'Arques, situé en vue du confluent de l'*Eaulne* et de la *Béthune*. La rade, admirablement encadrée, offrait un abri sûr; des groupes habités s'étageaient au flanc des collines voisines : l'antique cité de *Limes*, ancien camp fortifié, dont les sépultures gauloises, romaines et mérovingiennes révèlent la lointaine origine; au sud-ouest, sur le vallon de la Sâane, à l'abri du promontoire qu'éclaire le phare d'*Ailly*, projeté à 93 mètres au-dessus du flot, l'établissement gallo-romain de *Sainte-Marguerite*, furent les amorces de la ville normande. Peu à peu les habitations sont descendues dans la vallée, en s'approchant du bord. Alors la rivière d'Arques débouchait à l'ouest de la ville actuelle. Une magnifique terrasse de 1 kilomètre, bordée d'hôtels et de villas, en regard de la grève, se développe à présent sur l'ancien dépôt de galets qui forma d'abord, au chenal, une digue de protection naturelle. Bientôt, sous la poussée de ce bourrelet mobile, la passe reculait à l'est; en 1616, un coup de marée formidable anéantit la falaise, qui, de ce côté, arrêtait l'expansion des eaux, combla le port, en rejetant la rivière d'Arques au pied même de l'entaille tranchée à vif. Là s'ouvre aujourd'hui le port. Vauban, Colbert s'employèrent à le défendre. Le chenal, entre deux jetées de 600 et 700 mètres, la plus longue faisant front contre l'ouest, conduit à un avant-port de 7 hectares, où mouillent les paquebots faisant le service régulier des côtes d'Angleterre. Un *nouvel avant-port* de 4 hectares,



Cl. ND.

RUINES DU CHATEAU D'ARQUES.



Cl. ND.

LE TRÉPORT : LE PORT ET L'ÉGLISE SAINT-JACQUES.

quatre *bassins à flot* de 15 hectares offrent à l'accostage près de 4 kilomètres de quais : importations en bois du Nord, fontes et charbon anglais ; exportation de céréales, boissons, galets.

Les pêcheurs de *Dieppe* sont les fournisseurs attitrés des halles de Paris ; quelques-uns poussent jusqu'à Terre-Neuve. Ces pêcheurs du *Pollet* sont les héritiers d'une énergique race de marins qui courut jadis toutes les mers du monde. Avant les Portugais, ils touchaient aux côtes de Guinée, aux Canaries, doublaient le cap Vert ; *Cousin*, l'un d'eux, devançait de quatre ans Colomb en Amérique, en reconnaissant, dès 1488, l'embouchure du fleuve des Amazones. De là il traversait l'Atlantique, explorait, avant Vasco de Gama, la pointe méridionale de l'Afrique. *Dieppois* et *Malouins* accostèrent de concert à Terre-Neuve. Un Dieppois, *Jean Ango*, armait des flottes, traitait de pair avec les souverains. *Dieppe* fut, au XVIe siècle, le rempart de la cause française contre les Anglo-Calvinistes ; les Anglais s'en vengèrent par le bombardement de 1694, qui anéantit le port et la ville. *Dieppe* s'est relevé dans la première moitié du siècle dernier, quand la duchesse de Berry le mit à la mode. Une foule y afflue chaque été. Dans la vallée, *Arques* et son vieux château rappellent la victoire de Henri IV sur Mayenne, le 4 septembre 1589.

Des criques difficilement accessibles, comme *Biville-sur-Mer*, la valleuse de l'Yères, où *Criel* recevait, à 2 kilomètres dans l'intérieur, les bateaux avec la marée ; d'autres trouées encore, les « Sept-Vallées », obstruées à présent, conduisent au débouché de la *Bresle*, entre *Mers* à droite et le *Tréport* à gauche. Ce sillon de rivière séparait la Normandie de la terre picarde. Le **Tréport** et **Eu**, la rade et le port, se donnaient la main le long de l'estuaire qui s'enfonçait à 4 kilomètres dans les terres, sur une largeur de 1500 mètres. L'implacable ennemi de cette côte, le galet, entravant peu à peu l'écoulement des eaux, la *Bresle* reflua, transforma sa vallée en lagune, dont l'entrée fut bientôt un véritable cloaque. Deux jetées, une écluse de chasse par la concentration des eaux de la rivière en un grand bassin de retenue (15 hectares) : ces travaux, dus à l'initiative et à la générosité du duc de Penthièvre, sauvèrent le *Tréport* de l'envasement définitif. Mille pêcheurs animent les 800 mètres de quais de son avant-port et ses deux bassins à flot. Un *canal*, par surcroît (autrefois canal d'Artois), conduit jusqu'au bassin d'Eu les bateaux à voile de 100 à 150 tonneaux. Le château d'*Eu*, héritier d'un ancien fort bâti par Charlemagne contre les Normands, rebâti par Henri de Guise au XVIe siècle, et depuis propriété de la famille d'Orléans ; l'ancienne collégiale de *Saint-Laurent*, l'une des plus belles églises de Normandie ; la forêt, ses fourrés giboyeux et ses hautes futaies ; la *Bresle*, son animation et ses ombrages font le charme de la petite ville (5 650 habitants), sœur du Tréport (4 890 habitants).

Passé *Mers* et l'embouchure de la Bresle, la côte s'abaisse, livre carrière aux invasions marines ; l'ancienne anse du bourg d'*Ault* n'est plus qu'un réservoir de galets et de sable. A force de rouler, le galet s'émiette, s'étale en larges bancs de cailloux et d'arène, où s'attachent les vases et les limons, sorte de terre en formation, que le travail obstiné de l'homme, à force de levées d'appui, de canaux d'écoulement et de rigoles, transforme peu à peu, de lagune vive, en marécage fertile. Dans cette immense plaine, ancienne rade marine, la *Somme* s'ouvre péniblement un chemin vers la mer.



Cl. ND.

PÊCHEUR DU POLLET.


LA MANCHE
Baie de la Seine
MANCHE
CALVADOS
ORNE
MAYENNE
SARTHE
ILLE ET VILAINE
MAINE ET LOIRE
LOIRE INF
INDRE ET LOIRE
EURE
SEINE INF
CHERBOURG
VALOGNES
COUTANCES
St LO
AVRANCHES
BAYEUX
CAEN
LISIEUX
PONT-AUDEMER
BERNAY
FALAISE
VIRE
ARGENTAN
ALENÇON
DOMFRONT
MORTAGNE
MAMERS
LE MANS
LAVAL
CHATEAU-GONTIER
SEGRÉ
ANGERS
SAUMUR
BAUGÉ
LA FLÈCHE
ST CALAIS
TOURS
RENNES
FOUGÈRES
VITRÉ
CHATEAUBRIANT
LE HAVRE
Honfleur
Trouville
Fécamp
Dieppe
Yvetot
Granville
Mayenne
Campagne de Caen
Bocage
Collines de Normandie
Perche
Pays de Caux
Pays d'Auge
C. de la Hague
Pte de Barfleur
I. St Marcouf
Pte de la Percée
Rochers du Calvados
Chaussée des Bœufs
Mt St Michel
Les Ecréhou
Estuaire de la Seine
Loire


LÉGENDE
CAEN
DIEPPE
Creil
Meudon
Chemin de fer
Canal
Aquedu
Lim de departement
Fort
Échelle 1 1 000 000
SOMME
OISE
AISNE
MARNE
SEINE ET OISE
SEINE ET MARNE
EURE
EURE ET LOIR
AUBE
YONNE
LOIRET
LOIR ET CHER
CHER
NIÈVRE
PARIS
VERSAILLES
BEAUVAIS
COMPIÈGNE
SOISSONS
LAON
REIMS
EPERNAY
CHALONS S-MARNE
MEAUX
COULOMMIERS
MELUN
FONTAINEBLEAU
ÉTAMPES
RAMBOUILLET
CHARTRES
PONTOISE
MANTES
SENLIS
CHATEAUTHIERRY
PROVINS
NOGENT-S-SEINE
TROYES
SENS
JOIGNY
AUXERRE
TONNERRE
AVALLON
MONTARGIS
PITHIVIERS
ORLÉANS
GIEN
ROMORANTIN
CLAMECY
COSNE
ST QUENTIN
NEUFCHATEL
MONTDIDIER
LES ANDELYS
SCEAUX
CORBEIL

Yonne.

Superficie : 746 000 hectares (Cadastre). Population : 303 890 habitants. Chef-lieu : **Auxerre**. Sous-préfectures : **Sens, Joigny, Tonnerre, Avallon**. — 37 cantons; 486 communes; 5e corps d'armée (Orléans). Cour d'appel de Paris. Académie de Dijon. Archevêché de Sens, ayant pour suffragants : Troyes, Moulins, Nevers.



Cl. ND.

ENVIRONS D'AVALLON : LE PONT DES GARDES.

Par l'éventail de ses principaux cours d'eau : l'**Yonne**, la *Cure* et le *Cousin*, le *Serein*, l'*Armançon*, ce territoire descend des hauteurs du *Morvan* et du seuil de la *Côte-d'Or*, vers le grand carrefour de la Seine. Ce n'est plus la montagne, ce sont ses approches dont témoignent les gorges tourmentées et la course précipitée des torrents. La région de *Tonnerre*, que parcourt l'Armançon, n'est qu'un remous de la grande oolithe qui porte la Côte d'or; les coteaux s'enguirlandent de **vignobles**, ainsi que dans l'*Auxerrois*, à l'aval des hautes futaies morvandelles. Ces *crus* forment le complément du vignoble bourguignon (*Grande Côte* d'Auxerre, *Chablis*, *Côte Saint-Jacques*). Sur les deux ailes de l'éventail aux fertiles et fraîches vallées qui convergent vers le déversoir commun de l'Yonne, s'étend, au nord-est, la grande région forestière du pays d'*Othe;* au sud-ouest et à l'ouest, un pays de collines moutonnantes, au sous-sol d'argile, coupées de bois, d'étangs, de pâturages entourés de haies où paissent les bêtes, autour de maisons isolées, dans leurs petits enclos : c'est la *Puisaye*, pays frais et agreste, frère du Gâtinais.

Le peuple des **Senons**, qui occupait le débouché de la fertile contrée de l'Yonne, dominait autrefois une partie de la Gaule du nord; les « nautes » de Lutèce, berceau de Paris, étaient ses clients, ainsi que les habitants d'Auxerre. L'est du département actuel, qui monte vers le plateau de *Langres*, dépendait des *Lingons*, dont cette ville fut la cité; au sud l'Avallonnais, déjà montagneux, se rattachait au peuple des *Éduens*, puissante confédération qui tenait le Morvan et la Côte d'or, des rives de la Loire à celles de la Saône. Une colonne de *Sénons* envahit l'Étrurie au IVe siècle avant Jésus-Christ, poussa même jusqu'à Rome, se fixa bientôt dans la péninsule, au pays des Ombriens. L'une de leurs cités, *Sienne*, la *Sena Julia*, fut, aux XIVe et XVe siècles, la rivale de Florence pour les arts et la richesse.

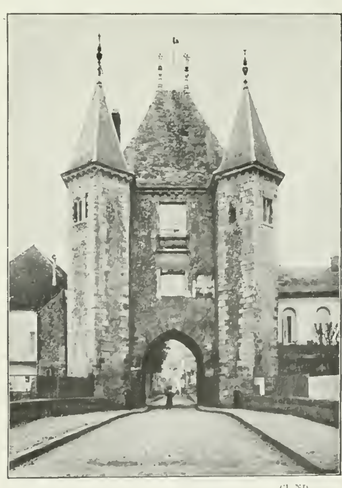
César, devenu maître de la Gaule, n'eut garde d'oublier les Sénons; *Sens* accepta la domination romaine, après que la Gaule eut subi l'irrémédiable défaite d'*Alise*.

Le *christianisme* y fut prêché de bonne heure par saint *Savinien*, martyr; dès le milieu du IIIe siècle, *Auxerre* eut un évêque. La grande calamité des Barbares s'abattit sur les pays de l'Yonne : c'était une proie de choix. *Clovis* mit des comtes à Sens et dans Auxerre : l'un d'eux, *Mummol*, comte d'Auxerre, fut même général des armées de Gontran, roi des Burgondes. Alors, les moines de Saint-Benoît ralliaient autour des abbayes les restes épars de l'ancienne civilisation. Celle que fonda *saint Germain* d'Auxerre eut, au IXe siècle, des écoles célèbres. La France, dégagée du grand empire de Charlemagne par la bataille de *Fontanet* (841), qui mit aux prises les fils de Louis le Débonnaire, Charles le Chauve et Louis le Germanique, contre leur frère, Lothaire, investi de la couronne impériale, et le fils de Pépin d'Aquitaine, trouvait alors, dans le traité de *Verdun* (843), une personnalité qui s'affirma par la possession



Cl. ND.

AVALLON : ÉGLISE SAINT-LAZARE.



Cl. ND.

VILLENEUVE-SUR-YONNE : PORTE DE JOIGNY.



Cl. ND.

VUE GÉNÉRALE DE VÉZELAY, PRISE DE LA ROUTE DE SAINT-PÈRE.

d'un souverain particulier. *Charles le Chauve*, roi de France, mit son fils aux écoles d'*Auxerre*. Les déprédations causées par les Normands qui, de la Seine, remontaient dans les vallées latérales de l'Yonne, ne firent qu'entraver, sans l'arrêter, le grand mouvement agricole, littéraire et artistique suscité par les œuvres monastiques.

C'est alors que l'abbaye de *Vézelay*, fondée au IXe siècle, dans la vallée de la *Cure*, par Gérard de Roussillon, parut comme l'une des capitales du monde chrétien : la Rome des Gaules. En 1146, saint Bernard y prêche la première croisade devant *Louis VII* et ses vassaux d'Auxerre et de Chastellux. Quarante ans plus tard, *Philippe Auguste* y prend rendez-vous avec *Richard Cœur de Lion*, pour la 3e croisade. Ces lointaines expéditions, en écartant une féodalité turbulente et jalouse, favorisèrent le développement des immunités *communales*. Déjà les rois de France avaient pris le devant : *Sens* reçut une charte de Louis le Jeune, en 1146; *Pierre de Courtenay*, comte d'Auxerre, et sa fille, Mathilde, donnèrent des franchises aux habitants de leur ville (fin du XIIe, début du XIIIe siècle). Avec le XIIIe siècle, le moyen âge artistique trouve son plein épanouissement; les monuments qu'il y a édifiés sont encore la plus noble parure des riches et pittoresques vallées de l'*Yonne*.

Auxerre (21 930 habitants) s'épanouit au versant de deux collines, à 122 mètres d'altitude au-dessus de l'*Yonne* qui serpente à ses pieds. Deux ponts (l'un du XIIIe siècle, restauré) traversent la rivière dans l'embrasure du grand fer à cheval que dessinaient les anciens remparts, aujourd'hui remplacés par des promenades; boulevards Vaulabelle, du Temple, Vauban. Le cœur de la vieille ville battait entre la cathédrale Saint-Étienne, qui se profile à peu de distance de la rivière, et l'Hôtel de ville, plus rapproché du centre urbain. *Saint-Étienne* remplace un antique sanctuaire du Ve siècle, deux fois rebâti : l'édifice actuel, commencé au XIIIe siècle, ne fut achevé qu'au XVIe; encore, la tour du sud demeure-t-elle inachevée. Des énergumènes ont mutilé la façade principale; mais, aux voussures des portails latéraux, de délicates statuettes, fouillées dans une fine pierre de Tonnerre brunie par le temps, retracent l'histoire de saint Germain d'Auxerre et le martyre de saint Étienne. L'élancement et l'harmonie des lignes architecturales, les verrières du XIIIe au XVIe siècle, donnent au chœur la beauté noble et simple à la fois du style ogival primitif. Derrière le maître-autel en marbre, du XVIIIe siècle, se voient les bustes de Nicolas Colbert et de Jacques Amyot, évêques d'Auxerre (fresques dans la crypte restaurée par Viollet-le-Duc). Le siège épiscopal d'*Auxerre*, ayant été supprimé en 1790, le palais de l'évêque, monument du XIIIe siècle, logea le préfet, en lui prêtant sa galerie romane, ancien promenoir des pontifes, et l'ancienne salle synodale qu'ouvre une porte du XVe siècle.

Dans l'ancienne abbaye fondée par *saint Germain*, l'illustre évêque d'*Auxerre*, les bâtiments monastiques, reconstruits au XVIIIe siècle, sont occupés par l'hôpital militaire, l'hospice et une école normale de garçons. La destruction d'une partie de la nef de son église a séparé l'ancien monastère de la belle tour romane dite *clocher de Saint-Jean*. Pour l'église *Saint-Germain*, bâtie, dit-on, par sainte Clotilde, reconstruite au XIIIe siècle et terminée au XVe, elle a conservé, malgré les déprédations des guerres de religion, une belle rose du XVe siècle au croisillon nord et quelques sculptures du XIVe, au portail voisin. Au pignon du croisillon sud, une colossale statue de saint Germain se dresse sur la ville.

La rue du Collège rappelle l'heureuse initiative de J. Amyot, cet évêque d'*Auxerre*, qui, au XVIe siècle, donna un si vif essor à l'étude des arts et des lettres antiques. La place de l'*Hôtel-de-Ville* (1733) ramène à la porte de l'*Horloge* qui évoque l'aspect de la ville du XVe siècle. Tout près de là, sur l'emplacement de l'ancien château des



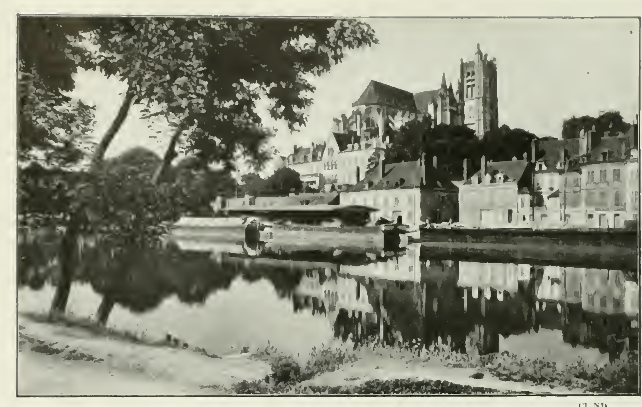
AUXERRE : CATHÉDRALE SAINT-ÉTIENNE.



Cl. ND.

PETIT PORTAIL DE SAINT-ÉTIENNE.

comtes d'Auxerre, l'ancien *Palais de justice* (1622), agrandi, renferme des collections de la Bibliothèque et du Musée. L'église *Saint-Eusèbe* (chœur du XIIe siècle; verrières du XVe); *Saint-Pierre* ou Saint-Pere-en-Vallée, de belle façade Renaissance, que précède une porte de même, horriblement maltraitée; çà et là quelques vieux logis achèvent d'évoquer l'*Auxerre* d'autrefois. Le commerce du bois flotté, du merrain, de charbon, des vins, alimente l'activité de la ville.



Cl. ND.

AUXERRE : CATHÉDRALE ET BORDS DE L'YONNE.

Sens, dont l'archevêque fut, jusqu'en un temps encore peu éloigné, le supérieur hiérarchique de l'évêque de Paris (ce qui lui valut dans cette ville une résidence), conserve, de son ancienne prééminence, une cathédrale dont les parties les plus anciennes sont contemporaines de la basilique de Saint-Denis, construite par Suger. L'art ogival est encore à ses débuts : aussi la nef de la cathédrale de *Sens* paraît-elle timide, pour un tel édifice, et de hauteur insuffisante. La construction remonte à 1140; après les remaniements des XIIIe et XIVe siècles, l'archevêque Tristan de Sallazar y ajouta, de 1490 à 1529, un transept. Encore que ses statues aient été mutilées ou refaites pour la plupart, la façade, avec ses arcatures, est d'un grand luxe décoratif. Martin Chambiges fut le maître architecte des portails qui ouvrent les croisillons; aussi sont-ils d'une extrême richesse : verrières du XVIe siècle par Jean Cousin, statues de Jacques et Jean Duperron; tombeau du Dauphin, fils de Louis XV, père de Louis XVI, par Guillaume Coustou; splendides tapisseries des XVe et XVIe siècles; enfin, au sud de la cathédrale, le palais archiépiscopal (XVIe siècle) et l'*Officialité* (seconde moitié du XIIIe siècle), dont les trois salles superposées s'épanouissent, la dernière surtout, en magnifique fusée d'ogives. L'*Hôtel de ville* de Sens est beau, le *Musée* riche en documents gallo-romains.

Personnages historiques. — *Saint Germain*, évêque d'Auxerre; *Ennius Mummol*, comte d'Auxerre; *Héric*, moine de l'abbaye de Saint-Germain-d'Auxerre, poète et historien (m. en 881); *Remy*, savant moine de la même abbaye, directeur des Écoles d'Auxerre; *Guillaume de Barres*, qu'illustrèrent ses exploits à la troisième croisade (m. en 1234); *Pierre de Courtenay*, comte d'Auxerre et de Hainaut, élu empereur de Constantinople, mort prisonnier, avant d'avoir pu prendre possession de sa couronne (1218); *Mathilde de Courtenay*, sa fille; le poète *Jean Régnier*, bailli d'Auxerre (1380-1460); *Claude de Beauvoir*, seigneur de *Chastellux* (m. en 1453), maréchal de Bourgogne, serviteur zélé de Jean sans Peur; *Théodore de Bèze*, né à Vezelay (1519-1605), l'un des chefs de la Réforme; *Jean Cousin*, graveur, peintre et architecte, le Michel-Ange français, né près de Sens, vers 1500, mort en 1590; *Sébastien Leprestre*, marquis de *Vauban* (1633-1707), ingénieur militaire, maître dans l'art des sièges et des fortifications : il entoura la France d'une ceinture de places qui la sauvèrent plus d'une fois de l'invasion; l'antiquaire écrivain *La Curne de Sainte-Palaye* (1697-1781); *Jacques-Germain Soufflot*, né à Irancy, près d'Auxerre (1714-1780), architecte du Panthéon; le chevalier *Charles d'Eon de Beaumont* (1728-1810); *Edme Restif de la Bretonne* (1734-1806), né à Sacy, écrivain; le sculpteur *Bridan* (1730-1805); *Étienne Regnaud*, dit de *Saint-Jean d'Angély*, né en 1762, à Saint-Fargeau; *J. B.-J. Fourier*, né à Auxerre, géomètre (1768-1830); *L.-N. Davout*, prince d'Eckmuhl, maréchal de France (1770-1823), dont le nom résume l'épopée impériale; *Fauvelet de Bourrienne*, confident de Napoléon Ier (1769-1834); *Pierre Larousse*, né à Toucy (1817-1875); *Paul Bert*, né à Auxerre, physiologiste (1833-1886).



Cl. ND.

PRÉFECTURE D'AUXERRE.



Cl. ND.

TOUR DE L'HORLOGE, A AUXERRE.

Aube.

Superficie : 600 100 hectares (Cadastre), 602 500 (Service géographique de l'armée). Population : 240 755 habitants. Chef-lieu : **Troyes.** Sous-préfectures : **Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Nogent-sur-Seine, Bar-sur-Seine.** — 26 cantons; 445 communes; 6e corps d'armée (CHALONS-SUR-MARNE). Cour d'appel de PARIS. Académie de DIJON. Diocèse de TROYES (suffragant de Sens).



Cl. ND.

TROYES : JUBÉ DE L'ÉGLISE DE LA MADELEINE.

Dans une plaine unie, doucement inclinée à l'est, vers le seuil de la Côte-d'Or, sans autre obstacle d'approche que des collines, dont la plus élevée, le *Bois-du-Mont*, n'a que 366 mètres, ou des lambeaux détachés au sud de la grande ondulation forestière du Morvan (forêts de *Chaource*, d'*Aumont*, d'*Othe*), le territoire du département de l'*Aube* offre à tout venant de la Saône et du Rhône le chemin naturel de la vallée de la Seine.

Par cette grande route de pénétration de la Gaule dévalèrent les marchands, les missionnaires, les soldats de la conquête. Les Romains ne firent que passer dans la cité ouverte des Troyens; l'effort de la résistance à leur pénétration se porta plus loin, en aval, sur les coteaux qui dominent Lutèce. *Troyes* ne fut guère qu'une étape sur la route de l'invasion ; son nom fut modifié : on en fit *Augustobona*. Mais les Romains n'y laissèrent point de ces fastueux monuments par lesquels ils affirmaient leur puissance dans les grandes cités, comme Autun, Lyon, Nîmes. Le rôle de *Troyes* fut tout autre. Des voies nombreuses s'y croisaient; c'était un carrefour de communications. Au IVe siècle seulement et surtout au Ve, à mesure que s'affaiblissait le prestige de l'empire, *Augustobona* prit le nom de cité des *Tricasses*, qui était celui de son peuple, et, par dérivation, *Trecæ*, **Troyes**. Dans la grande mêlée barbare, la plaine de *Troyes* vit le dernier effort tenté par le général romain *Aétius* pour sauver l'empire de la ruine. A son appel, les barbares déjà soumis, *Francs* de Mérovée, *Wisigoths* de Théodoric, viennent se grouper autour des légions contre de nouvelles hordes, les *Huns* d'Attila. Le choc eut lieu dans la plaine de Champagne, aux *Champs Catalauniques* (peut-être Mauriac-Méry?), à 10 ou 12 kilomètres de *Troyes* (451). Comme *Attila* vaincu se retirait, *Troyes*, ville sans murs ni soldats, n'eût pas échappé à sa vengeance, si son évêque *saint Loup* n'avait intercédé pour elle et obtenu son salut, en se livrant lui-même au Barbare qui l'emmena jusqu'au Rhin.

De la déchéance universelle qui minait le monde païen surgit un principe de vie, ferment d'une société nouvelle : le *Christianisme*. *Attila* venait d'en reconnaître la force, en s'éloignant d'Orléans groupé autour de son évêque, *saint Aignan;* de Paris, enflammé pour la résistance par *sainte Geneviève ;* enfin de *Troyes*, que seul défendait *saint Loup*. Un Grec, *Savinien*, martyrisé sous l'empereur Aurélien, avait évangélisé le peuple des *Tricasses; saint Amateur* fut son premier évêque, en 340. *Saint Loup*, qui siégea, de 426 à 479, bien que suffragant de Sens, avait pris sur toute l'Église des Gaules un ascendant comparable à celui qu'eurent, avant lui, saint Hilaire de Poitiers et saint Martin de Tours, à celui qu'avait *saint Germain* d'Auxerre, son contemporain, et qu'exerça bientôt *saint Remi* de Reims. Dans le désarroi universel, les grands pontifes du Ve siècle furent les pilotes de la civilisation en détresse. Leur autorité s'en accrut; les cités acceptèrent leur domination tutélaire, et ce pouvoir nouveau, élargi par les princes de la dynastie mérovingienne, sanctionné par *Charlemagne*, dont les évêques furent les auxiliaires et les conseillers ordinaires, à l'égal des hauts barons, se manifesta dans les grandes assemblées des *conciles*, qui furent, en un siècle encore semi-barbare, comme les assises du monde chrétien civilisé. Le roi *Louis le Bègue* assistait au concile que le pape *Jean VIII* convoqua dans *Troyes* et présida lui-même (août-septembre 878). Mais lorsque, Charlemagne disparu et son empire partagé au traité de Verdun (843), la faiblesse du pouvoir central laissa les *comtes*, autrefois délégués temporaires du maître dans les provinces, s'attribuer en toute propriété des titres et des fonctions dont ils étaient dépositaires et qui en firent de vrais souverains, la *féodalité*, née de cette substitution, mit le trouble entre les deux pouvoirs ecclésiastique et temporel, jusqu'alors en paix et souvent réunis dans la même main. A ces ferments de discorde, le désordre causé par les incursions des *Normands* offrait des conjonctures favorables, pour leur permettre de se développer et de dégénérer en conflits. C'est ainsi que l'évêque *Anségise*, l'un de ces prélats qui, en ces temps troublés, portaient avec plus d'aisance le casque et l'épée que la mitre et la crosse, après avoir tenté d'éliminer son rival le comte de Troyes, dut faire la paix avec lui.

Deux des six *foires* de Champagne furent attribuées à *Troyes:* l'une, la « foire chaude », de juillet en septembre; l'autre, la « foire froide », de novembre à janvier. A ces grands marchés internationaux, les Flamands apportaient leurs draps, les Allemands des toiles et des pelleteries, les Italiens les étoffes de laine et de soie, les Espagnols les cuirs préparés et teints, les marchands de Provence des épices et des produits du Levant : les banquiers de Cahors y tenaient comptoir de prêts et d'échange avec les Juifs et les Lombards. Ce concours régulier des divers produits de l'industrie mondiale ne pouvait qu'éveiller au cœur des *Troyens* l'esprit d'initiative : marchands et industrieux par tradition, ils fabriquèrent à leur tour, et les *comtes* de Champagne, pour favoriser cet essor, distribuèrent à travers leur ville les eaux de la Seine en plusieurs canaux, favorables à l'établissement de tanneries, de teintureries, de fabriques de draps; en même temps, la défense de *Troyes*, circonvenue par l'eau du fleuve, se trouvait affermie, les moyens de transport multipliés, la plaine voisine assainie. Les *Troyens* vécurent ainsi, pendant plus de deux siècles et demi, sous l'administration des comtes de la maison de *Blois*, et le souvenir de sa bienfaisance est resté populaire.



Phot. de M. Lancelot-Brunon.

TROYES : ÉGLISE SAINT-PANTALÉON.

Avec sa bourgeoisie de riches marchands et son activité industrielle, *Troyes* atteignit, aux XIIe et XIIIe siècles, son apogée. Mais, richesse et travail ne vont point sans le goût des arts. De cette époque date la **cathédrale** (1208). L'évêque de Troyes, *Hervée*, son fondateur, rêvait d'un édifice comparable à ceux de Paris, de Sens, de Chartres, alors fort avancés. Mais il semble qu'un mauvais génie ait présidé aux destinées du monument. Sa région absidale était à peine terminée, à la mort de Hervée, que la funeste guerre de Cent ans suspendit les

travaux. On les continua par intervalles. *Martin Cambige* ou *Chambiges*, auquel étaient dues les merveilleuses façades latérales de Saint-Jean-de-Beauvais, donna les dessins de la façade occidentale de la cathédrale de *Troyes*, et son œuvre fut continuée par Jean de Damas, dit de Soissons, son gendre, puis par Jean Bailly II. En 1559, la tour Saint-Paul avait atteint sa hauteur actuelle; l'autre, la tour Saint-Pierre, commencée par Gabriel Favereau, et poursuivie par les Baudrot, n'était terminée qu'en 1640. De 1208, date de sa fondation, à 1640, la construction, inachevée, de la cathédrale avait pris 432 ans. Et que de vicissitudes durant ce temps! A peine bâtie, l'abside, qui reposait sur des fondations de craie trop peu résistantes, exige une restauration complète; en 1390, ce sont les arcs-boutants qu'il faut reprendre; en 1365, chute du clocher central : on le rebâtit; en 1537, chute de la grande rose; dans la nuit du 7 au 8 octobre 1700, la flèche est foudroyée ainsi qu'une partie des combles; enfin, de 1849 à 1866, l'architecte Millet doit démonter et reconstruire l'abside pièce à pièce.

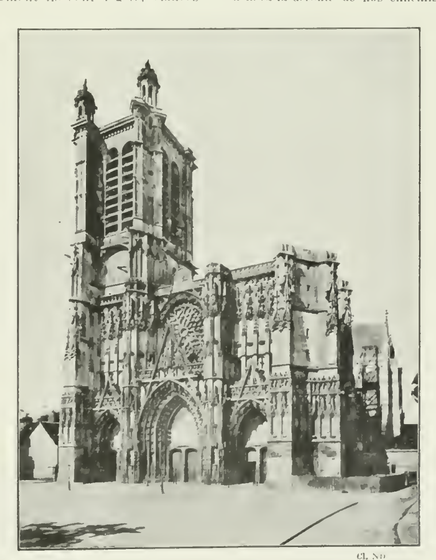


. Mon. hist

TROYES : INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE.

Avec sa quintuple nef, le chœur à doubles bas côtés, la galerie ajourée du triforium, les grandes roses des croisillons qui sont de toute beauté, sa magnifique vitrerie peinte des xve et xvie siècles à peu près intacte, le pavement et les tombeaux de quelques chapelles, la cathédrale de *Troyes*, bien que privée de sa flèche centrale, défigurée au portail, et n'ayant qu'une tour, est mieux que l'une des premières, parmi les cathédrales de second ordre.

Saint-Urbain est un chef-d'œuvre d'élégance et de légèreté, le rêve de l'impossible, à la fin du xiiie siècle, en avance de cinquante ans sur les œuvres les plus audacieuses de l'art gothique. Une bonne fée veilla sur son berceau. Son promoteur fut un pape, *Urbain IV*, fils d'un cordonnier, qui voulut remplacer l'échoppe paternelle par cette glorieuse dentelle de pierre. C'en est une, en effet, et l'on se demande si ces immenses verrières où flamboient tous les feux du ciel ne sont pas faites pour soutenir les murs, plutôt que ceux-ci bâtis pour elles, tellement ils sont légers, élancés et frêles, ténus et comme transparents. La première pierre fut posée en 1262. Peu s'en fallut que l'hostilité des religieuses de Notre-Dame aux Nonnains, dont relevait ce quartier, et qui se prétendaient lésées dans leurs droits par la création nouvelle, ne mît un obstacle insurmontable à son achèvement. La consécration de l'édifice, terminé par le neveu d'Urbain IV, cardinal Ancher, se fit en 1389. La sculpture, à *Saint-Urbain*, rigoureusement disciplinée par l'architecture, est peu abondante; les verrières datent presque toutes de 1265 à 1280.



Cl. ND

FAÇADE DE LA CATHÉDRALE DE TROYES.

Ainsi *Troyes*, par la magnificence de ses édifices du xiiie siècle, ne se laissait distancer par aucune des cités de l'Ile-de-France. La malheureuse guerre de Cent ans arrêta ce bel essor. La réunion du pays champenois à la couronne de France, par le mariage de Blanche de Navarre, comtesse de Champagne, avec Philippe le Bel, fit regretter aux Troyens le gouvernement débonnaire de leurs comtes. Après la désastreuse journée d'Azincourt (1415) et les malheurs de la guerre civile qui mirent les Bourguignons dans Paris et, par eux, les Anglais, *Troyes*, devenue la capitale de la France démembrée, reçut dans ses murs (1419-1425) le duc de Bourgogne, *Jean le Bon*, avide de venger la mort de son père, Jean sans Peur, assassiné à Montereau, et bientôt la reine *Isabeau de Bavière*, son mari, le pauvre dément *Charles VI* et leur fille *Catherine*. Ici fut signé, à l'instigation du duc de Bourgogne, le honteux traité du 20 mai 1420, par lequel Catherine de France devait épouser *Henri V* d'Angleterre et lui apportait en dot la couronne de France avec le titre d'héritier présomptif, en attendant la mort du pauvre *Charles VI*. Le mariage fut célébré le 2 juin, dans l'église Saint-Jean.

Les deux rois d'Angleterre et de France étant morts l'un et l'autre prématurément (1422), le *duc de Bedford* prit la régence pour *Henri VI*. Six ans plus tard, après avoir délivré Orléans, *Jeanne d'Arc*, conduisant *Charles VII* à Reims, pour l'y faire sacrer, entra dans *Troyes*, sans coup férir. En réconciliant le duc de Bourgogne avec Charles VII, le *traité d'Arras* acheva la déroute de nos ennemis, car ils étaient forts, surtout de nos rivalités. Bientôt, la paix aidant, et grâce à la sage administration de *Louis XI* et de son fils *Charles VIII*, *Troyes* vit renaître l'ancienne prospérité. En même temps, le goût des arts refleurit, et c'est toute une pléiade d'artistes qu'enfanta la vieille capitale champenoise. Architectes et sculpteurs, sans abandonner l'art gothique, lui donnèrent une grâce spéciale : leurs œuvres comptent parmi les plus remarquables de notre Renaissance française. Au xvie siècle, *Troyes* a produit une école de *peinture sur verre*, originale et puissante par le dessin et le coloris, dont il faut reporter le plein épanouissement jusqu'aux règnes de Henri III et de Henri IV : les *Linard-Gonthier*, en furent la gloire; leurs grisailles sont inimitables.

Sainte-Madeleine, commencée au xiie siècle, reconstituée par J. Gaide, ou Gualde, fut terminée dans la première moitié du xvie, par Martin de Vaulx, son élève; elle possède d'inestimables vitraux de Cornuat, Soudain, Macadré : l'admirable jubé gothique, dessiné par Jean Gaide (1508), avec la collaboration de Huguenin Bailly, Nicolas Havelin, Simon Mauroy, et sous lequel, malgré la hardiesse et la délicatesse de la construction, son auteur voulut être enseveli « en attendant le Jugement dernier, sans crainte d'être écrasé », fut terminé en 1517. *Saint-Nicolas* est une église, gothique par le chœur



Phot. de M. Lancelot.

VIEILLE RUE DU MARCHÉ AUX PAINS.



Phot. de M. Brunon

ANCIEN BEFFROI DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN.

et le portail nord, de la Renaissance pour le reste, sauf la façade, qui est moderne, reconstruite en 1550 par les Faulchot père, fils et petit-fils. On y remarque les deux statues de David et d'Isaïe, par François Gentil, de belles verrières, des fonts baptismaux, une fresque de N. Cordonnier, et dans la tribune, d'ordonnance Renaissance, un grand Christ, justement célèbre. A la place d'un édifice du vie siècle, *Saint-Nizier*, gothique dans son portail sud (xvie siècle), dans plusieurs fenêtres, ses voûtes, est de la Renaissance; quant au reste: la tour, œuvre de Laurent Baudrot (1602-1619), la triple porte de la façade occidentale (1574), de superbes verrières des xvie et xviie siècles, une Pietà et un saint Sépulcre du début du xvie siècle, remarquable par la noblesse de l'expression, lui composent un vrai trésor d'art. *Saint-Pantaléon*, où, après 1516, travaillèrent, dans le style gothique, Jean Bailly Ier et Martin de Vaulx, dans le style Renaissance Gérard Faulchot et son fils, a reçu les épaves de divers édifices ruinés ou vidés par la Révolution : l'on y admire les statues de la Foi et de la Charité par Dominique Florentin, quatorze fenêtres en grisaille de Macadré, les beaux reliefs de Ch. Simart. *Saint-Remi*, rebâti vers le milieu du xive siècle, avec une tour carrée en quatre étages, possède un Christ en bronze, de Girardon, et de curieux panneaux peints du xvie siècle.

Pour *Saint-Jean*, construit dans la seconde moitié du xive siècle, sur les ruines d'un édifice ravagé par les Normands, endommagé dans ses œuvres vives par la grande conflagration de 1524 et rebâti à la fin de cette époque, cette église, dans son cadre de vieux logis à pignon sur rue, avec son entrée de la face que surmonte une façade en bois recouverte de plâtre et décorée de pilastres ioniques encadrant un œil-de-bœuf, au bas duquel l'aigle de Saint-Jean; sa façade nord enchâssée dans de vieilles maisons basses du xviie siècle, au-dessus desquelles s'élèvent les contreforts de la nef; la petite porte du nord (xive siècle) et sa jolie statuette; le transept, plus élevé que la nef et les bas côtés; le chevet plat; la façade méridionale et sa grosse tour du xive siècle, refaite au xvie et flanquée « d'une tourelle d'escalier, que surmonte un beffroi »; la porte du midi, autrefois très riche, aujourd'hui dévastée et comme honteuse, derrière sa cloison de bois : quel romantique nous donnera la description imagée d'un aussi extraordinaire édifice, résumé de tous les âges, écho de tous les styles, livre ouvert à la face du ciel, où chaque siècle, en passant, a buriné son histoire dans la pierre, au milieu du plus étrange fouillis qui se puisse voir! Au chevet d'une triple nef des xive et xve siècles, le chœur, mal soudé avec le reste de l'église, des voûtes à clefs pendantes, des verrières, œuvre des grands maîtres de l'école troyenne, un retable du xviie siècle, peint par Mignard, des statues de Girardon, trois célèbres bas-reliefs; tout se trouve à *Saint-Jean* : l'art, le pittoresque, les souvenirs. Une chute récente du clocher (Mon. hist.) a entraîné le beffroi, dont fut coiffée une maison voisine, les deux cloches s'étant arrêtées au passage, dans un grenier.



Cl. C. B.

TROYES :
TOURELLE DE L'HÔTEL DE MARIZY.

L'art troyen s'exerça de préférence dans la construction et la décoration des monuments religieux. La Réforme calviniste, bien qu'encouragée par le penchant avoué de son évêque Caracciolo, ne prévalut jamais à *Troyes*. On se battit pourtant entre catholiques et protestants, lorsque ceux-ci eurent brisé les images des saints dans les rues et les carrefours. Mais le gouverneur de Champagne, Henri de Guise, y ayant fait signer la sainte Ligue, celle-ci domina la ville. *Troyes* n'ouvrit ses portes que plus tard aux troupes du Béarnais commandées par le maréchal de Biron. Henri IV vint l'année suivante à *Troyes*. Louis XIII à son tour (1629); en 1650, y vinrent Louis XIV et Anne d'Autriche. Agitée encore par la Fronde, épuisée par les impôts croissants, la ville ne fit que décroître jusqu'au jour où le Parlement, exilé à *Troyes* par Louis XVI (1787), prépara les mécontents au grand mouvement de la Révolution. Le proconsul Rousselin de Saint-Albin y déchaîna la terreur : la cathédrale mutilée, son trésor pillé, les autres églises transformées en clubs ou démolies; ce fut l'ordinaire déchaînement. La paix revint avec Thermidor. Le 2 avril 1805, Napoléon Ier passait à *Troyes* pour aller se faire couronner roi d'Italie : le lendemain arrivait le pape Pie VII qui venait de sacrer l'empereur. *Troyes* vit encore Napoléon, le 3 février 1814, après la bataille de la Rothière. On y entendit le glorieux canon de Brienne, de Nogent, de Mery et d'Arcis-sur-Aube; mais l'invasion malgré tout s'avançait. Alexandre Ier de Russie, François Ier d'Autriche, Frédéric Guillaume de Prusse arrivèrent à *Troyes*. En 1815, après le retour de l'île d'Elbe, nouvelle occupation de la ville. Charles X, en 1828, Louis-Philippe avec le duc d'Orléans vinrent aussi à *Troyes*. Du 9 novembre 1870 au 12 août 1871, les Allemands occupèrent la ville sans défense et lui imposèrent, avec un despotisme rigoureux, de lourdes contributions.



Phot. de M. ...

TROYES : HÔTEL DE MAUROY.



... ND.

TROYES : HÔTEL DE VAULUISANT.

Il y a moins de cent ans, *Troyes* passait encore, parmi nos villes de France, pour une de celles qui avaient le mieux conservé leur caractère : des alignements de rues, d'autres travaux de voirie, des « embellissements » ont jeté bas une partie de ses maisons de bois toutes fleuries d'arabesques évoquant les vieux âges. Sans parler de l'*Hôtel de Ville*, édifice de style Louis XIII, d'assez belles proportions, dont l'intérieur conserve, dans la salle du Conseil, une cheminée avec médaillon de marbre blanc, par Girardon, ni des hôtels particuliers comme ceux de *Vauluisant*, de *Mauroy*, de *Nicolas Huylet*, de *Marisy*, d'*Autruy*, de *Chapelaines*, une flânerie dans les vieux quartiers ne peut manquer d'éveiller l'intérêt. On y verra : la place de la *Bonneterie*, ses vieilles maisons à pignons pointus, et la petite statue de saint Nicolas, emblème protecteur des incendies, assez fréquents dans une ville autrefois bâtie presque entièrement en bois; sur un bras de la Seine, voûté, l'esplanade du 14-Juillet et ses beaux tilleuls argentés; la rue *Geoffroy-de-Villehardouin*, chroniqueur champenois; la rue *Delaithière* et ses jardinets en bordure de l'un des canaux dérivés par les comtes de Champagne; passé la place de la *Préfecture* et le grand bassin du canal où se mirent les arbres du *Jardin du Préau* et les murs de l'*Hôtel-Dieu*, à la grille magnifique : la rue et la place *Saint-Denis*, réduit d'antan qu'une peinture trop fraîche voudrait rajeunir; la rue de la *Planche-Clément*, son canal et son pont fortifié de deux demi-tourelles, seul reste des remparts de Troyes, que flanquaient cinquante-quatre tours; la rue des *Trois-Tonnes*, qui renferme des trésors d'imprévu; celle des *Deux-Paroisses*, dont les pignons aigus font une garde d'honneur au chevet de saint Nizier; le *Pont des Quilles* et sa perspective de lavoirs; la rue *Sargale*, aux vieux logis cahotants; la *Cour Saint-Sébastien*, sa galerie de bois, ses pavés aigus; après la fraîche et lumineuse échappée du boulevard Danton, la rue *Boucher-de-Perthes*, berceau du patois troyen; la *place de la Tour*, où fut le château des comtes de Champagne; la rue *Saint-Frobert* et son ancienne église occupée par un chais... V. *Troyes*, par M. Lucien MOREL-PAYEN.

Il y a comme deux villes dans *Troyes* : celle des anciens comtes et de la cathédrale, dans une boucle de la Seine; l'autre, la ville nouvelle, dans le quadrilatère de ses *boulevards*. Ce n'est pas que les vieux hôtels, les ruelles ombreuses manquent encore de ce côté, comme la fameuse rue *aux Chats*, dont les pignons élancés s'inclinent au point de ne laisser paraître entre eux qu'un lambeau de ciel clair; la rue *Champeaux* et sa tourelle de l'Orfèvre; l'enchevêtrement fantastique qui termine la rue *Urbain-IV*. Mais, depuis l'esplanade qu'orne la fontaine d'Argence, les beaux ombrages, les jardins, les massifs fleuris se sont emparés de cette partie de la ville.



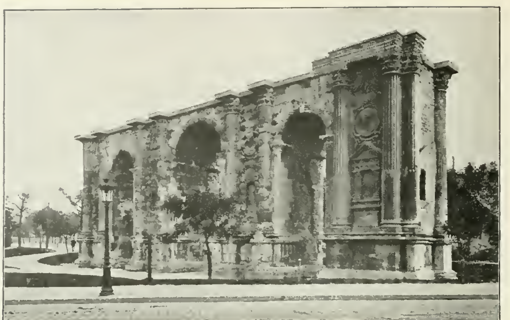
... ND.

MARTEAU DE PORTE DE L'HÔTEL DU LION.

Troyes (55 480 habitants) est riche en contrastes et son charme en vient. La grande *industrie* y est de lointaine tradition : le travail du drap et de la laine a seulement changé d'objet. Aujourd'hui, la patrie des « bonnets de coton » fabrique surtout des bas, des chaussettes, des sous-vêtements, des gants, et ce travail occupe une bonne moitié de la population, sans compter d'autres centres ouvriers, tels que : *Arcis-sur-Aube*, *Plancy*, *Orvilliers*, *Mesgrigny*, *Origny-le-Sec*, *Aix-en-Othe*, *Estissac*, surtout *Romilly*, où l'industrie bonnetière fait vivre de nombreuses usines. *Troyes* est aussi une ville de gourmets : ses langues fourrées, ses andouillettes sont connues... jusqu'en Amérique.

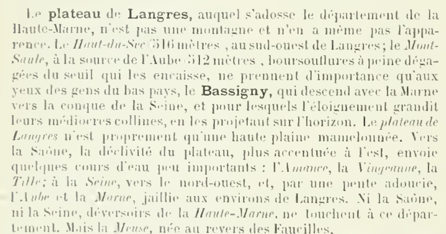
Personnages historiques. — *Saint Amateur*, premier évêque de Troyes (IVe siècle); *sainte Germaine*, née à Bar-sur-Aube, décapitée par l'ordre d'Attila (451); le trouvère *Chrestien de Troyes* (m. vers 1195); le chroniqueur *Geoffroy de Villehardouin*, né vers 1150 près de Bar-sur-Aube, maréchal de Champagne sous Thibaut V : il prit une part glorieuse à la conquête de Constantinople (1204) dont il a laissé le récit; le trouvère *Huon de Villeneuve*, auteur des « Quatre fils Aymon »; *Jean de Brienne*, mort empereur de Constantinople, en 1231; *Jacques Pantaléon*, *Urbain IV*, né à Troyes (1185-1264), pape en 1261; *Thibaut IV*, comte de Champagne (1201-1253), roi de Navarre en 1234, célèbre par son talent poétique; *Jeanne de Navarre*, fille de Henri Ier, comte de Champagne et roi de Navarre : elle épousa le roi de France Philippe le Bel, en 1284; le chroniqueur *Jean de Troyes*, qui a écrit l'histoire de Louis XI; le poète *Jean Passerat* et le jurisconsulte *Pierre Pithou*, collaborateurs de la *Satire Ménippée*; *Pierre Mignard* (frère de Nicolas, peintre et graveur de talent), né à Troyes (1610-1695); *François Girardon*, éminent sculpteur né à Troyes (1628-1715), auquel nous devons le mausolée de Richelieu, dans l'église de la Sorbonne; *Boursault*, poète comique; *Pierre Jean Grosley* (1718-1785), de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; *Nicolas Desmarest* (1725-1815), physicien et géologue; *Georges Jacques Danton* (1759-1794), né à Arcis-sur-Aube, ardent tribun de la Convention, victime de Robespierre et de Saint-Just, qui l'envoyèrent à l'échafaud;

Sylvain-Charles, comte *Valée,* né à Brienne (1773-1846), maréchal de France : emporta Constantine (13 octobre 1837); *Jacques-Claude,* comte *Beugnot,* homme d'État; *Louis-Jacques,* baron *Thénard* (1777-1857), chimiste; l'antiquaire *Alex. du Sommerard* (1779-1842), auquel est dû le musée de Cluny; *Pierre-Charles Simart,* sculpteur, fils d'un meunier de Troyes (1806-1857); *Paul Dubois* (1829-1905), éminent sculpteur.



Phot. de M. Rothier.

REIMS : PORTE MARS.



Haute-Marne.

Superficie : 621 900 hectares (Cadastre), 625 809 (Service géographique de l'armée). Population : 214 765 habitants. Chef-lieu : **Chaumont.** Sous-préfectures : **Langres** et **Vassy.** — 28 cantons, 550 communes; 7e corps d'armée (BESANÇON). Cour d'appel de DIJON. Académie de DIJON. Diocèse de LANGRES (suffragant de Lyon).

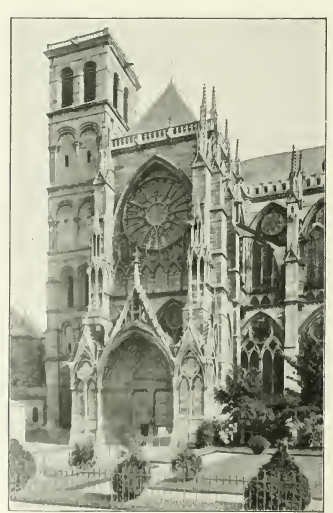
Le **plateau de Langres,** auquel s'adosse le département de la Haute-Marne, n'est pas une montagne et n'en a même pas l'apparence. Le *Haut-du-Sec* (516 mètres), au sud-ouest de Langres; le *Mont-Saule,* à la source de l'Aube (512 mètres), boursouflures à peine dégagées du seuil qui les encaisse, ne prennent d'importance qu'aux yeux des gens du bas pays, le **Bassigny,** qui descend avec la Marne vers la conque de la Seine, et pour lesquels l'éloignement grandit leurs médiocres collines, en les projetant sur l'horizon. Le *plateau de Langres* n'est proprement qu'une haute plaine mamelonnée. Vers la Saône, la déclivité du plateau, plus accentuée à l'est, envoie quelques cours d'eau peu importants : l'*Amance,* la *Vingeanne,* la *Tille;* à la *Seine,* vers le nord-ouest, et, par une pente adoucie, l'*Aube* et la *Marne,* jaillie aux environs de Langres. Ni la Saône, ni la Seine, déversoirs de la *Haute-Marne,* ne touchent à ce département. Mais la *Meuse,* née au revers des Faucilles, en descend vers le nord-ouest. Un pays aussi à découvert, sur un seuil peu élevé, sans autre défense que ses *forêts,* ne pouvait échapper aux surprises des pays-frontières que guette l'invasion.



Phot. de M. R.

INTÉRIEUR DE NOTRE-DAME-DE-L'ÉPINE.

Langres, cité des Lingons, solidement assise sur une colline escarpée, entre la Bonnelle et la Marne naissante, ne résista pas aux Romains, lorsqu'ils pénétrèrent en Gaule. Aussi cette ville est-elle riche en souvenirs de l'époque gallo-romaine réunis dans son Musée, sans parler de la grande porte à deux arcades, ornée de colonnes corinthiennes, qui subsiste encore, témoin vivant de l'occupation. Si pacifiques qu'ils parussent, les *Lingons,* à la faveur des troubles qui suivirent la mort de Néron (70 ap. J.-C.), se groupèrent pourtant autour de l'un d'eux, Sabinus, qui se para du titre d'empereur gaulois, tandis que le Batave Civilis soulevait les peuples de la Gaule du nord. Vespasien prévint cette désorganisation prématurée de l'empire. La Germanie était trop proche pour que *Langres* n'eût pas à en souffrir : en 264 *Crocus* l'assiégeait à la tête d'une troupe d'*Alamans;* l'évêque *saint Dizier* sauva sa ville épiscopale, en se livrant au barbare, qui lui fit trancher la tête. Au milieu de la barbarie montante, comme un écueil battu des flots, *Langres* resta groupée autour de son évêque. Lorsque la France sortit de la mêlée de Fontanet et du traité de Verdun (843), Charles le Chauve accorda aux évêques de *Langres* le droit de battre monnaie. Ce furent, dans la débâcle universelle, aggravée par l'arrivée des Normands (891), de vrais souverains féodaux. La crainte de tomber, comme ses prédécesseurs, dans la dépendance de ses puissants voisins, les comtes de Champagne, décida l'évêque de *Langres* à faire hommage de son fief au roi de France (1179) : avec le titre de duc, il prit rang parmi les pairs ecclésiastiques du royaume. La Jacquerie, les Anglais et les Bourguignons qui la traitèrent en pays conquis, les Écorcheurs de Villandrando et du Bâtard de Bourbon éprouvèrent assez durement la région de la Haute-Marne. Sous Charles VIII et Louis XII, la puissante famille d'*Amboise* établit son hégémonie sur le bailliage de Chaumont; à la maison d'Amboise succède celle de *Lorraine,* dans la personne de Claude, devenu duc de *Guise,* qui réunit à ses domaines la principauté de Joinville. *Chaumont,* fief des Guises, tint naturellement pour la *Ligue,* tandis que *Langres* refusa d'y adhérer. Mayenne vint à *Chaumont* et l'on y proclama le vieux *cardinal de Bourbon,* sous le nom de Charles X. La conversion de Henri IV réconcilia les partis. Avec Richelieu, qui reprit la politique de Henri IV contre la maison d'Autriche, la *Haute-Marne* vit venir les Suédois qui la rançonnèrent. Enfin, la conquête de la *Franche-Comté* par Louis XIV mit le pays à l'abri des surprises coutumières aux pays voisins de la frontière. Les défaites de 1814 ramènent l'ennemi sur la Marne, le tsar de Russie, le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche à *Chaumont* où ils s'engagèrent à combattre unis, jusqu'à la chute de Napoléon. En 1870, la Haute-Marne sans défense fut rapidement envahie, mais *Langres* ne se rendit pas.



Cl. ND.

CATHÉDRALE DE CHALONS-SUR-MARNE.

Sur un plateau escarpé qui découpe au nord-ouest la vallée sinueuse de la Suize, **Chaumont** (14 870 habitants) conserve, de l'ancien château des comtes de Champagne, le donjon dit *tour de Hautefeuille* (XIe et XIIe siècles). Non loin de la place Philippe-le-Bon, une terrasse ombragée plonge sur la profonde vallée voisine. *Saint-Jean-Baptiste,* belle église à laquelle le XIIIe siècle a donné son portail, sa nef et ses clochers, le XVe ses chapelles latérales, le XVIe son transept et le chœur gothique; l'*Hôtel de ville* mo

Egl St Thomas

FAUBG DE LAON

Groupe scolaire

Gare des Marchandises

Caves

Cimetière du Nord

Usine à gaz

Musée

Arc de Triomphe (Porte de Mars)

Orphelinat St Vincent-de-Paul

Bethléem

Biblioth. Holden

FAUBG CÉRÈS

CLAIRMARAIS

Gare des Voyageurs

Square Colbert

Musées

Hôtel de Ville

Banque de France

Mais. des Musiciens

Halle

Temple protestant

St André

Esplan. Cérès

Postes

Cirque

Kiosque

Ancien hôt. des fermes

Lycée de Filles

Palais de Justice

Théâtre

St Jacques

Cathédrale N.D.

Archevêché

Sous Préfecture

Gd Séminaire

Statue de Jeanne d'Arc

Caserne Colbert

Quartiers Louvois et Jeanne d'Arc

les Lazaristes

Hospice St Marcoult

Lycée

Ecole profession.le

Synagogue

LES COUTURES

la Visitation

les Carmelites

Eg St Maurice

Hôpital Génl

Maison de Retraite

Ecole de Médecine

Hôtel-Dieu

Egl. St Remi

Jardin Brisset

COURLANCY

Caves de Hospice Roederer Boisseau

Morgue

Parc Pommery

Caves

Pointe St Nicaise

Esplanade

Cimetière du Sud

PRÉ DES MOINES

Vignes

FAUBG FLÉCHAMBAULT

St Clotilde

Tramway

Echelle 1 : 11.300

100 200 300 400



Phot. de M. Rothier.

VUE GÉNÉRALE DE LA VILLE ET DE LA CATHÉDRALE DE REIMS.

derne, la rue Buxereuilles, artère centrale de la ville; la chapelle du Lycée, le Musée et la Bibliothèque, la Préfecture, près de la jolie promenade du *Boulingrin*, d'où rayonnent des avenues ombreuses, de larges boulevards et, aux environs, le magnifique viaduc qui allonge ses 52 arcades de pierre sur deux ou trois étages, à 50 mètres au-dessus de la pittoresque coulée de la Suize: pour n'être pas d'un intérêt exceptionnel, plus d'une ville de province voudrait pouvoir en montrer autant. Qu'attendre, aussi bien, d'un pays tant de fois piétiné par l'invasion?

Personnages historiques. — *Julius Sabinus; Jean*, sire *de Joinville* (1224-1317), ami et conseiller de saint Louis, qu'il accompagna en Égypte; *Charles de Guise*, dit *Cardinal de Lorraine*, frère de François, duc de Guise (1525-1574); *Henri Ier de Lorraine*, duc *de Guise* (le Balafré), fils aîné de François de Guise (1550-1588); le peintre *Richard Tassel*, de Langres (1580-1660), élève du Guide; le sculpteur *Edme Bouchardon* (1698-1762); *Denis Diderot*, fils d'un coutelier de Langres (1713-1784), le principal créateur de l'« Encyclopédie »; *Philippe Lebon*, né à Brachay (1767-1804), qui, le premier, fit servir à l'éclairage les gaz produits par la distillation du bois; le statuaire *Pierre Petitot* (1760-1840); l'amiral *Denis Decrès*, qui, échappé au désastre d'Aboukir, défendit Malte et réorganisa la flotte (1765-1820); *J. M. Antoine*, comte *Defrance*, né à Vassy (1771-1835); le généalogiste *Nicolas Viton*, dit de *Saint-Allais*; *Charles-Guillaume Étienne*, écrivain dramatique et publiciste (1778-1845); le général *Charles-Marie Denys*, comte *de Damrémont*, tué au siège de Constantine (1783-1837); le peintre *Cl.-L. Ziegler* (1804-1856); l'archevêque de Paris *Mgr Darboy*, fusillé par la Commune (1813-1871); *Étienne Vacherot* (1809-1897).

Marne.

Superficie : 818000 hectares (Cadastre), 820400 (Service géographique de l'armée). Population : 436310 habitants. Chef-lieu : **Châlons.** Sous-préfectures : **Reims, Épernay, Sainte-Menehould, Vitry-le-François.** — 33 cantons; 662 communes; 6e corps d'armée (CHALONS). Cour d'appel et Académie de PARIS. Évêché de CHALONS, suffragant de l'archevêché de Reims, dont relève directement l'arrondissement de ce nom.



Phot. de M. Rothier.

UN CHAPITEAU DE LA CATHÉDRALE.

Châlons-sur-Marne est agréablement situé sur la rive droite du canal latéral à cette rivière, et la touche à peine, sauf par un faubourg groupé autour de la gare. Les sinuosités du Mau et de son affluent le Nau introduisent dans la ville un double sillon de fraîcheur qui ajoute au charme de son jardin du *Jard*. La promenade du même nom, le parc anglais, offrent aux promeneurs de très beaux ombrages. C'est là une très ancienne cité, autrefois centre de réunion des *Catalauni*, clients des *Rèmes* (Reims), où le christianisme eut, au IIIe siècle, un siège épiscopal occupé par saint Memmie. Les archéologues verront, avec intérêt, à la cathédrale *Saint-Étienne*, bâtie au XIIIe siècle, une nef de belles proportions, des chapelles absidales en style assez incorrect, dues au XVIIe siècle; un triforium à claire-voie, une belle façade au croisillon du nord; à *Saint-Alpin* le XIIe siècle (façade et nef), le XIVe (croisillon nord), le XVe (chœur et tour), unis à la Renaissance; à *Notre-Dame*, ancienne collégiale du XIIe siècle, ses quatre clochers romans, deux en façade avec flèches en plomb; à *Saint-Loup*, une toile de Simon Vouet, une autre de Jean Jouvenet; à l'*Hôtel de Ville*, bel



Phot. de M. Rothier.

TOMBEAU DE JOVIN.



Phot. de M. Rothier.

ARCS-BOUTANTS ET TOUR NORD DE LA CATHÉDRALE DE REIMS.

édifice de 1771, d'intéressantes tapisseries d'Aubusson; enfin, hors la ville, *Notre-Dame-de-l'Épine*, superbe création, en majeure partie du xve siècle, ses deux flèches à jour, ses trois portes richement ornées, l'abside et les chapelles rayonnantes exécutées en 1530, le jubé et la clôture du chœur du xvie siècle, le grand orgue et sa tribune Renaissance. *Châlons* a transformé en boulevards son ancienne enceinte. Il s'y fait un important trafic de grains et de vins de Champagne. Le préfet de la Marne y réside.

Mais *Châlons* n'a que 31 367 habitants. **Reims** en compte 115 178. De même que Paris, au carrefour d'un grand fleuve dont les affluents dispersent son influence vers tous les points de l'horizon de la mer et du continent, devait être une cité de premier ordre, et le serait encore, même si son titre de capitale venait à lui manquer, *Reims*, étape nécessaire de l'une des grandes routes du monde, entre la Méditerranée et la mer du Nord, dans une plaine ouverte sans obstacle, entre le réduit de l'Île-de-France et l'épaisseur boisée du Massif ardennais, devait être ce qu'elle fut, bien longtemps avant César, il y a plus de deux mille ans, une grande métropole des Gaules, une puissante cité de labeur, d'art et de commerce. Même à l'égard de *Troyes*, qui fut pourtant, durant quelques siècles, résidence et capitale des comtes de Champagne, la situation de *Reims* fut privilégiée. Le renflement de la falaise tertiaire, qui bastionne l'Île-de-France sur la plaine champenoise, a marqué d'avance le rôle des villes qui forment cercle sur son front : Troyes, Châlons-sur-Marne, Reims, Laon. En effet, les eaux courantes, butant contre l'obstacle, dévient, les unes avec la Marne, l'Aube et la Seine; les autres, détournées vers le nord, avec la Vesle et la Suippe, entraînent avec elles l'activité des cités qu'elles arrosent. Troyes regarde plutôt vers Sens qui est du voisinage, vers Paris et même, par Montargis, dont ne la sépare aucun obstacle sérieux, vers la Loire; *Reims*, au contraire, par la Vesle, est orientée vers l'Aisne et Laon qui fut un fief de ses archevêques, vers les cités de la Flandre et la mer du Nord.

Aussi, cette ville fut-elle pour les Romains une étape précieuse, un centre de ravitaillement, la base de leur action contre la Gaule du Nord. Ils ne firent que passer à Troyes, visant plus loin Lutèce; mais ils s'implantèrent à *Reims* et y fondèrent un établissement durable, dont témoignent les innombrables restes gallo-romains, bronzes, monnaies, médailles, camées, mosaïques (celles des Promenades, de la rue Perseval et de la rue de Vesle), des tombeaux exhumés sur tout le territoire urbain et, au premier rang, le tombeau de *Jovin*, et cet imposant *arc de Mars*, élevé sur la voie Césarienne à la gloire des armées romaines, dont la façade imposante (33 mètres sur 13m,50 de haut), percée de trois grandes arcades et ornée de vingt colonnes corinthiennes, fait à la ville une entrée triomphale.

Sous l'impulsion romaine, la cité des *Rèmes* se transforma, devint un foyer de culture littéraire et artistique : Valentinien y séjourna en 367; un aqueduc lui amenait l'eau de la Suippe. On y vit des thermes, au temps de Constantin, un amphithéâtre dont les derniers vestiges ont disparu dans la première moitié du xixe siècle. Des voies nombreuses s'en écartaient vers Amiens, Metz, Trèves, Langres, Autun. Quand survinrent les Barbares, il fallut sacrifier les monuments, les riches demeures, des quartiers entiers pour élever des murs et se défendre; la ville revint aux étroites limites de l'ancien *oppidum* gaulois.

Mais, les Romains partis, la bonne fortune de *Reims* voulut que sa situation la mît en contact avec les futurs maîtres de la Gaule, les *Francs*, établis entre le Rhin et la Somme, bientôt à Soissons. *Saint Remi* baptisa Clovis aux fêtes de Noël de l'an 496, et cet événement eut une portée incalculable, puisqu'il ouvrait la Gaule au chef des Francs, converti à la foi des populations gallo-romaines. *Reims* devint comme une sorte de ville sainte. Trois dynasties successives de rois vinrent, au début de leur règne, s'y faire solennellement introniser, dans une cérémonie à la fois religieuse et nationale. La ville en prit un nouveau lustre. Elle vit Pépin le Bref et le pape Étienne III, Léon III et Charlemagne. En 816, Louis le Débonnaire y est sacré par le pape Étienne IV; là se tiennent des conciles, se rencontrent les souverains, sont intronisés les rois. Les *Écoles rémoises* renouvelées par l'archevêque Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II, jouirent d'une éclatante renommée; et le pouvoir de ses pontifes, de comtes devenus ducs par la faveur de Louis VII, en fit de véritables souverains féodaux. Guillaume de Champagne, archevêque de *Reims*, accorda aux bourgeois de sa ville épiscopale une charte communale (1182). Alors s'élèvent ces merveilleux édifices qui mettent *Reims* au premier rang : *Saint-Remi*, la *Cathé-*



Phot. de M. Rothier.

PORTAIL DE LA CATHÉDRALE DE REIMS ET STATUE DE JEANNE D'ARC, PAR P. DUBOIS.

rale, Saint-Nicaise. En même temps, les bourgeois étendent et créent une nouvelle enceinte fortifiée, édifient de belles demeures, dont la *Maison des Musiciens* a conservé jusqu'à nous la pittoresque physionomie.

Dans la **cathédrale de Reims,** tout est gracieux, élancé, transparent, non sans une expression de force et de stabilité. L'architecte de génie qui conçut ce chef-d'œuvre a voilé sous un prestigieux décor les épais massifs dont il étayait son audacieux monument. A mesure qu'elle monte, la pierre s'étire, s'effile, se délie, déploie d'aériennes guipures, devient transparente, spiritualisée pour ainsi dire, afin de mieux prendre son essor. Que serait-ce si la *cathédrale* retrouvait la parure rêvée pour elle et presque réalisée avant le grand incendie de 1481, ces pyramides élancées du haut des six tours : deux au grand portail, deux sur chaque croisillon du transept, enfin la flèche centrale qui devait être l'émule du grand clocher de Strasbourg !

La foi chrétienne, prêchée à *Reims* dès le Iᵉʳ siècle, n'y fut probablement organisée qu'au IIIᵉ siècle. *Saint Sixte* avait dédié à saint Pierre une modeste chapelle hors la ville, non loin de l'église actuelle de Saint-Remi. *Bétause*, l'un de ses successeurs, transporta, en 314, son siège épiscopal à l'intérieur de *Reims* et bâtit, sur les ruines d'un édifice païen, un temple dédié aux douze apôtres, puis à saint Symphorien (dans la rue de ce nom). Ces embryons de cathédrale furent, en 401, remplacés par une basilique que fit construire *saint Nicaise*, au cœur même de la cité rémoise, en la consacrant à la sainte Vierge; six ans plus tard, il avait la tête tranchée, au seuil même de son église (406). C'est ici que *saint Remi* baptisa *Clovis*.

La première pierre de l'édifice actuel fut posée par l'archevêque Albéric Humbert (appelé aussi Albéric de Hautvillers), au XIIIᵉ siècle : on célébra sa dédicace solennelle, le 18 octobre 1215. A la fin du XIIIᵉ siècle, le transept était à peine terminé ; les trois dernières travées de la nef sont du XIVᵉ : le portail, en 1391, s'élevait jusqu'à la galerie des Rois; enfin, la première moitié du XVᵉ siècle conduisit les tours à leur hauteur actuelle. Celles du transept étaient terminées, la flèche centrale dressée au-dessus de la croisée, quand un fourneau mal éteint, abandonné dans les combles par deux plombiers, alluma le terrible incendie qui dévora en quelques heures toutes les parties supérieures de l'édifice (24 juillet 1481). Le désastre, réparé seulement en partie, a laissé les tours privées de leurs flèches, et le clocher central reste encore à l'état de projet. Des réparations nombreuses ont maintenu l'intégrité de l'édifice : la dernière a été entreprise après 1875 et dure encore. On cite, parmi les maîtres ouvriers de la cathédrale, Robert de Coucy, peut-être Libergiers, le génial créateur de Saint-Nicaise, Jean d'Orléans, Jean le Loup, Gaucher de Reims, Bernard de Soissons.

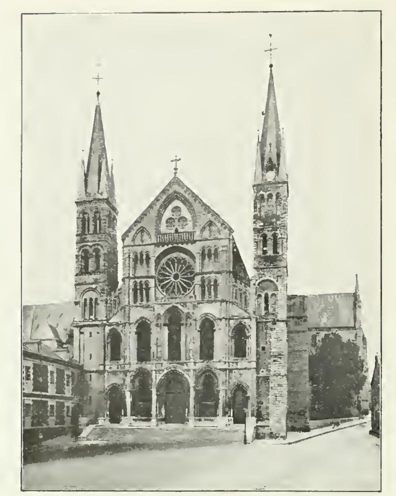
« La façade occidentale de la cathédrale de *Reims*, dit Viollet-le-Duc, est l'une des plus splendides conceptions du XIIIᵉ siècle; elle a pour nous, d'ailleurs, l'avantage d'être seule. Notre-Dame de Paris est encore une façade de l'époque de transition ; Amiens n'a qu'une façade tronquée, sur laquelle des époques différentes sont venues se superposer; Chartres n'est qu'une réunion de fragments ; Bourges et Rouen sont des mélanges de style. »

La façade de *Reims* comprend trois portails et quatre étages, en élévation. L'exubérance de son iconographie est à peine croyable : certaines figures, le drapé d'un bon nombre d'entre elles ont la beauté de l'antique. Des statues colossales garnissent les parois des trois porches; elles sont toutes adossées à une colonne et une magnifique série de dais sculptés règne au-dessus de leur tête; quatre-vingt-une statues s'étagent en cinq rangées concentriques séparées par des guirlandes de fleurs et de feuillages dans l'enfoncement de la voussure centrale. Les grandes statues des trois porches étaient revêtues d'or et d'un beau coloris. Cette statuaire est grande, riche, simple, admirablement à l'échelle de l'architecture. Le porche central est entièrement consacré à la Vierge : des anges

lui forment un cortège d'honneur. Huit statues colossales rappellent les principaux traits de sa vie : l'*Annonciation* et la *Visitation* peuvent se comparer aux plus belles productions de l'art grec. Le tympan est à jour, orné d'une rose; le linteau, dépouillé de ses ornements, porte une inscription moderne. Au-dessus de la voussure, le gâble représente le *Couronnement de la Vierge*, de grandeur surhumaine, surmonté d'une succession de dais s'étageant, en manière de gradins, jusqu'au sommet du triangle.

Le transept nord a, comme le portail occidental, ses trois arcades : une au centre, consacrée aux principaux archevêques de Reims : saint Nicaise, saint Remi, etc.; une à droite, autrefois murée, mais s'ouvrant aujourd'hui par une porte romane, « la Pretiosa »; une à gauche, sans accès dans l'intérieur et consacrée au *Jugement dernier :* au trumeau, l'admirable statue dite du « Beau Dieu ».

Au premier étage de la façade occidentale, la pointe du grand gâble se projette sur la grande rose, merveille de gracilité et d'élégance où les feux du soleil couchant allument un brasier de pierreries, de rubis, d'émeraudes, de saphirs, dont resplendit tout l'intérieur; de part et d'autre, s'effilent deux doubles fenêtres géminées, d'une extrême légèreté. Le troisième étage aligne le cortège de ses rois (cinquante-six statues) en arrière d'une balustrade à jour, dite galerie du « Gloria ». Enfin s'élancent les tours octogones, flanquées de quatre tourelles ajourées et sans aucun contrefort, jusqu'à une hauteur de 83 mètres. Cinq chemins de ronde enveloppent la cathédrale à divers étages, au dedans et au dehors. Il faut les parcourir, admirer, au sommet des contreforts, les statues d'anges aux ailes éployées, sous des pinacles, qui sont de véritables chefs-d'œuvre de composition et d'exécution : partout, des cariatides, des gargouilles, des galeries transparentes, celle de l'abside avec ses animaux fantastiques, le « clocher à l'ange », des corniches, des rosaces, des frises enguirlandées qui, d'en bas, se devinent à peine et, néanmoins, sont traitées avec un soin parfait. *Notre-Dame* de Reims possède une magnifique sonnerie de cloches, deux bourdons entre autres : l'un, don du cardinal Charles de Lorraine, en 1570, a été fondu par le Rémois P. Deschamps, et pèse 11 500 kilos; l'autre date de 1849 et pèse 7 500 kilos.


Phot. de M. Rothier.
FAÇADE DE L'ÉGLISE SAINT-REMI.

L'*intérieur* de la cathédrale frappe par son unité et sa hardiesse : les grands arcs appuyés sur de gros piliers entourés de quatre colonnes plus petites, aux chapiteaux remarquablement fouillés; le triforium ajouré de cent soixante-quatorze arcades du goût le plus pur; enfin, les hautes fenêtres, malheureusement perdues dans l'espace, dessinent trois étages réguliers. Le chœur, au lieu de remplir l'abside, a été ramené en avant, disposition spéciale que nécessitait la cérémonie du sacre. La chaire où *saint Bernard* prêcha, au concile de *Reims* (1119-1131), et que l'on conservait pieusement, a disparu dans la tourmente révolutionnaire. Disparu également, le jubé en pierre qui clôturait le chœur. Comme à Chartres, le transept comprend une nef et deux collatéraux; mais il n'a que deux travées. Des tapisseries bien conservées atténuent la monotonie des murs, le long des bas côtés sans chapelles. Le *trésor* contient quelques belles pièces d'orfèvrerie : un calice dit à tort de saint Remi, la nacelle de saint Ursule, des reliquaires, calices, etc.

Dimensions de la cathédrale : en longueur, extérieurement, 149m,17; intérieurement, 138m,69; largeur à la croisée : extérieur, 49m,45; intérieur, 30m,13; largeur à la nef, 34m,07; avec les contreforts, 41m,57; largeur de la grande nef, 14m,65 ; hauteur sous voûtes, 37m,95. Une seule cathédrale de France est plus longue : celle du Mans, avec 150 mètres. Amiens a 138m,35, Chartres 130m,86, Paris 126m,67. En hauteur, la nef de Beauvais monte à 48 mètres, celle de Metz a 44m,33, de Bourges a 37m,50, de Chartres a 36m,55. Les tours de *Reims*, inachevées, ont 83 mètres; avec les flèches, elles auraient 124 mètres. La cathédrale de *Reims* compte 211 grandes statues de 3 à 4 mètres de haut, 126 moyennes, 936 petites; des fleurs, des animaux, en tout, plus de 2 300 figures sculptées.

Saint-Remi *de Reims* a 120 mètres de long, 28 mètres de largeur intérieure, 56 mètres au transept. Collégiale d'une des plus importantes abbayes de France, cette basilique possède encore la nef et le transept de la basilique romane consacrée par le pape Léon IX, en 1049. Le célèbre abbé Pierre de Celles y fit quelques remaniements, lorsqu'il ajouta fin du XIIe siècle un chœur de style ogival, d'une ampleur magnifique. Une triple arcade inégale fait communiquer les chapelles rayonnantes avec le déambulatoire, autour d'une riche clôture en marbre, ouvrée par Omer Talon, au début du XVIIe siècle. Dans l'hémicycle de ce véritable sanctuaire, s'élève le magnifique cénotaphe de saint Remi, dont la Révolution n'a laissé subsister que les statues des pairs de France qui, triomphalement, portaient la châsse. Des vitraux de la fin du XIIe siècle, une crosse abbatiale de cette époque, dix superbes tapisseries du XVIe siècle, des émaux par Laudin de Limoges, des reliquaires, le beau portail du transept sud élevé par le cardinal de Lenoncourt, vers 1500, complètent le trésor d'art de *Saint-Remi*. Les bâtiments de l'abbaye, reconstruits aux XVIIe et XVIIIe siècles, servent d'Hôtel-Dieu : sous les arcades subsistantes du cloître


Phot. de M. Rothier.
CHŒUR DE L'ÉGLISE SAINT-REMI.





CONTREFORTS DU SUD.



MUSICIEN
(VOUSSURE CENTRALE).



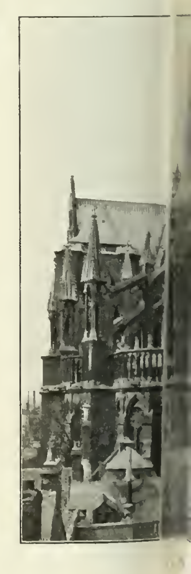
LA VIERGE.



VUE GÉNÉRA



PORCHE CENTRAL : ÉBRASEMENT GAUCHE. LA PRÉSENTATION AU TEMPLE.



LA CA



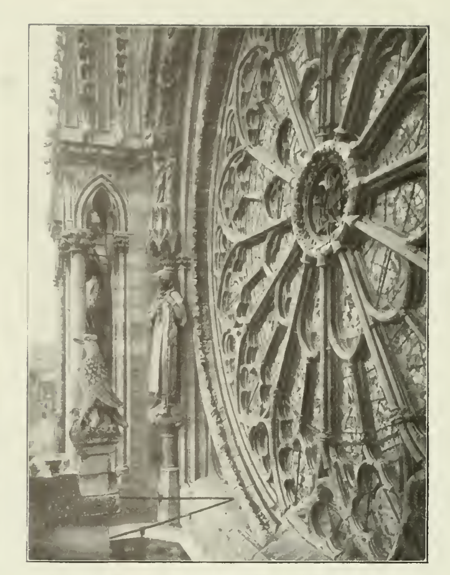
THÉDRALE.



MUSICIEN
(VOUSSURE CENTRALE)



ÈVE.



LA GRANDE ROSE.





PORCHE CENTRAL : ÉBRASEMENT DROIT. ANNONCIATION ET VISITATION.

Photographies de M. Rothier.

xvie siècle), a été organisé un musée lapidaire.

Une troisième basilique, **Saint-Nicaise**, moins considérable que les deux autres, mais d'une importance capitale pour l'histoire de l'art champenois, passait pour la merveille de l'Europe, par sa hardiesse et son élégance. *Libergier* en était l'auteur (1229). Un truand obtus (il mériterait qu'on le nommât) l'acheta sous la Révolution, comme bien national, et démolit pièce à pièce cet admirable monument du génie français.

Saint-Jacques, en majeure partie du xiiie siècle, achevé au xvie, renferme de beaux vitraux modernes. La chapelle de l'archevêché, à deux étages comme la Sainte-Chapelle, est une très belle œuvre du xiiie siècle champenois.


Photo de M. Rothier.
CATHÉDRALE DE REIMS : STATUE DU CHRIST (NORD).

Au témoignage de Sidoine Apollinaire, écrivant à saint Loup, évêque de Troyes, les *foires* de Champagne existaient dès le ve siècle. Provins, Troyes, Bar et Lagny, *Reims* surtout, voyaient affluer, grâce à la protection des comtes de Champagne, qui en faisaient la police et assuraient les avenues, les trafiquants d'Italie, de Galice, de Lorraine, des Flandres, d'Angleterre et d'Écosse. Rois et princes s'y approvisionnaient; souvent même ils rehaussaient de leur présence l'éclat de ces grandes kermesses internationales. C'était, pour *Reims*, une intense circulation d'argent, un afflux de richesse et d'activité. *Reims* fut la *Ville de la Laine*, même avant l'arrivée des Romains. La toison de ses moutons, si appréciée qu'elle fût, ne lui suffisant pas, on fit venir la laine d'Angleterre et de Flandre : à la fabrication des draps et serges pour les tentures, des camelots et étamines, probablement tissés de lin ou de chanvre, on ajouta celle des étoffes de soie, des riches tissus d'or et d'argent; au xive siècle, celle des tapisseries. Le fâcheux édit de Philippe le Bel qui, au début du xive siècle, et par représailles politiques, interdit aux Flamands l'accès des foires de *Reims*, porta un coup sensible à leur prospérité.

Louis XI rendit aux *foires* de *Reims* celle de Pâques et celle de la Saint-Remi, leurs anciennes franchises; François Ier en créa deux nouvelles (1521). Déjà le règne réparateur de Louis XII avait provoqué un retour à la prospérité d'autrefois et, par elle, un nouveau progrès des arts. La *Renaissance* produisit ici de brillants artistes. Alors, l'initiative du cardinal de Lorraine favorise l'introduction de l'imprimerie, fonde l'Université (1547). Mais presque aussitôt la guerre civile, déchaînée par la prédication calviniste, entrave ce nouvel essor. *Reims*, dont le siège archiépiscopal est devenu comme un fief de la maison de Lorraine, se déclare pour la Ligue (1585). Henri IV n'entra dans *Reims* qu'en 1606. Bientôt s'élève le magnifique *Hôtel de Ville*, construit sur les plans d'un architecte rémois. Des érudits, des chroniqueurs, des peintres, des graveurs; des fondations bienfaisantes, l'Hôpital général, l'Institut des Frères des écoles chrétiennes fondé par J. B. de La Salle; la création de la place Royale, l'adduction des eaux de la Vesle et l'amélioration des écoles populaires par le chanoine Godinot, qui y consacra sa fortune; la création des Promenades, sur les dessins du jardinier rémois Pierre Leroux, marquent, à *Reims*, la période des xviie et xviiie siècles. Alors aussi *Colbert* contribuait au développement de l'industrie et du commerce par les ressources de son esprit pratique et sa forte volonté. Le xviiie siècle, et particulièrement le règne de Louis XV, furent favorables à l'industrie rémoise, qui employait 35 à 40 000 ouvriers. La valeur seule des tissus fabriqués à *Reims* et dans sa banlieue atteignait 11 millions de livres, et les deux tiers de ces produits étaient exportés.

La Ville. — A première vue, le plan de *Reims* accuse la forme elliptique qui caractérisa le premier établissement gaulois des Rèmes, *Durocort*, forteresse ronde, berceau de la ville actuelle. Deux grandes voies : rue de Vesle que prolonge la rue de Cérès, rue Colbert et rue de l'Université, se coupent à angle droit, au carrefour central de la place Royale. La rue Colbert conduit à l'Hôtel de ville. Dans l'intervalle s'ouvrait l'ancien *forum*, actuellement *place des Marchés*, où subsistent plusieurs maisons du moyen âge, à pignons en saillie, notamment celle de l'*Enfant d'Or*, ancienne boutique d'orfèvre, remarquable par ses cariatides, ses statues de saints et de chevaliers. Dans ces parages, rue du Tambour, se voit la fameuse *Maison des musiciens*, dont les figures si expressives, posées sur la façade, entre de grandes fenêtres à meneaux, représentent des personnages qui jouent de la harpe, du violon, de la cornemuse et du tambourin, statues aussi intéressantes pour l'histoire de la sculpture que pour celle de la musique, au moyen âge.

La Renaissance a construit à Reims : la *porte du Chapitre*, à étage flanqué de deux tourelles (1530), qui donnait accès à l'intérieur de la Collégiale et dont les portes de bois sont maintenant au Lycée; rue du Marc, un hôtel dont la cour intérieure est décorée de frises et de panneaux sculptés représentant des scènes de tournoi; rue de l'Arbalète, l'ancien hotel de la famille de La Salle; l'hôtel Féret de Montlaurent (xvie siècle); rue Eugène-Desteuques, l'ancien hôtel de la famille Thiret de Prin, bien conservé (galerie décorée, cheminée de pierre). Une magnifique grille en fer forgé fut élevée par la ville pour l'entrée de Louis XVI, en 1774.

L'*Hôtel de ville*, dû à l'architecte rémois, Jean Bonhomme, et à son compa-

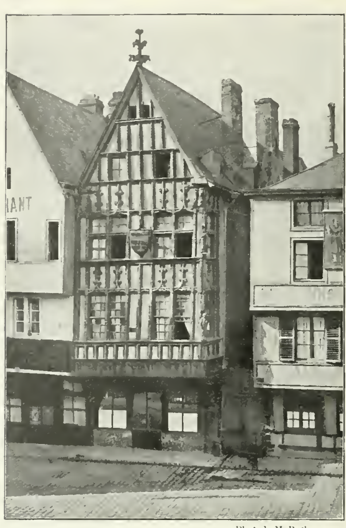



Photo de M. Rothier.
DEUX MUSICIENS DE LA VOUSSURE CENTRALE.



Phot. de M. Rothier.

REIMS : COUR DU CHAPITRE.



Phot. de M. Rothier.

MAISON ANCIENNE, PLACE DU MARCHÉ.

triote, le sculpteur Nicolas Jacques, qui en fut le décorateur attitré, fut commencé en 1627, mais resta inachevé, en 1636. L'aile droite date de 1825, les autres sont dues à l'architecte N. Brunette (1882). La façade, de style Louis XIII, que surmonte un léger campanile, offre un aspect harmonieux et imposant. Outre les services municipaux, ce vaste édifice abrite la Bibliothèque et le Musée de peinture, sculpture et antiquités. *Reims* est chef-lieu judiciaire du département; ses tribunaux sont installés dans le *palais de Justice*, au fronton ionique, construit 1827-1845 sur les plans de Caristie. Le *théâtre* voisin, précédé d'un vaste portique, a été bâti en 1867, sur les plans de l'architecte rémois, Alphonse Gosset. Parmi les édifices municipaux hospitaliers : l'*Hôpital civil* (ancien Hôtel-Dieu), installé là depuis 1827, dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de Saint Remi, reconstruit au XVIIIe siècle, dont l'incendie de 1774 a respecté l'ancien cloître, de grandes salles contiguës et un magnifique escalier à double révolution, avec une belle rampe en fer forgé ; l'*Hospice général*, dans l'ancienne maison des Jésuites, bâtie au XVIIe siècle (splendide bibliothèque aux riches boiseries et lambris sculptés, convertie en lingerie).

La *place Royale*, où convergent les grandes artères de *Reims*, construite en 1759, sur les plans de Legendre, est entourée de façades monumentales uniformes. Au centre, monument de Louis XV, dont les statues du piédestal ont été admirablement sculptées par Pigalle. Il y a un singulier contraste entre cette place d'aspect si régulier et si noble, mais de froide ordonnance, et la place *Drouet-d'Erlon*, jadis place de la Couture, où se tenait la foire de Pâques, sous de vieilles arcades, digne épanouissement de la vieille rue de l'Étape. Dans ce cadre rajeuni, s'élève la *Fontaine Subé*, œuvre d'André Narjoux (1906).

Les magnifiques frondaisons des *Promenades* publiques, aux squares fleuris, enveloppent, au centre, la statue du grand Rémois, *Colbert*, par Eugène Guillaume. Une avenue les prolonge au sud-ouest, en bordure de la Vesle, jusqu'au boulevard Dieu-Lumière que termine le *square Saint-Nicaise.*

Tout proche est le vaste établissement Pommery, dont les galeries, plongeant dans la masse calcaire, alignent en bataillons serrés, sur leurs supports de fer, des milliers de bouteilles.

L'industrie et le commerce des *vins de Champagne* ont été étudiés plus haut. Avec le calme qui suivit la tourmente révolutionnaire, l'*industrie* séculaire des **tissus** reprit, à *Reims*, un magnifique essor. En 1804, l'invention du *mérinos*, alors appelé *schall*, par M. Ternaux, et le premier essai de filature mécanique (1812), par la maison Jobert-Lucas et Cie, dans l'établissement de Bazancourt; en 1838, le premier essai de tissage mécanique par M. Croutelle en échelonnent les progrès décisifs : l'année 1878 marque l'apogée de la fabrication rémoise. Elle produit, cette année-là, pour 104 millions de mérinos et cachemires d'Écosse, pour



Phot. de M. Rothier.

CHÂSSE DE SAINT REMI.

49 millions de flanelles et tartans, soit 153 millions au total. Et l'on ne parle pas ici des établissements complémentaires de l'industrie des tissus, pour la teinture et les apprêts. Mais bientôt la mode, en délaissant les tissus classiques pour les étoffes de fantaisie, la concurrence de Roubaix et de Tourcoing, surtout celle de l'Allemagne, affectèrent terriblement l'industrie rémoise. De nombreux établissements fermèrent leurs portes. Alors *Reims* modifie ses procédés, se prête aux nouvelles exigences de la mode, fabrique des étoffes mélangées laine et coton, laine et soie, parfois coton pur, des tissus de haute nouveauté, des feutres. De nombreux établissements de filature et de tissage mécanique travaillent, pour *Reims*, dans les vallées de la Suippe et de la Vesle; à Rethel, dans les Ardennes, près de Saint-Quentin. Ajoutez le traitement des déchets, pour la fabrication des draps communs, ou comme engrais pour l'agriculture, la confection des habillements militaires, celle de la fleur artificielle, qui occupent de nombreux ateliers.



Phot. de M. Rothier.

HÔTEL DE VILLE DE REIMS.

Au travail de la laine se rattache encore la production de la *potasse*, soit pour les verreries, soit pour le savon nécessaire au dégraissage; à celle des vins mousseux, la fabrication du *sulfate de cuivre* pour le traitement de la vigne; des *sucreries*, des distilleries; la culture de la *betterave*. A compter encore : des industries mécaniques; des *verreries* importantes, car la bouteille qui doit contenir le vin mousseux exige des qualités de résistance particulières; la fabrication des *bouchons*, dans une vingtaine



Cl. ND.

TYMPAN D'UNE PORTE DE MAISON (XIIe SIÈCLE).

d'établissements, dont le chiffre d'affaires atteint 7 à 8 millions par an, avec le liège d'Espagne ou la poussière de liège agglomérée; d'autres maisons encore pour la *capsule d'étain* qui ferme les bouteilles, pour la *gravure*, les *caisses* d'emballage, les *paniers* d'osier destinés à l'expédition, et jusqu'au cornet en *paille* souple qui coiffe les bouteilles et pour lequel de vastes étendues sont cultivées en seigle, dans la campagne de *Reims*. Fabrication de la glace, établissements de produits alimentaires, etc.

Personnages historiques. — *Jovin*, général romain, né à Reims, où l'on conserve l'inscription de son tombeau (mort en 379); *Flodoard* (894-966), né à Épernay, archiviste érudit de la cathédrale de Reims; *Odon* ou *Eudes*, pape *Urbain II* (de 1088 à 1099), né près de Châlons-sur-Marne: d'abord religieux de Cluny, il eut l'honneur de réaliser la première croisade; *Gilles Gobelin*, teinturier, né à Reims, qui vint avec son frère s'établir à Paris (XVe siècle), près de la Bièvre; les sculpteurs *Pierre* et *Nicolas Jacques*, de Reims; le savant annaliste bénédictin *Guillaume Marlot*; *Robert Nanteuil*, né à Reims, peintre au pastel et graveur de portraits (mort à Paris en 1678); *Paul de Gondy*, cardinal de Retz, archevêque de Paris (1614-1679); *Jean-Baptiste Colbert*, fils d'un drapier de Reims, contrôleur général des finances, rénovateur de l'industrie et du commerce français (1619-1683); l'historien dom *Thierry Ruinart*, savant bénédictin, né à Reims (1657-1709); saint *Jean-Baptiste de La Salle*, né à Reims (1651-1719), créateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes; *Adrienne Lecouvreur*, tragédienne, née à Damery, près d'Épernay (1690-1730); l'abbé *P.-François Velly*, historien, né à Fismes (1709-1759); l'avocat *Guillaume Tronson du Coudray*, défenseur de la reine Marie-Antoinette (1750-1798); *J.-B. Drouet*, le maître de poste de Sainte-Menehould qui fit arrêter Louis XVI et sa famille à Varennes, en juin 1791;



Phot. de M. Rothier.

REIMS : VESTIBULE DE L'HÔTEL DE VILLE.

le maréchal *Drouet d'Erlon*, né à Reims (1765-1844); *Pierre-Paul Royer-Collard*, philosophe, homme d'État, né à Sompuis, près de Vitry-le-François (1763-1846); le littérateur *E. Gerazez* (1799-1865); le savant géologue, vicomte d'*Archiac*, né à Reims (1802-1869); le sculpteur *Paul de Saint-Marceaux*.

Seine-et-Marne.

Superficie : 573 600 hectares (Cadastre), 588 800 (Service géographique de l'armée). Population : 363561 habitants. Chef-lieu : **Melun**. Sous-préfectures : **Meaux, Coulomniers, Provins, Fontainebleau.** — 29 cantons, 533 communes; 5e corps d'armée (ORLÉANS). Cour d'appel et Académie de PARIS. Diocèse de MEAUX (suffragant de Paris).



Cl. C. B.

PROVINS : TOUR DE CÉSAR.

Le département de *Seine-et-Marne* rassemble, sans encore les réunir, les grands cours d'eau convergents sur Paris : au sud, la *Seine*, avec la *Voulzie* de Provins, l'*Yonne* de Montereau et le *Loing* de Moret; au nord, la *Marne* accrue du *Petit-Morin*, de l'*Ourcq*, du *Grand-Morin*. Au nord de la Marne, le plateau de *Multien* et de *Goële* rattache ce territoire à la région de l'Oise et du Valois, pays de l'ancienne France. Au sud de la Seine, s'allongent les plateaux sablonneux et les collines de grès de la forêt de Fontainebleau. Entre le cours de la Seine et celui de la Marne, c'est la *Brie*, où la gentille Yères déroule son frais sillon de verdure.

La **Brie**, vaste plateau de 125 kilomètres sur 60, s'incline en montant vers l'est. C'était, à l'origine, un pays entièrement couvert de forêts et d'étangs. Terre de grands labours, de pâtures artificielles, de grosses fermes et de grands domaines, cette plaine ondoyante sous ses champs d'épis d'or évoque invinciblement la pensée d'une autre Beauce, mais moins plate, quelque peu bosselée, semée de bois et surtout riche en fontaines. On distingue, dans la *Brie*, deux régions n'en faisant qu'une par nature : à l'ouest, la *Brie française;* à l'est, la *Brie champenoise*. La première avec ses céréales, ses pâturages, ses vins, ses fromages renommés, dépendait du gouvernement de l'*Ile-de-France :* Brie-Comte-Robert en était la petite capitale. L'autre *Brie* fut comprise dans le gouvernement général de *Champagne :* son territoire, un peu moins fertile, plus boisé, plus giboyeux, comprenait : la *Haute-Brie*, avec Meaux et Coulommiers; la *Basse-Brie*, groupée autour de Provins; enfin la *Brie-Pouilleuse* ou *Galvèse* (galeuse), se rattachant à Château-Thierry. Le passé de la *Brie* est lié à celui des grands pays voisins.

C'est plaisir de voir **Provins**, « la ville des roses », entre ses vieux remparts, en partie debout, et les promenades ombreuses que rafraîchissent les eaux du *Durtain* et de la *Voulzie*. Au XIIIe siècle, son industrie des draps et des cuirs, ses foires et la sécurité qui lui valait la suzeraineté des comtes de Champagne, en avaient fait un centre florissant, témoin ses monuments qu'envierait plus d'une grande ville : *Saint-Ayoul* et sa tour romane, ses quatre nefs dont la principale est de style ogival primitif, les autres étant d'un art plus récent; l'église *Sainte-Croix* et ses quatre nefs aussi, les deux inférieures étant du XIIIe siècle, celles du nord et du sud ainsi que le chœur, fleuris par le XVIe; le *Musée*, riche en objets antiques trouvés dans les tombelles du voisinage; les remparts bordés d'allées, la porte de Jouy et la Brèche aux Anglais; la porte Saint-Jean, flanquée de ses deux tours; les arcades de l'ancienne abbaye de Saint-Jacques; le Donjon, dit aussi tour du roi ou *tour de César*, cet extraordinaire édifice du XIIe siècle, carré d'abord, puis octogonal, flanqué de tourelles aux angles, qui sert de clocher à *Saint-Quiriace*, collégiale du XIIe siècle, barrée d'un mur en façade et pourvue d'un chœur en beau style, du XIIe au XIIIe siècle, avec les deux portes aujourd'hui murées des croisillons, charmant travail du XIIIe siècle.

Melun (14860 habitants), tout chef-lieu qu'il soit, parait pauvre à côté. Il est vrai, sa situation est belle; les deux bras du fleuve enveloppent une île qui fut le berceau de Melun, comme la Cité, toutes proportions gardées, fut celui de Paris. Un pont de fonte, vulgaire héritier de l'ancien pont aux Moulins, y donne accès. Vous y verrez *Notre-Dame* et ses deux tours romanes; à l'autre extrémité de l'île, la *tour de la Reine-Blanche*, seul reste de l'ancien château royal. Au quartier de la rive droite : l'église *Saint-Aspais*, des XVe et XVIe siècles, édifice bizarre dont les collatéraux portent sur des colonnes délicates; l'*Hôtel de ville*, construit en 1847-1848, dans le style de la Renaissance (bibliothèque et musée); une fontaine monumentale, place Saint-Jean. Le préfet demeure dans un ancien couven de Bénédictins, dont les beaux jardins descendent en terrasses sur la rive droite de la Seine. Avant-garde de Paris à la descente du fleuve, *Melun* subit de nombreux sièges.

Tout le monde connait les vieux moulins d **Meaux** (13600 habitants), hissés en pleine rivièr sur les échasses de leurs pilotis. Sur un cingle d la Marne, dont l'intérieur forme une sorte de forteresse naturelle qu'il suffisait de barrer, à l'origine, pour s'y retrancher fortement, la ville, issu d'un petit oppidum gaulois, dut à cette situatio une certaine importance. *Meaux* vit le derni épisode de la *Jacquerie*, dont les excès, provoqué par la misère qui suivit le désastreux traité d Poitiers et la captivité du roi Jean, terrorisèrent l Beauvoisis. Après la signature du honteux traité d



Cl. C. B.

DAMMARIE. — RUINES DE L'ABBAYE DU LYS.

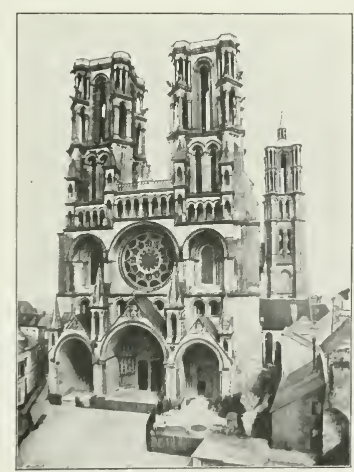


Cl. C. B.

VUE GÉNÉRALE DE LA VILLE ET DE LA CATHÉDRALE DE LAON.

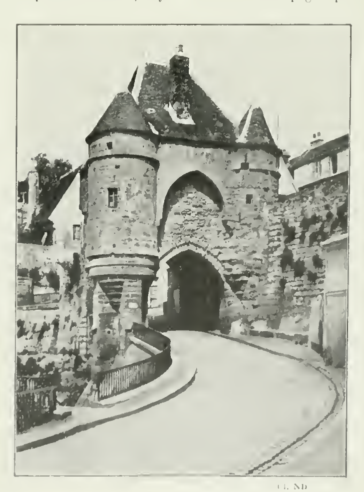
Troyes, la ville eut à soutenir un long siège contre les Anglais. La Réforme y jeta de terribles divisions. *Meaux* eut l'honneur d'avoir *Bossuet* pour évêque : le grand orateur est inhumé dans la cathédrale *Saint-Étienne*, bel édifice du XIIIe siècle, que le gothique flamboyant a paré d'une riche ornementation intérieure. La tour du nord, seule exécutée, haute de 70 mètres, et la tour du sud, inachevée, d'aspect indigent avec son pauvre toit d'ardoises, commandent une riche façade de trois portails profonds, dont les voussures ont été privées de leurs statues. Un joli portail latéral du XIIIe siècle rappelle, au sud, celui de Notre-Dame de Paris. Dans le palais épiscopal, noble édifice du XVIIe siècle, une élégante chapelle du XIIe, le jardin, dessiné peut-être par Le Nôtre, une terrasse appuyée sur les anciens remparts, évoquent le souvenir de *Bossuet* : il aimait à se promener dans une étroite allée d'ifs, au bout de laquelle un petit pavillon orné de boiseries lui aurait servi de cabinet de travail. Près de la cathédrale, l'ancien bâtiment de l'Officialité, avec ses quatre tourelles d'angle en encorbellement, est un curieux édifice du XIIIe siècle. Le *cours de l'Arquebuse*, le *boulevard Jean-Rose*, le *cours Raoult* dessinent, autour de la ville, une fraîche couronne de verdure.

Personnages historiques. — *Guillaume de Champeaux* (mort en 1122), dialecticien; *Pierre de Montereau*, architecte de la Sainte-Chapelle de Paris (1245-1248); *Jean de Chelles*, qui construisit, au XIIIe siècle, les façades latérales de Notre-Dame de Paris; le chroniqueur *Guillaume de Nangis*, moine de Saint-Denis au XIIIe siècle; *Jean Desmarest*, avocat général au Parlement de Paris, décapité en 1383; *Jacques Amyot*, né à Melun (1513-1593), d'une famille pauvre, élevé à Paris au collège de Navarre et professeur de grec à l'Université de Bourges, précepteur des fils du roi Henri II, évêque d'Auxerre : on lui doit la traduction complète des *Œuvres de Plutarque*; *François II* (1544-1560) et *Henri III* (1551-1589), nés à Fontainebleau; *Moïse-Valentin de Boulongne*, dit « le Valentin » (1601-1634), peintre, né à Coulommiers, ami de Poussin; *Louis XIII* (1601-1643), né à Fontainebleau; le comique *Dancourt*; le bibliophile *Antoine Alexandre Barbier* (1765-1825); l'écrivain-poète *Hégésippe Moreau* (1810-1838), né à Paris, d'abord compositeur d'imprimerie à Provins; le général *Raoult*, tué à Reischoffen; le sculpteur *Henri Chapu* (1833-1891); le littérateur *Ch. Lenient*; le comte *de Mun*.



Cl. ND.

CATHÉDRALE DE LAON.



Cl. ND.

PORTE D'ARDON, A LAON.

Aisne.

Superficie : 735 200 hectares (Cadastre), 742 500 (Service géographique de l'armée). Population : 530 226 habitants. Chef-lieu : **Laon**. Sous-préfectures : **Château-Thierry, Saint-Quentin, Vervins,** et **Soissons.** — 37 cantons, 841 communes; 2e corps d'armée (AMIENS). Cour d'appel d'AMIENS. Académie de DOUAI. Diocèse de SOISSONS (suffragant de Reims).

Ce territoire de plateaux et de collines peu élevées, dont la plus haute n'atteint pas 300 mètres, rayonne vers la Champagne par

l'*Aisne*, vers la Manche par la *Somme*, vers la Flandre par l'*Escaut* et la Meuse par la *Sambre*. C'est un lieu de passage où tous les flots d'invasion sont venus déferler.

A 100 mètres au-dessus des campagnes environnantes, **Laon** (16262 habitants) se greffe à un bastion triangulaire dont les deux ailes méridionales se replient sur une cuve intérieure, sorte de gouffre disposé par la nature pour lui permettre de mieux happer l'ennemi au passage. Des remparts s'enroulent aux sinuosités de la crête, qui porte la ville proprement dite, et du double plateau, complément de son assise. *Laon* était dans la dépendance de Reims : en 497, saint Remi dota la colonie d'un siège épiscopal qui devait être l'avant-poste du *christianisme* contre la barbarie du Nord; ses évêques en furent les défenseurs et en même temps les souverains temporels. Lorsque les derniers princes carolingiens durent s'effacer devant les ducs de France, défenseurs de Paris contre les Normands, c'est à *Laon* qu'ils vinrent se réfugier. L'un des prélats-souverains de Laon, *Gaudry*, ayant péri misérablement dans une émeute, pour avoir voulu méconnaître et rompre la charte communale accordée durant son absence aux bourgeois de la ville, le roi de France, Louis VII, intervint, et rétablit l'ordre. *Laon* vécut dans une sorte d'isolement administratif, asservi aux exigences d'une place de guerre qui pouvait, au XVIe siècle, bien pourvue de vivres, tenir indéfiniment. Si l'on n'avait ouvert ses portes aux Alliés, en février 1814, Napoléon, écrasant Blücher sous ses murs (9 et 10 mars), eût changé la face de la guerre et peut être, d'un coup, terminé l'invasion.


Cl. ND.
SOISSONS : ABBAYE DE SAINT-JEAN-DES-VIGNES.

La citadelle d'une part, l'arsenal de l'autre, à la place de l'ancienne abbaye de Saint-Vincent, occupent les deux points extrêmes du croissant que couronne intérieurement la ville. A peu de distance de la citadelle est la *cathédrale*. Commencée par Gauthier de Mortagne, qui fut évêque de Laon, de 1159 à 1174, elle ne fut terminée qu'en 1225. On admire, dans leur robustesse, l'élancement des voûtes, les tribunes ajourées des bas côtés, couronnées d'un triforium. Malgré les mutilations subies, la façade et ses tours, flanquées d'élégants clochetons qu'unit une galerie découpée au-dessus d'une rose, offrent un bel exemple du style roman dégagé des lourdes formes traditionnelles et s'essayant aux triomphantes audaces qui seront la gloire du XIIIe siècle.

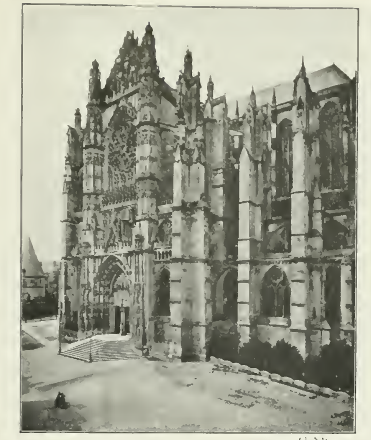
L'ancien palais épiscopal, accoté à la cathédrale, sert aujourd'hui de *Palais de Justice*; une galerie du cloître borde sa cour d'entrée. Le *Musée*, voisin d'une chapelle octogonale des *Templiers* (XIIe siècle), la *Bibliothèque*, renferment plus d'un sujet digne d'intérêt, celle-ci surtout, exceptionnellement riche en miniatures, en manuscrits et en autographes de personnages célèbres, provenant pour la plupart des anciennes collections épiscopales ou monastiques. Une belle promenade enveloppe l'esplanade, un peu vague, de Saint-Martin : de-ci de-là, une caserne, l'Hôtel-Dieu, le Lycée, une Ecole normale. La vie n'est pas de ce côté : elle se concentre en arrière de la Préfecture, juchée au rebord de la cuve Saint-Vincent, puis autour du Théâtre, de l'Hôtel de ville (statue du maréchal Sérurier, au débouché de l'escalier, de la route et du chemin de fer électrique qui, de la gare, escaladent le versant opposé). *Laon* descend de son plateau dans la plaine; des usines, des faubourgs ouvriers, les services d'une vaste gare, s'y pressent, à l'un des carrefours les plus importants de l'Europe.


Cl. C. B.
RUINES DE L'ABBAYE DE LONGPONT.

Personnages historiques. — *Saint Remi*, apôtre des Francs, né aux environs de Laon, vers 438, archevêque de Reims, où il baptisa Clovis; *Ébroïn*, maire du palais de Neustrie sous Clotaire III : il tenta vainement de relever le pouvoir chancelant des rois mérovingiens par l'abaissement des leudes; *saint Ouen*, né près de Soissons (609-683), garde des sceaux de Dagobert, ami de saint Éloi, évêque de Rouen, mort près de Paris, au lieu où fut bâti le village de son nom; le savant *Paschase Radbert*, abbé de Corbie; *Louis IV d'Outre-mer* (élevé en Angleterre), fils de Charles le Simple; *Lothaire*, fils de Louis IV; *Louis V*, dit le Fainéant, mort, à vingt ans, sans postérité, dernier roi carolingien (987), né à Laon, comme son père et son aïeul; *Charles, cardinal de Bourbon* (1523-1590), frère puîné d'Antoine de Bourbon, père de Henri IV; *Charles de Lorraine*, duc de Mayenne (1554-1611), second fils du duc François de Guise, chef de la Ligue (1589); le statuaire *Guillaume Dupré* (1590-1643); l'avocat *Omer Talon*, né à Saint-Quentin (1595-1652); le *P. Marquette*, jésuite, qui découvrit le Mississipi et la Louisiane; *Jean de La Fontaine* (1621-1695), l'exquis fabuliste, né à Château-Thierry; *Jean Racine*, l'impeccable poète, né à La Ferté-Milon (1639-1699); les peintres *Louis, Antoine* et *Mathieu Le Nain*; *Condorcet* (1743-1794), géomètre et philosophe; le communiste *Babeuf*; *Camille Desmoulins*, né à Guise; le pastelliste *Quentin de la Tour* ou *Delatour* (1704-1788); *Fouquier de Tinville* (1747-1795), accusateur public près le tribunal révolutionnaire, pourvoyeur de guillotine, exécuté le 7 mai 1795; *Mathieu-Philibert Sérurier* (1742-1819), né à Laon, compagnon d'armes de Bonaparte, héros de Mondovi; *Pierre Pigneau de Béhaine* [ou *Behaigne*] (1741-1799), né à Origny, missionnaire en Cochinchine, où il prépara les voies à l'influence française; l'astronome *Méchain* (1744-1805) qui, avec Delambre, mesura le méridien, en 1792; *Auguste-Louis* marquis de *Caulaincourt*, duc de Vicence (1773-1827), général et diplomate; *Alexandre Dumas* (1803-1870), le romancier des « Trois Mousquetaires »; l'historien *Henri Martin* (1810-1883); *Arsène Houssaye* (1815-1896), né à Bruyères, près Laon; le comte de *Saint-Vallier*, diplomate (1833-1886).

Oise.

Superficie : 585 500 hectares (Cadastre). 585 500 (Service géographique de l'armée). Population : 411 028 habitants. Chef-lieu : **Beauvais**. Sous-préfectures : **Clermont**, **Senlis**, **Compiègne**. — 35 cantons, 701 communes ; 2e corps d'armée (AMIENS). Cour d'appel d'AMIENS. Académie de PARIS. Diocèse de BEAUVAIS, NOYON et SENLIS (suffragant de Reims).



Cl. ND.

CATHÉDRALE DE BEAUVAIS : LE GRAND PORTAIL.

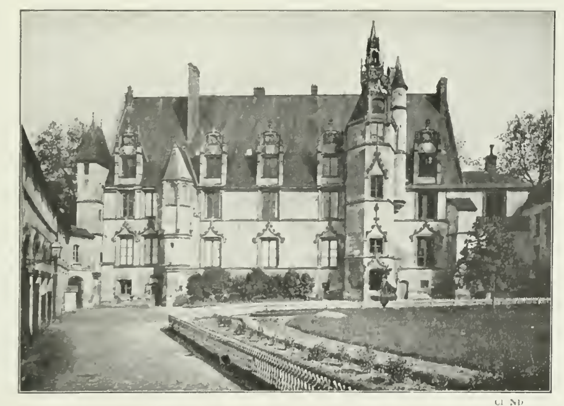


Cl. ND.

PORTES DE LA CATHÉDRALE DE BEAUVAIS.

Sur la dorsale des collines de Picardie, prolonge de l'Ardenne, ce territoire occupe les avenues pénétrantes de l'ancienne Ile-de-France par le sillon de l'*Oise*. Au cours de la rivière s'ajustent, à gauche, les vallées secondaires de l'*Aisne* qui conflue au-dessus de Compiègne, l'*Authonne*, la *Nonnette* de Senlis et de Chantilly ; à droite, la *Verse* de Noyon, l'*Aronde*, la *Brèche* de Clermont, le *Thérain*, grossi de l'Avelon à Beauvais. De belles forêts, celles de *Compiègne*, d'*Ermenonville*, de *Chantilly*, de *Coye*, de *Halatte*, de *Hez*, de *Thelle*, de *Laigue*, rappellent l'ancienne sylve aux futaies profondes qui couvrait autrefois ce pays. La vallée de l'*Oise*, qui le traverse, opposée à celle de la *Sambre* et de la Meuse, ouvre le chemin le plus direct de *Paris* à *Cologne* : par là descendirent les Barbares.

Les *Francs* s'y établirent : c'est ici proprement l'Ile-de-France. A *Noyon*, qui commandait le dévale de l'Oise, Radegonde, fuyant la cour grossière de Clotaire Ier, se retira près de *saint Médard*, qui en était évêque. A *Compiègne* mourut *Clotaire Ier*, au cours d'une chasse en forêt. Cette ville et Noyon virent plusieurs conciles. A *Noyon* encore, Charlemagne se fit couronner roi d'Austrasie, en 771. Il chassait souvent aux environs de *Senlis* et de *Verberie*, et c'est dans sa résidence de la forêt de *Cuise* que se tenaient ordinairement les assemblées annuelles des leudes et des évêques. Le dernier des *Carolingiens*, Louis V, s'étant éteint à *Compiègne* (987), c'est à *Senlis* que *Hugues Capet* prit le titre de roi et, dans la cathédrale de *Noyon*, qu'il se fit sacrer. Noyon et Beauvais eurent leurs chartes communales dès le début du XIIe siècle. Les premiers princes capétiens aimaient ce pays. *Saint Louis* venait volontiers à Compiègne et à Beauvais ; il donna en apanage le comté de *Clermont*, entre ces deux villes, à son sixième fils, *Robert*, tige de la maison de Bourbon. La funeste guerre de Cent ans éprouva durement les pays de l'*Ile-de-France* ; ils n'eurent pas moins à souffrir de l'hostilité bourguignonne. Charles le Téméraire, après avoir saccagé Nesles, vint mettre le siège devant *Beauvais* (1472) : mais les milices bourgeoises tinrent bon contre tous ses assauts ; à côté d'eux, les femmes se firent soldats, entre autres *Jeanne Laisné*, que son brillant courage fit surnommer *Jeanne Hachette*. Les dissensions religieuses (car Calvin, bien qu'ayant quitté le pays assez tôt, était de Noyon) ; la Fronde, agitèrent encore le pays. *Racine* fit ses études au collège de Beauvais.



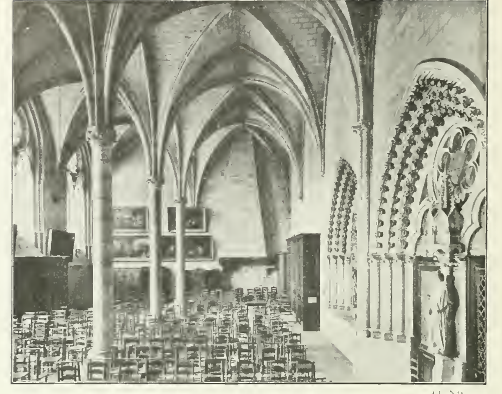
Cl. ND.

BEAUVAIS : LE PALAIS DE JUSTICE.

Beauvais (19 840 habitants), au moyen âge, était l'une des grandes « cités drapantes » de la France du Nord : les eaux de sa rivière (le Thérain) se prêtaient admirablement au travail de la laine et de la teinture des étoffes. Son industrie n'est pas morte ; mais alors *Beauvais* rappelait Amiens, Arras et ces vieilles cités de Flandre dont l'esprit d'indépendance et l'activité industrielle faisaient un petit monde à part, jaloux de ses privilèges et fier de sa richesse. *Beauvais* eut de bonne heure une charte communale (1099).

La *cathédrale de Beauvais*, commencée presque en même temps que celle d'Amiens, révèle l'ambition d'élever un monument qui dépasserait en plan et en élévation toutes les églises alors connues : le chœur élargi s'éleva sur des travées plus ouvertes ; les fenêtres montèrent indéfiniment ; la voûte de la nef devait atteindre à plus de 50 mètres au-dessus du sol. Avec la découpure exagérée des murs, les formes élancées des massifs, les transparents des galeries, des rosaces, des fenêtres dentelées ouvertes partout sur le ciel, le monument ressemblait à un échafaudage de rêve plutôt qu'à un édifice construit pour durer. Aussi, à peine achevé (vers 1270), le chœur s'effondra (29 novembre 1284), disloquant tout l'édifice. On le reprit : les arcs-boutants furent doublés, reliés par des chaînages en fer. Deux siècles passèrent : Louis XII et François Ier encouragèrent la construction

du transept, qui fut élevé, de 1500 à 1548, par Martin Chambiges et, après lui, Michel Lalye. Mais, au milieu du XVIe siècle, un architecte de génie, disent les uns, un fou, disent les autres, *Jean Vast*, que tourmentait le rêve de l'impossible, au lieu de poursuivre l'exécution de la cathédrale, en construisant la nef, voulut jeter sur les quatre piliers du transept, que l'on n'avait pas préparés pour ce rôle, une tour en pierre et une flèche qui devait dépasser toutes celles du monde. La flèche, arrivée à 153 mètres, s'écroula en même temps que la tour et les piliers de soutènement (1573) : ce fut fini. Une clôture sépara l'édifice interrompu, de la *Basse Œuvre*, legs du Xe siècle, que la nef projetée devait remplacer. Les fenêtres supérieures de la *cathédrale Saint-Pierre* sont hautes de 16 à 17 mètres. Une merveilleuse dentelle drape les façades gothiques des deux croisillons. Au fronton sculpté se détache une rose magnifique, ajourée au-dessus d'une double galerie. La porte Saint-Pierre, mutilée, a perdu ses statues; celle du nord, ou de Saint-Paul, a heureusement conservé sa délicate parure de fleurs, de salamandres, de reines-marguerites, de dauphins et d'hermines. Les portes, sculptées par Jean le Pot, sont des bijoux de la Renaissance.



Cl. ND.

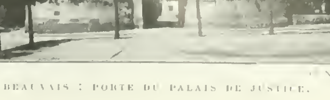
CATHÉDRALE DE NOYON : SALLE DU CHAPITRE.

Saint-Étienne pourrait être une cathédrale; sa nef et le transept du XIIe siècle contrastent avec le chœur, commencé en 1506. Le portail occidental a vu, comme tant d'autres, décapiter ses statues : une porte de fort bon style remonte au XIIIe siècle.

L'ancien palais épiscopal, aujourd'hui *Palais de justice*, édifié aux XIIe, XIVe et XVe siècles, sur des soubassements gallo-romains, offre un corps principal de belle ordonnance : tourelles élégantes, portes et fenêtres joliment ouvrées, comme on savait le faire en 1500. C'est sur la Grand'Place, ou place de l'Hôtel-de-Ville, fort ancienne, que revient à la pensée le *Beauvais* d'autrefois. Ici s'élèvent, au centre, la statue de Jeanne Hachette; à l'est, la maison des Trois-Piliers, du XIIIe siècle; au sud-ouest, la maison de l'Image-Saint-Jean, due à la Renaissance. Pour l'Hôtel de Ville, rebâti en 1752, ses lourds pilastres ioniques ne rappellent en rien la maison commune du moyen âge.

Proche du Thérain, la *Manufacture nationale de Tapisseries* perpétue les traditions de l'art qui fit la réputation de *Beauvais*. C'est une fille des Gobelins : elle date de 1664. Pour que la nouvelle industrie française créée aux Gobelins fût en mesure de lutter contre les importations étrangères, il était nécessaire qu'elle se fit une clientèle dans le public, par la création de plusieurs ateliers provinciaux, tandis que les œuvres de la grande manufacture royale seraient exclusivement réservées à l'ameublement des résidences princières. C'est pourquoi des succursales furent d'abord fondées à Calais, Amiens, *Tours*. Celle-ci seule eut quelque succès. Colbert, au lieu de la développer, préféra fonder à portée de Paris un établissement nouveau. Un tapissier flamand, actif et avisé, *Philippe Béhagle*, en fut le second directeur. Le plus illustre, après lui, fut le peintre *Jean-Baptiste Oudry;* il y eut une véritable rénovation dans le « faire » de la Manufacture : on représenta des chasses, les « Fables » de La Fontaine, les amusements champêtres. Charles Natoire, François Boucher furent les collaborateurs de la Manufacture (« Vie de Don Quichotte », « Psyché, Bacchus et Ariane », « Enlèvement d'Europe »). Louis XV vint visiter le « royaume d'Oudry », comme on disait alors. Les meubles de *Beauvais*, chaises, fauteuils, canapés sont alors recherchés avec passion par les amateurs. *De Menou*, ancien fabricant de tapisserie à Aubusson, dirigeait la Manufacture, en 1780 : la Révolution produisit un arrêt dont personne ne s'étonnera. Avec *Huet*, an VIII, la Manufacture de *Beauvais* retrouva son ancien succès. L'administration de M. Badin, sous Napoléon III, fut particulièrement féconde. Bien que s'exerçant sur des sujets plus réduits que ceux des Gobelins, dits de « haute lisse », le travail de *Beauvais* n'en exige pas moins le sens des couleurs, la délicatesse de l'exécution et le style. Un petit musée renferme quelques-unes des plus belles œuvres produites par la Manufacture. Peu d'étrangers quittent *Beauvais* sans donner quelques instants à la maison plus de deux fois séculaire qui a si noblement contribué à la renommée universelle de la tapisserie française.





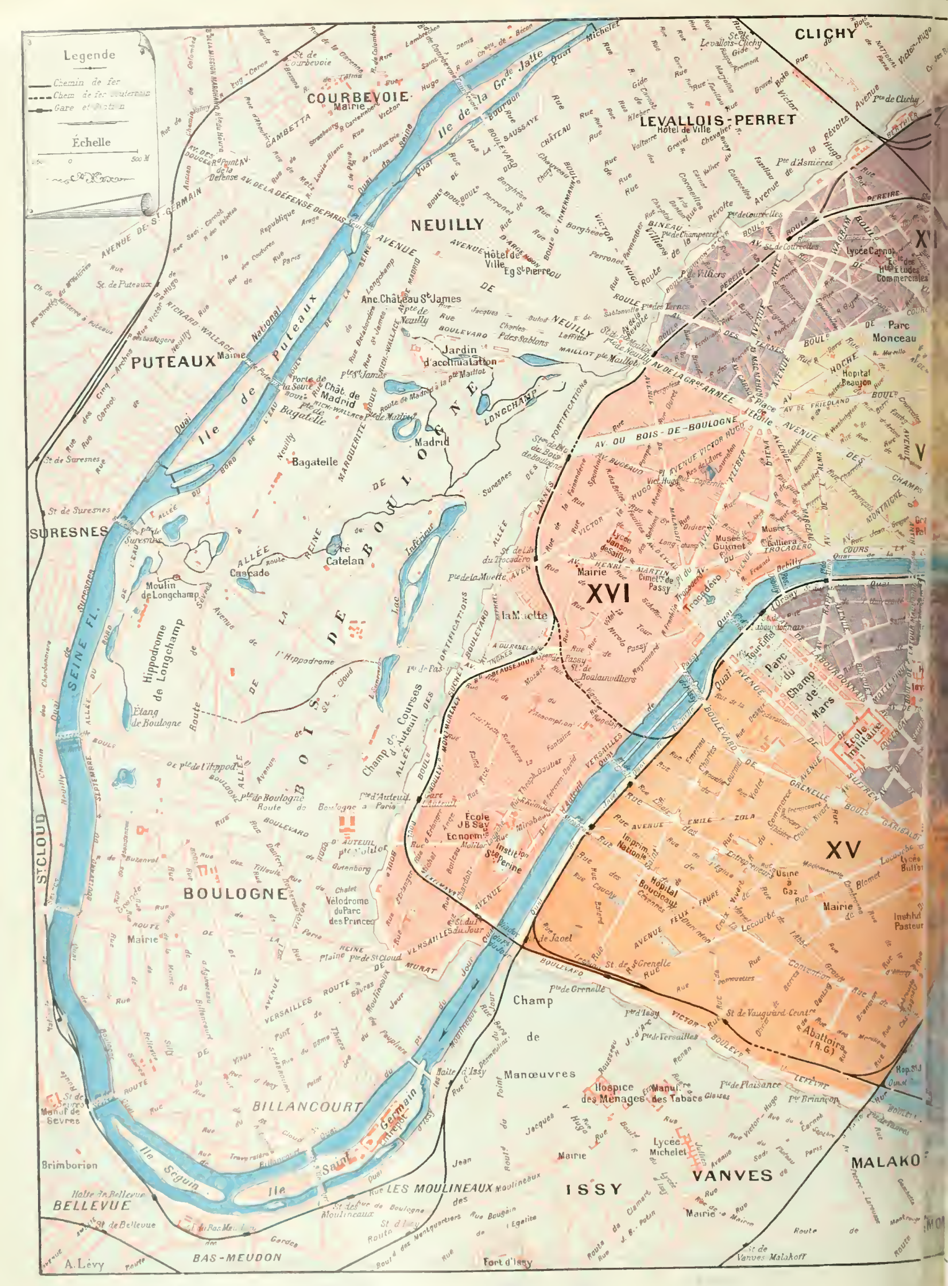
Cl. ND.

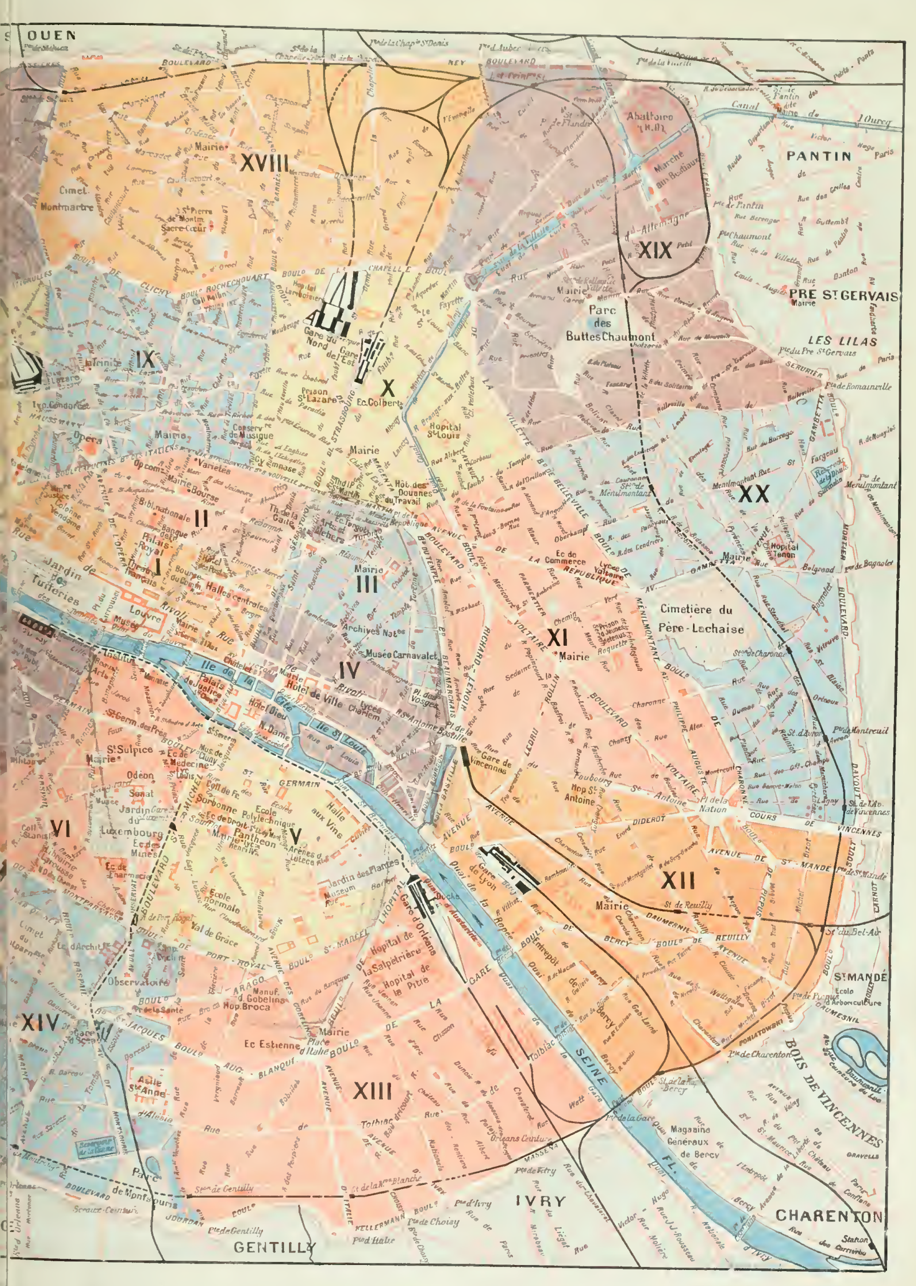
BEAUVAIS : PORTE DU PALAIS DE JUSTICE.



Cl. ND.

BEAUVAIS : STATUE DE JEANNE HACHETTE.


Legende
Chemin de fer
Gare
Échelle
500 M
CLICHY
COURBEVOIE
Mairie
LEVALLOIS-PERRET
Hôtel de Ville
NEUILLY
Hôtel de Ville
PUTEAUX
Mairie
Ile de la Gde Jatte
Ile de Puteaux
SURESNES
Pte d'Asnières
Parc Monceau
Lycée Carnot
Jardin d'acclimatation
Madrid
Bagatelle
BOIS DE BOULOGNE
Pré Catelan
Cascade
Moulin de Longchamp
Hippodrome de Longchamp
Étang de Boulogne
Champ de Courses d'Auteuil
XVI
Mairie
la Muette
Trocadéro
Passy
Parc du Champ de Mars
École Militaire
XV
Mairie
Institut Pasteur
Abattoirs
BOULOGNE
Mairie
Vélodrome du Parc des Princes
BILLANCOURT
Ile Seguin
Ile Saint Germain
ST CLOUD
SEINE FL.
Brimborion
Manuf. de Sèvres
BELLEVUE
BAS-MEUDON
Champ de Manœuvres
Hospice des Ménages
Manuf. des Tabacs
Lycée Michelet
ISSY
VANVES
Mairie
Fort d'Issy
MALAKO
A. Lévy



OUEN
XVIII
Cimet. Montmartre
Sacré-Cœur
XIX
Abattoirs
Marché aux Bestiaux
PANTIN
PRÉ ST GERVAIS
LES LILAS
Parc des Buttes Chaumont
IX
La Trinité
Opéra
Gare du Nord
Gare de l'Est
X
Ec. Colbert
Hôpital St Louis
Conserv. de Musique
Mairie
Bourse
Bibl. nationale
II
Palais-Royal
I
Halles centrales
Louvre
Jardin des Tuileries
Rivoli
III
Archives Natles
Musée Carnavalet
IV
Hôtel de Ville
Châtelet
Palais de Justice
Ile de la Cité
Hôtel Dieu
N. Dame
Ile St Louis
Pl. des Vosges
Pl. de la Bastille
Gare de Vincennes
XI
Mairie
Boulevard Voltaire
Cimetière du Père-Lachaise
XX
Hôpital Tenon
Ec. de Commerce
Lycée Voltaire
Hôp. St Antoine
Pl. de la Nation
Cours de Vincennes
XII
Gare de Lyon
Entrepôt de Bercy
St Sulpice
Odéon
Sénat
Jardin du Luxembourg
VI
Sorbonne
Ecole Polytechnique
Panthéon
V
Halle aux Vins
Jardin des Plantes
Gare d'Orléans
La Salpêtrière
Val de Grâce
Observatoire
Manuf. d. Gobelins
Hôp. Broca
XIV
Ec. Estienne
XIII
Parc de Montsouris
GENTILLY
IVRY
SEINE FL.
CHARENTON
BOIS DE VINCENNES
ST MANDÉ
Magasins Généraux de Bercy

PARIS : ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE. ND.

Personnages historiques. — *Saint Médard*, né vers 456, à Salency, près de Noyon, mort en 545, évêque de Vermand, dont le siège fut transporté à Noyon (531); *Saint Yves*, évêque de Chartres, sacré en 1091; le chroniqueur *Guibert de Nogent* (1053-1124); *saint Guillaume*, chanoine de Soissons, moine de Cîteaux, archevêque de Bourges mort en 1209; *Philippe de Beaumanoir*, poète, jurisconsulte, bailli de Clermont (mort en 1296); *Pierre d'Ailly* (1350-1420), grand maître du collège de Navarre (1384), où il eut Gerson pour élève, évêque de Cambrai et cardinal; *Ferré*, dit le « Grand Ferré », à cause de sa haute taille; *Jeanne Hachette* (Jeanne Laisné ou Jeanne Fouquet), dame de Beauvais; *Ramus* (Pierre La Ramée), né au début du XVIe siècle, philosophe, professeur au Collège de France (m. en 1572); *Engrand Le Prince*, né à Beauvais, mort en 1530, et ses fils *Nicolas* et *Jean*, habiles peintres verriers de la Renaissance; *Jean Calvin* (ou Cauvin), né à Noyon (1509), mort à Genève (1564); *Antoine Loisel*, jurisconsulte (1536-1617); le connétable *Henri II, duc de Montmorency*, né à Chantilly, décapité à Toulouse en 1632; le sculpteur *Jacques Sarrazin* (1588-1660), né à Noyon, gendre de Vouet; l'abbé *J.-Ant. Nollet* (1700-1770), physicien, associé aux travaux de Réaumur; l'abbé *René-Just Haüy* (1743-1822), fils d'un tisserand de Saint-Just, créateur de la *cristallographie*, professeur de minéralogie au Muséum; *Valentin Haüy*, son frère, fondateur de l'Institut des jeunes aveugles; *Antoine Baumé* (1728-1804), pharmacien et chimiste; *Fr.-Alex.-Fréd., duc de La Rochefoucauld-Liancourt* (1747-1827), philanthrope, créateur d'une école d'arts et métiers où il fit faire les premiers essais de la vaccine; *Charles*, marquis de *La Valette* (1806-1881), diplomate, né à Senlis.

Seine.

Superficie : 47 875 hectares. Population : 4 154 042 habitants. Chef-lieu : **Paris.** Arrondissements (sans sous-préfet) : **Saint-Denis** et **Sceaux.** Paris est subdivisé en 20 arrondissements, administrés chacun par un maire et des adjoints. — 42 cantons, 79 communes.

Tout le département de la Seine ressortit aux tribunaux de *Paris*.

L'Université de Paris est régie, non par un recteur, titre réservé au ministre de l'Instruction publique, mais par un vice-recteur.

Le département de la Seine forme l'*archidiocèse* de *Paris*, gouverné par un archevêque, et divisé en trois archidiaconés : Notre-Dame et Sainte-Geneviève pour la ville, Saint-Denis pour la banlieue.

PARIS

Le plus petit des départements français possède la capitale de la France et sa première cité : *Paris*. (2 888 050 habitants).

Dans la **capitale** résident le chef du pouvoir exécutif, président de la République, et les ministres qui en constituent le gouvernement.

Le *président de la République* habite l'**Élysée.** La construction est de modeste apparence. Elle fut élevée en 1718 par Molet pour le *comte d'Évreux*, Louis d'Auvergne. Le palais eut pour hôtes : le financier *Beaujon*, qui l'acheta et le revendit à la duchesse de *Bourbon*. Avec l'Empire ce fut l'Élysée-Napoléon.

La troisième République en a fait la résidence officielle du Président : *Thiers*, le maréchal de *Mac-Mahon*, *Jules Grévy*, *Carnot*, *Casimir-Perier*, *Félix Faure*, *Loubet*, l'ont habité tour à tour.

La *Chambre des députés* tient séance au **Palais-Bourbon.** Commencé en 1722 par Girardini, pour la duchesse de Bourbon, achevé seulement en 1775 par Jacques Gabriel pour *Louis de Bourbon*, prince de Condé, le palais, complété par l'hôtel de *Lassai* ou Petit-Bourbon (résidence du président de la Chambre), fut déclaré propriété nationale, lorsque le duc émigra. Sous le Directoire, le Conseil des *Cinq-Cents* s'y réunit; après lui, sous le Consulat et le second Empire, le *Corps législatif*. Au fronton, se voit la France entre la Liberté et l'Ordre. Des statues co-



CHEVAL DE MARLY.



PALAIS ET JARDIN DU LUXEMBOURG.



Cl. ND.

LE PALAIS-BOURBON.

lossales : Sully, Colbert, d'Aguesseau, L'Hôpital, gardent l'entrée du péristyle. A son retour de Versailles, en 1879, la *Chambre des députés*, après agrandissements et réparations, y a repris domicile. La tribune est celle des Cinq-Cents. On remarque, dans la salle des Pas-Perdus, le plafond peint par Horace Vernet et l'œuvre de Delacroix, à la Bibliothèque.

Le *Sénat* se réunit au **Palais du Luxembourg**. Après la mort tragique de Henri IV, sa veuve, la reine Marie de Médicis, pour échapper à la hantise de ce souvenir, voulut quitter le Louvre et se créer une nouvelle résidence dans la propriété du duc François de *Luxembourg*, qu'elle acheta. Salomon de Brosse fut l'architecte de l'édifice : sans abdiquer son inspiration personnelle, il sut reproduire les pilastres coupés, les assises en bossage, qui rappelaient à la reine le palais Pitti de Florence, où elle avait vécu sa jeunesse. Deux pavillons supplémentaires et une façade sur le jardin furent plus tard ajoutés par Louis-Philippe. Depuis la mort de *Marie de Médicis*, qui l'avait léguée à son second fils Gaston, le palais était patrimoine de la famille d'*Orléans*. *Louis XVI*, en 1779, en fit l'apanage de son frère, le *comte de Provence*, depuis Louis XVIII.



Cl. ND.

SALLE DES SÉANCES DU SÉNAT, AU LUXEMBOURG.

Ce fut, pendant la *Terreur*, une grande maison d'arrêt où furent enfermés : le maréchal de Noailles, exécuté à l'âge de soixante-dix-neuf ans ; le vicomte de Beauharnais et sa femme, Joséphine Tascher de La Pagerie, qui devait porter la couronne impériale : Camille Desmoulins, Hébert, Danton, Fabre d'Églantine, le peintre David qui fit là sa première esquisse. Le *Directoire* y transporta le siège du gouvernement, puis le palais *Directorial* devint le palais du *Consulat*, jusqu'au 18-Brumaire. Ce fut, après, le palais du *Sénat conservateur*, et, sous la Restauration, celui des *Pairs*. Là fut détenu et jugé le maréchal Ney ; là aussi, sous Louis-Philippe, furent jugés les ministres de Charles X, Fieschi, Barbès, Blanqui, Louis-Napoléon Bonaparte, le futur empereur, après son équipée de Boulogne (1840), y furent prisonniers. La Révolution de 1848 y mit la *Commission exécutive* de Ledru-Rollin, Arago, Lamartine, Marie et Garnier Pagès. Le *Sénat impérial* y résida depuis 1852 ; la *Préfecture de la Seine*, après l'incendie de l'Hôtel de Ville par la Commune. Le palais est enfin redevenu le *palais du Sénat* ; le général Boulanger y a été jugé par contumace, en 1890.

Peu de chose subsiste de l'ancienne disposition intérieure : dans le salon de Jeanne Hachette, la statue de l'héroïne de Beauvais ; de belles peintures dans l'ancienne chapelle ; dans la salle des Conférences, ancienne salle du Trône, l'apothéose de Napoléon ; dans la Bibliothèque, l'œuvre admirable d'Eugène Delacroix ; le cabinet doré de Marie de Médicis ; l'escalier d'honneur par Chalgrin, avec tapisseries des Gobelins et de Beauvais ; au rez-de-chaussée, l'ancienne salle du Livre d'or. La salle des séances du Sénat est au premier étage. Marie de Médicis destinait, aux grands officiers de sa maison, une annexe de son palais, le *Petit-Luxembourg*. Rattaché au grand palais, siège du Directoire, habitation de Bonaparte durant plusieurs mois, à la suite du 18-Brumaire, le Petit-Luxembourg est maintenant la résidence des présidents du Sénat (1879).

Le cloître (aujourd'hui jardin d'hiver) et la charmante chapelle Renaissance du couvent des Filles du Calvaire, que Marie de Médicis avait installées à côté d'elle, se rattachent au Petit-Luxembourg.

Le *jardin du Luxembourg*, œuvre de Salomon de Brosse, comme le palais dont il fut le complément nécessaire, bien qu'assez diminué, couvre encore une superficie de 25 hectares. Les terrasses à balustres qui enveloppent le grand bassin octogonal supportent des quinconces ornés de statues des reines de France. De-ci de-là, dans les allées ombreuses ou parmi les massifs, des monuments rappellent *Eugène Delacroix*, *Gabriel Vicaire*, *Chopin*, *Ferdinand Fabre*, la *comtesse de*

Ségur, *Frédéric Le Play*, *Sainte-Beuve*, *Watteau*, le peintre délicat des grandes dames du XVIIIe siècle.

L'avenue de l'Observatoire, plantée par la Convention, en 1795, prolonge l'horizon du Luxembourg au-dessus des parterres que bordent deux allées latérales, jusqu'à l'admirable fontaine des *Quatre parties du monde*, chef-d'œuvre de Carpeaux. Sous l'aile même du palais, une belle avenue de platanes encadre le bassin tranquille de la *fontaine Médicis*, œuvre de Salomon de Brosse.



PALAIS DU LUXEMBOURG : ANCIENNE SALLE DU TRÔNE. Cl. ND.

Au **Palais-Royal** siège le *Conseil d'État*.

La magnifique résidence, bâtie en 1629, par l'architecte Lemercier, pour le *cardinal de Richelieu*, et donnée par lui, en 1636, à *Louis XIII*, devint, à sa mort, la demeure d'*Anne d'Autriche*, pendant sa régence ; *Louis XIV*, enfant, y habitait avec sa mère, quand les scènes tumultueuses de la Fronde l'obligèrent de s'enfuir à Saint-Germain. De retour à Paris, il habita le Louvre, et le *Palais-Royal* devint, en 1692, propriété de la famille d'Orléans. A la suite de plusieurs incendies qui avaient fort endommagé le palais, *Philippe-Égalité* entreprit sa restauration générale, sous la direction de l'architecte Louis, et, pour subvenir aux frais de ces constructions et de la cour brillante dont il s'entourait, il construisit, autour du jardin du palais, de larges galeries d'arcades, rendez-vous de toutes les élégances (1781-1786). C'est dans le jardin du *Palais-Royal* que, le 13 juillet 1789, *Camille Desmoulins*, monté sur une table, harangua la foule, en l'appelant aux armes. Le Palais-Royal, devenu *Palais-Égalité*, se peupla de restaurateurs et de tenanciers de maisons de jeu, jusqu'au jour où le Premier Consul y installa le *Tribunat* (1801-1807). Rendu à la famille d'Orléans en 1814, et habité par Louis-Philippe jusqu'en 1832, saccagé le 24 février 1848, affecté à divers emplois; résidence du prince Jérôme, ancien roi de Westphalie, puis de son fils, le prince Jérôme-Napoléon (jusqu'au 4 septembre 1870), le *Palais-Royal*, incendié par la Commune en mai 1871, reconstruit et restauré, de 1872 à 1876, est maintenant occupé par le *Conseil d'État* et la *Direction des Beaux-Arts* (aile de Valois).



JARDIN DU LUXEMBOURG : FONTAINE MÉDICIS. Cl. ND.

Le palais ouvre sur une grande place par un mur en portiques. Une galerie de traverse (la galerie d'Orléans) sépare le corps principal du palais et le jardin encadré par 186 arcades, planté de tilleuls et d'ormes, orné de pelouses, avec quelques statues : Camille Desmoulins, Victor Hugo à Guernesey, par Rodin.

Palais de la Légion d'honneur. — Dans le gracieux hôtel construit par l'architecte Rousseau pour le prince de *Salm-Kirbourg*, guillotiné le 5 thermidor an II, habita un aventurier, Leutraud, faussaire déclaré, qui dut abandonner cette résidence princière pour le bagne de Toulon. Napoléon Ier, en 1804, après l'avoir acheté, établit dans ce palais la *Grande Chancellerie de la Légion d'honneur*. Mme de Staël avait occupé le palais, sous le Directoire. La double colonnade ionique qui entoure la cour intérieure, la rotonde couronnée de statues qui regarde la Seine, font de cette charmante résidence un élégant spécimen de l'art du XVIIIe siècle.

Ministères. — Le **ministre de l'Intérieur** habite, place Beauvau, à côté de l'Élysée : les *préfets*, *l'Assistance publique*, l'administration *Pénitentiaire* et la *Sûreté générale* en dépendent. Le **préfet de police**, chargé de l'ordre public, est sous son autorité immédiate.

L'hôtel de la Préfecture de police est situé boulevard du Palais, près du Palais de justice. La légion de la *Garde républicaine*, celle de la *gendarmerie de Paris*, bien que relevant, ainsi que le régiment des *sapeurs-pompiers*, du ministère de la Guerre, reçoivent les instructions du Préfet de police, pour le service de la ville, et du Gouverneur militaire de Paris, pour le recrutement et la discipline.

Le **ministère de la Marine** occupe le pavillon oriental des deux hôtels construits, de 1768 à 1772, sur les dessins de Gabriel, aux angles de la rue Royale. Ils étaient destinés aux ambassa-



MONUMENT DE WATTEAU. Cl. ND.



Cl. ND.

FONTAINE DE L'OBSERVATOIRE.

deurs et aux hôtes de distinction. Marie-Antoinette, lors de ses déplacements à Paris, résidait dans les appartements attribués aujourd'hui au ministre de la Marine.

La belle colonnade de Gabriel étend la vue sur la **place de la Concorde,** la plus belle et la plus vaste du monde, à l'intérieur d'une ville.

Une monotone esplanade, veuve des pelouses qu'y avait fait établir Le Nôtre, dans l'axe de la rue Royale et séparée des Champs-Élysées par un égout à ciel ouvert, champ de dépôts pour les marbres et les pierres du port voisin de Saint-Leu : telle était, au milieu du XVIIIe siècle, la *place de la Concorde*. La ville de Paris ayant voté une statue équestre à Louis XV, après une maladie de ce roi (1748), l'emplacement fut déblayé, réorganisé sur les plans de Gabriel. Des fossés l'entourèrent, franchis par des ponts de pierre et bordés de balustres; huit pavillons devaient servir de socles à des statues projetées; enfin l'intérieur fut divisé en compartiments gazonnés. Au centre, la statue équestre de Louis XV, par Bouchardon. La place Louis-XV devint, au lendemain de la journée du 10-Août, la place de la Révolution. A la statue de Louis XV, renversée, l'on substitua la maquette en plâtre d'une statue de la Liberté (1792). C'est à cette statue que Mme Roland, montant à l'échafaud, lança son apostrophe : « Liberté, que de crimes on commet en ton nom! » Cette place fut arrosée de sang. La guillotine y était dressée en permanence : d'abord entre la statue et les Champs-Élysées, pour l'exécution de Louis XVI, puis du côté des Tuileries, pour Marie-Antoinette. Les Girondins, Charlotte Corday, Mme Roland, les Hébertistes, les Dantonistes, Robespierre, le savant Lavoisier, d'autres illustres victimes descendirent ici, de la charrette des condamnés, pour gravir les degrés de la machine de mort. Le 20 messidor an III, la Convention décréta qu'il n'y serait plus fait d'exécution. La statue de la Liberté s'était effritée; on projeta, pour la remplacer, une *colonne* nationale dont la première pierre seule fut posée; sur la place devenue place Louis-XVI à la Restauration, place de *la Concorde* en 1848, Louis-Philippe fit ériger un magnifique monolithe de syénite rose, haut de 22m,83, dit obélisque de Louqsor, don du vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali (1836). Sur les pavillons de Gabriel prirent place huit statues de villes françaises : *Marseille* et *Lyon*, par Petitot; *Strasbourg* et *Lille*, par Pradier; *Rouen* et *Brest*, de Cortot; *Nantes* et *Bordeaux*, par Callouette.

Deux belles fontaines, sur les dessins de Hittorff, rappellent celles de la place Saint-Pierre de Rome. A la suite d'une catastrophe, où périrent de nombreuses victimes, les fossés en bordure de la place furent comblés en 1852. Déjà paradaient, à l'entrée des Champs-Élysées, les deux beaux groupes équestres sculptés par Guillaume Coustou, pour Marly. La *place de la Concorde* commande de tous côtés une perspective admirable: au fond de la rue Royale, le fronton de la Madeleine, et, en face, de l'autre côté de la Seine, le Palais-Bourbon; vers l'est, à travers les frondaisons du jardin des Tuileries à la place du palais détruit, l'Arc du Carrousel, encadré par les ailes de Flore et de Marsan et le majestueux développement du Louvre; à l'occident, tout en haut des Champs-Élysées, l'Arc de Triomphe de l'Étoile, qui détache sa masse monumentale sur l'horizon.

Au XVIIe siècle encore, les **Champs-Élysées** d'aujourd'hui, hors de l' « enceinte bastionnée » qui se terminait à la grille des Tuileries, n'étaient qu'une plaine, moitié marais, moitié champs de culture ou terrains vagues qui s'étendaient jusqu'à la forêt de Rouvray, dont notre Bois de Boulogne n'est qu'un reste amoindri.

Marie de Médicis, en 1616, ayant fait planter pour son usage personnel une avenue, en bordure de la Seine, séparée des Champs-Élysées par un fossé, le *Cours-la-Reine* fut, jusqu'à la Révolution, le rendez-vous de toutes les élégances. Cependant Le Nôtre, en reconstituant le jardin des Tuileries, avait créé (1670) une amorce de promenade en quinconces : le *Grand-Cours*, dans l'axe des Tuileries. En 1764, le duc d'Antin l'allongea jusqu'au Rond-Point, et la nouvelle avenue atteignit bientôt le plateau où devait s'élever l'Arc de Triomphe. Des baraques, des échoppes, des guinguettes s'y établirent; mais, hormis certains jours, l'endroit était désert et assez mal famé. *David*, sous la Révolution, voulait en faire une avenue des grands hommes.

Les *Champs-Élysées* ont vu défiler les parades triomphales du premier Empire, mais aussi, hélas! les Allemands vainqueurs, musique en tête et drapeaux déployés. Jusqu'à Louis-Philippe, l'avenue végéta dans l'oubli : l'érection de l'obélisque de Louqsor lui valut quelque attention; les pavillons de l'Horloge, des Ambassadeurs se bâtirent. Le second Empire y édifia le palais de l'Industrie, pour l'Exposition de 1855; des massifs de fleurs furent disposés, parmi les pelouses vertes, sous la feuillée. C'est à présent la plus belle avenue de Paris.

On croirait à peine que l'**Arc de Triomphe,** trophée de la victoire d'Austerlitz, ait pris, pour s'élever, un si long temps et demandé tant de peine.

La première pierre en fut posée le 15 août 1806; Raymond et Chalgrin, puis celui-ci seul, en furent les premiers architectes. En 1810, pour l'entrée de Marie-Louise, le monument, à peine élevé de quelques mètres, dut être suppléé pour le reste en carton peint. Goust, élève de Chalgrin, continua la construction. Enfin Blouet la termina, et l'inauguration en fut faite le 30 juillet 1836. Au retour de Sainte-Hélène, les cendres de Napoléon Ier passèrent sous l'arc triomphal (15 décembre 1840). Victor Hugo (mort le 22 mai 1885) y fut veillé, avant son transfert au Panthéon (1er juin).

Le grand arc mesure 29m,10 de hauteur sous clef; la hauteur totale du monument est de 49m,54; sa largeur de 44m,82.



Phot. de M. P. Jousset.

PLACE DE LA CONCORDE ET STATUE DE STRASBOURG.

PONT ET PLACE DE LA CONCORDE. Cl. L. P.

FONTAINE DE LA PLACE DE LA CONCORDE.

Les hauts reliefs qui ornent les piédroits, avec leurs groupes mouvementés (*Départ des volontaires*, de Rude; *Apothéose de Napoléon*, par Cortot ; la *Renommée*, de Pradier, au tympan du grand arc; les grands bas-reliefs (*Funérailles de Marceau, Passage du pont d'Arcole, Bataille d'Austerlitz*); la frise du grand entablement, l'attique decoré de boucliers, les noms de batailles et de généraux gravés sur les massifs des arcades latérales, ont peine à pallier la nudité de cette masse imposante, la plus grande qui existe en ce genre.

A l'autre extrémité des Champs-Élysées, sur la lisière du Louvre, l'**Arc du Carrousel** a l'air d'un jouet d'enfant, avec ses trois arcades élégantes; ses soldats qui veillent; son quadrige qui remplace les fameux chevaux de Saint-Marc, repris par les Alliés, en 1814, et restitués à Venise. Des parterres, des statues (le *Quand même!* de Mercier) remplacent, autour de lui, les Tuileries abattues.

Le **jardin** des *Tuileries* devait compléter le Palais. *Catherine de Médicis* en fit commencer la plantation dès 1563. Le Nôtre, en 1664, lui donna son allure générale, édifia les terrasses, dessina les massifs de verdure que devaient orner des statues, imitées de l'antique. Les orangers de Versailles furent transportés aux *Tuileries*, à la Révolution : deux exèdres de marbre y ménagèrent, de part et d'autre, des retraites ombreuses où l'on pourrait deviser « à la manière des philosophes grecs ». Les quinconces et les pelouses furent ornés à profusion d'œuvres d'art : *Lepautre, Coustou, Coysevox, Lévêque, A. Millet, Barrias, Foyatier, Pradier, Marqueste, Renaudin, Flameng*, y vivent par leurs œuvres. Parmi les dieux et les déesses de l'antiquité, *Jules Ferry* (idée bizarre!) voisine avec une nymphe et *Vénus à la colombe; Waldeck-Rousseau*, avec *Flore* et l'*Enlèvement de Cybèle*. Au front du bassin octogonal : le *Nil*, le *Tibre*, le *Rhône*, la *Loire* veillent, dans leur robe de marbre, sur la grille (l'entrée du jardin, à l'endroit même où un pont-levis d'accès franchissait le fossé de l'enceinte qui marquait, il y a à peine un siècle, du côté de l'occident, l'extrémité de Paris.

Passé la Seine et en marge du Palais-Bourbon, le **ministre des Affaires étrangères** (quai d'Orsay) habite un palais commencé sur les plans de Lacornée, durant les dernières années de Louis-Philippe, terminé en 1853, gravement atteint en 1871, et depuis réparé. Sa façade, ornée de médaillons, présente une belle ordonnance du côté de la Seine.

Le **ministère de la Guerre** possède une façade monumentale, moderne, bâtie par Bouchot, lorsque fut percé le boulevard Saint-Germain ; une tour d'horloge, sorte de donjon en bossages, avec une corniche à consoles et des fenêtres à meneaux, masque, à l'angle de la rue de Solférino, le raccord des anciennes constructions et de la nouvelle façade.

Le *camp retranché de Paris* a été décrit plus haut. Le commandement appartient au *gouverneur militaire de Paris* (aux Invalides).

Du ministère de la Guerre dépend l'**École polytechnique**, fondée le 21 ventôse an II, comme école centrale de travaux publics, dite *École polytechnique*, le 15 fructidor an III. Logée, au début, dans les dépendances du Palais-Bourbon et de l'hôtel de Lassai, elle habite les anciens bâtiments renouvelés du collège de Navarre. Dans ses dépendances, mais de l'autre côté de la rue Clovis, se voit un reste de l'enceinte de Philippe-Auguste.

L'**École militaire** abrite l'*École supérieure de guerre* (1878), d'où



Phot. de M. P. Jousset.

ARC DE TRIOMPHE DU CARROUSEL.

sortent les officiers d'état-major. C'est une fondation de Louis XV, l'une des plus grandes masses architecturales de Paris : le pavillon central, orné de colonnes corinthiennes, les frontons de ses ailes rentrantes, décorés de fresques; deux pavillons dans le même style, ajoutés par le second Empire; le Dôme, les balcons, la decoration intérieure donnent à l'œuvre de Gabriel un caractère imposant et harmonieux.

L'**Hôtel des Invalides** date du 30 novembre 1670, jour où Louis XIV en posa la première pierre. Commencé par Libéral Bruant, il était en partie terminé en 1674 par Hardouin-Mansart. C'est un vrai quartier militaire, distribué sur quatre côtés, aux flancs d'une grande cour d'honneur. Une batterie d'artillerie, dite *batterie triomphale*, borde la terrasse de l'avant-cour : ce sont de glorieux trophées, des canons pris à l'ennemi. Entre les statues de Mars et de Minerve, par Coustou jeune, Louis XIV, à cheval, commande la porte d'entrée. La cour d'honneur, longue de 130 mètres, large de 62, est enveloppée d'arcades; en face, statue de Napoléon Ier et portail de l'église paroissiale de *Saint-Louis*. Les victoires de la République et de l'Empire avaient suspendu à sa voûte 1 400 drapeaux pris à l'ennemi. Dans la nuit du 30 mai 1814, au moment où les Alliés entraient à Paris, le général *Sérurier*, gouverneur des Invalides, craignant de voir tomber ces glorieuses dépouilles entre leurs mains, donna l'ordre de les brûler. En réunissant depuis ceux qui étaient dispersés aux étendards, pavillons et drapeaux conquis en Italie, en Crimée, au Maroc, la victorieuse phalange a été en partie reconstituée. L'église renferme les monuments d'un certain nombre de maréchaux ou gouverneurs des Invalides : *Bugeaud*, *Moncey*, *Oudinot*, *Jourdan*, etc. Dans les caveaux ont été ensevelis : *Turenne*, *Jourdan*, *Mortier*, *Valée*, *Bugeaud*, *Bertrand;* les cœurs de *Vauban*, de *Kléber*, de *Négrier*, de Mlle de *Sombreuil*, célèbre par son dévouement filial. Trois dalles de pierre sont celles du tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène. L'église se prolonge, de l'autre côté du maître-autel, par une chapelle en croix grecque, œuvre de Jules Hardouin-Mansart. Un portail à double étage dorique et corinthien s'ouvre au sud, sur la place Vauban, entre les statues colossales de Charlemagne et de saint Louis.



Cl. ND.

HÔTEL DES INVALIDES.

De la croisée jaillit le *Dôme*, chef-d'œuvre de Mansart, dont la colonnade et les caissons curvilignes en plomb doré portent une flèche terminale qui pointe à 105 mètres du sol. *Jouvenet*, *Coypel*, *Boullongne*, ont contribué à la décoration de l'intérieur : tombeaux du roi *Joseph*, du roi *Jérôme*, frères de Napoléon; de *Vauban*. Au centre, dans une crypte circulaire, dont la galerie porte, sur douze piliers de marbre blanc, douze Victoires, sculptées par Pradier, un grand sarcophage de porphyre rouge, sur un piédestal en granite vert des Vosges, renferme les cendres de **Napoléon Ier**.

Il fut un temps où l'*Hôtel des Invalides*, véritable cité militaire, comptait jusqu'à 6000 pensionnaires. Leur nombre va s'éclaircissant de plus en plus, et l'on prévoit leur disparition prochaine.

La majeure partie des bâtiments est consacrée au **Musée de l'armée :** *armes et armures*, *casques*, *mousquets*, *boucliers*, *poires à poudre*, chefs-d'œuvre de damasquinerie et de ciselure de la Renaissance; *armures* authentiques des rois de France, de François Ier à Louis XIV; galerie des *modèles* du matériel d'artillerie; galerie *ethnographique* (types de guerriers des deux mondes); celle des *costumes* de guerre (âge préhistorique, Grecs, Romains, Gaulois, moyen âge jusqu'au xve siècle); salle *orientale* (armes chinoises, japonaises, indiennes); salle des *armes blanches* (épées à deux mains, poires à poudre, arbalètes, étriers, selles); *galerie des armes à feu* (arquebuses, mousquets, coulevrines); salle des *collections modernes* (casques, shakos, décorations, gibernes, sabretaches, bâtons de maréchaux); bouches à feu de la *cour d'Angoulême; section historique de l'armée*, avec la galerie *Turenne* (redingote grise et chapeau de Napoléon Ier); la galerie *Bugeaud* (tableaux, bustes, aigles, hampes d'étendards, statues de Mac-Mahon, Canrobert, etc.); galerie des *uniformes;* salle d'*Hautpoul;* salle *Louvois* (lunette et pistolets de Napoléon); galerie de *La Tour-d'Auvergne* (régiments de la Restauration, de la monarchie de Juillet); galerie d'*Assas* (Algérie, colonies); celle des *dessins militaires*... On trouverait difficilement au monde une aussi extraordinaire collection.

On ne peut que citer en passant, dans les parages du Palais-Bourbon, le ministère des **Colonies** (rue Oudinot); ceux du **Travail** (rue de Grenelle, dans l'ancien archevêché); de l'**Agriculture** (rue de Varenne), des **Travaux publics** (boulevard Saint-Germain), du **Commerce et de l'Industrie,** des *Postes et Télégraphes* (rue de Grenelle et rue de Varenne). Ces résidences officielles, bien que fort convenables, ne se recommandent pas à l'attention par un mérite exceptionnel.



Cl. ND.

TOMBEAU DE L'EMPEREUR NAPOLÉON Ier.

Au ministère des *Colonies* se rattache l'*École coloniale*, avenue de l'Observatoire (Exposition coloniale permanente dans la galerie d'Orléans, au Palais-Royal); à celui des *Travaux publics*, l'école nationale des *Ponts et Chaussées* et celle des *Mines*.

Du ministère du **Commerce et de l'Industrie** dépendent : le *Tribunal de commerce* (quai de la Cité); la *Chambre de commerce*,

créée au début du XVIIe siècle, société [illegible] qui subventionne et administre des institutions utiles, l'École des hautes études commerciales et de gros travaux d'intérêt public; la *Bourse de commerce* (rue du Louvre), de création récente, qui réunit les éléments actifs du commerce des blés, seigles et avoines, alcools, farines, sucres.

L'**École centrale des arts et manufactures**, fondée en 1829 par une association privée, devenue école de l'État en 1857, occupe, rue Montgolfier, les bâtiments commencés, en 1882, par Demmuid et achevés en 1884 par Denfer. Cette École forme des ingénieurs pour toutes les industries.

Le **Conservatoire des arts et métiers** est un trésor d'art industriel. Ses collections occupent les bâtiments de l'ancien prieuré de *Saint-Martin-des-Champs*. Les modèles de machines, les poids et mesures, l'horlogerie, la métallurgie, la géodésie, la topographie, les machines en mouvement, l'agriculture, ont élu domicile au rez-de-chaussée; les machines hydrauliques, l'art des constructions, la verrerie, la céramique, l'imprimerie, le chauffage, l'acoustique, l'optique, les machines-outils, les machines à vapeur, la mécanique, la filature, la physique, la chimie, les appareils de transport, sont au premier étage. Une galerie spéciale renferme les dessins de machines (le portefeuille) et les originaux des brevets d'invention. Dans l'ancien réfectoire est installée la bibliothèque.

Les plus importantes constructions du Conservatoire sont anciennes et proviennent du prieuré de **Saint-Martin-des-Champs**, dont la fondation remonterait au VIIe siècle. Détruite par les Normands (fin du IXe siècle), la première abbaye fut rebâtie et confiée aux religieux de Cluny, à la place des chanoines réguliers de Saint-Augustin. L'un des premiers prieurs, Hugues Ier (1130-1142), l'entoura d'une muraille crénelée, flanquée d'une grosse tour aux angles et de dix-huit tourelles, dont il reste un fragment de mur, deux tours, entre autres celle du Vertbois.

LA COLONNE VENDÔME. Cl. ND.

Du prieuré, nous avons : les *bâtiments d'habitation* (du XVIIIe siècle) restaurés par Vaudoyer, sous Louis-Philippe; le *cloître*, remanié aux XVIIe et XIXe siècles, où sont les laboratoires des deux amphithéâtres; le *réfectoire*, chef-d'œuvre du XIIIe siècle, formant une salle de 42^m,80 sur 11^m,70, sous des voûtes en double travée, d'une hardiesse et d'une légèreté merveilleuses, dont les [illegible] sont ornés de feuillages et de fleurs délicatement sculptés. Une rose et trois fenêtres sont pratiquées dans le pignon; un escalier ajouré, dans l'épaisseur du mur, conduisait à la chaire du lecteur. La porte du côté sud, spécimen du gothique fleuri, donnait sur le cloître. L'église fut ornée de deux tours, au début du XIIe siècle. On retrouve dans le chœur, œuvre remarquable due à la première moitié du XIIe siècle, les hésitations, le mélange du plein cintre, de l'arc brisé, de la voûte d'arête et de la croisée d'ogives qui caractérise l'art de transition, d'où vint l'épanouissement de l'architecture gothique. La nef, sans bas côtés, a été restaurée, en 1854-1862, par Vaudoyer. Contre la nef, belle chapelle du XVe siècle. Le portail d'entrée, rue Saint-Martin, date de 1848-1850 : il est orné de statues : la Science et l'Art, par Robert d'Étampes.

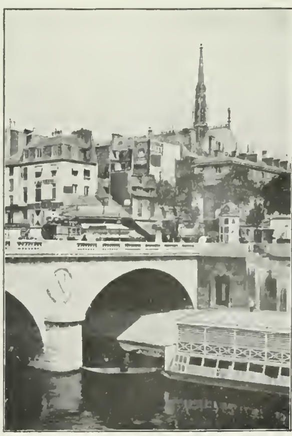
Le sous-secrétariat des **Postes et Télégraphes** vit à part, rue de Grenelle-Saint-Germain.

Dès le XIIe siècle, l'Université de Paris instituait un service de correspondances et de messageries pour ses élèves de province. Il est vrai, les communications étaient longues et hasardeuses. L'institution pourtant dura jusqu'en 1719. Louis XI, prenant l'idée pour son compte, créa, en 1463, le service des « maîtres coureurs royaux ». D'abord au service exclusif de la maison du roi, l'usage de la *poste royale* fut bientôt concédé aux particuliers, moyennant une redevance. Vingt ans après sa création, au temps de Charles VIII, la poste comptait deux cent trente relais. Peu à peu, le service s'étendit : Henri IV nomma, dans Paris, un contrôleur général des postes et deux « généraux de chevaux ». Puis, de la régie directe, le service postal passa en ferme, dont la redevance annuelle atteignait 12 millions de livres, en 1786. On payait alors, pour une distance de 20 lieues hors Paris, 4 sols une lettre simple, 5 sols une lettre fermée; de Paris à Paris, la lettre coûtait 2 sols (3 pour la banlieue). La Révolution, en reprenant l'exploitation directe du monopole, mit le port de lettre à 6 sols, pour une distance de 50 lieues. Souvent les tarifs ont varié : en 1849, le timbre-poste remplaça la

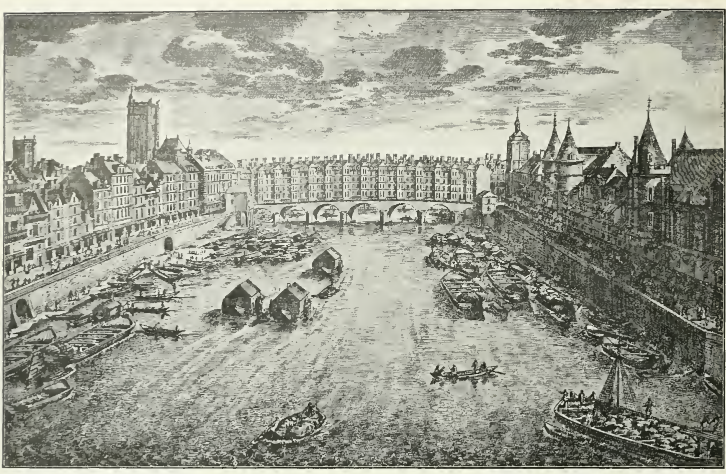


Cl. ND.

LA BOURSE, AUJOURD'HUI.


Phot. de M. P. Jousset.

GROUPE ANCIEN DE LA SAINTE-CHAPELLE.



D'après une estampe de la Bibliothèque nationale.

PARIS : LE PONT-AU-CHANGE, AU XVIIe SIÈCLE.

taxe. La lettre simple payait 25 centimes en 1850; elle paye 10 centimes aujourd'hui. L'établissement du télégraphe électrique date de 1854. En 1878, des tubes pneumatiques souterrains portent à tous les points de Paris les cartes-télégrammes. Le téléphone fait son entrée dans la capitale en 1881.

L'*Hôtel des Postes* (rue du Louvre et rue Étienne-Marcel) réunit la direction générale des postes et télégraphes de la Seine au bureau principal des postes de Paris. La fabrication des *timbres-poste* et des *cartes postales* se fait dans une vaste usine du boulevard Brune.

Le **ministère des Finances** loge, en parasite, dans l'aile nord du Louvre, non sans risques sérieux pour les merveilleuses collections de notre grand Musée national. De lui relèvent : l'Enregistrement, les Hypothèques, la Caisse des Dépôts et Consignations, la *Monnaie*, les Manufactures de l'État (*tabacs* et *allumettes*).

La **Banque** *de France*, créée sous le Consulat, par la loi du 24 pluviose an VIII, reçut de l'État le privilège d'émettre des billets jusqu'à une valeur déterminée, d'après son encaisse réelle. Le gouverneur et les deux sous-gouverneurs sont nommés par décret. L'hôtel de la Banque, bâti pour *Louis Phélypeaux de La Vrillière* (1635), sous la direction de François Mansart, ayant été déclaré propriété nationale, en 1793, reçut, après l'Imprimerie nationale, puis impériale, la *Banque de France*, en 1800. De nombreux remaniements à la façade monumentale de la rue Croix-des-Petits-Champs (fronton, par Carrier-Belleuse) ont laissé subsister peu de choses de l'œuvre de Mansart et de Robert de Cotte.

Le *Crédit foncier*, créé en 1852, est une banque privilégiée de prêts hypothécaires, dont le gouverneur et les deux sous-gouverneurs sont nommés par l'État. Il convient de noter encore, parmi les *Établissements de crédit* : le *Crédit Lyonnais*, le *Comptoir d'escompte*, la *Société générale*, pour encourager le développement du commerce et de l'industrie; la *Société générale de crédit industriel et commercial*, etc. Les agents d'affaires à Paris sont légion, mais non pas sans mélange.

La **Bourse de Paris** date de septembre 1724. Elle se tint d'abord de divers côtés. Depuis novembre 1826, elle est dans ses meubles, ou plutôt dans le palais que lui fit construire à ses frais, par Brongniart, la Ville de Paris. Deux ailes ont été ajoutées en 1903.

Après bien des alternatives, la fabrication de la **Monnaie**, sous l'ancienne monarchie, eut enfin son domicile, son palais pour mieux dire, à la place des hôtels de Nevers et de Conti, sur la rive gauche de la Seine. L'abbé Terray, contrôleur des finances, en posa la première pierre, en 1670, et l'édifice s'éleva sous la direction de l'architecte Jacques-Denis Antoine. La façade du monument qui regarde le fleuve, avec son avant-corps de colonnes ioniques, orné de statues, la porte monumentale, à panneaux grillagés, au chiffre de Louis XV, le vestibule et ses vingt-quatre colonnes, un grand et bel escalier donnent fort grand air à l'hôtel des Monnaies. Son *Musée* renferme une précieuse collection de médailles, de plaquettes, de sceaux, de monnaies étrangères et françaises, en or, argent et bronze, depuis les Mérovingiens jusqu'à nos jours. Une salle est spécialement consacrée à Napoléon. Trois ateliers : celui des *espèces*, pour la fonte et l'alliage des métaux; celui du *monnayage*, où de presses puissantes donnent d'un seul coup, à chaque pièce, sa triple empreinte; l'atelier de la fabrication des *médailles*, avec ses quinze balanciers, offrent un vif intérêt. L'hôtel des *Monnaies* ne fabrique pas exclusivement de la monnaie française; il travaille aussi pour l'étranger, sur métal précieux et poinçons qui lui sont fournis.

Le **ministère de la Justice** occupe deux des immeubles, à la froide et noble ordonnance, dont H.-Mansart enveloppa l'emplacement de l'ancien *hôtel Vendôme*. Au centre s'élevait une statue de *Louis XIV*, par Girardon, renversée le 11 août 1792. Cinq mois après, on fit de son piédestal un lit de parade où fut exposé le corps du conventionnel assassiné Lepeletier de Saint-Fargeau.



Cl. ND.

SAINTE-CHAPELLE : LA CHAPELLE HAUTE.



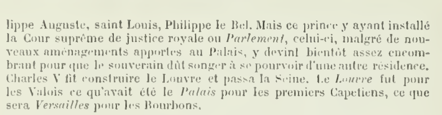
Cl. ND.

PARIS : PALAIS DE JUSTICE ET PONT-AU-CHANGE.

Colonne Vendôme. — Le Premier Consul projetait d'élever là une colonne analogue à celle de Trajan et que surmonterait une statue de Charlemagne. On n'en fit rien, mais, le 1er janvier 1806, le Sénat vota l'érection d'une colonne triomphale, à la gloire du vainqueur d'Austerlitz. Denon, assisté de Lepère et Gondoin, présida aux travaux. La hauteur totale du monument est de 43 mètres; tout en pierres de taille, revêtues de plaques de bronze, métal fourni par 1 200 canons pris à l'ennemi, dans Ulm et Vienne. Beauvallet, Bosio, Bridan exécutèrent les bas-reliefs enroulés au fût de la colonne. Les aigles du piédestal sont de Renaud. Un escalier en colimaçon conduit, par l'intérieur, au tailloir du chapiteau à balustrade, que surmonte une statue de Napoléon en empereur romain, par Chaudet. Au lendemain de la première entrée des Alliés à Paris (1814), des royalistes essayèrent vainement de tirer à terre la statue de l'empereur; mais, peu après, l'autorité militaire l'envoyait à la fonte. Un drapeau blanc, puis tricolore, flotta au sommet de la colonne, jusqu'au jour où (1833) un Napoléon en redingote grise, œuvre de Seurre, vint reprendre la place de l'ancien. Le second Empire, à son tour (1863), y remit le Napoléon de Chaudet, et la statue de Seurre, après avoir orné le rond-point de Courbevoie, céda sa place au monument de la Défense. La Commune de 1871, sur la proposition du peintre Courbet, jeta bas la colonne Vendôme, le 16 mai, à cinq heures et demie du soir. Deux ans plus tard, la loi du 20 mai 1873 ordonnait la reconstruction du monument. La statuette de la Victoire, que Napoléon tient en la main, est de Mercié.

LA CITÉ

Le **Palais de justice** et **Notre-Dame** sont les deux pôles de la *Cité*. Le *Palais de justice* occupe, à la proue de l'île, l'emplacement de l'ancien prétoire romain. Du moins, il est certain qu'un édifice gallo-romain de grande importance s'élevait en cet endroit, au bord même de la Seine. Sous la pression des invasions normandes, Eudes, comte de Paris, s'en fit une forteresse, et, après lui, les rois Capétiens y résidèrent : Louis VI, Louis VII, Phi-



lippe Auguste, saint Louis, Philippe le Bel. Mais ce prince y ayant installé la Cour suprême de justice royale ou *Parlement*, celui-ci, malgré de nouveaux aménagements apportés au Palais, y devint bientôt assez encombrant pour que le souverain dût songer à se pourvoir d'une autre résidence. Charles V fit construire le Louvre et passa la Seine. Le *Louvre* fut pour les Valois ce qu'avait été le *Palais* pour les premiers Capétiens, ce que sera *Versailles* pour les Bourbons.

Plusieurs fois incendié, sans cesse remanié, en dernier lieu depuis 1835, par Huyot, Duc, Daumet, le **Palais de justice** n'a



Cl. ND.

LA SAINTE-CHAPELLE.



Cl. ND.

LA TOUR SAINT-JACQUES.



PARIS : CHEVET DE NOTRE-DAME. Cl. ND.

conserve que bien peu, surtout à l'intérieur, sa physionomie d'antan. La partie la plus caractéristique des bâtiments longe la Seine, depuis la tour de l'*Horloge*, bâtie, dit-on, par saint Louis sur des substructions gallo-romaines (gracieux beffroi, son horloge refaite sous Henri III par Germain Pilon), jusqu'aux tours en relief qui baignaient autrefois dans la Seine : tour de *César* et *Tour d'argent*, où la tradition veut que Philippe le Bel abritât son trésor. Une quatrième tour, dite *Bon-Bec* ou la *Tournelle*, flanquait le corps de logis où siégeait la juridiction criminelle.

Il est possible qu'entre la tour de *César* et la *Tour d'argent* se trouvait, au temps de saint Louis, l'entrée principale du palais, l' « huis ouverte » où les rois tenaient leur plaid de justice ou *plaid de la porte*. Ici logeait le concierge du palais, préposé à la garde des prisonniers et investi plus tard de fonctions judiciaires qui en firent un véritable magistrat. De là le nom de *Conciergerie* donné à la prison voisine. Ici périrent, égorgés par les *Cabochiens* qui tenaient pour les Bourguignons : le connétable Bernard d'Armagnac, le chevalier de Marle, plusieurs évêques et un certain nombre de magistrats du Parlement. A la *Conciergerie*, furent enfermés de fameux criminels et d'illustres victimes : *Montgomery*, auquel Catherine de Médicis ne pardonnait pas le meurtre de Henri II; les régicides *Ravaillac* et *Damiens*, *Leonora Galigaï*, l'infortunée veuve du maréchal d'Ancre; *Cartouche*, qui fut rompu vif en 1721. Dans la cour intérieure, 288 malheureux, parqués, furent massacrés en septembre 1792.

La *Conciergerie*, antichambre de l'échafaud, reçut sous la Terreur : *Marie-Antoinette*, dans une sombre cellule qui se voit encore; *Custine*, *les Girondins*, *Mme Roland*, *Bailly*, *Danton*, *Hébert*, *Camille Desmoulins*, *Malesherbes*, le savant *Lavoisier*, *Madame Elisabeth*, *Westermann*, le général *Beauharnais*, le poète *André Chénier*, *Robespierre*, *Saint-Just* et leurs amis. Là furent aussi enfermés plus tard : *Georges Cadoudal*, *Louvel* l'assassin, le comte de *La Valette*, les *quatre sergents de La Rochelle*, le prince *Louis-Napoléon Bonaparte*, le prince *Napoléon* (1883), le duc d'*Orléans* (1890). La prison de la Conciergerie, aujourd'hui transformée, ne reçoit plus que des détenus provisoires.

On montre, dans cette partie du palais, une grande salle dite *Salle des gardes* et ce que l'on appelle les *Cuisines de saint Louis*. Un escalier faisait communiquer la grande salle inférieure avec celle des Pas-Perdus, où se faisaient autrefois les grandes réceptions royales. Reconstruite par Salomon de Brosse (1622), rétablie après l'incendie de 1871, par Duc et Daumet, la salle des *Pas-Perdus* se compose de deux immenses nefs voûtées en berceau, séparées par une rangée d'arcades en plein cintre. On y voit un monument à *Berryer* par Chapu, un autre à *Malesherbes*, d'après H. Lebas.

Parmi les salles qui entourent celle des Pas-Perdus, l'ancienne chambre à coucher de saint Louis, luxueusement décorée sous Louis XII, par Giovanni Giocando, la *Chambre Dorée*, comme on l'appelle, fut affectée plus tard à la Grand'Chambre, et les rois y tinrent des lits de justice. L'accusateur public Fouquier-Tinville logeait dans la tour de César, voisine.

La **Sainte-Chapelle**, joyau du Palais de justice, bâtie en 1245, terminée en 1248, par saint Louis, pour en faire le reliquaire de la sainte Couronne d'épines et d'une portion de la vraie croix, eut, croit-on, pour architecte Pierre de Montreuil. Sous le règne de Louis-Philippe (1837), une restauration générale fut entreprise par Duban, Lassus, puis Viollet-le-Duc et Boeswilwald. La *Sainte-Chapelle* est un type normal et parfait de l'art ogival parvenu à son apogée; elle est toujours citée, et mérite de l'être, à côté de la cathédrale d'Amiens, bien qu'ayant les dimensions d'une église de troisième ordre. L'édifice est long de 36 mètres, large de 17, haut de 42m,50 jusqu'à la crête du toit, et de 75m,75 jusqu'au sommet de la flèche, qui monte à 33 mètres au-dessus du comble. Il y a deux chapelles superposées : l'une, celle d'en bas, pour les officiers du palais et les serviteurs; l'autre, de plain-pied avec les appartements royaux, pour le roi, sa famille et les grands officiers de la couronne. « La chapelle haute, dont aucun obstacle ne limitait l'élévation, a 20m,50 sous voûte.

« Rien de plus élégant, de plus riche, de plus splendide que l'intérieur de cette chapelle haute. Toutes les parties de l'édifice, sans aucune exception, disparaissent sous les dorures et les enluminures; mais l'ornement principal ce sont les vitraux. Chacune des quinze fenêtres est un écrin éblouissant, et elles sont si hautes et si rapprochées, qu'on croirait être sous une voûte de pierres précieuses. Ces vitraux ont été l'objet d'une restauration intelligente et complète. Lusson a réparé tous les panneaux et comblé toutes les lacunes, d'après les dessins de Steinheil et sous la direction de F. de Guilhermy. La grande rose flamboyante du portail se divise en soixante dix-neuf panneaux, dont les sujets sont empruntés à l'Apocalypse. » (Anthyme SAINT-PAUL.)

Le **Châtelet**. — Une double forteresse : le *Petit Châtelet* sur la rive gauche de la Seine, le *Grand Châtelet* sur la rive droite, défendait l'accès du Pont-au-Change et de la Cité, dans le prolongement du boulevard du Palais.

L'origine de cette fortification remonterait à Julien. A travers les modifications qu'il subit, le *Grand Châtelet* conserva un caractère distinctif. Là siégeait le *prévôt de Paris*, représentant du roi et premier juge ordinaire civil et politique de la ville. Le Châtelet, en 1789, avait absorbé autour de lui toutes les juridictions seigneuriales; il venait immédiatement après le Parlement. Le *prévôt de Paris* était assisté dans ses fonctions par un *lieutenant civil* et un *lieutenant de police*. Cette organisation a disparu avec le *Châtelet* lui-même, que rappelle un plan inscrit sur la façade de la *Chambre des notaires*. Au centre de la place : fontaine du

CL. ND.

PARIS : FAÇADE OCCIDENTALE DE NOTRE-DAME.

châtelet *de la Victoire* ou *du Palmier*, composé d'un socle établi en 1858 et d'un fût, en feuilles de palmier, que surmonte une Victoire en bronze doré.

Tout près, le square Saint-Jacques rappelle l'ancienne église *Saint-Jacques-la-Boucherie,* dont subsiste la tour, haute de 52 mètres, œuvre délicate du début du XVIe siècle. Sur la plate-forme supérieure, où est établi un Observatoire météorologique, annexe de celui de Montsouris, un gracieux clocheton porte la statue de saint Jacques le Majeur. Au rez-de-chaussée, une statue de Pascal donne vie à la tradition d'après laquelle le savant aurait renouvelé, sur cette tour, les expériences du Puy de Dôme.

C'était, avant l'arrivée des Romains, peu de chose que l'étroite **cité gauloise,** circonvenue sur son tertre par la Seine et que l'on désignait sous le nom de *Lutèce* (Lutetia). Au IIIe ou IVe siècle, le petit peuple qui l'habitait était celui des *Parisii* et l'île prit le nom de ses habitants : ce fut *Paris.*

Les hauteurs de la rive gauche, moins exposées aux débordements du fleuve et jusqu'alors habitées seulement par des potiers et des vignerons, devinrent le séjour préféré des patriciens et du César, délégué par l'empereur à la préfecture des Gaules. *Constance Chlore,* à la fin du IIIe siècle, s'y fit construire un palais; *Julien*, qui lui succéda, en 356, s'établit dans le palais de Constance : il aimait *Lutèce* et vante la douceur de son climat, grâce auquel « le figuier et la vigne mûrissaient leurs fruits sur les coteaux d'alentour ». Quand l'empire s'inclina vers la ruine, la semence du *christianisme,* apportée en Gaule par saint *Denis,* avait déjà produit une riche moisson, grâce surtout à la tolérante clairvoyance de *Constance Chlore,* qui, précurseur de son propre fils Constantin, avait autorisé le culte public des chrétiens dans les Gaules. Aussi saint *Marcel,* évêque de Paris (410 à 436), crut-il pouvoir quitter la rive gauche où il résidait jusqu'alors, en plein quartier païen, pour franchir la Seine et transférer son siège épiscopal dans l'île de la Cité.



Mon. hist.

FLÈCHE DE NOTRE-DAME.

Phot. de M. P. Jousset.

CHIMÈRES DE NOTRE-DAME.

Peu de temps avant sa mort, *Clovis* fonda, sur les hauteurs de la rive gauche, une abbaye sous le vocable de *Saint-Pierre-Saint-Paul,* et il y fut enseveli (511). Trois mois plus tard, *sainte Geneviève,* qui avait sauvé Paris de l'affolement, à l'approche des Huns (451), était inhumée dans cette église ; un grand concours de fidèles s'étant fait autour de son tombeau, l'abbaye changea de nom et s'appela *Sainte-Geneviève.*

Alors s'élevait, sur une partie de la place actuelle du Parvis, la première église chrétienne de la *Cité,* sur laquelle nous avons quelque lumière, depuis le VIe siècle. Cet édifice, héritier sans doute du temple païen qu'occupa ou fit modifier *saint Marcel,* à l'usage du culte chrétien, servait de cathédrale, sous le vocable de *Notre-Dame.* A l'est, une autre église, *Saint-Étienne,* plus rapprochée de la pointe de la Cité, dépendait directement de la résidence épiscopale, si elle n'en était pas l'oratoire particulier. Les deux églises ont été remplacées par la cathédrale actuelle, et le promoteur de ce grand œuvre fut l'évêque de Paris, *Maurice de*

Sully, fils de modestes paysans des environs d'Orléans, que son zèle et son intelligence avaient promu au siège épiscopal. La première pierre fut posée en 1163, vraisemblablement par le pape Alexandre III, de passage à Paris.

Notre-Dame. — La construction fut menée rapidement. Par le croisement d'ogives et l'emploi de l'arc brisé, l'architecture romane, aux formes amples et robustes, mais un peu lourdes, se transfigurait. En 1185, le patriarche de Jérusalem, Héraclius, officie pontificalement dans le chœur de la *cathédrale*, entièrement livré au culte. La nef se poursuit : on démolit alors l'ancienne église Notre-Dame, et les fondations des tours s'élèvent. En 1196, quand mourut *Maurice de Sully*, la nef, sauf les dernières travées, était à peu près finie et la toiture s'avançait. Les trois portails de la façade étaient debout, en 1208; vers 1220, la construction atteignait la grande galerie. Tout paraît avoir été terminé vers 1240. Ainsi que l'a démontré *Viollet-le-Duc*, la cathédrale avait d'abord été conçue sans transept; on l'ajouta, au cours des travaux, juste assez pour donner à l'église une apparence cruciforme. Puis la nef parut trop sombre, les bas côtés trop nus : ainsi s'accusait l'inexpérience d'un art encore à la recherche de ses formes définitives. Alors fut ajoutée une ceinture de chapelles, dans l'intervalle des contreforts extérieurs; on agrandit les fenêtres de la nef principale, en les allongeant aux dépens du triforium; enfin les croisillons, qui se trouvaient en retrait, par l'addition des chapelles, furent reconstruits, avec de riches façades, par Jean de Chelles, en 1257. Probablement à la même époque fut érigé le clocher central. Le jubé (disparu) datait de 1250; la clôture du chœur, en partie détruite, fut l'œuvre de Jean Ravy et de son neveu Jean Le Bouteiller, maîtres maçons (1319-1350).

Telle qu'elle parut enfin, et malgré les imperfections du début, *Notre-Dame* était, dès la fin du règne de Philippe Auguste, l'une des plus belles cathédrales de France, celles de Chartres, Bourges, Reims et Amiens étant alors en cours d'exécution. Maurice de Sully, qui siégea de 1160 à 1196, ne vit pas la fin du grandiose édifice qu'il avait élevé et qui fut vraiment son œuvre.

GRANDE NEF DE NOTRE-DAME. Mon. hist.



DÉTAIL DE LA PORTE PRINCIPALE. Mon. hist.

Par une heureuse fortune, la cathédrale de Paris, conçue et exécutée d'un trait, conserva son caractère; les XVe, XVIe, XVIIe siècles l'avaient à peu près respectée; le XVIIIe la défigura. En exécution d'un vœu fait par Louis XIII, Louis XIV fit orner le chœur d'une somptueuse décoration, dans le goût de son temps, ce qui en modifia complètement le caractère : Mansart et Robert de Cotte avaient la direction des travaux (1699). On démolit en partie la clôture du chœur; un placage de marbre dissimula les piliers d'ogives. Puis ce furent des destructions multipliées : le jubé enlevé, en 1725; tout l'intérieur badigeonné, la vitrerie peinte, une merveille, remplacée par de beaux carreaux blancs (1740-1760); la suppression par l'architecte Soufflot du trumeau de la porte centrale et la mutilation du tympan (1771). Tous les reliefs, pinacles, corniches, statues en saillie, au dehors, sont abattus. Bientôt, à cette mutilation générale, la Révolution substitue la destruction pure et simple. En 1792, la flèche de plomb est jetée bas pour en faire des balles; le deuxième jour du deuxième mois de l'an II (1793), la Commune de Paris décrète que « les gothiques simulacres des rois de France placés au portail seront abattus » : quelques cordes passées au cou des statues les font rouler en miettes sur le parvis. Déjà plusieurs cloches ont été envoyées à la fonte : objets de bronze, lampadaires, appliques, statues, même les crucifix, et jusqu'aux cercueils de plomb, l'on arrache tout pour en faire des canons. La grille du chœur fournit des piques. Alors la *cathédrale*, profanée, devient le « temple de la Raison » (20 brumaire 1793). Enfin, le 21 juin 1795, l'église, bien qu'encombrée de denrées, est rendue au libre exercice du culte, et, le 15 août, après une purification solennelle, à laquelle assistait une foule immense de peuple, l'office est célébré dans la cathédrale.

Le XIXe siècle a réparé, dans une certaine mesure, les injustices du XVIIIe siècle et les déprédations révolutionnaires qui furent le fait de quelques énergumènes, plutôt que de la population. La restauration générale du monument, commencée en 1845, sous la direction de *Lassus* et de *Viollet-le-Duc*, et poursuivie par ce dernier, seul, de 1856 à 1874, avec une conscience admirable, peut-être parfois un peu excessive, nous a rendu, dans son ensemble, la cathédrale de Maurice de Sully. Les travaux intérieurs, terminés en 1864, permirent à Mgr Darboy d'en célébrer la consécration solennelle. Peu s'en fallut que de malheureux égarés, pendant la Commune, ne réduisissent à néant l'œuvre admirable du XIIIe siècle, à peine reconstituée : des chaises, entassées dans le chœur, le Vendredi Saint de l'année 1871, brûlaient lentement et menaçaient de tout incendier; on put à temps enfoncer les portes et sauver le monument.

Notre-Dame n'est que la sixième des cathédrales de France par l'importance : Amiens, Chartres, Reims, Bourges, Orléans la dépassent en dimensions; mais, grâce à ses vastes tribunes, elle peut contenir 20 000 hommes debout. Dimensions : longueur hors d'œuvre, 130 mètres; largeur, 50 mètres; hauteur de la grande voûte, $33^{m},77$; celle de la crête du grand comble, 50 mètres; tours jusqu'aux balustrades, 68 mètres; flèche centrale, 96 mètres. La nef a des bas côtés doubles, bordés de chapelles, même sur le pourtour du chœur. Si la grand nef, trop étroite, les arcs-boutants, trop lourds, et l'uniformité extérieure soulèvent de justes critiques, on peut admirer sans réserve les trois portails de l'ouest et ceux du transept. La décoration sculpturale y est admirable : aussi l'influence de *Notre-Dame*, à ce point de vue, fut-elle considérable; de bonne heure elle franchit les limites de l'Ile-de-France. Les statues des rois de Juda qui ornent la galerie occidentale sont récentes et ne reproduisent pas les anciennes qui, selon la tradition, représentaient les rois de France. Au portail nord, la statue de la Vierge mère, œuvre authentique du XIIIe siècle, est justement admirée. Le portail sud, qui représente la lapidation de *saint Étienne*, passe avec raison pour un chef-d'œuvre. « Ah ! si j'avais connu cela ! » dit Pradier, quand il le vit, quelques jours avant sa mort. Le *trésor* de Notre-Dame n'est plus que l'ombre de ce qu'il fut; il possède, dans un très beau reliquaire, dessiné par Viollet-le-Duc et exécuté par Poussielgue-Rusand, la Couronne d'épines envoyée de Constantinople à saint Louis, ainsi qu'un fragment de la vraie croix. Quel-

ques ornements, des vases sacrés, dons de souverains, retiendront l'attention.

Autres édifices religieux. — Aux deux pôles de *Paris*, la colline de Montmartre rappelle le martyre de *saint Denis*, apôtre des Parisiens, et la montagne Sainte-Geneviève, leur libératrice. D'un côté, la vieille église Saint-Pierre et la basilique du Sacré-Cœur; de l'autre, Saint-Étienne-du-Mont et le Panthéon, couronnent les hauteurs. C'est dans la seconde moitié du Ier siècle, selon les uns, au milieu du IIIe siècle, selon d'autres, que doivent être rapportés l'apostolat et la décapitation de saint Denis et de ses deux disciples, le prêtre Rustique et le diacre Eleuthère. Le nom de Montmartre, « mons martyrum, *mont des martyrs* », n'aurait pas d'autre origine; à moins qu'il ne rappelle un temple du dieu *Mars* (mont de Mars), qu'aurait remplacé une église chrétienne.



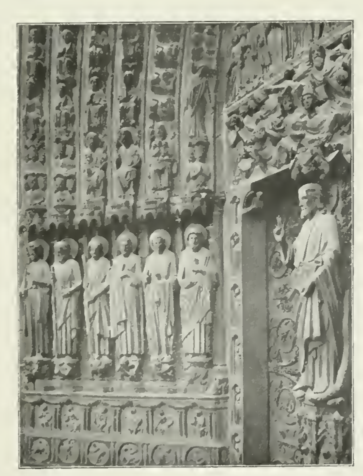
CHEVET DE NOTRE-DAME DE PARIS.

Cl. ND.

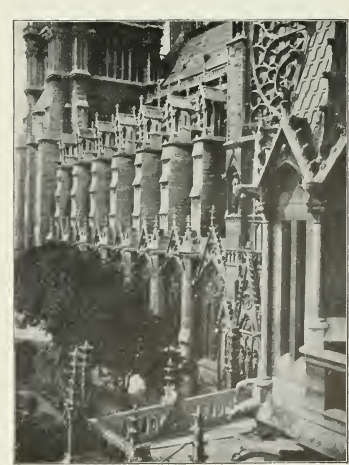
Saint-Pierre de Montmartre, encore que de dimensions restreintes, est un précieux reste de l'architecture du moyen âge. Cette église fut construite par Louis le Gros, en 1133, consacrée par le pape Eugène III, en présence de saint Bernard et de Pierre le Vénérable (21 avril 1147). Le *Sacré-Cœur* ou église du Vœu national, dont la construction fut décrétée par l'Assemblée nationale, en 1874, sur la proposition de Mgr Guibert, archevêque de Paris, est une basilique romano-byzantine à coupoles. La construction fut commencée en 1876, sur les plans d'Abadie, et uniquement alimentée par souscriptions volontaires. Des sommes importantes ont été consacrées à l'exécution de 83 puits profonds de 33 mètres et remplis de béton, formant colonnes de soutènement, reliées par des arcs. Si la butte Montmartre, composée de matériaux meubles assez peu consistants, venait à se dérober, la basilique resterait suspendue sur ses piliers, dans les airs. Le monument, de nef courte, avec croisillons et rond-point, surmonte une vaste et belle crypte : sa longueur est de 100 mètres, la largeur de 50; le dôme monte à 60 mètres, et le campanile qui s'élève au chevet du monument doit atteindre 80 mètres. Cette tour renferme le bourdon « la Savoyarde », qui pèse, avec son battant, 17 735 kilogrammes.

Saint-Étienne-du-Mont dominait la montagne Sainte-Geneviève, avant l'érection du Panthéon. L'église fut commencée en 1517; dix-huit ans après, le chœur était terminé et la nef, entreprise aussitôt, s'achevait en 1563. Marguerite de Valois, en 1610, posait la première pierre du portail construit à ses frais; enfin l'édifice, entièrement terminé en 1624, était consacré le 25 février 1626, par le premier archevêque de Paris, François de Gondi. Tout révèle en cette église une préoccupation archaïque. Élevé au début du XVIe siècle, le chœur est gothique, comme on le concevait au siècle précédent, avec de longues ogives fuselées, sans colonnettes, de silhouette un peu maigre, mais qui se parent, à mi hauteur, d'un chemin de ronde aérien dont la balustrade à jour s'enroule, autour de chaque pilier, par de riches encorbellements. Au transept, cette banderole aérienne s'interrompt, pour cheminer plus loin, le long de la grande nef, qu'elle sépare de deux bas côtés presque aussi élevés qu'elle. Le jubé, œuvre délicate de *Pierre Biard*, qui l'exécuta de 1600 à 1609, est une gracieuse composition de pierre où domine l'inspiration de la Renaissance. Outre les magnifiques verrières encadrées par les fenêtres de son abside, *Saint-Étienne* possède de beaux vitraux modernes, par Fillon et Champigneulle; quelques fresques de la fin du XVIe siècle; des tableaux de Sébastien Bourdon, Philippe de Champaigne, Largillière, Fragonard; des statues ou groupes, par Chapu, Foyatier. Dans cette église furent inhumés Pascal et Lesueur; le corps de Racine y fut apporté de Port-Royal des Champs, en 1710. Enfin la suppression de l'abbaye voisine valut à *Saint-Étienne* la possession des reliques de sainte Geneviève, du moins ce qui en reste, avec son tombeau authentique, profané en 1793.

La *Madeleine* devait être un temple : on en a fait une église; le



NOTRE-DAME : STATUES DU PORCHE CENTRAL.

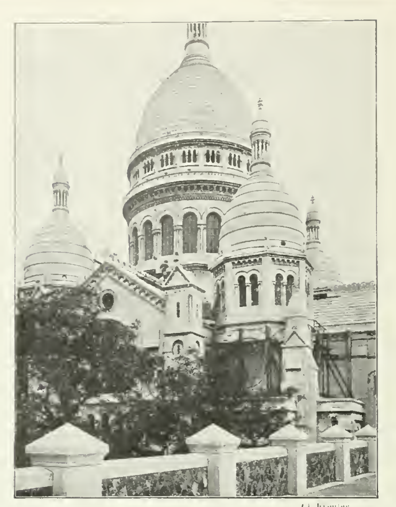


Phot. de M. P[illegible]isset.

CONTREFORTS DE NOTRE-DAME.

Panthéon devait être une église, il est devenu un temple en l'honneur des grands hommes.

L'église de l'abbaye fondée par Clovis, sous le vocable de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, et que la voix populaire designa bientôt sous le nom de *Sainte-Geneviève*, s'élevait tout contre Saint-Étienne-du-Mont, sur l'emplacement de la rue Clovis : des chanoines reguliers, appelés *Génovéfains*, la desservaient; il en est reste une tour enclavée dans les bâtiments du lycée Henri-IV. Vers le milieu du XVIIIe siècle, l'edifice menaçant ruine, Louis XV chargea l'architecte *Soufflot* de construire une nouvelle église, sur un emplacement voisin de l'abbaye. Les travaux, commences en 1758, n'avançaient que lentement, à cause de la nature argileuse peu consistante du sol. Cependant, le 6 septembre 1764, Louis XV posait solennellement la premiere pierre du dome. A Soufflot, mort en 1780, Rondelet succédait dans la direction des travaux. Quand survint la mort de *Mirabeau*, l'Assemblée constituante décida (4 avril 1791) que la nouvelle église Sainte-Geneviève serait consacrée à l'inhumation des « grands hommes ». Quatremere de Quincy fut chargé d'achever l'edifice. *Mirabeau* y avait éte transporte. Le 30 mai 1791, ce fut le tour de *Voltaire*; en 1793, celui de *Lepeletier de Saint-Fargeau*, de *Marat*, de *J.-J. Rousseau*. Deja *Mirabeau*, jugé indigne, avait été expulsé du monument; Lepeletier et Marat le furent à leur tour; puis Voltaire et J.-J. Rousseau. Cependant Napoléon Ier, après avoir terminé les travaux de consolidation de l'edifice et dégagé ses abords, le rendait au culte catholique en 1807, tout en lui conservant son caractere de Panthéon : le maréchal *Lannes*, *Portalis*, *Lagrange*, le grand navigateur *Bougainville* y prirent successivement place dans les caveaux, où depuis sont venus les rejoindre : *Victor Hugo* (1885), *Lazare Carnot* et *Marceau* (1888), le president *Carnot* (1894). Sainte-Geneviève redevint exclusivement le *Panthéon*, en 1830. Les insurgés de 1848 en firent une forteresse où il fallut les assieger. Enfin, un decret de 1851 rendait l'église à sa première destination religieuse, encore une fois perdue depuis.

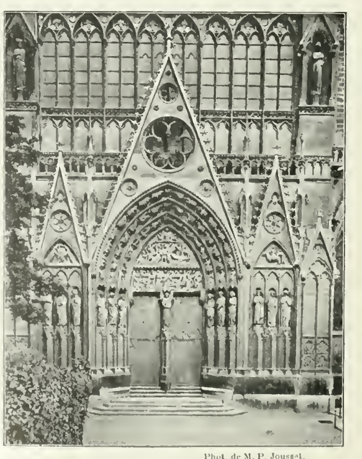

Cl. Freuler.
BASILIQUE DU SACRÉ-CŒUR.

Au fronton, le bas-relief, sculpté par David d'Angers, et mis en place apres 1830, représente la « Patrie distribuant les palmes de l'immortalité aux grands hommes ». La forme extérieure du monument, qui est celle d'une croix grecque, un peu lourde sur les ailes, se dégage merveilleusement avec la colonnade d'où jaillit la coupole. Le *Panthéon* mesure 110 mètres de long, en y comprenant le péristyle, 82 mètres de large, hors d'œuvre, 83 mètres de hauteur, au sommet de la lanterne qui surmonte le dôme. L'intérieur, par ses galeries surélevées de hautes colonnades, sous la lumière blanche qui tombe, évoque l'image d'un temple grec, dans sa noble et simple grandeur. Des œuvres remarquables animent quelque peu cette solitude : les murs retracent la *Vie de sainte Geneviève*, par Puvis de Chavannes; *la Mort et les funérailles de la sainte*, par J.-P. Laurens; *Sainte Geneviève sauvant les Parisiens de la famine*, par Meissonier; le *Martyre de saint Denis*, par Bonnat; l'*Histoire de Jeanne d'Arc*, par Lenepveu. Chapu, Frémiet, Falguière ont sculpté *saint Germain*, *saint Grégoire de Tours*, *saint Vincent de Paul*.

Si étrange que cela puisse paraître, après de longs siècles de prospérité, la capitale de la France, assez pourvue d'édifices religieux variés, ne l'emporte en aucun genre sur ses rivales de province : Caen, Poitiers, Toulouse sont plus riches que Paris en édifices *romans*; Rouen l'emporte pour le style *ogival*; Troyes, pour celui de la *Renaissance*. C'est que *Paris* a subi, au cours des âges, d'incroyables dommages. Le XIXe siecle a réparé, tant bien que mal, ces déprédations.

Le transept, la nef, que décorent des fresques de Flandrin, et les tours de *Saint-Germain-des-Prés* représentent, à Paris, l'époque **romane** proprement dite. On surprend la transition du roman au gothique, dans le chœur du même *Saint-Germain*, dans *Saint-Pierre de Montmartre* et le chœur de l'église désaffectée de *Saint-Martin-des-Champs*. L'art **ogival** trouve sa glorieuse expression à *Notre-Dame*, à *Saint-Julien-le-Pauvre*, petite, mais précieuse église, et dans le merveilleux écrin de la *Sainte-Chapelle*. Ces trois œuvres sont de premier ordre. *Saint-Germain-l'Auxerrois*, *Saint-Gervais*, *Saint-Séverin* et son radieux triforium, *Saint-Merri*, le chœur de *Saint-Étienne-du-Mont* témoignent du même art, à des étapes diverses de son développement; *Saint-Eustache*, d'intérêt capital, évoque la **Renaissance**, ainsi que des parties importantes de *Saint-Étienne-du-Mont* et de *Saint-Nicolas-des-Champs*.


INTÉRIEUR DU PANTHÉON.


Phot. de M. P. Jousset.
NOTRE-DAME : PORTAIL SAINT-ÉTIENNE.

Les églises des XVIIe et XVIIIe siècles, inspirées par la tradition **gréco-romaine**, églises du *Val-de-Grâce*, de la *Sorbonne*, des *Invalides*, *Sainte-Geneviève* ou le *Panthéon*, *Saint-Sulpice*, *Saint-Roch*, ont généralement conservé leur caractère. C'est un véritable temple romain que la *Madeleine*, dû au premier Empire. La Restauration, imbue elle aussi d'antiquité, mais d'antiquité chrétienne, nous a donné *Saint-Vincent-de-Paul* et *Notre-Dame-de-Lorette*, qui sont de vraies

petites basiliques. A la fin du règne de Louis-Philippe, *Sainte-Clotilde* nous ramène au gothique du XIVe siècle. Bien que l'on commençât à mieux comprendre et à goûter l'art du moyen âge, trop longtemps ignoré et méconnu, mises à part la restauration de ses plus beaux monuments et la construction de *Saint-Jean-Baptiste* et de *Saint-Eugène*, cette floraison du style ogival n'a jeté que de faibles racines dans Paris. Les constructions récentes sont dues à l'inspiration **romano-byzantine** mitigée de Renaissance : tels, le *Sacré-Cœur*, *Notre-Dame d'Auteuil*, franchement byzantine; *Saint-Ambroise*, d'un roman souligné de gothique; la *Trinité*, *Saint-Augustin*, *Saint-François-Xavier*, de genre Renaissance, aux motifs gréco-romains; *Saint-Pierre de Montrouge*, *Notre-Dame-des-Champs*, combinaison mixte du roman des premières basiliques chrétiennes et de réminiscences byzantines.



CL. ND.

LA RUE SOUFFLOT ET LE PANTHÉON.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS

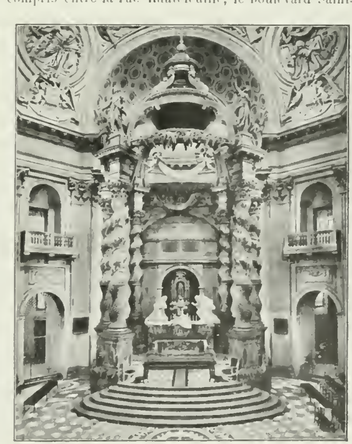
Le *ministère* de l'**Instruction publique** rue de Grenelle possède la direction de l'enseignement *primaire*, *secondaire*, *supérieur*. De lui dépendent les Corps savants, les Archives nationales, les Bibliothèques publiques, les Écoles françaises de Rome et d'Athènes, l'Académie de France à Rome.

La *vie universitaire* trouve son plein épanouissement au *quartier Latin*, qui fut son berceau. Ce quartier de la rive gauche où, avant l'établissement des premières Écoles dans des enclos fermés, se voyaient, autour de l'abbaye Sainte-Geneviève, des champs cultivés, des fermes, des vignobles, devint un fief de l'*Université*. Celle-ci en occupa le sommet et les versants. C'était une corporation puissante, sorte de république fédérative, investie de privilèges quasi souverains, puisque ses membres étaient soustraits à la juridiction commune; elle possédait de vastes terrains, des prairies le pré aux Clercs qui s'étendaient en bordure de la Seine. Le cardinal de Richelieu, en faisant reconstruire le collège fondé, en 1250, par *Robert de Sorbon*, chapelain de saint Louis, réunit à cette institution le collège du *Plessis*: ces deux groupes enseignants, le premier consacré à la *théologie*, le second aux *arts*, c'est-à-dire où l'on apprenait la grammaire, la rhétorique, la philosophie, formèrent un *ensemble d'études* d'où est sortie l'*Université* de Paris. Le tombeau du cardinal, par Girardon, est dans l'église de la Sorbonne. Les bâtiments universitaires ont été renouvelés récemment par l'architecte Nenot 1885-1900.

L'enseignement supérieur de l'*Université de Paris* comprend actuellement : 1° une *faculté de théologie* protestante, émigrée de Strasbourg dans nos murs, après l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne; 2° la *faculté de droit*, dont le palais, construit par Soufflot, place du Panthéon, s'est agrandi de vastes dépendances; 3° la *faculté des lettres*, et 4° celle des *sciences*, logées dans la *nouvelle Sorbonne*, l'une et l'autre abondamment pourvues de chaires et de laboratoires. A côté de ces deux facultés, des locaux sont réservés à la *Bibliothèque* 200 000 volumes, à l'*École des chartes* et à l'*École pratique des Hautes Études*. Le grand amphithéâtre de la *Sorbonne*, qui contient 3500 places, a été décoré de statues et de fresques, par Barrias, Chaplain, Dalou, Puvis de Chavannes, Galland, Dagnan-Bouveret. La *faculté de médecine* est installée à part, dans les bâtiments construits par Louis XVI et agrandis de nos jours jusqu'à occuper tout l'intervalle compris entre la rue Hautefeuille, le boulevard Saint-



JUBÉ ET GALERIE DE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.



CL. ND.

ÉGLISE DU VAL-DE-GRÂCE.



Cl. ND



ÉGLISE SAINT-LAURENT.



Cl. ND.

ÉGLISE DE LA TRINITÉ.

Germain et la rue de l'École-de-Médecine : en face s'élèvent les laboratoires et amphithéâtres, sur les terrains dépendant autrefois de l'enclos des Cordeliers. L'*École supérieure de pharmacie* est détachée le long de l'avenue de l'Observatoire.

Le Collège de France, le Muséum d'histoire naturelle, l'École pratique des Hautes Études, des Écoles spéciales, complètent l'enseignement supérieur.

L'institution du **Collège de France** remonte à François Ier, et la construction projetée par ce prince est due à l'initiative de Marie de Médicis, pendant la minorité de Louis XIII (août 1610). Le *Collège* partage son enseignement entre une quarantaine de chaires ; les professeurs n'ont pas d'autre fonction que celle d'exposer le résultat de leurs travaux, dans une série de leçons, chaque année.

Fondé en 1626, sous le nom de *Jardin du roi* (enclos de plantes médicinales donné par Guy de la Brosse, médecin de Louis XIII), successivement enrichi d'immenses collections, le **Muséum** offre un précieux appoint à l'étude des sciences naturelles. Des savants illustres y ont enseigné : depuis Du Fay, Buffon (1739), Bernardin de Saint-Pierre, avant la Révolution, Daubenton, de Jussieu, Fourcroy, Lamarck, Brongniart, Haüy, Vauquelin, Lacépède, Cuvier, Chevreul, Becquerel, etc. De récentes et magnifiques galeries renferment les collections d'anatomie comparée, de paléontologie, etc.

Parmi les écoles spéciales de haut enseignement, outre l'école des *Hautes Études*, qui a pour but d'entraîner à la recherche scientifique, l'**École normale supérieure**, réorganisée à plusieurs reprises, depuis 1795, prépare aux diverses agrégations de lettres et de sciences qui conduisent à l'enseignement des lycées et des facultés. Cette préparation, d'ailleurs, n'est pas un monopole. L'**École des chartes**, fondée en 1821, est installée dans la nouvelle Sorbonne : elle prépare des archivistes. L'**École des langues orientales** (rue de Lille et rue des Saints-Pères) forme des drogmans et des interprètes pour les pays d'Orient.

Corps savants. — Avant de mourir (1661), le cardinal Mazarin disposa d'une somme élevée pour la construction d'un Collège qui devait porter son nom et s'élever à la place de l'hôtel de Nesles, dont la tour occupait l'emplacement du pavillon oriental du palais actuel de l'Institut. Levau en fut l'architecte. En 1688 seulement, le Collège entrait en service : on l'appela le collège des *Quatre-Nations*, aujourd'hui l'**Institut**. Ce grand corps savant comprend aujourd'hui : 1° l'*Académie française*, créée par Richelieu, en 1635 : 40 membres élus, sans correspondants ni associés étrangers; 2° l'*Académie des inscriptions et belles-lettres* fondée par Colbert, en 1664; 3° l'*Académie des sciences* (1666) ; 4° l'*Académie des beaux-arts;* 5° l'*Académie des sciences morales et politiques*. Chaque Académie a son régime indépendant, gère ses propres intérêts, se réunit à un jour marqué par semaine et tient séance publique, une fois par an. L'Institut et ses diverses Académies disposent de prix annuels.

Le *Bureau des longitudes* est comme le conseil directeur des études astronomiques : il publie un recueil annuel. L'**Observatoire**, bâti par Claude Perrault, sous Louis XIV, avec les aménagements nouveaux qu'il a reçus, son grand équatorial coudé, sa coupole tournante, offre aux chercheurs d'étoiles les moyens d'investigation les plus parfaits. Depuis 1879, l'Observatoire de Meudon est réservé aux études d'astronomie physique. Le *Bureau central météorologique* (rue de l'Université) dresse chaque jour une carte des phénomènes atmosphériques, d'après les dépêches reçues d'Europe et d'Amérique. De lui dépend la station *météorologique* de *Saint-Maur*. La Ville possède aussi l'Observatoire météorologique de la tour *Saint-*



Cl. ND.

LA RUE ROYALE ET LA MADELEINE.

Jacques et celui du parc *Montsouris*, installé dans un edifice de style arabe provenant de l'Exposition de 1867.

Paris offre au labeur intellectuel des ressources incomparables : ses archives, ses bibliothèques renferment de véritables trésors documentaires. Les **Archives nationales** occupent, dans la rue des Francs-Bourgeois, l'hôtel de Soubise, un des plus beaux du vieux Paris : là reposent, jalousement enfermés et défendus contre le feu, d'antiques parchemins, des chartes, des papiers d'État remontant jusqu'à l'époque mérovingienne. Plusieurs millions de pièces proviennent, pour une bonne part, des établissements religieux supprimés par la Révolution et constituent une mine presque inépuisable. Vous y verrez : le testament de *Suger* et celui de *Philippe Auguste*, des lettres de *Charles le Téméraire*, de *François Ier*, de *Jeanne d'Albret*, l'écriture de *Commynes*, le texte authentique du *traité des Pyrénées*, le testament de Louis XVI, la Constitution de 1793, la *table Louis XV*, qui servait aux audiences du comité de Salut public et sur laquelle fut déposé Robespierre mourant; la minute du glorieux *traité de Campo-Formio*, le *Concordat*, l'acte de création de la *Légion d'honneur*, le *décret de Moscou*, relatif au Théâtre-Français, les *traités de Westphalie*, des autographes de souverains, le *Trésor des chartes*, l'armoire de fer où se conservent les prototypes en platine du mètre et du kilogramme.


Cl. ND.
LE PONT DES ARTS ET L'INSTITUT DE FRANCE.


Phot. de M. P. [illegible]
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

La véritable source d'informations pour l'histoire de la ville de Paris se trouve au **musée Carnavalet**, rue Sévigné. Outre une *bibliothèque* très riche, installée, même rue, dans l'hôtel Lepeletier de Saint-Fargeau, on trouvera, au Musée proprement dit, l'hôtel bâti en 1550 par Pierre Lescot pour François de Kernevenoy (dont on a fait Carnavalet), décoré par Jean Goujon, complété par Mansart en 1660 et habité par Mme de Sévigné et sa famille, en 1677; de vénérables débris arrachés au sol parisien, des médailles, des estampes, des tableaux évoquant la vie de Paris aux différents âges de son histoire, le costume, les métiers et surtout les grands événements et les personnages principaux de l'époque révolutionnaire, avec quelques souvenirs du Consulat et de l'Empire.

Bibliothèque nationale. — Dans la somptueuse résidence que le cardinal Mazarin se fit construire, la *Bibliothèque du roi*, collection de livres manuscrits réunis au Louvre par *Charles V* et successivement accrue par les souverains, fut établie par Louis XV, rue Richelieu. Devenue *Bibliothèque nationale*, elle recueillit encore les dépouilles opimes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et d'autres établissements religieux supprimés par la Révolution; elle ne cesse de s'accroître, grâce à l'obligation du dépôt légal qui lui apporte chaque année un afflux de nouveaux volumes. Aucune bibliothèque d'Europe n'est aussi riche en livres rares : des Aldes, des Estiennes, des Elzévirs; en reliures magnifiques exécutées pour les rois de France ou les grands seigneurs bibliophiles. Dix mille volumes sont réunis dans l'immense *salle de lecture* à coupoles, que Napoléon III fit construire, en 1868, par Labrouste; plus d'un million de volumes sont à la portée des travailleurs dans le magasin voisin, vaste cour rectangulaire à cinq étages, communiquant ensemble par des galeries latérales et transversales. La « réserve » comprend des imprimés du XVe siècle, des ouvrages exceptionnels, des volumes précieux : la galerie Mazarine en expose dans ses vitrines de merveilleux exemplaires. Ajoutez les *cartes* et globes terrestres, les collections de *médailles* et pierres gravées, mises à part : vous aurez une faible idée des trésors inestimables réunis dans l'ancien palais Mazarin, agrandi et transformé.

La plus riche *bibliothèque* de Paris, après la Nationale, est celle de l'*Arsenal* (rue de Sully), créée par le marquis de Paulmy d'Argenson, dont le comte d'Artois acheta la collection, en 1786 (collection complète de nos œuvres théâtrales, œuvres de nos premiers poètes). La *Bibliothèque Sainte-Geneviève* est due aux chanoines génovéfains qui la fondèrent, en 1624, avec les


Cl. ND.
ÉGLISE DE LA SORBONNE : TOMBEAU DE RICHELIEU.



Cl. ND.

LA GALERIE D'APOLLON, AU LOUVRE.

ouvrages à eux légués par le cardinal de La Rochefoucauld. Le vaste bâtiment qui réunit aujourd'hui ces collections a été bâti par Labrouste, sur l'emplacement de l'ancien collège de Montaigu. Il faudrait citer encore : la Bibliothèque de la *Sorbonne*, la Bibliothèque *Mazarine*, celles du musée Guimet, des Gobelins, du Louvre, du Théâtre-Français, de l'Opéra, du Conservatoire de Musique, de la Société de Géographie.

A l'*enseignement supérieur libre* appartient l'**Institut catholique**, établi dans un ancien couvent de Carmes, dont la chapelle, surmontée d'une coupole, conserve dans sa crypte les restes des malheureux massacrés en 1792. L'enseignement comprend une faculté de théologie, une faculté de droit, une école de Hautes Études littéraires et scientifiques, correspondant aux facultés de l'État, et des cours assimilables à certains enseignements du Collège de France et de l'École des Hautes Études.

L'**Institut Pasteur**, commencé en 1888, au moyen d'une souscription publique, élève sa façade Louis XIII sur la rue Dutot. Une crypte de caractère byzantin, sous des voûtes à fond d'or, décorées de mosaïques par Luc-Olivier Merson, renferme le tombeau de l'illustre savant. Des salles de cours sont jointes aux laboratoires, où s'étudie la *microbiologie* générale.

Parmi les adjuvants de l'enseignement supérieur : l'*École libre des Sciences politiques* (rue Saint-Guillaume), préparatoire aux carrières diplomatiques et administratives; l'*École de notariat*; l'*Institut océanographique*, fondé en 1910 par le prince Albert de Monaco; l'*Institut des Sourds-muets* (rue Saint-Jacques), créé en 1755 par l'abbé de l'Épée; l'*Institut des jeunes aveugles*, fondé en 1785 par Valentin Haüy; l'*École Estienne* pour l'art du livre; les sociétés vouées à des études spéciales, comme : la *Société de Géographie* et celle de *Géographie commerciale*, le *Club Alpin*, la *Société géologique de France*; les Sociétés *minéralogique* et *spéléologique*; la *Société nationale d'horticulture* et *d'agriculture*; celle des *Agriculteurs de France*; la *Société des Études historiques* et de l'*Histoire de France*, etc.

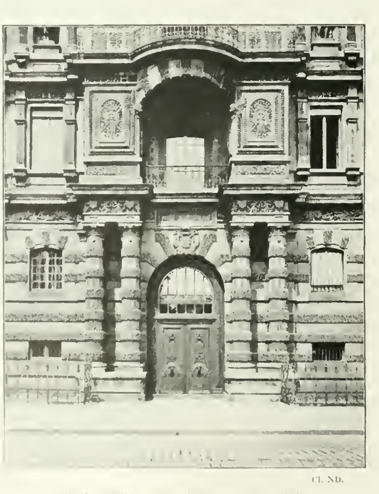
Le *sous-secrétariat* des **Beaux-Arts**, complément du ministère de l'Instruction publique, a son siège à part, rue de Valois. Il régit nos grands musées, nos théâtres et généralement toutes les manifestations d'art.

Le **Louvre** fut d'abord une forteresse qui gardait la rive droite de la Seine contre les invasions du Nord et de l'Ouest, comme un avant-poste de Paris. Son existence ne remonte qu'à Philippe Auguste.

Presque en face, mais sur la rive gauche, un donjon, la *Tour de Nesle*, liait la défense des deux rives et fut, jusqu'à la construction de la Bastille, la seconde citadelle de Paris.

Longtemps le *Louvre* garda son caractère féodal. Dans la période d'accalmie qui suivit les premiers engagements de la guerre de Cent ans, *Charles V* en reconstruisit les bâtiments d'habitation; mais bientôt les rois de France cessèrent d'y résider. La grosse Tour menaçait ruine au temps de François Ier. Ce prince résolut de réédifier le château : *Pierre Lescot* fut son architecte, *Jean Goujon* le sculpteur. Deux ailes neuves flanquèrent le donjon de Charles V, et l'œuvre fut de tout point remarquable par l'exquise pureté des lignes et la brillante exécution du détail. Puis, ce furent des constructions sans suite. Au lieu d'achever l'œuvre de François Ier, *Catherine de Médicis* fait bâtir par Pierre Chambiges, en retour d'équerre, une galerie perpendiculaire à la Seine, puis, tout à coup, changeant d'idée et d'architecte, fait élever sur l'emplacement d'une maison de plaisance acquise par François Ier, dans un terrain occupé jadis par des tuileries, un nouveau palais dont *Philibert Delorme* et Jean Bullant eurent la direction.

Catherine de Médicis n'acheva des *Tuileries* que le pavillon du milieu. Entre ce nouveau palais et le Louvre, l'intervalle peu à peu se remplit. Henri III, Henri IV (pavillon de Flore par Ducerceau), Richelieu (pavillon de l'Horloge par Lemercier, pavillon de Marsan par Levau), Louis XIV (colonnade de *Charles Perrault*), Louis XV (grands guichets par *Gabriel*), y ajoutèrent successivement. Des académies, l'Imprimerie royale siégeaient au Louvre; la Révolution les déloge et en fait un Muséum des arts. Pour les *Tuileries*, elles servent de résidence à Louis XVI (6 octobre 1789-10 août 1792); dans l'aile droite du château est aménagée une salle de séances pour la Convention, que cette assemblée occupe jusqu'au 10 mai 1793. Le Consulat met Bonaparte aux *Tuileries*. *Napoléon*, devenu empereur, reprend l'ancien projet de réunir les Tuileries au Louvre. *Percier* et *Fontaine* déblayent la place du Carrousel, remplissent l'intervalle, du pavillon de Marsan à celui de Rohan. Les revers de 1814-1815 arrêtent les travaux. Enfin (mars 1852), Napoléon III décide la réunion définitive des deux palais. *Visconti* puis *Lefuel* élèvent les bâtiments en bordure de la rue de Rivoli; le pavillon de Flore et la galerie du bord de l'eau sont reconstruits. La Commune de 1871 ayant incendié les *Tuileries*, la restauration de ces ruines fut jugée impossible : on les démolit, en bornant la reconstruction au pavillon de Marsan et à l'aile qui l'accom-



Cl. ND.

LE LOUVRE : PORTE JEAN GOUJON.

pagne au nord. Sur le fronton des grands guichets : le génie des Arts, haut relief en bronze par *Mercié*.

Si la Bibliothèque nationale est le trésor des lettres françaises, le **Musée** du *Louvre* est notre grand trésor d'art. Sa valeur est incomparable : on ne peut en donner ici qu'un aperçu.

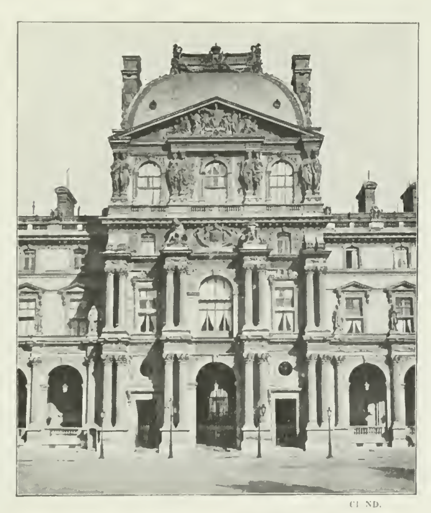
La collection réunie par *François Ier* à Fontainebleau, sur les conseils du *Primatice* et d'*Andrea del Sarto*, renfermait des œuvres de premier ordre : six Raphaëls, quatre Léonards de Vinci. On l'appelait le *Cabinet du Roi* : ce fut l'embryon de notre musée du Louvre.

Ses immenses richesses d'art sont distribuées en sept départements. Celui de la *peinture* offre un intérêt capital. Par la somptueuse *Galerie d'Apollon*, où, dans des vitrines, resplendissent, à côté des reliquaires du moyen âge, des ostensoirs, des livres d'heures, une épée dite de Charlemagne, une cassette attribuée à saint Louis, et l'un des plus beaux diamants connus, le fameux Régent, l'on arrive, comme par une avenue triomphale, au *Salon carré*, sanctuaire du palais, où trônent des chefs-d'œuvre choisis parmi les chefs-d'œuvre : le *saint Michel*, de Raphaël; les *Noces de Cana*, de Paul Véronèse; le *Charles Ier*, de Van Dyck; l'*Érasme*, d'Holbein; des tableaux de : Van Ostade, du Titien, de Guido Reni, du Giorgione, de Ghirlandajo, Poussin, Rubens, Murillo, Rigaud (*portrait de Bossuet*), Philippe de Champaigne (*portrait de Richelieu*), du Pérugin, de Rembrandt, Mantegna, Memling; la *Source*, d'Ingres.



LE NOUVEAU LOUVRE ET LA PLACE DU CARROUSEL.

L'école française a spécialement les honneurs du *Salon des Sept-Cheminées*, avec : David (*Sacre de Napoléon*), le baron Gros (*Bonaparte à Arcole*), le *Radeau de la Méduse*, de Géricault; des œuvres de Prud'hon, Gérard, Vigée-Lebrun. Alors se présentent les *premiers peintres* de notre école : les Vouet, Bourdon, Jean Boullongne, Claude Lorrain, Poussin et Lesueur, Lebrun, Mignard, etc.; puis l'art charmant du XVIIIe *siècle*, avec Van Loo, Lancret, Greuze, Boucher, Watteau, Fragonard, Nattier, Coypel, Boilly, C.-J. Vernet, Chardin, Mignard. En d'autres salles, la grande *Vie de saint Bruno*, par Lesueur; la collection *Las Cazes*, d'une inestimable valeur par le nombre et le prix de ses tableaux (Fr. Hals, Watteau, Chardin, Velasquez, Greuze, Largillière, Fragonard). L'école française du XIXe *siècle* est à part, avec Ingres, Delacroix, David, Paul Delaroche, Horace Vernet, Devéria, Ary Scheffer, Troyon, Millet, Corot, Diaz, Daubigny, Fromentin, Decamps, Henri Regnault, Flandrin, Gérard, Prud'hon, Léopold Robert, Courbet, Girodet-Trioson, etc. Les *primitifs italiens*, l'*école espagnole*, les *écoles flamande et hollandaise*, l'*école allemande* et l'*école anglaise* (peu de chose) sont représentés. Les *dessins* et cartons, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre, avec les aquarelles, enluminures, missels, etc., sont réunis à part et offrent un grand intérêt, puisqu'ils trahissent la manière et les progrès des maîtres. Le *Louvre* possède encore une très belle collection de gravures et d'estampes, depuis l'eau-forte jusqu'à la lithographie. Commencée par Louis XIV, elle compte aujourd'hui plus de 7000 sujets et compose le *Musée de calcographie*.



Cl. ND.

LE LOUVRE : PAVILLON RICHELIEU.

La *sculpture antique*, celle de la Renaissance et celle des temps modernes occupent plusieurs salles. La *Vénus de Milo* est le joyau de la sculpture *antique*. Jean Goujon, Germain Pilon, Michel Colomb, Michel-Ange, Benvenuto Cellini, Donatello, Mino da Fiesole représentent la *Renaissance*. A la sculpture *moderne* appartiennent les noms de Pierre Puget, Coysevox, Nicolas et Guillaume Coustou, Bouchardon, Pigalle, Allegrain, Falconet, Houdon, Cortot, Bosio, Clodion, Rude, Pradier, David d'Angers, Foyatier, Carpeaux, Barye. D'autres salles encore sont consacrées aux : *Antiquités asiatiques, égyptiennes* et à la *céramique antique*, phénicienne, étrusque, grecque, persane. Puis, des meubles, tapisseries, ferronneries, faïences d'art et, pour finir, le musée des *Arts décoratifs*. Depuis 1881, une série de cours, institués pour tirer de nos grandes collections d'art l'enseignement qu'elles renferment, composent ce qu'on appelle l'*École du Louvre*.

Le **musée du Luxembourg**, installé dans l'ancienne Orangerie du palais, aménagée et agrandie pour cet objet, est comme la salle d'attente du



Cl. ND.

PALAIS DU TROCADÉRO.

Louvre, pour les artistes français contemporains. On y a joint récemment une salle des étrangers.

Musée de Cluny. — On attribue à Constance Chlore, mort en 306, la construction du palais ou plutôt des *Thermes* de Cluny, qu'alimentaient les eaux captées par l'aqueduc d'Arcueil. Il est probable que le César romain, gouverneur des Gaules, possédait, un peu à l'écart, une résidence particulière. Les rois de race mérovingienne habitèrent le palais, après les Césars. Mais les invasions normandes ayant tout ravagé, les Capétiens se retranchèrent dans la Cité et l'ancien édifice romain fut laissé à l'abandon, jusqu'au jour où l'abbaye de Cluny (1324) acquit ce qui en restait. A la fin du xv[e] siècle, il ne subsistait plus que les salles encore visibles aujourd'hui. Alors fut élevé, en partie sur des fondations romaines, le gracieux hôtel de Jacques d'Amboise, abbé de Cluny. Devenu bien national, à la Révolution, l'hotel fut livré à divers industriels et, en 1833, acheté par Du Sommerard, pour y installer ses collections. A sa mort (1843), l'État ayant acquis *l'hôtel de Cluny*, la Ville lui fit don des restes du palais romain, qu'elle venait d'acheter, quelques années auparavant. Le nouveau Musée fut inauguré en 1844.

Les trésors d'art qu'il renferme, disposés avec goût, dans les chambres du vieil hôtel princier, sous les plafonds à poutrelles, le jour discret qui tombe des croisillons à vitraux, donnent une sensation toute particulière, encore accrue par le contraste de recueillement des vieux objets et du tumulte de la vie moderne qui éclate au seuil même du palais. Les *figurines* du musée sont délicieuses, les *ivoires* célèbres, l'*orfèvrerie religieuse* très riche. L'*orfèvrerie civile* expose des couronnes d'or du vii[e] siècle, exhumées, en 1858, à la Fuente de Guarrazar, près de Tolède, et constituant le trésor du roi goth Recesvinthus; un trésor gaulois trouvé dans les environs de Rennes. Puis, ce sont des *étains* de François Briot, des *fers forgés*, serrures, heurtoirs, clefs et landiers de châteaux gothiques; des *armes* de toute sorte : targes, épées, cuirasses, boucliers, poignards et pertuisanes; une *céramique* de choix (coupe de la fabrique d'Oiron, en Poitou), des Bernards Palissy, des pièces de Nevers, Moustiers et Rouen; des *verreries* de Venise, des *émaux* et plaques émaillées; des objets *mobiliers*, coffres, sièges, lits, bahuts, armoires, un clavecin, un cabinet florentin; des tissus, broderies, dentelles, tentures en soie brodée; des *carrosses* et traîneaux des xvii[e] et xviii[e] siècles, avec le luxe lourd et magnifique qui caractérise ce temps. Au dehors, sans transition, sous de hautes frondaisons, les robustes et froides murailles des *Thermes* romains; le «frigidarium», le tepidarium, à la voûte écroulée, et, dans le square qui les enveloppe, parmi les pelouses et les massifs, des morceaux épars : piliers, gargouilles, arcades, débris de monuments mutilés ou disparus.

Dans le musée du **Trocadéro**, construit pour l'Exposition de 1878, vaste hémicycle faisant saillie entre deux ailes incurvées en portiques, plusieurs collections sont réunies : celles du musée d'*ethnographie* générale (antiquités péruviennes et mexicaines, costumes des provinces françaises); mais surtout le musée de *sculpture comparée*, dû à l'initiative de Viollet-le-Duc et ouvert en 1882. On a reproduit par moulage les principaux types de sculpture monumentale, du moyen âge, de la Renaissance et de l'âge moderne : le choix des œuvres reproduites et la perfection des moulages, en même temps qu'ils mettent sous nos yeux l'intéressante évolution de l'art sculptural, produisent, dans leur ensemble, une saisissante évocation de beauté. Un musée spécial, consacré aux antiquités *cambodgiennes*, réunit des moulages d'art annamite, kmer, indo-javanais. Les clichés et reproductions des *Monuments historiques*, constituant une collection unique au monde, forment une annexe de la Bibliothèque, à la disposition des chercheurs.

D'autres *musées* encore ouvrent les horizons les plus variés au monde des arts : musée *Brignole*-**Galliera**, élégant édifice, dans le style de la Renaissance italienne, offert à la ville de Paris par la duchesse Galliera; musée **Guimet**, fondé à Lyon en 1879, par M. Em. Guimet, transféré à Paris, avec ses collections offertes à l'État en 1885; c'est un extraordinaire défilé des divinités, des étoffes, des objets familiers dus à l'art de l'Inde, de la Chine, du Japon, de l'Égypte, de la Grèce, de l'Italie grecque; bouddhas majestueux ou ventrus et souriants, dieux grimaçants, douces ou extravagantes déesses en bois doré : Confucius dans sa robe de bronze, à côté de l'Osiris égyptien, parmi les terres cuites et les jades chinoises, les riches ornements, les étoffes somptueuses, les laques, les porcelaines, les brûle-parfums, les papyrus, les stèles, les figurines de Tanagra et de la Cyrénaïque.

Le musée de **Cernuschi**, légué par cet amateur à la ville de Paris, en 1895, renferme une collection de la Chine et du Japon, célèbre dans le monde entier. Il faut citer encore le musée d'*Ennery*; le musée *Gustave-Moreau*, légué par cet artiste (1898); le musée des *Beaux-Arts* de la ville de Paris, dans le *Petit Palais* des Champs-Élysées, construit par Girault, pour l'Exposition de 1900; le musée des *Arts décoratifs*, installé, depuis 1905, dans le pavillon de Marsan, au palais du Louvre; celui du *Garde-Meuble* ou *Mobilier national* (quai d'Orsay), composé d'objets mobiliers et décoratifs provenant des palais nationaux; enfin les collections d'art du *Théâtre-Français*



Cl. ND.

COUR INTÉRIEURE DU PETIT PALAIS.

et de l'*Opéra*; le *Musée pédagogique* (rue Gay-Lussac); le *Musée social* (rue Las-Cases); celui de la *Charité privée* (rue Pierre-Charron); le musée *Balzac* (rue Raynouard); le musée *Victor-Hugo* (place des Vosges), dans la maison habitée par le poète.

Les **Gobelins**. — Dans les bâtiments occupés, le long de la Bièvre, par les frères *Gobelin*, teinturiers, Henri IV installait, en 1603, des tapissiers flamands. Louis XIV fit de cet établissement le siège de la Manufacture royale des meubles de la couronne, que dirigèrent successivement Lebrun et Pierre Mignard. En 1827, la manufacture de tapis de la Savonnerie, d'abord créée au Louvre, puis transférée à Chaillot (1603), fut réunie à celle des *Gobelins*, mais en lui laissant seulement la tapisserie de haute lice, celle de basse lice (étoffes d'ameublement, panneaux décoratifs, fauteuils) ayant été transférée à Beauvais. N'est pas tapissier qui veut : il faut, à cet art difficile, un long apprentissage auquel préparent une école de dessin et une école de tapisserie, dont les cours et les leçons pratiques sont suivis d'un concours. Le travail est de choix : les « Gobelins » servent à la décoration de nos édifices publics et sont offerts aux souverains étrangers comme des œuvres, en effet, inestimables.


Cl. ND.
PARIS : MUSÉE DE CLUNY.

Les principes et la pratique générale de l'art, en ses diverses manifestations, s'enseignent à l'**École des Beaux-Arts** (rue Bonaparte). L'ancien couvent des Petits-Augustins étant devenu, par les soins d'Alexandre Lenoir, un dépôt d'antiquités, lors du sac de Saint-Denis, de Notre-Dame et des établissements religieux condamnés par la Convention, ce trésor de riches épaves, devenu un musée d'art français, s'offrait naturellement au groupement d'études décidé par la création de l'École des Beaux-Arts, en 1795. L'ancien cloître, dit cour du Mûrier, fut conservé avec les colonnades qui l'entourent; la salle Melpomène, où se fait chaque année l'exposition des œuvres envoyées par les élèves de l'École de Rome, a été construite en 1862 sur le quai Malaquais; enfin, en 1885, l'hôtel voisin, œuvre de Mansart (hôtel de Chimay), a été réuni à l'École. De belles œuvres ornent la première cour. Une magnifique arcade du château de Gaillon ouvre la seconde, en face du grand et magnifique édifice construit par Duban, pour les collections d'art de l'École et sa bibliothèque.

Le **Conservatoire** *national de musique et de déclamation* offre à l'étude de la musique vocale et instrumentale, à la déclamation dramatique et lyrique, à la composition musicale, les cours les plus variés. Comme les élèves de l'École des Beaux-Arts, ceux de composition musicale concourent chaque année pour un prix de Rome. L'institution date du décret par lequel Louis XVI créait, le 3 janvier 1784, l'École royale de chant et de déclamation : installée dans les bâtiments dits des Menus-Plaisirs, on la désigna d'abord sous le nom d'*École des Menus*. Elle prit fin, ou plutôt se compléta en se transformant, au 16 thermidor, an III : ce fut l'Institut national de musique. Les bâtiments du *Conservatoire*, souvent remaniés, conservèrent une petite salle de spectacle dont l'acoustique est excellente. Le musée et la bibliothèque sont très riches,


Cl. ND.
FAÇADE DU GRAND PALAIS.


Cl. ND.
GRAND ESCALIER DE L'OPÉRA.

Théâtres. — Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Parisiens manifestent un goût prononcé pour les spectacles. Les *Arènes*, construites au Ier ou au IIe siècle, sur la déclivité orientale de la montagne Sainte-Geneviève, en sont un témoignage. Grégoire de Tours raconte qu'au VIe siècle le roi Chilpéric y donnait des jeux à la population parisienne. Avec les incursions normandes, tout partit en lambeaux et bientôt l'amphithéâtre, recouvert de décombres, disparut. Des fouilles récentes l'ont remis au jour, en partie du moins. Il est vraisemblable que les *Arènes* de Lutèce servirent à la fois de cirque et de théâtre. Au moyen âge, le goût populaire pour les manifestations scéniques donna naissance à la *Confrérie de la Passion*, dotée par Charles VI de privilèges qui en firent une vraie troupe de comédiens attitrés, dont le théâtre fut rapidement achalandé. D'autres vinrent : *Clercs de la Basoche*, *Enfants sans souci*, qui jouèrent la moralité, la farce, la sotie. C'étaient les amuseurs du vieux Paris : il n'y avait point de fête sans eux. Vers le milieu du XVIe siècle, les abus auxquels donnait lieu la représentation des mystères sacrés les firent défendre aux *Confrères de la Passion*.



Cl. ND.

LA PLACE DE L'OPÉRA.

Ils cédèrent leur salle à une association nouvelle (1588), celle de l'*Hôtel de Bourgogne*, dont les membres furent autorisés par Louis XIII à prendre le titre de « comédiens ordinaires du roi ». C'est l'origine de notre **Théâtre-Français.** Celui-ci résulte, en effet, de la fusion opérée, en 1681, par ordre royal, entre la troupe de l'*Hôtel de Bourgogne*, celle du *théâtre du Marais* qui en était issue, et (comme on jouait aussi entre amateurs) la petite troupe dont fut Molière, connue sous le nom de l'*Illustre théâtre* (1643). La société nouvelle, toutes sections réunies, prit le nom de *Comédie-Française* et fut appointée par le roi.

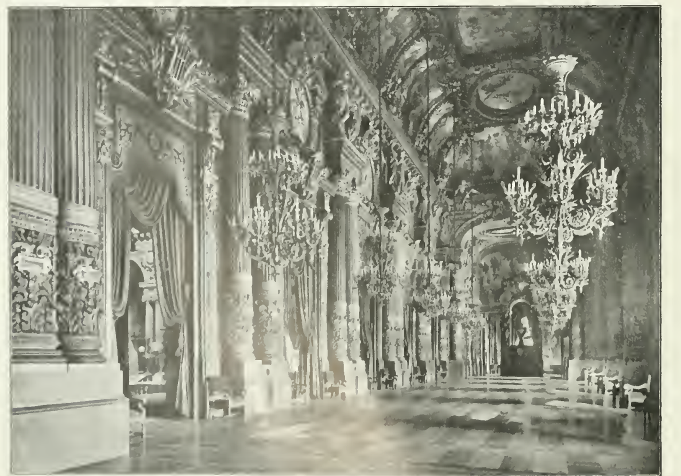
Les artistes de la *Comédie-Française*, constitués en société comme à l'origine, exploitent leur théâtre, dans les conditions établies par le *Décret de Moscou*, que promulgua Napoléon, en 1812. Un Administrateur nommé par l'État gère le théâtre, de concert avec les Sociétaires : la subvention annuelle qu'il reçoit est de 240 000 francs. Nos classiques des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles ont les honneurs du *Théâtre-Français*.

L'Odéon, d'abord constitué pour recevoir la Comédie-Française (1782), affecté à des emplois divers (théâtre de l'Égalité), plusieurs fois incendié et reconstruit (1808-1818), restauré en 1876, est une sorte d'annexe de notre premier théâtre subventionné; sa dotation annuelle est de 100 000 francs.

L'Opéra naquit, en 1671, sous le nom d'*Académie royale de musique*. On le trouve successivement, rue Mazarine, au Palais-Royal, rue de Louvois. Le *nouvel Opéra*, construit, de 1861 à 1875, sur les plans de Ch. Garnier, est un vaste monument auquel les groupes de la façade, signés de noms illustres : Falguière, Dubois, Chapu, Carpeaux, les *Pégases* qui paradent aux angles supérieurs, et l'*Apollon à la lyre d'or* de Millet, qui couronne le faîte, les marbres de couleur, les bustes, les bronzes, les statues, donnent un grand aspect décoratif. On admire, à l'intérieur, le grand escalier, avec les groupes porte-lumière de Carrier-Belleuse; les peintures du grand foyer par P. Baudry, celles de Barrias, Delaunay, Clairin, Boulanger pour le foyer de la danse, Lenepveu au plafond de la salle. La subvention annuelle de l'Opéra est de 800 000 francs.

L'Opéra-Comique, héritier de la *Comédie italienne*, vécut longtemps dans la salle Favart, son premier directeur. Il quitta, puis reprit cette salle, jusqu'au jour où l'édifice sombra dans le vaste incendie du 23 mai 1887. L'Opéra-Comique, aujourd'hui reconstruit, reçoit une subvention de 140 000 francs.

Avec ses quatre théâtres subventionnés, *Paris* compte une quarantaine de théâtres réguliers. Ajoutez les spectacles de pure curiosité; les théâtres à côté, les parades équestres, les cafés-concerts, les cabarets, *artistiques*, peu ou prou, dont le prototype fut le *Chat-Noir*, fondé par Rodolphe Salis en 1882, avec le concours de poètes et de chansonniers. Qui dira l'infinie variété des fantaisies brillantes ou baroques, écloses sous le ciel enfiévré de la capitale ?



Cl. ND.

LE FOYER DE L'OPÉRA.



PARIS : LE PONT ALEXANDRE III.





CL. ND.

PARIS : HÔTEL DE VILLE ET PONT D'ARCOLE.



ARMES DE PARIS.

Aux amateurs de belle musique, les **concerts** du *Conservatoire*, de *Lamoureux* (Chevillard), dus à l'heureuse initiative de J. Pasdeloup, en 1861, offrent le régal de leur répertoire classique. A citer encore : la *Société de musique de chambre pour instruments à vent*, la *Société des instruments anciens*, la *Société des grandes auditions musicales* et, pour la musique religieuse, la *Société des chanteurs de Saint-Gervais*, la *Schola cantorum* (école de chanteurs), fondée en 1874, qui donne des cours de chant gregorien, d'orgue et d'improvisation, de contrepoint, d'harmonie, de composition, de solfège, de chant.

Au mouvement des idées et
· l'enseignement, se rattachent, au moins comme adjuvants, les
sociations qui ont pour objet spécial le developpement physique :
s *sports*, l'*escrime*, si en honneur parmi nous; au mouvement social,
s grands **cercles** de Paris : *Cercle de l'Union artistique*, *Cercle des*
[illegible] de terre et de mer, *Cercle de la Librairie*; l'*Union*, le *Jockey-*
b, le *Cercle agricole*, le *Cercle de la rue Royale*. Les **Courses** tien-
nt aujourd'hui une place importante dans la vie parisienne. La
[illegible]té d'Encouragement a deux reunions de printemps : l'une à
ris, l'autre à Chantilly où se court le Derby de 100000 francs; une
union d'été à Paris pour le grand Prix (200000 francs); deux
unions d'automne, à Paris pour le prix du Conseil municipal
00000 francs) et à Chantilly. En 1895, cette Société a distribue,
 tout, pres de 4 millions de prix.

Doit-on nommer encore les *sociétés nautiques*, les sociétés de *gym-*
tique, de *cyclisme*, de *tir*; le *Yacht-Club*, l'*Automobile-Club*, l'*Aero-*
ub, le *Club Alpin*, le *Touring-Club* : quelle activité, quelles
ssources, mises à la disposition de toutes les bonnes volontes!
Il faudrait encore, dans ce raccourci de la vie parisienne, parler
 la *presse*, des innombrables journaux qui se publient dans la
pitale et vont porter à tous les échos du pays les récits du jour;
ppeler les *Revues* littéraires et scientifiques, les *annonces*, les *pros-*
tus, les *réclames vivantes*; les patrouilles d' « aboyeurs », les char-
ttes-réclames, les *affiches*, souvent banales, parfois de véritables
euvres d'art » signées Chéret, Willette, Guillaume, qui tapissent
 maisons et les palissades, les gares, les bateaux, attirent le regard
n gré mal gré et donnent à la physionomie de *Paris* tant de variété.

LA VILLE

Une inscription de la place du Châtelet rappelle qu'en cet endroit fut le premier « parlouër aux bourgeois », dans lequel ils se groupaient autour de leur *prévôt*, humble logis designé sous le nom de : maison de la Marine ou de la Marchandise. Devenu insuffisant, le « parloner » se deplaça, prit gite à la descente nord du Pont au Change, en quatre maisons de la petite rue devalante dite de la « Jouaillerie »; emigra sur la rive gauche; enfin revint, avec Étienne Marcel, à la place de Grève, dans la *Maison aux Piliers* (1357), que remplaça, en 1533, l'Hôtel de ville brûle par la Commune en 1871. La tradition en attribuait la construction à l'architecte Domenico Barnabe, originaire de Cortone, en Toscane, surnommé le *Boccador*, tandis que, dans cet édifice de pur style national Renaissance, les erudits voient plutôt l'inspiration de Pierre *Chambiges*.

L'**Hôtel de Ville** actuel, construit par Ballu et Deperthes, a été inauguré en 1882. Il reproduit, en son milieu, l'ancienne façade, dite du Boccador. Des colonnes séparent les fenêtres cintrées du rez-de-chaussée, des statues de Parisiens célèbres, les croisées Renaissance du premier étage. Sur la crête du comble, paradent des chevaliers en armure dorée, sur les deux ailes du gracieux campanile qui surmonte tout l'edifice. Des statues symbolisant les villes de France, d'autres représentant des hommes célèbres, nés à Paris, ornent les corps de bâtiments qui unissent la partie centrale aux pavillons d'angle qui encadrent l'ensemble, immense parallélogramme couvrant une superficie de 13000 mètres carrés



CL. ND.

HÔTEL DE VILLE : ÉTIENNE MARCEL.

environ. En regard de la Seine, statue équestre d'*Étienne Marcel*. La grande cour d'honneur, entourée de galeries vitrées, est ornée, au centre, du groupe de Mercié : *Gloria victis!* Gloire aux vaincus! Les peintres : Roll, Gervex, Benjamin Constant, Aimé Morot, H. Martin, Bonnat, Bertrand, Lefebvre, Raffaëlli, Dubuffe, Clairin, J.-P. Laurens, Chartran, Tattegrain, Tony Robert-Fleury; les sculpteurs : Chapu, Guillaume, Barrias, Dalou, Falguière, Turcan, Idrac, etc., ont contribué à l'embellissement de l'intérieur.

Le **régime municipal** de la Ville relève, en principe, de la loi consulaire du 28 pluviôse an VIII. Si, en 1789, Louis XVI écrit à ses « bien-aimés, les échevins, conseillers de sa bonne ville de Paris », à l'effet d'élire le plus tôt possible leur nouveau *prévôt* et fait connaitre que ses préférences vont au sieur de Flesselles, membre du conseil d'État, indication qui équivalait à un ordre, bien que la dignité de *prévôt des marchands* fût en droit élective, il n'y a rien en cette démarche qui doive surprendre outre mesure. La Révolution, en mettant fin à la prévôté des marchands, la remplaça par un *maire*, dont le premier fut Bailly, et un commandant de la milice, La Fayette, appuyé sur 120 députés des districts. Après de nombreuses modifications, la *municipalité parisienne*, non contente de revenir à ses débuts, fait songer à ce qu'elle fut sous l'ancien régime : un préfet de la Seine, fonctionnaire du pouvoir central, et non pas indiqué comme sous Louis XVI, mais imposé à une municipalité élue, fait fonction de *maire* de Paris, appuyé sur le préfet de police, dépendant, lui aussi, du conseil des ministres.

Le *préfet de la Seine*, faisant fonction de maire de Paris, est assisté, pour certains services administratifs, par 20 maires d'arrondissements, ayant chacun 3 adjoints. Ils président aux actes de l'état civil, dressent les listes de recrutement, reçoivent les déclarations, délivrent des certificats. Les arrondissements de *Paris* sont de simples circonscriptions municipales. Le *préfet de police* est le bras droit du préfet de la Seine, mais sous l'autorité immédiate du ministre.


Cl. ND.
PARIS : FONTAINE SAINT-SULPICE.

Les 80 membres du *Conseil municipal* nomment, chaque année, un *bureau* chargé de représenter l'Assemblée élue et qui constitue, avec les deux *préfets*, ce que l'on est convenu d'appeler la *municipalité de Paris*. Le rôle du **Conseil municipal** est de voter le budget, de contrôler les actes administratifs du préfet de la Seine et du préfet de police, de statuer sur les affaires soumises à sa sanction, après étude faite dans les diverses commissions nommées pour cet objet. Le *Conseil général de la Seine* comprend, outre les 80 conseillers municipaux de Paris, 24 représentants de la banlieue : il a un bureau, un syndic, un budget propre, des commissions, comme le Conseil municipal. Le *budget* de la ville de Paris est comparable à celui d'un État : les budgets de la Belgique, de la Hollande, du Wurtemberg, de la Grèce lui sont largement inférieurs.

Approvisionnement. — Pour assurer l'alimentation de Paris, la Ville a créé des établissements importants, qu'elle loue aux intéressés du commerce et de l'industrie ; ainsi, le *marché aux bestiaux de La Villette*, les *Halles centrales*, les *Entrepôts*, pour les vins et alcools.

Les *marchés* de quartiers, les marchands ambulants, ou des *quatre saisons*, qui vont, poussant devant eux leur petite voiture et criant leurs denrées d'une voix sonore ; enfin les marchandes au panier, jalousées de tous, complètent le grand organisme de distribution alimentaire à travers les rues de *Paris*. Il faudrait ajouter les *marchés aux fleurs*, le *marché aux oiseaux*, celui aux *chevaux*, où il se vend aussi des ânes, des chèvres, des chiens, des voitures, des bicyclettes ; la *foire aux jambons* (boulevard Richard-Lenoir), instituée par une charte de Philippe Auguste (1222) ; la *foire au pain d'épice*, appelée jadis foire du *Petit-Lendit*, l'une des plus mouvementées de *Paris*, dont l'origine se perd dans la nuit des temps.


Cl. ND.
BAS-RELIEFS DE LA FONTAINE DES INNOCENTS, PAR JEAN GOUJON.

Service des eaux. — Partout où ils s'établirent, le premier soin des Romains fut de se pourvoir d'eau potable. Ils n'y manquèrent pas à Lutèce; mais l'*aqueduc d'Arcueil*, qui puise les eaux pures et fraiches de Rungis pour les conduire sur le plateau du Panthéon, ne tarda pas à être insuffisant. Louis XIII le reconstruisit. On avait, sur la Seine, les pompes hydrauliques de la *Samaritaine*, établies au temps de Henri IV ; celles du pont Notre-Dame, dues à Louis XIV ; plus tard, le canal de l'Ourcq, le puits artésien de Grenelle. *Paris*, malgré tout, restait pauvre en eau et il l'est encore. Ce fut *Belgrand*, sous l'impulsion du baron Haussmann, en 1854, qui dota la capitale d'un service des eaux approprié à ses besoins. Une double canalisation, l'une d'eau potable, pour l'*usage domestique*, l'autre d'eau de Seine ou de Marne, pour le *service public* et l'industrie, fournit à tous les besoins de Paris. Après Belgrand (1878), Alphand continua son œuvre. Trois prises d'eau de source assurent l'*alimentation domestique* : celles de la *Dhuis*, de la *Vanne*, de l'*Avre*. Une conduite de 131 kilomètres

amène sur les hauteurs de Ménilmontant les eaux de la source de Pargny (parages de Château-Thierry), source de la *Dhuis*, nourricière du Surmelin, affluent de la Marne. La dérivation de la *Vanne*, qui aboutit à Montrouge, après 173 kilomètres, est alimentée par deux groupes de sources éparses dans la vallée de ce petit affluent de l'Yonne, au début desquelles s'adjoint, en cours de route, celui de la source de Cochepies, captée d'un vallon voisin. Des environs de Verneuil, en Eure-et-Loir, l'aqueduc de l'*Avre* débouche à Montretout (Saint-Cloud), après 100 kilomètres de cours : les sources de la Vigne et de Verneuil l'alimentent. A leur débouché, les prises d'eau de l'*Avre*, de la *Vanne* et de la *Dhuis* cotent 102 mètres, 80 mètres et 108 mètres. Aussi a-t-on dû alimenter les hauts quartiers de Montmartre, de Ménilmontant et de Belleville au moyen d'usines élévatoires.



Cl ND.

PARIS : LE TRIOMPHE DE LA RÉPUBLIQUE, PAR DALOU.

Le *service public* de la rue, des jardins, de l'industrie, est alimenté par l'aqueduc d'Arcueil, les puits artésiens de Grenelle, de Passy, de la Chapelle, de la Butte-aux-Cailles, qui plongent à une grande profondeur; enfin, par le *canal de l'Ourcq*, dérivé de cette rivière à Mareuil et qui, accru en cours de route par la Beuvronne et la Thérouenne, aboutit au bassin de La Villette, grand bassin de partage des eaux, par le canal de Saint-Denis et celui de Saint-Martin, entre l'amont et l'aval de Paris. Outre l'apport d'eau qu'il assure, le *canal de l'Ourcq*, bien que de dimensions restreintes, rend d'éminents services à la navigation.

Six usines élévatoires puisent directement l'eau de Seine; une seule, mais double, capte à Saint-Maur celles de la Marne. Chaque zone du service privé ou public possède ses *réservoirs :* la Vanne à *Montsouris*, la Dhuis à *Ménilmontant*, l'Avre à *Montretout;* leur capacité dépasse 500 000 mètres cubes; celle des réservoirs d'eau de rivière, 160 000 mètres cubes. Mais il faut compter avec les aléas inévitables, avec les chaleurs surtout, qui épuisent les réserves, précisément à l'heure où les sources tarissent ou coulent moins abondantes.

Fontaines. — Sans parler des innombrables prises d'eau qui desservent les maisons particulières, des bouches d'incendie, du service d'arrosage, des fontaines Wallace..., il faudrait passer en revue les **fontaines** chargées de dispenser de tous côtés la fraîcheur dans Paris et dont plusieurs sont des œuvres d'art : celles du *Châtelet*, de la place de la *Concorde*, de la rue de *Grenelle*, par E. Bouchardon; la fontaine des *Innocents*, dessinée par Pierre Lescot et sculptée par Jean Goujon; celle des Lions, du marché Saint-Germain, de *Saint-Sulpice* (dessinée par Visconti), qui représente les grands orateurs de la chaire : Bossuet, Fénelon, Fléchier, Massillon; la fontaine *Saint-Michel*, par Davioud; celle de l'*Observatoire*, avec les quatre parties du monde, chef-d'œuvre de Carpeaux; la fontaine de *Médicis*, celles de la place du *Théâtre-Français*, de *Molière*, du *Trocadéro*, avec les bêtes superbes de Frémiet, Caïn, etc.

Toutes les conduites d'eau de source et de rivière sont en plomb et se donnent généralement rendez-vous dans les **égouts**, avec les tubes pneumatiques de la poste pour le transport rapide des télégrammes, les canalisations pour la distribution de la force motrice, les fils télégraphiques et téléphoniques, dont le réseau serré s'insinue à travers les galeries du labyrinthe qui découpe en tous sens le sous-sol de Paris. Ce n'est pas l'une des moindres curiosités de la capitale que ce monde souterrain, avec ses 910 kilomètres d'égouts ordinaires, ses quatre grands collecteurs: celui d'Asnières et son complément, le collecteur Marceau, qui prend jour près du pont d'Asnières; celui du Nord, qui débouche en Seine à Saint-Denis; le collecteur de Clichy, vrais fleuves où se déversent en ruisseaux et en cascades les eaux de la rue, par 12 000 bouches ouvertes en bordure des trottoirs, et celles de 18 000 à 20 000 égouts particuliers. Tout un personnel est occupé à maintenir la libre circulation des eaux par un nettoyage régulier et des chasses produites par le déclanchement brusque d'appareils automatiques. Les *égouts* sont ouverts au public : on y descend et l'on s'y promène en bateau



Cl. ND.

LES GUICHETS DU LOUVRE.

Cl. ND.

COLONNE DE JUILLET.



Cl. ND.



HENRI IV, SUR LE PONT-NEUF.



Phot. de M. P. Jousset.

PONT-NEUF ET ÉCLUSE DE LA MONNAIE.

sous les feux de la lumière électrique, ou sur un char dont les roues s'agrippent aux rebords des trottoirs. Une grande partie des eaux d'égout est dérivée, pour les fertiliser, sur les vastes espaces de la plaine de Gennevilliers, d'Achères, à Carrières-sous-Poissy, à Méry-Pierrelaye.

Catacombes. — De temps immémorial, les coteaux de Montrouge, de Montsouris, de Gentilly, qui dominent la rive gauche de la Seine, furent exploités pour extraire les matériaux de construction dont fut bâtie la ville. Des éboulements s'étant produits à la fin du XVIIIe siècle sous les quartiers de l'Observatoire, de Saint-Jacques, de Montrouge, on craignit pour la sécurité de ces quartiers. Des travaux de consolidation furent exécutés et, vers 1780, l'on commença d'y transporter les ossements des anciens cimetières envahis par les constructions nouvelles. De ce moment, les *carrières* devinrent de vastes *Catacombes*. On y descend vers un couloir de galeries entre-croisées, le long desquelles des bataillons d'ossements, de tibias et de crânes décharnés, serrés comme pour une funèbre parade, forment un immense ossuaire où, dit-on, reposent plus de 3 millions d'êtres humains. Ce sont les ancêtres. D'autres dorment à ciel ouvert, dans les **cimetières** de Paris : les uns, hors les murs (6), affectés aux concessions temporaires; les autres (13), à l'intérieur de l'enceinte, destinés aux concessions perpétuelles. Parmi ceux-ci, le *Père-Lachaise*, ou cimetière de l'Est; celui de *Montmartre*, ou du Nord; celui de *Montparnasse*, ou du Sud, sont remarquables par le nombre de leurs monuments et la notoriété des défunts qu'ils rappellent. L'enclos de *Picpus* contient les plus grands noms de l'armorial de France, avec 1 300 malheureux, décapités sous la *Terreur*, à la Barrière du Trône.

Enfin, dans la *Chapelle expiatoire*, élevée par Louis XVIII, à la place d'un terrain vague où l'on croyait être sûr que Louis XVI et Marie-Antoinette avaient été ensevelis, reposent les restes des Suisses tués à la journée du Dix-Août. Au chevet de Notre-Dame, pointant sur la Seine, la *Morgue*, antichambre des champs de repos, reçoit les épaves anonymes de la grande ville.

A côté de la cité des morts, celle des vivants : les places et leurs monuments commémoratifs, les rues animées et les grands boulevards, la foule grondante qui déferle, pareille au flot de marée, dans un mouvement incessant.

Les places. — Celle de la *Bastille* où, au lieu de l'antique forteresse, se dresse la colonne surmontée d'un génie qui rappelle les victimes des « trois glorieuses »; la place des *Vosges*, jadis rendez-vous de toutes les élégances, aujourd'hui bien délaissée; la place du *Carrousel*, terrain vague où Louis XIV, en 1662, célébra un carrousel fameux, et que sillonnèrent bientôt un réseau de petites rues, entre autres la rue Saint-Nicaise, d'où une machine infernale faillit tuer Napoléon; la place de la *Concorde*, avec ses fontaines, ses monuments, ses magnifiques perspectives; la place de l'*Hôtel-de-Ville*, autrefois place de Grève, car sa pente naturelle la conduisait au bord de la Seine; la place de la *Nation*, ancienne *place du Trône*, et son monument triomphal; la place de la *République* et sa colossale statue; la place *Denfert-Rochereau*, qui perpétue l'héroïque défense de Belfort; la place *Vendôme*, celle des *Victoires*, dessinée par Mansart, et au centre de laquelle parade le *Louis XIV triomphant*, voué par le duc de La Feuillade.

Que dire des **grands boulevards**, autrefois enceinte extérieure de la Ville, aujourd'hui ses artères les plus vivantes; des monuments qui les décorent : porte *Saint-Denis*, érigée en 1671, en mémoire de la glorieuse campagne de



Cl. ND.

PARIS. LA PORTE SAINT-DENIS ET LES BOULEVARDS.



Cl. ND.

COLONNADE DU PARC MONCEAU.



Phot. de M. P. Blusset.

LAC DU JARDIN D'ACCLIMATATION.

Louis XIV sur le Rhin; porte *Saint-Martin*, arc de triomphe érigé par la Ville, pour célébrer la conquête de la Franche-Comté par Louis le Grand; que dire des théâtres, des magasins, de la foule qui les anime, bien qu'inégalement distribuée et dense, principalement sur les boulevards des *Italiens*, des *Capucines*, de la *Madeleine* et la place de l'*Opéra?* La marée montante de la foule reflue en sous-sol : on a dû lui ouvrir, sous le lit même de la Seine, les galeries de dégagement du **Métropolitain** et ses trains éclairs qui déjà suffisent à peine à la fièvre du mouvement.

Songez qu'à lui seul le fleuve transporte par centaines de mille les voyageurs, au dévalé de trente et un **ponts** qui enjambent d'une rive à l'autre, du pont National au Point-du-Jour, en passant par le Pont-Neuf, dont le terre-plein porte la statue de *Henri IV*. Singulière destinée que celle de ce prince : il semble que le tourment de sa vie l'ait poursuivi après la mort. Marie de Médicis avait commandé pour lui, en Italie, du vivant même de son mari, une superbe statue, œuvre de Jean de Bologne (Jean de Douai), laquelle fit naufrage sur la côte de Normandie, avant d'arriver au port. Après un séjour assez prolongé sous l'eau, elle fut repêchée, amenée à Paris : Henri IV prit place (23 août 1614) sur le terre-plein qui l'attendait. La Terreur le renverse, du métal fait des canons, dresse à cette place un amphithéâtre, pour l'enrôlement des volontaires. La Convention voulait y élever une gigantesque statue du Peuple français. L'Empire rêvait d'un obélisque : les fondations en furent établies; mais la Restauration y plaça une statue de Henri IV rappelant celle de Jean de Bologne et coulée avec le bronze des statues de Napoléon, au sommet de la colonne Vendôme et à Boulogne-sur-Mer, auxquelles on ajouta une statue du général Desaix.

Des espaces verts, malheureusement trop rares, des squares, des jardins, des **parcs** mettent un peu d'air, de lumière et de repos dans le brouhaha de la grande ville : parc des *Buttes-Chaumont*, ingénieusement distribué (1866-1867); parc de *Montsouris*, créé en 1878, sur la rive gauche de la Bièvre, parc *Monceau*, aux somptueux ombrages, planté en 1778 par Philippe d'Orléans, père de Louis-Philippe; parc du *Trocadéro;* parc de la *Muette* (propriété particulière); pelouses du *Ranelagh*, jadis rendez-vous des muscadins de la Révolution et des Incroyables du Directoire; enfin, le **Bois de Boulogne** (hors les murs), la plus belle promenade de Paris, depuis 1852, avec ses larges avenues, ses lacs, sa cascade, Longchamp, Bagatelle, l'avenue des Acacias, et, faisant partie intégrante avec lui, le *Jardin d'Acclimatation*, ses serres, son jardin d'hiver, sa faisanderie, ses volières, ses animaux exotiques : éléphants, girafes, chameaux, zèbres, joie des enfants et des promeneurs.

On n'oubliera pas la **Tour Eiffel**, cette audacieuse Babel du fer, composée de 12 000 pièces métalliques scellées par 2 500 000 rivets et pesant en tout 7 millions de kilogrammes, la huitième merveille du monde à coup sûr, au gré de braves gens qui ne savent voir autre chose dans *Paris*. Du haut de la troisième plate-forme, à 300 mètres de hauteur, le regard se promène sans obstacle sur les deux rives de la Seine : de Montmartre au Panthéon et de l'Arc de Triomphe aux tours de Notre-Dame, jusqu'à l'horizon du vaste amphithéâtre habité qui s'estompe dans la brume. Quelle prodigieuse expansion de l'humble cité, autrefois blottie dans une île du fleuve et à laquelle l'avenir réservait une si éclatante fortune!

Sous des apparences frivoles, au regard de l'étranger qui passe et ne s'arrête qu'aux apparences, *Paris* est une ville d'intense labeur, peut-être plus qu'aucune capitale du monde. Sa **population** ne cesse de croître. Elle atteint 2 846 986 habitants. Il fut un temps (et ce temps n'est pas encore trop éloigné) où *Paris* appartenait aux *Parisiens*, comme Londres aux Anglais, Berlin aux Allemands, Madrid aux Espagnols, Saint-Pétersbourg aux Russes, New-York aux Américains. *Paris* devient de plus en plus la ville cosmopolite de toutes les nations du monde. En certains quartiers, les étrangers prennent le pas et donnent le ton : il y a une colonie américaine, une colonie russe, une colonie levantine; ces colonies ont leurs églises, leurs journaux, leurs banquiers, leurs médecins, leurs



Cl. ND.

PARIS : RUE DE CASTIGLIONE ET COLONNE VENDÔME.

popes, leurs pasteurs, leurs dentistes. Les étrangers sont, à *Paris*, dans la proportion de 1 pour 16 habitants; les plus nombreux sont les *Belges*, puis les *Allemands* dont le flot monte sans cesse, les *Italiens*, les *Suisses*, les *Russes*, les *Anglais*, les *Américains*, les *Austro-Hongrois*, les *Espagnols*. Les Américains accaparent peu à peu le quartier de l'Arc de Triomphe. Dans certaines rues, l'étranger, c'est le Français.

Sur 40000 habitants que compte le quartier Saint-Gervais, 10000 étrangers, *Arabes* ou *Israélites*, d'origine russe ou polonaise, forment un groupe compact, dans le dédale des vieilles rues du Roi-de-Sicile, des Juifs, du Figuier, de Charlemagne. Ces gens, venus on ne sait d'où, ne parlent pas pour la plupart et ne veulent pas parler un mot de français. Et cela pullule, se multiplie, sans esprit de retour en la mère patrie, *Paris* n'étant qu'un champ d'exploitation. Au *Quartier Latin*, sur 18 000 étudiants environ inscrits sur les registres des facultés, les étrangers figurent pour plus de 3 300. Les *Russes*, étudiants et étudiantes, viennent en tête (1 620), surtout pour les lettres et la médecine. Ensuite viennent les Allemands, Roumains, Égyptiens, Américains du Nord, Austro-Hongrois, Anglais, Suisses, Américains du Sud, Bulgares, Grecs, Serbes, Italiens, Chinois, Espagnols, etc... Contre moins de 900 étudiantes françaises, il y a 1 270 étrangères, et, parmi celles-ci, plus de la moitié sont Russes.



HÔTEL GAILLARD, PLACE MALESHERBES.

Devant le flot montant de l'invasion provinciale et étrangère, accompagnée de formes, d'usages et de mots plus étranges encore, qui dénaturent notre langue, autrefois si claire et si pure, l'on peut se demander, à certaines heures du jour et en certains quartiers, où sont les vrais *Parisiens* de race et ce qu'ils vont devenir.

Personnages historiques. — On ne peut que glaner parmi les personnages notables nés à Paris ou aux environs

Souverains et princes : *Charles V* (1337-1380), né à Vincennes; *Charles VI*, son fils (1368-1422); le duc *Louis d'Orléans* (1371-1407), frère de Charles VI; *Charles VII* (1403-1461); *Eugène de Beauharnais* (1781-1824); *Hortense de Beauharnais* (1783-1837), sœur d'Eugène, épouse de Louis Bonaparte, roi de Hollande, et mère de Napoléon III; *Louis-Philippe d'Orléans* (1773-1850), roi des Français, de 1830 à 1848; *Napoléon III* (1808-1873), empereur des Français, de 1852 à 1870; *Henri*, duc *de Bordeaux*, comte *de Chambord* (1820-1883); le duc *d'Aumale* (1822-1897), quatrième fils de Louis-Philippe.

Personnages politiques, ministres, administrateurs : *Étienne Boileau* ou *Boylesve*, prévôt des marchands sous le règne de saint Louis; *Étienne Marcel*, prévôt de Paris, tué dans la nuit du 31 juillet au 1er août 1358; *François Miron*, prévôt des marchands sous Henri IV; le cardinal *de Richelieu* (1585-1642); *Nicolas Fouquet* (1615-1680), surintendant des finances; *Fr.-Michel Le Tellier*, marquis *de Louvois* (1641-1691); *René Louis*, marquis *d'Argenson* (1694-1757), ministre des affaires étrangères de Louis XV; *Anne-Robert-Jacques Turgot*, économiste et homme d'État (1727-1781); *Hérault de Séchelles*, conventionnel, exécuté avec Danton et Camille Desmoulins; *Fréron* et *Tallien*, conventionnels; Mme *Roland* (1754-1793), proscrite avec les Girondins (Marie-Jeanne Philipon, dame Roland); *Bailly*, premier maire de Paris (1736-1793); *Charles-Maurice* de *Talleyrand-Périgord*, prince de Bénévent, né à Paris (1754-1838); le prince *Jules de Polignac* (1780-1847), signataire des célèbres ordonnances qui amenèrent la chute de Charles X; *Eugène Cavaignac* (1802-1857), chef du pouvoir exécutif en 1848; *Ledru-Rollin* (1807-1874): le *baron Haussmann*, préfet de la Seine (1809-1891), qui transforma Paris; *Victor Duruy* (1811-1895), ministre de l'Instruction publique; *Félix Faure*, président de la République française, le 17 janvier 1895; né à Paris en 1841, mort subitement, le 16 février 1899.

Magistrats, jurisconsultes : *Pierre de l'Estoile* (1540-1611), chroniqueur; *Achille de Harlay* (1536-1619), premier président du Parlement; *Mathieu Molé* (1584-1656), garde des sceaux en 1650; *P. Séguier* (1588-1672), chancelier de France; *Guillaume de Lamoignon* (1617-1677), ami de Boileau, Racine, Bourdaloue, auquel Louis XIV dit, en lui apprenant sa nomination : « Si j'avais connu un plus homme de bien que vous, je l'aurais choisi »; *Guillaume de Lamoignon-Malesherbes*, fils du précédent (1721-1794), qui défendit Louis XVI devant la Convention; *Tronchet* (1726-1806); le baron *de Montyon* (1733-1820); *Fr. Denis*, magistrat philanthrope.

Hommes de guerre : *Louis II de Bourbon* (le Grand Condé) (1621-1686), vainqueur de Rocroy; *Fr.-Henri de Montmorency-Boutteville*, duc de *Luxembourg*, maréchal de France (1628-1695), vainqueur de Fleurus; le prince *Eugène de Savoie-Carignan* (1663-1736), vaincu à Denain par le maréchal de Villars; *Nic. Catinat* (1637-1712), maréchal de France, vainqueur de Staffarde et de la Marsaille, tacticien de premier ordre; le duc *L.-J. de Vendôme* (1654-1712), vainqueur de Villaviciosa; *Anne-Hilarion de Cotentin*, comte *de Tourville* (1642-1701), l'un de nos plus audacieux marins; le maréchal *Pierre-François Augereau*, duc de Castiglione (1757-1816).



Cl. ND.

PARIS : TOUR DE JEAN SANS PEUR.

Saints personnages, théologiens, prédicateurs : saint *Marcel*, évêque de Paris (mort en 436); sainte *Geneviève*, simple bergère, d'éminente piété, née à Nanterre vers 423, morte en 512; *Antoine-Arnauld* (1560-1619), théologien, grammairien, géomètre, l'un des principaux tenants de Port-Royal; *L.-Isaac Lemaistre* de *Sacy* (ou de *Saci*) (1613-1684); *J.-Jacques Olier* (1608-1657), fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice; *Armand de Boutheiller*, abbé *de Rancé* (1627-1700), réformateur de la Trappe; le P. *Quesnel* (1634-1719); l'abbé *Claude Fleury* (1640-1723), historien; le prélat *Louis-Gaston de Ségur* (1820-1881).

Philosophes et économistes : *François*, duc *de La Rochefoucauld* (1613-1680), auteur des « Maximes »; *Nicolas Malebranche* (1638-1715), prêtre de l'Oratoire, philosophe et métaphysicien; *Jean Lerond*, dit *d'Alembert*, associé à Diderot pour la publication de l' « Encyclopédie » en 1750; *Victor Cousin* (1792-1867), philosophe et écrivain.

Médecins : *Guy-Crescent Fagon* (1638-1718), directeur du Jardin des Plantes, médecin de Louis XIV; *Auguste Nélaton* (1807-1873), illustre praticien; *Gabriel Andral* (1797-1876); *Jean-Martin Charcot* (1825-1893).

Astronomes, physiciens, mathématiciens : *Laurent Lavoisier*, né en 1743, le père de la chimie moderne, exécuté le 8 mai 1794; *Ant.-Fr. de Fourcroy* (1755-1809), chimiste; *Sophie Germain* (1776-

1831), mathématicienne; *Alex. Brongniart* (1770-1847), minéralogiste; *Adrien de Jussieu* (1797-1853), botaniste; *Jean-Léon Foucault* (1819-1878), physicien; *H. Giffard* (1825-1882), aéronaute; *Marcelin Berthelot* (1827-1907), maître de la synthèse chimique; *Pierre-Jules-César Janssen* (1824-1907), physicien, astronome.

Géographes, voyageurs : Jean Chardin (1643-1713); *Guillaume Delisle* (1675-1726); *Ch.-Marie de La Condamine* (1701-1774); *César-Fr. Cassini de Thury* (1714-1784); *L.-Ant. de Bougainville* (1729-1811), célèbre navigateur.

Historiens, archéologues, érudits : Guill. Budé (1467-1540), maître de la Librairie (bibliothèque royale); *Henri Estienne* (1503-1559) et ses fils Robert et Charles, savants imprimeurs; *Étienne Pasquier* (1529-1615), jurisconsulte, historien; *Jacques-Aug. de Thou* (1553-1617), magistrat, diplomate et historien; le *P. Bouhours*, jésuite (1628-1702), critique littéraire; le Père *Jacques Lelong*, de l'Oratoire (1665-1721), polyglotte; *Nicolas Fréret* (1688-1749), érudit chronologiste; l'abbé *L.-Pierre Anquetil* (1723-1806), historien; *Alex. Lenoir* (1761-1839); *Ant. Quatremère de Quincy*, archéologue (1755-1849); *Letronne* (1787-1848), numismate et épigraphiste; *Alex.-Jos.*, comte *de Laborde* (1774-1842), d'origine béarnaise, archéologue; *Marie-Nicolas Bouillet* (1798-1864), auteur d'un « Dictionnaire d'histoire et de géographie »; *Honoré-Théod.*, duc *de Luynes* (1802-1867), Mécène éclairé des travaux archéologiques; *Emmanuel*, vicomte *de Rougé* (1811-1872), égyptologue distingué; *F. de Lasteyrie* (1810-1879), archéologue; *de Saulcy* (1807-1880), numismate, orientaliste; *Paul Lacroix*, dit le bibliophile Jacob (1806-1884); *Jules-Ét. Quicherat* (1814-1882), érudit archéologue; *Émile Egger*, helléniste; *Fustel de Coulanges* (1830-1889).



PARC ET LAC DES BUTTES-CHAUMONT. Cl. ND.

Poètes, auteurs dramatiques, littérateurs : le poète *François Villon* (1431-1484); *Étienne Jodelle* (1532-1573); *Paul Scarron* (1610-1660), satirique; *Charles Perrault* (1628-1703), frère de Claude, architecte de la colonnade du Louvre; *Antoinette du Ligier*, dame *Deshoulières* (1635-1694); *Marie de Rabutin-Chantal*, marquise de Sévigné (1626-1696); *Nicolas Boileau*, surnommé *Despréaux* (1636-1711), poète satirique, législateur du Parnasse français; *Jean de La Bruyère* (1645-1696), moraliste; *Jean de Regnard* (1655-1709), notre second poète comique, après Molière; *Ch. Rollin* (1661-1741), auteur du « Traité des études »; *J.-B. Rousseau* (1671-1741), poète lyrique; *L. de Rouvroy*, duc *de Saint-Simon* (1675-1755); *P. Carlet de Champlain de Marivaux* (1688-1763), poète comique; *Louis Racine* (1692-1763), poète didactique; *Fr.-Marie Arouet de Voltaire* (1694-1778), né à Paris ou, selon quelques-uns, à Châtenay (Seine); *P.-Aug. Caron de Beaumarchais* (1732-1799), écrivain dramatique; *J.-Fr. de Laharpe* (1739-1803), critique; *J.-B. Legouvé* (1764-1812), poète tragique; *Anne-Louise Necker*, baronne *de Staël-Holstein* (1766-1817), écrivain et romancière; le poète *Hégésippe Moreau* (1810-1838); *Népomucène Lemercier* (1771-1840), poète et auteur dramatique; *Gérard Labrunie*, dit *Gérard de Nerval* (1808-1855); *Pierre-Jean de Béranger*, chansonnier (1780-1857); *Gustave Planche* (1808-1857), critique; les romanciers : *Paul de Kock* (1784-1862) et *Eugène Sue* (1804-1857); *Alfred de Musset* (1810-1857); *Eugène Scribe* (1791-1861), vaudevilliste; *Henri Mürger* (1822-1861), romancier de la bohème; le poète *Baudelaire* (1821-1867); *Al.-Fr. Villemain* (1790-1870), professeur, écrivain et homme politique; *Prosper Mérimée* (1803-1870), écrivain et archéologue; *Lucien Prévost-Paradol* (1829-1870), moraliste; *Jules Michelet* (1798-1874), historien; *Saint-Marc-Girardin* (1801-1873), critique; *Aurore Dupin*, dame *Dudevant*, connue sous le nom de *George Sand* (1804-1876); *Émile Littré* (1801-1881), philologue; *Paul de Saint-Victor* (1829-1881), littérateur; *Ed. Lefèvre de Laboulaye* (1811-1883); *Adolphe Philippe*, dit *Dennery* ou *d'Ennery* (1811-1899), dramaturge populaire; *Eug. Labiche* (1815-1888), vaudevilliste; Mme *Auguste Craven* (1820-1891), romancier estimé; *Alexandre Dumas* fils (1824-1895); *Victorien Sardou* (1831-1908) et *Henri Meilhac* (1831-1897), auteurs dramatiques; *François Coppée* (1842-1910), poète délicat.



LA TOUR EIFFEL. Cl. ND.

Architectes : Pierre Chambiges; *Pierre Lescot* (1510-1571); *Fr. Mansart* (1598-1666), architecte du Val-de-Grâce; *Jules Hardouin-Mansart* (1646-1708); *Louis Levau* ou *Le Vau* (1613-1670); *Le Nôtre* (1613-1700), dessinateur du parc de Versailles; *Robert de Cotte* (1656-1735); *Jacques-Gabriel*, son fils et son petit-fils (1710-1782), architectes; *V. Louis* (1735-1810); *Jean-Fr. Chalgrin* (1739-1811); *Ch. Percier* (1764-1838); *Léon Vaudoyer* (1803-1872); *Jacques Duban* (1797-1870); *Henri Labrouste* (1801-1875); *Jean-Baptiste-Antoine Lassus* (1807-1857), qui commença la restauration de Notre-Dame; *Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc* (1814-1879); *Paul Abadie* (1812-1884); *Théodore Ballu* (1817-1885); *Charles Garnier* (1825-1898), architecte de l'Opéra.

Sculpteurs : Jean Goujon (1515-1572); *Germain Pilon* (1515-1590); *Pierre Biard* (1559-1610); *André-Charles Boulle* (1642-1732), ébéniste ornemaniste; *Étienne Allegrain* (1645-1736), peintre graveur, et ses deux fils; *Guillaume Coustou* (1716-1777), fils de l'illustre Nicolas Coustou, né à Lyon; *J.-B. Pigalle* (1714-1785); *Ét.-Maurice Falconet* (1716-1791), né à Paris de parents



Cl. ND.

PARC DE VERSAILLES : LES GRANDES EAUX.

d'origine suisse; *Bridan* (1767-1836), qui excellait dans le bas-relief; *Jean-Pierre Cortot* (1787-1843); *Ant.-Louis Barye* (1796-1875), animalier de genie, fondeur et ciseleur; *Aimé Millet* (1819-1891); *Frémiet* (1824-1910); *Aug. Rodin* (né en 1840); *Jean Dalou* (1838-1902); *Barrias* (1841-1905), nos contemporains.

Peintres : *Simon Vouet* (1590-1649), portraitiste exquis, l'un des chefs de notre école française; *Eustache Le Sueur* (1616-1655); *Charles Le Brun* (1619-1690), son émule, non son égal; *Charles-Nicolas Cochin* (1688-1754), graveur; *Noel Coypel* (1628-1707), son fils *Antoine Coypel* (1661-1722), peintre et graveur, et son petit-fils *Noël-Nicolas Coypel* (1690-1754), peintre; *Bon Boullongne* (1649-1717); *Daniel Hallé*, son fils et son petit-fils, peintres, *Nic. de Largillière* (1656-1746), portraitiste, le « Van Dyck » français; *Nicolas Lancret* (1690-1743); *J.-B. Oudry* (1686-1755), peintre et graveur animalier; *Jean-Marc Nattier* (1685-1766); *Fr. Boucher* (1703-1770); *Jean-Siméon Chardin* (1699-1779), peintre de genre; *Fr.-Hubert Drouais* (1727-1775); *Louis-J.-Fr. Lagrenée* (1725-1805); son frère *J.-Jacques* (1739-1821), connu comme peintre sur verre et sur émail; *Hubert Robert* (1733-1808); *Jacques-Louis David* (1748-1825); le baron *Guérin* (1774-1833); le baron *Gros* (1771-1835), peintre d'histoire; Mme *Lebrun*, demoiselle *Élisabeth Vigée* (1755-1842); *Nic.-Toussaint Charlet* (1792-1845), dessinateur lithographe de sujets populaires; *Hippolyte*, dit *Paul Delaroche* (1797-1856), peintre d'histoire; baron *Desnoyers* (1779-1857), graveur; *Eug. Devéria* (1805-1865), peintre d'histoire; *Gabriel Decamps* (1803-1860); *Auguste Raffet* (1804-1860), peintre des vieux grognards; *Horace Vernet* (1789-1863), fils d'Antoine-Charles, dit Carle Vernet, né à Bordeaux; *Paul Chevalier*, dit *Gavarni* (1801-1858), dessinateur satirique; *Joseph-Louis-Hippolyte Bellangé* (1800-1866), peintre de batailles; *Le[illegible]ar* (18[illegible]-1892), paysagiste; *Théodore Rousseau* (1812-1867), paysagiste, émule de Millet, de *Corot* (1796-1875) et de *Ch. Daubigny* (1817-1878), nés à Paris; le vicomte *de Noé*, dit *Cham* (1819-1879), caricaturiste; *Henri Regnault* (1843-1871), tué au combat de Buzenval; *Léon Cogniet* (1794-1880), peintre de genre; *Édouard Manet* (1833-1884), chef de l'école impressionniste; *Charles Albert d'Arnoux*, dit *Bertall* (1820-1882), dessinateur, caricaturiste; *Alex. Protais* (1826-1890); *Henriquel Dupont* (1797-1892), graveur; *Gustave Moreau* (1826-1898); *Benjamin Constant*, portraitiste; *Diaz*; *Alfred et Philippe Roll*; *Lerolle*; *Henri Gervex*; *Dagnan Bouveret*, *Detaille*, peintre de scènes militaires; *Jos. Robert Fleury* (1797-1890) et son fils *Tony*, nos contemporains.

Musiciens : *Hérold* (1791-1833), *Adam* (1803-1856), *Halévy*, *Bizet*, *Gounod* (1818-1893), nés à Paris.



Cl. ND.

PARC DE VERSAILLES : GROUPE, PAR VAN CLÈVE.

Seine-et-Oise.

Superficie : 560 400 hectares (Cadastre), 565 800 (Service géographique de l'armée). Population : 817 617 habitants. Chef-lieu : **Versailles.** Sous-préfectures : **Corbeil, Étampes, Mantes, Pontoise, Rambouillet.** — 37 cantons, 691 communes. Le département se rattache aux quatre corps d'armée qui l'environnent : Pontoise au 2e (AMIENS), Mantes et Versailles au 3e (ROUEN), Rambouillet au 4e (LE MANS), Étampes et Corbeil au 5e (ORLÉANS). Cour d'appel et Académie de PARIS. Diocèse de VERSAILLES (suffragant de Paris).

Le département de *Seine-et-Oise* circonvient celui de la Seine. Les fleuves, les canaux, les routes, les voies ferrées, tout ce qui conduit à Paris, de tous les points du pays : l'Oise et la Marne, la Seine, l'Essonne, avec l'Orge et l'Yvette, au moins en ce qui concerne les approches de la grande ville, est saisi au passage par le département de *Seine-et-Oise*. Aussi son territoire n'est-il qu'une mosaïque de terrains, de productions, d'aspects qui excluent toute espèce d'unité : les sites en sont infiniment variés; et comme la monarchie française prit d'ici son essor, les châteaux forts : *Montlhéry, Montfort-l'Amaury, Dourdan, Étampes, Maurepas, La Roche-Guyon;* de belles résidences : *Dampierre, Écouen, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Rosny, Rambouillet, Saint-Germain, Rueil, La Malmaison*; les ruines pittoresques, les églises parées par les siècles, de petites cités dans leurs vieux atours, *Poissy, Pontoise,* mêlent l'attrait des souvenirs à celui des paysages.

Versailles (60 458 habitants). — Le sommet aplati qui porte le château de Versailles ne dépasse que de 15 à 20 mètres le territoire voisin, mais s'élève à 90 mètres environ au-dessus du niveau moyen de la Seine. Une dépression sinueuse, de 9 kilom. 1/2, entre des collines boisées, conduit de la grille du château à la rive gauche du fleuve : par là passe la route de Paris.

L'attrait de la chasse conduisit les rois de France à *Versailles*, comme il arriva pour Compiègne, Fontainebleau, Saint-Germain. Avant eux, ce fief, composé de bois, d'étangs et de marais mal drainés par le *ru de Gally*, appartenait à une famille seigneuriale qui en portait le nom. L'extinction de cette lignée, en la personne de *Jean de Versailles* (1454), fit passer le domaine à d'autres mains : *Martial Loménie de Brienne*, puis *Albert de Gondi* en furent maitres. Comme il allait assiéger Paris, *Henri de Navarre* fut l'hôte de ce dernier (1589). *Louis XIII* fit, à *Versailles*, ses débuts de chasseur. Il voulut, étant devenu roi, y posséder un pied-à-terre, qu'il fit bâtir près du vieux manoir des Gondi (1624-1626); plus tard, ayant acquis de l'archevêque de Paris, J.-Fr. de Gondi, la terre de *Versailles*, il fit démolir la résidence des anciens seigneurs (1632).

En 1668, **Versailles** devint la résidence officielle de Louis XIV; cette année même il y donnait une fête exceptionnellement brillante. Les travaux du palais, déjà commencé, prirent alors un nouvel essor : *Levau* en développe les ailes du côté de la ville et sur les jardins, construit trois façades, deux en retour, celle du milieu faisant saillie. Le Nôtre, *Le Brun, Le Noir, La Quintinie* accom



Phot. de M. P. Jousset.

COUR D'HONNEUR DU CHATEAU DE VERSAILLES.

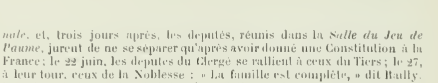


Cl. C. B.

LA CHAPELLE DU CHATEAU.

plissent des merveilles. De cette époque (1671), date le vrai *Versailles*, œuvre personnelle de Louis XIV : l'équilibre, la mesure, la noblesse en sont le caractère. *Jules Hardouin-Mansart*, héritier de Levau (1670), donna au palais son aspect définitif : entre les deux pavillons d'angle de la façade centrale, il tendit l'immense galerie des glaces (1678) et construisit la chapelle (1696). On rebâtit le *grand Trianon* : Louis XIV aimait s'y reposer et oublier les contraintes de son métier de roi.

Pendant la dernière moitié du XVIIe siècle et tout le XVIIIe, *Versailles* fut la vraie capitale de la France. *Louis XIV* y mourut, le 1er septembre 1715. *Louis XV*, dont la prime jeunesse s'était écoulée au château de Vincennes, sur la recommandation de son aïeul, à cause de l'air pur qu'on y respirait, ne s'établit à Versailles qu'en 1722. Il y mourut, le 10 mai 1774, après avoir signé, dans le palais, la réunion de la Lorraine à la France. *Louis XVI* fit de *Versailles* sa résidence ordinaire et offrit le *petit Trianon* à Marie-Antoinette, qui aimait cette résidence champêtre, son parc, son village, ses bergeries. A *Versailles*, l'Angleterre reconnut l'indépendance des *États-Unis*, à laquelle la France venait de travailler si glorieusement avec La Fayette et Rochambeau (3 septembre 1783). Le 5 mai 1789, les *États généraux* étaient solennellement ouverts à *Versailles*, dans la grande salle des *Menus-Plaisirs*. Au 17 juin, le Tiers s'érige en *Assemblée natio-*



nale, et, trois jours après, les députés, réunis dans la *Salle du Jeu de Paume*, jurent de ne se séparer qu'après avoir donné une Constitution à la France ; le 22 juin, les députés du Clergé se rallient à ceux du Tiers ; le 27, à leur tour, ceux de la Noblesse : « La famille est complète, » dit Bailly. Dans la nuit du 4 août, abolition des privilèges ; du 17 au 26, rédaction et proclamation des *Droits de l'homme et du citoyen*. Le 5 octobre, une populace grondante assiège le palais : Louis XVI doit accepter de rentrer à Paris, et l'Assemblée l'y suit (12 octobre).

Au cours de la Révolution, *Versailles* eut ses massacreurs (9 septembre 1792) : le palais fut laissé à l'abandon. *Napoléon* ne s'en occupa guère, bien qu'il soit venu au grand Trianon. — La *Restauration* dépensa plusieurs millions pour réparer le château ; mais il doit sa résurrection à *Louis-Philippe* (1831), qui en fit son œuvre personnelle. Statues, tableaux, moulages, sculptures évoquent un long passé de gloire. C'est un incomparable *musée* d'histoire nationale.

Du 18 septembre 1870 au 7 mars 1871, *Versailles* fut le quartier général de l'armée allemande assiégeant Paris ; dans la galerie des Glaces, le roi de Prusse fut proclamé empereur d'Allemagne (18 janvier). Entre Jules Favre et Bismarck, les conditions des *préliminaires de paix* furent stipulées, puis signées à *Versailles* (26 février). Le 20 mars, l'Assemblée nationale, venant de Bordeaux, s'installait à *Versailles*. L'*Assemblée de Versailles* vota, le 25 mai 1875, la Constitution qui nous régit.

Le *palais* de Versailles est une émanation de Louis XIV : sa chambre occupe le cœur du monument ; les trois fenêtres de cette pièce ouvrent sur la cour de Marbre, l'esplanade d'arrivée, la place d'Armes et



Cl. ND.

GALERIE DES GLACES DU CHATEAU DE VERSAILLES.

Cl. ND.

PETIT TRIANON : LA MAISON DU SEIGNEUR.

l'avenue de Paris. La *galerie des Glaces,* chef-d'œuvre du palais, mesure 73 mètres de long sur 10 mètres de large et 13 mètres de haut; à ses dix-sept fenêtres en plein cintre, correspondent, sur la face intérieure opposée, autant d'arcades encadrant des glaces colossales : les chapiteaux, les trophées, les caissons de la voûte, les toiles de Le Brun et les ciselures de Coysevox font de cette salle un éblouissement. Que dire de la vue qui s'étend à l'infini sur les bassins, les pelouses, les massifs de verdure du parc, peuplé de monuments, de groupes, de statues, de vases et d'ornements dus aux meilleurs artistes! Quand, des bosquets et des parterres, les eaux contenues jaillissent en gerbes étincelantes, tout ce peuple de marbre et de bronze s'anime : c'est un spectacle sans égal que celui des *Grandes Eaux* de Versailles.

La cour enclose sur le front du château offre, du côté de la ville, une belle perspective : les colossales statues de *Condé*, de *Turenne*, de *Jean Bart*, de *Du Guesclin*, y montent une garde d'honneur, en s'échelonnant vers la statue de *Louis XIV*, érigée au seuil de la cour de Marbre. La grille du château ouvre sur la *place d'Armes*, d'où trois gigantesques avenues s'écartent en éventail. Dans l'intervalle de ces grandes voies s'étale la ville. Ici, la *cathédrale Saint-Louis* (1743), avec de beaux vitraux par Devéria; là, l'église *Notre-Dame*, œuvre de Mansart, et sa coupole, peinte par Michel Corneille le Vieux. L'ancienne salle du *Jeu de Paume* a été transformée en musée de la Révolution. La Préfecture et l'Hôtel de ville (récent) se regardent de part et d'autre de l'avenue de Paris. *Versailles,* à l'ordinaire, n'est pas une ville remuante : ses grandes rues droites et solennelles, surtout en dehors du centre, ont l'air froid et vide. Mais rien n'égale le charme et la splendeur de ses avenues, la somptueuse beauté de son parc, l'intérêt de ses jardins, la paix mélancolique du petit Trianon.

Personnages historiques. — *Philippe II*, dit Philippe Auguste, né à Gonesse, l'un des princes qui firent le plus pour l'unité française; *Robert de Luzarches*, architecte de la cathédrale d'Amiens; *saint Louis* (Louis IX), né à Poissy en 1215, prince juste, modèle de piété, de bon sens et de vertu, mort sous les murs de Tunis (1270); *Philippe le Hardi*, fils du roi de France Jean le Bon, chef de la dynastie des ducs de Bourgogne, de la maison de Valois (1342-1404); *Henri II*, roi de France, né à Saint-Germain, en 1519; *Charles IX* (1550-1574), pauvre prince, roi à dix ans, et asservi à la tutelle de sa mère, Catherine de Médicis; *Pierre Lemercier*, né à Pontoise, architecte de Saint-Eustache de Paris, qu'il commença; *Jean Bullant* (1510-1578), qui termina le château d'Écouen; *Philippe de Mornay*, seigneur du Plessis-Marly, appelé Du Plessis-Mornay (1549-1623), que son zèle pour le calvinisme fit surnommer le « pape des huguenots »; *Maximilien de Béthune*, duc de *Sully* (1560-1641), né à Rosny, gentilhomme et soldat, l'un des fidèles collaborateurs de Henri IV; *Louis XIV*, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né à Saint-Germain-en-Laye (1638-1715); toutes les gloires se rencontrent sous son règne : celle des armes, avec Condé, Turenne, Vauban, Luxembourg, Louvois, Catinat, Villars, Duquesne, Tourville, Duguay-Trouin; celle des arts et des lettres, avec Colbert, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau, Bossuet et Fénelon, Le Brun, Lesueur, Girardon, Puget et Perrault; *Louis XV* (1710-1774); *Louis XVI* (1754-1793); le régent *Philippe II*, duc d'Orléans, fils de Philippe Ier d'Orléans frère unique de Louis XIV (1674-1723); *Louis-Philippe-Joseph* (1747-1793), di *Philippe-Égalité; Jean-Frédéric Phélipeaux*, comte de Maurepas (1701-1781), petit-fils de Pontchartrain, ministre de Louis XVI; l'économiste *Fr. Quesnay;* l'abbé *de l'Épée*, né à Versailles (1712-1789), fondateur de l'Institution des Sourds-Muets, en 1755; *Ducis* poète dramatique; *Lazare Hoche*, né à Versailles (1768-1797), général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse; *Louis XVIII* (1755-1824) et *Charles X* (1757-1836), roi de France; *Étienn Geoffroy-Saint-Hilaire*, né à Étampe (1772-1844), zoologiste, ami de Cuvier; l geologue *P.-A. Dufrénoy* (1792-1857); *L.-J Mandé Daguerre*, n à Cormeilles-en-Parisis, qui trouva, e 1839, le moyen de fixe les images sur plaqu métallique, par l seule action de la lumière; le sculpteu *Houdon* (1741-1828), n à Étampes; *Constan Troyon*, né à Sèvre (1813-1865), paysagiste et peintre d'an maux; *Ferdinand d Lesseps*, né à Versaill (1805-1894), créate du canal de Suez *Francisque Sarcey* publiciste (1828-1899



Cl. ND.

CHARTRES.
ESCALIER DIT DE LA REINE BERTHE.

Eure-et-Loir.

Superficie : 587 400 hectares (Cadastre) ; 593 800 (Service géographique de l'armée). Population : 272 255 habitants. Chef-lieu : **Chartres**. Sous-préfectures : **Dreux, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun.** — 24 cantons, 426 communes ; 4e corps d'armée (LE MANS). Cour d'appel et Académie de PARIS. Diocèse de CHARTRES (suffragant de Paris).



CHARTRES : LES BORDS DE L'EURE, VUE PRISE DE LA COURTILLE. Cl. ND.

Adossé aux *collines du Perche*, le territoire d'*Eure-et-Loir* en reçoit deux cours d'eau qui s'écartent en éventail : l'*Eure* vers la Seine, au nord ; le *Loir* au sud-sud-ouest, dans la direction de la Sarthe, tributaire de la Loire. Une ronde de l'*Huisne*, rivière percheronne, atteint, au passage, Nogent-le-Rotrou, à la frontière occidentale du département. Pour des causes encore mal définies, mais dont la principale est sans doute la dessiccation par suite de déboisements exagérés, le *Loir*, qui venait au jour à 6 kilomètres de la rive gauche de l'Eure, à Écouville, paraît maintenant plus loin. Il reçoit à gauche la *Conie*, indigente fille de cet immense plateau qui, de *Malesherbes*, sur l'Essonne, à *Châteaudun*, sur le Loir, et de *Chartres*, sur l'Eure, à *Orléans*, coude de la Loire, constitue la **Beauce**, notre grenier d'abondance, l'une des terres les plus riches, mais des plus monotones de France.

Il n'en était pas ainsi autrefois. Une vaste forêt couvrait l'espace, entre Chartres et Orléans. A l'ombre des chênes séculaires, les *Druides* présidaient aux assemblées du peuple des *Carnutes*, rendaient leurs arrêts, ordonnaient des sacrifices, faisaient la cueillette du gui sacré, enfin, gardiens attitrés des traditions d'indépendance de la nation, en assuraient, par leur enseignement, la continuité. L'arrivée des Romains en Gaule troubla les *Carnutes*, au fond de leurs forêts. Ils se jettent, un jour, sur *Orléans*, dont ils massacrent les citoyens romains, et envoient un contingent de 10 000 hommes à Vercingetorix. Puis ils s'unissent aux Andes (Angevins), qui luttent encore sous un chef intrépide, Dumnacus. Enfin, vaincus et sans appui, les *Carnutes* acceptent la conquête. Il est probable, à défaut de témoignages certains, qu'alors la ruine de la forêt commença : les *Druides*, traqués de tous côtés, parce qu'ils constituaient, aux yeux de Rome, le principal ressort de la résistance, virent tomber peu à peu les grands bois qui protégeaient leurs retraites. La ruine est complète aujourd'hui.

Le *comté de Chartres* est né des nécessités de la défense contre les *Normands*. Le roi *Robert*, petit-fils de Robert le Fort et fils d'Eudes, le défenseur de Paris, investit son beau-frère, *Thibault*, du gouvernement des pays de Chartres, de Châteaudun et de Blois. Cependant les Normands, fixés au sol par le traité de *Saint-Clair-sur-Epte*, avaient peu à peu cessé leurs incursions ; le *duché de Normandie* devint ainsi un véritable État, rivé au flanc de l'Île-de-France. De son côté, le *comté de Chartres* grandissait. En 1019, Eudes II, fils de Thibault, héritait, d'un grand-oncle, la Champagne et la Brie, réunissant dans un vaste hémicycle, appuyé sur la Loire, les divers pays auréolés à l'est et au sud, autour de l'Île-de-France, sous l'escarpe de la falaise tertiaire. Thibault VI étant mort sans enfants (1218), ses biens furent divisés entre des collatéraux ; les comtes de *Chartres*, *Blois*, *Châteaudun*, furent séparés, et la suzeraineté en fut abandonnée à saint Louis, par Thibault de Champagne, du moins pour Chartres et Blois. Enfin, en 1280, *Philippe le Bel* acquiert le comté de *Chartres*, de Jeanne, fille du dernier comte, Jean de Châtillon. En épousant l'héritière de Champagne, ce prince rattachait à ses États tous les pays du premier comté de Chartres, dont la circonvallation fut si longtemps redoutable au roi de France. Les destinées du pays chartrain se lient désormais au développement de notre histoire nationale. Qu'il suffise de rappeler les épreuves de la guerre de *Cent ans* et la signature du honteux traité de Brétigny (1360), l'expulsion des Anglais et la réunion des États généraux à *Chartres*, par Charles V (1369) ; la réunion du *comté de Dreux* au domaine royal (1378) ; les funestes démêlés des Armagnacs et des Bourguignons, qui livrèrent *Chartres* à Jean sans Peur (1417) ; Orléans, délivré par *Jeanne d'Arc*, et le *comté de Châteaudun*, cédé au bâtard d'Orléans, dit comte de *Dunois*, qui s'illustra contre les Anglais ; pendant les guerres de religion, la marche du prince de Condé à travers la Beauce, pour gagner la Normandie, au-devant des secours que lui envoyait Élisabeth d'Angleterre, et le siège inutile de *Chartres* (1568) ; sa défaite à la bataille de *Dreux*, où il resta aux mains du vainqueur, *François de Guise* ; l'écrasement, à *Auneau* (1587),



CHARTRES : LA PORTE GUILLAUME. Cl. ND.

des bandes allemandes auxiliaires, venues à travers la Champagne pour donner la main aux princes réformistes du sud-ouest : le triomphe de la Ligue à *Chartres* et à *Dreux*; *Henri IV*, vainqueur de Mayenne à *Ivry*, mettant le siège devant *Chartres* et entrant dans la ville (1591), où il appelle son Parlement, sa Cour des aides, et, après avoir abjuré, se fait couronner dans la cathédrale, le 27 février 1594, par l'évêque Nicolas de Thou. Le *comté de Chartres*, érigé en duché par François Ier (1528), devient, avec Louis XIII, un apanage des princes d'Orléans.

Chartres (24 103 habitants) ne s'est pas asservi au goût des monomanes de la ligne droite, jusqu'à perdre sa physionomie originale. De grandes voies ceinturent inégalement le tertre sur lequel la ville groupe ses maisons et les noue à la grande place des *Épars* (ancien marché au bois). Rues du Bois-Merrain et du Grand-Cerf, rues de la Tonnellerie, de la Volaille, de la Clouterie, qui débouchent sur la *place des Halles*; rue du Soleil-d'Or et rue du Change, qui se divisent à la *place Billard*, où s'élevait le château des anciens comtes : il se dégage de ces appellations une bonne saveur archaïque. Si vous arrivez en flânant, place des Halles, un jour de marché, vous aurez la surprise d'un grand centre d'affaires où céréales et graines, laines et peaux, vins et alcools, bestiaux (les chevaux à part) sont l'objet de transactions importantes.

L'*Eure*, en multipliant ses bras au pied de la ville, anime des moulins et des tanneries : de pittoresques perspectives s'ouvrent entre ses bords festonnés de jardins et de lavoirs, jusqu'à la porte *Guillaume*, beau spécimen de l'architecture du XIVe siècle, la seule des sept portes de Chartres qui soit encore debout. Peu éloignée, l'église *Saint-Pierre* (Saint-Père-en-Vallée), abbatiale construite du XIe au XIIIe siècle, offre à l'admiration des artistes ses splendides verrières des XIIIe, XIVe et XVe siècles, et, dans la chapelle absidale douze magnifiques émaux, dus à Léonard Limousin. *Saint-Aignan*, église gothique du XVIe siècle, avec une rose du [illegible] et sa tourelle; *Saint-André*, sa belle porte romane et ses cryptes antiques; *Saint-Martin-au-Val*, reste d'une basilique antérieure au Xe siècle; le petit édifice ogival de *Notre-Dame-de-la-Brèche*, qui rappelle la levée du siège de la ville par les huguenots en 1568; de vieux logis, encore : celui de



Cl. ND.

CATHÉDRALE DE CHARTRES.



Cl. ND.

LE POURTOUR DU CHŒUR.

Claude Hervé (XVIe siècle); celui de *Loëns*, grand cellier ogival du XIIIe; l'escalier de la *reine Berthe;* la maison du *Saumon* (XVe siècle) : on s'arrêterait davantage à ces survivants du passé si, sur toutes choses, n'accaparait le regard l'immense cathédrale dressée au sommet du tertre qui porte la ville.

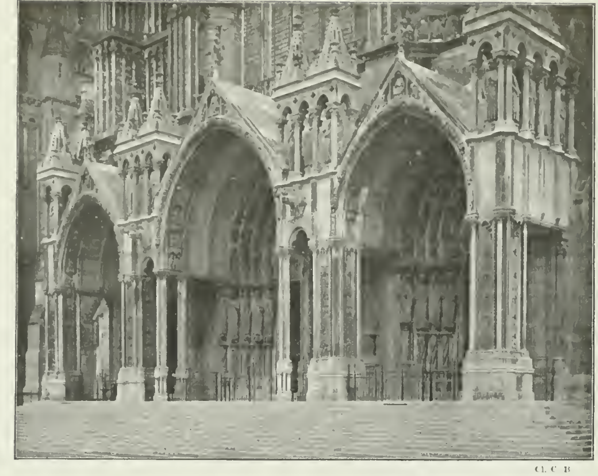
La **Cathédrale**. — Les premiers apôtres du pays chartrain furent saint *Altin* et saint *Eodald*, missionnaires envoyés de Sens par saint Savinien et saint Potentien. De là vient que le siège épiscopal de *Chartres* fut suffragant de l'archevêché de Sens, jusqu'à la création de l'évêché de Paris, dont il releva aussitôt (1622). *Chartres* était la tête d'un diocèse fort vaste : en 1697, Louis XIV créa le diocèse de *Blois* à ses dépens. Une lointaine tradition, que des fouilles récentes ont partiellement confirmée, se rattache à l'établissement du christianisme en pays *carnute*. Il y avait, disait-on, à la place même où s'éleva depuis la cathédrale, un puits et une grotte où les Druides célébraient leur culte, en y associant celui d'une Vierge-Mère. M. R. Merlet, en 1901, a retrouvé le puits, dont la forme accuse une haute antiquité. C'est le puits des *Saints-Forts*, où auraient été jetés les premiers chrétiens martyrisés dans la grotte voisine et, après eux, les Chartrains tués par les Normands d'Hastings, en 858. A la place d'un modeste oratoire, greffé par les premiers missionnaires sur la grotte druidique, quatre églises se succédèrent depuis le IVe siècle, jusqu'à la basilique actuelle.

Les fondements de la cathédrale furent posés par *Fulbert*, évêque de Chartres (1020-1028) : le 17 octobre 1037, on en célébra la dédicace. L'incendie qui dévora la ville de Chartres, le 5 septembre 1134, ayant fort endommagé la façade, elle dut être remplacée : alors s'ébrasèrent les trois grandes baies du portail principal (1150-1175). En 1194, nouvel incendie qui détruit le corps entier de la basilique, en ne laissant intactes que les parties occidentales (XIIe siècle), encore debout.

Alors l'évêque *Reynauld de Mouçon* fait appel à l'univers chrétien, pour la reconstruction de sa *cathédrale :* l'entraînement devient général. Des témoignages certains nous montrent « les populations interrompant leurs travaux, les riches apportant leur argent, leurs bijoux, tirant avec

les pauvres des charrettes, convoyant du sel, de l'huile, du vin, du bois, de la chaux. Les routes sont encombrées de pèlerins. Nobles et vilains sont confondus. La *cathédrale* est l'œuvre d'un peuple. Sa dédicace fut célébrée, en grande allégresse, le 24 octobre 1260. Il ne restait plus qu'à l'achever. Plusieurs siècles y ont travaillé. Un chapitre de douze chanoines est créé, en 1352, pour assurer la continuité de l'œuvre : le *jubé*, le *chœur* s'élaborent; le *clocher neuf* date de sa flèche audacieuse.

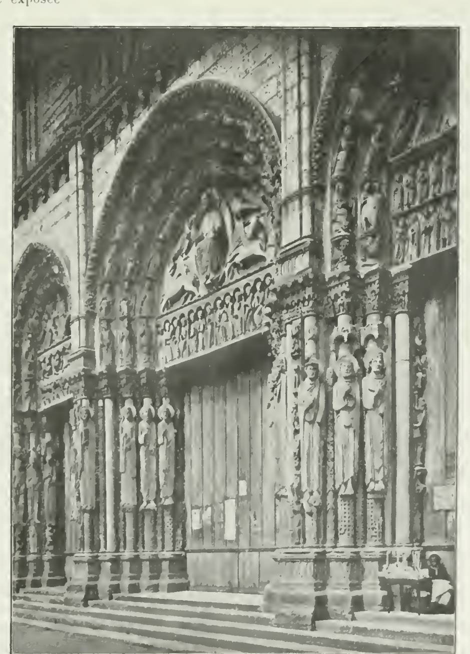
Des énergumènes, en 1793, proposèrent de l'abattre : on ne sut que faire des décombres. Mais déjà la pauvre basilique est défigurée. Le chapitre a remplacé le jubé par une grille en fer, les colonnes gothiques ont été badigeonnées d'un gris aurâtre, de magnifiques tapisseries reléguées au musée de la ville, le chœur travesti sous un revêtement de stuc veiné très vulgaire, l'autel écrasé sous la pesante masse du groupe de Bridan. Pour mieux éclairer ce chef-d'œuvre, on a défoncé huit magnifiques verrières qui venaient de saint Louis. Puis, c'est la dévastation systématique, l'extravagance, l'outrage du culte de la déesse Raison, les palinodies simiesques des têtes décadaires : on danse dans la nef, on vocifère dans la chaire. Enfin le calme revient (mai 1795), mais la couverture de plomb ayant été enlevée pour faire des balles, la voûte reste exposée sans défense aux intempéries.


Cl. C. B.

CHARTRES : PORTAIL SUD DE LA CATHÉDRALE.

On ne compte plus d'ailleurs les incendies qui ont éprouvé la *cathédrale*. Dans la vaste plaine qu'ils dominent, ses deux grands clochers sont l'inévitable amorce des orages : l'un, du XIIe siècle, le *clocher vieux* (105m,66), aigu, tout d'une pierre, à la flèche imbriquée d'écailles; l'autre, le clocher du Nord, dit *clocher neuf*, que Jehan Le Texier, dit *Jehan de Beauce* (1506-1513), hérissa de pinacles, ajoura de baies ogivales, enguirlanda de guipures, de festons, d'émaux et de feuillages : il monte à 115m,18 dans les airs.

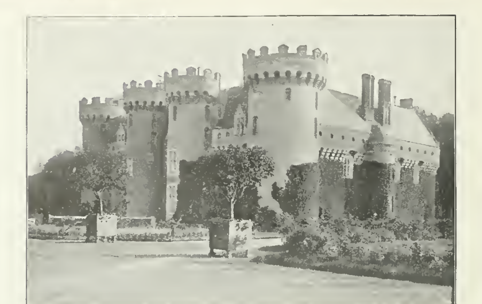
L'œuvre architectonique de Chartres se résume, à l'extérieur, en trois grands *portails* : celui de l'Occident, dit *porche royal*, par où entraient les souverains, le porche du Nord et celui du Midi. C'est un poème sculpté en l'honneur du Christ, de sa Mère et de son Église : un triptyque buriné dans la pierre, un livre accessible à tous, un catéchisme qui traduit en phrases lapidaires la Bible, les Évangiles, l'Ancien et le Nouveau Testament, les légendes sacrées. Ces statues innombrables, ces symboles visibles de l'âme, ces emblèmes du vice et de la vertu, les plantes, les animaux ne sont pas de simples motifs d'ornement; ils ont leur signification : ici la pensée se matérialise, pour ainsi dire, afin d'être plus saisissable. Dans les trois ébrasements, ses voussures, ses chambranles, ses chapiteaux, le *porche occidental* compte 719 statues et figures qui racontent et magnifient le Christ. A gauche, l'*Ascension*, au-dessus des Apôtres qui lèvent la tête : dans le cadre arqué de l'ogive, un almanach de pierre et un zodiaque. A droite, le *triomphe de la Vierge*, qui est celui du Fils, dans un cortège d'archanges et de personnages figurant les sept arts libéraux. Au centre, la *Glorification du Christ*, assis, le chef ceint du nimbe crucifère, les pieds posés sur l'escabeau, emblème de la terre, et bénissant le monde d'une main, pendant que, de l'autre, il tient le livre. Dans l'ovale, l'homme, le lion, l'aigle, le bœuf, figuratifs des quatre évangélistes : saint Mathieu et saint Marc, saint Jean et saint Luc; et, pour compléter la scène de l'Apocalypse, dans les voussures, les douze anges et les vingt-quatre vieillards que saint Jean décrit, vêtus de blanc et couronnés d'or, chantant et jouant d'instruments de musique, dans une adoration perpétuelle.


Mon. hist.

FAÇADE OCCIDENTALE DE LA CATHÉDRALE.

L'œuvre est claire, splendide; les statues, autrefois peintes sur fond d'or, sont couronnées de dais à claire-voie. Dix-neuf statues sont colossales : sept rois, sept prophètes, cinq reines; les bustes sont allongés, les formes émaciées et comme spi-

ritualisées, les figures vivantes, parfois empreintes d'une grâce et d'une ingénuité charmantes; les moindres détails du costume, ceintures, tissus, corsages, manches et voiles, orfèvrerie des couronnes, chaussures, sont traités avec un soin minutieux. Le *portail du nord*, plus riche de détails, plus complet, plus original peut-être, est dédié à la *Vierge*. Il fut commencé en 1215, sous Philippe Auguste, et terminé vers 1275, sous Philippe le Hardi. Sa construction a donc duré soixante ans : il compte 700 statues, en trois baies profondes. Le *portail du sud* 783 statues, commencé au temps de Philippe Auguste, terminé sous Philippe le Bel, représente, dans sa baie médiane, le *Jugement dernier*, celle de gauche étant consacrée aux martyrs, celle de droite aux confesseurs.



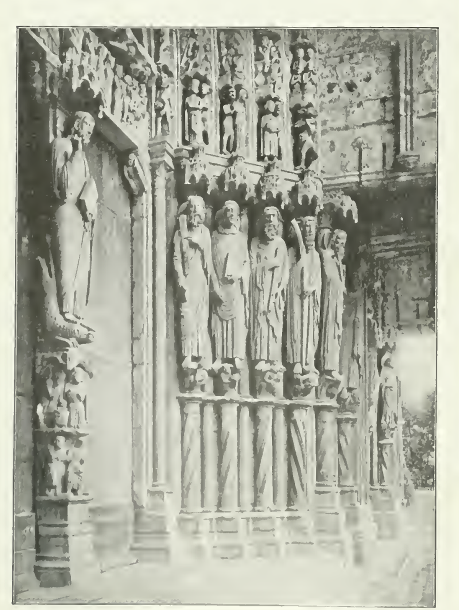
Cl. C. B.

CHATEAU DE VILLEBON.

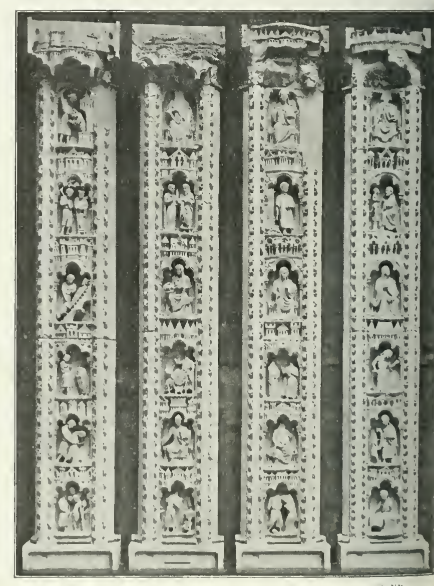
Lorsqu'on pénètre dans la cathédrale, le demi-jour mystérieux qui tombe des hautes verrières, la profondeur des nefs, la hardiesse des voûtes, l'immensité du vide, produisent une impression profonde. Le regard monte avec les colonnes qui s'effilent en minces fuseaux, si frêles qu'on s'attend à les voir plier au moindre souffle : à des hauteurs vertigineuses, ces tiges se courbent, se rejoignent, lancées d'un bout de la cathédrale à l'autre, se greffent, confondent leur sève et finissent par s'épanouir, ainsi qu'en une corbeille, dans les fleurs des clefs de voûte. Cette basilique est le suprême effort de la matière cherchant à s'alléger, substituant à l'opacité de la pierre l'épiderme diaphane de ses vitres. Elle stupéfie par l'essor de ses voûtes, la splendeur de ses *vitraux*, une fournaise de pierreries qui brûle dans les lances des ogives et les sphères embrasées des roses. Là-haut, dans l'espace, les prophètes, les saints, les martyrs, cortège triomphal du Christ, vivent au milieu d'un firmament en ignition.

La vitrerie peinte de la cathédrale de *Chartres* est la première du monde : elle compte 3889 figures, presque toutes du XIIIe siècle, en 125 grandes fenêtres, 3 grandes roses, 35 roses moyennes et 12 petites. La plupart des grandes verrières sont dues à la munificence des princes, mais les corporations aussi, les ouvriers, les manœuvres, les marchands ont voulu offrir à la basilique leurs panneaux de feu.

La cathédrale mesure 134 mètres. Les voûtes de la nef et du chœur sont les plus larges (16m,30) et les plus hardies de France (37m,25); elles ont de 25 à 30 centimètres d'épaisseur et sont faites de moellons cubiques noyés dans le mortier. Il faut louer sans réserve la *clôture du chœur*, la finesse exquise des colonnettes, des clochetons, des aiguilles, au milieu desquels évoluent des arabesques au dessin



CHARTRES : STATUES DU PORTAIL SUD DE LA CATHÉDRALE.



Cl. ND.

PILIERS DU PORTAIL SUD DE LA CATHÉDRALE.

capricieux, encadrant quarante groupes historiés, sous de riches baldaquins. *Jehan de Beauce* commença ce magnifique ouvrage (1514).

La cathédrale repose sur une **crypte** formée de deux galeries latérales qui, parties des deux clochers de l'ouest, font, autour de la nef maîtresse et du chœur, un circuit de 200 mètres de long sur 5 à 6 mètres de large. Deux transepts et sept chapelles absidales la complètent; au chevet, le *Martyrium* ou caveau circulaire de Saint-

Lubin (IXe siècle) et les murailles d'appui gallo-romaines. Tout près, le *puits* des Saints-Forts, en arrière de la chapelle de *Notre-Dame-de-Sous-Terre*. Cette crypte est la plus vaste de France. « Et quelle crypte que celle où, pendant tant de siècles, ont défilé les rois et les reines! Philippe Auguste et Isabelle de Hainaut, Blanche de Castille



Cl. ND.

LE CHATEAU D'O.

et saint Louis, Philippe de Valois, Jean le Bon, Charles V, Charles VI, Charles VII, Charles VIII et Anne de Bretagne, puis François Ier, Henri III, Catherine de Médicis, Henri IV qui fut sacré dans cette cathédrale, Anne d'Autriche, Louis XIV, Marie Leczinska... et tant d'autres..., toute la noblesse de France, et Ferdinand d'Espagne et Léon de Lusignan, dernier roi d'Arménie, et Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople.... » (HUYSMANS.)

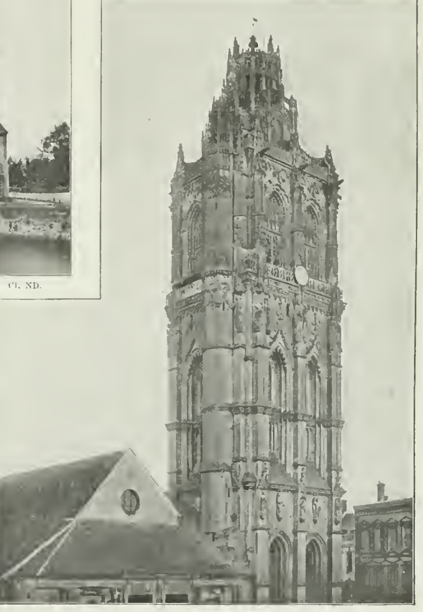
Flèches de Chartres, nef d'Amiens, chœur de Beauvais, portail de Reims, feraient, dit-on, une cathédrale parfaite. Mais la nef d'*Amiens* laisse filtrer une lumière trop crue. Pour avoir voulu follement dépasser ses sœurs, la voûte de *Beauvais*, projetée d'un bond, vacilla, s'écroula; on l'a remise sur pied, mais elle reste isolée. A *Reims*, c'est la pierre qui se filigrane, s'irradie sur le bleu du ciel : ce portail, d'une incomparable richesse, contraste avec la majesté sévère de Chartres; mais ces tours si puissantes et si légères à la fois, autant que celles de Paris sont trapues, arrêtées comme à bout de souffle, n'ont pas reçu le couronnement que les architectes rêvaient pour elles. Les tours de *Chartres*, au contraire, ont leurs flèches qui s'élancent, l'une robuste et altière, l'autre découpée et comme se jouant du vide. Encore que disparate en certaines formes juxtaposées, la *cathédrale de Chartres* est complète : la hardiesse des tours, les personnages symboliques qui peuplent ses portails, les verrières animées, l'épanouissement du chœur, l'élancement des nefs, la splendeur des roses, le mystère de la crypte, tout concourt à exprimer la même pensée; une âme habite cette cathédrale : elle est *vivante*, et c'est là sa beauté.

Personnages historiques. — Saint *Fulbert*, évêque de Chartres (mort en 1029); *Foucher de Chartres*, chroniqueur de la première croisade; l'abbé poète *Phil. Desportes*, né à Chartres (1546-1606), oncle de Régnier; *Mathurin Régnier* (1575-1613), poète satirique; *René Belleau*, né à Nogent-le-Rotrou (1528-1577), poète de la Pleiade; le chancelier *Étienne d'Aligre* (1550-1635); *Jean Rotrou*, né à Dreux (1609-1650), de l'illustre famille des comtes du Perche, ami et émule de Corneille; *Antoine Godeau*, évêque de Grasse et Vence, en 1672, versificateur agréable; *Jacques-Pierre Brissot*, proscrit avec les Girondins (1754-1793); *Pétion*, maire de Paris, né à Chartres (1756-1793); le général *Marceau*, né à Chartres (1769), engagé à quinze ans, général de division à l'armée de Sambre-et-Meuse, blessé mortellement près d'Altenkirchen en 1796; *Claude-François Chaureau-Lagarde* (1756-1841), défenseur de Charlotte Corday, de la reine Marie-Antoinette et de Mme Élisabeth; le jurisconsulte *François-André Isambert* (1792-1857); le botaniste *Loiseleur-Deslonchamps;* le minéralogiste *Henri de Sénarmont; Philarète Chasles*, professeur au Collège de France (1798-1873); le cardinal *Pie*, évêque de Poitiers (1815-1880); le géologue historien *Jules Desnoyers* (1800-1887).

Eure.

Superficie : 395800 hectares (Cadastre), 603700 (Service géographique de l'armée). Population : 323650 habitants. Chef-lieu : **Évreux.** Sous-préfectures : **Les Andelys, Bernay, Louviers, Pont-Audemer.** — 36 cantons, 700 communes; 3e corps d'armée (ROUEN). Cour d'appel et Académie de CAEN. Diocèse d'ÉVREUX (suffragant de Rouen).

Sur la base de l'*Avre*, aux eaux fraîches et pures, le département de l'*Eure* incline avec le



Mon. hist.

CLOCHER DE L'ÉGLISE DE LA MADELEINE, A VERNEUIL.

cours de cette rivière à l'est, celui de la *Rille* à l'ouest, un territoire plantureux de forêts, de champs et de prairies, d'altitude médiocre, mais copieusement arrosé, vers les cingles répétés que décrit la Seine, avant de s'épanouir en son estuaire, au-dessous de Quillebeuf.

Pont-de-l'Arche, Les Andelys, Vernon attachent le département de l'Eure à la *Seine* et prolongent son action au nord, sur la rive droite, entre les cours de l'*Epte* et de l'*Andelle*.

Les *Véliocasses*, au nord du fleuve (Vexin normand), les *Aulerques Eburovices* (Aulerques d'Évreux), au sud, peuplades celtiques, évangelisées : les premières, par *saint Nicaise*, martyrisé à Ecos; les secondes, par *saint Taurin*, premier évêque d'Évreux, à la fin du IVe siecle, subirent la domination romaine, sans se confondre. Après les troubles causés par l'invasion des Barbares et l'établissement des Francs chez les riverains de la Seine, quand de l'ouest survinrent les *Normands*, tout fut mis uniformément au pillage. Alors *Charles le Simple*, impuissant à contenir les pirates, leur abandonna sur les deux rives de la Seine une partie de l'Ouest (traité de Saint-Clair-sur-Epte, en 911). Ainsi, le *Vexin* normand fut lié au territoire de l'Eure. Les Normands étant aux portes de l'Ile-de-France, leur duc Richard donna *Évreux* en fief à l'un de ses fils, pour en faire comme le boulevard de la domination nouvelle contre ses voisins de l'Est. Telle

est l'origine du puissant **comté d'Évreux** (990), dont fut investie plus tard la famille de *Montfort-l'Amaury*, qui le garda jusqu'en 1198 et dut le céder alors au roi de France. *Philippe le Bel* (1307) en fit un apanage pour son frère *Louis* et l'érigea en duché-pairie. *Philippe d'Évreux*, fils de Louis, ayant épousé Jeanne, fille de Louis le Hutin, héritière de la Navarre, le prince *Charles*, issu de cette union, s'érigea, du chef de sa mère, en prétendant à la couronne de France : ses traîtrises et sa malfaisance le firent surnommer *Charles le Mauvais*. On sait le triste rôle qu'il joua durant la minorité de Charles V.

En conquérant l'Angleterre, à la journée d'Hastings (1066), *Guillaume le Bâtard*, duc de Normandie, vassal du roi de France pour ses terres du continent, était devenu plus puissant que son suzerain. Entre les deux rivaux, le *Vexin* au nord de la Seine, le pays d'*Évreux* au sud étant frontières, Guillaume le Roux, fils et héritier du Conquérant, bâtit la forteresse de *Gisors*. Évreux ayant été repris sur les alliés du roi de France et brûlé par Henri Ier, le donjon de *Verneuil* fut dressé en sentinelle sur les bords de l'Avre. Aux *Plantagenets* d'Anjou, héritiers de la couronne d'Angleterre et ducs de Normandie, maîtres de la moitié de la France, *Philippe Auguste* confisqua le duché de Normandie et les provinces anglaises du continent : Anjou, Maine et Touraine.

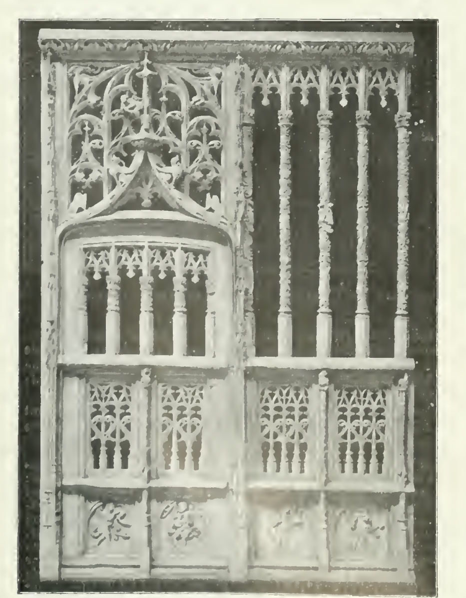
L'Ouest vivait en paix et prospérait, quand la funeste guerre de Cent ans redressa l'une contre l'autre la France et l'Angleterre. *Charles le Mauvais* mit le trouble à profit. En 1378, ses États sont confisqués et, en 1404, font retour à la couronne. L'épopée de Jeanne d'Arc et l'affranchissement du sol national, le règne avisé de Louis XI ramènent la paix dans *Évreux*. Pendant les guerres de religion, la ville tint pour la Ligue. C'est sur le territoire de l'Eure et près de cette rivière que *Henri IV* gagna, sur Mayenne, la décisive bataille d'*Ivry* (1590). En 1793, *Évreux*, à l'instigation de Buzot, prit parti pour les Girondins. Enfin, Napoléon, en 1810, releva en partie l'ancien fief d'*Évreux*, sous le titre de duché de *Navarre*, dont il fit un douaire pour l'impératrice Joséphine, après son divorce.



Mon. hist.

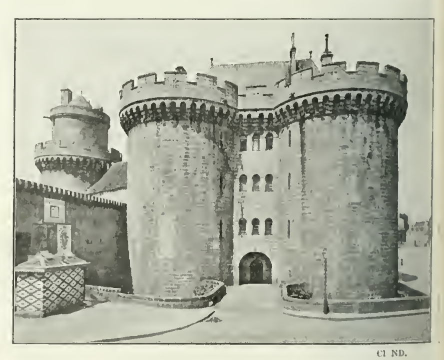
BEFFROI D'ÉVREUX.

Évreux (18 957 habitants), porte dans sa *cathédrale* les stigmates visibles des épreuves que lui valut, à plusieurs reprises, sa situation de place frontière, entre France et Normandie. Sur l'édifice consacré par Lanfranc, en 1072, et dont il resta les arcades longitudinales de deux travées, après l'incendie qu'alluma Henri Ier en 1119, se sont greffées d'autres arcades de la nef. Un chœur plus large (1275), avec toute la hardiesse et l'élégance du style gothique à son apogée ; un nouveau transept ; une tour centrale dont l'élégante flèche porte à 73 mètres de haut ; une brillante ornementation des chapelles, les portes des croisillons, celle du nord en particulier, qui est un chef-d'œuvre de délicatesse, sont venus successivement parfaire l'édifice. Si l'ensemble manque d'unité, l'œuvre qu'y ont accomplie les différents âges lui donne un vif intérêt pour l'histoire de l'architecture en Normandie.



Cl. ND.

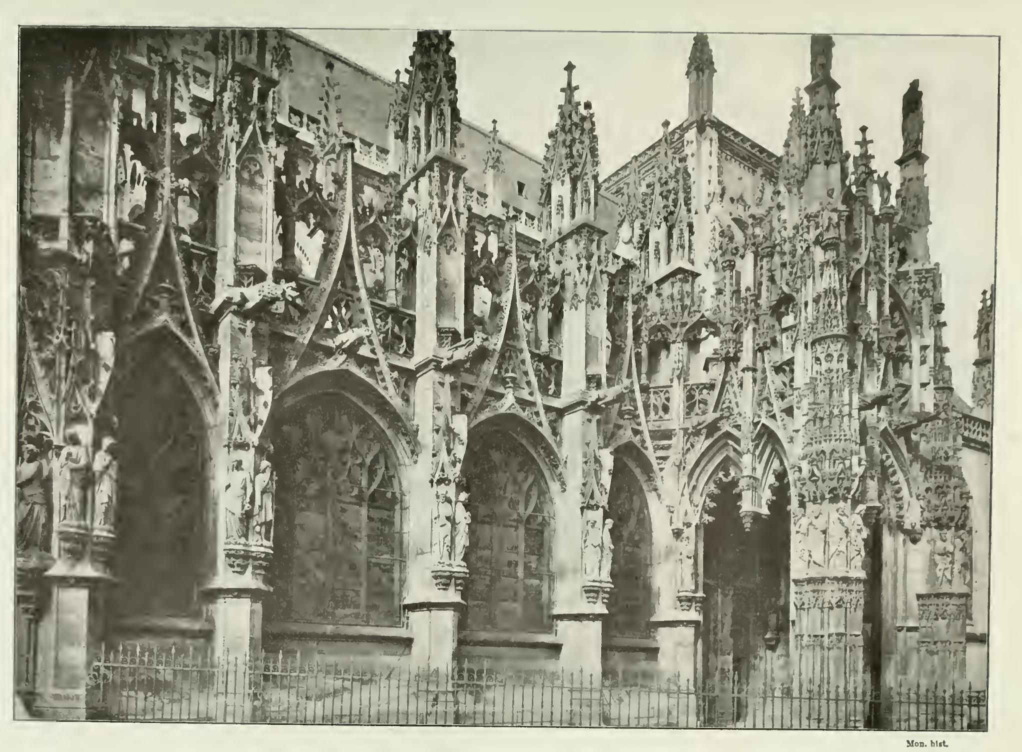
CATHÉDRALE D'ÉVREUX. — CLÔTURE DE CHAPELLE.



Cl. ND.

CHATEAU DES DUCS D'ALENÇON.

Le *Palais épiscopal* voisin évoque un élégant manoir du XIVe siècle. La rue Chartraine, artère vitale de la ville actuelle, conduit à l'*Iton*, aux multiples dérivations. A l'opposé de la cathédrale, dans les réduit central, l'élégante tour du *Beffroi* ou de l'*Horloge* hisse sa flèche du XVe siècle au-dessus de la place de la Mairie et du Musée. La *Préfecture* (ancien petit séminaire), dans un cadre de belles frondaisons ; le *Palais de Justice*, l'église *Saint-Taurin* (chœur du XIVe siècle, crypte romane et façade du XVIIe siècle en gréco-romain), s'écartent entre deux bras de l'Iton. Un beau jardin botanique s'interpose, du lycée à la nouvelle gare. L'*avenue de Caen*, qui allonge sur de fraîches prairies sa magnifique allée d'ormes ; l'*avenue de Breteuil*, qui conduit, en bordure de l'Iton, au parc de l'ancien *château de Navarre*, offrent aux promeneurs d'agréables ombrages.



Mon. hist.

ÉGLISE DE LOUVIERS.

Personnages historiques. — *Herluin*, premier abbé et fondateur (1034) de l'abbaye bénédictine du Bec, dont les écoles furent très florissantes, aux XIe et XIIe siècles; le chroniqueur *Guillaume de Poitiers*, historien de Guillaume le Conquérant; le trouvère *Alexandre*, né à Bernay; *Enguerrand de Marigny*, né vers 1260, chambellan de Philippe le Bel, surintendant des finances, pendu, pour malversations, au gibet de Montfaucon en 1315; *Joachim Rouault de Gamaches*, maréchal de France (mort en 1478); *Claude d'Annebault*, maréchal de France et ambassadeur sous François Ier; *Adrien Tournebeuf* (*Turnèbe*) (1512-1565), philologue; *Nicolas Poussin*, né aux Andelys en 1594, mort à Rome en 1665, chef de l'ancienne école française de peinture; le bel esprit *Benserade* (1612-1691); *Jacques le Chambray*, chevalier de Malte, né à Évreux (1687-1756), qui défendit Oran contre les Barbaresques; *Thomas* et son frère *J.-B. Robert Lindet*, tous les deux conventionnels, le premier, évêque constitutionnel de l'Eure; *Fr. Buzot*, d'Évreux, député aux États généraux et à la Convention, trouva la mort avec Pétion, près de Bordeaux (1760-1793); *Jean-Pierre Blanchard* (1753-1809), l'un des pionniers de l'aéronautique; *Charles Dupont* (de l'Eure), président du gouvernement provisoire en 1848; le savant archéologue *Auguste Le Prévost*, né à Bernay (1787-1859); le mathématicien *Augustin-Jean Fresnel*, inventeur des phares lenticulaires, né à Broglie (1788-1827); l'avocat, député, ministre de la Restauration, *A.-F.-Henri Lefèvre de Vatisménil*; *Achille-Victor*, duc de *Broglie* (1785-1870); *Scipion de Dreux-Brézé*, né aux Andelys (1793-1845).



CATHÉDRALE DE SÉES. Cl. ND.

Orne.

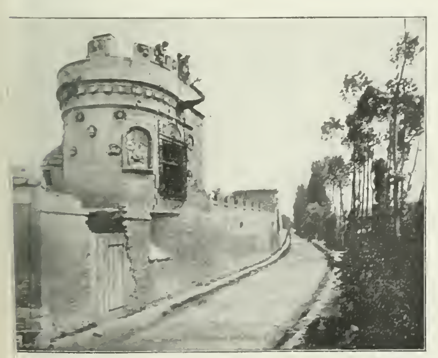
Superficie : 609 708 hectares (Cadastre), 614 300 (Service géographique de l'armée). Population : 307 433 habitants. Chef-lieu : **Alençon.** Sous-préfectures : **Argentan, Domfront, Mortagne.** — 36 cantons, 512 communes; 4e corps d'armée (LE MANS), Cour d'appel et Académie de CAEN. Diocèse de SÉES (suffragant de Rouen).

L'*Eure* et ses affluents : l'*Avre* et l'*Iton*; la *Rille* et la *Charentonne*, dirigés vers l'estuaire de la Seine; la *Touques*, la *Dives* et l'*Orne*, qui vont à la Manche; au sud, la *Mayenne*, la *Sarthe* et l'*Huisne*, dont le faisceau se greffe à la coulée de la Loire : ces cours d'eau dévalent à la ronde des hauteurs du *Perche*, dont l'hémicycle noue l'auréole crétacée du bassin de Paris aux roches primitives du massif de l'Ouest. Sur ce seuil, dont le point culminant atteint 417 mètres avec la forêt d'*Écouves*, le département de l'Orne est assis, entre la plaine septentrionale de Caen et la dépression du Maine. La région est accidentée, sillonnée de frais vallons, sous le couvert de grandes forêts que surmontent, dans la haute région des sources, un grand nombre d'étangs.

Alençon (17 378 habitants) est bâti sur la Sarthe, à la lisière méridionale du département de l'Orne.

Maîtres du littoral voisin, les *Normands* n'eurent garde de négliger une situation assez avantageuse pour leur permettre d'étendre la main, de la Seine à la Loire. *Richard Ier* y groupa, sous *Guillaume de Bellême*, un fief important. Les seigneurs de Bellême se qualifièrent alors *comtes d'Alençon*. Les ducs de Normandie devaient se heurter aux ducs d'Anjou, leurs voisins du sud. *Geoffroi Martel*, remontant la vallée de la Sarthe, en 1010, mit la main sur *Alençon*. Mais *Guillaume le Bâtard* ne tarda guère à y rentrer : il s'imposa par la terreur, descendit même jusqu'au Mans, où il se fortifia. *Roger de Montgomerry*, marié à l'héritière d'*Alençon*, tint la place, pour les ducs de Normandie. Quand un *Plantagenet*, comte d'Anjou, devint roi d'Angleterre et, par là, maître des fiefs normands du continent, le territoire de l'*Orne* se trouva complètement englobé dans les États de la nouvelle monarchie. Avec les territoires confisqués par Philippe Auguste sur Jean sans Terre, il fait retour, en 1221, à la couronne de France.

Saint Louis fit d'*Alençon* un apanage pour Pierre, son quatrième fils.



Cl. ND.

CAEN : TOUR DES GENS D'ARMES.



Cl. ND.

CHATEAU DE CREULLY.

Puis le fief, érigé en duché-pairie (1414), passe à Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier et veuve du dernier duc, remariée à Henri d'Albret. *Alençon* fut désigné comme l'une des villes ouvertes à la religion reformée. Avec le XVIIe siècle, le *duché d'Alençon* est donné en apanage à Gaston d'Orléans (1646), puis à sa fille, la duchesse de Guise, et reste dans la maison de Bourbon jusqu'au comte de Provence, depuis Louis XVIII.

De l'ancien château des *ducs d'Alençon*, il reste deux tours crénelées du XVe siècle, adossées à un corps de logis que complète la tour

Cl ND.

CAEN : ABSIDE DE L'ABBATIALE SAINT-ÉTIENNE.

Couronnée (XVIe siècle). Entre l'Hôtel de ville (1783), qui remplace en partie l'ancien château, et le Palais de justice, une rue conduit, de la place d'Armes à la vaste et belle promenade aménagée sur la rive droite de la *Briante*. L'église *Saint-Léonard* est proche (fin du XVe siècle). Le plus bel édifice religieux d'*Alençon* est l'église *Notre-Dame*, de style ogival flamboyant (XVe siècle), chœur et clocher rebâtis en 1744, après un incendie; son porche triangulaire, véritable dentelle de pierre qui fait penser à celui de Saint-Maclou de Rouen; des verrières du XVIe siècle; la chaire, délicieux morceau de sculpture de la Renaissance, sont de tout point admirables. De la place d'Armes à la Préfecture, le Lycée, établi à la place d'un ancien collège de Jésuites, conserve dans la chapelle, transformée en bibliothèque, vingt-six magnifiques armoires en chêne provenant de l'abbaye du Val-Dieu. Les touristes verront encore avec intérêt, dans *Alençon*, la salle du Tribunal de commerce, ornée de boiseries et d'une cheminée du XVIIe siècle; la coulée de la Sarthe; la Halle aux Blés, audacieuse coupole en vitrage; la Halle aux Toiles; l'École dentellière. Les environs fournissent un beau granite et des cristaux de quartz [illegible], appelés diamants d'Alençon.

Personnages historiques. — *Jean de Valois*, duc d'*Alençon*, poète à ses heures, émule de [illegible] (XVe siècle); l'helléniste *Jean Chéradame*, né à [illegible]; *Jacques Goyon de Matignon* (1525-1597), maréchal de France; [illegible], de Mortagne, historien du Perche; *Fr.-Eudes de Mézeray*, né à Ry, près d'Argentan (1610-1683), auteur d'une « Histoire de France »; *Jean Eudes*, frère de l'historien, prêtre de l'Oratoire et fondateur, à Caen (1643), de la congrégation des Eudistes; *Pierre Alix*, controversiste protestant; le P. *Louis Fr.*, d'*Argentan*, éloquent prédicateur capucin; *Michel Tanneguy*, comte *Le Veneur*, né au château de Carrouges; *Ch. Dufriche de Valazé*, député pour le département de l'Orne à la Convention (1792); *Nicolas-Jacques Conté*, né à Saint-Céneri-le-Gérei, chimiste, inventeur du crayon qui porte son nom (1755-1805); l'infâme *Jacques-René Hébert*, rédacteur du « Père Duchesne »; *Marie-Charlotte de Corday d'Armont* (1768-1793), née près d'Argentan : elle assassina Marat, qu'elle considérait comme un tyran; aussitôt arrêtée, elle fut exécutée quatre jours après; *Joseph*, comte *de Puisaye*, né à Mortagne (1754-1827), ancien officier des Cent-Suisses, réorganisa la chouannerie en Bretagne et prépara en Angleterre la malheureuse expédition de Quiberon; *René-Nicolas Dufriche*, baron *Desgenettes*, médecin en chef de l'armée



Cl. ND.

CAEN : ABSIDE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE.

d'Égypte; *J.-B. Mouchel*, né à Laigle (1783), où il importa l'industrie de l fabrication des aiguilles; *Jean-Augustin*, baron *Ernouf* (1753-1827).

Calvados.

Superficie : 552 100 hectares (Cadastre), 569 200 (Service géographique de l'armée). Population : 396 318 habitants. Chef-lieu : **Caen**. Sous-préfectures : **Bayeux, Falaise, Lisieux, Vire, Pont-l'Évêque.** — 38 cantons, 763 communes; 3e corps d'armée (Rouen). Cour d'appel et Académie de Caen. Diocèse de Bayeux (suffragant de Rouen).

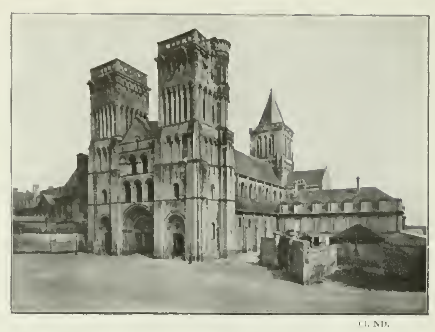
Pauvre bourg, situé sur la voie de Bayeux à Lisieux, **Caen** (46 934 habitants) n'entre qu'assez tard dans l'histoire; son nom est écrit pour l première fois, en 1006, dans une charte de l'abbaye de Fécamp. *Guillaume le Conquérant*, maître de l'Angleterre par sa victoire d'Hastings (1066), fi de *Caen* une vraie ville, y bâtit un donjon sur la hauteur : c'était, en face de l'Angleterre, un point d'atterrissement commode qui lui permettait de veiller à ses intérêts du continent, sans trop perdre de vue son royaume d'outre-mer. Les deux puissantes abbayes qu'il fonda aux deux pôles de la ville, dans le rayonnement du château, *Saint-Étienne* à l'ouest, la *Trinité* à l'est, l'une dite « abbaye aux Hommes », l'autre « abbaye aux Dames », devinrent le centre d'agglomérations distinctes.

Le château a gardé son enceinte, des tours rondes, quelques courtines du XVe siècle, et, à l'intérieur, une ancienne église gothique et un bâtiment du XIIe siècle, où siégea parfois l'Échiquier de Normandie. L'abbatiale *Saint-Étienne*, commencée en 1066 par *Lanfranc* premier abbé du monastère, fut inaugurée onze ans après, par



Cl. ND.

PRÈS DE SAINT-LÔ : LA RIVIÈRE-SAINT-FROMONT.



Cl. ND.

CAEN : ABBATIALE DE LA TRINITÉ.

l'archevêque de Rouen, Jean d'Avranches, devant le vainqueur d'Hastings, sa femme, la reine Mathilde et leur fils Robert, entourés d'un brillant cortège (1077). Guillaume voulut être inhumé dans cette église. Le peu qui subsista de lui, après les profanations du tombeau par les Réformés, fut recueilli et déposé sous le chœur, dans un petit caveau que le général Dugua, préfet du Calvados, fit recouvrir d'une dalle de marbre noir où se lit l'inscription commémorative (1812). L'intelligente restauration de la basilique, entreprise, de 1609 à 1626, par le prieur Jean de Baillehache, nous a rendu la construction primitive. Deux tours surmontées de flèches élégantes, malgré leur sobriété voulue, une nef du XIe siècle, longue de 115 mètres, flanquée de collatéraux que surmontent de vastes tribunes sur arcades géminées, un transept et de grandes voûtes à plein cintre exécutées au XIIe siècle, le chœur et les chapelles absidales (vers 1210), donnent à l'ensemble de l'édifice beaucoup de caractère. C'est un admirable spécimen de l'art religieux du XIe siècle en Normandie.

Les anciens bâtiments qui entouraient *Saint-Étienne* ont été démolis en partie : il en reste deux tours (XVe siècle) de l'enceinte fortifiée et une salle des gardes, fort mutilée, appartenant à la résidence du duc Guillaume. Le *[L]ycée Malherbe* occupe les magnifiques constructions monastiques élevées par les Bénédictins du XVIIIe siècle, sur les plans du [Pè]re Guillaume de la Tremblaye.

Dans l'an[gl]e de Saint-Étienne, l'église *Saint-Nicolas*, bâtie en 1093, [p]our les habitants groupés autour [de] l'abbaye, intéresse par sa tour [c]entrale formant coupole à l'intérieur et surtout son chevet cantonné de deux absidioles : elle est [oc]cupée par l'administration mi[li]taire.

L'église de la *Trinité (abbaye aux Dames)*, dont les deux tours occi[de]ntales ont été privées de leurs [flè]ches, est contemporaine de [S]aint-Étienne (1062-1066). Une [ch]armante chapelle du XIIIe siècle [es]t ouverte dans le croisillon sud : [da]ns une vaste crypte portée sur [tr]ente-quatre colonnes, fut inhumée la duchesse-reine Mathilde, [fo]ndatrice de l'abbaye. Ses restes, [pro]fanés par la Réforme, furent placés dans le cercueil de pierre [qu]i les avait reçus cinq siècles [au]paravant. Le nouveau mauso[lé]e, détruit à son tour en 1793, a [ét]é remplacé, en 1819, par un [tr]oisième monument, avec la table de marbre primitive, portant l'épitaphe en beaux caractères du XIe siècle. Dans le voisinage immédiat de l'Abbaye-aux-Dames, la petite église *Saint-Gilles*, malheureusement privée de son abside du XVe siècle, n'a gardé que sa nef du XIIe et une jolie porte latérale.



Cl. ND.

CLOCHERS NORMANDS : ÉGLISE DE ROUVRES.

L'avènement des *Plantagenets* d'Anjou à la couronne d'Angleterre porta au comble la puissance des héritiers du Conquérant. *Henri II* descendait, par les femmes, du duc Guillaume. Son mariage avec *Éléonore de Guyenne*, épouse divorcée du roi de France *Louis VII*, en ajoutant à ses domaines de l'Ouest la plus grande partie du Midi, mit sous sa main la moitié de la France. Une première fois, Philippe Auguste nous arrache à cette emprise, par la confiscation des fiefs anglais de l'Ouest, sur Jean sans Terre. Pendant plus d'un siècle, *Caen*, rattaché à la France (1204-1337), vécut des jours peu troublés. Mais, entre l'Angleterre et la France, la querelle n'était qu'apaisée. Un prétexte la ralluma, lorsque mourut le dernier des fils de Philippe le Bel, Charles IV. Contre *Philippe de Valois*, héritier de la couronne, comme descendant en ligne directe de l'un des fils de saint Louis, Édouard III argua des droits qu'il prétendait tenir de sa grand'mère *Isabelle*, fille de Philippe le Bel, bien que cette princesse, exclue du trône en vertu de la loi salique, ne pût lui léguer des droits qu'elle ne possédait pas elle-même. La guerre éclata : elle dura Cent ans et plus. *Caen* reçut les premiers coups : *Édouard III* s'en empare (1346), ordonne de passer tous les habitants au fil de l'épée et de brûler la ville. Après un répit dû à la sagesse de *Charles V*, unie à la valeur de Du Guesclin, qui chasse les Anglais de Normandie, *Henri V*, débarqué à l'embouchure de la Touques, se jette sur *Caen* (1417), l'emporte : on décapite, et l'on pend ; les survivants s'enfuient ; il fallut appeler des colons de Londres pour repeupler la ville. Enfin voici Jeanne d'Arc, *Dunois* dans *Caen* (1er juillet 1450), les Anglais à la mer : c'est la délivrance.

Aux XVe et XVIe siècles se rapportent plusieurs des beaux monuments de *Caen*, du moins ce qu'ils ont de meilleur. L'église *Saint-Pierre*, son clocher (78 mètres), le chœur et son rond-point (1521-1535), festonnés par le délicat artiste que fut *Hector Sohier*, comptent parmi les œuvres les plus séduisantes de notre Renaissance. L'exemple fit école. La vieille église *Saint-Jean*, édifice du XIVe siècle, voulut mettre au goût du jour le couronnement de sa tour centrale. *Saint-Sauveur* est un bizarre assemblage de deux nefs en accolade, dont l'une, celle du nord, offre les caractères du XIVe siècle et possède une abside



Cl. C. B.

ÉGLISE DE CRICQUEBŒUF.

sœur de celle de Saint-Pierre, probablement aussi œuvre d'Hector Sohier; les fenêtres de la seconde abside, un élégant escalier, une tour du XIVe siècle, révèlent la même inspiration. Il n'est pas jusqu'à l'église de *Vaucelles*, érigée dans le faubourg de ce nom, sur la rive droite de l'Orne, qui n'ait voulu ajouter, à une tour du XIIe siècle, un chœur et des chapelles du XVe, une nef et des collatéraux du XVIe.

Caen, devenu, avec le *Conquérant*, une sorte de capitale au petit pied, intermédiaire obligé des deux côtés de la Manche, était un centre d'affaires de premier ordre. C'était le fournisseur attitré de la pierre nécessaire à la construction des places fortes; les armateurs caennais exportaient le sel, le vin, les draps dans les ports anglais. Dès le XIVe siècle, on excellait ici à fabriquer la serge, la toile, le linge de haute lice dont s'approvisionnaient les reines de France et d'Angleterre. Avec la paix qui suivit la grande épreuve de la guerre de Cent ans, les armateurs de *Caen* poussèrent jusqu'aux Indes : Étienne Duval, sieur de Mondrainville, fut l'un des plus hardis commerçants de cette époque : un grand pavillon, terminé en 1549, avec étage ajouré de baies jumelles; un joli bâtiment à tourelles (1531-1535), lui sont attenants dans la *cour de la Monnaie*. *Caen* est riche en maisons originales : hôtel de *Than*, beau spécimen d'habitation du XVIe siècle; hôtel de *Valois ou d'Escoville*, bâti en 1538; dans la rue de Geôle, maison des *Quatre fils Aymon*; rue Saint-Pierre, plusieurs maisons en bois du XVIe siècle, à pignons ouvragés; maison de *Malherbe*, où il naquit, en 1555; auberge de la *Croix-de-Fer*, du XVe siècle.

Le *vieux Caen* s'est développé sous la garde du château, entre les deux groupes extrêmes de l'Abbaye-aux-Hommes et de l'Abbaye-aux-Dames, sur une double artère vitale, la rue Saint-Pierre et la rue Saint-Jean, qui se soudent en équerre. A l'ouest, la *Préfecture* et l'*Hôtel de Ville* (les Musées), la Gendarmerie, au milieu de beaux ombrages, que frangent le boulevard Bertrand et les Cours plantés d'ormes et de platanes magnifiques, en bordure de grasses prairies. A l'est de la grande artère Saint-Jean, le quartier commerçant et industriel, le *port*, simple épanouissement de l'*Orne*, que complète un bassin à flot et l'amorce élargie du canal de Caen à la mer. Le long des quais, puissant outillage pour le chargement et l'exportation des denrées agricoles, des produits manufacturés, des pierres à bâtir, du minerai de fer. *Caen* est la grande porte de sortie de l'exubérant pays d'Auge et des plantureux herbages du Bessin. Aussi l'importance maritime de cette ville, centre d'affaires, d'élevage et de production, n'a-t-elle fait que grandir.

Au souci de ses intérêts, l'Athènes normande (c'est de *Caen* qu'il s'agit) sait allier le goût des arts et la culture des lettres humaines. Son *Université*, fondée par Henri VI en 1432, malgré les préoccupations de la guerre de Cent ans près de finir, fut inaugurée le 20 octobre 1439. Pendant les 362 ans qu'elle dura, jusqu'au jour où un décret de la Convention la supprima (4 décembre 1794), son enseignement produisit des hommes de valeur à divers titres : jurisconsultes, érudits, médecins, juristes surtout, écrivains, élèves de la Faculté des Arts, Philippe Desportes, Malherbe, Segrais. Dans la débandade du haut enseignement que produisit le décret du 4 décembre 1794, la Faculté de Médecine, supprimée comme ses sœurs, survécut, sous le nom d'*École de santé*. Puis, ce fut la réorganisation partielle de ce que l'on avait si hâtivement détruit, et, après des tâtonnements divers, l'établissement de l'*Université* impériale (10 mai 1806), dont *Caen* fut un chef-lieu d'Académie. Les collections dont dispose l'enseignement supérieur sont importantes : *Bibliothèque municipale* (à l'Hôtel de ville), fondée en 1472; *Bibliothèque* universitaire, au palais des Facultés; *Collection Mancel* (Hôtel de ville), recueil de manuscrits, de livres rares, d'objets d'art relatifs à la Normandie, etc.; *Musée de la Société des antiquaires de Normandie*; *Musée archéologique*; *Collections botaniques* du Jardin des plantes. Plusieurs *sociétés savantes* sont venues se grouper autour de la plus vénérable d'entre elles, l'*Académie de Caen*, créée en 1652 (dix-sept ans après l'Académie française). Toutes ces Sociétés publient des Mémoires, provoquent des recherches, des concours. Ainsi font : la *Société d'Agriculture et de Commerce de Caen* (1762), pour les questions agricoles; l'*Association normande* (1832), qui organise des concours de bestiaux et d'instruments agricoles; la *Société centrale d'horticulture de Caen*, la *Société de médecine*, etc.

Personnages historiques. — *Guillaume le Conquérant* (1027-1087); saint *Vital* (1060-1122), de Bayeux, fondateur de l'abbaye bénédictine de Savigny, près Coutances; *Alain Chartier* (1386-1449), né à Bayeux, écrivain et poète; *Olivier Basselin*, le Béranger de son temps, né à Vire (m. en 1418); *Hector Sohier*, architecte du chœur de Saint-Pierre; le poète *François de Malherbe*, né à Caen (1555), mort à Paris (1628); *André Graindorge*, tisserand de Caen, inventeur des toiles damassées; *Jean Vauquelin de la Fresnaye*



Cl. ND.

SAINT-LÔ ET LA VIRE.

(1634-1707); l'abbé *François le Metel*, sieur *de Boisrobert* (1592-1622), poète aux gages de Richelieu, l'un des fondateurs de l'Académie française; *Michel Le Tellier*, confesseur de Louis XIV; les poètes *Jean-François Sarrasin* (1603-1654) et *Jean Regnauld de Segrais* (1625-1701); *Pierre-Daniel Huet* (1630-1721), savant prélat, évêque d'Avranches; le *P. Ch. Porée*, jésuite, né à Vendes, près Caen, professeur de rhétorique à Louis-le-Grand; l'intrépide marin *Vauquelin*, né à Caen (1726-1763), qui défendit la Louisiane et le Canada contre les Anglais; le poète *Charles-Louis de Clinchamp de Malfilâtre*, né à Caen (1732-1767); *Paul Simon*, marquis de *La Place*, géomètre et astronome; les fabulistes *Boisard* et *Le Bailli*, nés à Caen; le chimiste *Nic. Vauquelin* (1763-1829); *Cl. Lioult de Chênedollé*, poète né à Vire (1769-1833); *Alex.-Él. Choron*, né à Caen (1772-1834), fondateur d'une école de musique religieuse; le compositeur *Fr.-Daniel-Esprit Auber*, né à Caen (1782-1871); le navigateur *César Dumont d'Urville* (1790-1842); l'amiral *Hamelin*, né à Pont-l'Évêque; l'illustre géologue *Élie de Beaumont* (1798-1874); l'archéologue *Arcisse de Caumont*, né à Bayeux (1802-1873).

Manche.

Superficie : 592 800 hectares (Cadastre), 641 100 (Service géographique de l'armée). Population : 476 120 habitants. Chef-lieu : **Saint-Lô**. Sous-préfectures : **Coutances, Cherbourg, Avranches, Mortain, Valognes.** — 48 cantons, 647 communes; 10e corps d'armée (RENNES). Cour d'appel et Académie de CAEN. Diocèse de COUTANCES (suffragant de Rouen).

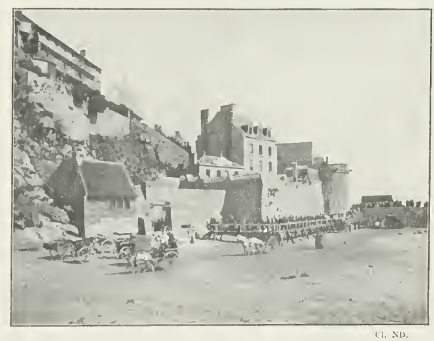
Saint-Lô (11 855 habitants) est la métropole du *Cotentin*. A la lisière du Bocage normand, au sommet d'un promontoire qu'enserrent deux ruisseaux : le *Torteron* et la *Dollée*, la pittoresque cité regarde à ses pieds la *Vire*, qui serpente. Ce fut à l'origine une station gauloise maîtresse du passage de la rivière : elle prit le nom d'un évêque de Coutances, *saint Lô*, qui l'évangélisa; la Révolution l'appela « Rocher de la Liberté ». Dans la ville haute, sont groupés : la préfecture, l'Hôtel de ville, le Palais de Justice et l'église *Notre-Dame*, dont les flèches, élevées, au XVIIe siècle, sur deux tours (l'une des XVe et XVIe siècles, l'autre du XIIIe à la même époque) se profilent au loin sur les environs. *Notre-Dame* est une ancienne collégiale bâtie au XIVe siècle et surtout au XVIe : sa chaire extérieure en pierre (fin du XVe siècle) rappelle celles de Vitré et de Guérande. La joie de *Saint-Lô* est, au delà de la place Ferrier, l'esplanade plantée des *Beaux-Regards*, d'où la vue descend avec des débris de remparts jusqu'au cours de la *Vire* et se promène sur les coteaux boisés d'alentour. Trop à l'étroit sur son plateau, la ville s'étend au nord et au sud, sur les croupes qui l'enveloppent, spécialement à l'est, entre les deux ruisseaux, et essaime : l'esplanade du *Champ-de-Mars*, avec sa double rangée d'arbres; le *Haras*, un dépôt de remonte, et, plus loin, un nouveau dépôt d'étalons. L'église *Sainte-Croix*, au centre, sur l'amorce de la rue du Neufbourg, édifice de style roman bâti en 1860, remplace une ancienne collégiale du XIe siècle, dont il reste un portail. Dans le rayonnement de la place Ferrier, la *Maison-Dieu*, à double pignon et poutres apparentes richement ornées, évoque le XVe siècle.

MONT-SAINT-MICHEL

Ne pouvant s'étendre, le *Mont-Saint-Michel* a poussé en hauteur, vers le ciel. Ce rocher porte une des merveilles du monde.

Son isolement est de date relativement peu éloignée : avant le VIIIe siècle, il tenait à la terre. Un cataclysme l'en détacha, entraînant l'immense forêt de Scissy (*Setiacum* ou *Sisciacum nemus*) qui l'enveloppait, de Granville à Cancale. Le rocher du *Saint-Michel* s'appelait alors le « mont *Tombe* », du mot latin *tumulus*, qui veut dire tertre, élévation. Deux menhirs s'élevaient au sommet : c'était ici un lieu réputé sacré. Vers 709, l'évêque d'Avranches, *saint Aubert* aménagea sur le rocher un sanctuaire, dont il confia la garde à quelques religieux : ce fut le noyau de la première abbaye. Il semble qu'à cette époque le rocher fût déjà en pleine grève; les actes du temps le nomment : *mons in periculo maris* (mont en danger de la mer). Il était alors difficilement abordable : deux dangers guettaient le passant : la *marée* et l'*enlisement*.

Nulle part, la marée ne se développe avec une pareille ampleur. L'intumescence marine, largement propagée sur la vaste étendue de l'Océan, se gonfle à mesure qu'elle pénètre dans l'entonnoir de la Manche. Alors la digue du Cotentin replie le flot sur lui-même :

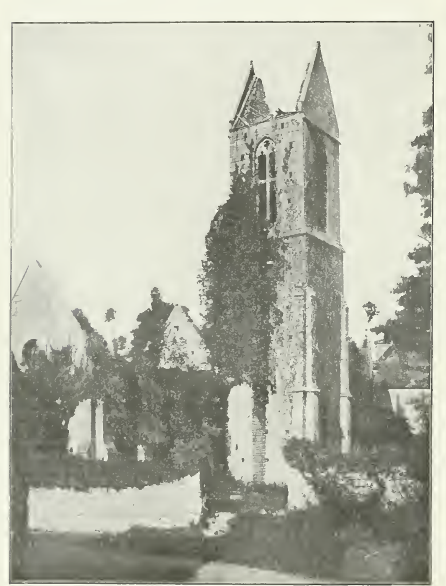


Cl. ND.

ENTRÉE DU MONT-SAINT-MICHEL.

Il se double, monte jusqu'à 14 ou 15 mètres, à l'époque des équinoxes. C'est un magnifique spectacle que l'envahissement de la baie du *Saint-Michel*, au temps des grandes marées d'équinoxe : du bout de l'horizon, le flot accourt, non pas, comme on le dit, emporté comme un cheval au galop; son allure a quelque chose de plus sournois. Une mince pellicule de vif argent s'étale sans bruit sur l'arène plate où nul obstacle ne l'arrête : une ride, une petite frange d'écume roule ses volutes pressées avec un joli murmure; les chenaux, les bas-fonds s'emplissent, une rumeur monte ; avant qu'on ne s'en doute, tout l'espace visible est conquis. Puis le flot se retire, laissant un immense désert miroitant, coupé de vasières invisibles; enfin il disparaît à 10 ou 12 kilomètres dans la brume lointaine.

Arrêtées par le flux, les rivières côtières : la *Sélune*, la *Sée*, le *Couesnon*, longtemps divaguèrent, cherchant une issue. Les errements du *Couesnon* sont légendaires. Un jour, *Couesnon*, dans sa folie, mit le Mont en Normandie ». Il débouchait jadis entre le rocher du Mont-Saint-Michel et celui de Tombelaine : ses eaux fouillaient la grève, y glissaient en deltas souterrains, creusant des fondrières perfides où plus d'un malheureux s'enlisa, enseveli vivant. On a endigué le *Couesnon*, dirigé ses eaux. En même temps le rivage a gagné sur la mer : une digue le relie au Mont et, grâce à cet abri, les fonds voisins se feutrent, la grève devient pré salé.



Mon. hist.

CLOCHERS NORMANDS : RUINES DE L'ÉGLISE DE BRÉCY.

Isolé de la terre, le mont *Saint-Michel* offrait un refuge propice aux populations riveraines traquées par les Normands : quelques masures s'accrochèrent au rocher, au pied même de l'abbaye naissante. Puis les Normands eux-mêmes, fixés par la conquête, en devinrent les bienfaiteurs ; une nouvelle église couronna la montagne (1020-1131). Malgré l'insécurité des temps, l'abbaye n'était pas fortifiée. En 1203, l'abbé Jourdain résolut de la reconstruire ; sur ce rocher inégal et pointu, les bâtiments monastiques furent superposés, accolés à la montagne.

Le mont oppose son front abrupt à la pleine mer, vers le nord : là furent construits les bâtiments claustraux ; l'ensemble s'appelle la *Merveille*. L'étage inférieur possède l'*Aumônerie* et le magasin aux provisions, immense salle voûtée sur gros piliers carrés, faits pour porter une pyramide. Plus haut, se développe la *Salle des Chevaliers*, ou salle capitulaire, magnifique vaisseau dont les nefs reposent leurs nervures sur une double rangée de colonnes : la lumière y entre à flots, par de larges baies; des balcons de pierre se suspendent au-dessus de la mer. La salle voisine, celle des *Hôtes*, n'est pas moins belle : une seule ligne de colonnettes s'épanouit en bouquets d'ogives; contre le mur, deux immenses cheminées attendent les hauts landiers d'autrefois. Enfin, l'étage supérieur comprend le *cloître*



Cl. ND.

SAINT-LÔ : ÉGLISE NOTRE-DAME.

et la salle à manger ou *réfectoire* des religieux. Ces longues fenêtres étroites comme des meurtrières, ébrasées à l'intérieur, sont d'une conception originale, et leur couronnement en nids d'abeilles fait penser à l'art arabe. Pour le *cloître*, c'est à lui seul une merveille dans une autre. Ses quatre galeries développent sous une voûte en carène des perspectives exquises, à travers la double colonnade de ses ogives ténues, reposant sur des tiges légères en granite rouge. Aux chapiteaux, point d'ornement, sans doute pour donner plus de relief à l'extraordinaire floraison des arcades, du tympan et des frises : les feuillages, les symboles, les personnages, merveilleusement fouillés, semblent vouloir se détacher de la pierre. Sous la voûte du ciel et planant au-dessus du vaste horizon de la mer, quelle admirable solitude ! « Il faut rendre hommage à cette œuvre grandiose et l'admirer, en songeant aux efforts énormes qu'il a fallu faire pour la réaliser, en vingt-cinq ans, au sommet d'un rocher escarpé, séparé du continent par la mer ou par une grève mobile et dangereuse. Les façades nord et est de la *Merveille* sont d'une mâle beauté; elle sont renforcées extérieurement, au droit des poussées des voûtes intérieures, par de puissants contreforts qui ajoutent encore à l'effet général, par la vigueur de leur relief. » (Ed. Corroyer.

Depuis Philippe Auguste, l'abbaye était vassale des rois de France : on ne pouvait laisser à l'aventure ce poste d'avant-garde jeté par la nature au-devant des Anglais. Aussi les rois de France, pèlerins attitrés du Saint-Michel : saint Louis, Philippe le Hardi, Philippe le Bel, contribuèrent-ils de leurs deniers à la prospérité et surtout aux dépenses du Mont : la religion et la politique y trouvaient leur compte. Après les grands travaux de l'abbé Jourdain, Richard Turstin (1236) poursuivit les fortifications. Alors Philippe le Bel entretint dans la place une garnison pour la défendre. Survint la longue et terrible guerre de Cent ans. Après plusieurs assauts donnés au Mont, les Anglais, de guerre lasse, se réfugièrent dans l'îlot de *Tombelaine*, où ils s'établirent, guettant une occasion favorable. Alors *Tiphaine Raguenel*, femme de *Du Guesclin*, afin d'échapper aux Anglais, quittait *Pontorson* pour le *Mont*, où se voit encore la maison qu'elle habita.



Cl. ND.

PAYSAGE DANS LA VALLÉE DE LA CANCE.

Cl. ND.

MONT-SAINT-MICHEL : LA SALLE DES CHEVALIERS.

Mettant à profit les repos de la guerre, l'abbé Pierre le Roy éleva la *tour Perrine* et, à l'entrée de l'abbaye, le *Châtelet*, formidable muraille flanquée, aux angles, de deux tours encorbellées, comme d'immenses bombardes dressées sur leur culasse. Le *Mont* lui-même fut encerclé de remparts et de tours. Les Anglais pouvaient venir. Bedford se présenta sous la place (1424), l'isolant à la fois par terre et par mer, pensant la réduire par la famine. Mais *Dunois*, franchissant les lignes d'investissement, parvint à la ravitailler et, peu après, une flotte, équipée par l'évêque de Saint-Malo, se jetant sur la flotte anglaise, à l'abordage, la dispersait. Averti du danger, Charles VII envoyait alors aux Montois un capitaine de grande valeur, *Louis d'Estouteville*: on transforma les tours de façon à ce qu'elles pussent recevoir des batteries. En 1434, les Anglais tentent un nouvel assaut contre la place; ils sont 8 000 contre 120 chevaliers. Dans la brèche ouverte par leurs bombardes, ils se précipitent; mais les chevaliers font abaisser le pont-levis et, tête baissée, les culbutent. Les bombardes anglaises abandonnées, les « Michelettes », se voient encore aujourd'hui sur place.



Cl. ND.

LE MONT-SAINT-MICHEL ET LA DIGUE.

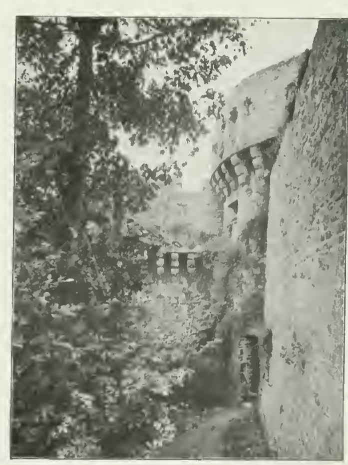
Louis XI donna un nouveau lustre au Mont, en instituant l'Ordre des chevaliers de *Saint-Michel*, dont les premières assises se tinrent dans la grande salle capitulaire, appelée, depuis, salle des Chevaliers (1470). Le vieux Mont eut encore de beaux jours. En vain, les huguenots tentèrent de s'en emparer avec *Montgomery*. Mais, grâce à l'éloignement et à l'indifférence de leur chef, abbé *commendataire* qui ne résidait plus, un grand relâchement s'était introduit parmi les moines-chevaliers. Le 27 octobre 1622, ils furent remplacés par des Bénédictins réformés de la Congrégation de *Saint-Maur*. La Révolution, après les avoir chassés, dépouillé l'abbaye de ses richesses et profané son sanctuaire, en fit une prison : le *Mont-Saint-Michel* s'appela le *Mont-Libre*. C'est alors que les bâtiments eurent le plus à souffrir. On divisa la Merveille en compartiments, en ateliers et en cellules pour les prisonniers; la lèpre des hideuses cloisons tache encore les murs. Conservée sous Napoléon Ier, la prison d'État devint, avec Louis XVIII, maison centrale de correction. Le 20 octobre 1863, Napoléon III supprima la maison de force du *Mont-Saint-Michel* et l'abbaye fut déclarée propriété domaniale: des réparations furent faites. Depuis 1874, l'abbaye du *Mont-Saint-Michel* et ses remparts sont historiques. Les religieux n'y sont plus; le culte de saint Michel, qui jeta sur le Mont un si vif éclat, s'est réfugié, avec quelques souvenirs échappés au pillage, dans la modeste chapelle ou église paroissiale, blottie au pied de la Merveille.

Le *Mont-Saint-Michel* est à 15 kilomètres ouest d'Avranches, 24 kilomètres est de Cancale, 9 kilomètres nord de Pontorson. La digue solide qui le relie au rivage a rompu le charme de son isolement : route et tramway s'avancent en ligne rigide et déposent les voyageurs au pied même des remparts et de l'escarpement, sans qu'on ait rien entrevu d'avance. Une passerelle qui longe la mer permet d'atteindre à l'angle sud-ouest l'unique porte de la ville, dite porte de l'Avancée. Aux époques de grande marée, le flot vient battre le seuil; la passerelle alors n'est pas un simple ornement. Tout fut ici combiné pour la défense : la place ne pouvant être abordée de front, il fallait, pour en gagner l'entrée, essuyer de flanc les projectiles partis des tours, des mâchicoulis et des meurtrières. Trois portes se succèdent : la première, celle de l'*Avancée*, puis celle du *Boulevard* ou de la *Barbacane*, enfin la *porte du Roi*, véritable entrée de la forteresse. De récentes bâtisses gâtent irrémédiablement cette arrivée. Mais, rien n'est plus délicieusement suranné que le coin de la porte du Roi, sa Vierge



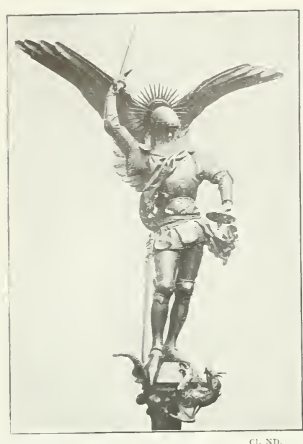
Cl. ND.

MONT-SAINT-MICHEL : PORTE DU ROI.



Cl. ND.

MONT-SAINT-MICHEL : TOUR CLAUDINE.



Cl. ND.

AU FAÎTE DU MONT-SAINT-MICHEL : STATUE DE SAINT MICHEL, PAR FRÉMIET.

minuscule nichée au-dessus de la lourde arcade; à droite, l'escalier du rempart et le pignon qui le surplombe, appuyé sur un portant de bois : c'était là « l'hostellerie » du *Soleil-Royal*. Alors s'ouvre la rue, étroite, tortueuse, escarpée, qui monte sous les encorbellements, porches et enseignes, la *Sirène*, *Jeanne d'Arc*, la *Coquille Saint-Michel*, le *Cheval blanc*, et s'enroule au flanc de la montagne, jusqu'au grand degré de la porte de l'Abbaye.

Au faîte du mont s'élève l'*église*. Commencée en 1020, achevée en 1184, c'est un noble édifice roman dont la robustesse s'allie admirablement avec son rude piédestal de granite. On a fait sauter les cloisonnements nichés dans l'intérieur par l'administration pénitentiaire : les vieilles pierres, brunies par le temps, noircies par le feu, reparaissent au jour. Mais, de sept travées qu'elle comptait, la nef n'en a plus que quatre : à la place des trois autres, s'étend un terre-plein, déshonoré par une vilaine façade. En 1421, le chœur s'écroula : nous devons à ce malheur le triomphant chef-d'œuvre édifié presque aussitôt par Guillaume d'Estouteville, à la place du rond-point de l'église romane : les ogives légères, le triforium à claire-voie, les hautes fenêtres jaillissent d'une envolée sur la pleine lumière qu'aucune poussière ne ternit. Vue du dehors, l'abside, ses arcs-boutants trapus qu'escalade l'*escalier de dentelle*, les pinacles souvent emportés par la tempête, et maintenant soudés par des coulées métalliques intérieures, l'armée des clochetons qui grimpe jusqu'à la flamboyante statue de *saint Michel* : tout cela est beau et grand. Le comble de l'abside s'élève à 120 mètres d'altitude.

Les substructions de l'église abbatiale sont tout un dédale; car le sommet de la montagne, affleurant le pavé de l'édifice, il a fallu en étendre la plate-forme sur des supports artificiels : le chœur porte sur la *crypte des gros piliers*, dont les deux colonnes centrales se ramifient comme des palmiers géants. Vers l'ouest, un vaste ensemble de constructions, le *Promenoir*, la *crypte de l'Aquilon*, salles et galeries superposées, œuvre des XIe et XIIe siècles, sont accolées au mur de l'édifice et incrustées au rocher.



Cl. ND

MONT-SAINT-MICHEL : TYMPAN DU CLOITRE DE LA MERVEILLE.

Il ne faut pas quitter le *Mont Saint-Michel* sans en faire le tour. « On voudrait encore, par les nuits sereines, voir la silhouette des sentinelles errer sur les remparts, puis à 100 mètres au-dessus des grèves les verrières gothiques flamboyer comme des pages de missel, tandis que les chants sacrés monteraient dans le silence et s'envoleraient dans le vent, avec la grande voix de la mer! » M. MONMARCHÉ.

Le mont est désormais sans voix; l'âme qui l'animait s'est exilée; mais ce prodigieux décor vide est encore « le plus sublime des poèmes de pierre qu'ait élevés la main des hommes ». Ardouin DUMAZET.

Un petit bois pousse dans l'interstice des rocs; vers l'ouest, il s'étend et finit en jardin bastionné au-dessus de la *chapelle Saint-Aubert* : ce serait le dernier débris de l'ancienne forêt de Scissy.

Sur l'horizon du nord, se détache l'îlot de *Tombelaine*, à 45 mètres au-dessus du niveau de la mer : des fourrés épais d'herbes rabougries y revêtent la nudité de la roche.



Cl. ND

MONT-SAINT-MICHEL : GALERIES DU CLOITRE.

Personnages historiques. — *Geoffroy de Montbray*, evêque de Coutances; *Ch. Marguetel de Saint-Denis de Saint Évremont* (1613-1703), écrivain plein de finesse; *Guillaume de Brebeuf*, poète traducteur de Lucain (1618-1661); *Anne-Hilarion de Cotentin*, comte *de Tourville*, né au château de Tourville (ou à Paris), entré dans l'ordre de Malte à quatorze ans, capitaine de vaisseau à vingt-cinq ans, maréchal de camp, vainqueur des Anglais (1693), à Lagos (1642-1701); *Ch. Castel*, abbé *de Saint-Pierre*, publiciste et philanthrope, né près d'Harfleur (1658-1743); le maréchal *Fr. de Franquetot*, duc *de Coigny* (1670-1759); le général *Luc-Auguste Dubert*, né près de Saint Lô (1736-1794); *Ch.-F. Lebrun*, duc *de Plaisance* (1739-1824), né près de Coutances; le général *Roger Walhubert*, né à Avranches (1764-1805); le philologue *Jean-Louis Burnouf* (1775-1844); le général *Lemarois*, né à Bricquebec; *Théodore-Jules Pelouze*, chimiste, né à Valognes (1807-1867); l'illustre peintre *Jean-François Millet*, né à Greville (1814-1875); le bibliophile *Léopold Delisle*, né à Valognes (1826); *Octave Feuillet* (1821-1890), né à Saint-Lô; l'érudit archiviste *Siméon Luce* (1833-1892).

Eglise St Gervais
Chapelle
St Joseph
Gare (R. Droite) Ouest
Eg. St Romain
Mus. d'Antiquités
Ec. de Médecine
Font. Ste Marie
Boulevard Beauvoisine
Cirque
Place du Boulingrin
Boulev. St Hilaire
Rue de Lillebonne
Avenue du Mont Riboudet
Bd de Croisset
Rue Amédée
Rue Jean Rondeaux
Rue de Constantine
Rue d'Alger
Rue de Tanger
Rue Flaubert
Hôtel-Dieu
Eglise Ste Madeleine
Rue Stanislas
Place Cauchoise
Boulevard Jeanne d'Arc
Tour J. d'Arc
Rue Bouvreuil
St Patrice
Rue Saint Patrice
Banque de France
Synagogue
St Godard
Square Solferino
Musée Céramique
St Laurent
Lycée Corneille
Rue de la République
Séminaire
Rue du Mont
Hôtel de Ville
St Ouen
Caserne
Rue Saint Hilaire
St Vivien
Rue du Robec
Hospice Général
Caserne
St Maclou
Cathédrale
Archevêché
Pal. de Justice
Poste Télég.
Th. Franç.
Halles
Préfecture
Quart. Gén.
Rue Cauchoise
Rue Jeanne d'Arc
Rue Thiers
Rue Grand Pont
Rue des Carmes
Rue St Nicolas
Rue Victor Hugo
Tour St André
St Vincent
Douane
Bourse
Th. des Arts
Anc. Halles
Vieille Tour
Quai du Havre
Quai de la Bourse
Quai de Paris
Marché St Marc
Cas. J. d'Arc
Boul. Gambetta
Square Maromme
Gare du Nord
Rue de Lyons la Forêt
Rue Préfontaine
Rue du Mont Gargan
Cimetière du Mt Gargan
Champ de Mars
Avenue St Paul
Egl. St Paul
Route de Bonsecours
Rue du Val-d'Eauplet
Ile Brouilly
Morgue
Q. de Boisguilbert
Q. Gaston Boulet
Pont Transbordeur
Pont Boieldieu
Pont Corneille
Statue de Corneille
Seine
Bassin aux bois
Q. de Béthencourt
Quai Cavelier de la Salle
la Bouille et le Havre
Docks
Gare d'Orléans
Gare Rouen Orléans
Place Carnot
Q. St Sever
Usine à Gaz
Rue Lafayette
Folies-Bergère
Temple
Rue de l'Industrie
Rue St Adélaïde
Gare de l'Ouest (Rive Gauche)
Q. d'Elbeuf
Avenue du Grand Cours
Usine à Gaz
Rue du Commerce
Rue Centrale
Chau Baubet
Lacroix
Caserne Pélissier
Parc Gaillard Loiselet
Eglise St Sever
Faubg St Sever
Rue d'Elbeuf
Rue Saint Julien
Rue Louis Blanc
Rue Louis Poterat
Ecole Normale d'Instituteurs
Eglise St Clément
Rue Blaise Pascal
Rue Dufay
Rue de Grammont
Avenue de Grammont
Marché aux Bestiaux
Abattoirs
Poudrière
R. de Sotteville
Rue Méridienne
Rue Thiers
Rue Malatra
Rue de la République
R. Pouyer Quertier
Route de Caen
Vers le Jardin des Plantes
Echelle 1:13 500
0 100 200 300 M.
Tramways

Bois Guillaume
Deville
Mt Fortin
Bihorel
Fg Bouvreuil
Fg Beauvoisine
Fg Cauchoise
Fg St Hilaire
Rouen
Cathédrale
Gare du Nord
Longpaon
Trou d'Enfer
Darnetal
Canteleu
Croisset
I. Grandin
les Curanderies
la Motte
Petit Quevilly
Gd Quevilly
Gare d'Orléans
Gare de l'Ouest (Rive Gauche)
Fg St Sever
Jn des plantes
les Chartreux
Sotteville-lès-Rouen
Champ de manœuvres
Faub. Martainville
Mt Gargan
Carville
Blosseville-Bonsecours
le Mesnil-Esnard
Val de Lescure
Echelle 1:110 000

Seine-Inférieure.

Superficie : 603500 hectares (Cadastre), 634 100 (Service géographique de l'armée). Population : 877 389 habitants. Chef-lieu : **Rouen**. Sous-préfectures : **Dieppe, Le Havre, Neufchâtel, Yvetot**. — 55 cantons ; 759 communes ; 3e corps d'armée (Rouen). Cour d'appel de Rouen. Académie de Caen. Archidiocèse de Rouen.

La dorsale séparative de la Touques et de la Rille, qui vient mourir, avec le pays d'Auge, sur l'estuaire de la Seine, distingue deux régions normandes, d'aspect assez différent. Au nord et à l'est, la **Haute-Normandie**, pays de plateaux crétacés, où les sillons alluvionnaires des cours d'eau découpent en blocs massifs, se décompose en deux groupes, sur les deux ailes de la Seine. Le premier, limité par la *Bresle*, frontière du *Vimeu* picard, est le pays de *Caux*, dont la zone élevée, battue des vents du large, occupe l'espace triangulaire marqué par Dieppe, Le Havre et Rouen. Entre l'Andelle et l'Epte qui puisent au seuil oriental pays de *Bray*, boutonnière jurassique ouverte en plein pays crétacé, le *Vexin Normand* s'étend à la rive droite de la Seine. Sur la gauche du fleuve, un second groupe de hautes plaines entremêle ses champs, ses prairies, ses forêts, entre les sillons découpés par les cours d'eau dévalés des collines du Perche : pays de *Saint-André* ; campagne du *Neubourg*, *Roumois*, pays d'*Ouche*, *Lieuvin*, pays d'*Auge*. Partout la même richesse de terroir limoneux. Cette flore puissante engendre de magnifiques futaies : forêt d'*Eu*, de *Lyons*, des *Andelys*, de *Vernon*, de *Louviers*, de *Pont-de-l'Arche* dans les cingles de la Seine ; massifs drus et florissants du *Rouvray*, de *Roumare*, de *Brotonne*, de *Jumièges* et de *La Londe* ; ceux de *Conches*, de *Broglie*, d'*Évreux*, de *Breteuil*, etc...



ROUEN : FLÈCHE ET TOURS DE LA CATHÉDRALE. Cl. ND.

Sur le pivot de roches *primaires*, où s'enracine d'autre part la péninsule armoricaine, la **Basse-Normandie** s'élève jusqu'à l'altitude de 417 mètres, avec le signal d'*Écouves* et le mont des *Avaloirs* dont le faisceau noue, au massif de l'Ouest, le relief des *collines de Normandie*, projetées par les rides de l'*Avranchin*, au nord par le *Bocage* et le *Cotentin*. Des éruptions de granite sont venues au jour, à travers les roches primaires ; ce sont elles qui, au milieu des eaux partout ruisselantes, donnent au *Bocage normand* ses aspects les plus pittoresques et au *Cotentin* ses promontoires du cap de Flamanville, du Nez de Jobourg, du cap de la Hague et de la pointe de Barfleur : aucun pays n'est mieux arrosé. Au dévalé de cette dorsale primaire, la *campagne de Caen* étale ses terrains jurassiques, dont l'étendue pousse au sud, avec la *campagne d'Argentan*, l'*Hiémois*, le *Merlerault* et la campagne d'*Alençon* : au nord-ouest, avec le *Bessin* et, par delà le golfe des Veys ou dépression de Carentan, le *Plainesme*, jusque dans le flanc du Cotentin. Cette immense plaine ne dépasse guère 50 mètres d'altitude. Partout monte, avec la marée, l'influence de la mer : elle enveloppe le pays, le pénètre de toutes parts, longe la baie de la Seine sur le front du Calvados, remonte, par son estuaire, le fleuve lui-même jusqu'au delà de *Rouen* qui, à 130 kilomètres dans l'intérieur, est un vrai port maritime. Cette influence marine se manifeste par un adoucissement notable de la *température* : la moyenne de l'année et celle de l'hiver sont moins froides à Caen et à Rouen qu'à Paris. L'aménité du climat général et l'abondance des eaux, surtout dans le massif de Domfront, véritable pôle d'humidité de l'ouest, dans le Cotentin, le Lieuvin, le pays d'Auge, et, à l'autre pôle, dans le pays de Caux, où se fondent les nuages qui ont débordé, sans l'atteindre, la longue jetée du Cotentin, valent à la *Normandie* ses fameux herbages, ses grasses prairies où paissent, dans les valleuses ou les enclos de pommiers, les vaches fécondes, les chevaux à la croupe rebondie et luisante.

Avant qu'elle eût été occupée par les *Normands*, cette riche contrée fut l'habitat de neuf peuplades gauloises que Rome incorpora dans la Lyonnaise IIe. Les invasions du ve siècle, toutes venues du nord ou de la



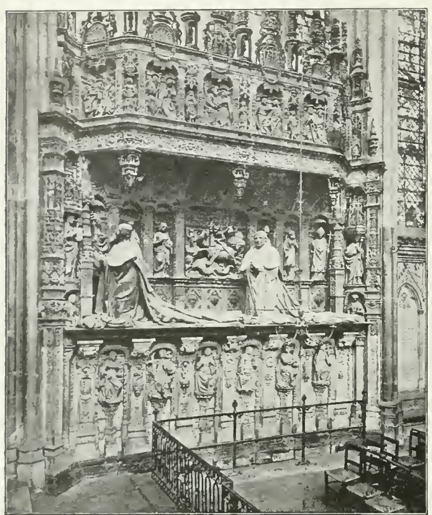




Phot. de M. Cuvi

MOISSONNEUR, DRAPIERS ET USURIER : MISÉRICORDES DES STALLES DE LA CATHÉDRALE DE ROUEN.

frontière du Rhin, n'atteignirent guère cette extrémité de la Gaule. Une colonie de *Saxons* s'établit pourtant à Bayeux et le long des côtes voisines. La conquête *franque*, avec Clovis, en s'imposant dans tout le bassin de la Seine, préserva le pays de plus triste aventure. Cette région, partie intégrante de la *Neustrie*, comme on désignait les pays de l'ouest et du centre, par opposition à l'*Austrasie* ou pays de l'est, plus pénétré de germanisme, se fondit, comme une province perdue à ses extrêmes confins, dans l'immense empire de *Charlemagne*. Quand fut tombée l'épée tutélaire de l'Europe, de nouveaux Barbares, venus du nord, au lieu de suivre les traces des précédentes invasions, se présentèrent à l'embouchure de la Seine, et Charlemagne eut la douleur, avant de mourir, de voir les légers esquifs des *Normands* flottant audacieusement au gré des vagues et bravant la tempête, pour fondre sur la côte, comme une volée d'oiseaux de proie.

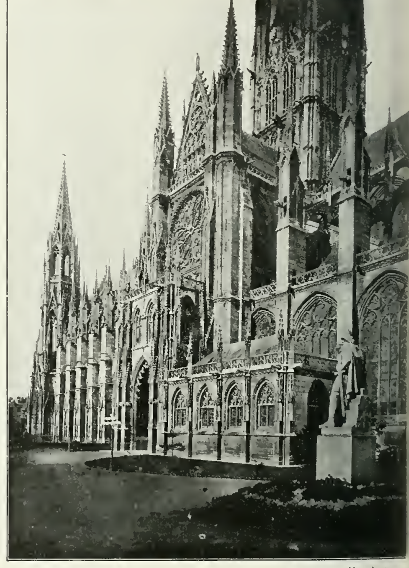


Cl. ND.

TOMBEAU DES CARDINAUX D'AMBOISE.

Aucune route d'invasion ne leur fut plus favorable que la *Seine* et son magnifique réseau de rivières s'étoilant en éventail sur les plus riches contrées du centre de la Gaule. Ce grand chemin ouvert conduisit les *Normands* à *Paris*, que défendit le comte *Eudes*. Ils poussent alors jusqu'en Bourgogne, écument la Loire, sans que plusieurs défaites successives (celle de *Brissarthe*, où *Robert le Fort* en fit une hécatombe) paraissent avoir épuisé leur effort. Il en venait toujours, sous de nouveaux chefs. L'un d'eux, non le moins puissant, **Rollon**, s'avise un jour que les pays de la *basse Seine*, mis à sac et presque dépeuplés, depuis trois quarts de siècle, pourraient encore, de leur riche terroir et grâce au travail indigène, fournir aux conquérants d'appréciables profits. Aussi accueillit-il la proposition de *Charles le Simple* qui, sans ressources pour arrêter l'invasion, crut l'intéresser à la terre, en lui proposant de la prendre, en gage de sa tranquillité future. L'accord fut scellé par le traité de *Saint Clair-sur-Epte* (911). *Rollon* épousa la fille du roi de France, désormais son allié, et se fit baptiser, ainsi que la plupart des chefs, ses compagnons, à *Rouen*, capitale du nouvel État.

Plier les conquérants barbares aux règles de la nouvelle morale religieuse qu'ils acceptaient, sans trop la connaître, réprimer leurs emportements, ce fut, pour les premiers *ducs de Normandie*, Guillaume *Longue-Épée*, Richard, etc., une tâche ardue et sans loisirs : Richard résidait à Rouen et à Falaise. **Guillaume le Bâtard**, son fils, à *Caen* et à *Londres*, après que, pour donner un objet à l'activité turbulente de ses grands vassaux et satisfaire sa propre ambition, il se fut jeté sur l'Angleterre, qu'il prit à son rival *Harold*, héritier légitime d'Édouard le Confesseur, à la journée d'*Hastings* (1066). Entre ses deux capitales, anglaise et normande, *Caen* lui servait d'intermédiaire. Mais on le vit souvent à *Rouen*. Le roi de France *Philippe Ier*, que la trop grande puissance du duc de Normandie inquiétait, soutint contre lui son fils Robert Courte-Heuse. Alors, le *Conquérant* remonte la Seine jusqu'à *Mantes*, qu'il détruit, mais s'y blesse mortellement. Ramené à *Rouen*, où il meurt, son corps est inhumé à *Caen*. C'est désormais entre les rois de France et d'Angleterre, une lutte sans merci. Qu'il suffise de rappeler : la défaite subie à *Verneuil* (1173) par Louis VII, ligué avec les fils révoltés de Henri II contre leur père ; la rivalité de *Philippe Augu* et de *Richard Cœur de Lion*, héritier des Plantagenets d'Anjou qui, en ajo tant à leurs domaines patrimoniaux l'Angleterre, la Normandie et la moi du Midi comme dot d'Éléonore d'Aquitaine, épouse divorcée de Louis V étaient devenus plus puissants que le roi de France lui-même; la confis tion, sur *Jean sans Terre*, de tous ses États du continent ; après un co répit, la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre. La guerre **Cent ans** était ouverte. C'est *Édouard III*, roi d'Angleterre, se prévalant son aïeule Isabelle, fille de Philippe le Bel, pour prétendre à la couron de France ; *Philippe de Valois*, battu à *Crécy ; Jean le Bon* à *Poitiers* ; honteux traité de *Brétigny* qui met les Anglais chez nous ; après l'affr chissement passager obtenu par la sagesse de *Charles V* et la valeur *Du Guesclin*, le retour des désastres : *Azincourt* (1415), l'abomina traité de *Troyes* (1420), qui livre la couronne de *Charles VI* et du daup (Charles VII) à *Henri V* d'Angleterre; la guerre civile, la délivrance en



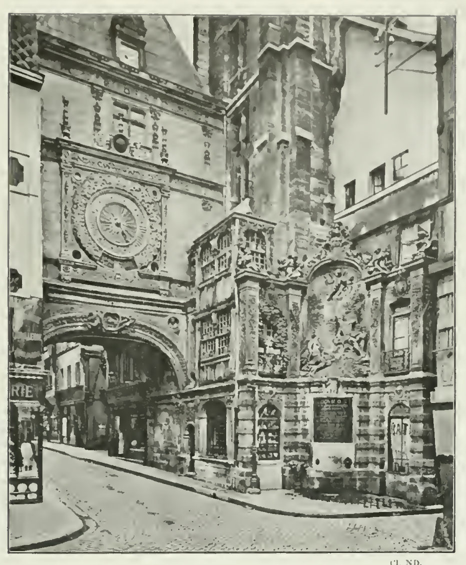
Neu. Inst.

ROUEN : PROFIL DE L'ÉGLISE SAINT-OUEN.

avec *Jeanne d'Arc ;* les victoires de *Formigny, Castillon ;* la paix et les Anglais à la mer. Par malheur, on les laissa s'arrêter sur les é de Jersey, Guernesey, morceaux détachés de la côte normande : sont encore. Les règnes de Louis XI, Louis XII, François Ier, favorise le développement de la richesse *normande :* par l'industrie, les e prises lointaines, les villes atteignent alors leur apogée et édifien beaux monuments, signe indéniable de cette prospérité.

La *Cathédrale* de **Rouen,** Notre-Dame, remplace une basili du XIIe siècle, incendiée en 1200, qui a laissé des restes visib au mur de la façade occidentale. Le chœur suivit de près l'ach ment de la nef (28 mètres sous voûtes) ; à la fin du XIIIe siècle e début du XIVe, on éleva les façades et les tours des croisillons. la seconde moitié du XIVe siècle et la première du XVe, sous les p tificats du cardinal d'Estouteville, de Robert de Croixmare, du cél cardinal Georges d'Amboise et de son neveu, l'on s'occupa des t et des portails de la façade occidentale. Le gothique flamboyant pas brodé de plus riche parure; une dentelle de pierre drape contreforts qui encadrent les trois portes et s'effilent en qu tourelles d'une grande délicatesse, ornées à profusion. Les d tours de façade, élevées en marge de l'édifice, laissent au frontisp un développement exceptionnel. Celle du nord, la tour *Saint-Rom* commencée au XIIe siècle, et accrue d'un étage en 1463-1477,

surmontée d'une haute toiture en pavillon. Les deux tours ont 75 mètres de haut ; celle du sud, dite la *tour de Beurre*, parce qu'elle fut construite au moyen des aumônes consenties par les fidèles qui faisaient usage de beurre en temps d'abstinence, comprend, sur un corps carré, un étage supérieur octogonal, que couronne une balustrade sans flèche, surmontée de pinacles. Les deux façades des croisillons, l'une celle de la *Calende* au sud, l'autre celle des *Libraires* au nord, ont des portes très ornées. Au-dessus de la croisée, la tour centrale porte sur un soubassement du XIIIe siècle, un étage du XIVe, remanié à la fin du XVe, et un second étage gothique que surmonte l'énorme flèche en fonte due à l'architecte Alavoine (1824) : celle-ci pointe à 148 mètres au-dessus du sol. Le transept est accompagné de ses côtés avec absidiole, à chaque croisillon. La chapelle terminale de la Vierge renferme le magnifique tombeau en marbre blanc et albâtre des deux cardinaux d'Amboise, chef-d'œuvre de la Renaissance ; l'une des statues des deux cardinaux défunts, celle de Georges d'Amboise, est de Jean Goujon ; les arabesques, niches, pinacles, chapiteaux, prodigués à profusion, sont d'une délicatesse inouïe. Dans la même chapelle, le tombeau de Louis de Brézé, sénéchal de Normandie. Un bel escalier sculpté du XVe siècle, d'inestimables vitraux du XIIIe au XVIe siècle, 96 stalles exécutées aux frais du cardinal d'Estouteville par Philippot Viart (1457-1469) et dont les miséricordes représentent les diverses professions du moyen âge, complètent l'aperçu des richesses de la cathédrale.



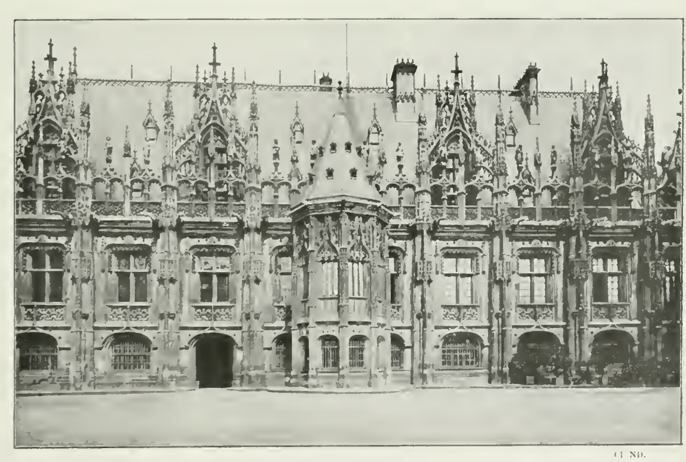
Cl. ND.

ROUEN : LA GROSSE HORLOGE.

Saint-Maclou, avec ses trois portes, dont deux sont remarquables par leurs vantaux sculptés qu'encadre un transparent de cinq pinacles à jour, est encore une belle œuvre des XVe-XVIe siècles. La porte de gauche est de Jean Goujon. Un seul clocher, celui qui s'élance à 88 mètres au-dessus de la croisée, couronne l'édifice. *Saint-Ouen*, église d'une abbaye fondée au VIIe siècle, rivalise avec la cathédrale par la beauté du style rayonnant et l'emporte par l'unité de sa belle ordonnance. Commencée en 1318, la basilique n'a reçu qu'en 1846 une façade à deux flèches, non celles que le XVIe siècle avait rêvées pour elle. Les bâtiments de l'abbaye, reconstruits au XVIIIe siècle, abritent les services de l'*Hôtel de ville*, une annexe ayant été bâtie pour la belle salle de délibération du conseil municipal. *Saint-Patrice* (1535), *Saint-Vincent* (1511-1556), *Saint-Nicaise* ont conservé quelques-uns des magnifiques vitraux qui firent la gloire de l'art rouennais, au XVIe siècle.

A *Rouen*, la richesse de l'architecture civile le dispute à celle des monuments religieux. Le *Palais de justice* est hors pair. Construit à la fin du XVe siècle, par Louis XII, sur les plans de Roger Ango et de Roland Le Roux (neveu de Jacques Le Roux), le génial architecte auquel sont dus le grand portail de la cathédrale et l'hôtel du Bourgtheroulde, il comprend un bâtiment principal flanqué de deux ailes en retour : statues, balustrades, moulures, bas-reliefs, festons et pinacles se pressent, se superposent avec une profusion, une verve inimaginables. On admire la salle des *Procureurs* ou des Pas-Perdus (48^m,72 sur 16^m,24), la belle ampleur de sa charpente en carène. L'ancienne salle où siégeait le Parlement (l'Échiquier) sert de cour d'assises : son plafond richement doré et sculpté date de Louis XII. C'est un Le Roux encore (Guillaume), seigneur du *Bourgtheroulde*, qui commença, vers 1486, le bel hôtel de ce nom. Les reliefs délicats de la cour intérieure sont fort endommagés. Le corps de logis sud est célèbre par ses bas-reliefs représentant l'entrevue du camp du Drap d'Or, entre François Ier et Henri VIII d'Angleterre (1520).

C'est dans le rectangle inscrit entre la rue Cauchoise et la rue de la République, sur la traverse de la Seine, que le *vieux Rouen* peut le mieux être surpris. Là se pressent, dans l'enchevêtrement des rues étroites, la place *Basse-Vieille-Tour*, liée à la place



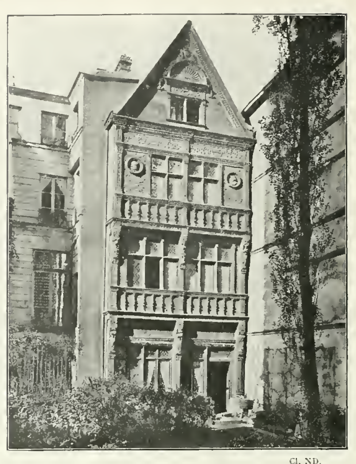
Cl. ND.

ROUEN : PALAIS DE JUSTICE, FAÇADE SUR LA COUR.



Cl. ND.

ROUEN : MAISON, RUE EAU-DE-ROBEC.



Cl. ND.

MAISON DITE DE DIANE DE POITIERS.

Haute-Vieille-Tour par un passage voûté, que surmonte le monument de la *Romaine*, charmant édifice de la Renaissance, à côté des vieilles Halles qui datent de la seconde moitié du XIIIe siècle. A l'angle de la place de la Cathédrale, au débouché de la rue du Grand-Pont : le *Bureau des finances;* rue de la *Grosse-Horloge*, la tour du *Beffroi*, avec ses deux cloches du XIIIe siècle; l'arcade à voûte sculptée qui relie la tour à l'ancien Hotel de ville; les deux grands cadrans de son *horloge*, qui est du XVe siècle; dans l'angle de la porte, une fontaine, adossée à une jolie maison Renaissance. La place de la *Pucelle* était autrefois réunie à la place du *Vieux-Marché*, sur laquelle donne la façade du Théâtre-Français, dont la scène touche d'assez près l'endroit où l'on pense que fut le bûcher de *Jeanne d'Arc*. C'est dans l'enceinte du chateau fort construit par Philippe Auguste que l'infortunée prisonnière, livrée au duc de Bedford, régent pour Henri VI, contre une somme de 10000 livres, fut enfermée, soit dans le donjon appelé aujourd'hui *tour de Jeanne d'Arc*, soit dans l'une des tours de l'enceinte.



Cl. ND.

TOUR OÙ FUT ENFERMÉE JEANNE D'ARC.

On aura la surprise, rue *Eau-de-Robec*, jadis habitée surtout par les teinturiers, de voir la petite rivière canalisée frôler d'antiques logis, sous les ponts et les passerelles soudés à la rue voisine. *Rouen* possède plus de quatre-vingts fontaines; trois d'entre elles se distinguent : celles de la *Croix-de-Pierre*, de la *Crosse*, de *Lisieux*. L'enceinte qui enveloppait la ville se reconnait aux boulevards qui la remplacent, depuis longtemps débordés par les faubourgs. Deux ponts traversent la Seine : le pont *Boieldieu* et le *Pont-de-pierre* ou pont *Corneille*, orné de la statue en bronze du grand poète. Dans une ville aussi riche en œuvres d'art que l'ancienne capitale de la Normandie, les musées ne peuvent manquer d'offrir un vif intérêt : *Musée bibliothèque*, beau palais récent qui abrite, avec les collections bibliographiques de la ville, celles de sculpture, de peinture, de *céramique; Musée départemental d'antiquités* (objets mérovingiens, armes, bahuts, étains du moyen âge); *Musée industriel*.

Rouen (124 987 habitants) est, par tradition, une grande ville industrieuse. Aujourd'hui elle file et tisse le *coton*, le *lin*, le chanvre et le jute (Barentin), fabrique des tissus pour *bretelles*, ceintures, jarretières (Darnétal), des *indiennes*, du *pilou;* teint et blanchit les étoffes; approvisionne ses ateliers par la fabrication des produits chimiques (Petit-Quevilly), des superphosphates, de la soude, de l'alun, du savon (Sotteville). L'industrie du vêtement (chemises, corsages), de la chaussure, des galoches, du feutre, des étoffes pour parapluies et ombrelles (Barentin), s'y est fort développée. A citer encore : fonderies d'acier et de cuivre; distilleries de maïs et de riz, de pommes de terre et de mélasse, raffineries de pétrole (Petit-Quevilly) importé de Russie et des Etats-Unis. Il se fait une grande *exportation* de fruits et de denrées agricoles pour l'Angleterre, une *importation* de *bois* du Nord qui alimentent de nombreuses scieries. (Voir *Port de Rouen*, p. 281.)

Aux environs, la basilique de *Bon-Secours* et le monument de Jeanne d'Arc dominent l'immense panorama de la Seine et de la ville.

Personnages historiques. — *Guillaume Cliton*, fils de Robert II, duc de Normandie; *Jean de Béthencourt*, explorateur des *Canaries*, mort à Granville (1425); *Jean Cousin*, navigateur dieppois qui aurait, avant Colomb, découvert l'Amérique; *Pierre Fain*, le principal architecte de Gaillon; *Salomon de Caus* (1576-1646), ingénieur hydraulicien; *François* (1604-1659) et son frère *Michel* (1612-1686) *Anguier*, sculpteurs; *Pierre Corneille*, né à Rouen (1606-1684), le père de la tragédie française; son frère, *Thomas Corneille* (1625-1709); *Georges de Scudéry* (1601-1667), poète et romancier, né au Havre, ainsi que *Madeleine de Scudéry*, sa sœur (1607-1701), qui fut l'un des ornements de l'hôtel de Rambouillet; *Abraham Duquesne*, né à Dieppe (1610-1688), célèbre chef d'escadre qui battit les Espagnols, les Anglais, les Hollandais sous Ruyter, à Messine (1676), ruina la flotte barbaresque de Tripoli et bombarda deux fois Alger, en sauvant les esclaves chrétiens; *Nicolas Pradon* (1632-1698), né à Rouen; *Robert Cavelier de La salle* (1640-1687), qui explora la région des grands lacs canadiens, découvrit l'embouchure du Mississipi et y fonda la *Louisiane* (1682); le peintre d'histoire *Jean Jouvenet* (1644-1717); *René Aubert*, abbé de *Vertot*, né dans le pays de Caux (1655-1735), écrivain d'histoire, plutôt qu'historien; *Bernard le Bovier de Fontenelle*, né à Rouen (1657-1757), neveu de Corneille par sa mère, l'homme le plus universel de son siècle; *Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre*, né au Havre (1737-1814); *Noel de la Morinière*, voyageur dieppois, naturaliste, antiquaire; *Adrien-François Boieldieu*, compositeur, né à Rouen (1775-1834); *Théodore Géricault*, peintre d'histoire, né à Rouen (1791-1824); *Casimir Delavigne*, né au Havre (1793-1843), poète élégiaque et dramatique; l'écrivain politique *Armand Carrel*, né à Rouen en 1800, tué en duel (1836) par Émile de Girardin; le maréchal *Amable Pélissier* (1794-1864); l'abbé *Cochet*, archéologue (1812-1875); *Aug.-Thom. Pouyer-Quertier* (1820-1891), homme politique; *Gustave Flaubert*, né à Rouen (1821-1880); les érudits *Léon Heuzey*, né à Rouen; *Léon Gautier*, né au Havre (1832-1887), paléographe.



Phot. de M. Fréchon.

ÉTAPLES : DÉPART DES PÊCHEURS.

PLAINE DU NORD

RÉGION DE LA SOMME

Entre la Flandre au nord et le Bassin parisien au sud, la Manche à l'ouest, l'Ardenne à l'est; d'Arras à Cambrai sur 120 kilomètres, et d'Abbeville à Laon, une plaine de craie blanche, voilée d'un manteau de limon, étale au regard l'étendue moutonnante de ses champs plats, presque sans arbres, un désert lorsque, la moisson faite, les gros villages et les petites villes industrielles se détachent sur l'uniformité des chaumes et des terres à betteraves, privées de toute verdure. Le cadre de cette région uniforme est fertile en contrastes. A l'*est*, vers l'Ardenne, par suite du relèvement de la craie et de l'affleurement des argiles, c'est la *Thiérache*, pays bocager, riche en sources, où les villages, entourés de haies et de pommiers, se cachent parmi les pâturages. Au *nord*, les plaines se fondent dans les plaines, espace sans mouvement et sans eau, d'une platitude décourageante d'où émergent les cheminées d'usines agricoles. Puis c'est le *Pays-Noir*, avec Valenciennes, Douai, Béthune et Lens, les cités populeuses, les maisonnettes de briques rouges, éparses au milieu des montagnes de scories et des puits de houille. Les sucreries, les tissages ont fait place aux verreries, le long de l'Escaut, aux établissements métallurgiques échelonnés sur la Scarpe. Vers le nord-ouest, la craie se relève dans l'axe de l'*Artois*. Nouveau constraste : vu d'en bas, le relief monte à 120 mètres vers Béthune, 170 mètres près d'Aire, 200 mètres à Saint-Omer. Dans le *Haut-Pays*, un sol avare, un climat froid, des semailles tardives, une terre exigeante, vouée à la routine et aux durs travaux; dans le *Bas-Pays*, sous un climat indulgent, un terroir fertile, rémunérateur par les cultures variées qu'il appelle : le froment, la betterave. Vers Boulogne et la Manche, la craie, en s'ouvrant, a donné passage aux couches inférieures du sol, et créé un pays nouveau, la *Fosse boulonnaise*, où l'alternance des argiles, du sable, du calcaire, multiplie les sources, aliment d'un pays d'herbages et de pâture. Au sud, un accident géologique, analogue à celui du Boulonnais, a créé le pays de *Bray*, au rebord de la plaine : même alternance de couches, même abondance d'eau; des arbres, des haies vives, la pâture déborde sur la culture voisine.

D'autres terrains engendrent d'autres formes, entre la *plaine picarde* et le Bassin parisien. Souvent les calcaires de faîte se détachent en plates-formes saillantes. « Laon, Noyon, Clermont dominent les dépressions d'alentour. Entre les assises meubles et imperméables, les eaux se superposent et, avec elles, une frange de villages. Les pentes de la montagne de Noyon fourmillent d'hommes : à l'orient comme au midi, elles sont cultivées; elles composent ces terroirs de vergers, de jardins et de vignes qui, au sortir des grandes plaines de la Picardie, arrachaient un cri d'étonnement à Arthur Young : sous la forêt des pommiers, des poiriers, des pêchers, des abricotiers, des pruniers, les cerisiers et des noyers, où parfois s'enroulent des treilles, s'abritent mille récoltes variées qui se succèdent sans relâche; ici, les asperges et le raisin de Laon; là, les artichauts et les haricots de Noyon; partout, jusqu'à Clermont, tous ces produits lucratifs de la petite culture qui ont mérité à la vallée du Thérain, entre Clermont et Creil, le nom de « vallée Dorée. » (A. Demangeon, *la Picardie*, Colin, édit.

A 10 kilomètres nord-est de Saint-Quentin, la **Somme** naît d'un bassin arrondi où dort un petit lac ombragé d'ormes superbes, dont les racines noueuses, mises à nu, plongent dans la roche friable.



Cl. C. B.

HÔTEL DE VILLE ET MONUMENT DE SAINT-QUENTIN.

« Entre les souches des ormes, par de mignonnes cavernes ouvertes dans la roche fendue, vingt ou trente ruisselets viennent alimenter ce laquet transparent, où des bandes de canards laissent des traînées blanches, en remuant la vase. Le bassin se resserre; il s'en échappe un fort ruisseau qui s'en va dans un lit étroit, entre les peupliers. » (Ardouin Dumazet.) C'est la *Somme*. Peu éloignée de la *rigole de l'Oise*, qui verse une part des eaux de cette rivière dans le *canal de Saint-Quentin*, la *Somme* accompagne rigole et canal, donne la main à son prolongement, le *canal Crozat*, jusqu'à



Cl. ND.

LES HORTILLONNAGES, A RIVERY (VALLÉE DE LA SOMME).

Saint-Simon, où elle reprend son indépendance, et tourne franchement à l'ouest.

Saint-Quentin (55 570 habitants), ancienne cité gauloise des *Viromandues*, métropole du *Vermandois*, au moyen âge, fut évangélisée, au IIIe siècle, par *Caius Quintinus*, qui paya sa foi de la vie : la cité, groupée autour des reliques du martyr, prit son nom et devint ville épiscopale.

La fabrication des étoffes y était déjà prospère au XIIe siècle. Entre la région industrieuse des Flandres et des Pays-Bas et celles de la Champagne, de la Bourgogne, de l'Ile-de-France, *Saint-Quentin* devenait un actif entrepôt commercial. Tandis qu'Amiens s'attachait à la fabrication des étoffes de laine, *Saint-Quentin* se spécialisait dans celle des tissus de lin : au lieu de drap, on fit des batistes, des linons, des toiles fines. Le lin abondait dans le pays. Les villages filaient et tissaient à la ronde, sur un périmètre de plusieurs lieues, pour *Saint-Quentin*. Avec le XIXe siècle, le lin cède la place au coton : la filature en pâtit, mais le tissage tient bon : calicots, percales, gazes, mousselines, les nansouks, les jaconas, la lingerie, la guipure, la broderie, donnent encore d'assez beaux profits. Bien qu'en régression devant la machine, les métiers de village n'ont pas disparu.

Cl. ND.

AMIENS : MARCHÉ SUR L'EAU ; LES HORTILLONS.

Deux monuments rappellent deux grands faits de l'histoire de *Saint-Quentin* : celui du siège de 1557, où l'armée de Philippe II, arrêtée par la défense héroïque des habitants, battit, en vue de la ville, les troupes envoyées par Henri II à son secours (10 août, jour de saint Laurent) ; le monument du 8 octobre 1870, qui rappelle la vaillante résistance de la garde nationale : sous la conduite d'Anatole de la Forge, elle parvint à repousser les Allemands. L'*Hôtel de ville* de Saint-Quentin, charmant édifice de style flamboyant ; la *Collégiale* à deux transepts, dont le chœur (du XIIIe siècle) rappelle celui de Notre-Dame de Reims ; le *Palais de justice* récent, le *Musée*, la belle promenade des *Champs-Élysées*, sont dignes d'une ville aussi anciennement florissante que *Saint-Quentin*.

Ham et son château fort, dont la grosse tour, aux murs épais de 11 mètres, vit tant d'illustres prisonniers d'État (Choiseul, Montmorency, prince Louis-Napoléon Bonaparte, depuis empereur Napoléon III, Cavaignac, Changarnier) ; **Péronne**, au débouché de la *Cologne*, évoquent des souvenirs variés. Les comtes de Vermandois avaient fait de *Péronne* leur capitale, au IXe siècle ; l'un d'eux, Herbert, y retint prisonnier le malheureux roi *Charles le Simple*, qui, captif pour la seconde fois, mourut dans sa prison. Louis XI y songera plus tard (octobre 1468), non sans quelque trouble, lorsque, retenu à son tour par Charles le Téméraire, dans cette même enceinte, il eut à redouter la colère de son fougueux adversaire. Contre Charles-Quint, en 1536, la ville fut défendue par une héroïne, *Marie Fouré*. La Sainte Ligue y fut proclamée en 1537. Les Allemands bombardèrent *Péronne* (1870-1871), mutilèrent les édifices publics, les trois quarts des maisons, et en détruisirent complètement la huitième partie. *Hôtel de ville* Renaissance, surmonté d'un campanile élégant ; *Château* dont il reste des tours de grès, coiffées en pointes ; statue de *Marie Fouré* (4 690 habitants).

Aux approches de *Péronne*, la *Somme*, bientôt accrue de la *Cologne*, épand ses eaux en de vastes *étangs* poissonneux qui se succèdent, sur un parcours de 35 kilomètres. Ces étangs, qui sont alimentés par de nombreuses sources et par les eaux pluviales, sont tous clôturés par des digues ou chaussées et par des barrages interceptant toute communication du poisson. Ils forment ainsi, depuis un temps immémorial, de vastes réservoirs aménagés pour la pisciculture. Dès le moyen âge, ces étangs existaient.



Phot. de M. Trechon.

DUNES LITTORALES.

Peu de rivières ont été mises à contribution aussi complètement que celles de *Picardie*. Dans ce pays sans relief, à pente imperceptible, les cours d'eau se développent avec une lenteur, une constance de débit qui les mettent à l'abri des sécheresses excessives et des crues immodérées. Grâce à cette égalité d'humeur, ils peuvent être utilisés à peu de frais : un barrage de retenue, voilà l'usine ou le moulin en mouvement. De véritables colonies hydrauliques se sont essaimées le long de la *Somme* et de ses affluents. *Amiens* est la cité classique des **moulins** et des usines. La *Somme* y pénètre par trois branches, divisées en une douzaine de chenaux qui circulent, avec leurs traînées vertes, au milieu du vieux quartier des foulons et des drapiers. Si les moulins ont cessé de moudre : ils fabriquent des robinets, de la moutarde, des boîtes en carton, des peignes à carder, des sacs de toile ; ils dégrossissent la laine, tissent la passementerie, concassent des graines,

filent le coton, etc. Peu à peu, les rivières de Picardie sont passées, de l'agriculture à l'industrie. Ainsi, tandis que la papeterie accapare la vallée de l'*Aa;* le travail du bois et de la laine, celle du *Thérain;* la *Somme* et la *Selle* tissent les toiles à sacs, l'*Ancre* et l'*Avre* s'escriment pour la bonneterie.



Cl. ND.

TEMPÊTE AU TRÉPORT.

Au dévale de *Corbie* et avant de pénétrer dans Amiens, les eaux de la *Somme* et de l'Avre, réunies sur un vaste territoire déprimé de 300 hectares, multiplient leurs méandres et circulent lentement entre les berges vertes d'une centaine de petites îles : les **Hortillonnages**. L'entrecroisement des « rieux » y forme un labyrinthe compliqué, dont l'unique véhicule est le bateau. Sur son coin de terre, fait de gras limon, dont il n'a que le fermage, l'hectare pouvant atteindre une valeur de 15 000 francs, l'*hortillon* réalise des prodiges. Ennemi des engrais chimiques, il tient pour le fumier et l'engrais naturel qu'il tire des fossés en bordure de son champ, au prix d'un travail acharné; les récoltes poussent les récoltes : radis, salades, oignons, carottes, pommes de terre et artichauts, pois et choux, laitues et chicorées se succèdent sur cette terre de promission, et c'est plaisir de voir, un beau matin d'été, les barques effilées, chargées de légumes, glisser le long des rives, sous les branches inclinées, jusqu'à la *Somme*, et venir se ranger, le long des quais d'Amiens, au « Marché sur l'eau », que domine, à peu de distance, l'imposante silhouette de la cathédrale. L'*hortillonnage* est un verger autant qu'un jardin. Entre les carrés de légumes s'épanouissent les cerisiers, les pruniers, les pommiers et les poiriers, les haies de groseilliers; et c'est ainsi une superposition de récoltes dans l'espace, comme une multiplication dans le temps.

L'expansion naturelle des eaux de la *Somme* paresseuse, accrue par les barrages de son cours, durant une longue suite de siècles, a favorisé la formation d'une épaisse couche de **tourbe**. Amiens en consommait des masses énormes dans ses ateliers. On l'extrait encore dans les vallées de la Somme, de la Selle, de l'Avre, dans les Bas-Champs; mais elle se consomme sur place. « Les vallées tourbeuses, avec leurs forêts de peupliers, leurs fourrés de joncs et de roseaux, leurs clairières d'eaux dormantes, leurs solitudes brumeuses, leurs chétives cabanes et leurs pauvres habitants, laissent au voyageur l'impression de quelque coin de la nature primitive. » (A. Demangeon.)

LA CÔTE

Au bord de l'ancienne falaise littorale, qui dessine la conque primitive où la *Somme*, la Canche et l'Authie débouchaient autrefois, la tourbe occupe une large dépression où les eaux de ces rivières, refoulées par les alluvions marines, s'étalaient en vastes nappes stagnantes. Ainsi s'est comblé peu à peu l'estuaire.

Cette **côte** n'a cessé de s'atterrir entre les falaises du pays de Caux et celles du Boulonnais. Les débris des falaises normandes, écroulées sous les incessants coups de bélier du large, ne demeurent pas longtemps en place : entraînés par le courant, poussés par le flux et le vent, les **galets** roulent et s'allongent le long de la côte jusqu'à la pointe du *Hourdel*, qui commande l'entrée de la *Somme*. Cette pointe ne cesse de s'accroître; en vingt ans elle a gagné plus de 60 mètres, dans la direction du Crotoy. De Cayeux à la pointe du Hourdel, le *galet* forme une digue puissante, haute parfois de 7 à 8 mètres, qui abrite les bas champs du littoral, *anciens étangs intérieurs* ou *molières* à peine émergés, contre les retours furieux de la mer. Arrêté par la coupure de la Somme, le *galet* s'est accumulé sur sa rive gauche : on vient l'y ramasser pour l'expédier aux fabriques de produits céramiques d'Angleterre, d'Allemagne et de Hollande. D'autres écueils de galets s'échelonnent en arrière de la bordure littorale, où ils forment des îlots solides, des pôles de comblement auxquels sont venus se joindre des matériaux de transport plus fins, sables et débris argileux ou calcaires, couches de fin limon qui, en se superposant, ont peu à peu formé le terroir, d'abord lagunaire puis, grâce aux fossés de drainage et aux canaux d'écoulement, le sol gras et fertile des *Bassures* ou *Bas-Champs*. Sur le pivot des îles de *galet* se sont assis les villages; des



Phot. de M. [illegible]

UN INTÉRIEUR DE PÊCHEURS.



Phot. de M. [illegible]

PÊCHEUSE BOULONNAISE.

digues se sont greffées, pour interdire à la mer le domaine conquis, mettre à l'abri les cultures et les prairies.

Si l'invasion du *galet*, matière lourde, poussée surtout en longueur par le courant côtier, n'a pas obstrué les estuaires de la *Somme*, de la Canche et de l'Authie, il n'en est pas de même du **sable** ténu et mobile que soulèvent les vents d'orage et roule la marée. Partout il pénètre, encombrant l'embouchure des rivières par de vastes grèves où serpentent, à marée basse, quelques filets d'eau. De Saint-Valery au Crotoy, l'estuaire de la *Somme* n'est plus, à certains jours, qu'une vaste plaine sablonneuse, facile à traverser. Au nord de la baie, les sables, au lieu de s'étaler, s'accumulent en longues chaînes rectilignes ou en mamelons isolés. De la Somme à la Canche, les **dunes** sablonneuses peuvent atteindre 40 mètres de haut; près d'Étaples, 70 mètres. Sous la poussée du vent, la *dune* s'avance. Trois fois Saint-Quentin-en-Tourmont a dû éloigner son église; un jour, en 1778, il fallut y entrer par les fenêtres, un coup de vent ayant accumulé les sables jusqu'au toit. Contre la *dune* envahissante, contre les *marécages* formés dans l'arrière-pays par cet obstacle qui les empêche de gagner la mer, contre l'envasement des *estuaires*, enfin, il a fallu se défendre.



Cl. ND

ABBEVILLE : PLACE COURBET ET ÉGLISE SAINT-VULFRAN.

Une plante aux racines pénétrantes, appelée l'*oyat* dans le Nord, le *gourbet* dans le Sud-Ouest, retient d'abord les particules ténues de la *dune;* le sol, feutré et enrichi de détritus végétaux, reçoit alors le *carex arenaria* et le chiendent des sables; puis viennent les arbrisseaux, l'asperge aux fleurs jaunâtres, le saule rampant, l'arbousier aux feuilles longues et argentées, le troène, le sureau... Si la forêt ne couvre pas encore toute l'étendue des dunes, de larges masses de verdure revêtent déjà, en maints endroits, l'aridité des sables. A l'ouest de Cucq, une belle forêt fait la fortune de Paris-Plage. Sur la lisière orientale de ce rempart forestier, la petite culture s'avance pas à pas.

Nulle part les travaux d'endiguement, pour le dégagement des *terres mouillées* de l'intérieur par l'isolement, n'ont été menés avec plus de persévérante activité que dans le *Marquenterre*, sur la rive gauche de l'estuaire de l'Authie. Le groupement du *Marquenterre* unissait plusieurs paroisses pour la défense commune : il eut son administration communale, ses échevins, ses taxes. La première et la plus importante *digue* du Marquenterre remonte au XIIIe siècle. Pour le drainage des bas-fonds et des *marais*, sur ce sol imperméable, les fossés, les canaux se sont multipliés avec les digues dont ils sont solidaires. Par le grand canal de Bernay au Crotoy se sont vidés les vastes *étangs de Rue* et d'Arry, les eaux de Cantereine et de Villers. Ces travaux de drainage furent surtout l'œuvre du XVIIIe siècle.

Contre l'envasement des *estuaires* ouverts aux entreprises de la mer, la lutte n'a pu être aussi décisive : une tempête suffit pour tout bouleverser. Poussé par les vents d'ouest et les courants, le flot s'acharne contre le rivage qui lui est opposé. Dans la baie de la *Somme*, c'est la rive gauche qui s'accroît avec la péninsule du Hourdel, tandis que les profondeurs s'attachent à la rive droite. Le courant de la *Somme*, livré à lui-même, s'est toujours porté du côté du *Crotoy :* là était le port d'arrivée et d'appareillage désigné par la nature. Mais *Saint-Valery*, menacé d'abandon, entreprit de confisquer la rivière en l'entraînant vers sa rive. Commencé en 1786, le *canal* de la **Basse-Somme** n'a été terminé qu'en 1835. Soudé, d'une part, au canal qui unit Abbeville et Amiens, il aboutit, après 15 kilomètres de développement, au barrage éclusé de *Saint-Valery*. Mais, aussitôt libre, la *Somme* regagnait le Crotoy. On résolut de la conduire plus loin : à gauche, une digue de 536 mètres, prolongée par une chaussée de halage dépassant 3200 mètres, et une jetée basse poussée jusqu'à la pointe du Hourdel; à droite, une digue



BEFFROI D'ABBEVILLE.



Mon. hist.

ABBEVILLE : MAISON DE FRANÇOIS Ier.



Phot. de M. Fréchon.

UN LABOUR DANS LA PLAINE PICARDE.

insubmersible, de 1000 mètres, et une prolonge en moellons dépassant 2000 mètres, retiennent la *Somme* dans un chenal artificiel. Le *chenal* d'accès à la mer se divise généralement en deux bras, à la pointe du *Hourdel*, c'est la passe de l'ouest que suivent de préférence les navires de commerce.

Les **ports de la Somme**, Abbeville, Saint-Valery, malgré des travaux coûteux pour les sauver de la ruine, en maintenant leurs communications avec la mer, n'ont pas cessé de décliner. Longtemps la *Somme* fut la meilleure voie d'accès au cœur des pays du nord : c'était le débouché de Paris vers la mer, l'exutoire d'une immense région, un centre d'approvisionnement international. *Abbeville*, que visitait la marée, envoyait ses pêcheurs jusqu'en Norvège, armait des barques de combat, construisait de gros bâtiments; cent capitaines en partaient pour naviguer en Méditerranée et dans les mers du Nord. Avec la fabrication des draps « façon Hollande », instituée par Colbert en 1665, **Abbeville** (20 372 habitants) connut la fortune : Cadix et Alicante, Barcelone, Madrid, Gênes, les Indes, l'Amérique, étaient de sa clientèle. Dépossédé de la mer par l'obstruction de la Somme, *Abbeville* a tout perdu; ce n'est plus qu'un grand marché agricole avec des quais presque déserts. Pour le *Crotoy*, la décadence est encore plus sensible : c'est maintenant un havre de pêche et une tranquille villégiature. **Saint-Valery** (3525 habitants) était le principal port de pénétration de la *Somme*, débouché des industries d'Amiens et des céréales de la plaine picarde : dans ses entrepôts pénétraient, à destination de l'arrière-pays, les savons de Marseille, les vins de Bordeaux, les beurres de Normandie, les laines d'Espagne et les poissons de Hollande; le plomb, l'étain, les charbons anglais; c'était le centre d'approvisionnement de Paris. Le trafic s'est détourné vers des ports plus accessibles. La côte picarde, désormais à peu près fermée aux navires, vit de la mode qui pousse chaque année les amateurs de grand air et de bains de mer sur ses rivages. Des colonies étrangères se fondent à l'écart des anciens villages qui ont jusqu'ici vécu de la mer, et dont la **pêche** est encore la principale ressource. Les marins d'*Etaples* pêchent le hareng, le maquereau, la morue jusqu'en Islande.

Du moins l'exploitation décroissante de la mer a-t-elle trouvé sur cette côte une compensation par la mise en valeur des terrains conquis sur les eaux, les **Bas-Champs**. Marais et molières ont été transformés en terrains cultivés et en prairies. Cette large lisière verte, qui borde la falaise morte de l'ancien rivage, nourrit une forte race de bêtes à cornes et surtout de chevaux de *race boulonnaise*. Les terres libres, essaimées dans un lacis de rigoles de drainage, terres grasses faites d'argile et de limon lentement décantés par les eaux, produisent à souhait le blé, l'avoine, le fourrage, les betteraves. Avec les cultures, les maisons se dispersent le long des fossés, des digues, des chemins, abritées de haies touffues et entourées de filets d'eau vive.

EXPLOITATION DU SOL

A l'égal des *Bas-Champs*, en bordure de la mer, les plateaux fertiles de la région picarde ont dû être conquis par l'homme. D'épaisses **forêts** couvraient, à l'origine, la majeure partie de ce vaste territoire : les peuples gaulois s'y étaient établis dans des clairières pratiquées par eux et consacrées à la culture. De la mer à l'Oise, au sud de la Somme, quelques lambeaux forestiers subsistent encore : massifs d'*Eu*, d'*Arques*, de *Lyons*; la forêt de *Bray* est devenue un herbage; le bois de *Thelle* revit dans les qualificatifs qui le rappellent. Au delà de l'Oise, le rempart forestier qui touchait aux confins des *Parisii* et se reliait à la Thiérache se survit par des groupes importants : forêts de *Montmorency*, de l'*Isle-Adam*, de *Chantilly*, de *Halatte*, de *Hez*, de *Villers-Cotterets*, de *Compiègne*, de *Laigue*, de *Coucy*, de *Saint-Gobain*, de *Bouveresse*. La *Cuise* en était le cœur. Au nord-est, entre les Atrébates et les Nerviens, la forêt *Charbonnière* formait un rempart



Phot. de M. Fréchon.

EN PICARDIE : REPAS DES MOISSONNEURS.



Phot. de M. Fréchon.

EXPLOITATION RURALE EN PICARDIE.

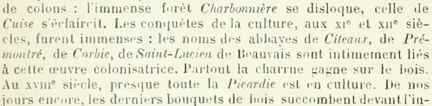
impénétrable à la circulation des hommes, véritable bouclier qui longtemps sauva les populations gallo-romaines de l'invasion germanique : il n'en reste à peu près rien. Enfin, une immense barrière d'arbres couvrait le sol, de Bruges à Ypres, et s'avançait jusqu'aux environs d'Arras. Les lambeaux qui persistent dans les bois de *Guines*, *Boulogne*, *Crécy*, *Hesdin*, *Vicogne*, permettent de reconstituer par la pensée ce vaste enveloppement forestier.



Cl. ND.

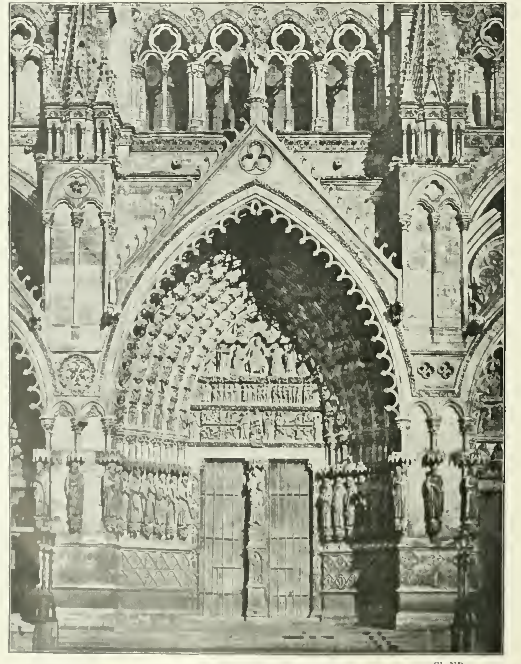
AMIENS : MUSÉE DE PICARDIE.

Défrichements. — Les grands ouvriers du défrichement furent, au VII[e] siècle, les moines *bénédictins*. Partout à la fois, les abbayes élargissent leurs solitudes; les fourrés les plus drus sont entamés, transformés en champs de culture, peuplés



de colons : l'immense forêt *Charbonnière* se disloque, celle de *Cuise* s'éclaircit. Les conquêtes de la culture, aux XI[e] et XII[e] siècles, furent immenses : les noms des abbayes de *Cîteaux*, de *Prémontré*, de *Corbie*, de *Saint-Lucien* de Beauvais sont intimement liés à cette œuvre colonisatrice. Partout la charrue gagne sur le bois. Au XVIII[e] siècle, presque toute la *Picardie* est en culture. De nos jours encore, les derniers bouquets de bois succombent devant l'invasion de la betterave.

C'est la Beauce avec toute sa mélancolie, mais aussi sa prodigieuse fécondité. Aucune terre n'a été plus remuée, tourmentée, asservie que celle-là : toutes les productions lui ont été demandées. D'abord les *céréales*. Nos cinq départements du Nord, de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme et du Pas-de-Calais ont fourni, en blé, plus du dixième de la production française en 1900; ils donnent le cinquième de l'avoine. La **betterave** a conquis les régions de l'Escaut, de l'Oise moyenne, de la haute Somme : à côté d'elle, les sucreries, les distilleries se multiplient. De sa pulpe, on engraisse le bétail, on utilise l'engrais pour la bonne tenue des terres; c'est une source de gros revenus. Mais, de ce fait, la région orientale de la plaine picarde, toute à la production intensive, est solidaire des pays de l'ouest, où la pâture l'emporte sur l'agriculture.



Cl. ND.

CATHÉDRALE D'AMIENS : LE PORCHE CENTRAL.

Le *Haut-Boulonnais*, les *Bas-Champs* demandent moins à la terre qu'au bétail. Dans ces pays trop défrichés, où le **mouton** ne trouve plus les longs parcours qu'il préfère, on l'élève, faute de place, à l'étable; l'engraissement à air libre n'existe plus que dans les prés salés de la Somme, de la Canche et de l'Authie. De la Belgique à l'embouchure de la Somme, le *cheval* est maître des herbages. L'élevage du *porc*, dans le haut Boulonnais et autour de Saint-Pol, donne de gros bénéfices. Dans la même région, s'élèvent les *génisses* qui deviendront les vaches à lait d'Arras et de Saint-Omer, productrices d'énormes quantités de beurre, expédiées sur l'Angleterre et sur Paris. Le *tabac*, dans le Pas-de-Calais, est devenu l'objet d'une véritable industrie; il couvre un millier d'hectares. La *chicorée*, autour de Cambrai, fait concurrence à la betterave. Le *pommier* s'est répandu dans la Picardie, l'Artois, aux abords de la Thiérache, dans le massif tertiaire de Noyon, depuis le Thérain et la Bresle jusqu'à la Somme : tantôt en vergers clos, tantôt en allées le long des labours, il donne l'impression d'une forêt dans certains cantons.

L'industrie des pays du nord est née du sol. Les bêtes à laine qui parcouraient ses jachères et les terres vagues des Bas-Champs fournirent les éléments nécessaires à l'établissement des premiers tissages; aussi bien les laines anglaises qui approvisionnaient les métiers de Flandre, Ypres, Gand, Bruges, Valenciennes, allaient-elles jusqu'à Saint-Omer, Arras, Amiens, Abbeville, Beauvais. La main-d'œuvre était abondante dans le pays, et les eaux de ses rivières, le Thérain et surtout la Somme, en perdant de leur crudité par la lenteur de leur cours, se prêtaient admirablement au lavage des laines et à la teinture des étoffes.

A *Beauvais*, les ateliers de foulons et de teinturiers se pressaient sur les bords du Thérain et de ses canaux dérivés. *Amiens* fut, au XIII[e] siècle, la vraie patrie des *teinturiers;* après les draps et les serges, les velours de coton et ceux d'Utrecht, les tissus de Roubaix et de Reims passaient par ses ateliers pour y recevoir l'impression et l'apprêt. Entre la double concurrence de Paris et des Flandres, *Amiens* et *Saint-Quentin*, bien placés au carrefour des routes de l'intérieur, sont parvenus à maintenir, en partie du moins, leur activité industrielle. Autour de ces deux villes gravite une énorme réserve de main-d'œuvre rurale. Peu à peu les producteurs se sont groupés. Quand les travaux des champs, labourages, semailles, moissons, récolte de la betterave, ne les retiennent plus au dehors, le métier les reprend. Et cela dure encore; cet éparpillement des métiers

ANGLETERRE
Douvres
Donge Ness
PAS DE CALAIS
PAS-DE-CALAIS
NORD
SOMME
AISNE
OISE
SEINE INFre
EURE
ARDENNES
FLANDRE OCCIDENTALE
FLANDRE ORIENTALE
BRABANT
HAINAUT
NAMUR
BRUXELLES
GAND
LILLE
ARRAS
AMIENS
LAON
BEAUVAIS
ROUEN
DIEPPE
BOULOGNE
DUNKERQUE
Calais
ABBEVILLE
DOULLENS
MONTREUIL
St POL
BÉTHUNE
DOUAI
CAMBRAI
VALENCIENNES
AVESNES
St QUENTIN
PÉRONNE
MONTDIDIER
CLERMONT
COMPIÈGNE
SOISSONS
VERVINS
MÉZIÈRES
RETHEL
NEUFCHATEL
HAZEBROUCK
St OMER

LEGENDE
LILLE Préfecture
DOUAI Sous-préfecture
Calais Chef-lieu de canton
Commune
Echelle 1 : 1.000.000e

agricoles est l'une des surprises de la région.

Ici, l'on fait la grosse vannerie (Canche et bords de l'Authie); la vannerie fine en *Thiérache*; là les clous, les fouets, les articles d'horlogerie, les brosses en crin, les nattes et la brosserie autour de *Beauvais*, les lentilles de longues-vues; au sud du Thérain, les boutons, les dominos, les éventails, les mètres, les équerres... On monterait un bazar de ces produits. La broderie sur métiers mécaniques fleurit autour de *Saint-Quentin* : près de 4000 métiers à bras tissent des étoffes mélangées: soie-coton-laine, coton-chanvre-lin. Les tissus en crin, boas de plumes, mousselines, zéphirs, gazes de soie, se font dans les cantons de *Bapaume*, du *Catelet*... Caudry, Inchy donnent les tulles, les guipures; 800 métiers fabriquent, pour *Le Cateau*, des articles de nouveauté : guipures, mérinos, foulards. Le *Santerre* a sa bonneterie; dans les villages ronfle la machine à tricoter bas, chaussettes, châles, jupons... Avec le chanvre de Manille, le jute de Calcutta, les usines de *Flixecourt* remplacent les grosses toiles d'autrefois, tissées de lin et de chanvre (sacs, bâches, toiles à voiles sortent de ses ateliers; mais cette industrie, essentiellement picarde par son origine, ne tient plus au sol (300 métiers à main contre 1500 mécaniques). Aucune industrie rurale ne s'est mieux conservée que celle du *Vimeu*. C'est une véritable création : le fer, l'acier, le cuivre, la houille, toute la matière première doit être importée; seule la main-d'œuvre est indigène. Là encore, elle s'est spécialisée. Au lieu de fabriquer un objet de toutes pièces, ce qui demandait jadis un long apprentissage, le serrurier en reçoit, des machines-outils et des fonderies, les principaux éléments. Son rôle consiste à les monter, à river, à polir. La division du travail est poussée à l'extrême. On fait la clef à *Dargnies*, le cadenas à *Fressenneville*; ailleurs les coffres-forts, les serrures, les verrous... Dans les villages, abrités derrière leurs rideaux d'ormes et de peupliers, la lime va partout son train; à côté de la maison-atelier, le jardin et le champ, l'industrie et la terre se prêtent main-forte, dans une commune solidarité.





Phot. de M. Rothier.

CATHÉDRALE D'AMIENS.



Phot. de M. Caron.

CATHÉDRALE D'AMIENS (FAÇADE OCCIDENTALE) : MÉDAILLONS.

Somme.

Superficie : 616 100 hectares (Cadastre), 627 600 (Service géographique de l'armée). Population : 520 160 habitants. Chef-lieu : **Amiens.** Sous-préfectures : **Doullens, Abbeville, Péronne, Montdidier.** — 41 cantons; 836 communes; 2e corps d'armée (AMIENS); Cour d'appel et Évêché d'AMIENS (suffragant de Reims).

Amiens (93 207 habitants), l'ancienne *Samarobriva* celtique et gallo-romaine, gardait le passage de la *Somme*, au point où cette rivière, gonflée des eaux de l'*Avre*, multipliait ses bras, en formant des îlots commodes pour la traversée et faciles à défendre. Paris dut à une situation analogue sa grande fortune. Dès le plus lointain des âges, l'activité d'*Amiens* se révèle; la rue des Tanneurs, celles des Orfèvres, des Chaudronniers, des Teinturiers, dans le quartier *Saint-Leu*, évoquent ce passé laborieux. Là se pressent, au bord de couloirs enchevêtrés où les eaux de la *Somme* dévalent, d'un barrage à l'autre, sous les roues des moulins et des usines, de vieux logis, des pignons à balcons, des murs aux étais séculaires. La navigation, par suite, y devient impossible. Aussi a-t-on soudé au lit de la rivière un vaste cingle canalisé qui porte les embarcations, du pont d'*amont* à celui d'*aval*, en développant autour du vieux quartier un chemin de ronde qui contribuait à en défendre

l'approche, sous les glacis de la citadelle. Bien qu'encore fort actif, *Saint-Leu* porte trop la tare des ans. La vie qui se pressait dans l'attraction de la *Somme* s'est éloignée; il faut d'autres espaces aux puissants organes de l'industrie contemporaine. L'église *Saint-Germain* et sa jolie porte sculptée du XVIe siècle, la tour carrée du *Beffroi* (XIVe siècle), la *cathédrale*, rappellent encore l'*Amiens* du moyen âge.

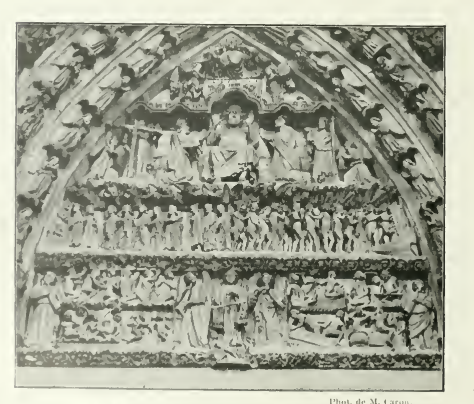
L'*Hôtel de ville*, ou plutôt la place Gambetta, qui en est peu éloignée, forme le pivot de la ville moderne. De là s'écartent la rue des Sergents, celle de la République, et, dans le sens de la rivière, l'artère vitale du commerce amiénois ou rue des *Trois-Cailloux*, que prolonge la rue de Noyon, vers la gare. Pour une aussi grande ville, l'on s'étonne d'une grande rue si modeste. Ce n'est pas que le souci des affaires ait entravé chez les Amiénois le goût des arts : le *Musée de Picardie*, un des plus beaux et des plus riches de province, l'église *Saint-Remy*, réédifiée, il n'y a pas longtemps, dans un magnifique style du XVe siècle; le *Palais de justice* lui-même, qui n'est pas sans mérite, mais surtout les magnifiques avenues ombragées d'ormes, de marronniers, de tilleuls, avec leurs jardins fleuris en bordure qui cheminent à la place des anciens remparts, et relient les contours de la ville à la ligne de la Somme : tout cela est digne de la grande métropole que fut et qu'est encore la capitale picarde. A l'ouest, s'étend la promenade de la *Hôtoie*; au sud, une cité nouvelle de bourgeoisie, de fonctionnaires, de gens retirés des affaires. C'est à l'est, du côté de la gare, à l'ouest dans les faubourgs manufacturiers, que circule la vie populaire. La ville s'accroît sans cesse dans l'axe de la *Somme* et la direction des routes et des voies ferrées : elle gagne de proche en proche, à l'aval vers Ailly, Longpré vers l'amont, Pont de Metz dans la vallée de la Selle.

L'histoire d'*Amiens* est celle d'une transformation perpétuelle. Ce fut au début une nécessité pour les artisans [illegible] de se grouper autour de la *Somme* qui donnait la vie à leurs métiers. [illegible] siècle leurs produits [illegible] d'une réputation universelle. [illegible] liers sortaient les [illegible] plus diverses : pour le [illegible] les étamines, les [illegible] pour Cadix et Lisbonne, les [illegible] pour le Brésil et les États-[illegible]. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, *Amiens* fabrique des étoffes de pure laine (serges, camelots, barracans...), d'autres



Phot. de M. Caron.

CATHÉDRALE D'AMIENS : MONTANTS DES STALLES.



Phot. de M. Caron.

LE JUGEMENT DERNIER, TYMPAN DU GRAND PORTAIL.

où la laine se mélange à la soie, au fil, au poil de chèvre (étamines, peluches...). Le velours d'Utrecht et le velours de coton valurent à ses fabricants une merveilleuse provende. Mais la concurrence est venue, aggravée par les tarifs prohibitifs. *Amiens* expédie encore en Amérique les tissus délicats de cache-poussière et d'anacoste, renouvelle sa clientèle, transforme sa fabrication (mérinos, rubans, satin... ; entreprend la confection des vêtements, fait des chaussures. Des usines métallurgiques (fer et cuivre), des fonderies de cloches, des fabriques de produits chimiques, la grosse chaudronnerie, les teintureries, les scieries mécaniques ajoutent aux profits du tissage et de toutes les petites industries.

Au plus haut point de la fortune, *Amiens* voulut, comme les grandes cités voisines, posséder sa **cathédrale.** L'ancien édifice venait de brûler; on en bâtirait un autre, capable de défier toute comparaison, par l'ampleur des dimensions et la perfection du style. D'accord avec le chapitre et le peuple, l'évêque *Évrard de Fouilloy* posa la première pierre de la *cathédrale* (1220); au bout de seize ans, l'immense nef était livrée au culte et la façade terminée, jusqu'au-dessus de la grande rose. Puis vinrent les chapelles rayonnantes de l'abside, en 1247; après une interruption des travaux, le chœur lui-même, en 1269, sous l'épiscopat de Bernard d'Abbeville. Restaient les tours; elles ne furent reprises que plus tard (1366), celle du nord dans les premières années du XVe siècle, sous Jean de Boisy. Trois *maîtres* ont présidé à l'œuvre de la cathédrale : *Robert de Luzarches, Thomas de Cormont* et son fils *Renaut*. A l'origine, les bas côtés de la nef n'avaient pas de chapelles; en 1292, l'évêque *Guillaume de Mâcon* fit éventrer le mur de l'un des arcs intérieurs, et pratiqua une chapelle en l'honneur de sainte Marguerite, puis une seconde (1297) en l'honneur de saint Louis. Les autres chapelles vinrent ensuite avec le temps, et, par bonheur, elles ne déparèrent pas le reste de l'édifice, si le XVIIIe siècle n'y avait logé tout le bric-à-brac de ses anges joufflus et de ses torsades dorées. Des réparations furent faites à la cathédrale en 1497, par maître Pierre Tarisel. L'édifice n'eut pas trop à souffrir de la Révolution : on pilla bien un peu, des bas-reliefs furent mutilés; mais le mal vint plutôt d'un long abandon. Les frères Aimé Duthoit et Théophile Caudron, puis Viollet-le-Duc, le réparèrent : on

dégagea les abords; les maisons du parvis, reconstruites dans le goût des XIVe et XVe siècles, furent mises en harmonie avec la cathédrale.

C'est la plus vaste des basiliques françaises; elle couvre une superficie de 7 700 mètres carrés. Longueur maxima, hors d'œuvre : 145 mètres; largeur du transept, hors d'œuvre : 71 mètres; celle de la grande nef : 14m,60, pour une hauteur de 42m,30, du pavé à la clef des grandes voûtes; hauteur, du pavé au faîte du grand comble : 56 mètres et, du sol au coq de la flèche : 112m,70. La beauté de l'édifice vient de ses heureuses proportions; tout y est calculé avec une logique rigoureuse : la décoration très sobre et la statuaire, au lieu de s'isoler, concourent à l'effet général. La cathédrale d'*Amiens* procède de Reims, mais la part des murs pleins est encore réduite; la voûte s'élance plus haut, sur des piles de plus en plus effilées. Il semble que l'on ne puisse mieux faire : la *nef d'Amiens*, avec son envolée superbe, est un chef-d'œuvre qui servit de modèle à plus d'une basilique d'Europe et du monde, mais ne sera jamais dépassé.

Elle comporte trois étages : rez-de-chaussée de gros piliers cylindriques, flanqués chacun de quatre colonnes engagées, pour en masquer l'épaisseur; au-dessus d'une délicate guirlande de feuillages continue, un *triforium* de deux grandes baies pour chaque travée, plein sur la nef, ajouré dans le chœur; enfin de grandes fenêtres élancées, aux linéaments de pierre si ténus qu'on les dirait de fine guipure. Les chapelles rayonnantes du chœur sont des merveilles d'élégance et de goût, dans leur simplicité. Le dallage de la nef, des bas côtés et du transept a été entièrement renouvelé (1894-1897).

La *clôture extérieure du chœur*, mutilée en 1793, a été rétablie; elle représente, en plusieurs tableaux, l'histoire de saint Firmin, premier évêque d'*Amiens*. Les belles grilles en fer forgé et doré qui ferment les entre-colonnements sont l'œuvre du XVIIIe siècle : on les attribue à un serrurier de Corbie, Jean-Baptiste Veyren, dit Vivarais. Le maître-autel, en bois sculpté et doré, relève de la manie décorative de la même époque. En arrière s'ébattent, dans une immense gloire de nuages et de rayons, des chérubins roses et joufflus. Tout cela est disparate, mais moins que les autels à colonnades, disséminés, et, heureusement, un peu perdus dans la vaste étendue de la cathédrale. Que dire des *stalles* du chœur, ce prodigieux assemblage de dais et de pinacles, de personnages, d'animaux, de feuillages où tous les règnes de la nature se meuvent, sans se confondre, dans une incomparable mêlée de vie? Qui donc a prétendu de nos jours faire de l'« art nouveau », en appelant la plante et la fleur au secours de l'imagination des artistes? Mais l'enveloppement de la vigne et du lierre, l'acanthe et le lis, l'œillet sauvage et la renoncule, la passiflore et l'aubépine, le chou frisé, le houblon, l'osier, etc., tout cela vit dans les stalles d'Amiens; c'est le triomphe de la *plante stylisée*. Le nombre des figures est invraisemblable : depuis la création du monde, l'histoire du Nouveau Testament s'y déroule. Et l'on ne parle pas des appuie-mains, des culs-de-lampe où retombent les nervures de la petite voûte formant le dais des stalles. Les bouquets feuillus, les figurines gracieuses ou grotesques, les sujets légendaires, les personnages satiriques, religieux ou profanes, sont jetés dans la décoration générale avec une profusion inouïe. Il n'y a plus que cent dix stalles; on en comptait cent vingt autrefois. Les deux premières, de chaque côté de l'entrée du chœur, servaient, l'une à l'évêque officiant, l'autre étant réservée au roi : leur ornementation est d'une grande richesse. Ce merveilleux travail était terminé en 1519. De sa *vitrerie* du moyen âge, la cathédrale n'a conservé que des fragments. Le *trésor*, qui était fort riche, s'est volatilisé à la fin du XVIIIe siècle. Les quelques objets anciens que possède la cathédrale proviennent de dons récents, comme la châsse de saint Firmin, œuvre du XIIIe siècle, donnée en 1850 par le duc de Norfolk.

Cinq portes principales donnent entrée à la cathédrale : porte de *Saint-Firmin* le Confesseur, au croisillon nord; porte de



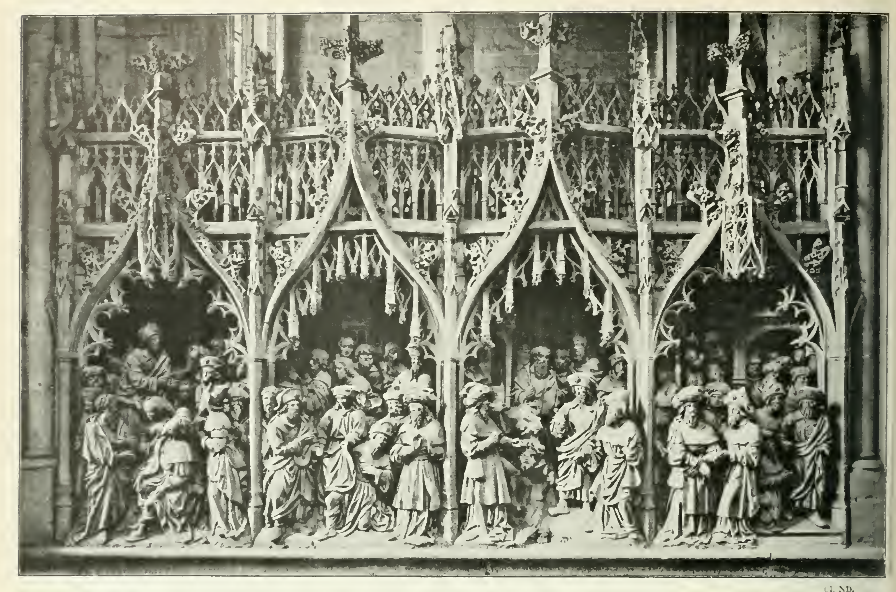
Phot. de M. Caron.

CATHÉDRALE D'AMIENS : UNE RAMPE DES STALLES.



Phot. de M. Caron.

CATHÉDRALE D'AMIENS : ÉBRASEMENT DE LA PORTE CENTRALE.



Cl. ND.

POURTOUR DU CHŒUR DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS.

Saint-Honoré ou porte de la *Vierge Dorée*, parce que la statue de son trumeau était peinte et dorée, au croisillon sud; enfin, sur la façade principale, porte du *Sauveur*, et, de chaque côté, porte de la *Mère de Dieu* et de *Saint-Firmin*. L'architecte, en projetant sur la façade la saillie de quatre contreforts ornés, a voilé les épais soubassements nécessaires à la solidité des *tours*. Celles-ci, qui sont oblongues et non carrées, se dégagent de l'appareil sculptural. De cette façon, les trois grands portails occupent tout l'intervalle des piles en saillie, sous des voussures profondes, dont l'ébrasement a reçu un peuple de statues. Les pédroits reposent sur un stylobate où s'étagent deux rangs de quatrefeuilles dans lesquels sont représentés les vertus et les vices. Au tympan, la glorification du Christ et le Jugement dernier. Très belle statue de *saint Firmin* au portail de ce nom; les quatrefeuilles, très intéressants, représentent les douze signes du Zodiaque. Les tours sont dépourvues de flèches et disparates. La flèche en bois, recouverte de plomb, qui surgit de la croisée du transept, date de 1528.

Personnages historiques. — Saint *Anschaire*, l'apôtre du Nord, né en Picardie, vers 801; *Pierre l'Ermite*, prédicateur populaire de la 1re croisade, né vers 1050 à Amiens ou près de cette ville, mort en 1115; les chroniqueurs *Gilles de Roye* et *Jean Molinet* (xve siècle); *Nicolas l'Éveillé*, architecte de Saint-Riquier (xvie siècle), et *Watebled* ou *Vatable*, né à Gamaches, en Picardie, mort en 1547, professeur d'hébreu au Collège de France; *Vincent Voiture* (1598-1648), poète et bel esprit, né à Amiens, membre de l'Académie française dès sa création; *Nicolas Sanson*, géographe, né à Abbeville (1600-1667); *Ch. du Fresne Du Cange* (1610-1688), érudit, né à Amiens; *Ant. Galland* (1646-1715), né à Rollot, près de Montdidier, professeur d'arabe au Collège de France en 1709, traducteur des *Mille et une Nuits*; dom *Martin Bouquet*, savant bénédictin de Saint-Maur, né à Amiens (1685-[illegible]); *J.-B. Louis Gresset* (1709-1777), poète et humoriste, né à Amiens; les grammairiens *Noël-Fr. de Wailly*, né à Amiens (1724-1801), et *Ch. François Lhomond* ([illegible]), né à Chaulnes; *Augustin* baron *Parmentier* (1737-1813), agronome, né à Montdidier, qui triompha du préjugé public contre l'usage de la pomme de terre, tubercule introduit en Europe dès le xve siècle; *J.-B. Joseph Delambre* ([illegible]), astronome, né à Amiens; *J.-F. Lesueur*, compositeur, né près d'Abbeville (1763-1837); *Ch. Hubert Millevoye*, né à Abbeville ([illegible]-1816), poète sentimental et élégiaque; *Maximilien Sébastien*, comte *Foy* (1775-18[illegible]), général et orateur, né à Ham; *J.-B. Aimé Sanson de Pongerville* (179[illegible]-18[illegible]), littérateur, né à Abbeville.

CÔTES BOULONNAISE ET FLAMANDE

Entre les Bas-Champs de la baie de la Somme et le littoral du Pas-de-Calais conquis sur la mer par les Wateringues flamands, l[e] *Bas-Boulonnais* in[ter]vient dans l'ex[pansion] terminal[e] des collines d'Artois comme une oasis verdoyante. Sous l'effort d'une poussée orogénique, l[a] cuirasse crayeuse du sol, en éclatant, a ramené au jour le[s] couches subjacentes infracrétacées et ju[rassiques], élément[s] d'un paysage origi[nal] et d'un terrain superficiel nouveau. De tous côtés, appa[raissent] les herb[a]ges. Des phosphates, des minerais de fer, des pierres calcai[res], des grès, le bassin houiller de *Hardinghen* sont ex[ploités] dans le pays.

La *Liane* arrose au centre, le triangl[e]

Cl. ND.

CATHÉDRALE D'AMIENS : LA VIERGE DORÉE.


DUNKERQUE
Echelle 1 20 000
CALAIS
Echelle 1 20000
BOULOGNE
Echelle 1 20 000
CITADELLE
BASSE VILLE
PORT D'ÉCHOUAGE
BASSINS DE FREYCINET
NOUVEAU BASSIN DES CHASSES
AVANT PORT
LE COURGAIN
ST PIERRE
Gare Centrale
BEAUREPAIRE
PORT EN EAU PROFONDE
BASSIN LOUBET
BASSIN DE RETENUE
CAPÉCURE
CHATILLON
HENRIVILLE
BREQUERECQUE
Digue Carnot
PETIT PORT


Phot. de M. Meys

BOULOGNE-SUR-MER : DÉPART DU BATEAU DE FOLKESTONE.

boulonnais. Ce petit pays possède, au sud, une montagnette, le *mont Lambert;* le mont Pelé lui sert de vedette sur l'horizon des Bas-Champs; vers le nord, c'est la falaise du *Gris-Nez*, projection extrême de l'axe de l'Artois, à 50 mètres au-dessus du flot. Dans la charmante vallée de la *Liane*, à son débouché dans la mer, **Boulogne** s'élève depuis une très longue suite de siècles.

Le tertre fortifié qui porte la cité historique servait d'acro-[pole] à la nation maritime des *[Morins]*. On l'appelait *Bononia*. [Si] près de la mer, exposée de première main aux incursions des pirates du Nord, *Boulogne* eut souvent à se défendre. Ce fut la tête de front de l'occupation romaine des Gaules, contre la Grande-Bretagne. De là partit l'empereur Claude, en 43, pour conquérir en partie l'île britannique. Le commandant de la flotte romaine de la Manche résidait à *Boulogne*. Sous Constantin, *Boulogne*, en qualité de cité, possédait un évêque: mais ce siège épiscopal fut de courte durée; rétabli en 1566, il a été définitivement supprimé en 1790. Le comté de *Boulogne* étant venu au pouvoir des ducs de Bourgogne, Louis XI l'annexa. L'Anglais nous prit *Boulogne*; Henri VIII s'en empara par trahison. Les habitants, expulsés en masse, furent remplacés par des Anglais; mais la peste les décima; bientôt *Boulogne* nous revenait (1550). C'est de *Boulogne* que *Napoléon*, reprenant la tradition romaine, se préparait (1804) à écraser la puissance anglaise; une armée nombreuse campait dans le voisinage, aux ordres du maréchal Soult. En 1805, pour échapper à cette menace, l'Angleterre coalisait l'Europe contre nous; Austerlitz répondit à ses intrigues et aux efforts de ses alliés de Russie et d'Autriche. Trois fois Napoléon vint au camp de *Boulogne*, [pou]sser ses préparatifs : il distribua les croix de la Légion d'honneur [le 16] août 1804, enflamma l'ardeur de ses troupes. La colonne de la Grande Armée, dressée sur la falaise voisine, fait revivre ces souvenirs. Mais la mer, complice des Anglais de Trafalgar, nous barrait la route. Nous n'avions plus de flotte; il fallut lever le camp de Boulogne. Débarqué sur [la] côte le 6 août 1840, le prince Louis-Napoléon, depuis Napoléon III, [fit] à *Boulogne*, sa seconde tentative pour renverser le gouvernement de Louis-Philippe.

Au-dessus de la ville moderne (53 128 habitants), l'acropole de *Boulogne*, fortifiée, au XIIIe siècle, par le comte Philippe Hurepel, dresse encore son quadrilatère de murs, flanqué de demi-tours cylindriques et d'un château. Quatre portes (porte des Dunes...) ouvrent cette enceinte. Là s'élèvent le Palais de justice, l'Hôtel de ville, le *Beffroi*, dans la rue [de] Aumont, le bâtiment qui appartenait à la puissante abbaye de *[Sain]t-Wulmer;* enfin, au nord-est, la basilique *Notre-Dame*, [édif]ice gréco-romain de grande [allu]re, construit de 1827 à 1863. L'illustre égyptologue A. *Mariette* est né dans une rue voisine. Des boulevards enchâssent la ville : près de la *Sous-préfecture*, le square [Pilâ]tre-de-Rozier et Romain rappelle que ces aéronautes, s'étant élevés d'ici, le 15 juin 1785, pour tenter la traversée de la Manche en ballon, leur fragile esquif prit feu à 400 mètres en l'air et les précipita sur le sol.

Boulogne vit de sa plage de sable fin étalée devant le Casino; de la pêche et du port, aménagé dans l'ébrasement de la *Liane*. Deux jetées ouvrent le chenal d'accès, du côté de la mer, avec une profondeur de 13m,40 en vives eaux d'équinoxe, 11 mètres par morte eau. La jetée occidentale, longue de 450 mètres, défend l'entrée contre les alluvions charriées par le courant littoral; l'autre, celle de l'est, longue de 519 mètres, est à claire-voie. La pêche du hareng, du maquereau et de la morue occupe ici près de 5000 marins. Ajoutez une soixantaine d'ateliers de salaisons faisant vivre de 4000 à 5000 employés, des chantiers de construction, des fonderies, des filatures de lin, de chanvre, de jute, des fabriques de plumes métalliques et de ciment, etc. : voilà qui décèle une singulière activité.


Phot. de M. Meys

BOULOGNE-SUR-MER : CATHÉDRALE ET VIEUX CHATEAU.

Le cap *Gris-Nez*, qui est du voisinage de *Boulogne*, regarde de près la côte anglaise; les deux rivages, autrefois, se tenaient, ne formant qu'une terre : l'isthme s'est brisé, livrant carrière aux eaux de la mer du Nord, par le détroit du Pas de Calais, dans la Manche et l'Atlantique. Mais les lèvres de la blessure sont béantes : des deux parts, même formation crayeuse, mêmes couches, même orientation du relief. La région du Weald, en Angleterre, est le prolongement des collines de l'Artois; la même mer qui déposait la craie en France la déposait chez nos voisins; les mêmes sédiments ont comblé le bassin de Paris et celui de Londres. La Manche n'est qu'un ancien val effondré dont la tête, appuyée sur l'arête transversale du Pas de Calais, touchait à la naissance d'une dépression opposée qui s'inclinait vers la mer du Nord. L'abaissement du seuil de partage, la dérobée du



Phot. de M. Meys.

LE PORTEL, PRÈS DE BOULOGNE-SUR-MER.

sol, aggravée par l'érosion, la brèche fut élargie par les eaux marines. Telle est l'origine du détroit, et cette origine est récente : la rupture de l'isthme se placerait, d'après les calculs des géologues, vers l'époque paléolithique. Le cap *Gris-Nez* est un témoin assez suggestif de ce grand événement; sa falaise recule sous l'incessante morsure du courant côtier.

Wimereux et sa plage, à l'embouchure du ruisseau de ce nom; *Ambleteuse* jalonnent la côte, de Boulogne au cap Gris-Nez. Dans l'hémicycle de 10 kilomètres qui sépare celui-ci du *Blanc-Nez*, son partenaire, *Wissant* étale sa belle plage de sable fin, au pied d'un cordon de dunes. Le *Blanc-Nez* est un magnifique belvédère dressé à 134 mètres sur l'horizon de la mer; par beau temps, la côte anglaise se dessine clairement. *Sangatte* est proche : à 1 kilomètre de cette plage se trouve l'origine éventuelle du **Tunnel** projeté *sous la Manche*. On a percé le mont Cenis, le Saint-Gothard, le Simplon; la locomotive court sous les champs de neige; pourquoi ne descendrait-elle pas sous une nappe d'eau dont la profondeur ne dépasse pas 54 mètres? Le fond de la Manche est fait de craie grise assez tendre pour permettre de l'attaquer, assez compacte pour abriter le tunnel; il suffirait de conduire la galerie à 127 mètres au plus, au-dessous du niveau de la mer, pour constituer un abri sûr contre toute invasion marine. Les rives, d'ailleurs assez basses, permettraient la liaison de la voie sous-marine aux voies d'accès de chaque côté du détroit. Le tunnel en ligne directe aurait 28 kilomètres de traversée sous-marine. On évalue la dépense totale de l'entreprise à 250 millions; mais il subsiste un aléa. La couche de craie grise, si soigneusement qu'on l'ait étudiée, ne présente-t-elle aucune fissure produite par l'érosion? Pour suppléer le tunnel, on a tout imaginé : pont aux arches gigantesques, digues de traverses d'un bord à l'autre; tunnel métallique déposé au fond de la mer; bateau immergé mû sur des rails sous-marins. L'audacieux vol de Blériot a récemment enrichi d'un procédé nouveau les annales de la traversée rapide de la Manche.

Au delà des *Baraques*, petite plage animée par les maisons de pêcheurs et les villas, voici **Calais** (72 322 habitants), groupe de deux villes sœurs, l'une fière d'un glorieux passé, ville de marins, de négociants et de voyageurs; l'autre, jeune encore et entièrement de labeur.

Si près de l'Angleterre, la place dut plus d'une fois s'en défendre. Après la [illegible] de *Crécy*, Édouard III se retourna contre *Calais*. Furieux d'une résistance de six mois, lorsque la ville fut réduite par la famine à capituler, le vainqueur exigea que six notables se livrassent pour le salut de leurs compatriotes. Ils vinrent, corde au cou : Eustache de Saint-Pierre, les deux frères Wissand, Jean d'Aire, et deux autres dont, par malheur, la tradition ne nous a pas conservé les noms. Les héroïques Calaisiens durent la vie à l'intercession de la reine Philippa de Hainaut. Maîtresse de ce coin du sol français, l'Angleterre le tenait encore, même après la guerre de Cent ans. Le 1er janvier 1558, *François de Guise* l'y surprend, bat les murs en brèche du côté de la terre et du côté de la mer : une flotte de secours était en vue, lorsque le château se rendit. En huit jours Guise fit ce qu'Édouard III n'avait pu obtenir en six mois. Jamais la reine d'Angleterre Marie Tudor ne se consola de la perte de *Calais*. C'était le sceau mis à l'affranchissement de la France inauguré par la glorieuse campagne de Jeanne d'Arc.

L'ancien *Hôtel de ville*, sur la place d'Armes, mêle le souvenir des bourgeois de *Calais* à ceux de Guise libérateur et de Richelieu qui munit la ville d'une citadelle. Au-dessus de la place d'Armes, le *Beffroi* égrène les notes de son carillon; la *Tour du guet*, toute proche, scrute encore la mer que sillonnent incessamment les paquebots Calais-Douvres. *Calais-sud* possède la Mairie, l'église *Saint-Pierre*, bâtie récemment dans le style du XIIIe siècle. Place de l'Égalité, carrefour de plusieurs boulevards, est le Théâtre, tandis qu'à l'autre bout de la ville, le *Casino* appuie sa terrasse à la dune allongée sous le canon du fort Risban. Outre les établissements nécessaires à un port de pêche et de commerce, *Calais* possède une cinquantaine d'usines exclusivement occupées à la fabrication des *tulles* et dentelles mécaniques.

Gravelines, à égale distance de Calais et de Dunkerque, marque le débouché de l'*Aa* (80 kilomètres), rivière de pauvre apparence née au revers des collines d'Artois, à 125 mètres environ d'altitude. En amont de Saint-Omer, sa vallée se fond dans l'immense plaine autrefois marécageuse, laissée par l'occupation de la mer. Déjà la rivière n'est plus qu'un canal, bientôt partagé en deux coulées, l'une qui aboutit à Gravelines et finit au delà de sa plage sablonneuse (à 3 500 mètres), l'autre à droite, le canal de la *Colme*, qui



Phot. de M. Meys.

BATEAUX DE PÊCHE, DANS LE PORT DE BOULOGNE-SUR-MER.

passe à Bergues, pénètre en Belgique, gagne Furnes, se perd à Nieuport.

Des plages basses et monotones, à la merci des incursions marines, s'étendaient autrefois le long de la mer du Nord, de Calais aux bouches de l'Escaut : *Bergues*, *Bruges* en étaient les points d'accès, du côté de la terre. Le vaste territoire conquis autour d'elles sur les eaux est désigné sous le nom de **Wateringues**, parce qu'on la dessèche au moyen de rigoles d'écoulement (*watergands*, en flamand) ajustées sur le tronc de l'Aa et des canaux. Les *Wateringues* commencent en aval de Saint-Omer, le long du canal de Neufossé. Au loin la terre émerge, découpée à l'infini par les fossés de drainage, des barrages, de petites écluses nouent les mailles du réseau serré des canaux. Le long des berges, souvent plantées de saules, glissent les barques, seul moyen de transport de ce pays semi-aquatique. Au large et surgissant des eaux, prairies basses recouvertes de nappes stagnantes ou coupées de tourbières, s'élevait l'abbaye de *Clairmarais*. *Gravelines* et **Saint-Omer** sont les deux pôles de ce singulier pays. L'évêché de *Saint-Omer*, créé en 1559 par Philippe II, à la place de celui de Thérouanne, a cessé d'exister depuis 1801. Pour *Thérouanne*, humble village de la Lys, qui fut capitale des Morins et siège d'un vaste diocèse, ce n'est plus qu'une épave. *Saint-Omer* (20 470 habitants) n'a point éprouvé pareille infortune : mais de sa collégiale de *Saint-Bertin*, il reste à peine une tour intacte, quelques arcades, une belle rose au portail, assez pour faire regretter l'irréparable. L'église *Notre-Dame*, l'une des plus intéressantes de l'Artois ; le Palais de justice, ancien palais épiscopal érigé par Mansart ; le musée archéologique ne sont pas d'une cité banale. **Bergues**, encore une vieille cité flamande, place de guerre fortifiée par Vauban, disputée cent fois et portant haut, quand même, son *beffroi* du XVI[e] siècle, le plus beau de la Flandre française. Dans ces étendues plates de la plaine du Nord, où les villes n'avaient pour se défendre aucun relief capable d'offrir un refuge immédiat en cas d'alerte, il fallait voir venir de loin, surveiller l'horizon de la mer et de la terre. Le beffroi était un ami vigilant sans lequel on ne pouvait vivre, le symbole aimé de la petite patrie que fut, au moyen âge, la cité flamande (4 856 habitants).



Phot. de M. Meys.

LA CÔTE AU CAP GRIS-NEZ.

Dunkerque (38 890 habitants) s'est fait place dans un dédale où convergent les canaux de Bergues, de Mardyck et de Furnes, au rendez-vous commun du port. La statue de *Jean Bart*, coulée en bronze, par David d'Angers, s'élève au cœur de la ville. Les Anglais n'eurent pas de pire ennemi que l'intrépide corsaire ; aussi *Dunkerque* en est-elle fière.

Cette place, jadis aux comtes de Flandre, puis aux Espagnols, gardait le débouché de la mer du Nord sur la Manche. Condé l'enleva aux Espagnols en 1646 ; deux ans plus tard *Turenne* la reprenait sur Condé, ligué avec don Juan d'Autriche contre Louis XIV. Les deux illustres adversaires en vinrent aux mains sur les *Dunes* voisines, et Condé, il l'avait prévu, du reste, fut battu (1658). *Dunkerque* nous revenait. Vauban la fortifia, l'arma d'une citadelle. Mais le traité d'Utrecht (1713) décida la destruction de son enceinte fortifiée et le comblement du port. C'en était fait de *Dunkerque*. Rétablie par Louis XV, l'Angleterre, acharnée à sa ruine, n'eut de repos qu'après avoir obtenu par la paix d'Aix-la-Chapelle, et fait confirmer au traité de Paris (1763), le démantèlement de la place.

Le *Beffroi* de Dunkerque n'est qu'une tour d'emprunt, clocher disjoint de *Saint-Éloi*, bel édifice à cinq nefs, de style ogival, œuvre du XVI[e] siècle, dont plusieurs travées ont été abattues pour livrer passage à la rue de l'Église. Du haut de son Beffroi, haut de 90 mètres, la ville paraît tout à clair : à l'ouest, au delà de Saint-Jean-Baptiste et du parc de la Marine, l'appareil compliqué du *port*, le long du *quai des Hollandais*, en bordure du *bassin du Commerce*, le va-et-vient des bateaux ; l'*Hôtel de ville*, magnifique construction moderne, dans le style de la Renaissance ; le *Mynck*, halle aux poissons, d'un mouvement si pittoresque ; en haut, vers le nord, la chapelle de *Notre-Dame-des-Dunes* (XV[e] siècle), qui donna son nom à la ville



Mon. hist.

BEFFROI DE BERGUES.



Phot. de M. Meys.

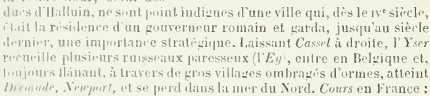
FERME A HESDIGNEUL, PRÈS DE BOULOGNE-SUR-MER.

l'église des Dunes : Dunkerque; enfin, tout là-bas, s'effilant à la digue de mer, l'élégante station de *Malo-les-Bains*, son casino, les hôtels, les chalets échelonnés jusqu'à Rosendael. A l'orient, les fonds marécageux des *Moëres*, aujourd'hui mis à sec, versent leurs eaux, par une infinité de rigoles, dans le canal circulaire du Ringsloot.

A 8 kilomètres nord-nord-est de Saint-Omer, l'**Yser**, né à l'altitude modeste de 27 mètres, s'avance avec lenteur dans une contrée de terres basses, d'où la butte de *Cassel*, surgissant à 157 mètres, prend l'air d'une véritable montagne. *Cassel* (castellum, *castel*) s'appuie au flanc oriental de sa colline : la grande place, l'Hôtel de ville de la Renaissance, l'hôtel de la Noble-Cour, celui des



DUNKERQUE : QUAI DES HOLLANDAIS. Cl. ND.



ducs d'Halluin, ne sont point indignes d'une ville qui, dès le IVe siècle, était la résidence d'un gouverneur romain et garda, jusqu'au siècle dernier, une importance stratégique. Laissant *Cassel* à droite, l'*Yser* recueille plusieurs ruisseaux paresseux (l'*Ey*), entre en Belgique et, toujours flânant, à travers de gros villages ombragés d'ormes, atteint *Dixmude*, *Newport*, et se perd dans la mer du Nord. *Cours* en France : 36 kilomètres; 50 kilomètres en Belgique.

Au point de contact des hauteurs de l'Artois et de la plaine de Flandre, s'échelonnent en ligne, de la mer à l'Escaut : *Calais* et *Saint-Omer*, sur l'Aa ; *Aire*, sur la Lys; *Béthune*, sur la Lawe ; *Lens*, sur la Souchez (Deule supérieure) ; *Arras*, sur la Scarpe ; *Cambrai*, sur l'Escaut. La **Lys** semble une seconde branche mère de l'Escaut. Elle jaillit, à 5 kilomètres nord-ouest d'Heuchin, du faite qui s'élève entre la Canche et l'Escaut. Sa source était naguère à 4 kilomètres plus haut. D'abord incertaine de sa route, la rivière prend enfin la direction du nord-est par une vallée champêtre, où villes et villages se donnent la main : *Thérouanne*, *Aire*, où elle devient navigable. C'est alors un canal qui glisse dans l'immensité de la plaine flamande, et atteint l'industrieuse ville d'*Armentières*. Sa rive gauche devient belge, la droite restant française jusqu'à Menin. En aval d'Halluin, bourg français qui fait face à la ville belge de Menin, la *Lys* nous quitte, ayant parcouru 126 kilomètres. Encore 88 kilomètres à fournir en Belgique, jusqu'à la rencontre de l'Escaut : cela lui donne 214 kilomètres de cours total.



ANCIEN HÔTEL DE VILLE DE CASSEL.

La **Deûle**, affluent de la Lys, n'est plus, au pont de Courrières, qu'un canal en partie alimenté par un bras dérivé de la Scarpe. Le *canal de la Haute-Deûle* (c'est désormais son nom) gagne, par un pays de houillères, le Vieux-Lille, bâti sur pilotis. Au sortir de la grande ville, elle devient la *Basse-Deûle*, prend en passant la Marcq, appelée, dans son cours inférieur, *canal de Roubaix*, enfin se perd dans la Lys, rive droite, à Deulémont. Dans Lille, la *Deûle* se ramifie : son eau lourde et noire dégage des gaz impurs. Bientôt, ce n'est plus qu'un égout. Mais quel infatigable labeur est le sien! Houilles et métaux, grès et sables, vins et alcools, les grains, les bois, les produits chimiques, les objets manufacturés par les usines, à peu près toutes les matières lourdes de la région, la *Deûle* les transporte. Grâce à elle et aux fonds qu'elle traverse, à partir de Bauvin, toute la campagne de Lille pourrait être inondée, la place mise, pour ainsi dire, hors d'atteinte. *Cours* de la Deûle : 68 kilomètres.

Si la Deûle se nourrit en partie des eaux de la **Scarpe**, celle-ci, à son tour, rivière de proie, aurait capté, par dérivation, le cours supérieur de la *Sensée* voisine. Issue des hauteurs de l'Artois par 100 mètres environ d'altitude, la *Scarpe* prend, à *Ecoivre* (belles ruines d'un vieux monastère), les eaux vives de ses fontaines, à *Etrun* de belles sources jaillies dans le parc d'un ancien château des évêques d'Arras, et, accrue du *Gy*, s'avance à travers d'agréables prairies. *Arras* lui donne le *Baudimont*, le *Crinchon*, long de 20 kilomètres; alors la rivière est officiellement navigable. A Biache-Saint-Wast, on ne compte guère plus de 4 kilomètres entre la rive droite de la *Scarpe* et la rive gauche de la *Sensée* : un léger ressaut de terrain les empêche de se réunir. Puis les deux rivières s'écartent; mais, à Courchelettes, un canal se tend de l'une à l'autre. Bientôt la *Scarpe* est à **Douai** (36 314 habitants), très ancienne cité qui fut, au IXe siècle, la métropole du petit pays d'*Escrebieu*. Tantôt espagnole et tantôt française, la ville, aujourd'hui place déclassée, n'a plus été séparée de nous depuis 1712. Ses remparts ont fait place à des boulevards. On l'a privée aussi de ses Facultés, au profit de Lille. Mais son autorité judiciaire lui reste; Louis XIV, en 1709, y créa un Parlement : *Douai* garde sa cour d'appel. La *porte de Valenciennes*, conservée, lors de la démolition de l'enceinte; l'*église Notre-Dame*, en partie du XIIe siècle et son fameux retable polyptyque d'Anchin; son bel *Hôtel de ville*, en partie du XVe siècle, avec de riches fenêtres

DUNKERQUE : STATUE DE JEAN BART. Cl. ND.

égayées : le *Beffroi* crénelé, flanqué de tourelles, le Palais de justice, le Musée font encore à la vieille cité d'académie et de magistrature un honorable cortège.

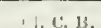
Fort de Scarpe, en aval de Douai, marque la diramation de la rivière : son cours principal rencontre *Marchiennes* et laisse à gauche la forêt de ce nom, à droite celles de Vicoigne et de Raismes. Emissaire commun du dédale de ruisseaux et de rigoles qui sillonnent la région septentrionale du bassin houiller de Valenciennes, la *Scarpe* se dégage enfin, au-dessous de *Saint-Amand*, et rejoint l'Escaut, à 1 kilomètre en aval de Mortagne, au pied du petit massif qui porte le fort de Maulde. Ce fort et celui de *Flines* permettraient de régler, en cas de guerre, les inondations protectrices de la Scarpe et de l'Escaut. La *Scarpe* est navigable depuis Arras. *Cours* total : près de 101 kilomètres.

La **Sensée**, issue d'un sol crayeux, venant au jour à 2 kilomètres nord de Bapaume. *Haucourt* et ses sources constantes marquent sa venue au jour, à 20 kilomètres de l'ancien point d'origine. La *Sensée* gagne *Arleux* et s'attarde dans la basse et humide plaine de Flandre. Sur 10 kilomètres, entre l'Ecluse et Fichain, trois passages seulement permettent de traverser la rivière : en cas de guerre, les écluses pouvant élever le plan d'eau à 2 mètres, cette plaine serait infranchissable. Après avoir alimenté le *Canal de la Sensée*, la rivière se perd dans l'Escaut, rive gauche, sous les murs de Bouchain. *Cours :* près de 60 kilomètres.

Pas-de-Calais.

Superficie : **660 600** hectares (Cadastre), **675 000** (Service géographique de l'armée). Population : **1 068 155** habitants. Chef-lieu : **Arras.** Sous-préfectures : **Saint-Omer, Boulogne, Béthune, Montreuil, Saint-Pol.** — 46 cantons, 904 communes; 1er corps d'armée (LILLE). Cour d'appel de DOUAI. Académie de Lille. Evêché d'ARRAS (suffragant de Cambrai).

Il y a deux villes dans **Arras** (26 080 habitants) : la vieille cité gallo-romaine des



ARRAS : PLACE ET HÔTEL DE VILLE.

Atrébates, depuis ville épiscopale, assise sur le plateau de *Baudimont*, au nord de la vallée du Crinchon; la ville neuve, qui se groupa autour de la puissante abbaye de *Saint-Waast*, fondée sur la rive droite de la Scarpe par le roi Thierry. Dans cette ville, fut signé, en 1435, le traité de paix qui réconcilia Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et Charles VII.

En se groupant autour de l'abbaye, puis de l'Hôtel de ville, la vie laissa le quartier de Baudimont dans l'isolement où il demeure : la Préfecture et son parc y remplacent l'ancienne résidence de l'évêque, héritière elle-même du prétoire romain. Dans l'*abbaye de Saint-Waast*, fondée en 687 par saint Aubert et reconstruite au XVIIIe siècle, la bibliothèque, le Musée, les archives départementales sont à l'aise. L'*Hôtel de ville*, du XVIe siècle, est le joyau d'Arras; l'architecte en fut Jacques Caron : des arcades ogivales surmontées de riches fenêtres, sous une haute toiture à lucarnes, lui font une jolie parure. Au beffroi, que surmonte une couronne d'où s'échappe un lion portant drapeau, les vieilles cloches : celles du couvre-feu et du guet. Non moins évocatrice est la Grand'Place, lorsque, entre ses arcades, ses pignons de style flamand, sous les façades ornées et les vieilles enseignes, la foule des cultivateurs et des marchands se presse, aux jours de marché. *Arras*, au moyen âge, dut à l'industrie du tissage une notoriété universelle. Mais, trop proche des Flandres, l'industrieuse cité ne put tenir tête à une aussi redoutable concurrence. La *dentelle*, au XVIIe siècle et



Cl. C. B.

HOTEL DE VILLE DE DOUAI.

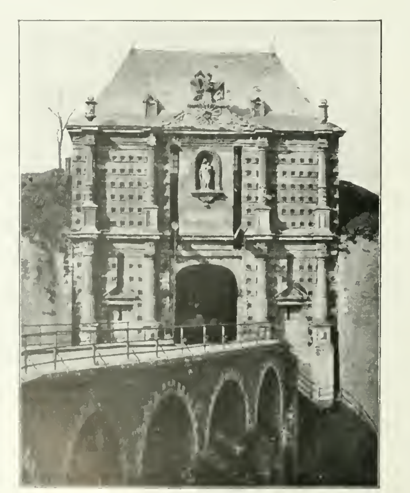


Mon. hist.

ARRAS : HÔTEL DE VILLE (FAÇADE OUEST).

jusqu'à nos jours, lui donna un regain d'activité. Mais le coton, substitué au fil de lin pour la dentelle, puis la fabrication mécanique ont ruiné la filature d'*Arras*. C'est maintenant un gros marché de denrées agricoles.

Personnages historiques. — *Godefroy de Bouillon*, premier roi chrétien de Jérusalem, né vers 1058 à Bezy, près de Nivelles en Brabant, fils d'Eustache de Boulogne et neveu de Godefroy le Bossu, duc de Bouillon, mort en Orient (1100); *Suger* (1081-1151), moine de *Saint-Denis*, ministre de Louis VII; *Godefroy de Saint-Omer*, l'un des fondateurs de l'ordre des Templiers; les trouvères *Adam de La Halle* et *Gauthier d'Arras* (XIIIe siècle); les bourgeois de Calais : *Eustache de Saint-Pierre*, *Jean d'Aire* et *Pierre de Wissant*, qui se dévouèrent pour sauver leurs concitoyens de la colère du roi anglais Édouard III (1347); *Louis de Luxembourg*, comte de *Saint-Pol* (1418-1475), connétable de France sous Louis XI, exécuté pour trahison; il était neveu de *Jean*, comte de *Luxembourg-Ligny*, dévoué au duc de Bourgogne, qui fit Jeanne d'Arc prisonnière à Compiègne et la livra aux Anglais (1430); le philologue *Denis Lambin* (1516-1572), né à Montreuil; *Georges Maréchal* (1658-1736), chirurgien de Louis XIV, né à Calais; *Jean-Baptiste Hennebert*, historien de l'Artois, né à Hesdin (1726-1795); *P.-Alex. Monsigny* (1729-1817), compositeur, né près de Saint-Omer; *Fr.-Jos.-Maximilien de Robespierre* (1758-1794), le héros de la Terreur, né à Arras, ainsi que *Joseph Lebon*, son complice (1765-1795); *Philippe-Jos. Lebas* (1765-1794), né à Frévent, ami de Robespierre; *Benoît-Joseph Labre*, saint personnage né près de Boulogne, mort à Rome en 1783; *Aug. Ferdinand Mariette*, dit Mariette-pacha (1821-1881), égyptologue célèbre né à Boulogne-sur-Mer; *P.-Cl.-Fr. Daunou* (1761-1840), écrivain et homme politique, né à Boulogne-sur-Mer; *Frédéric Sauvage*, son compatriote (1786-1857), qui le premier, appliqua l'hélice à la navigation; le peintre *Alphonse de Neuville* (1836-1885), né à Saint-Omer; *Abel Bergaigne* (1838-1888), érudit interprète de la littérature sacrée de l'Inde.



Mon. hist.

ANCIENNE PORTE NOTRE-DAME, A CAMBRAI.

L'ESCAUT

L'**Escaut** venait autrefois de plu loin qu'aujourd'hui. Dans le prolon gement du vallon de Beaurevoir, o il prend naissance, une dépressio se dessine, que draine le lit arti ficiel du *canal des Torrents*, creus au XVIIIe siècle. L'*Escaut* passe a Câtelet, chemine de concert av le canal de Saint-Quentin, pui libre de lui-même, à Cambrai, joi à Etrun le *canal de la Sensée*.

Dans une ville comme **Cambr** (28 071 habitants), ancienne ré dence de Clodion, lors de la pr mière invasion franque, capita d'un petit État indépendant so Ragnacaire (481), siège épiscopal saint Waast (VIe s.), commune ind pendante au moyen âge, cité acti et industrieuse, l'une des citadel du Nord, tant de fois assiég prise et reprise, en dernier lieu p Louis XIV, qui en fit une ville fra çaise (1679), l'on s'attendrait à tr ver des monuments témoins d'u histoire aussi lointaine et aussi mo vementée. Vauban la fortifia et munit d'une forte citadelle. *Ca brai* a fait table rase de son pa guerrier : la citadelle est deven simple caserne; de belles aven plantées s'allongent à la place remparts. L'*Hôtel de ville* est de construction récente; non l de là, le *Beffroi*, tour de l'ancienne église Saint-Martin, port 61 mètres de haut le logement de l'ancien guetteur. Pour un si archiépiscopal, *Cambrai* est assez pauvrement pourvu : à la pl d'un magnifique édifice des XIIe et XIIIe siècles, détruit par la Re lution, l'église de l'abbaye du *Saint-Sépulcre* sert de cathédrale. bâtiment est du XVIIIe siècle; il renferme le tombeau du vertueu charitable archevêque de Cambrai, *Fénelon*, par David d'Ang Comme toutes les grandes cités industrielles du Nord, *Cambrai* des tissages renommés (fins tis de lin, batiste). Mais, à l'exem d'Arras, *Cambrai* est surtout centre d'affaires pour la région a cole qui l'entoure : sucreries, tilleries, brasseries, moulins à l fabriques de chicorée font vivre main-d'œuvre.

A *Bouchain*, jadis place très fo et capitale de l'Ostrevent, l'*E* recueille la Sensée et pénètre a elle dans le « pays noir » à *Den* (victoire de Villars sur le pri Eugène, le 24 juillet 1712), où coul la *Selle*; à *Valenciennes*, où débou la *Rhonelle*; à *Anzin* (rive gauch pandémonium de la houille et métal. Dix mille mineurs, répan sur un territoire de 28 000 hecta extraient de dix-huit puits de m 3 millions de tonnes de charbons g et de houille maigre; un réseau c pliqué de lignes ferrées relie en eux les divers centres d'exploitati

Valenciennes (34 766 habitan sur la rive droite de l'Escaut, a l l'armature dont Vauban l'avait cerclée. C'était une place fronti maintes fois prise et reprise a XVIe et XVIIe siècles, et définitivem acquise par Louis XIV, en 1677. Ca tale du Hainaut français, elle tint quarante jours, en 1793, contre Anglo-Autrichiens, malgré un bo

bardement terrible (monument commémoratif). Il ne reste à peu près rien des remparts. La cité natale de Watteau et de Carpeaux possède une école des Beaux-Arts, un musée riche en tableaux et en tapisseries de haute lice. L'église *Saint-Géry*, avec sa tour svelte et gracieuse; *Notre-Dame*, bâtie dans le style du XIIIe siècle et achevée en 1864, sont des édifices dignes d'intérêt. Mais l'*Hôtel de ville*, construit au début du XVIIe siècle, dans le style de la Renaissance flamande, l'emporte sur tout le reste. Il n'y a plus de beffroi : il s'est effondré en 1843, du haut de ses 85 mètres. Hauts fourneaux, forges et aciéries. L'industrie dentellière, jadis florissante, a disparu.

Condé-sur-Escaut, où conflue la *Haine*, fut le poste d'avant-garde de Valenciennes, en aval d'Anzin, sur le front d'un labyrinthe de canaux. *Condé* est à 6 kilomètres de la frontière belge. Mortagne, où conflue la *Scarpe*, n'en est plus éloigné que de 1 kilom. 1/2. Après 100 kilomètres de *cours* français, l'*Escaut* entre en Belgique, par 16 mètres environ d'altitude. C'est dire combien son cours est lent et se prête au mouvement de la batellerie.



HÔTEL DE VILLE DE VALENCIENNES. Cl. C. B.

En **Belgique**, l'*Escaut* déroule lentement ses eaux limoneuses par Tournai, Audenarde, *Gand*, où le rejoint la *Lys*, rivière de Courtrai, de Menin, d'Armentières et d'Aire, rivière française aussi, par son cours supérieur. Déjà le flux gonfle le fleuve : la marée atteint, à Gand, plus d'un mètre et son amplitude dépasse 4 heures. Contournant le pays de Waes, l'*Escaut* atteint *Anvers*, où il forme un large estuaire sillonné par les navires des deux mondes, et gagne la **Hollande**, où il se divise en deux véritables bras de mer : l'un, l'*Escaut occidental* ou *Hont*, entre la Zélande continentale et l'île de Walcheren (Flessingue); l'autre, *Escaut oriental*. *Cours total* : 430 kilomètres, en y comprenant le canal des Torrents. Le fleuve est navigable à partir de Cambrai, où le canal de Saint-Quentin lie ses relations avec la Somme et l'Oise. A Gand, commence la navigation maritime.

Nord.

Superficie : 568 100 hectares (cadastre, 577 300 Service géographique de l'armée). Population : 1 961 780 habitants. Chef-lieu : **Lille.** Sous-préfectures : **Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes.** — 68 cantons, 667 communes. 1er corps d'armée (LILLE). Cour d'appel de DOUAI. Académie de LILLE. Archevêché de CAMBRAI.

Le berceau de **Lille** fut modeste : simple bourgade encore, au XIe siècle, dans une île qu'enveloppaient les bras de la Deûle, sa situation entre la Lys et la Scarpe, sur le front de l'Escaut, en faisait la position d'avant-garde des comtes de Flandre sur la frontière française. Ils y avaient un château fort, dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par la basilique de Notre-Dame-de-la-Treille; ce fut, entre eux et leurs puissants voisins du sud, un sujet d'âpres convoitises et de querelles sans fin. *Lille* devint fief de Bourgogne. Philippe le Bon résidait volontiers dans cette ville : son activité croissante et sa richesse en faisaient la rivale heureuse de ses grandes sœurs de Flandre. La domination espagnole n'arrêta pas son essor. Louis XIV prit Lille aux Espagnols (1667) ; depuis ce temps, la ville est française. Ses franchises et ses coutumes furent respectées; Vauban refit ses murailles et réalisa le chef-d'œuvre de sa citadelle. Défendue par le maréchal de Boufflers (1708), la place tint bon contre le prince Eugène et Marlborough et ne céda qu'à la famine. Elle se défendit victorieusement contre les Autrichiens (sept. 1792) grâce à l'habileté de ses canonniers sédentaires.



SAINT-OMER : ANCIENNE ÉGLISE SAINT-BERTIN. M... ht. C.

Par son extension continue, **Lille** (217 807 habitants) forme désormais deux groupements compacts : l'ancienne ville, où s'échelonnent, de Saint-Maurice à la Madeleine, la *Bourse*; *Notre-Dame-de-la-Treille*, au cœur de la bourgade féodale; l'ancien Hôtel des monnaies et le Palais de justice, le Conservatoire de musique et les Archives. L'église *Notre-Dame-de-la-Treille*, si jamais elle se termine, sera l'un des plus beaux édifices du Nord. *Saint-Maurice*, œuvre du XVe siècle, restaurée au XIXe, avec ses cinq nefs d'égale hauteur, portées sur de sveltes colonnes, sa tour élancée, ses vitraux, ses étoffes précieuses, mérite mieux qu'un regard. De l'ancienne ville à la nouvelle, l'*Hôtel de ville* fait étape; il remplace, depuis 1847, l'ancien hôtel de *Rihour*, bâti ou reconstruit, au XVe siècle, par Philippe le Bel. Une artère vitale, le *boulevard de la Liberté*, soude les deux groupements urbains de *Lille*. Sur cet axe tendu, de la gare marchande

de la citadelle, la *place de la République* s'ouvre en face de la place *Richebé*, que décore la statue équestre du général Faidherbe, par Mercié. Ici s'élèvent le beau monument de la *Préfecture* et le *Palais des beaux-arts*, majestueux édifice qui renferme l'un des plus beaux et des plus riches musées de France : musée de céramique où les faïences et porcelaines de Lille coudoient celles de Delft, de Tournai, de Strasbourg, de la Chine et du Japon; *musée lillois;* musée de peinture, peuplé de chefs-d'œuvre; *musée Wicar* et son incomparable collection de dessins de Raphaël et de Michel-Ange.

LILLE : PORTE DE PARIS.

Cl. ND.

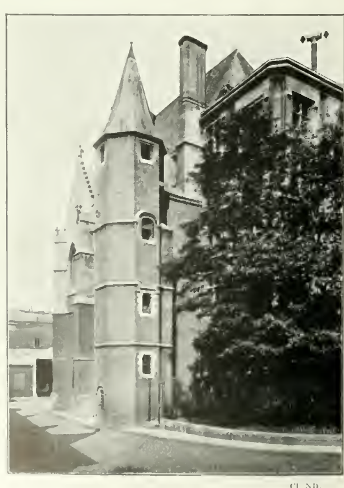
Dans les parages du Musée : *Facultés* des sciences, de médecine, de droit, Institut Pasteur, École des arts et métiers. A l'opposé de ce quartier, voué aux études, et sur le pivot extrême du boulevard de la Liberté, la *citadelle de Vauban*, véritable petite cité militaire, surgit d'une couronne de jardins; à ses pieds, l'Esplanade, plantée de tilleuls, suit le canal de la Deûle. Dans le voisinage, le palais *Rameau*, pour les expositions et la belle construction en gothique flamand de l'Université libre. L'enceinte fortifiée serait d'un médiocre secours, bien que débordant largement la *porte de Paris;* mais des forts puissants et de nombreuses batteries défendent au loin les abords de la place. La population de *Lille*, la fertilité de son territoire, les canaux et les voies ferrées qui s'y croisent lui donnent une importance de premier ordre. L'industrie, source de sa richesse, y fait merveille (filatures, fabriques de toile et de linge de table, fils de lin, fils à coudre, fils pour cordonniers, fils à dentelles). Les filatures et retorderies de fil de coton emploient 10000 ouvriers et, avec la filature de lin et d'étoupes, produisent une centaine de millions. A côté de ces grands établissements où la mécanique est reine, des ateliers de ferronnerie, de menuiserie et d'ébénisterie, de faïences et de vitraux peints, révèlent une préoccupation d'art. Et l'on ne parle pas ici des industries annexes de la filature et du tissage, auxquelles font cortège les industries de consommation, raffineries de sucre, distilleries, brasseries. *Lille* est le grand marché au blé de la région. A ses portes, la cité ouvrière de *Fives-Lille* fabrique des locomotives, des machines à vapeur de tout genre, du matériel d'artillerie, des ponts et charpentes métalliques.

Ces grandes agglomérations industrielles du Nord, triomphe de la machine et de l'usine, ont grandi comme les cités-champignons de l'Amérique. Roubaix n'avait, en 1800, que 8 900 habitants; ils sont aujourd'hui 122 723. Mais **Roubaix** n'est qu'un chef-lieu de canton, le premier de tous à coup sûr : il n'y a même aucun chef-lieu d'arrondissement qui l'égale. Petit bourg ignoré au XIe siècle, accru au XVe siècle par une industrie embryonnaire, la ville naissante eut à se défendre contre le voisinage absorbant de Lille, sa puissante voisine. La *laine* est l'aliment principal de l'industrie roubaisienne. D'autres matières textiles sont aussi employées, pures ou habilement mélangées : la soie, la schappe, le coton, le lin, le jute. Étoffes brochées, circassiennes, damassés, satins de Chine, draperies, cachemires, lainages, tissus pour vêtement et ameublement, tapis, etc., sortent de ses ateliers. Une école des arts industriels, sorte d'Université des tissus, à la fois artistique, industrielle et commerciale, prépare à l'activité roubaisienne des tisseurs habiles, des dessinateurs avisés, des teinturiers ingénieux.

Né d'hier à la grande vie industrielle, *Roubaix* offre encore l'affligeant contraste de la vie précaire à côté de l'extrême richesse : ici, conduisant au magnifique parc Barbieux, les opulentes constructions de l'avenue de Paris; là, des ruelles sombres ou de longues rues mornes que bordent les usines, avec d'innombrables estaminets où se débitent la bière aigre et l'alcool frelaté. Près du tiers de la population est belge d'origine. **Tourcoing** (82 644 habitants) se lie à Roubaix. On y file le *coton* et la *laine* importée d'Australie et d'Argentine. Des industries annexes au tissage, des fonderies de cuivre et de fer, des fabriques de chicorée, de chocolat, de toiles d'emballage, de coffres-forts, etc., complètent l'inventaire de sa vie industrielle. L'église *Saint-Christophe*, de style ogival, le *palais du Commerce*, de style flamand; l'*Hôtel de ville*, Renaissance, sont des édifices récents.



BEFFROI DE COMINES.



Cl. ND.

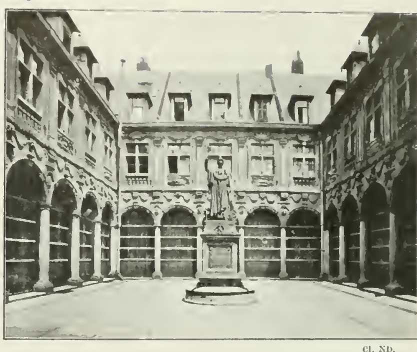
LILLE : PALAIS RIHOUR.





Cl. ND.

LILLE : PALAIS DES BEAUX-ARTS.



Cl. ND.

LILLE : COUR DE LA BOURSE.

Personnages historiques. — *Alain de Lille* et *Gautier de Lille* ou Châtillon : le premier, alchimiste; l'autre, poète (XIIe siècle); *Bau-in IX* (1171-1206), comte de Hainaut et de Flandre, empereur d'Orient res la prise de Constantinople, en 1204, sous le nom de Baudouin Ier, is au siège d'Andrinople et mis à la torture par Joannice, roi des Bul-res; au XIIIe siècle, *Vilard de Honnecourt*, voyageur, architecte, et *Bap-e Cautaing*, ouvrier de la région de Cambrai, auquel on doit l'invention s toiles appelées *batistes*; *Jeanne de Flandre*, femme de Jean IV, comte de ntfort, prétendant au duché de Bretagne : assiégée dans Hennebont (1342-43) elle combattit avec l'appui des Anglais contre Jeanne de Penthièvre, nme de Charles de Blois ; *Jehan Froissart*, chroniqueur, né à Valenciennes 1333, mort vers 1400; le chroniqueur *Enguerrand de Monstrelet*, né en andre vers 1390, mort en 1453; sa « Chronique » continue celle de Froissart, 1400 à 1444; *Philippe de Comines*, né en 1445 d'une riche famille d'Ypres, lomate et historien : il servit successivement Charles le Téméraire, uis XI, Charles VIII, Louis XII (mort à Paris en 1511); au XVIe siècle, les intres *Jean Bellegambe* de Douai, *Jean Gossaërt* de Maubeuge; les sculp-irs *Jean de Bologne* et *Georges Monnoyer* de Lille; *Nic. Trigault*, né à uai, missionnaire jésuite en Chine (1577-1628); *Jean Bart*, intrépide rin, né à Dunkerque (1651-1702), le plus terrible ennemi des Anglais ns la guerre de course; *J.-B. Monnoyer*, peintre et graveur (1635-1699); *Joseph-François*, marquis Dupleix, glorieux fondateur de *l'Inde française* (1697-1763); *Ch.-Alex. de Calonne*, homme d'État, né à Douai (1734-1802); *Ch.-François Duperrier*, dit *Dumouriez* (1739-1823), né à Cambrai, vainqueur de Valmy et de Jemmapes, conquérant de la Belgique en 1792; *Ant. Watteau* (1684-1721), né à Valenciennes, l'un des plus gracieux peintres de genre du XVIIIe siècle; *J.-B. Descamps* (1711-1791), neveu de Coypel, né à Dunkerque; *Ch.-Jos. Panckoucke* (1736-1798), imprimeur libraire, né à Lille; son fils, *Ch.-Louis Fleury Panckoucke* (1780-1844), auteur et éditeur distingué ; *Dominique-René Vandamme*, général français, né à Cassel (1771-1830); le maréchal *Joseph Mortier*, duc de Trévise, né à Cateau-Cambrésis (1768-1835); Mme *Marceline-Josèphe Desbordes-Valmore* (1786-1859), née à Douai; le P. *Gratry* (1805-1872), né à Lille, restaurateur de l'ordre des Oratoriens; *Félicien-Joseph Caignart de Saulcy*, archéologue et numismate (1807-1880); *Henri-Alex. Wallon*, historien et homme politique (1812-1904), né à Valenciennes; les peintres, nés à Lille, *J.-B.-Joseph Wicar* (1762-1834), fils d'un charpentier; *L.-César-Joseph Ducornet* (1806-1856), élève de Watteau, qui, né sans bras, se servit de ses pieds pour peindre; les sculpteurs *J.-B. Carpeaux* (1827-1875) et *Phil.-Henri Lemaire* (1798-1880), nés à Valenciennes; le général *Louis-César Faidherbe*, né à Lille (1818-1889), vainqueur de Bapaume (10 janvier 1871); *Gustave Nadaud* (1820-1893), chansonnier populaire, né à Roubaix.

MASSIFS ANCIENS DE L'EST

ARDENNE ET MEUSE

Dans le prolongement des épaisseurs crétacées et tertiaires de Flandre, les vallées du Brabant laissent paraître un fonds de couches primaires qui ont été redressées. Celles-ci se mani-lent, entre Charleroi et Namur, par la crête dévonienne boisée *Marlagne*, plus loin par le *Condroz*, masse de schistes et de grès iés de sédiments carbonifères, dont les plissements, ayant eu leurs êtes rasées, forment un plateau boisé, rude d'aspect et de climat. ent ensuite l'**Ardenne**, région monotone de plateaux, au sol fait schiste décomposé, infertile et souvent tourbeux, que tranchent sillons profonds les vallées de la Meuse et de la Semois. On y tingue quelque variété : la *Famenne*, aux côtes arides, dont les istes tendres sont traversés de bandes marmorifères, dans l'une squelles la *Lesse* a creusé la célèbre grotte de *Han*; au sud et à uest, les *Fagnes* (terrains fangeux), terrasses uniformes tachetées bruyères et de taillis malingres, entrecoupés de marécages peu à u transformés en tourbières. Ces terres, compactes et mal venues, nnent le nom particulier de *rièzes*, sur le plateau découvert de croi. Ici commence proprement la région *ardennaise*, pour s'étendre squ'aux talus de l'Eifel. Cette monotone et froide contrée, dont ltitude moyenne, plus proche de 500 mètres que de 300, atteint squ'à 700 mètres, mesure 220 kilomètres de long sur 40 à 50 de



Cl. ND.

PUITS, A NEUFCHATEAU.

large. Elle fut autrefois couverte d'une forêt presque ininterrompue qui constituait un obstacle infranchissable de l'Oise à la Meuse, à la Moselle et au Rhin. Le gros massif forestier couvrait l'intervalle de la Meuse à la Moselle. Une terreur mystérieuse planait sur l'*Ardenne*, c'est-à-dire la *profonde*; des monstres la hantaient. Depuis longtemps, la hache y a pratiqué de vastes éclaircies où végètent des populations clairsemées.

Les plateaux froids et désolés des *Hautes-Fagnes* et du *Hohe-Venn* continent à la partie la plus sauvage de l'*Eifel* ou Eifel neigeux. L'*Eifel*, d'origine



Cl. ND.

LES BORDS DU MOUZON, A NEUFCHATEAU.

dévonienne, a vu modifier son relief par la superposition de scories volcaniques et de coulées de laves sur des terrains primaires. Par l'*Eifel*, l'immense plateau ardennais touche le Rhin, dont la coupure le sépare du Westerwald et des Siebengebirge (sept montagnes). Avec le *bassin houiller de la Sarre*, au sud-est, finit le massif ancien dont l'*Ardenne* compose, à l'occident, la masse principale. La *Vestre Westrich* et le *Hardt* triasiques, qui donnent la main aux Vosges, complètent, entre la Sarre et le Rhin, le circuit des hauteurs qui enveloppent, au nord-est, le *bassin de Paris*.

La **Sambre**. — A l'ouest de l'*Ardenne*, la liaison entre le massif primaire et les terrains anciens du Hainaut se fait par un éperon dévonien et carbonifère que circonscrivent Hirson, Avesnes, Maubeuge, terroir accidenté, de moindre altitude que les plateaux voisins et semé d'étangs encadrés de beaux bois, d'où filtrent de clairs ruisseaux. La *Sambre* est l'un d'eux. Sa vallée est une survivance de l'ancien détroit de Hainaut par où les mers anthracifères du nord communiquaient, à l'origine, avec le bassin de Paris. L'un des filets originaires de la *Sambre*, celui qui, né à un peu moins de 230 mètres d'altitude, s'échappe du plateau affaissé qui porte la forêt de Nouvion et passe à *Boué*, se dirige vers le canal de la Sambre à l'Oise, et pousse ses eaux supplémentaires dans le Noirieu, affluent de la Somme. C'est la *Vieille Sambre*. La *Nouvelle Sambre*, ancien ruis de Robissieu ou ruisseau de France, vient au jour à 4 kilomètres de *Nouvion*, gagne, dans les prairies d'Oisy, le canal de l'Oise à la Sambre, avec lequel le jeune ruisseau chemine de concert. Puis il pousse au nord-est à travers une jolie vallée dont les rives offrent un heureux contraste. *Landrecies*, sur la Sambre, commandait la route du nord sur Paris; elle fut souvent prise et reprise : c'est pour en faire lever le siège que Villars livra, en 1712, la bataille de Denain. Passé la grande forêt de Mormal dont elle frange la lisière ombreuse, la *Sambre*, accrue de la *Petite Helpe*, puis de la *Grande Helpe*, rivière d'Avesnes, atteint *Aulnoye*, musarde en un long détour de 5 kilomètres, entre à *Maubeuge*, boulevard de notre frontière du côté de la Belgique, sur le chemin de l'Allemagne. Au-dessous de Jeumont, la *Sambre* passe en Belgique, en amont d'Erquelines. Deux rivières, en partie françaises, viennent l'y rejoindre : la *Thure* et la *Hantes;* puis, à travers de grands bassins houillers, escortée d'ateliers et d'usines, elle atteint *Charleroi*, *Namur*, où elle rencontre la Meuse, par 75 mètres d'altitude. *Cours* total, 190 kilomètres, dont 85 en France.



CHATEAU DE BOURLEMONT.

De l'Ardenne primaire aux Faucilles jurassiques, incurvées sur le domaine de la Saône, la **Meuse** tend le ruban sinueux de son cours. Elle jaillit à 25 kilomètres nord-est de Langres, arrose le village de *Meuse*. A *Bazoilles*, elle plonge dans les fissures de l'oolithe qui sectionnent son lit, sans que cette perte, au temps des grandes eaux, soit apparente; mais, en été, la *Meuse* peut couler en souterrain sur quelques kilomètres, pour reparaître au jour en plusieurs fontaines et surtout par une source abondante qui jaillit dans les prés de Noncourt, à peu de distance de Neufchâteau. Dans cette ville même, émerge encore une forte source. *Neufchâteau*, ancien fief des ducs de Lorraine et français depuis 1641, s'élève au confluent de la *Meuse* et du *Mouzon*, dans un frais bassin de prairies. Le promontoire que dessinent en s'unissant la *Meuse* et la *Saonelle* porte le donjon et les tours de l'ancienne forteresse de Bourlémont. Au delà de Coussey, la *Meuse* s'engage dans les fraîches prairies de *Domremy-la-Pucelle*. Ici naquit **Jeanne d'Arc**. Si nous n'avons plus rien d'elle, sa maison natale nous reste. Lorsque *Jacques d'Arc* apprit l'affreux



Cl. ND.

NEUFCHATEAU : PORTE DE L'HÔTEL DE VILLE.

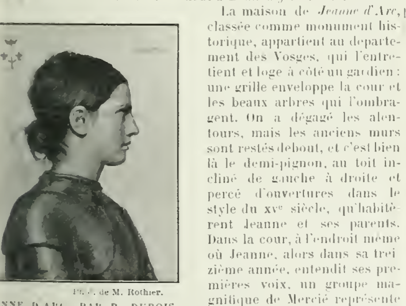
...ce de sa fille, il mourut de dou... sa veuve, *Isa... Romée*, continua ...abiter la maison. ...s en 1438, cédant ...x instances des habitants d'Orléans, elle ...nt à venir habiter cette ville, avec ...n fils Pierre d'Arc ...re du Lys. Après ...départ d'Isabelle ...mée pour Orléans, ...maison de Domremy revint au cadet *Jean d'Arc*, qui, ...ant prévôt de Vaucouleurs, renonça au ...vice du roi et vint ...iter son village natal vers 1468. *Claude ...Arc* (Claude du Lys) ...rita de la maison de ...n père *Jean*, et fit ...enter, au-dessus ...a porte, les ornements que nous y ...vons aujourd'hui. Pendant un siècle et quart, la maison de *Domremy* fut retenue par la postérité de Jacques d'Arc. Puis elle échut à ...s collatéraux qui la vendirent, en 1586, à Louise, comtesse de ..., dont les héritiers la cédèrent, à leur tour (15 juin 1700), à ...n Gérardin. *Nicolas Gérardin*, qui l'habitait en 1818, était un vieux ...dat; après quatorze ans de service, ses blessures l'obligèrent à se ...irer. Assez mal pourvu de biens et chargé d'une nombreuse ...mille, il fut contraint de mettre en vente son petit domaine. Un ...mte prussien, un lord anglais, qui offrirent de l'acheter, furent ...onduits. Le Conseil général des Vosges, présidé par le duc de ...oiseul, décida d'acquérir la maison de Nicolas Gérardin, et celui-ci ...sentit la vente pour une somme de 2500 francs, à la condition d'en ...ster gardien toute sa vie. Il mourut à *Domremy* le 4 octobre 1829.



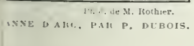
Cl. C. B.

MAISON DE JEANNE D'ARC, A DOMREMY.

La maison de *Jeanne d'Arc*, classée comme monument historique, appartient au département des Vosges, qui l'entretient et loge à côté un gardien : une grille enveloppe la cour et les beaux arbres qui l'ombragent. On a dégagé les alentours, mais les anciens murs sont restés debout, et c'est bien là le demi-pignon, au toit incliné de gauche à droite et percé d'ouvertures dans le style du XVe siècle, qu'habitèrent Jeanne et ses parents. Dans la cour, à l'endroit même où Jeanne, alors dans sa treizième année, entendit ses premières voix, un groupe magnifique de Mercié représente la France blessée, défaillante et laissant échapper son glaive, ...e *Jeanne* brandit, tandis que sa quenouille tombe et qu'un agneau ...tache à la jupe de sa gardienne qu'il ne veut pas laisser partir. ...ns une ogive en accolade trilobée, trois écussons se détachent ...dessus de la porte : celui de France en tête ; à droite, l'écusson ...s du Lys, « d'azur à l'épée haute d'argent, avec garde d'or supportant une couronne royale, et accostée de deux fleurs de lys égale...nt d'or ». Ce blason fut donné par Charles VII à la famille d'Arc, ...nt les descendants prirent le nom de *du Lys*. Jeanne d'Arc ne le ...rta jamais. Le sommet de l'ogive est décoré des attributs du tra...l champêtre et de ceps chargés de raisins, avec cette inscription : ...Vive Labeur » ; car la famille d'Arc appartenait à cette forte race ...e cultivateurs qui honorent et font honorer le travail de la terre ...quoi se développent les corps robustes et les âmes viriles.



Ph... de M. Rothier.



...ANNE D'ARC, PAR P. DUBOIS.

...*église* voisine est fort ancienne : un document de 1320 (Bibl. nat., ...l. Lorraine, vol. 129, n° 166) en fait mention ; mais *Domremy* ne fut longtemps, au point de vue religieux, qu'une annexe de *Greux* (à 500 mètres), où se trouvait l'église principale. Celle de Domremy a toujours ses trois nefs voûtées ; mais la porte d'autrefois a fait place à une abside, et l'entrée se trouve aujourd'hui sous la tour qui surmontait le maître-autel. Encore que retourné, maintes fois atteint et restauré, l'édifice a conservé ses substructions anciennes. Il est à peu près hors de doute que la cuve baptismale, de caractère roman, qui s'y trouve, servit au baptême de la fille de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée.

Domremy ne fut pas, comme on l'imagine, un recoin perdu, isolé du reste du monde. La grande voie romaine de Langres à Verdun par Neufchâteau, Vaucouleurs... y passait, en suivant la rive gauche de la Meuse, au bas du château de *Bourlémont* et du *Bois-Chenu*. Le village, dans la partie où se trouvent la maison de Jacques d'Arc et l'église, en prenant la direction de Neufchâteau, dépendait de la prévôté de Gondrecourt en Barrois, qui était de la mouvance de Lorraine, mais dont le roi de France était suzerain, depuis l'hommage consenti par le *comte de Bar* au roi Philippe le Bel, en 1301. Jeanne était donc née Lorraine et Barrisienne, mais sujette du roi de France, Charles VII.

Au pied du *Bois-Chenu* où Jeanne venait faire paître ses bêtes, la *Meuse* étire son ruban d'argent, tantôt luisante et claire, tantôt à demi voilée sous la trame légère des saules et des peupliers. Aux



Cl. ND.

PORTE DE LA MAISON DE JEANNE D'ARC.

premières pentes, des champs ondulent, parsemés, à mi-côte, d'arbres fruitiers; de-ci de-là, quelques vignes au petit vin clairet; enfin, couronnant la colline, un bois de chênes, jadis robuste, aujourd'hui simple taillis embroussaillé. De là, le regard descend vers la vallée. Point de ces aspects grandioses qui, dans nos montagnes, étonnent et troublent; mais des sites familiers, des contours adoucis, rien de dur ni de heurté, une nature fraîche, aimable, reposante, laissant dans les yeux et le souvenir une image qui ravit. Au loin, les collines moutonnantes s'allongent sur la riante coulée de la rivière, que dominent les tours moyenâgeuses du manoir de Bourlemont.

Il y avait, à la lisière du *Bois-Chenu*, un grand et beau hêtre, connu dans le pays sous le nom de *Beau May, arbre des Dames*, ou *arbre des Fées*; une fontaine claire filtrait non loin de là, et, un peu plus bas, s'élevait un modeste oratoire, l'*Ermitage de Sainte-Marie*. Tous les ans, au dimanche de la mi-carême, très populaire en *Barrois*, Béatrix de Bourlemont, fidèle à un antique usage, se rendait sous le hêtre où l'on faisait, de compagnie avec les gens de *Domremy*, un repas champêtre. La jeunesse chantait, courait, dansait autour du vieil arbre, et l'on allait se désaltérer à la fontaine. *Jeanne* y vint souvent avec ses amies. Mengette, l'une d'elles, raconte qu'elles faisaient des guirlandes et cueillaient des fleurs champêtres pour les offrir à Notre-Dame de Domremy; on les suspendait aussi aux branches de l'arbre; elles y restaient, ou on les emportait. Mais les anciens du village prétendaient le Beau-May hanté par les fées. Peut-être l'*Ermitage de Sainte-Marie* eut-il pour but de mettre fin à cette croyance superstitieuse, survivance de traditions celtiques éloignées. Les accusateurs de Jeanne lui reprocheront d'avoir trempé dans cette superstition. Vinrent les Suédois (nos alliés) : ce furent partout, en Lorraine, des dévastations inouïes (1635-1640) ; le *Bois-Chenu* fut brûlé, le *Hêtre* abattu, la chapelle réduite en un tas de décombres que l'on appela le *Pierrier de la Pucelle*. Quelques vestiges ont été retirés des ruines, en 1869: une basilique (encore inachevée) s'élève à la place de l'*Ermitage Sainte-Marie de la Pucelle*.

Des hauteurs de Domremy s'aperçoit le confluent du *Vair* dans la *Meuse*. Entrée dans le département qui lui emprunte son nom, la rivière baigne Pagny-la-Blanche-Côte, *Maxey* où se présente la *Vaise*, **Vaucouleurs** qui se vante d'avoir, la première, accueilli la bergère de Domremy. C'est par la *porte de France*, encore debout, que Jeanne sortit, en belliqueux appareil, pour aller à Chinon, trouver Charles VII. La porte et la chapelle voisine, Notre-Dame-des-Voûtes, où Jeanne d'Arc allait prier, sont des Monuments historiques.

Ayant recueilli la *Vannes*, la *Meuse* gagne Pagny, où elle rencontre le *canal de la Marne au Rhin*, dont la coulée emprunte la dépression de l'*Ingressin*, insignifiant affluent de la Moselle. Par là débouchait cette rivière autrefois, les traînées de pierres et de sables, les dépôts alluvionnaires qui tapissent la vallée étant d'origine manifestement vosgienne; on reconnaît, à flanc de coteau, dans le sillon meusien, les galets quartzeux, blancs ou rougeâtres, qui proviennent de la roche gréseuse. Les alluvions modernes, limons entraînés par les crues et mêlés aux calcaires roulés, sauvent la *Meuse* des bancs perméables de sa rive gauche qui l'absorberaient en partie, pour jeter ses eaux en souterrain dans la Seine. La rivière va et vient d'un bord à l'autre, découpe comme une suite de bassins, où se sont développés *Neufchâteau*, *Commercy*, *Saint-Mihiel*, *Verdun*.


Phot. de M. A. Getty.
LE ROC DE LA TOUR, A MONTHERMÉ.

Commercy (renommé pour ses madeleines) possède un château, aujourd'hui caserne, construit au début du XVIIIe siècle, pour le prince Charles de Vaudémont, par le bénédictin D. Léop. Durand. *Saint-Mihiel*, bâti sur le versant des côtes de Meuse (rive droite) tire son nom d'une ancienne abbaye de Saint-Michel, fondée au début du VIIIe siècle, et dont les bâtiments ont été reconstruits au XVIIIe. Saint-Étienne possède le *Saint-Sépulcre* de Ligier Richer, chef-d'œuvre de la Renaissance française. Des blocs énormes de calcaire, dits *falaises de Saint-Mihiel*, s'adossent aux coteaux de la rive droite. **Verdun** (21 700 habitants) est au fond d'une cuvette dont il faut escalader les bords pour y entrer ou en sortir. Ce fut toujours une place d'importance. C'est là qu'entre les fils de Louis le Débonnaire fut partagé l'empire carolingien (843). Entre la France et la Germanie, aucune vicissitude ne fut épargnée à cette ville. *Verdun*, avec la partie du diocèse qui relevait temporellement de son évêque, formait, sous la suzeraineté lorraine, un district indépendant ainsi que Toul et Metz : ces groupements s'appelaient


Cl. ND.
DOMREMY. — CHAMBRE DE JEANNE D'ARC.


Cl. ND.
ÉGLISE DE DOMREMY.



Phot. de Mlle Robuchon

LA MEUSE, AU PONT DE DOMREMY.

s Trois-Évêchés. Henri II les réunit à la couronne, en 1552. rdun a soutenu un siège glorieux en 1870. Depuis que la France été privée de sa frontière naturelle des Vosges, la place de Ver- est l'une de nos sentinelles avancées : Metz n'est qu'à 55 kilomètres environ. Toutes les hauteurs voisines sont couronnées uvrages fortifiés : l'ensemble des forts, batteries, ouvrages de remière et de seconde ligne compose un camp retranché dont le rimètre embrasse plus de 43 kilomètres. Le long des *côtes de Meuse*, une ligne de forts barre l'espace compris entre Verdun, sur Meuse, et Toul, sur la Moselle.

Chemin faisant, la *Meuse* a capté, en aval d'Euville (célèbres carrières) et de Commercy, la *Marsoupe* sous Saint-Mihiel, le *ru de* ... à Maizey, puis celui de *Dompierre*. A Verdun commence la avigation officielle, peu importante depuis que le *canal de l'Est* upplée la rivière. Charny, Dun, Stenay où finit la *Wiseppe*, Pouilly t la *Wamme* animent ses bords; Mouzon, Remilly la conduisent usqu'à la rencontre du *Chiers*, important affluent de droite, venu ar Longwy et Montmédy. **Longwy**, dont la forte position fut ccupée même avant les Romains, est français depuis le traité e Nimègue (1678) : il fut alors doté d'une citadelle à la Vauban. Assiégée, bombardée et prise par les Prussiens en 1792, endue après Valmy, reprise en 1815 malgré une énergique défense, nfin investie et canonnée, à moitié détruite et réduite à capituler n 1870, la place garde de ce passé belliqueux une assez fière allure, ur sa colline qui surplombe de 120 mètres le cours de la rivière. u sud de *Longwy-le-Haut*, place de guerre avec ses deux portes de France et sa place d'Armes, *Longwy-le-Bas*, ville industrielle, s'étale en amphithéâtre sur la rive droite du Chiers. **Montmédy** comprend aussi deux groupes urbains : l'un, *Montmédy-le-Haut*, où se pressent, sur un rocher escarpé, l'Hôtel de ville et les casernes; l'autre, *Montmédy-le-Bas*, où se concentre toute l'animation, sur un terrain libre d'entraves. Clef du passage entre Meuse et Moselle, au détour de l'Ardenne, la place, isolée après le désastre de Sedan, bombardée à mort, fut réduite à capituler (12 septembre).

Dans un cercle de coteaux, **Sedan** (19516 habitants) s'attache à la rive droite de la *Meuse*, au sommet d'un méandre que décrit la rivière.

A la fin du xve siècle, Robert de la Marck, maître de *Sedan*, était aussi duc de Bouillon. Son héritière, Charlotte de la Marck, ayant épousé Henri Ier de la Tour d'Auvergne, porta en dot la principauté de *Sedan* et le duché de *Bouillon* dans la maison de Turenne (1591). Le grand maréchal naquit à Sedan. Son frère aîné, Maurice de la Tour d'Auvergne, acheta l'oubli de ses intrigues, en cédant à Louis XIII sa principauté (1642).

Sedan s'enrichit, au xvie siècle, par la fabrication des draps; de larges places, de belles rues bordées de grands logis du xviie et du xviiie siècle révèlent une ancienne prospérité. Ici prit fin le drame qui, commencé le 1er septembre 1870, à quatre heures du matin, par l'héroïque résistance de *Bazeilles*, aboutit, malgré les charges héroïques du général Margueritte sur le plateau d'Illy, à l'encerclement des 100000 hommes de Mac-Mahon par les lignes du prince royal de Prusse et du prince de Saxe, comprenant en tout 240000 hommes. La lutte étant sans issue, il fallut se résigner à capituler (2 septembre). Dans cette même région de l'Ardenne, **Rocroi** (2256 habitants) vit la glorieuse victoire du duc d'Enghien, depuis le *grand Condé*, sur les Espagnols (1643).

Le fort d'*Hirson* et ses deux batteries; *Rocroi*, sur son plateau, en lisière, de l'Oise à la Meuse; le fort de *Charlemont*, en grand'garde au-dessus de Givet; celui des *Ayvelles*, à 3 kilomètres de Mézières, place aujourd'hui déclassée; enfin, la ville haute de *Montmédy*, la place de *Longwy* et ses deux ouvrages détachés sur la traverse du Chiers : ces postes fortifiés, jetés sur le front méridional de l'Ardenne entre Sambre et Moselle, constituent un service d'éclairage plutôt qu'une véritable ligne de défense. Il serait téméraire de trop compter, pour la sauvegarde de notre frontière du nord-est, sur la neutralité belge et l'âpreté du plateau ardennais, encore moins sur les forêts qui fourniraient un abri sûr pour couvrir la marche de l'ennemi.

Mézières est au cœur d'un bassin où la *Meuse*, après avoir reçu la *Bar* et la *Vence*, au détour de l'Argonne, hésite et multiplie ses méandres, avant d'orienter sa course vers le nord. Il fut un temps



Cl. C. B.

VERDUN : PORTE DE LA CHAUSSÉE.



Cl. C. B.

VAUCOULEURS : PORTE DE FRANCE.

où les eaux de la *Meuse* s'épanchaient dans l'Aisne et par là gagnaient la Seine. C'est le chemin emprunté aujourd'hui par le canal des Ardennes. Il n'est pas croyable d'ailleurs que la seule accumulation des alluvions charriées par la *Meuse* ait suffi pour lui barrer la route de l'ouest. Seule une rupture d'équilibre accompagnant l'émergence définitive du bassin de Paris explique l'entraînement des eaux vers le nord et le creusement de la fissure sinueuse incisée au cœur de l'Ardenne. Avant d'en franchir le seuil, dans cette plaine de *Mézières* qui fut un golfe marin, la *Meuse* va et vient, retourne sur elle-même. Le cingle qu'elle décrit, de *Mezières* à *Charleville*, n'a pas moins de 8 kilomètres, pour un isthme de quelques centaines de mètres; presque aussitôt, à Charleville, nouveau méandre de 5 kilomètres, enveloppant le mont Olympe, pour un isthme de 500 mètres. Enfin la rivière se décide : les gorges schisteuses vont s'ouvrir; la *Meuse* entre dans sa carrière héroïque.



Phot. de M. A. Gelly

ROCHERS DES QUATRE FILS AYMON.

Elle s'encaisse, ici bordée d'une étroite bande de prairies entre des versants abrupts et boisés coupés de ravines, plus loin assombrie sous la roche schisteuse qui surplombe. Au seuil des défilés, voici *Nouzon*, ses ateliers de ferronnerie, ses aciéries, ses fonderies de fer et de cuivre; la dentelure des **Quatre fils Aymon**; *Château-Regnault*, ruine féodale hissée sur un bloc de quartzite; *Lavaldieu*, faubourg de Monthermé, ses forges et ses fonderies; *Monthermé*, sur un cycle de la *Meuse*, au débouché de la *Semoy*, qu'encadrent des sites forestiers et des ravins pittoresques; puis, *Laifour*, entre les sombres parois des **Dames de Meuse**, ou *Rochers de Notre-Dame de Meuse*, et le gigantesque croissant des *Roches de Laifour* : c'est le passage le plus grandiose du cours de la rivière. *Revin*, dans l'étranglement d'une boucle de 5 kilomètres au pied du *Malgrétout* (400 mètres), semble une oasis, au sortir de la sombre coulée. *Fumay*, dans une autre boucle du fleuve, est la capitale de l'ardoise : ses carrières et ses ateliers emploient un millier d'ouvriers, tant ceux *d'à bas*, qui extraient la roche massive, que ceux *d'à haut*, qui la débitent en feuillets. *Fumay* travaille aussi le fer. Sur les versants de la vallée qui s'élargit, les roches s'abaissent, trouées de carrières, et montrant de rougeâtres escarpements. *Vireux-Molhain* (ancienne collégiale), *Aubrives* prennent jour sur le grand hémicycle de *Chooz*, jardin de la région. Pour une avance de 1000 mètres, la *Meuse* décrit un méandre de 9 kilomètres.

La voici à **Givet**, dans une large vallée, frôlant de sa rive gauche un promontoire escarpé que couronne la citadelle de *Charlemont*, du nom de Charles-Quint qui la fit bâtir, au XVIe siècle. Le *grand Givet* est de ce côté; le *petit Givet*, sur la rive droite, opposée, au débouché d'une rivièrette ardennaise, la *Houille*, peuplée d'établissements industriels. *Givet* nous appartient depuis la paix de Nimègue (1679). Louis XIV fit fortifier par Vauban cette position d'avant-garde; et si bien, qu'elle tint bon en 1815 contre les Prussiens qui ne purent s'en emparer de vive force. Cette ville, prédestinée aux rudes hasards de la guerre, a produit Méhul, auteur de délicates mélodies (7 760 habitants).

Un peu au-dessous de Givet, la *Meuse* passe en *Belgique*, rallie en route la *Lesse* sinueuse (grotte de Han), arrose Dinant et rencontre la *Sambre* sous les hauteurs du château de *Namur*. *Huy*, où débouche la *Méhaigne*, l'industrielle *Seraing*, *Liége*, la grande cité wallonne, au débouché du pittoresque sillon de l'*Ourthe*, escortent la rivière. Elle sépare le Limbourg belge du hollandais, passe à *Maëstricht*, et quitte le territoire belge en aval de *Maeseyck* (Maas : Meuse, en hollandais), arrose *Ruremonde* (Roermond), *Venlo* (non Venloo), donne la main au *Wahal* (ou Rhin de *Nimègue*, pour former l'île de *Bommel* et se confondre avec lui en amont de *Woudrichen*, enfin baigne le fond insulaire du *Biesbosch*, que dégagent vers la mer le *Hollandsch Diep* et le *Haringvliet*. Mais la vraie *Meuse* suit une autre route : à *Dordrecht* elle se divise en deux bras : l'un, l'*Oude-Maas*, qui serpente à travers les îles zélandaises; l'autre qui, après avoir rallié le *Lech* (Lek), bras septentrional du Rhin, baigne les quais de *Rotterdam*, passe en vue de *Schiedam* et gagne la mer, sous le nom de *Hetscheur Maas*.

Cours total : 950 kilomètres, dont 450 en France, 200 en Belgique, près de 300 en Hollande. Bassin total : 3 300 000 hectares; bassin français : 775 000 hectares. La *Meuse* roule 100 mètres cubes en portée ordinaire, à sa sortie de France, et sa largeur moyenne est alors de 100 mètres. A partir de Troussey, la *navigation* meusienne se fait surtout par le canal de l'Est; dans le département des Ardennes, c'est la rivière, améliorée, qui sert aux transports. A Pont-à-Bar, débouche le *canal des Ardennes*, ouvert sur l'Aisne, vers Rethel et Berry-au-Bac.



Cl. C. B.

LA MEUSE ET LES « DAMES DE MEUSE ».

FRANCE DU NORD-EST

Légende

NANCY Préfecture.
VERDUN Sous-préfecture.
Vittel Chef lieu de canton.
Commune.
Chemin de fer.
Canal.
Limite d'état.
id. de département.
Échelle 1: 1 000 000
5 0 10 20K

BRABANT
LIMBOURG
LIÈGE
NAMUR
LUXEMBOURG
Gd DUCHÉ DE LUXEMBOURG
ARDENNES
RHÉNANIE
ALLEMAGNE
HESSE RHÉNANE
SARRE
PALATINAT
MOSELLE
Hautes Fagnes
Plateau des Tailles
Schneifel
Hohe Eifel
Hunsrück
Taunus
Wester Wald
Côtes de Meuse
Haardt Geb.
Soon Wald
Idar Wald
Schwarzwalder Hochw.
Osburger Hochw.
Ft de Woëvre
Ft d'Argonne

AUBE

HTE-MARNE

MEURTHE-ET-MOSELLE

VOSGES

BAS-RHIN

HAUT-RHIN

HTE-SAÔNE

CÔTE-D'OR

DOUBS

JURA

SAÔNE-ET-LOIRE

TERRIT. DE BELFORT

BADE

SUISSE

BALE

SOLEURE

BERNE

NEUCHÂTEL

CHÂTILLONNAIS

DUESMOIS

Monts Faucilles

Plateau de Langres

VITRY-LE FRANÇOIS · COMMERCY · NANCY · TOUL · LUNÉVILLE · STRASBOURG · MOLSHEIM · OFFENBOURG · BAR-S-AUBE · BAR-S-SEINE · CHAUMONT · NEUFCHÂTEAU · MIRECOURT · ÉPINAL · ST DIÉ · SÉLESTAT · RIBEAUVILLÉ · COLMAR · FRIBOURG · GUEBWILLER · REMIREMONT · THANN · MULHOUSE · ALTKIRCH · BELFORT · LANGRES · CHÂTILLON-S-SEINE · VESOUL · LURE · MONTBÉLIARD · GRAY · DIJON · BEAUNE · DÔLE · BESANÇON · BAUME-LES-DAMES · PONTARLIER · SEMUR · AUTUN · BÂLE · LIESTAL · SOLEURE · BERNE · NEUCHÂTEL · L. DE NEUCHÂTEL



Phot. de M. A. Gelly.

LA VALLÉE DE LA MEUSE, A FÉPIN.

DÉPARTEMENTS DES MASSIFS ANCIENS DE L'EST

Meuse.

Superficie : 622 700 hectares (Cadastre), 623 900 (Service géographique de l'armée). Population : 277 955 habitants. Chef-lieu : **Bar-le-Duc**. Sous-préfectures : **Montmédy, Verdun, Commercy**. — 28 cantons, 586 communes ; 6e corps d'armée (CHALONS-SUR-MARNE). Cour d'appel et Académie de NANCY. Évêché de VERDUN (suffragant de Besançon).

Bar-le-Duc fut la capitale d'un petit État frontière qui commandait, au revers et à la pointe méridionale de l'Argonne, le chemin de ronde creusé par la Meuse, du plateau de Langres à l'Ardenne. Cette place campée sur l'Ornain, affluent de la Marne, tenait la clef des passages, de cette rivière à la Moselle, entre Châlons et Nancy, la Champagne et la Lorraine. Aussi, dès 1301, Philippe le Bel s'assurait-il la suzeraineté de tout le pays, dit *Barrois Mouvant*, situé sur la rive gauche de la Meuse.



Mon. hist.

ÉGLISE DE RAMBERCOURT.

Le développement de **Bar-le-Duc** (17 068 habitants) s'explique par son histoire. Place d'avant-garde, la vieille ville concentre, sur le plateau, ses plus anciens édifices. L'église Saint-Pierre, à trois nefs, de style flamboyant, renferme l'étrange mausolée du prince d'Orange, René de Chalon, par le célèbre sculpteur Ligier Richier. Dans son hôtel Renaissance, le Musée, proche, voisine avec la rue évocatrice des ducs de Bar. Du château qui défendait l'esplanade, il ne reste qu'un bâtiment sans intérêt, du XVIIe siècle. Entre le château et Saint-Pierre, la *tour de l'Horloge*, du XIVe siècle, a été fort remaniée. Le maréchal Oudinot est une gloire de *Bar* : un monument lui est consacré sur la place Reggio, où s'élèvent la Préfecture, le Théâtre et la Poste. A mesure que s'éloignaient les soucis et les contraintes de la frontière voisine, la vie urbaine est descendue à mi-côte, puis sur les deux rives de l'Ornain, entre le petit canal des Usines et celui de la Marne au Rhin, tandis que la vieille cité ducale se morfond sur son tertre. Plusieurs ponts traversent l'Ornain : l'un d'eux conduit à Notre-Dame, édifice à quatre nefs, frère, par l'âge, de l'église Saint-Pierre, mais que défigurent une façade et une tour du XVIIIe siècle. *Bar-le-Duc* offre aux gourmets des confitures délicates. Importantes fonderies, constructions mécaniques, tissages, ateliers de peinture sur verre. Bien qu'assez éloignée vers l'est, la vallée de l'Ornain,



Cl. C. B.

BAR-LE-DUC : VIEUX PONT.

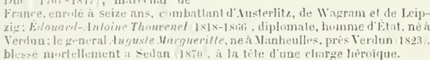
d'ailleurs bien abritée du nord, n'est pas aussi dépourvue qu'on l'imaginerait : à l'envi des coteaux de Champagne et de ceux de Moselle, la vigne mûrit ses fruits aux versants du Barrois.

Personnages historiques. — Au xve siècle, *Jacquemin de Commercy*, auquel est due la belle façade de la cathédrale de Toul; *Guillaume de Marcillat* (1467-1529), religieux dominicain, peintre verrier très habile; l'éminent sculpteur *Ligier-Richier* (1500-1572); *François de Lorraine*, duc *de Guise* (1519-1562), défenseur de Metz contre *Charles-Quint*, libérateur de Calais, vainqueur de Dreux, assassiné devant Orléans par Poltrot de Méré; *Jacques Villotte* (1656-1743), orientaliste, missionnaire, né à Bar-le-Duc; *Benoît de Maillet*, égyptologue (1656-1738), né à *Saint-Mihiel*; *Ch.-Louis Hugo*, son compatriote (1667-1739), religieux Prémontré, historien érudit; le général *François Chevert*, né à Verdun (1695-1769), héros de Prague; *Jean André Lepaute* (1709-1789), habile horloger, né à Montmédy; dom *Augustin Calmet*, érudit bénédictin de la congrégation de Saint-Maur (1672-1757), né au Ménil-la-Horgne, près de Commercy; *Pierre Cugnot* (1725-1804), constructeur de la première locomotive routière; *Étienne Maurice*, comte *Gérard* (1773-1852), maréchal de France, né à Damvillers; *Remy-Joseph-Isidore*, comte *Exelmans* (1775-1852), né à Bar-le-Duc, général de cavalerie : il se couvrit de gloire à Waterloo; *Nicolas-Charles Oudinot*, duc de Reggio, né à Bar-le-Duc (1767-1847), maréchal de



Cl. C. B.

CHARLEVILLE : LA PLACE DUCALE.



France, enrôlé à seize ans, combattant d'Austerlitz, de Wagram et de Leipzig; *Édouard-Antoine Thouvenel* (1818-1866), diplomate, homme d'État, né à Verdun; le général *Auguste Margueritte*, né à Manheulles, près Verdun (1823), blessé mortellement à Sedan (1870), à la tête d'une charge héroïque.

Ardennes.

Superficie : 523300 hectares (Cadastre), 525200 (Service géographique de l'armée). Population : 318896 habitants. Chef-lieu : **Mézières**. Sous-préfectures : **Rocroi, Rethel, Sedan, Vouziers.** — 31 cantons, 503 communes; 6e corps d'armée (Châlons-sur-Marne). Académie de Douai. Cour d'appel de Nancy. Diocèse de Reims.

Au seuil des défilés de la Meuse, **Mézières** (10303 habitants), l'antique *Arx Remorum*, ou bourg d'*Arches*, vint, avec le temps, au pouvoir des comtes de Rethel, puis de la maison de Mantoue (1566). En 1606, *Charles de Mantoue*, duc de Nevers et de Rethel et prince d'Arches, décida de construire, en contrebas de la place forte, une ville nouvelle; on l'appela de son nom : *Charleville*.

Charleville et *Mézières* ne composent, en réalité, qu'une seule agglomération urbaine, faite de deux groupes distincts, qui se tiennent et se complètent l'un l'autre, mais très différents d'aspect et de caractère. Entre deux bras de la Meuse qui la bordent d'un double courant d'eau, mais lui barrent l'accès facile de la plaine, bloquée à l'ouest par un fossé profond, arrêtée dans son expansion vers l'est par le bloc de la citadelle, la vieille place de *Mézières*, aujourd'hui démantelée, déborde. Elle garde les organes du commandement : la Préfecture, sur une place ombragée de grands arbres; l'hôtel du général commandant, une belle église gothique ayant deux portails élégants, tour et façade Renaissance. Bayard, en 1521, défendit victorieusement la place contre les Impériaux; 20000 Prussiens l'assiégèrent en vain, en 1815; enfin, en 1870, il fallut trois reprises des Allemands et un bombardement, qui la détruisit aux deux tiers, pour amener sa capitulation.

Charleville (22654 habitants) n'a pas d'aussi retentissantes annales. Ville de paix et de travail, elle profile dans la plaine ses rues régulières, ses avenues, le cours d'Orléans, qui la lie au faubourg d'*Arches* (monument des Ardennais morts à l'ennemi) et groupe ses édifices dans l'attraction de la place ducale : entre les galeries de grands pavillons uniformes, bâtis de briques à chaînages de pierre, se dresse, au centre, la statue de Charles de Gonzague, fondateur de la ville. Au bord de la Meuse, le pavillon du Vieux Moulin regarde, sur la rive droite, les versants boisés et les jardins du mont Olympe, qui surgissent au-dessus de la rivière, à 57 mètres de hauteur (205 mètres d'altitude). Grand marché au blé de la région, ville de commerce et de labeur industriel, animée par une active population, *Charleville* possède une administration municipale séparée, le tribunal civil, de grands établissements de crédit, un lycée, des écoles. Ateliers de clouterie et de ferronnerie, fonderies de fer et de cuivre; distilleries; port animé sur le canal de l'Est.

Personnages historiques. — *Robert de Sorbon*, né en 1201 à Sorbon, près Rethel, mort en 1274, chapelain de saint Louis, fondateur du collège de Sorbonne; *Guillaume de Machault*, poète et musicien (1284-1370); *Jean Charlier*, de *Gerson* (près Rethel), né en 1363, chancelier de l'Université de Paris (1392), mort en 1429, auteur de traités sur la théologie mystique, auquel on attribue, sans preuves, l'« Imitation de Jésus-Christ »; *Henri de la Tour d'Auvergne*, vicomte *de Turenne*, maréchal de France, né à Sedan (1611), vainqueur de Nordlingen, des Dunes, de Turckheim, tué à Salzbach (1675); D. *Jean Mabillon* (1632-1707), né à *Saint-Pierremont*, près de Vouziers, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, l'un des plus grands érudits de son temps; *Ch. Coffin*, humaniste, né à Buzancy (1676-1749); *Billuart* (1685-1757), prédicateur dominicain, né à Revin; *Thomas Leseur*, minime, né à Rethel (1703), mort à Rome (1770), mathématicien et astronome; *J.-Nic.*, baron *Corvisart-Desmarets*, né à Dricourt (1755-1821), médecin de Napoléon Ier; *Étienne-Nicolas Méhul* (1763-1817), compositeur, élève de Gluck, né à Givet; le général *J.-B. Berton* (1769-1822), né près de Sedan; *Guillaume-Louis*, baron *Ternaux* (1763-1833), grand industriel, né à Sedan, qui perfectionna le tissage des laines et la fabrication du drap; *René Savary*, général, duc de Rovigo, né à Marc, près Vouziers (1774-1833); *Félix Savart* (1791-1841), physicien, né à Mézières; *Louis Hachette*, éditeur, né à Rethel (1800-1864); *Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes* (1788-1868), né à Rethel, l'un des pionniers de la paléontologie; *Antoine Eugène-Alfred Chanzy* (1823-1883), général, né à Nouart, vainqueur de Palay (1er décembre 1870), commandant en chef de la deuxième armée de la Loire; *Natalis de Wailly* (1805-1886), paléographe; *Hippolyte-Adolphe Taine* (1828-1893), écrivain et philosophe, né à Vouziers.



Phot. de M. A. Gelly

CHATEAU DE WALZIN, SUR LA LESSE (BELGIQUE).

LES VOSGES

NOTIONS GÉNÉRALES



Cl. *Revue alsacienne.*

UNE ALSACIENNE.

Aspect. — Vues du Rhin, les *Vosges* semblent un mur épais dont la crête, légèrement festonnée, barre l'horizon. Avec la chaîne parallèle de la Forêt Noire, qui leur fait face, de l'autre côté du Rhin, on dirait les doubles assises d'une voûte gigantesque qui se serait effondrée. Les géologues ont formulé cette hypothèse, comme étant l'expression d'un fait éloigné.

Le talus des *Vosges* n'est pas infranchissable, comme l'abrupt rempart des Pyrénées centrales, ou découpé d'arêtes élevées, comme les Alpes. Ici la soudure des massifs est complète, mais leur peu d'élévation relative permet d'en gravir assez facilement les sommets, par le sillon des torrents. L'escalade est plus dure du côté du Rhin, sur le *versant alsacien*. Au contraire, la pente sur l'autre versant est douce; elle s'allonge, déroulant ses lacets par une suite de croupes échelonnées, jusqu'au *plateau de Lorraine*, dont les *Vosges* semblent être ainsi le mur de soutènement.

Les plus hautes cimes des *Vosges* ne sont pas distribuées le long de la chaîne principale; elles se groupent à la racine méridionale pour l'étayer : *ballons d'Alsace* et de *Servance*, *Rossberg*. Le sommet culminant, *Grand Ballon* ou *ballon de Guebwiller*, est même détaché un peu à l'écart, sur la droite, comme un puissant contrefort de l'escarpement alsacien sur la plaine rhénane. On a voulu voir dans la forme arrondie des **ballons** l'explication du nom qu'ils portent. Mais l'aspect d'une montagne varie suivant le point d'où on l'examine : tel sommet qui paraît arrondi, vu de Lorraine, est au contraire abrupt du côté opposé; vérité en deçà, erreur au delà. D'ailleurs, beaucoup des prétendus dômes vosgiens ne sont rien moins qu'arrondis. Le *ballon d'Alsace*, par exemple, se termine par un plateau et tombe à pic sur la vallée des Charbonniers; la tête du *Grand Ballon* présente l'aspect d'une cime à double bosse; le versant du *ballon de Servance* surplombe au-dessus de la Moselle. Que de montagnes désignées sous le nom de *ballon* ou *Belchen*, dans le dialecte alsacien, présentent des formes tourmentées et des escarpements très raides! D'autres, au contraire, comme le *Rothenbach* et le *Hohneck*, qui ont absolument la forme d'un dôme, n'en portent pas le nom. Il faut donc admettre que ballon signifie autre chose qu'une forme arrondie. « *Belchen, ballon* ou *bâlon*, avec les altérations diverses françaises ou allemandes, sont en réalité les formes différentes d'un même nom, suivant toute apparence, dérivé d'une racine commune. Les populations de langue française appellent *bâlon* les montagnes nommées *Belch* dans les dialectes allemands. Au dire des archéologues, ces montagnes sont des sommets consacrés autrefois au culte de *Bel* ou de *Bélen*, le dieu-*Soleil* des Celtes. De nombreux monuments consistant en inscriptions, en autels, en pierres levées, rendent ou doivent rendre témoignage de ce culte disparu. » (Ch. Grad.)



Cl. (L.

SOMMET DU BALLON D'ALSACE.

STRUCTURE DES VOSGES

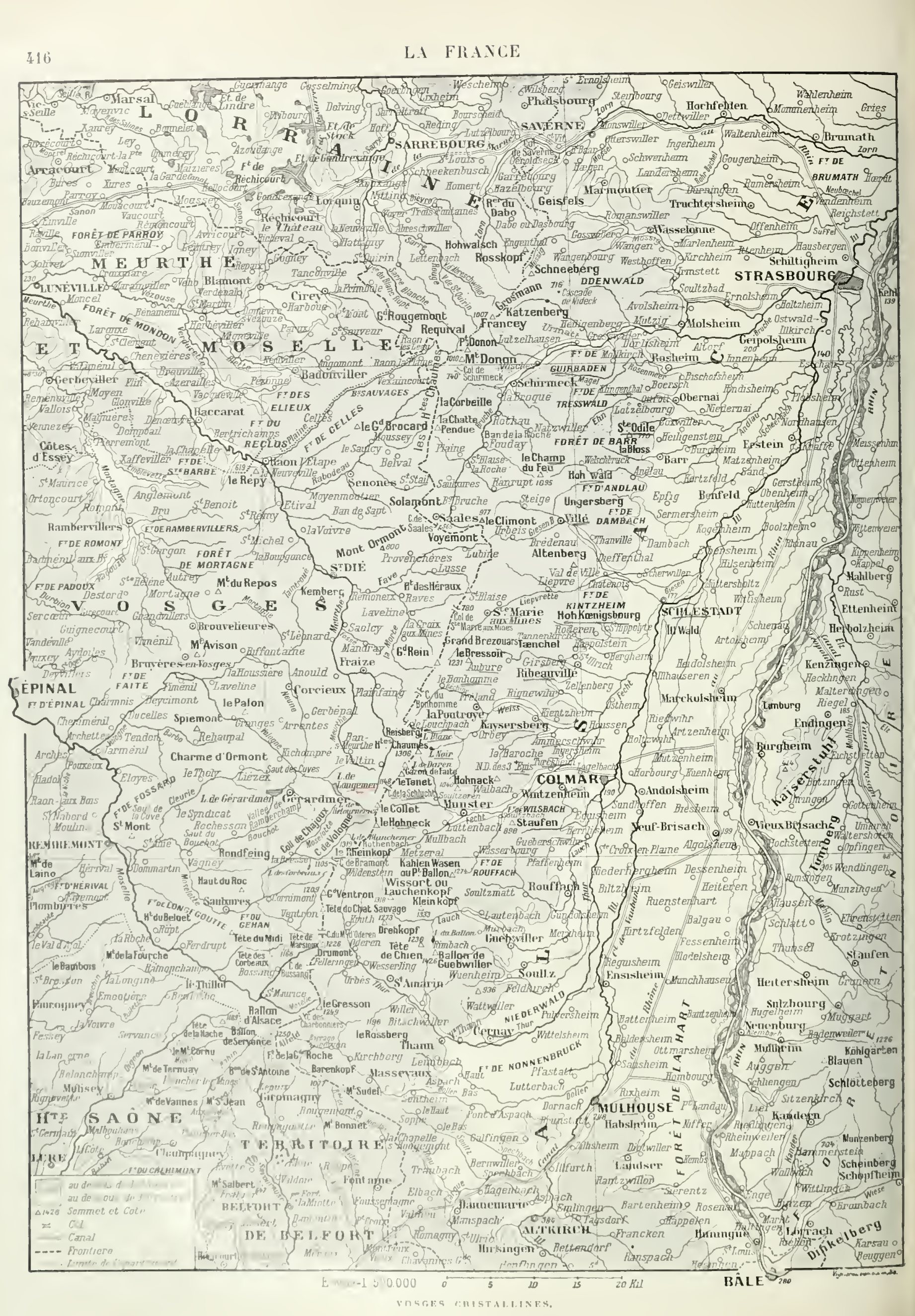
Les géologues distinguent dans la masse du soulèvement vosgien deux formations essentielles : *Vosges cristallines*, correspondant aux Hautes et Moyennes Vosges des géographes, jusqu'au parallèle de Rosheim au Donon; *Vosges gréseuses* ou Basses-Vosges, ajustées à la pointe des précédentes, de manière à les envelopper complètement d'un versant à l'autre, en formant un second massif, non moins étendu que le premier.

Les **Vosges cristallines** constituent le massif ancien de la chaîne, noyau résistant, sur les flancs duquel se sont écroulées, par étages successifs, des formations plus récentes qui forment, à l'est et au sud, une série de collines étagées. Les *Vosges cristallines* s'amincissent en cheminant vers le nord; leur plus grande largeur s'étend de Thann à Remiremont. Elles ne sont point d'ailleurs uniformes : c'est une vraie mosaïque où domine la teinte rose des roches granitiques anciennes : *granite* ordinaire, *granulite*, *syénite amphibolique*, *pegmatite*, masses auxquelles on peut joindre les roches feuilletées cristallines, sœurs du granite, *gneiss et micaschistes*. Une large gaine de *carbonifère* enveloppe, au sud, le soulèvement



Phot. Alb. Lutz.

COLLINES SOUS-VOSGIENNES : GIERSBERG ET LES RUINES DE SON CHATEAU.



E[illegible] 1: 500.000 — 0 5 10 15 20 Kil

VOSGES CRISTALLINES.



Cl. Revue alsacienne

ÉTANG DE HANAU.



Comm. par le Synd. d'init. des Vosges.

LES BORDS DE LA SEMOUZE.

des Hautes-Vosges, du versant du Rhin à celui du Rhône, et forme le fond des vallées vosgiennes, de celle de Münster à celle du Breuchin, au niveau de Luxeuil. Le *carbonifère* se retrouve encore à la pointe septentrionale des *Vosges cristallines*, vers Villé, en gisements accompagnés du dévonien fossilifère. En maints endroits, le *carbonifère* est troué de roches éruptives qui ont été l'objet d'exploitations actives en mines de fer, de cuivre, de plomb argentifère. De belles séries de minerais recueillies dans les musées d'Alsace, les noms même de Sainte-Marie-aux-*Mines*, Sainte-Croix-aux-*Mines*, le *Creux*, le *Stahlberg*, et autres désignations si communes, dans la région de Giromagny, Masevaux, Gérardmer, etc., rappellent de fructueuses entreprises, aujourd'hui en partie abandonnées. C'est encore dans l'attrait des roches cristallines et sur les lignes de fracture dues au contact des roches anciennes avec les formations secondaires que se font jour les eaux minérales.

Eaux minérales. — Les minerais de fer, la houille et le sel en Lorraine, le pétrole et l'asphalte en Alsace, la houille du bassin de la Sarre alimentent de nombreuses exploitations métallurgiques. Il y aurait eu, d'après la tradition, profusion d'eaux minérales en *Alsace*. Il en reste une douzaine peut-être, la plupart salines et ferrugineuses, quelques-unes alcalines : mais aucune n'est thermale. Parmi les sources salines, on cite au premier rang : *Niederbronn, Ribeauvillé, Badbronn, Soultz-les-Bains, Soultz-sous-Forêts, Sierck*, près Thionville, sources salées de *Salzbronn, Soultzbach, Soulzmatt*, en Haute-Alsace, qui fournit une eau de table fort agréable.

En *Lorraine*, *Bussang*, outre ses eaux minérales froides, essentiellement reconstituantes, grâce à l'arséniate de fer et au manganèse, offre à ses hôtes l'air pur des hauteurs et les émanations balsamiques de ses forêts de pins. Attachés à la déclivité des monts, Plombières-les-Bains, Bourbonne et Luxeuil, forment un groupe, géologiquement homogène, de *sources chaudes* issues de même origine granitique. *Plombières*, dans un étroit vallon, au climat tempéré et salubre, occupe un rang d'élite par ses 27 sources donnant en 24 heures 750000 litres d'eaux minérales thermales (20° à 74°), sulfatées silicatées, sodiques et arsenicales. Avant les Romains, les Celtes y venaient chercher la guérison de l'intestin, du rhumatisme et des affections gynécologiques, de la névrose et des dermatoses irritables. *Bains* (*Balneum*-bain) possède 11 sources principales d'eaux sulfatées sodiques faibles, avec trace d'arsenic, produisant 350 litres à la minute, avec une température de 28° à 54°; c'est Plombières en réduction. A *Bourbonne*, les Romains avaient des Thermes somptueux, des temples, dont témoignent les fûts de colonnes, les chapiteaux, les débris de marbre et de porphyre, les monnaies, les ex-voto recueillis sur place. Louis XIV y fit construire un vaste hôpital, car les eaux chaudes chlorurées, bromo-iodurées, lithinées, y sont d'une grande efficacité pour la guérison des blessures et le relèvement des organismes déprimés. *Luxeuil* (voir p. 248), dans le cadre de son ancienne cité abbatiale, offre aux baigneurs 18 sources chlorurées sodiques et ferro-manganésiennes, les salines ayant une température de 30° à 52°, les ferrugineuses de 20° à 29°. Avant saint Colomban (VIe siècle), avant les Romains, les Celtes y fréquentaient.

Un *troisième groupe* d'eaux minérales froides alcalines s'est formé aux approches des *Vosges* : celui de *Contrexéville, Vittel, Martigny, Dolaincourt*. *Contrexéville*, à l'origine du ruisseau du *Vair*, vante sa source du Pavillon, celles du Prince, du Quai, de la Souveraine, riches en *lithine*, la première surtout. D'une vingtaine de sources, *Vittel* n'en exploite que quatre, mais elles sont souveraines contre la goutte, la gravelle, les coliques hépatiques, les congestions du foie. Les eaux de *Martigny* sont sulfatées calciques, froides, lithinées, contre les affections goutteuses, les coliques hépatiques, le diabète, l'albuminurie ; celles de *Dolaincourt*, plus riches en sulfure que Barèges et Eaux-Bonnes, agissent contre les catarrhes des voies respiratoires, les maladies de la peau, la chlorose.

Les *Vosges* **gréseuses**, moulées à la pointe des Vosges cristallines et excoriacées par l'érosion, s'étendent, du parallèle de *Molsheim-Donon* à la vallée de la *Lauter*, largement étalées sur le versant lorrain et s'abaissant à l'est par gradins à peine sensibles, pour se fondre dans la plaine rhénane. Sur deux points seulement, les roches cristallines émergent de leur manteau de grès, au Jægerthal,



Synd. d'init. des Vosges

VUE GÉNÉRALE DE PLOMBIÈRES.



Synd. d'init. des Vosges.

LES HAUTES-CHAUMES.

lèvement vosgien avec le *Donon* (1 010 mètres, ou 1 013, d'après la carte allemande), le *Katzenberg* (1 007 mètres), le *Schnerberg*, le *Rosskopf*, jusqu'à la trouée de *Saverne*, creusée par le cours de la Zorn. Ce prolongement de la chaîne a reçu le nom de **moyennes Vosges**. A vrai dire, bien que sa direction soit parallèle à celle de la chaîne principale, il forme avec elle un même soulèvement granitique.

Les **basses Vosges,** au nord du col de Saverne, sont moins des montagnes qu'une transition mouvementée entre la chaîne proprement dite et le plateau du *Hardt*, qui en est l'épanouissement naturel vers le nord. Leurs talus n'ont d'apparente élévation que du côté de la plaine alsacienne; ils se déroulent en un demi-cercle dont tous les points convergent à l'est vers *Haguenau*, et leur complet développement tient entre la *Zorn* et la *Lauter*, *Saverne* et *Wissembourg-Lauterbourg*. C'est un seuil de défense naturelle au regard du Rhin. Mais, à l'ouest et au nord, il se fond dans les *plateaux de Lorraine* et du *Hardt*.

voisin de Niederbronn, et aux environs de Wissembourg, par quelques schistes anciens pénétrés de roches éruptives. Partout ailleurs, le grès règne sans partage: *grès rouge* du *permien*, fossilifère, très répandu sur le versant lorrain, à la lisière des roches cristallines; *grès vosgien*, caractéristique du massif, dont l'épaisseur peut atteindre 300 mètres et plus; *grès bigarré*, superposé par places en îlots de dénudation, lambeaux de son extension primitive. Au nord, et non loin de Wissembourg, méritent d'être signalés : le bassin *pétrolifère* de *Pechelbronn;* au sud-ouest, les suintements de bitume des environs de Ribeauvillé et de Saint-Hippolyte. Il y a peu de gîtes *métallifères* dans les *Vosges gréseuses :* seulement un peu de minerai de fer disséminé dans le grès rouge, mais jamais de masse suffisante pour alimenter une exploitation régulière en fer, cuivre ou plomb. Le démantellement des *Vosges gréseuses*, par dénudation des roches les moins résistantes, les fractures, laminations glaciaires, refoulements et pénétrations éruptives ont buriné, au-dessus de leurs vallées, des formes étranges de roches surperposées qui ajoutent, par contraste, au charme agreste de leurs frais paysages.

RELIEF, SOMMETS ET PASSAGES

Solidement arc-boutée au groupe des ballons, celui de *Servance* (1 189 mètres), le *ballon d'Alsace* (1 250 mètres) et son éperon avancé au-dessus de la trouée de Belfort, le *Bærenkopf* (1 077 mètres), le *Rossberg* (1 196 mètres) et le *Grand Ballon* (1 426 mètres), la chaîne des **hautes Vosges** dirige vers le nord son échine granitique par le *Drumont*, le *Grand Ventron* (1 209 mètres), le *Rothenbach* (1 319 mètres), le *Hohneck* (1 366 mètres), les longues croupes dénudées des *Hautes-Chaumes* (1 300 mètres), le *Grand Brézouard* (1 231 mètres), le *Climont* (974 mètres), le *Champ du Feu* (1 095 mètres), jusqu'à la coupure de la *Bruche*, où la principale chaîne se termine.

Un rameau juxtaposé, isolé de l'autre côté du *col de Saales*, et prenant son point d'appui sur l'*Ormont* (890 mètres), au nord-est de Saint-Dié, prolonge le sou-

A l'opposé, l'extrémité méridionale des *Vosges* est marquée par une chute rapide des *ballons* au-dessus de la **trouée de Belfort.** Il n'y a pas de séparation mieux marquée; le soulèvement des *Vosges* tranche en face de celui du *Jura*. Dans la dépression, quelques vallonnements insignifiants inclinent les eaux, d'un côté vers l'*Ill* et le *Rhin*, de l'autre vers le *Doubs* et la *Saône*. Mais ils ne constituent pas un obstacle, encore moins un lien, entre les deux systèmes qui se regardent, et, dans ce passage largement ouvert où circulent à l'aise routes, chemins de fer et canaux (canal de la Marne au Rhin), on cherche sans succès le fameux *col de Valdieu*, cher à certains géographes, c'est-à-dire un passage entre deux semblants de montagnes. *Valdieu* marque un seuil de séparation des eaux; mais on ne vit jamais col si imperceptible qu'en cet endroit.

Arrêtées brusquement au sud, les *Vosges* descendent à l'ouest du *ballon de Servance*, par une série de terrasses qui dessinent, en suivant la rive gauche de la Moselle, des parois de 300 à 400 mètres. A la hauteur de Remiremont, la crête vosgienne abandonne la Moselle et rallie, au seuil du canal de l'Est, entre *Moselle* et *Saône*, le plateau mamelonné des **Faucilles,** dont le grès bigarré forme trait d'union entre le grès vosgien et le calcaire du *plateau de Langres;* et c'est ici véritablement que se termine le soulèvement des *Vosges*. Les anciens l'entendaient ainsi. Les *hautes Vosges* mesurent seules 120 kilomètres en longueur, de la base du ballon d'Alsace à la hauteur de Strasbourg: elles forment, avec les *moyennes Vosges*, la *chaîne* proprement dite.

Le **ballon d'Alsace** est une borne gigantesque, un belvédère magnifique d'où le regard embrasse les grands sommets des Vosges au nord, *Belfort* à ses pieds, *Mulhouse* à l'est, dans la plaine rhénane, le *Feldberg* en Forêt Noire, enfin le *Jura*, la *Saône* et, du côté de la *Lorraine française*, un vaste horizon. Au flanc même du ballon, l'entonnoir de l'*Alfeld*, la *Chaudière*, comme on l'appelle, aux parois escarpées,



HOHBARR, PRÈS DE SAVERNE.

Cl. ND.

PERSPECTIVE DES LACS DE RETOURNEMER ET DE LONGEMER.

tombe jusqu'à 500 mètres de profondeur. Avec le soulèvement voisin du *ballon de Servance*, entièrement français, le *ballon d'Alsace* constitue un groupe hydrographique important et commande les routes de communication d'un pays à l'autre.

De là descendent la *Doller*, affluent de l'Ill ; le ruisseau de *Saint-Nicolas*, la *Madeleine*, la *Savoureuse*, rivière de *Belfort*, et, sur la gauche, la *Lisaine*, qui par le fossé de l'*Allaine* va grossir le *Doubs;* puis le *Rahin* et l'*Ognon*, le *Breuchin*, nourriciers de la *Saône;* enfin, à la base septentrionale du ballon, le sillon de la *Presle*, torrent de la Moselle naissante, et la profonde coupure de la vallée des *Charbonniers*, ouverte de la Moselle à la Doller.

Le **Hohneck** 1 366 mètres est le sommet culminant des *hautes Vosges* françaises. Bien que ce massif de granite soit moins élevé que le *Grand Ballon*, il doit à sa position centrale sur la chaîne un rôle important; c'est un nœud hydrographique de premier ordre et la clef du principal passage des Vosges, la *Schlucht*. Ses flancs ne sont point découpés, mais présentent une masse arrondie, sur l'un et l'autre versant. On l'aborde facilement par le sentier frontière qui s'ajuste au *col de la Schlucht*, à travers des bois de hêtres; la cime est gazonnée, sans aucun buisson. Mais, tandis que, sur la pente lorraine, vers le sud-ouest, « le petit lac de *Blanchemer* abrite ses eaux diaphanes dans une coupe verdoyante », entre les escarpements du Hohneck et du Montabbey, se creusent à l'est la gorge de *Frankenthal* et le cirque alpestre de *Wormspel*.

Le *Hohneck* est le Saint-Gothard des Vosges; il domine, d'une part, les sources de la *Meurthe*, de la *Vologne* et de la *Moselotte* ruisseaux nourriciers de la *Moselle* ; de l'autre côté, les torrents de la *Thur* et de la *Fecht*. Ce dernier ouvre avec la *Vologne*, par le *col de la Schlucht*, entre le Hohneck et le Tanet, la grande route d'*Épinal-Gérardmer* à *Münster-Colmar*. Mais la montée diffère sur chaque versant. Du côté lorrain la pente douce, amène, suivant les cascades *saut des Cuves* et les rumeurs de la *Vologne* bavarde, gravit les rebords élevés du lac de *Longemer* sous un dôme de sapins gigantesques qui montent, de la nappe miroitante.



Cl. ND.

CASCADE DE RETOURNEMER.

Le *col de la* **Schlucht** est à 1 150 mètres d'altitude et à 216 mètres en contre-bas du *Hohneck*. C'est la *frontière :* des poteaux à l'aigle noir l'indiquent sur la route. On compte 15 kilomètres jusqu'ici, depuis *Gérardmer*, et 17 kil. 3, dans l'autre direction, jusqu'à *Münster*.

Mais l'altitude de *Münster* étant inférieure à celle de *Gérardmer*, la route tombe en moyenne de 45 millimètres par mètre sur le versant alsacien, tandis qu'elle s'incline de 32 millimètres seulement du côté de la Lorraine. La route alsacienne de la *Schlucht* est donc plus escarpée; du col on aperçoit *Münster*, par un temps clair.

Le *col de la Schlucht* est le *passage central* des Vosges; les autres se distribuent au nord et au sud en deux groupes. Au sud, les chemins que réunit le val de la *Thur*, venant de la Moselotte et de la Moselle par les cols de *Bramont*, d'*Oderen* et de *Bussang*. Une voie ferrée remonte la vallée de la



Phot. de M. V. Franck.

LA FRONTIÈRE AU COL DU BONHOMME.

Thur, par *Thann* et *Saint-Amarin*, jusqu'à *Wesserling-Krüth*, et, de l'autre côté, la Moselle jusqu'à *Bussang*, la Moselotte jusqu'à *Cornimont*, tete de ligne sur les cols de Bramont et d'Oderen.

Au nord de la Schlucht, l'éventail de la *Meurthe* et de son affluent la *Fave* conduit de *Saint-Dié* à *Colmar*, par Fraize et le *col du Bonhomme*, ouvert sur la *Béchine*, affluent de la *Weiss*; de *Saint-Dié* à *Sainte-Marie-aux-Mines*, par la vallée de la *Liepvrette*, vers *Schlestadt*; ou par la *Fave* et le *col de* **Saales**, soit encore vers Schlestadt en empruntant le val de *Villé*, soit plutôt vers *Rothau*, *Schirmeck*, *Molsheim*, *Strasbourg*, par la vallée de la *Bruche*. En aval de *Saint-Dié*, une double route ajustée sur la Meurthe permet de gagner la voie de *Saales* par *Senones*, ou, en partant de *Raon-l'Étape*, *Schirmeck*, au pied du Donon. Sur la gauche, les têtes des lignes ferrées sont à *Fraize*, *Saint-Dié*, *Senones*; à droite, *Lapoutroye* (de Colmar), *Sainte-Marie-aux-Mines* et *Villé* (de Schlestadt); enfin *Saales* (de Strasbourg). La voie ferrée de *Saales* remonte jusqu'à la frontière même, et ainsi elle tourne l'obstacle des Vosges centrales en débouchant directement sur Saint-Dié et la vallée de la Meurthe. C'est sans doute le point le plus important de toute la frontière vosgienne.

Le **Donon** est la cime maitresse des moyennes Vosges : il présente les restes d'un temple consacré à Mercure, et les blocs carrés qui se dressent sur son pourtour ressemblent beaucoup aux *pierres levées* des Celtes. C'est le grès vosgien qui constitue la tête du *Donon*, mais on trouve le grès rouge au pied de ses escarpements. Du *Donon* rayonnent en France : le *Rabodeau*, la *Plaine*, la *Vezouze* affluents de la Meurthe; puis jusqu'au Rosskopf, les sources diverses de la *Sarre* et de la *Zorn*, tributaires divergents de la *Moselle* et du *Rhin*; le flanc droit du massif est découpé par le fossé oblique de la *Bruche*. Dans l'intervalle de ces cours d'eau, surtout entre la Bruche, la Fave, la haute Meurthe et le Rabodeau, les *moyennes Vosges* présentent les aspects les plus divers. Au-dessus de la Bruche, le contrefort de la *Chatte pendue*, qui appuie les *chaumes voisines* du Donon monte à 880 mètres d'altitude; la tête d'*Ormont*, racine de la chaîne au-dessus de Saint-Dié, mesure 890 mètres. Mais, alors, le soulèvement perd en relief ce qu'il gagne en largeur : les communications deviennent relativement faciles, de Lorraine en Alsace. C'est, dans les parages du *Donon* et de ses environs, une région d'un grand charme pittoresque. Des vallons se creusent à travers les strates de grès en encorbellement que couronnent de magnifiques hêtraies. « Les eaux y glissent sans bruit et sans cascades sur du sable fin. Point de grands amas de gros cailloux roulés dans leur lit, et comme le grès vosgien laisse filtrer ses eaux, on ne voit pas autant de sources que sur les flancs des montagnes granitiques, mais celles qui jaillissent au fond des vallées sont extrêmement limpides. Les formes spéciales des rochers de grès vosgien, les lignes horizontales qui s'y dessinent, leur donnent un aspect de ruines qui s'allie heureusement avec les débris de constructions féodales dont plusieurs sont couronnés. » (Ch. Grad.)



Phot. Me[illegible]

TEMPLE AU SOMMET DU DONON.

FLORE ET FAUNE

Forêts et pâturages. — Le ballon de *Guebwiller* ou *Grand Ballon* est le roi des Vosges; il trône à l'écart de la ligne maîtresse, au-dessus de la plaine d'Alsace, à 1 200 mètres de haut (1 426 mètres au-dessus du niveau de la mer). Sa masse emplit l'intervalle que dessinent deux torrents, la *Thur* et la *Lauch*, et figure par sa base une pyramide triangulaire dont une double arête extérieure atteint *Guebwiller* (val de la Lauch) et *Thann* (vallée de la Thur), tandis que la troisième se relie, par le *Lauchenkopf* (1 286 mètres), à l'axe de la chaîne principale. Point de pic aigu ni d'arête heurtée sur le *Grand Ballon*, mais partout des formes arrondies, aux chutes plus ou moins rapides. Nul mieux que ce massif ne permet de saisir le caractère général des *Vosges*; il en est à la fois le point culminant et le parfait exemplaire.

En bas, les champs de *seigle* et de *pommes de terre*, les vergers et les arbres à fruit, *pommiers* et *cerisiers*, *pruniers* et *merisiers*, dont on fait un *kirsch* réputé, la *vigne* et, déjà mélangés à la forêt comme ses avant-coureurs, les *pommiers* et les *poiriers* sauvages. Au-dessus des *châtaigneraies* et des taillis mêlés de *chênes*, auxquels il faut l'air et la terre profonde, s'étagent par massifs le *sapin* (*pinus abies*), le *frêne*, l'*érable*, le *hêtre* (*fagus sylvatica*), qui monte, plus hardi que le sapin lui-même. D'autres espèces, introduites avec succès, l'*epicea*, le *pin sylvestre*, le *mélèze* (par exception), forment des groupes importants, mais surtout dans la région des Vosges moyennes. On admire les belles futaies de *Wasselonne*, de *Château-Salins*, de *Bitche* et certains massifs de la forêt de *Haguenau*. Malgré bien des déprédations, la forêt couvre encore 30 pour 100 du sol de l'Alsace; les massifs du *Donon*, du *Hohwald*, du *Lauchen*, sont des restes magnifiques de l'antique forêt qui couvrait



Phot. de M. Jove.

FORÊT DES VOSGES.



autrefois toute la chaîne. On a rencontré dans la forêt du *Hohwald* (au pied du *Champ du Feu*) des arbres âgés de cent vingt ans qui montaient à 50 mètres, avec des fûts mesurant 4 et 5 mètres de circonférence.

Lorsqu'au sortir des vallées ensoleillées, toutes bourdonnantes du travail humain et fleurant bon le foin coupé, on pénètre avec le



SCIERIE DU NIDECK.

sentier qui grimpe, dans l'ombre fraîche des grands bois, il est difficile de ne pas éprouver un vif saisissement. Ce n'est point la forêt vierge, abrupte, entremêlée, sauvage : des forestiers attentifs la surveillent, l'aménagent, en comptent les arbres avec soin; mais les fûts sont si hauts et si droits, leur branchage se balance avec tant de majesté, dans les ramures froissées résonne une voix si puissante, que l'on est tout entier sous le charme de la forêt; on la croirait vivante ». E. Reclus, *Europe centrale*, p. 511.

Plus du quart des **forêts** appartient à l'État; le reste est indivis entre l'État et les communes ou bien propriété des seules communes et des particuliers. D'excellentes routes pénètrent de toutes parts jusqu'au cœur des montagnes et ont singulièrement facilité l'exploitation forestière. Il fallait autrefois recourir à l'eau des torrents, « ces chemins qui marchent », et leur confier les bois de chauffage et de construction, ceux-ci liés en radeaux, pour les entraîner vers Colmar et Strasbourg. La *Doller*, la *Thur*, la *Fecht*, la *Lauch*, sont toujours désignées par les classements administratifs comme cours d'eau *flottables*, et la *Bruche* sert encore effectivement au flottage du bois. Mais pour amener jusqu'aux torrents les arbres abattus sur les flancs des hautes montagnes, que de peines et de périls coûtait et coûte encore ce transport! Soutenus par de hardis convoyeurs, les traîneaux de bois coupé glissent sur des chemins de *schlitte*, faits, exprès pour eux, de traverses espacées sur une double rampe de troncs d'arbres ajoutés bout à bout; ils franchissent ainsi les torrents, s'accrochent aux parois des rochers, filent à perte d'haleine. « Six, huit, dix traîneaux et plus se suivent, chacun avec son propre conducteur sur le devant, les bras au brancard. Un fort grincement les annonce au loin. Malheur au *schlitteur* si son genou fléchit, si son soulier glisse sur une traverse, s'il ne réussit pas à modérer la course du traîneau. » Ch. Grad.

L'exploitation progressive des bois en a dispersé les sauvages habitants, surtout dans la région escarpée de la chaîne. De nombreuses espèces signalées par les textes comme peuplant autrefois l'immense forêt vosgienne, le *bison*, l'*aurochs*, l'*élan*, le *renne*, le *lynx*, le *bouquetin*, le *chamois*, l'*ours brun*, le *cheval sauvage* qui vécut en troupes dans les *Vosges* jusque vers la fin du XVI[e] siècle, le *castor* dont il est encore question au XVII[e] siècle, ont complètement disparu. La découverte des gisements de *Vœklinshofen* a [illegible] les ossements de vingt-cinq espèces de mammifères, héritiers des espèces fossiles du quaternaire : l'éléphant, le rhinocéros, le mammouth... De nos jours, le *sanglier*, le *cerf*, le *chevreuil*, le *loup* recherchent de préférence le couvert des moyennes et des basses *Vosges*. Les hauts sommets sont dépourvus de gros gibier et n'ont conservé que de



SCHLITTEURS EN FORÊT.

rongeurs de petite taille, comme la *martre* et la *fouine*, le *blaireau* et la *loutre* se cachant d'ordinaire à mi-côte et même dans la plaine. Quelques *chats sauvages* et des *renards* complètent la faune vosgienne.

Les oiseaux sont moins rares; on en compte près de soixante espèces, mais beaucoup ne fréquentent la montagne que pour y couver et descendent, comme la *mésange*, à la chute des neiges. La *pie*, la *gélinotte*, surtout le *coq de bruyère* y demeurent malgré l'hiver. Le grand coq de bruyère (*tetras urogallus*) passe pour le plus beau gibier à plumes d'Europe, après l'outarde; il se rencontre sur toute l'étendue de la chaîne vosgienne, du ballon d'Alsace au Schneeberg, jamais dans les forêts de la plaine. Les chasseurs des *Vosges* en tuent chaque année. La *gélinotte*, petite espèce voisine du *tetras*, niche dans les bouquets de fougères et les buissons.



EXPLOITATION DANS LES BOIS DE LA SCHLUCHT.



Cl. Revue alsacienne.

HABITATION ALSACIENNE A KNOLLPRI.

C'est un trait commun à tous les sommets des Vosges que la clairière gazonnée tendue au-dessus de leurs forêts : le *ballon d'Alsace*, le *Hohneck*, le *Donon*, dominent ainsi de leur tête chenue une couronne de bois épais. Le long de la chaîne se succèdent ainsi de vastes espaces dénudés, les **Chaumes** (*calvi montes*), comme on les appelle, champs élevés et découverts qui forment de bons pâturages, à la saison d'été. « Toujours les forêts qui couvrent les pentes viennent s'y terminer par des buissons de hêtres nains, de l'apparence la plus chétive. Ces buissons sont généralement déjetés et courbés au nord-est par le vent du sud-ouest, de manière à faire comprendre que la violence de ce vent est la cause principale qui dépouille d'arbres les parties supérieures des Vosges et n'y laisse croître que du gazon. Le dépérissement des arbres est ici naturel, et la dent des bestiaux, qui broutent impitoyablement leur feuillage, n'est que l'auxiliaire des agents atmosphériques. (ÉLIE DE BEAUMONT.)

Sur ces hauteurs sont disséminés les chalets des pâtres ou *marcaires* (de *melker*, *melken*, traire) qui gardent ici leurs troupeaux, de juin au temps des premières neiges; quelques-uns même, en [illegible] moins élevées, ne quittent la montagne que vers Noël. Plus des quatre cinquièmes des vaches à lait demeurent en bas, dans les vallées. Celles que le *marcaire* exploite ne lui appartiennent pas toujours, toutes du moins, et sont louées pour la saison, moyennant une redevance proportionnée au revenu présumé.

Le *fromage* est fabriqué dans les chalets, et il est de deux sortes : *gras* et *maigre*; chaque *marcaire* fait descendre journellement le produit de la veille; mais les grandes exploitations conservent leurs fromages, dans des caves aménagées sur place. Il se fait un grand commerce de ces fromages : à elle seule la vallée de *Münster*, qui fabrique les plus réputés, peut en fournir 170 000 kilogrammes. *La Poutroye*, *La Baroche*, *Guebwiller*, *Saint-Amarin*, *Kirchberg* (vallée de Masevaux) et plusieurs Sociétés, celle de *Lucelle* (en Sundgau), les *sociétés laitières de Mulhouse*, de *Colmar*..., pratiquent cette fructueuse industrie. Sur le versant lorrain des Vosges, *la Bresse*, *Cornimont*, *Remiremont*, *Saint-Dié*, surtout *Gérardmer* (Géromé) produisent des fromages renommés. « Sans Nancy et Géromé, que serait la Lorraine? »



Cl. Revue alsacienne.

VENDANGES A RIQUEWIHR.

CLIMAT

La température moyenne des montagnes, à l'altitude de 1 200 mètres, varie entre 5 et 4 degrés centigrades; on peut habiter toute l'année l'hôtel-chalet de la Schlucht. Les *Vosges*, en effet, bien que soumises pendant l'hiver à un froid très vif, n'ont pas de neiges perpétuelles, à l'exception toutefois de certains cirques abrités qui la conservent d'octobre à juin. Au printemps, les précipitations sont abondantes et les orages, fréquents durant l'été, provoquent une chute de température très sensible. Ces écarts de la chaleur au froid caractérisent la plaine d'Alsace, dont le climat est essentiellement continental; on cite certains jours où le thermomètre a varié de 15 ou même 20 degrés, à la suite d'un orage, dans une seule journée. Mais l'automne des montagnes est souvent admirable; maintes fois, les bergers des hauts sommets ont pu voir sur les deux versants de la chaîne des brumes épaisses étendre leurs flocons humides et froids sur la basse plaine d'Alsace ou le plateau de Lorraine, tandis qu'ils baignaient eux-mêmes dans un air pur et limpide sous un soleil radieux.

A mesure que l'on s'élève dans les Vosges, la *température* diminue d'un degré environ, pour 150 à 200 mètres d'altitude croissante. Mais cette diminution n'est pas égale pour toutes les saisons. Plus la haute montagne, exposée sans abri aux ardeurs du soleil, a été chauffée durant le jour, plus l'air des basses régions s'élève impétueux le long des versants; au



Cl. Revue alsacienne.

VIGNOBLE ALSACIEN.



Cl. *Revue alsacienne.*

UN INTÉRIEUR ALSACIEN.

contraire, la montagne, refroidie par l'effet du rayonnement nocturne, laisse tomber sur les vallées des nappes d'air frais. Il se produit ainsi, de la montagne à la plaine, comme une marée montante et descendante de brises tièdes ou fraiches qui modifient sensiblement la température des vallées et des sommets.

Les *températures* moyennes observées donnent, d'après G. Bleicher (*les Vosges*, Baillière), pour le versant alsacien, à :

	Altitude	Hiver	Printemps	Été	Automne	Année
Strasbourg .	145 m.	1°.3	10°	18°.4	10°	9°.8
Colmar . . .	200 m.	2°.6	10°.1	19°.2	10°.5	10°.6
Wesserling .	437 m.	0°.2	8°,4	17°,7	6°,6	8°.4

pour le *versant lorrain* :

	Altitude	Hiver	Printemps	Été	Automne	Année
Épinal. . . .	338 m.	1°.6	9°,6	17°.6	10°	9°,7
Saint-Dié . .	343 m.	3°.6	10°	19°	9°.4	10°.5
Nancy. . . .	217 m.	1°,4	9°	17°,7	9°.4	9°,4

La pluie recueillie en année moyenne sur la région des *Vosges* donne : 672mm à Strasbourg, 479mm à Colmar, 1 208mm à Wesserling, 950mm à Épinal, 1 090mm à Saint-Dié, 786mm à Nancy. Tandis que les pluies d'été l'emportent dans la plaine d'Alsace, les montagnes ont surtout des pluies d'hiver et de printemps. Les chutes abondantes de *neiges* hivernales aggravent encore l'excès de l'eau dans les parties supérieures de la chaine, comme à la Schlucht, par exemple, où l'on a vu tomber 2 mètres de neige en 48 heures. D'un versant des montagnes à l'autre, le *climat d'Alsace* est plus sec et plus froid; celui de *Lorraine*, moins excessif, plus humide. Cela vient de ce que, sous l'impulsion des vents dominants de l'ouest, les nuages, gravissant le versant lorrain, déversent en majeure partie leur humidité au contact de la chaîne et n'arrivent qu'appauvris sur les collines sous-vosgiennes d'Alsace et la plaine du Rhin.

Il faut cependant s'éloigner des *Vosges* pour trouver, en *Lorraine*, les arbres fruitiers et la vigne qui prospèrent jusqu'à 400 mètres d'altitude dans les vallons alsaciens. On chercherait en vain à *Gerardmer* les raisins qui mûrissent à *Thann*, *Riquewihr*, *Turkheim*, *Ribeauvillé*. Les *vignobles alsaciens* tiennent un bon rang : leurs produits sont plus secs, plus chauds que ceux du Rhin; les *rieslings* vigoureux d'Alsace l'emportent sur ceux du Palatinat.

LES EAUX

VERSANT ALSACIEN

Les **cours d'eau** *alsaciens* des grandes *Vosges* présentent une ordonnance remarquable. Aux deux extrémités de la chaîne, les courbes opposées de la *Thur* et de la *Bruche*, unies en leur sommet par la crête des montagnes, développent un grand arc de cercle dont la corde de base est tracée par l'*Ill*, fossé de drainage transversal du versant alsacien. Dans l'intervalle, deux groupes, formés par la *Fecht* et la *Weiss*, la *Liepvrette* et le *Giesen*, combinés deux à deux, débouchent des montagnes, l'un à la hauteur de *Colmar*, l'autre vers *Schlestadt*, et vont au réservoir commun. Sur les flancs de ce vaste arc de cercle, la *Thur*, à gauche, est doublée extérieurement par la courbe de la *Doller*, venue du *ballon d'Alsace* et dirigée par les pentes du *Bärenkopf* sur la plaine alsacienne; de l'autre côté de la *Bruche* et à l'extrémité des moyennes Vosges, l'harmonieux sillon de la *Zorn* creuse à Saverne le fossé terminal de la chaîne.



Cl. *Revue alsacienne.*

PUITS A BUSWILLER.

Même analogie dans le développement et la vie de ces vallées. Leurs torrents naissent à la racine d'*anciens glaciers* dont les *moraines* frontales superposent, en travers de l'issue, des terrasses étagées par gradins vers la plaine; ou bien les eaux emprisonnées dans des cirques forment de petits lacs de montagne régulateurs des torrents, à la fonte des neiges, et réservoirs d'eau naturels, pendant l'été. Ainsi le joli lac de *Sewen*, dans la haute vallée de la Doller; celui du *Grand Ballon*, qui s'écoule par le *Seebach* dans la *Lauch*, affluent de la *Thur*.



Cl. *Revue alsacienne.*

COUR DE FERME, A BUSWILLER.



Cl. Braun d'...

COUR D'AUBERGE, A SCHERWILLER.



Cl. ND.

SAUT DE LA CUVE, PRÈS REMIREMONT.

Plus haut encore, et tapi sous les chaumes, à l'abri de la crête, le lac de *Daren* envoie son tribut à la *Fecht;* dans le voisinage, les lacs d'Orbey, lac *Noir* et lac *Blanc*, s'écoulent par la *Weiss*, rivière sœur de la Fecht. Comparées aux lacs du versant occidental, ces deux nappes élevées ont un caractère agreste et sauvage. Dans une cuvette de granite taillée comme à l'emporte-pièce au flanc de la montagne, le *lac* **Noir** s'abrite sous des escarpements abrupts que couronnent, à droite de noirs massifs de sapins, à gauche des blocs arides semés de quelques chétifs buissons. La cascade qui tombe de 20 mètres au fond du lac a déposé lentement une plage de sable stratifié sur ses bords; l'on peut, suivant des yeux la chute d'eau, remonter avec elle, de gradin en gradin, jusqu'aux neiges qui persistent encore en plein mois de juillet, à 200 ou 300 mètres plus haut. En dépit de son nom, l'eau du *lac Noir* est parfaitement limpide et transparente, excepté quand la tempête, engouffrée entre ses hautes parois, fait rage et soulève des vagues jusqu'à 2 mètres de hauteur.

Le *lac Noir* est à 980 mètres d'altitude, le *lac* **Blanc** à 1054 mètres; par le *Blanc Rupt*, qui est son émissaire, celui-ci rallie les eaux du lac Noir et forme au-dessus d'*Orbey* le torrent de la *Weiss*, tributaire de la Fecht. A la porte de sortie de chaque lac, une moraine frontale, affleurement d'un ancien glacier, faite de cailloux et de blocs fortement comprimés, forme un bourrelet compact et solide sur lequel on a eu l'idée de construire une digue pour contenir le trop-plein des réservoirs. Ces barrages s'élèvent à 6 mètres pour le *lac Blanc*, 11 mètres pour le *lac Noir*, au-dessus du niveau moyen. Du côté du lac, un parapet protège l'ouvrage contre l'effort des vagues. Grâce à ces barrages, le danger et les ravages des inondations sont à peu près écartés, et lorsque les ardeurs de la canicule dévorent la plaine, buvant l'eau des rivières, une réserve de 3 millions de mètres cubes assure aux prairies une irrigation salutaire et le mouvement aux usines qui vivent de la marche du torrent. L'heureux succès des barrages d'*Orbey* a provoqué de divers côtés la construction de retenues semblables dans les vallées de *Munster* (la Fecht) et de *Saint-Amarin* (la Thur), de *Guebwiller* (la Lauch), de *Massevaux* (la Doller). Et ce n'est pas l'un des moindres traits pittoresques des vallées vosgiennes que cette activité du torrent mêlée à celle de l'industrie humaine; le roulement des eaux à côté de celui des machines.

La vie industrielle est intense dans les vallées de la *Thur*, de la *Lauch*, de la *Fecht*, de la *Lieprette*, de la *Bruche;* mais celle de la *Thur*, comme un rayon écarté de la grande cité voisine, Mulhouse, est particulièrement remarquable. *Thann* et ses fabriques de produits chimiques intimement liées au développement de l'industrie textile, *Malmerspach* et ses filatures de laine, *Saint-Amarin*, *Wesserling*, *Kruth*, qui travaillent le coton (filature, tissage, blanchiment, impression) et jusqu'à *Wildenstein*, au cœur même des montagnes, marquent les étapes industrielles de la vallée. Au-devant des cols de Bramont, d'Oderen et de Bussang, *Wesserling* domine le centre de la région, du haut de sa moraine transversale, digue de blocs, de galets schisteux et de fragments divers entassés en terrasse au front d'un ancien glacier. L'énorme barrage est coupé en deux par le torrent. Des **moraines** *frontales*, analogues à celle de Wesserling, se rencontrent dans les *Vosges :* à 480 mètres, dans la vallée de la Fecht; à 440 mètres (*Kirchberg*), dans celle de la Doller; à 450 mètres (Giromagny), dans celle de la *Savoureuse*, où les coups de polissoir du glacier sont particulièrement intéressants à observer; enfin à 420 mètres (*Longuet*), dans la vallée de la Moselle. (D'après Ch. GRAD.)

UNE ENSEIGNE D'AUBERGE ALSACIENNE.

VERSANT LORRAIN

La Moselle. — Née par 725 mètres d'altitude, à proximité du col de Bussang, la **Moselle**, source d'un humble ruisselet moins abondant et plus court que le torrent du *Petit-Gazon*, dévale du *Drumont*, qu'elle rencontre au début de sa carrière, se dirige au sud-ouest, par *Bussang*, vers Saint-Maurice, comme si elle devait lier partie avec l'Oignon et descendre avec lui vers la Saône. Sous l'éperon du Ballon de Servance qui lui barre l'horizon du sud, elle se redresse vers l'ouest-nord-ouest, va, vient, glisse sur les sables détritiques accumulés dans sa vallée, écume sur les gros blocs morainiques poussés par les anciens glaciers, frémit sur les rapides, bondit en cascades, gronde dans les défilés, charme de son frais murmure les clairières de gazon et éveille de ses clameurs les échos endormis des grandes sapinières. La vie court avec elle, de scieries en filatures et en tissages, échelonnés sur ses bords.

La haute *Moselle* baigne Fresse, le Thillot, happe le *Ménil* dans les prés de Ramonchamp, se contracte devant la Roche, aux Maix, en

LE LAC DE LONGEMER VU DE LA ROUTE DE LA SCHLUCHT.

ND.

val de Rupt, et recueille, un peu au-dessus et non loin de *Remiremont*, la **Moselotte**, ou *petite Moselle*, qui, venue de plus loin (45 kilomètres contre 40) et émissaire du *Hohneck* (1 366 mètres), sommet culminant des *Vosges françaises* depuis l'annexion, ne le cède guère à sa rivale pour l'abondance des eaux, l'étendue de son bassin et le pittoresque de ses rives. Nourrie de plusieurs sources, dont l'une, la plus belle, se nomme la *fontaine de la Duchesse*, la *Moselotte* se forme de deux petits torrents : la *Moselotte des Feignes* (où dévie le trop-plein du *lac de Blanchemer* et du *lac du Corbeau*) et le *Chajoux*. Elle traverse Cornimont et, décrivant une courbe pareille à celle de la haute Moselle, gagne, par Saulxures, Vagney, où conflue le *Bouchot*, célèbre par sa cascade, prend, à Saint-Amé, le *rupt de Cleurie*, non moins fameux par sa chute du *Saut de la Cuve*. Moselotte et Moselle, les deux sœurs, se rencontrent par environ 385 mètres d'altitude.

Remiremont (10 990 habitants), qui est proche, rappelle saint Romaric, disciple de saint Colomban, qui, au VIIe siècle, fonda sur une colline le Saint-Mont ou *mont de Romaric* (Romaricmont Remiremont), deux monastères, dont l'un, fixé plus tard près de la Moselle, fut cet illustre Chapitre de dames chanoinesses dont l'abbesse, investie d'une véritable puissance souveraine, ne relevait que du pape au spirituel et de l'empereur d'Allemagne pour le temporel. Elle était élue par le Chapitre, composé de cinquante religieuses de la plus haute noblesse. A leur avènement, les ducs de Lorraine, comtes de *Remiremont*, venaient en cette ville et faisaient serment de maintenir les privilèges du Chapitre et des habitants.

L'ancien *palais abbatial*, rebâti au XVIIIe siècle, loge le Tribunal et la Municipalité. L'église, de style mêlé, appartient surtout au gothique des XIVe et XVe siècles. C'est dans le val de *Remiremont* que s'ouvre la prise d'eau du long canal de 43 kilomètres, chargé d'alimenter le réservoir de *Bouzey*, dont les 7 millions de mètres cubes, destinés aux écluses du canal de l'Est, rompirent tout à coup, en avril 1895, l'épaisse digue qui les retenait et fondirent en déluge, balayant, dans la débâcle, les villages des rives de l'*Avière*, puis le val de la Moselle jusqu'au delà de Charmes.

Au *Longuet*, une sorte de digue gigantesque, faite de gros blocs de sable, de graviers provenant de la vallée supérieure, schistes de Bussang, syénites du Ballon d'Alsace, barre en hémicycle, par une suite de monticules revêtus de bruyères, la route de la *Moselle*. C'est la moraine frontale de l'ancien *glacier* de la *Moselle* qui atteignait, sur la crête des Vosges, le Drumont et le Hohneck. Cet obstacle franchi, la *Moselle*, déjà belle rivière, baigne Eloyes, prend la *Vologne*, bondit au *saut de Broc*, sur un barrage de grès vosgien, visite Arches et Archettes où débouchent trois torrents, côtoie la forêt d'Epinal, et devient flottable et même navigable, par l'accession du canal de l'Est, qui la suit, du *pont de la Vierge*, en amont de cette ville, à *Frouard* (107 kilomètres) ; un canal, dit *branche d'Épinal*, unit la rivière au canal principal.

Ayant pris le *Durbion*, en amont de Châtel, l'*Avière* en aval, entre des coteaux fertiles plantés de vignes, la *Moselle* baigne *Charmes*, reçoit à droite l'*Euron*, à gauche le *Madon*, à Pont-Saint-Vincent, se contracte entre les forêts de la Haye et de Bois-l'Évêque et fournit au bief de Pagny les eaux nécessaires à l'alimentation du canal de l'Est et de celui de la Marne au Rhin, issu du vallon de l'*Ingressin*, qui débouche à Toul. Par là, au col dit du *val de l'Ane*, s'engageait, à l'ouest, vers la coulée de la Meuse, la *Moselle*, dont on a retrouvé, au delà de Pagny, les alluvions, sables, pierres et rocs d'origine vosgienne. C'est que toute issue lui était interdite à l'est par le barrage de *Liverdun*. Refluant sous l'obstacle, les eaux de la rivière s'épandaient en un lac qui submergeait la plaine de Toul et trouvait son dégagement, soit à l'ouest par la



PLACE A PONT-A-MOUSSON.



BORDS DU LAC DE RETOURNEMER.

dépression de la Meuse; soit au nord par-dessus des plateaux peu élevés, dans la grande nappe étendue sur toute la partie méridionale de la *Woëvre*, jusqu'au bourrelet des côtes de Meuse; soit enfin, au sud, par le col du Mauvais-Lieu, dans la vallée inférieure de la *Meurthe* où l'on retrouve les matériaux transportés, par la *Moselle*, jusqu'aux portes de Nancy et de Lunéville.

Toul commande la pointe du triangle dessiné par la Moselle, de Pont-Saint-Vincent à Frouard. Dans cet intervalle, le *Terrouin* lui arrive à Liverdun; à 2 kilomètres en aval de Frouard, 1 kilomètre en amont de Custines, la *Meurthe*, son principal affluent. Après Custines, Dieulouard (belles sources), Pont-à-Mousson à l'arrivée de l'*Èche*, Arnaville où paraît le *Mad* ou *Rupt de Mad*. Enfin, la *Moselle* nous quitte, après avoir parcouru 240 kilomètres, depuis sa source jusqu'à la nouvelle frontière. Elle en fait 60 en Lorraine annexée, par Metz, où confluent, à droite, la *Seille*, naguère entièrement française; à gauche, l'*Orne de Woëvre*, émissaire de ruisseaux traînards et d'innombrables étangs. Après Thionville et Sierck, la *Moselle* sort de l'ancienne France et, grossie de la *Sure*, éventail de l'*Alzette*, rivière de Luxembourg, accrue de la *Sarre*, dont le cours supérieur était français avant 1871, [illegible] *Trèves*, et dans un val pittoresque entre des collines coiffées de [illegible] bourgs et enguirlandées de vignobles aux crûs fameux, elle atteint le Rhin et Coblentz [1]. La *Moselle* est [illegible] de Frouard à la frontière, sur [illegible] kilomètres, cette section de la rivière [illegible] au canal de la Marne au Rhin. *Cours total*, 570 kilomètres [illegible] dont 240 en France, 60 en [illegible].

Affluents de la Moselle. — Contrainte dans son [illegible] par les hauts sommets [illegible] bornent au sud la chaîne des Vosges, [illegible] au nord par l'[illegible]

hautes terres qui lient le massif vosgien au plateau de Langres, accompagnée à peu de distance par le long sillon de la Meuse, du côté de l'ouest, la *Moselle*, sur sa rive gauche, ne peut recevoir de cours d'eau importants. On cite le *Madon*, rivière de Mirecourt, dont le fil, opposé à celui de la Saône naissante, rallie la *Moselle* à Pont-Saint-Vincent (90 kilomètres). *Mirecourt*, industrieuse petite cité, fabrique de délicates dentelles au fuseau; c'est aussi un antique berceau de la lutherie.

A droite confluent, outre la *Moselotte*, qui est comme une seconde Moselle supérieure, la *Vologne* et la *Meurthe*. La **Vologne** naît, sémillant ruisselet, de la ligne de faîte où s'alimentent les sources vives de la Moselotte et de la Meurthe. A peine lancée dans sa course aventureuse à travers les ravins tapissés d'aconit et de plantes alpestres, elle s'affaisse rapide dans la vasque transparente du lac de **Retournemer**, sous une couronne de grands bois. Elle s'y repose, en sort plus claire et plus limpide, et plonge plus loin pour s'abîmer dans le cristal du **Longemer**. Encore assoupie sous les buées opalines où transparaissent à peine les rayons du soleil matinal et d'où montent à l'envi les silhouettes des pins, la *nappe du Longemer* offre l'un des paysages les plus reposants et les plus gracieux des Vosges. On le voit bien, près de la roche du Diable, du belvédère de roches en surplomb que côtoie la route montant au col de la Schlucht.

Le *Retournemer* et le *Longemer*, miroirs sertis d'émeraude, couvrent, à 780 mètres et à 745 mètres d'altitude, le premier déjà bien amoindri, 8 hectares avec 10 mètres de plus grande profondeur, le second 75 hectares pour 35 mètres de creux extrême, 1 800 mètres de long et de 300 à 500 mètres de large. A côté, le lac de **Gérardmer** et ses 122 hectares de superficie (13 à 40 mètres de profondeur) paraît une mer en miniature, prisonnière des montagnes, le Léman des Vosges. La *Vologne*, autrefois, après le bond du *Saut des Cuves*, entre deux murailles de granite, traversait le grand lac pour enfiler la vallée du Tholy et gagner la Moselotte, au-dessus de Remiremont. Une barrière morainique laissée par le retrait des glaciers à l'orée méridionale du *Gérardmer*, n'ayant pu être forcée par les eaux, celles-ci, refluant à contresens, ont dû chercher une issue au nord, par la coulée de la *Jamagne*, et la *Vologne*, refoulée hors de sa route naturelle, s'est ouvert un passage dans le granite d'une sombre gorge, d'où elle débouche par la vallée de *Granges*. Le ru des *Voids*, puis le *Neuné*, dont les eaux nourrissaient jadis un crustacé, la « mulette allongée », d'où l'on tirait d'assez jolies perles, viennent rejoindre la *Vologne*. Alors, elle se coude à angle droit, au regard de Bruyères, prend par Laval, reçoit à Docelles le *Barba*, connu pour la chute de l'un de ses torrents nourriciers, la *Cascade du Tendon*, ou *Saut du Scouet*, enfin rencontre la *Moselle* à Jarménil, presque à mi-chemin de Remiremont à

[illegible] AU SAUT DES CUVES.

(1) [illegible]



Comm. par le Syndicat d'initiative des Vosges.

PANORAMA DE LA VILLE ET DU LAC DE GÉRARDMER.

Épinal. *Cours :* un peu plus de 50 kilomètres. Jamais rivière plus claire et plus gazouillante ne fut aussi complètement accaparée par l'industrie : son cours découpé, heurté et tapageur, meut des aciéries, des papeteries, des filatures, des féculeries. Souillée par les déchets des usines, poussée d'un barrage à l'autre, la *Vologne* ne peut être ni navigable, ni flottable.

La **Meurthe**, par sa double prise d'eau, *grande Meurthe* ou *Meurthe du Valtin* et *petite Meurthe* ou *Meurthe de Clefcy*, puise à peu de distance des sources de la Vologne. Coulées limpides, bouillonnements, cascatelles et rapides de scierie en scierie, à travers les hautes sapinières et les débris de la montagne : tel est le régime ordinaire des torrents vosgiens. Passé *Fraize*, les deux *Meurthes*, unies en un seul cours d'eau, l'une après 20 kilomètres environ, la seconde après 15 kilomètres, forment une fraîche et gracieuse rivière qui se déroule par Saulcy, prend la *Fave* en amont de Saint-Dié, où elle reçoit les eaux torrentielles de la *Goutte de Robache*, souvent teintées par le grès rouge. De la source à Saint-Dié, la coulée de la *Meurthe* était autrefois désignée sous le nom de *Val de Galilée*. A Saint-Blaise, lui arrive le *Rabodeau ;* la *Plaine*, à Raon-l'Étape; elle frôle la colline de *Baccarat*, enfin débouche dans la plaine, entre les deux pylônes rocheux de la *Côte du Beauregard* (443 mètres) et de la *Cote de Répy* (614 mètres).

Saint-Dié (23 108 habitants), sur les bords de la *Meurthe*, dans un riant bassin qu'encadrent des collines revêtues de forêts, est une jolie ville, fort active, dont l'origine remonte à un monastère fondé, au VIIe siècle, par saint Déodat, Dieudonné (saint Dié), dont la communauté, érigée à la fin du Xe siècle en collégiale ou Chapitre de chanoines, fut une véritable puissance, jusqu'à la création d'un Conseil de ville, en 1628, et celle d'un évêché, en 1777. Supprimé par la Révolution, le siège épiscopal de *Saint-Dié* a été rétabli en 1817. La cathédrale, romane par sa nef, ogivale par le chœur et les bas côtés, et son cloître aux charmantes arcades; la petite église ou Notre-Dame, joli édifice remanié au XIIe siècle, sont des legs du passé. Musée intéressant; bibliothèque provenant du fonds de l'abbaye d'*Étival ;* monument de Jules Ferry.



G. ND

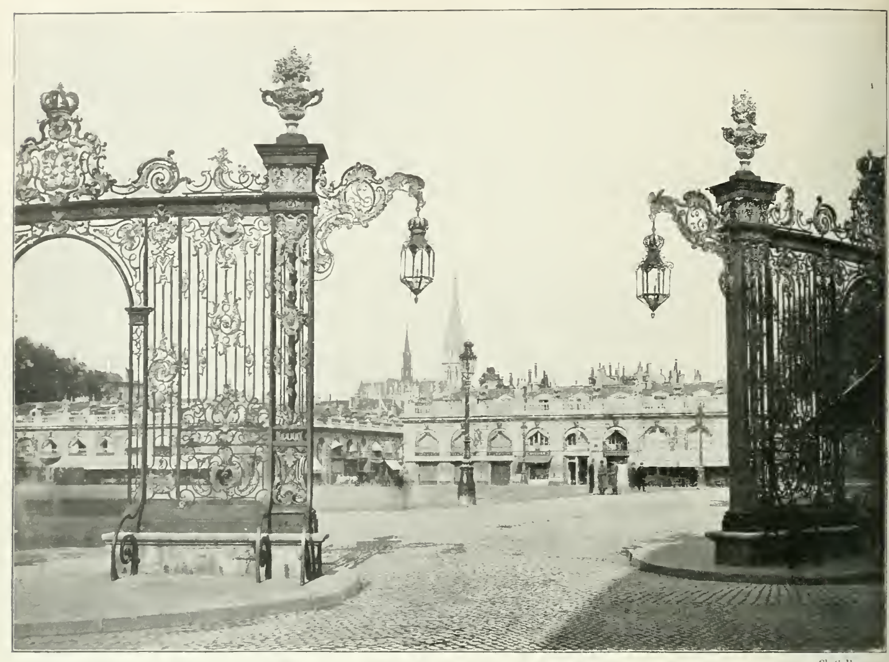
CASCADE DU TENDON.



PRÈS DE GÉRARDMER : LE PONT DES FÉES.

Raon-l'Étape, rive droite de la *Meurthe*, relié à son faubourg, Neuveville, rive gauche, rappelle une ancienne étape de la rivière, où l'on s'arrêtait pour solder un péage. *Baccarat* est célèbre par sa *cristallerie*, fondée au XVIIIe siècle par M. de Montmorency-Laval, évêque de Metz.

La *Meurthe*, désormais coulant en plaine ouverte, atteint *Lunéville*, au débouché de la *Vezouse*, prend à gauche la *Mortagne*, à droite le *Sanon*, dont la coulée conduit le canal de la *Marne au Rhin;* enfin, après avoir séparé Saint-Nicolas-du-Port de Varangéville, atteint *Nancy*, capitale de la Lorraine, et rencontre la *Moselle* à 2 kilomètres au delà de Frouard, après un *cours* de 170 kilomètres, avec un débit de 20 mètres cubes en eaux ordinaires, 5 à l'étiage, 600 en crue et 80 mètres de largeur moyenne. La *Meurthe* est flottable, du confluent de la Fave à Malzéville (127 kilomètres), et l'on y flotte beaucoup; navigable, de Malzéville à l'embouchure (12 kilomètres), et l'on n'y navigue guère. La rivière donne la vie à de nombreux établissements industriels.



NANCY : PLACE STANISLAS ET GRILLES DE JEAN LAMOUR.

Cl. C. B.

DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION VOSGIENNE

Meurthe-et-Moselle.

Superficie : 523 240 hectares (Cadastre), 527 500 (Service géographique de l'armée). Population : 564 730 habitants. Chef-lieu : **Nancy**. Sous-préfectures : **Lunéville, Toul, Briey**. — 29 cantons, 600 communes ; 6e corps d'armée (Chalons-sur-Marne). Cour d'appel et Académie de Nancy. Évêché de Nancy (suffragant de Besançon).

Dans son ensemble, et même avant les plus récentes mutilations, la **Lorraine** [illegible] n'a été qu'une survivance, déjà bien amoindrie, de l'État qui, lors du démembrement de l'Empire de Charlemagne, au traité de Verdun (843), fut constitué pour *Lothaire*, le vaincu de *Fontanet* (841), héritier de la *couronne impériale et roi d'Italie*. À la remonte de la Saône et [illegible] de la Moselle, de la Méditerranée à la mer du Nord. Ce territoire de transition entre les nouveaux royaumes de France et de Germanie, création [illegible] de traditions encore trop récentes pour être [illegible], comprenait la capitale religieuse, Rome, et la capitale civile, Aix-la-Chapelle, de l'Empire carolingien et devait surtout atténuer les chocs [illegible] entre Français et Germains, servir d'État-tampon, en [illegible] leur contact [illegible] sur le Rhin. Mais le nouvel État, isolé de ses deux voisins [illegible] capables de le préserver de l'invasion, manquait de l'unité ethnique et territoriale nécessaire à la durée des [illegible].

S'il est certain, en effet, que le [illegible] des Vosges et du Rhin aux côtes de Meuse, formé [illegible] des auréoles concentriques qui dessinent le bassin de Paris [illegible] un complément nécessaire, la *Meuse* et la *Moselle*, [illegible], s'en détachent et prennent une direction indépendante vers le nord, l'une toujours elle-même jusqu'à la mer, l'autre affluent du Rhin. D'autre part, les signes de race font des Lorrains primitifs les frères indubitables des brachycéphales du Massif Central et de l'Armorique. Mais des infiltrations germaniques séculaires, des invasions venues de l'est ont fortement atteint, surtout dans les vallées d'accès facile, l'intégrité de l'ancienne race celtique puis gallo-romaine en possession du pays. Il ressort clairement d'ailleurs, au premier examen, qu'entre les populations mêlées des bassins de la Moselle et de la Meuse et celles de la Saône et du Rhône, entre la Lorraine Mosellane et la Provence méditerranéenne, il ne pouvait exister qu'un lien factice, conventionnel et précaire, parce que superficiel. Ce qui devait arriver arriva : *Lothaire*, mettant fin à cette contrainte, sépara le nord du midi (855) et du premier tronçon, entre Meuse-Escaut et Vosges-Rhin, fit un État particulier pour son fils Lothaire II. C'est alors que la **Lotharingie,** depuis la **Lorraine,** prit son nom distinct. Le sort auquel l'vouait sa situation intermédiaire fit du nouvel État un objet de convoitise entre ses deux puissants voisins de France et de Germanie qui se le partagèrent. Charles le Gros, dernier empereur carolingien, l'annexa. Lors de sa déposition, la *Lorraine*, diminuée de la partie comprise dans le bassin du Rhône, passa au roi de Germanie, *Arnoulf*, qui en fit un royaume pour son fils Zwentibold (895-900). De *Louis l'Enfant*, roi de Germanie, elle passe à *Charles le Simple*, roi de France ; de *Henri l'Oiseleur*, le Germanique, à *Louis d'Outremer*, devenu roi de France. *Otton le Grand*, qui la reprend (940), la donne à son frère *Brunon*, archevêque de Cologne, et celui-ci en fait deux parts (953) ; la *Haute Lorraine*, ou Lorraine Mosellane, et la *Basse Lorraine*, formée de territoires appartenant aujourd'hui à la Prusse Rhénane, la Belgique et les Pays-Bas, jusqu'à la mer. Des *ducs* viagers administrèrent chacune des deux parcelles féodales, toutes deux également vassales de l'empire. La *Basse Lorraine* ayant perdu son nom, à la fin du XIe siècle, la *Lorraine* Mosellane le garda. Ainsi l'État-tampon, que l'on pensait devoir être une garantie de paix, n'avait cessé d'être un brandon de discorde ; cette vie d'incertitude ne s'atténua pour la *Lorraine* survivante que lorsque ses ducs furent devenus assez forts pour défendre son intégrité.

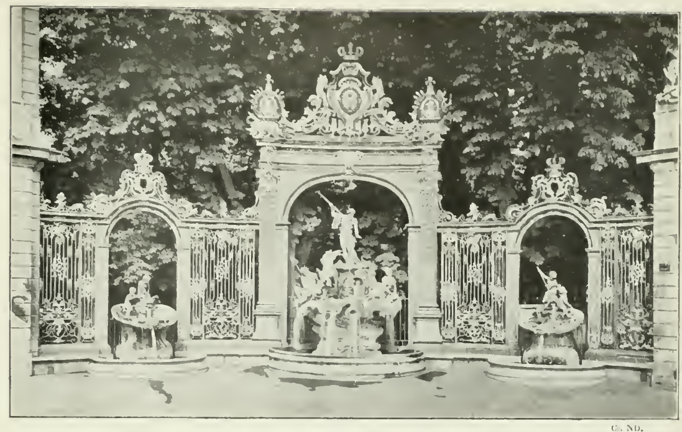
Le premier des **ducs héréditaires** de *Lorraine* fut, d'après la tradition,

NANCY

Echelle: 1/10000
0 100 200 M
Tramways

La Meurthe
Canal de la Marne au Rhin
Gare de St Georges
Gare de Ste Catherine
Gare
Gare des Marchandises
Promenade de la Pépinière
Champ de Courses
Parc aux Biches
Serres
Kiosque
Terrasse de la Pépinière
Place de la Carrière
Place Stanislas
Place Carnot
Place St Georges
Place Dombasle
Place St Jean
Place Thiers
Place du Marché
Place de la Croix de Bourgogne
Place d'Alliance
Cours Léopold
Statue de Drouot
Porte Désilles
Porte de la Citadelle
Porte Ste Catherine
Porte St Georges
Porte Stanislas
Porte St Nicolas
Arc de Triomphe
Palais de Justice
Palais du Gouvernement
Palais Ducal
Musée Lorrain
Hôtel de Ville, Musée
Préfecture
Evêché
Cathédrale
Théâtre
Postes
Lycée National
Lycée Jeanne d'Arc
Palais des Facultés
Bibliothèque
Ecole Nale Forestière (Musée Forestier)
Jardin Botanique
Caserne Thiry
Marché aux Bestiaux
Marché couvert
Abattoir
Nouvel Abattoir
Usine à Gaz
Manufacture des Tabacs
Manutention
Arsenal
Cordeliers
Gendarmerie
Groupe Scolaire
Instituts
Institut Chimique
Electricité
Caserne Hugo
Chapelle
Crèche
Temple Protestant
Banque de France
Salle Poirel
Synagogue
Hôpital Militaire
Caisse d'Epargne
Messageries
Douanes
Prison
Les Sœurs de la Visitation
Maison de Secours
Les Sœurs de St Charles
Eglise St Nicolas
Eglise St Sébastien
Eglise St Epvre
Eglise St Vincent de Paul
Eglise St Léon
Eglise St Georges
Egl. St Pierre
Chapelle Evangélique
Hospice Stanislas des Orphelins
Hospice St Julien
Hôpital Civil
Institut Anatomique
Faculté de Médecine
Inst. Sérothérapique
Ecole Professionnelle
Ecole Supre de Filles
Ecole St Sigisbert
Ecole Ste Anne
Magasins Gén. des Docks Nancéiens
Stat. Cie d'Electricité
Salines
Octroi
Machines, Ateliers et Bureaux de la Traction
Moulin

Gérard d'Alsace (1048), dont la famille conserva la souveraineté, sept siècles durant. Puis la *maison d'Anjou*, par le mariage de René Ier avec Isabelle, s'y établit et régna, de 1431 à 1473. Alors un nouveau mariage confond les droits de cette maison avec ceux de la famille de *Vaudemont*, branche cadette issue des anciens ducs. Jusqu'au XIIe siècle, les *ducs de Lorraine*, plus préoccupés de guerre, de chasse et de chevalerie que de l'administration de leurs domaines, vivaient à l'abri de leurs châteaux forts. Dans le morcellement de leur État, où de nombreux fiefs rivaux s'étaient constitués, comme ceux des évêchés de *Metz*, *Toul*, *Verdun*, ils montrèrent une préférence marquée pour leur château de *Prény*. Vers le milieu du XIIe siècle, ils s'établirent à *Nancy*, pauvre village ignoré qui, par la résidence des *ducs*, allait devenir capitale. Peu à peu le groupement formé autour du château ducal s'étendit; avec la sécurité, des bourgs, des villes, jusqu'alors trop clairsemées, peuplèrent la campagne.



C. ND.

NANCY : FONTAINE DE NEPTUNE.

Les *ducs de Lorraine* eurent à se défendre contre leurs puissants voisins du Barrois et de Bourgogne. Les *comtes*, puis *ducs de Bar*, bien que liés aux empereurs par la tradition féodale, crurent nécessaire à leur sécurité de rendre hommage au roi de France, pour une partie de leurs États, désignée sous le nom de *Barrois mouvant* (1302). Plus tard, le *Barrois ducal* ou *non mouvant*, étant passé, du cardinal Louis de Bar à René d'Anjou et par celui-ci à la Lorraine (1419), le *Barrois mouvant*, à son tour, fut donné aux ducs de Lorraine par le traité de *Cateau-Cambrésis* qui le prit à la France, en 1559.

L'un des plus puissants souverains de l'Europe par la possession de la *Bourgogne* proprement dite et des Pays-Bas, *Charles le Téméraire*, voyait avec chagrin ces deux tronçons de ses États séparés par le duché de *Lorraine*. Il rêvait d'être roi, par la suppression de cet intervalle malencontreux : ainsi se trouverait reconstituée une partie de l'ancien royaume de Lothaire. *Nancy*, occupé une première fois, fut rendu à son duc. Mais *Charles* le Téméraire, que son emportement inconsidéré avait jeté contre les Suisses, alliés du duc de Lorraine, cherchait une revanche à ses défaites de *Granson* et *Morat* : il mit encore une fois le siège devant Nancy. *René II* le défit complètement aux approches de cette ville, et le duc de Bourgogne, englué dans un marais, eut la tête fendue (1477).

Les *ducs de Lorraine* vécurent en paix jusqu'en 1552. La conquête des *Trois-Évêchés*, par Henri II, les mit aux prises avec leurs voisins de l'ouest, les rois de France. La *Lorraine* nous tenait de trop près, pour qu'elle nous fût indifférente. Henri III épouse une princesse de la famille ducale; Henri IV donne sa sœur au duc Henri II. Puis, Louis XIII occupe le territoire lorrain, en démantèle les places fortes. Louis XIV insistait près du duc Charles IV pour que ce prince sans postérité léguât ses États à la France : la *Lorraine*, devenue alliée de l'Allemagne, fut occupée une seconde fois par les troupes françaises (1670), qu'éloignait bientôt le traité de Ryswick (1697). Enfin le traité de *Vienne* (1737) décida le dernier duc héréditaire *François II* à céder, en échange du grand-duché de Toscane, la *Lorraine* à *Stanislas*, roi détrôné de Pologne, beau-père de Louis XV, à la condition que cette province devînt française, à la mort du nouveau titulaire. En 1766, la *Lorraine* passe à la France; ses coutumes sont respectées : on transfère à *Nancy* l'Université créée en 1572, à Pont-à-Mousson; l'ancienne capitale de la *Lorraine*, devenue chef-lieu de province, est dotée d'un Parlement. Louis XVI obtient de Rome la création des deux évêchés de *Nancy* et de *Saint-Dié* (1777).

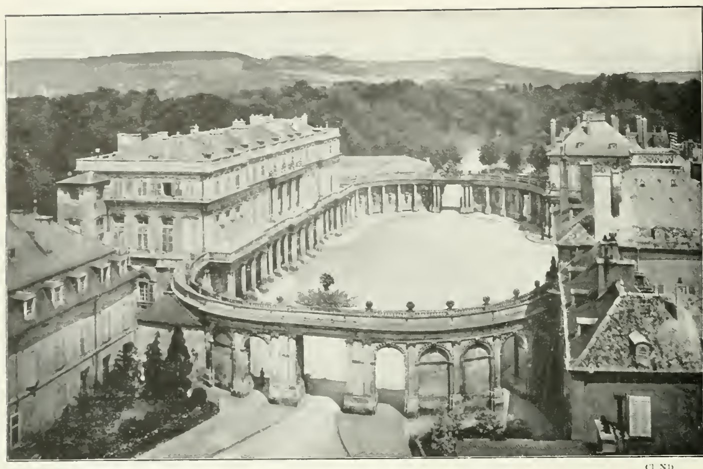
La Révolution fit de la *Lorraine* quatre départements : *Meurthe*, *Moselle*, *Meuse*, *Vosges*. En 1815, le département de la Moselle est privé, par le second traité de Paris, des villes et cantons de Sarrebruck, Sarrelouis, Rehling, Arneval. Un second démembrement, bien plus douloureux, s'accomplit en 1871 : nous perdions les deux tiers de la Moselle, deux arrondissements de la Meurthe, un canton et demi des Vosges. De ce qui restait, on fit *Meurthe-et-Moselle*. Metz, Saint-Avold, Dieuze et Château-Salins sont restés à l'Allemagne, bien que le français fût parlé dans ces villes à l'exclusion de l'allemand, et ailleurs, d'un usage prépondérant, depuis le XVIe siècle.

Plus d'une capitale envierait à **Nancy** la noble et gracieuse ordonnance du champ clos monumental dont cette ville fut dotée de 1752 à 1757, par le duc de Lorraine et de Bar, *Stanislas*, roi détrôné de Pologne, beau-père de Louis XV, qui avait épousé sa fille Marie Leczinska. L'architecte directeur de ce grand œuvre fut un Nancéen, Emmanuel *Héré*. La statue de Stanislas (par Jacquot) s'élève au centre de la place qui porte son nom. Celle-ci forme un quadrilatère à pans coupés, long de 106 mètres, large de 124m,44, entouré de pavillons uniformes, sur les deux ailes de l'Hôtel de ville, qui en occupe le fond et dans lequel s'abrite le *Musée de peinture et de sculpture*. *Jean Lamour*, le grand ferronnier nancéen, qui ouvra ses balcons et sa magnifique rampe d'escalier, créa, pour les quatre pans coupés de la place, d'admirables grilles en fer forgé, rehaussées d'or, d'un goût exquis : celles des angles nord-est et nord-ouest encadrent deux fontaines monumentales, l'une dite



Cl. C. B.

NANCY : ARC DE TRIOMPHE.



Cl. ND.

NANCY : PLACE DE LA CARRIÈRE.

d'Amphitrite et l'autre de Neptune, dont les statues en plomb, œuvre de Barthélemy Guibal et de Cyfflé, se détachent sur de belles masses de verdure.

Les plus beaux monuments de *Nancy*, sans parler de la Préfecture, voisine un peu effacée de l'Hôtel de ville, gravitent sur les deux ailes de la place Stanislas : à droite, l'Évêché; à gauche, le Théâtre; au fond, l'*Arc de triomphe*, dont les portiques, ornés de bas-reliefs en marbre blanc, ouvrent sur la longue esplanade plantée de la *Carrière*, ancienne terre inculte et marécageuse, où se donnaient jadis les tournois, les carrousels et les divertissements de la cour de Lorraine. A droite et à gauche, sous l'aile de l'Arc de triomphe, la statue d'*Héré* et celle de *Jacques Callot*, qu'accompagnent les bustes des célèbres graveurs, leurs compatriotes, *Israël Sylvestre* et *Ferdinand de Saint-Urbain*. Entre le Palais de justice et le Tribunal de commerce, qui se regardent, l'avenue s'étend jusqu'au palais du Gouvernement, qu'une double colonnade en hémicycle relie aux constructions latérales, en se dégageant, d'un côté, sur le magnifique parc de la Pépinière, de l'autre sur le vieux *Nancy*. Établie par le roi Stanislas (1765) sur l'emplacement des anciennes fortifications de la ville (bastion des Dames), la promenade de la Pépinière forme un quadrilatère de 23 hectares planté d'arbres magnifiques : ormes, trembles, frênes, distribués en quinconce autour des serres, des corbeilles fleuries, des pelouses vertes et des eaux jaillissantes.

Dans le voisinage, la vieille ville, groupée autour de l'ancien *Palais ducal*, offre à la curiosité, outre l'église *Saint-Epvre*, magnifique bâtisse de style ogival, construite de 1864 à 1874, d'après les plans de Morey, sur la place qui précède l'église, la statue équestre en bronze du duc *René II*, vainqueur de Charles le Téméraire, par Mathias Schiff. Statue de *Jeanne d'Arc*, par Mercié, au débouché de la rue de la Monnaie. A l'autre pôle de l'ancien quartier, l'*église des Cordeliers*, voisine du Palais ducal, construite par René II, en souvenir de sa victoire sur le duc de Bourgogne (1477), eut à souffrir d'un long abandon et d'un violent incendie. On y a recueilli ce qui reste des tombeaux des princes lorrains : mausolée d'Antoine de Vaudémont; celui de René II, dont l'architecture et une partie de la décoration appartiennent au XVIe siècle; *chapelle ronde* ou chapelle ducale, commencée, en 1608, par le duc Charles III, restaurée au XVIIIe siècle par l'empereur autrichien François Ier, de la maison de Lorraine, puis au XIXe.

Ce vieux quartier, où subsistent encore quelques anciens hôtels, ouvre, par la Grande Rue, sur la porte de la *Craffe*, dont les hautes tours, élevées dans la seconde moitié du XVe siècle, rompaient la continuité des remparts et précèdent la porte de la *Citadelle* (1596), ornée de bas-reliefs que surmonte la statue de Charles III, le rénovateur de Nancy. Le *Palais ducal*, qui occupait le cœur de la vieille ville, commencé au XIVe siècle, achevé au XVIe et souvent modifié, n'a conservé, depuis le violent incendie qui faillit le consumer, dans la nuit du 16 au 17 juillet 1871, qu'une aile en façade sur la Grande Rue. Sa double entrée de la grande et petite porterie, que surmonte la statue équestre du duc Antoine, dans un charmant décor ogival que flanquent des balcons découpés à jour; la jolie galerie voûtée donnant sur les massifs d'un petit square intérieur; le *Musée lorrain*, réuni au premier étage, avec ses belles tapisseries dites de Charles le Téméraire, ses vitrines remplies d'objets d'art, des tableaux, des estampes, des faïences, des médailles, des sceaux, des gravures (pompe funèbre de Charles III), évoquent sous les yeux la vie de l'ancienne *Lorraine* et le souvenir de ses *ducs*.



Cl. ND.

NANCY : PORTE DE LA CRAFFE.

La ville ducale ou ville vieille, resserrée dans la ceinture de ses remparts, aujourd'hui remplacés au nord-est par la promenade de la *Pépinière*, au sud-ouest par le long cours *Léopold*, entre la porte Desilles et le monument Carnot, a dès longtemps débordé la grande rue Stanislas et la rue Sainte-Catherine, tendues sur son front, et soudées au centre à la place Stanislas. Alors, s'étale la marée montante du *Nancy* moderne, coupé de rues à angle droit, sur l'axe longitudinal de la rue Saint-Dizier. L'intersection des rues Saint-Jean et Saint-Georges, avec cette longue artère, marque le point central du mouvement.

Sur le front *nord occidental* de la *ville neuve*, en liaison avec le cours Léopold, bordure de la cité primitive, le palais de l'*Université* (construit de 1858 à 1870), s'élève sur la place

Carnot : la *Bibliothèque*, place Mathieu-de-Dombasle; rue Gambetta, le *Lycée Drouot*, dont une partie occupe l'ancien couvent des Minimes (cloître) et de la Visitation (chapelle); la *Banque* de France; la salle *Poirel*, pour concerts et expositions; la *gare*, place Thiers. Au delà de la voie ferrée : le faubourg Saint-Jean avec l'église *Saint-Léon* (1860-1877), dans le style ogival des XIIIe et XIVe siècles; la rue *Jeanne-d'Arc*, bas-fond de l'ancien marécage où fut trouvé le corps de Charles le Téméraire, au lendemain de la bataille de Nancy (5 janvier 1477); la *croix de Bourgogne*, que surmonte une croix lorraine à double croisillon; enfin la *tour de la Commanderie*, tournelle du XIIe siècle, le plus ancien monument de Nancy, jadis à la commanderie des Templiers dite *Saint-Jean du Vieil Aître*, au voisinage de laquelle fut trouvé, en 1895, un cimetière mérovingien.

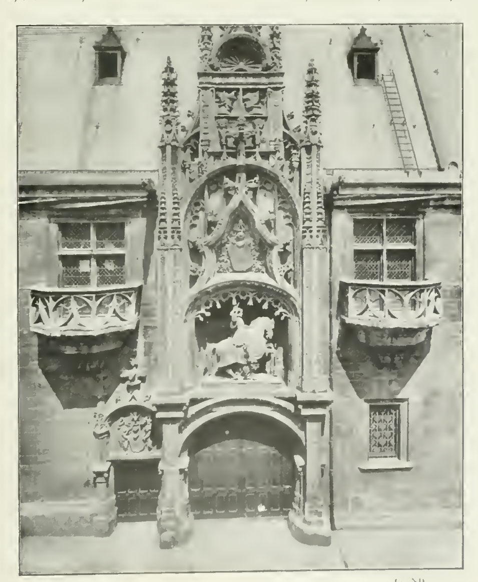
Cl. ND.

NANCY : PALAIS DU GOUVERNEMENT.

Au front *nord oriental* de la ville neuve se rattachent : l'*École forestière* et son riche musée forestier; le *Jardin botanique* (monument du Dr Crevaux, explorateur); la *place d'Alliance*, encadrée d'arbres et de beaux hôtels, ornée, au centre, d'une fontaine monumentale érigée par Stanislas, en mémoire du traité d'alliance conclu (1er mai 1756) entre Louis XV et l'impératrice Marie-Thérèse.

Au sud de l'Hôtel de ville : la *Cathédrale* et ses deux tours décorées de pilastres et de balustres, construite en 1703 par Hardouin Mansard et Germain Boffrand, à l'imitation de l'église romaine de Saint-André du Val. L'intérieur, un peu froid, ne manque pas de majesté et d'une certaine richesse. La maison de *Jean Lamour*, ornée par lui de balcons en fer forgé; celle où naquit le général *Drouot;* celle du miniaturiste *Isabey;* la porte *Saint-Nicolas*, édifiée par Charles III, au début du XVIIe siècle; l'église *Saint-Nicolas*, de style Renaissance (1875-1881); l'immense Hôpital civil; l'église *Saint-Pierre* (1885), en style ogival du XIVe siècle; l'église de *Bon-Secours*, élevée par Stanislas (1738-1741), sur l'emplacement d'une ancienne chapelle qu'érigea le duc René II, pour commémorer sa victoire de Nancy, complètent, à l'extrémité de la rue de Strasbourg, faubourg Saint-Pierre, l'inventaire de ce qui prête à la ville neuve de *Nancy* un intérêt d'art.

L'afflux des immigrants d'Alsace-Lorraine fuyant l'annexion a, en peu de temps, doublé la population de *Nancy;* elle est aujourd'hui de 119950 habitants. De plus en plus, les faubourgs étendent au loin le cercle de l'activité urbaine; Malzéville, Maxéville, Champigneulles... Partout l'industrie a pris un magnifique essor.



Cl. ND.

NANCY : PORTE DU PALAIS DUCAL.

Industrie de Meurthe-et-Moselle. — Le **fer** est l'une des richesses du sol lorrain. L'Allemagne ayant pris, en 1871, la meilleure et la plus grande partie (43 000 hectares) de ses terrains métallifères, on a dû reconstituer en terre française le domaine perdu. Les minerais de fer oolithique de Meurthe-et-Moselle (Nancy, Champigneulles et Longwy) se prêtent admirablement, par leur teneur en phosphore, à la production des *fontes* de moulage. Grâce au procédé Bessemer, on en fait des *aciers* excellents. Meurthe-et-Moselle entre pour les deux tiers dans la production totale de la fonte en France (1).

L'arrondissement de *Briey*, le duché de Luxembourg et les arrondissements de Thionville et de Metz forment un champ minier de 90 000 hectares, d'un seul tenant, et recèlent, d'après des calculs récents, 3 milliards de tonnes, dont *Meurthe-et-Moselle* possède à peu près les deux tiers. De nombreuses usines, 76 hauts fourneaux, y puisent leur aliment, à *Gorcy*, *Dieulouard*, *Pont-à-Mousson*, *Nancy*, *Lunéville*...

La production du **sel**, en Lorraine, se perd dans la nuit du passé. Cette industrie prospérait déjà aux temps mérovingiens. Mais, à la fin du XVIIIe siècle, il

(1) Voy. : Mémoire publié par la Chambre de commerce de Meurthe-et-Moselle, à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation.



NANCY : GRILLE DE JEAN LAMOUR ET CATHÉDRALE.

n'y avait plus en activité que *Dieuze*, *Moyenvic*, *Château-Salins*, et l'exploitation, concentrée sur les eaux de sources les plus riches, se faisait à ferme. On soupçonnait alors l'existence dans le sous-sol lorrain de vastes dépôts où les eaux superficielles venaient puiser leur substance saline. C'est à *Vic* qu'en 1819 M. Vignon découvrit le premier banc de **sel gemme** lorrain, à la profondeur de 65 mètres et traversa une épaisseur de [illegible] de sel, en six bancs, sans que la limite du sixième fût atteinte. Des sociétés d'exploitation se formèrent : d'autres sondages furent entrepris (celui de Varangeville), et le *Saulnois* de Meurthe-et-Moselle fut constitué. *Vic*, *Château Salins*, *Dieuze*, nous ont été pris en 1871. Mais la continuité du gisement salifère ayant été établie, de *Tonnoy* sur Moselle à la vallée de la *Seille*, on peut estimer, du côté français, à 400 kilomètres carrés la superficie totale du gisement et l'épaisseur totale du sel comme variant de 10 à 75 mètres. C'est l'un des plus beaux gîtes salifères du monde (1). — On exploite les couches de *sel gemme*, soit en galeries, au pic et à la mine comme des carrières de pierre; soit par l'évaporation à la chauffe de l'eau salée naturelle ou artificielle produite par dissolution des couches salifères. Il existe en Meurthe-et-Moselle seize salines; le *sel gemme* est exploité à Saint-Nicolas, Varangeville et [illegible]. Les concessions se concentrent dans la vallée de la *Meurthe* [illegible] du *Sanon*, affluent de cette rivière, non loin de Dombasle, et dans la vallée de la *Moselle*, à Tonnoy. Le *sel* [illegible] à l'alimentation, à l'élevage, à l'agriculture et à l'industrie, pour la fabrication de la soude.

Voici deux industries [illegible] de ce département [illegible] la fabrique [illegible] *[illegible]* [illegible] chapeaux de paille [illegible]

paille, bien qu'on y emploie les matières les plus diverses; celles du chapeau tressé d'une seule pièce avec la feuille du palmier *Latania glaucophylla*, et du chapeau *Panama* (Nancy et Lunéville); la *filature* et le *tissage* mécanique du coton, très en progrès (Blainville, Blamont, Lunéville, Nancy, Saint-Nicolas-du-Port); la fabrication des *flanelles* et *molletons* pour doublures de chaussures; la *broderie à la main*, qui occupe 20 000 ouvrières; la *broderie sur tulle;* l'*imprimerie* et la *phototypie*, qui ont fait de *Nancy* un centre typographique des plus importants; l'*imagerie* de Pont-à-Mousson, rivale de celle d'Épinal; la fabrication des *cartes à jouer;* la *cristallerie de Baccarat*, la première du monde, où l'on moule, grave et décore les cristaux; la *verrerie-glacerie* de Cirey; la *gobeleterie de verre;* les *verreries artistiques* de Nancy, ornement des musées et des galeries princières, créées par un artiste de génie, *Émile Gallé;* la *gainerie* et les *faïenceries* de Lunéville et de Saint-Clément, de Toul, de Longwy, Badonviller, etc.; l'industrie du *meuble*, très florissante à *Nancy;* la fabrique d'instruments de précision et d'appareils photographiques; le *carton laqué et comprimé* de Pont-à-Mousson; l'industrie des *jouets;* la *tonnellerie* (à Nancy, Jarville, Tantonville), suscitée par le grand essor donné à la fabrication de la *bière*.

Doit-on noter encore les transformations profondes créées dans l'exploitation du sol par l'*agriculture;* la culture de l'*osier*, très rémunératrice; les *malteries*, employant surtout les orges de Champagne; la *meunerie*, régénérée par l'emploi des moulins à cylindres; la *féculerie-glucoserie* de Lunéville; les *produits alimentaires;* l'*épicerie en gros*, centre d'approvisionnement des départements voisins; la fabrication des *pavés* et des *dalles* en ciment; les *tuileries* mécaniques?

Personnages historiques. — *Saint Vincent de Lérins*, évêque de Saintes, et son frère *saint Loup*, évêque de Troyes, nés à Toul (Ve siècle); *Marguerite d'Anjou*, fille de René Ier, née à Pont-à-Mousson (1429-1482); *Claude de Lorraine* (1496-1550), troisième fils de René II, le premier des ducs de Guise; *Charles de Lorraine*, cardinal de Vaudemont, évêque de Toul (1559-1587); *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, premier duc de Mercœur, né à Nomeny (1558-1602), chef des ligueurs de Bretagne, après l'assassinat des Guises (1588); les deux sculpteurs *Florent Drouin* père et fils, nés à Nancy; *Charles III* duc *de Lorraine* (1542-1608), le rénovateur de Nancy; le peintre-dessinateur et graveur satirique *Jacques Callot* (1593-1635), né à Nancy; *François de Bassompierre*, né au château d'Haroue (1579-1646), maréchal de France, diplomate; *Jean Nocret*, peintre, né à Nancy (1617-1672); *Israel Sylvestre*, graveur de genre, né à Nancy (1621-1691); le *P. Maimbourg* (1620-1686), jésuite, prédicateur et historien; l'architecte-graveur *Ferdinand de Saint-Urbain*, né à Nancy (1654-1738); le peintre *Claude-Charles* (1661-1747) et le sculpteur *Lambert-Sigisbert Adam* (1700-1759), nés à Nancy; le grand artiste en serrurerie *Jean Lamour* (1698-1771); *François Ier*, empereur d'Allemagne, né à Lunéville (1708-1765), fils aîné de Léopold, duc de Lorraine : il épousa en 1736 Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI, et fut le père de Joseph II, Léopold II et Marie-Antoinette; *Charles-Juste*, duc de *Beauvau* (1720-1793), maréchal de France; *Stanislas*, chevalier de *Boufflers*, célèbre par son esprit, né à Nancy (1738-1815); *Nic. Stofflet*, né à Lunéville (1751), général vendéen, fusillé à Angers, en 1796; l'abbé



AVIOTH (MEUSE) : CHAPELLE DITE DE LA RECEVRESSE.

(1) [illegible] *la Lorraine*, par E. Gréau.

Henri Grégoire, né à Vého, près de Lunéville (1750-1831), député aux États généraux, évêque constitutionnel de Blois; le baron *Louis*, financier, né à Toul (1756-1834); le sculpteur *Clodion*, né à Nancy (1738-1814); *Nicolas Benoist*, baron *Haxo*, général du génie, né à Lunéville (1774-1838); *Jean-Baptiste Isabey*, portraitiste (1767-1855); *Laurent*, marquis de *Gouvion-Saint-Cyr*, maréchal de France, né à Toul (1764-1830); *Michel Duroc*, duc de *Frioul*, général de division, diplomate, grand maréchal du palais impérial, né à Pont-à-Mousson (1772-1813); *Antoine*, comte *Drouot*, né à Nancy (1774-1847), fils d'un boulanger, général d'artillerie, aide de camp de l'empereur, héros de Wagram, Leipzig, Waterloo, surnommé le « Sage de la grande armée »; l'agronome *Mathieu de Dombasle*, né à Nancy (1777-1843); *Claude-Ambroise Régnier*, duc de *Massa*, fils d'un meunier de Blamont, avocat, député aux États généraux, membre du Conseil des Anciens, grand Juge ou ministre de la Justice en 1802; *Jean-Ignace Isidore Gérard de Grandville*, dessinateur et humoriste, né à Nancy (1803-1847); *Eugène Schneider* (1805-1875), restaurateur du Creusot; *Henri d'Arbois de Jubainville*, (un des maîtres de la science celtique, né à Nancy (1827-1910).



Cl. Donders.

LAC DE LA MAIX.

Vosges.

Superficie : 586 384 hectares (Cadastre). Population : 433 914 habitants. Chef-lieu **Épinal**. Sous-préfectures : **Mirecourt, Neufchâteau, Saint-Dié, Remiremont**. — 29 cantons, 530 communes; 7ᵉ corps d'armée (BESANÇON). Cour d'appel et Académie de NANCY. Évêché de SAINT-DIÉ (suffragant de Besançon).

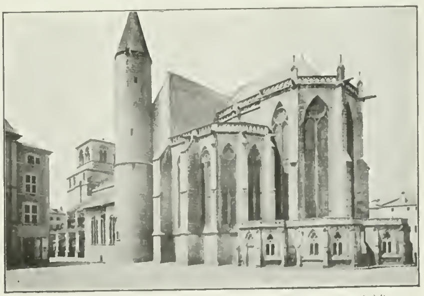
Le département des Vosges tend la main, de la Meurthe-et-Moselle à la Meuse, de la Schlucht à Neufchâteau-Domremy. Au contact des montagnes et de la plaine, et à peu près au centre de l'écartement, *Épinal* en est la citadelle : des forts hissés sur les premiers contreforts des Vosges et les talus d'approche des Faucilles en assurent la défense; le plus élevé couronne le ballon de Servance, à 1 210 mètres d'altitude. De là jusqu'à Belfort, des forts d'arrêt commandent les issues du haut pays et se rattachent à celui de *Giromagny*, qui est à l'avant-garde des Vosges sur Belfort, la trouée de Valdieu et la plaine de la Saône.

Épinal (30 042 habitants), dont l'origine remonte à une église fondée, en 980, par Thierry Iᵉʳ, évêque de Metz, appartint, durant le XVᵉ siècle, aux ducs de Lorraine. Assiégée à diverses reprises au XVIIᵉ siècle, la place vit, en 1670, le maréchal de Créqui ruiner ses fortifications et détruire son château. Elle devint française avec la *Lorraine* : son chapitre de Dames nobles était célèbre. La guerre de 1870-1871, en lui amenant un afflux d'émigrants qui fuyaient la domination prussienne, a plus que doublé sa population et, du même coup, donné un bel élan à son activité. L'industrie *cotonnière* y fait vivre de nombreuses usines. C'est une vieille cité très moderne : la Moselle s'y divise en deux bras. L'île circonscrite par le cours de la rivière et le bras canalisé dit des Grands-Moulins renferme la « Petite ville » : là se trouvent la Bourse et le Tribunal de commerce; à la proue d'amont de l'épave insulaire, la *Bibliothèque* et le *Musée*, l'une provenant surtout des fonds des abbayes de Senones et d'Étival, riche de manuscrits et logée dans une curieuse reconstitution de maison romaine; l'autre comprenant, avec ses collections archéologiques (groupe équestre de Portieux, bas-relief du Donon), d'intéressantes galeries de moulages et de tableaux. Trois ponts relient la Petite ville à la Grande, échelonnée sur la rive droite jusqu'aux versants qui portent les débris méconnaissables de l'ancien château, dans le cadre du parc Doublat, aux magnifiques ombrages. L'église *Saint-Goëric*, fondée au XIᵉ siècle,



Phot. de M. Jolé.

VALLÉE DE LA ZOLLE, PRÈS DE SAINT-DIÉ.



Cl. ND.

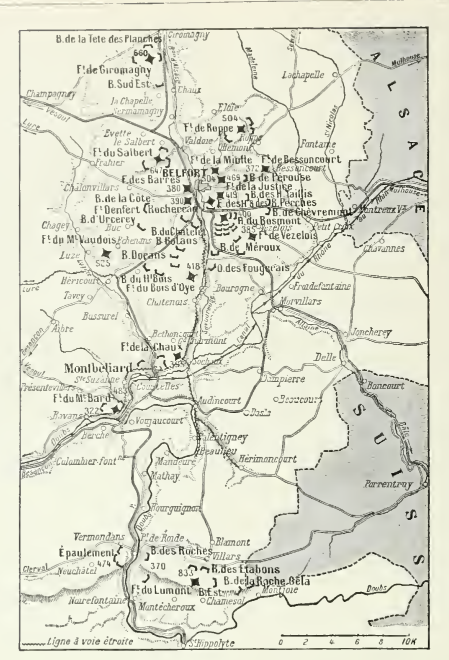
ÉGLISE SAINT-MAURICE, A ÉPINAL.

reconstruite au XIIIe, sa tour romane, ses tourelles coiffées de pierre, son portail du nord, la nef au triforium trilobé, méritent l'attention de l'archéologue. Le palais de Justice, le Théâtre, l'Hôtel de ville (1757) gravitent non loin de la vieille église, au voisinage de la rue du Pont, très animée, qui conduit à la place des Vosges (maisons à arcades). Le long de la rivière, les constructions modernes du Collège et de l'École industrielle frôlent le quai Jules-Ferry et précèdent la magnifique promenade du *Cours* qui se déroule avec la Moselle, en liaison, de l'autre côté du Champ-de-Mars, avec l'avenue ombreuse des Templiers. Les environs offrent de belles promenades.

La vie est intense au seuil des Vosges, dans la Plaine et la Montagne. A la première, ses champs de céréales, de betteraves, de lin, de houblon; ses vignobles (Neufchâteau), son *kirsch*, par distillation de merises. Partout la *forêt;* au-dessus d'elle, les pâturages des *hautes Chaumes*, remous sans fin de plateaux jonchés de fleurs alpestres, le serpolet, l'anémone, la gentiane à la belle tige droite ornée de fleurs jaunes; l'arnica, la renoncule dorée, etc. Du lait des troupeaux se fabrique un fromage, façon gruyère, dit *géromé*. Gérardmer en est le centre de dispersion.

Sans parler des mines de lignite, des tourbières, des *eaux minérales*, dont il tire un sérieux profit, le département des *Vosges* possède une florissante *industrie :* forges de Bains, fonderies d'Épinal, de Robécourt (cloches), de Saint-Dié (cuivre); d'importantes *filatures* de coton, la plupart avec tissage ; à Fraize, Senones, Cornimont, Saulxures, Jarmenil, au Val-d'Ajol; filatures de soie à Bussang; fabrique de calicots à Épinal, de toiles à Gérardmer; *broderies* à la main et au métier, *dentelles*, guipures de *Méricourt* et lutherie renommée; *imagerie* d'Épinal; *verreries* de Portieux, *papeterie* de Clairfontaine à Étival.

Personnages historiques. — *Varin-Doron*, énergique laboureur qui chassa les Bourguignons du château de Bruyères (1475); le sire de *Beaumont*, chatelain de Saint-Dié, qui aurait tué Charles le Téméraire à la bataille de Nancy (1477); *Jeanne d'Arc*, née à Domremy (1412), brûlée vive à Rouen (30 mai 1431); le bienheureux *Pierre Fourrier* (1565-1640), né à Mirecourt; le peintre *Claude Gelée*, dit *Le Lorrain* (1600-1682), né au château de Chamagne en Lorraine, mort à Rome; le sculpteur *Nicolas Jacquin*, de Neufchâteau (162.-168.); le graveur *Dominique Collin* de Mirecourt (XVIIIe siècle), *Laurent Gilbert* (poète lyrique), né à Fontenoy-le-Château (1751), mort à Paris (1780), *Joseph Roussel*, historien, né à Épinal (1759-1815); *Victor Perrin*, dit *Victor*, né à la Marche (1766-1841); entré au service comme tambour à quinze ans, maréchal de France après la bataille de Friedland, duc de Bellune, le comte *Boulay* (de la Meurthe), ancien ministre (1761-1840), *François-Louis Français*, peintre, né à Plombières (1814-1897); les hommes politiques *Louis-Joseph Buffet*, de Mirecourt (1818-1898), *Jules Ferry*, de Saint-Dié (1832-1893); *J. Méline*, de Remiremont.



CAMP RETRANCHÉ DE BELFORT.



Cl. C. B.

LE LION DE BELFORT.

Territoire de Belfort.

Superficie : 60 900 hectares (Cadastre). Population : 101 386 habitants. — 6 cantons, 106 communes, 7e corps d'armée (BESANÇON). Cour d'appel et Académie de BESANÇON. Archevêché de BESANÇON.

Le *territoire de Belfort*, seule partie du département du Haut-Rhin demeurée politiquement française, après le traité de Francfort (1871), correspond à peu près à ce qu'était l'arrondissement de *Belfort* dans l'ancienne division administrative. C'est un témoin. A l'ouest du Rhin, la place garde l'intervalle des Vosges au Jura. Les forts d'arrêt de *Giromagny*, du *Ballon de Servance*, de *Château-Lambert*, de *Rupt*, de *Remiremont*, d'*Arches*, postés à tous les débouchés des Vosges, relient Belfort, vers le nord, au camp retranché d'Épinal. Au sud, *Montbéliard*, flanqué du fort de la *Chaux* et de celui du mont *Bard*, accompagnés de batteries, barre la route du Doubs et relie la défense au fort du *Lomont* (833 mètres d'altitude), en amont de Pont-de-Roide et à 4 kilomètres de la frontière suisse.

Outre son château avec enceinte et ses anciens forts de la *Miotte*, de la *Justice*, des *Hautes* et *Basses-Perches*, ceux de *Denfert-Rochereau* et des *Barres*, une circonvallation nouvelle étend au loin l'action de Belfort.

La **ville**, située sur la *Savoureuse*, au pied des collines de la Miotte et de la Justice et à 365 mètres d'altitude, n'est éloignée de la frontière que de 11 kilomètres; à 443 kilomètres de Paris. C'est essentiellement une place de guerre. En 1870-1871, le général prussien de Treskow l'assiégea. Du 3 novembre 1870 au 16 février 1871, un bombardement rigoureux et des combats incessants sur les positions avancées de la place ne purent vaincre la constance, toujours en éveil, et le courage inlassable du colonel *Denfert-Rochereau* et de ses hommes. *Belfort* ne fut rendu à l'ennemi impuissant qu'après la conclusion de la paix et sur l'ordre du gouvernement de la Défense nationale. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre. Le lion gigantesque de Bartholdi, en grès des Vosges, long de 24 mètres sur 16 mètres de haut, incrusté au front du rocher qui porte le château, magnifie cette glorieuse défense. Sur la place d'Armes, groupe allégorique de Mercié, « Quand même ! »; église Saint-Denis du XVIIIe siècle. *Belfort* (39 370 habitants) est une ville active et industrieuse.

Personnages historiques. — L'abbé *Joseph de La Porte* (1718-1779), écrivain, né à Belfort; *Barth.-L.-Jos. Schérer* (1747-1804), né à Delle, vainqueur de Loano; le général *Jean-Fr.-Dieudonné Roussel; Fr.-Jos. Heim*, peintre d'histoire, né à Belfort (1787-1865); *Émile Keller* (1828-1904), représentant de Belfort, sa ville natale.



Cl. ND.

SIDI-BOU-MÉDINE, PRÈS DE TLEMCEN.

APPENDICE

Précis de l'Algérie et des Départements algériens.

NOTIONS GÉNÉRALES

L'**Algérie** prolonge la France sur l'autre rive de la Méditerranée. Si l'étude de son territoire appartient en principe à celle du continent africain, cette côte, sœur de la Provence, arrosée de notre sang, transformée par le labeur français, nous est attachée par des liens si étroits qu'une description de la France appelait, au moins, un exposé succinct de la vie, des aspects, des ressources et des institutions d'un pays dont nous avons fait comme une partie intégrante de la mère patrie.

Cette longue suite de hauts reliefs qui s'enroule au front plongeant de l'Afrique du Nord dans les flots de la Méditerranée, et dont les principaux sommets passèrent, aux yeux de la fable antique, pour soutenir la voûte du ciel, l'**Atlas**, allongé obliquement du cap Noun au cap Bon, forme une chaîne dont les plis, le plus souvent parallèles, encore que fragmentés et distincts, n'offrent nulle part de rupture véritable. La région dont la chaîne de l'*Atlas* est l'ossature offre donc une remarquable unité. Le *Maroc* à l'ouest, l'*Algérie* au centre, la *Tunisie* à l'est se la partagent.

Phot. de M. Bourgain.

INDIGÈNE DE BISKRA.

Ce que l'*Algérie* en a retenu comprend essentiellement : les gradins étagés du *Tell*, de la plaine littorale à la vaste esplanade des *Hauts Plateaux*, que contre-butent, au sud, les *massifs sahariens*.

La **côte** d'Algérie, dont le *Tell* forme le rebord méridional, massive, peu découpée, battue des vents du nord, n'offre à la navigation que peu d'abris naturels. On a dû y suppléer à grands frais par des ports artificiels. Les meilleurs sont, à l'ouest : à défaut de *Nemours*, trop ouvert aux vents du large, la rade abritée par l'îlot de Rachgoun, où la Compagnie de Mokta-el-Hadid a construit le port de Mersa-Sidi-Ahmed à *Beni-Saf*, pour l'exportation des minerais de fer de la région; entre le cap *Falcon* et la pointe de l'*Aiguille*, le port d'*Oran*, au fond de la magnifique rade de *Mers-el-Kébir*, l'une des plus sûres du littoral algérien; l'excellent mouillage d'*Arzeu*, sous le promontoire du cap *Ferrat*, le meilleur abri naturel de l'Algérie occidentale, récemment aménagé; sur la côte droite et abrupte que forme le massif côtier du *Dahra*, le refuge artificiel de *Tenès*, à 1 800 mètres de la ville, abrité de l'est, mais exposé aux violences du nord et de l'ouest; de même *Cherchell*, l'antique *Cæsarea*, capitale de Juba II, qui en fit une ville grecque, riche en beaux édifices, et dont le port exigu est très sûr; le magnifique port d'*Alger*, bien protégé des tempêtes du nord-ouest par les collines du *Sahel*, défendu par des jetées au nord et au sud, mais dont la baie, largement étalée entre la pointe *Pescade* et le cap *Matifou*, s'agite encore sous la houle du nord-est; au front de l'escarpe de la grande Kabylie, l'escale de *Dellys*, exposée à l'est; *Bougie*, au sortir de la vallée de la *Soummam*, dans le plus beau golfe du monde (18 020 habitants); bassin récent de 28 hectares, pour un trafic qui a plus que vingtuplé depuis trente ans; au delà d'une côte inhospitalière qui pointe au cap *Bougaroun*, le port de *Philippeville* (25 890 habitants), au débouché d'un ravin sur le golfe de Stora; enfin à l'abri de la chaîne littorale de l'*Edough*, dans une situation admirable, le bon port de *Bône* (40 188 habitants), où s'embarquent les phosphates de Tébessa, les minerais de fer de Marouania, les bois de l'Edough, les chevaux et les bêtes à cornes du pays d'élevage qui s'étend entre

ALGÉRIE-TUNISIE.

Guelma et Souk-Ahras, les vins et les céréales de la vallée de la Seybouse. Au delà de l'ancien *Hippone*, la *Calle* est un port assez médiocre où, dès le XVIe siècle, une Compagnie marseillaise eut un comptoir pour la pêche du corail : cette industrie, qui faisait la prospérité de la *Calle*, est tombée depuis peu (4 526 habitants).

RELIEF

Le **Tell**. — La région du *Tell* algérien, mélange de terres cultivables (en latin *tellus*), de vallées plus ou moins bien arrosées et de croupes en partie boisées, s'érige à la frontière du Maroc, avec les monts de **Tlemcen**, dont les falaises rougeâtres enveloppent cette ville assise au pied de leurs escarpements, entre le double sillon de la Tafna et de son affluent l'Isser. La situation de *Tlemcen* est magnifique. Son berceau, d'abord un camp romain, que l'on appelait *Pomaria*, pour les vergers qui l'entouraient, fut capitale d'un petit État dont les émirs, de race berbère, étaient vassaux des Omeyades d'Espagne. Le *Tlemcen* actuel (38 336 habitants) date de la fin du XIe siècle. Ses monuments de l'époque (*arabo-berbère*), la population indigène, les environs peuplés d'oliviers centenaires, de figuiers, de caroubiers font de cette ville l'une des plus intéressantes d'Algérie. A l'ouest de Tlemcen, *Oudjda*, occupée par nos troupes, est déjà le Maroc ; 6 kilomètres plus loin, l'oued *Isly*, sous-affluent de la Tafna, fut témoin de la glorieuse victoire gagnée par le maréchal Bugeaud avec 12 000 hommes, sur 40 000 Marocains, que commandait le fils du sultan du Maroc, Abd-er-Rahmân, poussé contre nous par Abd-el-Kader (13 août 1844).

A l'est des *monts de Tlemcen*, que flanquent au sud ceux de *Daya* et de leur prolonge, les monts des *Béni-Chougrane*, au versant desquels s'attache *Mascara* (23 000 habitants), le massif de l'**Ouarsenis**, découpé à l'est et au nord par l'enroulement du Chélif, au sud par un affluent de cette rivière, à l'ouest par l'*oued Mina*, de la région du Tiaret, forme un imposant massif montagneux que domine de 800 mètres environ son pic principal. Vous diriez, à voir l'arête abrupte de la *Sra-Sidi-abd-el-Kader*, crête de 8 kilomètres, à une altitude moyenne de 1 700 mètres, la nef d'une cathédrale cyclopéenne, dont le *Kef-Sidi-Amar*, qui culmine à 1 995 mètres, et le *Belkheiret*, moins massif mais plus dentelé, seraient les clochers gigantesques. Une ceinture de chênes verts et de cèdres enveloppe les pentes de l'*Ouarsenis*, dénudé et rocheux dans sa partie supérieure. *Téniet-el-Haad*, à 1 160 mètres d'altitude, au passage le plus fréquenté du massif, entre de hauts sommets couverts de neige une partie de l'année, possède une magnifique futaie de **cèdres**, la plus belle d'Algérie, dont les fûts prodigieux, pouvant s'élever à 40 mètres de haut sur 9 mètres de circonférence, occupent, entre 1 300 et 2 000 mètres d'altitude, environ 930 hectares.



Phot. de M. Frechon.

UNE OULED-NAÏL.

Le **massif Kabyle** ou *grande Kabylie*, soudé par un isthme étroit au nord du **Djurdjura**, mais isolé de tous côtés, sans présenter des sommets exceptionnels, offre une association compacte de crêtes séparées par des ravins profonds, dont les eaux torrentielles roulent en convergeant vers le fossé commun du *Sebaou* qui les jette à la mer. Isolés sur leurs terrasses et les versants de leurs montagnes, comme sur autant de citadelles défendues par des fossés naturels, les groupes *kabyles*, héritiers directs des vieux *Numides* de Masinissa et de Jugurtha qu'aucune invasion ne put assujettir, ont conservé jusqu'à nous une langue à part, mais distincte des langues sémitiques, une législation coutumière souvent opposée aux prescriptions du Coran, des usages traditionnels qui, en



Phot. de M. Frechon.

GORGES DE L'OUED-EL-ABIOD (AURÈS).

dépit de la pratique islamique, laissent à la femme, épouse unique (la polygamie n'étant qu'une exception), des droits et une liberté inconnus de ses sœurs d'Orient, bien que la répudiation fréquente rende sa situation encore précaire. Divisés en petits groupes indépendants, presque toujours en guerre, les *Kabyles*, soucieux avant tout de liberté, n'ont jamais formé de confédération générale. Chaque village a sa vie propre, son assemblée, la *djemaa*, composée de notables, qui gouverne et administre par un *amine*, son mandataire. Mais ces groupes fermés, si restreints qu'ils soient, n'échappent pas aux divisions de partis ou *cofs*, qui se disputent le pouvoir. Le *cof* est un trait essentiel de la race berbère. Si la paix française a mis fin aux fusillades réglées dont il fut trop souvent la cause, son esprit subsiste dans les terribles *vendettas* qu'entretient le sang répandu, de famille à famille. Attaché à sa terre, à son indépendance et à ce qu'il croit son honneur plus qu'à la vie, le Kabyle est naturellement guerrier : il nous fallut trois campagnes (1852-1854-1857) et trois divisions pour l'amener à composition. Encore cette soumission n'était-elle qu'apparente : en 1871, les *Kabyles* se soulevèrent en masse ; on n'arrêta leur marche sur Alger qu'à l'entrée de la Mitidja. *Tizi-Ouzou* (30 838 habitants) est la métropole du massif. Le *Kabyle* est, au demeurant, un jardinier et un arboriculteur émérite : le frêne par son feuillage, le chêne à glands doux, la vigne, le caroubier, l'olivier et le figuier pourvoient à son alimentation et à celle des bestiaux. La propriété est morcelée au delà de l'imaginable ; les villages s'égrènent le long des pentes en rangs serrés. Le *Kabyle* est, avant tout, un travailleur, épris à l'excès d'égalité : si l'exiguïté de son domaine restreint outre mesure le produit de son labeur, il émigre, fait les travaux agricoles dans la plaine de la *Mitidja*, pioche et laboure, fait le métier de colporteur. Cette race est infatigable.

Le *Titeri* barre l'intervalle entre l'*Ouarsenis* et la chaîne des *Bibans*, doublure intérieure du *Djurdjura* kabyle. A l'est, la chaîne des **Bâbor** forme le bourrelet de la *petite Kabylie*. Il n'y a aucune assimilation possible entre les deux sœurs kabyles. La population de la *petite Kabylie* est peu dense et assez misérable, sans aucune des qualités de sa voisine. C'est que le sol, constitué d'assises jurassiques, et en particulier de calcaire liasique, appartient presque tout à la *forêt*. Dans les *Babor*, d'épaisses futaies de pins, sur les avant-monts qui descendent à la mer par gradins, les chênes-lièges, les zéens et les afarès couvrent d'énormes espaces. C'est ici la région du **chêne-liège**, zone littorale tendue entre le Djurdjura, vers l'ouest, et la Khroumirie à l'est, sur une épaisseur de 60 à 70 kilomètres.

La chaîne des *Bâbor*, que rompent l'*oued Agrioun* et l'*oued El-Kébir*, forme barrière entre Bougie et Sétif ; une seule route la traverse, en empruntant le défilé de l'*Oued-Agrioun*, pendant 10 kilomètres, entre des falaises à pic de 1700 à 1800 mètres, si rapprochées parfois que le soleil pénètre à peine, vers midi, la profondeur du ravin. La route d'Alger à Sétif, Constantine, traverse par de semblables défilés la chaîne des **Bibans**, doublure du Djurdjura et des Bâbor, sur le front intérieur des monts de **Hodna**, contreforts des Hauts Plateaux. A partir de Beni-Mansour, les défilés deviennent sauvages et lugubres, entre de sombres murailles noirâtres, maigrement piquées de pins et de genévriers, le plus souvent semblables à des failles de houillères : ce sont les *Portes de fer*, dont le passage par nos colonnes aux ordres du maréchal Valée (28 octobre 1839) fit époque dans la pénétration de l'Algérie. Des Bâbor à la Khroumirie, les monts d'*El-Kantour* s'allongent en regard de la côte qu'occupe Philippeville. Enfin l'échine littorale de l'*Edough*, qui pointe au *cap de Fer*, à l'est de cette ville et à l'ouest de Bône, constitue un massif isolé, d'origine volcanique, dominant la mer de plus de 1000 mètres.

Les **Hauts Plateaux** se composent de plaines d'altitude différente, que leur étendue fait paraître unies comme un miroir, mais qui sont en réalité ondulées comme le fond d'une mer labourée par les vagues ; ils sont déchirés çà et là de ravines et creusés de cuvettes peu profondes, formant une série de bassins sans issue, des *chotts* où s'amassent les eaux hivernales. La plus grande expansion des Plateaux avoisine le Maroc : là dort le *chott El-Chergui*, dépression à fond plat, longue de 150 kilomètres, large de 10 à 20, en partie occupée par des limons argileux, des terrains mouvants, en bordure de vastes dépôts salins qui miroitent au soleil. Le hameau



Phot. de M. Frechon.

FEMMES ARABES EN VOYAGE.

Phot. de M. Frechon.

JEUNE FILLE DE L'AURÈS.

du *Kreider* commande cette solitude désolée, à 988 mètres d'altitude. Déjà les plateaux de la province d'Alger sont moins élevés que ceux de la région d'Oran. Les deux *Zahrez* : *Zahrez-Rharbi* (32 000 hectares), *Zahrez-Chergui* (50 000 hectares), vastes mares saumâtres, sans eau en été, où le sel se dépose, dans les fonds, en nappes brillantes, ne sont pas à 900 mètres d'altitude. Au débouché de l'*oued Melah*, le *Rocher de sel* révèle l'existence d'un gîte salifère dont les talus bleuâtres atteignent 35 mètres. Une roche de couleur variable, jaune, rouge, verte, violette, recouvre le dépôt, et, sous l'action des agents atmosphériques, cet amas d'argile et de sel se ravine, se crevasse d'entonnoirs, prend des formes fantastiques. Des milliers de pigeons y gîtent, des sources salines en émergent.



Cl. ND.

BISKRA : MARABOUT DE SIDI-LHASSEN.

Les *Hauts Plateaux* de la région de Constantine, à la fois moins larges et plus accidentés, se creusent au-dessous de cette ville, en de nombreux petits bassins : chotts *Mrouri*, *Aïn-Beïda*... Mais, au sud-ouest, la chaîne du *Hodna* (plus de 1 800 mètres) sépare le plateau de Sétif (21 000 habitants) d'une vaste dépression, prolonge des Zahrez algériens, longue de 150 kilomètres d'ouest en est, large de 75 kilomètres du nord au sud, où le *chott Hodna* (470 mètres d'altitude), marécage saumâtre aux rives incertaines, occupe, au centre, 70 kilomètres sur 20. Dans ce fond, sous les rayons du soleil saharien dardant contre les roches calcaires, l'été est torride. Les *Hauts Plateaux*, généralement impropres à la culture, offrent des pâturages précieux pour les nomades sahariens et produisent, sur de grands espaces, l'*alfa*, dont l'industrie tire parti pour divers usages, notamment la fabrication du papier.

Massifs sahariens. — Les montagnes qui appuient, du sud, les Hauts Plateaux, dressent leur à-pic, ainsi que de véritables remparts au-dessus du *Sahara*, jusqu'à 1500 mètres de hauteur, tandis qu'au nord elles dominent le plateau de 800 à 1 000 mètres. A la frontière du Maroc, les monts des *Ksour* alignent obliquement, au-dessus de la dépression où s'abritent les ksour et les palmeraies du *Figuig*, de magnifiques escarpements que domine la silhouette du *Djebel-Mezi* (2 130 mètres). Notre citadelle dans la région est *Aïn-Sefra*, chef-lieu d'un territoire militaire qui s'étend jusqu'au *Touat*.

Le *Djebel-Amour*, mêlé de plateaux élevés et de hauts sommets, plonge par une véritable muraille, le *Kef-Guelbi* (1 586 mètres), sur la dépression saharienne. Ce massif, long de 100 kilomètres d'ouest en est, sur 60 du nord au sud, n'est praticable que par les ravins torrentiels découpés entre ses falaises à pic ; à l'est, les *gadas* sont d'immenses tables de pierre entaillées dans l'épaisseur du rocher. Le nom de ces montagnes leur vient de la tribu des *Beni-Amour* ou *Beni-Ameur* qui les occupait.

Des crêtes parallèles, brisées par les *Ouadi*, cherchant une issue vers les vallées sahariennes, composent les monts des *Ouled-Naïl* et du *Zab*. *Djelfa* (1150 mètres d'altitude), très froid en hiver, torride en été, est le principal marché des *Ouled-Naïl*, riches en troupeaux, dont les territoires de parcours s'étendent jusqu'au Djebel-Amour. *Laghouat*, au débouché de leurs montagnes, sur l'oued *Mzi*, cours supérieur de l'oued *Djedi*, sert de liaison entre le sud oranais et celui de Constantine : l'oasis compte environ 30 000 palmiers qui, si leurs dattes sont médiocres, couvrent d'une ombre protectrice de plantureux jardins, où prospèrent à l'envi, mêlés à la vigne, des arbres fruitiers de toute sorte. *Laghouat* est chef-lieu du territoire militaire de Ghardaïa. A 250 kilomètres environ de Laghouat et à mi-chemin d'Ouargla, *Ghardaïa*, sorte de ruche humaine dont les maisons s'étagent en pyramides sur des terrasses soutenues d'arcades, est la principale cité des *Mzabites*, Berbères d'origine, qui, chassés du Tell par leurs coreligionnaires, aux yeux desquels ils passent pour hérétiques, se sont réfugiés dans cette région inhospitalière, et, à force de travail et d'industrie, sont parvenus à créer en plein désert, à l'aide de puits et de barrages, plusieurs oasis dont le nombre des palmiers dépasse 170 000.



Cl. ND.

RUINES ROMAINES DE TIMGAD : ARC DE TRAJAN.

C'est dans le massif de l'**Aurès**, tête orientale des massifs sahariens, sous le méridien de Constantine, que se dressent les plus hauts sommets de l'Algérie, avec le *Chelia* (2312 mètres). De longues arêtes rectilignes, serrées comme les plis d'une étoffe, et plongeant en formidables escarpements sur des ravins aux parois desquels s'attachent les végétations les plus diverses, du palmier-dattier aux forêts de cèdres, constituent ce puissant massif qui ne couvre pas moins de 100 kilomètres, à l'est de l'oued El Kantara. Des groupes mi-nomades, mi-sédentaires, appartenant à la race berbère, y ont suspendu leurs villages à des crêtes inaccessibles. La vallée d'*El-Kantara* est le fossé occidental



Phot. de M. Frechon.

ALGÉRIE : GORGES D'EL-KANTARA (CÔTÉ SUD).

Phot. de M. Fréchon.

PRIÈRE CLÔTURANT LE RAMADAN.

de l'*Aurès*, la porte de sortie des plateaux et des montagnes sur le *Sahara*, dont Biskra occupe le seuil.

Batna, plus au nord, à 1 041 mètres d'altitude, dans une plaine bien arrosée, mais froide en hiver, brûlante en été, commande la route. Les Romains, avant nous (1844), y passèrent.

Ils s'étaient très fortement établis à Timgad, à Tébessa, à *Lambèse* qui reçut, au début du IIe siècle, la IIIe légion Augusta, venue du camp de *Tébessa*. Des cités se formèrent à côté des camps : les ruines très importantes qui en restent, surtout à *Timgad*, donnent l'idée de leur grandeur passée. Aux environs de *Tébessa* (ancien Tégeste), les ruines antiques dans un périmètre fort étendu, les vestiges de villages, de fermes, de fabriques d'huile, car la culture de l'olivier faisait la richesse de ce plateau, aujourd'hui pays de céréales, témoignent d'une antique prospérité. Le pays est riche en mines, particulièrement en gisements de *phosphates*, dont les plus productifs sont ceux du Djebel-Kouif.

Negrine, à la retombée du relief des *Nemencha*, sur les sables sahariens, est une petite oasis, héritière du poste et de l'ancien camp romain *Ad Majores*, établi sous Trajan, à la suture des montagnes et du désert. C'est **Biskra** (10 016 habitants), ville bien pourvue et station d'hiver, qui commande à présent l'horizon saharien ; les villages indigènes de son oasis s'échelonnent, pendant 5 kilomètres, sur la rive droite de l'oued qui l'arrose, dans une forêt de 150 000 palmiers, couvrant une superficie de 1 300 hectares. *Biskra* est la capitale de la région des *Zibane*, zone de steppes parsemée d'oasis, à l'est et à l'ouest, au pied des contreforts de l'Aurès et des monts du Zab : sans parler du demi-million de palmiers qui en font la richesse, de vastes étendues y sont cultivées en céréales, grâce aux irrigations. La route de Touggourt traverse de bout en bout l'oasis de *Biskra*, et cette ville est le chef-lieu du territoire militaire groupé en plein désert, le long de l'oued Igharghar.



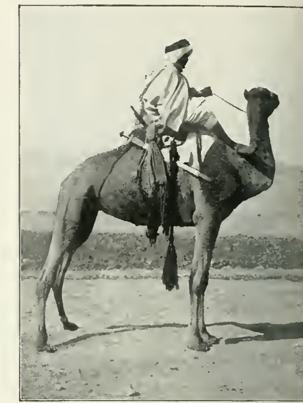
Phot. de M. Fréchon.

MINARET DES OULED-DJELLAL (ZIBANE).

Le *Sahara*, en effet, ne manque pas d'eau ni de fleuves, mais, pour échapper à la chaleur torride, les *ouadi* se sont faits souterrains. On les ramène à la surface par des puits et ceux-ci s'échelonnent le plus souvent dans le lit desséché des anciens cours d'eau, dont ils jalonnent ainsi la route.

La région de *Touggourt* doit la vie aux forages artésiens. Un grand fleuve, l'*Igharghar*, grossi de l'oued *Mya*, qu'alimentaient de nombreux affluents non encore disparus, descendait à travers cette région désertique de l'**Oued-Rir**, jusqu'à la dépression du chott *Melghir* (ou *Melrir*), affaissée au pied de l'Atlas, et en liaison avec le chott *Gharsa*, voisin de l'immense nappe du *chott El-Djerid* que prolonge le *chott El Fedjedj*, presque en vue de la Méditerranée. On songeait à réunir ces Méditerranées en miniature et à les vivifier par l'afflux des eaux marines, en perçant entre elles les seuils de séparation et l'isthme qui les distingue de la mer. Mais si le chott *Melrir* est à 30 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée, il n'en est point ainsi de ses voisins de l'est. L'*Igharghar*, s'il revenait au jour, serait encore prisonnier, à moins d'un affaissement de la région voisine. Dans ce réservoir du *Melrir*, où il s'abîmait, descend encore l'*oued Djedi*, venu de l'ouest et de fort loin, bien au delà de Laghouat, au cœur même du *Djebel-Amour*. Son cours longe en bordure le pied de


Phot. de M. Fr[illegible]on.
FAUCONNIER ARABE.


Cl. ND.
CHAMBAA SUR SON MÉHARI.

l'Atlas saharien, jusqu'au dévalé de l'Aurès. Plus de 40 oasis et près de 1 million de palmiers puisent la vie aux eaux souterraines de l'*Igharghar*, captées par les puits artésiens. C'est la fortune de l'*Oued-Rir*, pays de dattes délicieuses, que peuple une race d'excellents agriculteurs et d'habiles artisans, d'origine berbère, mêlée de sang noir.

Au sud, *Ouargla* puise à la nappe artésienne de l'oued *Mya* la sève de ses 500 000 dattiers. Mais, faute d'écoulement, les eaux ramenées à la surface engendrent la fièvre, et les gens, de sang berbère, ne sont, aux alentours, que les clients des *Chambaas*, nomades qui, avec les *Touareg*, exploitent les immenses étendues du désert jusqu'au Niger et au Tchad. A l'est de l'Oued-Rir, le *Souf* égrène, dans des entonnoirs creusés jusque près de la nappe souterraine, ses groupes de maisons en gypse rose, couvertes de petites koubas.

CLIMAT ET COURS D'EAU

Les extrêmes de température, dont s'accommode assez bien le palmier, rayonnement intense pendant la nuit, chaleur torride pendant le jour, sont, avec la rareté des pluies, la mort de la végétation dans le centre africain. Il n'en est pas de même du littoral algérien. On y distingue deux *saisons* bien tranchées, celle des *pluies* et la saison *sèche*. Mais comme le relief est infiniment varié dans le Tell, il s'ensuit, pour la côte, des régimes très différents. D'une façon générale, le climat du littoral est maritime et tempéré, mais, à travers les brèches de l'Atlas, les souffles cuisants du Sahara se déchaînent parfois en brûlant tout sur leur passage. Tous les excès du climat continental [illegible] sur les plateaux élevés; malgré la latitude, on y connaît la neige et les froids cruels de [illegible] 2° à Lambèse, après des chaleurs de + 40°. Alger n'a pas de gelées hivernales; rarement, en été, la chaleur atteint 40°.

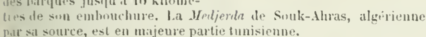
Un climat aussi variable que celui de l'Afrique du Nord ne peut créer que des cours d'eau irréguliers, de débit inconstant, sujets à l'extrême pauvreté ou aux crues excessives, inutiles à la navigation et sans grande valeur pour l'industrie, bons seulement pour l'irrigation des terres au moyen de barrages qui retiennent le trop-plein de leurs eaux, dans le cours supérieur. Ainsi de la *Tafna*, qui draine les eaux de la frontière algéro-marocaine. Le *Sig* et l'*Habra*, dont le commun émissaire dans une région basse et marécageuse est la *Macta*, ne valent que par les retenues qui emmagasinent leurs eaux : sur le premier, le barrage des *Cheurfs*; sur le second, celui de *Perrégaux*. Grande ville de 30 000 habitants, *Sidi-bel-Abbès*, métropole de la région du Sig, doit son développement rapide à un intense labeur agricole : culture du froment, de l'olivier, de la vigne, élevage.

Le **Chélif** est le fleuve caractéristique d'Algérie : venu de fort loin (650 kilomètres), il puise au seuil même des grands massifs sahariens (le Djebel-Amour), traverse péniblement les Hauts Plateaux et ne prend d'importance qu'au moment où, contournant l'Ouarsénis, il se développe à travers une large vallée où font étape *Miliana* et *Orléansville* (15 210 habitants). Son irrégularité est extrême : il passe de 3 à 1 200 mètres cubes à la seconde. Aussi en a-t-on capté les eaux pour l'irrigation, en amont de Pontéba. Bien qu'un peu monotone, cette vallée n'est pas sans charme, lorsque le printemps la fleurit. Mais en été, grâce à l'écran du *Dahra*, qui la soustrait aux influences marines et aux brises rafraîchissantes, c'est une véritable fournaise, et pis encore, au-dessus de *Boghari*, qui garde le passage des *steppes* au Tell cultivable. Alors, la vallée du *Chélif* devient désolée, sans une culture, sans une herbe, sans un chardon, où un ruisseau, assoiffé en été et bu jusqu'à la dernière goutte, creuse en hiver un lit boueux, semblable à une tranchée vive, aux flancs de laquelle se suspendent de rares lauriers roses, poudreux et sales, qui meurent de soif, dans cette ornière cuisante. *Mostaganem* est une ville prospère de 20 930 habitants, un peu à l'ouest de l'embouchure du Chélif. *Mazagran*, qui est du voisinage, rappelle l'héroïque défense du capitaine Lelièvre qui, retranché avec 123 soldats dans un réduit en pierres sèches, tint tête, pendant quatre jours, aux 12 000 Arabes du khalifa d'Abd-el-Kader (3-6 fév. 1840).

A mesure que la montagne serre de plus près le littoral, les *ouadi* qui en dévalent d'étage en étage, par une suite


Cl. ND.
[illegible] ALGÉRIEN : INDUSTRIE INDIGÈNE.

de gorges entaillées dans les arêtes transversales, prennent de plus en plus le caractère torrentiel. Ainsi la *Chiffa*, que l'on utilise pour les cultures de la Mitidja; l'*Isser* du Titeri qui, se heurtant au massif de Kabylie, l'enveloppe, à l'ouest, par les gorges de Palestro; l'oued *Sebaou*, chemin de ronde oriental du pays kabyle; l'oued *Soummam*, qui s'enroule au pied du Djurjura pour gagner la mer au-dessous de Bougie; l'*oued El-Kébir*, prolongement de l'*oued Bou-Merzug* et du fougueux *Rummel*, avec lequel il franchit les défilés des Babor, pour finir sur une côte déserte, à l'ouest du cap Bougaroun; enfin, après le *Safsaf*, ruisseau de Philippeville, la *Seybouse*, le seul oued d'Algérie qui ait de l'eau en toute saison, vraie rivière qui porte des barques jusqu'à 10 kilomètres de son embouchure. La *Medjerda* de Souk-Ahras, algérienne par sa source, est en majeure partie tunisienne.



Phot. de M. Frechon.

ALGER : L'AMIRAUTÉ.

PRODUCTIONS DU SOL

La **flore** algérienne est de caractère méditerranéen; l'*olivier* pousse à merveille sur la zone littorale. Dans la même région, les *lentisques*, *jujubiers*, *palmiers nains*, mêlés de *cistes* et d'*asphodèles*, rappellent le maquis corse, sorte de brousse qui recule peu à peu devant les cultures. De belles forêts, peuplées de *chênes-lièges*, *chênes verts*, *cèdres*, *pins d'Alep*, *thuyas*, s'étayent aux flancs des montagnes. Sur les hauts plateaux, le steppe et ses grandes étendues d'*alfa* ou de maigres plantes sauvages forment transition entre les cultures de la plaine tellienne et les palmeraies des oasis sahariennes. Bien qu'exposée aux sécheresses, au manque d'eau, aux coups de vent brûlants du désert, la culture des céréales, *blé*, *orge*, *avoine*, *maïs*, *sorgho*, a fait par la colonisation des progrès considérables : les rendements, jadis très faibles avec les procédés primitifs du travail indigène, se sont merveilleusement accrus par l'importation des méthodes et de l'outillage agricole, propres à la culture intensive. *Boufarik*, à 37 kilomètres d'Alger, dans la plaine de la **Mitidja**, donne bien l'idée des progrès accomplis dans l'exploitation du sol : à côté des *céréales*, blé, orge, avoine, on y cultive la *vigne* sur des milliers d'hectares, l'*oranger*, le *mandarinier*, les plantes à parfum, le *tabac*, les plantes fourragères (pépinières et distilleries importantes). La juxtaposition de la montagne et de la plaine permet de cultiver, à côté des plantes d'Afrique, les arbres fruitiers d'Europe : à *Médéa*, par exemple, dont les coteaux s'enguirlandent de vignobles jusqu'à 920 mètres d'altitude.

Peu de districts sont favorables à l'élevage des bêtes à cornes, dans un pays aussi mal arrosé que l'*Algérie*. On pratique pourtant l'élevage du cheval, du mulet, de l'âne, mais le mouton est la grande richesse pastorale du haut pays (de 8 à 9 millions de bêtes).

Les *gîtes métallifères* de l'Algérie sont encore incomplètement exploités. On signale le minerai de *fer* en abondance : *Beni-Saf*, proche de l'embouchure de la Tafna, est entièrement peuplé par les ouvriers de la compagnie *Mokta-el-Hadid* qui exploite les gîtes ferrifères de la région : un port a été spécialement construit pour l'exportation du minerai. A signaler les riches gisements de *phosphate de chaux* du Hodna, dans les massifs voisins de *Bordj-bou-Arréridj*, et ceux de la région de *Tébessa*, où les carrières du djebel Kouïf produisent 250 000 tonnes par an. Des *eaux thermales* salines, sulfatées calciques, analogues à celles du bassin de Contrexéville, sourdent à *Hammam-Righa*; sur la route de Constantine à Guelma, les superbes sources thermales de *Hammam-Meskoutine* sont riches en carbonates de chaux et d'une température exceptionnellement élevée. L'*Algérie* étant surtout un pays agricole, la grande *industrie* proprement dite n'existe qu'à l'état rudimentaire et s'alimente des produits du sol (minoteries, huileries, distilleries, savonneries). L'*art indigène* produit des tapis, des burnous, des broderies de soie ou de fils d'or et d'argent sur cuir ou étoffe; des bijoux, des filigranes, des incrustations de coraux, des cuivres repoussés, des produits céramiques qui ne sont pas sans intérêt.

Population. — Quatre millions 259 474 *indigènes* coudoient 746 510 *Européens*, dont 558 572 sont *Français* d'origine ou naturalisés, le reste étant surtout composé d'*Espagnols*, *Italiens* et *Maltais*. Pour les indigènes, le fond est de race *Berbère*, les autres sont *Arabes*, ceux-ci, des intrus de la conquête, plus ou moins assimilés, nomades ou semi-nomades, habitant les steppes et la plaine, les premiers occupants du sol s'étant, depuis un temps immémorial, réfugiés dans les massifs montagneux ou les oasis du sud. Tous les indigènes sont musulmans; quelques-uns, comme les *Mzabites*, des dissidents, ou des intransigeants comme les *Senoussis*,



Cl. ND.

PUITS D'IRRIGATION DANS LES ZIBANE.



Cl. ND.

ENVIRONS DE TLEMCEN : CASCADE D'EL-OURIT.



Cl. ND.

ALGER : VUE GÉNÉRALE PRISE DE L'AMIRAUTÉ.

adeptes de la secte fondée par *Mohammed-ben-Ali-es-Senoussi*, qui, parti de *Mazouna* (environs d'Orléansville), s'est créé une sorte de fief dans une oasis du désert libyque, à *Koufra*, au sud de la Tripolitaine, et dans les oasis sahariennes, sur la piste des pèlerinages à La Mecque. Les couvents, ou *zaouïas*, des *Senoussis* sont de véritables forteresses; de là partent les prédications incendiaires chargées d'entretenir et de surexciter chez les indigènes la haine irréductible de l'infidèle.

Un *gouverneur général civil*, dépendant du ministre de l'Intérieur, gouverne et administre l'*Algérie*, à l'aide d'un secrétaire et d'un conseil. La loi du 19 décembre 1900 a doté l'*Algérie* proprement dite, celle du *nord*, d'un budget spécial et de la personnalité civile qui lui permet de contracter des emprunts pour les travaux d'utilité publique. Des députés et sénateurs représentent ses intérêts au Parlement de la métropole. Cette *Algérie*, proprement *française*, se divise en trois départements : *Alger*, *Oran*, *Constantine*, administrés comme chez nous par des préfets et sous-préfets. Tout autre est l'organisation des *Territoires du sud* qui, relevant directement du gouverneur général, sont divisés en *cercles* et administrés par le personnel militaire des *Affaires indigènes*. On distingue, parmi les *communes* algériennes, les communes *de plein exercice*, assimilées aux nôtres, et les *communes mixtes*, vastes circonscriptions qui, à cause de la prédominance de l'élément indigène, sont régies par un *administrateur délégué*. Les communes *mixtes* ou *indigènes* des *Territoires du Sud* sont administrées par les officiers des Affaires indigènes.

Alger.

La *population* du département d'Alger s'élève à 1 693 586 habitants environ, chef-lieu **Alger**. Sous-préfectures : **Médéa, Miliana, Orléansville, Tizi-Ouzou.** Territoire civil : communes de plein exercice, 106; communes mixtes, 23; 19e corps d'armée. Cour d'appel et Académie d'ALGER. Archidiocèse d'ALGER.

EXPANSION D'ALGER.

D'où venaient les *Berbères*, fondateurs d'*Alger*, qui, de temps immémorial, peuplèrent l'Afrique du Nord? Leur origine se perd dans le lointain des âges, comme celle des Basques, leurs frères peut-être, qui se répandirent en face, dans la péninsule hispanique. Tant de peuples se sont succédé sur le littoral accidenté du continent africain tourné vers le nord, qu'à peine peut-on démêler parmi les héritiers des premiers *Berbères* un type plus ou moins pur : les blonds y coudoient les bruns; les uns sont de grande taille, les autres petits; un certain nombre rappellent, par leurs épaules larges et les hanches étroites, les fellahs des bords du Nil. Les *Berbères* parlaient et leurs descendants parlent encore une langue apparentée aux idiomes de l'Égypte et de l'Abyssinie; leur alphabet, particulièrement, s'est conservé parmi les Touareg du désert. Les *Berbères* seraient-ils venus d'Orient par la voie que suivent encore de nos jours, mais à rebours, les pèlerins de La Mecque s'acheminant d'une oasis à l'autre jusqu'au grand carrefour du Nil, d'où plus tard les Arabes, conquérants de la *Berbérie*, sont venus à leur tour? Nos *Berbères* africains furent, dans leur ensemble, les *Numides*, puis les *Gétules* de l'histoire.

Pour une telle race, *Alger* est de date relativement récente. *Icosium*, comme on l'appelait, ne fut qu'un groupement berbère sur un point de la côte, de défense facile. *Carthage*, au contraire, fondée par les Phéniciens, dès le XIIe siècle avant notre ère, étendait au loin sa puissance. Ce ne fut d'ailleurs qu'une cité de trafic, de caractère essentiellement maritime, dont les princes *berbères*, qui régnaient sur les tribus de l'intérieur, furent vassaux ou alliés, sans être assujettis. *Rome*, en prenant pied sur la terre d'Afrique, après avoir abattu sa rivale, suivit d'abord la même politique : c'est, contrainte, qu'elle fit la guerre à *Jugurtha*. Son corps d'occupation, concentré autour de la IIIe légion *Augusta*, dont le camp fut à Tebessa et Lambèse, ne dépassait pas, en comptant les auxiliaires, 25 000 hommes. Les cités indigènes s'administraient elles-mêmes par des magistrats élus. Mais, avec la paix et la civilisation, la richesse s'accrut; l'Afrique devint vraiment le grenier de Rome.

Alger, dès les premiers temps, fut conquise à l'idée chrétienne. C'est l'Afrique d'alors qui fournit à l'Église ses plus fameux apologistes : Tertullien, saint Cyprien, surtout *saint Augustin*, évêque d'*Hippone* (à 2 kilomètres de Bône), ancienne colonie phénicienne, cité prospère où il mourut



CL. ND.

ALGER : PLACE DU GOUVERNEMENT.

en 430, pendant que les Vandales l'assiégeaient. Une immense cohue barbare venait de fondre sur l'Europe avec la grande invasion de 406. La Gaule, l'Espagne, ruinées à la course, les hordes passent le détroit avec les *Vandales* et fondent sur l'Afrique. Ils ne font qu'y passer. *Justinien*, relevant les droits de l'empire romain sur l'Afrique, y reprend pied, avec Bélisaire (533-534) et son successeur Salomon. Alors, le pays se couvre d'enceintes et de forteresses (Tebessa). Mais l'invasion du nord, à peine contenue ou chassée d'Afrique, une autre accourt d'Orient avec les *Arabes*. La première incursion arabe, après s'être heurtée à une assez vive résistance de la part des indigènes, s'imposait, à la fin du VIIe siècle, avec l'*islamisme*. Assujettis à la foi des conquérants, les *Berbères* y trouvèrent, dans le lien des collectivités religieuses, la cohésion qui leur manquait. Alors les sectes formèrent de véritables États indigènes : ceux des *Almoravides*, nomades venus d'au delà des monts; puis des *Almohades*, descendus des montagnes du Maroc.

Une seconde invasion, au XIe siècle, déchaînait sur l'Afrique une nuée d'*Arabes* faméliques : tout fut anéanti, le sol ramené au régime pastoral, la langue berbère et les traditions nationales refoulées dans les montagnes ou le désert. Des ruines de l'empire berbère almohade se dégagent trois royaumes arabes : celui des *Mérinides* à Fez, des *Abd-el-Ouadites* à Tlemcen, des *Hafsides* à Tunis; et c'est contre un prince de cette dernière dynastie que saint Louis dirigea la croisade où il mourut (1270). Luttes sans fin, revanches perpétuelles, insurrections sans cesse renaissantes, razzias et pillages, tel fut le régime de l'Afrique du Nord, du XIIIe siècle au XVIe. Alors, mettant à profit cette anarchie, les *Portugais*, puis les *Espagnols* s'imposent à la côte africaine jusqu'à Tripoli.

Mais bientôt des corsaires *turcs*, renégats de toute race, conduits par les frères Barberousse, arrivent à la rescousse : *Aroudj*, l'aîné des deux frères, s'établit fortement dans *Alger* (El-Djezaïr) et fait étrangler le dernier des chefs berbères. Les Espagnols campaient devant la place : Pedro Navarro avait fait élever là une forteresse (le *Peñon*) sur le plus gros des îlots d'approche. *Aroudj* ne parvint pas à reprendre le Peñon. Son frère et successeur, *Kheïr-ed-Dine*, y réussit enfin, en 1529, rasa le fort et, des matériaux, fit une digue qui réunit l'îlot à la côte : ainsi fut créé le port. L'*État d'Alger*, sous la suzeraineté nominale de la Porte, était fondé.

Ce fut une république militaire de rapine, où l'*odjak* ou corps de janissaires, dont le *dey* fut le chef nominal, se juxtaposait, à la corporation (*taïffe*) des patrons corsaires, les *reiss*, pour l'exercice du pouvoir et le partage des prises. *Alger*, nid de pirates, fut, trois siècles durant, la terreur du monde civilisé. Ses corsaires écumaient la Méditerranée, tombaient à l'improviste sur les côtes de Sicile, d'Italie, de Provence, d'Espagne.

Trois fois Louis XIV fit bombarder *Alger* : par Duquesne en 1661 et 1662, par d'Estrées en 1688. La France, de nos jours, en est venue à bout. Le dey Husseïn ayant frappé notre consul Deval, une grande expédition fut décidée pour tirer vengeance de cet outrage. Le 14 juin 1830, la flotte française, commandée par l'amiral Duperré, débarquait les 37 000 hommes du général de Bourmont à *Sidi-Ferruch*, à l'ouest d'Alger; le 19, défaite des janissaires à *Staouëli*. On tourne la place, en s'élevant sur les pentes du mont Bouzarès; le Fort-l'Empereur saute : Husseïn capitule le 5 juillet; le lendemain, nos troupes entraient dans la ville par la Porte-Neuve. Après *Alger*, nous avons dû conquérir l'*Algérie* pied à pied. Notre plus terrible adversaire fut *Abd-el-Kader*, qui s'était imposé à toute la partie occidentale du pays : la prise de *Tagdempt*, sa place d'armes, par Bugeaud et Lamoricière (1841); la capture de la Smala par le duc d'Aumale (mai 1843); la victoire de Bugeaud sur les bords de l'*Isly* (14 août 1844); enfin, la reddition d'*Abd-el-Kader* à Lamoricière (11 septembre 1847), sont les principaux actes de cette lutte difficile. Entre temps, *Constantine* tombait en nos mains (1836-1837). Enfin, la soumission de la *Kabylie*, en 1857, fit tomber les dernières résistances. La guerre franco-allemande fut le signal d'une insurrection en *Algérie*, surtout en pays kabyle, qui fut vite étouffée.

L'**Alger** moderne (162 326 habitants) a plus que doublé en ces trente dernières années; elle atteindra bientôt 200 000 habitants, si l'on comprend dans l'agglomération urbaine, outre Mustapha, réuni depuis 1904, le faubourg Saint-Eugène, son satellite du nord. Le *port* d'Alger, dont l'embryon fut la darse créée par Kheïr-ed-Dine au moyen d'une digue qui rattacha l'écueil du Peñon espagnol, maintenant l'*Amirauté*, au rivage, fait une emprise de 90 hectares sur la mer, dont la défendent la jetée en croissant du nord,

CL. ND.

PALAIS DU GOUVERNEUR : COUR INTÉRIEURE.



ORAN : LE PORT ET LA MONTAGNE DE SANTA-CRUZ.

ayant 870 mètres et une jetée opposée, au sud, qui mesure 1350 mètres. De nombreux navires étrangers relâchent au port d'*Alger* pour s'y ravitailler; il vient, de ce fait, au second rang des ports français, après Marseille; au cinquième ou sixième pour l'effectif des échanges. Un *arrière port* complète au sud, le long de *Mustapha*, le port principal.

De la jetée de l'Amirauté, *Alger* offre aux yeux de l'arrivant le pittoresque amphithéâtre de ses maisons, hissées à l'envi les unes au-dessus des autres, jusqu'au sommet que couronne la vieille forteresse de la Kasba. Dès l'abord, on monte au boulevard de la République et à sa prolonge le boulevard Carnot, que portent en terrasses une série de voûtes étagées au-dessus des quais et du port, et sous lesquelles s'abritent par centaines les magasins et les logements. Le *boulevard de la République* et la rue *Bab-Azoun* étendent parallèlement le ruban de leurs arcades, du *square de la République*, où les palmiers balancent leurs panaches sur des massifs toujours verts de bambous et de magnolias, à la *place du Gouvernement*, cœur de la ville nouvelle, vaste esplanade occupée sur trois côtés par des maisons à arcades et ornée, au centre, de la statue équestre du duc d'Orléans, par Marochetti. Ici convergent les artères principales de la ville. Dans le rayonnement, s'élèvent à l'est, du côté de la mer, la *Mosquée de la Pêcherie*, de style byzantin, construite au XVIIe siècle pour les Turcs [illegible]; le Palais consulaire ou Chambre de commerce, la *Grande Mosquée* Djama Kebira, [illegible] qui est celui de la plupart des mosquées [illegible]. L'ordonnance de la salle de prière avec [illegible] travées à arcs aux festons en ogive rappelle celle de la mosquée de Cordoue.

Non loin de la place du Gouvernement, réside le gouverneur, dans une maison mauresque de la fin du XVIIIe siècle, aménagée pour sa nouvelle destination. Tout près, la *cathédrale Saint-Philippe*, bâtie de 1845 à 1860, remplace la mosquée des Ketchaoua, dont les colonnes ornent l'intérieur du nouvel édifice; ses deux tours octogonales sur une base carrée apparentent l'ensemble aux créations de l'architecture mauresque. L'*archevêque* habitait, en face du palais du Gouvernement, une maison de ce style. L'édifice de la *Bibliothèque*, voisin de la place Malakoff, est l'ancienne demeure de Mustapha-pacha, l'une des plus caractéristiques du vieil *Alger*. Dans ce quartier, les *reiss* opulents s'étaient fait construire de riches maisons à portée du Souk, et le dey lui-même y résidait, dans un palais dont l'ensemble était désigné sous le nom de *Djénina*. Pour échapper à la tyrannie des janissaires, le dey *Ali-Khodja* laissait, en 1816, la *Djenina*, trop exposée, au centre de la ville, et se réfugiait, avec une garde de 2000 Kabyles, à la *Kasba*, ancienne forteresse berbère renouvelée par les Turcs et mise à l'abri d'un coup de main. C'est là qu'Husseïn, successeur d'*Ali-Khodja*, insulta notre consul.

De l'une à l'autre résidence des anciens deys, de la Djénina à la Kasba, le quartier indigène du *vieil Alger* déroule au flanc de la montagne et mêle à plaisir, dans un enchevêtrement indescriptible, ses rues abruptes inachevées, coudées en tous sens, ses ruelles silencieuses, ses défilés obscurs, fréquemment voûtés, bordés de maisons sans fenêtre, d'échoppes misérables, de boutiques sombres où s'empilent au hasard toutes sortes de marchandises, comme si l'on avait peur de les montrer. La marée montante du quartier indigène vient mourir au pied de la Kasba, d'où se détachent de part et d'autre, donnant à l'ancienne ville une forme triangulaire : le boulevard *Valée* au nord, le *boulevard Gambetta* au sud, par une suite de paliers plantés et garnis de maisons qui descendent à la place de la *Lyre*. De cette place, un nouvel escalier à double volée descend au *Grand-Théâtre*, à côté du Cercle militaire, installé dans une ancienne caserne de janissaires.

Ici l'*Alger* moderne, rompant ses entraves, déborde l'ancienne ville au sud; de beaux édifices : le palais de Justice, l'église Saint-Augustin, la Préfecture, de style mauresque, l'hôtel des Postes, s'échelonnent le long des voies nouvelles. Et la ville s'étend vers les coteaux de l'*Aglia* et de *Mustapha*, dont les versants sont semés de villas, d'avenues ombreuses et d'admirables jardins. Là s'essaiment sur les pentes, après le palais de l'*Université*, le *palais d'Été du gouverneur*, au milieu d'un parc orné de plantes tropicales; le *Musée des antiquités* préromaines, romaines et chrétiennes d'Algérie. Le bois de *Boulogne*, peu éloigné, offre aux promeneurs les beaux ombrages de ses 23 hectares plantés; en bas, dans l'attirance de la mer et à la place d'un ancien bas-fond desséché, le *Jardin d'essai* développe ses allées de platanes, de palmiers, de magnolias, de bambous, de dracænas, de chamærops, ses



Phot. [illegible]

UNE RUE DU VIEIL ALGER.

Cl. ND.

ORAN : LA MOSQUÉE DU PACHA.

pépinières et ses oasis en miniature.

La rupture de l'enceinte qui emprisonnait le vieil *Alger* a produit aussi une expansion vers le nord. Par là monte, en vue de la mer, le boulevard Pierre et se dressent le *Lycée*, l'École ou *Medersa-et-Tsalibia*, la Zaouia de *Sidi-Abd-er-Rahman*, le *jardin Marengo*, conquis sur les escarpements des anciens remparts. Au nord encore, le faubourg *Bab-el-Oued*, occupé surtout par des Espagnols, gagne *Saint-Eugène* et Notre-Dame d'Afrique.



Cl. ND.

CONSTANTINE : QUARTIER DES TANNEURS ET RAVIN DU RUMMEL.

Oran.

La population du département d'Oran atteint près de 1211300 habitants. Chef-lieu : **Oran**. Sous-préfectures : **Mascara, Tlemcen, Sidi-bel-Abbès, Mostaganem.** Territoire civil : 88 communes de plein exercice, 18 communes mixtes; 19e corps d'armée. Cour d'appel et Académie d'ALGER. Diocèse d'ORAN.

Oran, ville de **118023** habitants, dont près de la moitié Français, est d'hier pour ainsi dire, bien que son origine remonte, d'après les auteurs arabes, au début du xe siècle. Mais c'était encore, en 1830, un groupe insignifiant d'à peine 4000 habitants. Depuis notre arrivée (4 janvier 1831), sur l'offre du bey Hassane, qui sollicita le protectorat français, *Oran* n'a cessé de se développer ; c'est, après *Alger*, le centre commercial le plus animé d'*Algérie*, un port maritime important, débouché d'une région fertile et tête de ligne des voies de pénétration vers le Sud et le Maroc. L'ancienne ville se groupait le long du ravin de l'*oued Rehhi*, maintenant recouvert et transformé en promenade boulevard Malakoff.



Cl. ND.

GORGES DU RUMMEL.

Le *Château-Neuf*, construit par les Espagnols, couvre de ses constructions l'éperon de terrain soulevé entre le ravin *Rouïna* et celui de l'oued *Rehhi* : les gouverneurs espagnols y résidaient. Une agréable promenade, celle de *Létang*, plantée de pins, de platanes, de ficus et de palmiers, contourne le château. La *Grande Mosquée* voisine, construite par ordre d'Hassane, évoque le souvenir de ce marchand de tabac devenu bey d'*Oran* (1812), dont on conserve l'ancienne demeure, comme une relique du passé. Au cœur de ce vieux quartier s'ouvrent la place *Kléber* et celle de la *République*. Le port est proche. Plus de 7000 navires y entrent annuellement : son trafic dépasse 1300000 tonnes. Un nouveau bassin de 20 hectares et un avant-port de 56 hectares sont en voie d'exécution. La gare maritime, amorcée au quai du Sud, se relie à la gare principale de la ville, ou gare de *Karguenta*, par un long détour qui enveloppe à l'est les nouveaux quartiers. Sur ce plateau, en effet, dont l'altitude atteint de 80 à 100 mètres, la ville nouvelle a pris un prodigieux développement, dont le point de départ fut la *place d'Armes*, au centre de laquelle s'élève la colonne commémorative du glorieux combat de *Sidi-Brahim*. Le Théâtre, l'Hôtel de ville, d'aspect monumental, le Cercle militaire, entouré de jardins, ont vue sur la place d'Armes. De là s'écartent deux artères maîtresses, peuplées de cafés, d'hôtels, de magasins bien achalandés : boulevard *Seguin*, qui conduit près de la nouvelle cathédrale (boulevard Magenta), au palais de Justice et à la gare centrale. De



Phot. de M. Frechon.

UNE RUE DU VIEUX CONSTANTINE.



CONSTANTINE : ANCIEN PALAIS D'AHMED-BEY. Cl. ND.

vastes faubourgs sont en formation. La belle rade de *Mers-el-Kébir*, arsenal maritime des sultans de Tlemcen, du XIIe au XVIe siècle, pourrait abriter une escadre.

Constantine.

Population du département de Constantine : 2101097 habitants environ. Chef-lieu : **Constantine**. Sous-préfectures : **Batna, Bône, Bougie, Guelma, Philippeville** et **Sétif**. Territoire civil : 73 communes de plein exercice et 34 communes mixtes ; 19e corps d'armée. Cour d'appel et Académie d'ALGER. Diocèse de CONSTANTINE.

Le site de *Constantine* est légendaire. Un plateau rocheux, taillé à l'emporte-pièce, plonge en escarpements dans le ravin du *Rummel*, et s'incline du nord au sud, à l'encontre de la direction du torrent : du saillant nord, où la Kasba s'érige à 790 mètres, au promontoire de Sidi Rached (580 mètres), tous les points sont inaccessibles, sauf au sud-ouest, par un isthme étroit, aux versants rapides. Telle est l'assise de l'ancienne *Cirta*, redoutable forteresse naturelle, colonisée à l'origine par les *Phéniciens* où, après les rois numides : *Syphax*, *Massinissa*, *Micipsa*, *Adherbal*, Rome prit pied, avec César, par la défaite de Juba Ier, allié au parti de Pompée. Colonie romaine, capitale d'une confédération puissante et prospère, ruinée au IVe siècle, relevée par *Constantin*, qui lui [illegible], tour à tour vassale des [illegible] de Tunis puis des deys d'Alger, jusqu'au [illegible] Bey, El-Hadj-[illegible]. *Constantine* [illegible]. Après une [illegible] armée nouvelle [illegible] comptant 10000 hommes [illegible] tre brigades commandées par le duc de Nemours, le général Trézel, le général Rulhières, le colonel Combe, le général Valée à la tête de l'artillerie, Rohault de Fleury avec le génie, parut devant *Constantine*, le 6 octobre 1837.

La ville était décidée à se défendre : d'immenses pavillons rouges flottaient dans les airs ; du haut des terrasses, les femmes poussaient des cris aigus mêlés aux acclamations des défenseurs de la place. Une seule hauteur, le *Coudiat-Aty*, plateau situé au sud-ouest de la ville, permet d'en bien voir et d'en commander l'approche. Comme le général *Damrémont* y mettait pied à terre, il fut tué net (12 octobre), ainsi que le général *Perrégaux*, qui l'accompagnait. Aussitôt, sous les ordres du général *Valée*, qui prit le commandement, la ville est canonnée, la brèche ouverte, et le lendemain, à l'aube, par un soleil radieux et sous une ardente fusillade, nos colonnes montent à l'assaut, *Lamoricière* en tête, et pénètrent dans la ville. La résistance fut acharnée, chaque maison défendue comme une citadelle. Échappé au désastre, *Ahmed-Bey* tint campagne contre nous dans les monts accidentés de l'Aurès ; mais, après onze ans, il se rendit : interné à Alger (juin 1848), il y mourut en août 1850 et ses cendres y reposent.

La ville moderne de *Constantine* (61413 habitants, dont plus de 15000 Français, 8000 à 9000 Israélites naturalisés et un peu plus de 28000 indigènes musulmans) a été tirée de son isolement par trois ponts jetés sur le Rummel : le pont en fer d'El-Kantara domine de 195 mètres les bouillonnements du torrent. Au sud-ouest, le plateau de *Coudiat-Aty*, arasé, forme une plate-forme de terrains à bâtir. De là s'éloigne un beau viaduc qui, enjambant par un arc de 70 mètres d'ouverture la pointe de Sidi-Rached, franchit le Rummel et se raccorde sur la rive droite à la route de Batna, qui aboutit à la gare. Une voie principale, la rue Nationale, conduit directement de la gare, par le pont d'El-Kantara, au cœur de la ville, place *Nemours*. De là rayonnent : au nord, la rue Caraman, avec la Cathédrale et l'ancien palais *d'Ahmed*, et la rue Damrémont, qui conduit à la Kasba. Du côté de l'ouest, la Préfecture, l'Hôtel de ville et le Musée dominent le ravin frère de celui du Rummel et la route de Philippeville ; au sud se groupent, avec la place Valée, le square de ce nom, où s'élève la statue du maréchal et, à peu de distance, le monument de Lamoricière. Les pentes qui descendent dans cette direction au promontoire de Sidi-Rached vont aboutir, sous le pont du Diable, au lit même du torrent. Un long chemin, tracé pour les touristes, serpente sur la rive droite et permet d'admirer le ravin profond du *Rummel* et sa sauvage grandeur, tandis qu'en face, les maisons du quartier indigène se heurtent et montent sur les deux ailes de la rue Nationale. Ici ou là surgit une mosquée : la *Djama-Kebira*, ou *Grande Mosquée*, voisine de la rue Nationale, aux six nefs soutenues par des colonnes disparates, souvent inégales, dont les arcades supportent un plafond à poutres apparentes. C'est le plus ancien édifice de ce genre à *Constantine* : il date de la première moitié du XIIIe siècle. La cathédrale *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs* est une ancienne mosquée du XVIIIe siècle, salle carrée à sept nefs, voûtée de petites coupoles, agrandie et modifiée, mais dont on a eu le bon goût de conserver quelques beaux morceaux d'art décoratif. Dans la *Kasba*, où subsistent encore des citernes romaines, logent des casernes, un hôpital, l'arsenal, la manutention : un monument y recouvre les restes des officiers et soldats tués pendant les deux sièges de 1836 et 1837.



Cl. ND.
[illegible] GOUM DES OULED REICHEIH.



SOLDATS FRANÇAIS ET ALSACIENNES PENDANT LES FÊTES DE NOVEMBRE 1918, A STRASBOURG.

L'ALSACE ET LA LORRAINE LIBÉRÉES

Le 10 mai 1871, le traité de Francfort arrachait à la France le département du Haut-Rhin (sauf Belfort), tout le département du Bas-Rhin, le département de la Moselle, à l'exception de l'arrondissement de Briey, une grande partie du épartement de la Meurthe (arrondissements de Sarrebourg, de Châau-Salins). Ces régions, réunies sous l'administration allemande our former le *Reichsland* d'Alsace-Lorraine, ont été associées en iit par près d'un demi-siècle de vie commune sous la dominaon germanique et dans le sentiment du peuple français par un ième douloureux souvenir. L'association est toute fortuite et rtificielle.

L'Alsace et la Lorraine, réunies seulement de 1871 à 1918 par une ième solidarité morale en face de l'oppression allemande, réunies icore de 1918 à 1922 sous une administration supérieure comiune, le Commissariat général d'Alsace-Lorraine, n'ont dû qu'à la ierre de 1870 de former, un demi-siècle durant, une unité morale administrative. En réalité, elles sont différentes par leur géogie, leur topographie, leur climat, leurs aptitudes naturelles, leur ographie humaine, l'origine et les traditions de leur population, s aspects de leur vie économique.

La Lorraine, l'Alsace, telles sont les deux individualités géograiques nettement distinctes. L'une est un pays de plateaux, plan cliné s'abaissant régulièrement depuis la crete des Vosges vers la pression de la Meuse, de la Moselle et de la Sarre, presque unirme de structure et d'aspect. L'autre, plus heurté parce que de ologie plus disparate, se compose d'une longue et étroite plaine rdant sur toute sa longueur un grand fleuve, le Rhin, mais aussi collines s'avançant en éperons dans la plaine et de montagnes carpées et sauvages, d'étroites vallées fertiles, à leur débouché ins la plaine, de plus en plus âpres à mesure qu'elles se creusent ins la montagne. L'une est simple, presque monotone, l'autre pittoresque et riche en contrastes.

Les mêmes oppositions se manifestent dans les aptitudes naturelles, le peuplement, la vie économique. La Lorraine est une terre rude et originairement pauvre, où les cultures maigres dominent et où, seul, le travail acharné des générations successives a pu faire pousser le froment; l'Alsace, un terroir favorisé de la nature où, sans qu'il en coûte un grand effort à la population, s'étalent sur le lœss fertile de beaux champs de blé. En Lorraine, pendant longtemps, de pauvres villages blottis entre les ondulations du terrain et, aujourd'hui encore, relativement peu de très grandes villes. En Alsace, de gros bourgs prospères, dont l'aspect seul éveille l'idée d'une vie facile et florissante et, aujourd'hui, quelques-unes des agglomérations les plus importantes de la France.

La Lorraine, favorisée par ses mines d'exploitation récente, est le domaine du charbon et du fer, l'un des plus puissants royaumes de l'industrie métallurgique; l'Alsace tire toujours ses principales ressources de l'exploitation agricole de son terroir (blé, vin, industries alimentaires), tout en ayant pris au XIXe siècle, mais surtout par l'industrie textile, un immense essor industriel. Grave, sérieuse, réfléchie, volontiers taciturne, la population lorraine reflète, dirait-on, la tristesse du paysage; l'Alsacien est gai, expansif, porté à la plaisanterie.

Enfin, les destinées historiques des deux pays furent longtemps différentes. La Lorraine fut soumise à des ducs qui la gardèrent jusqu'en 1766, à l'exception du territoire de Metz, dès 1552 passé à la France avec les deux autres évêchés de Toul et de Verdun. L'Alsace apparaît dès le moyen âge comme une agglomération de villes libres. Chacune de ses cités est, comme les cités italiennes, une petite république où fleurissent les institutions communales, où sévissent les luttes civiles. Dès 1648, cependant, l'Alsace rentre dans l'unité française, alors que la Lorraine reste inféodée à l'Empire germanique plus d'un siècle encore.

Ce sont donc bien deux pays différents, aussi différents que, par exemple, la Franche-Comté et la Bourgogne, qu'a faits solidaires le traité de Francfort.

L'ALSACE

L'Alsace s'étend sur une superficie de 8 287 kilomètres carrés, de la crête des Vosges, qui forma la frontière entre la Lorraine française et la *Terre d'Empire*, au Rhin, redevenu aujourd'hui ce qu'il fut de toute antiquité : la frontière entre la France et l'Allemagne.

Jetons les yeux sur une carte géologique de l'Alsace ; nous la verrons formée de deux grandes zones s'étendant parallèlement du sud au nord, de la porte de Bourgogne et de la frontière suisse à la coupure de la Zorn et dont le contraste n'est pas moins grand, si l'on se place au point de vue topographique qu'au point de vue géologique.

A l'ouest, une zone de terrains très anciens, contemporains du massif Central et de la Bretagne et qui, à l'époque primaire et secondaire, ne faisait qu'un avec la Forêt-Noire, qui barre l'horizon de l'autre côté du Rhin. A l'est, une bande de terrains récents, tertiaires et quaternaires, qui se prolonge au delà du fleuve dans le pays de Bade. La première zone est le versant oriental des Vosges, qui tombent en pente assez abruptes vers le Rhin, alors qu'elles descendent à plan doucement incliné vers la Moselle. La deuxième est la plaine d'Alsace proprement dite, qui s'étend, presque uniformément plate, des dernières pentes du Jura à la Lauter.

La symétrie de la disposition du relief et des couches géologiques de chaque côté du Rhin montre que, suivant la théorie aujourd'hui admise par tous les géologues, la dépression rhénane doit sa naissance à l'effondrement de l'énorme voûte qui, surélevée en son milieu, s'abaissant doucement à l'est et à l'ouest, recouvrait la Lorraine, l'Alsace et le pays de Bade, et dont un cataclysme a fait disparaître le bombement central, laissant seulement en place les piliers latéraux.

La chaine vosgienne, qui mesure à vol d'oiseau 120 kilomètres de la trouée de Belfort au col de Saverne et 70 kilomètres dans sa plus grande largeur (entre Luxeuil et Colmar), pour se réduire à quelques kilomètres au nord de Saverne), offre la forme d'un vaste triangle coupé en deux par une étroite et profonde dépression de part et d'autre, de laquelle sont disposées des couches de terrains différentes : à l'est les terrains les plus anciens, à l'ouest les plus récents.

« Vues du Rhin, les Vosges semblent un mur épais dont la crête, légèrement festonnée, barre l'horizon... » Que l'on s'avance un peu plus près de la plaine d'Alsace, et les détails se précisent : derrière les collines calcaires, qui, à l'est, s'accolent aux chaines granitiques ou gréseuses, les montagnes de la chaine principale « se montrent comme une ligne de caps avancés, couronnés de ruines féodales (1) ». La chaine apparait divisée et découpée. Mais, au contraire, éloignons-nous encore pour considérer la chaine des hauteurs de la Forêt-Noire : les Vosges apparaissent comme un plan incliné s'abaissant régulièrement vers l'ouest. Leur façade orientale est une muraille abrupte au-dessus de la plaine. Les principaux sommets forment une ligne presque unie. On peut, cependant, distinguer dans les Vosges plusieurs lignes de relief, dont les deux principales correspondent à des différences de constitution géologique.

Au sud de la vallée de la Bruche, les chaines sont formées de granit ; au nord de cette vallée, de grès. Les premières sont les hautes Vosges ; les secondes, les basses Vosges. Leur topographie, leur aspect, sont notablement différents. Dans les hautes Vosges mêmes, on distingue deux lignes de hauteurs à peu près perpendiculaires et, en outre, des contreforts isolés. Au nord de la trouée de Belfort et tournée face au sud, surplombant cette trouée, la chaine des ballons se dirige presque de l'ouest à l'est, déroulant successivement le ballon de Servance, le ballon d'Alsace, le ballon de Giromagny, le *Barenkopf*, le mont Südel, le Rossberg.

Vue de la terrasse du lion de Belfort qui lui fait face, cette chaine apparaît comme une succession de dômes arrondis, formant plusieurs lignes étagées qui, par un beau temps, se découpent harmonieusement sur le ciel.

Composés de terrains granitiques fort anciens, les sommets de cette chaine ont été en effet au cours des âges usés par l'érosion, et ils ont pris cette forme arrondie qui caractérise les anciennes montagnes granitiques. Vus de près, d'ailleurs, ils n'ont pas tous la forme de dômes : quelques-uns, tel le ballon d'Alsace, forment un vaste plateau presque entièrement aplati.

Parfois, loin de descendre en pente douce, ils tombent sur les vallées qui les séparent par des escarpements à pic. « Ainsi, le ballon d'Alsace tombe à pic sur la vallée des Charbonniers. Le versant du ballon de Servance surplombe au-dessus de la Moselle ».

Sommet le plus élevé de la chaine (il s'élève à 1 250 mètres, alors que le ballon de Servance n'atteint que 1 183 mètres et le Bärenkopf 1 077 mètres), le ballon d'Alsace est un très important centre hydrographique. De ses flancs s'échappent : vers la Saône, l'Ognon et le Rahin ; vers le Doubs, la Savoureuse ; vers le Rhin, la Doller, tandis que la Presle, branche formatrice de la Moselle, descend vers le nord-ouest. « Toutes ces vallées sont dans la dépendance de la cime maitresse. Des forts en battent l'accès ». Peu ou point d'agglomérations dans ces régions sauvages, où la seule ressource est l'élevage, le terrain granitique ne se prêtant qu'à quelques cultures maigres, et où les vallées naissantes sont trop rudes encore pour permettre des établissements humains.

Seule, Massevaux, dans la haute vallée de la Doller, au pied du mont Südel, est un petit centre de 3 800 habitants, où ont pénétré l'industrie cotonnière et l'industrie métallurgique.

Dans toute cette région, apparait très nettement la topographie glaciaire : dans les vallées, en particulier dans celle de la Doller, les moraines ont formé des lacs de barrage.

Entre le ballon d'Alsace et le Rossberg (1 196 mètres), dernier sommet de la chaine des ballons dont la pyramide surbaissée se dresse à égale distance de Thann et de Massevaux, s'articule la chaine principale des hautes Vosges, dont la direction (sud-nord) est nettement perpendiculaire à celle de la chaine des ballons.

De la source de la Doller à la source de la Liepvrette, s'étend une crête suivie de 1871 à 1914 par la frontière entre la France et le Reichsland, dont l'altitude est presque toujours supérieure à 1 200 mètres, sauf aux endroits où, de loin en loin, la coupure de rares cols l'interrompt. Ces cols permettent d'ailleurs de diviser l'arête médiane des Vosges en massifs dont chacun porte quelque important sommet.

Immédiatement au nord du ballon d'Alsace, entre le col des Charbonniers qui le sépare de cette dernière chaine et le col de Bussang, première coupure importante des Vosges (734 mètres), qui fait communiquer les hautes vallées de la Thur et de la Moselle, se dresse le massif du Gresson (1 249 mètres), suivi par le massif du Drumont, compris entre le col de Bussang et le col du mont Oderen,

CARTE DU HAUT-RHIN

(1) Ch. Grad, A travers l'Alsace.



Phot Mertens.

LA COUPÉE DE LA SCHLUCHT.

puis par le massif du grand Ventron (1 209 mètres), situé entre le col d'Oderen et le col de Bramont et qui est un centre hydrographique important d'où partent, vers l'est la Thur, vers l'ouest les nombreux torrents qui forment la Moselotte; du col de Bramont par où communiquent la Vologne et la Thur, au col de la Schlucht, passage central des Vosges, seul chemin entre Gérardmer et Munster, donc entre les deux grandes cités lorraine et alsacienne d'Epinal et de Colmar, se dresse le sommet de la Pyramide vosgienne : les montagnes du Rheinkopf (1 319 mètres) et du Hohneck (1 366 mètres). « Bien que ce massif de granit soit moins élevé que le Grand Ballon, il doit à sa position centrale sur la chaîne un rôle important. C'est un nœud hydrographique de premier ordre. Ses flancs ne sont point découpés, mais présentent une masse arrondie, sur l'un et l'autre versant. On l'aborde facilement par le sentier qui s'ajuste au col de la Schlucht, à travers des bois de hêtres; la cime est gazonnée, sans aucun buisson. Mais, tandis que, sur la pente lorraine, vers le sud-ouest, le petit lac de Blanchemer abrite ses eaux diaphanes dans une coupe verdoyante, entre les escarpements du Hohneck et du Montabley, se creusent la gorge du Frankenthal et le cirque alpestre du Wormspel.

« Chutes d'eau, torrents, escarpements, ravins, forêts, forment au Frankenthal un ensemble sauvage d'effet grandiose... Dans les anfractuosités poussent en fourrés l'érable, le hêtre, le sorbier des oiseleurs, le frêne, le sureau aux baies rouges; au milieu des plaques de gazon, l'arnica aux fleurs jaunes, des masses de renoncules dorées, le myosotis bleu ou bien l'athamante aux senteurs subtiles... Il tombe au Frankenthal 10 mètres de neige, et même plus, car de grandes masses sont balayées des hauteurs dans les cirques. Rien d'étonnant donc à ce que la neige s'accumule en quantités suffisantes pour former de petites avalanches au printemps... Malgré le soleil et la pluie, les *amas* accumulés fondent lentement, parce que la neige transformée d'abord en glace constitue un embryon de glacier... Pour parler juste, il faudrait les appeler de petits glaciers temporaires... »

Cette région des Vosges a donc — et c'est la seule de la chaîne — une allure alpestre.

Comme le ballon d'Alsace, le Hohneck est un centre hydrographique des plus importants. Des pentes du Hohneck descendent vers l'est une des branches formatrices de la Fecht, vers l'ouest la Moselotte et la Vologne, vers le nord la Meurthe.

Au delà du col de la Schlucht, que surplombent des murailles abruptes et verdoyantes, la chaîne ne s'abaisse que fort peu : le grand plateau dénudé des Hautes-Chaumes se tient à une altitude voisine de 1 300 mètres et parfois un peu supérieure (1 306 mètres). Puis, après la coupure du col du Bonhomme, plus large et moins encaissée que celle de la Schlucht (940 mètres) et qui fait communiquer les deux cités lorraine et alsacienne de Fraize et de La Poutroye, les hauts sommets reprennent avec le Brezoir, qui atteint 1 236 mètres. Toute la région comprise entre la Schlucht et le Bonhomme présente un aspect sauvage, parfois grandiose. Lorsque, de la vallée supérieure de la Weiss on remonte vers les Hautes-Chaumes, on trouve à une hauteur de plus de 1 000 mètres un premier palier où, sur un vaste plateau, se creusent deux cuvettes dont les bords abrupts et dénudés sertissent deux lacs aux eaux calmes : le lac Blanc et le lac Noir.

Au-dessus des lacs se dresse, haute de 200 mètres et tombant à pic, la falaise qui forme le rebord oriental des Hautes-Chaumes.

Toute cette crête des Vosges est, par excellence, la région des forêts et des pâturages.

La plupart des montagnes de cette région permettent d'observer l'étagement des zones végétales, caractéristique des régions montagneuses et particulièrement des Vosges. « En bas, les champs de seigle et de pommes de terre, les vergers et les arbres à fruit, pommiers et cerisiers, pruniers et merisiers, dont on fait un kirsch réputé et, déjà mélangés à la forêt comme ses avant-coureurs, les pommiers et les poiriers sauvages ».

Au-dessus des châtaigneraies et des taillis mêlés de chênes aux



Phot. Mertens.

LE LAC BLANC.

que [illegible] l'air et la terre profonde, s'étagent par massifs le sapin, le chêne, l'érable, le hêtre, qui monte plus hardi que le sapin lui-même. D'autres espèces, introduites avec succès : l'épicea, le pin sylvestre, le mélèze, forment des groupes importants. On admire encore d'énormes fûts centenaires, reste de la forêt qui couvrait autrefois toute la chaîne et qui, dans la seule haute Alsace, couvrent encore 144000 hectares sur 350000 hectares, soit près du tiers de la superficie.

Lorsque, au sortir des vallées ensoleillées, toutes bourdonnantes de travail humain et fleurant bon le foin coupé, on pénètre avec le sentier qui grimpe dans l'ombre fraîche des grands bois, il est difficile de ne pas éprouver un vif saisissement. Le calme, la solitude, le clair-obscur sous une voûte épaisse d'où filtrent à peine sous les [illegible] quelques gouttes de pluie, le mystère de ces profondes [illegible], temples [illegible] élevés par la nature, tout émeut l'âme [illegible] : « les fûts sont si haut et si droits, leur bran[illegible] de majesté, dans les ramures frois[illegible] que l'on est tout entier sous le [illegible] vivante [1] ».

[illegible] l'aurochs, l'ours, l'élan, [illegible] le daim, le chat sau[illegible], est, de longue date, très acti[illegible] routes qui vont jusqu'au [illegible] naturelles par les cours [illegible] schlitteur. Métier dif[illegible] force, sang froid et [illegible] les arbres abattus [illegible] et de périls [illegible] de hardis con[illegible] les chemins de [illegible] une double [illegible] glissent ainsi [illegible] à perte [illegible] avec le conducteur [illegible]ment les annonce au loin. « Malheur au schlitteur si son genou fléchit, si son soulier glisse sur une traverse, s'il ne réussit pas à modérer la course du traîneau »! [1]

Au-dessus des forêts s'étendent les pâturages. C'est une caractéristique de toutes les montagnes vosgiennes que leur dôme gazonné, qui apparaît au-dessus du diadème de sombres forêts.

« Toujours, dit Élie de Beaumont, les forêts qui couvrent les pentes viennent s'y terminer par des buissons de hêtres nains, de l'apparence la plus chétive. Ces buissons sont généralement déjetés et courbés au nord-est par les vents du sud-ouest, de manière à faire comprendre que la violence de ce vent est la cause principale qui dépouille d'arbres les parties supérieures des Vosges et n'y laisse croître que du gazon. Le dépérissement des arbres est ici naturel, et la dent des bestiaux, qui broutent impitoyablement leur feuillage, n'est ici que l'auxiliaire des agents atmosphériques. Si dans l'été ils verdoient et s'émaillent de fleurs, l'hiver, ils présentent l'apparence de cimes dénudées, et cet aspect leur a valu le nom sous lequel on les désigne communément : Hautes-Chaumes (*Calvi montes*).

Comme la forêt est le royaume du *schlitteur*, le pâturage est le domaine du *marcaire* qui, l'été venu, conduit ses troupeaux dans la montagne, où il reste jusqu'aux premières neiges et parfois jusqu'à Noel.

« Plus des quatre cinquièmes des vaches à lait restent en bas dans les vallées. Celles que le *marcaire* exploite ne lui appartiennent pas toujours et sont louées pour la saison moyennant une redevance proportionnée au revenu présumé... Chaque marcaire fait descendre journellement le produit de la veille, mais les grandes exploitations conservent leurs fromages dans les caves aménagées sur place ».

Les pâturages, tant pour la production de la viande que pour les industries laitières, sont une des ressources essentielles des Vosges. Il faut remarquer, d'ailleurs, que ces pâturages, bien que exploités par les pâtres alsaciens, appartiennent au domaine lorrain. Ils restèrent possession française de 1871 à 1914...

* * *

Sur le versant oriental, les Vosges présentent cette forme caractéristique d'arête de poisson que les vieux géographes donnaient

(1) [illegible]



LE LAC NOIR.

autrefois à toutes les chaînes de montagnes. De la crête principale se détachent des contreforts nombreux, dont la direction est perpendiculaire à celle de cette crête et que séparent des vallées orientées, comme les chaînes qu'elles séparent, de l'ouest à l'est ou plutôt du nord-ouest au sud-est, vallées toutes parcourues par des affluents du grand fleuve alsacien, l'Ill.

Entre la Thur et la Lauch s'étend un massif qui porte, à l'est de la *Tête de Chien* (1 236 mètres), le pic principal des Vosges, le ballon de Guebwiller ou Grand Ballon. Moins bien situé que le Hohneck, dont la position centrale fait, malgré son altitude inférieure, la cime maîtresse des Vosges, le ballon de Guebwiller ne laisse pas que de présenter l'aspect le plus majestueux. Au milieu des nuages apparaît son dôme régulier, que les brouillards, qui souvent l'environnent, irisent de mille couleurs. Il se dresse à 1 200 mètres au-dessus de la plaine, vers laquelle il descend par gradins, formant à sa base une « pyramide triangulaire dont une double arête antérieure atteint Guebwiller et Thann, tandis que la troisième se relie par le *Lauchenkopf* à l'axe de la chaîne principale ». Son sommet apparaît arrondi, sans angle, sans pic aigu, sans arête heurtée, formant seulement une double bosse coupée par un large vallonnement. Sur ses pentes s'étagent par zones régulières toutes les bandes du manteau bigarré des Vosges : cultures, taillis d'arbres fruitiers, sombres forêts, hauts pâturages, neige et glace, enfin, dans les creux restés à l'abri du soleil. L'aspect des points culminants, dénudés et froids dès le début de l'automne, est alpestre. Du haut du Grand Ballon se déroule un des plus beaux panoramas de la France ; « d'abord apparaissent les cimes des Alpes au-dessus d'une bande de nuages singulièrement régulière. Au centre, une rangée de pics aigus;... vers le sud, très loin, le mont Blanc s'estompe dans les vapeurs. Au pied des Vosges, la plaine d'Alsace s'étale sans fin, toute diaprée de bois... : au premier plan, le Rossberg et la ligne régulière formée par sa chaîne; vers la France, le ballon de Servance ; plus à droite, le Hohneck et la Schlucht; enfin, le Donon, fièrement dressé (1) ».

Des contreforts, de forme et d'aspect analogues, mais de moins en moins élevés à mesure que l'on s'avance vers le nord, s'étendent entre les autres vallées.

Entre la Lauch et la Fecht, le Kleinkopf (1333 mètres), qui descend en pentes adoucies vers Rouffach ; entre la Fecht et la Weiss, le Schæferthal et le Hohnack, qui surplombent au nord la profonde et sauvage vallée de Munster et descendent vers Turckheim ; entre la Weiss et la Strengbach, entre la Strengbach et la Liepvrette, des hauteurs boisées, dont l'altitude descend au-dessous de 1000 mètres.

Les vallées qui à intervalles réguliers s'échelonnent, séparant les contreforts de la chaîne, offrent un contraste complet avec les massifs qu'elles encadrent. Au milieu de l'austérité sauvage des cimes et des plateaux, elles apparaissent comme de riantes oasis.

Ainsi que quelques-uns des sommets de la chaîne centrale ou des contreforts, leur topographie est nettement glaciaire. Jadis de vastes glaciers couvraient la plus grande partie des pentes de la montagne et de la plaine d'Alsace. Ils ont, en se retirant, avant de disparaître complètement, laissé leur empreinte dans les vallées : versants abrupts, semés de blocs erratiques, barrages morainiques, tels sont les traits les plus saillants de ces vallées, traits naturellement accentués surtout dans la partie supérieure.

La vallée de la Thur, dont, en amont de Saint-Amarin, les pentes autrefois rabotées par les glaciers deviennent dénudées, est barrée au nord de Wesserling par une énorme moraine, « faite de blocs, de galets schisteux et de fragments divers entassés en terrasse au front de l'ancien glacier ».

Retenant les eaux de pluie et celles qui proviennent de la fonte des neiges, les moraines ont formé de hauts lacs, d'où sortent la plupart des rivières vosgiennes : lac de Sewen dans la haute vallée de la Doller; lac du Grand Ballon qui s'écoule par le Seebach dans la Lauch, affluent de la Thur; lac Blanc et lac Noir, qui s'écoulent par la Weiss.

Ces lacs ont été utilisés pour l'établissement de barrages, dont l'utilité est grande. Les uns ont servi à alimenter des canaux, d'autres

Phot. Braun

SCHLITTEURS DANS LES VOSGES.

(1) ARDOUIN-DUMAZET. *Voyage en France : Haute Alsace.*



VUE DE THANN.

à assurer l'irrigation aux prairies...; les barrages s'élèvent ainsi à 6 mètres pour le lac Blanc, à 11 mètres pour le lac Noir.

« ... Lorsque les ardeurs de la canicule dévorent la plaine, buvant l'eau des rivières, une réserve de 3 millions de mètres cubes assure aux prairies une irrigation salutaire et le mouvement aux usines qui vivent de la vie du torrent. L'heureux succès des barrages d'Orbey a provoqué de divers côtés la construction de retenues semblables dans les vallées de Munster (Fecht), de Saint-Amarin (Thur), de Guebwiller (Lauch), de Massevaux (Doller) ».

Bien que semblables par les traits les plus généraux de leur topographie, les vallées vosgiennes sont cependant très variées d'aspect. Chacune a son individualité assez nettement marquée. La vallée de la Doller, très large et très évasée et parsemée de fermes et de cultures verdoyantes dans la belle saison, offre, jusqu'à Massevaux, où elle se rétrécit, l'aspect le plus riant. La petite ville de Massevaux, très vieille cité qui fut le siège d'une des plus anciennes abbayes d'Alsace, est aujourd'hui un centre des plus importants pour l'industrie laitière et fromagère. Les producteurs y sont groupés en une puissante association.

La vallée de la Thur, large et riante jusqu'à Saint-Amarin, présente deux versants d'aspect totalement différent : au sud les champs arides de l'Ochsenfels, solitudes desolées; au nord des collines harmonieuses, plantées de vignobles qui fournissent un cru célèbre, le *rangen* de Thurn. Dans presque toutes les vallées parallèles à celle de la Thur, le vignoble se trouvera presque exclusivement sur la rive gauche, exposée au midi.

Jadis, toute la vallée de la Thur était uniquement agricole et pastorale; aujourd'hui, le pays s'industrialise et, au cœur des plus beaux paysages, souillant le ciel de leurs fumées, des usines se sont établies. Wesserling, situé presque à la naissance de la vallée, est l'une des premières localités de France où, presque en même temps qu'à Mulhouse, se soient établies des fabriques d'indiennes (1773). C'est aujourd'hui, avec ses [illegible] habitants, un centre industriel des plus importants. Thann, Saint-Amarin ont aujourd'hui de très considérables établissements industriels pour la filature du coton, de la laine, même de la soie, [illegible] des cotonnades imprimées.

Bien que [illegible], Thann a conservé cependant un caractère des plus pittoresques. La ville est séparée en deux quartiers distincts par la Thur : d'un côté, la petite ville avec ses toits pointus, ses rues étroites et [illegible] que la vie s'est resserrée, [illegible] intime, où [illegible] se transmettent de père en fils comme [illegible]. Au milieu de la vieille ville, le clocher dressé, [illegible] :

Celui de Str[illegible] est le plus haut,
Celui de Fribourg [illegible],
Celui de Thann est le plus [illegible]

dit un vieux dicton que se plaisent à répéter les [illegible]. Une gracieuse légende veut que le clocher s'élève à l'endroit miraculeusement marqué par le bourdon de Saint-Théobald, qui, enfoncé en terre par le serviteur du saint, n'en put être arraché que lorsque le comte de Ferrette, suzerain du lieu, eut promis de construire une chapelle. Une fête commémore aujourd'hui encore l'antique tradition.

De l'autre côté de la Thur se trouve la ville neuve, importante cité ouvrière et l'un des plus grands centres textiles de l'Alsace. Ces deux villes jumelles symbolisent à merveille l'Alsace d'aujourd'hui, où la vie la plus intensément moderne se déroule au milieu des souvenirs pittoresques du passé.

La vallée de la Lauch, assez large à son entrée, vers Guebwiller, se rétrécit à partir de Lauterbach pour être enserrée entre les cimes sauvages : sur la plus grande partie de son étendue, elle atteint à peine 500 mètres de largeur.

La vallée de la Fecht, l'une des plus importantes coupures des Vosges, s'étend sur une longueur de 26 kilomètres et sur une largeur qui, de Turckheim à Munster, atteint 2 kilomètres. Enchâssée entre des pentes couvertes de vignobles, surtout sur le versant nord, elle est d'aspect pittoresque, poétique, et de vieilles légendes, telle celle d'Emma, la fille de Charlemagne, qui revient parfois encore pleurer sur la mort du preux Roland, son fiancé, enveloppent ses nuits de mystère. A partir de Munster, sa pente devient très forte, et l'on aperçoit dressés au-dessus de la vallée, comme des murailles qui la surplomberaient à pic, les escarpements du Hohneck.

Sur les pentes de la vallée de Munster, s'étalent, au-dessous des champs de seigle et de pommes de terre, de beaux et abondants pâturages. Aussi la vallée de Munster est-elle l'un des centres les plus importants de l'industrie fromagère. A elle seule, elle peut fournir jusqu'à 170000 kilogrammes de fromage par an. Le groupement de ses producteurs en coopératives de production a contribué largement au développement de cette industrie.

La vallée de la Weiss est, elle, accidentée et étroite. Elle se termine par les paysages sévères du lac Blanc et du lac Noir. De beaux pâturages dominent la rive gauche de son affluent, la Béchine. La haute vallée de la Weiss a parmi les vallées alsaciennes son individualité, faite de la persistance de la langue romane, alors que partout ailleurs a prévalu l'idiome germanique. Orbey, centre de cette région, est un important marché agricole, qui compte plus de 4000 habitants.

La vallée de la Liepvrette est une longue et étroite coupure, qui trace une route naturelle entre Sélestat et le col de Sainte-Marie-aux-Mines et s'élève jusqu'à la crête du Brezouard. Elle a été au moyen âge et dans les temps modernes une limite politique et reste une frontière ethnique, religieuse et linguistique. Jadis, en effet, elle séparait l'Alsace de la Lorraine avec une telle netteté que la ville de Sainte-Marie-aux-Mines était partagée, par la rivière qui la traverse, entre les deux provinces. Aujourd'hui, la langue française et le catholicisme se sont maintenus au nord de Liepvrette, tandis que la langue germanique et le protestantisme triomphaient au sud.

La petite ville de Sainte-Marie-aux-Mines fut autrefois le centre d'exploitation d'importantes mines d'argent, dont les filons fournissaient jusqu'au XVIIIe siècle des blocs énormes de métal presque pur (on en trouva un de 1 183 livres en 1581). Les coutumes pittoresques des mineurs groupés en corporations militaires, revêtus d'uniformes éclatants, commandés par leur capitaine, se sont longtemps maintenues. Aujourd'hui, l'exploitation des mines a disparu. L'industrie textile l'a remplacée : Sainte-Marie-aux-Mines teint, pour la fabrication des étoffes de couleur, le coton filé dans les autres régions vosgiennes. Elle fabrique des étoffes mélangées de soie, de laine et de coton. Située à mi-chemin entre Saint-Dié et Sélestat, sur la route utilisant le col qui porte son nom, Sainte-Marie-aux-Mines est un centre de communication assez important.

* * *

Au nord du Gresson et du val de Villé, la crête des Vosges s'abaisse sensiblement. On ne trouve plus de hauteur qui atteigne 1 200 mètres ni même 1 100 mètres. Le Climont (974 mètres), pyramide de granit de forme très régulière, s'élève aux sources du Giessen; le Champ du



Phot. Braun

VUE D'ENSEMBLE DE SAINTE-ODILE.

feu (dont le nom veut dire simplement « Champ du faîte ») est également l'un des massifs les plus réguliers des Vosges. Son plateau porphyrique, d'une altitude moyenne de 1 000 mètres et où un pointement atteint 1 095 mètres, est nettement limité par la Bruche et le Giessen.

De la crête principale se détachent aussi des contreforts, mais bien plus massifs et moins nettement délimités, car les vallées sont plus étroites qu'au sud de la Liepvrette et pénètrent moins profondément la chaîne.

Ces contreforts sont très boisés, et le quadrilatère dessiné par la Liepvrette, la Bruche et la plaine d'Alsace, n'est qu'un vaste plateau recouvert d'une nappe épaisse de forêts (forêts de Dambach, d'Andlau, de Barr, de Tresswald, de Guirbaden), interrompues seulement dans les vallées où se retrouvent les pâturages. Sur l'un de ces contreforts, situé entre deux branches d'un affluent de l'Ill, l'Andlau, se trouve l'un des sites les plus populaires d'Alsace : Sainte-Odile. Au milieu des bois de sapins noirs, d'une majesté impressionnante, de la forêt de Barr, qui furent, dès l'ère druidique, un lieu sacré, s'élève à 770 mètres d'altitude la montagne sainte qui est le cœur de l'Alsace. Ecoutons l'un de ceux qui, dans le paysage symbolique, ont entendu avec le plus d'émotion passionnée battre ce cœur :

« Non, il n'est pas, en Alsace, un lieu semblable au mont Sainte-Odile. La nature lui a donné à la fois tout ce qu'elle a d'austérité et de splendeur. L'histoire l'a marqué de toutes ses empreintes ; Dieu lui a prodigué ce qu'il réserve aux terres prédestinées. O mont Sainte-Odile, que tu es beau, avec tes fières assises de roches nues, que tu es beau en ton verdoyant manteau de sapins aux plis audacieux ! Que tu es beau, quand le soleil de juillet t'inonde de ses rayons et dore l'opulente plaine de l'Alsace, qui s'étend devant toi, immense et dans toute sa gloire ! Que tu es beau encore quand l'orage s'approche, quand l'éclair sillonne la nue qui t'enveloppe, quand le tonnerre bondit de montagne en montagne ! O mont Sainte-Odile, que tu es imposant avec ton vieux mur, avec tes retraites où règne le silence, où régnait le mystère... (1) ! » Nul des écrivains parmi ceux qui ont donné l'Alsace pour cadre à leurs récits qui soit resté insensible au charme de Sainte-Odile. Maurice Barrès (*Au service de l'Allemagne*), René Bazin (*les Oberlé*) en ont l'un et l'autre fourni d'émouvantes descriptions.

(1) WINTERER, *Histoire de sainte Odile.*

Des routes partant de Rosheim et d'Obernai permettent d'atteindre Sainte-Odile, lieu de pèlerinage encore très fréquenté aux jours de la Pentecôte et de l'Assomption et où il n'est pas rare de voir réunis les pittoresques costumes de la vieille Alsace. La plus fréquentée de ces routes traverse les houblonnières de Rosheim et monte par Boersch, vieille cité féodale, qui, quasi morte dans ses remparts intacts, semble une Pompéi médiévale, puis par les deux gros villages d'Ottrott et de Saint-Nabor, importants centres d'excursion, vers les grands sapins qui voilent le sanctuaire. Au sommet de la colline aplatie en un assez vaste plateau, se dresse, enserrant des dolmens préhistoriques, le *Mur païen*, reste de l'enceinte immense « d'un *oppidum* gaulois analogue à celui de Dabo, du mont Beuvray, « Alésia et de tant d'autres qu'on a signalés dans toutes les par- « ties de la Gaule... ».

C'est au milieu de ces murs cyclopéens que le duc Adalric s'était fait construire un château et qu'il aimait à résider, au centre de ses chasses, au cœur d'un pays dont la garde lui était confiée pour le protéger surtout contre les Alamans. C'est à côté de son château, sur un rocher à pic, qu'il concéda à sa fille le terrain nécessaire pour y construire un monastère (1).

Fille du duc d'Alsace, Odile, aveugle de naissance, n'avait échappé que par miracle à la colère de son père qui, désirant un fils, voulait faire payer à l'enfant mal venue sa désillusion. Cachée par une fidèle servante au monastère de Baume-les-Dames, elle est rendue à la lumière par saint Erhard, rentre en grâce auprès de son père et se voue à la piété et aux aumônes. Elle échappe par la fuite à un odieux mariage avec le duc des Alamans et, poursuivie par son père, se cache dans un rocher magique qui s'entr'ouvre à son appel. Convaincu, lorsqu'il a vu se produire devant lui le miracle, qu'il ne faut pas résister aux ordres divins, le duc Adalric renonce à forcer le sentiment de sa fille et l'autorise à entrer en religion. Il lui fait bâtir un couvent à l'ombre de son château fort. Telle est la légende qui, « enjolivée à travers les siècles, reste vénérée de tous les Alsaciens ».

* * *

La vallée de la Bruche, qui commence au col de Saales pour ne se terminer qu'à Strasbourg et qui entaille les Vosges de Saales à Molsheim, est la plus importante des dépressions qui coupent la chaîne.

(1) BABELON, *le Rhin dans l'histoire.*



VUE GÉNÉRALE DE SCHIRMECK.

La coupure de la Zorn, large vallée qui descend directement vers le Rhin, dessine la principale des voies qui mettent en communication l'Alsace et la Lorraine et, par elles, le bassin de la Seine et le bassin du Rhin.

Située à une altitude de 370 mètres, dans le prolongement de la grande dépression qui interrompt les côtes de la Moselle en face de Nancy, les côtes de Meuse en face de Commercy, la falaise de la Champagne humide en face de Bar-le-Duc, celle de la Champagne sèche en face de Vitry-le-François, elle est située sur l'une des grandes routes du monde.

Par cette trouée passèrent les grandes migrations des peuples et les invasions. Rome, en comprenant l'importance stratégique, y établit la ville de *Tres Tabernæ*, qui devint Saverne. Une grande route carrossable y remplaça la voie romaine et, aujourd'hui, deux voies de première importance l'empruntent : la voie ferrée Paris-Strasbourg par Nancy et Avricourt, le canal de la Marne au Rhin.

Après la trouée de Saverne, viennent les basses Vosges, d'altitude inférieure à 500 mètres et fragmentées en nombreux massifs.

* * *

Entre la montagne et la plaine rhénane, vient une région de transition : celle des collines, que laissent isolées dans la plaine les

Tandis que la vallée de la Liepvrette est une limite politique et ethnique, la vallée de la Bruche est une limite géologique. Au sud-est de cette coupure (orientée du sud-ouest au nord-est), les Vosges cristallines; au nord-ouest, les Vosges gréseuses.

Tous les terrains qui se trouvent sur la rive gauche de la Bruche sont en effet de formation secondaire. Ici, le grès vosgien et le grès rouge dominent, couvrant le sixième du département du Bas-Rhin.

Tandis que les massifs granitiques présentent, nous l'avons vu, une forme des plus régulières, les grès, moins homogènes et sur lesquels les effets de l'érosion sont très différents, sont, la plupart du temps, déchiquetés. Ils se dressent en rochers découpés d'une belle couleur rouge, et les formes capricieuses qui leur sont données par la nature les font souvent semblables aux antiques châteaux en ruine qui couronnent leurs sommets.

Aussi pittoresques que les Vosges granitiques, les Vosges gréseuses le sont d'une autre manière : les couleurs vives y peignent des formes hardies.

Le Donon est la cime maîtresse des moyennes Vosges : il porte une couronne de blocs autour d'un cône de grès, sorte de dalle naturelle où la légende voudrait voir le tombeau du prétendu chef de la dynastie mérovingienne, Pharamond, de fabuleuse mémoire. La partie terminale du Donon présente les restes d'un temple consacré à Mercure, et les blocs carrés qui se dressent sur son pourtour ressemblent beaucoup aux pierres levées des Celtes.

C'est le grès vosgien qui constitue la tête du Donon, mais on trouve le [illegible] au pied de ses escarpements. Le Donon est un grand centre hydrographique d'où rayonnent : vers la Meurthe, la Plaine, le [illegible], la Vezouze ; vers le Rhin, la Sarre Blanche et la Zorn.

[illegible] du Donon, les altitudes s'abaissent. Au sud du col de Schirmeck, [illegible] communiquent Schirmeck et Cirey, les [illegible] de la [illegible] et les Chaumes voisins ne dépassent guère 800 mètres.

[illegible] pays, une région d'un grand charme pittoresque. [illegible] des strates de grès en encorbellement [illegible] magnifiques [illegible]. Les eaux y glissent, [illegible] fin. Point de grands [illegible] comme le grès vosgien [illegible] que sur les flancs [illegible] du fond des vallées [illegible].

Au delà du Donon, [illegible] des affluents de la Sarre et de la Zorn, [illegible] encore 1000 mètres. Mais, après [illegible], les chaînes larges et [illegible] mètres. C'est là la grande région des [illegible].



Phot. Alb. Lutz.

TOUR DES BOUCHERS, A RIBEAUVILLÉ.



Phot. Alb. Lutz.

RUINES DE SAINT-ULRICH.

coupures de nombreuses vallées et qui détachent au milieu des alluvions des caps rocheux, converts d'une luxuriante végétation.

Ici, d'ailleurs, la variété de la topographie reflète celle du terrain. D'étroites bandes de calcaires jurassiques s'appuient aux terrains granitiques de la chaîne principale, et c'est au mélange des roches que sont dus en partie le caractère pittoresque et la variété d'aspect de la région. Plus découpée que la région vosgienne proprement dite et fragmentée en collines assez basses, elle se distingue aussi de la montagne et de la plaine voisines par son climat plus doux. Dans la montagne, la température diminue avec l'altitude (en général de 1 degré par 100 mètres) et, si la chaleur persiste sur les Hautes-Chaumes à la fin de l'automne, l'hiver est très rigoureux. Il en est de même dans la plaine, si aucun obstacle n'arrête les vents du nord. Au contraire, la zone des collines, où l'altitude reste faible et où cependant les hauteurs dirigées de l'est à l'ouest opposent un obstacle aux vents froids, possède un climat plus doux.

Comme nous l'avons vu, le versant septentrional des collines tourné vers le midi est particulièrement bien exposé. D'autre part, la pluie, plus abondante que dans la plaine, est beaucoup moins forte que dans la montagne.

Toutes ces conditions se réunissent pour faire des collines sous-vosgiennes une région où poussent la vigne et les arbres fruitiers.

La vigne est naturellement la production essentielle, puisqu'elle donne son nom à toute la région.

Composé de collines isolées dans la plaine, le vignoble ne forme pas une zone continue. Il n'y a pas un, mais plusieurs vignobles; chacun au débouché d'une vallée et chacun groupé autour d'une ville qui en forme le centre.

Au débouché de la vallée de la Thur, le vignoble de Thann tapisse les collines qui en forment le versant septentrional. Des vignobles thannois qui, d'ailleurs reculent aujourd'hui devant l'envahissement de l'industrie, sort un des crus les plus renommés d'Alsace, le *rangen*, particulièrement capiteux.

A l'entrée de la vallée de la Lauch et non loin des cimes du Grand Ballon, Guebwiller est le centre d'un autre vignoble qui, lui, produit un vin également renommé, le *sering* ou *kitterle*. Mais, autour de Guebwiller, comme autour de Thann et en général dans la haute Alsace, le vignoble diminue, et le vigneron commence de céder sa place à l'ouvrier. Guebwiller doit aujourd'hui son importance non pas tant à la vente des produits de son vignoble qu'au développement de l'industrie textile, qui a groupé 18000 habitants dans cette cité jadis minuscule.

Dans la vallée de la Fecht et sur les collines qui la dominent, particulièrement au nord, et séparent ses affluents, le vignoble s'est bien mieux conservé, quoique, là aussi, il soit en voie de recul.

La banlieue de Colmar étale sur plus de 500 hectares un vignoble qui est l'un des plus riches d'Alsace et l'un des plus justement réputés.

Immédiatement à l'ouest de Colmar, la vigne apparaît, alternant d'abord régulièrement avec les champs de pommes de terre. Puis elle domine et règne bientôt seule sur les collines mamelonnées de 200 mètres d'altitude, qui forment comme un piédestal verdoyant à la montagne voisine.

Du sommet de la hauteur dite « Haut de Sigolsheim », on découvre tout le vignoble, très caractéristique avec ses échalas hauts de 3 mètres et ses treilles horizontales, dont la disposition ingénieuse permet à la grappe d'absorber tous les rayons du soleil (1).

Mainte petite cité apparaît, ceinturée de vignes: Turckheim, célèbre par les batailles que livra Turenne au cours de l'immortelle

(1) Cf. Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*.



Phot. Alb. Lutz.

LE GIRSBERG ET SES RUINES.



LES HALLES, A OBERNAI.



Com. par M. Bergeret

MAIRIE DE MOLSHEIM.



VIEILLE PORTE, A RIQUEWIHR.

campagne d'Alsace et qui s'adosse à la montagne des Trois-Épis, l'un des lieux d'excursion les plus fréquentés de l'Alsace; Bennwihr, Hunawihr, Beblenheim, petits bourgs calmes où ne vivent que des vignerons, où le vin est la grande, la seule richesse, et qui possèdent chacun leurs crus célèbres. Kienzheim ne se vante-t-elle pas de produire du tokay importé de Hongrie par un capitaine alsacien au service de l'Empereur, dans ses guerres contre les Turcs? Parmi toutes ces variétés, dont chacune a ses panégyristes, le *brand* qui pousse sur les coteaux voisins de Turckheim est le plus apprécié. Mais la vraie capitale du vignoble est Ribeauvillé.

Petite ville de 6000 habitants, composée d'une seule rue très longue, bordée de très anciens édifices comme la tour de la Boucherie, Ribeauvillé a bien conservé son caractère médiéval.

La fête des vendanges s'y déroule en liesses pittoresques. Elle est située, d'ailleurs, au milieu d'un des paysages les plus caractéristiques de l'Alsace. « Au-dessus du vignoble, les trois anciens manoirs, Saint-Ulrich, Girsberg, Hoh-Rappolstein découpent sur le ciel leur silhouette romantique ». Et au-dessus de la colline qui porte les trois châteaux se dresse l'arête abrupte et sombre de Tænnchel. « Ce paysage rappelle les sites les plus grandioses de la vallée du Rhin ».

Presque toutes les localités du vignoble alsacien présentent, d'ailleurs, le même caractère : des pans de murs, restes d'une enceinte [illegible], des rues étroites à pignons pointus mêlés de constructions modernes; quelques vieilles tours à côté de l'usine où l'on tisse et l'on file; le passé mêlé au présent, sous le regard des ruines féodales qui couvrent les coteaux voisins.

Les hauteurs qui s'étendent du val de Villé à Obernai sont également [illegible] de vignobles, mais moins importants, et fournissent [illegible] moins renommés. Il faut aller jusqu'aux environs d'Obernai pour [illegible] une grande zone vinicole. Le vignoble de la basse Alsace [illegible] d'Obernai, de Rosheim, de Molsheim. Toutes [illegible] ressemblent à celles de la haute Alsace. Rosheim, avec ses [illegible] d'antiques auberges où se balancent encore [illegible], est célèbre par ses caves. Molsheim, au [illegible] de la Bruche, est, bien que chef lieu d'arrondissement, une petite [illegible], remarquable seulement par [illegible] beaux édifices de la Renaissance, son [illegible] son hôtel de ville.

Dans [illegible] ouvertes, la vigne remonte assez loin [illegible] vallée de la Bruche.

Cependant, [illegible] plus traditionnaliste, la moins [illegible] de la vie moderne, [illegible] l'industrie s'y installe. [illegible] Mutzig des quincailleries. [illegible] supplémentaires. [illegible]

Le vignoble, [illegible] plus de [illegible] hectares, [illegible] de l'Alsace, qui [illegible] 1127000 [illegible] à 178000 hectolitres en 1913 (1). [illegible]

(1) [illegible]

double : d'abord les ravages du phylloxera, ensuite la politique pratiquée par l'Allemagne. Celle-ci a acheté surtout les vins médiocres, qu'elle a employés pour fabriquer des *ersatz* de grands crus et leur a ainsi accordé une prime au détriment des meilleurs vins. D'autre part, elle a inondé l'Alsace de prétendus grands crus alsaciens, en réalité fabriqués chez elle, les a vendus à meilleur compte et a fait ainsi une concurrence désastreuse aux vignerons d'Alsace. L'un des problèmes qui se posent devant l'administration française est la reconstitution du vignoble alsacien.

* * *

La plaine est la troisième et la plus importante, tant par ses ressources économiques que par sa population, des trois bandes parallèles qui composent l'Alsace. Elle tranche nettement sur les deux autres par sa constitution géologique et sa topographie. Elle est composée de terrains récents, aucun ne remontant au delà de l'ère tertiaire. La plaine d'Alsace, en effet, a été formée par le Rhin, qui, torrent impétueux et roulant d'immenses quantités de débris arrachés aux chaînes alpestres, a, peu à peu, colmaté la large dépression comprise entre les Vosges et la Forêt-Noire et formé les plaines d'Alsace et de Bade.

Suivant la si curieuse disposition que, dans la plaine comme dans la montagne, présente l'Alsace, on distingue parmi les terrains récents qui s'étendent entre les Vosges et le Rhin deux zones disposées parallèlement.

A l'ouest le lœss, à l'est les « alluvions modernes ». Le lœss, que les géologues considèrent comme un produit de décomposition du sable, profondément modifié par l'action des eaux et qui ne se trouve qu'en fort peu de régions du monde (Chine, Hongrie, Alsace), se présente comme une poussière ou grain très fin, facile à écraser sous les doigts, d'une teinte jaune blond (c'est la *terre jaune* de la Chine) et que l'analyse chimique révèle comme composée de sable, d'argile, de carbonate de chaux et d'une faible quantité de potasse. En Chine, les couches de lœss se sont accumulées sur plusieurs centaines de mètres d'épaisseur. En Alsace, leur profondeur de 15 mètres seulement suffit à faire naître un riche terroir. La largeur de la bande de lœss est variable : assez faible (4 à 5 kilomètres seulement) dans la haute Alsace et même dans une partie de la basse Alsace (de Sélestat à Obernai), elle s'élargit, à mesure que les montagnes s'abaissent et s'écartent du Rhin. En face de Strasbourg, entre la Bruche et la Zorn, puis plus au nord, entre la Sauerbach et la Lauter, elle dépasse 25 kilomètres. La plaine de lœss, qui atteint rarement 200 mètres d'altitude et s'étend, presque uniforme, parfois bosselée de hauteurs mollement arrondies (comme le Kochersberg à l'ouest de Strasbourg), dépasse encore de 60 à 70 mètres le niveau du Rhin.

Les alluvions modernes, qui tiennent un peu plus de place en Alsace que le lœss (1), se composent d'argile et de sables quartzeux et de cailloux. Ainsi la forêt de la Hardt, qui s'étend sur plus de

(1) Dans le département du Bas-Rhin, la proportion est sensiblement la même : 1 188 kilomètres carrés pour le lœss, 1 115 pour les alluvions modernes. Mais, en haute Alsace, le lœss tient beaucoup moins de place que les alluvions modernes.

30 kilomètres de longueur à l'est de Mulhouse, en bordure du Rhin. Large quand le ruban de lœss est étroit, c'est-à-dire dans la haute et moyenne Alsace, la bande d'alluvions modernes s'amincit à mesure que la première s'élargit. Elle a 17 kilomètres de largeur en face de Mulhouse et de Sélestat, 4 kil., 5 seulement en face de Strasbourg. Moins élevée que la zone de lœss dépassant rarement 150 mètres, elle ne se tient guère à plus de 3 mètres au-dessus du niveau du fleuve.

Tandis que, dans la montagne, les rivières vont de l'ouest à l'est, elles prennent dans la plaine une direction sud-nord, coulant pendant la plus grande partie de leur cours parallèlement au Rhin et couvrant tout l'espace compris entre les Vosges et le grand fleuve d'un lacis fort compliqué. La grande artère de l'Alsace est l'Ill. Celle-ci prend sa source dans le Jura alsacien, près de la curieuse petite cité de Ferrette où, dans un vallon poétique, jaillit une « font » sortie des profondeurs jurassiques. Elle coule dans un val étroit jusqu'à Altkirch et adopte alors la direction du nord.

D'Illfurth où elle reçoit la Largue, issue comme elle du Jura, jusqu'à son confluent avec le Rhin en aval de Strasbourg, elle recueille toutes les rivières des hautes et des moyennes Vosges qui, toutes, après être descendues suivant la pente naturelle du terrain, c'est-à-dire de l'ouest à l'est, tournent vers le nord, lorsqu'elles arrivent dans la plaine, pour couler parallèlement à la rivière principale qu'elles ne rejoignent qu'après l'avoir longuement accompagnée.

La Doller, la Thur et ses affluents, la Lauch, la Fecht, l'Andlau, la Bruche présentent toutes cette forme caractéristique. L'Ill elle-même, qui jadis se jetait dans le Rhin au sud de Strasbourg (1) et dont l'extension des alluvions rhénanes vers l'ouest a sans cesse déplacé l'embouchure, coule pendant plus de 150 kilomètres parallèlement au Rhin. Son bassin s'étendant aujourd'hui sur 4 584 kilomètres, elle draine la plus grande partie de l'Alsace; coulant dans des terrains assez inconsistants, elle se déplace fréquemment, dessine des méandres et jette sur la plaine tout un filet de bras et de faux bras.

Rien de plus curieux que cette « Mésopotamie d'Alsace ».

C'est entre Ensisheim et Colmar, et surtout entre Sélestat et Strasbourg, que le lacis est le plus compliqué. Dans cette dernière section de son cours, surtout, l'Ill communique avec ses affluents par des canaux et les îles, longues et étroites, ainsi formées sont occupées par des *rieds*, prairies à moitié inondées.

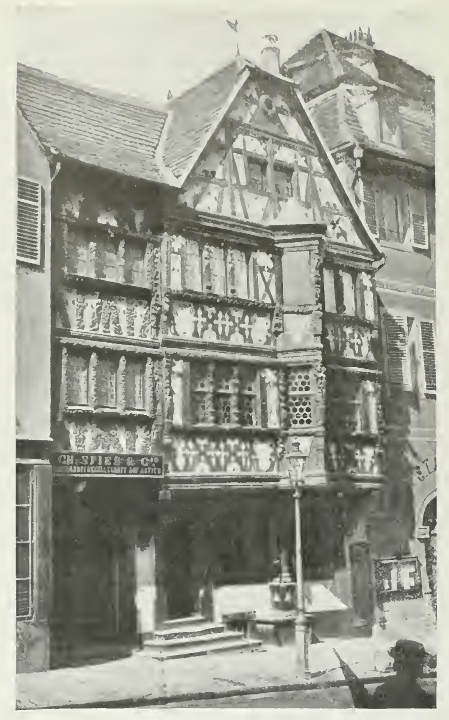
L'Ill est une rivière fort irrégulière; le dicton alsacien : *Ell geht wo se well* (l'Ill va où elle veut) exprime son caractère capricieux. Les variations de son débit sont considérables. Le rapport entre le volume de ses eaux à l'étiage et en période de crues est de 1/120e. Elle a parfois des colères soudaines, et ses inondations furent souvent dangereuses.

Il semble d'ailleurs que, normalement, l'Ill soit moins alimentée par ses propres ressources ou les eaux de ses affluents vosgiens que par des dérivations du Rhin. Le canal d'Huningue à Mulhouse, le canal Vauban lui apportent, en effet, les eaux du grand fleuve.

Celui-ci forme la limite orientale de la France, de Huningue au confluent de la Lauter. A peine échappé des quais de Bâle, il entre en Alsace, rapide, impétueux et relativement resserré; la largeur de son lit ne dépasse pas 200 mètres. Mais, dans la plaine alsacienne, il s'élargit bien vite, lançant de part et d'autre des bras qui, comme ceux de l'Ill, enserrent des îles et s'étalent sur une largeur qui, à Kessenheim, dépasse 2 kil. 400. En face de Strasbourg, sa largeur moyenne est de 900 mètres. Alimenté par les glaciers suisses d'où sortent son cours supérieur et tous les affluents qu'il reçoit jusqu'à Bâle, le Rhin est un fleuve des plus abondants et qui ne connaît jamais les très basses eaux de l'Ill ou des torrents vosgiens. En période d'étiage (de novembre à mars), il ne descend jamais au-dessous de 1^{m},50 de profondeur, et son débit est toujours de 300 à 400 mètres cubes (étiage à Kehl). Mais, en moyenne, il est profond de 2^{m},50, roule 1000 mètres cubes, et ses crues (en juin et juillet) portent son débit jusqu'à 4500 mètres cubes. Il peut alors dépasser 4 kilomètres de largeur, et ses hautes eaux, si elles n'étaient contenues par les digues, s'étaleraient sur 5 ou 6 kilomètres.

Il faut, d'ailleurs, diviser le cours du Rhin dans la plaine alsacienne en deux parties distinctes, séparées par le confluent de l'Ill. En amont de Strasbourg, le Rhin est encore un torrent alpestre; sa pente étant assez forte, son cours est rapide, et il est difficilement navigable. On a, du reste, entrepris depuis de longues années des travaux de régularisation, qui ont eu pour effet de couper les méandres du fleuve et de faire disparaître quelques-uns des faux bras qui s'étendaient à l'ouest du lit principal. Mais la vitesse du fleuve reste très grande (3 mètres de Bâle à Brisach). Au contraire, après

(1) E. Reclus, *l'Europe centrale.*



VIEILLE MAISON, A SAVERNE.

Strasbourg, le Rhin se calme. Sa vitesse n'est que de 1^{m},20 et même, en période de crues violentes, il ne s'étend jamais sur plus de 1 700 mètres.

L'irrégularité du cours du Rhin, les bras nombreux qu'il étend dans la plaine et qui isolent des îles marécageuses, ses débordements qui ont souvent noyé les villages situés sur ses rives ont eu pour conséquence d'éloigner du Rhin les agglomérations importantes.

Entre Bâle et le confluent de l'Ill, on ne trouve sur la rive gauche que de petits villages. Une seule localité, Huningue, fait figure de ville. Mais elle n'est en réalité qu'une forteresse, la vieille citadelle de Vauban, à l'abri de laquelle se sont blotties quelques maisons. Elle mérite cependant d'être signalée pour son établissement modèle de pisciculture, créé de 1852 à 1858 sur l'initiative de Napoléon III, et où les saumons et les truites vosgiennes foisonnent.

Malgré l'absence de grandes villes sur ses bords, le Rhin est cependant d'une capitale importance pour l'Alsace. Ne peut-on dire d'elle qu'elle est un don du Rhin? Et, d'autre part, le Rhin est la grande artère de l'Alsace et une grande voie internationale. C'est parallèlement à son cours que se sont établies toutes les routes qui traversent la plaine et qui, outre les ressources de son sol, lui assurent une si large place dans la vie économique de l'Europe.

Le climat de la plaine d'Alsace est bien différent du climat des Vosges ou des collines sous-vosgiennes. Il est continental. Abritée des vents d'ouest, à l'influence adoucissante, par la barrière montagneuse des Vosges, elle est, au contraire, largement ouverte aux souffles du nord. Aussi les variations de température sont-elles très fortes. La moyenne de la température de Strasbourg est de + 9°;

[illegible] de janvier de + 1°; celle de juillet de + 19°; mais l'hiver la température descend jusqu'à — 13° minima moyens; elle peut monter jusqu'à 35° (maxima moyens). Le caractère continental du climat de Colmar est plus accentué encore (minima : — 17°, maxima + 35°).

Les gelées sont fréquentes dans la plaine et se produisent même en avril. D'où la difficulté qu'on éprouve à cultiver la vigne, qui vient si bien dans la région sous-vosgienne.

Les pluies sont bien moins abondantes dans la plaine que dans la montagne et diminuent, d'ailleurs, du nord au sud.

Il tombe 672 millimètres d'eau à Strasbourg et 4 9 millimètres à Colmar. Le nombre de jours de pluie est assez peu élevé (60 à Strasbourg), mais les chutes d'eau se font sous forme d'averses violentes.

L'Alsace est l'un des pays de France et même du monde dont les ressources agricoles sont le plus abondantes.

Des plaines riantes où brillent parmi des vergers de pittoresques villages (1), voilà pour certains toute l'Alsace. Nous avons vu qu'il y a aussi l'Alsace des collines et l'Alsace des montagnes. La plaine elle-même n'est pas composée exclusivement de lœss aux abondantes moissons. Les parties du sol formées de cailloux ou de graviers ne portent que des plantations de sapins (forêt de la Hardt) : dans les îles longues et étroites qui s'étendent entre deux affluents de l'Ill, la Scheer et l'Andlau, qui confluent au nord de Strasbourg, on ne voit que prairies et bouquets d'arbres, mais sans un village, sans une ferme.



MAISON DES MÉNÉTRIERS, A RIBEAUVILLÉ.

Mais l'aspect de la plaine de lœss est bien différent. C'est une campagne bien cultivée, parsemée de hameaux et de maisons isolées... Au loin, de nombreuses flèches d'église pointent entre les arbres. Au printemps, l'orge, le froment, « le lin aux fleurs bleues, le tabac aux fleurs roses » parent le sol d'un tapis éclatant, et le houblon domine, « de ses hautes perches empanachées de lianes, ce paysage plantureux » (2). Toutes les cultures alimentaires ou industrielles viennent également bien, en effet, dans la plaine d'Alsace, et elle tient une place des plus importantes en France pour la culture des céréales, pour celle de la pomme de terre, pour celle du tabac. En 1913, l'Alsace a produit 3 millions d'hectolitres de céréales (dont plus d'un million de quintaux de froment), le rendement étant en moyenne de 17 hectolitres à l'hectare pour le blé.

Le sol étant très riche, la propriété est très morcelée. D'après le recensement du 12 juin 1907, on comptait 152546 exploitations en Alsace (94128 en basse Alsace, où les territoires de lœss dominent, et 58418 en haute Alsace) [illegible] un domaine de plus de [illegible] hectares. Sur ce chiffre total, 62 p. 100 des exploitations étaient inférieures à 2 hectares, 22 p. 100 s'étendaient sur 2 à 5 hectares, 1[illegible] p. 100 sur [illegible] à 20 hectares. La grande propriété est [illegible] répandue.

* *

La répartition de [illegible] de la variété des ressources de l'Alsace.

La densité moyenne est [illegible] habitants par kilomètre carré. Mais il y a de [illegible] tables différences entre la plaine, le vignoble et la montagne ; dans la plaine même, entre les pays de lœss et les autres régions. La haute montagne, particulièrement dans les régions cristallines, a moins de 50 habitants au kilomètre carré (parfois la densité descend au-dessous de 20 habitants). Il en est de même des parties de la plaine recouvertes de cailloux (forêt de la Hardt.)

Les vallées intérieures (vallée de la Bruche, de la Doller, de la Weiss) et les parties de la plaine de haute Alsace situées en bordure du Rhin sont plus peuplées. Elles ont de 50 à 100 habitants au kilomètre carré. Le vignoble, certaines vallées industrialisées comme la vallée de la Thur, enfin la majeure partie de la plaine de basse Alsace ont de 100 à 150 habitants par kilomètre carré. La partie la plus riche du vignoble, les vallées les plus industrielles (vallée de la Liepvrette et de la Fecht) et la grande bande de lœss qui s'étale, triangulaire, entre Saverne, Erstein et l'embouchure de la Zorn, atteignent jusqu'à 200 habitants au kilomètre carré. Autour de Mulhouse et de Strasbourg, la densité est encore supérieure.

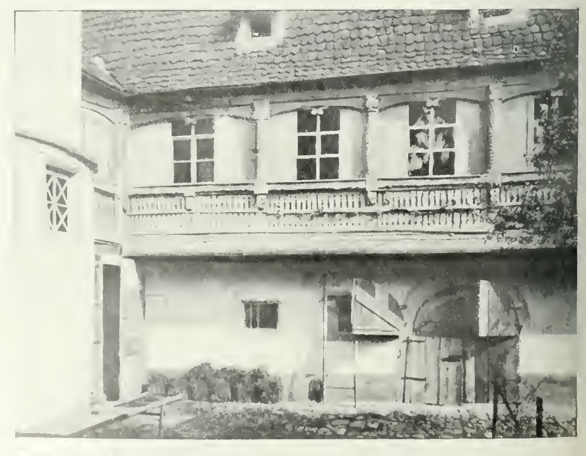
Mais si, dans l'ensemble, la population de l'Alsace a légèrement augmenté, les cantons du vignoble ont vu leur population diminuer, sans doute en même temps que leur superficie cultivée en vignes.

Tandis que les localités du vignoble sont autant de petites villes, serrées entre leurs antiques murailles, la population de la plaine est groupée en gros villages, qui « s'échelonnent en files ou s'égrènent en chapelets sur les terrasses que borde l'ancienne voie romaine entre l'Ill et le Rhin, dans la haute Alsace. Dans la basse Alsace, c'est entre Saverne et Strasbourg, sur les croupes de lœss du Kochersberg, qu'ils se pressent (1) ».

Les maisons sont « voisines, sans être contiguës. Il subsiste encore assez de spécimens de vieilles fermes pour nous les montrer

(1) VIDAL DE LA BLACHE, *la France de l'Est*.

(1) VIDAL DE LA BLACHE, *la France de l'Est*.
(2) [illegible]



[illegible] FERME AVEC GALERIE EN BOIS ET COLONNES SCULPTÉES, A WISSEMBOURG.

au complet, avec leurs vergers, leurs granges, leurs étables, le bûcher, le poulailler, le pigeonnier au fond de la cour. Le logis lui-même, avec ses balcons et ses moulures, présente un aspect robuste et cossu ».

Presque toutes les villes sont situées sur l'artère centrale, l'Ill.

Altkirch (3475 habitants), établie sur la rivière au point où elle se dégage du Jura alsacien, au milieu d'une riante vallée rayée de moulins, est une cité pittoresque, aujourd'hui animée par l'industrie. Elle fabrique des poêles de faïence, qui sont en usage dans toute l'Alsace, et file le coton.

Située à environ 20 kilomètres en aval, *Mulhouse* (118084 habitants) a dû à sa position au carrefour des routes qui rayonnent vers le Rhône, le Rhin, la Suisse et le Nord, une destinée exceptionnelle.

Dépendant à l'origine des évêques de Strasbourg, puis des Habsbourg, elle conquiert au XIVe siècle son indépendance; elle est une des petites républiques dont la réunion constitue la *Décapole* alsacienne. Alors que l'Alsace entière revient à la France en 1648, elle conserve son indépendance jusqu'en 1796 et, au XVIIIe siècle, commence de se vouer à l'industrie.



HOTEL DE VILLE DE MULHOUSE.

Les belles indiennes qui furent à la mode à la veille de la Révolution sortent des fabriques de Mulhouse. Au début du XIXe siècle, le machinisme fait son apparition; la vapeur est appliquée à l'industrie textile, et lorsque, en 1821, Charles X visite Mulhouse, il peut la saluer du glorieux titre de « capitale de l'industrie française ». Les industriels de Mulhouse sont loin de s'endormir sur leurs lauriers.

Leurs initiatives sont parmi les plus heureuses, les plus fécondes qui se soient produites au XIXe siècle, dans le domaine économique et social. Dès 1825, ils fondent la *Société industrielle*, destinée à permettre aux fabricants mulhousiens, en améliorant les conditions de la fabrication et la qualité de leurs produits, de soutenir la concurrence de l'Angleterre. La Société crée des écoles de dessin, de filature, de tissage, de commerce, forme bientôt « une véritable académie dans le sens où l'entendait le XVIIIe siècle », qui encourage les recherches scientifiques et les initiatives pour établir le mieux-être social. Grâce à elle, les bagnes ouvriers où, dans d'atroces conditions d'hygiène, languissent les « Nègres blancs », s'évanouissent pour faire place à ces logis ouvriers édifiés sous les auspices de la Société mulhousienne où, dans des rues salubres et de jolis jardins, les travailleurs purent jouir de tout le confort réservé jusqu'alors aux classes aisées. Généreuse par ses intentions, l'institution des logis ouvriers n'a, d'ailleurs, pas donné tous les résultats qu'on était en droit d'en attendre (1).

N'importe! un souffle généreux de solidarité a parcouru Mulhouse. Et ses œuvres d'assistance sociale, ses hôpitaux, le Musée, qui est l'une des créations les plus intéressantes de sa Société industrielle, sont des modèles, pour tous les sociologues, de pensée ou d'action.

Hors son hôtel de ville, qui date de la Renaissance, et ses deux

(1) ARDOUIN-DUMAZET, *Voyage en France.*



COLMAR ET LA CHAINE DES VOSGES.



UN COIN DE LA LAUCH, A COLMAR.

belles églises. Mulhouse ne peut s'enorgueillir d'aucun de ces grands vestiges du passé qui embellissent les autres cités. Ici, le présent seul règne. Mulhouse est une grande ruche ouvrière, toute bourdonnante de l'activité industrielle. Ses filatures comptent parmi les plus importantes du monde et, rayonnant sur toutes les localités environnantes, font vivre des centaines de milliers d'ouvriers.

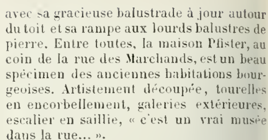
Entre Mulhouse et Colmar, peu d'importantes cités en dehors des villes du vignoble. Ensisheim, centre de routes et de voies ferrées, est plutôt un gros bourg qu'une véritable ville. Neuf-Brisach est une vieille ville qui meurt dans son enceinte octogonale construite par Vauban et, déchue de son rôle militaire, n'a aucune activité.



[illegible]

Colmar, située sur la Lauch, presque à son confluent avec l'Ill, et sur le Logelbach, petit canal qui réunit la Fecht à la Lauch, a été, elle aussi, une ville libre, abritée dans ses remparts contre les exactions féodales. Elle a aujourd'hui abattu sa vieille enceinte et, tandis que, sur la Lauch et le Logelbach, les vieux quartiers, avec leurs antiques maisons ventrues et leurs canaux, semblent d'humbles Venises, les quartiers neufs montrent de belles rues, de larges places et de vastes perspectives.

Quelques-unes des maisons de la vieille ville sont des bijoux d'architecture médiévale : la [illegible] des Têtes, au [illegible] de fi[illegible] étranges, la [illegible] Arcades, [illegible] halle,



avec sa gracieuse balustrade à jour autour du toit et sa rampe aux lourds balustres de pierre. Entre toutes, la maison Pfister, au coin de la rue des Marchands, est un beau spécimen des anciennes habitations bourgeoises. Artistement découpée, tourelles en encorbellement, galeries extérieures, escalier en saillie, « c'est un vrai musée dans la rue... ».

La perle des anciens monuments de Colmar est le cloître des Unterlinden, ancien couvent de dominicains, autour d'une cour intérieure aux délicates ogives trilobées. Dans la belle église conventuelle, un musée de peinture réserve aux connaisseurs la joie de tableaux provenant des maîtres : Holbein, Dürer, Schœngauer. Celui-ci, l'un des plus remarquables et des plus puissants graveurs du XVIe siècle, est en effet une des gloires de Colmar, qui a aussi donné le jour à un grand artiste contemporain Bartholdi, le grand sculpteur du *Lion de Belfort* et de *la Liberté éclairant le monde*, qui a donné à sa ville natale les statues de Rapp et de l'amiral Bruat, ses glorieux compatriotes, et dont le musée fait une large place aux toiles du prestigieux coloriste haut-alsacien Henner.

Située au débouché des vallées de la Lauch, de la Thur, de la Fecht, au point de contact entre le vignoble et la plaine, centre de routes et de voies ferrées, Colmar est l'une des villes qui se sont le plus accrues depuis 1870. Elle avait moins de 20 000 habitants lors de sa séparation d'avec la France. Elle en compte aujourd'hui 41 000 et s'accroît en poussant ses quartiers neufs vers l'ouest, suivant un plan qui remonte au second Empire.

Sélestat (20 512 habitants), la troisième des grandes villes alsaciennes que l'on rencontre lorsqu'on descend le cours de l'Ill, est située sur cette rivière, à 20 kilomètres environ en aval de Colmar. C'est une très ancienne ville ; « les rois francs, puis Charlemagne, y résidèrent ». Ses antiques remparts, qui l'ont défendue en 1814 et 1815 et n'ont pas empêché les Allemands de la prendre en 1870, ont été abattus et remplacés par de larges avenues. Son aspect a perdu en pittoresque ; mais elle ne manque pas de souvenirs intéressants : la vieille porte de l'Horloge, avec son beffroi et ses peintures originales, l'église Sainte-Foi, celle de Saint-Georges, édifice de styles différents, du XIIe au XVe siècle ; enfin, une bibliothèque municipale, fondée par le curé de Sélestat en 1462 et très riche en incunables. « Sélestat fut une ville intellectuelle, dont, à l'aurore de la Renaissance, l'école d'humanistes brilla d'un vif éclat ». Aujourd'hui, elle est surtout une cité industrielle, comptant des établissements de filature et de



MAISON DES TÊTES, A COLMAR.



CHAIRE SCULPTÉE DE LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG (XV[e] SIÈCLE).

tissage et des usines presque uniques en leur genre, de toiles métalliques.

Les routes et voies ferrées qui de Sélestat gagnent Strasbourg traversent de plantureux pays, où deux petites villes seulement sont nées : Benfeld et Erstein. Elles sont presque uniquement des marchés agricoles, particulièrement pour le blé et le tabac (dont, du reste, la culture périclite), le dernière ayant établi cependant des filatures et des sucreries.

Au delà d'Erstein, apparaît le Kochersberg, le terroir le plus riche au milieu des riches terroirs d'Alsace, l'un des pays où la population est le plus dense, l'un de ceux où se sont le mieux conservés les pittoresques costumes et les antiques traditions.

Des champs fleuris du Kochersberg on aperçoit, dominatrice, la flèche de la cathédrale de Strasbourg.

Strasbourg ! Ce nom seul, pour bien des gens, symbolise toute l'Alsace : l'Alsace avec ses merveilles architecturales et ses délices gastronomiques, avec les souvenirs glorieux de M. de Dietrich et de la *Marseillaise* et les deuils de l'*Année terrible*. Elle est, en effet, la cité la plus représentative d'Alsace, l'une de celles où se lit le mieux son histoire dans la pierre des hautains monuments ou le bois des maisons antiques, l'une de celles où le plus intimement se mêlent le présent et le passé.



VUE D'ENSEMBLE DU HOH-KŒNIGSBOURG.

L'ère celtique la vit naître. Elle devint importante à l'époque romaine, sous le nom d'*Argentoratum*, comme centre de routes, et par son développement industriel. A l'époque franque, elle est le siège d'un évêché.

C'est à Strasbourg que Louis le Germanique et Charles le Chauve scellèrent leur alliance par le serment fameux qui reste le plus ancien monument linguistique de notre histoire. Longtemps la ville fut gouvernée par ses évêques, dont le fier château, établi sur la colline du Kochersberg, la dominait. Elle lutta pour obtenir ses franchises municipales et connut, au XIVe et au XVe siècle, une ère de prospérité troublée seulement par quelques guerres contre les seigneurs féodaux d'Alsace et par les luttes intestines entre la bourgeoisie et le peuple. C'est pendant cette période que s'éleva la cathédrale et qu'apparut Gutenberg, l'inventeur de l'imprimerie.



FORTIFICATIONS DU HOH-KŒNIGSBOURG.

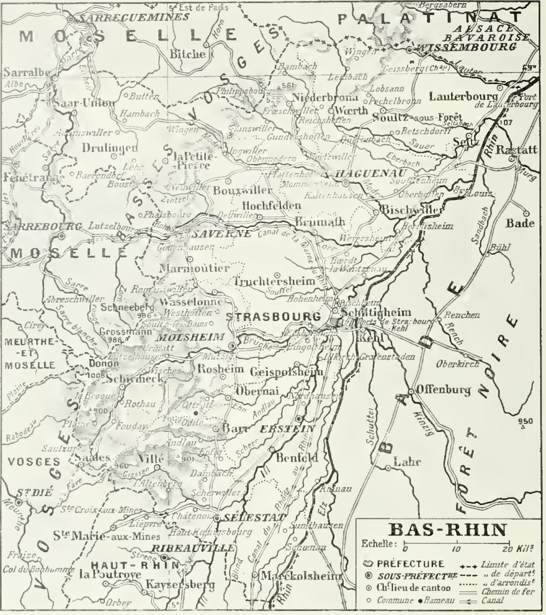
En 1681, l'armée de Louis XIV apparaissait sous les murs de la ville qui, malgré quelques velléités de résistance de la part du peuple, ouvrait ses portes. Et le Grand Roi faisait frapper une médaille où il montrait la France fermée aux Germains (*clausa Germanis Gallia*). En 1870, elle subit un siège (23 août-27 septembre) et un terrible bombardement, qui ne respecta aucun de ses glorieux monuments.

La nuit du 24 août, « le musée de peinture qui renfermait de précieuses toiles du Tintoret, de Jordaens, de Philippe de Champaigne, la bibliothèque et ses milliers d'incunables, le Temple-Neuf, les plus belles maisons, des rues entières furent la proie de l'incendie et réduites en monceaux de ruines ».

« Le lendemain, la cathédrale flambait, les vitraux en pièces, les statues mutilées; les obus éclataient sur l'hôpital civil, parmi les malades et les blessés à demi morts déjà... Quand les remparts ne furent plus qu'un amas informe, les rues encombrées de décombres, de poutres noircies, de fer tordu, 500 maisons réduites en poudre,... la population décimée, 8 000 malheureux entièrement ruinés, il fallut se rendre ! » Avant Louvain, Lille ou Gerbéviller, Strasbourg a été une ville martyre, et le souvenir de ses souffrances n'a fait pendant le demi-siècle où elle a été éloignée de la mère patrie que fortifier ses sentiments français.

Si leur administration fut tyrannique, du moins les Allemands ont-ils fait de grands efforts pour développer et, à leur manière, embellir la ville. Contrairement à la loi qui veut que les villes se développent vers l'ouest et qui se vérifie pour d'autres villes d'Alsace (par exemple pour Colmar), c'est vers l'est que, pendant le demi-siècle où elle a été allemande, Strasbourg s'est étendue. L'ancienne cité est à cheval sur l'Ill, entre les deux bras du fleuve, qu'elle déborde à l'est et à l'ouest. La nouvelle s'est établie entre l'Ill et le Rhin. Bordant de rectilignes et larges avenues, de somptueux édifices s'y élevèrent : Palais impérial, Palais de la délégation régionale, Université, Poste. Ce nouveau Strasbourg est somptueux et morne.

Le vieille ville se serre autour de la cathédrale, qui porte à 142 mètres sa flèche de pierre comme un panache glorieux. Comme tous les grands édifices du moyen âge, elle a mis plusieurs siècles à sortir de terre; le style roman et toutes les variétés du style gothique y sont représentés. Le chœur et la crypte sont romans. Au XIIIe siècle, Conrad de Lichtenberg y ajouta une très belle nef et entreprit une façade dans le goût des édifices français. Un grand artiste, Erwin de Steinbach, construisit la façade. Après sa mort, son fils Jean acheva l'œuvre. Un autre de ses enfants, Sabine, sculpta



CARTE DU BAS-RHIN.

pare la cathédrale des statues qui sont des chefs-d'œuvre; les plus grands princes, Clovis, Dagobert, Rodolphe de Habsbourg, Charles Martel, Louis le Débonnaire, y figurent comme à un rendez-vous; colonnettes, clochetons, rosaces, arabesques de fines nervures qui semblent défier le ciseau » contribuent à faire de la cathédrale de Strasbourg l'un des plus magnifiques monuments que nous ait légués le moyen âge.

L'intérieur conserve, outre une chaire, délicat travail de la Renaissance, la fameuse horloge astronomique qui marque les heures, les jours, les mois, les années, dont les douze tintements méridiens éveillent les apôtres, et qui a été imitée à Besançon.

La cathédrale n'est pas le seul grand vestige du passé. Les rues étroites de la « Petite-France », avec leurs maisons penchées sur l'Ill, évoquent, comme les vieilles rues de Colmar, une Venise d'Alsace. Les larges boulevards embellis de nobles hotels, tel le Broglie, qui fut le centre de la vie élégante avant 1870, datent du XVIIIe siècle.

Sur la place Kléber se dresse la statue du grand soldat, l'une des gloires les plus pures de la Révolution et qui semble le symbole du patriotisme alsacien.

La position de Strasbourg lui assura de tout temps une place exceptionnelle en Alsace. A l'époque moderne, elle fut un centre de routes; elle est aujourd'hui l'un des principaux nœuds de voies ferrées de l'Europe centrale et la porte de l'Allemagne du Sud. Aboutissant de la ligne de Paris-Nancy-Strasbourg, qui draine la Lorraine et la basse Alsace, et de la ligne Bâle-Strasbourg, qui parcourt la haute Alsace, tête de ligne de la voie Strasbourg-Kehl, qui la relie avec les voies ferrées du pays de Bade, elle est située au confluent de deux des voies navigables les plus importantes de l'Europe; le canal du Rhône au Rhin, qui suit la Largue, puis l'Ill, dont il se détache à Mulhouse, chemine presque à égale distance entre l'Ill et le Rhin et, par Neuf-Brisach, gagne Strasbourg et le canal de la Marne au Rhin. Aussi la capitale de l'Alsace est-elle aujourd'hui un grand port fluvial.

Comme le remarque fort justement Vidal de La Blache (1), l'activité commerciale, partie des ports de l'embouchure, remonte sans cesse le Rhin. Successivement, Dusseldorf, Cologne, Mannheim, sont devenus des ports importants. « Une traînée grandissante d'activité a remonté le cours du Rhin, gagnant l'Alsace après le Palatinat, aspirant aujourd'hui à gagner la Suisse après l'Alsace ».

Dès 1884, Lauterbourg creusait un port. Depuis 1892, Strasbourg subit à son tour l'heureuse contagion. Sur l'initiative du grand commerce strasbourgeois, elle construisit des ports modernes, largement aménagés, à l'imitation de ceux qui avaient fait la fortune de Ruhrort-Duisbourg et de ce qui s'accomplissait à Dusseldorf, Cologne, Mayence, Francfort... En quelques années, deux bassins : l'un de 1 335 mètres de long sur une largeur de 60 à 110 mètres (port industriel), l'autre de 1 190 mètres de long sur 100 de large (port commercial), avec un débouché commun de 130 mètres sur le Rhin, furent creusés. L'ensemble était en fonction, en 1907. A partir de cette date, le trafic de Strasbourg prit un prodigieux essor : de 627 000 tonnes en 1907, il passait, en 1913, à 1 968310 tonnes.

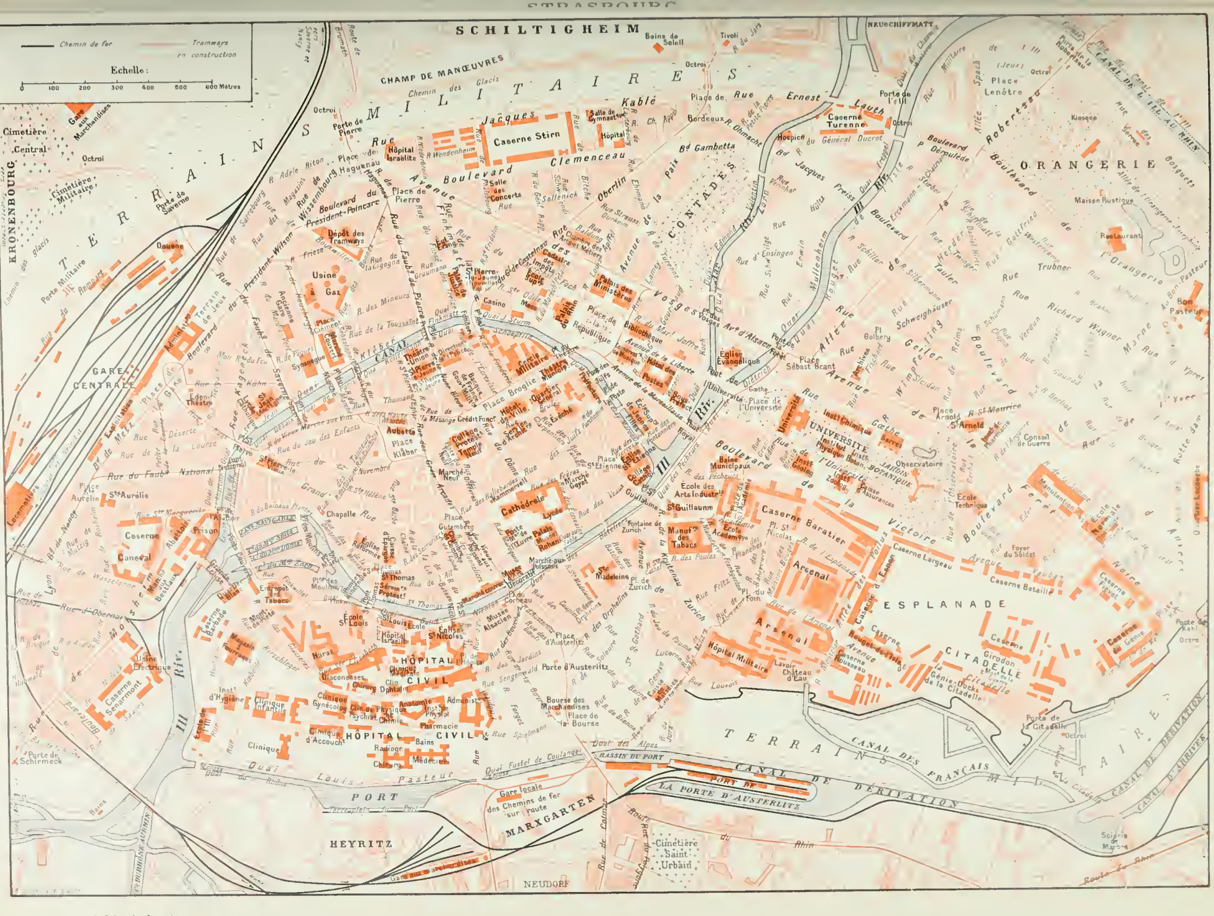
Son trafic est des plus variés. Mais Strasbourg est avant tout le

(1) *La France de l'Est.*



L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG.

STRASBOURG



Chemin de fer
Tramways en construction
Echelle:
0 100 200 300 400 500 600 Mètres
SCHILTIGHEIM
CHAMP DE MANŒUVRES
TERRAINS MILITAIRES
KRONENBOURG
NEUCHIFFMATT
ORANGERIE
CONTADES
ESPLANADE
CITADELLE
UNIVERSITÉ
JARDIN BOTANIQUE
GARE CENTRALE
HÔPITAL CIVIL
PORT
HEYRITZ
MARXGARTEN
NEUDORF
CANAL DES FRANÇAIS
CANAL DE DÉRIVATION
CANAL D'ARRIVÉE
CANAL DE L'ILL AU RHIN
PORT DE LA PORTE D'AUSTERLITZ
BASSIN DU PORT
Cimetière Central
Cimetière Militaire
Gare aux Marchandises
Caserne Stirn
Caserne Turenne
Caserne Baratier
Caserne Largeau
Caserne Bataille
Caserne Fiévet
Caserne Rousseau
Caserne Canéval
Caserne Sénarmont
Arsenal
Hôpital Militaire
Cathédrale
Palais de Justice
Palais des Ministères
Palais du Rhin
Hôtel des Postes
Bibliothèque
Théâtre
Observatoire
Manutention
École Technique
Manufre des Tabacs
Bains Municipaux
Usine à Gaz
Dépôt des Tramways
Ancienne Gare
Marché Couvert
Boulevard Clemenceau
Boulevard du Président-Poincaré
Rue du Président-Wilson
Rue du Faubg de Pierre
Rue du Faubg de Saverne
Rue du Faubg National
Place Kléber
Place Broglie
Place de la République
Place de l'Université
Place de Bordeaux
Place d'Austerlitz
Porte d'Austerlitz
Porte de Pierre
Porte de Saverne
Porte de Schirmeck
Porte de Kehl
Porte de la Citadelle
Quai Louis Pasteur
Quai Fustel de Coulanges
Gare locale des Chemins de fer sur route
Cimetière Saint Urbain
Riv. Ill
LA FRANCE (A. & L.)



ANCIEN PALAIS IMPÉRIAL, A STRASBOURG, AUJOURD'HUI PALAIS DU RHIN.

…l entrepôt des houilles de la Ruhr et des fers de la Lorraine, …i arrivent, celles-là par le Rhin, ceux-ci par le canal de la …e au Rhin.

…e les distribue ensuite dans toute l'Alsace et en renvoie une …e vers la France.

…fin, Strasbourg est un de nos grands centres industriels. Elle … dans le passé, une grande partie de sa renommée à ses spécia… alimentaires : la bière, …oucroute et surtout le … de foie gras, qu'inventa … XVIIIe siècle un génial …nier du prince de Con…, gouverneur de la ville, …, universellement cé… aujourd'hui, a répandu … toutes les fermes de …sse Alsace l'élevage in… et le gavage des oies : … foies, dûment préparés …ent lieu à un commerce …es de 1 million par an. …asbourg, aujourd'hui, … plus seulement la capi… de la gourmandise ; elle …aître la grande indus… des hauts fourneaux et …rtantes aciéries s'y …établis, ainsi que des … de produits chimi… des papeteries et des …ctures de draps. Elle …pte aujourd'hui 171 000 …tants.

…u nord de Strasbourg, …e trouve, sur l'emplace…t de l'immense forêt au…d'hui défrichée et dont …osants vestiges subsis… autour de Haguenau, que … villes de médiocre im…ance. Haguenau (18 870 …tants), bâtie originaire…t dans une île de la Mo… et qui fut une ancienne …dence impériale, exploite … bois et a ouvert des fila…s.

…issembourg, bien qu'elle son, comme Haguenau, [illegible] ment, est une ville peu importante ([illegible] habitants), parce que peu industrielle.

Lauterbourg, située sur la Lauter, à la frontière du pays de Bade et du Palatinat, n'est qu'un bourg de moins de 2 000 habitants.

L'Alsace a tenu pendant les deux siècles où elle a été réunie à la France et tient aujourd'hui dans la vie française une très large place : annexés en 1648, à la suite du traité de Westphalie, les Alsaciens ne manifestèrent nul regret d'être séparés d'avec l'Allemagne. L'intelligente et habile administration des intendants, qui s'attachèrent à maintenir les privilèges des nobles et des villes, leur souci de développer le bien-être en favorisant le commerce et l'industrie, concilièrent rapidement la nouvelle province. Au début du XVIIIe siècle, des voyageurs allemands qui parcouraient l'Alsace constataient qu'elle n'éprouvait nul regret de la domination allemande, la voyaient aussi française que la Guyenne ou le Languedoc.

La Révolution trouva l'Alsace enthousiaste et désireuse de marquer solennellement que sa libre et cordiale adhésion sanctionnait la conquête royale. Le 14 juillet 1790, des centaines de jeunes filles parcouraient en blanches théories la prairie qui s'étend entre l'Ill et le Rhin et, après une gracieuse et idyllique procession, toute l'Alsace, « magistrat » et peuple, aristocrates et populaire, par la voix de ses délégués, prêtait le serment de rester unie à la France. En 1798, Mulhouse, restée jusqu'alors indépendante, affirmait pour son propre compte la même volonté.

Pendant les années glorieuses de la Révolution et du Ier Empire, innombrables sont les grands serviteurs de la France que fournit l'Alsace : Kléber, Rapp, le quasi légendaire Lefebvre, mari de l'immortelle Mme Sans-Gêne, Rewbell, qui contribua puissamment à assurer à la France la rive gauche du Rhin, sont les plus marquants.



LA PLACE KLÉBER, A STRASBOURG.



ANCIEN PALAIS IMPÉRIAL, A STRASBOURG, AUJOURD'HUI PALAIS DU RHIN.

grand entrepôt des houilles de la Ruhr et des fers de la Lorraine, qui lui arrivent, celles-là par le Rhin, ceux-ci par le canal de la Marne au Rhin.

Elle les distribue ensuite dans toute l'Alsace et en renvoie une partie vers la France.

Enfin, Strasbourg est un de nos grands centres industriels. Elle a dû, dans le passé, une grande partie de sa renommée à ses spécialités alimentaires : la bière, la choucroute et surtout le pâté de foie gras, qu'inventa au XVIIIe siècle un génial cuisinier du prince de Conades, gouverneur de la ville, et qui, universellement célèbre aujourd'hui, a répandu dans toutes les fermes de la basse Alsace l'élevage intensif et le gavage des oies : les foies, dûment préparés donnent lieu à un commerce de près de 1 million par an.

Strasbourg, aujourd'hui, n'est plus seulement la capitale de la gourmandise ; elle a vu naître la grande industrie : des hauts fourneaux et d'importantes aciéries s'y sont établis, ainsi que des usines de produits chimiques, des papeteries et des manufactures de draps. Elle compte aujourd'hui 171000 habitants.

Au nord de Strasbourg, on ne trouve, sur l'emplacement de l'immense forêt aujourd'hui défrichée et dont d'imposants vestiges subsistent autour de Haguenau, que des villes de médiocre importance. Haguenau (18870 habitants), bâtie originairement dans une île de la Moder et qui fut une ancienne résidence impériale, exploite ses bois et a ouvert des filatures.

Wissembourg, bien qu'elle soit, comme Haguenau, chef-lieu d'arrondissement, est une cité peu importante (6800 habitants) parce que peu industrielle.

Lauterbourg, située sur la Lauter, à la frontière du pays de Bade et du Palatinat, n'est qu'un bourg de moins de 2000 habitants.

L'Alsace a tenu pendant les deux siècles où elle a été réunie à la France et tient aujourd'hui dans la vie française une très large place : annexés en 1648, à la suite du traité de Westphalie, les Alsaciens ne manifestèrent nul regret d'être séparés d'avec l'Allemagne. L'intelligente et habile administration des intendants, qui s'attachèrent à maintenir les privilèges des nobles et des villes, leur souci de développer le bien-être en favorisant le commerce et l'industrie, concilièrent rapidement la nouvelle province. Au début du XVIIIe siècle, des voyageurs allemands qui parcouraient l'Alsace constataient qu'elle n'éprouvait nul regret de la domination allemande, la voyaient aussi française que la Guyenne ou le Languedoc.

La Révolution trouva l'Alsace enthousiaste et désireuse de marquer solennellement que sa libre et cordiale adhésion sanctionnait la conquête royale. Le 14 juillet 1790, des centaines de jeunes filles parcouraient en blanches théories la prairie qui s'étend entre l'Ill et le Rhin et, après une gracieuse et idyllique procession, toute l'Alsace, « magistrat » et peuple, aristocrates et populaire, par la voix de ses délégués, prêtait le serment de rester unie à la France. En 1798, Mulhouse, restée jusqu'alors indépendante, affirmait pour son propre compte la même volonté.

Pendant les années glorieuses de la Révolution et du 1er Empire, innombrables sont les grands serviteurs de la France que fournit l'Alsace : Kléber, Rapp, le quasi légendaire Lefebvre, mari de l'immortelle Mme Sans-Gêne, Rewbell, qui contribua puissamment à assurer à la France la rive gauche du Rhin, sont les plus marquants.



LA PLACE KLÉBER, A STRASBOURG.



VIEUX QUARTIER DE L'ILL, A STRASBOURG.

1814-1815. L'Alsace connaît de nouveau les invasions germaniques, qu'un siècle et demi de domination française lui avait épargnées. Mais, passé le court et terrible orage, elle redevient, sous les deux Restaurations et sous le second Empire, l'une des plus florissantes de nos provinces.

Les chemins de fer sillonnent la plaine en attendant d'aborder la montagne; des canaux se creusent. On entreprend les grands travaux de régularisation du Rhin; l'agriculture nourrit une population qui, dès ce moment, atteint 129 habitants au kilomètre carré.

Sous des dynasties d'industriels intelligents, les Kœchlin, les Dollfus, les industries des toiles peintes, des cotonnades de toute sorte prennent un immense essor (1).

Le progrès intellectuel accompagne le développement économique. Sous l'influence du régiment, de l'école primaire, d'une circulation plus intense, décidément, la langue française l'emporte sur l'idiome germanique. Fustel de Coulanges renove la Faculté des lettres de Strasbourg; Bartholdi, Henner, Gustave Doré emplissent des maintenant la France de leur grande renommée.

Une [illegible] guerre, une nouvelle invasion, [illegible]. Quand le cauchemar a [illegible], l'Alsace se réveille, arrachée de la France. [illegible] prétendu droit des [illegible] fallacieux, l'Allemagne [illegible] département [illegible] et le département [illegible] de Belfort.

L'Alsace [illegible] fois, le 17 février [illegible] et le 1er mars 1871 [illegible] représentants, [illegible] lorraine [illegible] de rester fidèle [illegible] serment, [illegible] française, les [illegible] à la politique de [illegible]

langue française, guerre à la culture française, guerre à toutes les manifestations de l'esprit français, brutalité des militaires, essais conciliateurs des fonctionnaires n'avaient pu parvenir, au bout de quarante-trois ans, à rallier l'Alsace au conquérant. Cependant, une évolution s'était produite : le parti protestataire, qui demandait le retour pur et simple à la France, s'effaçait peu à peu devant le parti autonomiste. Mais des incidents comme ceux de Saverne (1913) montraient, dans la petite ville tout entière insurgée contre les hobereaux, la persistance du sentiment français.

L'Allemagne s'était efforcée de briser la résistance de l'Alsace, non seulement par la persécution systématique, mais par une transformation lente des éléments de sa population. Elle a favorisé l'immigration allemande en Alsace. Malgré ses efforts, d'ailleurs, l'élément allemand n'était



Phot. Alb. Wolf

LA MAISON KAMMERZELL, A STRASBOURG.

(1) Georges W[illegible], L'Alsace [illegible]

…rès… pas représenté dans les campagnes. Mais il formait dans des grandes villes une très forte minorité. En 1915, on comptait 8000 Allemands à Colmar, 16808 à Mulhouse, 60714 à Strasbourg. 100000 Alsaciens environ étaient allemands d'origine (1).

« Désannexée » et revenue à la France, l'Alsace tient une place plus grande que jamais dans notre vie. Elle est une des régions de France où la population est le plus dense et où elle s'accroît le plus rapidement, ce qui compense en partie l'insuffisante natalité des autres provinces.

Cette population est industrieuse, laborieuse et, de plus, très instruite : 96 p. 100 des recrues alsaciennes, constatent les statistiques, savent lire et écrire.

L'Alsace est une de nos plus riches terres agricoles, et sa vie industrielle est intense. Les ressources de son sous-sol sont des plus variées, et deux d'entre elles lui donnent une valeur exceptionnelle : le pétrole et la potasse. Le *pétrole*, dont les gisements, situés entre la forêt de Haguenau et Wissembourg, n'ont été exploités sérieusement qu'au début du XXe siècle et ont, en 1917, fourni 120000 tonnes ; la *potasse*, dont le gisement est situé en haute Alsace dans la forêt de Nonnenbruch, entre Mulhouse, Cernay, Guebwiller et Ensisheim. La production de la potasse était, avant la guerre, un quasi-monopole de l'Allemagne. Elle possédait les deux gisements potassiques les plus riches du monde : celui de Stassfurt (Saxe) et celui de Nonnenbruch. La restitution de l'Alsace à la France fait passer entre ses mains le dernier de ces gisements.

Celui-ci, qui, sur une épaisseur de 200 à 300 mètres, contient en réserve 200 à 300 millions de tonnes d'une valeur de 4 milliards, peut être considéré comme l'un des gisements les plus riches du monde. Il s'est formé au fond des mers de l'époque tertiaire qui, en s'évaporant, laissèrent sur le sol d'épaisses couches de sel marin (chlorure de sodium), mélangé à du chlorure de potassium. Alors qu'à Stassfurt, ces sels contiennent une proportion assez forte de magnésie, ils se présentent, en Alsace, « dans un état remarquable de pureté ». Les couches salines s'étendent sur une superficie de 250 kilomètres carrés et une épaisseur de 200 à 300 mètres (2). Elles sont les principales. L'importance économique de ces gisements est considérable. La potasse est aujourd'hui considérée comme un engrais de premier ordre et, dit un économiste, la possession du bassin alsacien fournit à la France le moyen de doubler sa production agricole. Malheureusement, ces gisements appartiennent présentement à des particuliers allemands.



CATHÉDRALE DE STRASBOURG.

D'autre part, l'Alsace est une des régions de la France où l'industrie est le plus intensément développée. La construction mécanique a fait, ces temps-ci, en haute et en basse Alsace, mais surtout en haute Alsace, de surprenants progrès.

En haute Alsace, Mulhouse, Thann, Guebwiller, en basse Alsace, les deux grands établissements de Strasbourg et de nombreux petits établissements occupant de cinquante à deux cents ouvriers se consacrent à la construction mécanique et envoient dans le monde entier locomotives, wagons, pièces de pont, machines destinées à l'industrie textile.

Quant à celle-ci, elle n'a cessé de se développer depuis le jour où Charles X saluait en Mulhouse la capitale de l'industrie française : Mulhouse et ses environs méritent presque autant que Manchester le nom de « royaume du coton ». Actuellement, travaillent en Alsace-Lorraine 1900000 broches (7230000 dans le reste de la France) et 46000 métiers (150000 dans le reste de la France). L'Alsace, à elle seule, possède plus de machines à imprimer que tout le reste de la France (160 au lieu de 130) et fournit presque autant de pièces de cotonnade que la France entière (1).

(1) Statistiques dressées en 1918 par le Comité d'études relatives à l'Alsace-Lorraine.
(2) Cf. MOLINIÉ, *Potasse d'Alsace* (« Larousse Mensuel » de mars 1919).

(1) Comité d'études économiques.



LES CIGOGNES À STRASBOURG.

LA LORRAINE

La Lorraine (réannexée) n'est qu'une partie de l'ancien duché de Lorraine dont la majeure partie, ainsi que le territoire des anciens évêchés de Toul et de Verdun, fut laissée à la France par le traité de Francfort.

Elle comprend l'ancien département de la Moselle, à l'exception de l'arrondissement de Briey, et une partie du département de la Meurthe (arrondissements de Sarrebourg et de Château-Salins), réunis aujourd'hui dans le nouveau département de la Moselle, qui ne coïncide plus exactement avec l'ancien.

La Lorraine n'est pas tournée directement vers le Rhin comme l'Alsace, mais seulement vers ses affluents ou sous-affluents (Moselle et Sarre). Sa structure est celle de toute la France du Nord-Est et, particulièrement, de la partie orientale du bassin de Paris.



METZ (LA MOSELLE PRISE DU PONT DE LA PUCELLE).

Elle est composée presque exclusivement de terrains de l'ère secondaire, dont les différents étages sont, comme en Champagne et dans l'ancienne Lorraine française, disposés en bandes parallèles, de plus en plus récentes à mesure que l'on s'avance vers le centre du bassin parisien. Une première bande, la plus ancienne, est composée de grès vosgien, qui occupe les régions les plus orientales de la Lorraine, les hauteurs du pays de Bitche et une partie des pays traversés par la Sarre (région de Saint-Avold).

Les différentes zones de l'époque triasique (*grès bigarré* et surtout *calcaire coquillier* et *marnes irisées*) s'étendent dans toute la Lorraine moyenne, du pays de Bitche aux abords de Metz (1), c'est-à-dire sur la majeure partie des bassins de la Sarre et des deux Nieds. Dans l'intervalle entre les deux Nieds, apparaissent par places des calcaires dolomitiques (pays de Servigny, de Frécourt, de Dazoncourt). Mais la formation essentielle est celle du calcaire coquillier, mélangé de marnes. C'est dans ses couches que se trouvent le gypse et le sel gemme, qui constituent une partie des richesses minérales de la Lorraine. Au delà de la Nied française, apparaissent les formations jurassiques. Plus à l'ouest, entre la Nied et la Moselle et s'étendant sur une longueur de plus de 60 kilomètres, une largeur de 10 à 15 kilomètres, les marnes et les argiles qui forment l'étage inférieur du jurassique (lias). A l'ouest, au delà de la Moselle et se prolongeant dans le département de Meurthe-et-Moselle, les calcaires oolithiques, dont les côtes surplombent à l'est la Moselle, à l'ouest les étendues de la Woëvre.

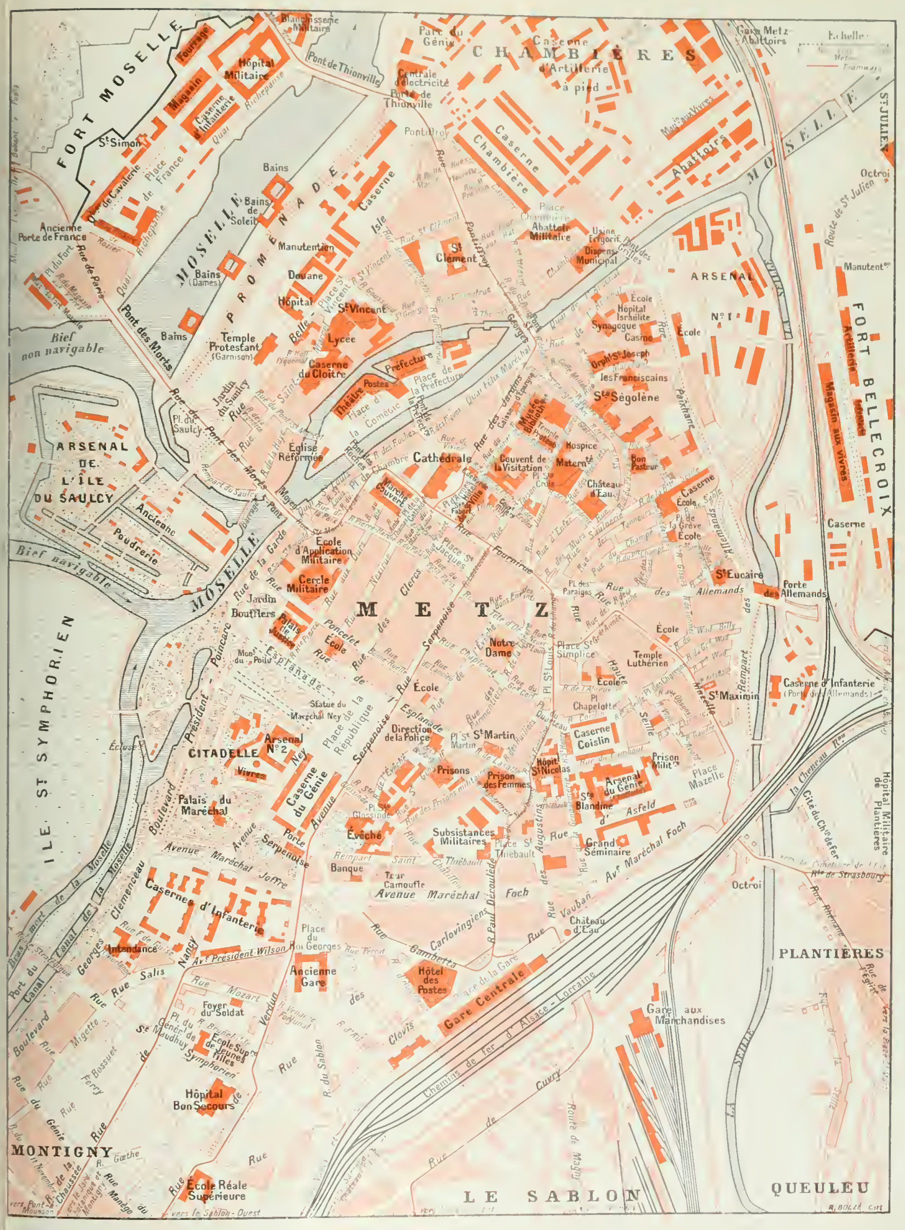


La topographie correspond assez bien à la géologie. Et l'on distingue en Lorraine plusieurs régions d'aspect fort différent.

Le pays de Bitche, composé des terrains les plus anciens, est encore la *montagne*. Montagne modeste, il est vrai, puisque nulle part elle ne dépasse 500 mètres, le point culminant (534 mètres) étant situé à la frontière bavaroise. La *montagne* de Muhlberg (forêt de Baerenthal) atteint seulement 454 mètres, celle de Philipsbourg 486 mètres; le *Hohe Kopf*, situé immédiatement au sud de Bitche, 438 mètres.

Cependant, le pays a bien l'aspect d'un pays de montagne, avec ses rochers de grès qui se découpent en escarpements abrupts, ses vallées profondes, mystérieuses, sauvages encore, où bruis-

(1) JACQUOT, *Description du département de la Moselle*.


FORT MOSELLE
CHAMBIÈRES
MOSELLE
PROMENADE
ARSENAL
FORT BELLECROIX
ARSENAL DE L'ÎLE DU SAULCY
ILE St SYMPHORIEN
METZ
CITADELLE
PLANTIÈRES
MONTIGNY
LE SABLON
QUEULEU
Hôpital Militaire
Caserne d'Artillerie à pied
Caserne Chambière
Abattoirs
Gare Centrale
Cathédrale
Préfecture
Théâtre
Lycée
St Vincent
St Clément
St Ségolène
St Eucaire
St Maximin
St Martin
Notre Dame
Temple Protestant
Temple Luthérien
Palais de Justice
Palais du Maréchal
Cercle Militaire
Ecole d'Application Militaire
Evêché
Hôtel des Postes
Ancienne Gare
Hôpital Bon Secours
École Réale Supérieure
Gare aux Marchandises
Chemins de fer d'Alsace-Lorraine
Porte des Allemands
Grand Séminaire
Prisons
Casernes d'Infanterie
Intendance
Foyer du Soldat
Place de la République
Esplanade
Synagogue
Hospice
Maternité
Octroi
R. BOLLÉ Cart.

sent les sources, ses rivières rapides qui descendent des murailles rocheuses par de courtes et étroites entailles. La région de Bitche ou des petites Vosges est l'une des plus pittoresques de la Lorraine, l'une des moins connues, d'ailleurs, les communications étant assez difficiles. Elle est cependant la porte de l'Alsace. Lutzelbourg, Phalsbourg, situées dans la partie méridionale, au voisinage du col de Saverne, tiennent les routes qui mènent vers cette province. Elles ont d'ailleurs peu de vie. *Phalsbourg*, qui subit un siège en 1870, est restée la forteresse de Vauban, avec son étroite enceinte et ses rues régulières. Seule, l'industrie de la bonneterie lui donne aujourd'hui quelque activité.

La capitale de la région, Bitche, est également une toute petite cité. « Isolée au faîte des Vosges, sur un tertre qui surplombe le vallon de la Zorn, mais que dominent les mamelons boisés du voisinage, elle est une ville morte, embellie par le magnifique souvenir de sa résistance victorieuse aux Allemands (6 août 1870-27 mars 1871) ».


Phot. Prillot.

CATHÉDRALE DE METZ.


Phot. Prillot.

PONT DE LA PUCELLE, A METZ.

Cependant, au sein des vallées mystérieuses du pays de Bitche, l'industrie s'est glissée. Dès le XIVe siècle, s'établirent dans les clairières d'humbles cabanes qui, mainte fois reconstruites, agrandies au XVIIIe siècle (celle de Munsthal devint en 1767 verrerie royale), sont l'origine des puissants établissements d'aujourd'hui. Les usines de Munsthal et de Zoetzenbrück sont actuellement les plus importantes cristalleries du monde. Elles ont industrialisé l'art des cristaux gravés, mais envoient aussi en France et en Allemagne des vases de cristal coloré, où vit le même sens artistique que dans les œuvres des verriers de Nancy et de Baccarat.

Dans la même région s'est établie, non loin de Philipsbourg, une vaste entreprise métallurgique, spécialisée dans la fabrication des bandages de roues pour locomotives.

Le pays de Bitche est, d'ailleurs, peu peuplé. La densité de la population reste toujours au-dessous de 50 habitants au kilomètre carré.

Les pays traversés par la Sarre et par l'Albe, où domine le calcaire coquillier mélangé de marnes, ouvrent de grands horizons, aux ondulations amples, séparées par des plis herbeux. Les rivières, la Sarre, son affluent de gauche, l'Albe, et leurs sous-affluents, coulent dans de verdoyantes vallées, larges et peu profondes.

Le long des rivières, s'étendent d'immenses prairies particulièrement développées entre l'Albe, la Sarre et la Seille... C'est là une région de beaux pâturages et de riches cultures, dont l'aspect plantureux dit la tranquille prospérité. Ici, beaucoup de jolis paysages tranquilles : gracieuses collines de médiocre altitude (aucune ne dépasse 300 mètres), d'où l'on embrasse cependant de vastes panoramas.

Venue du mont Donon, où elle se forme par la conjonction de la Sarre Blanche et de la Sarre Rouge, qui confluent près de Lorquin, la Sarre passe à Sarrebourg, vieille cité où se trouvent encore de curieux monuments du moyen âge, puis recueille les eaux des vastes étangs qui s'étendent le long de l'ancienne frontière française et, jusqu'à sa rencontre avec l'Albe, n'arrose que de petits centres : Fénétrange, marché agricole, Sarre-Union, où s'est récemment installée l'industrie des chapeaux de paille.

Elle fait un double coude avant d'être rejointe par le canal des Houillères, puis par l'Albe. Non loin du confluent, dans l'immense prairie qui s'étend sur la rive droite de la Sarre, jaillit l'une des sources


Phot. Prillot.

LE PONT DE JOUY-AUX-ARCHES.

salines de la Lorraine. Aussi Sarralbe (3 9[illegible] habitants) joint-elle à l'industrie ancienne des toiles [illegible] sur la prairie et à Saille, plus récente, des peluches et des chapeaux de paille, l'industrie des produits chimiques et de la soude en particulier. Exclusivement agricole, la région, traversée par l'Albe, n'a pas de grande ville, mais seulement de petits centres comme Albestroff, qui tirent leur importance du commerce des céréales et du bétail.

La région de la Sarre reste au-dessous de la densité moyenne de population de la Lorraine. Elle ne dépasse que rarement 100 habitants au kilomètre carré, sauf autour de Sarrebourg, où elle atteint jusqu'à 150 habitants.

A l'ouest de la Sarre, dans la région traversée par la Seille qui, après avoir coulé de l'est à l'ouest, fait frontière avec le département de Meurthe-et-Moselle [illegible] dans la Moselle en aval de Metz et par les deux Nied, Nied allemande et Nied française, le paysage est tout aussi différent.

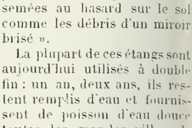
Lorsque, de Lunéville [illegible], on pénètre dans le département de la Moselle par [illegible] Avricourt, c'est d'abord une vaste plaine [illegible] moissons, tachetée de bois, [illegible] agglomérations dans cette région [illegible].

Bientôt on arrive dans la région des étangs [illegible] limitée par les lignes d'Avricourt [illegible] à Bensdorf, de Bensdorf à Château-Salins [illegible] frontière française.

(1) [illegible]

Sur les terrains, composés en majeure partie d'argile rouge et d'argile grisâtre, les eaux sont restées stagnantes, et la malléabilité du sol leur a permis de le découper profondément.

Les principaux étangs sont, au sud-est, l'étang de Gondrexange au centre, l'étang de Stock à l'ouest, l'étang de Lindre. Dans l'intervalle, une infinité de petites pièces d'eau « qui semblent semées au hasard sur le sol comme les débris d'un miroir brisé ».



La plupart de ces étangs sont aujourd'hui utilisés à double fin : un an, deux ans, ils restent remplis d'eau et fournissent de poisson d'eau douce toutes les grandes villes de Lorraine. Dans l'étang de Gondrexange, on a pu faire de véritables pêches miraculeuses : 5 000 à 6 000 carpes en un seul coup de filet. Asséchés temporairement, ils sont alors couverts de moissons superbes. Les grands étangs, eux, sont permanents.

Capricieusement découpés, leurs golfes étroits, profonds et ramifiés, formant des fjords en miniature, enserrés de forêts profondes; les étangs de Lorraine sont par endroits d'une grande beauté. Mais que leurs rives s'aplanissent, que la forêt se clairsème, et ils forment un fond de paysage d'une pesante tristesse. Quand les étangs disparaissent, l'aspect du pays est encore plus monotone. Entre l'étang de Lindre et Bensdorf, s'étendent des campagnes absolument plates, parcourues par des routes rectilignes, où l'on peut cheminer pendant 10 kilomètres sans apercevoir d'habitation.



LE MARÉCHAL NEY.



LES TANNERIES, A METZ.

La région qui s'étend entre Avricourt et la Seille est désolée; là, entre des croupes argileuses assez bien cultivées, des dépressions marécageuses, « où stagnent plus qu'ils ne coulent des ruisseaux endormis ». Peu de villages, pas de fermes. C'est une Sologne, avec sa lande morose et ses rares taillis.

Dieuze, petite cité de 3 160 habitants, est comme la capitale du pays des étangs. Elle doit son importance, comme la plupart des localités de la région, à l'exploitation de ses salines, qui furent connues dès l'époque romaine, grossièrement exploitées au moyen âge et dont la mise en valeur n'a été scientifiquement organisée qu'au XIX[e] siècle. Aujourd'hui, elle est un des grands centres pour la fabrication des produits chimiques. La soude, l'acide chlorhydrique, l'acide sulfurique, l'acide azotique, l'ammoniaque, l'alun, tous les sulfates et les superphosphates sont traités dans la grande usine qui, fondée dès 1803, s'est bien grandie aujourd'hui.

La région comprise entre la Seille et la Nied semble un vaste dôme aux pentes très adoucies, s'élevant lentement de toutes parts vers la côte de Delme, qui forme son sommet.

FABERT.

de la côte de Delme (399 mètres), le paysage lorrain apparaît dans toute son ampleur. Toute la Lorraine se déroule comme sur une carte en relief, de la flèche de la cathédrale de Metz aux bois qui couvrent Nancy.

Le plateau lorrain présente là son aspect caractéristique. « Ce qui frappe, dit Barrès, ce sont les plissements du terrain ; ils se développent sans heurts et s'étendent largement. De grands espaces arables, presque toujours des herbages, ondulent sans un arbre, sauf, çà et là, sur le renflement d'une douce courbe, sur, il un petit bois carré de chênes ou quelque mince bouquet de bouleaux. Dans les dépressions, l'herbe partout scintille à cause de l'eau secrète, et l'on voit des saules argentés.

La vertu de ce paysage, c'est qu'on n'en peut imaginer qui soit plus désencombré... Les mouvements du terrain ne se brisent jamais, mènent nos sentiments au loin, par delà l'horizon... ; les routes, absolument droites, dont les grands peupliers courent à travers le plateau, y mettent une certaine solennité (1) ».

Tel est bien, en effet, l'aspect du pays qui s'étend des côtes de Moselle à la Prusse rhénane ; malgré les enthousiasmes des écrivains lorrains, il est en général assez monotone. Parfois, pourtant, le paysage prend quelque variété ; sur le cours moyen de la Nied, de modestes collines apparaissent, formant une crête boisée et, au nord de Freistroff, se rapprochent assez pour encadrer la rivière dans un vrai défilé. Le plateau lorrain est, par excellence, une région agricole.

Les argiles mélangées de calcaires dont se compose le sol ne sont pas de ces terrains où se lèvent presque spontanément des moissons. Pour les mettre en valeur, il a fallu des efforts séculaires, car cette glèbe est dure et raboteuse ; mais elle récompense l'effort. C'est pourquoi ces campagnes portent les stigmates des terres sur lesquelles s'est acharné depuis longtemps le travail humain. Le besoin de produire non seulement pour soi, mais pour les voisins, habitants des maigres sols vosgiens de genets et de bruyères, pauvres hères des terrains marécageux du pays saulnois, en a peu à peu éliminé tout ce qui ne concourait pas directement à ce but (2). Aussi, depuis le XVIII[e] siècle déjà, la forêt et le pâturage reculent devant les champs d'orge et de blé.

Comme dans toutes les régions où le calcaire domine et où la circulation des eaux est peu active, la population est groupée. Peu d'habitations isolées, mais un grand nombre de villages dont la plupart ne dépassent pas 200 habitants.

De toute antiquité les paysans lorrains ont été unis en communautés rurales, où chacun appliquait sur ses parcelles de terre, enchevêtrées en un damier compliqué avec celles du voisin, les mêmes genres de culture et les mêmes assolements. L'interdépendance de chacun a été, d'ailleurs, funeste à l'initiative individuelle, l'exploitation du sol reste traditionnaliste, routinière, et la plupart des villages lorrains, avec leurs maisons étroitement serrées, sans autre espace pour loger fumier ou charrettes que le bord de la chaussée de la rue, couvrant sous leur large toit le logement des animaux et des hommes (1), évoquent un passé lointain.

Les innovations en matière d'économie agricole sont, d'ailleurs, rendues difficiles par l'extrême morcellement du sol. On trouve presque autant d'exploitations agricoles en Lorraine qu'en basse Alsace pour un domaine moitié moindre (1). Mais le paysan lorrain, moins favorisé par la nature que le paysan d'Alsace, est âpre au travail. Son endurance, sa capacité de continuer la besogne pendant de longues heures sont vivement frappé nos anciens administrateurs. Formée à une dure école, la population lorraine a contracté l'habitude de ne pas plaindre sa peine ; et, comme on est porté à ne pas gaspiller des ressources péniblement acquises, l'esprit d'épargne s'est introduit. Une stricte économie, exclusive de tout luxe, se



LES TANNEURS, A METZ.



Phot. [illegible]

METZ : LES ARCADES DE LA PLACE SAINT-LOUIS.

(1) Au service de l'Allemagne.

(2) VIDAL DE LA BLACHE, *la France de l'Est*.

	Lorraine	Basse-Alsace
(1) Superficie [illegible]	[illegible] hectares	[illegible] hectares
Nombre d'exploitations . .	[illegible]	[illegible]128



Phot. Prillot

METZ (LA MOSELLE, PRISE DU PONT MOREAU).

L'élevage du bétail, l'exploitation des forêts viennent s'y ajouter, et un peu d'industrie se développe : Distroff possède des fours à chaux dont les produits alimentent la Lorraine, le Luxembourg et jusqu'aux Pays-Bas.

Mais aucune grande ville encore ; ni Bouzonville, ni Boulay, situées l'une et l'autre sur la rive droite de la Nied, ne sont autre chose que des villages pourvus d'une importance artificielle. Boulay, chef-lieu de cercle sous la domination germanique, est resté sous-préfecture.

Le petit canton situé entre la Sarre et la Rosselle, qui s'enfonce comme un coin dans la Prusse rhénane, tranche par son aspect et son mode d'activité sur le plateau lorrain.

C'est un pays accidenté, où les rivières découpent dans les plateaux des vallons verdoyants, où la forêt couvre les pentes des collines (la forêt de Forbach), où partout les sources jaillissent. On y trouve de grandes ressources minières : le bassin houiller de la Sarre se prolonge sur le territoire lorrain. Aussi l'industrie a pu s'établir. Les établissements de Stiring-Wendel furent un grand centre métallurgique jusqu'au moment où l'industrie du fer émigra vers l'ouest, à la rencontre des minerais. Du moins, l'exploitation de la houille subsiste, produisant annuellement 3 539 000 tonnes.

Cité ouvrière peu pittoresque par elle-même, mais dans un joli cadre de collines, Forbach (11 000 habitants) possède d'importantes tuileries et des fabriques de carton laqué qui envoie par le monde articles de bureaux, jouets, accessoires pour la photographie et d'artistiques imitations des laques chinoises.

Sarreguemines qui, avec ses 15 310 habitants, est aujourd'hui la deuxième cité de la Lorraine, distribue par le canal des houillères le charbon de la Sarre ; elle est célèbre par ses fabriques de peluche (qu'on trouve également dans la partie méridionale du canton de Forbach, à Puttelange) et surtout par sa faïencerie établie depuis 1785.

Grâce à ce développement industriel, la région est très peuplée.

manifeste dans la simplicité des demeures, l'absence d'ornements. Comme son terroir natal, la race lorraine est solide et un peu terne, mais productrice de solides énergies.

Grâce à son patient effort, la Lorraine est une des plus riches terres à blé de la France. En 1913, elle produisait à elle seule 2 200 000 quintaux de céréales, production qui pourrait d'ailleurs être dépassée, le rendement n'étant, par suite des procédés rudimentaires de culture, que de 16 à 17 hectolitres à l'hectare.

Le caractère presque exclusivement rural de la population est particulièrement frappant dans cette partie de la Lorraine. Dans le vaste rectangle compris entre les collines de Moselle à l'ouest, la frontière du département de Meurthe-et-Moselle au sud, la frontière [illegible] et la vallée de la Sarre à l'est, le Luxembourg au nord (et cette région s'étend sur environ 4 000 kilomètres carrés, soit plus des deux tiers du département de Meurthe-et-Moselle), on chercherait vainement une grande ville ou même une agglomération atteignant seulement [illegible].

[illegible] sud-ouest du plateau, où [illegible] population reste inférieure [illegible] carré, on ne [illegible] de la région [illegible] Château-Salins, [illegible] habitants, que [illegible] quelques [illegible]

Au nord-est, le long de la [illegible] mande et luxembourgeoise, [illegible] est plus dense ([illegible]) mètre carré). C'est que [illegible] n'est plus absolument la seule [illegible]



Phot. Prillot

LA PORTE DES ALLEMANDS, A METZ.



Cl. Lévy.

PANORAMA DE METZ, PRIS DU FORT SAINT-QUENTIN.

Elle vient immédiatement pour la densité de la population (150 à 200 habitants au kilomètres carré) après la région industrielle de la Moselle.

Au lieu de diminuer comme sur le plateau Lorrain (1), la population s'accroît rapidement dans les cantons de Forbach, de Saint-Avold et de Sarreguemines.

* * *

Le *pays Messin* constitue la partie la plus occidentale de la Lorraine et forme une bande longue et étroite (40 à 50 kilomètres de longueur, 10 à 15 kilomètres de largeur), parallèle à la frontière du département de Meurthe-et-Moselle. Prolongement de la zone liasique qui commence au plateau de Langres, il est formé en majeure partie de marnes. Sur la rive de la Moselle, apparaissent les calcaires oolithiques.

C'est une région de « collines peu élevées, aux contours mous et arrondis, coupées par des vallées peu profondes et évasées (2) ». Le paysage est uni, les horizons plats, quoique assez gracieux. Aux abords du fleuve, le paysage s'anime; les collines se découpent plus hardiment sur le ciel. De Metz, on découvre tout un panorama de hauteurs verdoyantes, qui n'est pas sans analogie avec les paysages qui se déroulent sur la Seine immédiatement en aval de Paris; c'est un des pays les plus gracieux qui soient.

Les côtes de Moselle ne dépassent guère le plateau. Rarement elles atteignent 400 mètres.

La Moselle, qui fait l'unité de cette région, y parcourt, de Novéant à Sierck, 80 kilomètres.

Née au ballon d'Alsace et coulant d'abord sur les pentes des Vosges, puis sur la douce déclivité du plateau lorrain, elle a reçu déjà, lorsqu'elle franchit l'ancienne frontière en aval de Pagny-sur-Moselle, le tribut des Vosges (Moselotte, Vologne, Meurthe). Elle est alors un beau fleuve, au cours apaisé, serpentant au milieu de grasses prairies.

De la frontière de Meurthe-et-Moselle à Metz, elle parcourt une large vallée bordée de gracieuses collines, arrosant au passage Novéant et Ars, puis arrive à Metz. Là elle rallie la Seille, qui, formée par la réunion d'une infinité de bras (les principaux venant de l'étang de Lindre et de la région de Bensdorf), serpente longuement dans le pays des étangs et se termine dans la ville même par un bras aujourd'hui comblé.

Elle court ensuite presque en ligne droite jusqu'à Thionville, recevant l'Orne à mi-chemin entre les deux grandes cités lorraines, puis fait un coude et, de nouveau, des méandres, pour (après avoir reçu la Bibiche) franchir, après Sierck, la frontière de Prusse rhénane. Dans cette partie de son cours, la Moselle présente tous les caractères d'un fleuve de plaine. Sa pente est faible, puisqu'elle ne descend que de 30 mètres (Novéant 180 mètres, Metz 175 mètres, Thionville 155 mètres), et elle est en général très calme; son débit moyen, de 80 à 85 mètres cubes (étiage 24 mètres cubes), n'est pas suffisant pour assurer la navigation en toute saison, et elle est doublée par un canal latéral.

Comme Strasbourg est le cœur de l'Alsace, Metz, dont pendant cinquante années le nom a été associé dans toutes les mémoires françaises à celui de la métropole de l'Ill, est le cœur de la Lorraine. Si son nom est aussi riche de symboles historiques et d'émotions patriotiques, elle est bien loin, cependant, d'être aussi importante. Ville libre au moyen âge, quelque temps fief de ses évêques, mais toujours en ville [illegible] de l'Empire, elle s'est donnée librement à la France en avril 1552, date où Henri II, comme l'y autorisait un traité en bonne et due forme signé avec les princes allemands, y entra triomphalement. Elle resta trois cents ans française et, depuis le XVII[e] siècle, se mêla intimement à la vie de la France, à laquelle elle donna de grands hommes de guerre, comme le maréchal Fabert, des hommes politiques comme Rœderer, des savants comme Daubrée et Barral, des artistes comme le peintre verrier Maréchal et Ambroise Thomas, des littérateurs comme Lacretelle et M[me] Amable Tastu.

Comme ces vieux arbres où les lignes concentriques montrent la croissance, la ville de Metz offre au touriste toute son histoire en un espace restreint. Entre la cathédrale et la Moselle et sur les bords de la rivière, s'étendent les vieux quartiers, avec leurs rues étroites et les vieilles maisons de bois qui descendent dans le fleuve dont les sépare un quai étroit, avec sa pittoresque rue des Tanneries, jadis canal. Entre la cathédrale et l'esplanade, c'est un autre Metz, le Metz français du XVIII[e] siècle, embelli par les intendants comme à la même époque Nancy ou Bordeaux.

Le théâtre, la préfecture, de riches hôtels, bordant des rues animées et de belles places, datent de cette époque.

Même sous la domination germanique, la place d'Armes, la rue Serpenoise, celle-ci bordée par les plus belles boutiques et animée d'une foule élégante, conservaient un aspect très français. La cathédrale, avec sa nef immense, sa voûte haute de 43 mètres, les ciselures délicates de ses tours, domine la ville ancienne et la ville moderne. Sans avoir la majesté de la cathédrale de Strasbourg et bien que déparée par un portail moderne, elle est, elle aussi, l'une des grandes œuvres du moyen âge.

Enfin, au delà de l'esplanade et jusqu'à la gare, s'étend la nouvelle ville, bâtie après 1870 par les Allemands: des rues droites et larges, de très belles avenues plantées d'arbres, mais bordées d'édifices massifs aux façades hurlant de couleurs violentes et disparates; la gare, forteresse féodale de grès vert; la poste, mosquée ou bain maure par ses colonnades et ses plafonds où brillent l'or et l'argent, sont des spécimens caractéristiques des conceptions architecturales de l'Allemagne moderne.

Metz n'est pas une grande cité industrielle comme Strasbourg. Cependant, sa position au centre d'un riche terroir en a fait le principal marché agricole de la Lorraine occidentale. Elle centralise le commerce des vins de la Moselle (le vignoble s'étend de la frontière à Sierck), celui des fruits, qu'elle expédie sous forme de confitures



Phot. Pril...

LE RAVIN DE GRAVELOTTE.

1) Tous les cantons situés sur ce plateau, à l'exception de ceux de Dieuze et de Grostenquin, accusent depuis 1871, une diminution ou restent stationnaires.

2) JACQUOT. *Description du département de la Moselle.*

[illegible] Angleterre [illegible] des [illegible] de légumes. La tannerie, la fabrication des lainages, la peinture sur verre sont les principales de ses industries proprement [illegible].

Metz a été très loin, au cours du XIXe siècle, de se développer autant que Strasbourg. Alors que celle-ci avait plus que doublé entre l'annexion et la guerre de 1914, Metz augmentait à peine de 17 000 habitants (51 332 habitants en 1871, 68 578 en 1914).

Point stratégique des plus importants, l'une des plus considérables forteresses du monde, Metz était l'une des cités d'Alsace et de Lorraine où l'immigration allemande avait été le plus forte.

* * *

Au nord de Metz et jusqu'à la frontière luxembourgeoise, s'étend le royaume du fer, le plus riche domaine sidérurgique du monde après la région de Pittsbourg. Il n'existe, à dire vrai, qu'un seul bassin ferrugineux s'étendant sur la partie du département de la Moselle restée française après 1870 et réunie depuis au département de Meurthe-et-Moselle, le département de la Moselle, hier Lorraine allemande, et le Luxembourg.

La richesse en minerai de fer de l'arrondissement de Thionville était déjà connue en 1870, date où, depuis plus d'un demi-siècle déjà, l'industrie s'était établie sur les deux rives de la Moselle. Les gisements de fer lorrain déterminèrent le tracé de la nouvelle frontière, l'Allemagne ayant voulu s'en assurer la possession intégrale et ayant été d'ailleurs désagréablement surprise lorsque, à partir de 1884, l'arrondissement de Briey se révéla aussi riche en minerais que la Lorraine annexée. Pourtant, l'Allemagne avait une très forte avance sur la France et, bien que les progrès de l'industrie métallurgique aient été considérables au début du XXe siècle dans la région de Briey, la puissance industrielle de la Lorraine annexée était supérieure à celle de la Lorraine restée française. L'extraction du minerai est passée de 684 000 tonnes en 1872 et de 3 571 000 tonnes en 1892 à 21 millions de tonnes en 1912. Les principaux centres d'exploitation sont Thionville, Fontoy, Moyeuvre et Hayange.

Le développement industriel a profondément modifié les conditions de peuplement. L'accroissement a été considérable : comme les cantons de l'arrondissement de Briey, ceux de Metz, Thionville, Fontoy, Moyeuvre et Hayange ont vu leur population plus que doublée depuis 1870. Les trois derniers ont triplé (1).

La région minière de la Moselle, comme, d'ailleurs, à un moindre degré, les houillères de Forbach et de Saint-Avold, a été, surtout depuis 1890, un centre d'attraction des plus puissants dont l'influence s'est fait sentir jusque dans des pays géographiquement fort éloignés. D'abord sont arrivés les voisins immédiats, Luxembourgeois, Allemands et Belges. Mais l'appoint s'est bien vite montré insuffisant. Vers 1895, un contingent dont la participation n'avait été que médiocre prend une importance subite. Un flot d'Italiens submerge, des deux côtés de la frontière, le pays du fer. Et, en 1910, 31 367 Italiens (près de la moitié des 76 000 étrangers que l'on compte en Alsace-Lorraine) sont établis dans les cantons miniers. Un contingent assez important de Polonais est venu, plus récemment encore, grossir la population ouvrière.

Sous l'influence de ces nouveaux arrivants, l'aspect du pays s'est transformé. Les petits villages de 200 à 300 habitants ont disparu pour faire place à de grandes agglomérations, qui ne sont la plupart du temps que d'immenses usines. « La dépendance envers le minerai régit impérieusement leur répartition » ; sur la Moselle, sur l'Orne, se succèdent ainsi les « rues d'usines », agglomérations de 5 000 à 10 000 habitants, dépassant d'ailleurs rarement ce chiffre. La plus importante des cités nouvelles est Hayange (11 482 habitants).

Seule, Thionville, qui compte 14 000 habitants, est une vraie ville, fort ancienne, mais où restent peu de vestiges du passé.

La réannexion de la Lorraine assure à la France l'exploitation d'un domaine ferrugineux qui est, après celui des États-Unis, le premier du monde (1). La Lorraine peut produire aujourd'hui autant de fonte, d'acier brut, d'aciers finis que tout le reste de la France (2).

Grâce à elle, la France, reine du fer (dont elle produit 48 millions de tonnes), passe au deuxième rang dans le monde pour la production de la fonte et des diverses sortes d'aciers.

Bien partagée sous le rapport des communications, unie à la France intérieure et à l'Alsace par deux importantes voies ferrées (Nancy-Metz-Thionville-Sierck ; Metz-Bensdorff-Sarrebourg-Saverne) et par le canal de la Marne au Rhin, qui traverse la région des étangs et où s'embranchent le *canal des salines* et le *canal des houillères*, la Lorraine verra sa prospérité s'accroître encore quand l'aménagement du canal de la Marne au Rhin et l'établissement du canal du Nord-Est faciliteront ses relations avec le reste de la France et en particulier avec la région du Nord et le littoral.

C'est en deux étapes que la Lorraine est devenue française : en 1552, les princes allemands cèdent au roi de France, Henri II, les Trois-Évêchés. La Lorraine ducale (Vosges, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle) reste indépendante et vit autonome sous ses ducs qui, d'ailleurs, sont soumis depuis le XVIIe siècle à l'influence française et s'efforcent autant qu'ils le peuvent d'imiter, dans les procédés de leur administration et leurs encouragements aux lettres et aux artistes, la monarchie française. Le traité de Vienne (1738), conclu à la suite de la guerre de Succession de Pologne, donne la Lorraine à Stanislas Leczinski et, bien qu'elle ne soit rattachée officiellement au royaume qu'en 1766, à la mort du roi de Pologne, elle est dès lors française. Mainte fois envahie pendant les guerres de Louis XV, de la Révolution et de l'Empire, elle est démembrée en 1871 et rentre enfin dans l'unité française en novembre 1918.

Plus rude d'aspect, moins naturellement riante et prospère, de climat plus morose que sa voisine l'Alsace, la Lorraine reconstituée tient une place immense dans la vie de la France contemporaine, tout comme la Lorraine mutilée a tenu une place immense dans son cœur.

Le retour au bercail des deux sœurs captives reconstitue l'unité géographique et morale de la France, la rendent plus peuplée, plus riche, lui permettent d'affronter avec plus de chances de succès qu'elle ne le fit jamais la lutte économique qui succède à la mêlée des peuples.

Leur désannexion est une grande date dans l'histoire de la France et du monde.

Léon ABENSOUR,
Agrégé d'histoire et de géographie

(1) Population des cantons de [illegible], [illegible]

	1871	1895	1910
[illegible]	[illegible]	[illegible]	78 2[illegible]2

[illegible] Moyeuvre et d'Hayange, qui était [illegible] et cette augmentation est faible [illegible]. Le recensement de 1910 [illegible] la population a doublé et triplé depuis 1870.

(1) Ressources globales en fer :

États-Unis	4 257 000 000 de tonnes.
France	3 690 000 000 —

(PRALON, *Industrie minière en Alsace-Lorraine.*)

(2)

Production.	France moins la Moselle.	Moselle.
Fonte	5 241 000 tonnes.	5 311 000 tonnes.
Aciers bruts	4 362 000 —	4 635 000 —
Aciers finis	3 679 000 —	3 678 000 —



TABLE DES MATIÈRES

LITTORAL DE LA MÉDITERRANÉE

LES ALPES ET LE RHÔNE

Pages

Les Alpes.

ALPES OCCIDENTALES

LE MONT BLANC

GRANDES ALPES DE SAVOIE ET DE DAUPHINÉ

Le Rhône.

LE RHÔNE SUISSE

LE RHÔNE FRANÇAIS

DELTA DU RHÔNE

FLORE ET FAUNE DES ALPES

Départements des Alpes et du Rhône.

CHAINE DU JURA. — LA SAÔNE

Le Jura.

ÉTUDE DU MASSIF

LES EAUX

La Saône.

Départements du Jura et de la Saône.

BASSIN DE PARIS

La Seine.

CÔTE NORMANDE OCCIDENTALE

CÔTE NORMANDE SEPTENTRIONALE

Départements du Bassin de Paris.

PLAINE DU NORD

Région de la Somme.

Côtes Boulonnaise et Flamande.

MASSIFS ANCIENS DE L'EST

Ardenne et Meuse.

Les Vosges.

NOTIONS GÉNÉRALES

LES EAUX

Départements de la région Vosgienne

APPENDICE

NOTIONS GÉNÉRALES SUR L'ALGÉRIE

Départements algériens.



CARTES ET PLANS

CARTES EN COULEURS

CARTES EN NOIR

PLANS EN COULEURS

PLANS EN NOIR

HORS-TEXTE



INDEX ALPHABÉTIQUE

des gravures

et des mots géographiques contenus dans les deux volumes.

Les mots de géographie physique sont en caractères penchés; les chiffres gras renvoient à une gravure; les caractères penchés gras, aux planches encartées vis-à-vis de la page qui les désigne.



Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse.